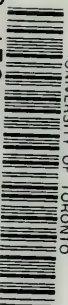
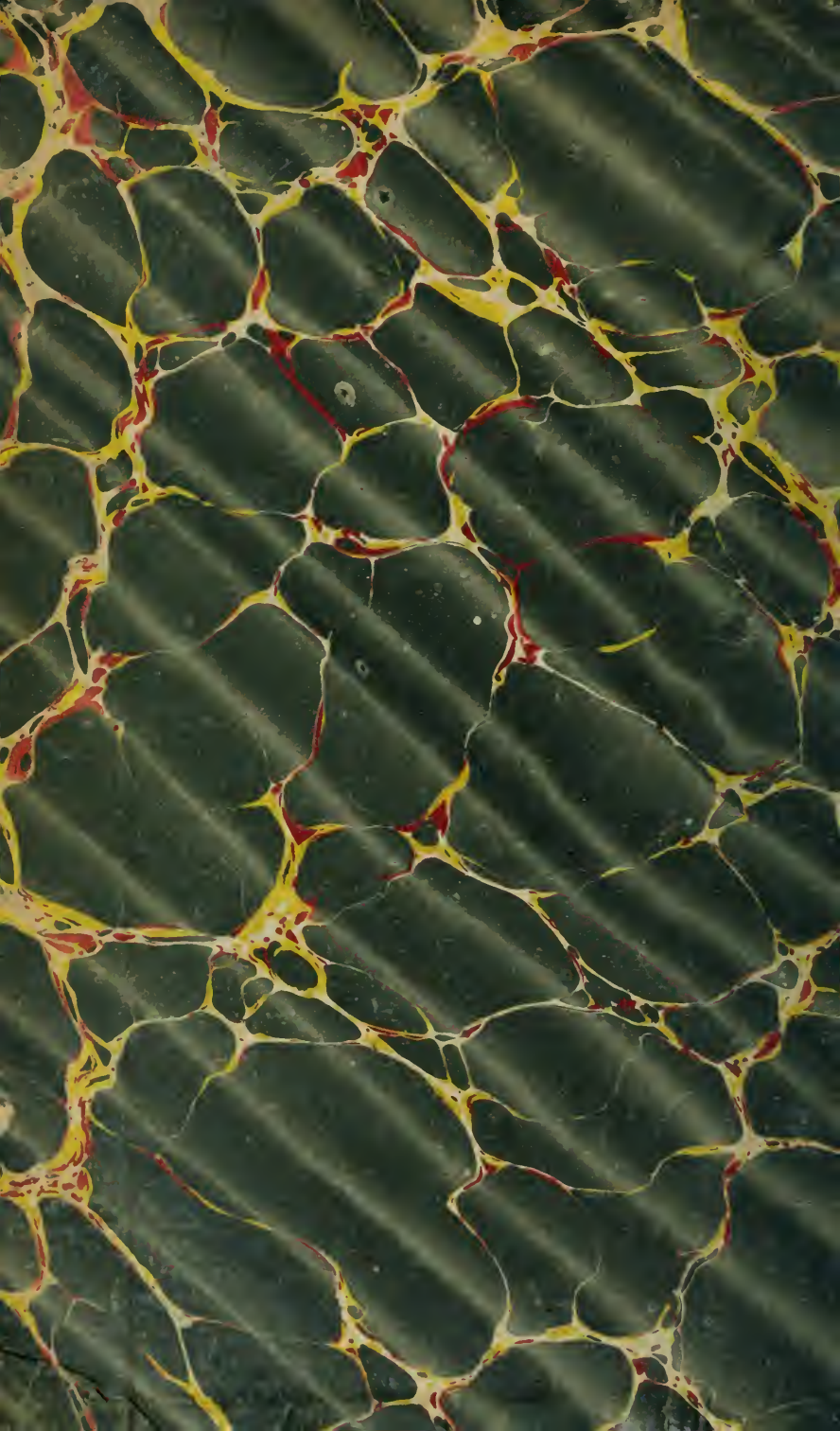


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01479448 1










HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE JUSQU'À NOS JOURS,

ÉTUDES ET MODÈLES DE STYLE

III



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE JUSQU'À NOS JOURS,

ÉTUDES ET MODÈLES DE STYLE

PAR
Élysée
FRÉDÉRIC GODEFROY

AUTEUR

DU LEXIQUE COMPARÉ DE LA LANGUE DE CORNEILLE

Couronné par l'Académie française en 1839 et en 1861.

233

TOME III

DIX-HUITIÈME SIÈCLE — PROSATEURS.



PARIS

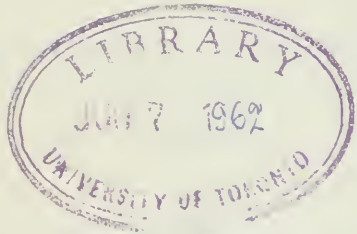
GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1863

Droits de traduction et de reproduction réservés.

PQ
226
G65
t.3



197168

PRÉFACE.

Après tant d'études critiques et d'ouvrages, plusieurs justement célèbres, sur le dix-huitième siècle, ce serait une grande témérité de publier un gros volume sur le même sujet, si nous ne nous étions pas proposé un objet assez différent de celui de nos devanciers. Ils n'ont guère fait connaître du dernier siècle qu'un petit nombre d'écrivains, les illustres. Ce travail embrasse tant d'auteurs de second, de troisième et même de quatrième ordre, littérateurs, critiques, historiens, romanciers, orateurs, savants, etc., que personne presque ne lit plus, mais dont on parle toujours, et qui exercèrent leur part d'influence.

Écrivant non-seulement pour ceux qui sont déjà initiés à ces matières, mais aussi et surtout pour ceux qui ne les connaissent pas ou ne les connaissent que très-imparfaitement, nous avons tâché, en parlant des plus obscurs [comme des plus célèbres auteurs, de rappeler beaucoup de faits, [de résumer beaucoup d'idées, de donner beaucoup d'indications, enfin d'offrir une mine de renseignements. Chacune de nos études est le résultat des recherches les plus laborieuses et d'une lecture complète des œuvres.

Par suite de l'extension que nous avons donnée à notre plan primitif, le partage en prosateurs et poètes présente des inconvénients, mais il offre toujours certains avantages qui font com-

pensation. Nos études sur le dix-huitième siècle, en particulier, souffriront peu de cette division. Tout le monde convient que l'illustration littéraire du dernier siècle est due presque uniquement à ses prosateurs : la poésie est presque un hors-d'œuvre, à cette époque d'analyse, de discussion et de polémique.

Par cela même que notre plan s'est agrandi, nous avons voulu que ce volume fût plus personnel que les précédents. Nous avons donc beaucoup moins cité, et nous avons davantage parlé pour le compte de notre propre pensée. Cependant nous avons profité des travaux des maîtres de la critique, et, toutes les fois que nous nous sommes appuyé de leur autorité, nous leur avons rendu la justice et les hommages qui leur sont dus. Quand nous avons cru qu'ils se trompaient, nous les avons contredits avec une respectueuse liberté.

Dans une histoire de la littérature, nous devons nous occuper avant tout de la valeur littéraire des hommes, mais nous ne pouvons pas nous en occuper uniquement. La conscience du chrétien et du citoyen se refuse à ne regarder que par le côté de l'art les ouvrages des écrivains du dix-huitième siècle. Ils sont aujourd'hui appréciés avec moins de prévention qu'ils ne l'ont été autrefois, et la mémoire de ceux qui excitaient naguère le plus d'enthousiasme est déjà bien dépopularisée. Cependant ils ont toujours des partisans excessifs ; et des hommes qui se piquent de profondeur et de moralité déclarent encore que « l'œuvre du dix-huitième siècle est saine et bonne ¹. » C'est donc un devoir pour l'historien de la littérature, comme pour l'historien politique et pour l'historien religieux, de dire ce que fut au vrai cette œuvre, et de montrer de combien de mal le bien fut mêlé.

Si quelques-unes de mes appréciations sont contestées, j'espère

¹ Voy. Hugo, *Les Misérables*, t. VII, p. 412.

que les lecteurs intelligents et de bonne foi, et les juges à l'opinion desquels j'attache le plus de prix, sentiront que toutes ont été dictées par ma conscience.

Dévouement désintéressé à la vérité littéraire, comme à la vérité morale, à la vérité religieuse, à la vérité sociale; invariable impartialité en tout et à l'égard de tous : telle est la devise que j'ai adoptée pour toute ma vie, — bien que je sache que, dans la lutte continuelle des opinions et des partis, vouloir être strictement impartial est un rôle assez chanceux. Mais l'impartialité, comme je l'entends, est fort éloignée de l'indifférence et du scepticisme. Elle n'exclut pas la chaleur des convictions et la passion pour ce qu'on croit le vrai et le bien.



HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE JUSQU'À NOS JOURS.

ÉTUDES ET MODÈLES DE STYLE

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE (PROSE)
AU XVIII^e SIÈCLE.

I

Aperçu général.

Le grand courant de l'opinion n'appartient plus au dix-huitième siècle. On a trop goûté les fruits de ce culte idolâtrique de la raison que la philosophie et la révolution avaient légué à notre époque pour toute doctrine. On a trop eu le temps d'apprécier tout ce qu'avaient d'utile, de bon, de nécessaire, tant d'institutions que la moquerie décrédita, que la violence renversa. On est revenu à un jugement plus sain sur le bien et le mal que renfermait l'ancienne société, sur les avantages et les désavantages qui sont résultés de sa destruction. Cependant l'ère de Voltaire reçoit encore parfois des éloges excessifs et complaisants. Des hommes très-distingués, et même des hommes très-religieux vont encore, sinon jusqu'à la préférer, au moins jusqu'à la comparer pour la puissance du talent à l'ère immortelle de Louis XIV. Récemment un célèbre orateur chrétien, dont la robe de dominicain brille maintenant des palmes académiques, disait, après avoir accordé de justes éloges au siècle des grands génies chrétiens : « Le siècle suivant dégénéra du christianisme, mais non pas du génie ¹. » Nous osons croire que l'illustre religieux n'a pas envisagé toute la portée de ses expressions. Il est inutile, pensons-nous, pour un

¹ Le P. Lacordaire, *Disc. de réception à l'Académie.*

catholique, d'établir que, l'élément chrétien de moins dans une société, le génie ne peut pas demeurer au même niveau. Laissant donc le principe de côté, et considérant seulement les faits, nous demanderons qui l'on pourra, au dix-huitième siècle, comparer à ces grands hommes du dix-septième que leur génie comme leurs vertus ont couronnés de gloire. Combien peu d'ouvrages du dix-huitième siècle réclameront un éternel souvenir de la postérité! Et quelle disparité entre les écrivains les plus marquants des deux époques! Où sont, dans l'ère philosophique, ces rares génies qui planent sur les siècles! Les trois esprits les plus forts ou les plus originaux de cette époque, Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, peuvent-ils être mis en parallèle avec les Descartes, les Pascal, les Corneille, les Molière, les Bossuet? Il faudrait être exorbitamment prévenu en faveur de ces prétendus philosophes qui s'entre-appelaient *hommes au-dessus de leur siècle et de leur pays*¹, pour voir en eux les égaux par le génie des seuls hommes qui, dans notre pays, aient égalé ou surpassé les plus fameux des anciens. « J'entre dans une sainte colère quand on veut rapprocher les auteurs du dix-huitième siècle des écrivains du dix-septième, » disait M. de Chateaubriand écrivant à Fontanes. Tous ceux qui connaissent bien les deux époques, et qui sont capables d'en apprécier les différences, éprouveront le même sentiment. Il y eut assurément une prodigieuse activité de travail dans « ce siècle penseur même lorsqu'il était mauvais penseur; dans ce siècle où chaque homme avait sur tout son jugement et son mot; où le lieu commun avait au moins l'excuse et l'habillement du paradoxe ². » Mais la plupart de ces ouvrages, qui firent alors plus ou moins de bruit, n'iront pas à une postérité fort reculée. Ils sont encore, à certains égards, dignes de quelque étude, ils ont une originalité particulière; mais généralement ils ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. « Jamais la raison n'a eu plus d'esprit, et jamais il n'y eut moins de grands talents, » disait Voltaire lui-même ³.

Si les écrivains du dix-huitième siècle eurent du génie, ce ne fut guère que celui de la contradiction et de la destruction. Ils mirent en question tout ce qui avait été utilement mis en fait depuis un temps immémorial. Ils eurent autant de passion à s'éloigner du gros de l'arbre qu'on en avait auparavant à s'y tenir attaché. Pour détruire certains abus, ils sapèrent par la base les plus respectables institutions, au risque d'être écrasés sous leurs ruines. Ils n'abordèrent aucune branche de la connaissance humaine qu'avec un esprit de négation et de renversement.

« Dans la physique, ils n'ont trouvé que des objections contre l'Auteur de la nature; dans la métaphysique, que doute et subtilités; la morale et la logique ne leur ont fourni que des déclamations contre l'ordre politique, contre les idées

¹ Lettre de Voltaire à d'Alembert, 7 mars 1758.

² Franz de Champagny, *Bullet. bibliog.*, dans le *Correspondant*, t. XXXIII, p. 634.

³ Lettre à M. de Chabanon, 18 janv. 1768.

religieuses et contre les lois de la propriété ; ils n'ont pas aspiré à moins qu'à la reconstruction du tout, par la révolte contre tout ; et, sans songer qu'ils étaient eux-mêmes dans le monde, ils ont renversé les colonnes du monde... ¹ »

Lorsqu'on ne s'arrête pas aux surfaces, on voit que ce siècle qui essaya tant de choses en produisit peu de neuves, et que s'il a beaucoup détruit, il n'a presque rien construit. La faiblesse relative apparaît surtout frappante sous le rapport littéraire.

Nous ne sommes pas de ces engoués du dix-septième siècle qui en adorent tous les noms et toutes les productions, toutes les idées et toutes les formes. Nous reconnaissons tout ce qui a manqué à un grand nombre d'écrivains de cette époque ; mais nous y saluons quelques maîtres comme des modèles incomparables. Un caractère du dix-septième siècle, non reproduit depuis, a été de préférer à tout la raison mise dans son jour, d'avoir eu le scrupule du beau et de l'achevé, tout en évitant l'excès et la recherche. Un bon écrivain ne doit jamais passer sur un scrupule de style, non plus qu'un homme vertueux sur un scrupule de morale. Dès qu'on a passé sur un scrupule de style ou de morale, on est sur la pente du mal. Les grands hommes du dix-septième siècle seuls eurent, par instinct, cette délicatesse littéraire parfaite.

Dès la fin du siècle de Louis XIV, la langue, par des déclinis insensibles, se gâtait, tout en acquérant certaines qualités plus achevées. A l'époque suivante, nombre d'hommes possédèrent le don de penser et de s'exprimer, mais ils n'ont plus dans la forme la perfection serrée du siècle des modèles. Ils dégénèrent de cette simplicité savante, de cette originalité naïve, de cette force maîtresse d'elle-même, dont les grands génies du dix-septième siècle avaient dérobé le secret aux anciens.

Plusieurs écrivains placés, pour ainsi dire, sur les confins des deux grandes périodes du dix-septième et du dix-huitième siècle, d'Aguesseau, Rollin, Vertot, Lesage, demeurent des modèles classiques au même titre, à très-peu près, que ceux qui appartiennent complètement au dix-septième. Ils gardent une expression presque constamment correcte, vive et contenue. Ils s'en tiennent à cette éloquence de bon aloi qui consiste essentiellement dans la simplicité naturelle de la vérité.

Avec Fontenelle, un écrivain cependant qui avait longtemps vécu sous Louis XIV, l'affectation et la manière compliquée de vulgarité voulue menacent d'envahir la langue. Voltaire empêche cette école de s'établir. Mais lui-même, dans ses meilleurs ouvrages, sacrifie au bel esprit et à la manie de l'éclat et de la pointe ; il cherche l'effet dans chaque phrase, quelquefois dans chaque membre de phrase, au lieu de l'attendre de l'ensemble.

Le style perdit l'aisance, la grâce, la naïveté qui n'étaient jamais absentes des écrits même des auteurs les plus solennels ou les plus didactiques du dix-septième siècle. La roideur et l'emphase philosophiques dénaturèrent la langue. Vers le milieu du siècle, l'abus et l'accumulation

¹ Rivarol, *Disc. prélim. d'un nouv. dictionn. franç.*

des termes généraux et abstraits devinrent une mode universelle; la langue s'alourdit d'une foule d'expressions scientifiques et techniques. En même temps, elle cesse d'être franche, parce que les idées ne le sont pas : la phrase des écrivains du parti philosophique est enveloppée à dessein, pleine de sous-entendus et de mots à double sens.

Venus après tant de grands maîtres, ils ne pouvaient pas, aussi bien qu'eux, donner à leur langue un caractère individuel et original, mais, avec un génie littéraire plus puissant, ils ne l'auraient pas rendue si impersonnelle, si incolore, si froide. Voltaire lui-même contribua beaucoup à faire perdre à notre idiome ses qualités les plus vives et les plus originales.

« Le dix-huitième siècle, dit, en faisant quelques confusions, un des principaux chefs du romantisme moderne, le dix-huitième siècle filtra et tamisa la langue une troisième fois. La langue de Rabelais, d'abord épurée par Régnier, puis distillée par Racine, acheva de déposer dans l'alambic de Voltaire les dernières molécules de la vase natale du seizième siècle. De là cette langue du dix-huitième siècle, parfaitement claire, sèche, dure, neutre, incolore et insipide, langue admirablement propre à ce qu'elle avait à faire, langue du raisonnement et non du sentiment, langue incapable de colorer le style, langue encore souvent charmante dans la prose, et en même temps très-haïssable dans le vers, langue de philosophes en un mot, et non de poètes ¹. »

La langue ne s'appauvrit pas seulement pour les mots, mais encore pour les constructions. Elle laisse tomber un grand nombre de ces tournures si vives, si prestes, si essentiellement françaises, qu'on admire dans Pascal, dans le cardinal de Retz, dans Molière, dans Bossuet, dans La Fontaine, dans Madame de Sévigné, dans Saint-Simon.

Quelques écrivains du dix-huitième siècle surent reconnaître que la langue s'était singulièrement affaiblie en devenant trop délicate, trop prude et trop aristocratique.

« Parmi nous, la barrière qui sépare les grands du peuple, disait Delille, a séparé leur langage; les préjugés ont avili les mots comme les hommes, et il y a eu, pour ainsi dire, des termes nobles et des termes roturiers. Une délicatesse superbe a donc rejeté une foule d'expressions et d'images. La langue, en devenant plus décente, est devenue plus pauvre, et comme les grands ont abandonné au peuple l'exercice des arts, ils lui ont abandonné les termes qui peignent leurs opérations. De là la nécessité d'employer des circonlocutions timides, d'avoir recours à la lenteur des périphrases, enfin d'être long, de peur d'être bas; de sorte que le destin de notre langue ressemble assez à celui de ces gentilshommes ruinés qui se condamnent à l'indigence de peur de déroger ². »

Plusieurs, comme Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, et quelquefois Delille lui-même, essaieront avec succès de faire rentrer dans le style soutenu les termes simples et familiers, de remplacer la périphrase par le mot propre, l'expression abstraite par l'image naturelle.

¹ Victor Hugo, *Littér. et philos. mêlées*, t. XXXVI.

² Trad. des Géorgiques, *Disc. prélim.*

Quelques découvertes seront faites dans la région du sentiment et de l'imagination par l'auteur des *Confessions*, et par celui de *Paul et Virginie* et des *Harmonies de la nature*. Malheureusement des beautés neuves seront gâtées par trop de défauts, surtout par l'emphase, par la déclamation et par la sensiblerie.

Avec le naturel la langue perdit généralement la politesse et la distinction. Dans cette littérature essentiellement polémique, il ne faut pas chercher les urbanités du siècle de Louis XIV. Trop d'écrivains se déshonorèrent par la grossièreté; trop de charlatans d'éloquence crurent faire du grand style en s'abandonnant à de convulsives déclamations.

« Il est utile d'avertir ici, dit quelque part Voltaire, que le style simple, sage et noble, orné, mais non surchargé de fleurs, qui caractérisait les bons auteurs du siècle de Louis XIV, paraît aujourd'hui trop froid et trop rampant aux petits auteurs de nos jours; ils croient être éloquents lorsqu'ils écrivent avec une violence effrénée. Ils pensent être des Montesquieu quand ils ont à tort et à travers insulté quelques cours et quelques ministres du fond de leurs greniers, et qu'ils ont entassé sans esprit injure sur injure. Ils croient être des Tacites lorsqu'ils ont lancé quelques solécismes audacieux à des hommes dont les valets de chambre dédaigneraient de leur parler. Ils s'érigent en Catons et en Brutus la plume à la main. Les bons écrivains du siècle de Louis XIV ont eu de la force; aujourd'hui on cherche des contorsions ¹. »

L'étude des langues étrangères, la traduction des ouvrages étrangers, firent acquérir des idées nouvelles, mais contribuèrent à altérer le génie national. Ce n'est pas sans raison que Jean-Baptiste Rousseau se plaignait, en 1738, de « ce malheureux esprit anglais qui, disait-il, s'est glissé parmi nous depuis vingt ans, » et qui lui semblait la chose du monde la plus digne d'être décriée et ridiculisée ².

A cette influence funeste à plusieurs égards des littératures étrangères, il faut ajouter celle des livres écrits en français dans les divers pays où s'était portée l'émigration protestante, livres qui entraient en foule dans la France, par contrebande, et de toutes parts étaient recherchés avec l'avidité du fruit défendu.

Ces défauts étaient particulièrement choquants chez les écrivains inférieurs et mercenaires qui pullulaient alors dans les Pays-Bas protestants, où l'art d'écrire n'était plus qu'un vil métier.

« En Hollande, dit un contemporain, les auteurs sont esclaves nés des libraires qui ne cherchent qu'à acquérir des manuscrits à bon marché, sans s'informer s'ils sont bons ou mauvais. Ils ont prodigieusement avili le plus distingué de tous les commerces, et, en vérité, l'art d'écrire n'est plus en ce pays-là qu'un métier comme celui de cordonnier. L'usage ordinaire est d'imaginer un titre frappant qui puisse procurer le prompt débit d'un ouvrage. Les libraires font ensuite travailler les plus faméliques écrivains dont les provinces fourmillent. De là sont nés tant de mauvais livres, où les besoins pressants de l'auteur sont gravés sur toutes les pages.

¹ XVI^e *Honnêteté littéraire*.

² Lettre à M. Racine, à Bruxelles, 18 mai 1738.

De là tant de mauvaises compilations dont les cabinets des curieux se remplissent. De là tant de romans insipides et très-souvent pernicious qui inondent les Provinces-Unies. De là tant d'indignes colifichets littéraires dont on ne saurait nombrer les éditions ¹. »

Cette altération de notre langue au dehors préoccupait fort Voltaire. Il écrivait au roi de Prusse :

« La plupart des Français réfugiés en Hollande ou en Angleterre ont altéré la pureté de leur langage ². »

Dans un discours prononcé à l'Académie, il signale également cette corruption de la langue française à l'étranger :

On doit, dit-il, avertir les étrangers qu'elle perd déjà beaucoup de sa pureté dans presque tous les livres composés dans cette célèbre république, si longtemps notre alliée, où le français est la langue dominante, au milieu des factions contraires à la France ³. »

« Mais, ajoutait-il, si elle s'altère dans ces pays par le mélange des idiomes, elle est prête à se gâter chez nous par le mélange des styles. Ce qui déprave le goût déprave enfin le langage. Souvent on affecte d'égayer des ouvrages sérieux et instructifs par les expressions familières de la conversation. Souvent on introduit le style marotique dans les sujets les plus nobles ; c'est revêtir un prince des habits d'un farceur. On se sert de termes nouveaux qui sont inutiles, et qu'on ne doit hasarder que quand ils sont nécessaires. »

Il a encore dit ailleurs :

« On confond tous les genres et tous les styles ; on affecte d'être ampoulé dans une dissertation physique, et de parler de médecine en épigrammes. Chacun fait ses efforts pour surprendre ses lecteurs. On voit partout Arlequin qui fait la cabriole pour égayer le parterre ⁴. »

Il aurait fallu une intrépidité voulue d'optimisme pour ne pas avouer la décadence où se précipitait le siècle. Voltaire la déplore et la flétrit à chaque instant, en particulier dans sa Correspondance.

En toute occasion, il déclare que « le goût est égaré dans tous les genres ⁵. » « Le bon temps est passé, dit-il avec une sorte de désespoir ; nous sommes en tout dans le siècle du petit et du bizarre ⁶. »

Le spectacle de cette dépravation du goût, de cette altération, révolte sa raison, irrite ses nerfs, le rend malade.

« Une de mes maladies mortelles, dit-il, est l'horrible corruption de la langue qui

¹ *Mémoires de Bruys*, 1751, t. I, p. 170.

² Lettre de Voltaire au roi de Prusse, 27 mai 1737. — Voir aussi la Lettre du roi de Prusse à Voltaire, du 6 juillet de la même année.

³ *Disc. de récept. à l'Acad. franç.*

⁴ *Mélang. litt.*, Observations, etc.

⁵ Lettre au comte d'Argental, 24 nov. 1770.

⁶ Lettre au même, 26 sept. 1770.

infecte tous les livres nouveaux. C'est un jargon que je n'entends plus ni en prose ni en vers. On parle mieux actuellement le *français* ou *françois* à Moscou qu'à Paris. Nous sommes comme la république romaine, qui donnait des lois au dehors quand elle était déchirée au dedans ¹. »

Le goût lui paraissait si profondément altéré qu'il ne croyait pas à la possibilité de le rétablir. Il écrivait à La Harpe :

« Mon cher enfant, n'espérez pas rétablir le bon goût. Nous sommes en tout sens dans le temps de la plus horrible décadence. Cependant soyez sûr qu'il viendra un temps où tout ce qui est écrit dans le style du siècle de Louis XIV surnagera, et où tous les autres écrits goths et vandales resteront plongés dans le fleuve de l'oubli ². »

Le mal est si grand à ses yeux que lui, le chaud défenseur de la liberté de penser et d'écrire, volontiers il invoquerait la répression.

« Nous avons besoin autrefois, dit-il, qu'on encourageât la littérature, et aujourd'hui il faut avouer que nous avons besoin qu'on la réprime ³. »

Il n'a pas assez de paroles de mépris pour *la décadence en toutes choses qui fait le caractère de son siècle* ⁴. Il l'appelle « notre pauvre siècle ⁵; » « le petit siècle qui a succédé au plus grand des siècles ⁶. » Il s'écrie : « Que le milieu du dix-huitième siècle est sot et petit ⁷! » « Ah! quel siècle! quel siècle ⁸! » « Est-il possible qu'on soit tombé si vite du siècle de Louis XIV dans le siècle des Ostrogoths ⁹? » Il dit à son disciple le plus fidèle, en le flattant beaucoup au delà de son mérite : « Il n'y a que vous qui empêchez que ce siècle ne soit la chiasse du genre humain ¹⁰. » Enfin il ne voit dans les écrivains les plus distingués de l'époque, que « pauvres écoliers du siècle de Louis XIV, ... infatigables auteurs de pièces médiocres, grands compositeurs de rien, pesant gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. »

« Je prouverais bien, dit-il ailleurs, que les choses passables de ce temps-ci sont toutes puisées dans les bons écrits du siècle de Louis XIV. Nos mauvais livres sont moins mauvais que les mauvais que l'on faisait du temps de Boileau, de Racine et de Molière, parce que, dans ces plats ouvrages d'aujourd'hui, il y a toujours quelques morceaux tirés visiblement des auteurs du règne du bon goût. Nous ressemblons à des voleurs qui changent et qui ornent ridiculement les habits

¹ Lettre à l'abbé d'Olivet, 29 janv. 1768.

² Lettre du 23 avril 1770.

³ Lettre au duc de Richelieu, 13 juillet 1772.

⁴ Lettre à Thibouville, 15 mars 1769.

⁵ Lettre au duc de Richelieu, 1^{er} nov. 1770.

⁶ Lettre à madame la marquise du Deffand, 7 déc. 1768.

⁷ Lettre à la comtesse de Lutzelb., 23 janv. 1754.

⁸ Lettre à d'Alembert, 2 sept. 1758.

⁹ Lettre au marquis de Ximenès, 13 févr. 1755.

¹⁰ Lettre à d'Alembert, 12 déc. 1768.

qu'ils ont dérobés, de peur qu'on ne les reconnaisse. A cette friponnerie s'est jointe la rage de la dissertation et celle du paradoxe. Le tout compose une impertinence qui est d'un ennui mortel ¹. »

L'homme du dix-huitième siècle qui sut le mieux apprécier la langue des chefs-d'œuvre fut aussi celui qui sut le mieux reconnaître la décadence littéraire du siècle qu'on a pu appeler le siècle de Voltaire, parce que ce philosophe en fut l'oracle. Mais il ne fut pas le seul à confesser qu'il y eut à cette époque plus de bel esprit et moins de génie.

Les encyclopédistes eux-mêmes avouaient qu'*en général les ouvrages d'esprit du dix-huitième siècle étaient inférieurs à ceux du siècle précédent*. « A présent l'Europe ne produit rien, disait de son côté Frédéric; il semble qu'elle se repose, après avoir fourni de si abondantes moissons les siècles passés ². »

Il demeure donc bien établi que si l'ère de Voltaire produisit un petit nombre d'écrivains hors ligne, et quantité d'auteurs qui eurent un certain talent de style, dans tout le cours du dix-huitième siècle le goût ne cessa d'aller en décadence. Rien d'aussi rebutant que la langue fléchissante et éternée, ou le style déclamatoire de la fin du dix-huitième siècle. Et certes ce n'est pas sans un fond d'incontestable vérité que Paul-Louis Courier a pu dire :

« Gardez-vous bien de croire que quelqu'un ait écrit en français depuis le siècle de Louis XIV ; la moindre femmelette de ce temps-là vaut mieux pour le langage que les Jean-Jacques, Diderot, d'Alembert, contemporains et postérieurs ; ceux-ci sont tous ânes bâtés, *sous le rapport* de la langue, pour user d'une de leurs phrases ; vous ne devez pas seulement savoir qu'ils aient existé ³. »

Outre les défauts qui viennent d'être indiqués, un caractère commun à toute l'époque, c'est le manque d'âme et de chaleur véritable. A l'exception de Jean-Jacques Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, tous les prosateurs du siècle de la philosophie sont froids et secs. Ils raisonnent, ils dissertent, ils ne sentent point. Le dix-huitième siècle, on l'a dit bien des fois, c'est la guerre des idées contre le sentiment, c'est une sorte d'émulation pour ôter à l'âme ses plus belles cordes, ses ressorts les plus puissants. Et cependant on ne fit jamais tant d'usage et tant d'abus des mots de sentiment et de sensibilité. Deux autres mots furent alors fort à la mode, les mots de patriotisme et de philanthropie. Être patriote, être

¹ Lettre à madame du Deffand, 6 sept. 1769.

² Lettre du roi de Prusse à Voltaire, 12 février 1775. — Nous noterons que Frédéric, suivant une coutume habituelle à ce littérateur d'imitation, renvoie ici à Voltaire ses propres pensées et ses propres expressions. L'oracle des philosophes avait écrit longtemps auparavant à son royal correspondant : « Nos belles-lettres commencent à bien dégénérer, soit qu'elles manquent d'encouragement, soit que les Français, après avoir trouvé le bien dans le siècle de *Louis XIV*, aient aujourd'hui le malheur de chercher le mieux ; soit qu'en tout pays la nature se repose après de grands efforts, comme les terres après une moisson abondante. » (Lettre de Voltaire au roi de Prusse, 27 mai 1737.)

³ Lettre à M. Boissonnade, 23 mars 1812.

philanthrope, ce fut une nouvelle espèce de charlatanisme inventée par le dix-huitième siècle. Le siècle qui créa ou détermina à des sens nouveaux les mots d'*humanité*, de *philanthropie*, de *bienfaisance*, se terminera en épouvantant le monde par le spectacle d'une barbarie inouïe dans les fastes de l'univers.

Avant d'entrer dans les détails que nous devons donner sur chaque auteur particulier, examinons très-rapidement ce que produisit le dix-huitième siècle dans les principales branches de la littérature, de l'éloquence et des sciences; branches multiples qui furent souvent cultivées par le même homme. Car alors tout se croise et s'entremêle; les écrivains de cette époque active et ambitieuse embrassent presque tous des genres nombreux et divers. Leur prétention ou leur manie est de tout savoir en gros, de tout enseigner superficiellement. Ils semblent vouloir suivre la maxime du *Catius* de la satire d'Horace :

Nequaquam satis in re unâ consumere curam¹.

Le genre d'éloquence qui avait le plus illustré le dix-septième siècle est à peu près nul au dix-huitième. Le P. Ségaud, le P. Nepveu, le P. Élisée Coppel, l'abbé Lenfant, l'abbé Poule, l'évêque de Senes Beauvais, tels sont les successeurs, non méprisables assurément, mais inférieurs, des Bossuet, des Bourdaloue, des Fléchier, des Massillon.

L'éloquence du barreau fut médiocre au dix-huitième siècle, comme celle de la chaire. Nous signalerons quelques talents remarquables; mais rien n'est aussi pitoyable que le style frivole et enflé du vulgaire des parleurs qui succédèrent aux d'Aguesseau et aux Cochin.

L'éloquence se relèvera, dans la tribune politique, à l'époque de la révolution. « L'éloquence est compagne de la paix et du loisir, » a dit l'orateur Cicéron. *Pacis est comes, otiiq; socia eloquentia*². Cependant, du milieu de nos agitations civiles les plus troublées, surgiront les seuls orateurs politiques que la France puisse, au moins pour des parties transcendantes, opposer aux Démosthène et aux Cicéron.

L'histoire perd sa vivacité, sa chaleur et sa naïveté. Elle raconte, elle ne peint plus; elle explique, elle démontre, elle déclame, elle généralise, elle systématise; enfin elle cesse d'être narrative et descriptive pour devenir philosophique et polémique.

Par suite de cette tendance à dissenter, — ce qui ne nécessite pas une science profonde, — l'étude des sources est généralement abandonnée, l'érudition est décréditée; on n'a plus que du dédain pour les fouilleurs de textes. La grande érudition s'est réfugiée dans les monastères avec les Félibien, les Lebenf, les dom Bouquet. L'érudition nouvelle est représentée par Fréret, dont toute l'occupation est de chercher dans le passé des arguments contre la religion, la royauté et l'ordre social existant.

On s'occupe alors plus que jamais d'esthétique. Cependant la critique

¹ *Sat.*, II, iv, 48.

² *Brutus*, XII.

littéraire, chez les disciples de Voltaire, est sans originalité et sans élévation. Élèves de la renaissance, et enthousiastes de l'antiquité, plus encore que ne l'avait été le dix-septième siècle, ils ne verront rien de beau, rien de bon que dans Athènes et dans Rome; leur admiration des chefs-d'œuvre de la littérature grecque et romaine sera pour eux le prétexte à de perpétuelles déclamations contre le moyen âge, où ils n'apercevront que le règne de la scolastique, contre ces « siècles ténébreux qui, dénués d'observations et de faits, se créaient un objet imaginaire de spéculations et de disputes ¹. »

La polémique, sous la plume de Voltaire, de Jean-Jacques et de quelques autres, produira des écrits d'une verve étincelante; et ce sera le genre le plus cultivé. La littérature de cette époque sera essentiellement militante. On n'aimera plus, on ne cultivera plus les belles-lettres pour elles-mêmes; elles ne seront plus un but, mais un moyen.

L'analyse, appliquée à tous les ordres de connaissances, y fit faire des progrès rapides; mais on eut le tort de trop abandonner la synthèse : le dix-septième siècle en avait abusé, le dix-huitième n'en usa pas assez.

Les sciences qui recueillent des faits pour en expliquer la cause et pour en étendre les applications, les sciences naturelles et mathématiques prendront une nouvelle forme et progresseront sans interruption. Le dix-huitième siècle verra un nombre respectable de savants, et de savants généralement littérateurs, possédant au moins quelques-unes des connaissances subsidiaires nécessaires pour donner plus de poids et d'ornement à la science spéciale dans laquelle ils excelleront : Bernouilli, d'Alembert, Maupertuis, Clairaut, Lagrange, Daubenton, Jussieu, Fourcroy, Lavoisier, Burnet, Lalande, Buffon, Laplace, Vicq d'Azyr, Cuvier, Lacépède, etc. Tous ces savants divers, hommes d'un siècle d'application plus que de théorie, ont eu le mérite de mettre la science en contact avec la société, et de la faire servir à des résultats pratiques. Malheureusement le plus grand nombre des esprits se préoccupèrent trop exclusivement de l'application et du résultat matériel : le dix-huitième siècle, en se laissant emporter à ces préoccupations inférieures, préparera le divorce à peu près accompli de nos jours entre les sciences positives et les nobles spéculations.

Par un effet de la même tendance, tous les esprits se tournèrent vers la politique; tous, à la suite de Montesquieu, raisonnèrent sur les lois, et formèrent des plans de réforme sociale.

« Depuis, dit un contemporain, qu'un homme s'est fait une réputation immortelle pour avoir remonté jusqu'aux sources des lois, pour en avoir démêlé les rapports et développé l'esprit, presque tous nos écrivains s'érigent en législateurs et détournent effrontément le respect qui est dû à la sainteté des lois, pour en revêtir leurs délires et leurs extravagances; et ces hommes se disent conduits par l'amour de la vérité ². »

Les lieux communs les plus vieillis étaient donnés et reçus comme des

¹ D'Alembert, *Encyclopédie*, art. ÉLÉMENTS DES SCIENCES.

² L'abbé Arnaud, *Œuv.*, t. I, p. 33.

maximes sublimes. « Il n'est aucune absurdité qui n'ait eu pour patron quelque philosophe, » a dit Cicéron. Pour prouver la vérité de ce jugement, il suffirait de lire tant de systèmes de réforme politique et sociale que le dix-huitième siècle accueillit avec faveur, et quelquefois avec enthousiasme. Les plus raisonnables ont un grave tort, c'est d'être trop exclusifs. « Les systèmes sont vrais dans ce qu'ils affirment, faux dans ce qu'ils nient, » avait dit avec profondeur le grand Leibnitz. Et cependant ces conceptions médiocres et fausses devaient avoir une grande portée sociale, et influencer plus activement que des œuvres de génie sur les destinées des générations successives. Les doctrines alors devenaient des événements.

La seconde moitié du dix-huitième siècle vit éclore et se développer une nouvelle école d'écrivains politiques, les économistes, qui reconnurent pour chef le médecin Quesnay. Pénétrer les secrets de la nature et du mouvement des richesses, éclaircir la notion du juste et de l'injuste, déterminer les droits naturels et imprescriptibles de l'homme, montrer que la morale ne doit pas seulement régir les rapports privés, mais encore ceux de l'État avec ses membres, et ceux de peuple à peuple, enfin fixer le droit civil, public et international, telle fut leur ambition. Ils aperçurent de grandes lois, ils préparèrent de sages réformes, d'utiles améliorations; leur tort fut de confondre l'absolu et le relatif, le nécessaire et le meilleur, l'évident et le probable; leur témérité de prétendre réaliser une fois pour toutes le *gouvernement de la nature*, les *lois nécessaires*, l'*évidence*. Ce sont les ancêtres des doctrinaires.

Le dix-huitième siècle devait offrir le spectacle de toutes les disparates les plus choquantes. Jamais on ne vit tant de prétention dans les idées, des vues si ambitieuses, et tout à la fois un si grand nombre d'écrits futiles.

« Le mérite d'être amusant, dit un écrivain du temps, est non-seulement aujourd'hui le grand mérite des hommes, mais encore celui des ouvrages qui ont cours parmi ce qu'on appelle le monde poli. Nos auteurs n'oseraient presque avouer qu'ils se proposent d'être utiles, et se croient obligés de faire sérieusement des excuses au public, lorsqu'ils travaillent à l'instruire ¹. »

La légèreté se glissa partout et gâta tout. Montesquieu disait, en parlant du talent de plaire aux femmes par des conversations futiles :

« Ce badinage, naturellement fait pour les toilettes, semble être parvenu à former le caractère général de la nation : on badine au conseil, on badine à la tête d'une armée, on badine avec un ambassadeur ². »

Littérature et philosophie, sciences et arts, histoire et politique, poursuivent un même but, faire de la raison l'arbitre et le guide suprême de

¹ Du Resnel, *Ess. sur l'homme*, Disc. prél.

² *Lett. persanes*, lett. LXIII.

l'opinion publique, obéissent à une même inspiration, l'esprit antireligieux.

Un bruit sourd d'impiété s'était fait entendre dans les dernières années du siècle de Louis XIV, alors que se formait, dans la société de Ninon de Lenclos, une école de philosophes esprits forts, qui prirent le nom d'épicuriens, et qui professaient la morale d'Aristippe. Tout le dix-huitième siècle retentit d'un cri de guerre contre le Dieu de la révélation, et contre cette religion chrétienne qui fut seule capable de découvrir Dieu à l'homme, et de régler les devoirs de l'homme envers Dieu comme envers lui-même et envers ses semblables.

La philosophie prétendit, après avoir soustrait les hommes à l'empire des préjugés, remplacer le christianisme dans la grande tâche de satisfaire les besoins de l'être intellectuel et moral. Semblant avoir oublié ou n'avoir jamais su quel admirable développement toutes les grandes institutions domestiques, politiques et sociales avaient pris sous l'empire de l'Église, elle représenta continuellement la religion comme embarrassant la marche de l'humanité. Elle opposa constamment et perfidement la morale à la religion, la raison au devoir, et crut nécessaire de séculariser la morale. Un beau jour, l'Académie française croira faire un grand coup en mettant au concours un *Catéchisme de morale*, comme si la morale du catéchisme de l'Église et celle de l'Évangile ne suffisait plus aux besoins de la société.

Le principal objet que se proposèrent les philosophes du dix-huitième siècle, fut de battre en brèche toutes les religions révélées. A leurs yeux à tous comme à ceux de Diderot, *toutes les religions du monde n'étaient que des sectes de la religion naturelle*. Toutes avaient corrompu la religion naturelle au lieu de la perfectionner, et tous les fondateurs de religions, Jésus-Christ comme Moïse, Zoroastre ou Confutzi, étaient des imposteurs ou des fous.

On n'osa pas d'abord proférer ouvertement de si audacieux blasphèmes. On ouvrit l'attaque avec des ménagements. On se servit envers la religion de paroles respectueuses, comme d'un voile convenu qui couvrait, sans les cacher, les idées et les sentiments les plus hostiles. Les novateurs s'étaient fait pour ainsi dire une langue cabalistique, dont les initiés avaient le secret. Leur style était « devenu une espèce de *chiffre* qui présentait un sens à l'autorité avec laquelle on ne voulait pas se compromettre, et un autre sens aux disciples qu'on voulait *éclairer* ¹. » Parmi les philosophes, lieutenants et disciples de Voltaire, le grand patriarce de l'incrédulité, il y avait des nuances plus ou moins colorées d'opinions; mais tous rêvaient une société en dehors du catholicisme et même du christianisme, disons plus, en dehors de toute religion; et leur dessein perçait très-clairement, même à travers tous les déguisements et tous les artifices de langage. Dans la seconde moitié du siècle, l'athéisme tiendra école ouverte chez le baron d'Holbach, où Voltaire se verra accusé de faiblesse, et presque de superstition.

¹ Bonald, *Mélang.*, t. II, p. 201, édit. 1819.

On vit la foi du doute imposée avec une sorte de tyrannie, et le prosélytisme de l'impénétrabilité devenir d'autant plus entreprenant qu'il n'était arrêté par aucun obstacle sérieux. Si trop d'ecclésiastiques, infectés par l'air du siècle, tombèrent dans une lâche apathie pour la vérité comme pour la vertu, et se laissèrent gagner au scepticisme qu'ils avaient mission d'étouffer; si, dès le milieu du siècle, on vit un abbé de Prades, dans une thèse soutenue en pleine Sorbonne, attaquer la révélation de Moïse et la divinité du Christ, il ne manqua pas, il faut le reconnaître, de dignes prêtres qui luttèrent courageusement contre le flot montant de l'incrédulité; mais nul des écrivains catholiques au dix-huitième siècle n'eut assez de force de génie pour dominer de haut la voix des philosophes incrédules; nul ne sut venger avec éclat la religion outragée. Les livres écrits à cette époque pour la défense du catholicisme furent presque tous médiocres; et l'on n'entendit plus dans la chaire aucun grand orateur. L'éloquence chrétienne, après avoir été à son période en France, durant la seconde moitié du dix-septième siècle, déclina tristement dès les commencements du dix-huitième, et n'eut pas, durant toute l'époque, un seul moment brillant. Ce ne fut pas seulement une éclipse, ce fut une déplorable altération. A un moment où la religion était attaquée dans ses bases, on vit les prédicateurs fuir tout ce qui se rapprochait du dogme et des principes positifs du christianisme, dédaigner la simplicité persuasive des premiers propagateurs de la foi, enfin transmettre à la chaire le genre académique.

Pendant que les ministres de la religion la défendaient si faiblement, l'autorité civile la trahissait, se faisait complice de ses ennemis, ou était impuissante à les réprimer.

De temps en temps on exécutait quelques razzias sur les philosophes. C'est ainsi qu'on lit dans les *Mémoires* du marquis d'Argenson, à la date du mois d'août 1749 :

« On a arrêté ces jours-ci quantité d'abbés, de savants, de beaux esprits, et on les a menés à la Bastille, comme le sieur *Diderot*, quelques professeurs de l'Université, docteurs de Sorbonne, etc. ¹ »

Ces prisonniers devenaient aussitôt des personnages célèbres, des apôtres, des martyrs de la vérité et de l'humanité. La répression ne servit ainsi qu'à augmenter le prestige de l'erreur.

Les ouvrages étaient soumis à la censure, et il était interdit d'imprimer ou de vendre aucun livre sans autorisation. Les auteurs firent imprimer à l'étranger leurs écrits, et la contrebande les rapporta par milliers dans le royaume, où la prohibition encouragea la fraude des libraires. Les documents les plus certains nous apprennent que tout grand seigneur avait son libraire affidé à la piste de ces œuvres clandestines, apportées souvent, à Paris et à Versailles, dans des carrosses respectés que les commis de barrières n'auraient osé ouvrir. En outre, la capitale était remplie de petites presses portatives, pouvant se cacher dans une armoire, et

¹ D'Argenson, *Mém.*, Bibl. elzév., t. III, p. 276.

sur l'existence desquelles la police fermait les yeux. L'impossibilité de saisir tous les livres défendus amena une tolérance forcée. M. d'Argenson, M. Chauvelin, M. de Malesherbes, accordèrent des *permissions tacites* qui équivalurent à l'approbation refusée, et qui s'étaient tellement multipliées, dès la première moitié du dix-huitième siècle, que le lieutenant de police confessait qu'il eût fallu proscrire les trois quarts de la librairie existante, si l'on eût voulu la restreindre aux seuls livres revêtus de permission imprimée.

« Souvent, dit M. de Malesherbes, on sentait la nécessité de tolérer un livre, et cependant on ne voulait pas avouer qu'on le tolérait. Ainsi, on ne voulait donner aucune permission expresse. Par exemple, c'est ce qui arrivait lorsqu'il avait été fait en pays étranger une édition de quelques livres qui déplaisaient au clergé, et par conséquent à un cardinal-ministre, et que cette édition s'était répandue en France, malgré les obstacles qu'on y avait opposés. Dans ce cas et dans beaucoup d'autres on prenait le parti de dire au libraire qu'il pouvait entreprendre son édition, mais secrètement; que la police ferait semblant de l'ignorer, et ne le ferait pas saisir; et comme on ne pouvait pas prévoir jusqu'à quel point le clergé et la justice s'en fâcheraient, on lui recommandait de se tenir toujours prêt à faire disparaître son édition dans le moment qu'on l'en avertirait; et on lui promettait de lui faire parvenir cet avis avant qu'il ne fût fait des recherches chez lui. »

Les magistrats requéraient la lacération et le brûlement d'un livre dangereux, et ils s'empressaient de le mettre dans leur bibliothèque et de le lire :

« On allume un fagot en présence de quelques polissons oisifs qui se trouvent là par hasard, raconte l'auteur du *Tableau de Paris*; le greffier substitue une vieille Bible vermoulue au livre condamné; le bourreau brûle le saint volume poudreux, et le greffier place l'ouvrage anathématisé et recherché dans sa bibliothèque ¹. »

La répression des mauvais livres était plus sévère dans les provinces que dans la capitale, à en juger seulement par ces plaintes de Voltaire :

« Vous ne savez pas, vous autres Parisiens, combien de mitres, de robes, de bonnets carrés, se sont ligués dans les provinces contre le sens commun ². »

Mais, dans les provinces comme à Paris, le public recherchait si avidement les livres interdits et brûlés, qu'un des écrivains les plus impies du dix-huitième siècle pouvait dire, dans un écrit athée sur l'Espagne :

« Ici, pour peu qu'un ouvrage soit un peu gai, on le brûle tout de suite; s'il y paraît, le mien sûrement y sera réduit en cendres. Tant mieux, tant mieux, mille fois tant mieux; cela porte bonheur. Salut aux ouvrages qu'on brûle; le public aime les ouvrages brûlés ³. »

¹ Mercier, *Tableau de Paris*, ch. CCCXLIV.

² Lettre à d'Alembert, 4 juin 1769.

³ Le marquis de Langle, *Voyage en Espagne*, t. II, p. 13.

Une philosophie irréligieuse devait nécessairement être sensualiste. Les théories spiritualistes furent rejetées avec mépris; Descartes et Malebranche furent abandonnés pour Locke et Newton, et bientôt ces philosophes, qui s'étaient juré à eux-mêmes de regarder toujours à terre¹, renouvelèrent sans pudeur l'école d'Épicure et de Lucrèce, et ne craignirent pas d'ériger le matérialisme en principe. Ils prononcèrent « que le je ne sais quoi qu'on nomme *Matière* peut aussi bien penser que le je ne sais quoi qu'on appelle *Esprit* ². » En opposition au christianisme qui prescrit la mortification de la chair et la lutte contre les inclinations désordonnées, ils demandèrent avec emphase la réintégration de la nature dans tous ses droits. Tout ce qui est au-dessus de la nature fut pour eux contre nature. On alla oubliant chaque jour davantage que le plus grand bonheur et le plus grand honneur de l'homme est de se vaincre soi-même. Au rapport de J.-J. Rousseau, « le sommaire de la morale de Grimm consistait en un seul article; savoir que l'unique devoir de l'homme est de suivre en tout le penchant de son cœur ³. » C'était la morale de tous les philosophes de l'époque, aussi bien que celle du baron allemand. Se satisfaire, par conséquent se plonger dans toutes les joies, tel paraissait être le principal objet de la vie.

Le patriarche et l'oracle des esprits forts écrivait à un de ses disciples : « Braves jeunes gens, cultivez les beaux-arts, et gorgez-vous de plaisirs ⁴. » Toute la génération contemporaine entendit et suivit avec émulation ce conseil du vieil épicurien, et les pères le répétèrent eux-mêmes à leurs enfants. Sénac de Meilhan, dans son roman de l'*Émigré* (1797), fera dire à un père de famille : « Il est bon d'exercer son esprit pour se procurer des plaisirs à tout âge; il est bon de se former des plaisirs intellectuels, qui servent d'entr'acte aux plaisirs des sens, qui sont les seuls réels.

« A mesure qu'on vieillit, il faut se concentrer davantage dans soi-même, se réduire au bonheur sensuel. »

Tel est uniformément l'enseignement de tant de livres immoraux qui pullulèrent à cette époque, depuis les *Lettres persanes* et la *Nouvelle Héloïse* jusqu'aux *Aventures du chevalier de Faublas*, aux *Liaisons dangereuses*, et aux productions innombrables de l'impur de Sades. Certes, le sensualisme débordait dans les écrits dits gaulois d'un grand nombre de nos écrivains des quinzième et seizième siècles. Les auteurs de vieilles farces ou de pièces grivoises, les conteurs tels que Bonaventure Despériers, Marguerite d'Angoulême, Henri Estienne, Béroalde, Noël Du Fail, Cholières, Bouchet, avaient, quelquefois avec des prétentions moralisatrices, étalé une licence grossière et un cynisme brutal. L'immoralité raffinée du dix-huitième siècle fut incomparablement plus dangereuse et plus perverse. Les *Serées* ou les *Après-dînées* sont assurément des lectures

¹ *Oculos suos statuerunt declinare in terram* (Ps. xvi, v. 2).

² Lettre de Voltaire à d'Alembert, juillet 1757.

³ *Les Confessions*, part. II, liv. IX.

⁴ Lettre de Voltaire à M. Chabanon, 1^{er} mars 1768.

innocentes au prix des *Bijoux indiscrets* ou du *Sopha* : nous ne nommons pas ce que le dix-huitième siècle enfanta de pis. Dans tant d'autres productions d'un matérialisme ordurier, non-seulement on rencontre tout ce qui peut passer de fantaisies érotiques dans l'esprit de licencieux sans âme et sans énergie; mais on y respire un poison destructeur de tout sentiment moral et de tout principe élevé.

Et à tous ces livres impies et immoraux, nul contre-poison efficace n'était opposé. A peine s'il se publiait quelques rares ouvrages capables d'exercer sur les esprits et sur les cœurs une influence préservative et rassainissante.

Quand on eut brisé le frein d'une religion positive et impérative, quand on eut démantelé tous les remparts de l'ancienne morale, basée sur la croyance à la chute originelle, et sur l'obligation de résister aux penchants de la nature corrompue, alors on vit dans la société française une effrayante recrudescence de dépravation. Les mœurs des *roués* de la régence furent imitées par tout ce qui se piquait d'indépendance d'esprit. Le mal fut bientôt sans remède; car les femmes elles-mêmes mirent un déplorable empressement à saisir dans les principes de la philosophie nouvelle tout ce qui pouvait favoriser leurs passions et justifier leurs scandales. Leur tempérament devint leur seul guide. Elles prirent, suivant le conseil de Voltaire, l'habitude de « se lever en disant : Que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la santé et de l'amusement ¹? » L'amour ne fut plus regardé comme un sentiment, mais uniquement comme un plaisir. Le mot même d'amour n'exprima plus l'idée d'une passion, il ne servit plus qu'à désigner une intrigue. Aimer sa maîtresse aurait paru presque aussi ridicule que d'aimer sa femme. Plus de mobile de quelque dignité; plus une illusion du cœur; les appétits des sens et la vanité, rien autre.

Un poéaste érotique du temps disait à un épicurien comme lui, après avoir ri de l'amour idéal :

« Un autre amour est ton partage :
C'est cet amour vif et mutin,
Quelquefois un peu libertin,
Fils du plaisir et de l'orgie,
Qui, projetant d'un air malin
Mille charmantes perfidies,
Dans un asile clandestin,
Au sortir d'un repas badin,
Éteint lui-même les bougies ². »

Voilà l'amour, et voilà la poésie du dix-huitième siècle!

La plus grande occupation des hommes soigneux de suivre le bon air et le bel usage était d'augmenter authentiquement la liste de leurs mai-

¹ Lettre de Voltaire à madame du Deffand, 1761, dans la *Correspondance inédite de madame du Deffand*. Paris, 1809, t. II, p. 284.

² Saint-Péray, *Épître à M. le chev. de B****.

tresses, et celle des femmes de s'enlever leurs amants avec publicité. Car le vice régnait trop universellement pour qu'on ne s'en fit pas gloire. « Il n'y a plus que quelques bourgeoises qui se révoltent contre la débauche¹, » dit quelque part Lesagè. C'est là qu'en vint la société française devenue philosophe. Il est impossible de peindre les mœurs de ces grandes dames qui se faisaient honneur d'être de la *bonne doctrine*; impossible également de décrire les habitudes de leurs adorateurs.

Les écrits du temps sont remplis de détails sur les débordements de cette époque pourrie. Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire ici ce qu'ils offrent de comparable aux peintures de Pétrone dans le Festin de Trimalcion, ou aux récits de Suétone dans les Vies des Césars, nous nous bornerons à citer le portrait que Marmontel, auteur relativement très-réservé, a fait des mœurs du fermier général M. Le Riche de La Popelinière, célèbre par « la munificence royale avec laquelle il encourageait les artistes et les gens de lettres², » homme de lettres lui-même, et auteur d'un roman et de plusieurs comédies.

« Un défaut bien plus déplorable que cette vanité de richesse et de faste, c'était en lui une soif de Tantale pour un genre de volupté dont il ne pouvait plus ou presque plus jouir. Le financier de La Fontaine se plaignait qu'*au marché l'on ne vendit pas le dormir comme le manger et le boire*. Pour celui-ci, ce n'était pas le dormir qu'il aurait voulu payer au poids de l'or.

« Les plaisirs le sollicitaient ; mais en contraste avec la fortune qui les lui amenait en foule, la nature lui en prescrivait une abstinence humiliante, et cette alternative de tentations continuelles et de continuelles privations, était un supplice pour lui. Le malheureux ne pouvait se persuader que la cause en fût en lui-même. Il ne manquait jamais d'en accuser l'objet présent, et toutes les fois qu'un objet nouveau lui semblait avoir plus d'attrait, on le voyait galant, enjoué, comme épanoui par ce doux rayon d'espérance. C'était alors qu'il était aimable. Il faisait des contes joyeux, il chantait des chansons qu'il avait composées, et d'un style tantôt plus libre, tantôt plus délicat, selon l'objet qui l'animait. Mais autant il avait été vif et charmé le soir, autant le lendemain il était triste et mécontent³. »

Les *Œuvres posthumes* de Rulhières exposent avec cynisme ces mœurs bestiales, dans le tableau des intrigues croisées du duc de Richelieu.

On connaît l'ignominie de ces *petites maisons*, mises à la mode par l'héritier du nom du cardinal-roi, de « ces lieux destinés d'abord à cacher une intrigue, et faits depuis pour les rendre éclatantes, ou faire croire qu'on en avait⁴. »

On ne trouva plus de voluptés sans scandales; les plus grands seigneurs se ravalèrent jusqu'à l'orgie populacière, et se firent coureurs de lupanars. Le duc de Choiseul, après avoir raconté les sales débauches du général qui commandait et fut honteusement battu à Rosbach, ajoute :

¹ *Gil Blas*, liv. III, chap. v.

² Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, 17 juin 1762, t. I, p. 22.

³ Marmontel, *Mém.*, liv. IV, p. 315.

⁴ Rulhières, *Œuvr. post.*, 1792, p. 184.

« Le gros des courtisans faisait comme M. de Soubise, et bientôt il devint de bon ton, parmi ces messieurs, d'aller faire du tapage dans les mauvais lieux, et de se livrer aux plaisirs les plus ignobles. Leur dépravation alla jusqu'à se vanter de leurs orgies comme d'exploits dignes d'être imités ¹. »

C'est principalement à Paris et à Versailles que l'extinction de la foi religieuse, base de la moralité nationale, avait produit un dévergondage tel qu'on n'en avait pas vu d'exemple depuis les infamies païennes de la décadence de Rome. Cependant les petites villes mêmes ne furent pas exemptes de la contagion. Bientôt la corruption de la cour s'établit comme politesse dans les provinces, et à peine s'il resta un seul refuge à la vertu.

Le marquis d'Argenson, comparant la corruption de Venise à celle de la France, écrivait :

« *Misson* dit qu'on en est venu, à Venise, à ne plus aucunement considérer tout péché d'impureté comme faute qui intéresse la religion en elle-même. Pour les suites de ces fautes, les violences, l'injustice, l'homicide des autres et de soi-même, cela est toujours dans la catégorie des péchés et des crimes, mais non ce qui y donne lieu en fait d'irrégularités contre le mariage, la chasteté, la virginité. Je dis que nous en venons ici au même point, et que nous y sommes venus. La volupté est chez nous anoblie et divinisée comme chez les païens ; les petites maisons, les ménages sans prêtres, l'éloignement du sacrement à cause des attaches constantes, l'adultère volontaire et qui ne fait aucun mal au mari, le concubinage sans ruine, l'inceste, sauf le premier degré (et encore le tolère-t-on en se taisant), sont ordinaires et ne se font pas regarder avec horreur ². »

Non, ce ravalement de corruption ne révoltait presque personne. On s'était si bien habitué à la débauche, qu'on en raisonnait comme de la chose du monde la plus naturelle, et qu'on s'occupait beaucoup moins de l'arrêter que d'en faire goûter les délices au plus grand nombre possible ³.

On avait perdu jusqu'aux vertus morales qui font le sage mondain. Mille bassesses étaient devenues de bon ton, et de vraies turpitudes s'appelaient de fin bel esprit. Les plus considérés n'avaient qu'une menteuse apparence d'honnêteté ; leurs qualités étaient de la nature de celles dont il est parlé dans un passage des *Lettres péruviennes* :

« Leurs vertus, mon cher Aza, n'ont pas plus de réalité que leurs richesses. Leurs meubles, que je croyais d'or, n'en ont que la superficie ; leur véritable substance est de bois : de même ce qu'ils appellent politesse a tous les dehors de la vertu, et cache légèrement leurs défauts : mais avec un peu d'attention on en découvre aussi aisément l'artifice que celui de leurs fausses richesses ⁴. »

Voici ce que produisirent les doctrines, les conseils et les exemples de

¹ *Mém. inédits du duc de Choiseul.*

² D'Argenson, *Mém.*, Bibl. elzév., t. V, p. 240.

³ Les hommes sérieux qui voudront savoir jusqu'à quel ignoble et fol excès furent portés, au dix-huitième siècle, le cynisme et le dévergondage des idées, pourront lire, s'ils n'en sont empêchés par le dégoût, un traité in-8, intitulé : *Pornographe*, etc. : nous ne saurions transcrire le titre entier.

⁴ Madame de Graffigny, *Lett. d'une Péruv.*, XX.

ces hommes qui se déclaraient eux-mêmes les législateurs, les réformateurs, les tuteurs de l'humanité. Cependant ils étaient fiers, ils triomphaient de leur œuvre. Le monde était bien changé ¹ ! Le monde se déniaisait furieusement ² !

« La raison, disaient-ils dans leur orgueil insensé, a fait plus de progrès en vingt années que le fanatisme n'en avait fait en quinze cents ans ³. » Encore quelques années, et le monde allait connaître quelle était la nature de ce progrès.

A les entendre, il semblerait que la raison, les lumières, la dignité humaine ne datent, pour les sociétés modernes, que du dix-huitième siècle. Tous les bienfaits du christianisme étaient comme non venus ; toutes les beautés de sa littérature, de sa peinture, de sa sculpture, de son architecture, de sa musique, de tous ses arts, enfin de sa philosophie, étaient complètement méconnues. « Nous avons croupi depuis Clovis dans la fange, » osait dire Voltaire ⁴. Mais enfin on voyait naître l'aurore d'une plus brillante et plus heureuse époque :

« La révolution s'opère sensiblement dans les esprits, malgré les cris des fanatiques. La lumière vient par cent trous qu'il leur sera impossible de boucher ⁵. »

La raison exilée par le christianisme revenait à la voix de la philosophie :

« Une certaine étrangère nommée la *Raison* a trouvé partout des apôtres depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables ⁶. »

Ces apôtres de la raison professaient le mépris le plus insolent pour tous ceux que cette nouvelle lumière n'éblouissait point, et qui ne se faisaient pas leurs adeptes et leurs séides.

« Avouons la vérité, écrivait Frédéric à Voltaire, les arts et la philosophie ne se répandent que sur le petit nombre ; la grosse masse, le peuple et le vulgaire de la noblesse, reste ce que la nature l'a fait, c'est-à-dire de méchants animaux ⁷. »

Voltaire écrivait de son côté :

« La religion peut encore aiguïser les poignards. Il y a toujours, dans la nation, un peuple qui n'a nul commerce avec les honnêtes gens, un peuple qui n'est pas du siècle, qui est inaccessible aux progrès de la raison, et sur qui l'autorité du fanatisme conserve son empire, comme certaines maladies qui n'attaquent que la plus vile populace ⁸. »

¹ Lettre de Voltaire à M. le prince de Ligne, 3 déc. 1768.

² Lettre de Voltaire à Marmontel, 13 janv. 1768.

³ Lettre de Voltaire au duc de Bouillon, 23 déc. 1767.

⁴ Lettre à M. Servan, 27 sept. 1769.

⁵ Lettre de Voltaire à M. de Bordes, 17 déc. 1768.

⁶ Lettre de Voltaire à M. Trautzschen, 16 mars 1769.

⁷ Lettre du roi de Prusse à Voltaire, 11 avril 1759.

⁸ *Essai sur les mœurs des nations*, ch. xxxvii.

Seuls les philosophes avaient du bon sens et du génie.

« Convenus de s'appeler entre eux, par une distinction audacieuse, la *haute Littérature*, dit Palissot, insensiblement ils avaient accoutumé le public à l'insolence de cette dénomination. Ils avaient, si on ose le dire, trouvé le secret de faire de la réputation une espèce de monopole, et de s'en réserver la distribution exclusive, soit à la faveur d'une ligue que tout Paris a vue se former, soit par leur adresse à se ménager des créatures, non-seulement chez les personnes en place, mais dans les académies, dans les cercles, parmi les censeurs, chez les libraires même, et, pour ne rien laisser échapper d'utile à leurs vues, chez les comédiens ¹. »

Chaque jour vit croître l'importance et les prétentions « de cette confédération étrange de quelques écrivains, qui ne tendaient qu'à la tyrannie, en usurpant les dehors de la tolérance ². »

Plus ils osaient, plus ils étaient applaudis.

L'hommage le plus flatteur que les lettrés du dix-huitième siècle se virent rendre, ce fut l'avidité avec laquelle on dévora leurs écrits. Jamais il n'y avait eu d'exemple d'une pareille et si générale ardeur de lecture, surtout dans les classes élevées.

« Le commerce des pensées, écrivait Voltaire, est devenu prodigieux ; il n'y a point de bonne maison dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui n'ait sa bibliothèque ³. »

Auparavant J. G. Le Franc de Pompignan avait déjà dit dans son *Essai critique sur l'état présent de la république des lettres*, publié pour la première fois en 1740 :

« Jamais peut-être on n'a tant lu dans aucun siècle que dans le nôtre. Sans distinction de sexes, d'âges, de professions et de talents, tous lisent, et ce qui est encore plus étrange, tous croient pouvoir prononcer sur ce qu'ils ont lu. »

La confédération philosophique, désormais sûre de l'impunité, déploya toute son audace de 1750 à 1780. Les ouvrages les plus impies, ceux où l'athéisme était ouvertement professé, furent publiés de 1758 à 1770. Dans cette hideuse période de douze ans, il n'est manœuvre infâme à laquelle les régénérateurs de l'espèce humaine n'aient eu recours pour répandre le poison de leurs doctrines. Une des ruses les plus révoltantes employées par eux fut d'annoncer les ouvrages les plus irréligieux et les plus immoraux comme les productions posthumes de littérateurs obscurs et modestes dont la vie s'était quelquefois passée tout entière dans la piété et dans les bonnes œuvres.

Tout moyen semblait bon à ces fanatiques fauteurs de l'incrédulité religieuse, dont plusieurs s'élevèrent de la haine du christianisme jusqu'à

¹ *Pièces relat. à la Dunciade*, sur la Lettre de La Harpe à Palissot.

² Palissot, *Pièces relatives à la Dunciade*, p. 400.

³ Lettre à l'abbé Morellet, 14 juillet 1769.

la haine contre son divin auteur, qu'ils se prirent à détester personnellement comme on peut détester un ennemi vivant.

Les philosophes antichrétiens réussirent au delà de leurs espérances. Ils tuèrent la foi, sinon dans toute la France, au moins dans sa capitale. « Je ne crois pas, écrivait Madame, mère du Régent, qu'il y ait dans Paris, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les gens du monde, cent personnes qui aient la véritable foi chrétienne, et même qui croient en notre Sauveur; cela me fait frémir¹. » A cette date, c'est-à-dire sous la régence, ce jugement renfermait de l'exagération; il n'eût été que trop vrai appliqué à la seconde moitié du siècle.

Les écrivains s'étaient toujours tenus, à l'égard des grands, dans une dépendance souvent trop adulatrice et quelquefois servile. Louis XIV releva leur condition. Le règne de Louis XV les verra dominer et trôner.

Sous le gouvernement du régent, le prince de Conti, le duc de Vendôme, la duchesse du Maine reçoivent et traitent sur le pied d'égalité les hommes célèbres par leur esprit. Faveur signalée, mais toujours exceptionnelle; le talent, qu'il soit ou non relevé par les qualités morales, est plus que jamais considéré, mais généralement il ne suffit pas encore à sortir celui qui le possède de la dépendance et de l'infériorité. Les gens de lettres, protégés dans la première moitié du dix-huitième siècle, protègent dans la seconde. Ils marchent de pair avec les gentilshommes; les ministres se font leurs agents secrets de propagande; les rois les choisissent pour leurs amis et leurs correspondants; les peuples mettent en eux leur principal espoir. Enfin, les littérateurs et les philosophes deviennent la grande puissance, deviennent les rois de l'Europe. Ils sont l'objet de tous les hommages, et leur faveur est seule recherchée. « On frondait les puissances de Versailles, dit le comte de Ségur, et on faisait sa cour à celles de l'*Encyclopédie*. Nous préférons un mot d'éloge de M. d'Alembert, de Diderot, à la faveur la plus signalée d'un prince². »

Entourés de tant de distinctions, auxquelles ils ajoutent quelquefois, de leur propre autorité, un nom si ce n'est un titre de noblesse; adulés, courtisés par les princes et les rois, les hommes de lettres se complaisent dans leur importance, se prennent pour plus encore qu'on ne les croit, et donnent à chaque instant des preuves étranges et quelquefois bouffonnes de leur vanité.

Saint Jérôme appelait un philosophe « animal de gloire, et vil esclave de la faveur populaire. » *Philosophus, gloriæ animal, et popularis auræ vile mancipium*³. La plupart des écrivains philosophes du dix-huitième siècle n'ont que trop bien mérité cette qualification, non pour quelques actes particuliers, mais pour tout l'ensemble de leur conduite.

Quelques-uns de ces apôtres de la nouvelle société pouvaient bien s'exagérer à eux-mêmes la grandeur de leurs talents, et se croire des génies,

¹ *Mém. de Madame.*

² Ségur, *Mémoires ou Souvenirs*, t. 1, p. 146.

³ Saint Jérôme, *Lettre XCII*, à Julianus.

parce que leurs ouvrages impies ou licencieux étaient défendus et se vendaient sous le manteau. Ils étaient obligés de reconnaître leur misère morale. Mais la conscience de tout ce qui leur manquait du côté des vertus n'était pas capable de rabattre leur prodigieux orgueil. « Malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime, » disait avec une incomparable naïveté J.-J. Rousseau¹. Et telle était l'infatuation de toute la génération lettrée du dix-huitième siècle.

Tous ces philosophes fameux et tous ces petits beaux esprits avaient sujet d'être fiers. Ils avaient préparé, ils avaient accompli une des plus grandes révolutions qui aient changé la face du monde. Ils allaient voir disparaître dans une affreuse bourrasque cette société dont ils avaient juré la ruine et dont les chefs semblaient s'être faits leurs complices et leurs affidés par leur incapacité, par leur faiblesse, et par leurs vices.

La royauté s'était avilie dans la débauche ordurière, et semblait avoir complètement dépouillé le sentiment de l'honneur national². Une grande partie du clergé, dégradée de la dignité des vertus et des talents, semblait encourager le triomphe des ennemis de la religion. La noblesse, au moins la noblesse de cour, était perdue de luxure, de mollesse et souvent d'improbité. Les Bourbon, les Carignan, les Richelieu, les Conti, les d'Aiguillon, avaient donné l'exemple de tous les vices et de toutes les bassesses. Ces Français qu'on avait nommés les Romains de la seconde race étaient transformés en Sybarites. Le génie, sinon le courage militaire s'était lui-même éteint dans cette aristocratie jadis si fière et si belliqueuse. On ne retrouvait plus de héros que chez des plébéiens, Dupleix, Dubuis et Chabert, et nos dernières victoires étaient dues à des bâtards étrangers, Berwick et le duc de Saxe. Vienne 89, et la démocratie pourra remporter un facile triomphe. Des chefs de la noblesse et du clergé abdiqueront eux-mêmes, et sacrifieront leur ordre. On verra deux gentilshommes, le vicomte de Noailles et le vicomte Matthieu de Montmorency, non sans un entrain de générosité, provoquer et demander à grands cris l'abolition de la noblesse; deux prêtres, l'abbé de Montesquiou et l'évêque d'Autun, Talleyrand Périgord, réclamer la suppression des ordres monastiques, la spoliation du clergé et la vente de ses propriétés.

Le mésaccord est grand entre les partis sur le jugement à porter de la révolution française. Dans ce que nous en dirons, nous éviterons les excès

¹ *Lettres de J.-J. Rousseau à M. de Malesherbes*, IV^e lettre.

² En vain un historien trop souvent paradoxal, M. Capetigue, a-t-il voulu justifier l'amant de madame de Pompadour et de la Dubarry, le vaincu de Rosbach et le contemplateur insouciant du partage de la Pologne. Il peut avoir montré que Louis XV fit beaucoup pour les chemins, les promenades et les bâtiments. Il ne changera point le jugement que la postérité a déjà porté sur ce rejeton dégénéré d'une noble race, et l'un des plus coupables auteurs d'une révolution qui coûta la vie à son petit-fils Louis XVI, et amena la destruction brutale de l'ancienne société. Prétendre que la France a été ingrate envers un roi qui a causé sa ruine en dépensant plus de cent millions, et peut-être un milliard, pour l'entretien du Parc-aux-Cerfs, c'est par trop outrager le bon sens et la conscience publique.

du blâme comme ceux de la louange, et nous fournirons aux lecteurs équitables quelques moyens de se former une opinion indépendante et sûre.

La sanglante période ouverte au 10 août 1792 sera nulle à peu près pour la littérature, et médiocre même pour l'éloquence oratoire. Il n'y eut pas un Démosthène ni un Cicéron parmi tous ces hurleurs de patriotisme. Cependant, vers la fin du siècle, de vigoureux talents, tel que le comte Joseph de Maistre, s'annonceront avec éclat. Déjà ont paru et ont commencé de se faire connaître des esprits puissants et novateurs, madame de Staël, Chateaubriand, sans parler du poète André Chénier. Notre langue va produire de nouveaux chefs-d'œuvre, et la France est assurée de garder la suprématie séculaire de sa littérature.

**Les continuateurs de la tradition du dix-septième siècle :
d'Aguesseau, Rollin, Sacy, Lesage, etc.**

Nous devons maintenant aborder l'étude des auteurs les plus marquants de la période que nous venons d'esquisser en quelques traits. Nous glisserons, dans cette première partie, sur les auteurs les plus illustres ou les plus originaux du siècle : Fontenelle, Lesage, Marivaux, Montesquieu, Voltaire, Diderot, Jean-Jacques Rousseau, Buffon, Bernardin de Saint-Pierre, Mirabeau, parce qu'ils seront l'objet, dans la seconde partie, de notices spéciales et développées.

Nous continuerons de faire connaître les auteurs par des faits précis, par des analyses exactes et suffisamment détaillées, par des citations assez amples pour donner une idée juste de la manière et du style de chaque écrivain. Assez d'autres jugent en gros et par aperçu. Nous voulons que nos appréciations portent avec elles leurs preuves, que le lecteur soit réellement initié à la connaissance des ouvrages dont nous l'entretenons, et qu'il puisse contrôler nos jugements.

Nous n'aurons garde de flatter cette littérature qui s'est tant exaltée elle-même, et qui a fait tant de mal, mais nous serons juste envers elle. Nous parlerons avec impartialité des écrivains de tous bords. Notre devise est : *Tros Rutulusve fuit*. C'est une rareté trop grande que des hommes sachant rendre au mérite, où qu'il se trouve et de quelque nature qu'il soit, l'hommage qui lui est dû. A défaut d'autre titre, nous ambitionnons cette louange d'une équité inflexible.

Les derniers représentants de l'école du dix-septième siècle, les écrivains dont la forme littéraire et l'esprit dominant sont encore ceux de l'âge précédent, d'Aguesseau, Rollin, Lesage, appellent les premiers nos regards. Fixons-les d'abord sur cet orateur jurisconsulte, le dernier de nos grands magistrats, et le « premier avocat qui parla avec force et pureté à la fois¹, » et sut, par son éloquence, charmer un roi accoutumé à entendre Bossuet et Bourdaloue²; digne ami de Racine et de Boileau, dans la société desquels il avait été admis dès sa tendre jeunesse; disciple

¹ Voltaire, *le Siècle de Louis XIV*, Catalogue des écrivains.

² Voir la lettre de madame de Maintenon au cardinal de Noailles, 20 janvier 1699. Remarquer aussi ce passage d'une lettre au même, du 17 août 1697 : « Rien n'est plus beau que le discours de M. d'Aguesseau. Le roi l'a pourtant corrigé en plusieurs endroits, et très-bien corrigé. »

illustre et souvent émule des grands écrivains dont il a, dans une de ses meilleures productions, si fort recommandé l'étude; homme enfin qui, présentant l'accord des talents et des vertus, a mérité qu'on oubliât ses faiblesses pour ne se souvenir que de ses nobles qualités.

Henri-François d'Aguesseau (1668-1715), eut le bonheur d'être dirigé, dès ses plus jeunes années, par un père d'un talent rare et d'une éminente vertu. Non content d'étudier à fond et par principes la langue maternelle, il apprit, avec le latin et le grec, l'hébreu et d'autres langues orientales, l'italien, l'espagnol, le portugais et l'anglais : apprendre une langue était pour lui un amusement. Entre les anciens, ses auteurs favoris étaient Horace et Virgile. Parmi nos grands écrivains, il s'attacha de préférence aux deux plus corrects, à Racine et à Boileau.

L'amour des belles-lettres qui, suivant ses propres expressions, fut pour lui une *espèce de débauche de l'esprit*, cet amour dominant auquel il fut fidèle toute sa vie, n'excluait pas chez lui des goûts plus sérieux et plus positifs. Il se livra avec une ardeur qu'on fut obligé de modérer à l'étude des mathématiques. Il les aima toujours. Durant le cours de sa vie publique, il lui arriva souvent, quand il était fatigué des affaires, de prendre un livre de géométrie ou d'algèbre. Il appelait les mathématiques les *avenues naturelles de l'esprit humain*; il leur dut l'ordre lumineux et la gradation exacte qui font un des principaux mérites de ses plaidoyers.

La philosophie mit le couronnement à ses nobles et profondes connaissances. Après avoir étudié la scolastique, d'Aguesseau s'éprit de Descartes, et il conserva toute sa vie une pieuse admiration pour l'auteur du *Discours de la méthode*. Il le caractérisait ainsi, alors que sa réputation commençait à baisser en France :

« Descartes a été également le maître et le modèle de ceux qui l'ont combattu, et l'on dirait que ce soit lui qui ait inventé l'art de faire usage de la raison. Jamais homme, en effet, n'a su former un tissu plus géométrique, et en même temps plus ingénieux et plus persuasif, de pensées, d'images et de preuves; en sorte qu'on trouve en lui le fond des orateurs, joint à celui du géomètre et du philosophe. »

Le cours de ses études philosophiques terminé, d'Aguesseau, d'après les conseils de son père, consacra une année entière à relire les auteurs anciens pour saisir les secrets de leur éloquence. Il atteignit ainsi sa dix-septième année. Alors il aborda, — au commencement avec un peu de réputation, — l'étude de la législation romaine. Il s'aguerrit bientôt contre ses difficultés et ses épines, et, s'élevant au-dessus du droit positif, il chercha dans les lois « ces premiers principes tirés de la nature de l'homme et du bien général de la société, qui rendent la science du droit aussi noble qu'utile¹. » Il approfondit dans un esprit aussi élevé le droit français, le droit ecclésiastique, le droit coutumier, le droit public, et même le droit étranger.

A l'âge de vingt-et-un ans (avril 1690), d'Aguesseau, nommé à la charge

¹ IV^e Instruction de d'Aguesseau à son fils aîné.

d'avocat du roi au Châtelet, put donner une première preuve publique du grand talent qu'il avait su si bien cultiver, en plaidant avec succès pour un de ses amis qui l'en avait prié la veille seulement de l'audience.

Peu de mois après, sur la recommandation de son père, le roi le choisit pour remplir une troisième charge d'avocat général au Parlement, qui venait d'être créée. Il y débuta avec tant d'éclat, que le célèbre président à mortier Denis Talon, après-l'avoir entendu, s'écria : *Je voudrais finir comme ce jeune homme commence.*

Il avait exercé dix ans la place d'avocat général quand, à trente-deux ans, et pendant qu'il goûtait à la campagne les charmes de l'étude et de la vie de famille, Louis XIV, à qui le premier président de Harlay avait fait connaître son mérite, le nomma à la charge de procureur général.

Il était consulté non-seulement par les magistrats, mais par les ministres et par Louis XIV lui-même. Les mémoires qu'il a rédigés sur les différentes affaires au sujet desquelles on lui demandait son avis ont souvent été loués pour l'érudition, pour la pénétration d'esprit et pour la solidité de jugement qui y éclatent.

Aucun des plaidoyers prononcés par d'Aguesseau en qualité d'avocat du roi ne nous a été conservé. Son habitude était d'en écrire seulement le plan. Mais ses réquisitoires et ses harangues de premier avocat général ont été composés, travaillés et retravaillés avec un soin extrême, disons excessif. Un jour il consultait son père sur un discours qu'il avait plusieurs fois remanié et qu'il voulait de nouveau remettre sur le métier. « Le défaut de votre discours est d'être trop beau ; il serait moins beau, si vous le retouchiez encore, » lui répondit son père avec une grande finesse de goût¹. La plupart des plaidoyers de d'Aguesseau auraient gagné à être moins léchés et moins polis.

Nous ne saurions essayer ici de donner une idée de ses nombreux plaidoyers, mémoires et requêtes². A peine pourrions-nous en indiquer le caractère, et signaler quelques-unes des beautés qui lui ont mérité d'être regardé de son temps comme « l'aigle du Parlement³. »

Toutes les pièces oratoires de d'Aguesseau se distinguent par la composition et l'ordonnance. Sa méthode, en général, était de présenter sa proposition principale dès l'entrée de son discours, d'en développer ensuite tous les points en les fortifiant de preuves toujours choisies et toujours solides ; de faire ressortir par des maximes les conséquences des diverses propositions qu'il déroulait et enchaînait avec autant de lucidité que de logique ; enfin, de rappeler avec énergie, en terminant, l'idée capitale qu'il voulait laisser, comme un aiguillon, dans l'âme de ses auditeurs.

¹ *Disc. sur la vie et la mort de son père.*

² On trouvera les détails que nous ne pouvons pas donner dans la solide *Histoire de la vie et des ouvrages du chancelier d'Aguesseau*, par M. A. BOULLÉE, nouvelle édition, 1848.

³ Saint-Simon, *Mém.*, t. I, ch. xxxiii, éd. t. 1829.

Le célèbre Pothier a rendu un bel hommage à la solidité des *Plaidoyers* de d'Aguesseau, quand il a dit, après s'être appuyé des raisonnements de l'illustre chancelier pour résoudre une difficulté relative aux contrats de mariage :

« Les plaidoyers de ce grand magistrat qu'on a donnés au public sont les plus parfaits modèles qu'il y ait jamais eu en ce genre ; les moyens de la cause y sont exposés avec une précision et une clarté admirables ; rien n'y est omis, et il n'y a rien de superflu¹. »

Son érudition variée lui était d'un grand secours dans ses plaidoyers en matière civile ou criminelle. Plusieurs fois il lui arriva, à l'aide d'un vieux terme inconnu ou négligé, de jeter tout à coup la lumière dans les questions les plus obscures, et de fournir aux parties des moyens qu'elles avaient ignorés, et aux juges la décision qu'ils cherchaient.

Pour donner une idée des *Plaidoyers* de d'Aguesseau, nous citerons l'exorde justement admiré de celui qu'il prononça dans la cause entre le prince de Conti et la duchesse de Nemours :

« L'éclat extérieur qui environne cette cause, les grands noms des parties qui attendent en suspens le jugement que vous devez prononcer, et tout ce qui attire aujourd'hui l'attention, les vœux, le concours du public, c'est ce que la sévérité de notre ministère nous ordonne d'oublier en commençant ce discours. Quelque respect que nous ayons pour les parties, nous ne craignons pas de dire d'abord que nous ne devons point envisager ici la personne d'un prince dans lequel nous honorons, avec toute l'Europe, la valeur, la vertu et le sang de nos rois, ni l'héritière des biens de la maison de Longueville, qui semble apporter ici la faveur de ce nom si précieux à la France ; et pour éviter l'écueil également dangereux d'une prévention favorable ou contraire à l'une ou à l'autre des parties, nous ne pouvons les considérer aujourd'hui que comme la justice elle-même les considère. Dépouillés en sa présence de ces avantages extérieurs, ils viennent déposer à ses pieds l'éclat de leur dignité ; ils soumettent toute leur grandeur à l'empire de la loi, pour attendre de ses oracles la certitude de leur destinée. Laissons donc à ceux qui ont le bonheur de pouvoir être simples spectateurs d'un si illustre différend, le plaisir de remarquer qu'une cause particulière semble être devenue une cause publique, que l'intérêt d'un seul est regardé comme l'intérêt de tous, et que si les jugements sont partagés, au moins les vœux et les souhaits se réunissent. »

D'Aguesseau orateur est surtout connu par ses *Discours* pour l'ouverture des audiences du Parlement, et par dix-neuf *Mercuriales*, dont quatre furent prononcées quand il était avocat général, et les autres dans l'exercice de ses fonctions de procureur général. Quoiqu'on ait dit et redit que dans ses *Mercuriales* les principes de Lycurgue et de Caton sont mis en œuvre par Démosthène et par Cicéron, la vérité est qu'aucun mouvement oratoire n'anime la plupart de ces discours de répréhension, d'instruction, d'exhortation, qui roulent sur des sujets très-didactiques et très-sé-

¹ Pothier, *Contrat de mariage*, n. 361.

rieux : indépendance de l'avocat, connaissance de l'homme, amour de son état, de l'esprit et de la science, amour de la patrie, mœurs des magistrats, fermeté, vraie et fausse justice. Le style en est apprêté, prétentieusement périodique, symétrique, antithétique; enfin les jeux d'esprit à la Fontenelle y jurent souvent avec la gravité du fond.

Cependant quelques *Mercuriales* sont encore très-dignes d'être lues, en particulier la septième : *De l'Esprit et de la Science*. D'Aguesseau y trace, sinon avec assez de simplicité, du moins avec agrément et avec élégance, le caractère du bel esprit superficiel et prétentieux :

« Penser peu, parler de tout, ne douter de rien ; n'habiter que les dehors de son âme, et ne cultiver que la superficie de son esprit ; s'exprimer heureusement ; avoir un tour d'imagination agréable, une conversation légère et délicate, et savoir plaire sans savoir se faire estimer ; être né avec le talent équivoque d'une conception prompte, et se croire par là au-dessus de la réflexion ; voler d'objets en objets, sans en approfondir aucun ; cueillir rapidement toutes les fleurs, et ne donner jamais aux fruits le temps de parvenir à leur maturité, c'est une faible peinture de ce qu'il plait à notre siècle d'honorer du nom d'esprit.

« Esprit plus brillant que solide, lumière souvent trompeuse et infidèle, l'attention le fatigue, la raison le contraint, l'autorité le révolte ; incapable de persévérance dans la recherche de la vérité, elle échappe encore plus à son inconstance qu'à sa paresse. »

Dans la *Mercuriale*¹ qu'il prononça après la mort de M. Le Nain, son ami et son successeur dans la place d'avocat général, il s'émut tellement lui-même et il fit une si forte impression sur ses auditeurs, en traçant le portrait de ce magistrat, que sa douleur et les applaudissements le forcèrent de s'interrompre.

« Qui l'aurait cru, disait-il, que sa perte (de Lamoignon) dût être suivie si promptement de celle du magistrat (M. Le Nain), aussi aimable que respectable, qu'une mort prématurée vient d'enlever à la justice, au public, et, puisqu'il faut que nous prononcions cette triste parole, à nous-même ?... »

Et plus loin :

« Quelle facilité dans le commerce ! quel agrément dans les mœurs ! quelle douceur ! ce n'est pas assez dire, quel enchantement de la société ! Faut-il que nous rouvrions encore cette plaie ? et ne pouvons-nous le louer sans toucher ici la partie la plus sensible de notre douleur ?... Vrai, simple, sans faste, sans affectation, aucun fard ne corrompait en lui la vérité de la nature. Exempt de toute ambition, il n'en avait pas même pour les ouvrages de son esprit ; le désir de bien faire n'a jamais été avili dans son cœur par le désir de paraître avoir bien fait ; et pour parvenir à la gloire, il ne lui en avait pas même coûté de la souhaiter. On eût dit que son âme était le tranquille séjour de la paix. Nul homme n'a jamais mieux su vivre avec soi-même ; nul homme n'a jamais mieux su vivre avec les autres. Content dans la solitude, content dans la société, partout il était à sa place ; et sachant toujours se rendre heureux, il répandait le même bonheur sur tous ceux qui l'entouraient.

¹ XIII^e *Mercur.*, prononcée à la Saint-Martin 1709. La Science du magistrat.

« Le ciel n'a pas permis que nous ayons joui plus longtemps de ce bonheur : il a rompu les liens de cette union si douce, si intime, qui, dans les peines et les travaux attachés à notre ministère, était notre force, notre sûreté, notre gloire, nos délices. Mais si la mort nous enlève avant le temps un magistrat si digne de nos regrets, nous aurons au moins la consolation de ne le pas perdre tout entier. Gravé dans le fond de notre âme par les traits ineffaçables de notre douleur, il y vivra encore plus utilement par ses exemples. Nous n'aurons plus le plaisir de l'avoir pour collègue et pour coadjuteur de nos fonctions ; mais nous l'aurons toujours pour modèle : et si nous ne pouvons plus vivre avec lui, nous tâcherons au moins de vivre comme lui. »

Si d'Aguesseau captive rarement par l'éloquence, dans ses *Mercuriales*, il attache souvent par de piquantes peintures de mœurs. Tel est ce portrait de la frivolité d'un jeune magistrat :

« Qu'a fait ce jeune sénateur pour parvenir à cette fermeté intrépide de décision, avec laquelle il tranche les questions qu'il ne peut résoudre, et coupe le nœud qu'il ne saurait délier ? Il ne lui en a coûté que de souffrir qu'on le fit magistrat. Jusqu'au jour qu'il est entré dans le sanctuaire de la justice, l'oisiveté et les plaisirs partageaient toute sa vie ; cependant on le revêtit de la pourpre la plus auguste ; et celui qui, la veille de ce jour si saint, si redoutable pour lui, ignorait peut-être jusqu'à la langue de la justice, s'assied sans rougir sur le tribunal, content de lui-même, et fier d'un mérite soudain qu'il croit avoir acheté avec le titre de sa dignité.

« Il a changé d'état, il n'a pas changé de mœurs ; les fonctions de la justice ne lui servent qu'à remplir le vide de quelques heures inutiles, dont il était embarrassé avant que d'entrer dans la magistrature. Donner les premiers moments de la journée à la bienséance, et croire avoir acquis par là le droit de perdre tout le reste ; courir de théâtre en théâtre ; voler rapidement en ces lieux où le monde se donne en spectacle à lui-même, pour partager ensuite les heures de la nuit entre le jeu et la bonne chère ; voilà la règle et le plan de sa vie : et pendant que ce sont là ses plus sérieuses, et souvent ses plus innocentes occupations, il ose se plaindre de n'avoir pas le temps nécessaire pour s'instruire des devoirs de son état ¹. »

Dans ces discours d'ouverture, le magistrat cicéronien n'exhorte pas aux vertus les plus essentielles du ministère public avec plus de soin qu'il ne recommande d'éviter la *bassesse de style*, et qu'il n'invite l'avocat à mettre dans ses discours la dignité qui convient à la majesté d'une audience publique :

« Heureuse, s'écrie-t-il, l'utile défiance de l'orateur sagement timide qui, dans le choix et dans le partage de ses occupations, a perpétuellement devant les yeux ce qu'il doit à ses parties, à la justice, à lui-même ! Toujours environné de ces censeurs rigoureux, et plein d'un saint respect pour le tribunal devant lequel il doit paraître, il voudrait, suivant le souhait d'un ancien orateur, qu'il lui fût permis, non-seulement d'écrire avec soin, mais de graver avec effort les paroles qu'il y doit prononcer. Si quelquefois il n'a pas la liberté de mesurer le style et les expressions de ses discours, il en médite toujours l'ordre et les pensées ; et sou-

¹ *Mercur.*, 1704.

vent même la méditation simple prenant la place d'une exacte composition, et la justesse des pensées produisant celle des paroles, l'auditeur surpris croit que l'orateur a travaillé pendant longtemps à perfectionner un édifice dont il a eu à peine le loisir de tracer le premier plan. Mais, bien loin de se laisser éblouir par l'heureux succès d'une éloquence subite, il reprend toujours avec une nouvelle ardeur le pénible travail de la composition. C'est là qu'il pèse scrupuleusement jusques aux moindres expressions dans la balance exacte d'une juste et savante critique ; c'est là qu'il ose retrancher tout ce qui ne présente pas à l'esprit une image vive et lumineuse ; qu'il développe tout ce qui peut paraître obscur ou équivoque à un auditeur médiocrement attentif ; qu'il joint les grâces et les ornements à la clarté et à la pureté du discours ; qu'en évitant la négligence, il ne fuit pas moins l'écueil également dangereux de l'affectation ; et que prenant en main une lime savante, il ajoute autant de force à son discours qu'il en retranche de paroles inutiles ; imitant l'adresse de ces habiles sculpteurs, qui, travaillant sur les matières les plus précieuses, en augmentent le prix à mesure qu'ils les diminuent, et ne forment les chefs-d'œuvre les plus parfaits de leur art que par le simple retranchement d'une riche superfluité ¹. »

D'Aguesseau avait raison de recommander aux avocats et aux procureurs le soin du style et la dignité dans le langage. On désirerait que, dans ses propres compositions, il eût davantage évité la pompe, la solennité, les formes académiques. A chaque instant il emploie les expressions et les tournures cicéroniennes les plus éloignées de la simplicité parlementaire : *autels, encens, sénat, sénateurs, familles patriciennes, pourpre, images des ancêtres*, et cent autres grands mots de même provenance. Il fuit avec un scrupule isocratique le mot simple et ordinaire, et prodigue les périphrases pompeuses. Au lieu de *prêter à intérêt*, il dira : « Donner à un métal stérile une fécondité contraire à sa nature. » Ces élégances ne valent pas le naturel court et précis.

Les *OEuvres* du célèbre magistrat renferment un certain nombre de compositions purement littéraires, plus ou moins étendues, qu'il fit, la plupart, pendant ses divers séjours à Fresnes.

Les connaissances littéraires de d'Aguesseau, l'excellence de son goût, la profondeur de ses vues sur les matières d'enseignement, brillent avec éclat dans les quatre *Instructions sur les études propres à former un magistrat*, qu'il composa en 1716, étant procureur général, pour son fils aîné qui venait de terminer ses humanités. Ces *Instructions*, très-précieuses, quoique inachevées, roulent sur la religion, la morale, l'histoire, les sciences, les belles-lettres, le droit public et privé, civil et ecclésiastique, enfin sur les études et les exercices qui peuvent préparer aux fonctions d'avocat du roi.

« Vous venez, mon cher fils, dit-il en commençant, d'achever le cercle ordinaire de l'étude des humanités et de la philosophie ; vous l'avez rempli avec succès, je vous en félicite de tout mon cœur, je m'en félicite moi-même, ou plutôt nous devons l'un et l'autre rendre grâces à Dieu de qui viennent tous les biens dans l'ordre de la nature, comme dans celui de la grâce.

¹ *Disc. pour l'ouverture des Audiences de 1698.*

« Ne croyez pourtant pas avoir tout fait parce que vous avez fini heureusement le cours de vos premières études ; un plus grand travail doit y succéder, et une plus longue carrière s'ouvre devant vous. Tout ce que vous avez fait jusqu'à présent n'est encore qu'un degré ou une préparation pour vous élever à des études d'un ordre supérieur. Vous avez passé par ce que l'on peut appeler les *éléments des sciences* ; vous avez appris les langues qui sont comme la clef de la littérature ; vous vous êtes exercé à l'éloquence et à la poésie autant que la faiblesse de l'âge et la portée de vos connaissances vous l'ont pu permettre ; vous avez tâché d'acquérir dans l'étude des mathématiques et de la philosophie la justesse d'esprit, la clarté des idées, la solidité du raisonnement, l'ordre et la méthode qui sont nécessaires, soit pour nous conduire nous-mêmes à la découverte de la vérité, soit pour nous mettre en état de la présenter aux autres avec une parfaite évidence. Ce sont, il est vrai, de grands avantages, et celui qui est assez heureux pour les posséder, peut se flatter d'avoir entre les mains l'instrument universel de toutes les sciences ; il est en état de s'instruire : mais il n'est pas encore instruit, et toutes ses études précédentes ne servent, à proprement parler, qu'à le rendre capable d'étudier ¹. »

Et d'Aguesseau, doué d'une vraie fécondité dans les sujets relatifs à la morale pratique et à l'éducation de l'esprit, entre avec ampleur, et cependant avec précision, dans les divers détails qu'il s'est proposé de développer pour mettre son cher disciple sur les meilleures voies de s'avancer dans la science et dans la vertu.

Ce qui frappe le plus dans ces *Instructions*, c'est l'immensité des études qu'il recommande à son fils, après les avoir lui-même embrassées et approfondies.

D'Aguesseau paraît avoir également composé pour son fils aîné l'*Essai d'une institution au droit public*, dont la première partie est seule achevée, et qui, dans les *Oeuvres* de l'auteur, fait suite aux *Instructions*. La première partie traite du droit naturel, c'est-à-dire de celui que l'auteur de la nature et de la raison enseigne également à tous les hommes ; la seconde partie, non terminée, traite du droit public ; dans la troisième, dont on ne possède que des notes presque informes, d'Aguesseau devait traiter du *droit des gens*, qu'il conviendrait mieux, dit-il, d'appeler le *droit entre les nations*.

Cet ouvrage, qui aurait été, ce semble, fort étendu, si l'auteur l'eût achevé, est écrit d'un style didactique. D'Aguesseau y pratique même les divisions et les subdivisions scolastiques, et les indique à la manière de Bourdaloue. Ainsi, dans ce passage du premier point de la première partie :

« Je n'ai employé jusqu'ici que des preuves de sentiment et de raisonnement pour faire voir que les règles du *Droit naturel*, ouvrage du divin législateur, ne méritent pas moins le nom de lois coactives que les lois civiles ou positives qui sont émanées des législateurs humains. Mais s'il était nécessaire d'y joindre des preuves d'un autre genre, je pourrais accumuler ici une foule d'autorités, pour faire voir que cette vérité a été reconnue et attestée par les hommes de tous les

¹ *Première instr.*, 27 sept. 1716.

pays, de tous les temps, de toutes les conditions. Mais c'est un détail qui me mènerait trop loin ; et j'ai peut-être à me reprocher de m'être trop étendu sur ce premier point. Il est temps de passer au second, et d'envisager la même matière sous une autre face ; je veux dire, qu'après avoir considéré combien la loi naturelle est obligatoire et coactive, à n'envisager que l'autorité du législateur, je dois me convaincre à présent qu'elle ne l'est pas moins, lorsque j'en juge par les sentiments et la disposition de celui à qui elle est imposée, c'est-à-dire de l'homme ¹. »

De même à la fin du second point :

« Telle est donc la force de cette utile frayeur que l'homme a de lui-même ; second fondement de l'empire secret des lois naturelles. Il me reste à parler en peu de mots du troisième, je veux dire, de la crainte des autres hommes. »

Ceux qui voudront connaître toute la variété et toute la solidité du talent de d'Aguesseau ne devront pas négliger ses *Méditations métaphysiques sur les vraies ou les fausses idées de la justice, où l'on essaie d'éclaircir et de résoudre cette question importante : Si l'homme peut trouver en lui des idées naturelles du juste ou de l'injuste ; et si c'est par la conformité avec ces idées qu'il juge de la justice ou de l'injustice des actions morales, ou seulement par la conformité de ces actions avec la volonté positive d'un supérieur légitime et nécessaire, ou avec le désir naturel de sa conservation*. Ces *Méditations*, qu'on a justement appelées la morale de la jurisprudence, furent composées par d'Aguesseau, pendant son second exil, à la suite d'un entretien de l'auteur avec Valincourt, son ami, qui prétendait que l'homme ne trouve en lui-même aucune notion de justice.

Un des morceaux les plus travaillés de d'Aguesseau, et son ouvrage de prédilection, c'est le Discours adressé à ses enfants *sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de son père*, mort le 27 novembre 1716, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il le composa pendant un de ses exils, et ce fut, comme il le dit lui-même, « la plus douce et la plus solide consolation de sa disgrâce. » Il ne le destinait pas à la publicité ; il le fit uniquement pour ses enfants, et aussi pour lui-même. S'adressant à ses enfants :

« Je vous avouerai, mes chers enfants, leur dit-il, que vous n'êtes pas mon seul objet dans cet ouvrage : je l'entreprends pour moi autant que pour vous ; et je cherche bien moins à vous donner ici des leçons, qu'à en recevoir de celui que je regarde comme votre maître et le mien. Je veux me remplir avec vous, me nourrir, et, si j'ose parler ainsi, me rassasier pleinement des vertus de mon père ; l'étudier dès son enfance, le suivre pas à pas dans les progrès de son mérite comme dans ceux de ses années, le conduire avec vous jusqu'au moment douloureux de sa mort. »

Cette histoire d'un grand magistrat, qui offre « le tableau le plus accompli qu'on puisse jamais proposer en tout genre de mérite et de vertu, » est très-attachante sous la plume d'un fils qui se glorifiait de devoir à son père tout ce qu'il était devenu lui-même. On est surtout ému par les der-

¹ *Institut, au droit public, 1^{re} part., XIV, p. 92.*

nières pages, qui racontent la mort admirablement chrétienne de ce magistrat aux mœurs antiques.

Malheureusement la diction n'a pas la simplicité et le naturel que réclamait impérieusement la gravité du sujet : elle est presque partout trop oratoire et trop raffinée, et parfois gâtée de mièvreries dignes de Fontenelle ; la tradition du dix-septième siècle est ici complètement oubliée. « Le savant et grave chancelier, observe un illustre critique, tombe dans le bel esprit. Son expression, ornée et un peu languissante, devient parfois d'une singulière affectation. A-t-il rappelé que son père fut nommé maître des requêtes au conseil d'État, il ajoute avec une gravité coquette : « Les maîtres des requêtes ressemblent aux désirs du cœur humain ; ils aspirent à n'être plus, » c'est-à-dire, sans doute, à devenir conseillers d'État ¹. »

Peu de temps après la mort d'un père dont il était digne de retracer les vertus, d'Aguesseau fut élevé à un poste éminent qu'il n'avait pas ambitionné, celui de chancelier de France.

Le régent, Philippe d'Orléans, honora les commencements de son gouvernement en accordant sa confiance au vertueux d'Aguesseau, en l'appelant à la plupart de ses conseils, en le chargeant de la rédaction de plusieurs règlements utiles, enfin en le revêtant, malgré ses refus modestes, de la pourpre d'Olivier et de L'Hospital, après la mort du chancelier Voisin (2 février 1717). Indépendamment de ses mérites, d'Aguesseau se recommandait au régent par la part active qu'il avait prise à l'arrêt qui cassa le testament de Louis XIV et assura au duc d'Orléans le gouvernement de la France pendant la minorité du jeune roi. La faveur de d'Aguesseau ne fut pas de longue durée. Il tomba en disgrâce à la fin de janvier 1718, pour s'être opposé au système du fameux financier écossais Jean Law de Lauriston. Le régent lui envoya redemander les sceaux, qui furent donnés à Voyer d'Argenson, et lui ordonna de se retirer dans sa terre de Fresnes, petit village de la Brie, à six lieues de Paris. En 1720, après le discrédit du système, il reçut l'ordre de revenir sans l'avoir sollicité, et les sceaux lui furent rendus. Un ministre honnête ne pouvait pas garder longtemps le pouvoir dans une cour si corrompue. Coupable de s'être opposé avec l'énergie de la conscience à l'influence fatale et criminelle de l'indigne confident du régent, Dubois, qui, pour obtenir la pourpre romaine, était disposé aux démarches les plus contraires aux sentiments du chancelier, d'Aguesseau fut encore une fois sacrifié par Philippe d'Orléans, et de nouveau exilé à Fresnes. Il n'en fut rappelé qu'au mois d'août 1727. Il reprit alors l'exercice d'une partie de ses anciennes fonctions, mais les sceaux ne lui furent rendus qu'en 1739.

Nous avons déjà fait connaître les principaux écrits auxquels d'Aguesseau travailla durant ses deux exils.

Parmi les compositions littéraires du célèbre magistrat, il ne faut pas oublier sa correspondance. Les critiques ont plusieurs fois recommandé

¹ Villemain, *Tableau de la littér. franç. au dix-huitième siècle*, X^e leçon.

particulièrement les lettres multipliées et détaillées qu'il a écrites, comme chancelier et garde des sceaux, aux nombreux fonctionnaires de tous les degrés relevant de son autorité, qui le consultaient, en toute occasion, comme un oracle, et avec la certitude d'obtenir toujours une réponse empressée. Ces lettres, qui contiennent, ou des réponses par lesquelles il dirigeait les décisions des juges qui réclamaient le secours de ses lumières, ou des décisions qu'il donnait comme chef de la justice, sont en effet très-utiles pour apprendre à connaître l'état de l'ancienne société sous le rapport judiciaire et sous le rapport administratif. Les lettres de d'Aguesseau aux diverses personnes de sa famille et à ses amis offrent un intérêt différent, mais non moindre. On est particulièrement touché de sa tendresse pour ses enfants et de la gravité religieuse des conseils qu'il leur adresse :

« Je rends grâces à Dieu, dit-il quelque part à son fils, de m'avoir donné des enfants si bien nés, et j'espère qu'il achèvera en eux ce que sa bonté y a commencé, en les rendant dignes l'un et l'autre d'acquérir une gloire qui est infiniment au-dessus de celle qu'on trouve dans les louanges humaines. C'est à quoi vous ne sauriez trop penser dans ce saint temps, mon cher fils. C'est beaucoup de faire son devoir devant les hommes; mais ce mérite même, quelque grand qu'il paraisse, n'est rien si on ne le fait encore plus devant Dieu : il n'y a même que ce seul moyen de le faire parfaitement aux yeux du monde; et vous ne sauriez trop graver cette vérité dans votre cœur, mon cher fils, que, pour être véritablement et absolument honnête homme, il faut être solidement chrétien. Je ne doute pas que vous ne demandiez à Dieu cette grâce de tout votre cœur, pendant ces saints jours, et je vous la souhaite, comme à votre frère, plus que la gloire et tous les avantages de ce monde ¹. »

Les lettres écrites pendant son exil nous montrent en lui la résignation d'un sage et tous les sentiments du meilleur des citoyens.

« Tous les événements de cette vie, écrit-il encore à son fils aîné, doivent m'avoir appris à ne rien désirer, et la situation présente des affaires n'est pas propre à exciter des désirs raisonnables. Je ne puis donc que m'abandonner à la Providence, et la remercier de m'avoir fait trouver les biens solides dans ma famille, et surtout dans vous, mon cher fils, qui me donnez tant de sujets de satisfaction, que je ne saurais vous exprimer jusqu'où va la tendresse que j'ai pour vous ². »

La longueur de la disgrâce n'est pas capable d'altérer la placidité de son âme :

« Après tout, écrit-il encore au même, trois ans plus tard, comme je dois présumer que c'est pour le bien de l'État qu'on diffère mon retour, il faut bien se résoudre, puisqu'on le veut ainsi, à le servir par mon absence, en attendant qu'on me mette en état de le faire par ma présence ³. »

On aime aussi à voir, dans cette partie de sa correspondance, qu'il continuait de témoigner en toute occasion « combien il prenait à cœur les

¹ *Lett. inéd.*, à M. de Fresnes, 8 avril 1724.

² *Ibid.*, Lettre à M. d'Aguesseau fils aîné, 19 juillet 1723.

³ Lettre au même, 17 juillet 1726.

intérêts et la gloire du parquet ¹. » Enfin les détails qu'on y trouve sur sa vie journalière et sur ses occupations redoublent la vénération pour ce digne magistrat, pour cet homme d'étude, et pour ce vrai chrétien.

Comme jurisconsulte et comme magistrat, d'Aguesseau a une haute et incontestable valeur. Il a éclairé quelques parties obscures du droit civil. Il a ramené l'unité dans des matières qui divisaient toute la jurisprudence. Sans changer le fond des anciennes lois, il voulait établir une entière conformité dans leur exécution, et il avait conçu l'utile projet d'abrégé et de simplifier la procédure dans toutes les juridictions de la France; il avait pour principe, « que la justice doit être aussi uniforme dans ses jugements que la loi est une dans sa disposition, et ne pas dépendre de la différence des temps et des lieux, comme elle se fait gloire d'ignorer celle des personnes. » Enfin, quoique, par circonspection et par respect pour les intérêts existants, il se gardât de toute réforme un peu décisive, il se proposait de travailler successivement à des lois qui se rapportaient à trois objets principaux : les questions de droit, la forme de l'instruction judiciaire, et l'ordre des tribunaux.

On lit encore avec admiration plusieurs de ses lois précédées d'éloquents préambules. Quelques-unes des ordonnances, qu'il a fait rendre dans l'exercice de sa longue magistrature sont restées célèbres. On a vanté souvent les sages dispositions des règlements qu'il fit pour prévenir les malheurs que la disette des grains produisait dans le royaume, les mesures qu'il prit pour rétablir l'ordre et la discipline dans les universités, enfin la prévoyante police qu'il établit dans le commerce de la librairie.

Ce sont là pour d'Aguesseau de nobles titres de gloire; néanmoins il jouira d'une réputation plus durable, à titre d'écrivain et d'orateur, qu'à titre de magistrat et de chancelier. Après avoir vanté les *vertus* et les *talents* dont il était orné, sa *mémoire*, sa *vaste lecture*, son *éloquence à parler et à écrire*, sa *justesse jusque dans les moindres expressions des conversations les plus communes*, et ces *grâces de la facilité* qu'il faisait briller en toute occasion, Saint-Simon déclare que d'Aguesseau, *devenu chancelier, fit regretter jusqu'aux d'Aligre et aux Boucherat* ². Ce jugement est d'une sévérité injuste; mais la vérité force à dire que d'Aguesseau n'eut ni le talent politique ³, ni le courage civil. Il ne posséda pas

¹ Lettre à M. d'Aguesseau fils aîné, 23 fév. 1726.

² *Mém.* de Saint-Simon, édit. Chéruel, t. XIV, ch. VIII.

³ D'Argenson écrivait dans son journal : « M. d'Aguesseau a fait un règlement très-saugrenu pour la procédure au conseil. Il a la folie de faire des lois. C'est un homme érudit; mais, par la raison qu'il a si heureusement et si assidûment rempli sa tête des idées d'autrui, il a peu inventé et créé de lui-même. » (*Mém. du marquis d'Argenson*, Bibl. elzév., t. II, p. 59.)

Cet homme politique reconnaissait, d'ailleurs, malgré une jalousie secrète, que « si la piété et toutes les vertus qui en dérivent, la probité, l'érudition, le goût des lettres, et beaucoup d'esprit, mais d'un genre différent de celui de l'administration, pouvaient faire un parfait chancelier, M. d'Aguesseau le serait certainement. » (*Ibid.*, t. I, p. 14.)

non plus le génie littéraire, mais il garda du moins quelques-unes des qualités qui font la gloire impérissable des grands écrivains du dix-septième siècle, dont il en avait connu et fréquenté plusieurs. On retrouve le même soin, le même fini dans tous ses écrits, même dans ceux qu'il destinait à ne jamais sortir de sa famille, ou du cercle d'un petit nombre d'amis. Tous sont d'une irréprochabilité classique. A peine çà et là quelques légères fautes de goût, quelques sacrifices au bel esprit, qui n'empêchent pas de l'honorer comme le plus noble continuateur, au dix-huitième siècle, de la manière de penser et de dire du dix-septième.

Le jugement qu'en résumé il faut porter sur d'Aguesseau est assez bien exprimé dans ce portrait de Saint-Simon :

« Sa capacité était profonde et vaste ; son amour du bien ardent, mais prudent ; sa modestie en tout retraçait les premiers et les plus anciens magistrats ; sa douceur extrême ; ses opinions justes et concises quand il s'était une fois décidé, à quoi la crainte de l'injustice et la défiance de soi-même le rendaient souvent trop incertain et trop lent ; assez capable d'amitié et tout à fait incapable de haine, grand et aisé travailleur ; exact à tout et ne perdant jamais un instant ; d'une piété solide, unie et de toute sa vie ; éclairé en tout, et si appliqué à ses devoirs qu'il n'avait jamais connu qu'eux et ne s'était en aucun temps mêlé avec le monde. Tant de vertus et de talents lui avaient acquis l'amour et la vénération publique, et une grande estime du roi ¹. »

Une classe d'hommes cependant n'aimaient pas d'Aguesseau, et affectaient du dédain pour lui. Ce sont les philosophes et les novateurs qui sentirent et trouvèrent en sa personne un adversaire résolu à n'entrer dans aucun compromis avec ses principes austèrement catholiques et avec ses sentiments profondément moraux. Il finit par se laisser entraîner jusqu'à accorder le privilège de l'*Encyclopédie* ; mais, dans son amour des sciences, il fut séduit par le plan que lui déroula Diderot. Cartésien prononcé, il refusa un privilège à Voltaire, pour les *Éléments de la Philosophie de Newton*. « Ce demi-savant et demi-citoyen d'Aguesseau était un tyran : il voulait empêcher la nation de penser ², » écrivait plus tard à d'Alembert le rancuneux philosophe. L'homme qui exerçait avec sévérité la direction de la librairie, dépendante de sa charge de chancelier, n'était pas un tyran, mais un esprit qui prévoyait une révolution dans les idées, avec laquelle sa conscience lui défendait de pactiser.

La réputation de d'Aguesseau s'étendait jusque dans les pays étrangers. Il était estimé, non-seulement pour son éloquence, pour l'universalité de ses connaissances, pour son intégrité de magistrat et de ministre, mais pour ses vertus d'homme et pour sa conduite privée, pleine d'un charme pur qui se répandait sur ses moindres discours et sur toutes ses actions.

« Souverainement maître de lui-même, dit une de ses petites-filles, aucune faiblesse, aucune inégalité, ne troublait jamais la sérénité, l'affabilité indulgente

¹ *Mém.* de Saint-Simon, t. II, ch. XXI, édit. 1829.

² Lettre du 30 janvier 1764.

et l'aimable gaieté qu'on trouvait toujours en lui. Jamais il ne faisait sentir sa supériorité. Elle produisait une impression douce, qui mêlait constamment de la confiance au respect qu'il inspirait, et il était impossible de jouir de sa société sans l'adorer.

« Son extérieur avait beaucoup de noblesse et de dignité, je pourrais dire de majesté ; mais la bonté et la douceur de sa physionomie rendaient son abord aussi facile qu'attrayant. Il avait le secret de rendre aimables ceux qui se trouvaient avec lui. Se plaçant à leur portée, il savait les mettre en valeur, développer, corriger leurs pensées, et leur prêter en quelque sorte son esprit. Naturellement compatissant et sensible, il aimait à obliger, et le plus grand plaisir qu'il pouvait goûter était celui de faire du bien ¹. »

En d'Aguesseau se personnifie, non-seulement une école littéraire finissante, mais encore un parti religieux, le parti de l'opposition janséniste. On connaît sa longue résistance à la bulle *Unigenitus*, et son hostilité à l'égard des jésuites qui la soutenaient ².

ROLLIN est de la même école littéraire, il est aussi de la même école religieuse.

Charles Rollin (1661-1741) offre avec d'Aguesseau bien des traits de ressemblance, et aussi bien des oppositions tranchées. Leur goût égal pour la littérature classique de l'antiquité et pour celle des grands modèles du dix-septième siècle, et leur communauté d'attachement à l'école de Port-Royal, est ce qui les rapproche le plus, ce qui établit entre eux une sorte de parenté, et ce qui nous fait étudier ici l'éducateur de la jeunesse après le magistrat.

Une grande partie de la vie de Rollin fut exclusivement consacrée à l'éducation de la jeunesse, vers laquelle il était porté par une inclination prédominante qui lui fit abandonner la théologie, premier objet de ses études. Il fut nommé recteur de l'Université en 1694, et principal du collège de Beauvais en 1699. Il n'accepta cette dernière charge qu'après avoir consulté un ami pour lequel il avait une tendre vénération, l'abbé Duguet, qui lui promit de l'assister de ses conseils et de ses secours. Il se vit entouré de l'estime due à ses services, à ses talents et à ses vertus, jusqu'en 1712, où ses opinions jansénistes, manifestées sans retenue et avec une obstination étonnante de la part d'un caractère aussi doux que le sien, le firent destituer de son principalat : on ne pouvait pas y maintenir un *appelant et réappelant* qui ne voulait entendre à aucun accommodement.

Entièrement rendu à la vie privée, et ne pouvant plus enseigner ni

¹ *Essais sur la vie de madame la comtesse de Chastellux*, par madame la marquise de La Tournelle, 1772. *Lett. inéd. de d'Aguesseau*, t. I, p. 10.

² Nous hésitons à croire que d'Aguesseau ait porté la haine contre les jésuites jusqu'à tenir la conversation que Saint-Simon lui prête avec le duc de Noailles, à la veille de la mort de Louis XIV, conversation dans laquelle les deux interlocuteurs proposent comme premier point du programme du gouvernement nouveau l'expulsion immédiate des jésuites du territoire français avec la confiscation de tous leurs biens au profit des Universités. Voir *Mém. de Saint-Simon*, ch. cent.

diriger, Rollin voulut servir la jeunesse par ses écrits. Il s'adonna tout entier à la composition de son célèbre *Traité de la manière d'étudier et d'enseigner les belles-lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, qui parut en 1726.

Rollin ouvre cet important ouvrage par une introduction sur les études de la première enfance et sur l'éducation des filles, et traite ensuite de six objets : *des langues*, c'est-à-dire des langues française, grecque et latine; *de la poésie, de l'éloquence, de l'histoire, de la philosophie*, et en même temps de tout ce qui n'appartient ni à la philologie ni à l'histoire; enfin *du gouvernement des collèges*.

Rollin était de ceux qui, pour marcher plus sûrement, aiment à ne pas trop s'écarter du chemin par où le gros des sages a passé, et même des sentiers d'une expérience contestable. Aussi, dans les diverses parties de son traité, se borne-t-il presque uniquement à recommander les bonnes pratiques qu'il a vu observer et qu'il a observées lui-même :

« Mon dessein, dans cet ouvrage, dit-il, n'est pas de donner un nouveau plan d'études ni de proposer de nouvelles règles et une nouvelle méthode d'instruire la jeunesse, mais seulement de marquer ce qui s'observe sur ce sujet dans l'université de Paris, ce que j'y ai vu pratiquer par mes maîtres, et ce que j'ai tâché moi-même d'y observer en suivant leurs traces. Ainsi, à l'exception d'un très-petit nombre d'articles, où je pourrai hasarder quelques vues particulières, par exemple, sur la nécessité d'apprendre la langue française par principes, et de donner plus de temps à l'histoire, je ne ferai dans tout le reste que rapporter fidèlement tout ce qui s'exécute depuis longtemps dans les collèges de l'université. Je prie le lecteur de vouloir bien prendre en ce sens tout ce qu'il trouvera dans cet ouvrage sous le nom d'observations et de préceptes, quoique je paraisse partout dire ce qu'il faut faire, et non ce qui se fait actuellement, n'ayant pu, pour l'ordre et la clarté, m'exprimer autrement ¹. »

Il répète souvent qu'il ne prétend pas le moins du monde s'ériger en novateur ni en censeur :

« Je commence par prier le lecteur, dit-il dans des *Avis généraux sur l'éducation de la jeunesse*, lorsque je parlerai d'avis, de règles, de préceptes, de devoirs, termes que je ne puis me dispenser d'employer souvent dans la matière que je traite, de me rendre la justice de croire que je ne prétends prescrire de lois à personne, ni m'ériger en maître ou en censeur de mes confrères. Mon unique dessein est d'aider, si je puis, des personnes qu'on charge de l'éducation des enfants dans un âge peu avancé, où, faute d'expérience, elles sont exposées à commettre beaucoup de fautes, comme je reconnais en avoir commis moi-même beaucoup; et je me trouverai heureux de pouvoir contribuer à les leur faire éviter, en leur prêtant mes réflexions, ou plutôt celles des plus habiles maîtres en matière d'éducation. Je me suis mis en possession de profiter impunément du travail d'autrui; et il me semble que le public, content qu'on lui dise de bonnes choses sans se mettre en peine d'où on les tire, ne m'en a pas su mauvais gré jusqu'ici ². »

¹ *Traité des études*, Disc. prélim., 2^e part., III; Observ. partic. sur cet ouvrage.

² Liv. VIII, 1^{re} part., *Avis généraux*, etc.

Rollin veut donc surtout être l'écho des meilleurs maîtres. Dans un autre passage, il avoue, aussi naïvement qu'à la fin de celui qui vient d'être cité, ses imitations et ses emprunts multipliés :

« Ce que je ne pouvais tirer de mon propre fonds, dit le modeste auteur, je n'ai point fait difficulté de l'emprunter d'ailleurs ; et je me crois obligé d'avouer que ce qu'il y a de plus beau dans cet ouvrage ne vient point de moi. Écrivains grecs et latins, auteurs anciens et modernes, livres imprimés et manuscrits, amis absents et présents, j'ai tout mis à contribution, pour faire entrer dans mon ouvrage le plus de beautés et de richesses qu'il m'a été possible ¹. »

Le premier maître de Rollin avait toujours été Quintilien, cet autre ami dévoué de la jeunesse, à laquelle, avec une tendresse de père, il avait consacré, comme notre bon universitaire, tous ses soins, toutes ses pensées, toute sa vie ².

« Il le lisait avec ses amis, il l'expliquait au collège royal, et il eût voulu introduire ses *Institutions* dans les classes, les regardant comme le meilleur traité de rhétorique qu'on y pût étudier. Dans cette vue, il abrégéa le livre d'un quart environ, élaguant les obscurités, les subtilités qui en rendent la lecture difficile, retranchant ce qu'il offre de trop particulier aux exercices oratoires de l'antiquité, de trop étranger aux nôtres ; il mit des sommaires raisonnés en tête des chapitres, partagea le texte en alinéa, l'accompagna de petites notes choisies, et au commencement de 1715 le fit paraître sous cette forme nouvelle, avec une préface d'une latinité élégante, où il expliquait ses intentions, et qui est un excellent morceau de critique ³. »

Rollin est incomparablement plus attrayant et plus insinuant que Quintilien, si sec et si scolastique dans une partie de sa rhétorique, et nulle part entraînant, si ce n'est dans les conseils généraux et dans les préceptes raisonnés qu'offrent ses trois premiers et ses trois derniers livres. Donnant aux règles moins d'importance que ne l'a fait le rhéteur romain, l'auteur du *Traité des études* en appelle davantage à l'étude et à l'imitation des modèles. Enfin il ne le suit pas servilement, et n'aurait garde de dire avec La Fontaine : « Il ne s'agit pas de donner des raisons ; c'est assez que Quintilien l'ait dit. »

Malgré son respect pour la tradition, malgré la contrainte que lui imposaient l'esprit de corps et la peur de blesser ses confrères, Rollin sut s'écarter du chemin battu, et quitter au moins quelques-unes des vieilles ornières où l'on était resté trop longtemps embourbé. Le *Traité des études* faisait faire à l'enseignement un progrès considérable. L'intelligent maître de la jeunesse y proclamait le premier l'importance, dans l'éducation, de l'étude de l'histoire, et surtout de l'histoire nationale ; le premier, il y recommandait une méthode et prescrivait des exercices pour l'enseignement de la langue maternelle, jusque-là si négligée dans les écoles.

¹ Avert. au liv. VI.

² « Meos enim semper adolescentes juvabo. » *Instit.*, VII, 11.

³ Patin, *Vie de Rollin*.

Rollin, chose très-remarquable, cite parmi ses autorités, à côté de Quintilien, « M. de Cambray » (Fénelon), et « M. Locke, Anglais dont les écrits sur cette matière sont fort estimés, et avec raison ¹. »

« Ce qui me paraît absolument nécessaire, dit-il, et à quoi les parents ne doivent jamais manquer, c'est de commencer par mettre entre les mains du maître à qui ils confient leurs enfants quelques livres propres à leur apprendre la manière dont il faut s'y prendre pour les bien élever : tels sont ceux de M. Fénelon, et de M. Locke, Anglais, et d'autres pareils ². »

Observons qu'au sujet de l'auteur de l'*Éducation des enfants*, il fait ses réserves.

« Le dernier, dit-il dans un autre endroit, a quelques sentiments particuliers que je ne voudrais pas toujours adopter. Je ne sais d'ailleurs s'il était bien versé dans la connaissance de la langue grecque, et dans l'étude des belles-lettres : il ne paraît pas au moins en faire assez de cas ³. »

Le *Traité des études* à peine achevé, le laborieux Rollin entreprit et poursuivit sans relâche ses grands travaux sur l'histoire ancienne. Déjà, dans son premier ouvrage, il s'était expliqué sur la nécessité d'une bonne et solide histoire ancienne à l'usage de la jeunesse :

« Il nous manque, ce me semble, avait-il dit, un ouvrage qui serait d'une grande utilité, et je pourrais même dire d'une absolue nécessité pour les jeunes gens : c'est une histoire ancienne composée en français pour leur usage, d'où l'on écarterait toutes les questions épineuses de critique, et les faits peu importants, et où l'on tâcherait de faire entrer une partie de ce qu'il y a de plus beau dans les auteurs anciens; et il faut avouer qu'il s'y rencontre des beautés infinies, soit pour les pensées, soit pour les principes, qui sont bien propres à élever l'âme, et à inspirer de grands et de nobles sentiments pour tous les états et pour toutes les conditions de la vie. J'ai dit qu'un pareil ouvrage me paraissait d'une absolue nécessité pour les jeunes gens, je parle surtout de ceux qui étudient dans les collèges. Car la multiplicité des choses qu'on est obligé d'enseigner dans les classes, ne laisse point aux professeurs, quelque érudition et quelque bonne volonté qu'ils puissent avoir, le temps d'enseigner de vive voix l'histoire à leurs écoliers : et cependant on convient assez généralement que cette étude fait une des plus essentielles parties de l'éducation de la jeunesse. Il serait donc à souhaiter qu'il y eût un ouvrage composé exprès pour les jeunes gens, dont on leur prescrirait tous les jours une certaine lecture et une certaine tâche, et dont on leur ferait rendre compte de temps en temps. Cet ouvrage ne devrait être, ni un simple abrégé, chargé presque uniquement de dates et de noms, ce qui ne peut guère servir qu'à ceux qui savent déjà l'histoire; ni d'une trop grande étendue, car de jeunes gens occupés de beaucoup d'autres études nécessaires ne peuvent pas donner un temps considérable à celle de l'histoire. Si l'on me jugeait capable d'un pareil ouvrage, et que Dieu me donnât assez de vie et de santé pour l'entreprendre, au

¹ *Traité des études*, liv. VIII, 1^{re} part.

² *Ibid.*, 2^e part., ch. III.

³ *Ibid.*, liv. VIII, 1^{re} part.

défaut d'un meilleur ouvrier, je m'en chargerais volontiers quand j'aurais achevé celui que j'ai entre les mains. Car je comprends parfaitement de quel usage et de quelle importance il serait, pour d'autres personnes même que celles qui étudiaient dans les collèges ; et j'ai toujours une vraie peine de n'avoir aucun livre de cette sorte à proposer à de jeunes gens de bonne volonté, qui au sortir des études souhaiteraient s'instruire de l'histoire, et qui ne sont pas en état de la puiser dans les sources mêmes. L'histoire grecque a encore plus besoin de ce secours que l'histoire romaine, qui pour l'ordinaire est plus connue, et dont on a quelques parties écrites de mains de maîtres ; au lieu qu'on n'a presque aucune idée de la première ¹. »

Ce que Rollin a exécuté sur l'histoire ancienne a, dans son genre, une sorte de perfection. De ses défauts mêmes sortent des avantages précieux. Il tombe souvent dans la disproportion, mais c'est pour reproduire avec des traits animés et peindre en détail une scène intéressante. Il s'écarte en des digressions fréquentes, mais c'est pour donner une utile leçon de morale, pour faire un rapprochement instructif et piquant. Les digressions qu'on lui pardonne le plus volontiers, ce sont les rapprochements qu'il établit quelquefois entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne, l'histoire de France en particulier, comme dans ce passage :

« On admire le courage des mères spartiates, à qui la nouvelle de la mort de leurs enfants tués dans un combat non-seulement n'arrachait aucune larme, mais causait une sorte de joie. J'aimerais mieux que dans une telle occasion la nature se fit entrevoir davantage, et que l'amour de la patrie n'étouffât pas tout à fait les sentiments de la tendresse maternelle. Un de nos généraux, à qui, dans l'ardeur du combat, on apprit que son fils venait d'être tué, parla bien plus sagement : « Songeons, dit-il, maintenant à vaincre l'ennemi, demain je pleurerai mon fils ². »

Et dans cet autre :

« Je ne vois pas comment on peut excuser la loi qu'imposa Lycurgue aux Lacédémoniens, de passer dans l'oisiveté tout le temps de leur vie, excepté où ils faisaient la guerre. Il laissa tous les arts et tous les métiers aux esclaves et aux étrangers qui habitaient parmi eux, et ne mit entre les mains de ses citoyens que le bouclier et la lance. Sans parler du danger qu'il y avait de souffrir que le nombre des esclaves nécessaire pour cultiver les terres s'accrût à un tel point qu'il passât de beaucoup celui des maîtres, ce qui fut souvent parmi eux une source de séditions, dans combien de désordres un tel loisir devait-il plonger des hommes toujours désœuvrés, sans occupations journalières, et sans travail réglé ! C'est un inconvénient qui n'est encore aujourd'hui que trop ordinaire parmi la noblesse, et qui est une suite naturelle de la mauvaise éducation qu'on lui donne. Excepté le temps de la guerre, la plupart de nos gentilshommes passent leur vie dans une entière inutilité. Ils regardent également l'agriculture, les arts, le commerce au-dessous d'eux, et ils s'en croiraient déshonorés. Ils ne savent souvent manier que les armes. Ils ne prennent des arts qu'une légère teinture, et seulement pour le

¹ *Traité des études*, Avert. au liv. VI.

² *Hist. anc.*, liv. V, p. 40, t. II, édit. 1827.

besoin ; encore plusieurs d'entre eux n'en ont aucune connaissance, et se trouvent sans aucun goût pour la lecture. Ainsi il n'est pas étonnant que la table, le jeu, les parties de chasse, les visites réciproques, des conversations pour l'ordinaire assez frivoles, fassent toute leur occupation. Quelle vie pour des hommes qui ont quelque esprit ! »

En vantant la liberté, en flétrissant la tyrannie et le despotisme, en blâmant l'ambition et l'amour des conquêtes, en célébrant l'humanité et la justice, il n'a garde de tomber dans les exagérations et les déclamations où s'abandonnera bientôt une autre école de sectateurs de l'antiquité. Lui-même cependant se laissa trop séduire par ces républiques anciennes, où si longtemps on ne voulut voir que des vertus. Son enthousiasme, disons mieux, son engouement, le porte jusqu'à vanter dans les lois de Sparte même la communauté des biens.

« Le dessein, dit-il, que forma Lycurgue de faire un partage égal des terres parmi les citoyens, et de bannir entièrement de Sparte le luxe, l'avarice, les procès, les dissensions, en même temps qu'il en bannirait l'usage de l'or et de l'argent, nous paraîtrait un plan de république sagement imaginé, mais impraticable dans l'exécution, si l'histoire ne nous apprenait que Sparte a subsisté dans cet état pendant plusieurs siècles.

« En mettant au rang des choses louables dans les lois de Lycurgue l'établissement dont je parle ici, je ne prétends pas le donner comme absolument irrépréhensible. Car j'ai peine à le concilier avec cette loi naturelle qui défend d'ôter à l'un ce qui lui appartient pour le donner à un autre, et c'est pourtant ce qui arriva pour lors. Je ne considère donc dans ce partage des terres que ce qu'il a de beau en lui-même, et de digne d'admiration.

« Concevons-nous, en effet, qu'on ait pu persuader à des citoyens qui étaient les plus riches et les plus opulents de leur ville, de renoncer à tous leurs biens et à tous leurs revenus, de se confondre en tout avec les plus pauvres, de s'assujettir à un régime de vivre très-dur et très-gênant, de s'interdire en un mot l'usage de tout ce qui est regardé ailleurs comme faisant la douceur et la félicité de la vie ? Voilà pourtant de quoi Lycurgue était venu à bout ². »

Le pieux Rollin communiste, il y aurait là de quoi s'étonner beaucoup, si l'on ne savait pas combien de bons esprits, trop exclusivement adonnés à l'étude de l'antiquité grecque et romaine, ont, à leur insu, paganisé leurs idées et leurs sentiments.

Rollin, l'homme le plus éloigné de rechercher une gloire usurpée, avoue les emprunts qu'il a faits pour ses *Histoires* avec la même candeur dont il avait fait preuve au sujet de son *Traité des études*. Parlant de l'intérêt que devra nécessairement avoir son ouvrage :

« Il n'est pas possible, dit-il, qu'on ne s'intéresse beaucoup à l'histoire d'un tel peuple, surtout quand on fait réflexion qu'elle nous a été transmise par des écrivains du plus rare mérite, dont plusieurs même se sont autant distingués par l'épée que par la plume, et ont été aussi bons capitaines et grands politiques

¹ *Hist. anc.*, t. II, p. 41, édit. 1827.

² *Ibid.*, liv. V, art. 7.

qu'excellents historiens. C'est un grand secours, il faut l'avouer, d'avoir pour guides de tels hommes, d'un jugement exquis, d'une prudence consommée, d'un goût épuré et parfait en tout genre, qui fournissent non-seulement les faits et les pensées aussi bien que les expressions dont il faut les revêtir, mais, ce qui est beaucoup plus important, les réflexions qui doivent les accompagner, et qui sont le fruit principal de l'histoire. Voilà les riches trésors où je puiserai tout ce que j'ai à dire, après que j'aurai passé les premières origines de la Grèce, qui ne peuvent pas être fort agréables, et sur lesquelles je ne ferai que couler légèrement ¹. »

Ailleurs, donnant raison de la rapidité avec laquelle il fait succéder un volume à un autre :

« Quoique le public, dit-il, n'improove point l'empressement avec lequel je le sers, je m'imagine néanmoins avoir besoin de quelque apologie près de lui sur ce sujet. Il y a, ce me semble, dans cette promptitude à donner livres sur livres, je ne sais quel air d'ostentation qui me blesse moi-même. A juger de mon ouvrage par sa variété, et la multiplicité des auteurs cités à la marge, on pourrait croire qu'il demande une vaste érudition ; et cela serait vrai, si l'on n'avait point de secours, et qu'il fallût défricher soi-même toutes ces matières ; mais on les trouve presque toutes rangées avec exactitude année par année dans Usserius... Je ne fais souvent que copier M. Prideaux : cette liberté que j'ai prise de saisir tout ce qui m'accorde, m'épargne beaucoup de peines et de temps, mais aussi ne me laisse souvent que le mérite d'un fidèle copiste. Si chaque auteur que je pile venait à revendiquer son bien, je me trouverais au sort du geai de la fable, qui s'était paré de plumes étrangères, avec cette différence pourtant qu'il les donnait pour siennes et que j'avoue mes vols ². »

Cette touchante modestie ne rachète-t-elle pas les défauts qu'on peut reprocher aux *Histoires* de Rollin : le manque de critique et d'érudition, quelques contre-sens dans la traduction des auteurs grecs ³, l'absence de vues nouvelles, le défaut de couleur ?

Parvenu à une vieillesse extrêmement avancée, l'infatigable Rollin poursuivait toujours sa longue tâche avec une ardeur de jeune homme, et sur le point d'achever l'*Histoire ancienne*, il concevait encore le projet de se mettre, sans s'accorder un moment de relâche, à la composition d'une grande *Histoire romaine* :

¹ *Hist. anc.*, t. II, p. 1, édit. 1827.

² *Ibid.*, t. VIII, Avert.

³ L'abbé Bellenger a singulièrement exagéré ces fautes, dans une critique pointilleuse où il veut faire croire que Rollin ne savait pas un mot de grec, « qu'il ne peut entendre le texte des auteurs grecs qu'à l'aide des traductions françaises ou latines, qu'il ne voit le sens de l'original qu'à travers un nuage ; que, dans les extraits qu'il en fait, on ne reconnaît ni son style ni ses expressions, mais une bigarrure des différents styles des traducteurs ; qu'en traduisant Hérodote, en particulier, il a fait des fautes énormes et qu'un enfant de quatorze ans qui aurait fait de bonnes études pourrait sentir. » (*Essais de critique sur les écrits de M. Rollin*, etc. Préf., passim.)

« J'envisageais, avec une secrète joie, la fin prochaine de mon travail, dit-il dans l'Avertissement du onzième volume, non pour me livrer à une molle et frivole oisiveté, qui ne convient point à un honnête homme, et encore moins à un chrétien ; mais pour jouir d'un tranquille repos, qui me permettrait de ne plus employer ce qu'il peut me rester encore de jours à vivre, qu'à des études et à des lectures propres à me sanctifier moi-même, et à me préparer à ce dernier moment qui doit décider pour toujours de notre sort. Il me semblait qu'après avoir travaillé pour les autres pendant plus de cinquante ans, il devait m'être permis de ne travailler plus que pour moi, et de renoncer absolument à l'étude des auteurs profanes, qui peuvent plaire à l'esprit, mais qui sont incapables de nourrir le cœur. Une forte inclination me portait à prendre ce parti, ce qui me paraissait tout à fait convenable et presque nécessaire.

« Cependant les désirs du public, qui ne sont pas obscurs sur ce sujet, m'ont fait naître quelque doute. Je n'ai pas voulu me déterminer moi-même ni prendre pour règle de ma conduite mon inclination seule. J'ai consulté séparément des amis sages et éclairés, qui m'ont tous condamné à entreprendre l'Histoire romaine : j'entends celle de la république. Une conformité de sentiments si peu suspecte m'a frappé, et je n'ai plus eu de peine à me rendre à un avis que j'ai regardé comme une marque certaine de la volonté de Dieu sur moi.

« Je commencerai ce nouvel ouvrage aussitôt que j'aurai achevé l'autre, ce que j'espère qui n'ira pas loin. Agé de soixante et seize ans accomplis, je n'ai pas de temps à perdre. Ce n'est pas que je me flatte de pouvoir le conduire jusqu'à sa fin : je l'avancerai autant que ma force et ma santé me le permettront. N'ayant entrepris ma première Histoire que pour remplir le ministère auquel il me semblait que Dieu m'avait appelé, en commençant à former le cœur des jeunes gens, à leur donner les premières teintures de la vertu par l'exemple des grands hommes du paganisme et à en jeter les premiers fondements pour les conduire à des vertus plus solides ; je me sens plus obligé que jamais à porter les mêmes vues dans celle où je suis près d'entrer. Je tâcherai de ne point oublier que Dieu me prenant sur mon ouvrage (car c'est à quoi je dois m'attendre) n'examinera pas s'il est bien ou mal écrit, ni s'il aura été reçu avec applaudissement ou non, mais si je l'aurai composé uniquement pour lui plaire et pour rendre quelque service au public. Cette pensée ne servira qu'à augmenter de plus en plus mon ardeur et mon zèle par la vue de celui pour qui je travaillerai, et m'engagera à faire de nouveaux efforts pour répondre à l'attente publique, en profitant de tous les avis qu'on a bien voulu me donner sur ma première Histoire ¹. »

La mort enleva le laborieux historien avant qu'il eût achevé son dernier travail, et ce qu'il nous a laissé se ressent trop de l'épuisement de ses forces.

« Le travail de M. Rollin, dit un bon juge de ces matières, a été approuvé et méritait de l'être. Il nous a donné une histoire propre à former le cœur et dans laquelle l'historien se reproduit partout comme honnête homme et bon chrétien. Mais du reste, la précipitation avec laquelle il composait cet ouvrage ne lui permettait pas d'examiner avec assez de soin tout ce qu'il y insérait. Adoptant également les idées des anciens et des modernes, il se contentait de coudre ensemble tout ce qu'il trouvait sous sa main, sans y rien ajouter du sien, sinon quelques réflexions morales. Il est vrai qu'il traite quelquefois, en passant, du gouverne-

¹ *Hist. anc.*, t. XI, Avert.

ment de Rome, des fonctions des consuls, des préteurs, des édiles, etc. Je ne sais où il a puisé ce qu'il en dit, mais il est certain qu'il n'en dit rien que de très-superficiel et de très-fautif ¹. »

Malgré des desiderata qui ne pouvaient guère être sensibles à l'époque, les travaux historiques de Rollin eurent un succès non moins prompt et non moins universel que son *Traité des études*. Le prince de Prusse, plus tard Frédéric II, les goûtait avec une vivacité d'admiration qui lui faisait prodiguer à l'auteur, à l'apparition de chaque nouveau volume, les éloges les plus enthousiastes. Il comparait le bon Rollin à Thucydide, le félicitait de préparer pour la France un peuple de héros, un peuple de savants, louait sa morale et sa probité, et lui souhaitait de pouvoir rendre les rois hommes et les princes citoyens.

Le poète J. B. Rousseau était un dès grands admirateurs de Rollin. Il lui adressa une épître où il l'appelle

« Docte héritier des trésors de la Grèce. »

Dans ses lettres, il parle souvent des ouvrages du savant universitaire, qu'il « regarde plus encore comme un cours de morale chrétienne que comme un cours d'histoire et d'humanités ². »

« Je ne sais, lui dit-il encore deux ans plus tard, si je ne vous l'ai point déjà dit, mais je ne puis trop le redire ; je regarde votre ouvrage non-seulement comme le meilleur modèle que nous ayons dans le genre historique ; mais comme un corps de politique et de morale complet, et l'école la plus instructive où les princes et les particuliers puissent apprendre leurs devoirs ³. »

Jean Racine n'estimait pas moins l'auteur du *Traité des études*. A son lit de mort, il lui recommandait l'éducation de son fils, en disant : « M. Rollin en sait bien plus que moi là-dessus. » Rollin était alors principal du collège de Beauvais.

M. de Chateaubriand a mis le comble à tous ces éloges en disant, dans le *Génie du christianisme* :

« Rollin est le Fénelon de l'histoire, et, comme lui, il a embelli l'Égypte et la Grèce. Les premiers volumes de *l'Histoire ancienne* respirent le génie de l'antiquité : la narration du vertueux recteur est pleine, simple et tranquille ; et le christianisme, attendrissant sa plume, lui a donné quelque chose qui remue les entrailles. Ses écrits décèlent *cet homme de bien dont le cœur est une fête continue*, selon l'expression merveilleuse de l'Écriture. Nous ne connaissons point d'ouvrages qui reposent plus doucement l'âme. Rollin a répandu sur les crimes des hommes le calme d'une conscience sans reproche, et l'onctueuse charité d'un apôtre de Jésus-Christ ⁴. »

Rollin mérite de grands éloges à titre de pédagogue et d'historien, mais il en recevra plus longtemps encore à titre d'écrivain.

¹ Beaufort, *République romaine*, Disc. prél., p. II.

² J.-B. Rousseau, *Lett. à M. Rollin*, à Bruxelles, 25 juin 1733.

³ Lettre du 16 sept. 1735.

⁴ *Génie du christ.*, liv. III, ch. VII.

Arrivé à la vieillesse sans avoir cultivé l'art d'écrire, il s'éleva du premier coup, dans la littérature française, au rang des classiques, à l'extrême étonnement de ceux qui connaissaient les occupations de toute sa vie. « Vous parlez le français comme si c'était votre langue naturelle, » lui écrivait d'Aguesseau en le remerciant de l'envoi du *Traité des études*. En effet, sa langue naturelle c'était le latin plutôt que le français, et il le reconnaît lui-même : -

« Il pourra venir dans l'esprit de quelques personnes, dit-il dans son Discours préliminaire, que cet ouvrage, qui est principalement destiné pour l'Université, et qui traite des études qui s'y font, aurait dû être composé en latin ; et cette pensée paraît fort raisonnable et fort naturelle.

« Il aurait peut-être été de mon intérêt de prendre ce parti ; et j'aurais pu mieux réussir en écrivant dans une langue à l'étude de laquelle j'ai employé une partie de ma vie, et dont j'ai beaucoup plus d'usage que de la langue française. Je ne rougis point de faire cet aveu, afin qu'on soit plus disposé à me pardonner bien des fautes qui me seront échappées dans un genre d'écrire qui est presque nouveau pour moi. »

Il expose ensuite les raisons qui l'ont détourné de composer son traité en latin, comme avait fait le P. Jouvençy pour son livre élégant et substantiel *De ratione discendi et docendi* :

« Plusieurs raisons, dit-il, m'ont déterminé à ne point écrire en latin. Premièrement, il me paraît que cela aurait été directement contraire au but que je me suis proposé, qui est d'instruire des jeunes gens qui ne sont pas encore fort habiles, et qui n'ont pas assez de connaissance de la langue latine pour l'entendre aussi facilement que celle de leur pays. J'ai dû, ce me semble, au défaut des autres attraits qui manqueront à cet ouvrage, leur en faire trouver quelqu'un dans la facilité qu'ils auront à le lire ; et, n'ayant pu y répandre des fleurs, en écarter au moins les épines.

« D'ailleurs j'ai cru devoir ne me pas borner à former des hommes éloquents en latin, mais porter mes vues plus loin avec l'Université, en songeant principalement à ceux qui doivent un jour faire usage de l'éloquence et des belles-lettres dans la langue française : et c'est ce qui m'a déterminé à ajouter à mon ouvrage des exemples tirés des auteurs français. Enfin il m'a paru avantageux de mettre tous les pères, et les mères mêmes, à portée de lire ce traité sur les études, et de connaître par ce moyen ce qu'il est nécessaire qu'on apprenne à leurs enfants¹. »

Il est fort heureux que toutes ces raisons très-solides aient déterminé le vieil universitaire à s'essayer dans une langue presque nouvelle pour lui ; notre littérature y a gagné un chef-d'œuvre de plus.

Le *Traité des études* et même l'*Histoire ancienne* furent, dès l'origine, regardés comme des ouvrages dignes des maîtres du dix-septième siècle.

Montesquieu admirait en Rollin l'historien et l'écrivain :

« Un honnête homme (M. Rollin) a, dit-il, par ses ouvrages d'histoire, enchanté le public. C'est le cœur qui parle au cœur ; on sent une secrète satisfaction d'entendre parler la vertu : c'est l'abeille de la France². »

¹ *Traité des études*, Disc. prélim., 2^e part.

² *Œuvres mêlées et posthumes de Montesquieu*, Pensées diverses.

Voltaire faisait aussi le plus grand cas du style de Rollin, avant qui, dit-il, dans l'Université de Paris, « on ne savait ni écrire ni penser en français ¹. » Il le loue d'avoir banni le jargon ridicule qui avait si longtemps régné dans les écoles, d'avoir « résisté au torrent du mauvais goût ², » enfin d'avoir presque toujours réuni dans ses écrits la régularité, la clarté, l'élégance ³. Il lui accorde un rang très-honorable dans son *Temple du goût*:

« Non loin de là Rollin dictait
Quelques leçons à la jeunesse;
Et quoiqu'en robe on l'écoutait. »

Voltaire, en reconnaissant que le *Traité des études* respire l'élégance et la saine littérature presque partout, lui reproche cependant de s'être éloigné du bon goût quand il a voulu plaisanter, et cite ces exemples à l'appui de sa critique :

« T. III, liv. VI, part. III, ch. II, art. I, sect. I, en parlant de Cyrus : « Aussitôt, dit-il, on équipe le petit Cyrus échanson; il s'avance gravement, la serviette sur l'épaule, et tenant la coupe délicatement entre trois doigts... J'ai appréhendé, dit le petit Cyrus, que cette liqueur ne fût du poison. — Du poison ! et comment cela ? — Oui, mon papa. » En un autre endroit (liv. VII, part. I, art. II), en parlant des jeux qu'on peut permettre aux enfants : « Une balle, un ballon, un sabot, sont fort de leur goût... » Et liv. VII, part. II, ch. II, art. IV : « Depuis le toit jusqu'à la cave, tout parlait latin chez Robert Étienne. »

« Il serait à souhaiter, ajoute Voltaire, qu'on corrigéât ces mauvaises plaisanteries dans la première édition qu'on fera de ce livre, si estimable d'ailleurs ⁴. » Pour nous, ces corrections nous semblent peu nécessaires, et les familiarités du bon instituteur de la jeunesse ne nous paraissent pas si déplacées.

Ce qu'on peut avouer sans crainte d'être trop sévère, c'est que Rollin, en particulier dans son *Histoire ancienne*, descend trop dans les minuties, et que son style a quelquefois de singulières naïvetés. Il parle du siège de Platée par les Lacédémoniens dans la quatrième année de la guerre du Péloponèse :

« Les assiégeants, voyant que l'attaque ne leur réussissait pas, et qu'on opposait un nouveau mur à leur plate-forme, désespérèrent de forcer la place, et se résolurent à la bloquer. Mais ils essayèrent auparavant d'y mettre le feu, croyant la pouvoir brûler aisément, à cause de sa petitesse, en prenant l'occasion de quelque grand vent; car ils tentaient tous les moyens imaginables pour s'en rendre maîtres promptement et sans dépense. Ils jetèrent donc des fascines dans l'espace qui se trouvait entre les murs de la ville et les retranchements dont ils les avaient environnés, et remplirent en très-peu de temps cet intervalle à cause

¹ *Dict. philos.*, art. LANGUES.

² *Ibid.*, art. FRANÇAIS, sect. II.

³ *Ibid.*, art. LANGUES.

⁴ Notes du *Temple du goût*.

de la multitude de leurs gens, afin de mettre le feu en même temps dans différents quartiers ; puis ils l'allumèrent avec de la poix et du soufre ; ce qui causa tout à coup un si grand embrasement, qu'il ne s'en est jamais vu de semblable. Cette invention faillit perdre la ville, qui avait résisté à toutes les autres, car on ne pouvait aborder en plusieurs quartiers ; et si le temps eût été favorable, comme l'espéraient les ennemis, c'était fait de la place : mais il survint en un instant, à ce que l'on dit, une grosse pluie qui éteignit le feu.

« Ce dernier effort des assiégeants ayant été rendu inutile comme tous les précédents, ils convertirent le siège en blocus, et environnèrent la ville d'un mur de brique, revêtu en dedans et en dehors d'un fossé profond. Ce travail fut partagé entre toutes les troupes ; et lorsqu'il fut fait, ils laissèrent des gens pour en garder la moitié, car les Béotiens s'offrirent à garder l'autre ; ils se retirèrent chacun chez soi, vers le mois d'octobre. Au reste, il n'y avait dans la ville que quatre cents habitants et quatre-vingts Athéniens, avec cent dix femmes pour leur apprêter à manger, sans aucune autre personne, soit libre ou esclave, le reste ayant été envoyé à Athènes avant le siège ¹. »

Certes, ce récit pâle, traînant et naïf à l'excès, est bien capable de faire triompher nos historiens coloristes et pittoresques.

Mais si le style de Rollin peut paraître quelquefois pécher par le trop de simplicité et par le manque d'élévation, en revanche il a souvent l'éloquence la plus noble et même la plus fleurie. Il définit ainsi les trois genres consacrés de l'éloquence :

« Le tempéré est une belle rivière ombragée de vertes forêts des deux côtés ; le simple, une table servie proprement, dont tous les mets sont d'un goût excellent, et dont on bannit tout raffinement ; le sublime foudroie, c'est un fleuve impétueux qui renverse tout ce qui lui résiste. »

Il semblerait qu'un esprit d'une trempe si antique dût être fermé aux misérables querelles des fanatiques de religion. Cependant, tant de travaux littéraires continués jusqu'à la mort avec la même application ne purent amortir en Rollin ses passions de sectaire. Il fut jusqu'à la fin aussi ardent janséniste qu'infatigable travailleur : zélé partisan du diacre Paris, on le vit prendre part aux scènes de Saint-Médard. L'Académie, pour cette raison, n'avait osé le recevoir dans son sein. Le même motif fit interdire à l'Université, qui assistait en corps aux funérailles, d'y rendre hommage, par un discours public, à l'illustre recteur. Ce ne fut qu'avec une peine extrême que M. de Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, put obtenir de faire l'éloge de Rollin dans cette académie, à laquelle il appartenait depuis 1701.

Rollin eut une vie non-seulement modeste et laborieuse, mais encore religieuse et même dévote. Et cependant il fut un des premiers promoteurs du dix-huitième siècle. Les philosophes saluèrent en lui un homme d'opposition et de mouvement, pour avoir lutté opiniâtrément, en qualité de janséniste, contre l'Église et contre l'autorité royale. Il servit beaucoup aussi les tendances nouvelles par tant d'éloges enthousiastes prodigués aux républiques d'Athènes, de Sparte et de Rome.

¹ *Hist. anc.*, t. II, p. 381, édit. 1817.

Parmi les honorables représentants de l'école de Port-Royal, à laquelle se rattachent d'Aguesseau et Rollin, il faut encore citer Louis de Sacy (1654-1727). Les principaux ouvrages de ce célèbre avocat au Parlement appartiennent à l'époque de Louis XIV, mais il doit être nommé dans un tableau de la littérature française au dix-huitième siècle, parce qu'il continua d'y exercer, avec ses estimables amis, une influence conservatrice. Il a dans le style quelque chose de l'élégance et de la finesse de Fénelon dont il fut estimé¹, mais il est déjà bien du dix-huitième siècle par la recherche du trait et par l'affectation de l'antithèse. En traduisant les *Lettres* (1699-1701) et le *Panegyrique de Trajan* (1709) de Pline le Jeune, il avait contracté un goût pour le brillant des pensées dont le solide Rollin fut toujours très-éloigné.

Pour donner une idée du bon style de L. de Sacy, nous nous contenterons de citer la fin de son principal ouvrage, le *Traité de l'amitié* :

« Voilà quelles sont les principales réflexions que j'ai faites sur l'amitié. Je ne prétends pas avoir rempli un si grand sujet, j'ai seulement essayé de le tracer. Ceux qui ne sont amoureux que de ce qui brille à l'esprit, que de ce qui peut l'orner, le nourrir, ou le fortifier, n'auront pas beaucoup de goût pour cet ouvrage. La morale naturellement fade pour eux, parce qu'elle ne roule que sur des principes connus et ordinaires, n'est pas assaisonnée ici d'une manière assez piquante pour espérer qu'elle les réveille. Ils me reprocheront d'avoir voulu faire un art de l'amitié, et ne manqueront pas de me dire que c'est au cœur à nous apprendre à aimer, et que celui à qui il ne l'a pas appris, l'apprend mal dans les livres. La simplicité de mes intentions m'aidera à supporter un tel dégoût ; mais je répondrai sans peine à leurs reproches. Je n'ai pas prétendu faire un art de l'amitié. Je sais qu'elle est un sentiment, et l'on n'apprend point à sentir ; mais on peut épurer et rectifier un sentiment. Si ce principe est faux, la morale est absolument inutile, car elle n'apprend qu'à gouverner et à modérer les passions, qui de tous les sentiments sont les plus naturels et les plus vifs. Que si ce principe est vrai, pourquoi un sentiment tel que l'amitié, où la raison et la vertu doivent avoir tant de part, ne pourra-t-il point être soutenu de réflexions propres à l'augmen-

¹ On trouve dans une lettre de Fénelon une appréciation très-favorable et en même temps très-juste du talent de Louis de Sacy comme avocat. Il s'agit de la cause de Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, que la maison de Rohan voulait empêcher de porter ce nom qui lui avait été imposé par le contrat de mariage de Henri Chabot, son père, avec Marguerite de Rohan :

« Il ne m'appartient pas, monsieur, lui écrit l'archevêque de Cambrai, de dire mon avis sur la cause que vous avez défendue ; mais je ne puis m'empêcher de dire que vous avez donné à cette cause tous les avantages qu'elle pouvait recevoir. Tout y est dit avec justesse, précision, clarté, exactitude et force. La recherche des faits est curieuse. » (Lettre du 28 oct. 1703.)

Fénelon lui écrivait encore près de deux ans plus tard :

« Je vous supplie de me faire part de tout ce que vous donnerez au public. Vos *Factums* pour M. le duc de Rohan m'ont laissé une grande curiosité pour vos ouvrages. » (Lettre du 20 janv. 1705.)

Les *Factums* dont parle l'archevêque de Cambrai sont trois *Requêtes* et un *Mémoire*, publiés de 1701 à 1704, et qu'on trouve réunis dans le tome 1er de son *Recueil de Mémoires, Factums et Harangues*. (Paris, 1724, 2 vol. in-4.)

ter, à le fortifier et à le diriger? Je n'ai donc pas prétendu donner des règles pour aimer. J'ai voulu seulement redresser ceux qui, faute de bons guides, s'égarèrent dans l'amitié. J'ai voulu, en expliquant sa nature, empêcher qu'on ne pût s'y tromper; en montrant ses avantages, engager à les rechercher; en proposant ses devoirs, exciter à les remplir ¹. »

Sacy était digne de parler de l'amitié : il en avait su sentir tous les charmes et remplir tous les devoirs.

« Entre ceux, dit-il quelque part, qui liront cet ouvrage, je ne doute pas qu'il ne s'en trouve plusieurs qui s'imagineront qu'à force de perfectionner l'amitié, j'en ai fait une belle chimère. Ils changeront le titre de mon livre, et l'appelleront *l'idée de l'amî qui ne se trouve point*. Ils diront qu'il ne manque à mes conseils que des hommes qui les puissent pratiquer. D'autres, au contraire, qui ont meilleure opinion de l'humanité et qui, sur la foi de leurs propres sentiments, croient qu'il y a encore de la vertu et de la fidélité sur la terre, pourront bien me reprocher d'être quelquefois trop indulgent ². »

Il mérite lui-même d'être placé parmi ces hommes antiques dont le nombre, malheureusement, n'a pas cessé de diminuer jusqu'à nos jours. L'amitié touchante qui l'unissait à madame de Lambert est justement restée célèbre.

Après M. de Sacy, il faut nommer sa noble amie, MADAME DE LAMBERT ³ (1647-1733), cette femme aussi modeste que spirituelle, qui continuellement appréhendait comme un malheur de voir exposer au grand jour ses productions, et aurait voulu garder toujours manuscrits les opuscules auxquels elle a dû sa réputation littéraire, les *Lettres d'une dame à son fils sur la vraie gloire* ⁴, ou *Avis d'une mère à son fils*, les *Avis d'une mère à sa fille*, les *Réflexions sur les femmes*, le *Traité de l'amitié*, le *Traité de la vieillesse*, le touchant petit roman intitulé *la Femme ermite*, etc. Tous sont

¹ *Traité de l'amitié*, liv. III, p. 347.

² *Ibid.*, Préf., p. ix.

³ Madame de Lambert, qui semble ne pas croire à la possibilité d'une amitié véritable entre deux femmes, a écrit des lignes d'un sentiment exquis et d'une délicatesse parfaite sur l'amitié entre personnes de sexe différent, quand elles sont également vertueuses. « Il est sûr, dit-elle, que de toutes les unions, c'est la plus délicieuse. Il y a toujours un degré de vivacité qui ne se trouve point entre les personnes du même sexe; de plus, les défauts qui désunissent, comme l'envie et la concurrence, de quelque nature que ce soit, ne se trouvent point dans ces sortes de liaisons. » Union délicieuse assurément, mais toujours dangereuse.

⁴ Dans ses *Avis à son fils*, elle lui parle aussi souvent de gloire que de mœurs et d'innocence. Elle met peut-être même de l'exces à lui recommander une noble émulation : « On ne peut, lui dit-elle, avoir trop d'ardeur de s'élever, ni soutenir ses désirs d'espérances trop flatteuses. Il faut par de grands objets donner un grand ébranlement à l'âme, sans quoi elle ne se mettrait point en mouvement... Rien ne convient moins à un jeune homme qu'une certaine modestie, qui lui fait croire qu'il n'est pas capable de grandes choses. Cette modestie est une langueur de l'âme, qui l'empêche de prendre l'essor et de se porter avec rapidité vers la gloire. »

écrits avec pureté et avec agrément, mais pas toujours avec un naturel parfait. Madame de Lambert ne savait pas assez se garder d'une certaine recherche. Suivant la juste remarque du président Hénault, « on s'apercevait qu'elle était voisine du temps de l'hôtel de Rambouillet : elle était un peu apprêtée et n'avait pas eu la force de franchir, comme mesdames de Sévigné et de La Fayette, les barrières du collet monté et du précieux ¹. »

Le cercle de madame de Lambert exerçait une influence très-salutaire de morale, et en somme, de bon goût. Cette femme distinguée réunissait chez elle une élite d'hommes d'esprit, Fontenelle, Mairan, l'abbé de Mongault, l'abbé de Choisy, l'abbé de Bragelonne, le père Buffier, le président Hénault, enfin M. de Sacy, son héros, l'homme, selon elle, qui réunissait le mieux les *mœurs* et les *grâces*. On lisait, chez madame de Lambert, les ouvrages prêts à paraître; et, comme le dit Hénault, « il fallait passer par elle pour arriver à l'Académie française. »

Un autre écrivain de la première moitié du dix-huitième siècle se montra constamment fidèle à la tradition du dix-septième, c'est LESAGE. Sa prose, aussi vive et aussi nette que celle de Voltaire, est aussi sobre, peu s'en faut, que celle de madame de La Fayette. Nous étudierons, dans la seconde partie, avec les développements nécessaires, ce romancier qui, le dernier, a su peindre au lieu de décrire, et s'emparer vivement de quelques scènes intéressantes pour en faire ressortir les plus secrètes faiblesses du cœur humain. Malheureusement, en voulant peindre la vie et la nature humaine, il a commis la grave omission de ne pas représenter ce qu'elle a d'idéal au moins dans quelques âmes exceptionnelles et dans certaines situations, et de ne pas mettre en scène un seul véritable homme de bien. Ce manque d'élevation et d'idéal est encore un trait de la décadence du dix-huitième siècle, même chez les meilleurs esprits.

Nous avons déjà étudié, dans nos deux premiers volumes, les autres écrivains diversement distingués qui parurent et commencèrent à briller au confluent des deux siècles, Massillon, Saint-Simon, Fleury, Vertot, le P. Daniel.

Massillon a cessé de faire entendre sa voix dans la chaire; mais il jouit d'une popularité qu'il n'avait pas cherchée par son *Petit Carême*, dont les apôtres du jour font l'évangile d'une religion nouvelle qui bientôt ne sera plus qu'un pur déisme.

Nous aurons occasion d'ajouter quelques mots sur Saint-Simon, Fleury, Vertot, le P. Daniel, en parlant, dans un de nos prochains chapitres, des historiens et des auteurs de Mémoires.

¹ *Mémoires du président Hénault*, ch. x, p. 103.

La nouvelle école littéraire. — Fontenelle, La Motte, Terrasson.
— Réaction de Voltaire, de Montesquieu, en faveur du bon goût.

Les écrivains que nous venons d'étudier, ou dont nous avons rappelé le souvenir, d'Aguesseau, Rollin et les autres, sont comme des survivants d'un autre âge. Eux-mêmes ne surent pas retrouver le point de l'ancienne perfection, et plusieurs d'entre eux eurent leur part, faible il est vrai, mais sensible, des défauts du temps.

Cependant une nouvelle école aspirait à dominer dans la république des lettres. La satiété du beau, du simple et du grand avait produit le goût du bizarre, du recherché, de l'inattendu. Des esprits subtils et raffinés se trouvèrent à point pour satisfaire ce goût de blasés.

Le représentant le plus marqué de la nouvelle école littéraire, c'est FONTENELLE, l'adversaire de Boileau, de Racine et de La Fontaine autant que des anciens; Fontenelle qui, après avoir écrit de fades églogues, de froids opéras, s'être montré bel esprit plein de mignardises et de recherches dans ses articles du *Mercur galant*, dans ses *Lettres du chevalier d'Her.*, et dans ses *Dialogues des morts*, révéla un talent sérieux dans son *Histoire des oracles*, dans ses *Mondes*, et surtout dans ses *Éloges des membres de l'Académie des sciences*; mais dans tous ses ouvrages garda une manière d'écrire bien éloignée du naturel de l'époque classique, bien dégénérée du grand goût français.

Fontenelle eut pour second un esprit d'un ordre inférieur au sien, quoique distingué encore, LA MOTTE HOUARD (1672-1731), le célèbre adversaire des anciens, et le hardi critique d'Homère, un poète qu'il lui était impossible de comprendre et de sentir, à lui une des têtes les plus anti-poétiques qui furent jamais. Il ne mit point, croyons-nous, de mauvaise foi dans les attaques dont il harcela l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, à l'encontre de madame Dacier.

« C'est une justice que me doivent mes lecteurs, et madame D. même, dit-il quel que part, de croire que je n'ai point critiqué Homère par une sotte ambition de m'élever contre les sentiments reçus; que j'ai saisi, que j'ai cherché même les occasions de le louer; que, dans le doute, j'ai toujours pris parti pour lui; et qu'en le respectant personnellement comme le génie le plus poétique qui ait peut-être jamais été, je n'ai eu d'autre dessein que de remarquer dans son ouvrage les imperfections évidentes, suites nécessaires de l'invention, aussi bien que de la gros-

sièreté de son siècle; je n'ai prétendu combattre que cette admiration sans discernement, qui le propose à tous égards comme infaillible ¹. »

Certains enthousiastes pouvaient voir des beautés où il n'y en avait pas, ou s'en exagérer le mérite; mais La Motte ne savait pas apprécier, était incapable de goûter celles qui étaient les plus vives et les plus originales. Voilà pourquoi il s'efforce avec tant d'ardeur de persuader que la réputation d'Homère n'est qu'un préjugé qui a passé des anciens jusqu'à nous.

Son argumentation est pleine de sophismes, mais, il faut le reconnaître, son *Discours sur Homère*, ses *Réflexions sur la critique*, contiennent des pages d'un très-bon et très-agréable style. On ne peut lui refuser de la vivacité et du trait dans l'expression, comme dans ce passage :

« Qui en croirait madame D., on s'imaginerait que des deux portraits que je fais d'Homère, le portrait flatteur est l'ouvrage des plus grands hommes de l'antiquité; et que j'ai emprunté les traits du portrait critique, seulement de Desmarts et de M. Perrault. On se méprendrait fort; voici à peu près la liste de ceux qui m'ont fourni la matière de mon tableau critique: Platon, Pythagore, Josèphe, Philostrate, Denys d'Halicarnasse, Lucien, Metrodorus de Lampsaque, Plutarque, Dion Chrysostome, Cicéron, Horace, des sectes entières de philosophes et les anciens Pères de l'Église; et parmi les modernes, Érasme, Jules César Scaliger, S. Evremond, M. Bayle et le P. Rapin, sans compter ceux dont on se plait un peu trop à décréditer les noms.

« J'ai tout l'air d'un savant, et je m'enorgueillis presque de cet assemblage d'autorités; mais il ne faut point se donner pour ce qu'on n'est pas. Je ne les ai recueillies que pour le besoin présent; et ce n'est qu'une doctrine de passage, qui apparemment m'échappera bientôt.

« Qu'on me pardonne donc quelques citations; car il faut bien combattre mes adversaires avec leurs propres armes. Ils traiteraient toujours mon apologie d'ouvrage frivole, s'il n'y avait que des raisons ². »

Le raisonnement est au moins très-spécieux, et la diction est à la fois spirituelle et saine.

La réputation de La Motte qui, dans son temps et quand Voltaire n'avait encore écrit qu'en vers, passait pour le meilleur écrivain en prose, ne se soutint pas après sa mort. A peine si, parmi les esprits distingués, il conserva quelques admirateurs, comme Duclos, qui était un peu de son école ³.

« Quand je suis arrivé dans le monde, il y a quarante ans, écrivait La Harpe à la fin du siècle, déjà La Motte était dans la classe des auteurs qui ne sont plus guère lus que des gens lettrés, parce que ceux-là doivent lire tout. On citait dans le monde quelques endroits de ses opéras, quelques strophes de ses odes, quelques-unes de ses fables, et on allait voir *Inès* sans l'estimer. La dureté de sa versification était célèbre, et l'on ne rappelait ses paradoxes que pour en rire ⁴. »

¹ *Réfl. sur la critique*, 2^e part. — ² *Ibid.*

³ Voir *Mém. sur la vie de Duclos écrits par lui-même.*

⁴ *Lycée*, 3^e part., liv. I, ch. VIII, sect. 1.

Le président Hénault écrivait de son côté dans ses *Mémoires* :

« On ne saurait dire ce qui manque à sa prose : elle est pure, harmonieuse, exacte ; mais elle n'invite point à continuer. On a pu reprocher à Fontenelle trop de finesse ; mais on le relit cent fois : il aiguise l'esprit et il a trouvé souvent des ingrats qui lui reprochaient le plaisir qu'il leur avait fait. On sent l'auteur dans Fontenelle ; dans La Motte, le rhéteur. Lisez Voltaire, il ne vous fatigue jamais ; son style ressemble à des cheveux qui frisent naturellement, ceux de La Motte sont passés au fer ¹. »

Ces appréciations, justes au fond, sont un peu sévères. La Motte, auteur très-secondaire, est un critique distingué, malgré ses paradoxes et ses fausses vues, et, comme l'a reconnu Voltaire, « un écrivain délicat et méthodique en prose, quoiqu'il manque souvent de feu et d'élégance dans sa poésie ² ; » ajoutons, quoiqu'il sacrifie beaucoup trop au faux bel esprit.

Le dix-huitième siècle, avec ses prétentions au progrès en tout genre, devait applaudir au paradoxe de La Motte sur la supériorité des modernes. Aussi fit-il beaucoup de disciples. TERRASSON se montra le plus ardent de tous à soutenir la cause défendue par l'auteur du *Discours sur Homère*.

L'abbé Terrasson (1670-1750) était privé plus encore que La Motte du sens poétique. Il comparait le règne d'Homère à celui d'Aristote, et, enflammé par l'exemple de Descartes, qui avait détruit les autels du philosophe, en substituant la raison à la prévention, il se croyait né pour renverser ceux du poète. Il entreprit cette difficile tâche dans sa *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère* (1715, 2 vol. in-12) ; ouvrage lourd et fatigant, dans lequel il imite le ton et le style des commentateurs contre lesquels il dirige la plupart de ses traits en croyant les lancer contre le sublime chantre d'Achille. Du reste, il ne pardonne rien à l'auteur de l'*Iliade*, et il le blâme également pour le choix du sujet, pour l'ordonnance, pour les caractères, pour la morale, enfin pour la diction, dont il devait être un meilleur juge que La Motte, parce que, lui du moins, il savait le grec. « L'examen dans les ouvrages de belles-lettres, nous dit Terrasson, doit tenir lieu de l'expérience dans les sujets de physique ; et le même bon esprit, qui fait employer l'expérience dans l'un, fera toujours employer l'examen dans l'autre. » C'est très-bien dit ; mais le disciple de Descartes oubliait qu'en fait de poésie il ne s'agit pas seulement d'examiner, mais de sentir, et de sentir avec transport.

« Un géomètre ! quel fléau pour la poésie qu'un géomètre ! » s'était écriée madame Dacier en voyant apparaître dans la lice l'abbé Terrasson. Toutes les appréciations, toutes les critiques de cet écrivain sensé, mais froid et dénué du sentiment du beau et du grand, sont plutôt d'un géomètre que d'un esprit fait pour juger et pour sentir la haute poésie.

¹ *Mémoires du président Hénault*, ch. iv, p. 30.

² *Siècle de Louis XIV*, Écrivains.

L'auteur de la *Dissertation critique sur l'Illiade d'Homère* était un partisan déclaré de la perfectibilité; aussi donne-t-il la préférence à Thucydide et à Démosthène sur Homère, aux Latins en général sur les Grecs, au Dante et au Tasse sur Virgile et sur Homère. Nous avons vu depuis reproduire cette théorie; et cependant nous sommes encore dans l'attente de la grande épopée qui dégradera Homère du premier rang.

Le roman de *Séthos*, publié par l'abbé Terrasson en 1731, fut loin, avec ses prétentions épiques, d'obtenir cet honneur. Cette pâle imitation du *Télémaque*, semée de belles réflexions et de traits de morale frappants, ornée de quelques discours éloquents ¹, mais gâtée, comme à plaisir, par un mélange tout à fait déplacé de physique et d'érudition, tomba, presque dès son apparition, dans l'oubli où elle a été laissée depuis, et dont elle mérite peu de sortir.

Malgré tout, Terrasson n'était pas une intelligence commune. Le caractère par lequel il se distingue le plus à son époque, c'est son esprit de philosophie qui s'alliait chez lui à une religion très-sincère ², esprit qu'il a défini « une supériorité de raison qui nous fait rapporter chaque chose à ses principes propres et naturels, indépendamment de l'opinion qu'en ont eue les autres hommes. » Il a dit encore ailleurs : « Les sciences naturelles ont prêté leur justesse aux belles-lettres, et les belles-lettres ont prêté leur élégance aux sciences naturelles. Mais pour étendre et fortifier cette union heureuse qui peut seule porter la littérature à sa dernière perfection, il faut nécessairement rappeler les unes et les autres à un principe commun, et ce principe n'est autre que l'esprit de philosophie. » Il se réjouissait de voir cet esprit se répandre partout. « La philosophie, dit-il, fait, pour ainsi dire, l'esprit général répandu dans l'air, auquel tout le monde participe sans même s'en apercevoir. »

Fontenelle, La Motte, Terrasson, tous ces écrivains se rattachent plus ou moins au parti philosophique. Diderot vante « La Motte, Terrasson, Boindin, Fontenelle, sous lesquels la raison et l'esprit philosophique ou de doute a fait de si grands progrès ³. » Le chef des philosophes leur fit cependant la guerre au nom du bon goût et des saines doctrines littéraires.

Pendant qu'on mettait tant de feu à soutenir la supériorité des modernes sur les anciens, la littérature déclinait visiblement dans notre pays. Des années se passaient sans voir produire aucune œuvre d'un mérite un peu élevé, et Voltaire pouvait écrire au roi de Prusse : « Je crois que les Français vivent un peu dans l'Europe sur leur crédit, comme un homme riche qui se ruine insensiblement ⁴. »

¹ D'Alembert, dans l'*Éloge* de l'abbé Terrasson, loue particulièrement « le portrait de la reine d'Égypte en forme d'oraison funèbre, portrait, dit-il, que Tacite eût admiré, et dont Platon eût conseillé la lecture à tous les rois. »

² Voir sa *Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison*, 1754, 2 vol. in-12.

³ *Encyclopédie*, art. ENCYCLOPÉDIE.

⁴ Lettre du 27 mai 1737.

Le ton de la conversation s'abaissait comme celui des livres. Les imitateurs inférieurs de Fontenelle avaient introduit dans la société un langage mêlé de recherches et de vulgarités dégénéralant parfois en grossièretés : tout était bien reçu, jusqu'à la poissarderie ¹, pourvu qu'on fit preuve de finesse, de malignité, de causticité.

L'influence de l'école du maniérisme et de la trivialité fut très-heureusement combattue par Voltaire, qui, dès le commencement du dix-huitième siècle, est déjà le souverain de l'opinion. Cet homme extraordinaire, qui a le plus contribué à donner un caractère tout nouveau à son époque, et, qui selon ses expressions, courtisait et aimait toutes les neuf muses, marque dans toutes les branches de la littérature. En les abordant l'une après l'autre dans ce tableau général, nous ne ferons guère que le nommer, nous réservant de l'étudier largement dans une notice très-développée et très-approfondie.

Montesquieu se montre observateur et défenseur du bon goût comme Voltaire, dont il fut le contemporain et presque l'égal.

Le célèbre président, tout en s'inspirant de Bodin, de Gravina, même de Machiavel, traite des lois civiles et politiques avec une puissante originalité. Il ouvre à notre pays des horizons nouveaux en lui présentant l'exemple de la constitution anglaise; il s'appuie sur la base l'ordre social existant; cependant, par le fond, il demeure encore conservateur. Surtout il garde le respect du christianisme, dont il présente une magnifique apologie dans le célèbre vingt-quatrième livre de son *Esprit des lois*.

¹ C'est ce que nous apprend d'Argenson. Après avoir rapporté la réponse saugrenue d'un nigaud du parterre :

« Ce ton, dit-il, est devenu celui de la société, où Fontenelle a eu mille imitateurs. Mais comme on outre toujours le modèle qu'on s'est choisi, l'on n'a plus employé que les expressions les plus vulgaires, pour faire ressortir la finesse des propos. Il a été de bon ton de ne rien ignorer, du sceptre à la houlette, et du trône aux halles. On nous a donné les *Écosseuses de pois* et les *Étrennes de la Saint-Jean*. On a publié de magnifiques éditions des *Théâtres de la foire*.

« La poissarderie est devenue de mode, pourvu qu'on y joigne la finesse, et surtout la malignité, que le caustique, le mordant, le peste, l'assaisonnent et y président. » (*Mém. du marq. d'Argenson*, Bibl. elzév., t. V, p. 95.)

**Développement de l'esprit philosophique et sceptique.
— L'Encyclopédie.**

Le nouveau siècle se dessinait chaque jour davantage, et, avant d'être parvenu au milieu de sa carrière, il se flattait déjà des espérances les plus ambitieuses. L'utopiste abbé de Saint-Pierre avait fait entendre son fameux mot de *Progrès de la raison universelle*, et le marquis d'Argenson écrivait avec enthousiasme dans son journal, à la date de 1750 :

« C'est une grande vérité, selon moi, qu'a dite l'abbé de Saint-Pierre, et je ne sache pas qu'aucun écrivain, métaphysicien ou politique, s'en fût avisé avant lui. Notre espoir sera dans le *progrès de la raison universelle*. Le monde était enfant, il se sèvre, il se perfectionne. La barbarie se dissipe, et les vices qui en proviennent disparaissent. Tôt ou tard les vertus devront prendre leur place ; car elles ne sont que la voix de la nature et de l'ordre ¹. »

La philosophie annonce ses prétentions, et va se mettre audacieusement à l'œuvre.

D'Alembert, dans un *Tableau de l'esprit humain au milieu du dix-huitième siècle*, après avoir observé qu'il semble que, depuis environ trois cents ans, la nature ait destiné le milieu de chaque siècle à être l'époque d'une révolution dans l'esprit humain, ajoutait :

« Pour peu qu'on considère avec des yeux attentifs le milieu du siècle où nous vivons, les événements qui nous occupent, ou du moins qui nous agitent, nos mœurs, nos ouvrages, et jusqu'à nos entretiens, on aperçoit sans peine qu'il s'est fait à plusieurs égards un changement bien remarquable dans nos idées ; changement qui par sa rapidité semble nous en promettre un plus grand encore ². »

Cet esprit nouveau du dix-huitième siècle arrivé à sa seconde moitié se manifesta pour la première fois, avec toute sa hardiesse et toute son ambition, dans la vaste entreprise de l'*Encyclopédie*, ce grand laboratoire des idées de l'ère philosophique, cette machine de guerre que ses inventeurs introduisirent avec tant d'habileté et de perfidie dans la place qu'ils voulaient démanteler. Nous avons vu le pieux d'Aguesseau, séduit par Diderot, accorder le privilège à l'*Encyclopédie*, dont les premiers volumes ne furent publiés qu'après sa mort.

¹ *Mém. du marq. d'Argenson*, Bibl. elzév., t. V, p. 307.

² *Mél. de litt., d'hist. et de philos.*, t. IV, p. 3, édit. d'Amst., 1764.

Cette vaste entreprise, dont l'Anglais Chambers avait, dans les temps modernes, donné le premier exemple, commença à paraître en 1751, sous ce titre : *ENCYCLOPÉDIE OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, recueilli des meilleurs auteurs, et particulièrement des dictionnaires anglais de Chambers, d'Harris, de Diche, etc., par une société de gens de lettres ; mis en ordre par M. DIDEROT ; et quant à la partie mathématique, par M. D'ALEMBERT, de l'Académie royale des sciences de Paris, et de l'Académie royale de Berlin.*

« Le but d'une *Encyclopédie*, disait Diderot, est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre ; d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont ; que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain ¹. »

Certes, c'était une belle et grande pensée de vouloir doter la France d'un dictionnaire qui pût être consulté sur toutes les matières, qui servit à guider un homme du monde dans tous les genres sans exception, et un savant dans tous les genres hors le sien, de chercher à établir dans un seul corps d'ouvrage l'ordre et l'enchaînement de toutes les connaissances humaines, la généalogie des sciences, leur histoire, leur filiation, les progrès qu'elles avaient accomplis, pour déterminer ceux qui leur restaient à faire. Mais les hommes qui conçurent cette pensée n'étaient pas faits pour être les vérificateurs et les ordonnateurs universels des connaissances acquises par l'esprit de l'homme depuis la formation des sociétés.

Les fondateurs de l'*Encyclopédie* voulurent donner une haute portée philosophique et imprimer un caractère d'ensemble et d'unité à une œuvre qui devait être exécutée par tant de mains. Ils se flattèrent de réduire en système tout le savoir de l'homme. Tel est l'objet du *Discours préliminaire* étendu qu'écrivit d'Alembert. Le géomètre littérateur y montre l'ordre des sciences, leur enchaînement, leur dépendance mutuelle, leurs rapports, leurs divisions. Mais dans ce tableau trop vanté il est plutôt un habile vulgarisateur des pensées d'autrui qu'un penseur original.

On a justement revendiqué pour Bacon le plan de l'*Encyclopédie*. Les auteurs de ce grand répertoire des idées du dix-huitième siècle se sont beaucoup inspirés du livre *De la dignité et de l'accroissement des sciences*, par le chancelier Bacon, ou plutôt ils ont suivi de point en point et mot à mot le système du célèbre Vérulam. Dans cet ouvrage auquel on est redevable de tant de progrès, l'illustre Anglais fit, suivant son expression, le *dénombrement* et le *cen*s de toutes les connaissances humaines. Il les distingua, il les considéra suivant leurs rapports, et entreprit de donner à chacun le développement qu'il mérite ; il observa surtout quelles sont les parties des sciences qu'on a négligé d'examiner, d'approfondir et de faire tourner à l'utilité publique.

¹ Diderot, *Encyclopédie*, art. ENCYCLOPÉDIE.

Ce puissant initiateur encyclopédique distingue d'abord toute la doctrine humaine par rapport aux trois facultés de l'âme : la mémoire, l'imagination et la raison¹. La même distribution se voit dans le *Prospectus* de l'*Encyclopédie* ; on a seulement jugé à propos d'y placer la raison avant l'imagination. Le chancelier Bacon rapporte les faits historiques à la mémoire, la poésie à l'imagination, la philosophie à la raison : c'est la division générale de tout son système. L'*Encyclopédie* admit aussi ces trois grandes branches, Histoire, Philosophie, Poésie.

L'illustre Anglais embrasse dans son plan les objets théologiques : car la théologie, dit-il, est formée ou de l'histoire sainte, ou des paraboles, qui sont une espèce de poésie divine, ou des préceptes et des dogmes qui résultent d'une philosophie éternelle. Il ne faut pas même, continue-t-il, exclure de cet arrangement la prophétie, c'est une sorte d'histoire, en cela seulement différente de l'histoire des hommes, qu'elle présente la narration des faits avant que les faits arrivent.

L'annonce de l'*Encyclopédie*, dans ce qu'elle appelle le *Système figuré des connaissances humaines*, copia ici non-seulement les idées, mais les expressions mêmes de Bacon. « C'est de nos facultés, lit-on dans le *Discours préliminaire*, que nous avons déduit nos connaissances ; l'histoire nous est venue de la mémoire, la philosophie de la raison, et la poésie de l'imagination : distribution féconde à laquelle la théologie même se prête. Car, dans cette science, les faits sont de l'histoire, et se rapportent à la mémoire, sans même en excepter les prophéties, qui ne sont qu'une espèce d'histoire, où le récit a précédé l'événement ; les mystères, les dogmes et les préceptes sont de philosophie naturelle et de raison divine ; les paraboles, sorte de poésie allégorique, sont d'imagination inspirée. »

Les fondateurs de l'*Encyclopédie* s'inspirèrent aussi visiblement du philosophe anglais pour la subdivision des trois grandes branches de la doctrine universelle en branches subalternes qui, à leur tour, ont sous elles des classes inférieures. L'imitation est surtout frappante pour ce qui concerne l'histoire naturelle. Partout, du reste, et spécialement pour la logique, Bacon montre plus d'abondance, de fécondité et d'élévation que ses copistes dans le détail de son système².

¹ *Historia ad Memoriam refertur, Poësis ad Phantasiam, Philosophia ad Rationem.* Lib. II, p. 43.

² Les Jésuites, dans un solide article des *Mémoires de Trévoux* (janvier 1751, art. 19), dont nous nous sommes beaucoup servi pour notre appréciation, examinèrent sérieusement le *Prospectus* de d'Alembert et de Diderot. Comparant le plan des encyclopédistes avec les idées émises par Bacon pour le perfectionnement des connaissances humaines, ils donnèrent une préférence marquée au célèbre chancelier d'Angleterre, et n'épargnèrent pas les insinuations critiques et ironiques aux auteurs qui semblaient vouloir remplacer toutes les bibliothèques par les dix volumes in-folio qu'ils annonçaient. Nos philosophes se piquèrent, et Diderot écrivit au P. Berthier, rédacteur des *Mémoires*, une lettre amère dont il fut rendu compte dans le numéro du mois suivant.

La même année (octobre 1751, p. 2287), les journalistes de Trévoux rendirent

Les emprunts étaient si nombreux et si évidents que les auteurs n'essayèrent pas de les dissimuler. Ils avouèrent, dans leur *Prospectus* et ailleurs, qu'ils avaient l'*obligation principale* de leur arbre encyclopédique au chancelier Bacon.

Du reste, comme Diderot et d'Alembert, au lieu d'une encyclopédie méthodique, telle que Bacon l'avait conçue, voulaient faire un *Dictionnaire universel*, où tout ce qui appartient à chacune de nos connaissances viendrait se ranger par ordre alphabétique, l'arbre encyclopédique n'était plus qu'une superfétation.

« C'était une singulière idée, a dit un esprit éminent, que de placer un tel tableau en tête d'un dictionnaire où les articles sont jetés pêle-mêle, selon les hasards de l'alphabet, et d'inscrire ainsi un système au-dessus du chaos. On essaya par des renvois indiqués à chaque article, de remédier à cet inconvénient, et d'établir, entre l'arbre encyclopédique et l'Encyclopédie elle-même quelque relation. Mais l'unité ne peut être le résultat de tels artifices mécaniques; on aurait beau numéroter, selon leur ordre légitime, des membres épars, exécutés par des artistes différents et confusément entassés, nul n'y verrait une statue. En dépit des renvois, l'arbre encyclopédique et l'Encyclopédie sont demeurés étrangers l'un à l'autre; l'unité a été affichée sur le frontispice; elle n'a point pénétré dans le monument ¹. »

Nous avons déjà nommé les deux principaux rédacteurs de l'*Encyclopédie*, d'Alembert et Diderot. Le *Discours préliminaire* fut le coup d'essai littéraire de d'Alembert, déjà célèbre en Europe depuis vingt ans par ses travaux mathématiques. On a jusqu'à maintenant regardé ce *Discours* comme son principal titre à la gloire d'écrivain ². Ce morceau mérite des éloges, surtout pour la seconde partie qui retrace les progrès de l'esprit humain depuis le seizième siècle; mais il s'en faut beaucoup que ce soit une production de génie, et « l'un des chefs-d'œuvre du siècle, » comme on l'a appelé ³.

un compte favorable du premier volume, et déclarèrent avoir lu avec satisfaction plusieurs articles de grammaire, de musique, de géométrie, de chimie, de botanique, de mécanique.

¹ Guizot, *Encyclopédie progressive*, art. ENCYCLOPÉDIE, p. 5.

² D'après une anecdote racontée par Chardon-la-Rochette, il semblerait qu'une partie du mérite de la préface de l'*Encyclopédie* doit être rapportée à un ami de d'Alembert, l'abbé Étienne de Canaye, membre de l'Académie des inscriptions, dont il a enrichi le recueil de trois mémoires écrits avec beaucoup d'ordre, de précision et d'élégance. « Mercier, dit Rochette, aimait à conter à ses amis des anecdotes curieuses, dont il les invitait à garder le souvenir, afin qu'elles ne fussent pas perdues. Il nous racontait, par exemple, que quand d'Alembert présenta à l'abbé Canaye, son ami, le manuscrit de la préface qu'il a mise à la tête de l'*Encyclopédie*, celui-ci, après l'avoir parcouru, le jeta au milieu de la chambre, en disant : *Fi donc, cela ne vaut rien*; qu'ensuite l'ayant fait ramasser, il l'apostilla, le retoucha, fit des retranchements, de nombreuses additions, lui donna de la couleur et de la vie; en un mot, en fit ce que nous connaissons. La scène s'était passée sous les yeux de la nièce de l'abbé Canaye, qui en attesta la vérité à Mercier. »

³ Joseph Chénier, *Disc. sur les progrès des connaissances*.

« Le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, tour à tour trop vanté et trop dédaigné, dit un juge non suspect, est un beau morceau de philosophie; mais retranchez-en la part qui revient à Bacon et celle de Locke, que restera-t-il à l'illustre géomètre¹? » Ce qui manque surtout à cette composition, c'est un peu de la chaleur et de l'enthousiasme qu'on sent continuellement chez l'auteur du traité *Sur la dignité et les accroissements des connaissances humaines*.

Le *Discours préliminaire* n'est pas la seule part qui revienne à d'Alembert dans l'*Encyclopédie*. Il revit toute la partie des mathématiques et de la physique générale, refit ou composa un grand nombre d'articles relatifs à ces sciences, et en ajouta plusieurs de littérature et de philosophie, tels que les articles ÉLOQUENCE, ÉRUDITION, GOUT, SYNONYME.

Le principal ouvrier de l'*Encyclopédie* fut Diderot. Dans le *Prospectus* il déploya une rare souplesse de facultés, non-seulement en exposant les vues d'utilité pratique qui avaient porté les auteurs à rattacher aux principes des sciences et des arts libéraux l'histoire de leur origine et de leurs progrès, mais surtout en résumant, avec simplicité et précision, ce que cette vaste collection devait renfermer de notions sur les arts mécaniques et sur les divers métiers. Pour pouvoir traiter avec autorité tant de matières spéciales sur lesquelles il écrivit de nombreux articles, il visita les fabriques, il apprit, il exerça presque tous les métiers.

Parmi les nombreux morceaux de l'*Encyclopédie* dus à la plume de Diderot, on distingue les articles ART, ÉDUCATION, et surtout le grand article ENCYCLOPÉDIE, où l'auteur expose de lumineuses considérations sur l'esprit et la matière d'un dictionnaire encyclopédique, et indique avec une vraie supériorité de vues les meilleurs moyens de perfectionner la vaste entreprise dont il était l'éditeur. Dans tous ses articles on sent un écrivain autant qu'un penseur; mais le ton en est généralement un peu trop haut, et le style tendu. Souvent aussi Diderot s'y montre verbeux, dissertateur, et se laisse entraîner à des digressions prolixes. Enfin il donne trop souvent dans le langage scientifique et métaphysique, et dans les définitions à l'allemande, comme à l'article ART, dont le commencement est d'une obscurité prétentieuse et d'un vide enflé qui rappellent Wolf. Diderot lui-même est obligé de reconnaître qu'on rencontrera dans son article *des endroits d'une métaphysique un peu forte*.

Voltaire fut aussi l'un des principaux écrivains de l'*Encyclopédie*; il fut même, pendant les premières années, le vrai chef et l'âme de l'entreprise. Par prudence on n'inscrivit pas son nom trop compromis dans la liste des auteurs; mais il était un des plus actifs à fournir son contingent. En 1756, on le voit faire jusqu'à onze articles à la fois. « J'envoie au bureau qui instruit le genre humain, écrit-il à d'Alembert, les articles GAZETTE, GÉNÉREUX, GENRE DE STYLE, GENS DE LETTRES, GLOIRE et GLORIEUX, GRANDEUR et GRAND, GOUT, GRACE et GRAVE. » Ces morceaux comptent parmi les plus so-

¹ Émile Saisset, *De la philosophie allemande*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 5^e sér., t. XIII, p. 648, année 1846.

lides qu'offre la collection entière. Pratiquant le conseil que nous le verrons donner à ses collaborateurs, Voltaire s'appliquait surtout à rendre ses articles instructifs. « Je déteste la déclamation ¹, » disait-il. Dans sa correspondance il parle très-modestement de ses articles, et laisse les directeurs de l'*Encyclopédie* libres de les modifier à leur gré.

« J'ai obéi comme j'ai pu à vos ordres, leur mande-t-il ; je n'ai ni le temps, ni les connaissances, ni la santé qu'il faudrait pour travailler comme je voudrais : je ne vous présente ces essais que comme des matériaux que vous arrangerez à votre gré dans l'édifice immortel que vous élevez. Ajoutez, retranchez, je vous donne mes cailloux pour fourrer dans quelque coin de mur ². »

Les cailloux dont parle Voltaire, avec une modestie vraie ou feinte, sont peut-être les pierres, sinon les plus solides, au moins les mieux taillées, de l'édifice qualifié par lui d'immortel.

Outre Diderot, d'Alembert et Voltaire, l'*Encyclopédie* avait pour rédacteurs toute une société de gens de lettres, de savants et d'hommes du monde, dont les talents étaient très-inégaux ³, dont plusieurs même étaient tout à fait médiocres, bien que Diderot prétende « qu'il serait très-difficile de former une seconde société de gens de lettres et d'artistes, aussi nom-

¹ Lettre à d'Alembert, 8 janv. 1757.

² Lettre au même, 1755.

Les passages suivants de deux lettres de Voltaire à d'Alembert montreront avec quel soin et quel scrupule il s'acquittait de sa tâche à l'*Encyclopédie*. Il écrivait le 29 novembre 1756 : « Je vous prie de me renvoyer l'article *Histoire* dont je ne suis point content, et que je veux refondre, puisque j'en ai le temps. » Et revenant sur le même sujet, le 29 décembre de l'année suivante : « Vous me donnez l'article *Historiographe* à traiter, mes chers maîtres. Je n'ai point ici la minute de l'article *Histoire*. Il me semble que je le fis bien vite, et que je le corrigai encore plus vite et plus mal. Il serait nécessaire que je le revisse, afin que je ne plaçasse point au mot *Historiographe* ce que j'aurais mis au mot *Histoire*, et que je pusse mieux mesurer ces deux articles.

« Si donc vous avez quinze jours devant vous, renvoyez-moi *Histoire*. Cela est ridicule, je le sais bien ; mais je serais plus ridicule de donner un mauvais article. Je vous renverrai le manuscrit, trois jours après l'avoir reçu. Ayez la bonté de l'envoyer contre-signé à Lausanne. »

³ Voici la liste des auteurs placée en tête de l'*Encyclopédie* :

MM. l'abbé Courtépée, Goussier, de Paw, l'abbé de La Chapelle, Engel (les articles concernant la géographie), du Marsais, de Castillon fils, l'abbé Mallet, Grunwald, Gastélier de La Tour, Toussaint, le baron de Haller, Daubenton, J. Bernouilli, de Castillon père, d'Argenville, Tarin, L. Castillon, Malouin, de La Rosière, Maret, Montigny, de Vandenesse, d'Alembert, le marquis de Condorcet, Blondel, Le Blont, Landois, J. J. Rousseau, Le Roy, Turpin, Eidous, l'abbé Yvon, Louis, Bellin.

Parmi les principaux collaborateurs de l'*Encyclopédie*, il faut encore nommer Turgot, qui s'y adjoignit vers 1755, et fournit de remarquables articles sur des matières de philologie, de métaphysique, de physique, de droit public. Ses articles : ÉTYMOLOGIE, EXISTENCE, EXPANSIBILITÉ, FONDATION, sont les plus estimés. Il n'en donna plus aucun à partir de 1757, à cause des nouvelles poursuites dont cette collection fut l'objet.

breuse et mieux composée que celle qui concourt à la composition de ce dictionnaire¹. »

Plusieurs ecclésiastiques prirent part à l'*Encyclopédie*. L'abbé Mallet fut chargé de la partie des belles-lettres et de celle de la théologie.

« Tranquille comme il était sur la pureté de ses intentions et de sa doctrine, dit d'Alembert dans son *Éloge*, il ne craignit point de s'associer à une entreprise qui a le précieux avantage d'avoir tous les hommes de parti contre elle. Aussi, malgré leur jalouse vigilance, les articles nombreux que M. l'abbé Mallet nous avait donnés sur les matières les plus importantes de la religion, demeurèrent absolument sans atteinte. Mais si ces articles furent à l'abri de la censure, sa personne n'échappa pas aux délateurs. Tandis que d'un côté les auteurs d'une Gazette hebdomadaire qui prend le nom d'*Ecclésiastique*, cherchaient, suivant leur usage, à rendre sa religion suspecte, le parti opposé à ceux-ci l'accusait de penser comme eux². »

L'imputation de jansénisme ne parut pas plus fondée que celle d'athéisme à l'évêque de Mirepoix. Ce sévère dispensateur des bénéfices, après avoir examiné la cause, « récompensa d'un canonicat de Verdun la doctrine et les mœurs de l'accusé³. »

Si l'abbé Mallet n'était pas janséniste, au moins était-il gallican très-prononcé, à en juger seulement par les éloges de d'Alembert :

« Notre estimable collègue méritait surtout les bontés du souverain par son attachement inviolable à nos libertés et aux maximes du royaume, deux objets que les auteurs de l'*Encyclopédie* se feront toujours une gloire d'avoir devant les yeux. On peut se convaincre par la lecture du mot *Excommunication* imprimé dans le VI^e volume, que M. l'abbé Mallet pensait sur cette importante matière en citoyen, en philosophe, et même en théologien éclairé sur les vrais intérêts de la religion⁴. »

Peut-être aussi a-t-on le droit de le taxer d'avoir donné, plus que son caractère ne le comportait, dans les idées des philosophes avec lesquels il recommandait tant aux catholiques de ne point se brouiller. Il se vit souvent en butte aux attaques des jésuites de Trévoux. Croira-t-on que ce fût sans raison, quand l'incrédule d'Alembert se montre si satisfait de l'esprit des articles de son collaborateur ecclésiastique ?

« Quoique très-attaché à la religion par principes et par état, dit le fameux encyclopédiste, il ne cherchait point à en étendre les droits au delà des bornes qu'elle s'est prescrites elle-même. Les articles *Déisme* et *Enfer* pourraient servir à montrer combien il savait distinguer dans ces matières délicates les limites de la raison et de la foi. »

Du reste, l'abbé Mallet était un prêtre de mœurs irréprochables, et d'un caractère doux et conciliant.

¹ Art. *ENCYCLOPÉDIE*.

² D'Alembert, *Élog. des Acad.*

³ Id., *ibid.*

⁴ Id., *ibid.*

Quoi qu'il en soit des principes et du caractère du théologien de l'*Encyclopédie*, c'était une position bien fautive que celle d'ecclésiastiques collaborateurs d'une entreprise dont le caractère irrégulier perçait si visiblement à travers tous les voiles et toutes les adresses perfides de langage.

L'hypocrisie, la sournoiserie, c'est là un des traits les plus prononcés de la *Grande Encyclopédie*. A en croire les chefs, rien n'était plus innocent que leur œuvre, et on eût été fort en peine de préciser contre elle un grief soutenable.

« Combien de prétendus hérétiques, disaient-ils cauteusement, ont plus d'une fois embarrassé leurs adversaires en leur demandant quelle était l'erreur dont ils les accusaient ! Les encyclopédistes pourraient de même embarrasser les leurs, en les priant d'articuler les *opinions dangereuses* qu'on leur impute, et de montrer en quel endroit de l'*Encyclopédie* elles se trouvent ; mais rien n'est plus commode qu'un nom de secte, donné à tort et à travers, pour perdre ceux à qui l'on veut nuire. C'était autrefois du nom de *Janséniste* que la méchanceté gratifiait les objets de sa haine. Ce sobriquet a vieilli ; celui d'*Encyclopédiste* y a succédé et ne tardera pas à vieillir de même. Il faudra que la calomnie et l'envie en cherchent bientôt un autre ¹. »

A l'article *Dictionnaire*, d'Alembert avait dit en parlant de Bayle : *Heureux s'il avait plus respecté la religion et les mœurs*. Voltaire s'empressa de lui écrire qu'il avait lu cela avec horreur, que son ami devait toute sa vie faire pénitence de ces deux lignes. « C'est là un style de notaire pour servir de passe-port à la vérité, » lui répondit d'Alembert. Le patriarche des philosophes écrivait encore à son cher disciple au sujet des articles les plus orthodoxes du *Dictionnaire* : « Ce qu'on m'a dit des articles de la théologie et de la métaphysique me serre le cœur. Il est bien cruel d'imprimer le contraire de ce qu'on pense ². »

Les encyclopédistes trouvaient bien moyen, cependant, de dire ce qu'ils pensaient, et, obligés de se surveiller et de se contenir dans les articles principaux, ils glissaient leurs plus grandes hardiesses dans les articles qui paraissaient devoir moins attirer l'attention de la censure.

L'*Encyclopédie*, en avançant, se montre chaque jour davantage militante et agressive ; elle brave l'Église, l'université, les parlements, la cour. Il semble à ses auteurs qu'on peut tout dire, « aujourd'hui que la philosophie s'avance à grands pas, qu'elle soumet à son empire tous les objets de son ressort, que son ton est le ton dominant, et qu'on commence à secouer le joug de l'autorité et de l'exemple pour s'en tenir aux lois de la raison ³. »

Aussi cette entreprise, dont l'annonce seule et les noms des principaux rédacteurs avaient éveillé l'inquiétude des catholiques ⁴, se vit-elle attaquée

¹ D'Alemb., *Hist. des membres de l'Acad. franç.* Éloge de Houteville, note (f).

² Lettre à d'Alembert, 9 oct. 1755.

³ Diderot, art. ENCYCLOPÉDIE.

⁴ Diderot était connu par le roman obscène des *Bijoux indiscrets*, et par le livre

par des censures et par des arrêts. Le gouvernement mit des entraves à sa publication et menaça la liberté de ses auteurs. Les deux premiers volumes furent supprimés, par arrêt du Conseil du roi du 7 février 1752, comme renfermant des maximes tendantes à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance et de révolte, et, sous des termes obscurs et équivoques, à relever les fondements de l'erreur, de la corruption des mœurs, de l'irrégion et de l'incrédulité. L'impression des autres volumes fut suspendue pendant dix-huit mois.

D'Alembert, un des hommes qui craignaient le plus de se compromettre et de s'attirer des affaires, se découragea bientôt, et résolut de renoncer à l'*Encyclopédie*. L'actif et ardent chef du parti s'efforça de le remonter et de le déterminer à la persévérance, en dépit de toutes les oppositions. Il lui écrivait de Lausanne, le 8 janvier 1757, en envoyant les articles HÉMISTICHE et HEUREUX :

« On se vante à Genève que vous êtes obligé de quitter l'*Encyclopédie*, non-seulement à cause de l'article *Genève*, mais pour d'autres raisons que les prêtres n'expliquent pas à votre avantage. Si vous avez quelque dégoût, mon cher philosophe, mon cher ami, je vous conjure de le vaincre; ne vous découragez pas dans une si belle carrière. Je voudrais que vous et *M. Diderot*, et tous vos associés, protestassent qu'en effet ils abandonneront l'ouvrage, s'ils ne sont libres, s'ils ne sont à l'abri de la calomnie, si l'on n'impose pas silence, par exemple, aux nouveaux *Garasses* qui vous appellent des *kakouacs* : mais que vous seul renonciez à ce grand ouvrage, tandis que les autres le continueront, que vous fournissiez ce malheureux triomphe à vos indignes ennemis, que vous laissiez penser que vous avez été forcé de quitter, c'est ce que je ne souffrirai jamais; et je vous conjure instamment d'avoir toujours du courage. Il eût fallu, je le sais, que ce grand ouvrage eût été fait et imprimé dans un pays libre, ou sous les yeux d'un prince philosophe; mais, tel qu'il est, il aura toujours des traits dont les gens qui pensent vous auront une éternelle obligation. »

Voltaire, écrivant encore quelques jours plus tard à d'Alembert, pour l'exciter à ne pas abandonner son entreprise : « On a besoin de votre ouvrage, leur disait-il à tous; il est devenu nécessaire: il faudra bien qu'on vous facilite les moyens de le continuer avec honneur et sans dégoût. » Il ajoutait un peu plus loin : « Ameutez-vous, et vous serez les maîtres ¹. »

Le timide académicien ne se laissa pas persuader. Il expliquait ainsi au patriarche de Ferney les raisons qu'il avait de se retirer d'une œuvre trop périlleuse :

« Oui, sans doute, mon cher maître, l'*Encyclopédie* est devenue un ouvrage nécessaire, et se perfectionne à mesure qu'elle avance; mais il est devenu impossible de l'achever dans le maudit pays où nous sommes. Les brochures, les libelles, tout cela n'est rien; mais croiriez-vous que tel de ces libelles a été imprimé

impie de l'*Aveugle clairvoyant*. D'Alembert, malgré son habileté dans la dissimulation, s'était déjà laissé deviner pour ce qu'il était, un ennemi irréconciliable du catholicisme.

¹ Lettre à d'Alembert, 19 janv. 1757.

par des ordres supérieurs dont M. de Malesherbes n'a pu empêcher l'exécution ? croiriez-vous qu'une satire atroce contre nous, qui se trouve dans une feuille périodique qu'on appelle les *Affiches de province*, a été envoyée de Versailles à l'auteur, avec ordre de l'imprimer ; et qu'après avoir résisté autant qu'il a pu, jusqu'à s'exposer à perdre son gagne-pain, il a enfin imprimé cette satire en l'adouçissant de son mieux. Ce qui en reste, après cet *adouçissement*, fait par la *discretion du préteur*, c'est que nous formons une secte qui a juré la ruine de toute société, de tout gouvernement et de toute morale. Cela est gaillard ; mais vous sentez, mon cher philosophe, que si on imprime aujourd'hui de pareilles choses par *ordre exprès* de ceux qui ont l'autorité en main, ce n'est pas pour en rester là ; cela s'appelle *amasser les fagots* au septième volume, pour nous jeter dans le feu au huitième. Nous n'avons plus de censeurs raisonnables à espérer, tels que nous en avons eu jusqu'à présent ; M. de Malesherbes a reçu là-dessus les ordres les plus précis, et en a donné de pareils aux censeurs qu'il a nommés. D'ailleurs, quand nous obtiendrions qu'ils fussent changés, nous n'y gagnerions rien ; nous conserverions alors le ton que nous avons pris, et l'orage recommencerait au huitième volume. Il faudrait donc quitter de nouveau, et cette comédie-là n'est pas bonne à jouer tous les six mois. Mon avis est donc, et je persiste, qu'il faut laisser là l'*Encyclopédie*, et attendre un temps plus favorable (qui ne reviendra peut-être jamais) pour la continuer. S'il était possible qu'elle s'imprimât dans le pays étranger en continuant, comme de raison, à se faire à Paris, je reprendrais demain mon travail ; mais le gouvernement n'y consentira jamais ; et quand il le voudrait bien, est-il possible que cet ouvrage s'imprime à cent ou deux cents lieues des auteurs ? *Par toutes ces raisons je persiste en ma thèse*¹. »

Dans une lettre de l'année suivante, il revient encore sur les motifs qui le font persister dans la résolution de ne pas reprendre l'*Encyclopédie* :

« A l'égard de l'*Encyclopédie*, quand vous me pressez de la reprendre, vous ignorez la position où nous sommes, et le déchainement de l'autorité contre nous. Des brochures et des libelles ne font rien en eux-mêmes ; mais des libelles protégés, autorisés, commandés même par ceux qui ont l'autorité en main, font quelque chose, surtout quand ces libelles vomissent contre nous les personnalités les plus odieuses et les plus infâmes. Observez d'ailleurs que si nous avons dit jusqu'à présent, dans l'*Encyclopédie*, quelques vérités hardies et utiles, c'est que nous avons eu affaire à des censeurs raisonnables, et que les docteurs n'ont censuré que la théologie qui est faite pour être absurde, et qui cependant l'est moins encore dans l'*Encyclopédie* qu'elle ne pourrait l'être. Mais qu'on établisse aujourd'hui ces mêmes docteurs pour réviseurs généraux de tout l'ouvrage, et qu'on nous donne par ces moyens des entraves intolérables, c'est à quoi je ne me soumettrai jamais. Il vaut mieux que l'*Encyclopédie* n'existe pas, que d'être un répertoire de capucinades². »

Malgré le découragement de d'Alembert, l'opinion publique, déjà séduite par la philosophie nouvelle, prit si hautement parti pour l'*Encyclopédie*, que toutes les poursuites contre elle cessèrent sous l'administration de Choiseul et de Malesherbes. Ces ministres, voyant Frédéric II et

¹ Lettre de d'Alembert à Voltaire, 28 janv. 1757.

² Lettre du 20 janvier 1758.

Catherine offrir leur patronage aux encyclopédistes, crurent devoir, sinon autoriser, du moins tolérer leur entreprise. Ils feignirent de croire qu'elle s'imprimait à Amsterdam, quand tout le monde savait qu'elle sortait des presses de Paris¹. La faveur de madame de Pompadour, achetée à force de souplesses et de servilités, assura l'achèvement de cette œuvre anti-catholique qui fut poussée avec une rapidité peu compatible avec la perfection.

Le projet d'établir l'harmonie entre toutes les fractions du savoir, et de rassembler sur toutes les sciences et sur tous les arts ce qui s'était dit de mieux et ce qu'il y avait de mieux à dire, était trop ambitieux pour pouvoir être bien exécuté, surtout dans un espace de temps relativement si court.

La disproportion est un des défauts qu'il était le plus difficile d'éviter; et c'est aussi un de ceux par où l'*Encyclopédie* pécha le plus, comme le reconnaît Diderot :

« Ici, avoue-t-il, nous sommes boursoufflés et d'un volume exorbitant ; là, maigres, petits, mesquins, secs et décharnés. Dans un endroit, nous ressemblons à des squelettes ; dans un autre, nous avons un air hydropique ; nous sommes alternativement nains et géants, colosses et pygmées, droits, bien faits et perfectionnés ; bossus, boiteux et contrefaits. Ajoutez à toutes ces bizarreries celle d'un discours tantôt abstrait, obscur ou recherché, plus souvent négligé, traînant et lâche ; et vous comparerez l'ouvrage entier au monstre de l'*Art poétique*, ou même à quelque chose de plus hideux. Mais ces défauts sont inséparables d'une première tentative, et il m'est évidemment démontré qu'il n'appartient qu'au temps et aux siècles à venir de les réparer². »

L'amour-propre d'écrivain fut en grande partie cause de ce défaut de proportion. « Que le sujet le méritât ou non, comme on l'a très-bien dit, chaque auteur voulait être là pour son compte, et que ce qu'il écrivait le mit en réputation d'esprit ou de savoir. De là tant d'articles, d'un intérêt médiocre ou très-spécial, portés à une longueur démesurée ; tandis qu'en revanche, et par un effet contraire de la même cause, des matières graves, et d'un intérêt vraiment public, ne furent point traitées avec les développements qu'elles exigeaient. L'étendue relative des articles fut donc, pour ainsi dire, en raison inverse de leur importance, et l'*Encyclopédie* eut le double inconvénient d'être à la fois incomplète et excessive, trop élémentaire et trop savante³. »

L'utilité pratique de l'ouvrage fut ainsi sacrifiée ; on écrivit pour les savants, pour le monde lettré, au lieu d'écrire pour le vrai public, auquel il aurait suffi de présenter, sur chaque matière, un résumé élémentaire des idées et des faits les plus importants.

¹ Il en parut, de 1751 à 1772, 28 volumes qui furent suivis, après un court intervalle, de 5 volumes supplémentaires (Amsterd., lisez Paris, 1776, 1777), et, en 1780, d'une table analytique et raisonnée des matières, en 2 volumes.

² *Encyclopédie*, art. ENCYCLOPÉDIE.

³ Guizot, *Encyclopédie progressive*, art. ENCYCLOPÉDIE, p. 19.

Ce dictionnaire, d'un fractionnement excessif, est si peu raisonné qu'on est obligé de lire cent articles pour avoir une idée même superficielle d'un sujet. On y fait des dissertations à tout propos, on y donne sans cesse des opinions particulières pour des vérités reconnues ¹.

Enfin des articles médiocres, et même détestables de fond et de forme, abondent dans l'*Encyclopédie* ²; plusieurs sont d'une platitude et d'une sottise inimaginables.

Voltaire, justement sévère dans son appréciation sur cette Babel littéraire, écrivait au comte d'Argental : « Cet édifice est bâti moitié de marbre et moitié de boue. » « Je me flatte, mandait-il aussi à Diderot, que vous ne souffrirez plus des articles tels que celui de *Femme*, de *Fat*, ni tant de vaines déclamations, ni tant de puérités et de lieux communs sans principes, sans définition, sans instruction. »

En envoyant quelques articles de sa façon, et après avoir témoigné son regret qu'on eût inséré dans l'*Encyclopédie* le futile article FEMME, de Desmahis, qui venait d'être tourné en ridicule dans la *Gazette littéraire* de Genève, Voltaire disait à d'Alembert :

« Au nom de Dieu, empêchez vos garçons de faire ainsi les mauvais plaisants : croyez que cela fait grand tort à l'ouvrage. On se plaint généralement de la longueur des dissertations ; on veut de la méthode, des vérités, des définitions, des exemples : on souhaiterait que chaque article fût traité comme ceux qui ont été maniés par vous et par M. Diderot ³. »

Et encore quelques mois plus tard :

« Vous m'encouragez à vous représenter en général qu'on se plaint de la longueur des dissertations vagues et sans méthode que plusieurs personnes vous fournissent pour se faire valoir ; il faut songer à l'ouvrage et non à soi. Pourquoi n'avez-vous pas recommandé une espèce de protocole à ceux qui vous servent, étymologies, définitions, exemples, raisons, clarté et brièveté ? Je n'ai vu qu'une douzaine d'articles, mais je n'y ai rien trouvé de tout cela. On vous seconde mal ; il y a de mauvais soldats dans l'armée d'un grand général ⁴. »

D'Alembert s'excusait de son mieux de tous ces défauts qu'il était obligé de reconnaître dans l'œuvre dirigée par lui :

« Je suis plus fâché que vous, répondait-il à Voltaire, des déclamations et des trivialités qu'on a insérées dans l'*Encyclopédie*, mais croyez que je n'en ai pas été le maître ; comme je n'ai proprement de juridiction que sur la partie mathématique, la voie de représentation est la seule dont je puisse user sur le reste : d'ailleurs M. Diderot a été souvent dans l'impossibilité de faire autrement. Tel auteur qui nous est utile par un grand nombre de bons articles exige souvent, pour

¹ Voltaire adresse souvent ce reproche aux rédacteurs de l'*Encyclopédie*, en particulier dans sa lettre à d'Alembert, du 9 octobre 1755.

² Voir, par exemple, l'article ACADÉMIES (Avantages des), signé (†).

³ Lettre du 29 mars 1756.

⁴ Lettre du 22 déc. 1756.

prix de ce qu'il nous donne de bon, qu'on admette aussi ce qu'il fournit de mauvais; nous nous serions trouvés tout seuls, si nous avions voulu tyranniser nos collègues. C'est un petit ou un grand mal, si vous voulez, que l'on a été forcé d'endurer pour un plus grand bien ¹. »

Voltaire, toujours de plus en plus mécontent d'une œuvre qui était si loin de répondre à son attente, écrivait encore, quelques années plus tard, à l'éditeur de l'*Encyclopédie* qui en préparait une nouvelle édition :

« Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités, ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la Jean-Jacques sont d'un prodigieux ridicule ². »

Quelques mois après, il disait encore à d'Alembert :

« Laissera-t-on subsister dans l'*Encyclopédie* les exclamations, *O mon cher ami Rousseau?* déshonorerait-on un livre utile par de pareilles pauvretés? laissera-t-on subsister cent articles qui ne sont que des déclamations insipides? et n'êtes-vous pas honteux de voir tant de fange à côté de votre or pur ³? »

La correspondance de Voltaire est remplie de ces plaintes. Après avoir dit qu'il cherche, dans les articles dont il est chargé, à ne rien dire que de nécessaire, qu'il craint de n'en pas dire assez, et que, d'un autre côté, il craint de tomber dans la déclamation :

« Il me paraît, ajoute-t-il, qu'on vous a donné plusieurs articles remplis de ce défaut; il me revient toujours qu'on s'en plaint beaucoup. Le lecteur ne veut qu'être instruit, et il ne l'est point du tout par ces dissertations vagues et puériles, qui, pour la plupart, renferment des paradoxes, des idées hasardées, dont le contraire est souvent vrai, des phrases ampoulées, des exclamations qu'on sifflerait dans une académie de province, qui sont bien indignes de figurer avec tant d'articles admirables ⁴. »

D'Alembert est obligé de reconnaître la justice des critiques de son maître. Il lui écrit, au moment qu'il travaillait à ses *Questions encyclopédiques* :

« Vous faites donc l'*Encyclopédie* à vous tout seul? Vous avez bien raison de dire qu'on a employé trop de manœuvres à cet ouvrage, et qu'on y a trop mis de déclamations. En vérité, on est bien bon d'en avoir tant de peur, et de ruiner par ce motif de pauvres libraires. C'est un habit d'*Arlequin* où il y a quelques morceaux de bonne étoffe, et trop de haillons ⁵. »

¹ Lettre de d'Alembert à Voltaire, 8 fév. 1757.

² Lettre à M. Panckouke, 13 fév. 1769.

³ Lettre du 28 oct. 1769.

⁴ Lettre à d'Alembert, 29 déc. 1757.

⁵ Lettre de d'Alembert à Voltaire, 22 fév. 1770.

Diderot ne se dissimulait pas davantage les imperfections de l'entreprise qui lui était si chère :

« J'examine notre travail sans partialité, disait-il ; je vois qu'il n'y a peut-être aucune sorte de faute que nous n'ayons commise, et je suis forcé d'avouer que d'une *Encyclopédie* telle que la nôtre, il en entrerait à peine les deux tiers dans une véritable *Encyclopédie* ¹. » — L'*Encyclopédie*, dit-il ailleurs, devint un gouffre où des espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, et toujours incohérentes et disparates. »

Voilà comment l'*Encyclopédie* était jugée par ses fondateurs et par ses patrons. Nous ne pouvons qu'acquiescer à leur jugement, et nous n'avons rien à y ajouter, si ce n'est que tous les hommes spéciaux ont toujours trouvé très-médiocre la partie de ce dictionnaire fastueux sur laquelle ils avaient des lumières particulières ². L'impartialité nous fait cependant un devoir de reconnaître, avec Diderot, que la première édition d'un *Encyclopédie* ne pouvait être qu'une compilation très-informe et très-incomplète.

Malgré les énormes imperfections du monument que les philosophes avaient voulu élever aux sciences, aux lettres et aux arts, malgré aussi tous les obstacles, et peut-être à cause même des obstacles, le succès de ce dictionnaire fut immense. Tout le monde voulut le lire. « Le *Dictionnaire encyclopédique*, quelque imparfait qu'il soit, est devenu la base de toutes les bibliothèques, » disait Bachaumont ³. On faisait des efforts inouïs pour se le procurer.

« A peine l'*Encyclopédie* a-t-elle été achevée, dit Voltaire, que l'Europe en a reconnu l'utilité ; il a fallu réimprimer en France et augmenter cet ouvrage immense, qui est de vingt-deux volumes in-folio : on l'a contrefait en Italie ; et des théologiens mêmes ont embelli et fortifié les articles de théologie à la manière de leur pays : on le contrefait chez les Suisses ; et les additions dont on le charge sont sans doute entièrement opposées à la méthode italienne, afin que le lecteur impartial soit en état de juger.

« Cependant cette entreprise n'appartenait qu'à la France ; des Français seuls l'avaient conçue et exécutée. On en tira quatre mille deux cent cinquante exemplaires, dont il ne reste pas un seul chez les libraires. Ceux qu'on peut trouver par un hasard heureux se vendent aujourd'hui dix-huit cents francs ; ainsi tout l'ouvrage pourrait avoir opéré une circulation de sept millions six cent cinquante mille livres. Ceux qui ne considéreront que l'avantage du négoce verront que celui des deux Indes n'en a jamais approché. Les libraires y ont gagné environ cinq cents pour cent, ce qui n'est jamais arrivé depuis près de deux siècles dans aucun commerce ⁴. »

¹ *Encyclopédie*, art. ENCYCLOPÉDIE.

² C'est ainsi, pour citer un seul exemple, que le maréchal prince de Ligne trouvait pitoyable la partie militaire. Voir *Mélanges*, t. XX, p. 27.

³ *Mém. secrets*, 9 sept. 1775, t. VII.

⁴ *Introduct. aux Questions sur l'Encyclopédie*.

Aujourd'hui l'*Encyclopédie du dix-huitième siècle*, remplacée par nombre d'autres, n'est plus guère lue; mais mille auteurs en ont utilisé des articles nombreux qui, on doit le reconnaître, s'y trouvaient traités pour la première fois, et avaient coûté, même les plus courts, de très-laboureuses recherches.

V

Les moralistes du dix-huitième siècle. — Vauvenargues, Duclos, Senac de Meilhan, Chamfort, Mably, Helvétius, etc.

L'*Encyclopédie* représente tous les divers genres dans lesquels le dix-huitième siècle voulut non-seulement s'exercer, mais prétendit surpasser toutes les époques antérieures. En les parcourant l'un après l'autre, nous verrons combien cette ambition fut déçue. L'*Encyclopédie* appelle la morale « la propre science de l'homme ¹. » Nous étudierons donc d'abord les moralistes, non pas les moralistes dogmatiques et systématiques, ceux qui appartiennent à l'école des Grotius, des Puffendorf, des Barbeyrac, des Tillotson, des Cumberland, mais les moralistes écrivains et peintres, ceux qui se rattachent à La Rochefoucauld et à La Bruyère. Après les peintres de mœurs, comme Vauvenargues, Duclos, Senac de Meilhan, etc., nous devons, bien malgré nous, étudier un philosophe systématique, un pervertisseur de la morale, et en même temps un très-pauvre écrivain, Helvétius. Il est du nombre de ces hommes qui, malgré la médiocrité de leurs talents, s'imposent à la critique et à l'histoire, à cause du retentissement qu'ont eu leurs ouvrages, et de l'influence qu'à un certain moment ils ont exercée.

Le vrai moraliste du dix-huitième siècle est antérieur à l'*Encyclopédie*; c'est un jeune officier du régiment du Roi, c'est VAUVENARGUES, étrangement surfait par Voltaire, mais esprit distingué, réfléchi, délicat; surtout âme honnête et noble. « Corriger, avait dit La Bruyère, est l'unique fin qu'on doit se proposer en écrivant ². » C'est principalement pour s'être assigné ce but élevé que Vauvenargues est, à son époque frivole, un moraliste éminent. Malheureusement, quoi qu'en aient dit La Harpe et d'autres, il lui a manqué le sentiment chrétien.

Luc de Clapiers, fils aîné du noble mais pauvre marquis de Vauvenargues, né à Aix, le 6 août 1715, fut élevé obscurément dans le modeste manoir de son père, et mis assez tard au collège, où sa débile santé ne lui permit d'acquérir qu'une très-faible instruction classique.

Engagé de bonne heure dans le service, s'il partagea d'abord la dissipation et la licence de la vie militaire, il se distingua de tous ses compagnons de plaisirs par le goût des lettres. Quelques poésies légères sur de pardonnables jeunesse furent ses premières compositions. Mais il passa bientôt à de plus graves études, en même temps que chaque

¹ *Encyclopédie*, art. MORALE.

² *Les Caract.*, Introd.

jour il dédaignait de plus haut les vains plaisirs, et adoptait, pour ne la plus quitter, une manière de vivre qui lui fit donner par ses camarades le nom de *philosophe*. Il haïssait le jeu comme la fièvre ¹, et, se faisant de l'amour une haute et pure idée qui n'était plus guère de mode à son époque, il avait horreur du commerce des femmes folles. Sa noble nature était faite pour d'autres voluptés. De sublimes aspirations le tenaient dans une agitation et dans un mécontentement continuel.

Pour calmer les troubles de son âme, il avait recours à l'étude et à la lecture.

Il fut affermi dans le goût de l'étude et de la composition littéraire par le marquis de Mirabeau, qui employait le reproche, la louange, tous les moyens d'insinuation pour lui faire sentir qu'un homme de son âge et de sa condition ne devait pas « se borner à commander un bataillon d'infanterie à Verdun ², » et pour l'engager à ne pas laisser inutiles les dons précieux qu'il avait reçus :

« Vous enfouissez, si vous ne travaillez, les plus grands talents du monde, lui écrivait-il. Je ne sème point ici de louanges, c'est la vérité qui parle; des gens du meilleur goût, ayant vu vos premières lettres, m'obligent à leur envoyer toutes celles que je reçois de vous, et je les ai entendus s'écrier, quand je leur ai dit que vous n'aviez pas vingt-cinq ans : *Ah ! Dieu ! quels hommes produit cette Provence* ³ ! »

Et dans une autre lettre :

« S'il est permis de se citer, j'ai, je crois, plus de feu, d'imagination, de santé que vous ; mais vous avez plus d'esprit et de suite : cependant, si vous ne m'en imposez, il s'en faut de beaucoup que vous tiriez le même parti du temps. Si vous employiez tout le loisir que votre humeur vous laisse, jugez de ce que vous pourriez faire ! J'en sais plus que vous sur votre propre compte, si vous ne vous connaissez pas *une grande étendue de génie* ⁴. »

Entre autres lectures, Vauvenargues lut les *Vies* de Plutarque, et s'enthousiasma pour ses héros qui le faisaient « pleurer de joie ⁵ » et avec lesquels il conversait toutes les nuits. Les ouvrages de Sénèque, les lettres de Brutus à Cicéron durant son séjour en Grèce, après la mort de César, d'autres écrits de même trempe le convertirent au stoïcisme. Pendant deux ans il fut « stoïcien de la meilleure foi du monde, mais stoïcien à lier ⁶. » Dans cette période d'exaltation, « il aurait voulu qu'il lui arrivât quelque infortune remarquable, pour déchirer ses entrailles, comme ce fou de Caton, qui fut si fidèle à sa secte. »

Comparé à la plupart de ses contemporains, il pouvait passer pour un stoïcien. Cependant il était philosophe un peu malgré lui. C'est un

¹ Voir la lettre de Vauvenargues au marquis de Mirabeau, du 22 mars 1740.

² Lettre du marquis de Mirabeau, du 6 octobre 1739.

³ *Ibid.*, du 16 mai 1739.

⁴ *Ibid.*, du 14 juin 1739.

⁵ Lettre de Vauvenargues au marquis de Mirabeau, du 22 mars 1740.

⁶ *Ibid.*

titre, avoue-t-il à son ami le marquis de Mirabeau, qu'il n'a pas pris de lui-même, mais qu'on lui a jeté à la tête. Il l'a reçu sans en prendre les charges ; le poids en est trop fort pour lui ¹.

« Je ne veux pas vous faire entendre, écrit-il au jeune marquis, que je me suffise à moi-même, et que toujours le présent remplisse le vide de mon cœur ; j'éprouve aussi, souvent et vivement, cette inquiétude qui est la source des passions. J'aimerais la santé, la force, un enjouement naturel, les richesses, l'indépendance, et une société douce ; mais, comme tous ces biens sont loin de moi, et que les autres me touchent fort peu, tous mes désirs se concentrent, et forment une humeur sombre que j'essaie d'adoucir par toute sorte de moyens ². »

Enfin le fier stoïcien en vint à dire à son tour, comme Brutus : *O vertu ! tu n'es qu'un fantôme* ³.

Cependant il s'offrit à lui une occasion de se distinguer dans sa profession. Il fit la campagne de Bohême ; mais cette expédition malheureuse devait aboutir à la retraite de Pragne, qui porta un coup mortel à la santé naturellement très-faible de Vauvenargues. Il dut renoncer à ses plus chères espérances et quitter l'armée. Après avoir fait des efforts longtemps infructueux pour entrer dans la diplomatie, et s'être vu contraint d'abandonner cette carrière par un mal affreux qui lui fit presque perdre la vue et le défigura, il s'éprit d'une nouvelle ambition, celle de la gloire des lettres. En dépit de ses parents qui, pour le retenir en Provence, lui refusaient tout secours, il fixa son séjour à Paris. Il se flattait que ses ouvrages lui vaudraient à la fois l'honneur et l'aisance.

La carrière littéraire du jeune gentilhomme fut décidée par la correspondance que, peu de temps après son retour de Bohême, en 1743, il eut la bonne fortune d'entretenir avec Voltaire, alors dans tout l'éclat de la renommée.

Dès que le célèbre philosophe eut eu connaissance des premiers essais de Vauvenargues, il se prit d'une tendre admiration pour ce talent naissant. Il lui écrivait, en 1743, avec un mélange de flatterie et de sympathie cordiale :

« Aimable créature, beau génie, j'ai lu votre premier manuscrit, et j'y ai admiré cette hauteur d'une grande âme qui s'élève si fort au-dessus des petits brillants des Isocrates. Si vous étiez né quelques années plus tôt, mes ouvrages en vaudraient mieux ; mais au moins, sur la fin de ma carrière, vous m'affermissez dans la route que vous suivez. Le grand, le pathétique, le sentiment, voilà mes premiers maîtres ; vous êtes le dernier. Je vais vous lire encore. Je vous remercie tendrement. Vous êtes la plus douce de mes consolations dans les maux qui m'accablent ⁴. »

Voltaire voyant le talent de Vauvenargues se développer et grandir, en dépit des souffrances et de mille causes de découragement, concevait chaque jour pour lui plus d'intérêt, d'affection et d'estime :

¹ Lettre du 1^{er} mars 1739.

² Lettre au marquis de Mirabeau, du 9 avril 1739.

³ Lettre du 22 mars 1740.

⁴ Lettre de Voltaire à Vauvenargues, du 4 avril 1743.

« Votre état me touche, lui écrivait-il le 7 janvier 1745, à mesure que je vois les productions de votre esprit si vrai, si naturel, si facile et quelquefois si sublime ¹. »

Il lui disait encore en mai 1746 :

« Je vais lire vos portraits. Si jamais je veux tracer celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas ². »

Le militaire devenu écrivain avait rêvé une grande composition philosophique. Ne pouvant pas se dissimuler sa fin prochaine, il se décida à en publier des fragments.

L'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, qui parut à l'état rudimentaire en 1746, et n'a pas été achevée, brille de pensées fines, et renferme des parties très-élevées, qui compensent ce que la conception a d'imparfait, l'ordonnance de peu méthodique, et le style de défectueux. « J'ignore, dit Voltaire, si jamais aucun de ceux qui se sont mêlés d'instruire les hommes a rien écrit de plus sage que son chapitre sur le bien et sur le mal moral ³. » Mais le cadre tracé par Vauvenargues était bien vaste pour l'esprit peu cultivé d'un jeune officier; aussi ne fut-il que très-imparfaitement rempli.

Dans un premier livre, il traite de l'esprit proprement dit, et de ses principales branches, imagination, réflexion et mémoire; dans le second livre, il étudie les *passions*; dans le troisième il parle *du bien et du mal moral*, c'est-à-dire des vertus et des vices, non dans leurs formes, mais dans leurs principes.

L'objet philosophique qu'il se propose dans tout son ouvrage est d'arriver à la connaissance de l'homme, afin de connaître tout ce qu'il importe de savoir : morale, religion, politique. Il veut remonter au principe des choses, et, sans avoir de système arrêté, il s'efforce de concilier des maximes qui paraissent contradictoires. Dans les diverses esquisses dont est composé son livre, il établit avec force l'influence des passions sur l'activité humaine, et démontre mieux qu'on ne l'avait encore fait l'énergie de certains mobiles, comme la gloire.

Cette ébauche inégale d'un esprit puissant, non encore suffisamment formé à l'art d'écrire, fut appréciée par un petit nombre de juges délicats, mais n'atteignit pas le grand public. Voltaire sentait bien les défauts de l'œuvre de son jeune ami; et, avant l'impression, il l'en avait averti, tout en lui prodiguant la louange pour l'encourager.

« J'ai usé, mon très-aimable philosophe, lui écrivait-il, de la permission que vous m'avez donnée. J'ai crayonné un des meilleurs livres que nous ayons en notre langue, après l'avoir relu avec un extrême recueillement. J'y ai admiré de nouveau cette belle âme si sublime, si éloquente et si vraie; cette foule d'idées neuves ou rendues d'une manière si hardie, si précise; ces coups de pinceau si fiers et si

¹ *Choix de lettres inédites de Voltaire au marquis de Vauvenargues*, I.

² *Ibid.*, XII.

³ *Panég. des officiers*, etc.

tendres. Il ne tient qu'à vous de séparer cette profusion de diamants de quelques pierres fausses ou enchâssées d'une manière étrangère à notre langue. Il faut que ce livre soit excellent d'un bout à l'autre ¹. »

La vie seule a manqué au jeune philosophe pour qu'il pût réaliser le désir et l'attente de son maître.

Vauvenargues, qui n'avait embrassé la carrière d'écrivain que comme un pis aller, et qui craignait de se compromettre, ne voulut d'abord se produire qu'à l'abri de l'anonyme. Cependant il aimait ce « métier où l'on peut aller à la gloire par le seul mérite, » et, aux objections suscitées par les préjugés de sa famille et de son entourage, il répondait « qu'il vaut mieux déroger à sa qualité qu'à son génie. »

Malgré la détresse et la maladie, il continua donc de travailler. Sous le titre modeste d'*Essai sur quelques caractères*, il tenta de peindre les mœurs contemporaines, à l'exemple de Théophraste plutôt que de La Bruyère, dont il désespérait de pouvoir atteindre les beautés.

Il voulut aussi écrire des *Dialogues*, à l'instar de Fénelon.

« Ce qui mérite d'attirer l'attention sur ces *Caractères* et sur ces *Dialogues*, a dit un récent panégyriste de Vauvenargues, c'est qu'ils sont pleins de lui ; c'est que, dans les *Dialogues* surtout, il est presque toujours l'un des interlocuteurs. Qu'on lise, entre autres, *Renaud et Jaffier*, et surtout *Brutus et le jeune Romain*. Ce jeune Romain, c'est encore Vauvenargues ; la guerre, l'éloquence, les affaires, toutes ses ambitions, tous ses mécomptes sont là, et la peinture de ce jeune homme qui a aimé en vain toutes les grandes choses, et meurt privé de l'immortalité qu'il a rêvée, n'est que le tableau trop fidèle de la vie de Vauvenargues et le retentissement de ses secrètes douleurs. Il en jugeait sans doute ainsi lui-même, car, bien qu'il eût mis la dernière main à la plupart de ces *Caractères* et de ces *Dialogues*, il n'en a rien publié. C'était un testament ; il ne devait être ouvert qu'après la mort ². »

La partie des ouvrages de Vauvenargues qui a obtenu le plus grand et le plus légitime succès, ce sont ses *Réflexions et Maximes*, au nombre de six cent vingt-trois, qu'il n'avait pas destinées à voir le jour, et qu'il ne fit entrer dans son volume de 1746 que parce qu'il n'avait pas paru assez long.

Dans son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, dans ses *Caractères*, dans ses *Maximes*, Vauvenargues n'est pas un moraliste rigide comme Pascal ou La Rochefoucauld. Voyant que « l'homme est en disgrâce chez les philosophes, » et que « c'est à qui le chargera de plus de vices, » il évite de dénigrer la nature humaine, sans la surfaire. Il console l'homme, il lui apprend à s'estimer. Il lui fait sentir le charme et les avantages de la vertu, dont il montre que l'homme est capable aussi bien que de raison.

« Nous sommes susceptibles, s'écrie-t-il, d'amitié, de justice, d'humanité. O mes amis ! qu'est-ce donc que la vertu ? »

Sans prendre à partie La Rochefoucauld, pour les principes duquel

¹ *Choix de lett. inéd. de Volt. au marq. de Vauvenargues*, VII.

² Gilbert, *Éloge de Vauvenargues*.

il avoue quelque part avoir toujours eu de la répugnance, il le réfute partout. Partout il s'attache à montrer la réalité de la vertu, tout en reconnaissant que « la plupart des hommes, dans le fond du cœur, la méprisent ¹. » Il démontre que la vertu est le but et la destination de l'homme. « Pratiquons la vertu, c'est tout ², » dit-il.

Vauvenargues s'attache à montrer que cet amour-propre auquel La Rochefoucauld a voulu tout réduire, n'existe dans l'universalité des hommes que comme un *amour général de nous-mêmes* qui ne renferme en soi rien de vicieux.

« Il y a, dit-il, des semences de bonté et de justice dans le cœur de l'homme. Si l'intérêt propre y domine, j'ose dire que cela est non-seulement selon la nature, mais aussi selon la justice, pourvu que personne ne souffre de cet amour-propre ou que la société y perde moins qu'elle n'y gagne. »

Pour lui les vertus sont un sacrifice de notre intérêt propre à l'intérêt public, et non pas un pur effet de l'amour de nous-mêmes. Si on lui dit que nous ne faisons le bien que parce que notre plaisir se trouve dans ce sacrifice :

« Étrange objection ! réplique-t-il, parce que je me plais dans l'usage de ma vertu, est-elle moins profitable, moins précieuse à tout l'univers, ou moins différente du vice qui est la ruine du genre humain ? Le bien où je me plais change-t-il de nature, cesse-t-il d'être bien ? »

Il pousse avec un noble enthousiasme à la pratique désintéressée du bien. Il s'écrie :

« Faisons généreusement, et sans compter, tout le bien qui tente nos cœurs : on ne peut être dupe d'aucune vertu ³. »

Il s'indigne éloquemment contre ceux qui osent égaler le mal et le bien, et déteste l'opinion qui prétend que la plupart des vices concourent au bien public, comme les plus pures vertus.

On ne saurait trop louer chez l'ami de Voltaire ces généreux sentiments qui, en combattant La Rochefoucauld, réfutent à l'avance Helvétius, d'Holbach, et tous les autres matérialistes : il faut seulement reprocher à Vauvenargues son dédain du sens commun ou de la raison générale, et sa foi exclusive et excessive au sentiment individuel. Surtout il faut regretter qu'il soit demeuré étranger à l'esprit chrétien.

L'absence du christianisme se fait sentir en plus d'un endroit des écrits de Vauvenargues. Ainsi un chrétien n'aurait jamais écrit cette maxime :

« Aidons-nous des mauvais motifs, pour nous fortifier dans les bons desseins ⁴. »

¹ Maxime CCCLIII.

² *Premier discours sur la gloire.*

³ *Réflexions sur divers sujets*, XIX.

⁴ Maxime CDLXXI.

La vertu chrétienne veut être plus réelle, plus intime, plus pure; elle n'admet pas les alliages de la vertu mondaine. Le dix-huitième siècle, pour avoir tenté de séparer la science des mœurs de la sanction religieuse, pour avoir prétendu que « la morale l'emporte sur la foi ¹, » tombera en fait de morale dans les plus graves aberrations.

La privation du sentiment chrétien empêchant Vauvenargues de donner à l'homme pour mobile l'approbation de Dieu, il veut y suppléer en recommandant l'amour de la gloire. C'est de toutes les passions celle qu'il a le plus vivement recommandée. Il va jusqu'à faire un seul tout de la gloire et de la vertu. « C'est une chose étrange, s'écrie-t-il, que tant d'hommes se défient de la vertu et de la gloire ². » — « Si les hommes, ajoute-t-il ailleurs, n'avaient pas aimé la gloire, ils n'auraient ni assez d'esprit ni assez de vertu pour la mériter ³. »

Il a composé, très-jeune, un remarquable discours sur ce grand mobile des nobles âmes qui avait autrefois inspiré à Cicéron un traité que le temps nous a enlevé. Le *Discours sur la gloire* est adressé à Hippolyte de Seytres, cet ami si cher dont il devait bientôt écrire un éloge funèbre inspiré par le cœur, mais médiocre au point de vue de l'art. Ce panégyrique d'un jeune officier de dix-huit ans, tué dans la campagne de Bohême avant d'avoir eu le temps de s'illustrer, est emphatique et déclamatoire ⁴; bien que Voltaire prétende y avoir trouvé des accents dignes de Bossuet, et que Vauvenargues eût une prédilection singulière pour cet ouvrage qu'il retouchait sans cesse, et qu'il envoyait à ses amis de Provence, à Mirabeau, à Monclar, à Saint-Vincens.

Vauvenargues avait encore adressé à de Seytres un *Discours sur les plaisirs*, où il montre que « la frivolité anéantit les hommes qui s'y attachent, » et des *Conseils à un jeune homme*, sur l'avenir duquel il s'inquiète, parce qu'il le voit avoir honte de sa raison, se défier de la force et de la hauteur de son âme, et ne pas se défier des mauvais exemples, enfin ne guère se proposer d'autre but que d'être « ce que bien des femmes appellent quelquefois un homme aimable. » Ces deux courtes compositions sont aussi fort supérieures à l'*Éloge funèbre*.

Tous les écrits de Vauvenargues ont une haute portée morale, mais, nous le répétons, le sentiment chrétien en est constamment absent. Il n'apparaît que dans la *Méditation sur la foi* et dans la *Prière* dont elle est suivie, où Voltaire ne voyait qu'une *capucinade*. Suard les considérait comme des jeux d'esprit, du moins comme des exercices de rhétorique par lesquels le jeune auteur avait essayé de se former et de se rompre aux divers styles. M. Villemain répugne à y voir des études

¹ *Encyclopédie*, art. MORALE.

² *Réflexions sur divers sujets*, XLVI.

³ MAXIME CLII.

⁴ Lire en particulier le passage qui commence par ces mots : « Qu'êtes-vous devenue, ombre digne des cieus, » et finit par ceux-ci : « Redoutable juge des morts, prends pitié de mon désespoir. »

de style et des imitations littéraires, attendu que les mêmes sentiments se retrouvent dans vingt passages différents. Ainsi, dans cette réflexion si simple que Vauvenargues jette quelque part :

« Newton, Pascal, Bossuet, Racine, Fénelon, c'est-à-dire les hommes de la terre les plus éclairés, dans le plus philosophe de tous les siècles, et dans la force de leur esprit et de leur âge, ont cru Jésus-Christ, »

l'illustre critique voit tout autre chose qu'un pastiche oratoire. « N'est-ce pas, dit-il, un cri qui lui échappe pour adjurer ces grands génies contre Voltaire et contre lui-même ¹ ? » Nous nous rangeons à cet avis, malgré l'opinion contraire d'un autre juge très-considérable, M. Sainte-Beuve. Le célèbre auteur des *Causeries du lundi* nous paraît donner trop d'importance à un passage des *Lettres de Vauvenargues* où il dit qu'il « aime quelquefois à joindre de grands mots, et à se perdre dans une période ; » que « cela lui paraît plaisant. » Est-ce là une preuve que l'illustre moraliste ait écrit la *Méditation sur la foi*, la *Prière*, et les *Réflexions sur le libre arbitre*, uniquement pour se donner ce vain plaisir ? Après les paroles citées, Vauvenargues continue ainsi :

« Je ne lis jamais de poète, ni d'ouvrage d'éloquence, qui ne laisse quelques traces dans mon cerveau ; elles se rouvrent dans les occasions, et je les couds à ma pensée sans le savoir ni le soupçonner ; mais, lorsqu'elles ont passé sur le papier, que ma tête est dégagée, et que tout est sous mes yeux, je ris de l'effet singulier que fait cette bigarrure, et malheur à qui ça tombe ² ! »

C'est à son tendre ami Saint-Vincens que Vauvenargues parle de la sorte, et il nous donne assez à connaître que s'il se plaît quelquefois à utiliser à tort et à travers ses réminiscences, c'est en écrivant des lettres. La *Méditation sur la foi* et la *Prière* qui la suit n'ont aucunement le caractère d'un jeu d'esprit, et paraissent bien répondre à un sentiment sincèrement et profondément éprouvé, au moins dans le moment de la composition. La lettre à Saint-Vincens n'oblige pas du tout, quoi qu'en dise M. Sainte-Beuve, à « ne voir définitivement dans les morceaux tant discutés et jusqu'ici restés énigmatiques, que les essais d'un écolier généreux, sincère en tant qu'apprenti, mais non les convictions vives de l'homme ³. » Qui ne reconnaîtrait un accent du cœur dans l'éloquente expression de ces regrets :

« Auguste religion ! douce et noble créance, comment peut-on vivre sans vous ? Et n'est-il pas bien manifeste qu'il manque quelque chose aux hommes, lorsque leur orgueil vous rejette ? »

Dans la vie de Vauvenargues sérieusement étudiée à la lumière de ses écrits et de sa correspondance, on ne trouve aucun moment où la foi

¹ *Cours de littérature au dix-huitième siècle*, t. II, XVI^e leçon.

² Lettre à Saint-Vincens. Verdun, le 19 oct. 1739.

³ Voir le *Moniteur* du 24 août 1857.

ait exercé un véritable empire sur son âme. Il paraît seulement avoir eu, à certaines heures, des vellétés de christianisme, et des souvenirs pieux de la religion dans laquelle il avait été élevé. Il écrit à l'ami avec lequel il parlait à cœur ouvert :

« On ne saurait tracer d'image plus sensible que celle que tu fais d'un homme agonisant, qui a vécu dans les plaisirs, persuadé de leur innocence par la liberté, la durée, ou la douceur de leur usage, et qui est rappelé tout d'un coup aux préjugés de son éducation, et ramené à la foi, par le sentiment de sa fin, par la terreur de l'avenir, par le danger de ne pas croire, par les pleurs qui coulent sur lui, et enfin par les impressions de tous ceux qui l'environnent. Comme c'est le cœur qui doute dans la plupart des gens du monde, quand le cœur est converti, tout est fait; il les entraîne; l'esprit suit les mouvements, par coutume et par raison. *Je n'ai jamais été contre*; mais il y a des incrédules dont l'erreur est plus profonde : c'est leur esprit trop curieux qui a gâté leurs sentiments ¹. »

Je n'ai jamais été contre est loin de signifier : je suis décidément pour.

Vauvenargues se raidissait contre l'incrédulité de son siècle, dont la principale erreur était de « croire tout incertain et problématique. » Il méprisait l'arrogance et l'esprit de sarcasme des contempteurs du christianisme. Enfin il a plus d'une fois rendu hommage à la religion de Newton, de Pascal, de Bossuet, de Racine, de Fénelon. Cependant il appartenait par l'esprit à l'école philosophique. Ses œuvres sont remplies de traits indirects contre le christianisme et de pensées qui vont à nier la révélation. Malgré sa circonspection, il est évidemment hostile. Il offre une fâcheuse ressemblance avec les matérialistes : il ne songe qu'à cette terre et oublie complètement le ciel. Suivant lui, « la pensée de la mort nous trompe, car elle nous fait oublier de vivre. » Il ne vise à rien de plus qu'à l'approbation humaine. « Nous ne vivons, dit-il, que par les hommes et pour les hommes. » Enfin, sa mort fut celle d'un stoïcien et non pas d'un chrétien. *O mon Dieu !* s'écriait-il quelques heures avant d'expirer, *je crois ne t'avoir jamais offensé, et je vais avec la confiance d'un cœur sincère retomber dans le sein de celui qui m'a donné la vie.*

Vauvenargues n'était ni un catholique ni un chrétien, c'était un philosophe ; néanmoins il y a toute vraisemblance que s'il eût vécu il aurait puissamment contre-balancé l'influence de Voltaire, et aurait peut-être prévenu les plus condamnables écarts de son audacieux ami.

Il aurait été aussi un redoutable antagoniste pour Rousseau, dont il avait, huit ans à l'avance, combattu les sophismes, quand, en 1745, il prit part sans succès au concours proposé par l'Académie française sur la question de *l'inégalité des richesses*; pour Rousseau, auquel il avait encore répondu à l'avance dans ses discours sur le *caractère des différents siècles*, sur les *mœurs du siècle*, et sur les *effets de l'art et du savoir*, en soutenant que les arts n'ont pas suscité les vices, mais qu'ils

¹ Lettre à Saint-Vincens, 10 oct. 1739.

n'y remédient pas, et qu'ils ne sont ni aussi utiles ni aussi pernicieux que nous voulons le croire ; enfin en récusant l'autorité des historiens qui vantent les mœurs des sauvages, leur simplicité, leur bonheur et leur innocence.

Peut-être aussi ce noble esprit qui entrevoyait l'unité de la philosophie à travers les opinions diverses des philosophes, eût-il rapproché Voltaire et Jean-Jacques, et empêché le scandale des querelles de ces deux oracles du siècle.

Les œuvres de notre moraliste renferment quelques compositions purement littéraires.

Ses *Réflexions critiques sur quelques poètes*, sur La Fontaine, sur Boileau, sur Molière, sur Corneille et Racine, sur J.-B. Rousseau, sur Quinault, sur quelques ouvrages de Voltaire, de même que ses *Fragments sur quelques prosateurs*, La Bruyère, Fénelon, Pascal, Bossuet, Descartes, Fontenelle, etc., sont en général justes, solides et fines ; mais elles sont mêlées de paradoxes et de fausses appréciations sur Molière et sur Corneille. Selon Vauvenargues, « il y a peu de poètes moins corrects et moins purs que Molière. » Redressé par Voltaire sur le jugement qu'il faut porter de Corneille, il continue de donner une préférence trop décidée à Racine, et ne rend pas encore suffisante justice au père de la Tragédie française, aux perfections duquel il avoue être « né moins sensible. » Évidemment il manquait d'une certaine hauteur de goût. Ce qui fait le plus d'honneur à Vauvenargues dans ses études littéraires, c'est d'avoir supérieurement apprécié Bossuet, et d'avoir défendu contre Voltaire Pascal, Fénelon et La Fontaine.

Nous devons, avant de terminer cet aperçu, dire un mot de la correspondance nouvellement publiée de Vauvenargues avec le président Saint-Vincens, et de celle avec le marquis de Mirabeau, l'*ami des hommes*, qui s'étend du mois de juillet 1737 au mois d'août 1740¹. Ces lettres, au nombre de cent quinze, jettent un grand jour sur le caractère du moraliste du dix-huitième siècle. Elles nous font voir que son ambition se portait plus haut que la gloire littéraire, gloire dont, selon lui, une âme élevée ne saurait se contenter.

« Celui qui n'est connu que par les Lettres, lit-on dans le portrait de *Sénèque ou l'Orateur chagrin*, n'est pas infatué de sa réputation, s'il est vraiment ambitieux ; bien loin de vouloir faire entrer les jeunes gens dans sa propre carrière, il leur montre lui-même une route plus noble, s'ils osent la suivre.

« O mes amis, leur dit-il, pendant que des hommes médiocres exécutent de grandes choses, ou par un instinct particulier, ou par la faveur des occasions, voulez-vous vous réduire à les écrire?... »

Ses lettres à Mirabeau et à Saint-Vincens nous montrent que Vauvenargues n'était pas, comme on l'a cru longtemps, porté à l'inaction et au rêve ; que, loin d'être un contemplatif, c'était un homme avide

¹ Elles forment une partie du tome II des *Œuvres de Vauvenargues*, édition nouvelle accompagnée de notes et commentaires, par M. D. L. Gilbert.

d'action et amoureux de la gloire, écrivain et moraliste faute de mieux et en attendant mieux. Contrairement à la manière de voir des philosophes humanitaires du dix-huitième siècle, il estimait la profession militaire que la ruine de sa santé lui fit seule quitter. « Il n'y a pas de gloire, écrit-il quelque part, de gloire complète, grande, sans l'éclat des armes. » La réputation militaire ne lui suffisait pas. Il aspirait aux affaires et au gouvernement des hommes.

On a cité plusieurs fois un beau plaidoyer que Vauvenargues, dans une de ses lettres, a fait en faveur de l'ambition considérée comme le déploiement des plus hautes facultés d'une belle et grande nature :

« Il y a des hommes, je le sais, qui ne souhaitent les grandeurs que pour vivre et pour vieillir dans le luxe et le désordre, pour avoir trente couverts, des valets, des équipages, ou pour jouer gros jeu, pour s'élever au-dessus du mérite et affliger la vertu, et qui n'arrivent à ce point que par mille indignités, faute de vues et de talents : mais, de souhaiter, malgré soi, un peu de domination parce qu'on se sent né pour elle; de vouloir plier les esprits et les cœurs à son génie; d'aspirer aux honneurs pour répandre le bien, pour s'attacher le mérite, le talent, les vertus, pour se les approprier, pour remplir toutes ses vues, pour charmer son inquiétude, pour détourner son esprit du sentiment de nos maux; enfin, pour exercer son génie et son talent dans toutes ces choses : il me semble qu'à cela il peut y avoir quelque grandeur. L'ambition est dans le cœur et dans la moelle des os de tous les gens de la cour; mais tous n'ont pas les mêmes idées, ni les mêmes sentiments, il s'en faut de beaucoup. Il n'y a qu'un nom pour les passions que les mêmes objets font naître;... mais les objets ont tant de faces, et peuvent être envisagés dans des jours si différents, que les sentiments qu'ils inspirent ne se ressemblent en rien... Par notre idée nous ennoblissons nos passions, ou nous les avilissons; elles s'élèvent ou descendent, selon les cœurs ¹. »

On le voit assez, Vauvenargues n'était point exempt d'ambition, mais il n'avait pas ce caractère qui fait rechercher la réputation avec une ardeur inquiète et précipitée. Ses lettres nous font connaître la dignité et la fierté de son âme, en même temps qu'elles nous en révèlent le coin ambitieux.

La correspondance sert encore à nous faire comprendre ce charme dominateur et cette élévation naturelle de sa conversation dont Voltaire et Marmontel ont si bien parlé, et qui contribuèrent beaucoup à établir sa réputation parmi ses contemporains. A voir comment il cause la plume à la main, on sent à quel degré supérieur il devait posséder « l'art de plaire et de dominer dans un entretien sérieux ². »

Vauvenargues ne revit pas tout entier dans ses ouvrages qui ne sont tous que des ébauches. Marmontel assure que ses écrits ne donnent qu'une faible idée de l'éloquence de ses entretiens. « Il tenait, dit-il, nos âmes dans ses mains ³. »

¹ Lettre à Mirabeau.

² Ces expressions sont de lui. — Voir encore, dans la lettre de Mirabeau, du 22 mars 1740, ses idées sur la manière dont il faut traiter avec les hommes, pour s'en faire aimer et estimer.

³ Note à l'épître dédicatoire de *Denis le Tyran*.

« Je vis chez Voltaire, ajoute-t-il ailleurs, l'homme du monde qui eut pour moi le plus d'attrait, le bon, le vertueux, le sage Vauvenargues. Cruellement traité par la nature du côté du corps, il était, du côté de l'âme, l'un de ses plus rares chefs-d'œuvre. Je croyais voir en lui Fénelon infirme et souffrant; il me témoignait de la bienveillance, et j'obtins aisément de lui la permission de l'aller voir. Je ferai un bon livre de ses entretiens, si j'avais pu les recueillir. On en voit quelques traces dans le recueil qu'il nous a laissé de ses pensées et de ses méditations. Mais tout éloquent, tout sensible qu'il est dans ses écrits, il l'était, ce me semble, encore plus dans ses entretiens avec nous ¹. »

Un peu plus loin Marmontel revient de rechef sur le charme et l'élévation des conversations de Vauvenargues, en particulier de celles qu'il avait avec Voltaire :

« Les conversations de Voltaire et de Vauvenargues, dit-il, étaient ce que jamais on peut entendre de plus riche et de plus fécond. C'était, du côté de Voltaire, une abondance de faits intéressants et de traits de lumière. C'était, du côté de Vauvenargues, une éloquence pleine d'aménité, de grâce et de sagesse. Jamais dans la dispute on ne mit tant d'esprit, de douceur et de bonne foi; et ce qui me charmait plus encore, c'était, d'un côté, le respect de Vauvenargues pour le génie de Voltaire; et, de l'autre, la tendre vénération de Voltaire pour la vertu de Vauvenargues : l'un et l'autre, sans se flatter ni par de vaines adulations, ni par de molles complaisances, s'honoraient à mes yeux par une liberté de pensée qui ne troublait jamais l'harmonie et l'accord de leurs sentiments mutuels ². »

Enfin Marmontel dit encore dans une lettre à madame d'Espagnac :

« J'ai toujours regretté que M. de Voltaire n'ait pas fait pour lui ce que Platon et Xénophon avaient fait pour Socrate. Ses entretiens n'étaient pas moins intéressants à recueillir. »

Voltaire qui, d'emblée, avait exalté Vauvenargues comme le plus grand génie de son époque, demeura fidèle à son admiration après la mort de l'infortuné jeune homme.

Dans l'éloge funèbre des officiers morts en 1741, il lui adressa ces paroles :

« Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours; je t'ai toujours vu le plus infortuné des hommes et le plus tranquille. Je sentirai longtemps avec amertume le prix de ton amitié... C'est ta perte qui mit dans mon cœur ce dessein de rendre quelque honneur aux cendres de tant de défenseurs de l'État, pour élever aussi un monument à la tienne. »

Longtemps après, dans le *Commentaire sur Corneille*, il citait « le judicieux marquis de Vauvenargues, homme trop peu connu et qui a trop peu vécu ³. »

Celui que Voltaire tenait dans une si haute estime était en effet peu

¹ *Mémoires de Marmontel*, liv. III, p. 190.

² *Ibid.*, p. 231.

³ *Remarq. sur Pompée*, III, 4.

connu à la fin du dix-huitième siècle. Le dix-neuvième s'est davantage occupé de ce moraliste distingué, et lui a été plus favorable. Cependant, de nos jours, plusieurs écrivains, quelques-uns d'un mérite remarquable, ont combattu la renommée de Vauvenargues. A vrai dire, il n'eut le temps de faire aucune production d'éclat, aucune œuvre achevée. Mais dans toutes ses ébauches il imprima la marque d'un esprit éminent. Il eut une incontestable supériorité de bon sens, il posséda le talent de diagnostiquer le vrai avec une rare certitude. A une époque de sécheresse et de frivolité, il sut glorifier le sentiment, et formuler ces nobles axiomes : Les grandes pensées viennent du cœur ; — C'est l'âme qui forme l'esprit ; — C'est le cœur et non l'esprit qui gouverne. Enfin, au milieu de l'invasion du scepticisme, il fut presque le seul à proclamer que les vérités morales sont aussi certaines que les vérités mathématiques. Ce sont là des mérites bien suffisants pour assurer la gloire.

On peut l'affirmer, maintenant que tout ce qu'il a écrit nous est connu, Vauvenargues vivra comme penseur et aussi comme écrivain.

Par le goût il est de la famille des classiques du dix-septième siècle où il va chercher ses modèles, Racine, Bossuet, et avant tous Pascal et Fénelon. Il s'efforçait de *prendre la manière et le tour élevé de ces grands maîtres*, tout en pensant par lui-même, ce qui lui était d'autant plus facile qu'il savait peu et ne lisait guère : toute sa littérature se bornait à la connaissance d'un petit nombre d'excellents auteurs français.

Le caractère le plus distinctif de son style, c'est la gravité. Elle est partout dans ses écrits, comme elle était dans sa vie et dans son caractère. L'expression est chez lui l'image fidèle de la pensée. Rien de tiré ni de recherché. Il dédaigne les ornements frivoles et les petits traits.

« Ce qui me persuade, disait Voltaire, qu'il y a des choses excellentes dans cet ouvrage que M. de Vauvenargues nous a laissé, c'est que je l'ai vu méprisé par ceux qui n'aiment que les jolies phrases et le faux bel esprit ¹. »

Son style est sain, riche, énergique, habituellement nombreux et cadencé. Il aime, en ses morceaux élevés, à introduire dans la prose des vers de différentes mesures.

A côté de ces qualités quelques défauts doivent être relevés.

La langue de Vauvenargues qui n'avait aucun principe de grammaire est souvent incorrecte. « La clarté orne les pensées profondes, » a-t-il dit. L'expression de notre moraliste est habituellement nette et transparente ; cependant, quelquefois la recherche de la concision le fait tomber dans l'obscurité ². Voulant exprimer cette pensée que l'esprit profond est la perfection de l'esprit réfléchi, il dira : « La profondeur

¹ *Éloge funèbre des officiers morts en 1741.*

² Le prince de Ligne déclarait qu'il n'avait « jamais pu admirer ni très-souvent comprendre Vauvenargues. » (*Mélanges*, t. XXIX, p. 25, *Sur le Lycée*, t. XV, p. 263.)

est le terme de la réflexion. » Ailleurs, au contraire, sa langue est lâche et prolixe. La confusion de mots et l'impropriété sont chez lui fréquentes. Il parlera d'un « instinct supérieur aux passions qui les calme ou qui les possède, » employant *possède* au lieu de *maîtrise*. Il dira . « L'immédiation est une *ardeur inaltérable*, » expression aussi faible qu'impropre.

Par suite de son commerce habituel avec les anciens auteurs français, il abonde en archaïsmes et en tournures vieillies. Enfin, son dessin est généralement sec, et sa couleur terne.

Tout en admirant l'austérité de sa diction solide et pleine de choses, on désirerait qu'il eût un peu plus sacrifié aux grâces. Cependant il y a un charme particulier dans la tristesse douce que respirent, au moins par endroits, tous les écrits de ce philosophe ennemi de la gaieté, et plein d'estime pour « les mélancoliques ¹. »

Si Vauvenargues avait eu le temps de développer ses rares facultés, peut-être aurait-il dérobé à Jean-Jacques Rousseau la gloire d'avoir le premier vivement empreint son style d'une imagination, d'une tendresse et d'une mélancolie dont notre littérature, jusqu'alors, avait offert si peu d'exemples. Quoi de plus touchant, de plus rêveur, et en même temps de plus délicat et de plus contenu que ces quelques lignes longtemps inédites :

« La vue d'un animal malade, le gémissement d'un cerf poursuivi dans les bois par les chasseurs, l'aspect d'un arbre penché vers la terre, traînant ses rameaux dans la poussière, les ruines méprisées d'un vieux bâtiment, la pâleur d'une fleur qui tombe et qui se flétrit, enfin toutes les images du malheur des hommes, réveillent la pitié d'une âme tendre, contristent le cœur, et plongent l'esprit dans une rêverie attendrissante ². »

L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions* a-t-il rien écrit d'une imagination et d'une sensibilité plus exquises ?

Une mort précipitée n'a pas permis à Vauvenargues de donner la mesure entière de ses talents. Néanmoins les pages qu'il a jetées, en quelques années, dans les intervalles de ses souffrances si cruelles, bien qu'une *sérénité inaltérable les dérobât aux yeux de l'amitié* ³, ce petit nombre de pages dont il ne put mettre lui-même au jour qu'une partie, suffisent à lui faire, dans son siècle, une place à part.

Quelques années après la mort de Vauvenargues, en 1751, parut un ouvrage qui devait assigner à son auteur le second rang parmi les moralistes du dix-huitième siècle. Nous voulons parler des *Considérations sur les mœurs*, de Duclos.

¹ Il dit, dans le 23^e chapitre de l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, que « les personnes enjouées lui semblent un peu plus vaines que les autres; il aime mieux les mélancoliques qui sont ardents, timides, inquiets, et se sauvent de la vanité par l'ambition et l'orgueil. »

² *Manuscrits du Louvre*.

³ Marmontel, note à l'Épître de *Denis le Tyran*.

Duclos a moins observé le monde que la société; il a moins sondé les replis du cœur humain qu'il n'a étudié les usages de certaines classes particulières. Les gens du monde et les gens de lettres, voilà surtout ceux dont il excelle à tracer les mœurs, les ridicules, les vices, les fausses vertus¹. Le chapitre des *Gens à la mode*, en particulier, montre autant d'habileté dans le peintre que de sagacité dans l'observateur.

Les *Considérations sur les mœurs* commencent par ces mots : « *J'ai vécu*², » que Palissot a cruellement ridiculisés dans sa comédie des *Philosophes*, et qui choquèrent généralement. Une dame de la cour entendant ce début, « *J'ai vécu*, » demanda : « Où, dans un café ? » « Son *J'ai vécu*, raconte Grimm, fut trouvé très-impertinent dans la bouche d'un homme qui avait passé sa vie dans les cafés à disputer avec une voix de gourdin, et à ferrailer, comme c'était alors la mode³. »

Lui-même ne nous a pas caché le train qu'il avait mené, et les sociétés qu'il avait hantées dans la première partie de sa vie. Il dit, dans son *Portrait*, écrit par lui-même, vers 1742 :

« J'ai été très-libertin par force de tempérament, et je n'ai commencé à m'occuper formellement des lettres que rassasié de libertinage, à peu près comme ces femmes qui donnent à Dieu ce que le diable ne veut plus. »

On devine quel monde a dû s'offrir aux regards et à l'observation d'un homme qui consuma la meilleure partie de sa vie dans un libertinage de bas étage.

Duclos ne pouvait donc voir la société que par des aspects bornés, et la nature de son esprit se refusait à ce qu'il représentât du moins avec ampleur et force ce qu'il avait vu. Nulle part il n'a les traits larges d'un Pascal, d'un La Rochefoucauld, d'un La Bruyère. Il effleure les superficies des objets au lieu de les approfondir. Souvent ses observations sont minutieuses et accompagnées de détails inutiles et prolixes. Par contre il néglige des parties essentielles de son sujet, et commet les plus étonnants oublis. Dans un livre sur les mœurs, et sur les mœurs du dix-huitième siècle, à peine s'il prononce une fois le nom de femme⁴.

Il a des boutades assez vives; çà et là le Breton laisse percer cette humeur brusque qui le caractérisait, et « ce ton bourru qu'il ne croyait que

¹ Les *Considérations sur les mœurs*, sont divisées en seize chapitres, dont les titres sont : *Sur les mœurs en général; sur l'éducation et sur les préjugés; sur la politesse et sur les louanges; sur la probité, la vertu et l'honneur; sur la réputation, la célébrité, la renommée et la considération; sur les grands seigneurs; sur le crédit; sur les gens à la mode; sur le ridicule, la singularité et l'affectation; sur les gens de fortune; sur les gens de lettres; sur la manie du bel esprit; sur le rapport de l'esprit et du caractère; sur l'estime et le respect; sur le prix réel des choses; sur la reconnaissance et l'ingratitude.*

² « *J'ai vécu*, je voudrais être utile à ceux qui ont à vivre. Voilà le motif qui m'engage à rassembler quelques réflexions sur les objets qui m'ont frappé dans le monde. » (*Consid.*, Introd.)

³ *Correspondance littéraire*, juill. 1765.

⁴ Au chapitre de la *Réputation*.

cavalier ¹. » Mais, en homme prudent qui, suivant un mot de lui, ne veut ni s'avilir par l'adulation, ni se perdre par la vérité ², il n'enfoncé nulle part le trait, et n'a garde de blesser au vif ses contemporains : les hommes de cour qui l'avaient protégé sont de sa part l'objet d'égards beaucoup trop méticuleux. Pour peindre les mœurs de cette société minée d'abus et gangrenée de corruption, il aurait fallu un autre homme que le sceptique et précautionné Duclos, qui, dédiant sa seconde édition à Louis XV, le traitait, sans vergogne, de « grand roi. »

La timidité de Duclos produisit du moins un bien. Si, dans les *Considérations*, il se montra plus hardi que Fontenelle, il ne tomba pas dans les témérités et les audaces du parti philosophique qui commençait à lever fièrement la tête : avec une sincérité douteuse peut-être, il se plaint de l'esprit de licence, et réclame en faveur des préjugés.

Les *Considérations sur les mœurs* se lisent encore avec un grand plaisir. Rien n'y est donné à l'imagination ni au sentiment, mais elles étincellent d'esprit, et l'intelligence y trouve une forte et substantielle nourriture. Le style est partout vif, serré, piquant, parfois néologique, et un peu recherché. Duclos affecte le trait, la précision épigrammatique, les antithèses brillantes. Il donne beaucoup trop à l'esprit, et pas assez au naturel ; enfin, il a une manière dogmatique et sententieuse qui plaît moins que le genre modeste de Vauvenargues.

L'auteur des *Considérations sur les mœurs* appartient à cette première moitié du dix-huitième siècle où les bons écrivains, affranchis de la phrase à membres nombreux et à compartiments systématiques, ont une prose qui n'est ni hachée ni périodique, qui est suffisamment ferme et éminemment claire et vive ; qui possède enfin, comme celle de Lesage, de Voltaire, de Montesquieu, la justesse dans l'expression, la vivacité dans le tour, la vérité dans l'image. Duclos eut les plus essentielles de ces qualités, mais il y mêla des défauts qui rappellent un peu Fontenelle et La Motte.

Un homme d'État qui se fit homme de lettres, SENAC DE MEILHAN (1736-1803), est aussi un moraliste très-distingué, et digne d'être nommé après Duclos, en particulier pour ses *Considérations sur l'esprit et les mœurs* (1787 et 1790), qu'un critique du temps appelait « un des meilleurs livres depuis La Bruyère ³, » et que d'excellents esprits, comme la marquise de Créqui et le prince de Ligne, dévoraient avec avidité. « Veut-on lire des pensées fines, des définitions justes, qu'on ouvre les *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, par M. de Meilhan, » disait le prince de Ligne ⁴, qui ajoutait, en employant une image originale : « Il a fermé la porte des écrivains illustres en France, et a tiré la clef sur lui ⁵. »

« La Rochefoucauld, La Bruyère et Duclos, disait Senac, semblent avoir épuisé cette partie de la morale qui a pour objet l'homme vivant en so-

¹ Bachaumont, *Mémoires secrets pour servir à l'hist. de la rép. des lettres*, 26 août 1770, t. V, p. 156.

² *Mém. secrets sur le règne de Louis XIV*, etc., préf.

³ *L'Année littéraire*, 1^o 21.

⁴ *Mélanges*, t. XX, p. 33. — ⁵ *Ibid.*, p. 131.

ciété, à la cour ou dans la capitale. Mais quoique le fond soit le même, l'homme se montre, dans chaque siècle, sous chaque règne, avec des formes différentes ¹. »

Un assez long intervalle s'était écoulé depuis la publication des *Considérations sur les mœurs* de Duclos, pour que Senac eût à représenter, dans ses nouvelles *Considérations*, des mœurs déjà fort différentes. Il prit, en le modifiant légèrement, le titre de son devancier. Cependant il s'appliqua plutôt à suivre la manière de La Bruyère que celle de Duclos.

« Ce qui doit détourner de suivre la route tracée par La Bruyère, dit-il, c'est le désespoir d'approcher de son modèle ; mais en renonçant à l'admiration, on peut prétendre à l'estime. Il vaut mieux faire des caractères, des maximes, écrire des pensées détachées qui rappellent La Bruyère, en le faisant regretter, que d'en-venir méthodiquement dans des chapitres de morale ². »

Le livre des *Considérations sur l'esprit et les mœurs* présente des caractères qui, s'ils n'égalent pas ceux de La Bruyère, effacent quelquefois ceux de Vauvenargues. La plupart des pensées détachées et des maximes sont fines, originales et bien exprimées.

Caractères, pensées détachées, maximes, offrent en un point, chez Senac, une très-frappante ressemblance, c'est que les femmes y sont également maltraitées. On comprend qu'elles « se soient élevées contre plusieurs articles de cet ouvrage. » Elles s'offensèrent particulièrement d'entendre dire que *les femmes en général sont séduites par l'éclat ; que la vanité en fait succomber un plus grand nombre que le penchant et les sens.*

« Dans la plupart des commerces décorés du nom d'amour, dit encore ailleurs Senac, l'homme est en général plus vrai que la femme, parce qu'il a toujours au moins des désirs. Souvent la femme cède sans sentiments et sans désirs.

« L'amour-propre domine en général dans les sentiments des femmes, et les sens dans l'attachement des hommes ³. »

Pour notre observateur, ce sont les mobiles les plus inférieurs et les moins naturels qui entraînent la plupart des femmes :

« On pourrait ainsi, je crois, apprécier les femmes galantes. Sur un nombre de cent, il en est quatre-vingt-dix que l'éclat, le bon air, la mode, l'intérêt, l'oisiveté, le besoin d'occupation déterminent ; il en est six que la sensibilité entraîne, et quatre qui sont dominées par des sens impérieux ⁴. »

Cet homme, qui a passé toute sa vie au milieu de la société élégamment corrompue du dix-huitième siècle, tient pour fort suspecte la vertu du sexe. « Croyez tout, dit-il, et ne croyez rien sur la vertu des femmes ⁵. »

¹ *Considér. sur l'esprit et les mœurs*, Préf., p. vii, 2^e édit.

² *Ibid.*, Préf., p. ix.

³ *Ibid.*, p. 209.

⁴ *Ibid.*, p. 206.

⁵ *Ibid.*, p. 218.

Conformément à la morale du conte de Marmontel, *Heureusement*, il ajoute :

« Quelle est la femme qui peut se vanter de résister à l'émotion de ses sens et aux instances d'un homme qui lui plaît, réunies à l'occasion? La plus vertueuse est celle à qui, pour cesser de l'être, une de ces circonstances a manqué ¹. »

Flattez l'amour-propre des femmes, en leur persuadant que vous êtes dominé par la passion qu'elles vous inspirent, et, suivant Senac, il n'est rien qu'elles ne vous permettent, ou dont elles ne vous excuseront :

« Ce qui choque le plus les femmes dans les témérités des hommes, dit-il, c'est l'idée que leurs entreprises sont déterminées par l'opinion de leur facilité. Mais si la passion peut en être l'excuse, il n'est point de hardiesse qu'une femme ne pardonne en secret ². »

Sans être trop prudes, plusieurs n'ont-elles point dû ne pas pardonner, du moins ouvertement, à Senac, de les avoir si peu flattées dans ces considérations et ces maximes un peu brutales avec leur caractère de généralité. Pour les portraits, passe encore. Chacune pouvait y reconnaître, non pas ses propres traits, mais ceux de sa voisine et de son amie. Et ces portraits étaient si bien dessinés qu'ils attachaient forcément les regards; telle est cette peinture d'une coquette qui, de par sa volonté et ses artifices, s'est maintenue sans beauté, pendant quinze ans, sur le pied de jolie femme courtisée par la fleur des pois de la jeunesse de Paris :

« Glycère est l'objet des empressements de la plus brillante jeunesse. Parle-t-on d'une jolie femme? C'est elle qu'on met en avant. Un souper est-il annoncé? on prévient qu'elle en sera. Un jeune homme débute-t-il dans le monde avec de grands avantages? c'est vers Glycère qu'il dirige en secret ses vœux. Est-il question d'un bal, d'une chasse brillante, d'un déjeuner, d'un thé? Glycère est invitée huit jours à l'avance. Que dis-je? ces différentes parties ne sont arrangées que pour elle. Quelle est cette femme que vous voyez à Vincennes, à cheval, entourée d'Anglois ou de François courbés à l'angloise sur leurs chevaux, et d'une multitude de jocquets? c'est Glycère. Quelle est celle que vous voyez aux Champs-Élysées dans une voiture si élégante, que l'élite de la jeunesse accompagne, dont chacun s'empresse et s'honore d'être aperçu? c'est encore Glycère. Quelle est cette femme que les artistes ont à l'envi multipliée, dont on voit au salon le portrait, le buste, le médaillon? c'est toujours Glycère. Des vers charmans sont adressés à une femme : c'est à Glycère que l'auteur rend hommage. Vous n'avez pas vu cette femme si célèbre, vous croyez que ses charmes surpassent ceux de toutes les femmes que vous connaissez. Vous la rencontrez enfin; elle n'est point belle, on peut lui contester d'être jolie. Sa taille élevée n'a rien de remarquable, elle a même des défauts; son esprit est médiocre. Glycère a voulu être belle, jolie, citée, célébrée; sa parure est élégante, recherchée, elle entretient les espérances, fait des agaceries, attise les désirs. Glycère s'est fait jolie femme, il y a quinze ans, sans beauté, comme on se constitue homme d'esprit sans esprit, avec un peu d'art et beaucoup de hardiesse ³. »

¹ *Ibid.*, p. 210. — ² *Ibid.*, p. 213. — ³ *Ibid.*, p. 216.

Il n'y a pas moins d'intérêt et de vérité dans le portrait d'une voluptueuse que sa mollesse conduit d'une première faiblesse jusqu'aux plus honteux excès de la débauche :

« Mérite a dans sa jeunesse entendu parler d'amour ; la curiosité l'a portée de bonne heure à éprouver par elle-même le charme de ce sentiment, et son indolence l'a fait céder promptement aux premières avances qu'on lui a faites, etc.¹. »

Maints autres caractères sont tracés aussi vigoureusement, mais jamais en beau.

Toutes les femmes sont-elles donc, étaient-elles même à la fin du dix-huitième siècle telles que M. de Meilhan les a peintes ? Non, assurément. Celles que l'auteur des *Considérations* nous représente sont prises uniquement à la classe des courtisanes, ou à celle des grandes dames corrompues de la capitale. Les femmes de l'aristocratie gardaient encore des vertus, même à Paris, et dans les provinces elles étaient souvent exemplaires, et faisaient briller, dans l'intérieur de leurs familles, tous ces dons du cœur qui assurent la dignité de la femme, et compensent des défauts qu'il est ridicule ou odieux de voir seuls².

Il n'y a pas que les femmes qui soient traitées à toute rigueur par Senac de Meilhan. Plus indépendant, par sa position, que Duclos, il décharge ses coups à droite et à gauche ; il n'épargne pas les plus haut placés, et ce sont même, quelquefois, ceux sur lesquels il frappe le plus fort. Bien qu'il proteste, dans sa préface, de n'avoir pas voulu faire de personnalités, plusieurs de ses portraits semblent représenter des personnages connus ; tel est le portrait d'un homme qui se laisse mener à tous les caprices d'une femme intrigante :

« Quel est le principe de tant de variations contraires à son caractère ? C'est qu'Ariston dine, soupe, suivant ce qui convient à l'amant de sa femme : il habite son quartier, transpose son établissement auprès de sa terre, change de société, d'amis, de goûts, quand sa femme change d'amant³. »

À la suite des *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, il faut lire les *Pensées*, opuscule étincelant d'esprit, et rempli d'idées solides et d'aperçus qui portent loin.

¹ *Considér. sur l'esprit et les mœurs*, p. 221.

² Senac, qui était caustique, et non pas méchant, fut fort estimé et tendrement aimé de plusieurs grandes dames dont la vertu était irréprochable, comme la marquise de Créqui, de qui on possède une correspondance très-intéressante avec M. de Meilhan. Elle lui dit dans la première de ces lettres :

« Vous avez trop peu de semblables, Monsieur, pour n'être pas certain des regrets que donne votre absence. La seule manière de s'en consoler est d'espérer qu'elle finira bientôt ; mais la vie se passe en attendant votre retour, et la perte est irréparable. »

Cette lettre est antérieure à la publication des *Considérations*. Mais cet ouvrage ne fera que redoubler l'estime et l'attachement de la marquise pour Senac.

³ *Considér. sur l'esprit et les mœurs*, p. 220.

« Dans les *Pensées de M. de Meilhan*, dit encore le prince de Ligne, il y a des traits de feu qui éclairent toujours, et des fusées qui vont plus haut qu'elles ne font de bruit; le tout est toujours terminé par une belle décoration. C'est qu'il est un homme d'État et un homme du monde ¹. »

Par cela même qu'il fut homme du monde, tout ce qu'il a écrit présente des observations justes et délicates sur le cœur humain. A ce titre, nous indiquerons encore ici les *Mémoires* qu'il a publiés sous le nom de la princesse palatine, Anne de Gonzague, en contrefaisant assez habilement le style du temps de la Fronde. On trouve beaucoup de jugement et quelquefois même de la profondeur dans les réflexions dont il les a semés. Plusieurs des portraits dont cet ouvrage est rempli, tels que ceux de madame de Chevreuse, du grand Condé, de Turenne, de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, etc., ont été justement distingués et loués pour leur vérité historique.

On a encore de Senac de Meilhan des *Portraits et caractères des personnalités distingués de la fin du dix-huitième siècle*, laissés manuscrits par l'auteur, et que M. de Lévis publia en 1813. Madame de Créqui, à qui son ami les avait communiqués, en trouvait avec raison le fond assez commun, mais en jugeait la manière fort agréable ².

Dans ses différents ouvrages Senac fait preuve d'une rare sagacité, mais il ne s'élève pas jusqu'aux vues d'ensemble : c'est une brillante intelligence; ce n'est pas un homme de génie. Il possède la pénétration qui fait saisir les rapports les plus justes entre les idées, plutôt que l'étendue qui en lie un grand nombre en corps de système. Chez lui, comme chez Chamfort et chez Rivarol, la raison est quelquefois immolée à l'esprit. Mais, en revanche, habituellement il a du nerf dans l'expression, de la couleur dans les images, du mouvement dans le style. Un de ses mérites les plus estimables, surtout pour l'époque où il écrivait, est de ne pas épuiser la matière, et de n'en prendre que la fleur.

Le PRINCE DE LIGNE, qui faisait tant de cas de Senac de Meilhan, mérite à quelques égards, comme l'auteur des *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, d'être rangé parmi les moralistes les plus perspicaces du dix-huitième siècle. Les peintures de mœurs qu'il a jetées çà et là dans ses volumineux *Mélanges* se distinguent par une sorte de réalisme. Il aimait les couleurs franches, crues, énergiques, et voulait qu'elles fussent appliquées à la plus grande variété possible de sujets :

« La Bruyère, disait-il, a l'air d'avoir dessiné une cinquantaine de personnes : mais c'est en crayon, et c'est à Paris.

« Ce sont des visages connus, et c'étaient des gens assis. Il faut se trouver dans des tempêtes, et dans toutes les occasions possibles, pour faire des portraits qui fournissent matière à réflexions.

¹ *Mélanges*, t. XX, p. 131.

² Voir *Lettres inéd. de madame la marquise de Créqui à M. Senac de Meilhan*, Lettre LXXXIV.

« Ce seront alors des Van Dick, et des Rembrandt ; si cela est bien fait, on trouvera des traits, des creux, des ombres, des rides, mais du beau et du nerveux ; ou rien de tout cela ¹. »

On trouve de vigoureux coups de pinceau dans plusieurs des esquisses morales que présentent diverses parties des *Mémoires* du prince de Ligne, en particulier dans *Mes écarts* ou *Ma tête en liberté*, et dans les *Portraits*.

Nous ne dirons ici qu'un mot de CHAMFORT qui, dans divers genres littéraires, et en particulier dans la partie de ses ouvrages recueillie sous le titre de *Maximes et pensées* ², révéla de rares aptitudes de moraliste. Selon lui, « il y a deux classes de moralistes et de politiques : ceux qui n'ont vu la nature humaine que du côté odieux et ridicule, et c'est le plus grand nombre : Lucien, Montaigne, La Bruyère, La Rochefoucault, Swift, Mandeville, Helvétius, etc.; ceux qui ne l'ont vue que du bon côté et dans ses perfections : tels sont Shaftesbury et quelques autres ³. » Chamfort ne peut certes pas être rangé parmi ceux qui ont vu l'humanité en beau. Dans la société il n'aperçoit que des ridicules, des travers, des défauts, des vices.

« Il y a dans le monde, disait-il, bien peu de choses sur lesquelles un honnête homme puisse reposer agréablement son âme ou sa pensée ⁴. »

Ce ne sont pas là les paroles d'un optimiste. Chamfort était beaucoup plus porté au pessimisme qu'à l'optimisme. « Tout homme, disait-il, qui, à quarante ans, n'est pas misanthrope, n'a jamais aimé les hommes. » Est-ce le seul amour des hommes qui rendit misanthrope cet esprit naturellement atrabilaire et irrité jusqu'à la fureur contre une société où son orgueil s'était vu blessé, où son ambition et toutes ses convoitises n'avaient pas trouvé leur entière satisfaction ?

Chamfort manque de naturel bien plus encore que Duclos. Sa prétention beaucoup trop marquée à la force, à l'énergie, à l'esprit, à l'originalité, fatigue et rebute. Il est recherché, il est prétentieux, il est maniéré ; mais il a de la puissance. Pour quelques pensées subtiles et tirées, il en offre quantité de justes, de vives, et même de profondes.

MABLY qui, dans presque tous ses ouvrages, s'est occupé de la science des mœurs dans ses rapports avec le gouvernement et la politique, peut aussi être considéré comme un des principaux moralistes du dix-huitième siècle.

¹ *Mélanges*, etc., *Mes écarts* ou *Ma tête en liberté*, t. XIII, p. 39.

² Voici les divisions de cet écrit posthume de Chamfort :

Chap. I. *Maximes générales* ; — Chap. II. *Suite des maximes générales* ; — Chap. III. *De la société des grands, des riches, des gens du monde*. — Chap. IV. *Du goût pour la retraite, et de la dignité du caractère* ; — Chap. V. *Pensées morales* ; — Chap. VI. *Des femmes, de l'amour, du mariage et de la galanterie* ; — Chap. VII. *Des savants et des gens de lettres* ; — Chap. VIII. *De l'esclavage et de la liberté de la France, avant et depuis la Révolution*.

³ *Maximes et pensées*, ch. I, *Œuvr.*, t. I, p. 341, édit. Auguis.

⁴ *Ibid.*, ch. II.

L'intérêt est le fond de sa morale.

Nous parlerons au long de cet écrivain, en traitant des historiens.

Les moralistes dont nous venons de parler, très-inégaux entre eux, eurent du moins le mérite commun de croire à l'immutabilité des notions morales, et de ne pas professer des maximes positivement antichrétiennes.

La présomption philosophiste prétendit réformer la morale comme tout le reste; et, à cette fin, elle voulut d'abord, comme nous l'avons déjà dit, la séparer de la religion et la séculariser. Un écrivain aujourd'hui complètement ignoré, mais qui fit un certain bruit au dix-huitième siècle pour avoir été le premier qui se fût proposé un plan de morale naturelle, indépendant de toute croyance religieuse et de tout culte extérieur, FRANÇOIS-VINCENT TOUSSAINT, disait en 1748, dans son livre des *Mœurs*, que le parlement condamna à être brûlé par la main du bourreau :

« Ce sont les mœurs qui sont l'objet de ce livre ; la religion n'y entre qu'en tant qu'elle concourt à donner des mœurs ; or, comme la religion naturelle suffit pour cet effet, je ne vais pas plus avant. Je veux qu'un mahométan puisse me lire aussi bien qu'un chrétien : j'écris pour les quatre parties du monde. »

Le pas une fois franchi, on vit bientôt s'élever toute une école de hardis spéculateurs qui attaquèrent, les uns avec fougue, les autres avec une pernicieuse subtilité la morale chrétienne, et même la morale des plus sages des philosophes anciens ou modernes, et n'y voulurent voir que l'ouvrage du caprice des hommes, et un odieux composé de notions arbitraires. Suivant eux, les intérêts de l'homme sont bornés à cette vie ; les vertus et les vices sont des résultats des conventions humaines ; la morale, dont la vraie base est l'intérêt personnel, n'a aucun trait aux lois divines ; enfin personne n'est coupable parce que personne n'est libre.

L'un des plus dangereux parmi ces sophistes est le trop célèbre HELVÉTIUS (1715-1774), fils du médecin distingué de ce nom.

Placé chez les jésuites, le principal fruit de ses études fut de puiser dans Quinte-Curce et dans Homère un goût pour l'art militaire qui lui fit pendant longtemps prendre tout le reste en aversion. En rhétorique le P. Porée, frappé de ses talents naturels, lui donna des soins qui ranimèrent chez lui l'amour des lettres. Il devint l'un des admirateurs les plus enthousiastes des classiques grecs et latins : malheureusement leurs beautés devaient l'aveugler sur des mérites d'un ordre bien supérieur.

Captivé d'abord par les philosophes de l'antiquité, il s'éprit ensuite du fameux Anglais Locke, dont il étudia le livre de *l'Entendement humain*, étant encore au collège. Exagérer les idées de certains anciens et celles du philosophe de la Grande-Bretagne, les amalgamer tant bien que mal avec les principes de Hobbes et de Spinoza, voilà ce qui constituera plus tard toute l'originalité d'Helvétius.

A vingt-trois ans, la reine Marie Leckzinska qui aimait ses parents lui obtint une place de fermier général. Nanti, par cette charge, de cent mille francs de rentes, il s'abandonna sans réserve à son goût pour les plaisirs. Disons à sa louange que s'il fut prodigue pour les femmes, il se montra

généreux pour les malheureux et pour les littérateurs sans fortune : Marivaux, Saurin, beaucoup d'autres, furent comblés de ses largesses.

L'amour de la réputation jeta le voluptueux Helvétius dans la carrière des lettres. Après avoir, sans succès, essayé de la géométrie à la suite de Maupertuis, de la poésie didactique et philosophique à la suite de Voltaire ¹, il ambitionna d'occuper une place à part comme métaphysicien et comme moraliste, et composa le livre de *l'Esprit* : il avait quitté la place de fermier général, et renoncé aux folles délices du célibat, afin de pouvoir cultiver plus librement la littérature et la philosophie. L'ouvrage qui devait faire tant de bruit, et auquel il avait travaillé pendant plusieurs années dans sa retraite de Voré, parut enfin en 1758.

L'analyse de l'esprit humain forme l'introduction, mais n'est pas le sujet du livre. Le véritable objet que s'y propose Helvétius est de déterminer quel est le mobile des actions et des jugements de l'homme, c'est-à-dire, de rechercher quel est le principe de la morale. Ce principe il le voit uniquement dans l'intérêt personnel et dans le plaisir.

Le moment était parfaitement choisi pour prêcher une pareille doctrine. Aussi fut-elle accueillie avec enthousiasme par une société toute sensuelle.

« Je me rappelle mon étonnement, disait La Harpe en parlant de son entrée dans le monde, de ce gros *in-quarto* broché en bleu, que je crois voir encore au milieu de la poudre des toilettes, sous la main de jeunes femmes qui en étaient d'autant plus enchantées qu'il n'y avait peut-être pas un seul mot dans tout ce fatras métaphysique qu'elles fussent à portée d'entendre, excepté celui de *sensibilité physique*, qui faisait passer tout le reste. On ne parlait pas d'autre chose ². »

Les deux puissances crurent devoir agir avec vigueur pour arrêter la contagion de ce livre si pernicieux qui avait paru avec une approbation de censeur et un privilège du roi dont les philosophes s'égayaient fort ³. Le parlement de Paris le proscrivit, et l'archevêque Christophe de Beaumont, alors exilé dans le Périgord, publia contre lui un mandement, daté du château de Laroque, le 22 novembre 1758. Des prédicateurs célèbres d'alors, comme le jésuite Neuville, tonnèrent contre les doctrines nouvelles, à Paris et à la cour.

Helvétius, que toutes les autorités civiles et ecclésiastiques avaient hautement censuré, se laissa déterminer par les sollicitations de ses amis et

¹ En écrivant le *Poème sur le bonheur*. Cette composition sans fiction, sans chaleur, sans enthousiasme, sans style, ne fut publiée qu'après la mort de l'auteur et en pays étranger (Londres, 1772), parce que le poème renfermait des hardiesses trop fortes pour être tolérées : les doctrines sensualistes et rationalistes de Locke et d'Épicure y sont soutenues d'un bout à l'autre.

² *Lycée*, 3^e part., l. IV, sect. 11.

³ « Convenez pourtant, écrivait le président de Brosses à Voltaire, que ce qu'il y a de plus singulier dans son livre, c'est le privilège du roi. A bon compte, je suis bien aise que celui-ci ait passé. Bien d'autres, qui n'ont pas la tête si grosse, passeront après lui. » (*Volt. et le Prés. de Brosses*, le Prés. à Volt., sept. 1758.)

par les larmes de sa mère à faire une rétractation dont le ministère voulait bien se contenter pour arrêter les poursuites. Elle finissait ainsi :

« Je n'ai voulu attaquer aucune des vérités du christianisme, que je professe sincèrement dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, et auquel je fais gloire de soumettre toutes mes pensées, toutes mes opinions et toutes les facultés de mon être, certain que tout ce qui n'est pas conforme à son esprit ne peut l'être à la vérité. Voilà mes véritables sentiments ; j'ai vécu, je vivrai et je mourrai avec eux. »

L'Église et la magistrature n'avaient que trop de motifs d'exiger le désaveu des doctrines du livre de *l'Esprit*, qui étaient telles en substance : 1° Toutes nos facultés se réduisent à la sensibilité physique : se ressouvenir, comparer et juger ne sont proprement que *sentir* ; nous ne différons des animaux que par *une certaine organisation extérieure* ; 2° notre intérêt, *fondé sur l'amour du plaisir et sur la crainte de la douleur*, est l'unique mobile de nos jugements, de nos actions, de nos affections ; nous n'avons pas la liberté de choisir entre le bien et le mal ; il n'existe point de probité absolue ; les notions du juste et de l'injuste changent selon les pays et les coutumes ; 3° l'inégalité des esprits ne dépend pas d'une organisation plus ou moins parfaite ; elle ne doit être attribuée qu'à *l'éducation que les hommes ont reçue, ainsi qu'aux circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés* ; de sorte que *tout homme est en droit de penser que s'il eût été plus favorisé de la fortune, s'il fût né dans un certain siècle, dans un certain pays, il eût été lui-même semblable aux grands hommes dont il est forcé d'admirer le génie*¹ ; 4° le disciple de Hobbes, de Spinoza et de Locke, essaie de fixer, conformément aux doctrines de ses maîtres, les idées que l'on attache aux différents noms donnés à l'esprit, tels que le *génie*, l'*imagination*, le *talent*, le *goût*, le *bon sens*, le *bel esprit*, etc.

Helvétius, en ne mettant entre les animaux et l'homme d'autre différence que la conformation physique, établit en principe que l'homme n'a qu'à vivre comme les animaux. En déclarant que *l'homme n'étant, par sa nature, sensible qu'aux plaisirs des sens, ces plaisirs, par conséquent, sont l'unique objet de ses désirs*², il anéantit tout à la fois et la spiritualité de l'âme, et son immortalité.

Comme le remarquait très-justement Christophe de Beaumont, les principes de son livre, qui sont les mêmes que ceux de Hobbes, tendent à détruire tous les fondements de la justice et de la probité, à effacer toutes les notions qu'on a eues jusqu'ici de la vertu et des devoirs qu'elle impose. Selon ce dangereux moraliste, *la sensibilité physique, et l'intérêt personnel ont été les auteurs de toute justice*³ ; *l'intérêt est l'unique juge de la probité et du mérite des hommes*⁴ ; *si l'on perd l'intérêt de vue, on n'a nulle idée nette de la probité*⁵ ; *l'univers moral est soumis à la loi de l'intérêt, comme l'univers physique l'est aux lois du mouvement*⁶ ; *avant la formation des sociétés, il n'y avait aucune loi... ni par conséquent aucune justice*⁷ ; la

¹ De *l'esprit*, Disc. III, ch. xxx, note K. — ² *Ibid.*, p. 326.

³ P. 276. — ⁴ P. 48 et 55. — ⁵ P. 127. — ⁶ P. 53. — ⁷ P. 279.

vertu est le désir du bonheur général ¹; *la justice consiste dans l'observation exacte des conventions que l'intérêt commun a fait faire, etc.* ².

C'est ainsi que ce philosophe, *parlant à l'univers*, remplit sa promesse de « donner à la vertu des fondements sur lesquels toutes les nations puissent également bâtir ³. »

En vain prétendait-il chercher une législation qui intéressât l'amour-propre de chaque citoyen et le liât au bien public. Tout ce qui repose sur l'unique base de l'intérêt sera toujours fragile. L'éternel fondement des institutions propres à sauvegarder l'humanité, c'est le sentiment du devoir, c'est l'esprit de sacrifice. Ainsi ont parlé dans tous les temps les moralistes chrétiens, et eux seuls ont bien connu le cœur de l'homme.

L'ouvrage de Helvétius fut poursuivi non-seulement comme contraire à la morale et à la saine politique, mais comme destructeur de la religion, qu'il attaque partout, ouvertement ou sourdement, et dont il proclame la complète inutilité pour les mœurs privées et publiques : Helvétius prétendait à la gloire de la *seconde invention* du fameux paradoxe de Bayle, que dans un peuple d'athées il y aurait des vertus comme parmi les chrétiens.

« L'auteur du livre qui arme aujourd'hui notre zèle, disait l'archevêque de Paris dans son mandement, est un partisan déclaré de la *philosophie* du siècle. Il se plaint souvent, et avec toute la vivacité d'un intérêt personnel, de ce qu'il appelle des *déclamations contre les philosophes*. Il accuse les *dévots* de haïr la philosophie, et à ce titre il les taxe de *bigoterie* et de *fanatisme* ⁴. » — « Combien de fois n'y parle-t-on pas des religions en général, et par conséquent de celle qui est l'unique vraie, comme de pures *opinions* ! Quelle attention n'y apporte-t-on pas à exalter la sagesse prétendue de ceux qui passent pour athées ou pour matérialistes ! Quel soin n'y prend-on pas de faire entendre au lecteur que *l'espoir ou la crainte des peines ou des plaisirs temporels, sont aussi propres à former des hommes vertueux, que les peines et les plaisirs éternels* ⁵ ! »

Enfin, le pieux prélat frappe de sa censure divers textes où l'auteur se déclare pour la tolérance universelle, où il invective sans distinction et sans réserve contre tous les intolérants, où il manifeste un fonds d'animosité contre les ministres de l'Église, où il s'égaie en rapportant de petits faits très-insultants pour la religion ⁶.

Les défenseurs du christianisme n'étaient pas les seuls à sentir tout ce que renfermait d'erroné, d'absurde, ou de pitoyablement faible ce pompeux livre de *l'Esprit*. Voltaire aimait Helvétius, bien qu'il lui gardât rancune de l'avoir quelque part mis sur la même ligne avec Crébillon; cependant il ne voyait dans son livre qu'un amas d'erreurs ou des vérités

¹ P. 134. — ² P. 278.

³ *De l'Esprit*, Disc. II, ch. XXIV.

⁴ *Mandement de Mgr l'archevêque de Paris portant condamnation d'un livre ayant pour titre: DE L'ESPRIT*, p. 6.

⁵ *Ibid.*, p. 8. — ⁶ *Ibid.*, p. 9.

triviales débitées avec emphase¹; et s'il flattait l'auteur en lui écrivant à lui-même, il s'exprimait très-sévèrement sur son ouvrage, quand il en parlait à d'autres.

« Le fatras de l'*Esprit* d'Helvétius, disait-il au président de Brosses, ne méritait pas le bruit qu'il a fait. Si l'auteur devait se rétracter, c'était pour avoir fait un livre philosophique sans méthode, farci de contes bleus². »

Le président, qui n'en était pas plus content, disait de son côté, en répondant à Voltaire :

« Avec beaucoup d'esprit, de nerf et d'audace, c'est une étrange *cipollata* que ce livre de notre Helvétius. Je crois quelquefois rencontrer Montaigne ou Montesquieu; puis il se trouve subitement que je n'ai lu que l'*Apologie pour Hérodote*. S'il manque de méthode, ce n'est pas faute de se donner de la peine pour en avoir et pour en montrer. Mais après avoir fait un plan tel quel, il a voulu y jeter toutes sortes de choses anormales, et se servir des faits les plus bizarres et les plus suspects pour en tirer des conclusions générales³. »

Voltaire avait chargé son exemplaire de l'*Esprit* d'une foule de critiques méprisantes.

Tous ceux qui liront avec intelligence les discours de l'*Esprit* le reconnaîtront, il n'y avait dans Helvétius ni un métaphysicien, ni un logicien, ni un moraliste. Lui-même il se sentait incapable de donner à son livre l'intérêt des hautes pensées et des déductions fortes : c'est pourquoi, au lieu de s'appliquer à lier des principes, il s'amuse à conter des anecdotes, à présenter des scènes de roman, comme le féerique tableau des voluptés mystérieuses que les imans préparent, dans des bosquets enchantés, aux rois d'Abysinie⁴.

Les paradoxes exposés dans le traité de l'*Esprit* sont développés et soutenus dans un autre ouvrage, *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, qu'Helvétius, pour échapper aux poursuites, ne laissa pas publier de son vivant, et qui fut imprimé en Hollande, en 1772, par les soins du prince Gallitzin.

Dans ce livre indigeste, qui forme deux volumes in-octavo, partagés en dix sections, l'auteur s'attache principalement à montrer que les hommes ont presque tous la même aptitude aux mêmes choses, et que la différence de l'éducation fait toute celle qui règne entre les facultés de leur âme, et même entre leurs passions. Partant de cette théorie qu'il reproduit sans cesse, il propose tout un système d'éducation publique qui prête à autant d'objections que celui de J.-J. Rousseau, contre lequel Helvétius s'élève avec tant de force dans tout le cours de son ouvrage.

Voltaire disait du traité de l'*Homme* : « L'ouvrage d'Helvétius est celui d'un bon enfant qui court à tort et à travers sans savoir où⁵. » Ce bon

¹ *Dict. philos.*, art. HOMME.

² *Volt. et le Prés. de Brosses*, Volt. au Prés., 23 sept. 1758.

³ *Ibid.*, le Prés. à Volt.

⁴ *De l'esprit*, Disc. IV, ch. XVI.

⁵ Lettre à Condorcet, 4 janv. 1773.

enfant, dans ses divagations, ne laissait pas que de porter d'assez rudes coups aux opinions qui avaient le malheur de lui déplaire ; témoin ses sorties contre l'auteur de l'*Émile* et du *Contrat social*, témoin surtout ses violentes sorties contre le catholicisme.

Dans les discours sur l'*Esprit*, Helvétius n'avait attaqué le christianisme que par les allusions malignes qu'il y faisait fréquemment des fausses religions à la véritable. Dans le traité de l'*Homme*, il dévoile sans retenue ses sentiments anticatholiques. « Cela ressemble un peu, disait Voltaire, au *Testament* de Jean Meslier, qui débute par dire naïvement qu'il n'a voulu être brûlé qu'après sa mort ¹. »

L'auteur, qui avait déclaré, dans une rétractation commandée, qu'il professait le christianisme *dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale*, prononce, dans son livre posthume, que « le papisme n'est, aux yeux d'un homme sensé, qu'une pure idolâtrie ², » qu'une religion abominable qui ne peut se soutenir que par des bourreaux. « Nous sommes étonnés, ajoute-t-il, de l'absurdité de la religion païenne ; celle de la religion papiste étonnera bien davantage la postérité ³. » A l'entendre, les chrétiens ont fait de Dieu un tyran oriental, ils ont mis le nom de la Divinité au bas du portrait du diable ⁴. Le moyen âge, ses arts, ses institutions, sa philosophie, sont traités avec le plus dédaigneux mépris. Suivant l'admirateur aveugle de l'antiquité païenne, la scolastique, la théologie, le christianisme enfin, ont été funestes non-seulement au bonheur des hommes, mais à la vertu ; la religion toute céleste de Jésus a tué les héros.

« Au moment où le christianisme s'établit, que prêcha-t-il?... Que le ciel est la vraie patrie des hommes. Ces discours attiédirent dans le laïque l'amour de la gloire, du bien public et de la patrie. *Les héros devinrent plus rares*. Le prêtre se saisit de l'autorité, et, pour se la conserver, décrédita la vraie gloire et la vraie vertu, et ne souffrit plus qu'on honorât les Minos, les Codrus, les Lycurgue, les Aristide, les Timoléon, enfin tous les défenseurs et les bienfaiteurs de leur patrie... O vénérables théologiens ! ô brutes ⁵ ! »

Nous remettons au jugement de tous les esprits sensés si les héros produits par la morale du dix-huitième siècle surpassèrent les héros enfantés par la morale de l'Évangile, si les Soubise et les Richelieu valurent les Du Guesclin et les Bayard, si les Frédéric et les Catherine égalèrent les Charlemagne et les Saint-Louis.

« O vénérables théologiens ! ô brutes ! » et le reste ; de pareils jugements, exprimés en un tel langage, suffisaient, à la date de 1772, pour faire la fortune d'un ouvrage, fût-il encore plus médiocre que le traité *De l'homme et de ses facultés*.

« C'est dommage, disait Voltaire, que ce ne soit pas un bon livre ; mais il y a

¹ Lettre à d'Alembert, 16 juin 1773.

² *De l'Homme*, sect. 1, ch. xv, p. 61 et *passim*.

³ *Ibid.*, t. 1, p. 107. — ⁴ *Ibid.*, p. 102.

⁵ *Ibid.*, sect. 1, ch. ix, p. 35-37.

de très-bonnes choses : c'est une arme qui tiendra son rang dans l'arsenal où nous avons déjà tant de canons qui menacent le fanatisme ¹. »

Le livre de l'*Esprit* était d'autant plus recherché en France qu'il était interdit et condamné. On le lisait avec avidité dans les cours d'Allemagne, en Suède, et jusqu'en Russie ; on se jeta de même avec fureur sur le traité *De l'homme et de ses facultés* ; mais pour quelques enthousiastes auxquels Helvétius parut un génie qui « éclairait le monde sur les principes de la morale et de la législation ², » nombre de bons esprits, appartenant à toutes les opinions, ne virent, avec Voltaire, dans ces écrits prétentieux, que du fatras et des déclamations illisibles, malgré « de beaux éclairs ³. »

Les contemporains regardaient comme un phénomène le contraste de la personne avec l'auteur dans M. Helvétius. Le défenseur de tant de paradoxes subversifs de la morale et du repos public avait une humeur douce, tranquille, modeste et candide, une âme généreuse et bienfaisante. Enfin, suivant Marmontel, rien ne ressemblait moins à son caractère ingénu que la *singularité préméditée et factice de ses écrits* ⁴. Cependant, il s'opiniâtra jusqu'à la fin dans ses principes antichrétiens et antisociaux. Sur ses derniers jours, il se reprochait sa rétraction comme une faiblesse coupable ⁵ ; et, à l'extrémité de la maladie, quand toute dissimulation devenait inutile, il repoussa obstinément les secours d'une religion dont la ruine lui aurait semblé un bienfait pour le monde.

La réputation de l'auteur du livre de l'*Esprit* et du traité *De l'homme et de ses facultés* ne lui a guère survécu, parce que ses paradoxes ne furent pas, comme ceux de Jean-Jacques, soutenus par l'éloquence. Le style d'Helvétius est, d'habitude, clair, correct, ingénieux, mais sans caractère, et généralement terne. Quelques passages ont un certain éclat, mais nulle part on ne sent ni chaleur, ni force. L'auteur, ordinairement enflé, tombe souvent dans la vulgarité et dans la bassesse, et choque par l'étrange bigarrure de sa langue et de ses idées. Disciple de Fontenelle pour lequel il professait une admiration enthousiaste, et à qui il faisait une cour assidue, il poursuit le trait, la pointe, dans les sujets les plus graves, et ne sait pas les amener aussi bien que son maître. Ainsi que le reconnaissait Frédéric, le traité de l'*Homme*, comme le livre de l'*Esprit*, est semé de « pensées fausses et de *concelli* qui semblent on ne saurait plus déplacés dans un ouvrage de philosophie ⁶. » Le tout a un air peiné qui montre que l'auteur était totalement privé de la facilité d'écrire ; ce qu'attestent d'ailleurs plusieurs de ses contemporains qui l'ont connu intimement.

¹ Lettre de Voltaire à d'Alembert, 3 juillet 1773.

² Ce sont les expressions de l'Allemand Gottscheid, dans la préface de la traduction qu'il donna du livre de l'*Esprit*.

³ Lettre de Voltaire à d'Alembert, 16 juin 1773.

⁴ *Mém. de Marmontel*, liv. VI.

⁵ Voir *Mém. secrets pour servir à l'hist. de la républ. des lett. en France*, 29 déc. 1771, t. VI, p. 70.

⁶ Lettre de Frédéric à Voltaire, 12 août 1773.

« Helvétius, nous apprend l'abbé Morellet, savait longtemps pour faire un chapitre. Il y a telle partie de l'*Esprit*, et surtout de l'*Homme*, qu'il a composée et recomposée vingt fois. Dans les longs séjours que j'ai faits depuis avec lui dans ses terres, je le voyais ruminant une page pendant des matinées entières, tous ses volets fermés, se promenant dans sa chambre de long en large pour échauffer ses idées, ou leur donner une forme qui ne fût pas commune. Enfin, je n'ai connu aucun homme de lettres travaillant avec tant de peine et d'effort ¹. »

Selon Helvétius, élever un homme, c'est cultiver ses passions. Cette doctrine est l'antipode de la morale chrétienne tout entière fondée sur l'obligation et la nécessité de combattre les passions, de les redresser, de les diriger.

Ces principes funestes ne rencontrèrent que trop de sectateurs et d'apologistes au dix-huitième siècle. Ce furent les plus dangereux ennemis de la religion. Pour eux, sonner le tocsin contre le christianisme, c'était défendre la vraie morale, laquelle devait être détachée de toute relation avec le Créateur.

Ce qu'ils gagneront tous à se séparer de la religion sera d'établir des principes opposés à toute règle de mœurs, de justice, de politique et de gouvernement. L'égoïsme et l'immoralité sortiront par tous les points des systèmes de ces perversificateurs qui déclaraient l'homme essentiellement bon, contrairement à la parole de Jésus-Christ, lequel, appelé par ses disciples bon Maître, *Magister bone*, répondit, en parlant comme homme et comme simple envoyé de Dieu : Pourquoi m'appelez-vous *bon*? Personne n'est *bon*, excepté Dieu seul. *Nemo bonus nisi unus Deus* ².

A la plus mauvaise époque du dix-huitième siècle, on semblait croire naïvement qu'on avait retrouvé ou qu'on allait retrouver la bonté primitive. On ne parlait que de vertu, de bonté, de sensibilité, de bienfaisance, d'humanité. A tout propos et sans propos on répétait ces noms, on les mettait partout. C'était devenu un jargon de commande, un genre, une manie révoltante pour les esprits sensés et les cœurs sincères.

« Ce qui me conduira, je crois, à cesser pour jamais de lire, dit une héroïne de la célèbre romancière madame Riccoboni, c'est cette manie commune actuellement aux écrivains de tous les genres, de toutes les nations; c'est cette furie, cette rage de vertu qui excite en eux des transports approchant de la folie. Quoi! ne pouvoir écrire dix lignes sans s'écrier : *ô bonté! ô bienfaisance! ô humanité! ô vertu!* Ces noms si répétés, si profanés, appliqués à des objets si peu propres à les rendre respectables, si éloignés de pouvoir seulement inspirer le désir d'être honnête, jettent du ridicule sur les meilleurs principes. On serait tenté de les abandonner d'impatience et d'ennui, comme on abandonnerait l'auteur qui les déplace, les affaiblit et les dégrade.

« En lisant hier un drame insoutenable, dont le principal personnage, choisi dans la classe du peuple, s'efforce de ressembler à Titus, comme le rat à l'éléphant, il me prit un si grand dégoût des *êtres sensibles*, des *êtres bienfaisants*, des *vertueux citoyens*, que si dans ce moment on se fût avisé de vanter ma *bonté*, de

¹ Morellet, *Mém. sur le dix-huitième siècle*, p. 68.

² MARC, X, 18.

louer mes *vertus*, j'aurais, je crois, exigé une réparation d'honneur pour cette insulte ¹. »

Plus tard, à l'époque de la révolution, quand la proscription et tous les excès seront à l'ordre du jour, quand la guillotine en permanence abattra les têtes par milliers dans toute l'étendue de la république, les mots de vertu, d'humanité, de sensibilité seront encore dans toutes les bouches, surtout dans celles des tyrans et des bourreaux.

¹ Madame Riccoboni, *Lettres de milady Rivers*, XLIV.

Les Historiens et les auteurs de Mémoires. — Vertot, Fleury, Daniel, Montesquieu, Voltaire, Hénault, Duclos, Velly, Villaret, Garnier, Boulainvilliers, Dubos, Fréret, Mably, Gaillard, Raynal, Rulhière, Rapin-Thoiras, Anquetil, Barthélemy. — Madame de Caylus, madame de Staal, d'Argenson, Frédéric, le prince de Ligne, madame d'Épinay, Bezeval, Tilly, Ségur, etc.

La littérature historique fut riche et féconde en France à la fin du seizième siècle. A défaut de la correction et de l'élégance, elle eut, à cette époque active, de l'originalité, de la hardiesse, de l'inspiration, surtout chez ceux qui se proposèrent de tracer la peinture des mœurs, des caractères, de la vie des grands personnages de leur temps; cependant elle fut loin de s'élever aussi haut que dans plusieurs autres pays, comme l'Espagne et l'Italie; et c'est avec raison que Brantôme donnait l'avantage à « tant de bons et braves écrivains et historiographes espagnols, italiens et latins, qui certes valent mieux que nos français, qui n'ont jamais si bien écrit qu'eux ¹. »

Au dix-septième siècle, elle ne s'éleva pas aussi haut que plusieurs autres genres littéraires, et elle ne produisit un véritable chef-d'œuvre que sous la plume de Bossuet racontant et interprétant l'histoire des grandes nations de l'antiquité, et en particulier celle du peuple de Dieu, pour montrer comment le christianisme a été préparé et s'est établi dans le monde. Si l'évêque de Meaux avait, conformément à sa première intention, poussé le fil de son récit jusqu'à l'époque de Louis XIV, personne ne songerait à contester au dix-septième siècle la gloire d'avoir excellé dans l'histoire, comme dans l'éloquence et dans la poésie.

Le dix-septième siècle n'a laissé aucune grande œuvre historique sur cette époque même où le génie et l'activité humaine se sont déployés avec tant d'éclat. L'époque suivante n'a produit non plus que bien peu d'historiens qui se soient sérieusement occupés de l'histoire contemporaine. Les faits publics de la fin du règne de Louis XV ont été particulièrement négligés. Les deux historiens qui ont entrepris de raconter cette époque, Voltaire et Lacroix, « semblent empressés de sortir de l'histoire des faits et des personnages politiques, ou pour faire des excursions dans l'histoire des pays étrangers, ou pour se jeter dans celle de l'esprit humain, de la littérature, des arts et des sciences ². »

¹ *Grands Capit. étrang.*, liv. I, ch. xxvii, var.

² Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXVIII, p. 1.

« Si l'on me demande (disait le comte de Boulainvilliers), quels seront les talents et les dispositions à désirer dans un nouvel écrivain de notre histoire, je dirai naturellement qu'après le mérite d'un style agréable, il faudrait qu'il eût une lecture suffisante des anciens auteurs aussi bien que des modernes, qu'il eût consulté environ deux ou trois mille chartres, pour prendre une véritable idée du caractère des mœurs de chaque siècle, ainsi que pour apprendre une infinité de détails dont les historiens n'ont jamais parlé; qu'il faudrait encore qu'il eût fait des extraits fidèles des uns et des autres, et qu'en conséquence, il eût formé un plan d'histoire, après l'avoir contredit et justifié une infinité de fois, sans quoi il est presque impossible de se préserver des méprises; qu'il faudrait qu'il eût assez de connaissance et de pénétration naturelle des différents caractères des hommes, pour pouvoir peindre à ses lecteurs celui des princes, des ministres et des personnages dont il doit parler, pour en approfondir les effets, pour en discerner les irrégularités et les variations dans les différents âges, puisque le véritable fruit de l'histoire se doit prendre dans les tableaux, non pas formés d'une manière romanesque, ou tels que les ont faits Varillas et Maimbourg, mais conséquents du récit de leur conduite; qu'il faudrait enfin qu'il eût cette finesse et cette droiture de jugement, qui aperçoit et qui saisit d'abord la vérité, et qu'après l'avoir connue, il eût la fermeté nécessaire pour donner à la vertu et au vice le blâme et la louange qui leur appartiennent: fermeté qui devant être inaccessible à l'intérêt ou à la passion, ne doit cependant jamais être indiscrete, mais qui doit être tempérée par cette espèce de sagesse supérieure qui sait toujours mettre le bien dans son plus beau jour, et montrer le mal sous les couleurs propres à former l'horreur et l'aversion¹. »

La rareté des bons historiens, au dix-huitième siècle, tient à l'absence presque générale des principales qualités que demande ici l'auteur de *l'État de la France*.

L'époque n'était pas venue d'écrire avec largeur et vérité l'histoire de la patrie. Selon Boulainvilliers, « on a prétendu, et c'est une opinion assez générale, qu'il est impossible de composer de bonnes histoires sur le sujet des monarchies, en vivant sous leur domination². » Du moins a-t-il fallu que notre pays passât par plusieurs révolutions avant que de tant de chroniques, de mémoires et de matériaux de toutes sortes accumulés depuis des siècles, on pût faire sortir un corps de récits vivants, fidèles, animés d'une haute et patriotique inspiration.

Nous ne possédons pas encore une histoire de France où toutes les époques de nos annales soient appréciées avec une complète justice et une suffisante intelligence; mais déjà les historiens de nos jours qui font le plus autorité, beaucoup plus instruits et moins dominés par le parti pris que les philosophes du dernier siècle, ont su rendre au passé une partie de sa gloire, et, dans leurs jugements, faire la part de la différence des temps et des civilisations.

Le dix-huitième siècle, cette ère du doute, des débats, de l'examen, de la raison, de la libre recherche, fit de l'histoire une arme de guerre, et s'en servit pour soutenir et défendre les systèmes qui lui étaient chers.

¹ Boulainvilliers, *Lett. sur les anc. parlem. de France. Œuv.*, t. III, p. 6, 1728.

² *Ibid.*, p. 2.

Les nouveaux historiens ne voulurent pas seulement être des narrateurs, ils eurent la prétention d'étudier dans l'histoire le développement de la nature humaine, de scruter les causes des événements. Malheureusement ils oublièrent trop les causes providentielles. Les historiens philosophes furent tous plus ou moins fatalistes. *Destin, fatalité*, ce sont des mots qui reviennent à chaque instant dans leurs expositions des événements grands ou petits.

Un des torts les plus graves et les plus incontestables des historiens du dix-huitième siècle a été de méconnaître grossièrement le système gouvernemental des peuples chrétiens au moyen âge, et de ne rendre guère plus de justice aux temps modernes de notre histoire. Avec leur engouement pour les Grecs et les Romains, ils n'ont pas su comprendre que les siècles de Du Guesclin et de Bayard méritent autant d'être étudiés que ceux d'Épaminondas et de Caton, et que l'épopée des croisades vaut bien celle de la guerre de Troie.

Toute cette école historique qui relève de l'antiquité païenne a été plus injuste encore au sujet de l'histoire militaire, civile et religieuse du peuple juif. De soi-disant graves historiens, aussi ignorants ou aussi prévenus que des pamphlétaires comme l'auteur de la *Moïsade*, ou ne verront dans le grand chef de la nation choisie de Dieu qu'un être fantastique, tel que les héros de la Fable, ou expliqueront ineptement les actes et les institutions de cet incomparable conducteur de peuple. Malgré les travaux des Dom Calmet, des abbé Guénéé, et de plusieurs autres, personne, parmi les historiens philosophiques, ne voudra comprendre la sagesse du digne lieutenant de Jéhova, du sublime auteur du *Pentateuque*, sagesse qui surpassa de si loin celle des Zaleucus, des Confucius, des Zoroastre, des Solon, des Numa, des Mahomet et de tous les législateurs humains.

L'histoire de l'Église, qui doit proprement être appelée l'histoire de la vérité, comme parle Pascal, ne fut pas moins défigurée que celle du peuple de Dieu dont elle est la continuation glorieuse.

Hierarchie ecclésiastique, ordres religieux, discipline, dogmes, vies des saints, tout sera l'objet d'attaques ou d'explications hostiles qui ne seront que trop bien accueillies, et répandront partout des préjugés très-tenaces encore aujourd'hui chez nombre d'esprits éclairés du monde opulent, du monde influent.

L'esprit de dénigrement s'attaquera spécialement à certaines phases de l'histoire ecclésiastique, tel que le seizième siècle où l'on représentera constamment le catholicisme sous les traits de la corruption et de la violence, et le protestantisme sous ceux de l'innocence opprimée. A cette fin on accrédi tera les anecdotes les plus dépourvues d'authenticité, on recevra les exagérations les plus partiales.

Parmi les historiens les plus autorisés de cette époque, les uns se montrent ennemis déclarés du christianisme, les autres, en plus petit nombre, à l'imitation de l'Anglais Gibbon¹, en parlent avec une froide

¹ Dans les quinzième et seizième chapitres de son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*.

indifférence et avec une affectation d'impartialité qui déguise mal le mépris et la haine.

Après avoir sommairement indiqué le caractère général des historiens du dix-huitième siècle, nous devons passer en revue les principaux d'entre eux. Les premiers en date ont été déjà étudiés par nous, et leur esprit est encore celui du dix-septième siècle, pendant lequel les œuvres principales de plusieurs ont été publiées.

VERTOT, dont nous avons assez longuement parlé dans notre premier volume ¹, continue de s'appliquer aux travaux historiques qui lui avaient fait une si belle réputation sous Louis XIV. Il est toujours vanté comme un grand historien : l'abbé de Mably, dans la *Manière d'écrire l'histoire*, n'attribue point sur ses louanges, et le place presque à côté de Tite-Live, son auteur de prédilection.

FLEURY poursuit son *Histoire de l'Église*, commencée sous le règne de Louis XIV, œuvre souvent prolixie et entachée d'erreurs, mais très-estimable par bien des côtés essentiels. Il garde après sa mort de nombreux admirateurs. Il est consulté, il est cité même pour ses premières productions. Mably, dans ses *Observations sur l'histoire de France*, parle de « l'excellente histoire du droit français de M. l'abbé Fleury ². » Cependant quelques contradicteurs s'élèvent. On note, dans son *Histoire de l'Église*, « beaucoup de choses répréhensibles, principalement par rapport à l'acharnement avec lequel il relève » les moindres fautes qui peuvent se trouver dans les lettres des Papes ; on blâme le jugement qu'il porte « sur l'affaire de saint Thomas de Cantorbéry, dont il taxe la conduite de témérité, contre les lois et les maximes de la France ; » on signale quelques infidélités dans les extraits qu'il a donnés des ouvrages de saint Augustin, sur lesquels, n'étant pas théologien, « il s'était fié à un bénédictin de Saint-Maur qui en est le véritable auteur ³. » Pour ces griefs et pour plusieurs autres, il fut question à Rome de le censurer, à l'occasion d'une traduction de son *Histoire* en italien. Le cardinal de Fleury intervint pour empêcher cette censure, parce qu'elle aurait causé « un grand feu dans tout le royaume. »

¹ P. 359.

² *Observations sur l'histoire de France*, t. III, p. 528. Remarques et preuves.

³ Extr. des dépêches du card. de Fleury au card. de Tencin, pendant son ministère à Rome, de 1739 à 1742, à la suite des *Mémoires* du président Hénault.

Dans cette lettre précieuse, du 8 sept. 1739, le cardinal de Fleury témoigne de la pureté des intentions de l'auteur de l'*Histoire de l'Église*, en disant : « Je lui avais fait des reproches à lui-même de ces trois sortes d'excès. Il m'avait prié de lui en donner des observations par écrit ; mais le temps me manqua et il mourut. » Le cardinal ajoute un peu plus loin : « Le bon abbé avait été avocat et en avait conservé toutes les formes parlementaires. »

Il dit dans une autre lettre : « Ce serait un grand mal qu'on condamnât à Rome l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury, parce qu'elle est effectivement la plus exacte et la meilleure que nous ayons. Il faut pourtant avouer qu'il y a plusieurs choses répréhensibles, et je le lui avais dit à lui-même. Il était naturellement un peu caustique et parlementaire, ayant été avocat. »

En même temps que l'abbé Fleury continuait son *Histoire de l'Église*, le jésuite DANIEL achevait son *Histoire de France*, et son *Histoire de la milice française*. Ce dernier travail fut le plus estimé au dix-huitième siècle : Folard, dans ses *Nouvelles Découvertes sur la guerre*, cite souvent avec éloge l'*Histoire de la milice française* qui est, selon lui, « tout ce qui s'est fait de meilleur dans ce genre ¹. » L'esprit dans lequel était écrite l'*Histoire de France* lui suscita, pendant le règne de la philosophie, beaucoup de contradicteurs, beaucoup de dépréciateurs outrés, à commencer par le comte de Boulainvilliers ², et permit à peine de voir que la préface historique, où les recherches de Cordemoy ont été sagement utilisées, est un chef-d'œuvre de bonne critique. Naguère encore cette œuvre importante n'était pas jugée plus favorablement, et l'on ne voyait dans Daniel qu'un prêtre « servile et fanatique ³. » L'opinion s'est enfin modifiée en faveur du laborieux jésuite, tout en continuant de lui reprocher une partialité dont il lui était bien difficile de se défendre, et des appréciations dont il aurait dû sentir les conséquences et les dangers. Nous avons déjà cité ⁴ le jugement d'Augustin Thierry sur le P. Daniel. Un historien aussi peu favorable aux disciples de Loyola, M. Henri Martin, reconnaît que « le jésuite Daniel, malgré ses erreurs sur les origines et ses arrière-pensées mesquines, associe à un vrai savoir une certaine hardiesse d'esprit, et parfois un sens historique remarquable ⁵. »

Un autre historien considérable de cette période, c'est ROLLIN. Nous l'avons vu, il voulait avant tout être utile à la jeunesse. Cette noble ambition était l'âme de tous ses efforts. Ses travaux historiques, sur lesquels il ne nous reste rien à ajouter après ce que nous avons dit plus haut, s'adressaient, comme le *Traité des études*, à la jeunesse et aux éducateurs de la jeunesse.

« Un génie mâle et rapide, qui approfondit tout en paraissant tout effleurer ⁶, » MONTESQUIEU, raconte dans un livre court, mais substantiel, la cause des progrès et de la chute de l'empire romain.

VOLTAIRE, dans ses intéressantes et spirituelles histoires, dans l'*Histoire de Charles XII*, dans l'*Histoire de Pierre le Grand*, dans le *Siècle de Louis XIV*, dans l'*Essai sur les mœurs des nations*, s'élèvera au-dessus de tous les historiens de son temps, au moins pour plusieurs mérites essentiels. Mais il lui manquera la profondeur et les larges vues d'ensemble. Il aura le tort de négliger les causes pour s'attacher aux effets, de dédaigner les lois générales pour ne donner son attention qu'aux particularités. Amoureux des antithèses de choses comme des antithèses de mots, il

¹ *Nouv. Découvertes sur la guerre*, 3^e part., p. 386. — Lacurne de Sainte-Palaye, en particulier dans son *Glossaire* manuscrit, cite très-fréquemment l'*Histoire de la milice française*.

² Voir *Lettres sur les anciens parlements de France*, 1^{re} lettre.

³ Villemain, *Tableau de la littér. au dix-huitième siècle*, 28^e leçon.

⁴ Dans notre tome I, p. 360.

⁵ Henri Martin, *Hist. de France*, Préf.

⁶ Voltaire, *Disc. de récept. à l'Académie*.

se fera un jeu trop continuel de rapprocher à sa fantaisie les événements pour les faire contraster entre eux, au lieu de chercher à en tirer les leçons élevées qu'ils renferment.

Ses récits plairont par l'esprit, par le brillant du style, mais ils seront presque constamment secs et dépourvus de la couleur des temps.

Voltaire ne convenait pas du défaut dont les contemporains mêmes étaient choqués à la lecture de ses travaux historiques, la recherche et l'étalage de l'esprit. Le président Hénault, à qui il avait demandé des critiques sur son *Siècle de Louis XIV* nouvellement paru, lui ayant reproché sur quelques points le trop d'esprit : « Je jetterais mon ouvrage au feu, s'écria-t-il, si je croyais qu'il fût regardé comme l'ouvrage d'un homme d'esprit... J'ai voulu énuoyer, même dans l'histoire. Donnez de l'esprit à Duclos tant que vous voudrez, mais gardez-vous bien de m'en soupçonner. » Quoi qu'il en dise, il n'a guère moins fait abus de l'esprit dans l'histoire que son successeur dans la place d'historiographe de France.

Avec tous leurs défauts, ses premières histoires, le *Siècle de Louis XIV*, l'*Histoire de Charles XII*, seront des œuvres remarquables, et même neuves et approfondies dans plusieurs parties. Ses derniers travaux historiques, à commencer par l'*Essai sur les mœurs des nations*, seront singulièrement amoindris et gâtés par l'esprit de secte le plus excessif. Ce ne seront pas des histoires, mais des panégyriques ou des pamphlets. La satirique et inexacte *Histoire du Parlement de Paris*, composée pour plaire à madame du Barry, et si audacieusement désavouée par l'auteur, sera le sublime de ce genre partial et passionné.

En tête des historiens sur lesquels nous devons donner ici des détails plus particuliers, nous placerons Charles-Jean-François HÉNAULT (1683-1770). Le futur magistrat fut quelque temps de l'Oratoire. Il nous a fait connaître lui-même les circonstances et les motifs qui le firent entrer dans cette compagnie célèbre par son goût pour les lettres et les sciences :

« C'était alors, dit-il dans ses *Mémoires*, le commencement de la grande réputation du P. Massillon, qui venait quelquefois dîner chez mon père, où l'on ne dînait guère. L'ambition de l'éloquence entra dans une tête de quinze ans. De là ma vocation pour l'Oratoire. Mon père en fut fort aise : on ne savait pourquoi.

« Je pris l'habit en 1700, à l'Institution : c'est ainsi que se nomme le noviciat, et je sortis de l'Oratoire en 1702¹. »

Ce séjour de deux ans à l'Oratoire fut très-profitable à Hénault, de son propre aveu. Il l'appelle « le plus utile et le plus heureux temps de sa vie ; » et plus tard il le regrettera vivement. « Les principes, nous dit-il, que j'ai reçus à l'Institution, les exemples que j'y ai trouvés ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Hélas ! pourquoi en suis-je sorti ? C'est ce que je mandais à une personne de mes amies, bien des années après². »

Hénault eut l'occasion, chez les Oratoriens, de s'essayer à l'éloquence. L'abbé de Rancé y étant mort pendant qu'il était à l'Institution, le jeune

¹ *Mém. du prés. Hénault*, ch. II, p. 10. — ² *Ibid.*, p. 14.

novice, « frais émoulu de sa rhétorique, » fit l'oraison funèbre du célèbre réformateur de la Trappe. « Il a pris dans cette société, nous dit d'Argenson, le goût de l'étude, et y a acquis quelque érudition, mais sans aucune pédanterie ¹. » Telle est donc l'origine de l'inclination qui le portera, quand il sera devenu un personnage important, à vouloir faire des lettres l'amusement de son opulent loisir.

Il débuta dans la carrière littéraire par la composition d'un ouvrage de droit.

« Le livre de M. Domat, nous dit-il, paraissait (1710) sous ce titre : *Les lois civiles dans leur ordre naturel*. Cette lecture me charma et me donna l'envie de remonter aux sources. Je fis un abrégé des *Institutes* et des principaux titres du Code. Mais ma passion véritable se déclara et je me donnai tout entier à l'Histoire de France ². »

En 1744 parut la première édition du *Nouvel Abrégé chronologique*. « Ce n'était, dit l'auteur dans ses *Mémoires*, qu'un essai pour tâter le goût du public, où je n'avais qu'effleuré chaque matière. Le succès m'enhardit ; je fis successivement des augmentations considérables ³. »

Le président Hénault eut beaucoup de secours pour composer son *Histoire*. Les *Mémoires chronologiques et dogmatiques, pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis 1600 jusqu'à 1716*, et les excellents *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis 1600 jusqu'à 1716*, du jésuite d'Avrigny, pouvaient lui servir de modèle, et le plan de son ouvrage était tout entier dans celui de Guillaume Marcel. Il fut fort aidé par le docte abbé Boudot ; enfin, il répète lui-même dans toutes ses préfaces que son *Abrégé* est en quelque sorte un résumé des conférences tenues chez lui ou chez le chancelier d'Ormesson, par les hommes les plus instruits dans notre histoire, les Foncemagne, les Secousse, les d'Aguesseau, les Dom Bouquet, etc.

Le marquis d'Argenson, dans son journal, jugeait ainsi l'*Abrégé chronologique* dont il avait eu connaissance avant la publication, et même avant l'achèvement de l'œuvre :

« Il s'occupe à rédiger un *Abrégé chronologique* de notre histoire, qui aura le mérite de rassembler une chronologie exacte, des tables bien faites, un sommaire de faits méthodiquement exposés, et de n'être ni sec, ni aride, ni plat, ni ennuyeux. Non-seulement on pourra y chercher et y trouver tout ce dont on aura besoin pour fixer dans sa tête les principales époques de notre histoire ; mais on pourra lire cet abrégé d'un bout à l'autre sans s'ennuyer, l'auteur ayant ménagé à ses lecteurs sur cette longue route, pour ainsi dire, des repos. Les faits les plus intéressants y seront exposés avec clarté et précision, et des remarques particulières détermineront, à chaque grande époque, quels ont été alors nos mœurs et nos principes ⁴. »

¹ *Mém.*, Bibl. elzév., t. V, p. 92.

² *Mém. du présid. Hénault*, ch. v, p. 34.

³ *Ibid.*, p. 36.

⁴ *Mém. du marquis d'Argenson*, t. V, p. 93.

C'était annoncer beaucoup, et l'auteur ne promet guère moins dans son *Avertissement* :

« J'ai composé ce recueil, dit-il, pour mon usage particulier; quand il a été achevé, on l'a trouvé utile, et j'ai consenti d'autant plus facilement à le rendre public, qu'il n'y a pas grand mérite à l'avoir fait. Cependant, je crois devoir avertir que, quoique le titre semble n'annoncer qu'un de ces recueils connus sous les noms de fastes, de journaux et d'abrégés, qui ne contiennent que des dates de naissances, de mariages, de batailles, de morts, etc., quand on se sera donné la peine d'examiner celui-ci, on s'apercevra qu'il doit être le fruit d'un plus grand travail, que les indications des matières les plus intéressantes de notre histoire y sont rassemblées, et qu'en même temps que cet ouvrage sera utile à ceux qui ne le consulteront que pour les dates des faits, il ne le sera pas moins aux personnes plus instruites. Ces derniers y trouveront de quoi se rappeler des époques de tous les genres, les vraies sources et les divers fondements de notre droit public, soit ecclésiastique, soit politique, soit civil; les conciles, les traités, les ordonnances, etc., et tel mot qui échappera peut-être aux lecteurs moins versés dans la connaissance de notre histoire, sera aperçu avec fruit par ceux qui en ont fait une étude plus particulière. »

Dans cet abrégé si court, où l'on ne voit aucune autorité citée ni pour les faits ni pour les dates, le lecteur instruit reconnaît une saine érudition, surtout dans les chapitres qui terminent l'histoire de la première et de la seconde race : Grégoire de Tours, Frédégaire, Eginhart, Thegan, les annalistes et les chroniqueurs les moins suspects y ont été admirablement utilisés, sans parler des savants mémoires de l'Académie des belles-lettres.

Ce *Précis*, excessivement resserré, est cependant chargé d'un certain nombre de faits d'une très-mince importance. Ainsi on lit, à l'an 1318 :

« Bulle de Jean XXII qui déclare la Sainte-Chapelle exempte de juridiction épiscopale; » à l'an 1533 : « Fondation des Barnabites par une bulle de Clément VII; » à l'an 1661 : « Établissement des religieux pénitents dits Picpus; » à l'an 1607 : « Le duc d'Épernon entre en carrosse dans le Louvre sous prétexte d'incommodité; » à l'an 1669 : « On accorde à M. de Guise la permission d'avoir un carreau à la messe du roi comme monsieur son père l'avait eu. »

Montesquieu, dans l'intimité duquel vivait Hénault, devait trouver beaucoup à redire à cette manière d'écrire un abrégé de l'histoire nationale.

Cependant le président s'était proposé un but élevé, et il aspirait, nous l'avons déjà vu, à bien plus qu'au mérite d'être un chronologiste exact.

« J'étais bien éloigné de penser, dit-il dans ses *Mémoires*, que la science de l'histoire consistât dans la date des faits; et, depuis, j'étais assez mortifié lorsque par honnêteté on me disait que l'on avait eu recours à mon livre pour quelque date. Je ne m'en servis en effet que pour mettre de l'ordre dans mon ouvrage et mon grand objet fut la connaissance des lois et des mœurs de la nation¹. »

Dans cet ouvrage, qui tient le milieu entre la chronologie et l'histoire,

¹ *Mém. du présid. Hénault*, t. II, p. 35.

Hénault se montre parfois véritablement historien ; il raconte avec quelque ampleur, il juge, il laisse échapper des traits d'une expressive et énergique concision.

A quoi Hénault excelle, c'est à débrouiller les obscurités de l'ancienne jurisprudence, à marquer les changements des mœurs et des lois, à peindre les caractères des grands personnages¹, à la manière de Velleius Paterculus, mais avec plus de naturel que l'abréviateur romain. On vante avec raison la sagacité avec laquelle, dans ses *Remarques particulières*, à la fin de la troisième race, il a montré l'importance qu'avaient eue pour la formation de la monarchie française le triomphe de la royauté sur la féodalité, la régularité et la concentration de la justice. Ses réflexions et ses jugements sur l'époque de Louis XIV sentent un homme qui, par ses traditions de famille, par son éducation, par ses études et par ses premiers succès littéraires, appartenait au grand siècle.

Quand l'*Abrégé chronologique* parut pour la première fois, en 1744, il obtint, grâce à un mérite réel et à la position de l'auteur, un succès rapide et brillant.

Dans son discours de réception à l'Académie française, Voltaire, qui ménageait dans Hénault le confident de la reine et l'ami de plusieurs personnages puissants, parla du *Nouvel Abrégé chronologique* en ces termes excessivement élogieux :

« Ces dernières années n'ont-elles pas produit le seul livre de chronologie dans lequel on ait jamais peint les mœurs des hommes, le caractère des cours et des siècles ; ouvrage qui, s'il était sèchement instructif, comme tant d'autres, serait le meilleur de tous, et dans lequel l'auteur a trouvé encore le secret de plaire ; partage réservé au très-petit nombre d'hommes qui sont supérieurs à leurs ouvrages. »

Écrivant à l'auteur lui-même, il lui disait qu'il trouvait dans son livre « plus d'anecdotes vraiment intéressantes, plus de connaissance des lois et des mœurs, plus de profondeur, plus de raison et de finesse que dans tout ce qu'on a écrit sur l'histoire de France, et cela avec l'air de donner des actes, des noms et des colonnes². »

Le roi de Prusse, dont Hénault croyait n'être pas connu, fit la mention la plus honorable du magistrat historien dans le discours préliminaire placé à la suite de son épître au prince son frère³. « Il vient de paraître, y était-il dit, un *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, qu'on peut regarder comme un élixir des faits les plus remarquables de cette histoire. Le judicieux auteur a eu l'art de donner des grâces à la chronologie même. »

Le souverain philosophe fit admettre Hénault à son Académie de Berlin.

¹ Lire en particulier les portraits de L'Hospital, du cardinal de Retz, de Colbert, le parallèle entre Auguste et Louis XIV.

² *Lett. inéd. de Voltaire*, t. I. Suppl., à M. ***, 15 août 1751.

³ Édition du Denjon, 1751.

La reine de Suède lui fit le même honneur, et l'associa à son Académie de Stockholm.

Quelques années plus tard un historien de l'école de Voltaire vantait « ce précis célèbre de notre histoire, qui en contient toute la substance, et où tant de portraits vifs et vrais, d'anecdotes piquantes, de rapprochements heureux, de vues fines, de réflexions profondes font disparaître partout la sécheresse chronologique ¹. »

Enfin l'opinion fut si généralement favorable à l'*Abrégé chronologique*, « le livre le plus loué du siècle ², » qu'il s'en fit, du vivant de l'auteur, huit éditions, tant dans le royaume qu'ailleurs, et des traductions dans toutes les langues, même en chinois.

L'*Abrégé chronologique* fut la préoccupation constante et principale de toute la vie du président Hénault. Il ne cessa, dans les éditions successives, de le retoucher et de l'améliorer. Il ne put parvenir cependant à en faire disparaître toutes les fautes et toutes les erreurs ³.

Hénault pêche assez souvent contre l'exactitude. Ses appréciations non plus ne sont pas toujours justes. En particulier on voudrait lui voir un peu plus de courage dans certains de ses jugements. Ainsi, lui qui se pique de philosophie et d'indépendance, il devrait avoir moins de ménagements pour les vices de quelques rois. Il se demande, à l'occasion des turpitudes de Henri III : « Pourquoi ne dirait-on pas *quelquefois* les défauts des princes ? » Et il se contente d'observer que ce monarque « aurait utilement travaillé pour la religion, en réformant la licence de sa cour. » Il appelle l'impure et cruelle Catherine de Médicis « femme d'un génie vaste et d'une magnificence qu'elle porta jusqu'à l'excès ⁴. » Pour peindre de tels personnages, l'historien français aurait dû emprunter à Tacite quelques-uns des traits dont il flétrissait à jamais les Tibère et les Messaline. Mais tant d'horreur pour le vice ne pouvait pas trouver place dans le cœur d'un voluptueux.

Le trop faible président eut cependant une sorte de courage dont on doit lui tenir compte, ce fut de réagir contre le torrent de l'esprit irréligieux, et d'oser déplaire aux coryphées de l'incrédulité. Voltaire était loin de trouver le président Hénault assez philosophe. Il lui écrivait, à propos d'un jugement trop indulgent de l'historien sur Calvin :

« Comment avez-vous pu, dans votre nouvelle édition, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs dans l'article *Servet* ? Il semble que vous vouliez un peu justifier Calvin et tous les persécuteurs. Vous flétrissez l'indulgence, la tolérance, du nom de *tolérantisme*, comme si c'était une hérésie, comme si vous parliez de l'arianisme et du jansénisme...

¹ Gaillard, *Hist. de François I^{er}*, préf.

² Grimm, *Corresp. litt.*, janv. 1770.

³ Le savant bénédictin dom Germain Poirier a montré que le seul règne de François II, qui n'a pas duré plus de dix-sept mois, fourmille de fautes considérables.

⁴ Voir *Abr. chron.*, an 1576.

« Vous ne sauriez croire combien de gens de lettres m'ont témoigné de douleur, et se sont plaints à moi comme à votre ancien ami et à votre admirateur très-zélé. Je suis affligé comme eux de ce fatal article; il fera un mal que vous n'aurez pas voulu. Vous mettez des armes entre les mains des furieux. Est-il possible que ces armes soient aiguës par le plus doux et le plus aimable des hommes! Je ne vous en aime pas moins; mais ma douleur est égale aux sentiments que je conserverai pour vous jusqu'à la mort¹. »

Le prince des incroyants ne devait pas non plus être fort satisfait de voir Hénault s'attacher à établir la nécessité d'une seule religion dans l'État, insinuer partout que tout partage, toute innovation en cette matière, est un aliment de sédition et de discorde, capable de bouleverser les gouvernements, enfin justifier, par la conduite même des païens, les mesures répressives de l'hérésie.

Malgré la vie voluptueuse qu'il mena dans sa jeunesse, Hénault avait un fond sincère de religion, et il le prouva par une conversion sérieuse, et par une fin exemplairement chrétienne.

« On dit, écrivait Voltaire, que le président Hénault est fort malade. Il me semble qu'il retombe bien souvent : cela fait peine. Je voudrais bien savoir s'il joint à sa maladie celle de la dévotion. Serait-il bête à ce point-là avec l'esprit qu'il a? Mais les gens faibles, quelque esprit qu'ils aient, sont capables de croire que deux et deux font cinq. J'ai une autre maladie; c'est d'être sensiblement affligé de voir tant de faiblesse dans des hommes de mérite. On me console beaucoup en me disant que le président n'a pas infiniment de compagnons de sa maladie d'esprit². »

Madame du Deffand, dépitée de n'avoir pas été nommée dans le testament du président, autrefois son grand ami³, avait écrit à Voltaire, le 9 décembre 1770 :

« Vous savez qu'il était devenu dévot ou plutôt qu'il en avait embrassé l'état. Son esprit n'était pas convaincu, ni son cœur n'était pas touché; mais il remplaçait les plaisirs et les amusements auxquels son âge le forçait de renoncer par de certaines pratiques. La messe, le bréviaire, etc., toutes ces choses étaient pour lui comme la question : elles lui faisaient passer une heure ou deux. »

Voltaire, flattant la colère de la marquise esprit-fort, lui répondit le 16 du même mois :

« Je m'en étais douté : il y a trente ans que son âme n'était que molle et point du tout sensible; qu'il concentrait tout dans sa petite vanité; qu'il avait l'esprit faible et le cœur dur; qu'il était content pourvu que la reine trouvât son style meilleur que celui de Monerif, et que deux femmes se le disputassent; mais je ne

¹ Lettre du 27 février 1768.

² Lettre à M. d'Argental, 3 août 1763.

³ Voir, dans les *Lettres à Horace Walpole* (note de la lettre 1), le portrait extrêmement flatté que madame du Deffand a fait du président Hénault.

le disais à personne. Je ne disais pas même que ses *Étrennes mignonnes*¹ ont été commencées par Du Molard et faites par l'abbé Boudot.

« Je reprends toutes les louanges que je lui ai données.

Je chante la palinodie ;
Sage du Deffaud, je renie
Votre président et le mien.
A tout le monde il voulait plaire ;
Mais ce charlatan n'aimait rien ;
De plus, il disait son bréviaire.

« Je voudrais, madame, que vous sussiez ce que c'est que ce bréviaire, ce ramas à la reine, et de répons en latin de cuisine !

« Apparemment que le pauvre homme voulait faire sa cour à Dieu, comme à la reine, par de mauvais vers.

« Je suis dans la plus grande colère ; je suis si indigné que je pardonne presque au misérable La Beaumelle d'avoir si maltraité les *Étrennes mignonnes* du président. Quoi ! ne pas vous laisser la moindre marque d'amitié dans son testament, après vous avoir dit pendant quarante ans qu'il vous aimait !

« Sa petite âme ne voulait qu'une réputation viagère. Je suis très-persuadé que l'âme noble de votre grand'maman (la duchesse de Choiseul) trouvera cela bien infâme. »

Évidemment Voltaire en voulait bien plus au président pour avoir passé au camp ennemi que pour n'avoir fait aucun legs à madame du Deffand.

La sincérité des sentiments religieux du président Hénault est démontrée par ses *Mémoires* authentiques, publiés dans ces dernières années, après avoir resté longtemps enfouis en manuscrit dans la bibliothèque d'un vieux château. Ces Mémoires offrent plus d'un genre d'intérêt. Sans se flatter d'exciter la curiosité, l'auteur espère avec raison « que l'on pourra y trouver quelque amusement. »

« Je n'ai point joué de rôle, mais j'ai souvent été *témoin*. J'ai eu de bonne heure assez d'amis et beaucoup de *connaissances* ; et le hasard a fait que ces amis et connaissances ont occupé dans la suite les plus grandes places : en sorte que, pour le dire en passant, je me suis toujours trouvé, par ce même hasard, dans l'intimité avec les hommes les plus considérables de mon temps, ce qui a pu faire dire et ce qui a fait dire en effet que je recherchais la faveur. On aurait pu se contenter de remarquer, si on avait voulu, que j'avais fait d'assez bons choix dans ma jeunesse. Ce que j'atteste, c'est que je n'ai jamais fait de mal à personne ; que le peu de crédit que j'avais, n'a jamais, par ma volonté, tourné à mon profit, que je ne l'ai employé qu'au profit de mes parents, de mes amis et de mes connaissances ; et que je n'ai pas laissé de rendre de grands services, dont on s'est souvenu... si l'on a voulu. J'ai beaucoup désiré de plaire, et l'on m'en a encore fait le reproche : c'était tout au plus un ridicule, par le peu de succès ; mais le

¹ Plusieurs *Étrennes mignonnes*, et entre autres le *Véritable Calendrier chronologique*, donnaient des listes de naissances, de morts, et d'événements classés à peu près comme dans le *Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France* du président Hénault. (L. D. B.)

principe n'en est peut-être pas criminel. Et quand je suis venu à penser plus sérieusement, je ne me suis point trouvé de réparations à faire ¹. »

Ces *Mémoires*, écrits dans la vieillesse de l'auteur, vers 1760, sont épars et décousus. Le président, sans s'astreindre à l'ordre chronologique, y dit successivement de chaque personne qu'il rencontre tout ce qu'il en sait et tout ce qu'il en pense. Cependant ils présentent très-peu de détails sur l'histoire du temps, et demeurent tout personnels, malgré cette épigraphe qui annonçait de hardies révélations : *Je fais profession de la vérité dans ces Mémoires, et pour elle je ne crains rien, puisque, s'ils paraissent jamais, ce ne sera que quand je ne serai plus.*

Hénault s'y montre généralement avec des qualités sociales très-aimables ; on voit en lui un galant homme, un *honnête homme*, dans le sens qu'avait alors cette expression. Il ne se flatte pas, et nous fait sur lui-même des aveux devant lesquels la vanité de beaucoup d'autres aurait reculé. Il nous apprend, par exemple, que, nommé en 1723 membre de l'Académie française à la place du cardinal Dubois, comme M. le comte de Morville qui devait le recevoir ² n'avait pas le temps de composer sa harangue de réception, il se chargea de faire les deux discours, le sien et celui de M. de Morville, celui du récipiendaire où il parlait de ses titres avec une modestie parfaite, et celui du directeur où il était accablé de louanges.

Outre l'intérêt qu'offrent ces détails personnels, les *Mémoires* du président Hénault abondent d'anecdotes piquantes, telle que la suivante :

« Davisard était l'ami de la présidente Dreuillet que madame du Maine avait attirée à sa cour. Cette femme a fait des chansons charmantes ; et tous les jours elle en donnait de nouvelles, malgré son âge ; car elle avait bien soixante-dix ans, et était d'ailleurs très-infirme. Un soir que nous soupions à l'Arsenal, dans le joli pavillon que madame la duchesse du Maine y avait bâti sur le bord de la rivière, elle proposa à madame Dreuillet de chanter : ce qui était l'ordinaire, mais, ce soir-là, qu'elle se portait même moins bien, elle la fit chanter dès le potage. Je représentai à la princesse que, devant rester quatre ou cinq heures à table, elle ne pourrait pas aller jusqu'au bout : « Vous avez raison, président ; mais ne voyez-vous pas qu'il n'y a pas de temps à perdre ; et que cette femme peut mourir au rôti ? » Je me rendis, et admirai l'intérêt que les princesses prennent aux personnes qui leur sont attachées ³. »

Charmante manière de conter, qui rappelle Hamilton et les narrateurs exquis du dix-septième siècle.

Les *Mémoires* du président sont complétés par des lettres dont quelques-unes traitent des plus graves questions de politique et de religion. D'autres ont le caractère de celles de Voltaire, et nous montrent notre ma-

¹ *Mém. du présid. Hénault*, de l'Académie française, écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre par son arrière-neveu, M. le baron de Vigan, ch. 1, p. 3.

² Ce devait être d'abord le directeur de l'Académie, M. l'abbé Bignon ; mais celui-ci, par scrupule d'honnête homme, refusa de se charger d'un discours où il eût été forcé de faire l'éloge de l'indigne cardinal Dubois.

³ *Mém. du présid. Hénault*, ch. XI, p. 118.

gistrat par des traits comme ceux-ci : « J'allai hier chez le connétable Colonna, où je fis quelques friponneries avec sa fille. » — « J'allai hier chez le cardinal Alexandre; je friponnai un peu avec donna Agnès. »

Hénault était un habitué de la maison de la marquise de Lambert, où les après-dînées se passaient en conversations de bel esprit, tandis que le soir il était question à peu près uniquement de plaisir et d'amour. « J'étais des deux ateliers, dit cavalièrement le président; je dogmatisais le matin et je chantais le soir. » C'est l'occasion de dire qu'Hénault cultivait avec succès la musique, comme la poésie et la littérature légère.

L'auteur de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de France* tenta de mettre l'histoire en drame. Il a laissé un essai de tragédie en prose peu connu, *François II*, dont le sujet est la jalousie des princes du sang contre les Guises qui s'étaient emparés du gouvernement de l'État, sous le règne du jeune et faible successeur de Henri II. Cette pièce est accompagnée d'une préface où il expose des vues originales sur la manière d'écrire l'histoire. L'auteur s'y plaint de la *froideur de l'histoire*. Il propose la création d'un *nouveau théâtre français* qui, à l'exemple de Shakespeare, mette en action tous les grands événements dont l'histoire se borne à faire le récit; et il trace des préceptes ingénieux pour ce nouveau genre de composition, dont sa tragédie offre un exemple remarquable seulement pour l'époque et pour l'intention; car du reste elle est faiblement écrite, froide, et privée des personnages qui eussent le plus contribué à lui donner de la vie et de l'intérêt¹.

Le président Hénault nous apprend lui-même comment il a été amené à des idées si peu analogues à sa manière sèche et décharnée d'écrire l'histoire. Il avait éprouvé une grande difficulté à mettre dans sa tête et à retenir les vicissitudes de la vie de Henri VI, après les avoir lues et relues dans l'histoire d'Angleterre.

« Un roi détrôné, dit-il, est remis quatre fois sur le trône, dans le court espace de quelques années; des princes défaits tour à tour, et tour à tour les maîtres du royaume; la couronne changeant de tête tous les six mois; tout cela ne se voit pas distinctement dans une narration, et ne se place avec ordre dans la mémoire que très-difficilement; et j'avoue que cent fois j'ai su ces faits et cent fois je les ai

¹ « On est surpris, observe justement Palissot, de n'y trouver ni le chancelier de l'Hospital qui eût donné tant de majesté à la scène, ni le conjuré La Renaudie qui eût jeté tant de chaleur dans ce drame, quand l'auteur n'eût conservé à ce chef de factieux qu'une partie du grand caractère et de cette éloquence mâle et rapide que M. de Thou lui a prêtés dans son histoire. Comment ces convenances sont-elles échappées à l'auteur? Comment, dans cette pièce même, s'est-il permis des anachronismes dont il n'avait aucun besoin? Pourquoi, à la place des personnages intéressants que nous venons de nommer, et qui semblaient indispensables dans son sujet, a-t-il introduit le personnage inutile de Luc Gauric, et le personnage plus inutile encore de La Roche du Maine? Enfin par quelle bizarrerie, dans une tragédie intitulée *François Second*, ce monarque n'a-t-il pas même un rôle de représentation? Nous avouons que nous avons toujours été singulièrement frappé de ces inadvertances. » (*Mém. sur la littér.*, art. HÉNAULT.)

oublés. J'ai lu Shakespeare dans l'intention de me les bien représenter... J'ai vu les principaux personnages de ce temps-là mis en action; ils ont joué devant moi, et tout à coup, oubliant que je lisais une tragédie, et Shakespeare aidant lui-même à mon erreur, par l'extrême différence qu'il y a de sa pièce à une tragédie, je me suis cru avec un historien, et je me suis dit : Pourquoi notre histoire n'est-elle pas écrite ainsi? et comment cette pensée n'est-elle venue à personne? »

C'est de la conception de cette pensée qu'il faut louer Hénault, tout en reconnaissant qu'il est fort loin d'avoir fait une bonne tragédie historique, malgré tout le soin qu'il a apporté « à ne rien omettre de tout ce qui s'est passé d'essentiel tant qu'a vécu François II, et à éviter toute altération dans les faits et tout anachronisme; » malgré enfin la peine qu'il a prise de « lire tous les historiens qui en ont écrit, et tous les mémoires du temps, » pour en faire « une espèce de *concordance*. » Du reste, il déclare humblement que ce n'est point une tragédie qu'il a voulu faire : « Cette prétention, dit-il, serait absurde; c'est une nouvelle manière de peindre les faits qui peut avoir son avantage, et qu'il y aurait, ce me semble, bien de l'humeur à désapprouver. » Cette nouvelle manière, on l'a déjà vu, consiste, « au lieu de raconter les faits, à les mettre en action, » ce qui permet « d'instruire mieux que ne le fait ordinairement l'Histoire, et d'exciter dans l'âme des spectateurs la terreur et la pitié, ces deux grands mobiles de la tragédie ¹. »

Notre époque trouva ce secret de dramatiser l'histoire; mais malheureusement on ne sut pas éviter l'abus d'une méthode incontestablement bonne en elle-même.

Dans tous ces différents ouvrages et dans plusieurs autres, qu'il publia sans nom d'auteur, ou avec des noms d'auteurs supposés, Hénault se montre prosateur distingué, mais jamais, pas même dans l'*Abrégé chronologique*, un véritablement grand écrivain. Le marquis d'Argenson a bien apprécié le style du président.

« Sa prose, dit-il, est coulante et facile; son éloquence n'est point mâle, ni dans le grand genre, quoiqu'il ait remporté des prix à l'Académie française, il y a déjà plus de trente ans. Il n'est jamais ni fort, ni élevé, ni fade, ni plat ². »

Incapable de conquérir une renommée comparable à celle des Voltaire et des Montesquieu, Hénault retirait de ses écrits assez de gloire pour le récompenser des moments qu'il avait soustraits aux plaisirs, et pour contribuer à lui faire une des vies les plus heureuses qui furent jamais, et dont pas un seul ennemi ne troublait la douceur ³. Voltaire, un de ses nombreux amis, pouvait lui écrire :

« Vous qui de la chronologie
Avez réformé les erreurs;

¹ Préface de *François II*.

² *Mém.*, t. V, p. 92.

³ Voir l'éloge plein de finesse que le prince, depuis maréchal de Beauvau, fit du président Hénault, en lui succédant à l'Académie.

Vous dont la main cueillit les fleurs
 De la plus belle poésie ;
 Vous qui de la philosophie
 Avez sondé les profondeurs,
 Malgré les plaisirs séducteurs
 Qui partagèrent votre vie ;
 Hénault, dites-moi, je vous prie,
 Par quel art, par quelle magie,
 Parmi tant de succès flatteurs,
 Vous avez désarmé l'envie ¹. »

La table du président, servie par un cuisinier qui « passait pour le premier Apicius de Paris ², » était ouverte à tous les gens de lettres, et surtout aux académiciens. Ces soupers du riche et voluptueux magistrat paraissent n'avoir pas peu contribué au concert unanime d'éloges dont l'écrivain fut l'objet. L'épître de Voltaire dont nous venons de citer quelques vers commençait d'abord ainsi :

« Hénault, fameux par vos soupés
 Et par votre chronologie,
 Par des vers au bon coin frappés,
 Pleins de douceur et d'harmonie ;
 Vous qui dans l'étude occupez
 L'heureux loisir de votre vie, etc. »

Le poëte changea les premiers vers de sa pièce parce que le président se montra fort blessé, et se fâcha sérieusement de ce qu'on paraissait faire entrer ses soupers pour quelque chose dans sa réputation. Ils y entraient donc réellement pour beaucoup.

Hénault ne donnait pas seulement des soupers. Il tenait des assemblées choisies « où il façonnait aux grâces les Académiciens ses confrères, jusque-là durs et agrestes ³. »

Duclos (1704-1772) est mis au nombre des historiens distingués du dix-huitième siècle pour son *Histoire de Louis XI*, publiée en 1743 en trois volumes in-12, et augmentée, en 1746, d'un volume de *supplément*. Cependant il se contenta de mettre en œuvre et de publier celle qu'avait préparée l'abbé Legrand. Il abrégéa le volumineux travail de son devancier, il en embellit et en aiguïsa la narration, il la sema de maximes sententieuses, mais du reste s'en appropria tout le fond, la plupart des détails et même le style. Souvent le spirituel philosophe reste au-dessous de l'érudit sans prétention, pour l'intelligence historique, pour l'exactitude des peintures et pour la vérité du trait.

¹ *Épître LXVI*, à M. le président Hénault. Lunéville, nov. 1748.

² *Mém. secrets, pour servir à l'hist. de la républ. des lett. en France*, 23 nov. 1770, t. V, p. 193.

³ *Ibid.*, 9 avril 1771, t. V, p. 244.

« L'historien, dit Duclos, doit chercher à s'instruire des moindres détails, parce qu'ils peuvent servir à l'éclairer, et qu'il doit examiner tout ce qui a rapport à son sujet; mais il doit les épargner au lecteur. Ce sont des instruments nécessaires à celui qui construit l'édifice, inutiles à celui qui l'habite. L'historien doit tout lire, et ne doit écrire que ce qui mérite d'être lu. »

Nombre de détails qu'avait rapportés Legrand, et que Duclos supprima, étaient nécessaires pour faire connaître les mœurs et la physionomie de l'époque.

La sécheresse d'âme de Duclos ne se révèle nulle part mieux que dans l'*Histoire de Louis XI*. On ne comprend pas comment cet historien philosophe peut demander froidement *ce qui a pu mériter à Louis XI les satires répandues contre lui*. On s'étonne et l'on s'indigne du sang-froid avec lequel il raconte de révoltantes cruautés, par exemple ce procès du duc de Nemours qui fut fait par commission à un accusé retenu sous les verrous, dans une cage de fer, et les chaînes aux pieds. Toute cette histoire est d'un cœur sec auquel le crime ne sait pas arracher un cri d'indignation ¹.

Et cependant Duclos n'était pas un méchant homme; il était officieux et libéral, et il a montré qu'il était capable de sentiment par l'affection qu'il porta toute sa vie à sa mère, et par le chagrin qu'il éprouva quand il la perdit à l'âge de cent deux ans.

L'*Histoire de Louis XI* ne respirait pas une grande hardiesse philosophique: elle lui attira cependant l'animadversion du gouvernement. Un arrêt du conseil, du 28 mars 1745, la supprima, et fit *inhibitions et défenses* de la réimprimer jusqu'à ce que l'auteur l'eût corrigée, attendu qu'elle contenait plusieurs passages, non-seulement contraires aux droits de la couronne sur différentes provinces du royaume, mais au respect avec lequel on doit parler de ce qui concerne la religion, les mœurs et la conduite des principaux ministres de l'Église.

L'arrêt du conseil avait eu beau faire *très-expresses inhibitions et défenses* de réimprimer l'*Histoire de Louis XI*, avant que les endroits condamnés eussent été corrigés, l'obstiné Breton ne corrigea rien, et quatre ans plus tard, en 1750, réimprima son ouvrage à Paris, sous la rubrique de La Haye. La même année, et en considération de son *Histoire de Louis XI*, Duclos, que protégeait madame de Pompadour, fut nommé historiographe de France, à la place de Voltaire qui s'était démis de cette fonction, et, dans

¹ Mirabeau a le premier justement reproché à Duclos de n'avoir pas caractérisé avec la sévérité qu'elle méritait la cruelle tyrannie de Louis XI. Voir *Des lettres de cachet et des prisons d'État*, 1^{re} part., ch. 1. — Le grand ennemi du pouvoir arbitraire a très-bien prouvé contre l'insensible historien que ce ne fut pas seulement sur la fin de sa vie que la sévérité de Louis XI se tourna en cruauté. « C'est en 1468, dit Mirabeau, que l'amiral, recevant l'ordre de faire enfermer Dulau dans une cage de fer, répondit au roi: que s'il voulait traiter ainsi ses prisonniers, il pouvait les garder lui-même. Ce fait, rapporté par M. Duclos, prouve que Louis XI, qui ne mourut qu'en 1483, était cruel longtemps avant sa mort. »

la même année, le roi l'honora des entrées de sa chambre. Déjà l'on commençait à ne plus guère s'effaroucher de l'esprit d'indépendance.

Jean-Jacques Rousseau a dit dans une note de l'*Émile*, en parlant de l'*Histoire de Louis XI* de Duclos :

« Un seul de nos historiens, qui a imité Tacite dans les grands traits, a osé imiter Suétone, et quelquefois transcrire Comines dans les petits ; et cela même, qui ajoute au prix de son livre, l'a fait critiquer parmi nous. »

Il faut être bien complaisant ou bien aveuglé par l'amitié, pour apercevoir des traits à la Tacite dans l'indifférent Duclos. Son *Histoire de Louis XI*, où l'on trouve à peine le récit, et nulle part le tableau du règne, est bien propre à faire regretter celle qu'avait composée Montesquieu. Pour racheter la sécheresse avec laquelle elle est écrite, il prodigue l'épigramme, les traits spirituels, les agréments légers.

« Il a voulu, dit d'Argenson, faire de tous genres d'ouvrages : romans, opéras, dissertations érudites, et histoire. On a trouvé qu'il courait un peu trop après l'esprit en ce dernier genre, et qu'il calquait trop son esprit sur celui de Voltaire dans l'*Histoire de Charles XII*. Il manque de clarté et de simplicité dans les faits, qui en demandent plus souvent dans l'histoire que de l'esprit. Tout se ressent trop de l'emphase des tragédies ¹. »

L'historien de Louis XI publia, en 1751, des *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle*. Voltaire en parlait ainsi :

« Ils sont d'un homme qui est en place (dans la place d'historiographe), et qui par là est supérieur à sa matière. Il laisse faire la grosse besogne aux pauvres diables qui ne sont plus en charge, et qui n'ont d'autre ressource que celle de bien faire. »

Le principal objet que se proposait Duclos, dans ces *Mémoires*, était de réparer la singulière omission qu'il avait commise dans ses *Considérations sur les mœurs*, en ne disant rien des femmes, et en prononçant à peine une fois leur nom ². Les femmes, mais non pas les plus estimables, n'occupent qu'une trop grande place dans les *Mémoires sur les mœurs de ce siècle* :

« L'amour, la galanterie, et même le libertinage, dit l'auteur, ont de tout temps fait un article si considérable dans la vie de la plupart des hommes, et surtout des gens du monde, que l'on ne connaîtrait qu'imparfaitement les mœurs d'une nation, si l'on négligeait un objet si important.

« Des mémoires qui me sont tombés sous les mains m'ont paru propres à donner sur cette matière une idée des mœurs actuelles. Parmi celles qu'on a peintes, on en trouvera quelques-unes de peu régulières ; mais il me semble que

¹ *Mém. du marquis d'Argenson*, Bibl. elzév., t. V, p. 103.

² La Harpe avait commis une légère erreur qui a été souvent répétée, en disant, dans son *Lycée*, 3^e p., liv. II, ch. III, que le mot de *femme* n'est pas même prononcé dans les *Considérations sur les mœurs*. Il se rencontre, nous l'avons déjà dit, au chapitre *De la réputation*.

l'aspect sous lequel elles sont présentées, est aussi favorable à la morale que ces mœurs y sont contraires ¹. »

Il laissa des *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, qui furent publiés en deux volumes en 1790, et qui embrassent la fin du règne de Louis XIV et la régence du duc d'Orléans.

Les portefeuilles et les archives des ministères étaient ouverts à Duclos; les correspondances des ambassadeurs lui étaient communiquées, les ministres et les favorites lui prodiguaient leurs confidences. Il ne profita guère de toutes ces ressources et de toutes ces facilités que pour recueillir et écrire des anecdotes, la plupart frivoles et indignes de l'histoire. Dans ses parties plus sérieuses, il abrège et suit pas à pas Saint-Simon. Il est beaucoup plus rétréci dans ses vues que le fameux duc et pair, et est comme lui frondeur et partial dans ses jugements. Il maltraite sans réserve les papes, les évêques, les jésuites, et se montre injuste envers plusieurs personnages célèbres, comme le ministre Choiseul, qui à ses yeux était *une espèce*. Cependant quelques morceaux ont une valeur historique; telle est la fin du second volume, l'histoire des causes secrètes de la guerre de 1756.

Duclos avait commencé, dans sa vieillesse, des Mémoires de sa vie; mais le temps lui manqua pour les terminer, et ils s'arrêtent à son entrée dans le monde. L'auteur déclare ne les avoir pas écrits pour le public; son seul dessein est de « se rappeler quelques circonstances où il s'est trouvé, de les mettre en ordre, de se rendre à lui-même compte de sa conduite, et d'en amuser peut-être un jour quelques amis particuliers ². »

« Je m'aperçois que ne m'étant proposé que d'écrire mes mémoires, j'y joins beaucoup d'autres souvenirs. Je pourrais donc bien, si je n'y prends garde, faire une suite des *Considérations*, où je suis naturellement porté. A la bonne heure ! Il en arrivera ce qui pourra, je ne me contraindrai pas. »

Que n'a-t-il pu retracer les quarante ans de sa vie littéraire dans cet esprit philosophique d'indépendance et de liberté !

On peut voir comme une suite des *Mémoires* de Duclos dans la relation d'un voyage en Italie qu'il fit à l'âge de soixante ans passés (novembre 1766-juin 1767), mais jouissant encore d'une *santé d'athlète* qu'il mit, dans cette tournée, nous dit-il, à *toutes sortes d'épreuves*. Le philosophe sceptique n'était pas fait pour comprendre l'Italie catholique.

« J'ai su par moi-même, nous dit-il, ce qu'il y avait à rabattre des relations faites par des gens déterminés à l'admiration avant que d'avoir vu, et qui ne veulent sur rien avoir perdu les frais de leur voyage ³. »

Lui, il n'admire guère, et le principal fruit qu'il tire de son voyage

¹ *Mém. sur les mœurs de ce siècle*. Avertiss.

² *Mém. sur la vie de Duclos, écrits par lui-même*, p. 1.

³ *Voyage en Italie*, 1^{re} édit., 1791.

c'est de continuer et d'étendre les observations que les sociétés de Paris lui donnaient occasion de faire sur les hommes.

Duclos a publié plusieurs romans qu'il convient de rapprocher de ses *Mémoires sur le dix-huitième siècle*, et des *Mémoires de sa vie*. Les *Confessions du comte de ****, qui sont la mise en action de ses *Considérations sur les mœurs*, et que des critiques regardent comme son meilleur ouvrage, nous font connaître ce qu'étaient la bonne société, les honnêtes gens d'alors. Au point de vue de l'art on regrette que, dans le roman, les situations ne soient pas assez développées, les gradations, les nuances, pas assez ménagées; mais, pour quelques portraits de fantaisie, on y trouve nombre de caractères rendus avec autant de vérité que d'intérêt.

L'Histoire de madame de Luz, anecdote du règne de Henri IV (1741), a moins d'importance comme étude de mœurs contemporaines, bien que l'auteur y peigne plutôt le dix-huitième siècle que le commencement du dix-septième. Son objet, assez peu moral, est de montrer le malheur qui suit habituellement la vertu, et de faire voir que la femme la plus vertueuse peut se trouver dans des circonstances fatales où elle soit forcée au crime sans devenir criminelle.

« Il semble, dit-il au début de son roman, que la vertu d'une femme soit dans ce monde un être étranger contre lequel tout conspire. L'amour séduit son cœur; elle doit être en garde contre la surprise des sens. Quelquefois l'indigence ou d'autres malheurs encore plus cruels l'emportent sur toute la fermeté d'une âme trop longtemps éprouvée: il faut qu'elle succombe. Le vice vient alors lui offrir des secours intéressés, ou d'autant plus dangereux qu'il se montre sous le masque de la générosité. Le malheur les accepte, la reconnaissance les fait valoir, et une vertu s'arme contre l'autre. Environnée de tant d'écueils, si une femme est séduite, ne devrait-on pas regarder sa faiblesse plutôt comme un malheur que comme un crime? car enfin la vertu est dans le cœur, mais la malignité humaine ne veut juger ici que sur l'extérieur, quoique, dans d'autres occasions, elle cherche à développer le principe secret des actions les plus brillantes, pour en diminuer le prix et en obscurcir l'éclat. Quels sont donc les avantages d'une vertu si difficile à soutenir? Étrange condition que celle d'une femme vertueuse! Les hommes la fuient ou la recherchent peu, les femmes la calomnient; et elle est réduite, comme les anciens stoïciens, à aimer la vertu pour la vertu seule.

« La baronne de Luz est un des plus singuliers exemples du malheur qui suit la vertu. »

Tous les personnages mis en action dans ce roman, grands seigneurs, magistrat, directeur, sont, à l'exception de l'héroïne et d'un de ses amants, des modèles achevés du vice élégant ou du crime réfléchi. Du reste, *L'Histoire de madame de Luz* a de la valeur comme composition littéraire, et l'auteur, sans trop se flatter, pouvait dire lui-même, sous le nom d'un autre, qu'elle « passe généralement pour être écrite avec force, avec précision, et pour être semée de traits, sans être allongée par des réflexions ¹. »

De cyniques conversations tenues aux dîners de mademoiselle Quinault, et rapportées par madame d'Épinay, dans ses *Mémoires*, nous font voir en

¹ Lettre à l'auteur de madame de Luz.

Duclos un digne émule des personnages de ses romans, un homme qui, dans le particulier, se faisait un jeu de la religion, de la morale, et de tous les objets du respect des hommes. Mais en public sa conduite avait une certaine tenue qui tranchait sur la licence et l'impiété philosophiques.

Duclos, dès son entrée dans le monde, rechercha la société des philosophes ; il fut le patron le plus avoué, l'ami le plus constant de Jean-Jacques Rousseau ; cependant il était peu lié avec les plus compromis, tel que Diderot, et même d'Alembert, qu'il ne voyait guère qu'à l'Académie. Il n'entretenait qu'une correspondance de pure politesse avec Voltaire qui, surtout dans les derniers temps, le ménagea pour influencer par lui à l'Académie, et l'accabla d'éloges dans la vue de s'en faire un adepte déclaré.

« Vous êtes ferme et actif, lui écrivait-il en 1760, vous aimez le bien public ; vous êtes mon homme, et je vous aime de tout mon cœur. L'Académie n'a jamais eu un secrétaire tel que vous. »

En vain le vieillard de Ferney l'excitait-il, en lui disant sur tous les tons : Parlez, agissez, écrivez hardiment ; le temps est venu ; il ne put jamais lui faire franchir le saut.

Selon Duclos, les philosophes parlaient, écrivaient, agissaient beaucoup trop hardiment. « Ils en diront et en feront tant, s'écria-t-il un jour, qu'ils finiront par m'envoyer à confesse ¹. »

Il voulait qu'on ménagât la religion et même les préjugés.

« On est revenu depuis quelque temps, dit-il, de beaucoup de préjugés ; mais on s'accoutume trop à regarder comme tels tout ce qui est admis. Dès qu'un auteur produit une idée nouvelle, elle est aussitôt reçue comme vraie ; la nouveauté seule en est le passe-port. Je voudrais pourtant un peu d'examen et de discussion avant le jugement. Doit-on enseigner des erreurs aux hommes ? La réponse sera courte. Jamais.

« Doit-on les détromper de toutes ? Ce serait la matière d'un problème qu'on ne résoudrait pas sans faire de distinctions. Il faudrait d'abord s'assurer si ce qu'on prend pour des erreurs en sont en effet, et ensuite, si ces prétendues erreurs sont utiles ou nuisibles à la société ². »

Les ménagements politiques de Duclos, son attention à ne se compromettre ni avec la religion ni avec la philosophie, son soin constant de n'écrire rien qui pût blesser personne, enfin sa vigilance circonspecte à n'offenser jamais l'amour propre des gens de lettres, lui assurèrent, avec les douceurs du repos, une réputation contre laquelle personne ne s'élevait : c'était « le bel esprit de la ville et de la cour le plus à la mode ³. » Depuis sa mort on a beaucoup rabattu des éloges qui lui avaient été prodigués de son vivant. Il garde cependant, et mérite de garder une belle place parmi les esprits distingués du dix-huitième siècle. Il sera toujours cité comme un des causeurs qui eurent le plus les qualités et les défauts de ce qu'on appelle l'esprit.

¹ Ces paroles sont rapportées par Mallet-Dupan.

² *Voyage en Italie*, p. 325.

³ Clément, *les Cinq Années littér.*, Lettre LXXIV.

« Son entretien, dit un de ses contemporains, ressemblait à son style : une précision tranchante, des saillies fréquentes, une tournure travaillée, mais piquante ; des phrases arrangées comme pour être retenues ; en un mot, ce qu'on appelle du trait : voilà ce qui lui donnait, dans ses écrits et dans le monde, une physionomie particulière ¹. »

L'abbé Velly (1709 ou 1711-1759), fut regardé par le dix-huitième siècle comme le restaurateur de l'histoire de France. Il avait déclaré ne vouloir pas marcher sur les traces de ces historiens qui, « bornés à nous apprendre les victoires ou les défaites du souverain, ne nous disent rien ou presque rien des peuples qu'il a rendus heureux ou malheureux, » qui donnent de longues descriptions de sièges et de batailles, et ne font « nulle mention des mœurs et de l'esprit de la nation, presque toujours sacrifiée dans leurs écrits à un seul homme. » On crut, sur cette annonce, mais on crut bien à tort, qu'il offrait enfin une histoire non-seulement des rois, mais de toutes les classes du peuple, avec le tableau fidèle des mœurs et des idées de chaque siècle. Son continuateur, Villaret, parlant de lui, dans une préface, dit qu'il a su rendre *fort agréable le chaos de nos premières dynasties*. « Villaret a raison, observe un historien d'un tout autre mérite, l'abbé Velly est surtout agréable. On peut l'appeler historien plaisant, galant, de bon ton ; mais lui donner de nos jours le titre d'historien national, cela est tout à fait impossible. Son plus grand soin est d'effacer partout la couleur populaire pour y substituer l'air de cour, c'est d'étendre avec art le vernis des grâces modernes sur la rudesse du vieux temps ². »

L'ouvrage de Velly est un travestissement plutôt qu'une peinture des temps reculés de notre histoire. Il donne aux hommes du cinquième siècle le même caractère qu'à ceux du dix-huitième ; il suppose à l'origine de notre monarchie des institutions politiques dont il n'y avait pas trace. Il s'allonge en discussions fastidieuses et erronées sur les apanages des enfants de France, sur l'état des princesses-filles, sur la garde noble des reines au sixième siècle, sur les fiefs des Saliens, et sur la manière dont Clovis remplissait les sièges épiscopaux qui venaient à vaquer en régle. Il débite ainsi mille erreurs du ton le plus sérieux et avec l'affirmation la plus tranchée. Jamais, pour former son opinion, il ne remonte aux sources les plus authentiques. Il ne les connaît même pas ; car, suivant l'aveu d'un de ses continuateurs, Garnier, il se mit à composer son histoire sans préparation et sans études, et avec le seul avantage d'une élocution facile, élégante et ornée. Il disait lui-même que Daniel formait toute sa bibliothèque, et qu'il trouvait là tout ce qu'il lui fallait. Il puisait encore abondamment dans les compilateurs du seizième siècle, Pasquier, Fauchet, du Tillet, Loysel, etc. C'est ce qu'il appelle « des autorités décisives ³. » La Constitution de la monarchie française, extraite de l'*Almanach royal*, était aussi une de ses autorités les plus ordinaires. Enfin, pour

¹ La Harpe, *Lycée*, 3^e part., liv. III, c. II, sect. II.

² Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, III.

³ Préface du tome I, p. XI.

donner à ses derniers volumes plus de solidité qu'aux premiers, il fit de nombreux emprunts aux mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; mais ils ne lui fournirent que des dissertations inexactes sur les usages et les mœurs antiques.

« Son plus grand soin, dit M. A. Thierry, fut de mettre en lumière, à chaque siècle, ce qu'il appelle les *fêtes galantes des cours*. Ce ne sont que banquets, festins, dorures et pierres précieuses. Les magnificences de toutes les époques sont confondues, et pour ainsi dire brouillées ensemble, afin d'éblouir le lecteur ¹. »

L'histoire de Velly manque d'originalité comme d'exactitude. C'est presque d'un bout à l'autre un plagiat non déguisé. Enfin la composition est faible, et la disproportion entre les parties choquante. Ainsi le règne de Charlemagne occupe environ cent pages, et celui de saint Louis remplit deux volumes.

De son vivant, Velly était une autorité devant laquelle tout se courbait. Malgré les réclamations timides de quelques savants sur ses méprises géographiques et sur ses erreurs en matière de faits nationaux et étrangers, on voulait voir en lui le premier historien de France. Cette prévention beaucoup trop favorable dura longtemps après sa mort, et elle n'a cédé que de nos jours, devant le haut jugement de M. Augustin Thierry.

L'abbé Velly, mort à l'âge de cinquante-neuf ans, ne put donner que les six premiers volumes de l'*Histoire de France*. Le septième qu'il avait achevé, et le huitième auquel il avait presque mis la dernière main furent publiés par VILLARET, son continuateur jusqu'au dix-septième volume. Villaret savait peut-être mieux l'histoire que Velly, bien qu'il s'y soit appliqué assez tard, et après avoir longtemps exercé le métier de comédien. Cependant il manque souvent d'exactitude et d'impartialité. Il est dénué d'agrément et de naturel. Son style est prétentieux, ampoulé et gâté par une fatigante affectation de sensibilité et d'énergie. GARNIER reprit l'histoire où Villaret l'avait laissée, à l'année 1469, au milieu du règne de Louis XI. Sa prolixité et sa manière terne rebutent ; du reste il avait du bon sens, du savoir et de l'érudition, et possédait le mérite de bien classer ses matières.

Le volumineux travail sur l'ensemble de l'histoire de France, auquel prirent part successivement Velly, Villaret, Garnier, avait été préparé par des études particulières sur des périodes plus ou moins longues, et par des exposés systématiques et des dissertations dont il convient de faire ici quelque mention.

Le comte de BOULAINVILLIERS (1658-1722), l'un de ces pionniers de notre littérature historique, eut assez d'élévation d'esprit pour concevoir et pour tenter d'écrire « une histoire de France qui proposerait plutôt celle du génie des princes et du gouvernement de la nation que celle des événements la plupart déjà connus ². » Il publia d'abord, en 3 volumes in-12, un

¹ *Lettres sur l'histoire de France*, IV.

² *État de la France*, préf., 2^e p., *Œuv.*, t. I, p. 19, éd. 1727.

Abrégé chronologique de l'histoire de France, jusqu'à Charles VIII. Il n'avait entrepris les études qui l'amènèrent à composer cette histoire, qu'afin de rechercher les titres, les alliances, les faits glorieux de sa maison pour laquelle il professait une sorte de culte.

Ce qui a fait la réputation de Boulainvilliers, ce sont deux écrits que leur hardiesse l'empêcha de mettre au jour, de son vivant, et qu'il se contenta de faire circuler en copies, *l'Histoire de l'ancien gouvernement de la France*¹, et les *XIV Lettres sur les anciens parlements*.

Dans ces deux ouvrages, publiés cinq ans après la mort de l'auteur, en 1727, Boulainvilliers se montre passionné pour la liberté des mœurs germaniques dont les documents législatifs imprimés dans la collection Baluze lui avaient présenté des preuves vivantes et incontestables. Cette liberté des *anciens François* qui « étaient tous réciproquement *Leudes, Fidèles, Compagnons* ², il la regarde comme l'ancien droit de la noblesse de France, et comme son privilège héréditaire. Il regrette et condamne l'abandon de tout ce qui constituait jadis l'indépendance personnelle du grand seigneur, même le droit de guerre contre le roi qu'il appelle « le droit de défendre sa personne, ses biens, ses amis, son intérêt, et de les revendiquer lorsqu'ils étaient attaqués par qui que cela pût être ³ » ; il s'indigne contre ceux qui ne savent pas reconnaître et louer au moins

¹ Le titre complet est : *ÉTAT DE LA FRANCE, dans lequel on voit tout ce qui regarde le gouvernement ecclésiastique, le militaire, la justice, les finances, le commerce, les manufactures, le nombre des habitants, et en général tout ce qui peut faire connaître le fond de cette monarchie : extrait des mémoires dressés par les intendants du royaume, par ordre du roi Louis XIV à la sollicitation de monseigneur le duc de Bourgogne, père de Louis XV, à présent régnant. Avec des Mémoires historiques sur l'ancien gouvernement de cette monarchie, jusqu'à Hugues Capet.*

Boulainvilliers, en entreprenant ce vaste travail, avait eu principalement en vue ses enfants, dont « l'instruction était le premier objet de ses soins et de ses travaux. » Il avait voulu « leur procurer une connaissance intime de l'histoire de France générale et particulière, non-seulement des provinces, mais des églises épiscopales, des abbayes, des grandes terres ; la connaissance de la noblesse, de ses différents degrés, de son antiquité et nouveauté, de ses possessions, de ses emplois présents ou passés ; connaissance de toute la magistrature de la France et de ses différentes fonctions ; connaissance des emplois militaires et politiques ; connaissance de tous les revenus particuliers, des nobles ou des ecclésiastiques ; des facultés des peuples, et de la nature de leurs biens ; connaissance de tout ce qu'on nomme les droits du roi, de ce qu'il perd, de ce qu'il gagne et de ses véritables intérêts ; connaissance de topographie et même de physique par rapport à ce qu'il y a de singulier en chaque province et en chaque lieu ; connaissance de la marine, du commerce par terre et par mer, des manufactures propres à chaque pays, des défauts de l'administration publique et particulière, des causes de la misère et de l'abondance, etc. » (*État de la France*, préf., 1^{re} part., t. I, p. 3, Londres, 1727.)

² *Mémoires sur l'histoire du gouvernement de France, dès le commencement de la monarchie*, État de la nation française, I.

³ *Ibid.*, III.

dans le passé tous les avantages de ces glorieux privilèges. A ses yeux, le roi n'était autrefois que le premier des gentilshommes, et tous les gentilshommes étaient parfaitement égaux entre eux.

Ce fier aristocrate, si ambitieux d'établir et de prouver qu'il est aussi noble que le roi, ne voit le peuple qu'à une incalculable distance de lui, et trouve toutes naturelles la sujétion et la misère où il a été tenu par la féodalité. Enfin, pour lui, la nation se réduit aux nobles. Les familles d'anoblis, le clergé secondaire ne doivent pas compter plus que les roturiers. Les seuls qui puissent participer à la direction des affaires publiques, ce sont les cent mille descendants des Franks conquérants de la Gaule. A la race des Gaulois, des vaincus, aux fils d'esclaves, esclaves de droit et affranchis par grâce, par surprise ou par rébellion, à tout le tiers état, une éternelle sujétion et une irrévocable infériorité à l'égard des gentilshommes.

M. Augustin Thierry a justement observé qu'on trouve dans les *Lettres sur les anciens parlements de France*¹ une portion moins étroitement systématique, plus complète, plus étudiée que le reste, l'histoire des états-généraux du quatorzième et du quinzième siècle.

Ce travail, entièrement neuf pour l'époque, dit le célèbre historien, a depuis servi de base ou de thème à beaucoup d'essais du même genre ; il n'a jamais été refait sur les sources avec un pareil développement. L'immense intérêt du sujet semble ici entraîner l'auteur hors de ses préoccupations ordinaires et le lancer dans une voie plus large et plus sûre. Au lieu de l'éternel paradoxe de la souveraineté de la noblesse, il présente un tableau animé du concours des grandes classes de la nation au gouvernement de l'État, véritable étude d'historien politique d'où ressort le double contraste de la monarchie des états-généraux avec la monarchie absolue, et de l'imposant contrôle des assemblées représentatives avec le contrôle mesquin des parlements. Boulainvilliers fut l'homme des états-généraux, non-seulement comme écrivain, mais comme citoyen ; il en proposa la convocation après la mort de Louis XIV, dans des mémoires présentés au régent. C'est par là que sa renommée de publiciste s'établit à part de son système, et que ses idées politiques eurent de la portée hors de la classe à laquelle, dans ses rêves de liberté exclusive, il voulait borner la nation².

Les théories du comte de Boulainvilliers sur l'origine des Français furent combattues par l'abbé Dubos (1678-1742), dont l'*Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules* (1734, 3 vol. in-4°) causa une révolution parmi les savants : tant elle apportait de changement

¹ Elles roulent « sur la nature des assemblées que l'on nomme en France *États généraux du royaume* ; sur les causes qui les ont rendues presque toutes infructueuses, et sur ce qu'on y pourrait désirer ou faire de nouveau, pour les rendre véritablement utiles et avantageuses, au roi premièrement par rapport à la tranquillité et à la gloire de son gouvernement, et ensuite à tous les sujets, selon les différentes conditions, par rapport à la jouissance des biens naturels que la fertilité et l'heureuse situation de ce royaume leur pourraient procurer. » (*Lettres sur les anciens parlements de France*, 1. Œuv., t. III, p. 1.)

² *Consid. sur l'histoire de France*, ch. II.

dans les idées généralement adoptées sur la manière dont la monarchie française a été établie dans les Gaules, et sur sa première constitution.

« Que d'ouvrages devenus inutiles ! disait Hénault, ou l'auteur quel qu'il soit de l'*Histoire critique de l'établissement des Français dans les Gaules*. Que de jurisconsultes confondus ! que d'écrivains en réputation déchus de la place qu'ils avaient occupée dans la mémoire des hommes et dans les bibliothèques ! que de principes de droit public déconcertés, si les découvertes de M. l'abbé Dubos sont admises, et si cet excellent écrivain a fait enfin ouvrir les yeux au monde savant !
« Heureusement pour lui la religion n'a point à s'en plaindre : bien loin de là, c'est elle qui, partout, fait triompher nos premiers rois ; les évêques sont leur force ; ils préparent et font goûter aux peuples les victoires qui les assujettissent ; ils deviennent leurs premiers sujets, même dans le temps qu'ils vivent sous une autre domination : leurs vœux préviennent les événements, leurs négociations les amènent, et l'empire qu'ils ont sur les esprits les fait réussir. L'intérêt de la monarchie se trouve tout aussi conforme au nouveau système de M. l'abbé Dubos. Nos rois, selon lui, ne sont plus des chefs d'aventuriers, obligés de partager avec leurs compagnons d'infortune leurs conquêtes et leur autorité ; ce sont des rois véritables qui ne diffèrent de leurs successeurs que par l'étendue du domaine, et non par celle de la toute-puissance ; qui font des lois, qui récompensent et qui punissent. En un mot, Clovis est aussi autorisé dans sa tribu des Saliens dont il est le monarque, que Charlemagne dans l'Europe dont il est l'empereur ¹. »

Cette analyse finement ironique de l'ouvrage du savant mais paradoxal abbé fait sentir l'excès de son système, d'après lequel les peuples de la Gaule auraient appelé les Franks pour les gouverner, et se seraient volontairement soumis à Clovis, prince politique, suivant lui, plutôt que conquérant. L'auteur de l'*Histoire critique* n'a pas de peine à prouver, dans la suite de son ouvrage, que Dubos, ayant trouvé quelques autorités ou quelques passages favorables à une idée préconçue qui lui était chère, a « voulu ramener tout à cet objet, et forcer les difficultés qui se trouvent dans d'autres passages à céder à ses premières découvertes. »

Il fallait montrer ainsi ce qu'avaient d'excessif ou de faux certaines théories de l'abbé Dubos, mais ne pas le maltraiter cruellement, comme a fait Montesquieu. Voltaire, plus juste sur ce point, estimait fort l'érudition de *Varron-Dubos* ². Beaucoup d'autres en faisaient un égal cas ; mais, comme la lecture de ce savant ouvrage n'est pas accessible pour le grand nombre des lecteurs, surtout à cause des longues dissertations dans lesquelles les faits sont pour ainsi dire noyés ; plusieurs de ceux qui savaient apprécier le mérite du docte abbé le pillaient sans avouer le larcin.

En somme, il le faut reconnaître avec un bon juge, « l'*Histoire de l'établissement de la Monarchie dans les Gaules* est un ouvrage solide, souvent attaqué, jamais renversé, pas même par Montesquieu, qui d'ailleurs a su peu de choses sur les Franks ³. »

Des idées plus plausibles et plus justes sur l'origine des conquérants

¹ *Hist. crit. de l'établissement des Français dans les Gaules*. Avant-propos, p. 1.

² Lettre à Thiriot, 31 oct. 1733.

³ Clateaubriand, *Études historiques*, 2^e part.

Germaines furent soutenues par Nicolas FRÉRET (1688-1749), élève de Bou-lainvilliers, qui l'avait secondé avec zèle dans son goût décidé pour l'histoire et la chronologie. Reçu dès l'âge de vingt-cinq ans à l'Académie de inscriptions et belles-lettres, il y lut en 1714, à une assemblée publique, un mémoire sur l'établissement des Franks au nord de la Gaule, qui renfermait tout un nouveau système. Les conclusions de ce travail, longtemps inédit ou inexactement publié, peuvent se réduire, d'après M. A. Thierry, à trois points généralement admis aujourd'hui : « Les Franks sont une ligue formée au troisième siècle entre plusieurs peuples de la basse Germanie, les mêmes à peu près qui, du temps de César, composaient la ligue des Sicambres. — Il n'y a pas lieu de rechercher la descendance des Franks ni les traces de leur prétendue migration, puisque ce n'était point une race distincte ou une nation nouvelle parmi les Germaines. — Le nom de Frank ne veut point dire *libre* ; cette signification, étrangère aux langues du nord, est moderne pour elles ; on ne trouve rien qui s'y rapporte dans les documents originaux des quatrième, cinquième et sixième siècles. *Frek, frak, frenk, frank, vrang*, selon les différents dialectes germaniques, répond au mot latin *ferox* dont il a tous les sens favorables et défavorables, fier, orgueilleux, cruel. »

Dans ce mémoire qui faisait justice de nombre d'erreurs en crédit jusque-là, « l'établissement successif des diverses tribus conquérantes, les déplacements graduels de la frontière romaine, les traités des Franks et les relations de leurs rois avec l'empire, la distinction des guerres nationales faites par toutes les tribus confédérées, et des courses d'aventure entreprises par de simples bandes ; tous ces points obscurs ou délicats de l'histoire de la Gaule au quatrième et au cinquième siècle étaient, pour la première fois, reconnus et abordés franchement ¹. »

Ces assertions nouvelles soulevèrent de vives objections au sein de l'Académie, et l'auteur se vit tout à coup arrêté par lettre de cachet et enfermé à la Bastille, sans qu'on ait su pour quelle proposition le jeune savant avait subi cet emprisonnement qui dura six mois.

Cette persécution inexplicable et injustifiable détourna Fréret de continuer la longue série de recherches auxquelles il se proposait de se livrer sur l'état des mœurs et du gouvernement aux diverses époques de la monarchie française. Il se rabattit sur les temps les plus reculés de l'antiquité, et s'appliqua, avec une lumineuse sagacité, à en débrouiller le chaos, à en éclaircir les mystères, à deviner la chronologie des époques anté-historiques, à déterminer l'origine et les migrations des peuples, à établir la filiation et le mélange des races et des langues. Il écrivit bien aussi de savants mémoires sur l'Histoire des États-généraux, sur nos finances, sur leur origine, sur leur administration, mais, pour ne pas compromettre de nouveau son repos, il les garda dans son portefeuille.

Pendant que Fréret était empêché de suivre des idées de génie sur nos origines sociales, sur nos vieilles mœurs, sur nos institutions, les systè-

¹ A. Thierry, *Réc. des temps mérov.*, *Consid. sur l'hist. de France*, ch. 1.

mes faux et chimériques se succédaient, et s'imposaient à la crédulité ignorante.

Parmi ces écrivains systématiques et erronés, il faut compter un homme qui fut mis longtemps au rang des premiers publicistes de l'Europe, Gabriel Bonnot de MABLY (1709-1785). Ce partial avocat de la société antique contre le monde moderne est un de ceux qui ont le plus faussé les idées sur l'époque féodale de la monarchie française.

Mably, élève des Jésuites, avait été nourri dans l'admiration des Grecs et des Romains. Il reprit l'étude de leurs ouvrages avec un redoublement d'ardeur quand il fut engagé dans les ordres sacrés. S'en tenant au sous-diaconat et abandonnant ses cours de théologie, il se jeta passionnément dans la lecture des *Vies des hommes illustres de Plutarque*, et dans celle des plus célèbres historiens anciens.

Le premier fruit des réflexions que ces études lui inspirèrent fut le *Parallèle des Romains et des Français* (1740, 2 vol. in-12). Tout en accordant de grands éloges au peuple-roi, il s'y montrait partisan du gouvernement sous lequel il vivait, et réclamait pour le monarque « une autorité indépendante des lois. » L'auteur est encore loin des opinions républicaines qu'il professera plus tard.

Mably présenta, en 1741, à la censure royale, son *Droit public de l'Europe*. — Êtes-vous ministre ou ambassadeur, pour traiter d'aussi grands intérêts? lui demanda l'homme en place à qui il s'adressa. N'étant ni l'un ni l'autre, la permission lui fut refusée. L'ouvrage parut l'année suivante à l'étranger.

L'abbé publiciste était alors secrétaire du cardinal de Tencin. Le succès de son *Parallèle des Romains et des Français* l'avait fait admettre aux dîners politiques de madame de Tencin, et l'avait ainsi mis en rapport avec Montesquieu, un des principaux habitués. Bientôt la spirituelle maîtresse de maison frappée de l'intelligence politique qu'il déployait dans ses conversations, l'avait attaché à son frère qui entra dans la carrière du ministère sans y être aucunement initié. Mably lui fut du plus grand secours. Il préparait les rapports et faisait les mémoires dans lesquels ce ministre donnait au roi des avis qu'il n'aurait pu exprimer verbalement dans le conseil. Il avait souvent communication des instructions et des dépêches des ambassadeurs. Le traité que Voltaire alla porter, en 1743, au roi de Prusse, fut l'œuvre de Mably.

Pour l'instruction particulière du cardinal, il rédigea un abrégé des traités depuis la paix de Westphalie jusqu'à son époque : telle est l'origine du *Droit public de l'Europe*, mis au jour en 1742, et auquel, dans une troisième édition, publiée en 1764, l'auteur ajouta un sommaire des traités conclus jusqu'à celui d'Aix-la-Chapelle. Chaque traité, à l'exception des trois derniers, est accompagné d'une sorte de discours sur les guerres et les négociations qui l'ont précédé, et quelquefois de courtes dissertations sur des questions de droit politique. On y remarque souvent du bon sens, mais on n'y trouve nulle part des vues lumineuses.

Les idées républicaines de Mably commencèrent à se dessiner nettement dans ses *Observations sur les Grecs*, publiées en 1749, et modifiées plus tard sous le titre d'*Observations sur l'histoire de la Grèce*. Il y recherche et y établit quelquefois assez bien les causes de la prospérité et de la décadence des peuples helléniques. On y remarque cet axiome : « L'égalité est le seul principe solide de la liberté. » L'auteur s'évertue à montrer que « la Grèce a produit les plus grands hommes dont l'histoire doit garder le souvenir ¹. »

Les *Observations sur les Grecs* furent complétées par les *Observations sur les Romains*, données en 1751. Les institutions et les révolutions des conquérants du monde y sont mal comprises ; les lois agraires surtout y sont très-faussement interprétées. Mably professe, en général, une vive admiration pour les établissements des Romains, mais il leur reproche fortement l'institution de la noblesse, que Sparte n'avait pas connue. A ses yeux la noblesse est « un corps dont le propre est, dans tous les temps et dans tous les lieux, de mépriser le peuple ². » Les nobles sont « une vermine qui carie insensiblement la liberté ³. »

Mably était enthousiaste de la république romaine ; Caton était son héros. Mais il préférerait encore Sparte à Rome ; pour lui l'idéal du gouvernement, c'était celui de Lacédémone ⁴. Une femme d'un mérite rare, dit son panégyriste, lui applaudissant sur ce qu'il montrait du caractère : « Du caractère, madame ! répondit-il, on n'en peut avoir dans certains pays ; mais moi, si j'étais né à Sparte, je sens que j'aurais été quelque chose ⁵. »

Cette préférence de Mably pour la cité de Lycurgue ressort très-clairement de ses *Observations sur les Grecs* et de ses *Observations sur les Romains*.

L'admirateur des anciens Hellènes et des conquérants du monde, revenant aux États modernes, publia en 1757, à La Haye, ses *Principes des négociations pour servir d'introduction au droit public de l'Europe, fondé sur les traités*. Dans cet ouvrage, avec lequel il faillit s'attirer des affaires, à cause de la liberté de ses attaques contre le traité de Versailles, il donne encore aux anciens l'avantage le plus complet sur les modernes.

« Après deux siècles d'expérience, dit-il, nous ne sommes pas aujourd'hui plus habiles ; n'en soyons pas surpris, la constitution de nos gouvernements s'oppose aux progrès de la science des négociations. Quelques princes et quelques ministres dignes de leur place ont mis, il est vrai, leur nation sur la bonne voie, mais leur conduite n'a instruit personne. Tantôt leurs successeurs ont été incapables de pénétrer la profondeur de leurs vues, et tantôt, conduits par leurs seules passions, ils ont plus agi pour leur avantage particulier, que pour le bien de l'État. Ce n'est que dans des républiques bien constituées où le plus grand

¹ Lettre à l'abbé de R..., en tête des *Observations sur les Grecs*, p. 339.

² *Observations sur les Romains*, p. 13, édit. in-12, 1790. — ³ *Ibid.*

⁴ Voir la Lettre à l'abbé de R..., etc., en particulier, pp. 30, 32, 33.

⁵ Brizard, *Éloge de Mably*.

mérite est sûr d'obtenir les plus grands emplois, que les lumières s'augmentent, se communiquent et se conservent inviolablement. Quand le hasard ou l'intrigue placent les hommes, le hasard ou l'intrigue doivent les gouverner ¹. »

Suivant lui, les Romains, « ces hommes destinés par chacune de leurs institutions à conquérir le monde, mais plus sages encore que courageux, seront toujours nos maîtres en matière de politique ². »

Nous indiquerons, comme un supplément des *Principes des négociations*, l'*Étude de la politique*, entretien familier entre un jeune homme se disposant à accompagner un ambassadeur dans une cour étrangère, et Mably lui-même qui lui donne ses conseils sur la méthode qu'il doit suivre pour remplir honorablement sa destination, et parvenir peut-être un jour aux premières places.

Ses études s'arrêtèrent enfin particulièrement sur l'histoire de son pays, et l'on vit apparaître, en 1765, la première partie de ses *Observations sur l'histoire de France*, allant jusqu'au règne de Philippe de Valois : la suite ne devait paraître que vingt-trois ans plus tard, et après la mort de l'auteur. Dans cet écrit, dont le principal objet était de trouver des preuves à des maximes préconçues, fallût-il, pour cette fin, torturer les faits et mutiler les textes, Mably voulut présenter l'abrégé des gouvernements de la France depuis l'établissement des Francs jusqu'à l'époque où les grands fiefs furent réunis à la couronne, et, en développant la suite et l'enchaînement des révolutions, causes à la fois et effets les unes des autres, composer l'histoire, ignorée alors, de notre ancien droit public.

« Je me propose dans cet ouvrage, dit-il lui-même, de faire connaître les différentes formes de gouvernement auxquelles les Français ont obéi depuis leur établissement dans les Gaules, et de découvrir les causes qui, en empêchant que rien n'ait été stable chez eux, les ont livrés, pendant une longue suite de siècles, à de continuelles révolutions. »

Il déclare avoir éprouvé par lui-même que cette partie intéressante de notre histoire est entièrement inconnue des lecteurs qui se bornent à étudier nos annalistes anciens et nos historiens modernes. En remontant aux véritables sources de notre histoire, c'est-à-dire à nos lois, aux capitulaires, aux formules anciennes, aux chartes, aux diplômes, aux traités de paix et d'alliance, etc., il découvrit les erreurs grossières et sans nombre où il était tombé dans son *Parallèle des Romains et des Français*.

« Je vis paraître devant mes yeux, avoue-t-il, une nation toute différente de celle que je croyais connaître. J'appris trop tard combien la lecture de nos anciennes annales est peu instructive, si on n'y joint pas l'étude des pièces ; je vis qu'il ne faut lire qu'avec une extrême circonspection nos historiens modernes, qui tous ont négligé l'origine de nos lois et de nos usages, pour ne s'occuper que de sièges et de batailles, et qui, en faisant le tableau des siècles reculés, ne peignent jamais que les mœurs, les préjugés et les coutumes de leur temps ³. »

¹ *Princip. des négoc.*, ch. 11, p. 21.

² *Ibid.*, p. 26. — ³ Avertiss. de la 1^{re} édit.

Toute la première partie de l'ouvrage est chimérique. L'auteur prétend qu'au huitième siècle le peuple était le vrai souverain, grâce à la représentation universelle des habitants de la Gaule aux champs de mai. Dans Charlemagne Mably semble voir un fondateur de la monarchie constitutionnelle, temps heureux de liberté qui ne dura guère. « Le peuple tomba dans un entier asservissement par la révolution qui rendit héréditaires les grands offices, et souveraines les justices des seigneurs. — L'affranchissement des communes et la ruine du gouvernement féodal lui rendirent quelque liberté dans les villes. Il profita de ces changements qui ne furent pas son ouvrage ; mais il ne recouvra pas ses anciens droits politiques. — Une ombre de ces droits reparut au quatorzième siècle dans les états généraux. Ces assemblées ne furent qu'une image imparfaite de celles que Charlemagne avait jadis instituées. — Les états généraux de 1355 et ceux de 1356 montrèrent quelque connaissance des droits de la nation ; mais l'incapacité et l'imprévoyance de ces deux assemblées rendirent infructueux les efforts qu'elles firent pour le rétablissement de la liberté ¹. »

La conclusion de Mably est celle-ci :

« En détruisant les états généraux pour y substituer une administration arbitraire, Charles le Sage a été l'auteur de tous les maux qui ont depuis affligé la monarchie. Il est aisé de démontrer que le rétablissement de ces états, non pas tels qu'ils ont été, mais tels qu'ils auraient dû être, est seul capable de nous donner les vertus qui nous sont étrangères et sans lesquelles un royaume attend, dans une éternelle langueur, le moment de sa destruction ². »

L'état de la France tombée sous le gouvernement absolu lui inspire les plus sinistres prévisions. On voit déjà parmi nous, dit-il, l'empreinte fatale du despotisme... de ce despotisme qui établit partout la misère et l'indigence, qui porte partout le découragement, la corruption, la bassesse et l'esprit de servitude, symptômes certains d'une décadence, et avant-coureurs d'une ruine inévitable, quand il se présentera un ennemi redoutable sur ses frontières.

« A moins, ajoute-t-il, d'un de ces événements dont on rencontre quelques exemples dans l'histoire, et qui remuent avec assez de force une nation pour lui faire perdre ses préjugés et lui donner un caractère nouveau, la France, qui devrait renfermer un des peuples les plus heureux de la terre, tombera dans un état de dépérissement, de misère et de langueur, où tombe enfin toute société qui empêche les citoyens de s'intéresser à la chose publique. La liberté est nécessaire aux hommes, parce qu'ils sont des êtres intelligents : dès qu'ils en sont privés, ils ne conservent ni courage ni industrie, et la société composée d'automates doit périr, si elle est attaquée par des ennemis qui soient des hommes ³. »

¹ *Observ. sur l'hist. de France*, liv. III, ch. 1 et VII ; liv. IV, ch. III ; liv. V, ch. II et III. — Le résumé que nous venons de présenter est d'Augustin Thierry.

² *Ibid.*, t. VI, p. 213.

³ *Observ. sur l'hist. de France*, liv. VIII, ch. VII.

Ces maximes sont belles, et ces sentiments louables, mais, ignorance et préoccupation, il ne sut guère faire de ses ambitieuses *Observations* qu'un roman dénigrant et calomnieux. Si tous les ordres de l'État eussent été infectés d'autant de vices que le prétend l'abbé philosophe, il serait miraculeux, selon la pensée de M. de Bonald, « que les Français ne fussent pas devenus pires que les Hottentots ¹. »

C'est le clergé qui, dans les *Observations*, est l'objet des attaques les moins ménagées. L'auteur le représente comme un fauteur intéressé du pouvoir despotique.

« Il y a longtemps, dit-il, qu'il a séparé ses intérêts de ceux de la nation ; et quand il défend ses immunités, il a recours à des raisonnements théologiques qui ne sont point applicables à l'état des autres citoyens. L'Église est riche, mais c'est le roi qui dispose de la plus grande partie de ses richesses, et qui les distribue à son gré à des hommes nés sans fortune, et d'autant plus avides, que l'avarice a décidé de leur vocation. De là cet esprit servile qui n'est que trop commun dans les ecclésiastiques. Appelés dans les états particuliers de quelques provinces pour en défendre les droits, ils les trahissent pour mériter les faveurs de la cour. A l'esprit de la religion qui élève l'âme et qui fait aimer l'ordre et la justice, le clergé a substitué je ne sais quel esprit de monachisme qui n'inspire qu'une bassesse stupide dans les sentiments. Il aime le pouvoir arbitraire, parce qu'il est plus aisé de circonvenir un prince et de le gouverner, que de tromper une nation libre que sa liberté éclaire et fait penser. Ce penchant pour le pouvoir arbitraire est tel que pouvant, que devant même ne pas reconnaître dans l'ordre de la religion un gouvernement monarchique, il se précipite cependant avec ardeur sous le joug de la cour de Rome qui lui présente des honneurs inutiles, et qui ne peut lui accorder aujourd'hui qu'une protection infructueuse. Pour jouir en quelque sorte d'un pouvoir arbitraire dans son diocèse, chaque évêque néglige autant les conciles généraux, que le pape les craint : cependant ces assemblées œcuméniques sont dans l'ordre de l'Église ce que les états généraux sont dans l'ordre politique. Plus le clergé de France a eu de peine à conserver quelques-unes de ses immunités, tandis que le reste de la nation perdait les siennes, plus il a flatté le gouvernement pour mériter quelque faveur. L'habitude de cette politique est contractée ; elle subsistera vraisemblablement ; et plus les ecclésiastiques craindront de perdre leur fortune, plus ils se confirmeront dans leurs principes ². »

Le diacre qui parlait ainsi n'a-t-il pas assumé une grande part de responsabilité dans les atroces violences dont le clergé fut victime pendant la révolution ?

D'ailleurs, ces attaques passionnées servirent beaucoup à la vogue du livre, et elle fut extrême, surtout au commencement de la révolution.

« Le succès de l'ouvrage de Mably, dit A. Thierry, passa toute mesure ; pour lui, il n'y eut pas de partage de l'opinion, comme pour les théories de Dubos et de Boulainvilliers, il trouva dans toutes les classes de la nation des admirateurs et des prosélytes. Adhérer au nouveau système, c'était faire preuve de philosophie,

¹ *Pensées diverses* de M. de Bonald, 1817, p. 63.

² *Observ. sur l'hist. de France*, liv. VIII, ch. VII, p. 296-298.

de patriotisme et de libéralité d'âme; il exerça sur les esprits les plus graves et les plus capables de le juger une sorte de fascination ¹. »

On est bien revenu de cette admiration pour le dépréciateur partial et ignorant de l'histoire et du gouvernement de la France monarchique. Nous avons vu le jugement de M. de Bonald. Chateaubriand a dit de son côté, avec une juste sévérité :

« Les *Observations* de l'abbé de Mably sont écrites d'un ton d'arrogance et de fatuité qui les ferait prendre pour l'ouvrage de quelques capacités du jour, si la maigreur n'y remplaçait l'enflure. Sous cette superbe, on ne trouve pourtant dans Mably que des idées écourtées, une grande prétention à la force de tête, le désir de dire des choses immenses en quelques mots brefs; il y a peu de mots, en effet, et encore moins de choses ². »

Tout ce que l'auteur du *Génie du christianisme* trouve de bon dans cet auteur gourmé, ce sont quelques passages sur la transfusion des propriétés.

Mably voulut corroborer ses *Observations sur l'histoire de France* par une série de documents mêlés de discussions par lesquels il essayait de faire triompher un système qui reposait sur les bases les plus fragiles.

« L'auteur, dit A. Thierry ³, n'avait aucune science des antiquités nationales, les études de toute sa vie avaient roulé sur l'antiquité classique et sur la diplomatie moderne. Il fit tardivement et rapidement la revue des monuments de notre histoire; mais l'idée systématique de son livre fut antérieure à toutes recherches des documents originaux, et conçue d'après des ouvrages de seconde main. Il eut pourtant la prétention de donner ses idées pour la voix de l'histoire elle-même, et de présenter une longue série de textes qui rendissent témoignage pour lui.

« Tel est l'objet des *Remarques et preuves* placées à la fin de chaque volume, et où se mêle, à des citations textuelles, la défense polémique des principales assertions de l'auteur. Il y a ainsi, dans l'ouvrage, deux parties distinctes : l'une, l'exposition dogmatique, roide, guindée et sentencieuse; l'autre, la discussion accompagnée de preuves, plus simple, plus claire, mais dépourvue de suite, d'ordre et de profondeur. Cette seconde portion du livre semble appliquée à la première comme des étais mis contre un bâtiment qui de lui-même ne resterait pas debout. Là se trouve le titre le plus sérieux de l'abbé de Mably à la réputation d'interprète de notre histoire, et toutefois ses *Remarques et preuves* ne sont guère qu'un assemblage de négations ou d'affirmations téméraires, de doutes capricieux, d'attaques presque toujours gratuites contre des opinions antérieures, et d'allégations peu intelligentes des documents originaux. L'abbé Dubos est, pour le nouveau publiciste du tiers état, un adversaire perpétuel. C'est contre lui que se dirige le plus fort de sa polémique; il le réfute d'après Montesquieu, puis il s'attaque à Montesquieu lui-même contre lequel il argumente à tort et à travers, frappant tantôt sur quelque assertion vulnérable, tantôt sur des opinions beaucoup mieux fondées que les siennes ⁴. »

¹ *Consid. sur l'hist. de France*, ch. III, p. 91.

² Chateaubriand, *Études historiques*, Préf.

³ *Consid. sur l'hist. de France*, ch. III, p. 88.

⁴ *Observ. sur l'hist. de France*. t. II; *Remarques et preuves*, p. 254-272.

Enfin, en 1776, Mably essaie de résumer toutes ses idées, de présenter l'ensemble de sa théorie, et il publie son livre de la *Législation ou Principes des lois* comme le précis fidèle des entretiens de « deux hommes d'un mérite rare, l'un Suédois, et l'autre Anglais, qui se sont tous deux distingués dans les assemblées de leur pays. »

« L'Anglais, dit-il, prévenu en faveur du gouvernement de son pays, et de la politique qui agite, trouble et déchire l'Europe, ne doutait point de la sagesse des lois anglaises, et ne voulait point d'autre bonheur que celui auquel ses compatriotes aspirent, Le Suédois, un peu plus difficile à contenter, et plein des idées des anciens philosophes sur l'art de régler une république, croyait tous les États, dont nous admirons la sagesse, prodigieusement éloignés des principes d'une sage politique. Nous nous trompons, disait-il souvent à l'Anglais : je crains que nous ne nous soyons accoutumés à prendre nos préjugés et nos erreurs pour autant de vérités. Avant que de chercher le bonheur, ne serait-il pas à propos de savoir ce que c'est? Ne faudrait-il pas s'instruire des conditions auxquelles la nature nous le promet? N'aurions-nous pas dû commencer prudemment par nous informer du lieu où l'on peut le trouver? En marchant à tâtons, espérons-nous de ne pas nous égarer? Si nous cherchons ridiculement le bonheur où il n'est pas, nous nous fatiguerons inutilement; et l'ombre vaine que nous voulons embrasser nous échappera sans cesse ¹. »

En reproduisant ces conversations où les deux étrangers « s'entretenaient de leur gouvernement, de leurs lois, des partis qui divisent leurs nations, de l'équilibre de l'Europe, des forces des principales puissances, de leurs richesses, de leurs ressources, des traités qui les unissent, » Mably croit « ne pas rendre un service médiocre aux personnes qui, persuadées que le bonheur ou le malheur des hommes tient à une bonne ou à une mauvaise législation, aiment à s'occuper de cet objet intéressant ². »

Non-seulement Mably trouve mauvaise la législation qui régissait l'ancienne France, mais, à ses yeux, « le gouvernement féodal était sans doute ce que la licence a pu imaginer de plus contraire à la fin que les hommes se sont proposée en se réunissant en société ³. »

Son idéal politique est que les monarchies se transforment en républiques fédératives, dont les diverses parties s'administrent séparément, mais se gouvernent par les mêmes lois, se concertent par assemblées centrales, et ne forment qu'un corps vis-à-vis de l'étranger.

Dans tout son livre il en appelle à l'exemple des législateurs de Sparte et d'Athènes. Tout ce qui vient d'eux lui paraît admirable, et il a le plus profond mépris pour « ces petites gens, qui se donnent la liberté de blâmer ⁴ » en rien la conduite des Lycurgue et des Solon. Cependant, s'il loue l'antiquité, c'est avant tout pour attaquer les temps modernes, hommes, doctrines et institutions. Il ne propose pas positivement aux nations chrétiennes d'imiter les formes politiques de la Grèce et de Rome; il les croit incapables, par leur corruption et leur servilisme, d'atteindre jusqu'à cet idéal.

¹ De la *Législation*, liv. I, ch. 1. — ² *Ibid.*

³ *Ibid.*, liv. II, ch. 1. — ⁴ *Ibid.*

Dans cet idéal il fait entrer les systèmes les plus condamnés et les plus dangereux.

Mably est non - seulement démocrate, mais décidément communiste. Selon lui, l'égalité et la communauté sont l'état naturel, et par suite l'état légitime du genre humain. L'égalité et la communauté n'ont pas seulement existé autrefois; elles sont un besoin permanent et un droit de la nature humaine; elles répondent à un sentiment indestructible, universel, qui se confond avec celui de notre dignité. L'égalité engendre toutes les vertus et tous les biens, l'inégalité tous les vices et tous les maux. La première source de cette inégalité funeste, c'est la propriété, qui, en amenant la diversité des fortunes, a eu pour conséquence la diversité d'éducation, laquelle nous a donné la diversité des facultés et des talents. La propriété elle-même, surtout la propriété foncière, source principale de nos maux, a son origine dans l'abus de la force, c'est-à-dire dans la conquête. Pour rentrer dans l'état naturel d'où nous sommes sortis, il faut abolir des distinctions iniques, et substituer la communauté à la propriété. Le travail ne souffrira en aucune manière de ce changement. Au lieu d'être aiguillonné par l'intérêt et l'avarice, il aura pour motifs l'amour de la considération, la gloire, le bien de la patrie¹. Le travail, qu'on fuit aujourd'hui comme un supplice, se transformera en plaisir quand il sera devenu commun et partagé². Dans la communauté renaîtra ou plutôt commencera d'exister le patriotisme aujourd'hui complètement étouffé chez les riches par l'amour de l'or et par l'orgueil de l'opulence, chez les pauvres par le sentiment de leur misère irrémédiable.

Pour opérer cette admirable métamorphose de l'état social, il faut resserrer la propriété dans des limites de plus en plus étroites. Il faut « établir des formalités qui gênent la vente et l'aliénation des biens³, » et restreindre de telle sorte le droit de transmission et de succession, que l'État, héritant, dans le plus grand nombre de cas possible, à la place des individus, demeure à la longue seul propriétaire, au grand avantage des pauvres entre lesquels il partagera les biens. « Une bonne législation doit continuellement décomposer et diviser les fortunes que l'avarice et l'ambition travaillent continuellement à rassembler⁴. » Il importe également de gêner les opérations commerciales et financières, jusqu'à ce qu'elles cessent d'elles-mêmes; car « l'esprit du commerce est essentiellement contraire à l'esprit de tout bon gouvernement⁵, » puisqu'en élevant les grandes fortunes et en répandant le luxe, il entretient l'inégalité: aussi les anciens avaient-ils raison de l'abandonner aux esclaves. Les lois agraires, sublimes conceptions des Gracchus et des Licinius, seront remises en vigueur. On y joindra des lois somptuaires qui s'étendront à tout, meu-

¹ Nous avons entendu, de nos jours, un des socialistes les plus prétentieux et les plus vides, M. L. Blanc, donner comme des nouveautés fécondes ces vieilleries stériles.

² On reconnaît le travail attrayant de Fourier. *Nil novum sub sole.*

³ *De la Législ.*, liv. II, ch. 1. — ⁴ *Ibid.* — ⁵ *Ibid.*

bles, logements, table, domestiques, vêtements. Les beaux-arts seront proscrits : ce sont de funestes frivolités. Les sciences sérieuses et utiles seront seules cultivées. L'éducation sera commune et obligatoire pour tous les enfants ; semblable à celle des Spartiates, elle ne séparera point les exercices du corps de ceux de l'intelligence. Une religion d'Etat et une pénalité sévère contre les athées et les déistes établiront l'égalité morale ou l'union des consciences : suivant l'exemple des Romains, chez qui la religion était subordonnée à la politique, « le gouvernement doit être intolérant ¹. »

Telles sont les principales idées répandues dans le livre de la *Législation*. Mably, on le voit, s'y montre plus ami de l'égalité que de la liberté. Adoptant dans son entier le principe du communisme, il voudrait le voir passer immédiatement dans les faits. Mably a donné la théorie du communisme. Morelly essaiera de la rédiger en forme de code, et Babeuf de la traduire en action.

Les erreurs dont fourmillent les *Principes des lois* sont, dans une certaine mesure, rachetées par les observations judicieuses sur les dangers de l'athéisme que l'auteur a placées à la fin de son livre. Le publiciste indépendant y réfute, après Voltaire et Montesquieu, mais d'une manière plus pressante, le fameux paradoxe de Bayle qu'une république d'athées, sous la seule sauvegarde des lois et des mœurs, pourrait former un gouvernement durable. Mably démontre combien cette opinion, spécieuse peut-être, deviendrait chimérique et impraticable dans la réalité. Il est si persuadé des dangers de l'athéisme ou de l'irréligion que, malgré la douceur des lois qu'il propose, il n'hésite pas à invoquer la répression contre les athées et les impies. Seulement, à son avis, on doit préférer l'ellébore à la ciguë.

Les idées de liberté politique étaient si puissantes sur l'esprit de Mably qu'il y subordonnait tout. Dans son ardent désir de la voir partout régner, il ne craint pas de conseiller aux peuples l'insurrection pour s'affranchir. Il dit, dans ses *Droits et devoirs du citoyen*, petit livre composé de huit lettres où il rend compte à un ami de différents entretiens qu'il a eus dans les jardins de Marly avec milord Stanhope :

« Les provinces d'Espagne et plusieurs autres royaumes n'ont peut-être pas d'autres ressources pour recouvrer leur liberté qu'une révolte ouverte ; car je ne vois dans leur gouvernement aucune institution dont ils puissent attendre la réforme de leur monarchie ². »

Pour lui, comme pour Jean-Jacques, le souverain n'est que le commis de la nation. Il fait ainsi parler la France au roi :

« Qui êtes-vous ? *La nation vous a fait ce que vous êtes !* La France ne vous appartient pas ; c'est vous qui lui appartenez : vous êtes *son homme, son procureur, son intendant*. C'est par méprise, par adresse et par ambition que vos pères

¹ *De la Législation*, liv. IV, ch. iv.

² *Des Droits et des Devoirs des citoyens*, p. 162.

se sont emparés de la puissance législative. Une usurpation heureuse est-elle donc un titre si respectable, que vos peuples ne puissent plus réclamer les lois imprescriptibles de la *Nature*, quand vous ne voudrez plus reconnaître d'autre règle de vos actions que votre bon plaisir ¹ ? »

Qu'on loue tant qu'on voudra Mably d'avoir, dans une société aristocratique et corrompue, prêché la liberté, l'égalité sociale et l'abnégation patriotique, d'avoir présenté le bonheur de tous comme fondé sur l'absence du luxe, l'austérité des mœurs et le gouvernement du peuple par lui-même, d'avoir fait entrer dans le langage usuel les mots de patrie, de citoyen, de volonté générale, de souveraineté du peuple. Nous y consentons, tout en faisant des réserves. Mais il est impossible de ne pas lui reprocher de s'être montré, dans ses divers ouvrages, beaucoup plus grec et romain que français, beaucoup plus païen que chrétien.

Ce reproche de paganisme s'adresse surtout à ses *Principes de morale*. Le nom de Jésus-Christ, de l'Évangile ni de l'Église ne s'y trouve pas prononcé une seule fois, non plus que dans aucun de ses autres ouvrages. Les vertus chrétiennes semblent ne point exister pour lui ; il ne daigne pas seulement en faire mention. Il ne cherche ses principes de morale, ne puise ses exemples de vertu individuelle ou sociale que chez les Grecs et les Romains. Lycurgue, Socrate, Caton, ce sont là ses saints.

L'abbé Mably suit les principes de d'Alembert, le grand partisan de la séparation de la morale et de la religion, et le patron déclaré d'un catéchisme de morale à l'usage des enfants, qui soit uniquement fondé sur les principes de la loi naturelle, et qu'on puisse leur apprendre à Pékin comme à Paris, et à Rome comme à Genève ².

Non-seulement Mably ne tient aucun compte des vertus chrétiennes, mais il en affiche le mépris. Pour ce défenseur de la morale de l'intérêt, les peuples les meilleurs sont ceux où des philosophes moins subtils que les théologiens ont prêché des *vertus plus humaines*.

« Ces sages, dit-il, enseignaient tout bonnement à leurs compatriotes que les vertus qui font les bons citoyens, les bons pères de famille, les bons amis, les bons maîtres et les bons serviteurs, sont les premières vertus, et que le meilleur moyen de mériter les faveurs du ciel, c'est d'être utile aux hommes... Cette philosophie plus humaine dont je parle fera des Aristides, des Épaminondas, des Socrates, des Décius, des Fabricius, des Camilles et des Scipions ³. »

Les principes des anciens ont seuls pu produire « ces *vertus héroïques* qui nous étonnent, et qui nous paraissent presque des mensonges ⁴. »

Les vices de ces grands hommes paraissent à l'abbé philosophe de pures peccadilles, et pour se justifier de ne pas se montrer très-sévère à cet égard : « Je prie, dit-il, mes censeurs de se rappeler comment Cicéron, en plaidant pour Cœlius, excuse ses galanteries avec Claudia. Ce *sage*

Des Droits et des Devoirs des citoyens, p. 61.

² Voir *Histoire des membres de l'Acad. franç.*, t. V, Éloge de Nic. Gedoyn, note (a)

³ *Principes de morale*, p. 136. — ⁴ *Ibid.*

consulaire, si savant dans la connaissance du cœur humain, n'avait pas sans doute une morale relâchée.

« Accordons, dit-il, quelque chose à l'âge, pourvu que l'erreur n'ait que des moments. »

Ce quelque chose était un adultère public. Le chrétien n'aurait-il pas dû là-dessus se montrer plus rigide que le païen? Les *Principes de morale* renferment beaucoup d'autres maximes dangereuses qui les firent censurer par la Sorbonne¹ et supprimer par ordre du gouvernement.

Le principal objet de toute la vie de Mably fut l'étude de la politique et de la morale dans leurs rapports avec l'ordre public. Son dernier ouvrage, les *Entretiens de Phocion*, est celui qui renferme le plus d'idées saines sur ces hautes matières.

Dans ce livre, qui mit le comble à la réputation de l'auteur, Phocion s'entretient avec ses amis des maux dont la patrie est affligée; il remonte à leur cause et en cherche les remèdes. De même, dit-il, que les vertus patriotiques ont produit la gloire des beaux temps de la Grèce; de même les arts, les richesses et l'oubli des lois ont causé ses malheurs. Les lois dont la sagesse a rendu florissantes la Perse, l'Égypte et la Grèce, doivent être placées sous la sauvegarde des mœurs. Ce sont les vertus domestiques qui préparent les vertus publiques. Toute la politique est fondée sur la morale, et la vertu est la base certaine et constante de la prospérité des États. Tous les vrais plaisirs sont dans l'exercice des vertus sociales, de ces vertus « mères ou auxiliaires, qui sont les premières dans l'ordre politique, la tempérance, l'amour du travail, l'amour de la gloire, et le respect pour les Dieux². » Si tous les sentiments généreux sont près de s'éteindre, si la corruption a gagné jusqu'au cœur de l'État, il faut y chercher la dernière étincelle de la vertu; et pour l'exciter, se servir de l'amour inné de la gloire, de toutes les passions nobles celle qui meurt la dernière chez un peuple corrompu.

A Phocion Mably oppose un jeune homme, Aristias, épris de tous les goûts nouveaux, et cependant plein de patriotisme et d'ardeur pour la vertu. Il représente, d'après le sentiment de Rulhière, le marquis de Chastellux, qui, dans tous ses écrits, donne pour fondement au bonheur des sociétés les progrès nécessaires de l'esprit, des sciences et des arts. Les *Entretiens de Phocion* seraient le fruit des conversations de Mably avec ce jeune seigneur sur leurs opinions contradictoires.

Ces *Entretiens*, au nombre de cinq, avaient été donnés comme la traduction d'un ouvrage nouvellement retrouvé d'un ancien Grec, de Nicoclès. Mais le véritable auteur fut bien vite deviné, et son livre célébré comme l'un des meilleurs écrits du siècle. Il appartenait aux

¹ Voir dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, 7 août 1784, t. XXVI, p. 162, le résumé de cette censure où les docteurs traitèrent l'auteur avec beaucoup de ménagements, exaltèrent ses talents, et excusèrent ses intentions, parce qu'effrayé de l'orage qui s'élevait contre lui, il avait à l'avance promis de se soumettre à toutes les rétractations qu'on exigerait.

² *Entret. de Phocion*, III.

républiques de l'apprécier particulièrement. Aussi la société de Berne, de son propre mouvement, le couronna-t-elle comme la production d'un écrivain supérieur et d'un excellent citoyen, en invitant la première Nicoclès à laisser reconnaître Mably.

L'auteur des *Entretiens de Phocion* se montre partisan déclaré de la république, mais d'une république assez aristocratique. Il professe pour les artisans et les mercenaires un mépris peu convenable à un démocrate. Celui qui avait attaqué si vivement la propriété dans les *Principes des lois*, veut, comme Voltaire, dans les *Entretiens de Phocion*, qu'on n'appelle aux droits politiques que les possesseurs.

La pureté des principes de morale soutenus dans les *Entretiens de Phocion* est ce qui a longtemps fait estimer ce livre, et lui a valu même les éloges de personnes très-peu favorables d'ailleurs à l'auteur et à la plupart de ses productions.

« Quoique l'abbé de Mably soit un honnête homme rempli de vues très-saines, dit Jean-Jacques Rousseau, j'ai pourtant été surpris de le voir s'élever, dans ce dernier ouvrage, à une morale si pure et si sublime. C'est pour cela sans doute que ces entretiens, d'ailleurs très-bien faits, n'ont eu qu'un succès médiocre en France; mais ils en ont eu un très-grand en Suisse, où je vois avec plaisir qu'ils ont été réimprimés ¹. »

Un des restaurateurs de la philosophie spiritualiste au commencement de ce siècle a dit de son côté :

« Mably me fait aimer le bien. Mais je ne sais pourquoi il me lasse bientôt, excepté cependant dans ses *Entretiens de Phocion*, ouvrage que je lirai, que je relirai sans cesse, *Nocturná versabo manu, versabo diurná* ². »

Ces dialogues longtemps vantés paraissent aujourd'hui d'un mérite assez mince, et ne sont plus guère lus. On leur refuse surtout le mérite de l'originalité, et l'on reconnaît que l'auteur du *Contrat social* a pu assez légitimement n'y voir « qu'une compilation de ses écrits, faite sans retenue et sans honte ³. »

Après s'être longtemps occupé de travaux historiques, sans cependant écrire une seule histoire véritable, Mably prétendit faire la poétique du genre, et donna, en 1782, la *Manière d'écrire l'histoire*, ouvrage systématique et rempli de jugements faux, outrés, ou contestables. L'auteur a un idéal en histoire auquel il sacrifie tout, ce sont les *Décades* de Tite-Live. A ses yeux, le plus admirable historien est celui qui a le mieux imité la manière du célèbre Padouan, c'est Vertot. Tout ce qui n'est pas écrit dans ce genre est mauvais, vint-il de Robertson ou de Voltaire. Ce dernier est de tous le moins épargné dans la *Manière d'écrire l'histoire*. L'auteur de l'*Histoire de Charles XII* y est traité de *fou qui court après un fou* ⁴, de *pasquin* ⁵, d'*homme qui ne voit pas le bout de son nez* ⁶. L'austère mais

¹ Lettre à M. le prince de Wurtemberg, 26 mai 1764.

² Maine de Biran, *Pensées*, 1794.

³ *Confess.*, liv. XII.

⁴ Page 194. — ⁵ Pages 111 et 112. — ⁶ Page 35.

biliens abbé laisse beaucoup trop paraître la haine dont il n'avait cessé d'être animé contre Voltaire, depuis une certaine plaisanterie de ce terrible satirique¹, mais qu'il avait prudemment déguisée pendant la vie du philosophe, contre lequel il n'écrivit jamais une ligne jusqu'à ce qu'il fût mort.

Tels sont les principaux ouvrages qui valurent une si grande réputation à Mably jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et le firent proclamer le seul digne de marcher après Rousseau, parmi ceux auxquels la Révolution devait son principe².

La rapide analyse que nous avons présentée de ses écrits suffit à faire voir qu'il n'est pas plus un politique, un moraliste ou un historien profond que son frère Condillac n'est un métaphysicien de génie. Aussi a-t-il déjà beaucoup baissé dans l'opinion, et sa méthode raide et tranchante est-elle aujourd'hui généralement discréditée. On ne peut pas davantage faire une bien grande estime de lui à titre d'écrivain. Son style manque d'agrément. La couleur qui peint la parole à l'esprit en est partout absente. Il est sec, froid, sans élégance. « Son style est noble, mais quelquefois trop guindé et trop inintelligible, » a dit un de ses plus judicieux contemporains³.

Mably a donné à la plupart de ses travaux historiques et politiques la forme d'entretiens : entretiens de Phocion, entretiens avec un milord et un Suédois sur la législation, entretiens avec Cidamon et Théodon sur la manière d'écrire l'histoire. Ses livres y gagnent peu en intérêt et en vivacité. Il n'a pas dérobé à Platon le secret du dialogue politique.

Si Mably ne fut pas un historien d'un ordre supérieur, il fut du moins un écrivain très-fécond. La fécondité est aussi le principal mérite de deux auteurs dont nous voulons maintenant faire connaître les principaux titres historiques : l'un, presque classique pour une de ses histoires, dont au moins certains morceaux sont en possession d'être cités comme modèles d'élégance et de goût antique ; l'autre, fameux par un ouvrage qui a essuyé bien des jugements, dont on s'est beaucoup occupé, qui a exercé une grande action sur les esprits à un certain moment, dont on parle encore assez souvent, mais que personne ne lit plus : ce qui n'exempte pas l'historien de la littérature française de l'apprécier, et d'examiner les causes de l'éphémère réputation dont il a joui. Les deux écrivains dont nous voulons parler sont Gaillard et Raynal.

L'histoire de France, dont Mably ne s'occupa que dans un seul de ses ouvrages, fut l'objet de toute la vie de GAILLARD (1726-1806).

Après avoir débuté, en 1757, dans la carrière historique, par une faible

¹ A l'occasion d'un ouvrage médiocre de Clément, Voltaire avait laissé échapper ces vers :

« Dont l'écrit froid et lourd, déjà mis en oubli,
« Ne fut jamais prôné que par l'abbé Mably. »

C'en était bien assez pour offenser irréconciliablement un auteur très-irritable.

² *Mercure national*, n° XII, p. 56.

³ D'Argenson, *Mém.*, Bibl. elzév., t. V, p. 99.

Histoire de Marie de Bourgogne, il commença, en 1769, la publication de son *Histoire de François I^{er}, roi de France, dit le grand roi et le père des lettres*¹. Il ne voulut pas donner seulement une vie particulière de François I^{er}, mais l'histoire du règne de l'illustre chef de la seconde maison des Valois. Le nom imposant de ce grand roi ne lui servit, pour ainsi dire, selon ses propres expressions, que d'occasion et de prétexte pour décrire les grandes révolutions en tout genre dont son règne est l'époque, en remontant à la source de ces révolutions dans les temps antérieurs, et en descendant quelquefois dans les temps postérieurs jusqu'à certaines suites éloignées mais remarquables de ces mêmes révolutions.

Gaillard, en élève de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ne s'assujettit point à la méthode purement chronologique des annalistes, dont il s'efforce, dans une préface étendue, de montrer les inconvénients. Évitant de mêler ensemble les événements d'un ordre différent, il sépare l'histoire ecclésiastique de l'histoire civile, l'histoire littéraire de l'histoire politique et militaire, sans pourtant négliger de montrer leur connexité et leur influence réciproque dans de certains cas. Pour racheter les défauts de ce système qu'un illustre exemple n'empêche pas d'être essentiellement contraire à la vraie manière de traiter l'histoire, il aurait fallu que l'auteur eût suivi mieux qu'il ne l'a fait les lois de la méthode, et qu'il eût mis plus de soin à établir une juste proportion dans les différentes parties de son œuvre.

François I^{er} est un des princes que les historiens ont le plus loué, que les poètes ont le plus célébré, dont les artistes se sont plu davantage à consacrer le souvenir et l'image. Il eut un caractère chevaleresque, il fut beau et majestueux, ami du luxe et de l'éclat ; il attira les dames à la cour, et se montra le plus galant des rois ; enfin, il favorisa la révolution intellectuelle qu'on a nommée la Renaissance, et mérita d'être appelé le *Zélateur des lettres*, le *Père des lettres* ; ce sont là, en France, de bien grands titres à la célébrité. Ces titres, cependant, il appartient à l'historien de les discuter, et si des torts graves se sont mêlés à d'incontestables mérites, il doit les dire et les qualifier comme la vérité le demande. De justes sévérités devaient être exercées sur François I^{er} ; Gaillard ne l'a pas su faire. A peine s'il hasarde çà et là quelques restrictions, s'il ose quelques faibles reproches. La gloire du protecteur des lettres, de l'inaugurateur d'une ère nouvelle, l'a complètement ébloui.

Ce côté de son sujet est celui qui souriait le plus à l'historien. Aussi l'a-t-il traité avec étendue. Il consacre, et non sans raison, un livre tout entier à l'histoire littéraire de ce prince, le premier des rois de France qui ait reçu une éducation libérale, de ce prince qui, dès sa jeunesse, n'étant encore que duc d'Angoulême, faisait déjà espérer qu'il rétablirait dans son royaume les bonnes lettres², du progrès desquelles il se montra si occupé, à peine monté sur le trône, qu'on le voyait constamment envi-

¹ En huit volumes in-12.

² Voir Baltaz. de Chastillon, *Le Courtizan*, et E. Pasquier, *Recherches*, ix, 18.

ronné de savants qui l'accompagnaient partout, à la chasse, en voyage, aux promenades, aux récréations.

Pour rendre complet le tableau du renouvellement des sciences et des arts sous François I^{er}, Gaillard le fit précéder d'un chapitre, tel qu'on pouvait le faire alors, sur l'état des sciences en France dans les divers siècles de la monarchie. Il n'accorde que de maigres éloges à « tout ce qui a brillé dans cette nuit obscure ¹ ; » il est cependant moins injuste que son maître, l'auteur de *l'Essai sur les mœurs des nations*.

Les contemporains ne virent pas seulement en François I^{er} un protecteur des arts, mais un grand guerrier : un brave capitaine du temps l'appelle « père des armes et des lettres ². » Gaillard expose assez bien les expéditions de François I^{er}, mais il manque de profondeur dans ses jugements.

La partie politique de cet ouvrage est entremêlée de quelques *Dissertations sur divers points de l'histoire de François premier*. L'une d'elles présente un tableau de l'empire germanique sous ses diverses périodes, carlovingienne, saxonne, franconienne, de Souabe, de Habsbourg, Luxembourg et Bavière, enfin autrichienne. Cet exposé atteste une science sérieuse, mais renferme de fausses appréciations ; ainsi le caractère du grand pape Grégoire VII et son rôle dans la querelle des Investitures y sont complètement méconnus et défigurés. Dans une autre dissertation Gaillard discute solidement, et d'un style simple, clair et ferme, les diverses opinions sur le procès et la mort du surintendant Semblançay, dégradé de tous ses honneurs et de toutes ses dignités, et pendu au gibet de Montfaucon, en 1527, pour le crime vrai ou faux d'avoir détourné une somme de quatre cent mille écus que le roi l'avait chargé de faire tenir en 1521 à l'armée d'Italie commandée par Lautrec.

Émule des grands modèles de l'antiquité, l'historien de François I^{er} voulut être éloquent. Son ambition eût été « d'animer son ouvrage de ce feu divin que les grands historiens de la Grèce et de Rome ont répandu dans leurs ouvrages ; » il « aurait voulu peindre comme eux ³. » Gaillard est loin d'avoir égalé les Thucydide, les Xénophon, les Tite-Live, les Saluste, les Tacite ; mais il les imite parfois avec assez de bonheur : tout le monde sait par cœur son *passage des Alpes*, si rempli de souvenirs de l'auteur des *Décades*.

Gaillard se faisait une excellente idée du style de l'histoire, qui, à son avis, « doit être à peu près au style oratoire ce que le style oratoire est à la poésie ⁴, » mais surtout doit, suivant le principe de Salluste, se proportionner aux faits : *Facta dictis sunt exæquanda* ; se varier selon les choses.

Malheureusement sa pratique est loin de valoir sa théorie. En général, son style est diffus et maniéré, ici brillanté et là terne. En visant à l'élevation, il tombe parfois dans l'emphase et la recherche. Bachaumont,

¹ *Hist. de François I^{er}*, liv. VIII, t. VII, p. 233.

² Du Villars, *Mém.*, III, ann. 1552.

³ Préface, p. xv, 2^e édit. — ⁴ *Ibid.*, p. xxxiiii.

parlant du discours de réception de Gaillard à l'Académie française, disait avec sa justesse ordinaire :

« M. Gaillard a fait, après les compliments d'usage, une dissertation historique sur les sociétés savantes en France, dont il fait remonter l'origine jusques à Charlemagne. Il a présenté un tableau rapide et serré des progrès de ces institutions, et il y a joint des anecdotes précieuses et honorables pour les gens de lettres; mais il y a trop mêlé ce ton d'emphase mis à la mode par le sieur Thomas, cette bouffissure philosophique par où il s'est annoncé comme un digne sectateur de la cabale encyclopédique qui l'a porté à sa nouvelle dignité ¹. »

L'Histoire de François I^{er} n'est pas exempte des défauts que l'auteur des *Mémoires secrets* relève dans le discours de réception de Gaillard. Son principal mérite, dans les bons endroits, est l'élégance et la clarté.

L'Histoire de François I^{er}, malgré les éloges que lui décerna le parti encyclopédique, n'eut « aucun succès à Paris, » au témoignage même de Grimm ². Un plan défectueux, une marche lente, une surcharge de citations très-souvent déplacées, furent cause qu'on fit encore moins d'attention à un autre grand ouvrage que Gaillard publia peu de temps après, *L'Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre* (1771-1777, 7 vol. in-12). Cependant, cet exposé des longues luttes de deux puissantes nations dont le génie fut toujours si différent renferme assez de faits importants ou curieux, assez de vues justes et d'appréciations impartiales pour que des critiques aient pu le considérer comme le meilleur titre de cet historien.

Remontant plus haut dans notre histoire, Gaillard entreprit ensuite de présenter à ses contemporains le tableau de la grande époque carlovingienne. Dans son *Histoire de Charlemagne*, précédée de considérations sur la première race, et suivie de considérations sur la seconde, il prétendit retracer la profonde transformation que subit alors la civilisation des races gauloise et germane. Il voulut montrer tout le mal que Charlemagne avait à corriger et qu'il corrigea en partie, et tout le bien que ses successeurs laissèrent dépérir et tomber par leur incurie et leur incapacité. Il arriverait ainsi à « faire connaître comment les hommes sont ou deviennent barbares, comment les barbares peuvent quelquefois devenir des hommes, combien les hommes redeviennent facilement des barbares ³. »

La prétention philosophique de Gaillard éclate encore plus dans *L'Histoire de Charlemagne* que dans celle de François I^{er}. On lit dans la Préface :

« En général, l'histoire est tout à la fois un témoin qui dépose et un juge qui prononce.

« Mais les historiens, même les plus éclairés, n'ont pas toujours jugé assez saine-

¹ *Mém. secr. pour servir à l'hist. de la républ. des lettres en France*, 21 mars 1771, t. V, p. 231. — ² *Corresp. litt.*, janv. 1769.

³ *Hist. de Charlemagne*, Préf.

ment les choses ; ils ont été trop souvent entraînés par les idées de leurs siècles ; la plupart des jugements de l'histoire sont à réformer, et c'est un motif de plus de raisonner aujourd'hui l'histoire. Il faut rayer de ses annales, il faut démentir à la face de l'univers tous ces jugements infectés de l'esprit du machiavélisme, ces éloges de la guerre, ces hommages prostitués au crime réputé heureux, à la fourberie réputée adroite ; il faut s'élever contre ces ennemis du genre humain, qui ont osé distinguer deux morales, l'une pour le peuple, l'autre pour les rois ; l'une qui règle les droits des particuliers, l'autre qui fait la destinée des empires ; contre ces écrivains ou pervers ou stupides qui, laissant dans l'oubli, ou livrant au mépris les vertus pacifiques et bienfaisantes, ont toujours célébré les vices turbulents et funestes, et ont fourni par là aux tyrans et aux rebelles des encouragements et des motifs ¹. »

On prévoit déjà combien l'auteur qui s'était montré si fécond en réflexions ordinairement banales dans son *Histoire de François I^{er}*, s'abandonnera dans sa nouvelle histoire à cette manie de disserter, de moraliser, enfin de philosophiser. Suivant lui, « l'histoire doit non-seulement être racontée, mais encore être raisonnée ; il faut que les fautes et les erreurs du passé soient la leçon de l'avenir ; il faut qu'on sache ce qui s'est fait pour savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter ; et sur un si grand intérêt l'historien ne doit point s'en rapporter à la sagacité du lecteur, il doit la provoquer, il doit l'aider par des réflexions. » C'est dans cet esprit qu'il a voulu tirer de l'*Histoire de Charlemagne* et de son époque « toutes les vérités utiles, toutes les moralités importantes qu'elle peut fournir. »

Thucydide, Polybe, Tite-Live, Tacite raisonnaient beaucoup moins, et cependant ils faisaient penser le lecteur et tournaient son esprit dans le sens qu'ils voulaient.

Gaillard avait exposé, dans la préface de l'*Histoire de François I^{er}*, les inconvénients de la méthode historique, c'est-à-dire, suivant ses propres termes, de celle qui consiste à rapporter, sous une même année, tous les événements de tous genres, et toutes les portions d'événements qui appartiennent à cette année. Pour demeurer fidèle au principe de présenter toujours des tableaux entiers et d'éviter la confusion des objets, il sépara dans l'*Histoire de Charlemagne*, comme dans celle de François I^{er}, la partie politique et militaire de la partie ecclésiastique, et de celle qui concerne la législation, la littérature, les institutions, les mœurs, les usages, etc.

« Nous avons, dit-il, considéré Charlemagne tour à tour et toujours séparément, dans la politique extérieure et dans la politique intérieure ; nous avons distingué en lui le conquérant et le législateur ; le roi même et l'empereur ; nous avons surtout distingué avec soin son histoire véritable et son histoire romanesque ; car si Eginhard a écrit l'histoire de ce prince, le faux Turpin l'a écrite aussi à sa manière, et en général les romanciers jouent un grand rôle parmi les historiens de Charlemagne ; nous avons donc fait de son histoire romanesque un article particulier de cet ouvrage, et nous avons montré partout les rapports qu'elle a ou qu'elle peut avoir avec l'histoire véritable. »

¹ *Histoire de Charlem.*, Prêf.

Ce morcellement systématique, ou, si mieux l'on aime, ce fractionnement méthodique offre des avantages que nous ne prétendons pas contester, mais il rompt absolument l'unité de l'histoire, et lui ôte beaucoup de sa gravité. Assurément Fénelon avait suivi un autre plan dans l'histoire de Charlemagne qu'il avait composée, et qui périt dans l'incendie de sa bibliothèque.

Gaillard est encore auteur d'un prolixe et fastidieux *Supplément à l'histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, en 4 gros volumes in-12, et de minutieuses et médiocres *Observations sur l'histoire de France de Velly, Villaret et Garnier*.

Nous n'avons que faire de nous étendre sur ces ouvrages qu'il n'est plus question de lire. On consulterait plus utilement quelques études d'histoire que Gaillard a déposées dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était membre, entre autres un *Mémoire historique et critique sur les Lombards*¹, qui renferme des aperçus neufs exposés dans un bon style.

L'historien de François I^{er} appartient au parti philosophique. A ce titre il était aimé de Voltaire qui l'appelait *mon cher Tite-Live*², et s'employait de tout son zèle, avec d'Alembert, pour le faire entrer à l'Académie française³, où il fut reçu en 1771, et où il prononça un discours remarquable de hardiesse : il y donna le premier exemple de ne pas louer indistinctement sur tout le cardinal de Richelieu dont le ministère avait été jusqu'alors l'objet de tant d'éloges hyperboliques.

L'historien de François I^{er} et de Charlemagne ne se vit guère apprécié en dehors de la secte encyclopédique. Il rencontra cependant, de divers côtés, quelques zélés partisans, et même d'enthousiastes admirateurs, telle que madame de Genlis qui, dans ses *Veillées du château*, l'a exalté avec un excès quelque peu ridicule⁴.

Sa vogue ne fut pas de longue durée, et Joseph Chénier, dans son *Tableau de la littérature française depuis 1789*, constatait déjà le discrédit où était tombé « cet historien, très-éclairé, disait-il, et trop peu apprécié⁵. »

Cet écrivain, qui, outre l'histoire, a tenté divers autres genres, la critique⁶, l'éloquence oratoire, la poésie, n'a été supérieur dans aucun ; il

¹ Voir les *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. LVIII, p. 196 et suiv.

² Lettre de Voltaire à M. Gaillard, du 2 mars 1769.

³ Voir la Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 10 décembre 1770; et celle de d'Alembert à Voltaire, du 12 décembre de la même année.

⁴ La Harpe qui, à ses débuts, avait été soutenu et encouragé par Gaillard, parle de lui, dans une note écrite après la Terreur, comme d'un « historien savant et éclairé, pur et élégant, dont les recherches utiles et laborieuses ont répandu beaucoup de lumière sur une grande partie de notre histoire. » (*Lyc.*, 1^{re} partie, liv. III, ch. II, sect. III.)

⁵ Chap. v, p. 121.

⁶ Voir dans le *Journal des savants*, juillet 1755 et octobre 1759. — Sa rhétorique, malgré ses imperfections, a été très-souvent réimprimée.

mérite néanmoins de n'être pas laissé dans l'oubli, et l'on peut encore tirer quelque profit des nombreux travaux auxquels il dévoua sa laborieuse vie, et dont il ne put être distrait même par les orages de la Révolution. La persévérance de ses études dans sa modeste retraite du village de Saint-Firmin, situé près de la cascade du canal de Chantilly, et en face de la majestueuse forêt de ce domaine princier; ses jours passés tout entiers, pendant la Terreur, dans les plus épaisses profondeurs des bois, où, dès l'aube, il se rendait avec des livres, du papier, des plumes, de l'encre et quelque nourriture; enfin sa mort funeste, suite de ce genre de vie continué par habitude, après même qu'un peu de calme eut été rendu à la France; tout cet ensemble de circonstances suppléera, pour faire vivre le nom de l'historien Gaillard, à ce qui lui a manqué de génie et d'originalité.

Guillaume-Thomas-François RAYNAL (1713-1796), né à Saint-Géniez, dans le Rouergue, reçut son éducation chez les jésuites. Il entra dans la société, à Pézenas, et y demeura jusqu'à l'âge de trente-cinq ans. Il avait été prêtre, et avait quelque temps professé la théologie. En 1748, il vint à Paris, et s'y lança dans la prédication. « Je ne prêchais pas mal, disait-il plus tard à un autre abbé philosophe, mais j'avais un assent de tous les diables¹. »

A une époque où l'on ne faisait déjà plus scrupule mais vanité de rompre les engagements les plus saints, Raynal quitta tout à fait les fonctions ecclésiastiques, et chercha dans la culture des lettres des moyens d'existence. Il débuta par de médiocres compilations, les *Anecdotes littéraires* et les *Mémoires de Ninon de l'Enclos*.

On vit un germe de talent dans l'*Histoire du Stathoudérat*, précis des révolutions des *Provinces-Unies* écrit dans un esprit de liberté républicaine. Plus tard, Mirabeau, dans son *Adresse aux Bataves sur le Stathoudérat*, ne se montrera guère plus hostile à la maison d'Orange. « Cette *Histoire du Stathoudérat*, dit La Harpe, n'était pas bonne, mais il y avait beaucoup d'esprit, et l'on aimait encore alors les histoires écrites du style des romans². »

Dans ce coup d'essai, l'ancien jésuite laisse déjà percer tout son philosophisme. Il s'exprime ainsi sur la tolérance en matière religieuse :

« Les partisans de diverses sectes qui s'égorgeraient ailleurs vivent dans une union étroite et même intime sur les terres de la république; ils se regardent comme des citoyens du monde sagement liés par les besoins et les devoirs de l'humanité. Le magistrat n'a pas encore senti la nécessité de troubler l'État pour détruire ou pour établir des opinions incertaines ou contestées; il paraît convaincu, malgré les fureurs des enthousiastes, que toutes les religions font des sujets soumis lorsqu'ils ne sont pas persécutés par la religion dominante. Il se peut qu'il y ait des pays où la religion fasse plus de bien, mais il n'y en a pas où elle fasse moins de mal³. »

¹ Morellet, *Mémoires sur le dix-huitième siècle*, ch. ix.

² *Corresp. litt.*, lett. II, mai 1774.

³ *Hist. du Stathoudérat*, pp. 222, 223.

La partialité du philosophe oublie seulement ici les persécutions et l'oppression que la Hollande protestante fit si souvent et si longtemps peser sur les catholiques.

L'*Histoire du parlement d'Angleterre*, écrite vers le même temps, mérite à peine d'être citée. Elle est remplie de portraits faits d'imagination, et l'on trouverait difficilement autre part plus d'appréciations fausses, superficielles ou contradictoires. Libre à tout le monde de ne pas admirer les institutions de la Grande-Bretagne autant que le faisait Montesquieu ; mais, au moins, quand on se donne les airs de les analyser et de les juger, faut-il être capable de les comprendre. Cependant l'auteur, faisant plus tard un voyage en Angleterre, y recevra d'extraordinaires témoignages d'estime. La chambre des communes, apprenant qu'il est dans son enceinte, suspendra sa séance, et les membres les plus distingués et les plus démocratiques se lèveront pour l'aller recevoir et le placer honorablement.

Les rudes critiques dont les premiers ouvrages de Raynal furent accueillis, non sans justice, le découragèrent d'écrire. Il fut plus de vingt ans sans rien publier. Cependant il avait entrepris l'œuvre qui devait lui faire une si retentissante réputation, l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*.

Un peu avant l'époque où la révolution de l'Amérique septentrionale allait fixer l'attention de l'Europe et du monde, Raynal tenta de raconter tous les événements mémorables qui s'étaient accomplis sur ce vaste continent depuis sa découverte au quinzième siècle :

« Il n'y a point eu, lui semblait-il, d'événement aussi intéressant pour l'espèce humaine, et pour les peuples d'Europe en particulier, que la découverte du Nouveau-Monde et le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance. Alors a commencé une révolution dans le commerce, dans la puissance des nations, dans les mœurs, l'industrie et le gouvernement de tous les peuples ¹. »

Quand l'Angleterre eut définitivement succombé dans la lutte contre sa puissante colonie, Raynal eut un plaisir particulier à se faire, non pas l'historien, mais le chantre de la fondation de l'indépendance américaine. Sur ce sujet, il ne peut pas contenir son enthousiasme :

« Que n'ai-je reçu, s'écrie-t-il, le génie et l'éloquence des célèbres orateurs d'Athènes et de Rome ! Avec quelle grandeur, avec quel enthousiasme ne parlerais-je pas des hommes généreux qui, par leur patience, leur sagesse et leur courage, élevèrent ce grand édifice ! »

Et un peu plus loin, prenant presque le ton du dithyrambe :

« Contrée héroïque, mon âge avancé ne me permet pas de te visiter. Jamais je ne verrai au milieu des respectables personnages de ton aréopage ; jamais je n'assisterai aux délibérations de ton congrès. Je mourrai sans avoir vu le séjour de la tolérance, des mœurs, des lois, de la vertu, de la liberté. Une terre franche et sacrée ne couvrira pas ma cendre ; mais je l'aurai désiré, et mes dernières paroles seront des vœux adressés au ciel pour sa prospérité². »

¹ Introd., p. 1.

² *Hist. des Indes*, t. XIX, ch. XLV.

Les grands événements dont l'Amérique avait été anciennement, venait d'être et était encore le théâtre, prêtaient assurément à des réflexions philosophiques ; mais, comme l'observait Mably ¹, toute histoire raisonnable doit être politique et philosophique, sans affecter de le paraître. Pour Raynal, il croit ne pouvoir jamais assez afficher son philosophisme. Il en fait partout étalage, par des réflexions, par des sentences, par des exclamations, par des éloges dithyrambiques de la philosophie toujours opposée expressément ou tacitement à la religion, comme dans ce passage :

« C'est elle (la philosophie) qui lie, éclaire, aide et soulage les humains ; elle leur donne tout sans en exiger aucun culte ; elle demande, non le sacrifice des passions, mais un emploi juste, utile et modéré de toutes nos facultés. Fille de la nature, dispensatrice de ses dons, interprète de ses droits, elle consacre ses lumières à l'usage de l'homme ; elle le rend meilleur pour qu'il soit plus heureux. Elle ne hait que la tyrannie et l'imposture, parce qu'elles foulent le monde ; elle fuit le bruit et le nom de secte, mais elle les tolère toutes. Les aveugles, les méchants la calomnient ; les uns ont peur de voir, les autres d'être vus : ingrats ! qui se soulèvent contre une mère tendre, quand elle veut les guérir des erreurs et des vices qui font les calamités du genre humain. »

Les sorties contre la religion, contre les prêtres, et aussi contre le gouvernement sont continuelles dans l'*Histoire philosophique*, en particulier dans les digressions dont elle est surchargée.

Malgré tant de hardiesses, et en dépit d'une dénonciation faite à l'assemblée du clergé (août 1775), elle fut d'abord tolérée. L'auteur était connu et désigné par tout le monde ; mais il ne s'était pas nommé. Au bout de dix ans, non content de mettre son nom avec son portrait à la tête d'une nouvelle édition, il se permit d'y attaquer non plus seulement les choses, mais les personnes ; il osa, dans une apostrophe directe au roi, tracer tout ce que, selon lui, l'on doit faire et qu'on ne fait pas ; compter parmi les abus à réformer la richesse et le luxe des frères du roi et des princes de sa maison ; enfin insérer d'offensantes personnalités contre le ministre Maurepas. Alors, d'après la volonté expresse de Louis XVI à qui on avait fait lire les passages les plus dangereux, le livre fut livré au magistrat. Un arrêt du parlement le condamna à être brûlé. L'auteur du réquisitoire, l'avocat général Séguier, le peignit comme entremêlé de déclamations impies, de reproches amers, de sarcasmes indécents et d'impostures grossières sur tout ce qui est relatif à la religion chrétienne ; comme contenant des dissertations révoltantes sur les préjugés, sur l'influence de l'opinion à l'égard des mœurs, et sur le bonheur de l'homme.

Il reprochait particulièrement à Raynal, qui avait fait profession dans un ordre religieux, et était revêtu du caractère et de la dignité sacerdotale, d'avoir audacieusement attaqué la divinité du christianisme, comme dans ce passage :

« La philosophie commençait à éclairer la raison humaine. On ne voyait plus

¹ Dans sa *Manière d'écrire l'histoire*.

dans le paganisme vieilli que les fables de son enfance, l'ineptie ou la méchanceté de ses dieux, l'avarice de ses prêtres, l'infamie et les vices des empereurs qui soutenaient ses prêtres et ses dieux. Alors du débris des superstitions païennes et des sectes philosophiques il se forma un corps de rites et de dogmes que la simplicité des premiers chrétiens a sanctifiés ; le paganisme, démasqué d'avance par la philosophie, céda sa place au nouveau culte. »

Le rapporteur aurait pu citer de ce prêtre mille autres endroits où l'établissement et la fondation du christianisme sont présentés dans le même esprit d'hostilité. Telle est cette tirade :

« Le paganisme démasqué par la philosophie, et décrié par les pères de l'Église, avec des temples assez nombreux, mais des prêtres qui n'étaient pas riches, croula de jour en jour, et céda sa place au nouveau culte. Celui-ci pénétra dans le cœur des femmes par la dévotion, qui s'unit si bien à la tendresse, et dans l'esprit des enfants, qui aiment les prodiges et la morale même la plus sévère. C'est par là qu'il entra dans les cours, où tout ce qui peut devenir passion est sûr de trouver accès. Un prince qui, baigné dans le sang de sa famille, s'était comme endormi dans des bras impurs, ce prince, qui avait de grands crimes et de grandes faiblesses à expier, embrassa le christianisme, qui lui pardonnait tout en faveur de son zèle, et auquel il donna tout pour être délivré de ses remords ¹. »

L'ample réquisitoire de l'avocat général incriminait encore l'auteur pour avoir soutenu que tout écrivain de génie est magistrat-né de la patrie ; que son tribunal est la nation entière, le public son juge, non le despote qui ne l'entend pas, ou le public qui ne veut pas l'écouter ; que c'est aux sages de la terre qu'il appartient de faire des lois que tous les peuples doivent s'empressement d'adopter ; enfin il reprochait à cet écrivain, qui se qualifiait de concitoyen et d'ami de tous les hommes, de vomir des atrocités contre la souveraineté, de calomnier sans pudeur la mémoire de Louis XV, de critiquer témérairement les opérations et la politique du gouvernement, et de rejeter sur la nation française, sur les ministres du roi, sur le roi même les malheurs de la guerre que la France soutenait contre l'Angleterre.

La condamnation de Raynal portait qu'il serait appréhendé au corps et amené ès prisons de la Conciergerie du Palais. Cependant on en voulait si peu à sa liberté, qu'on l'avertit de mettre sa personne et ses biens à couvert, et qu'on le laissa sortir du royaume (1781). Il partit pour les eaux de Spa, rendez-vous de la grande société européenne, laquelle, dès l'arrivée du proscrit, se mit pour lui en frais d'enthousiasme. L'hiver suivant il se rendit à Berlin. Il avait traité durement le roi de Prusse dans ses ouvrages. Cependant ce souverain lui fit témoigner le désir qu'il avait de le voir, et, sacrifiant l'étiquette de la cour à laquelle le philosophe, dans sa ridicule suffisance, avait déclaré ne vouloir point se soumettre, il le reçut avec une gracieuse familiarité ².

¹ *Hist. des Indes*, l. II, ch. I, édit. de Genève, 1795.

² Voir les détails de cette réception dans la *Décade philosophique*, t. IX, p. 269.

Pendant ce temps, l'*Histoire des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* obtenait le succès le plus bruyant. Elle était partout recherchée, partout lue avec avidité. La proscription ne fit que lui donner dans l'opinion un nouveau prix, et la condamnation dont elle fut frappée « devint pour l'abbé Raynal, comme l'a dit Ségur, une espèce d'apothéose¹. »

L'*Histoire philosophique* fut proclamée « un ouvrage immortel, un des monuments du siècle. » C'est ainsi qu'en parlait Guibert en célébrant surtout dans Raynal le mérite d'avoir été « le seul de nos écrivains modernes qui ait envisagé la guerre dans son véritable point de vue, » et ait su en écrire en philosophe et en homme d'État, dévouant, avec la plus chaude éloquence, à l'exécration publique les rois et les ministres qui la font injustement, mais en même temps ne négligeant aucun détail militaire parce qu'il sent que la guerre est un fléau inévitable.

« Partout, continue l'auteur de l'*Essai général de tactique et de la Défense du système de guerre moderne*, partout il invite le gouvernement à fortifier, à agrandir, à améliorer ses possessions, et en l'invitant il l'éclaire sur les moyens d'y réussir. Ajoutons que dans cet ouvrage, qu'il faut regarder comme un des monuments du siècle, dans cet ouvrage où l'on ne sait qu'admirer le plus de l'étendue des recherches ou de la manière dont elles sont rédigées, tous les détails militaires y sont faits avec une netteté, une clarté que les militaires admirent même sur les lieux dont il parle, et qui prouvent de la part de l'auteur un discernement bien juste dans les matériaux qu'on lui a fournis, et dans les sources où il a puisé². »

Les ordres rigoureux envoyés à toutes les barrières du royaume pour défendre l'entrée de l'audacieuse édition de Genève n'avaient fait que redoubler en France l'ardeur de lire et de posséder l'*Histoire philosophique*. De même, à l'étranger, toutes les sévices de l'autorité ne servaient qu'à la faire rechercher davantage. Au rapport de Ségur, le célèbre Olavidès, qui venait de défricher et de civiliser la Sierra-Morena, fut jeté dans les prisons de l'inquisition parce qu'il avait traduit en espagnol l'ouvrage de l'abbé Raynal³. On avait trouvé chez l'amiral Solano, le conquérant de la Floride, un exemplaire de l'*Histoire des deux Indes*. « L'aumônier de son vaisseau jeta avec emportement le livre dans la mer, menaça l'amiral des arrêts de l'inquisition, et le contraignit, pour expier sa faute, à faire une pénitence publique⁴. » Rien ne décourageait les enthousiastes de l'historien philosophe. On cachait soigneusement ses œuvres, et on les dévorait en secret.

¹ *Mém. ou Souvenirs*, t. I, p. 293.

² Guibert, *Défense du système de guerre moderne*, 4^e part., ch. II ; 1779.

³ *Mémoires ou Souvenirs du comte de Ségur*, t. I, p. 294, édit. 1824.

⁴ *Ibid.* — Le comte de Ségur raconte encore que, dans la ville de Vittoria, il rencontra un médecin, mécontent de son gouvernement, qui, l'ayant conduit dans le lieu le plus retiré du logis, lui montra, dans une poutre artistement creusée, les œuvres de J.-J. Rousseau et de Raynal, qu'il cachait comme son plus précieux trésor.

C'est qu'il était parvenu à se faire regarder comme un apôtre de la vérité, en se donnant sans cesse lui-même pour tel, en protestant avec ses plus chaudes exclamations qu'il n'avait voulu servir que la vérité, qu'il avait immolé toute considération et tout intérêt à la vérité :

« L'image auguste de la vérité, s'écrie-t-il quelque part, m'a toujours été présente. O vérité sainte ! c'est toi seule que j'ai respectée. Si mon ouvrage trouve encore quelques lecteurs dans les siècles à venir, je veux qu'en voyant combien j'ai été dégagé de passions et de préjugés, ils ignorent la contrée où je pris naissance ; sous quel gouvernement je vivais ; quelles fonctions j'exerçais dans mon pays, quel culte je professais : je veux qu'ils me croient tous leur concitoyen et leur ami ¹. »

Cette pompeuse protestation a pu être sincère ; il n'en demeure pas moins incontestable que la vérité est souvent outragée dans l'*Histoire philosophique*, et qu'en prétendant « verser l'imprécation et l'ignominie sur ceux qui trompent les hommes et sur ceux qui les oppriment ², » le fougueux philosophe se rend plus d'une fois coupable d'appréciations injustes et de calomnies.

Indépendamment de l'esprit général qui anime l'*Histoire philosophique des Indes*, la critique put aisément relever, dans un aussi vaste ouvrage, bien des erreurs et bien des fautes. Il faut dire à l'honneur de Raynal qu'il fit jusqu'à la fin de sa vie de grands efforts pour les corriger ³. Il voyagea en divers pays, consulta des hommes instruits de toutes nations, et profita largement de leurs communications verbales ou écrites :

« J'ai appelé à mon secours, dit-il lui-même, les hommes instruits de toutes les nations ; j'ai interrogé les vivants et les morts : les vivants, dont la voix se fait entendre à mes côtés ; les morts, qui nous ont transmis leurs opinions et leurs connaissances, en quelque langue qu'ils aient écrit. J'ai pesé leurs autorités ; j'ai opposé leurs témoignages ; j'ai éclairci les faits. Si l'on n'eût nommé sous la ligne ou sous le pôle un homme en état de m'éclairer sur quelque point important, j'aurais été sous le pôle ou sous la ligne, le sommer de s'ouvrir à moi ⁴. »

Il fut constamment occupé, même durant les orages de la Révolution, à recueillir de nouveaux documents sur le commerce et l'industrie des deux mondes, et à mettre en œuvre les utiles mémoires que plusieurs gouvernements lui faisaient passer.

Malheureusement, dans sa dernière édition, imprimée publiquement et sans contradiction, à Genève, où l'*Emile* avait été brûlé, et son auteur décrété de prise de corps, il redoubla ses attaques indécentes contre la religion, multiplia ses déclamations emphatiques, et gâta son ouvrage en y insérant, ou y laissant insérer « des espèces d'hymnes dithyrambiques et extatiques sur les plaisirs des sens ⁵. »

¹ *Hist. philos.*, t. I, Introd., p. 5.

² *Ibid.*, p. 6.

³ Voir l'*Avertiss.* de l'édit. de Genève, in-12, 1795.

⁴ *Hist. philos.*, t. I, Introd., p. 4.

⁵ Palissot, *Mém. sur la littér.*, art. RAYNAL.

L'incohérence des idées, perpétuelle dans *l'Histoire des deux Indes* comme dans *l'Histoire du parlement d'Angleterre*, choquait vivement Turgot, qui s'indignait de voir Raynal mettre en avant et défendre tour à tour avec la même chaleur, la même éloquence, le même fanatisme, les paradoxes les plus opposés.

« Il est tantôt rigoriste comme Richardson, tantôt immoral comme Helvétius, tantôt enthousiaste de vertus douces et tendres, tantôt de la débauche, tantôt du courage féroce ; traitant l'esclavage d'abominable, et voulant des esclaves ; déraisonnant en physique, déraisonnant en métaphysique, et souvent en politique ; il ne résulte rien de son livre, sinon que l'auteur est un homme de beaucoup d'esprit, très-instruit, mais qui n'a aucune idée arrêtée, et qui se laisse emporter par l'enthousiasme d'un jeune rhéteur. Il semble avoir pris à tâche de soutenir successivement tous les paradoxes qui se sont présentés à lui dans ses lectures et dans ses rêves. Il est plus instruit, plus sensible, et a une éloquence plus naturelle qu'Helvétius ; mais il est, en vérité, aussi incohérent dans ses idées, et aussi étranger au système de l'homme¹. »

Voilà ce que le célèbre économiste écrivait à l'abbé Morellet, et quiconque a eu la patience de lire les volumes infinis de cet ouvrage qui a fait tant de bruit, est forcé de souscrire à ce jugement.

L'Histoire philosophique des Indes est un livre pétri de contradictions, non-seulement quant à certaines idées particulières, mais quant à l'esprit général qui l'anime. Ainsi, dans quelques endroits, il respire une douceur de principes empruntée, ce semblerait, à l'auteur du *Télémaque*, et ailleurs l'abbé philosophe se montrera un digne précurseur des terroristes ; tonnait contre les préjugés ou ce qu'il lui plaît de désigner par ce nom, il appellera les vengeances populaires sur les têtes les plus innocentes et les plus dévouées ; il énoncera comme un axiome qu'une nation « ne se régénère que dans un bain de sang² ; » il déclarera que « tant qu'on ne mènera pas un roi à Tyburn avec aussi peu d'appareil que le dernier coupable, les peuples n'auront aucune idée de la liberté ; » enfin il exprimera ce vœu digne d'un Marat ou d'un Babeuf :

« Quand viendra donc cet ange exterminateur qui abattra tout ce qui s'élève, et qui mettra tout au niveau ? »

Tant de griefs ne doivent pas empêcher de lui reconnaître quelques mérites. Il est politique et moraliste lorsqu'il attaque le préjugé qui rangeait au nombre des occupations serviles la profession utile et honorable de commerçant. Il ne manque pas d'élévation dans les vues quand il traite³ de l'influence que les liaisons avec le nouveau monde ont eue sur les mœurs, les gouvernements, les arts et les opinions de l'ancien. Il a d'éloquentes et chaleureuses paroles sur la traite des noirs, et sur cet infâme esclavage dont l'abolition n'est pas encore aujourd'hui complète⁴ ;

¹ *Mém. sur le dix-huitième siècle*, par Morellet, ch. ix.

² *Hist. des Indes*, xi, 4.

³ Dans le dernier livre, ajouté à l'édition de 1774.

⁴ Voir *Hist. philos.*, liv. IX. « Rois de la terre, vous seuls pouvez faire cette révolution, etc. »

mais il a le tort de provoquer en quelque sorte les nègres à une vengeance qu'ils ne devaient assouvir que trop cruellement.

Médiocre historien, Raynal est encore un plus médiocre écrivain. Son style est tendu et pénible. Comme ses maîtres, Jean-Jacques et Diderot, il pousse beaucoup trop à l'effet. Affectant dans l'histoire les formes dramatiques et oratoires, il se montre prodigue à l'excès de mouvements et d'oppositions, de prosopopées ambitieuses et d'apostrophes habituellement boursouflées. Par moments il a du feu, mais trop souvent c'est une chaleur factice : il se bat les flancs pour exciter sa verve et se monter à l'enthousiasme.

L'historien des Indes est beaucoup plus emphatique encore que J.-J. Rousseau, et il est loin de savoir aussi bien que le philosophe de Genève amener ses grandes phrases. « L'abbé Raynal, observe un écrivain qui l'a connu, paraît dire avec Moïse : *Que la terre et les cieux m'écourent* ; et tous ceux qui l'écoutent n'entendent jamais que des contes, des anecdotes, et des dissertations sur le sucre, le café et l'indigo ¹. »

Non-seulement on doit reprocher à cet historien la recherche de l'effet, l'ambition des figures et l'affectation dans le ton, mais encore le manque de méthode, la confusion et la diffusion. La science du détail de la composition échappait à Raynal. Il ne savait ni amener, ni graduer, ni lier ses pensées. Grimm avait raison de dire :

« On ne s'est jamais moins inquiété du soin de préparer des transitions heureuses ; on dirait que l'auteur, après avoir fini son ouvrage, craignant que le fond n'en fût pas assez intéressant par lui-même, s'est empressé d'y jeter au hasard toutes les fleurs de philosophie et de rhétorique qu'il a pu trouver dans ses recueils et dans ceux de ses amis. Le peu d'art avec lequel ces ornements sont placés en fait précisément ce qu'on appelle des taches dans un tableau ². »

Le sagace baron allemand trouvait ce livre si inégalement écrit que, selon lui, l'avenir ne se persuaderait jamais qu'il pût être sorti d'une même plume ³. On croit généralement que celle de Diderot en a écrit une grande partie. Ce qui pourrait faire douter de la vérité de cette opinion, c'est qu'à la réserve des exclamations et des apostrophes, il y a une différence très-décidée entre le style de Diderot et le style général de l'*Histoire philosophique* : la manière heurtée du fameux encyclopédiste ne se retrouve guère dans l'œuvre de Raynal.

Cependant Grimm affirme que Diderot s'est occupé presque uniquement, pendant près de deux années entières, de l'*Histoire philosophique des Indes*, et qu'à la connaissance de tout le monde, près d'un tiers de ce grand ouvrage lui appartient. « Nous lui en avons vu, dit-il, composer une bonne partie sous nos yeux. Lui-même était souvent effrayé de la hardiesse avec laquelle il faisait parler son ami : — *Mais qui, lui disait-il, osera signer cela ? — Moi, lui répondait l'abbé, moi, vous dis-je, allez toujours* ⁴. »

¹ Le marquis de Langle, *Voyage en Espagne*, t. II, p. 34.

² *Corresp. littér.*, avril 1781.

³ *Ibid.*, juill. 1774. — ⁴ *Ibid.*, nov. 1786, note.

D'ailleurs Raynal forçait pour ainsi dire tout le monde de collaborer à ses écrits. Suivant un de ses contemporains et de ses amis, comme lui prêtre et comme lui philosophe fanatique, Morellet, il « faisait continuellement ses livres dans la société; poussant tout ce qui l'approchait de questions pour recueillir quelques faits grands ou petits ¹. »

Il allait principalement puiser ses renseignements dans les réunions du baron d'Holbach, d'Helvétius et de madame Geoffrin, dont il était l'un des habitués les plus assidus. Là il se délectait à raconter les nouvelles qu'il tenait de ses amis M. de Puisieux et M. de Saint-Séverin, à parler politique ou commerce, et aussi à faire des contes « auxquels, dit Morellet, il ne donnait pas une tournure bien piquante, et qu'il lui arrivait de répéter : lorsqu'il avait pris la parole, ajoute le même, il la gardait pour longtemps ². »

Bien que sa conversation fût assez souvent fatigante et ennuyeuse, la société de Raynal était très-recherchée, surtout des étrangers. « Il avait une fois par semaine, disent les *Mémoires secrets*, un déjeuner philosophique, où assistait tout ce qu'il y avait de plus illustre à Paris entre les ambassadeurs et seigneurs voyageurs qui se trouvaient dans cette capitale; c'étaient des carrosses comme à un spectacle ³. »

J.-J. Rousseau, qui avait éprouvé de sa part « un procédé plein de délicatesse et d'honnêteté, » lui rend ce témoignage que « cet abbé Raynal était certainement un ami chaud ⁴. » Morellet nous le représente comme

¹ *Mém. sur le dix-huitième siècle*, ch. ix.

² Plusieurs contemporains témoignent du goût vif de Raynal pour les contes, et de son intarissable bavardage. « Quel homme pesant que ce Raynal, quoique Gascon, dont l'accent était fait pour être amusant, dit le prince de Ligne, dans ses *Notes sur la Correspondance* de La Harpe. Il racontait régulièrement deux fois de suite la même anecdote, qu'on savait d'ailleurs; et il ne faisait, entre ces première et deuxième narrations, que frapper de deux doigts bien secs sur une table, en disant : « *C'est joli! je ne sais pas si l'on en sent toute la finesse.* »

« Quand le prince Henri passa à Lausanne, raconte à son tour le marquis de Langle, l'abbé Raynal qui était là, dina avec le prince, qu'il interrompait à tout moment pour lui faire des contes. En vain le poussait-on, lui faisait-on des signes; l'abbé ne sentait rien, ne voyait rien, il parlait, il parlait, il parlait.

Une femme charmante et de beaucoup d'esprit disait un jour : *On assure que M. Raynal va s'en retourner en France, ah! tant mieux! tant mieux! car tous les jours il vient chez moi, tous les jours il m'ennuie, tous les jours il me donne la fièvre; et s'il restait ici, en vérité je crois qu'il me tuerait.* » (*Voyage en Espagne*, t. II, p. 32.)

Chamfort, dans ses *Caractères et anecdotes*, témoigne aussi de la passion de causer et de la rage du monologue dont était possédé Raynal.

Enfin, la marquise de Créqui disait de lui à Senac de Meilhan :

« Je trouve très-bon que vous supprimiez Raynal; je ne connais que sa conversation, très-fatigante, et ses prétentions, très-satisfaites. (*Lett. inéd. à Senac de Meilhan*, 28 oct. 1782.)

³ *Mém. secr.*, 30 mai 1781, t. XVII, p. 199.

⁴ *Les Confess.*, partie II, liv. VIII.

un « bon homme, aisé à vivre, ne montrant rien de l'amour-propre dont les hommes de lettres sont trop souvent fêrus, et ne blessant celui de personne ¹. » Marmontel, dans les Mémoires qu'il écrivit sur la fin de sa vie pour ses enfants, l'appelle « le plus affectueux, le plus animé des vieillards ². »

C'est ainsi que chez Raynal l'homme pouvait, au fond, valoir mieux que l'écrivain qui, en lui, est médiocre. Car, en définitive, son principal titre littéraire, l'*Histoire philosophique*, cette œuvre de tant de mains ³, remplie de tant de plagiats ⁴, est une production qui ne pouvait être admirée qu'à une époque où le fatras déclamatoire d'un tas de philosophastres passait pour de l'éloquence et du génie.

Raynal, après avoir traversé, non sans danger, les plus mauvais jours de cette révolution dont il fut l'un des auteurs, mourut le 16 mars 1796, sans avoir pu exécuter une autre grande composition historique à laquelle, en publiant la seconde édition de l'*Histoire philosophique*, il se proposait de consacrer le peu qui lui restait de force, l'*Histoire de la révocation de l'édit de Nantes*. Son intention était, non pas de donner un détail « des atrocités qui accompagnèrent cet événement malheureusement célèbre, » mais de suivre sur le globe entier les réfugiés français, et de retracer le mieux qu'il lui serait possible « le bien qu'ils firent aux régions diverses où ils portèrent leur activité, leurs larmes et leur industrie ⁵. »

Une partie de ce plan a été réalisée par Rulhière dans ses *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'Édit de Nantes*.

RULHIÈRE (1735-1791), avec un bien moindre bagage historique que Mably, Gaillard et Raynal, vivra plus longtemps qu'eux comme écrivain et même comme historien.

Cet auteur, qui mériterait d'être plus connu et d'être lu davantage, suivit jusqu'à quarante ans la carrière politique, fut employé dans les ambassades, et accompagna le baron de Breteuil en Russie et en Suède.

Voulant, à un âge déjà avancé, essayer de la littérature, il choisit pour sujet de ses premiers écrits la politique et l'histoire.

Son voyage en Russie lui donna occasion de composer, sur les lieux mêmes, un précis historique de la révolution mystérieuse qui coûta la vie à Pierre III, et remit le pouvoir absolu des czars aux mains de Catherine II. A son retour de Pétersbourg, le comte et la comtesse d'Egmont, à qui il raconta la catastrophe dont il avait été le témoin, l'engagèrent à en écrire l'histoire. En faisant le récit de l'événement terrible dont il s'était

¹ *Mém. pour servir à l'hist. du dix-huitième siècle*, ch. IX.

² *Mémoires de Marmontel*, liv. XI, p. 234.

³ Les principaux collaborateurs de Raynal semblent avoir été Diderot et M. de Péchméja qui lui fournit, dit-on, la partie intéressante de la traite des nègres.

⁴ Palissot l'accuse d'avoir pillé, en particulier, l'auteur de l'*Homme moral*.

⁵ *Avertiss. de l'édit. de Genève*. On a publié, en 1826, un ouvrage posthume de Raynal : *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans l'Afrique septentrionale*. 2 volumes in-8. — Il a quelques-unes des qualités, mais aussi les défauts de l'*Histoire des deux Indes*.

appliqué à percer les causes les plus obscures, en déroulant le fil des intrigues secrètes que sa perspicacité croyait avoir saisi, il avait été enhardi par la gaieté naturelle de ses illustres amis à y faire entrer bien des circonstances plaisantes relatives aux mœurs de la nation russe. Il crut devoir garder le même ton en écrivant, d'autant plus qu'il ne se proposait d'envisager les événements historiques qu'au point de vue des mœurs.

« Peut-être, en effet, dit-il dans son *Épître dédicatoire à la comtesse d'Egmont*, peut-être qu'un événement si étrange exigeait un genre singulier de narration. L'importance des différents intérêts, puisqu'il s'agit ici d'un empire, la singularité de l'action, l'horreur de la catastrophe, le nom de Catherine donnent, il est vrai, à cette révolution, de la grandeur et de la célébrité; mais la frivolité des intrigues qui en ont été les ressorts, la licence des mœurs russes, et les puérités qui ont perdu le malheureux empereur Pierre III, ne pouvaient être racontées d'un style sérieux et soutenu : les représenter par des traits généraux, comme ce style l'aurait exigé, c'eût été s'exposer à perdre toute croyance. La nécessité de les peindre en détail, et pour ainsi dire, de leur couleur propre, aurait forcé l'auteur le plus grave à descendre au ton des mémoires les plus familiers; et en racontant ces risibles anecdotes, s'il n'avait pas quelquefois paru en rire le premier, sa gravité l'aurait rendu lui-même ridicule. »

Dans ce récit d'événements contemporains où tant de grands personnages étaient à ménager, Rulhière évite généralement de se prononcer sur les faits qu'il raconte : il les laisse produire d'eux-mêmes leur impression. En s'abstenant d'épithètes plus ou moins vigoureuses, il ne se compromet pas et ne se rend point suspect de partialité. Ses affections et ses antipathies n'en éclatent pas moins, et l'on voit très-visiblement qu'il est fort peu favorable à l'empire des czars et aux Russes qui, dans le progrès de leur civilisation, lui donnent une faible idée de ce que Rome était devenue dans sa décadence. C'est ainsi qu'il s'en exprime dans l'*Épître dédicatoire* où il voulut développer son opinion générale sur les mœurs que dans la relation il avait peintes sans les juger. Malgré sa sévérité, il rend justice aux grandes qualités de la principale héroïne du livre, l'impératrice de Russie, dont le portrait est un des plus brillants et des plus judicieux qu'il ait tracés.

Cette histoire d'une révolution mystérieuse racontée par un étranger qui n'avait fait qu'un court séjour au milieu d'une nation extrêmement peu communicative; cette histoire, où l'auteur paraît surtout avoir songé à faire briller le tour d'esprit fort agréable dont il était doué, est-elle, au fond, digne d'une grande confiance? Des hommes bien au courant des affaires de Russie à cette époque ont trouvé que Rulhière y avait ramassé toutes sortes de mensonges et de fausses anecdotes¹. Sans avoir l'intention de tromper, il se laisse égarer le premier par son imagination. Comme le disait Grimm, suivant lequel Rulhière était à peu près le seul homme en Europe qui crût à la vérité de sa relation, « il supplée de bonne foi par

¹ C'est le jugement du prince de Ligne, dans ses *Mélanges*, t. XVII, p. 11. — Voir aussi l'*Examen de trois ouvrages sur la Russie*, par M. de Fortia de Piles.

l'imagination à tout ce qu'il n'a pas vu : il ne croit pas même mentir ; n'ayant pas vu le vrai , il ne l'a pas oublié, et il ne peut le rapporter ¹. »

Rulhière s'était engagé envers Catherine II, surtout pour certaines anecdotes très-fortes, à ne pas publier son histoire du vivant de cette souveraine qui fit faire, dit-on, mais en vain, les offres les plus séduisantes à l'auteur pour l'engager à se dessaisir de son manuscrit, tandis que de son côté l'autorité française employait aussi inutilement les menaces pour obtenir l'anéantissement d'un ouvrage, objet de tant d'inquiétudes. Quand Rulhière fut mort, sa famille voulut avoir la même déférence pour l'impératrice de Russie tant qu'elle occuperait le trône.

Cependant les contemporains de Rulhière avaient connu son Histoire de la révolution de Russie. Il se prêtait volontiers, nous apprend Bachaumont, à la lire à ses amis et aux curieux qui voulaient l'entendre ². Grimm nous dit aussi avoir « vu Rulhière lire à Paris sa relation dans un cercle de vingt personnes, composé de toutes les nations de l'Europe ³. »

La Harpe, qui avait lu plusieurs fois le précis historique de Rulhière, en faisait le plus grand cas pour le style, et pour l'art avec lequel il est composé.

« J'ignore, écrivait-il au grand-duc de Russie, jusqu'à quel point il est fidèle dans les détails, mais ce qui est certain, c'est que l'ouvrage est écrit d'une manière piquante, originale, pittoresque, qui cependant est plus dans le style des mémoires que dans celui de l'histoire. Il se rapproche de Tacite par la précision et le tour de la pensée, mais non par la dignité et les grands tableaux ⁴. »

Depuis, ce petit livre, pas plus volumineux que l'*Histoire de la conjuration des Espagnols contre Venise*, de Saint-Réal, n'a fait que gagner dans l'estime publique, et a été souvent loué par les meilleurs juges.

Le plus considérable de ses ouvrages a encore traité à la Russie et aux événements contemporains.

« Rulhière, a dit M. Berryer ⁵, Rulhière, moins historien politique que poète, avec les vives couleurs de son imagination, et sous des formes recherchées, nous a donné le tableau de l'*Anarchie de la Pologne*. » Malgré les défauts qui sont indiqués dans ces paroles avec autant de justesse que de précision, l'*Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république* est le vrai titre de Rulhière auprès de la postérité. Le ministre Choiseul l'avait chargé, en 1768, de l'écrire pour l'instruction du Dauphin, plus tard Louis XVI. En 1776, après huit ans d'études préparatoires, il fit un voyage en Pologne, en Autriche et en Prusse pour aller chercher des renseignements plus immédiats et plus sûrs. Il y travailla durant vingt-deux ans, et ne l'acheva pas. Elle fut publiée quinze ans après sa mort, en 1807, par les soins de Daunou, et par l'ordre de Napoléon

¹ *Corresp. litt.*, avril 1770.

² *Mém. secrets*, 18 avril 1773, t. VI, p. 302.

³ *Corresp. litt.*, avril 1770.

⁴ La Harpe, *Corresp. litt.*, lett. CCC.

⁵ Disc. de récept. à l'Académie franç., fév. 1855.

qui, se préparant à faire la guerre aux Russes, crut devoir gagner l'opinion des Polonais.

L'historien ouvre son ouvrage par le récit succinct des événements et l'exposé rapide des causes diverses par lesquelles furent produits, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les troubles funestes qui devaient amener ce partage de la généreuse et infortunée Pologne que le roi Stanislas I^{er} Leczinski annonçait comme inévitable, si sa patrie ne songeait pas à se régénérer. Après avoir fixé à l'année 1717 le commencement du despotisme que la Russie a exercé sur le noble royaume des Jagellons, Rulhière se hâte d'arriver à l'avènement d'Auguste III au trône, en 1733. A partir de cette époque, le récit est plus développé ; mais les faits ne sont bien circonstanciés et approfondis que du moment où l'auteur a abordé l'occupation de la Pologne par Catherine en 1762. Les huit années qui suivirent, années remplies de tant d'événements, sont l'objet de neuf grands livres. Rulhière s'était proposé de continuer sa narration jusqu'au traité de Kamardi en 1774, et il avait amassé tous les matériaux dont il avait besoin ; mais la mort le força de laisser imparfaite cette œuvre à laquelle il avait consacré vingt ans de recherches et de travail, et qui, probablement, n'était que le fragment d'une grande histoire de Pologne projetée par lui.

L'*Histoire de l'Anarchie de Pologne* est conçue et en partie exécutée à la manière antique. L'auteur ne se contente pas de raconter ; il décrit, il peint. Son riche pinceau nous représente successivement les traits et les mœurs des Polonais, des Moscovites, ces deux grandes divisions du peuple nombreux des Esclavons ou Slaves, des Courlandais originaires d'Allemagne, de la horde inhumaine des Zaporoves ou Haydamaks, ramas de brigands de toutes nations, campés sur de hautes montagnes à l'extrémité septentrionale de l'Albanie, des diverses hordes des Tartares, Mongous, Kalmouks-Zingors, etc., des Turcs dégénérés, mais toujours orgueilleux et menaçants, des Monténégrins, colonie slave établie sur les bords du golfe Adriatique, des Macédoniens, des Épirotes, des Albanais ou Arnauts, des Grecs du Péloponèse en général, et spécialement des Maniotes, peuple agreste et indomptable, qui habite une partie du séjour des anciens Messéniens, et que quelques-uns font à tort descendre des Spartiates.

Les principaux personnages qui figurent dans l'ouvrage, le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski, le comte Oginski, son brillant rival, le prince Repnine, ambassadeur de Russie, l'évêque de Cracovie, Gaëtan Soltik, le chef du parti opposé à la Cour et à la Russie, enfin l'impératrice Catherine, sont peints en pied et rendus vivants pour le lecteur.

On a toujours été d'accord pour trouver beaucoup d'agrément dans les détails secondaires de cette histoire ; mais le fond même du livre a été souvent attaqué, et avec raison à bien des égards.

Rulhière se prononce formellement pour la politique que la France suivit dans les premiers troubles de la Pologne. Cette politique fut d'appuyer sinon d'exciter la révolte des seigneurs polonais qui, en 1776,

formèrent à Bar, en Podolie, une confédération contre le roi Poniatowski, coupable d'avoir reconnu, conformément aux anciennes lois, le libre exercice de toutes les religions, avec la faculté pour tous de parvenir à tous les emplois. Comme le disait justement M. Dupont de Nemours, dans la discussion qui s'éleva le 24 août 1810, au sein de l'Institut, touchant l'Histoire de Rulhière, désignée pour avoir l'un des prix décennaux institués par le décret du 28 décembre 1809, « l'anarchie a seule amené le partage de la Pologne; elle l'a seule rendu possible; elle a seule empêché la Pologne de redevenir une puissance. En fomentant et perpétuant l'anarchie, en la faisant protéger par l'Autriche, la France s'est donc rendue coupable du partage de la Pologne, qu'elle ne voulait cependant pas. » Comment Rulhière ne l'a-t-il pas compris?

Lui qui a vu et très-bien exposé les vices de la constitution anarchique des Polonais, lui qui appelle la loi de l'unanimité une *loi folle*, et qui reproche avec force à la Russie et à la Prusse d'avoir perfidement soutenu, en 1763, la séditeuse institution du *liberum veto*, il aurait dû apprécier la sagesse des réformes que voulait introduire Stanislas-Auguste, ce souverain malheureux, à qui il faut bien reconnaître non-seulement de l'esprit, des connaissances, de l'éloquence, mais encore de l'humanité, du patriotisme, et même de bons principes de gouvernement, qu'il commença d'appliquer en réorganisant le trésor, l'armée, les relations extérieures, en instituant et en dirigeant avec une grande intelligence le conseil de l'instruction publique. Ces services et d'autres rendus par Poniatowski à son pays, avant et après les partages, dont le dernier le précipita du trône, méritaient d'être relevés par l'historien et devaient le rendre indulgent pour le roi parvenu. C'était fort bien fait d'entrer dans les vues du duc de Choiseul, dont la politique tendait avant tout à empêcher Catherine II d'augmenter son influence en Pologne, et d'étendre encore l'ascendant que la Russie exerçait sur ses voisins. Mais afin de maintenir l'indépendance des Polonais, vouloir, avec le cabinet de Versailles, qu'on laissât subsister indéfiniment tous les abus d'un gouvernement impossible, c'était, pour un historien de tant d'esprit, une étrange étroitesse d'idées.

Du reste, l'historien du démembrement de la Pologne manque souvent de justesse dans le coup d'œil. C'est ainsi qu'il croyait voir la Russie sur le bord de sa ruine quand elle était au moment de sa plus grande prospérité. Suivant lui Catherine s'engageait dans des embarras sans terme et sans issue. Il regardait comme une funeste imprudence cette guerre de Turquie qui allait procurer à l'empire des czars le libre commerce de la mer Noire, des ports sur l'Euxin, la possession de la Crimée, celle du Caucase, etc.

On ne peut donc pas, tant s'en faut, abonder constamment dans le sens de l'historien de la Pologne; mais, tout en différant d'opinions avec lui sur beaucoup de points, on se laisse avec charme entraîner à la lecture de cette volumineuse histoire qui brille par un si grand éclat de style.

Il y a bien aussi, cependant, quelques objections à élever contre la forme de Rulhière. Dans certaines parties, il a une manière trop clas-

sique. Elle se fait sentir non-seulement dans le style qui est habituellement périodique, mais encore dans les harangues imitées de Thucydide, et dans les portraits imités de Salluste, dont cette histoire est à l'excès allongée et surchargée. Une femme spirituelle, que l'*Anarchie de Pologne n'amusa guère*, l'a dit avec raison : « M. Rulhière fait trop de portraits; c'est du remplissage¹. » C'est du moins un genre froid et artificiel. Mais heureusement, parmi ces portraits si nombreux qu'aucune autre composition historique n'en offre autant, plusieurs sont tracés de main de maître.

« Il faut être homme de bonne compagnie pour écrire l'histoire, » disait le prince de Ligne. Rulhière était homme de la meilleure société, et ses écrits y ont dû la plupart des qualités qui en font le charme, la facilité, l'absence de prétention, le ton contenu, enfin tout ce qui a manqué à Raynal.

La connaissance pratique du monde développa chez l'historien des troubles de la Pologne et de la Russie la perspicacité naturelle dont il était doué. Quelquefois il s'en sert très-heureusement pour trouver, pour débrouiller les causes des événements. Mais souvent aussi il exerce un peu trop sa pénétrante sagacité à rechercher et à imaginer des motifs. « Rulhière ne se contente pas d'être fin, il s'en pique, il fait *profession* de finesse². » Plus d'une appréciation fautive, tout en voulant être profonde, plus d'une erreur de jugement justifient le mot sévère de Grimm : « Il s'en faut bien que ce soit un bon esprit. Il est de ces gens qui vont toujours droit devant eux, sans regarder jamais à leur droite, ni à leur gauche³. »

Il est un autre titre très-honorable de Rulhière, ce sont ses *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et sur l'état des protestants en France, depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours, tirés des différentes archives du gouvernement*: il y joignit les anecdotes éparses dans les *Mémoires de la maison de Noailles*, dans les *Lettres de madame de Maintenon*, dans les *Souvenirs de madame de Caylus*. Il avait d'abord écrit un rapport sur l'état des protestants, que le baron de Breteuil, effrayé des conséquences de la révocation de l'édit de Nantes, voulait présenter à Louis XVI, dont l'âme généreuse était toute disposée à rendre aux protestants l'état civil. Les *Éclaircissements historiques* furent publiés en même temps (1788), à l'aide des sources officielles manuscrites, comme preuves à l'appui de ce qui avait été avancé dans le rapport. »

L'ouvrage de Rulhière est loin d'être le dernier mot sur ce point d'histoire si controversé. En recherchant les causes et les circonstances qui avaient amené, en octobre 1685, la révocation de l'édit de Nantes, l'ingénieux historien donne trop d'importance aux causes secondaires et accidentelles; et, tout en voulant demeurer impartial, le sectateur de la

¹ Madame de Tracy, *Essais, lettres et pensées*.

² Sainte-Beuve, *Causser.*, 29 sept. 1851.

³ *Corresp. littér.*, avril 1770.

philosophie nouvelle, l'ami de Jean-Jacques Rousseau et de Necker, se montre injuste envers plusieurs personnages que des préjugés passionnés n'ont cessé de calomnier, spécialement envers madame de Maintenon, à laquelle il attribue une prépondérance qu'elle n'eut jamais et qu'il fait entrer dans un triumvirat purement imaginaire. Suivant l'historien, la célèbre parvenue, après s'être d'abord montrée admirable de tolérance à l'égard de ses anciens coreligionnaires, avait fini par les immoler pour ménager son crédit, et avait formé contre le calvinisme une sorte de triumvirat avec Louvois et Lachaise. D'après ce système, le dur ministre de la guerre, impatient d'arracher Louis XIV aux tracasseries ecclésiastiques, et de le rappeler aux soins de l'administration militaire, n'avait sacrifié les protestants qu'afin qu'il ne fût plus parlé ni d'eux ni de leurs ennemis ; le jésuite lui-même n'avait adopté ces mesures violentes que pour ne pas laisser prévaloir les jansénistes qui en conseillaient de plus rigoureuses ; la bonne foi de Louis XIV, naturellement juste et humain, et sincèrement préoccupé du bonheur de ses sujets, fut trompée par les prélats, les intendants et les ministres ; enfin, ce monarque à qui l'on cachait les détails qu'il lui importait le plus de connaître, avait cru, en ordonnant des mesures de rigueur, qu'il ne s'agissait que de sévir contre un petit nombre de séditieux obstinés.

On le voit, Rulhière n'entreprend pas l'apologie des protestants ; il justifie en partie leurs adversaires ; surtout il s'applique à faire ressortir « les intentions bienfaisantes et religieuses qui ont déterminé Louis XIV à révoquer l'édit de Nantes. » Tout son objet est de montrer que cette mesure, à la nécessité de laquelle le grand roi avait cru naïvement, a entraîné des conséquences fatales, qu'il appartenait à la bonté de Louis XVI de faire cesser enfin.

Ce tour était habile, et l'écrit de Rulhière, protégé par M. de Breteuil et par M. de Malesherbes, contribua puissamment aux réformes qui bientôt rendirent aux protestants tous leurs droits. En vain Louis XVI avait-il voulu, malgré Turgot, maintenir dans le serment du sacre ces paroles : « Je jure de m'appliquer sincèrement et de tout mon pouvoir à exterminer de toutes les terres soumises à ma domination les hérétiques nommément condamnés par l'Église. » Il dut, étouffant les scrupules de sa conscience, se courber devant la nécessité des temps nouveaux, et proclamer solennellement la liberté de conscience.

Après s'être occupé une grande partie de sa vie de l'histoire des nations étrangères, Rulhière avait employé plusieurs années à rassembler des matériaux pour servir à l'histoire de France. La révolution lui fit suspendre ce travail pour s'adonner à écrire l'histoire des troubles qui commençaient à bouleverser notre pays, et dont il pouvait déjà prévoir toute l'horreur, quand la mort le surprit inopinément, dans la plus grande vigueur de l'âge, le 30 janvier 1791. L'ombrageuse tyrannie des Jacobins détruisit tous ses papiers.

Les *Œuvres diverses* de Rulhière renferment quelques morceaux historiques d'une certaine valeur, des *Anecdotes sur M. de Richelieu*, depuis

son entrée à la cour de Louis XIV, à l'âge de quinze ans, et sa première escapade à la toilette de la duchesse de Bourgogne, jusqu'à l'époque de ses aventures les plus bruyantes; une étude sur M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, considéré comme la première cause de la convocation des États généraux, pour avoir sanctionné la proposition qu'avait faite M. de Calonne d'assembler les notables. Ces pages sont écrites d'un style vif, animé, pittoresque, flexible.

L'écrit de Rulhière en faveur des protestants nous rappelle un écrivain calviniste, d'un mérite sérieux, que nous n'avons pas encore nommé, quoiqu'il appartienne à la première partie du dix-huitième siècle, et même, comme Vertot, Fleury, Daniel, Rollin, etc., à la fin du dix-septième siècle; nous voulons parler de RAPIN DE THOIRAS, né en 1661, et mort en 1725.

Voltaire, dans une de ses lettres, se montre « très-fâché qu'on soit tombé depuis peu si rudement sur Rapin Thoiras. Rien, ajoute-t-il, ne me paraît plus injuste et plus indécent. Je regarde cet historien comme le meilleur que nous ayons ¹. » Un des grands mérites de Rapin Thoiras, aux yeux de Voltaire, était assurément la haine qu'il témoigne pour tout ce qui touche au catholicisme, dans son *Histoire d'Angleterre* (1724-1726, 9 vol. in-4).

Rapin Thoiras, ou Thoyras Rapin, comme il signait lui-même, avait embrassé la profession des armes, parce que, protestant, il craignait de se voir fermer la magistrature, vers laquelle son goût l'aurait porté. Sorti de France à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, suivit le prince d'Orange en Angleterre, combattit vaillamment à la bataille de la Boyne, et fut blessé au siège de Limerick. Le stathouder, devenu roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Guillaume III, au lieu d'avancer Thoiras dans l'armée, le donna de sa main à son confident politique, lord Portland, pour être gouverneur de ses fils. Cet emploi, sans avenir pour un officier français, procura du moins au futur historien l'avantage de voyager avec ses élèves en Italie et en Espagne. De retour à Londres, il songea sérieusement à la composition d'une grande histoire d'Angleterre qu'il avait naguère commencée à La Haye, et qu'il devait terminer à Wesel, où il mourut en 1725.

Rapin sentit que les Anglais trouveraient présomptueux à un étranger d'avoir entrepris d'écrire une histoire d'Angleterre, eux qui s'étaient vivement plaints de la témérité de Polydore-Virgile, qu'un séjour de quarante ans n'avait pas empêché de commettre de lourdes fautes dans son histoire. Il résolut de prévenir l'objection par la solidité de ses recherches et par la nouveauté des résultats qu'il offrirait.

Pour composer son grand et difficile ouvrage, il « examina diligemment, » suivant ses expressions, tout ce qu'il put trouver de bonnes histoires d'Angleterre, générales et particulières, et les confronta, quand les matières le demandaient, avec celles des États voisins. Ouvrages anglais,

¹ Lettre à Hénault, 12 mai 1754.

français, latins, italiens, espagnols, il lut tout, puisant toujours de préférence aux sources, et ne s'en tenant à aucun historien moderne pour tout ce qui a précédé le règne de Henri VIII. Mais le secours le plus précieux qu'il rencontra fut le *Grand Recueil des actes publics d'Angleterre*, de Rymer, dont les dix-sept tomes parurent successivement, pendant que Rapin composait son histoire. Ce recueil, suivant Thoiras lui-même, contient des traités de paix, de trêve, de ligue, de confédération, de mariages, de commerce, faits par les rois d'Angleterre avec d'autres princes; des instructions données à des ambassadeurs; des lettres et des informations des ambassadeurs, tant sur les négociations dont ils étaient chargés, que sur les affaires des cours où ils étaient envoyés; d'instructifs mémoires sur des faits dont les historiens n'ont parlé que confusément; des lettres patentes; des ordres; des saufs-conduits; des passeports; une infinité d'autres pièces qui ne sauraient être rangées sous un titre général, et dont un grand nombre peuvent servir à fixer la chronologie; enfin, beaucoup d'actes qui regardent des particuliers.

Avoir été le premier qui écrivit une histoire, non pas sur des chroniques, mais d'après une lecture attentive des actes et des chartes, ce seul avantage devait donner un grand prix à l'œuvre de Rapin Thoiras. En comparant soigneusement les faits racontés par les historiens avec les actes de Rymer qui s'y rapportent, il lui fut aisé de découvrir de nombreuses méprises dans les historiens d'Angleterre, d'Écosse, de France, d'Espagne, des Pays-Bas, et même d'Italie; de trouver bien des faits auparavant inconnus, et d'en mettre en lumière quantité d'autres qui avaient été déguisés ou mal éclaircis.

Pour tracer l'histoire d'un pays dont le gouvernement était très-différent de celui des autres royaumes, il fallait nécessairement « s'écarter un peu de la route ordinaire. »

« La différence qu'il y a, dit Rapin, entre le gouvernement d'Angleterre et celui des autres royaumes, fait que, pour écrire l'histoire de celui-ci, il faut s'écarter un peu de la route ordinaire. Dans les autres histoires, c'est le prince qui en fait, pour ainsi dire, l'unique sujet, et qui est le principal objet de l'historien. Dans celle d'Angleterre, le prince et l'État ne peuvent être séparés. Par la constitution du gouvernement ils sont tellement unis ensemble, qu'ils ne font qu'un même tout, un même corps qui a les mêmes intérêts et les mêmes vues, et qui doit faire le grand sujet de l'histoire et le principal objet de l'historien. Je sais bien qu'il y a des occasions où il faut nécessairement les séparer : mais ce n'est qu'en de certains temps malheureux où il est arrivé que le prince ou le peuple ont voulu tâcher de rompre cette heureuse constitution, et dans ces occasions, les efforts que l'un ou l'autre ont faits font la principale matière de l'histoire ¹. »

Ce que Rapin, qui vécut presque exclusivement parmi les politiques whigs, admire le plus dans la constitution anglaise, c'est son élément démocratique, et c'est aussi pour le parti populaire qu'il se prononce en toute occasion. Cette prédilection et cette préoccupation rétrécissent souvent

¹ *Hist. d'Angleterre*, préf., p. III.

ses vues et empreignent ses jugements d'une regrettable et peut-être involontaire partialité.

L'histoire religieuse occupe une grande place dans l'ouvrage de Rapin. Mais, dans cette partie, le sectaire aigri par ce qu'il regarde comme une tyrannique persécution se laisse entraîner à tous les emportements de la colère et de la rancune : il s'y montre en ennemi de la France comme en ennemi du catholicisme.

Dans l'histoire d'Angleterre, chaque siècle, suivant la méthode observée par Mézeray, est terminé par un abrégé de l'état de l'Église et de la religion. Mais depuis le temps de la réformation, l'auteur n'a pas jugé à propos de continuer, pour ne pas entrer dans des matières qui sont trop épineuses pour lui, et au-dessus de sa portée. Il y en a quelques-unes, dit-il, qui lui paraissent assez inutiles, et d'autres qui ne pourraient servir qu'à aigrir les esprits, et à irriter un mal qui n'est déjà que trop envenimé ¹. L'historien protestant aurait dû être préoccupé de cette pensée dans tout son ouvrage.

Le style est la partie faible de l'*Histoire d'Angleterre*. Rapin le sentait lui-même ; mais il croyait que cette sorte de faute importait peu dans le genre historique.

« Si quelqu'un, dit-il, se trouve choqué de mon style, et de quelques expressions qui marquent que je n'ai pas assez bien étudié ma propre langue, je le prie de considérer que l'histoire ne demande pas absolument cette extrême délicatesse que quelques-uns souhaitent de trouver dans toutes sortes d'ouvrages, et qu'elle peut-être lue avec fruit, quoiqu'elle manque de cette perfection ². »

A défaut d'élégance et de correction classique, on désirerait au moins que le style de Rapin ne fût pas si froid et si diffus. Le jésuite Dorléans, auteur des *Révolutions d'Angleterre*, 1693, écrit beaucoup mieux que Rapin, mais il n'a pu approfondir aussi bien sa matière.

Louis-Pierre ANQUETIL (1723-1808), religieux de la congrégation de Sainte-Geneviève, nommé directeur du séminaire de Reims, après avoir enseigné les belles-lettres et la théologie au collège de Saint-Jean, entreprit, avec la collaboration de Félix de la Salle, d'écrire une *Histoire civile et politique de la ville de Reims*, 1756-1757, qui n'a pas été achevée, et s'arrête à l'année 1657. Cette histoire, remplie de recherches curieuses, a été regardée comme un chef-d'œuvre en son genre ; mais son objet était trop spécial pour qu'elle fit beaucoup connaître l'auteur. Il entra dans la célébrité par un second ouvrage qui eut un grand succès, l'*Histoire de la Ligue*, ou *Histoire des troubles de la France, pendant les seizième et dix-septième siècles*. C'était là un sujet bien difficile à traiter à une époque où l'opinion protestante et philosophique sur la Sainte-Union des peuples de France avait un peu pénétré partout. Anquetil lui-même ne sait voir dans la conduite des Ligueurs « qu'un mélange de fureur et de ridicule

¹ *Plan de l'Histoire d'Angleterre*, t. VII.

² *Hist. d'Angleterre*, préf., p. xx.

qui inspire l'indignation et la pitié¹. » C'est de nos jours seulement que des esprits éclairés, animés d'un patriotisme catholique, ont su voir et mettre en relief tout ce qu'avait de légitime cette résistance prolongée de l'immense majorité des villes du royaume contre l'invasion de l'hérésie, prête à s'asseoir sur le trône de saint Louis. Personne, durant l'ère philosophique, n'aurait pu soupçonner que la Ligue, malgré les dissidents proportionnellement peu nombreux qu'elle rencontra parmi les catholiques, était « l'efflorescence naturelle du sentiment français et populaire². »

Il suffit, pour l'honneur d'Anquetil, d'avoir été consciencieux dans ses appréciations, et d'avoir rétabli la vérité sur quelques points. D'ailleurs il se fait lire avec plaisir. Il présente les faits avec une rapidité piquante, et en employant souvent les expressions des anciens chroniqueurs. Laissant de côté les détails dont ils sont écrasés dans les écrivains originaux, il s'attache à ne présenter que les résultats. Son style manque d'élevation, mais il est facile, et n'est pas dépourvu d'élégance.

L'Esprit de la Ligue fut suivi, en 1780, de *l'Intrigue du Cabinet sous Henri IV et Louis XIII*, terminée par un précis des troubles de la Fronde sous la minorité de Louis XIV. L'auteur croyait cet ouvrage d'une utilité plus générale que le précédent, bien qu'il ne contiât pas des événements aussi frappants.

« Les empires, dit-il, ne sont pas toujours agités par des querelles de religion, suivies de guerres opiniâtres, qui ébranlent les trônes ; mais il est peu de royaumes qui ne souffrent des fautes de ceux qui les gouvernent, et qui ne ressentent des secousses occasionnées par le choc des passions. Ainsi un ouvrage qui, comme celui-ci, réunit sous un même point de vue tout ce que l'ambition enfante de désirs, la jalousie de perfidies, la politique de ruses, la flatterie de bassesses, la faveur de prétentions orgueilleuses, la disgrâce d'humiliations ; un pareil ouvrage est d'un usage plus ordinaire que des annales perpétuellement souillées de sang : peut-être il étonne moins, mais il instruit davantage³. »

Les vues de l'auteur de cette histoire sont généralement saines et judicieuses ; mais il ne développe pas assez les ressorts de la politique pour justifier son titre ; on peut aussi lui reprocher de louer à l'excès le cardinal de Richelieu. Le génie d'un homme et les services qu'il a rendus n'autorisent pas à dissimuler ou à atténuer ses fautes.

La narration de *l'Intrigue du Cabinet* est claire et rapide, mais le style en est partout faible et quelquefois incorrect.

La *Vie du maréchal de Villars*, en quatre volumes, rédigée sur les *Mémoires* écrits par Villars lui-même, et terminée par le *Journal de la cour*, de 1724 à 1734, composé par Villars (1787 et 1792, 4 vol. in-12) ; *l'Histoire universelle* (1797, 9 vol. in-12), abrégé très-faible, quoiqu'il ait été traduit en plusieurs langues, d'un volumineux ouvrage anglais ; les *Motifs des*

¹ *L'Esprit de la Ligue*, liv. VI.

² E. A. Segretain, *Sixte-Quint et Henri IV*, p. 103. Gaume frères et J. Duprey, 1861.

³ *L'Intrigue du Cabinet*, préf.

guerres et des traités de paix de la France, pendant les règnes de Louis XIV, de Louis XV, et de Louis XVI (1798, in-8°); l'*Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la fin de la monarchie* (1803, 14 vol. in-12); toutes ces productions d'un homme fort avancé dans la vieillesse sont très-inférieures à celles de sa jeunesse et de son âge mûr.

Pour rendre complète cette étude sur l'histoire au dix-huitième siècle, nous n'avons pas écarté même des écrivains d'un mérite très-secondaire. Nous ne saurions donc omettre un illustre étranger, un roi qui eut l'honneur de vaincre la France, et qui, comme César, et comme plus tard Napoléon, raconta lui-même ses grands faits militaires, et les raconta dans notre langue et en songeant beaucoup à nous. On a nommé FRÉDÉRIC II, roi de Prusse¹. Ce prince, entouré dans sa jeunesse de livres et de maîtres français, conçut pour la littérature allemande, à la vérité peu riche alors, un invincible dégoût. Il ne voulut plus lire que des livres français, il n'écrivit que dans notre langue; en rétablissant la Société royale de Berlin, il prescrivit que les mémoires, au lieu d'être composés en latin, selon les règlements rédigés autrefois par Leibnitz, le fussent en français; il forma ainsi dans sa capitale une académie toute française, où il s'efforça d'attirer nos beaux esprits et nos savants célèbres. Dès 1750, le Français qui visitait Berlin ou Potsdam pouvait se croire à Paris ou à Versailles.

« Je me trouve ici en France, écrivait Voltaire. On ne parle que notre langue. L'allemand est pour les soldats et pour les chevaux; il n'est nécessaire que pour la route². »

Enfin le fils du rude Teuton Frédéric-Guillaume voulut rendre la Prusse toute française, malgré les réclamations des Klopstock, des Schiller, et de plusieurs autres représentants de la nouvelle et brillante littérature allemande.

« On a vu, dit Schiller avec chagrin, on a vu la poésie dédaignée par le plus grand des fils de la patrie, par Frédéric, s'éloigner du trône puissant qui ne la protégeait pas; mais elle osa se dire allemande, mais elle se sentit fière de créer elle-même sa gloire. Les chants des bardes germains retentirent sur le sommet des montagnes, se précipitèrent comme un torrent dans les vallées; le poète indépendant ne reconnut pour loi que les impressions de son âme, et, pour souverain, que son génie. »

Ce monarque, si ami de notre langue et de nos arts, mérite un rang distingué parmi les historiens français, pour ses *Mémoires de Brandebourg*, et pour quatre autres ouvrages historiques contenant l'histoire de son temps et de son règne, depuis 1740 jusqu'en 1778.

¹ Le roi de Prusse signait *Fédéric*, et les membres de son Académie l'appelaient ordinairement ainsi. Maupertuis, dans le Discours prononcé le jour de la naissance du roi, dit *Frédéric I^{er}* en parlant du fondateur de la monarchie prussienne, et toujours *Fédéric* en parlant du roi philosophe. Voy. *Hist. de l'Académie des sciences et belles-lettres* de Berlin, année 1746. Le roi de Prusse avait adopté cette forme par amour de l'euphonie.

² Lettre de Voltaire à M. de Thibouville, 24 oct. 1750.

Les *Mémoires de la maison de Brandebourg* furent seuls publiés du vivant de l'auteur. Ils contiennent tous les faits importants des annales de la Prusse jusqu'à l'avènement de Frédéric II. Ces *Mémoires*, composés de matériaux empruntés à des ouvrages d'une valeur historique très-diverse, ont du moins le mérite d'être écrits avec concision et brièveté. A ceux qui pourraient lui reprocher d'avoir fait un abrégé trop court, Frédéric répond en un style très-spirituel et très-vif :

« Qu'un professeur curieux de minuties me sache mauvais gré de n'avoir pas rapporté de quelle étoffe était l'habit d'Albert, surnommé l'Achille, ou quelle coupe avait le rabat de Jean le Cicéron; qu'un pédant de Ratisbonne me trouve très-blâmable de ce que je n'ai pas copié, dans mon ouvrage, des procès, des négociations, des contrats et des traités de paix, qu'on trouve ailleurs dans de gros livres : j'avertis tous ces gens-là que ce n'est pas pour eux que j'écris; je n'ai pas le loisir de composer un in-folio; à peine puis-je suffire à un abrégé historique; et je suis d'ailleurs fermement de l'opinion qu'une chose ne mérite d'être écrite qu'autant qu'elle mérite d'être retenue.

« C'est par cette raison que j'ai parcouru rapidement l'obscurité des origines, et l'administration peu intéressante des premiers princes. Il en est des histoires comme des rivières, qui ne deviennent importantes que de l'endroit où elles commencent à être navigables. L'histoire de la maison de Brandebourg n'intéresse que depuis Jean-Sigismond, par l'acquisition que ce prince fit de la Prusse, autant que par la succession de Clèves, qui lui revenait de droit en vertu d'un mariage qu'il avait contracté : c'est depuis cette époque que, la matière devenant plus abondante, elle m'a donné le moyen de m'étendre à proportion ¹. »

Les *Mémoires de Brandebourg* offrent quelques portraits fort bien dessinés. Un des plus curieux est celui de son père, ce dur Frédéric-Guillaume I^{er}, dont il avait éprouvé tant de mauvais traitements, et par qui il avait été condamné à mort pour une faute bien légère. Frédéric II glisse sur ses défauts, et rend à ses qualités un brillant hommage :

« La politique du roi fut toujours inséparable de sa justice. Moins occupé à étendre qu'à conserver ce qu'il possédait; toujours armé pour sa défense, et jamais pour le malheur de l'Europe, il préférerait en tout l'utile à l'agréable; bâtissant avec profusion pour ses sujets, ne dépensant pas la somme la plus modique pour se loger lui-même; circonspect dans ses engagements, vrai dans ses promesses, austère dans ses mœurs, rigoureux sur celles des autres, sévère observateur de la discipline militaire, gouvernant son État par la même loi que son armée, il présumait si bien de l'humanité qu'il prétendait que tous ses sujets fussent aussi stricts que lui. Frédéric-Guillaume laissa en mourant soixante-dix mille hommes entretenus par sa bonne économie, les finances augmentées, le trésor public rempli, et un ordre merveilleux dans toutes ses affaires. S'il est vrai de dire qu'on doit l'ombre du chêne qui nous couvre à la vertu du gland qui l'a produit, toute la terre conviendra qu'on trouve dans la vie laborieuse de ce prince et dans les mesures qu'il prit avec sagesse, les principes de la prospérité dont la maison royale a joui après sa mort. »

¹ *Mém. pour servir à l'hist. de la maison de Brandebourg*, Discours prélim., p. LIII, *Œuvres de Frédéric*, t. I, édit. de Berlin.

Les *Mémoires de la maison de Brandebourg* sont comme une introduction à l'histoire du célèbre roi de Prusse, écrite par lui-même.

Dans l'*Histoire de mon temps*, le royal auteur, après avoir retracé l'état de l'Europe en 1740, raconte la première et la seconde guerre de Silésie, avec les événements accomplis dans l'intervalle. Quelques fautes annoncent la jeunesse de l'auteur qui s'essayait pour la première fois au genre historique; mais elles sont rachetées par la beauté de l'ordonnance, par un style vif et imagé, par un coloris plein de fraîcheur, par la vigueur des pensées, enfin par le piquant des portraits, et surtout des portraits satiriques, comme celui où le roi de Prusse représente avec une verve comique et vengeresse le roi George II à la bataille de Deffingen :

« Le roi d'Angleterre demeura, pendant toute la bataille, à pied, devant son bataillon hanovrien, le pied gauche en arrière, l'épée à la main et le bras étendu à peu près dans l'attitude où se mettent les maîtres d'armes pour pousser la quarte; il donna des preuves de valeur, mais aucun ordre relatif à la bataille. »

En exposant les divers intérêts engagés dans la querelle, en démêlant les intrigues qui ont décidé la tournure des événements, en peignant les acteurs de ces grands drames, souverains, ministres, diplomates, Frédéric profite largement de la liberté que lui donne sa position; l'écrivain-roi juge du haut de sa grandeur les choses et les hommes, sans épargner même ceux qui sont revêtus du caractère le plus vénéré. Il croit ne devoir nullement déguiser son mépris pour « des imbéciles revêtus de la pourpre, des charlatans couverts de la tiare, et des rois subalternes, appelés ministres, dont bien peu méritent un nom dans les annales. » Par compensation, il rend loyalement hommage aux « talents distribués par la nature, sans égard aux généalogistes, » et, sévère à l'excès pour lui-même, il prodigue les plus chauds éloges aux exploits de ses lieutenants, au dévouement héroïque de ses soldats.

Il ne se flatte pas davantage dans l'*Histoire de la guerre de Sept ans*, et il y loue, avec le même enthousiasme de reconnaissance et le même sentiment de patriotisme prussien, ses soldats et ses capitaines, Zeidlitz, Wedel, Ziethen, Fouqué, Winterfelt, et beaucoup d'autres; car tous les bons officiers du temps étaient dans le parti de Frédéric.

Dans l'*Histoire de la guerre de Sept ans*, le royal auteur a eu deux objets : le premier, de prouver à la postérité qu'il n'a pas dépendu de lui d'éviter cette guerre, et que l'honneur et le bien de l'État ne lui permettaient pas de consentir à la paix à d'autres conditions que celles où elle a été conclue; le second, de détailler avec clarté et précision toutes les opérations militaires, en s'appliquant particulièrement à bien faire connaître toutes les situations avantageuses et défavorables qui se trouvent dans les provinces et dans les royaumes où la guerre sera portée toutes les fois que la maison de Brandebourg aura des démêlés avec celle d'Autriche.

Ce qui rend particulièrement intéressante la lecture de cette histoire, c'est la relation des grandes batailles, comme celles de Kollin, de Torgau, de Leuthen, de Rosbach. On ne peut être plus intéressant, tout en demeu-

rant simple. Comme César, Frédéric parle toujours à la troisième personne de ce qui le regarde ; comme l'auteur des *Commentaires*, il sait aussi écarter tous les détails inutiles.

Dans ses diverses compositions historiques, Frédéric montre généralement de l'impartialité. On sent qu'il aime la vérité et qu'il tient à la faire connaître. Envoyant à Voltaire l'*Avant-Propos* de ses *Mémoires*, qui ne doivent paraître « qu'après sa mort et celle de ses contemporains, » il déclare que son ouvrage « est écrit en toute vérité, et qu'il ne s'est éloigné en quoi que ce soit de la fidélité qu'un historien doit mettre dans ses récits ¹. »

Quelques années plus tard, il mande au même, en caractérisant ses écrits historiques :

« L'ouvrage qui m'occupe n'est point dans le genre de mémoires ni de commentaires ; mon personnel n'y entre pour rien. C'est une fatuité en tout homme de se croire un être assez remarquable pour que tout l'univers soit informé du détail de ce qui concerne son individu. Je peins en grand le bouleversement de l'Europe ; je me suis appliqué à crayonner les ridicules et les contradictions que l'on peut remarquer dans la conduite de ceux qui la gouvernent. J'ai rendu le précis des négociations les plus importantes, des faits de guerre les plus remarquables ; et j'ai assaisonné ces récits de réflexions sur les causes des événements et sur les différents effets qu'une même chose produit quand elle arrive dans d'autres temps, ou chez différentes nations. Les détails de guerre que vous dédaignez sont sans doute ces longs journaux qui contiennent l'ennuyeuse énumération de cent minuties, et vous avez raison sur ce sujet ; cependant il faut distinguer la matière de l'inhabileté de ceux qui la traitent pour la plupart du temps... Je suis du sentiment que de grands faits de guerre écrits avec concision et vérité, qui développent les raisons qu'un chef d'armée a eues en se décidant, et qui exposent pour ainsi dire l'âme de ses opérations ; je crois, je le répète, que de pareils mémoires doivent servir d'instruction à tous ceux qui font profession des armes ². »

Après les travaux purement historiques de Frédéric II, il ne faut pas oublier un ouvrage plein d'aperçus larges et de vues généreuses, qu'il composa en 1736, à l'âge de moins de vingt-cinq ans, les *Considérations sur l'état présent du corps politique de l'Europe*. Il faut y joindre aussi sa correspondance, en particulier sa correspondance avec Voltaire, qui embrasse une période de quarante-deux ans (8 août 1736 — 1^{er} avril 1778), et celle avec d'Alembert. Elle est pleine de faits curieux, et est généralement écrite avec un talent supérieur. Souvent elle soutient avantageusement la comparaison avec celle de Voltaire qui, préoccupé du désir de flatter ce roi et de la crainte de lui déplaire, n'est pas toujours égal à lui-même dans ses lettres à Frédéric. Il faut encore lire les *Éloges*, en particulier ceux du général Goltz, du général de Stille, du prince Henri de Prusse, et quelques portraits de personnages célèbres disséminés dans les *Œuvres*. Tel est ce *Portrait de M. de Voltaire* :

¹ Lettre de Frédéric à Voltaire, du 6 avril 1743.

² Lettre du 22 février 1747.

« La taille de M. de Voltaire est très-mince, moyenne plutôt que grande. Avec une constitution échauffée et atrabilaire, et un visage décharné, il a un regard ardent et pénétrant, des yeux vifs et malins. Ses actions, parfois absurdes par vivacité, paraissent animées du même feu que ses ouvrages. Semblable à un météore qui se présente et s'éclipse incessamment devant nos yeux, il nous éblouit par son lustre. Un homme d'une pareille constitution ne saurait être que valétudinaire ; c'est la lame qui use son fourneau. Gai par habitude, grave par régime, ouvert sans franchise, politique sans finesse, connaissant le monde et le négligeant, il est tour à tour Aristippe et Diogène. Aimant le faste et méprisant les grands, il est sans gêne avec ses supérieurs, retenu avec ses égaux. Poli dès le premier abord, il devient bientôt froid, et vous glace. Il se plaît à la cour et s'en rebute. Avec un grand fonds de sensibilité, il ne forme que peu de liaisons, et ne s'abstient des plaisirs que faute de passion. S'il s'attache, c'est par légèreté plutôt que par choix. Il raisonne sans principes, et par là est sujet, comme tout autre, à des accès de folie. Avec une tête ouverte, il a un cœur corrompu ; il pense sur tout, et tourne tout en ridicule. Libertin sans tempérament, il moralise sans avoir des mœurs. Vain au suprême degré, mais encore plus avarecieux que vain, il écrit moins pour la gloire que pour l'argent, ne travaillant, pour ainsi dire, que pour vivre ; quoique fait pour jouir, il ne se lasse pas d'amasser. Tel est l'homme ; voici l'auteur !... »

Nous arrêtons ici la citation, parce que la seconde partie du portrait est faible.

Il n'entre pas dans notre sujet d'examiner tous les autres écrits de Frédéric contenus dans ses volumineuses Œuvres complètes, et qui traitent de philosophie, de politique, d'art militaire, de littérature, sans parler des mélanges en prose et en vers ; témoignage d'une activité dont il y eut peu d'exemples aussi étonnants. On a peine à comprendre que le roi de Prusse, malgré l'aide qu'il a pu recevoir, soit parvenu à exécuter tant de travaux littéraires, si l'on songe aux longues et difficiles guerres qui remplirent son règne, à tant d'affaires importantes qui l'occupèrent, enfin si l'on sait quel était l'emploi de ses journées.

« Frédéric le Grand, raconte Zimmermann, se levait en été à quatre heures, et en hiver à cinq. Les lettres que chacun de ses sujets pouvait lui écrire, toutes les requêtes, tous les mémoires qui arrivaient le soir ou dans la nuit, étaient déposés devant lui sur une table. Le roi ouvrait tout et parcourait tout ; puis il divisait ses papiers en trois catégories. La première se composait des papiers auxquels on répondait sur-le-champ, d'après des instructions générales. Sur ceux de la seconde, il écrivait de sa propre main des remarques qui s'adressaient aux ministres, aux gouverneurs, aux tribunaux, et ceux de la troisième étaient jetés au feu. Les secrétaires du cabinet s'avançaient alors près de lui, et il leur remettait tout ce qui devait être expédié à l'instant ; puis il montait à cheval, passait en revue ses troupes, et donnait audience aux étrangers. Ensuite il se mettait à table, et il déployait pendant le repas une vivacité d'esprit constante, et disait des choses dont on aurait, dans tous les temps, admiré la sagesse et la vérité. Après le dîner, les secrétaires présentaient à sa signature les lettres dont ils avaient reçu le canevas le matin, et qu'ils avaient rédigées ; vers quatre à cinq heures du soir, le travail de

la journée était fini, et le roi se reposait en lisant ou en faisant lire les meilleurs écrits anciens et modernes ¹. »

Tant de mérites n'auraient pas suffi pour faire à Frédéric, dès son vivant, une réputation si étendue et si bruyante, sans le concert de louanges que les philosophes, dont il était le puissant chef, firent retentir de tous côtés en son honneur, en prose et en vers, dans les ouvrages les plus sérieux et dans les plus frivoles. A les entendre, c'était vers le Nord qu'il fallait que le monde tournât désormais les yeux ². Toutes les vertus étaient montées sur le trône avec « le philosophe-roi, le Salomon du Nord ³, le nouveau César, le nouveau Marc-Aurèle ⁴. »

« Les lauriers d'Apollon se fanaient sur la terre,
Les Beaux-Arts languissaient ainsi que les vertus,
La Fraude aux yeux menteurs, et l'aveugle Plutus,
Entre les mains des rois gouvernaient le tonnerre;
La Nature indignée élève alors sa voix :
Je veux former, dit-elle, un règne heureux et juste,
Je veux qu'un héros naisse, et qu'il joigne à la fois
Les talents de Virgile et les vertus d'Auguste,
Pour l'ornement du monde et l'exemple des rois.
Elle dit ; et du ciel les vertus descendirent,
Tout le Nord tressaillit, tout l'Olympe accourut,
L'olive, les lauriers, les myrtes reverdirent,
Et Frédéric parut ⁵. »

Enfin l'univers entier devait saluer un « génie universel ⁶ » dans

« Ce Platon, ce Solon, cet Achille
Qui fait des vers à Sans-Souci ⁷. »

Après l'exagération de l'éloge, l'excès du blâme était inévitable. Un homme que la forfanterie sceptique et le fanatisme irrégulier du roi de Prusse devaient soulever d'une indignation mêlée de mépris, le comte Joseph de Maistre, déclare, dans sa *Correspondance*, avoir eu, depuis qu'il raisonne, une aversion particulière pour le roi Frédéric II ; l'histoire, pense-t-il, notera ce prince comme l'un des plus grands ennemis du genre humain qui aient jamais existé ; enfin, au jugement de l'illustre catholique, celui « qu'un siècle frénétique s'est hâté de proclamer *grand*

¹ Zimmermann, *Traité de la solitude*, ch. viii, trad. de X. Marmier ; in-18, p. 160.

² Lettre de Voltaire à d'Alembert, 25 août 1766.

³ Lettre de Voltaire au roi de Prusse, 1753.

⁴ Lettre de Voltaire à M. Thibouville, 24 oct. 1750.

⁵ Lettre à Frédéric, 1737.

⁶ *Stances*, 1743.

⁷ *Voyage à Berlin*, à madame Denis.

homme, n'était au fond qu'un *grand Prussien* ¹. » Non, Frédéric II n'était pas un vrai grand homme; mais c'était du moins un homme extraordinaire, et il le montra par ses écrits comme par ses actions. Il disait de lui-même : « Je crois qu'en pesant les voix, les travaux du philosophe seront jugés supérieurs à ceux du militaire ². » La postérité décidera autrement au sujet de Frédéric; elle mettra le capitaine et le roi au-dessus de l'écrivain, mais elle assignera toujours une belle place parmi les compositions historiques d'un genre spécial à l'*Histoire de mon temps* et à l'*Histoire de la guerre de Sept ans*.

Nous ne pouvons pas étudier ici tous les écrivains de quelque valeur qui se sont occupés d'histoire au dix-huitième siècle. Négligeant complètement tous ces compilateurs qui n'ont rien ajouté à la science, et chez qui les faits décharnés n'ont ni physionomie ni couleur, nous nous contenterons de mentionner brièvement quelques-uns des historiens secondaires, ou des érudits en matière d'histoire qui sont encore dignes de quelque attention.

L'abbé Étienne MIGNOT (1698-1771), membre de l'Académie des inscriptions, instruit à fond dans les langues et les littératures anciennes, hébraïsant habile, versé dans la science de l'Écriture sainte, des Pères de l'Église et du droit canonique, estimé de plusieurs magistrats, et en particulier du chancelier d'Aguesseau, pour sa connaissance profonde du droit romain et du droit coutumier, enfin écrivain fécond, dont la plume s'exerça sur la plupart des questions religieuses et politiques agitées de son temps, a écrit plusieurs morceaux d'histoire estimables malgré des erreurs et de fausses appréciations, une *Histoire du démêlé de Henri II, roi d'Angleterre, avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry*, et une *Histoire de la réception du Concile de Trente dans les différents États catholiques*. Dans ces deux ouvrages on reconnaît non-seulement un homme imbu des idées gallicanes, mais un sectaire qui, attaché aux doctrines des appelants et lié avec les principaux d'entre eux, tels que Debonnaire, de La Tour et Boidot, se plaît à signaler en toute occasion son ardeur à défendre des principes qui lui étaient si chers.

Le gallican emporté apparaît surtout dans l'*Histoire du démêlé de Henri II avec Thomas Becket*, où il flétrit le système dont le clergé a été si prévenu pendant les siècles de l'ignorance ³, censure sans ménagement la conduite du pape Alexandre III à l'égard de Henri II, et s'élève avec amertume contre « cette puissance formidable qui traita avec tant d'indignité le plus puissant prince de l'Europe ⁴. » Gilbert Burnet, le fougueux auteur de l'*Histoire de la réformation de l'église d'Angleterre*, n'a guère plus maltraité l'intrépide archevêque de Cantorbéry que ne le fait le catholique Mignot. Sa canonisation lui paraît une monstruosité, et il

¹ Lettre de M. de Maistre à M. le comte d'Avaray, 12 juillet 1807.

² *Mém. hist. et crit.*, etc.

³ *Discours préliminaire sur la juridiction des princes et des magistrats séculiers sur les personnes ecclésiastiques*, p. 37, en tête de l'*Histoire du démêlé*, etc.

⁴ *Hist. du démêlé*, etc., p. 403. Amsterd., 1756.

s'efforce de prouver que les règles mêmes établies par les docteurs de l'Église obligent à lui refuser le titre de martyr.

« Le prince, dit-il, contre lequel il s'est élevé avec tant de hauteur et d'opiniâtreté, plein de respect pour le christianisme dont il faisait profession, n'exigeait de lui rien qui fût contraire à cette religion : il ne contestait aucune des vérités qu'elle propose, et n'était engagé dans aucune des erreurs qu'elle condamne ; mais se croyant établi de Dieu pour gouverner ses États, il voulut assurer la paix et la tranquillité parmi ses sujets, à quoi il ne pouvait réussir, s'il n'empêchait ceux qui dépendaient de lui de sortir de ses États sans sa permission ; s'il ne veillait à ce qu'ils n'eussent à son insu aucune communication avec une puissance étrangère, et s'il ne réprimait les excès contraires au repos public, auxquels les clercs ne se laissaient que trop souvent aller. Thomas s'opposant aux intentions droites et équitables de ce prince, allait contre l'ordre que Dieu lui-même a établi, et il déshonorait la religion du nom de laquelle il abusait, pour enlever à son souverain les droits légitimes de la puissance dont Dieu l'avait revêtu... Cette conduite dans des siècles plus éclairés que ceux dans lesquels il a vécu, au nom de martyr qui lui a été donné, aurait fait substituer celui de rebelle et de séditieux ¹. »

Et l'implacable adversaire de Thomas Becket, appelant à son secours l'histoire de l'Église, demande qu'on en use à l'égard de l'archevêque de Cantorbéry comme Cyrille, patriarche d'Alexandrie, en usa, dans le cinquième siècle, à l'égard du séditieux moine Ammonius, qu'on honora quelque temps comme martyr, mais qui, lui aussi, avait mérité, par son esprit de domination, le supplice qui termina sa vie.

Insistant sur toutes les raisons qui doivent porter l'autorité séculière à réclamer cette décanonisation, l'abbé Mignot soutient qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le repos public que les éloges qu'on laisse accorder à un séditieux dans l'office du jour de sa fête. Par là les maximes ultramontaines s'introduisent dans les esprits, au milieu même des États où l'on paraît être le plus en garde contre elles :

« Nous avons beau soutenir que la puissance temporelle est indépendante de la spirituelle ; que le pape n'a point le droit de déposer les rois, et que les ministres de la religion ne cessent point d'être membres de l'État, ni d'être soumis à ses lois, ni d'être justiciables des magistrats ; nous ne réussissons point à persuader ces maximes, tant que nous les contredirons par notre culte et nos prières publiques ². »

Sa conclusion est qu'on doit faire effacer des légendes le nom de Thomas de Cantorbéry, et supprimer entièrement son office, par les mêmes raisons de prudence qui ont fait défendre d'introduire l'office du pape Grégoire VII ³, et d'insérer dans le catalogue des bienheureux ou des saints le nom du cardinal Bellarmin, dont le Parlement avait dû condamner la

¹ P. 398. — ² P. 405.

³ Pour avoir une idée juste du rôle que joua le grand pape, calomnié dans ce livre par un prêtre comme il l'a été si souvent par des philosophes et des incroyants, il faut lire Voigt, *Hist. du pape Grégoire VII*, et Gorini, *Défense de l'Église contre les erreurs historiques*, etc., 2^e édit., t. II, ch. xviii.

doctrine comme fausse, détestable, et tendante à inspirer l'aversion des puissances souveraines, ordonnées et établies de Dieu.

Assurément le docteur anglican qui préférerait l'apostat Cranmer à Thomas Becket n'a pas plus cruellement déchiré la mémoire de ce grand archevêque. De nos jours des écrivains non catholiques, en particulier M. Augustin Thierry, ont su lui rendre plus de justice, et tous les croyants soumis, s'inclinant devant le jugement non réformé de l'Église, ont continué de révéler comme un saint et un martyr celui dont le gallican Bossuet a dit : « Il combattit jusqu'au sang pour les moindres droits de l'Église ; et, en soutenant ses prérogatives, tant celles que Jésus-Christ lui avait acquises, que celles que les rois pieux lui avaient données, il défendit jusqu'aux dehors de cette sainte cité. »

En traitant ces sujets si controversés d'histoire moderne, l'abbé Mignot a moins fait de véritables histoires, qu'il n'a soutenu des thèses en faveur d'opinions préconçues. Le terrain neutre de l'érudition archaïque lui a été plus favorable. De savants mémoires, insérés dans le recueil de l'Académie des inscriptions, attestent le zèle qu'il mit à rassembler et à interroger tous les monuments qui pouvaient jeter quelque lumière sur l'histoire de ces peuples orientaux que les Grecs connurent si peu, et sur lesquels ils nous ont transmis des notions si imparfaites. Portant d'abord ses regards vers l'Inde, il établit, dans cinq mémoires, que les Indiens ne sont redevables ni de leur doctrine, ni de leur culte, ni de leur police aux Égyptiens ou aux Grecs, et prouva que Budda, plus de mille ans avant l'ère vulgaire et plusieurs siècles avant Pythagore, avait enseigné dans l'Inde le dogme de la métempsycose.

Examinant ensuite la question si débattue de la primauté d'origine entre les divers peuples, il la refuse aux Égyptiens trop vantés par les Grecs leurs disciples, pour l'accorder plutôt aux Chaldéens, aux Perses et aux Phéniciens. Il se proposait de traiter successivement du gouvernement, des lois, des usages politiques et civils, de la langue, de l'écriture, des arts, des sciences, de la navigation, du commerce de tous ces peuples primitifs. La mort l'enleva, quand il commençait à publier ses premières recherches sur les Phéniciens, qui avaient d'abord fixé ses regards. Sa carrière avait été longue, et assez bien remplie pour lui mériter quelque souvenir de la postérité ¹.

Cet érudit *polyhistor* ne doit pas être confondu avec un autre abbé Mignot (1728-1790), neveu de Voltaire, et auteur aussi de plusieurs travaux historiques, une *Histoire estimée de l'impératrice Irène* (1762), une *Histoire de Jeanne I^{re}, reine de Naples* (1764), une *Histoire des rois catholiques, Ferdinand et Isabelle* (1766), composée d'après Mariana et Ferreras, enfin une *Histoire de l'empire ottoman*, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade en 1740 (1771).

¹ Voir son Éloge par Lebeau, lu dans l'Académie des inscriptions à l'Assemblée publique de Saint-Martin, 1771 (*Hist. de l'Acad. des inscript.*, t. XVIII, p. 420 et suiv.).

L'abbé Vincent MIGNOT ne fut pas un savant comme son homonyme, mais un homme de beaucoup d'esprit, de bon sens, et un écrivain naturel et élégant.

L'abbé MILLOT (1726-1785) a encore joui de quelque réputation, comme historien, pour ses *Éléments d'histoire générale ancienne et moderne* (9 vol. in-12). Ils furent surtout vantés par le parti philosophique. D'Alembert appelait l'abbé Millot l'homme en qui il avait vu le moins de préventions et de prétentions. Grimm, de son côté, disait dans sa *Correspondance*, en parlant de cet ancien jésuite :

« C'est un ami incorruptible de la vérité, mais sans fanatisme, pas même pour elle ; un esprit juste, simple, plein de sagesse et de modération ; la raison guide sa plume et ne l'abandonne pas un instant. Dans ce nouvel ouvrage, moins concis, et plus philosophe que Bossuet, moins prolix et moins crédule que le bon Rollin,... il combat avec fermeté, en observant le respect qu'un homme de sa robe doit à la religion reçue, l'erreur et la superstition. »

C'est-à-dire que ce prêtre, qui n'était pas né avec le don de la plaisanterie, s'efforce, d'une manière presque toujours ridicule et souvent grossière, de déverser la raillerie et le sarcasme sur les papes, les prêtres, les moines ; et, sans attaquer le fond de la religion, en présente très-indiscrettement et en grossit à plaisir les abus : c'est ainsi que tout le monde alors prenait à l'envi la cocarde philosophique.

Du reste, l'abbé écrit assez bien, et se fait lire.

A un talent naturel, il joignait des connaissances, et le goût au moins de l'érudition. On a sous son nom une *Histoire des Troubadours* (1775) ; mais le principal mérite en doit revenir à Lacurne de Sainte-Palaye, dont Millot n'eut qu'à mettre en œuvre les savants matériaux, et à suivre les traductions¹, en s'appliquant seulement à donner au style une tournure plus libre et plus variée, à semer çà et là des réflexions qui ne sont jamais bien profondes, et à répandre quelque variété dans le sujet.

Plusieurs auteurs qui se sont occupés avec succès d'histoire au dix-huitième siècle sont aujourd'hui tout à fait ou à peu près complètement oubliés. Tel est le jésuite BOUGEANT (1690-1743), le spirituel, l'élégant et le solide auteur de l'*Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie, sous les ministères de Richelieu et de Mazarin*, et de l'*Histoire du traité de Westphalie* (1744). Tel est encore Étienne LAURÉAULT DE FONCEMAGNE (1694-1779), dont le nom n'est plus guère connu que par les lettres où il soutint, contre l'opinion de Voltaire, l'authenticité du *Testament politique* du cardinal de Richelieu. Il possédait une vaste érudition, et avait fait de longues et curieuses recherches sur les diverses époques de notre histoire². Pour en découvrir et en retracer l'esprit, il était remonté à l'origine de nos usages, de nos coutumes et de

¹ Ce fut Sainte-Palaye lui-même qui, déjà accablé par la vieillesse, et absorbé par son grand Glossaire, proposa à l'abbé Millot de faire ce travail.

² Voir les Mémoires qu'il a insérés dans le recueil de l'Académie des inscriptions.

nos lois. « Lorsqu'il s'élevait dans les affaires de l'État des discussions de prérogatives, que pouvait seule terminer l'autorité de nos anciennes coutumes, dit M. Chabanon, son successeur à l'Académie française, on consultait M. de Fonce-magne comme un oracle, et sa décision levait tous les doutes et tranchait toutes les difficultés. » C'était un grand ennemi du système féodal.

Nous nommerons enfin, pour nous borner, l'abbé de LA BLETTERIE (1696-1772), professeur d'éloquence au Collège Royal, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur d'une *Vie de l'empereur Julien* (1735 et 1742, in-12), dont Voltaire et Condorcet ont fait d'amères critiques, mais qui a été tout différemment appréciée par l'historien Gaillard, lequel, péchant à son tour par l'excès de l'éloge, range parmi les *morceaux d'histoire particulière dignes des plus beaux jours de la Grèce et de Rome* que nous avons dans notre langue, « la *Vie de Julien*, par M. l'abbé de La Bletterie, si sagement faite et si élégamment écrite¹. » Le biographe du fameux apostat ne saurait être mis en parallèle avec les Xénophon, les Plutarque, les Salluste et les Tacite ; mais il a eu le mérite de faire un livre écrit avec jugement, d'un style précis et agréable, et dans un esprit de sage impartialité. Jusqu'alors le restaurateur de l'idolâtrie n'avait guère rencontré que des accusateurs ou des panégyristes. La Bletterie voulut l'examiner à charge et à décharge ; il lut et traduisit ses principaux ouvrages, qu'il trouva pleins d'éloquence et d'esprit, « et peut-être plus dignes d'être lus que plusieurs des anciens écrivains du paganisme². » Il consulta tous ceux qui ont parlé de lui, amis et ennemis, et, s'étant ainsi fait une opinion éclairée, il la proclama sincèrement en faisant connaître le bien comme le mal. De même que La Bletterie avait su reconnaître les grandes qualités et les vertus au moins apparentes du persécuteur en qui l'indignation des chrétiens n'avait longtemps voulu voir qu'un monstre semblable aux Néron et aux Domitien ; de même, dans une autre monographie impériale, *l'Histoire de l'empereur Jovien* (1748), il osa justifier ce prince catholique des imputations que sa piété lui attira de la part de quelques philosophes modernes qui auraient dû être désarmés par la tolérance dont le successeur de Julien fit preuve dans son court règne. Certaines pages de cette élégante biographie sont d'un véritable historien ; tel est le portrait de saint Athanase :

« Athanase était le plus grand homme de son siècle, et peut-être qu'à tout prendre l'Église n'en a jamais eu de plus grand, etc. »³

Tous ceux qui ne se courbaient pas sous le joug de Voltaire, ce tyranique dominateur de l'esprit public au dix-huitième siècle, étaient impitoyablement ridiculisés par lui et par ses échos. La postérité doit

¹ *Hist. de François Ier*, préf., p. xxvii, 2^e édit.

² *Vie de l'empereur Julien*, Avert., p. 3, 1746.

³ *Hist. de l'empereur Jovien*, p. 128-133.

venger de ses sarcasmes ceux qui, comme La Bletterie, ont joint des talents à des vertus.

Après les historiens proprement dits, il nous reste à faire connaître une classe d'écrivains qui méritent plutôt le nom d'érudits. Les vrais érudits en histoire furent aussi rares au dix-huitième siècle que les grands historiens, surtout pour ce qui touche les annales de notre patrie. Chaque jour voyait exhumé des documents ignorés jusqu'alors; des ressources toutes nouvelles étaient offertes aux écrivains. Très-peu cependant surent pénétrer dans la connaissance intime de notre histoire. Plusieurs préparèrent d'utiles matériaux, et, sans écrire d'œuvres historiques, ont grandement servi à l'histoire. Tant de travaux publiés depuis ont fait tomber dans l'oubli la plupart d'entre eux. Néanmoins, le nom de ces érudits qui n'ont pas écrit pour le peuple des lecteurs mérite d'être cité avec honneur dans une histoire des lettres françaises au dix-huitième siècle.

Nommons d'abord un écrivain qui appartient au dix-septième siècle plus encore qu'au dix-huitième, l'abbé de LONGUERUE (1652-1733), auteur de la *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne* (1719), sorte d'histoire de France par provinces, où l'on trouve comment se sont formés tous les grands fiefs de la couronne, quand et comment ils ont été assujettis à l'autorité du roi, et enfin réunis à son domaine. Le savant abbé de Sept-Fontaines a été accusé de manquer de patriotisme pour avoir rapporté quantité de faits contre le droit immédiat des rois de France sur la Gaule transjurane et sur d'autres provinces.

Le P. LE LONG (1665-1721), comme l'abbé de Longuerue, appartient à deux siècles. Son ouvrage le plus connu, le plus utile, et celui qui témoigne de plus de science et de critique, est la *Bibliothèque historique de la France* (in-folio). Plusieurs mains y concoururent¹, mais le principal honneur revient à celui qui fut l'inspirateur et l'âme de cette grande entreprise.

Le chanoine Jean LE BŒUF (1687-1760), membre de l'Académie des inscriptions, grand zéléateur des monuments de l'antiquité, qu'il alla étudier dans les diverses provinces de la France, a laissé un *Recueil de divers écrits servant à l'éclaircissement de l'histoire de France* (1738, 2 vol. in-12); des *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'histoire de France (3 vol. in-12); des *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre* (1743, 2 vol. in-4°); une *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*; plusieurs savantes dis-

¹ La *Bibliothèque historique* fut continuée par de Fontette, qui en donna, en 1768 et années suivantes, une édition en cinq volumes in-folio. De grands perfectionnements furent dus à Barbeau de La Bruyère, érudit des plus instruits, que sa pauvreté força de travailler en sous-ordre pour beaucoup d'auteurs. Il fit en partie la *Géographie moderne*, publiée par l'abbé de La Croix, et améliora beaucoup les *Tablettes chronologiques de l'histoire universelle*, données par l'abbé Langlet du Fresnoy, autre érudit qui rendit de grands services par sa *Méthode pour étudier l'histoire*, avec un *Catalogue des principaux historiens* (12 vol. in-12, 1713, et 7 vol. in-4°, 1729).

sertations et lettres insérées à différentes époques dans les journaux, et dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, depuis 1720 jusqu'en 1740. Tous ces travaux, remplis d'une érudition immense, feront vivre le nom du laborieux chanoine d'Auxerre parmi ceux qui ont rendu les plus grands services à l'histoire nationale. Il ne lui a manqué que d'écrire avec plus d'élégance, et de présenter avec plus d'ordre et de méthode le trésor de ses connaissances.

LACURNE DE SAINTE-PALAYE (1697-1781), l'homme de la plus vaste littérature que le dernier siècle ait produit, a consacré toute sa vie et a sacrifié sa santé et sa fortune aux recherches les plus profondes sur nos antiquités nationales. Le premier il a su deviner le mérite de cette série non interrompue de belles et grandes œuvres littéraires, prose ou poésie, que présente notre vieille langue, depuis le *Chant d'Eulalie* jusqu'au *Roman de la Rose*, et où le dix-septième et le dix-huitième siècle, qui professaient un si injuste dédain pour les siècles devanciers, n'avaient su voir que confusion et grossièreté. Il a exhumé les nombreuses poésies des troubadours¹, et interprété ces chants, oubliés pendant des siècles, qui jettent tant de jour sur une époque très-intéressante de notre histoire, et que personne alors ne pouvait comprendre, pas même les gens de lettres les plus familiarisés avec le provençal moderne, pas même les Italiens, tels que les Redi et les Crescembeni, qui avaient le plus attentivement étudié ces vieilles poésies. Non moins dévoué à la littérature des trouvères, il entreprit d'en faciliter l'accès à tous en dressant un glossaire général de cette langue si riche dans ses différents dialectes, si variée dans ses formes, souvent si bizarre et si irrégulière dans son orthographe capricieuse. Il poussa très-loin cette entreprise immense, en vit commencer l'impression, mais fut enlevé par la mort avant la publication du premier volume. La révolution qui éclata bientôt empêcha de continuer une œuvre qui, bien que très-imparfaite, eût rendu de grands services. Les manuscrits déposés à la bibliothèque Richelieu ont toujours été consultés par les amateurs de notre vieille langue avec empressement et profit, malgré l'état souvent indigeste où ils ont été laissés et les fautes de toute nature dont ils fourmillent. Du Cange et Sainte-Palaye ont les premiers creusé fort avant dans la riche mine du vieux langage français, mais ils sont loin d'en avoir épuisé les grandes veines : après

¹ D'après le témoignage de l'abbé Millot (*Hist. littér. des troubadours*, Avertiss., 1774), Sainte-Palaye a recueilli environ quatre mille pièces de la langue d'oc avec les vies originales de plusieurs poètes, et a eu le courage de vérifier que les fragments épars en divers endroits, au nombre de douze cents, se trouvaient tous dans ses recueils. Ce fut surtout en Italie qu'il les enrichit. Il fit exprès deux voyages et il parvint, en se faisant accorder un bref spécial du pape, à obtenir la communication de certains manuscrits qu'on n'avait pas laissé voir même aux PP. Mabilon et de Montfaucon. Il a laissé quinze volumes in-folio contenant les pièces provençales avec les variantes de différents manuscrits, huit autres volumes d'extraits où ces pièces sont en partie traduites, sans parler du glossaire, des tables, des index, et d'une infinité de notes.

eux, il reste mieux que des filons à explorer. Malheureusement, l'œuvre à faire est d'une étendue et d'une difficulté capables d'étonner et de désespérer les plus fermes courages. Rédiger un dictionnaire général et complet de notre vieille langue, c'est une de ces entreprises pour lesquelles il faudrait trois ou quatre vies à la place de la misérable apparence d'existence qui nous est accordée. Celle de Sainte-Palaye fut tout entière dévouée à se rapprocher d'un but qu'il eut l'honneur d'apercevoir, s'il ne lui fut pas donné de l'atteindre ¹.

Les divers travaux de Sainte-Palaye sur la langue d'oc et sur la langue d'oïl ont grandement servi l'histoire, mais ne sont pas des compositions historiques. Il en a laissé une qui mérite d'être nommée ici, le *Mémoire sur l'ancienne chevalerie*, auquel il ajouta, en 1781, un volume contenant des *Mémoires sur la chasse*, le *Poëme du Vœu du héron*, la *Vie de Mauny* et plusieurs autres fragments précieux pour l'histoire du moyen âge.

Dans cet ouvrage, Sainte-Palaye s'est proposé de donner une juste idée de l'ancienne chevalerie, de faire connaître la nature et l'utilité de cet établissement, en mettant sous les yeux du lecteur : 1° l'éducation qui préparait les jeunes gens à la chevalerie ; 2° les exercices des tournois, qui les rendaient propres à la guerre ; 3° l'usage que l'on faisait, dans les armées, de la valeur, de l'adresse et de l'expérience des chevaliers ; 4° les récompenses promises à ceux qui se distingueraient dans les combats, et les punitions dont ils étaient menacés s'ils manquaient à leur devoir. Enfin il voulut examiner les causes qui produisirent la décadence et la chute de la chevalerie, et les inconvénients qui pouvaient en contrebalancer les avantages.

Pour composer son mémoire, le savant académicien s'est beaucoup servi de nos vieux romans, dont il avait lu et relu un grand nombre, en particulier le roman de *Perceforest*. Il est seulement à regretter qu'il n'ait pas ou qu'il ait peu connu nos grandes chansons de gestes, dont les principales se publient en ce moment sous les auspices du gouvernement. Ce qu'il a vu de nos anciens romans lui a suffi pour en apprécier toute l'importance historique. Aussi, en maints endroits de son livre, s'attache-t-il à montrer que ces vieux poëmes, composés par les hérauts d'armes et les trouvères, sont utiles aux historiens, aux généalogistes, aux géographes, aux antiquaires ; qu'ils sont la plupart historiques, que les plus remplis de fables renferment des traits d'histoire curieux, qu'ils enseignent les devoirs réciproques des seigneurs et des vassaux ; enfin, qu'ils sont les images

¹ Nous pouvons parler de l'œuvre du savant académicien en parfaite connaissance de cause. Depuis bien des années déjà, nous avons osé entreprendre de composer, outre un grand Dictionnaire de la langue moderne, un Glossaire, le plus complet possible, du vieux français. Pendant longtemps nous ne connaissions que de renommée celui de Sainte-Palaye. Nous voulûmes enfin le voir de près. Nous en avons lu tous les volumes (61 vol. grand in-4°, ou 31 vol. in-8°) sans en rien passer ni négliger. Grande a été notre admiration pour la patience et la sagacité de cet illustre érudit. Mais nous sommes demeuré convaincu qu'il restait immensément à faire après lui.

des antiques coutumes, et donnent connaissance des mœurs, du génie et du goût du siècle.

Le prince de Ligne a justement remarqué¹ que le titre adopté par Sainte-Palaye semblait annoncer une histoire des chevaliers de tous les pays, des chevaliers anglais, allemands, espagnols, aussi bien que des chevaliers français, tandis qu'il est question seulement de ces derniers dans son *Mémoire*. Mais de ce qu'il n'a pas traité sa matière dans toute son étendue, ce n'est pas une raison pour parler de ce savant aussi dédaigneusement que le fait le grand seigneur bel esprit².

Le *Mémoire sur l'ancienne chevalerie* est non-seulement une sérieuse, mais une très-agréable lecture, surtout pour la partie qui traite des dames et de l'amour chevaleresque. A s'occuper de ces riants sujets le grave érudit trouvait le repos de toutes ses fatigues.

« Ces idées, ces tableaux, raconte Chamfort, son successeur à l'Académie française, flattaient l'imagination de M. de Sainte-Palaye. Elles avaient été l'une des illusions de son jeune âge, et elles souriaient encore à sa vieillesse. Il en parlait à ses amis; il en entretenait les femmes, car il aimait beaucoup leur société. Il citait fréquemment cette devise fameuse : *Toutes servir, toutes honorer pour l'amour d'une*; et répétait, d'après le célèbre Louis III de Bourbon, que tout l'honneur de ce monde vient des dames. Il avouait même que, dans sa constance infatigable à lire les contes, chansons, fabliaux du douzième et du treizième siècle, il avait tiré un grand secours du plaisir secret de s'occuper d'elles³. »

Les érudits peuvent donc garder plus d'imagination et de sensibilité qu'on ne le pense quelquefois.

Au nombre des travaux d'érudition historique les plus estimables du dix-huitième siècle, il faut encore compter l'*Histoire de la vie privée des Français depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours*, publiée en 1770-84, par LEGRAND-D'AUSSY (1737-1800). L'auteur y entre, un peu prolixement, dans les détails les plus minutieux sur les usages de nos pères. L'ouvrage, divisé en quatre parties, traite dans la première de la nourriture, dans la seconde du logement, dans la troisième des habillements, dans la quatrième des divertissements ou jeux. Pour égayer la matière, M. d'Aussy a semé çà et là des anecdotes, des rapprochements curieux, d'intéressantes digressions; son livre est cependant assez pénible à lire. L'auteur de l'*Histoire de la vie privée des Français* possédait l'érudition, mais non pas le don du style.

Il est de l'école de Sainte-Palaye; comme ce savant académicien, il

¹ *Mélanges*, t. XXVII, p. 20.

² « J'ai eu occasion de dire ailleurs ce que je pensais de ce M. de Sainte-Palaye qui, dans les recherches que je faisais sur l'ancienne chevalerie, ne m'a appris que ce que tout le monde sait, et rien des autres pays, suivant la coutume des écrivains français qui croient qu'il n'y en a pas d'autres que le leur dans le monde; quel pauvre académicien! de même que les deux qui demandèrent sa place. » (Prince de Ligne, *Mélanges*, t. XXVII, p. 78.)

³ *Disc. de récept. à l'Acad. franç.*, prononcé le 19 juill. 1781.

s'est beaucoup occupé de nos vieux poètes, et il a publié, d'après divers manuscrits originaux, des traductions et des extraits de fabliaux ou contes du douzième et du treizième siècle.

Guilhem de Clermont Lodève de SAINTE-CROIX (1746-1809) est encore un sérieux érudit, digne d'être mentionné pour son *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand* (1775 et 1804). Cet ouvrage où rien n'est oublié de ce qui a trait au héros macédonien, lieux, temps, personnages, faits, monuments des arts, écrivains, se recommande par la finesse des appréciations, par la sagacité de la critique, par une connaissance approfondie de la chronologie et de la géographie, enfin par l'élévation des sentiments et par une douce éloquence¹.

Feudrix de BRÉQUIGNY (1716-1795), passionné dès sa jeunesse pour l'érudition historique, recueillit de précieux et immenses documents, spécialement dans les Archives de l'Échiquier, dans le Chartrier du British-Museum, et dans la Tour de Londres, et commença une des grandes publications qui ont été le plus utiles à l'histoire de France, la collection générale des chartes, diplômes, titres et actes concernant l'histoire de France, dont il donna cinq volumes de 1763 à 1790 : l'impression du reste fut arrêtée par la révolution. Le tome XI et le tome XII du Recueil des Ordonnances, publiés longtemps après la mort de l'auteur, ont pour préfaces deux morceaux d'histoire critique de M. de Bréquigny, très-estimés à cause de la manière large et profonde avec laquelle le problème des libertés municipales au moyen âge y est examiné, un Mémoire sur les communes et un Mémoire sur les bourgeoisies.

Une jeune fille de seize ans, reléguée au fond d'un château du Poitou, MADemoiselle Pauline de LÉZARDIÈRE (1753-1835), marchant sur les traces

¹ M. de Sainte-Croix, qui fut à la fois un érudit, un historien et un publiciste, a encore laissé plusieurs ouvrages dont quelques-uns méritent d'être indiqués ici : 1° *L'Ezour-Vedam, ou Ancien Commentaire du Vedam, contenant l'exposition des opinions religieuses et philosophiques des Indiens*, 1778, 2 vol. in-12, avec des observations préliminaires où l'auteur s'efforce de prouver que l'antiquité si vantée des dogmes religieux et des livres sacrés des Indiens est fort douteuse ; 2° *De l'état et du sort des colonies des anciens peuples*, 1779, 1 vol. in-8° ; 3° *Mémoires pour servir à l'histoire de la Religion secrète des anciens peuples, ou Recherches historiques sur les Mystères du Paganisme*, Paris, 1784, 1 vol. in-8°, où sont principalement expliqués les noms et les attributs de Cérés et de Proserpine, l'origine et la raison de ces attributs, enfin le culte de ces divinités ; 4° *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre*, 1782, et Paris, 1786, 2 vol. in-12, où l'on remarque surtout d'excellentes observations sur ce fameux acte de navigation par lequel la Grande-Bretagne établit son despotisme sur les mers.

Les Mémoires de l'Académie des belles-lettres et ceux de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut renferment aussi de savantes dissertations de M. de Sainte-Croix, sur des matières d'archéologie romaine et orientale. Le *Journal des Savants*, le *Magasin encyclopédique*, les *Archives littéraires*, et plusieurs autres journaux de littérature ont également reçu divers morceaux de cet érudit profond.

et suivant probablement les conseils de Bréquigny, et encouragée contre les oppositions inquiètes de son père par M. de Malesherbes et par le duc de Nivernois, entreprit d'écrire la théorie des lois politiques de l'ancienne monarchie française, depuis son berceau jusqu'au dix-huitième siècle, et de combler ainsi une lacune laissée par Montesquieu dans le livre de *l'Esprit des lois*. Son ouvrage devait être divisé en quatre époques. Au début de la révolution, elle en avait achevé les deux premières allant jusqu'au neuvième siècle. Cédant aux instances d'amis éclairés, elle se décida à donner la partie finie de son immense travail qui parut, sans nom d'auteur, en 1790. Elle le reprit quand elle fut de retour de l'émigration, mais la publication de l'œuvre ne fut achevée que de nos jours, en 1846.

Le fond du système de mademoiselle de Lézardière consiste, suivant M. Aug. Thierry, à voir, chez la nation des Franks, avec l'énergie guerrière, l'instinct politique et une prudence capables de lui donner, en Gaule, l'empire moral en même temps que la domination matérielle; à faire de la lutte acharnée entre les Franks et les Romains une guerre de principe, où la liberté germanique et le despotisme impérial sont aux prises, et où la liberté triomphe ¹.

Ce point de départ, cette base première de la *Théorie des lois politiques de la monarchie française*, peuvent être attaqués à plusieurs égards; on peut aussi critiquer le mode singulier de composition que l'auteur a suivi. Il restera toujours à Mademoiselle de Lézardière le grand mérite d'avoir provoqué un retour sérieux à l'étude des textes, et d'avoir commencé à débrouiller ce chaos de lois jusqu'alors peu connues.

Parmi les travaux historiques qui honorent le plus le dix-huitième siècle, on ne saurait omettre l'*Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ². Dom Antoine RIVET de La Grange, après trente années d'un infatigable travail dans sa retraite de Saint-Vincent du Mans, en publia le premier volume en 1733, et, aidé de quelques-uns de ses laborieux confrères, il en donna successivement les suivants jusqu'au huitième, paru en 1747 : le neuvième était presque entièrement composé, lorsque mourut ce savant religieux (1749). Les bénédictins dom CLÉMENCET et dom CLÉMENT publièrent encore trois volumes dont le dernier allait jusqu'aux premières années du douzième siècle. Alors leur grande œuvre, traversée par la révolution, fut suspendue pendant près de cinquante ans, pour être reprise sous l'empire, en 1808, par l'Institut, sous la direction d'abord de l'ancien bénédictin dom Brial, et ensuite des académiciens Pastoret, Ginguené, Daunou, après lesquels vinrent Fauriel, Victor Leclerc, Paulin Pâris.

Le plan que se proposait dom Rivet, et qu'il remplit en partie, était de

¹ *Considérations sur l'histoire de France*, ch. III.

² Dom Rivet, né en 1683, avait d'abord été employé par ses supérieurs à ramasser de vastes matériaux pour une *Histoire des hommes illustres de Saint-Benoît*, qui fut abandonnée. Il publia, en 1723, un *Nécrologe de l'abbaye de Port-Royal des Champs*, écrit dans un esprit très-partial et tout janséniste. C'était un des plus opiniâtres adversaires de la bulle *Unigenitus*.

donner un recueil complet de tous les écrivains gaulois et français dont on a connaissance, et qui ont laissé quelque monument de littérature, « tant ceux dont les écrits sont perdus, que ceux dont les ouvrages nous restent, en quelque langue et sur quelque sujet qu'ils aient écrit... Ce sont, ajoutait l'intrépide bénédictin, les monuments connus de la littérature gauloise et française, recherchés avec soin, réunis avec méthode, rangés dans leur ordre naturel, éclaircis avec une juste étendue, accompagnés des liaisons convenables, dont nous formons l'*Histoire littéraire de la France*. On y aura un tableau vivant et animé, non des faits d'une nation policée, puissante, belliqueuse, qui se borne à former des politiques, des héros, des conquérants, mais des actions d'un peuple savant, qui tendent à former des sages, des doctes, de bons citoyens, de fidèles sujets. »

Le tableau tracé par la main savante du religieux n'est pas, il s'en faut de beaucoup, assez vivant et assez animé pour faire de son précieux recueil ce qu'on appelle une œuvre d'art. Mais l'absence de ce mérite, secondaire en pareille matière, n'excuse pas Voltaire d'avoir voulu déprécier et ridiculiser une entreprise qui se recommande à tant de titres, une entreprise si patriotique. L'historien de Charles XII s'imaginait qu'une histoire de notre littérature composée par des bénédictins ne pouvait être qu'une œuvre monacale. Aussi, avant même qu'elle parût, s'empressait-il d'écrire à un de ses amis, auteur de petits vers musqués :

« Les infatigables et pesants bénédictins vont donner, en dix volumes in-folio que je ne lirai point, l'*Histoire littéraire de la France* ¹. »

Il a tenu parole : on s'en aperçoit à la manière dont, dans son *Essai sur les mœurs* et ailleurs, il a parlé du moyen âge.

Ces religieux, dédaignés par le chef des philosophes, n'étaient pas cependant des esprits arriérés. Ils aimaient les lumières et défendaient, tout autant que leur foi le leur permettait, la liberté de l'esprit humain. Ils s'étaient même rendus suspects par leur excessif attachement à l'indépendance gallicane et par la hardiesse qu'ils avaient eue d'oser les premiers examiner en français bien des questions délicates qui, jusques alors, n'avaient jamais été discutées qu'en latin, enfin par la sévérité quelquefois téméraire de leurs jugements sur les princes, sur le clergé, sur les évêques, sur les légats du saint-siège, et sur les papes eux-mêmes ².

Pendant que dom Rivet et ses confrères écrivaient l'*Histoire littéraire de la France*, d'autres bénédictins, avec moins de talent, mais avec un égal zèle, s'occupaient de son histoire civile et politique. Dom BOUQUET (1685-1754) commença l'immense *Collection des historiens de France*. Il recueillit dans un premier in-folio tout ce que les anciens, Grecs ou Romains, auteurs sacrés ou profanes, ont écrit de relatif à l'histoire des Gaules. Il avait publié huit volumes de cette utile compilation quand il mourut. Elle fut continuée par ses confrères dom HAUDICQUER et dom CLÉMENT.

¹ Lettre à Cideville, 6 mai 1733.—Voir encore la lettre du 26 juillet, à Formont. Voir, en particulier, *Hist. littér. de la France*, t. XI, p. 601.

DOM MARTIN (1694-1751), esprit bizarre et présomptueux, mais sérieusement savant, composa en 1727, en deux volumes in-4°, un *Traité de la religion des anciens Gaulois*; ouvrage rempli de recherches profondes et curieuses, mais rédigé sous l'inspiration de cette idée paradoxale que la religion des Gaulois étant, à quelques égards, une dérivation de celle des patriarches, l'explication des objets de leur culte peut servir à l'interprétation de divers passages de l'Écriture. Il écrivit en outre, en collaboration avec son neveu, dom BRÉSILLAC, la première partie d'une *Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois* (1754, 2 vol. in-4°), où l'érudition est gâtée par les fantaisies d'une imagination intempérante.

La congrégation de Saint-Maur entreprit encore, vers le milieu du dix-huitième siècle, de doter la France de l'histoire et de la topographie de chacune des provinces dont elle était composée, en partageant le travail entre les religieux les plus habiles, à chacun desquels était assignée une province : monument immense que la révolution de 1789 vint tout à coup interrompre.

Enfin, outre les ouvrages qui se rapportent aux sciences historiques, on doit aux bénédictins de précieuses éditions d'un très-grand nombre d'écrivains ecclésiastiques et laïques.

Ce sont les mêmes religieux, qu'on ne l'oublie pas, qui, à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, ont, les premiers, découvert les principes et tracé les règles de cette science compliquée qu'on appelle la diplomatique, et qui comprend la réunion de toutes les connaissances indispensables pour la parfaite intelligence des chartes, des diplômes, et des autres monuments historiques de la même espèce. Au bénédictin MABILLON revient l'honneur d'avoir le premier, dans son immortel traité *De re diplomatica*, ouvert une route qui devait être si fertile en découvertes.

Que de titres pour rendre impérissable la gloire de cette société religieuse, et pour lui faire pardonner un peu d'obstination dans des doctrines particulières ! Les dom Mabillon, les dom Rivet, les dom Clément, les dom Clémencet et les autres, qui surent les premiers introduire la vraie critique dans l'histoire, eurent un mérite trop éminent pour qu'il ne perçât pas du cloître dans le monde, et qu'il ne fût pas apprécié des contemporains malgré la légèreté ou les préoccupations de l'époque. Mais c'est surtout dans notre siècle, et depuis que l'érudition a repris faveur, qu'on a su voir et proclamer tous leurs droits à la reconnaissance. Ces savants d'un autre âge sont aujourd'hui plus consultés que jamais. S'ils sont rarement cités, ils sont fréquemment pillés.

Tous les historiens un peu considérables du dix-huitième siècle ont passé en revue devant nos yeux. Nous devons maintenant nous occuper des auteurs de Mémoires. Ce genre de littérature, absolument inconnu aux anciens, et d'origine toute française, se rattache étroitement à l'histoire, bien qu'il ne faille pas trop faire l'histoire avec des mémoires, la plupart étant l'ouvrage de la prévention et des passions du moment.

Nous l'avons vu, les historiens vraiment dignes d'arrêter les yeux

de la postérité sont rares au dix-huitième siècle. M. de Sismondi trouvait « la période encore plus pauvre en auteurs de Mémoires ¹ » sur les affaires publiques tels qu'il s'en écrivait en si grand nombre, spécialement parmi la noblesse, avant que le despotisme eût rendu indifférent aux grands intérêts du pays.

« Alors, dit l'historien que nous avons cité, tous les grands seigneurs renoncèrent à écrire des Mémoires; ce désir de briller aux yeux du public en racontant ce qu'on avait fait, cette petite vanité de s'attribuer la plus grande part dans les événements, cessèrent absolument. Il reste de cette époque des Mémoires de gens de lettres, qui peignent le mouvement de l'esprit et des mœurs, des Mémoires de femmes remplis des intrigues de la galanterie; de volumineuses correspondances; mais à peine y trouve-t-on quelques allusions aux événements publics, jamais de récits; l'histoire actuelle de la France, pour les contemporains, n'était plus qu'un sujet de tristesse et de dégoût; le pouvoir ne voulait pas qu'on en parlât d'aucune manière, et il ne restait dans les écrivains aucun sentiment assez vif pour qu'ils songeassent à le braver ou à se dérober à sa censure. Dans toute l'histoire de France, on trouverait à peine une période où les narrateurs des événements contemporains aient plus complètement manqué, que durant le règne de Louis XV ¹. »

Les Mémoires personnels sont abondants au dix-huitième siècle à proportion de la disette des Mémoires politiques. Jamais les Français ne furent possédés comme à cette époque de la manie de parler d'eux-mêmes, d'entretenir le public de leurs moindres actions et de tout ce qui pouvait les concerner depuis le berceau jusqu'à la tombe, enfin de consigner à la postérité mille inutilités, mille bagatelles n'ayant d'intérêt que pour la vanité de ceux qui les rapportaient. De grands seigneurs donnèrent dans ce travers comme les gens de lettres devenus la puissance du jour, et par là disposés à croire que rien de ce qui les touchait ne pouvait être indifférent à l'avenir. Ainsi s'amoncelèrent des masses de mémoires, de souvenirs, de confessions, etc., dans lesquels les écrivains nous parlent avec les plus minutieux détails de leurs ouvrages en prose ou en vers, de leurs succès, de leurs jalousies, de leurs inimitiés, de leurs protecteurs et de leurs maîtresses, et les femmes de leurs intrigues, de leurs trahisons, de leurs bonheurs et de leurs désespoirs. Parmi tant d'écrits confidentiels, un petit nombre seulement méritent notre attention pour l'agrément du style ou pour certains faits propres à jeter du jour sur les événements publics ou à faire connaître les mœurs de l'époque.

En tête des auteurs de Mémoires du dix-huitième siècle, il faut citer l'incomparable SAINT-SIMON, qui ne mourut que le 2 mars 1755, à l'âge de quatre-vingts ans, et dont le récit ne se termine qu'avec la régence du duc d'Orléans, vers l'année 1723. Nous nous sommes assez longuement arrêté, dans notre précédent volume, sur cet écrivain original, qui appartient au dix-septième siècle plus encore qu'au dix-huitième, pour que nous n'ayons pas à y revenir.

Après Saint-Simon, nous nommerons un auteur d'un genre bien différent,

¹ *Histoire des Français*, t. XXVIII, p. 1.

² *Ibid.*, t. XXVII, p. 489.

mais d'un talent rare, une femme, qui ravit par les petits détails, comme le célèbre duc captive généralement par l'importance des faits. Nous voulons parler de MADAME DE STAAL, mademoiselle de Launay (1693-1750), qui, elle aussi, nous entretiendra de la régence, mais dans un esprit tout opposé à celui de Saint-Simon : madame de Staal aime et sert ceux que le duc et pair déteste et se réjouit de voir dégrader.

Il n'y a pas deux voix sur le charme et l'intérêt des *Mémoires* de mademoiselle de Launay, cette spirituelle amie des Fontenelle, des Chaulieu, des Valincour, des Vertot, des Malezieu, des du Deffand. Dès leur apparition, en 1755, ils furent regardés comme un ouvrage unique dans son genre, et obtinrent un succès prodigieux.

Les faits qu'ils renferment sont peu de chose. Mademoiselle de Launay, qui prit le nom de madame de Staal, quand elle se fut mariée, n'étant déjà plus jeune, à un officier suisse, pour avoir le droit de monter dans les carrosses, était loin de se flatter que les événements de sa vie « méritassent jamais l'attention de personne. » Et si elle se donna la peine de les écrire, ce ne fut que pour s'amuser par le souvenir des choses qui l'avaient intéressée.

Mademoiselle de Launay reçut une éducation beaucoup au-dessus de la position qu'elle devait occuper dans le monde.

« Il m'est arrivé, dit-elle, tout le contraire de ce qu'on voit dans les romans, où l'héroïne, élevée comme une simple bergère, se trouve une illustre princesse. J'ai été traitée dans mon enfance en personne de distinction; et par la suite je découvris que je n'étais rien, et que rien dans le monde ne m'appartenait. Mon âme, n'ayant pas pris d'abord le pli que lui devait donner la mauvaise fortune, a toujours résisté à l'abaissement et à la sujétion où je me suis trouvée. C'est là l'origine du malheur de ma vie ¹. »

A quatorze ans elle connaissait et entendait Descartes : elle lisait la *Recherche de la vérité*, du P. Malebranche, et « se passionnait du système de l'auteur. » Mais son bon sens l'avertit bientôt du danger de ces études peu faites pour une femme, et auxquelles elle se portait avec une ardeur qui lui faisait trouver tout le reste fade et insupportable.

« Je prenais, dit-elle, un si grand plaisir à cette prétendue découverte de la vérité, que je ne pouvais souffrir rien de ce qui m'en détournait. Les amusements, les sociétés ordinaires, tout me déplaisait, hors l'étude et les entretiens qui s'y rapportaient. Cependant à force de penser, j'eus des pensées qui m'inquiétaient. Je craignis que la philosophie n'altérât la foi; que ces idées métaphysiques ne fussent une nourriture trop forte pour un esprit peu capable encore de les bien digérer; et je pris, au fort de ma passion, le parti d'en éloigner l'objet, jusqu'à ce que je pusse m'y livrer sans danger ². »

Cependant elle entretint et cultiva le goût des choses littéraires. Dès sa première jeunesse, et alors que son cœur commençait à battre pour la première fois, elle s'amusa à composer des contes et des romans pour donner quelque essor aux sentiments dont son âme était remplie, et pour

¹ *Mém.*, t. I, p. 1. — ² *Ibid.*, p. 23.

avoir lieu de placer différents portraits du même original, qu'elle peignait tantôt de face et tantôt de profil ¹.

Ceci était le rêve charmant; mais la réalité était triste et poignante. Sans fortune, sans protection, qu'allait-elle devenir avec tous ses beaux talents, et ses instincts de grande dame?

Après avoir été longtemps dans une position très-précaire, mademoiselle de Launay, qui avait rêvé un sort brillant, dut enfin consentir à entrer comme femme de chambre chez la duchesse du Maine. Elle y fut d'abord dans une véritable domesticité. Quelques personnes connaissaient bien sa valeur, mais, en cherchant à la faire briller, elles ne surent que lui causer de mortifiantes humiliations.

La duchesse de Ferrare l'avait vantée comme une personne extraordinaire par son esprit et ses connaissances. Elle la fit venir à la cour, la produisit au souper du roi, la fit remarquer au duc de Bourgogne.

« Elle ne s'en tint pas là, nous raconte mademoiselle de Launay. Le lendemain, étant allée chez la duchesse de Noailles, elle me manda d'y venir : j'arrive. Voilà, dit-elle, madame, cette personne dont je vous ai entretenue, qui a un si grand esprit, qui sait tant de choses... Allons, mademoiselle, parlez... Madame, vous allez voir comme elle parle. Elle vit que j'hésitais à répondre, et pensa qu'il fallait m'aider, comme une chanteuse qui prélude, à qui l'on indique l'air qu'on désire d'entendre. — Parlez un peu de religion, me dit-elle; vous direz ensuite autre chose. Je fus si confondue, que cela ne se peut représenter, et que je ne puis même me souvenir comment je m'en tirai. Ce fut sans doute en niant les talents qu'elle me supposait, et, à ce qu'il me semble, pas tout à fait si mal que je l'aurais dû.

« Cette scène ridicule fut à peu près répétée dans d'autres maisons où l'on me mena. Je vis donc que j'allais être promenée comme un singe, ou quelque autre animal qui fait des tours à la foire. J'aurais voulu que la terre m'engloutit, plutôt que de continuer à jouer un pareil personnage ². »

Quant à l'égoïste duchesse du Maine, accoutumée à se voir entourée, dans sa petite cour de Sceaux, d'une foule de beaux esprits quelque peu maniérés, elle ne se doutait pas qu'elle avait, en la personne d'une de ses femmes de chambre les plus modestes et les moins apparentes, un trésor de bon sens, de bon goût, d'intelligence élevée, et de véritable esprit. Elle en fit la découverte à l'occasion d'une lettre que mademoiselle de Launay écrivit, d'après le désir de la princesse, à Fontenelle dont on riait fort dans le moment pour une visite rendue par lui à une jeune fille nommée mademoiselle Tetard, laquelle « excitait la curiosité du public par un prétendu prodige qui se passait chez elle. » La lettre écrite par mademoiselle de Launay uniquement dans l'intention de s'attirer une réponse qui pût servir à l'apologie du philosophe réussit merveilleusement, et devint l'affaire du jour. On en prit des copies; elle courut tout Paris, et, quand on connut la main d'où elle était partie, la spirituelle correspondante du doyen des beaux esprits fut accablée d'éloges, et chacun s'empressa de féliciter la duchesse de posséder une personne dont elle pouvait faire un

¹ *Mém.*, p. 91, 92. — ² *Ibid.*, t. I, p. 144-146.

usage si agréable. En effet, la lettre de mademoiselle de Launay était tournée de la manière la plus piquante et la plus ingénieuse.

« On s'étonne, et peut-être avec quelque raison, disait-elle au fameux sceptique, que le destructeur des oracles, que celui qui a renversé le trépied des sibylles, se soit mis à genoux devant le lit de mademoiselle Tétard. On a beau dire que les charmes, et non le charme de la demoiselle, l'y ont engagé : ni l'un ni l'autre ne valent rien pour un philosophe. Aussi chacun en cause. Quoi ! disent les critiques, cet homme qui a mis dans un si beau jour des supercheries faites à mille lieues loin, et plus de deux mille ans avant lui, n'a pu découvrir une ruse tramée sous ses yeux ? Les partisans de l'antiquité, animés d'un vieux ressentiment, viennent à la charge : — Vous verrez, disent-ils, qu'il veut encore mettre les prodiges nouveaux au-dessus des anciens. Enfin les plus raffinés prétendent qu'en bon pyrrhonnien, trouvant tout incertain, vous croyez tout possible. D'un autre côté, les dévots paraissent fort édifiés des hommages que vous avez rendus au diable : ils espèrent que cela pourra aller plus loin. Les femmes aussi vous savent bon gré du peu de défiance que vous avez montré contre les artifices du sexe. Pour moi, monsieur, je suspens mon jugement jusqu'à ce que je sois mieux éclaircie ¹. »

Cette citation suffit pour faire comprendre les témoignages d'admiration que recueillit mademoiselle de Launay. Elle n'obtint pas seulement le premier applaudissement ; la curiosité qu'on eut de la connaître lui procura des sociétés et des amis de distinction.

Cependant chaque jour elle s'insinuait davantage dans la confiance et dans l'amitié de sa maîtresse, à qui elle devint plus que jamais chère et précieuse quand elle eut accepté la pénible fonction de lire toutes les nuits auprès de cette princesse à qui les inquiétudes avaient fait perdre le sommeil, et qui ne pouvait plus être endormie par les contes qu'une de ses femmes lui avait faits jusque-là.

« La princesse, dit mademoiselle de Launay, trouva que je lisais bien, et que je ne parlais point mal. Elle s'accoutuma à m'entretenir ; toute remplie des affaires de sa maison, c'était l'unique objet de ses conversations nocturnes. Les faits, les projets, les plaintes, les regrets, tout y entraît ². »

Cette pleine confiance toucha sensiblement mademoiselle de Launay, quoiqu'elle pût croire, remarque-t-elle finement, « que ce fût moins abondance de cœur qu'abondance d'idées. » Désormais sûre de l'estime de la princesse, elle se dévoua sans réserve au soin de lui plaire, et, pour ne pas la quitter, refusa généreusement de séduisantes propositions ³.

Cependant l'état de domesticité mal dissimulée auquel elle était réduite contrariait fort sa fierté naturelle. Elle se sentait faite pour une position plus relevée. Malgré tous ses efforts sur elle-même, il lui était bien difficile de vivre avec toutes les filles de condition inférieure parmi lesquelles elle était confondue. Aussi n'avait-elle « pas une entière approbation dans le corps des femmes de chambre. » A tenter de plaire à toutes, de tout accorder, la plus habile politique eût échoué.

« On peut prendre quelque ascendant sur des gens qui ont des vues saines, des

¹ *Mém.*, t. I, p. 249-250. — ² *Ibid.*, p. 286. — ³ *Ibid.*, p. 226-230.

intérêts connus, des passions ordinaires : il n'en est pas de même de ces sortes d'esprits, dont les idées sont à l'envers, les mouvements à contre-sens, et les bas intérêts cachés dans la poussière ¹. »

L'adversité allait bientôt la relever à ses propres yeux et à ceux du monde.

L'aventureuse et légère duchesse du Maine avait été arrêtée (11 décembre 1718) pour avoir tramé la ridicule conspiration de Cellamare, à l'effet d'organiser une grande ligue du Nord et du Midi, pour le rétablissement des Stuarts, le renversement du régent, et la réintégration du duc du Maine dans tous les droits de bâtard légitimé, dont il s'était naguère laissé tranquillement dégrader par le Parlement. Mademoiselle de Lannay fut enfermée à la Bastille avec quelques-uns des serviteurs intimes de la duchesse. Menaces et promesses furent inutilement employées pour la faire parler. Jamais on ne put tirer d'elle un mot compromettant pour sa maîtresse. Sa captivité devint plus rigoureuse. Heureusement elle fut adoucie par son gardien, La Maisonrouge, à qui elle avait inspiré une vive passion.

« M. de Maisonrouge, raconte-t-elle, débarrassé, par la sortie de quelques-uns des nôtres, d'une partie de ses soins, les redoubla à mon égard. Il prenait, sans s'en apercevoir, le plus grand attachement que jamais personne ait eu pour moi. C'est le seul homme dont j'aie cru être véritablement aimée, quoiqu'il me soit arrivé, comme à toute femme, d'en trouver plusieurs qui m'aient marqué des sentiments. Celui-ci ne me disait pas un mot des siens; et je crois m'en être aperçue longtemps avant lui. Il était tellement occupé de moi, qu'il ne parlait d'autre chose. J'étais l'unique sujet de son entretien avec tous les prisonniers à qui il rendait visite; et il croyait bonnement que c'étaient eux qui ne faisaient que lui parler de moi. Il revenait me voir, tout ravi de l'estime prétendue que je leur avais inspirée. Cela est étonnant, me disait-il, à quel point on vous admire, et combien ici tout le monde s'intéresse à vous. On m'en parle sans cesse, et je ne puis aller nulle part, que je n'entende vos louanges. Cela devint vrai par la suite, quand on eut remarqué le plaisir extrême qu'il y prenait ². »

Mademoiselle de Launay, tout en ménageant M. de Maisonrouge, parce qu'elle en avait besoin, ne pouvait pas répondre à son amour. Elle en avait elle-même conçu un très-vif pour un de ses compagnons de captivité, le chevalier de Ménil, qui s'était aussi épris d'elle, et avait marqué l'intention de l'épouser. Ils trouvaient moyen de se voir souvent, et le temps qu'elle n'était pas avec lui, elle le passait à lui écrire. Déjà une fois elle avait aimé. Le marquis de Silly lui avait inspiré des sentiments qui demeurèrent toujours ardents au fond de son cœur, même quand l'indifférence du marquis leur eut fait changer de nature. Elle espérait être plus heureuse avec M. de Ménil. Mais elle ne trouva en lui qu'un ingrat, qui tourna ses vues ailleurs dès qu'il crut y trouver son avantage. Mademoiselle de Launay, malgré son peu de beauté, devait encore faire naître plus d'une passion « longtemps après y avoir renoncé, et dans un âge où l'on n'en inspire plus ³. »

Pendant la duchesse du Maine, pour obtenir sa liberté, avait confessé

¹ *Mém.*, t. I, p. 213. — ² *Ibid.*, t. II, p. 145-147. — ³ *Ibid.*, t. III, p. 148.

à peu près tout ce qu'on avait désiré. On n'en persista pas moins à vouloir faire parler mademoiselle de Launay. La menace même de rester toute sa vie à la Bastille ne put pas lui arracher la moindre révélation. La seule complaisance qu'elle eut fut d'écrire au régent une confession très-inoffensive, à décharge bien plus qu'à charge pour la princesse, et où elle se contentait de dire qu'elle avait vu sa maîtresse fort préoccupée de quelque affaire dont elle n'avait pas su le détail.

Enfin elle se retrouva libre. Elle revit la duchesse du Maine. Au lieu des remerciements qu'elle était en droit d'attendre, elle n'en reçut qu'un froid accueil. Pour toute faveur, la duchesse fit pratiquer une fenêtre et une cheminée dans la chambre froide et humide où sa spirituelle suivante avait si souvent reçu de distingués et d'illustres visiteurs.

Cependant la duchesse, crainte de perdre une confidente qui lui était devenue de jour en jour plus nécessaire, songea à la sortir de la position douteuse où elle était jusqu'alors demeurée. Elle lui donna le droit de marcher de pair avec toutes ses dames, en lui faisant épouser un officier retiré du corps suisse dont le duc du Maine était colonel général.

Quand mademoiselle de Launay fut devenue madame de Staal, sa considération grandit beaucoup à la petite cour de Sceaux. Néanmoins, plus d'une humiliation lui fit sentir, en diverses circonstances, qu'on n'oubliait pas combien elle était de mince noblesse. La duchesse, la retrouvant à Paris, après une courte absence, lui témoigna beaucoup de joie de la revoir *sous sa nouvelle forme*, et lui prodigua d'abord les distinctions, mais les mortifications ne tardèrent pas à s'y mêler :

« J'eus tous les agréments des dames de sa maison, sa table, l'entrée dans son carrosse. Cependant je sentis, dans une occasion qui se présenta, sa répugnance à me montrer si près d'elle au grand jour. C'était le temps où le roi fait la revue des gardes suisses. M. le duc du Maine lui dit qu'il fallait qu'elle y vint, et me donnât ce spectacle. Elle y fut, et m'y fit aller avec madame de Surl... dans un autre carrosse que le sien, où elle mit madame de Bess... plus connue à la cour; d'où je jugeai que le sacrement du mariage n'effaçait pas les taches originelles comme celui du baptême ¹. »

Madame de Staal se consolait de ces petits déboires par la culture des lettres, et par le plaisir de voir, quand elle le pouvait, ses anciens amis et ceux que sa nouvelle position lui avait procurés, comme la marquise du Deffand. En se tenant tranquillement à sa place, elle continuait à faire preuve de ce bon sens qui la caractérisait si éminemment qu'elle a pu très-légitimement dire d'elle-même « que sa folie avait toujours été de vouloir être raisonnable, et que c'était pour fortifier sa raison qu'elle avait rempli sa vie d'occupations sérieuses, plutôt que pour orner son esprit dont elle faisait peu de cas ². » La postérité apprécie également et sa raison et son esprit.

Ce que nous avons cité de cette femme distinguée suffit à faire juger qu'elle tient beaucoup, pour le style, de l'époque de Louis XIV qui vit sa jeunesse.

¹ *Mém.*, t. III, p. 181. — ² *Ibid.*

Grimm¹ ne trouvait pas que, la prose de Voltaire à part, il y en eût de plus agréable que celle de madame de Staal ; il vante la rapidité étonnante, la touche fine et légère, les traits de pinceau sans nombre, les réflexions neuves, fines et vraies, le naturel et la chaleur toujours également soutenus, qui font le mérite de ses Mémoires.

Longtemps avant, le marquis d'Argenson avait dit dans son journal manuscrit :

« Elle écrit mieux que madame de Sévigné, moins d'imagination, plus de sagesse, plus de sentiment, plus de vérité². »

L'éloge est excessif, mais il montre quel cas les meilleurs esprits du dix-huitième siècle faisaient d'une femme qui n'eut jamais la prétention d'être un auteur.

Narratrice charmante, madame de Staal décrit avec autant de naturel et d'agrément qu'elle en met à raconter :

« On jugea à propos de me faire voir M. de S... (Staal), et de me montrer à lui. L'entrevue se fit chez madame de Surl... Il fut plus content de moi qu'il n'y avait lieu de l'espérer. Je ne portai aucun jugement de lui à ce premier abord ; mais quelque temps après, je fus avec M. et madame de Surl... à sa maison de campagne où nous dinâmes. Le lieu, le repas, la compagnie, tout rappelait la simplicité de l'âge d'or. Je trouvai une petite maison gaie et propre par la blancheur des murailles ; il lui seyait de n'être point meublée. Je n'ai pas fait tant de cas, par la suite, de cette espèce d'ornements. La volatille d'une basse-cour, la chair des troupeaux, les fruits du verger, couvrirent la table. Nos jeunes hôtes, comme au temps où l'on reverrait Jupiter Hospitalier, préparèrent une partie des mets, nous régalerent de gâteaux et de fromages façonnés et servis par leurs mains. Je considérai avec plaisir cette façon de vivre si conforme à la nature qui nous est devenue étrangère ; et je crus qu'elle me conviendrait. Je fus contente du maître de la maison, de son maintien, d'une certaine politesse non étudiée, qui part du cœur, et annonce un caractère doux et bienfaisant. En effet, c'est le sien. Son âme, exempte de toutes passions, va vers le bien par une pente naturelle, sans être retenue ni détournée par rien. Il résulte de ce calme inaltérable une parfaite égalité d'humeur ; des vues saines, parce qu'elles ne sont offusquées d'aucun trouble d'esprit ; plus de justesse que d'abondance d'idées ; peu de discours, mais sensés ; enfin quelqu'un dont la société ne peut incommoder ; aussi incapable de faire naître l'enjouement, que de donner du dégoût. Je sentis confusément tout ceci, que je démêlai par la suite ; et je trouvai un homme que la nature avait placé où la raison ne saurait arriver. Nous eûmes une conversation après le diner, dans laquelle on traita l'affaire dont il s'agissait. M. de S... témoigna la désirer extrêmement, et néanmoins tint ferme à ne la conclure que lorsqu'il serait muni du titre qu'il demandait. J'approuvai cette sage précaution ; et nous nous séparâmes contents l'un de l'autre. Quand je fus montée en carrosse, il mit à mes pieds un petit agneau le plus gras de son troupeau, qu'il me pria d'emmener avec moi : cette galanterie pastorale me sembla parfaitement assortie à tout le reste³. »

Assez souvent une image originale vient relever l'agrément d'un style

¹ *Corresp. litt.*, 15 août 1755.

² *Mémoires manuscrits du marquis d'Argenson*.

³ *Mémoires de madame de Staal*, t. III, p. 166-169.

charmant de simplicité limpide et de gracieux naturel. Mademoiselle de Launay parle d'un chevalier d'Herb... qui rendait fréquemment visite à madame de Silly au château de laquelle elle se trouvait alors, et qu'elle trouva d'abord « homme d'esprit et de bonne compagnie. »

« Il venait souvent, dit-elle, sans être invité, et restait longtemps sans qu'on fit effort pour le retenir. D'où nous jugeâmes, mademoiselle de Silly et moi, qu'une de nous deux lui avait plu : mais il n'était pas aisé de discerner sur qui tombait son choix. Je pariai pour elle, elle pour moi ; et cela devint une affaire entre nous, de découvrir à qui appartenait cette conquête. Elle était véritablement des plus minces ; mais dans la solitude les objets se boursoufflent, comme ce que l'on met dans la machine du vide ¹. »

Ailleurs elle dira, avec autant de mélancolie que d'imagination :

« Disposée naturellement et accoutumée par un long usage à m'attacher, je n'avais plus la force de me passer de cette espèce de soutien ; mais alors je savais qu'un tel appui, chancelant lui-même, tombe sur celui qui s'y repose, et ne manque guère de l'écraser ². »

Une douce ironie, une aimable gaieté animent fréquemment le récit de la spirituelle soubrette de cour. A propos des efforts que faisait la duchesse du Maine pour soutenir contre le régent les droits des princes légitimés, mademoiselle de Launay dit :

« Il parut alors une multitude d'écrits imprimés pour établir ou réfuter les raisons de part et d'autre. La matière n'y était qu'ébauchée ; mais elle fut traitée à fond dans le grand mémoire des princes légitimés, qui se fit sous les yeux de madame la duchesse du Maine par le cardinal de Polignac, M. de Malesieu, et M. Davisart, avocat général du parlement de Toulouse, qui avait été présenté depuis peu à M. le duc du Maine, comme un homme de beaucoup d'esprit, et d'une capacité supérieure dans les affaires.

« Madame la duchesse du Maine contribua beaucoup elle-même à cet ouvrage, non seulement par ce qu'elle tirait de ses propres lumières, mais encore par ses laborieuses recherches. La plus grande partie des nuits y était employée. Les immenses volumes entassés sur son lit, comme des montagnes dont elle était accablée, la faisaient, disait-elle, ressembler, toute proportion gardée, à Encelade abîmé sous le mont Etna. J'assistais à ce travail, et je feuilletais aussi les vieilles chroniques et les jurisconsultes anciens et modernes, jusqu'à ce que l'excès de fatigue disposât la princesse à prendre quelque repos. Alors succédait une lecture que je faisais pour l'endormir. Puis j'allais de mon côté chercher le sommeil, que je ne trouvais guère.

« Le désir d'enrichir cet ouvrage de tout ce qui pouvait lui donner plus de poids, faisait ramasser de toutes parts les exemples et les autorités favorables à la cause. Mille gens obscurs s'offraient à ces recherches, et venaient apporter leurs minces découvertes ; la plupart m'étaient renvoyés, ou avertis du moins de s'adresser à moi. Un, entre autres, renommé par son grand savoir (c'était Boivin l'ainé, plus Hébreux que Français, plus au fait des usages des Chaldéens que de ceux de son pays, qui ne connaissait d'autre cour que celle de Sémiramis), demanda d'être introduit à la nôtre avec ses antiques trésors, peu utiles à l'affaire

¹ *Mém.*, t. I, p. 52, 53. — ² *Ibid.*, t. III, p. 121.

dont il s'agissait. Des exemples tirés de la famille de Nemrod n'eussent été guère concluants pour celle de Louis XIV. Cependant on lui donna jour, et on lui fit dire de venir chez moi. Lorsqu'il arriva, j'étais à la toilette de madame la duchesse du Maine. On vint m'avertir. Elle me dit : Ne vous en allez pas; il n'y a qu'à le faire entrer, je le verrai. Il entra chez elle, préoccupé qu'on le menait chez une de ses femmes de chambre. Les lambris dorés, l'appareil de sa toilette, la quantité de gens qui la servaient, rien ne put le tirer de sa première pensée. Il lui parla, l'appela toujours mademoiselle, et sortit sans se douter qu'il eût parlé à d'autre qu'à moi ¹. »

Voilà le pauvre érudit bien habillé; mais, dans ce sel attique, pas un grain de malice; dans cette fine moquerie, pas la moindre intention de blesser.

La gaieté de madame de Staal est encore charmante quand, après avoir dépeint sa désolation à son entrée en fonction de femme de chambre, elle nous raconte ses maladresses de couturière chargée de ce qui s'appelle, en termes de l'art, bâtir des chemises : elle s'y prit si bien que quand madame la duchesse du Maine eut mis sa chemise, elle trouva dans le bras ce qui devait être au coude. Et ses balourdises dans le service de la princesse, comme elle nous les rappelle avec agrément ! Comme elle nous représente bien le mépris avec lequel ses compagnes, adroites et stylées, regardaient ses inepties ² ! C'est là du comique excellent, et bien plus divertissant que celui de ses petites pièces de société, *l'Engouement*, et *la Mode*.

Elle jette, en courant, des réflexions pleines de sens, et qui attestent une profonde observation des hommes. Elle parle ainsi du poète Chaulieu aux soupers voluptueux et bachiques duquel elle parut quelquefois, et qui s'était épris d'amour pour elle quand, déjà caduc, il commençait à devenir aveugle :

« J'envoyai au Temple, prier l'abbé de Chaulieu de m'envoyer son carrosse pour me mener chez lui et ensuite à Sceaux ; il était déjà fort mal de la maladie dont il mourut trois semaines après. Je le vis ; et je remarquai combien, dans cet état, ce qui nous est inutile nous devient indifférent. Il avait pris grande part à ma captivité, et ne me parut point touché de m'en voir délivrée. Je sentis vivement la perte que j'allais faire d'un ami qui semblait s'être chargé du soin de répandre de l'agrément dans ma vie, tout autant qu'elle en pouvait comporter ³. »

Mademoiselle de Launay, dans ses bonnes pages, jette sa phrase avec l'aisance la plus gracieuse. Son style est souvent charmant de naturel, mais en même temps il est d'une élégance très-polie, très-ajustée, parfois presque aussi contrasté et aussi épigrammatique que celui de Fontenelle et de La Motte. Les jeux d'esprit, les saillies, les traits non appuyés y abondent. Le tout compose un ensemble délicieux, et l'on comprend parfaitement qu'une femme qui parlait et écrivait ainsi ait obtenu toute l'estime des Chaulieu, des Fontenelle, des Voltaire.

Les *Mémoires* de madame de Staal sont complétés par une correspon-

¹ *Mém.*, t. I, p. 310-314. — ² *Ibid.*, t. I, p. 205-210. — ³ *Ibid.*, t. III, p. 53.

dance très-curieuse qui éclaircit quelques parties romanesques de sa vie, en particulier son amour pour le chevalier de Ménil. Le commerce épistolaire de mademoiselle de Launay avec son trop aimé compagnon de captivité était quotidien ; elle lui adressait souvent, ou du moins écrivait pour lui plusieurs lettres par jour. Nous en avons deux cent quatorze du 28 avril 1719 à l'année 1722. Elles sont, suivant les expressions de l'auteur, les actes originaux qui attestent la vérité du récit des *Mémoires*, à la suite desquels elle en inséra quelques-unes, pour tenir lieu de ses conversations avec le chevalier, « conversations toujours troublées par la crainte, abrégées par la prudence, » et dont elle avait presque entièrement perdu le souvenir quand elle écrivit les aventures de sa jeunesse. Dans ces lettres, la passion à laquelle elle avait cru pouvoir se livrer sans offenser ni la raison ni la vertu est exprimée sans aucune réserve. « Je parlais, dit-elle, à quelqu'un à qui je me regardais comme déjà unie par les plus sacrés liens, n'attendant pour rendre cet engagement indissoluble et authentique que la fin de notre captivité. » Sous l'influence d'une première passion, cet esprit si raisonnable se détraque par moments ; et elle le sent bien.

« Nous devenons trop insensés l'un et l'autre, écrit-elle au chevalier, je commence à en avoir honte ; nous savons si peu ce que nous disons, que le mieux serait de nous taire. J'avais toujours bien pensé qu'on était obligé de renoncer à l'amour ou à la raison, car on ne peut les faire vivre ensemble, etc. ¹. »

Il lui fallut bientôt, nous l'avons dit, renoncer à cet amour si cher, le chevalier ayant jugé qu'une jeune fille qui n'avait pour tout bien que son esprit n'était pas pour lui un assez bon parti. La douleur de mademoiselle de Launay est exprimée avec dignité dans les dernières lettres à M. de Ménil.

Après la correspondance avec le chevalier, on lit encore avec un vif intérêt les vingt-deux lettres adressées à madame du Deffand, les quarante lettres au marquis de Sully, son ami de toute la vie, et surtout la correspondance en partie littéraire ² et politique, au nombre de vingt-sept

¹ Lettre au chevalier de Ménil, LXIV, 19 juill. 1719, éd. 1821.

² Lire, en particulier, la lettre du 15 août 1747, où est racontée avec tant de spirituelle malice l'arrivée chez la duchesse du Maine, à Anet, de Voltaire et de madame du Châtelet, traînant avec eux leur physique :

« Madame du Châtelet et Voltaire, qui s'étaient annoncés pour aujourd'hui et qu'on avait perdus de vue, parurent hier sur le minuit, comme deux spectres, avec une odeur de corps embaumés qu'ils semblaient avoir apportée de leurs tombeaux, etc. » Rien de plus plaisant que la manière dont la mordante Staal représente l'attitude singulière des deux personnages dans la maison, et leurs bizarreries affectées. Dans la célèbre newtonienne, dans la *Divine Émilie*, elle ne voit, elle qui avait aussi des connaissances scientifiques, qu'une pédante ridicule. Elle nous la montre faisant la revue de ses principes. « C'est, dit-elle, un exercice qu'elle réitère chaque année, sans quoi ils pourraient s'échapper. Je crois bien que sa tête est pour eux une maison de force, et non pas le lieu de leur naissance. »

L'appréciation de madame de Staal est confirmée par Boisjournain, qui, dans ses

lettres, du 28 juillet 1740 au 18 janvier 1749, avec M. d'Héricourt, homme distingué qui avait la confiance de madame de Staal, et l'un de ceux à qui elle communiqua ses *Mémoires*.

De la lecture de toute cette correspondance, on rapporte une bonne opinion sur cette femme qu'on a prétendu, d'après une saillie d'elle-même, ne s'être peinte qu'en buste dans ses *Mémoires*. Une créature légère et désordonnée n'aurait pas eu, dans une correspondance intime, un ton si constamment décent, chaste et réservé.

Si l'on veut mesurer toute la distance qui sépare deux époques très-rapprochées, la fin du règne de Louis XIV, et le commencement de celui de Louis XV, il faut, après les *Mémoires* de madame de Staal, lire les *Souvenirs* de MADAME DE CAYLUS, qui circulèrent en copies manuscrites multipliées et obtinrent un grand succès après la mort de l'auteur et jusqu'à ce que Voltaire s'en fit le premier éditeur, en 1776, et qui depuis ont toujours été recherchés avec avidité.

Marthe-Marguerite de Villette de Murçay (1673-1729), qui épousa le marquis de Caylus, n'étant pas encore âgée de treize ans, descendait du célèbre Théodore-Agrippa d'Aubigné, et était nièce à la mode de Bretagne de madame de Maintenon. Elle fut enlevée à sa famille calviniste, pendant que son père, huguenot très-zélé, était en mer. Pour faire abjurer la jeune enfant, madame de Maintenon employa les moyens les plus doux. *Je pleurai d'abord, raconte-t-elle elle-même, mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle, que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrais tous les jours, et qu'on me garantirait du fouet. C'est là toute la controverse que l'on y employa et la seule abjuration que je fis.*

Placée à Saint-Cyr, la jeune de Villette y reçut une brillante éducation. Madame de Maintenon se fit elle-même sa maîtresse, provoquant et dirigeant ses réflexions, lui faisant rendre compte de ses lectures et des sermons qu'elle avait entendus, enfin exigeant d'elle qu'elle écrivit chaque jour à quelque personne de son choix une lettre qui était soumise à l'approbation de la royale directrice de Saint-Cyr. La docilité et les succès de la jeune personne augmentèrent la tendresse de sa tante, qui bientôt la prit auprès d'elle à la cour. Elle put donc bien connaître l'illustre parvenue qui lui conta ses pensées secrètes et ses déplaisirs, voir de près Louis XIV et tout ce monde brillant de Versailles. Aussi les courts *Mémoires*

Mélanges historiques, satiriques et anecdotiques (t. III, p. 96-102), parle aussi des prétentions et des ridicules de la volage maîtresse de Voltaire, et ne croit pas non plus à la science de la soi-disant auteur des *Institutions de physique*, et de la traductrice des principes de Newton. Le malin écuyer de Louis XV dit que « née sans talents, sans mémoire, sans goût, sans imagination, elle s'est faite géomètre, pour paraître au-dessus des autres femmes, ne doutant point que la singularité ne donne la supériorité. »

Lire encore, pour avoir une idée du meilleur style de mademoiselle de Launay, la lettre qui contient la description du château de Sorel, la peinture de ses mornes et tristes habitants, et le portrait de la dame du lieu qui « est à désirer quelque pointe de tracasserie pour réveiller la compagnie. »

qu'elle rédigea, un an avant sa mort, à la prière de son fils, le savant antiquaire et l'auteur estimable de romans de féerie et de chevalerie, Anne-Claude-Philippe de Tubière de Caylus, sont-ils un des ouvrages qui font le mieux pénétrer dans l'intérieur de la cour du grand roi. Malheureusement, la charmante narratrice dont les années avaient déjà affaibli la mémoire, et qui mourut prématurément, a quitté son récit au moment où il serait devenu le plus intéressant, quand, après avoir fait de piquantes révélations sur la duchesse de Bourgogne, elle allait aborder les dernières années de Louis XIV.

Ces mémoires inachevés ne sont donc qu'un fragment où il est surtout question des d'Aubigné, des maîtresses du roi, du personnel de la cour, et plus que de tout le reste, de madame de Maintenon. Ce ne sont pas même des mémoires, mais de simples *Souvenirs*.

« Le titre de Mémoires, quoique de toutes les façons d'écrire la plus simple et la plus libre, m'a cependant paru, dit madame de Caylus, encore trop sérieux pour ce que j'ai à dire et pour la manière dont je le dis. J'écris des souvenirs sans ordre, sans exactitude et sans autre prétention que celle d'amuser mes amis, ou du moins de leur donner une preuve de ma complaisance : ils ont cru que je savais des choses particulières d'une cour que j'ai vue de près, et ils m'ont priée de les mettre par écrit. Je leur obéis ; sûre de leur fidélité et de leur amitié, je ne puis craindre leur imprudence, et je m'expose volontiers à leur critique. »

Un mérite fort essentiel rend bien précieuses ce petit nombre de pages. Elles respirent un impartial amour de la vérité. « Tout ce que raconte madame de Caylus, a pu dire Voltaire, est vrai. On voit une femme qui parle avec candeur. » Elle n'aime pas à dénigrer. Elle ne donne pas non plus dans la flatterie, même à l'égard des personnes qui lui sont les plus chères, même à l'égard de son illustre tante.

« Je commencerai, dit-elle, ces souvenirs par madame de Maintenon, dont l'esprit, le mérite et les bontés qu'elle eut pour moi, ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Mais ni la prévention que donne l'éducation, ni les mouvements de ma reconnaissance, ne me feront rien dire de contraire à la vérité. »

Madame de Caylus ne flatte pas la femme célèbre pour qui elle déclare professer le plus tendre respect et la plus juste reconnaissance, elle la traite même un peu à la légère, quand elle cède à l'attrait irrésistible de rapporter ou de lancer elle-même un trait d'esprit. Ainsi, après s'être efforcée de défendre madame de Maintenon contre les bruits répandus et assez accrédités quelque temps sur son compte, elle finira par déclarer qu'elle ne veut répondre de rien, ni s'exposer à s'entendre dire, comme M. de Lassé, par sa femme : *Comment faites-vous, Monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ?* Ailleurs, elle parle du chagrin que le roi et madame de Maintenon montrèrent à la mort de la reine, et raconte que le roi cessa le premier d'être affligé, et à la fin fit quelques plaisanteries à madame de Maintenon sur sa douleur dont il était embarrassé. *A quoi je ne jurerais pas*, ajoute malicieusement madame de Caylus, *qu'elle ne ré-*

pondit comme le maréchal de Grammont à madame Hérault. Il voulait lui faire des compliments de condoléance sur la mort de son mari. Il a bien fait de mourir, dit-elle. Le maréchal répliqua : Le prenez-vous par là, madame Hérault, ma foi, je ne m'en soucie pas plus que vous. Il y a, dans les Souvenirs, un autre joli mot souvent allégué au sujet de madame de Maintenon. Un jour, nous raconte madame de Caylus, elle exhortait madame de Fontanges à vaincre la passion qu'elle avait pour le roi. Vous me parlez, dit celle-ci, de quitter une passion comme on parle de quitter un habit.

Les *Souvenirs* de la spirituelle descendante des d'Aubigné sont surtout cités pour tant de bons mots qui en égayent la lecture. Cependant on peut en détacher une page très-sérieuse, celle où elle entreprend de justifier Louis XIV de la responsabilité des violences commises après la révocation de l'édit de Nantes, et en fait retomber le poids sur quelques évêques, et en particulier sur le ministre Louvois, point de vue qui a été adopté par Voltaire et par la plupart des historiens après lui.

« La paix étant faite (la paix de Nimègue), le roi, tranquille et glorieux, crut qu'il ne manquait à sa gloire que l'extirpation d'une hérésie qui avait fait tant de ravages dans son royaume. Ce projet était grand et beau, et même politique, si on le considère indépendamment des moyens qu'on a pris pour l'exécuter. Les ministres et plusieurs évêques, pour faire leur cour, ont eu beaucoup de part à ces moyens, non-seulement en déterminant le roi à en prendre de ceux qui n'étaient pas de son goût, mais en le trompant dans l'exécution de ceux qui avaient été résolus.

« Mais il est bon de dire, pour rendre ma pensée plus claire, que M. de Louvois eut peur, voyant la paix faite, de laisser trop d'avantage sur lui aux autres ministres, et surtout à M. Colbert et à M. de Seignelay, son fils, et qu'il voulut, à quelque prix que ce fût, mêler du militaire dans un projet qui ne devait être fondé que sur la charité et la douceur. Des évêques, gagnés par lui, abusèrent de ces paroles de l'Évangile : *Contraignez-les d'entrer*, et soutinrent qu'il fallait user de violence quand la douceur ne suffisait pas, puisqu'après tout si cette violence ne faisait pas de bons catholiques dans le temps présent, elle ferait au moins que les enfants des pères que l'on aurait ainsi forcés le deviendraient de bonne foi. D'un autre côté, M. de Louvois demanda au roi la permission de faire passer dans les villes les plus huguenotes un régiment de dragons, l'assurant que la seule vue de ses troupes, sans qu'elles fissent rien de plus que de se montrer, déterminerait les esprits à écouter plus volontiers la voix des pasteurs qu'on leur enverrait. Le roi se rendit, contre ses propres lumières, et contre son inclination naturelle, qui le portait toujours à la douceur. On passa ses ordres, et on fit, à son insu, des cruautés qu'il aurait punies si elles étaient venues à sa connaissance ; car M. de Louvois se contentait de lui dire chaque jour : « Tant de gens se sont convertis, comme je l'avais dit à Votre Majesté, à la seule vue de ses troupes. »

« Le roi était naturellement si vrai qu'il n'imaginait pas, quand il avait donné sa confiance à quelqu'un, qu'il pût le tromper ; et les fautes qu'il a faites n'ont souvent eu pour fondement que cette opinion de probité pour des gens qui ne la méritaient pas. »

D'autres endroits offrent plus d'agrément et de piquant. Celui-ci instruit et fait réfléchir. Madame de Staal, habituellement, a plus de finesse, plus

de profondeur que madame de Caylus, elle sait mieux peindre un caractère, elle a plus de perspicacité à découvrir le sens des paroles, à pénétrer les causes de la conduite de ceux qu'elle a entendus parler et qu'elle a vus agir. Cependant ses *Mémoires* n'offrent pas une page aussi importante que celle de madame de Caylus sur l'édit de Nantes, si tant est qu'il faille prendre bien au sérieux le dire d'une femme légère et fort encline à parler indiscretement de ce qui touche aux choses religieuses. On sait que Louis XIV avait pour un peu suspecte sa piété. L'amante du duc de Ville-roi, l'amie du voluptueux abbé de Rohan, et du poëte anacréontique La Fare, n'était certainement pas une dévote. Elle aussi, aux côtés mêmes de la fondatrice de Saint-Cyr, elle protestait à sa manière contre l'austérité qui avait été comme imposée pendant les dernières années du grand roi ¹. Dans son langage, dans ses jugements, dans ses aspirations secrètes, l'esprit des deux siècles se mêle en quelque sorte.

Pour la diction, les *Souvenirs* de madame de Caylus sont incontestablement inférieurs aux *Mémoires* de madame de Staal. Voltaire disait dans la préface dont il a enrichi l'édition publiée par ses soins : « Plus le style en est simple et négligé, plus sa naïveté intéresse. On y retrouve le ton de sa conversation ; elle n'a point *tâché*, comme disait M. le duc d'Antin. » Si elle avait surveillé un peu davantage la correction, on ne l'en blâmerait assurément pas, et les agréments naturels de sa manière n'y perdraient rien.

Madame de Caylus, madame de Staal, sont demeurées fidèles à la décence, au bon ton, comme au bon goût. Une autre femme, MADAME D'ÉPINAY (1725-1783), quelques années plus tard, donnera l'exemple de l'oubli de toute convenance et de toute pudeur, et montrera le déplorable changement qu'avait apporté dans les mœurs l'esprit d'incrédulité. En lisant celle-ci, on s'aperçoit qu'elle faisait profession de ne pas « croire à d'autre catéchisme qu'à celui du *bon sens* ². »

Les *Mémoires* de madame d'Épinay furent d'abord écrits sous forme de roman, et le commencement en fut envoyé (1757) à Grimm, pendant une absence du spirituel Allemand, avec qui elle avait depuis peu contracté de tendres liaisons. Néanmoins elle ne voulait pas qu'on s'y trompât, et elle a soin de prévenir que *ce n'est pas un roman qu'elle donne au public, mais les mémoires très-véritables d'une famille et de plusieurs sociétés com-*

¹ Voir le récit d'une disgrâce qu'elle essuya pour avoir plaisanté, avec madame la duchesse de Bourbon, de la dévotion de madame de Montchevreuil, dont elle avait fait, dit-elle, *des portraits assez vifs*.

² C'est l'éloge que Grimm fait de cette dame philosophe qu'il connaissait mieux que personne. Il croit ajouter à sa gloire en apprenant que malgré son incrédulité « elle ne manqua jamais de recevoir les sacrements de la meilleure grâce du monde, quelque pénible que lui fût cette triste cérémonie, toutes les fois que la décence ou les scrupules de sa famille parurent l'exiger. On s'est permis de soupçonner, dit encore le sceptique ami de madame d'Épinay, qu'il pouvait y avoir autant de force d'esprit à les recevoir ainsi qu'à les refuser, comme ont fait tant de grands philosophes. » (*Corresp. litt.*, nov. 1783.)

posées d'hommes et de femmes soumis aux faiblesses de l'humanité. Elle rapporta dans leur vérité crue les aventures scandaleuses de ces personnes soumises aux faiblesses de l'humanité. Seulement elle substitua de faux noms aux véritables. Longtemps après la mort de madame d'Épinay, en 1818, l'éditeur de son ouvrage, pour en assurer le succès, crut devoir, par des changements qui ne touchaient pas au fond, surtout par des coupures et par le rétablissement des vrais noms, transformer en mémoires véritables l'ébauche d'un long roman ¹ qu'avait laissée l'amie de Grimm. Il n'a rien été changé dans les faits, ni dans le style, ni dans la forme même de l'ouvrage. Dans les mémoires comme dans le roman primitif, le tuteur de madame d'Épinay est censé raconter l'histoire de sa pupille, mais le plus souvent il lui cède la parole à elle-même, et laisse également parler les autres personnages.

Si un peu de fiction est resté mêlé aux faits réels, les *Mémoires* de madame d'Épinay gardent toujours une valeur historique incontestable comme image fidèle des mœurs d'une forte partie de la grande société de Paris au milieu du dix-huitième siècle.

Dans ces *Mémoires* qui, à leur apparition, obtinrent un succès de curiosité et de scandale, la grande amie des philosophes raconte comment, un mois à peine après un mariage d'inclination avec son cousin, Lalive-d'Épinay, fils aimable et riche d'un fermier général, éclata, par l'inconduite du mari, une désunion qui, grâce aux conseils d'une fille corrompue nommée mademoiselle d'Ette ², devait jeter cette jeune femme tourmentée par « l'ennui du cœur, » d'abord dans les bras de M. de Francueil, celui dont parlent les *Confessions* de Jean-Jacques, et ensuite dans les bras de Grimm.

Les *Mémoires* d'Émilie nous instruisent du détail de tous ces commerces déréglés, et nous font connaître les aventures aussi peu édifiantes de plusieurs autres grandes dames, en particulier de deux de ses plus intimes amies et plus proches parentes, pour qui le vice s'était tourné en une molle habitude que ne troublait pas le moindre remords : pour elles l'épicurisme pratique avait remplacé l'Évangile, et la pudeur leur paraissait le plus incommode et le plus sot des préjugés ³.

Si l'on veut savoir ce qu'étaient les sociétés des femmes philosophes, il faut lire les *Mémoires* de madame d'Épinay. Il faut surtout pénétrer avec elle dans le boudoir ou dans la salle à manger de mademoiselle Quinault, actrice retirée, et la Ninon de l'époque, qui réunissait chez elle ce qu'on appelait alors la meilleure compagnie. Là, des abbés

¹ Expression de Grimm, dans la *Corresp. litt.*, nov. 1783.

² Lire l'entretien entre madame d'Épinay et mademoiselle d'Ette : « Je me sens de la pesanteur, de l'ennui; je bâille à tout instant. La tristesse s'empare de moi, et je me sens le besoin de dire que je suis triste, etc. »

³ Voir la conversation bachique sur la nature et la pudeur, entre madame d'Épinay, mademoiselle Quinault, et Duclos qui entremêle cette discussion épicurienne de couplets à Vénus *genitrix*, que ces dames trouvent sublimes, dignes de Pindare et d'Anacréon.

de cour et même des évêques coudoyaient des danseuses de l'Opéra et des filles de mœurs équivoques ; des géomètres et des poètes étaient assis à côté de financiers et d'agioteurs de bas étage ; des magistrats, des diplomates et des princes étaient confondus avec des charlatans. Les philosophes trônaient dans ce cercle si bizarrement mêlé, et, quand les valets et la jeune nièce étaient retirés, prononçaient des oracles qui ravissaient d'admiration l'enthousiaste et sensible Émilie. « Une heure de conversation dans cette maison, écrit-elle, ouvre plus les idées et donne plus de satisfaction que la lecture de presque tous les livres que j'ai lus jusqu'à présent. »

Avant que Grimm ne se fût emparé de l'esprit de madame d'Épinay, Duclos était un des oracles les plus écoutés de ce cénacle philosophique, et plus tard de la société de *la Chevrette*¹. Mais le baron allemand devint jaloux du secrétaire perpétuel de l'Académie, le noircit dans l'esprit de son *Émilie*, et finit par l'écarter. Aussi est-il peint, dans les *Mémoires*, sous les couleurs les plus défavorables. Jean-Jacques, que Grimm desservit également auprès de madame d'Épinay, est aussi fort maltraité dans cet écrit où l'auteur, grande admiratrice, dans les premiers temps, du philosophe genevois, qu'elle recueillit à l'*Ermitage*, s'était proposé pour modèle la *Nouvelle Héloïse* dont Rousseau lui faisait lecture, ainsi qu'à sa belle-sœur, madame d'Houdetot, à mesure qu'il la composait. Madame d'Épinay avait d'abord fait ce portrait de Jean-Jacques, à propos d'une comédie nouvelle du citoyen de Genève, l'*Engagement volontaire*, qui fut jouée à *la Chevrette*, par madame d'Épinay, madame d'Houdetot, mademoiselle d'Ette, M. de Francueil, le chevalier de Valory, amant de mademoiselle d'Ette, et Jean-Jacques Rousseau lui-même :

« Il est complimenteur sans être poli, ou au moins sans en avoir l'air. Il paraît ignorer les usages du monde ; mais il est aisé de voir qu'il a infiniment d'esprit. Il a le teint brun, et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, il paraît joli ; mais lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. On dit qu'il est d'une mauvaise santé, et qu'il a des souffrances qu'il cache avec soin, par je ne sais quel principe de vanité : c'est apparemment ce qui lui donne de temps en temps l'air farouche. M. Bellegarde, avec qui il a causé longtemps, en est enchanté, et l'a engagé à nous venir voir souvent. J'en suis bien aise ; je me promets de profiter beaucoup de sa conversation. »

Elle en profita beaucoup en effet, mais elle voulut changer en tyrannie la protection que Jean-Jacques avait acceptée. Elle prétendit se faire accompagner de lui à Genève, où elle allait consulter le docteur Tronchin. Le philosophe malade lui-même, et fort peu soucieux d'embellir le cortège d'une grande dame vaniteuse, refusa tout net. Dès lors il fut un monstre, et il est traité comme tel dans les *Mémoires*.

Ce qui touche les hommes célèbres du dix-huitième siècle forme la partie la plus intéressante de cet ouvrage *unique*, comme l'appelait Grimm. Mais tout s'en lit avec plaisir, à ne le considérer que sous le rap-

¹ Nom du château d'Épinay.

port littéraire. La forme en est très-variée. Tantôt c'est la forme épistolaire, tantôt la forme de journal, ou la forme dramatique. Quelques scènes, présentées dans cette dernière manière, méritent, pour le naturel et pour l'air de vérité, d'être placées au nombre des chefs-d'œuvre du genre. Quant au style, il n'a pas d'éclat ni d'originalité, mais il est assez correct, il est clair, approprié, et toujours simple, sauf çà et là quelques invocations et quelques exclamations à la Jean-Jacques.

Grimm a dit en parlant de la femme dont il fut aimé durant vingt-sept ans :

« Ce qui distinguait particulièrement l'esprit de madame d'Épinay, c'était une droiture de sens fine et profonde. Elle avait peu d'imagination ; moins sensible à l'élégance qu'à l'originalité, son goût n'était pas toujours assez sûr, assez difficile ; mais on ne pouvait guère avoir plus de pénétration, un tact plus juste, de meilleures vues avec un esprit de conduite plus ferme et plus adroit ¹. »

En faisant, dans cet éloge, la part de la prévention et d'une sorte de flatterie obligée, il restera encore assez de titres littéraires à madame d'Épinay pour mériter la mention que nous lui avons accordée ².

Nous étudierons parmi les auteurs de Mémoires un homme dont les écrits ont trait non-seulement à l'histoire, mais à la politique, à l'économie, à la morale, et qui, sur tant de sujets divers, révéla un talent assez élevé pour qu'on ait pu dire que, dans la première moitié du dix-huitième siècle, il fut « le premier après les hommes de génie, et les devança souvent ³. » Nous voulons parler du marquis D'ARGENSON (1694-1757).

Les *Mémoires* qui doivent être ici le principal objet de notre étude et qui s'étendent, avec quelques interruptions, de 1728 ou 1730 à 1756, n'ont pas encore été publiés dans leur intégrité. Dans la première édition qu'on en arrangea en 1825, pour le public, on transforma, on refondit le texte ⁴.

¹ *Corresp. litt.*, nov. 1783.

² Outre les *Mémoires*, madame d'Épinay, dont Voltaire a dit que « c'est une des femmes qui ont le meilleur esprit », est auteur de quelques autres écrits, dont le principal, *les Conversations d'Émilie*, obtint, de l'Académie française, le 16 janvier 1783, le prix d'utilité fondé par M. de Monthyon, malgré la concurrence de madame de Genlis qui avait présenté son roman d'*Adèle*. Ces *Conversations*, irréprochables au point de vue moral, et qui renferment beaucoup d'idées justes, furent mises par Catherine II au nombre des livres élémentaires destinés à l'instruction des jeunes filles russes. L'ami de Duclos, de Galiani, de Jean-Jacques et de Grimm a aussi composé des comédies, des contes et des vers de société, des *Lettres à mon fils* (1758, in-8°), enfin un opuscule très-rare intitulé : *Mes moments heureux* (1759, in-8°, Genève). On trouve dans le manuscrit de Grimm quelques articles de madame d'Épinay, mais les éditeurs de la *Correspondance littéraire* les ont jugés trop inférieurs aux autres pour les insérer.

³ H. Martin, *Hist. de France*, t. XVII, édit. 1853, p. 602.

⁴ Voir les exemples qu'en a donnés M. Sainte-Beuve, dans les *Causeries*, 17 nov. 1855.

* Lettre à Thiriol, 7 déc. 1757.

Celle qui a été donnée récemment par un descendant du marquis¹ est plus ample, mais n'est pas encore, à beaucoup près, conforme aux cahiers laissés par l'auteur.

Ces *Mémoires*, si incomplètement et si imparfaitement connus jusqu'à ce jour, sont devenus une des sources les plus consultées pour l'histoire du milieu du règne de Louis XV, époque sur laquelle on trouve peu de renseignements contemporains sûrs et autorisés. Ils offrent de précieux détails sur les événements publics arrivés depuis le mois de novembre 1744 jusqu'au mois de février 1747, c'est-à-dire pendant tout le temps que le marquis d'Argenson fut ministre des affaires étrangères, et en particulier sur les négociations qui marquèrent son administration. Ils présentent aussi des documents très-circonstanciés et très-exacts sur la politique de la France pendant que le comte d'Argenson avait le département de la guerre et la surintendance des postes (1742-1757).

Le marquis a écrit sous l'impression même des événements, jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure à partir de 1742 jusqu'à 1756, non pas pour le public et pour la postérité, mais pour lui-même et pour sa famille. Aussi, nul apprêt dans ce volumineux journal, dans cette masse souvent indigeste d'écritures de toutes sortes. Partout l'on sent un homme qui, sans arrière-pensée, obéit au besoin le plus irrésistible pour lui, celui de noter ce qu'il voit, de réfléchir en écrivant, de dire sa pensée du moment sur les hommes et sur les choses.

Il avait du goût pour les affaires, auxquelles il fut appelé pendant quelques années; mais ce n'était pas un homme d'ambition. Pour être véritablement ambitieux, il aimait trop la réflexion et l'étude qui, dès sa jeunesse, avait été sa plus forte passion : on disait de lui, nous apprend-il, « que comme don Quichotte avait eu la tête tournée par la lecture des romans, il lui était arrivé la même chose par celle de Plutarque²; » surtout il avait un sentiment trop vif du juste et de l'honnête, et, malgré les fautes qu'on peut reprocher à sa conduite privée, son âme était au fond trop vertueuse. Jusqu'à la fin de ses jours il compta de « rentrer en place au ministère, et même plus autorisé qu'il n'avait été ci-devant³. » Mais, ne désirant revenir que pour le bien du peuple et celui du maître, jamais il ne voulut devoir son élévation à l'intrigue et à la bassesse.

Le temps qu'il ne lui fut pas permis d'employer à administrer pour le bien public, il le consacra à écrire ce qu'il aurait voulu faire, ce que d'autres pourront faire à sa place. Esprit naturellement chagrin et frondeur, il ne voit guère les choses par le plus beau côté; mais, s'il exagère quelquefois le mal, il permet d'en mesurer l'étendue.

Constamment préoccupé du bonheur et de l'honneur de la nation, il constate avec tristesse tous les symptômes de la décadence de la France,

¹ Dans la Bibliothèque elzévirienne, 1857. — Les citations faites dans cette étude seront empruntées tantôt aux manuscrits conservés au Louvre, tantôt aux pages les plus exactes de l'imprimé.

² *Mém. manuscr.* — ³ *Mém.*, Bibl. elzév., t. III, p. 242.

et indique toutes les causes qui doivent précipiter une révolution qu'il fut un des premiers à pressentir.

Il a d'excellentes considérations sur l'abandon des provinces pour la ville qui, dès son époque, commençait à devenir un danger menaçant.

« De nos jours, la France s'est métamorphosée de femme en araignée. Jadis c'était une belle femme, d'un riche embonpoint et proportionné à sa taille ; peu à peu elle a pris la ressemblance d'une araignée : grosse tête et longs bras maigres. Cela ira enfin jusqu'à celle de faucheux. Que si j'entends dire que tout va bien, que l'argent est, à Paris, à quatre du cent, je répondrai que c'est précisément là que gît le grand mal. Toute graisse, toute substance, s'est portée à Paris, aux dépens des provinces amaigries et exténuées¹. »

Il sent très-bien et dit avec énergie que la cour où tout est attiré, où tout s'est concentré, et où très-souvent les plus indignes ont une influence dominante, finira par perdre la France. Il écrit en décembre 1750 :

« La cour ! la cour ! Dans ce seul mot réside tout le mal de la nation. La cour est devenue le sénat national. Le moindre valet de chambre de Versailles est sénateur ; les femmes de chambre ont part au gouvernement. Si ce n'est pour ordonner, c'est du moins pour empêcher l'exécution des lois et des règles, et, à force d'exceptions partielles, il n'y a plus ni lois, ni règles, ni ordonnateurs². »

Il nous révèle tous les vices du faible, despotique et honteux gouvernement de Louis XV.

« Nous vivons ici, écrit-il, sous une oligarchie tyrannique assistée d'un *hexumvirat*. Cinq ou six ministres absolus ont sous eux quelques chefs de départements qui n'ont que le rang et l'autorité de commis. Indépendants entre eux, esclaves de leurs ministres, après quelques mois de travail ils se dégoutent de cette servitude et se reposent de tout sur d'autres commis, qui, n'ayant pas d'honneur à acquérir, ne visent qu'aux richesses et n'y peuvent parvenir que par la corruption³. »

Il nous apprend que, dès 1751, l'on commençait à trouver beaucoup de ressemblance entre le règne de Louis XV et celui de Henri III ; que déjà le clergé, le militaire, les parlements, le peuple haut et bas, tout murmurait, se détachait du gouvernement, et avait raison⁴.

Il nous montre à nu la corruption sociale de la première moitié du dix-huitième siècle, il nous en fait toucher au doigt la plaie vive, c'est-à-dire la frivolité, le mépris de tout ce qui est sérieux et élevé, le froid libertinage, l'absence de cœur qui détruira toutes les vertus et amènera la ruine du pays.

¹ *Mém.*, Bibl. elzév., t. V, p. 324, 15 juin 1751.

² *Ibid.*, p. 349.

³ *Ibid.*, t. II, p. 310.

⁴ *Ibid.*, t. IV, p. 44.

« Le cœur, dit-il, est une faculté dont nous nous privons chaque jour faute d'exercice, au lieu que l'esprit s'anime chaque jour. On court à l'esprit, on le cultive, on devient tout spirituel. C'est l'esprit joint au cœur qui forme l'héroïsme, le courage, le sublime, et d'où résulte le génie. Faute d'affection et de la faculté cordiale, ce royaume-ci périra, je le prédis. On n'a plus d'amis, on n'aime plus sa maîtresse ; comment aimerait-on sa patrie ¹ ? »

A la vue de la dépravation des grands seigneurs, et en particulier de celle du roi, il lui échappe parfois des paroles indignées et flétrissantes.

Voit-il Louis XV prendre successivement pour maîtresses les trois filles du marquis de Nesle, madame de Mailly, madame de Vintimille et la duchesse de Châteauroux :

« Tout cela, s'écrie-t-il, dénote chez le roi un caractère de prince, c'est-à-dire l'insensibilité, et quelque chose qui tient plus aux Savoyards qu'aux Bourbons ². »

Il prévoit bien aussi, en 1756, la dernière année de sa vie, que, le prestige de la royauté étant à peu près complètement évanoui, la France pourrait fort bien, avant la fin du siècle, se constituer en république.

« L'anarchie, observe-t-il, marche à grands pas ; bientôt le roi ne sera plus que le soliveau de la fable. Si cela dure, on se hasardera à sauter sur lui, à ne faire aucun cas de ses ordres, qui ne sont que des volontés empruntées. Cependant il souffle d'Angleterre un vent philosophique ; on entend murmurer ces mots de *liberté*, de *républicanisme* ; déjà les esprits en sont pénétrés, et l'on sait à quel point l'opinion gouverne le monde. Le temps de l'adoration est passé ; ce nom de maître, si doux à nos aïeux, sonne mal à nos oreilles. Il se peut qu'une nouvelle forme de gouvernement soit déjà conçue en de certaines têtes, pour en sortir, à la première occasion, armée de toutes pièces ³. »

A propos des mesures contre le Parlement, il annonce la future toute-puissance de la Constituante, et l'établissement en France du parlementarisme anglais :

« Oh ! si jamais la nation prétendait faire revivre ses anciens droits, elle ne manquerait pas d'établir une assemblée universelle bien autrement redoutable à la royauté. On la rendrait nécessaire et toujours subsistante ; on y introduirait des grands seigneurs, des députés des provinces et des villes ; on imiterait enfin la composition du parlement anglais. La nation s'arrogerait le pouvoir de faire les lois, et ne laisserait au roi qu'une exécution provisoire ⁴. »

La sagacité de M. d'Argenson va quelquefois jusqu'à prédire d'immenses événements non-seulement pour la France, mais pour les autres pays. En 1733, il annonçait ainsi la révolution d'Amérique, et la formation de la république des États-Unis :

¹ *Mém.*, *manusc.*

² *Mém.*, Bibl. elzév., t. II, p. 262.

³ *Ibid.*, t. V, p. 346. — ⁴ *Ibid.*, p. 349.

« Il est un autre grand événement qui se prépare sur la terre ronde. Les Anglais ont dans l'Amérique septentrionale des domaines vastes, riches, bien policés; ils y ont une nouvelle Angleterre, un parlement, des gouverneurs, des troupes, des habitants blancs à foison, des richesses, des lois, et, qui pis est, une marine.

« Je dis qu'un beau matin vous verrez ces dominations se séparer de l'Angleterre, se soulever et *s'ériger en république indépendante*, comme fit la Hollande à l'égard de l'Espagne ¹. »

Pour conjurer les bouleversements qu'il prévoit, d'Argenson conseille d'attaquer le mal à sa source en opérant de grandes réformes, et surtout en substituant au despotisme le régime d'une sage liberté.

Le politique de l'*Entresol*, en opposition aux *Mémoires* ultra-aristocratiques sur l'ancien gouvernement de France, du comte de Boulainvilliers, écrivit, vers 1739, un ouvrage qui ne fut publié qu'en 1765 ², sous le titre de *Considérations sur le gouvernement de la France*, dont le principal objet était de rechercher *jusques où la démocratie peut être admise dans le gouvernement monarchique*. Dans cet écrit, dont la devise est : *Une foi, un roi, une loi*, d'Argenson dépécint avec énergie les abus de l'ancienne monarchie. Il montre que la France, sous l'administration arbitraire des officiers du pouvoir central, demeure fort inférieure aux républiques sous le rapport économique.

« La France, dit-il, est peut-être le seul pays chrétien où la police soit confiée à des officiers royaux qui ne répondent de rien au peuple, et qui insultent plutôt qu'ils ne défèrent à ses plaintes. C'est de quoi l'on s'aperçoit lorsqu'on voyage sur nos frontières : il est inutile de demander où finit le territoire de France; l'état des chemins et de tout ce qui est au public en fait assez apercevoir. »

Cependant il reste royaliste et même partisan du gouvernement absolu. Persuadé que la puissance publique doit être *une et décidée*, il combat les *philosophes politiques* qui ont préconisé le mélange des trois éléments monarchique, aristocratique et démocratique. La théorie du gouvernement représentatif lui semble une funeste chimère, et il désapprouve la constitution d'Angleterre qu'il juge peu durable, et à laquelle il reproche de rendre les rois nuls. La royauté non partagée s'appuyant sur les institutions municipales, l'unité du pouvoir et la liberté des communes, la suppression des privilèges nobiliaires, des offices vénaux et lucratifs, l'établissement de l'égalité des charges et des droits, enfin l'organisation sur tous les points du pays d'une administration locale et gratuite, tel est, avec

¹ *Mém.*, t. V, p. 386, 1733.

² Il était connu et apprécié avant d'être imprimé. J. J. Rousseau le cite et le vante grandement dans le *Contrat social* : « Dans la république, dit le marquis d'Argenson, *chacun est parfaitement libre en ce qui ne nuit pas aux autres*. Voilà la borne invariable : on ne peut la poser plus exactement. Je n'ai pu me refuser au plaisir de citer quelquefois ce manuscrit, quoique non connu du public, pour rendre honneur à la mémoire d'un homme illustre et respectable, qui avait conservé jusque dans le ministère le cœur d'un vrai citoyen, et des vues droites et saines sur le gouvernement de son pays. » (*Contr. soc.*, liv. IV, c. VIII.)

la liberté du commerce au dedans et au dehors, son rêve pour le bonheur de la France. Certes ces idées étaient fort avancées en 1739!

Le traité de l'admission de la démocratie dans le gouvernement monarchique ne présente pas, tant s'en faut, le dernier mot des opinions libérales de d'Argenson. Beaucoup plus libre dans son journal, il y prononce sans détour que « tout doit tendre autant que possible à l'égalité¹; » l'homme qui, dans les *Considérations sur le gouvernement de la France*, avait avoué déjà qu'il désirait la destruction de la noblesse, qu'à ses yeux « les nobles ressemblaient à ce que les frêlons sont aux mouches, » ce hardi devancier des législateurs de 1789 déclare dans ses mémoires intimes que la seule aristocratie désormais légitime, c'est que chacun soit *fils de ses œuvres*, et gouverne s'il a du mérite. La perfection, suivant lui, c'est que le peuple choisisse ses *députés*, que ceux-ci forment un comité, que ce comité soit renouvelé périodiquement, tous les ans ou tous les deux ans.

« Que la noblesse, ajoute-t-il, soit à vie, et qu'un homme ainsi anobli revienne souvent aux emplois, s'il les mérite; que ses enfants n'aient qu'une légère distinction native, qui dispose à les élire de préférence, lorsque du reste ils en sont dignes : voilà tout ce qu'on peut tolérer.

« Enfin, se rapprocher de ce but d'égalité où il n'y aura d'autre distinction entre les hommes que le mérite personnel². »

Parlant des restes du système féodal, il s'écrie :

« Tout cela ne sont que restes de barbarie et de tyrannie, que l'autorité royale a bien voulu tolérer et mettre en règle. Que les hommes sont sots³! »

Il exalte les avantages des républiques avec un enthousiasme digne de Rousseau :

« Quel bonheur, s'écrie-t-il, que celui qu'on rencontre dans les républiques! Chacun y jouit de son bien; on y voit fructifier les arts utiles. Il est vrai qu'il n'y a pas là de cour pour exciter à la perfection des beaux-arts; mais cette perfection est-elle si nécessaire au bonheur? C'est ce dont je doute fort. Pour un bienfait qu'elles répandent, les cours inspirent aux particuliers l'ambition sans bornes, source de tous vices et de tous désordres. De ces réflexions il suit qu'il serait à désirer que tous les États se missent aujourd'hui en républiques, en démocraties⁴. »

A faute du bonheur de la république, il voudrait au moins voir sa patrie jouir des avantages d'une royauté paternelle et bourgeoise, d'une royauté à bon marché :

« Si jamais, dit-il, une heureuse révolution en France faisait concevoir à nos rois qu'ils ne sont que nos magistrats, nos hommes, et non pas nous les leurs, alors il faudrait réduire leur dépense au plus petit pied et à la simple décence. Oh! que ce seraient de grands rois que ceux qui se réduiraient ainsi d'eux-mêmes, par économie⁵! »

¹ *Mém.*, Bibl. elzév., t. V, p. 315.

² *Ibid.*, p. 306. — ³ *Ibid.*, p. 328. — ⁴ *Ibid.*, p. 312. — ⁵ *Ibid.*, p. 357.

Le marquis d'Argenson avait l'esprit réformateur. Comme l'abbé de Saint-Pierre, et avant Mably, Jean-Jacques et les économistes, il rêvait toute une réorganisation de la France et de l'Europe. Il était animé non pas seulement par l'amour spéculatif des innovations, mais par un véritable patriotisme. Voltaire a pu l'appeler « le meilleur citoyen qui ait jamais tâté du ministère ¹, » et il a eu le droit de dire lui-même ces paroles qu'il aime à répéter : « Je brûle d'amour pour le bonheur de mes concitoyens ². » Malheureusement le soi-disant esprit philosophique le dominait beaucoup trop, et il se laissait trop facilement aller à des chimères pour lesquelles son ami Voltaire le renvoyait à être secrétaire d'État dans la république de Platon ³. Dans ses idées de réformation sociale il se laisse emporter très-loin. Les systèmes les plus radicaux ne lui répugnent pas. Le *Code de la Nature ou le Véritable Esprit des lois*, de Morelly, où la propriété est dénoncée comme le principe de tous les maux et de tous les vices existants, lui paraît un « excellent livre, le livre des livres, autant au-dessus de l'*Esprit des lois* du président de Montesquieu, que La Bruyère est au-dessus de l'abbé Trublet ⁴. »

Trop souvent, sur toutes sortes de sujets, il approuve ou il émet les idées les moins praticables. Quelquefois cependant, en s'abandonnant à ses divagations aventureuses, il conçoit des rêves qui sont devenus de belles réalités. Il a un chapitre intitulé :

Invention des ballons.

« Ceci, dit-il, est encore une idée qu'on va traiter de folie, je suis persuadé qu'une des premières découvertes à faire, et réservée peut-être à notre siècle, c'est de trouver l'*art de voler en l'air*. De cette manière, les hommes voyageront vite et commodément, et même on transportera des marchandises sur de grands vaisseaux volants. Il y aura des armées aériennes ⁵. »

Et M. d'Argenson établit que la physique doit nous conduire à cette découverte :

« Pourquoi, ajoute-t-il, n'imiterions-nous pas les oiseaux volants, comme les poissons nageants? *Ille primus qui fragilem commisit pelago ratem*, celui-là dut paraître aussi insensé que quiconque aujourd'hui prétendrait voler. »

Il indique ensuite, avec assez de justesse pour un ministre et pour un littérateur, la manière dont on pourrait construire ces aérostats que Montgolfier ne devait imaginer et faire voler en l'air qu'en 1783 :

« Voyez s'élever la bulle de savon : faites des machines qui la copient, ajoutez-y des ailes proportionnées qui les dirigent, et forment dans l'air un tourbillon qui les soutienne ; ou bien trouvez quelque matière bien légère dont vous composeriez

¹ Lettre de Volt. au marq. d'Argenson, 13 mars 1750, dans les *Mém. d'Argenson*, t. V.

² *Mém.*, t. I, p. 214. — ³ Lettre de Voltaire au duc de Richelieu.

⁴ *Mém. manusc.* — ⁵ *Mém.*, t. V, p. 390.

les parois d'une vaste boule ; pompez-en l'air et elle s'enlèvera. N'avez-vous pas vu des enfants attacher un chat à leur cerf-volant ? De la même manière vous ferez partir et voyager dans les airs des hommes avec des provisions. »

Mieux valent assurément ces génies chimériques qui, au milieu de beaucoup d'absurdités, rencontrent quelques vues justes et fécondes, que ces esprits d'un positif étroit et d'un bon sens stérile faits pour croupir dans toutes les ornières de la routine. Et certes, malgré un certain goût pour l'utopie et la chimère, le bon sens n'a pas manqué à d'Argenson, et il a pu dire : « Ce que j'ai d'esprit, je l'ai juste. »

Dans ce qu'on a publié sous le titre de *Mémoire et journal inédit du marquis d'Argenson*, on trouve de tout. Le ministre d'État ne s'y montre pas seulement historien, politique, économiste ; il y est encore critique et moraliste. Il énonce çà et là d'excellents jugements sur les auteurs du temps et sur plusieurs écrivains antérieurs, et ses *Remarques en lisant*, ses *Jugements sur divers auteurs*, offrent souvent à la critique littéraire d'utiles aperçus, des vues ingénieuses et de fines appréciations.

Il est moraliste un peu partout, mais en particulier dans ce que nous possédons de l'ouvrage qu'il avait conçu sous le titre de *Pensées et Maximes*, et qu'il voulait composer par maximes coupées, dans le goût de celles de La Bruyère, qu'il trouvait « bien plus satisfaisantes que ses *Caractères*. »

Dans ses *Pensées et Maximes*, d'Argenson parle beaucoup de *Commerce*, de *Mariage*, de *Religion*.

Sur ce dernier point il s'abandonne à bien des irrévérences, à bien des impiétés. Il exprime sans détour son aversion pour les religions révélées, et se pose en partisan et en défenseur du déisme.

« Pourquoi, dit-il, a-t-on fait un nom odieux du titre de *déiste* ? C'est celui de ceux qui ont la véritable religion dans le cœur, qui ont abjuré une superstition destructive du monde entier ¹. »

Adversaire déclaré de toutes les religions positives, il est surtout l'ennemi du catholicisme. Rend-il hommage au protestantisme pour ses bons effets politiques et moraux, c'est afin d'avoir l'occasion de déclarer que le catholicisme ne sert en rien aux mœurs.

« Avec quelle douleur, exclame-t-il, devons-nous avouer que la religion réformée fait, dans les États où elle domine, tout le bon effet que la politique et les mœurs peuvent désirer, tandis que la nôtre y nuit, ou n'y profite en rien ². »

Dans la religion, ce sont surtout ses ministres qu'il abhorre.

Quand les biens et les privilèges du clergé sont mis en péril par le garde des sceaux Machault, d'Argenson en prend la défense avec chaleur et éloquence. Cependant on ne peut pas aimer les prêtres moins que ne le fait le marquis. Suivant lui, les prêtres sont *le ver rongeur* de notre religion,

¹ *Mém.*, 9 mai 1754, Bibl. elzév., t. IV, p. 181.

² *Ibid.*, t. V, p. 336.

depuis la mort des apôtres ¹. « Heureuses, s'écrie-t-il, les nations sans prêtres! malheureuses sont celles qui en souffrent l'autorité! ² » A l'entendre, « les prêtres aujourd'hui, aussi avarés et ambitieux qu'ils ont été sanguinaires il n'y a pas longtemps, » sont devenus intolérants par calcul; un de leurs principaux soins est de présenter toujours aux yeux du peuple et des gouvernants un fantôme d'hérésie quelconque, afin de « conserver des motifs de persécution, et de perpétuer leur autorité d'inquisition, d'exclusion et de collation aux emplois : branche d'intrigue très-productive, et à laquelle ils se garderaient bien de renoncer ³. »

Comme tous les ennemis du catholicisme, il se montre particulièrement acharné contre les jésuites, et, trompé le premier peut-être, il les charge des plus odieuses imputations ⁴.

On le voit de reste, d'Argenson appartient au bord philosophique et encyclopédique. Ce qui n'empêche pas qu'on ne pût citer de lui telle page fort religieuse, tel passage très-hostile aux oracles du philosophisme.

D'Argenson n'est pas, tant s'en faut, un homme ferme et arrêté dans toutes ses idées. D'un jour, et souvent d'une heure à l'autre, il se contredit lui-même. Dans ces pages écrites à si longues distances, et jamais revues, il se montre tour à tour royaliste et républicain, religieux et impie, défenseur de la morale et matérialiste éhonté.

Il est inégal et variable dans sa diction comme dans ses idées, et par la même cause, le manque de réflexion suivie, de révision, de retouche.

D'Argenson ne consignait que pour lui ses souvenirs, ses observations et ses impressions. Il n'avait aucune prétention d'auteur. Il n'a pas seulement relu ses *Mémoires* qu'il écrivait d'un trait au commencement ou à la fin de la journée. Les incorrections et les négligences doivent donc y abonder. Mais, en compensation, quel charme de naturel dans le style, combien d'expressions vives, originales, saisissantes se trouvent au bout de cette plume rapide et négligée! Son style a plus que de l'agrément. Souvent il frappe par la vigueur, par le nerf de l'expression. Quelquefois il matérialise trop les choses, et n'a pas assez souci de l'euphémie, mais en général sa manière est une sorte de réalisme tempéré qui plaît.

Les *Mémoires* de d'Argenson étant à peu près les seuls, au dix-huitième siècle, auxquels le nom de mémoires politiques puisse être donné ⁵, on a, dans ces dernières années, accueilli très-favorablement la publication

¹ *Mém.*, t. V, p. 336.

² *Ibid.*, t. IV, P. 231, 21 août 1755.

³ *Ibid.*, t. V, p. 329.

⁴ Voir surtout, *Mém.*, t. V, p. 376, 377.

⁵ Nous nommerions parmi les mémoires politiques les mémoires de Mallet du Pan, si ce qu'on a donné sous ce nom appartenait davantage, littérairement parlant, au courageux adversaire des démagogues de 1792, au patriote ami des Mounier, des Malouet, des Lally-Tolendal. Les *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan, pour servir à l'histoire de la révolution française*, recueillis et mis en ordre par A. Sayous, non-seulement d'après une sorte de journal intime de Mal-

d'autres mémoires qui suivent, jour par jour, les événements publics, depuis l'année 1718 jusqu'à 1762. Ce sont les *Mémoires*, ou plutôt le *Journal anecdotique et historique* d'Edmond-Jean-François BARBIER (1689-1771). Puisque les hommes d'État, les généraux, les négociateurs, ne se soucient plus, au dix-huitième siècle, de raconter leur vie politique, il faut bien écouter un bourgeois qui nous dit par le menu, sinon ce qu'il a fait, du moins ce qu'il a vu.

Barbier était un avocat au Parlement de Paris. Il ne parut jamais à la barre; « il travaillait pour le cabinet : » c'était un avocat consultant. Chargé d'affaires nombreuses et importantes, conseil de la princesse de Modène dans son procès avec le duc d'Orléans, honoré de la confiance du maréchal de Saxe, lié avec les Nicolai, avec les deux Voyer-d'Argenson, le ministre des affaires étrangères et le ministre de la guerre, et avec plusieurs autres personnages considérables, enfin occupant lui-même une place honorable dans la bourgeoisie, il a beaucoup vu, beaucoup appris, et il a tout noté. Comme Dangeau, il a eu, pendant près de cinquante ans, la patience d'écrire chaque soir ce dont il avait été témoin ou ce qui était parvenu à sa connaissance pendant la journée, de consigner tous les faits grands ou petits, politiques, judiciaires, administratifs, de tenir note de tous les bruits de ville comme des événements les plus certains, enfin d'enregistrer tout ce qui s'était passé non-seulement à Paris et en France, mais dans l'Europe entière, autant qu'il avait pu l'apprendre. Il a de cette sorte fait parvenir jusqu'à nous une quantité d'anecdotes curieuses et intéressantes qui n'auraient pas pu trouver place dans les journaux du temps soumis à l'*approbation et au privilège du roi*.

Barbier semble écrire pour le plaisir d'écrire. Son récit, où il ne figure lui-même que rarement, n'a pas la moindre prétention. D'ordinaire il expose les faits froidement, sans les accompagner d'aucune réflexion, sans louer ni blâmer. Cependant on voit qu'il partage l'esprit de la classe moyenne à laquelle il appartenait. Il reproduit volontiers les sarcasmes des bourgeois contre les grands seigneurs. Il se plaît aussi à rapporter les traits mordants contre le haut clergé¹, et ne cache pas non plus ses sentiments très-médiocrement religieux. Il redoute un roi dévot, « comme le plus grand malheur qui puisse arriver à un État². »

Un autre avocat au Parlement de Paris, MATHIEU MARAIS, a laissé aussi

let, mais d'après des écrits de toute date de lui et de ses amis, doivent toujours être indiqués comme un recueil de pièces très-utiles à consulter pour l'histoire de cette importante période de nos annales. Ils offrent des renseignements particulièrement intéressants, sur l'émigration, sur la coalition, sur les intrigues et les folies de Coblenz.

Il faudrait encore citer les *Mémoires du duc de Choiseul*, si leur authenticité était certaine.

¹ Voir dans le *Journ*, 26 juill. 1727, les propos sur le pape au sujet de l'élévation de Dubois au cardinalat.

² *Journ.*, février 1752.

un *Journal*¹, de 1721 à 1726, qui peut servir de complément et quelquefois de rectification à celui de Barbier. Il est rédigé dans la même forme, mais animé d'un esprit différent.

Ces *Mémoires* de bourgeois respirent, sinon toujours l'esprit religieux, du moins un sentiment de moralité et de probité qu'on ne retrouve pas dans les *Mémoires* de grands seigneurs et de hauts personnages qui ont écrit dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Parmi ces témoins importants, mais peu moraux, de la fin du siècle de la philosophie, il faut ranger le fils d'un lieutenant général, colonel du régiment des gardes suisses, le baron Pierre-Victor de BÉSEVAL (1721-1794). Ce lieutenant général des armées du roi sous Louis XV et sous Louis XVI, célèbre par l'agrément de sa personne, par son esprit fin et moqueur, par son audace, par ses succès auprès des femmes qu'il sut captiver malgré l'excessive liberté de ses manières avec elles, et le mauvais ton de sa galanterie, a laissé des *Mémoires* par chapitres décousus peu élégamment écrits², mais précieux à consulter sur un grand nombre de personnages d'alors, le duc de Choiseul³, les Castries, les Ségur, M. de Lamoignon, M. de Puységur, le maréchal de Broglie, M. de Calonne, etc.

Bésenal, qui fut fort mêlé dans les intrigues ministérielles, aime à suivre la marche des affaires publiques, à rechercher les causes de l'élévation et de la chute des ministres, à relever leurs fautes, à juger leur politique et leur administration. Tout en s'amusant à raconter des anecdotes, il apprécie souvent en historien et en moraliste les personnages qu'il a vus de près.

On trouve encore dans ses *Mémoires* d'utiles renseignements sur le Parlement, sur la réforme de la justice, sur l'administration des finances. Au milieu de ces graves matières se glissent maintes anecdotes scandaleuses⁴, maints récits d'affreuses méchancetés dans lesquelles le narrateur ne voit qu'un sujet de rire⁵ : Bésenal, suivant le ton du siècle, riait de tout, était indifférent à tout.

¹ Il a été publié dans la *Revue rétrospective* (t. VII à X de la 1^{re} série). — La même revue a publié un *Journal de la cour et de Paris en 1732-33* (*Rev. rétrosp.*, t. V, 1^{re} série).

² Madame de Genlis, dans ses *Mémoires*, t. II, p. 267, a prétendu, sans fondement, que les *Mémoires* publiés sous le nom de Bésenal sont entièrement de la composition de M. le vicomte de Ségur. Suivant cette dame, très-sujette à maltraiter les gens, le galant baron, « d'une ignorance extrême, et hors d'état d'écrire passablement un billet, n'avait précisément que l'esprit qu'il faut pour dire des riens avec grâce et légèreté. » (*Ibid.*, p. 66.)

³ Il a tracé de ce ministre un long portrait (t. I, p. 316-324) qui mériterait d'être cité s'il était plus correctement écrit. Voir *Mém. de Bésenal*, t. III, p. 380, jusqu'à la fin.

⁴ Voir le chapitre intitulé : *Aventures de la société*.

⁵ Ainsi il trouve *infiniment aimable et gai*, et très-digne de son attachement, le comte de Frise qui, émule, par fantaisie, de Lovelace, — *Clarisse Harlowe* venait

Généralement, Béserval raconte bien moins ses aventures que celles des autres. Il donne cependant d'intéressants détails sur ce qui lui arriva dans les journées des 12, 13 et 14 juillet 1789. Ce brave officier n'avait point été gagné par la contagion libérale et révolutionnaire; il était demeuré royaliste pur. Selon lui, « la monarchie française ne pouvait subsister qu'autant qu'elle aurait un maître, mais un maître qui le fût; tout autre régime la devait livrer à une destruction inévitable. » Ce citoyen de la république helvétique ne repoussait pas les réformes, mais il les voulait faites par le roi. Avec de telles opinions, il aurait dû montrer plus de fermeté et de courage, quand, à un des moments les plus décisifs du commencement de la révolution, à un de ces moments que Tacite appelle *transitus rerum*, il se vit chargé par Louis XVI d'un commandement militaire supérieur. Depuis huit ans, il avait le commandement des provinces de l'intérieur, composé de l'île de France, la ville de Paris exceptée, du Soissonnais, du Berry, du Bourbonnais, de l'Orléanais, de la Touraine et du Maine. A l'époque du 12 juillet, le soin de maintenir l'ordre dans Paris qui commençait d'être agité par le ferment révolutionnaire et par l'appréhension de la famine, lui fut temporairement confié. L'énergie qu'il déploya d'abord le rendit l'objet de la haine des *meneurs*. Après avoir essayé de s'enfuir, il ne fut arraché que par miracle des mains du peuple, et eut à essuyer les horreurs d'un procès pour crime de lèse-nation par-devant un comité des recherches qui voulait sa mort, et dont la cruelle bassesse le soulevait d'indignation :

« Il ne faut, dit-il très-bien, qu'un courage ordinaire pour braver d'honorables périls; mais celui qui nous fait supporter de plates adversités, d'abjects ennemis, de fangeux dénonciateurs, des Bourdon; celui-là, sans doute, est plus difficile et plus rare ¹. »

Il avait le droit de parler avec cette noble fierté, malgré la pusillanimité de sa conduite dans les événements de juillet; car il l'expia par un bel acte de dévouement. Un ordre du roi le déchargeait de toute culpabilité, mais pouvait aggraver la position d'un prince déjà trop malheureux: il eut le courage de le jeter au feu. D'ailleurs, Béserval parle toujours avec convenance de Louis XVI; mais il se montre sévère et injuste envers Marie-Antoinette, qu'il avait quelque temps conseillée, qu'il avait voulu dominer, et peut-être séduire. Dans le portrait qu'il en trace, et dans la manière dont il raconte le procès du cardinal de Rohan et l'affaire du Collier, il n'y a peut-être pas une malveillance formelle, mais il y a de la prévention ².

Pour bien connaître la fin du dix-huitième siècle, après Béserval, il faut lire LAUZUN (1747-1794). Les *Mémoires* qu'Armand-Louis de Gontaut, comte

de paraitre, — se fait un jeu d'employer toutes les ruses les plus hypocrites, toutes les perfidies les plus infernales, et toutes les plus atroces méchancetés envers la personne qu'il a gagé de séduire.

¹ *Mém.*, t. III, p. 433.

² *Ibid.*, p. 330-335.

de Biron, et ensuite duc de Lauzun, écrivit, à ce qu'il semble, pour quelques femmes de ses amies, sont, comme on les a justement appelés, le plus terrible réquisitoire contre la noblesse française d'avant 89. Ce descendant du fameux maréchal de Biron eut une vie semée d'événements extrêmement bizarres, remplie surtout d'intrigues dont le théâtre et le roman se sont emparés. Après avoir passé les premières années de son enfance à la cour, « et pour ainsi dire sur les genoux de la maîtresse du roi, » la Pompadour, il fut le rival heureux des princes du sang auprès des femmes les plus célèbres par leur beauté et les plus désirées pour leurs grâces voluptueuses. Madame de Stainville, madame d'Esparbès, madame de Tingry-Montmorency, madame Czartoryska, milady Barrymore, madame Brown, les étrangères comme les Françaises les plus brillantes, maîtresses passagères et quelquefois simultanées du noble débauché, sont tour à tour l'objet de son récit vantard et cynique.

Qu'il se glorifie de ces belles conquêtes, et que dans le cours d'un récit désordonné comme sa conduite, il confonde impudemment la sagesse avec le vice, on le conçoit de la part d'un de ces grands seigneurs de l'école du duc de Richelieu, dont le plaisir était la seule règle; plus d'égards ne peuvent être demandés à un homme qui ne sut pas même respecter le sexe et la vertu dans sa femme, la noble, modeste, chaste et pieuse Amélie de Boufflers. Mais qu'il prétende mettre au nombre de ses triomphes une reine qui, pour avoir montré un peu d'imprudente coquetterie dans sa gaie et brillante jeunesse, se vit bientôt l'objet d'accusations que n'auraient pas dû venir aggraver ceux qu'elle avait honorés de sa confiance et de son amitié, comme Lauzun, voilà le comble de l'indignité, voilà ce qui soulève de dégoût. A l'entendre, si la reine ne s'abandonna pas tout entière et sans réserve à son amour, c'est qu'il ne la laissa pas faire ¹. Les *Mémoires* de Lauzun, non plus que ceux de plusieurs hommes de cour dont nous avons parlé, ou dont nous parlerons, ne sont pas des œuvres littéraires bien importantes, mais il faut les lire pour savoir à quel excès était arrivée la dépravation de l'esprit et du cœur sous l'ère philosophique.

On sait comment finit ce voluptueux. Dépité contre la cour, qui lui avait refusé la place de colonel des gardes-françaises, qu'il avait ambitionnée toute sa vie, et qu'il croyait lui être bien due après sa périlleuse expédition en Sénégal, il se mit à cabaler avec les factions qui menaçaient le trône. Bientôt, nommé député par la province de Quercy, il ne déguise plus son hostilité envers le roi, il se range parmi les plus décidés partisans du

¹ Comment le dernier éditeur des *Mémoires sans suppression* de Lauzun a-t-il osé ajouter aux outrages du roué ducal en appelant Marie-Antoinette « une femmellette, mi-précieuse, mi-bourgeoise; une demi-Rambouillet et une demi-Geoffrin? » (Introd., p. xvii, et p. v, note.) Puissions-nous quelque jour, en publiant un sérieux travail que nous avons de longue main préparé sur la Reine, contribuer, après beaucoup d'autres, à la justification et à la glorification de cette femme, si grande dans le malheur, et qui fut, à tout prendre, une des plus admirables que nous offre l'histoire!

duc d'Orléans, et prend part dans l'Assemblée aux motions les plus révolutionnaires. Digne rejeton du maréchal qui trama la perte de son bienfaiteur Henri IV, il se réjouit de la journée du 10 août, applaudit à la proclamation de la république, et est enfin déclaré général en chef de l'armée du Nord, sous le nom de Biron, pour être, après quelques vaillants faits d'armes, accusé de trahison, et guillotiné, le 1^{er} janvier 1794, comme l'avait été, le 6 novembre de l'année précédente, son patron, Philippe-Égalité.

Lauzun termine ses *Mémoires* au traité de paix, signé à Versailles le 20 janvier 1783, qui mit fin à la guerre d'Amérique, à laquelle il avait pris part avec le général La Fayette quand, ruiné par des prodigalités et par un luxe inouïs, il se tourna vers la gloire des armes; mais un appendice offre une partie des lettres et mémoires qu'il écrivit pendant sa détention, sous la Terreur, et que Camille Desmoulin se chargeait de remettre à leur adresse.

Les *Mémoires* du comte Alexandre de TILLY (1760-1822) continuent ceux de Lauzun. Ils prennent un plus grand intérêt et reçoivent de plus piquants développements à l'époque même où Lauzun arrête son récit, en 1783, après la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. C'est peut-être le livre qui, par la multitude des anecdotes, des tableaux, des portraits, des conversations fidèlement rapportées, est le plus propre à nous faire connaître la société française à la veille de la révolution.

Homme à *bonnes fortunes*, orné de tous les dons les plus séducteurs, désigné à Paris et en Allemagne sous le nom du *beau Tilly*, doué d'un esprit brillant et cultivé, distingué par les manières les plus élégantes, et redoutable par son audace de libertin déterminé, le comte de Tilly obtint des succès de boudoirs et de coulisses si multipliés qu'ils forment la principale matière de ses *Mémoires*.

Tilly, revenu sur la fin de sa vie à des principes plus moraux, essaie de corriger le scandale de ses confessions par des réflexions et des conseils louables. Mais ce dont il ne saurait être trop sévèrement blâmé, c'est la manière odieusement indiscrete et calomniatrice dont il a parlé de Marie-Antoinette. Les *Mémoires* de Bésenval et de Lauzun fournissent des armes contre la reine, ceux de Tilly la diffament. Ce corrompu croit faire un grand éloge de la fille de Marie-Thérèse lorsqu'après avoir donné la longue nomenclature des amants qu'il lui attribue, il affirme sur ses grands dieux (*pour l'honneur des cendres vénérables qu'il remue*) qu'elle n'eut jamais que deux affections intimes auxquelles elle se montra fidèle : le duc de Coigny et le comte de Fersen. La reine avait dit de Tilly : « Je ne veux plus me mêler de M. de Tilly, qui vit publiquement avec une actrice aux dépens de M. de Veimerange qui passe pour voler l'État. » Ce propos, vrai dans tous ses points, fut répété et vint aux oreilles du comte. Dans sa fureur il écrivit à celle qui l'avait proféré une lettre dont l'insolence aurait bien pu le conduire à la Bastille, si Marie-Antoinette avait vu là autre chose que l'expression de la colère inconséquente d'un jeune étourdi. Et voilà probablement la raison pourquoi M. le comte de Tilly

porte la bonté d'âme jusqu'à ne donner à la femme de Louis XVI que deux amants avoués.

Laissons tous ces malhonnêtes *Mémoires*, et distrayons-nous de leurs corruptions par la lecture de *Souvenirs* où du moins il est question assez souvent de nobles et vertueuses actions, et où il est fréquemment parlé, en beau langage, des choses de l'esprit. Nous voulons désigner les *Mémoires ou Souvenirs* de M. de SÉCUR, celui dont le prince de Ligne disait : « Le comte de Ségur est le seul homme de lettres de la grande bonne compagnie en France ¹. » Il avait fréquenté assidûment les salons les plus élégants, les cercles les plus littéraires. Ils revivent dans ses *Mémoires*, écrits après la révolution, avec le charme mélancolique d'une belle chose évanouie.

« Ce qu'on peut avec raison regretter de cette époque qui ne renaitra plus, dit-il, c'était, au milieu de ce conflit entre des opinions, des systèmes, des goûts et des vœux si opposés, une douceur, une tolérance dans la société, qui en faisaient le charme.

« Toutes ces luttes entre les anciennes et les nouvelles doctrines ne s'exerçaient encore qu'en conversations, et ne se traitaient que comme des théories. Le temps n'était pas arrivé où leur pratique et leur action devaient répandre parmi nous la discorde et la haine. Jours heureux où les opinions n'influaient pas sur les sentiments, et où l'on savait aimer toujours ceux qui ne pensaient pas comme nous !

« Je n'oublierai jamais les délicieuses et fréquentes réunions où se trouvaient ensemble les financiers, les magistrats, les courtisans, les poètes, les philosophes les plus aimables et les plus distingués, et ces conversations au Mont-Parnasse, chez le comte de Choiseul-Gouffier, où brillaient tour à tour Boufflers, Delille, Rulhière, Saint-Lambert, Champfort, La Harpe, Marmontel, Panchaud, Raynal, l'abbé de Périgord, depuis prince de Talleyrand, mon frère, l'un des plus aimables hommes de son temps, le prince de Ligne, nouveau chevalier de Grammont de tous les pays, favori de tous les rois, courtisan de toutes les cours, ami de tous les philosophes, et le duc de Lauzun, qui, cherchant partout la gloire, n'en eut que les illusions, et dont la plupart des aventures furent plus imaginaires que réelles.

« Dans quelques autres centres de réunion, on entendait avec un plaisir mêlé de vénération, le simple, le laborieux, l'éloquent et savant abbé Barthélemy ; Malesherbes, l'un des plus populaires des hommes illustres, le plus juste des ministres, le plus intègre des magistrats, le moins flatteur des courtisans ; cet immortel Malesherbes qui pensait en philosophe, agissait en sage, et charmait, par la fécondité de sa mémoire, par la multiplicité de ses anecdotes, ceux qu'il instruisait par la moralité de ses discours et par l'universalité de ses connaissances ; le duc de Nivernais, aussi distingué par la délicatesse de son goût et par l'urbanité de son ton que par la finesse et les agréments de son esprit : il savait allier la noblesse de l'antique cour à l'esprit philosophique de la nouvelle ; il réunissait en lui l'image et l'esprit de deux siècles différents.

« Chez la princesse de Beauvau, modèle d'aménité et d'art pour soutenir et varier la conversation, on se plaisait à voir la réunion et la représentation de tout ce qu'il y avait de mieux et de plus délicat dans la cour de Louis XV, sans jamais y rencontrer ce qu'une juste sévérité reprochait à la licence de ce temps ². »

¹ *Mélanges*, t. XXIX, p. 123. *Écartés*.

² *Mém.*, t. I, p. 165-167.

On entre ainsi, avec Ségur, dans l'intérieur de tous les personnages célèbres du dix-huitième siècle, littérateurs, politiques, diplomates, généraux, rois, empereurs et impératrices. Le hasard ayant voulu qu'il fût successivement colonel, officier général, voyageur, navigateur, courtisan, fils de ministre, ambassadeur, négociateur, prisonnier, cultivateur, soldat, électeur, poète, auteur dramatique, collaborateur de journaux, publiciste, historien, député, conseiller d'État, sénateur, académicien et pair de France, il a vu les hommes et les choses sous presque toutes les faces, et il en reproduit le tableau sous les yeux du lecteur avec un intérêt doux qui se renouvelle à chaque page.

L'agrément de la diction ajoute à l'intérêt des faits. Les *Mémoires* du comte de Ségur sont d'un véritable littérateur. On y reconnaît un homme dont le goût pour l'étude fut très-vif dès ses premières années, qui quittait avec empressement les compagnons de sa jeunesse et les amusements de son âge pour entendre des entretiens et suivre des sociétés propres à former sa raison, son esprit et son goût¹; qui, plus tard, préférerait Paris à Versailles, par amour des lettres plus encore que par amour des plaisirs, et qui, dans les garnisons, consacrait habituellement à l'étude les heures de liberté que lui laissait le service². La composition de ses *Souvenirs* est irréprochable, tout y est amené et conduit avec art. Il fait des réflexions, il discute, il juge. Il développe sa pensée dans une phrase toujours soignée, toujours harmonieuse, et ordinairement ample et périodique³. C'est à la fois un philosophe et un académicien.

L'énumération des mémoriographes du dix-huitième siècle serait infinie si nous voulions nommer tous ceux qui mériteraient quelque mention, surtout si nous nous arrêtions aux mémoires littéraires comme ceux de Collé, de Morellet⁴, etc.

Pour clore cette liste déjà longue, de même que nous avons étudié parmi les historiens français au dix-huitième siècle Frédéric II, roi de Prusse, nous citerons parmi les auteurs de mémoires historiques un autre étranger illustre, le prince de LIGNE (1735-1814), Belge qui naquit avec l'esprit français, et développa merveilleusement ses qualités aimables et séductrices par son séjour en France et par le commerce qu'il eut avec les hommes de lettres les plus célèbres, et avec les courtisans les plus

¹ Voir *Mém.*, t. I, p. 168.

² *Ibid.*

³ Voir le commencement du second volume : « On ressent une joie bien vive lorsque, après de longues traversées, on touche d'un pied la terre en repoussant de l'autre le canot qui nous a portés, etc. ; » et, au commencement du tome III, le passage : « Destiné par le sort à me trouver dans les positions les plus variées, je devais, à la suite du char de triomphe de Catherine, traverser son vaste empire, etc. »

Nous reviendrons, du reste, sur M. de Ségur, dans le volume suivant, quand nous parlerons des historiens du dix-neuvième siècle.

⁴ Nous citerons assez souvent les *Mémoires sur le dix-huitième siècle*, de Morellet, et nous parlerons de ceux de Marmontel et de Madame de Genlis quand nous étudierons ces écrivains à titre de critique ou de romancier.

spirituels, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, le comte de Ségur, le chevalier de Boufflers ¹.

« Le maréchal prince de Ligne, disait un excellent juge du vivant même du noble écrivain, a été reconnu, par tous les Français, pour l'un des plus aimables hommes de France, et rarement ils accordaient ce suffrage à ceux qui n'étaient pas nés parmi eux. Peut-être même le prince de Ligne est-il le seul étranger qui, dans le genre français, soit devenu modèle, au lieu d'être imitateur. Il a fait imprimer beaucoup de morceaux utiles et profonds sur l'histoire et l'art militaires ; il a publié les vers et la prose que les circonstances de sa vie lui ont inspirés ; il y a toujours de l'esprit et de l'originalité dans tout ce qui vient de lui ². »

Le prince de Ligne nous explique ainsi les raisons qui l'ont fait auteur :

« Je crains de lire et de causer : j'ai peur des nouvelles connaissances. Un livre ennuyeux me paraît la conversation d'un sot : et il me semble que c'est de quoi il faut se défaire. Si j'en trouvais de bons, je n'en ferais peut-être pas tant de mauvais ; j'aime encore mieux cela que d'en lire. Voltaire, Montesquieu, un demi-quart de J. J. Rousseau, la moitié de Cicéron, *Télémaque*, Montaigne, le *Traité des études* de Rollin, l'abbé Dubos, les fables de La Fontaine, Molière, Racine et Corneille, César, Horace et Virgile, quelques odes de J. B. Rousseau, quelques satires de Boileau, deux ou trois articles de l'*Encyclopédie* ; ou bien il n'y a qu'à faire ce que je fais à présent : causer avec soi-même.

« Je mets la conversation sur tel article que je veux. On n'a qu'à s'imaginer que je fais face à vingt personnes qui parlent sur des sujets différents. Mes propos ne tiennent à rien. C'est ce qu'on appelle du décousu. Eh ! mon Dieu, qu'est-ce qui vaut la peine qu'on y mette de la suite ? Si, au lieu d'aller chercher des mots en chimie, en physique, en peinture et en musique, pour faire croire qu'on sait tout cela, j'osais basement en chercher un chez une couturière, je dirais que faulxer ou bâtir est encore plus que ce que le temps que nous vivons ne mérite.

« Pardon, amateur d'*amalgame* au sujet d'une tragédie, de la *fraîcheur* d'une ariette, de l'*harmonie* d'un feuillage, et d'une *bravoure* pour l'opéra comique, vous puisez tout cela chez les artistes. J'aime mieux les artisans. Faut-il donc, ainsi que je l'ai dit. D'ailleurs le cousu et le tendu ne valent pas le charmant *laisser-aller* que je recommande toujours ³. »

Et ailleurs :

« Il y a des gens qui réfléchissent pour écrire. D'autres qui écrivent pour ne pas réfléchir : ceux-ci ne sont pas si bêtes : mais ceux qui les lisent le sont, à mon avis.

« Je suis un peu dans la seconde classe, et je mettrais mes lecteurs dans la dernière, si, pour les justifier et moi aussi, je ne leur disais que, si j'écris de suite

¹ Boufflers était alors regardé comme le type incomparable du parfait courtisan et de l'homme du monde accompli. Au jugement de fins appréciateurs, le brillant prince belge n'en était qu'une copie très-peu ressemblante. Madame du Deffand écrivant, le 3 août 1767, à un autre étranger célèbre, Horace Walpole, parle ainsi du prince de Ligne : « Il est doux, poli, bon enfant, un peu fou ; il voudrait, je crois, ressembler au chevalier de Boufflers, mais il n'a pas, à beaucoup près, autant d'esprit ; il est son Gilles. »

² Madame de Staël, Préface pour les *Lettres et pensées du prince de Ligne*.

³ *Mélanges*, etc. *Mes écarts ou Ma tête en liberté*, t. XII, p. 104.

(et pour m'occuper), c'est que je me suis occupé à méditer, observer, rentrer en moi-même ; et que, par tout cela, j'ai, sans le vouloir, un magasin de pensées, dont il faut que je me soulage. J'écris plus d'inspiration que de réflexion ¹. »

Un autre mobile qui porta le prince à écrire, ce fut, il l'a naïvement avoué, le besoin. S'il ose, sans trop de crainte, aborder le public, ce « souverain avec qui il ne faut pas trop se familiariser, une partie de cette confiance est due à *l'auri sacra fames*, nécessitée dans un temps où les révolutions privent de tout secours. » « J'ai vendu pour vivre, ajoutait-il, mes tableaux, ma vaisselle, et je vends le peu d'esprit qui me reste ². »

Le prince écrivait ces paroles dans sa villa de Léopoldberg, et c'est dans ce repos retiré, si favorable à la composition, qu'il fit ou termina la plupart de ses ouvrages.

« On devrait, dit-il quelque part, défendre d'écrire morale, caractères, hommes, femmes, philosophie, législation à ceux qui n'ont pas beaucoup voyagé, et qui n'ont pas été dans les grandes aventures ³. » Ce qui donne un prix très-rare à tout ce qui est sorti de la plume du prince de Ligne, c'est qu'il ne parle jamais que de ce qu'il a vu, de ce qu'il a expérimenté, de ce qu'il connaît à fond.

Dans la partie historique de ses œuvres, on estime particulièrement, pour l'intérêt, pour le piquant des anecdotes et pour l'abandon d'un style souvent relevé de la plus fine ironie, le morceau sur la guerre de Trente ans, les *Mémoires du comte de Bonneval*, dont le prince de Ligne, passionné pour les caractères originaux et ardents, faisait son héros, les *Mémoires du prince Eugène*, enfin le *Fragment sur Casanova*.

Les *Mélanges* du prince de Ligne ont une véritable importance historique par les portraits qu'ils présentent d'un grand nombre de personnages considérables, et en particulier de tous les souverains qu'il a connus, et qui recherchaient son entretien : Gustave III, Joseph II, Frédéric le Grand, Catherine le Grand, comme il aime à appeler l'impératrice de Russie, en « espérant que l'Europe confirmera ce nom ⁴, » enfin, et surtout, Marie-Antoinette, qu'il apprécie en maints endroits avec une haute justice et une parfaite convenance. Jamais il ne plaça mieux cette admiration et cet enthousiasme qui étaient un des caractères de sa nature, et qu'il a parfois prodigués.

Quelques-uns des plus beaux portraits qu'ait tracés le prince de Ligne se trouvent dans ses précieuses lettres, dont madame de Stael, qui s'en fit l'éditeur, a dit :

« La correspondance se rapprochant davantage de la conversation, on peut y suivre le prince de Ligne dans sa vie active ; on peut y apercevoir l'infatigable

¹ *Mélanges*, t. XX, p. 179.

² *Mélang.*, *Lettres à Eulalie*, Avis, t. XI, p. 131.

³ *Ibid.*, t. XIII, p. 40.

⁴ VOIR PORTRAIT DE FEU S. M. J. DE TOUTES LES RUSSIES, *Mélanges*, t. XX, p. 237.

jeunesse de son esprit, l'indépendance de son âme, et la gaieté chevaleresque qui lui était surtout inspirée par les circonstances périlleuses. Ses lettres sont adressées au roi de Pologne, en lui rendant compte de deux entrevues avec le grand roi de Prusse; à l'impératrice de Russie, à l'empereur Joseph II, à M. de Ségur, sur la guerre des Turcs; à madame de Coigny, pendant le fameux voyage de Crimée : ainsi le sujet des lettres et les personnes auxquelles elles sont adressées inspirent un double intérêt. Le prince de Ligne a connu Frédéric II, et surtout l'impératrice de Russie, dans la familiarité d'une société intime, et ce qu'il en dit fait vivre dans cette société. Le portrait du prince Potemkin, qu'on trouve dans les lettres adressées à M. de Ségur, est véritablement un chef-d'œuvre; il n'est point travaillé comme ces portraits qui servent plutôt à faire connaître le peintre que le modèle. Vous voyez devant vous celui que le prince de Ligne vous décrit : il donne de la vie à tout, parce qu'il ne met de l'art à rien ¹. »

Non-seulement le prince de Ligne juge bien les hommes, apprécie bien les événements, mais il a des vues de l'avenir qui ressemblent à de la divination. Dès 1790, il annonce à la fois le pouvoir de Bonaparte et la restauration des Bourbons.

« Lettre à Louis Ségur. Vienne, ce 6 novembre 1690.

« Si ce n'est pas tout de suite un Bourbon, peut-être que le plus beau, le plus brave, le plus aimable et le plus aimé des Français montera un jour sur ce trône qui jadis était ombragé de myrtes et de lauriers; et la roture de noms et de principes fuira devant un jeune prince ou dictateur qui aura lu plutôt la bataille de Coutras, et les amulettes des jeunes gens de la cour et les chiffres amoureux, que les visions du contrat social. Il maudira le moment d'erreur, où la France insignifiante a tiré autour d'elle un cordon de nullité, que le premier voisin perçera quand il le voudra. Un sceptre de fer empêchera de revenir aux horreurs et sera nécessaire. Voilà le résultat de la liberté. Vous deviendrez des esclaves et vous le mériterez. On effacera jusqu'au nom des sages d'aujourd'hui qui croient que l'univers a les yeux attachés sur eux ². »

Les Œuvres du prince de Ligne renferment des détails précieux pour l'histoire littéraire comme pour l'histoire politique. Il nous introduit dans l'intérieur de Voltaire, chez qui il passa huit jours, à Ferney, observant avec pénétration et écoutant avec avidité le philosophe, qu'il s'ingéniait à faire parler et à mettre en train. Il nous représente au vif le caractère de Jean-Jacques Rousseau, « ce malheureux grand homme ravissant et impatientant, » qu'il alla visiter et à qui il fit des offres d'asile ³. Il démasque le charlatanisme de Beaumarchais, qui vint jouer chez lui, à Venise, le rôle d'assassiné. Il peint les ridicules que se donnaient Roucher et La Harpe par leurs lectures de société chez les grands seigneurs et les princesses qu'ils croyaient enchanter, et dont ils se faisaient moquer ⁴.

¹ Madame de Stael, Préf. pour les *Lettres et pensées du prince de Ligne*.

² *Mélanges*, t. XXII, p. 126.

³ *Ibid.*, t. X, p. 262-267.

⁴ *Ibid.*, p. 270-273.

Le prince de Ligne se montre critique fin et sagace dans ses courtes et substantielles remarques sur la *Correspondance littéraire adressée au grand-duc de Russie*, par La Harpe, et sur le *Lycée*, du même auteur. Lui, « indigne, demi-Germain, Batave, Belge, Tudesque et barbare ¹, » il y fait très-bien ressortir toutes les faiblesses, toutes les petites de nombre d'écrivains vantés du dix-huitième siècle, et il y parle avec enthousiasme des grands génies du dix-septième, et en particulier de l'Aigle de Meaux, qu'il appelle le sublime Bossuet, le Corneille épiscopal ². Mais il porte trop loin son estime pour l'auteur du *Cours de littérature*, qu'il ne se lasse pas d'appeler « le meilleur des auteurs après les grands hommes avec lesquels personne ne peut entrer en comparaison, et peut-être meilleur littérateur qu'eux, puisqu'il juge avec un goût et une réflexion dont lui seul est capable ³. » Malgré les progrès que la critique littéraire a faits de nos jours sous la plume des Villemain, des Sainte-Beuve, des Nisard et de plusieurs autres, La Harpe est encore justement estimé, mais personne n'oserait plus souscrire à l'éloge excessif qu'en fait le prince de Ligne.

Dans cette volumineuse collection que l'auteur composa, suivant ce qu'il nous dit lui-même, sans consulter aucun livre ⁴, on trouve de tout, même de la littérature pittoresque, dont le prince de Ligne essaya l'un des premiers, dans son *Coup d'œil sur Bel-Oeil*. On y rencontre aussi d'admirables pages de sentiment, mais du sentiment le plus naturel et le plus vrai. L'homme qui avait vu la vie par tant de différents aspects, qui avait pris part à tant d'événements, qui s'était trouvé mêlé avec tant d'hommes, qui avait éprouvé toutes les passions, goûté de tous les plaisirs, s'écrie un jour, en sentant la main de la vieillesse s'appesantir sur sa tête :

« Les souvenirs! on les appelle doux et tendres, et, de telle façon qu'ils soient, je les déclare durs et amers. . . L'image des plaisirs innocents de l'enfance retrace un temps qui nous rapproche de celui où nous n'existerons plus. Guerre, amour, succès d'autrefois, lieux où nous les avons eus, vous empoisonnez notre présent! Quelle différence! dit-on; comme le temps s'est passé! J'étais victorieux, aimé et jeune! On se trouve si loin, si loin de ces beaux moments qui ont passé si vite et qu'une chanson qu'on a entendue alors, un arbre au pied duquel on a été assis, rappellent en faisant fondre en larmes! J'étais là, dit-on, le soir de cette fameuse bataille. Ici on me serra la main. De là, je partis pour un quartier d'hiver charmant. J'avais bonne idée des hommes. Les femmes, la cour, la ville, les gens d'affaires ne m'avaient pas trompé. Mes soldats (société d'honnêtes gens plus purs et plus délicats que les gens du monde) m'adoraient. Mes paysans me bénissaient; mes arbres croissaient; ce que j'aimais était encore au monde, ou existait

¹ *Ibid.*, t. XXVII, p. 126. Sur le *Lycée* ou *Cours de littér.* par M. de La Harpe, t. I, p. 165.

² *Ibid.*, p. 191. Sur le *Lycée*, t. VII, p. 48.

³ *Mélanges*, t. XXIX, p. 37. Sur le *Lycée*, t. XIII, p. 829.

⁴ *Ibid.*, t. XXVII, p. 208.

pour moi. O mémoire ! mémoire ! elle revenait quelquefois au duc de Marlborough tombé en enfance et jouant avec ses pages ; et un jour qu'un de ses portraits, devant lequel il passa, la lui rendit, il arrosa de pleurs ses mains qu'il porta sur son visage. »

Ni Jean-Jacques Rousseau, ni Bernardin de Saint-Pierre n'ont eu nulle part un accent si ému, n'ont écrit une page où l'imagination et le sentiment soient si bien réunis et relevés l'un par l'autre.

Mais le prince ne monte pas souvent et ne se maintient pas à ce ton. Vous venez de le voir dominé par la sensibilité la plus vraie, et tout à l'heure vous le retrouverez railleur, sceptique, matérialiste, enfin digne ami de Voltaire.

Le prince de Ligne professait une grande admiration pour certains philosophes, et spécialement pour leur patriarche, dont il a dit dans son enthousiasme ¹ :

« Qu'on me montre une histoire d'Horace, une tragédie de Virgile, un poème épique d'Anacréon, une ode de Jean-Jacques, une comédie de Montesquieu, une chanson de Corneille, une épigramme de Molière, un conte d'Ovide, de la géométrie de La Fontaine, un roman de Rousseau le lyrique, des calculs de Racine, un dialogue de Tibulle, une satire de Catulle, un compliment de Juvénal, une satire de Fontenelle, un madrigal de Perse, etc., etc. Et je dirai qu'on peut valoir autant que M. de Voltaire, jusque-là je dirai qu'il est supérieur à tous ces gens-là, même dans le genre où chacun d'eux prétendait à la gloire ². »

Cependant il était loin de s'associer à tous leurs projets et à toutes leurs espérances, ni surtout de partager leur mépris et leur haine de la religion. Leurs arguments contre le christianisme lui paraissent d'une faiblesse pitoyable.

« Quelle est, dit-il, la seule preuve contre notre religion, dans tant de livres ennuyeux ? Concours fortuit d'atomes. Lois du mouvement. Nécessité déterminée. Monde éternel : ou chaos avant, ou chaos après. Système de la nature. Hasard. Destinée. Principes du bien et du mal. Cabale. Magie.

« Matière première et électrique, matière réversible, modifiée, impérissable. Ce sont des mots. Eh ! que veulent dire ces mots ? Hobbes et Spinoza pensent et écrivent : comment sont-ils matière ? L'incrédulité est si bien un air, que si on en avait de bonne foi, je ne sais pas pourquoi on ne se tuerait pas, à la première douleur du corps ou de l'esprit ³. »

Ailleurs il formule cette pensée profonde :

« On ne sait pas assez ce que serait la vie humaine avec une irrégion positive : les athées vivent à l'ombre de la religion. »

¹ *Mélang.*, etc. *Mes écarts ou Ma tête en liberté*, t. XII, p. 299.

² Ailleurs, il dit : « Il n'y a rien dans Racine et Corneille, selon moi, à mettre à côté de *Zaïre*, *Alzire* et *Mahomet*. » (*Mélang.*, t. XXVII, p. 235, *Sur le Lycée*, t. XI, p. 118.)

³ *Mélanges*, etc. *Mes écarts ou Ma tête en liberté*, t. XII, p. 10.

Il a une manière particulière d'établir l'excellence de la religion catholique.

« De toutes les religions, dit-il, la catholique me paraît la meilleure à suivre. Il y a une marche, il y a des pratiques qui occupent ; il y a des preuves pour ceux qui les trouvent, de la foi pour ceux qui ne les trouvent pas, et des consolations pour les uns et les autres ¹. »

Tous les maux dont il voit la France et l'Europe accablée ou menacée au commencement de la révolution, il les attribue à la liberté laissée à la propagande du philosophisme, et à la persécution exercée contre ses plus vaillants ennemis, les jésuites. Il écrit à l'impératrice Catherine, en 1790 :

« Moi indigne, moi qui ne suis pas prophète dans mon pays, et pas grand sorcier dans les autres, j'ai dit, il y a longtemps, que si l'on n'avait pas chassé les jésuites, l'on ne verrait pas ce maudit esprit d'indépendance, de chicane, de définition, de sécheresse, se répandre comme un torrent qui renverse ou menace les trônes de toute l'Europe, excepté la Russie. »

Le prince de Ligne a dit, avec une aimable franchise, en parlant de ses écrits :

« Ai-je quelque chose à regretter de tant de pauvres mauvais ouvrages, auxquels j'ai passé tant de soirées dans onze ou douze quartiers d'hiver des trois ou quatre guerres que j'ai faites ? Peut-être que non ². »

On ne regrettera pas non plus, nous l'espérons, que nous ayons donné place dans ce tableau de la littérature française au dix-huitième siècle à un écrivain dont les ouvrages, même les plus légers, renferment des choses pensées fortement ³, et généralement écrites du style le plus original, le plus piquant, le plus semblable au ton d'une spirituelle conversation. Le prince ne se piquait pas de style ; cependant celui de beaucoup d'auteurs de profession et de renom pâlit auprès du sien. Il tire un peu, quelquefois, à la manière et au précieux, nous l'avouons ; mais le coloris, l'entrain, l'abandon, le trait, le tour de pensée et d'expression le plus français et le plus parisien, tant de qualités exquises rachètent bien, chez le célèbre Belge, ce qu'on peut lui reprocher de recherche, de manque de goût, ou d'incorrections ; de même que tant de pensées justes, de vues neuves et profondes, d'appréciations solides et fines, enfin tant de saillies d'esprit doivent faire pardonner les idées erronées, les opinions bizarres, les paradoxes soutenus du ton le plus tranchant, enfin les contradictions en tous genres qui échappent à l'esprit mobile et aven-

¹ *Mélanges*, t. XXII, p. 135.

² *Mélanges*, etc. *Mes écarts ou ma tête en liberté*, t. XIII, p. 93.

³ Voir, en particulier, dans ses *Lettres à Eulalie* (t. XI), quantité d'observations fines et de remarques sérieuses sur les choses du théâtre.

tureux de l'auteur des *Mélanges littéraires, politiques, militaires et sentimentales*¹.

¹ Les *Mélanges* du prince de Ligne sont divisés en deux parties. La première, composée de 14 volumes, comprend les œuvres mêlées en vers et en prose, et contient les ouvrages suivants :

Coup d'œil sur Bel-Oeil, et sur une grande partie des jardins de l'Europe; Dialogues des morts; Discours; Lettres; Lettres à Eulalie sur le théâtre; Mes écarts, ou Ma tête en liberté, et Mélanges de poésies; Pièces de théâtre; Mes écarts (supplément), et Portraits, Lettres et Poésies; Contes et Poésies; Poésies et Pièces de théâtre; Mémoires sur le comte de Bonneval, et Pièces détachées sur la Correspondance littéraire adressée au grand-duc de Russie, par M. La Harpe, etc.

La seconde partie, sous le titre d'*Œuvres militaires*, se compose aussi de 14 volumes, et contient :

Préjugés et fantaisies militaires; Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Baden, en Hongrie et sur le Rhin; Mémoires sur les campagnes faites en Hongrie, au service de l'empereur, par le comte Bussy-Rabutin, avec des notes; Mémoires sur la guerre des Turcs, depuis 1716 à 1729, et sur les deux maréchaux de Lascy, et Mémoires sur le roi de Prusse Frédéric II; Instructions de S. M. le roi de Prusse à ses officiers en 1778, avec des notes; et Lettres sur la dernière guerre des Turcs; Mon journal de la guerre de Sept ans, en 3 volumes; Mon journal de la guerre de sept mois, ou de Bavière, en 1778, et celle de sept jours aux Pays-Bas en 1784; Mémoires sur les grands généraux de la guerre de Trente ans; Relations de ma campagne de 1788 et 1789, contre les Turcs; Catalogue raisonné des livres militaires de ma bibliothèque.

Les derniers volumes sont plus littéraires que militaires ou historiques. Le tome XXIX contient la suite des remarques sur le Lycée, *Fragment sur Casanova*, etc.; le tome XXX, *Mélanges sur l'ordre de la Toison d'or et sur l'ordre militaire de Marie-Thérèse*; le tome XXXI, *l'Art de voyager, Réflexions sur les deux Condé, Écarts, les Délices de Vienne*, etc.; le tome XXXII, *Don Carlos*, tragédie en cinq actes; *Poèmes*; le tome XXXIII, *Petit Plutarque de toutes les nations*, première partie; enfin le tome XXXIV, *Petit Plutarque*, deuxième partie.

La plupart de ces productions sont postérieures à la Révolution.

VII

Les romanciers. — Le Sage, Marivaux, madame de Fontaine, madame de Tencin, mademoiselle de Lussan, madame de Graffigny, Prévost, madame Riccoboni, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Voltaire, Marmontel, Crébillon fils, Rétif de la Bretonne, La Clos, Louvet, De Sade, Florian, le comte de Tressan, madame Le Prince de Beaumont, la comtesse de Flahaut, madame de Charrière, madame Cottin, madame de Genlis, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Sénaucourt.

L'histoire et le roman sont des genres qui se touchent par plus d'un endroit. Qu'un roman puisse être une bonne lecture, c'est une exception bien rare. De la peinture de mœurs simplement agréable et divertissante à la peinture dangereuse et immorale, le pas est trop glissant. Le roman est un genre presque toujours pernicieux; mais, considéré uniquement au point de vue de l'art et de l'histoire, il a une grande importance.

Le dix-huitième siècle, où se produisirent quelques romans d'un mérite durable, a donné naissance à un genre très-ambitieux, très-faux et très-ennuyeux, le roman philosophique. Il eut la prétention nouvelle et étrange de se servir du roman pour avancer les progrès de l'esprit humain. Métaphysique, politique, économie, agriculture, sciences et arts, tout y entra. Le sagace Horace Walpole, écrivant, en septembre 1770, à madame du Deffand, lui disait :

« On est venu à bout, chez vous, de rendre la raison aussi absurde que l'ancien galimatias des écoles, et la morale aussi fatigante que les controverses sur la religion. On prêche dans l'opéra-comique, et les romans parlent agriculture. On fait regretter l'ennuyeux Calprenède. »

Si l'on s'était contenté d'ennuyer! Mais on dépravait.

Le caractère général des mœurs du dix-huitième siècle, c'est l'affranchissement de toute pudeur.

« Ainsi donc à présent, s'écriait une femme témoin de désordres auxquels elle ne sut pas elle-même se soustraire complètement, ainsi donc à présent on convient simplement qu'on a un amant, et cette effronterie passe pour de la franchise, de la bonne foi! Autrefois la décence faisait tolérer une faiblesse; et maintenant l'impudence fait excuser le vice...¹ »

Ces mœurs se reflètent avec toute leur laideté dans les romans du temps, qui, la plupart, nous offrent la peinture de ce libertinage systé-

¹ Madame de Genlis. *Adèle et Théod.*, t. III, 1^{re} lettre.

matique où la vanité a plus de part que les sens mêmes. Dans ces œuvres corruptrices, parmi lesquelles les romans dans le goût du *Sopha*, de *Misapouf*, de *Tanzaï*, ne sont pas les plus détestables, on ne songe plus à conserver au moins la décence dans l'expression, et à assaisonner d'un sel fin des choses grossières. On y peint avec complaisance les plus révoltantes infamies, les horreurs les plus monstrueuses, même ce que Chateaubriand, par une périphrase pudique, appelle quelque part « l'immoralité des goûts de la dixième muse ¹. » Rien de sain dans ces productions qui sont la boue de la littérature; tout y est corrompu jusque dans les moelles. Et cependant les romanciers philosophiques se piquaient spécialement de morale, les plus dévergondés comme ceux qui sont relativement réservés. Vous trouverez dans les Crébillon fils, dans les Chevrier, dans les La Morlière, dans les d'Aucourt, dans les Rétif de la Bretonne, dans les La Clos, dans les Louvet, dans les de Sade, dans les Pigault-Lebrun, des tirades de morale guindée mêlées aux peintures les plus lascives. La morale de ces messieurs, d'habitude, s'écarte fort de la morale de l'Évangile; c'est une morale qui permet tout. Les héroïnes agissent d'après cette doctrine sentimentale et commode, ce qui ne les empêche pas de disserter avec emphase sur les devoirs qu'elles trahissent journellement et sur les vertus dont elles n'ont jamais connu les obligations. Ces dames, d'ailleurs, sont touchantes de philanthropisme. Si elles ne savent pas aimer avec dévouement leur mari, leurs enfants, leur père, leur mère, ce qui était bon dans les temps gothiques, par compensation elles aiment en gros tout l'univers.

C'est ainsi qu'au dix-huitième siècle le roman philosophique fut encore pire que l'histoire philosophique.

L'immoralité fatigue et rebute bientôt comme toute autre chose. Pour réveiller le goût blasé, les auteurs recoururent à des compositions où dominait une philosophie sombre, larmoyante et sentimentale.

« Depuis longtemps, écrivait madame Riccoboni, grande adversaire de ce genre, depuis longtemps nos *très-sensibles* romanciers me fatiguent. Ils veulent émouvoir, passionner, exciter des cris, des gémissements. Ils inventent de pitoyables malheurs, les pressent, les accumulent, en surchargent, en accablent un misérable héros, et parviennent à révolter, sans avoir trouvé le moyen d'intéresser ². »

Ils intéressaient tout au plus la foule ignorante et avide d'émotions fortes, sur laquelle les auteurs commençaient à spéculer tristement.

Cette dépravation du roman atteignit son comble pendant la période révolutionnaire. Alors on ne vit plus guère que des écrivains furieux et immondes, suppléant à la stérilité de leurs idées à force d'horreurs et de scandales. Madame de Genlis, caractérisant les affreuses productions de cette époque, disait :

« Il est reçu maintenant, dans notre nouvelle poétique, que la vertu n'est pas

¹ *Essai sur les révol.*, 1^{re} part., chap. xxii.

² *Lettres de Milady Rivers*, xliv.

dans la nature, que l'innocence est insipide, et que l'amour est fade, s'il n'est pas, même dans une femme, une passion furieuse et effrénée; aussi toutes nos héroïnes de roman et de théâtre sont des *filles-mères*, des épouses adultères et des amantes forcenées. Ce n'est plus de la tendresse qu'il nous faut, c'est de la rage ¹.

La même observatrice avait déjà dit longtemps auparavant :

« Jamais l'amour n'a eu moins d'influence sur la vie que de nos jours, et jamais, dans les ouvrages d'imagination, son langage n'a été si véhément, si chargé d'hyperboles outrées; tous les amants sont des énergiques, et les *amantes* des pythonisses sur le trépied; elles parlent d'une manière inintelligible, elles improvisent, prophétisent; elles ont une énergie qui tient de la fureur... ² »

Quelques-uns, sentant l'abus de cette prétention à la force, à la grandeur, à la chaleur, donnèrent dans un autre excès, le ton systématiquement moqueur, l'ironie de toutes choses. Madame de Genlis, après avoir remarqué qu'à la fin du dix-huitième siècle « il y avait dans la société deux sectes très-distinctes, l'une prude, romanesque et sentimentale, soutenant une morale inconséquente et sans base, et affichant avec emphase les sentiments les plus héroïques et les plus exagérés à certains égards, et sur quelques points les plus dangereux, » dit que le caractère de la seconde était de parler avec légèreté des choses les plus graves, par antipathie pour l'exagération et le galimatias, de se moquer des sentiments et des principes vertueux sans les renier; de ne jamais dire une chose touchante ou sensée sans y joindre ensuite une extravagance, un sarcasme ou une moquerie, et enfin de tourner en ridicule toutes les *thèses sentimentales* ³. Ces deux classes d'esprits se montrent parmi les romanciers, comme ils existaient dans la société. Voltaire, et, avec beaucoup moins d'esprit, ses nombreux imitateurs, ne savent conter qu'en se moquant non-seulement de leurs personnages, mais de leurs propres principes.

Les femmes forment une grande partie des romanciers du dix-huitième siècle : madame de Fontaine, madame de Tenein, mademoiselle de Lussan, madame de Graffigny, madame Riceoboni, madame Le Prince de Beaumont, la comtesse de Flahaut, madame de Genlis, madame Cottin, madame de Charrière. Il y aurait encore bien des noms, mais moins estimables, à ajouter à cette liste, si on voulait la rendre complète. Les dames d'alors ne se contentèrent pas d'écrire chacune pour son compte : il paraît qu'elles s'associèrent pour composer des ouvrages dont la prétention était d'amuser et de moraliser, et l'on vit débiter de singulières publications avec des titres tels que celui-ci : *Lectures amusantes ou Choix varié de romans, contes nouveaux et anecdotes historiques, par une société littéraire de jolies femmes*.

Certains philosophes avaient conseillé, comme moyen de se soustraire à l'esclavage du sexe, de « débarrasser les femmes d'un reste de pudeur, dont le sacrifice les met en droit d'exiger le culte et l'adoration perpétuelle de leurs amants ⁴. Les romanciers, romanciers galants, volup-

¹ *Les Parvenus*, t. III, chap. III. — ² *Souvenirs de Félicie*.

³ *Les Parvenus*, t. II, chap. VI. — ⁴ Helvétius, *De l'esprit*, Disc. 11, chap. XX.

tureux, libertins, cyniques et orduriers, se chargèrent de ce soin, et plus d'une femme, telle même avec un fonds d'honnêteté, comme l'auteur de *Claire d'Albe*, contribuèrent à ruiner tout ce qui fait la dignité de la femme et le bonheur des familles.

Sauf un très-petit nombre d'exceptions sur lesquelles nous aimerons à nous arrêter, la littérature romanesque tomba donc, durant l'ère philosophique, dans la plus triste décadence, dans une décadence funeste pour les mœurs comme pour le goût. Notre époque a produit, dans ce genre, bien des abominations et des monstruosité. Et cependant, prix pour prix, nous préférons encore, sous le rapport de la morale comme sous le rapport du style, les mauvais romans de nos jours à ceux du dix-huitième siècle.

Si notre objet, dans ce livre, n'était que d'étudier et d'apprécier les ouvrages dans lesquels on trouve au plus haut degré de perfection la beauté du style réunie à celle des pensées, l'article des romanciers serait assez court, comme l'eût été celui des historiens. Mais nous lui donnerons quelque étendue, par la raison que nous nous sommes proposé de faire connaître non-seulement le mérite supérieur de quelques hommes, mais le mouvement intellectuel de toute l'époque.

Le premier romancier qui s'offre à notre étude est LE SAGE (1668-1747), que Voltaire a pu ranger parmi les écrivains du dix-septième siècle, puisque la première partie de son chef-d'œuvre, *Gil Blas*, fut publiée l'année même de la mort de Louis XIV. Ce roman, d'ailleurs, obtint toute sa célébrité avant d'être parvenu à sa fin, et les différentes parties en parurent à des intervalles très-éloignés (1715, 1724, 1733), toujours au moment même où elles venaient d'être écrites. *Gil Blas*, roman qui se rapproche beaucoup de la comédie, offre le tableau de toutes les faiblesses de l'humanité, la peinture de toutes les conditions de la société, vues bien plutôt en laid qu'en beau, et représentées, sinon avec misanthropie, du moins avec une sensible amertume, mais sans aucun dessein de corriger et de changer les hommes et le monde : Le Sage peint pour le plaisir de peindre, rit et censure pour le plaisir de rire et de censurer. Ses héros sont, pour l'ordinaire, des fripons parlant fort légèrement des choses de morale. Dans ce monde picaresque peint par Le Sage, suivant lequel « les plus honnêtes gens sont ceux qui ont les moindres vices, » on ne voit pas apparaître un seul véritable homme de bien. Malgré tout l'agrément, tout le naturel, toute l'exquise correction du style, tout l'atticisme et toute la gaieté du sel, on ne saurait louer sans réserve une œuvre où la vertu prend un air de ridicule, et la friponnerie un air de finesse et d'esprit. Par ce côté dangereux, Le Sage, si honnête qu'il ait pu d'ailleurs être, — tout en paraissant se soucier fort peu de religion — appartient bien au dix-huitième siècle ¹.

MARIVAUX (1688-1763) n'a pas plus égalé Le Sage dans le roman que dans la comédie. Il doit cependant être compté parmi les romanciers les

¹ Nous reviendrons sur l'ensemble des œuvres de Le Sage dans une étude à part.

plus estimables du dix-huitième siècle, pour l'intérêt et pour le but moral de ses deux principaux romans, *Marianne* et le *Paysan parvenu*.

Marianne, malgré la longueur excessive des épisodes et le ton un peu monotone de tout l'ouvrage, est encore regardé avec raison comme un des romans les plus jolis qui existent dans notre langue. La finesse des pensées, le ton original et piquant des réflexions, la justesse des observations, la vérité et la diversité des caractères, l'analyse exacte, quoique un peu subtile des passions, le feront toujours lire, et même étudier, avec plaisir et profit.

Le *Paysan parvenu* a plus d'action que *Marianne*, et offre un plus grand nombre de portraits pris sur nature. Ces deux romans, dont nous reparlerons dans notre notice particulière sur Marivaux, sont écrits d'une manière très-agréable. La recherche et les mignardises y sont rachetées par les grâces négligées du style parlé, par le trait, par l'originalité.

Plusieurs femmes du commencement du dix-huitième siècle ont laissé quelques compositions romanesques, où non-seulement on peut s'intéresser innocemment, mais encore goûter les voluptés pures et délicates du goût.

La première est MADAME DE FONTAINE (morte en 1730), qui se distingua par de courts romans dans le genre de *Mademoiselle de Montpensier* et de la *Princesse de Clèves*. Une nouvelle, dont la scène est en Syrie, l'*Histoire d'Aménophis*, et surtout la *Comtesse de Savoie*, sont des productions d'un goût pur, d'une langue excellente et d'une irréprochable honnêteté de sentiments.

L'idée de la *Comtesse de Savoie* a été prise en partie à l'épisode de Genvève et Ariodant de l'Arioste. L'héroïne de madame de Fontaine, qui a eu l'occasion de voir le portrait de Mendoce, roi de Murcie, conçoit pour ce prince la plus subite et la plus irrésistible passion. Bientôt la langueur la consume, et les médecins, dont l'art est mis à bout, lui ordonnent les eaux d'une fontaine célèbre en Espagne. Cette source est justement voisine des États de Mendoce. La comtesse voit ce prince, et lui inspire le sentiment dont elle est dévorée. Le prince la surprend un jour contemplant un portrait avec une attention passionnée. Elle le cache quand elle s'aperçoit qu'elle a été vue dans cette tendre rêverie; mais elle est enfin forcée de montrer à ce seigneur, dont elle est aimée sans le savoir, que c'est son portrait, et de lui avouer ainsi sa tendresse. Confuse alors, repentante, désespérée de cet aveu, elle se dérobe, par un prompt départ, à une présence trop dangereuse. Mendoce cherche une distraction à ses chagrins dans les travaux et les périls de la guerre.

La comtesse de Savoie, revenue à Turin, d'où son mari était parti pour aller au secours du roi d'Angleterre, est bientôt obsédée par l'injurieux amour du comte de Pancarlier, à qui le comte de Savoie avait laissé le gouvernement de ses États. Elle le repousse avec un juste dédain. Ce furieux imagine la plus abominable vengeance. Il persuade à son neveu, vivement épris de la princesse, qu'il en est aimé autant qu'il l'aime, l'engage à tout brusquer afin d'obtenir d'elle les dernières faveurs, et lui con-

seille de s'enfermer dans sa chambre pour paraître tout à coup à ses yeux lorsque les femmes de la princesse seraient retirées; puis il survient avec les principaux seigneurs, fait enfoncer la porte de la chambre où le jeune homme était enfermé et caché, lui plonge un poignard dans le cœur, avant qu'il ait pu dire un mot, et fait ainsi croire à tous que la comtesse avait consenti à son déshonneur.

Cette calomnie parvint aux oreilles du comte de Savoie. Dans le premier transport de son indignation, il voulait ordonner le supplice de la perfide. Mais, grâce aux conseils du roi d'Angleterre, il consentit à suivre la loi établie en Lombardie : la princesse devait mourir s'il ne se présentait pas un chevalier qui, en combattant son accusateur, la justifiait par le sort des armes. Trois mois furent accordés à la justification de la comtesse. Elle put, pendant ce temps, faire parvenir un billet, avec une bague, à Mendoce, et l'instruire de l'horreur de sa situation. Le prince s'empressa de voler au secours de celle qu'il aimait, bien qu'il la crût coupable. Il eut le bonheur, après un combat acharné, de frapper mortellement Pancarlier, et la joie encore plus grande de l'entendre, avant d'expirer, justifier complètement la comtesse de Savoie. Pour ne pas exposer à de nouveaux soupçons la dame de ses pensées, il disparut aussitôt après sa victoire, et sans s'être fait connaître. Le comte de Savoie n'ayant pas tardé à mourir, Mendoce put alors se découvrir à la comtesse, en lui présentant la bague, et recevoir la récompense de sa générosité par le don de sa main.

Ce roman, écrit d'un bout à l'autre avec un naturel aisé, offre des pages qu'on croirait de madame de La Fayette, non-seulement pour de certaines imitations, mais pour le ton général. C'est, comme la *Princesse de Clèves*, un modèle d'élégance et une riche source d'expressions délicates. Cependant, on ne peut le nier, le style est un peu terne. On n'y rencontre guère de ces expressions figurées qui piquent l'esprit et le réveillent. Le lecteur moderne y désirerait aussi plus de mouvement et de chaleur. Même en racontant les événements les plus tragiques et les plus horribles, madame de Fontaine garde dans le ton une simplicité douce. Pas d'exclamations, pas de grandes épithètes; les faits parlent seuls, et l'impression est produite par la nue vérité. Aujourd'hui, pour nous satisfaire, il faudrait des couleurs plus prononcées. Nous voudrions, par exemple, que la trahison du comte de Pancarlier fût touchée avec plus de force, rendue avec plus d'animation.

Voltaire, à qui madame de Fontaine lisait et soumettait ses écrits, quand il était encore dans la première jeunesse, s'est beaucoup inspiré de la *Comtesse de Savoie*, dans ses tragédies d'*Artémise* et de *Tancrède*¹.

Claudine-Alexandrine GUÉRIN DE TENCIN est de la même école que Ma-

¹ On lit, dans les *Œuvres inédites du président Hénault*, une note qui attribue à La Chapelle et à Ferrand les deux romans de madame de Fontaine. D'autres ont aussi contesté à cette dame la légitimité de ses titres littéraires, mais, à ce qu'il paraît bien, sans aucun fondement.

dame de Fontaine, sa contemporaine. Cette femme célèbre (1681-1749) ne fut jamais mariée, et si elle porta le nom de madame de Tencin, c'est que, dans sa jeunesse, elle avait pris l'habit de religieuse dans le monastère des Augustines de Mont-Fleury, près de Grenoble, d'où, après une conduite scandaleuse, elle passa comme chanoinesse au chapitre de Neuville, près de Lyon : rendue plus tard à la liberté, elle ne fut jamais pleinement relevée de ses vœux, parce qu'ils avaient été prononcés régulièrement, et qu'elle n'avait obtenu la permission de rentrer dans le monde que sur un faux exposé.

Dès le temps qu'elle était encore entièrement assujettie à la vie religieuse, elle avait profité du peu de sévérité de la règle des chanoines pour venir à Paris, où elle vécut au milieu des plaisirs et de la dissipation, connut le chevalier Destouches-Canon, dont elle eut un enfant (1717), qui fut plus tard d'Alembert; enfin, se lia avec ce qu'il y avait de plus aimable parmi les gens de qualité et les gens de lettres. Fontenelle, à qui elle disait un jour qu'à la place du cœur il avait de la cervelle comme dans la tête, fut son ami de prédilection. Ce fut lui qui sollicita auprès du pape un rescrit qui la dégageait de tous liens religieux. Elle recevait aussi fréquemment chez elle Montesquieu, Mairan, Astruc, Marivaux, Helvétius. Tous étaient charmés et attachés par son esprit qui savait se plier et s'accommoder aux natures les plus diverses. « J'ai beaucoup connu madame de Tencin, dit Duclos, on ne peut avoir plus d'esprit; elle avait toujours celui de la personne à qui elle avait affaire. » Comme la mode était alors d'avoir dans son salon un certain nombre d'animaux curieux ou étrangers, à la réunion desquels on donnait le nom de ménagerie, madame de Tencin se piquait de n'avoir pas d'autre *ménagerie* que les gens de lettres qui la fréquentaient, et qu'elle appelait ses *bêtes*. Elle en nourrissait et vêtait quelques-uns, et se rendait utile aux plus illustres. Ce fut elle qui donna la première impulsion au succès de l'*Esprit des lois* de Montesquieu.

Malheureusement, madame de Tencin ne s'en tint pas à ces relations littéraires. Elle se jeta de bonne heure dans les intrigues politiques, et y déploya la finesse la plus habile et l'intelligence la plus active. Non-seulement elle décida la faveur de Law auprès de Philippe d'Orléans, mais, par le pouvoir que sa coupable facilité lui donna sur le cœur du régent et de son ministre Dubois, elle fit la fortune de son frère qui, malgré sa médiocrité et sa corruption, devint successivement ambassadeur, archevêque, cardinal et ministre d'État.

Quand, dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, M. de Tencin se fut mis à la tête des constitutionnaires, et, présidant le concile tenu à Embrun, dont il était archevêque, eut fait condamner l'évêque janséniste Jean Soanen, madame de Tencin se fit tout à coup ardente théologienne, et soutint avec un zèle de femme passionnée les opinions dont son frère avait si hautement pris la défense.

Cabales de cour et cabales académiques, littérature et finance, religion et galanterie, partageaient simultanément le temps et les facultés de cette

femme, qui n'aimait pas moins l'intrigue que le plaisir, et était menée par l'ambition autant que par la volupté. Et pour arriver à ses fins, pour satisfaire ses passions, tous les moyens paraissent lui avoir été bons. Malgré la politesse de ses manières, on la croyait capable des méchancetés les plus noires. On vantait devant Trublet sa douceur. « Oui, répondit l'abbé, si elle avait intérêt à vous empoisonner, elle choisirait le poison le plus doux. » Les *Mélanges historiques, satiriques et anecdotiques* de Boisjournain¹ donnent, sur une relation de madame de Tencin avec M. de La Fresnaye, de 1722 à 1726, des détails qui la montreraient coupable, non-seulement de galanterie, mais de vile friponnerie et d'affreuse méchanceté de cœur; enfin, suivant le testament de celui dont elle aurait causé la mort, « capable des plus grands crimes. » Elle parut, dans ses dernières années, revenir à des sentiments religieux; mais on ne remonte guère à la vertu, après être descendu à toutes les bassesses du vice, et ces résipiscences tardives sont toujours fort suspectes.

Comme conduite et comme caractère, madame de Tencin mérite donc très-peu d'estime; mais elle a laissé des pages écrites avec un talent qui leur assure une longue durée, et fera toujours oublier ses torts à bien des lecteurs charmés. Un de ses écrits, *le Comte de Comminges*, à la composition duquel son neveu, Pont de Veyle, ne fut peut-être pas étranger, est vraiment digne d'aller à la postérité.

Voici quel est le fond de ce court roman. Le comte de Comminges se rend, sous un nom déguisé, à l'abbaye de R***, pour y rechercher des titres d'où dépend le gain d'un procès qui ne va à rien moins qu'à dépouiller entièrement le marquis de Lussan, un proche parent contre qui son père nourrit, depuis l'enfance, une haine irréconciliable. S'étant arrêté aux eaux de Bagnères, il y vit et aime d'un irrésistible amour une jeune personne qu'il ne connut que sous le nom d'Adélaïde, et qui n'était autre que la fille de l'ennemi de son père. Celui-ci, instruit de cet amour, emploie tous les moyens possibles pour le traverser. Il propose pour femme à son fils une fille de la maison de Foix. Son refus de consentir à cette union le fait enfermer dans une tour, où il reste jusqu'à ce qu'Adélaïde, se sacrifiant pour lui faire rendre la liberté, ait épousé le marquis de Benavidès, dont elle connaît assez le caractère pour s'attendre à être la plus malheureuse des femmes.

Ce mariage plonge Comminges dans le désespoir. Il part en ne se réservant pour tout bien que la lettre de madame de Benavidès et son portrait, qu'il avait toujours sur son cœur. Il se présente à un couvent de trappistes, et, après les épreuves accoutumées, y est reçu religieux. Il passa ainsi trois années. Il remplissait régulièrement les exercices du cloître, parce que tout lui était également indifférent, et il ne trouvait de plaisir qu'à s'égarer dans quelque endroit écarté des bois pour y relire sa lettre, regarder le portrait de sa chère Adélaïde, et baigner de ses larmes l'un et l'autre. C'est au bout de ce temps que se fait la reconnaissance la plus inattendue et la plus touchante.

¹ Tome II, p. 36-44.

« Il y avait trois années que je menais cette vie, raconte-t-il lui-même, sans que mes peines eussent eu le moindre adoucissement, quand je fus appelé par le son de la cloche pour assister à la mort d'un religieux : il était déjà couché sur la cendre ; et on allait lui administrer le dernier sacrement, lorsqu'il demanda au père abbé la permission de parler.

« Ce que j'ai à dire, mon père, ajouta-t-il, animera d'une nouvelle ferveur ceux qui m'écoutent pour celui qui, par des voies si extraordinaires, m'a tiré du profond abîme où j'étais plongé, pour me conduire dans le port du salut. »

« Il continua ainsi :

« Je suis indigne de ce nom de frère dont ces saints religieux m'ont honoré : vous voyez en moi une malheureuse pécheresse qu'un amour profane a conduite dans ces saints lieux. J'aimais, et j'étais aimée d'un jeune homme d'une condition égale à la mienne : la haine de nos pères mit obstacle à notre mariage. Je fus même obligée, pour l'intérêt de mon amant, d'en épouser un autre. Je cherchai jusque dans le choix de mon mari à lui donner des preuves de mon fol amour : celui qui ne pouvait m'inspirer que de la haine fut préféré, parce qu'il ne pouvait lui donner de jalousie. Dieu a permis qu'un mariage contracté dans des vues si criminelles ait été pour moi une source de malheurs. Mon mari et mon amant se blessèrent à mes yeux ; le chagrin que j'en conçus me rendit malade : je n'étais pas encore rétablie quand mon mari m'enferma dans une tour de sa maison, et me fit passer pour morte. Je fus deux ans en ce lieu, sans autre consolation que celle que tâchait de me donner celui qui était chargé de m'apporter ma nourriture. Mon mari, non content des maux qu'il me faisait souffrir, avait encore la cruauté d'insulter à ma misère ; mais que dis-je, ô mon Dieu ! J'ose appeler cruauté l'instrument dont vous vous serviez pour me punir ! Tant d'afflictions ne me firent point ouvrir les yeux sur mes égarements : bien loin de pleurer mes péchés, je ne pleurais que mon amant. La mort de mon mari me mit enfin en liberté : le même domestique, seul instruit de ma destinée, vint m'ouvrir ma prison, et m'apprit que j'avais passé pour morte dès l'instant qu'on m'avait enfermée. La crainte des discours que mon aventure ferait tenir de moi me fit penser à la retraite ; et, pour achever de m'y déterminer, j'appris qu'on ne savait aucune nouvelle de la seule personne qui pouvait me retenir dans le monde. Je pris un habit d'homme pour sortir avec plus de facilité du château : le couvent que j'avais choisi, et où j'avais été élevée, n'était qu'à quelques lieues d'ici ; j'étais en chemin pour m'y rendre, quand un mouvement inconnu m'obligea d'entrer dans cette église. A peine y étais-je, que je distinguai, parmi ceux qui chantaient les louanges du Seigneur, une voix trop accoutumée à aller jusqu'à mon cœur ; je crus être séduite par la force de mon imagination ; je m'approchai ; et malgré le changement que le temps et les austérités avaient apporté sur son visage, je reconnus ce séducteur si cher à mon souvenir. Que devins-je, grand Dieu, à cette vue ! De quel trouble ne fus-je point agitée ! Loin de bénir le Seigneur de l'avoir mis dans la voie sainte, je blasphémai contre lui de me l'avoir ôté. Vous ne punîtes pas mes murmures impies, ô mon Dieu ! et vous vous servîtes de ma propre misère pour m'attirer à vous. Je ne pus m'éloigner d'un lieu qui renfermait ce que j'aimais, et pour ne m'en plus séparer, après avoir congédié mon conducteur, je me présentai à vous, mon père ; vous fûtes trompé par l'empressement que je montrais pour être admise dans votre maison ; vous m'y reçûtes. Quelle était la disposition que j'apportais à vos saints exercices ? Un cœur plein de passion, tout occupé de ce qu'il aimait. Dieu qui voulait, en m'abandonnant à moi-même, me donner de plus en plus des raisons de m'humilier un jour devant lui, permettait sans doute ces douceurs empoisonnées que je goûtais à respirer le même air et à être dans le même lieu. Je m'attachais à tous ses pas, je l'aidais dans son travail autant que mes

forces pouvaient me le permettre, et je me trouvais, dans ces moments, payée de tout ce que je souffrais. Mon égarement n'alla pourtant pas jusqu'à me faire connaître : mais quel fut le motif qui m'arrêta ? La crainte de troubler le repos de celui qui m'avait fait perdre le mien ; sans cette crainte j'aurais peut-être tout tenté pour arracher à Dieu une âme que je croyais toute à lui.

« Il y a deux mois que, pour obéir à la règle du saint fondateur qui a voulu, par l'idée continuelle de la mort, sanctifier la vie de ses religieux, il leur fut ordonné à tous de se creuser chacun leur tombeau. Je suivais, comme à l'ordinaire, celui à qui j'étais liée par des chaînes si honteuses : la vue de ce tombeau, l'ardeur avec laquelle il le creusait, me pénétrèrent d'une affliction si vive, qu'il fallut m'éloigner pour laisser couler des larmes qui pouvaient me trahir ; il me semblait, depuis ce moment, que j'allais le perdre. Cette idée ne m'abandonnait plus ; mon attachement en prit encore de nouvelles forces ; je le suivais partout ; et si j'étais quelques heures sans le voir, je croyais que je ne le verrais plus.

« Voici le moment heureux que Dieu avait préparé pour m'attirer à lui : nous allions dans la forêt couper du bois pour l'usage de la maison, quand je m'aperçus que mon compagnon m'avait quittée ; mon inquiétude m'obligea à le chercher. Après avoir parcouru plusieurs routes du bois, je le vis, dans un endroit écarté, occupé à regarder quelque chose qu'il avait tiré de son sein. Sa rêverie était si profonde que j'allai à lui, et que j'eus le temps de considérer ce qu'il tenait, sans qu'il m'aperçût. Quel fut mon étonnement quand je reconnus mon portrait ! Je vis alors que, bien loin de jouir de ce repos que j'avais tant craint de troubler, il était, comme moi, la malheureuse victime d'une passion criminelle ; je vis Dieu irrité appesantir sa main toute-puissante sur lui ; je crus que cet amour que je portais jusqu'au pied des autels avait attiré la vengeance céleste sur celui qui en était l'objet. Pleine de cette pensée, je vins demander à Dieu ma conversion, pour obtenir celle de mon amant. Oui, mon Dieu, c'était pour lui que je vous priais, c'était pour lui que je versais des larmes ; c'était son intérêt qui m'amenait à vous. Vous eûtes pitié de ma faiblesse ; ma prière, tout insuffisante, toute profane qu'elle était encore, ne fut pas rejetée, votre grâce se fit sentir à mon cœur. Je goûtai, dès ce moment, la paix d'une âme qui est avec vous, et qui ne cherche que vous. Vous voulûtes encore me purifier par des souffrances ; je tombai malade peu de jours après. Si le compagnon de mes égarements gémit encore sous le poids du péché, qu'il jette les yeux sur moi, qu'il considère ce qu'il a follement aimé, qu'il pense à ce moment redoutable où je touche, et où il touchera bientôt ; à ce jour où Dieu fera taire sa miséricorde pour n'écouter que sa justice ! Mais je sens que le temps de mon dernier sacrifice s'approche ; j'implore le secours des prières de ces saints religieux ; je leur demande pardon du scandale que je leur ai donné ; et je me reconnais indigne de partager leur sépulture. »

« Le son de voix d'Adélaïde, si présent à mon souvenir, me l'avait fait reconnaître dès le premier mot qu'elle avait prononcé. Quelle expression pourrait représenter ce qui se passait alors dans mon cœur ! Tout ce que l'amour le plus tendre, tout ce que la pitié, tout ce que le désespoir peuvent faire sentir, je l'éprouvai dans ce moment.

« J'étais prosterné comme les autres religieux. Tant qu'elle avait parlé, la crainte de perdre une de ses paroles avait retenu mes cris ; mais quand je compris qu'elle avait expiré, j'en fis de si douloureux, que les religieux vinrent à moi, et me relevèrent. »

Il fallait un coup de l'art pour qu'une pareille situation ne prît pas au ridicule. Madame de Tencin s'en est très-bien tirée. On est attendri,

on plaint les deux infortunés, et on ne songe pas à leur demander compte de ce qu'il y a d'irrégulier dans leur conduite et dans leurs sentiments.

Le *Comte de Comminges* méritait et obtint un brillant succès. On y vit le pendant de la *Princesse de Clèves* de madame de La Fayette. Madame de Tencin y déploya en effet un rare talent d'écrivain. Toutes les qualités du meilleur style, justesse, facilité, clarté, chaleur, ornement et animent ce beau roman. La délicatesse et le tour des expressions rappellent souvent madame de La Fayette. Comme l'auteur de la *Princesse de Clèves*, madame de Tencin n'a pas une correction travaillée, et cependant sa diction est en général pure et exacte. Les réflexions morales semées dans son récit sont encore, comme chez madame de La Fayette, rares, courtes et délicates, parfaitement justes et adaptées au sujet.

Le *Comte de Comminges* a fourni à Dorat une héroïde, et à d'Arnaud-Baculard un drame fort couru à l'époque. On a depuis longtemps oublié ces imitations, mais le roman de madame de Tencin est toujours lu.

On ne peut pas arriver au but plus droit et plus vite que ne le fait madame de Tencin dans le *Comte de Comminges*. Son second roman, le *Siège de Calais*, est loin d'avoir ce même mérite d'unité d'intérêt, de simplicité, de vraisemblance, de naturel et de justesse. L'action principale y est noyée dans les incidents et les épisodes, et la marche du récit est tout à fait irrégulière. Aussi cette nouvelle, plus ingénieuse que judicieuse, fut-elle faite par gageure, et pour prouver qu'un roman pouvait commencer par où beaucoup d'autres finissent. Cependant ce *Siège de Calais*, où de Belloy trouva suffisamment d'intérêt pour l'approprier à la scène, se lit avec assez de plaisir à cause de la multiplicité et de la variété des événements, de l'originalité et de la vigueur des caractères auxquels il ne manque que d'être plus contrastés, à cause enfin de l'intérêt tendre que l'auteur a su répandre sur ce sujet, qui a fourni matière à tant de récits dramatiques et de tragédies. Mais on doit lui reprocher d'avoir prodigué les images voluptueuses, et les idées d'une licence enveloppée, mais par là même plus dangereuse pour la pudeur, qui se laisse séduire à son insu par ces portraits flattés de femmes à la fois faibles et vertueuses, passionnées et n'ayant pas abjuré l'honneur.

Dans le *Siège de Calais*, comme dans le *Comte de Comminges* et dans toutes ses productions, l'ancienne religieuse, devenue auteur de romans, se souvient volontairement ou malgré elle du monastère. Ses héroïnes sont toujours placées au cloître, où, comme elle-même, elles sont plus occupées de l'amour des hommes que de l'amour de Dieu, et où leurs amants trouvent moyen de pénétrer et de contenter leurs passions.

Le principal objet de madame de Tencin, en écrivant, paraît avoir été de plaire à un homme aimé. Les *Malheurs de l'amour*, le moins lu de ses ouvrages, ont ces lignes pour épître dédicatoire :

« Je n'écris que pour vous, je ne désire de succès que pour vous en faire hommage, vous êtes l'univers pour moi. »

Un tendre mystère se cache de même dans cette dédicace du *Siège de Calais* :

« C'est à vous que j'offre cet ouvrage, à vous à qui je dois le *bonheur d'aimer*. J'ai le plaisir de vous rendre un hommage public, qui, cependant, ne sera connu que de vous seul. »

D'ailleurs elle ne publia rien sous son nom. Elle garda même l'anonymat après le brillant succès du *Comte de Comminges*. On ne sut qu'après sa mort, par la révélation de Montesquieu, qu'elle en était l'auteur.

Dans les *Malheurs de l'amour*, on remarque ce passage :

« La fortune de ce malheureux enfant est la seule chose qui ait pu faire quelque distraction à ma douleur... Il jouit d'une réputation brillante... j'ai cru devoir lui laisser toujours ignorer ce qu'il est... Il ne sait pas même d'où lui vient le bien qu'il reçoit. J'ai mieux aimé renoncer à sa reconnaissance, que de lui donner la mortification de se connaître. »

En écrivant ces lignes, madame de Tencin paraît avoir songé à son fils d'Alembert, qu'elle avait fait exposer aussitôt après sa naissance sur les marches de l'église de Saint-Julien-le-Rond, mais dont l'abandon lui causa des remords qui la portèrent plus tard à le vouloir reconnaître : il est vrai qu'alors l'enfant trouvé était devenu un homme célèbre, et la mère coupable reçut une juste punition quand son fils dit qu'il n'avait qu'une mère, la vitrière qui l'avait recueilli.

Madame de Tencin a encore laissé des lettres adressées au duc de Richelieu, dont plusieurs peignent en traits assez frappants le caractère de Louis XV, ce roi pour lequel elle ne peut s'empêcher de *sentir un fond de mépris*, surtout parce qu'il « laisse tout aller selon la volonté de chacun¹. »

MADemoiselle de LUSSAN (1682-1758), descendante illégitime du prince Thomas de Savoie, comte de Soissons et frère aîné du fameux prince Eugène, dut aux soins de son père une éducation soignée qui développa les heureux dons qu'elle avait reçus de la nature. Elle fut, dit-on, engagée à composer des romans moraux par le docte Huet, qui la connut à l'âge de vingt-cinq ans. Le premier qu'elle écrivit, avec l'aide de M. de La Serre, auteur de plusieurs opéras, fut *l'Histoire de la comtesse de Gondès*. C'est la continuation de la manière de madame d'Aulnoy.

Dans son second roman, *les Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* (1733), dont Roger, comte de Rethel, de la maison de Champagne, est le principal héros, mademoiselle de Lussan fait heureusement servir les faits publics de canevas et d'objet aux créations de sa fantaisie, mais elle ne sait pas les revêtir de la couleur du temps. Ses personnages ne sont pas des hommes du treizième siècle. Au dix-huitième siècle même,

¹ Voir en particulier la lettre du 30 septembre 1743, surtout à partir de ce passage : « Souvenez-vous bien, mon cher duc, que le roi sera toujours mené, et plus souvent mal que bien. »

où l'on connaissait assez peu le moyen âge, tous les lecteurs de goût trouvèrent que Philippe II et sa cour avaient des mœurs et des manières beaucoup trop modernes ¹.

Les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* ont été attribuées à Bois-morand : cet abbé paraît seulement avoir pris quelque part au travail de mademoiselle de Lussan. Mais le troisième volume qu'elle publia, les *Veillées de Thessalie* (1741), lui appartiennent certainement. C'est un recueil de contes, tous travaillés uniformément sur le même modèle, et où il est partout question de sortilège et de magie. Dans toutes ces *Veillées*, ce sont des femmes âgées et des vieillards qui racontent à leur famille émerveillée les aventures extraordinaires qui leur sont arrivées dans leur jeunesse, et tous les étonnants prodiges dont la Thessalie a été si souvent le théâtre ², et d'où l'on peut tirer d'utiles leçons de conduite ³.

Mademoiselle de Lussan a encore écrit beaucoup d'autres romans historiques que personne ne lit plus. Ils ont au moins, en particulier les *Annales galantes*, le mérite d'une certaine élévation de sentiments. Mademoiselle de Lussan fait du roman idéal. Elle pare ses héros de qualités qu'on ne rencontre guère dans la vie réelle. Par là elle se rattache à l'école de Gomberville, de mademoiselle de Scudéry, de La Calprenède.

Son style est généralement prolix ; mais par la clarté, par le naturel, il rappelle encore l'époque de Louis XIV, où s'écoula toute sa jeunesse.

MADAME DE GRAFFIGNY (1696-1758) se fit connaître dans la littérature par la publication du premier roman épistolaire qui ait été composé en France, les *Lettres d'une Péruvienne*, où les couleurs étrangères sont très-artificielles, où l'amour est quelquefois rendu avec un naturel et une chaleur rares à cette époque. L'héroïne, une jeune Péruvienne du sang royal, Zélia, était sur le point d'être unie à son frère, souverain de l'empire du Pérou, suivant les lois des Indiens qui obligeaient les Incas d'épouser leurs sœurs. Elle était dans le temple du Soleil, et la cérémonie allait s'accomplir quand les Espagnols envahissent le lieu saint et l'ensanglantent avec des décharges de leurs armes meurtrières, que les Péruviens prennent pour les traits de la foudre lancés par Yllapa. Arrachée de la ville du Soleil par les conquérants du Pérou pour être conduite en leur pays, elle est prise par les Français dans un combat naval, et transportée à Paris par le chevalier de Malte Déterville, qui s'éprend pour elle de l'amour le plus vif et le plus respectueux, l'établit chez sa mère, lui donne des maîtres de toute sorte, puis, afin de la consoler de l'exil par l'indépendance, la rend maîtresse d'une riche terre qu'il avait achetée avec une partie des dépouilles du temple du Soleil tombées entre ses mains dans la capture du vaisseau espagnol ; enfin il travaille au retour d'un rival aimé avec une tendresse qui fait son désespoir. Les cinq dernières lettres de la première

¹ Madame de Genlis range les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* parmi les lectures qu'elle fait faire à Adèle, son élève-modèle, quand elle a atteint l'âge de treize ans. (Voir *Adèle et Théodore*, t. III, p. 414, Cours de lecture.)

² Première veillée, p. 4 et 5.

³ Quatrième veillée.

partie sont adressées au chevalier Déterville. La triste Zélia y exhale le chagrin dont son cœur est navré depuis qu'elle a appris que son frère Aza, converti à la religion des Espagnols chez lesquels il a été conduit, a renoncé à l'amour de sa sœur pour épouser une femme espagnole. Elle promet au chevalier, toujours de plus en plus épris d'elle, tout ce que l'amitié peut inspirer de sentiments; mais son cœur ne saurait prendre de nouvelles chaînes, et elle ne peut guérir d'une passion dont l'objet lui sera toujours également cher, malgré son parjure. Dans la seconde partie, malgré les prières de Déterville et les conseils de sa sœur Céline, la constante fille du Soleil persiste à déclarer qu'unie avec Aza par des nœuds que la mort seule aurait dû rompre, aucun objet ne pourra jamais l'en dégager. Cependant on entrevoit que l'image de l'ingrat finira par lui devenir importune, que son cœur, vide de l'intérêt qui l'occupait, y laissera insensiblement pénétrer une nouvelle passion, et ce qui n'était d'abord qu'une tendre reconnaissance ne tardera pas à se transformer en amour; enfin, au plaisir qu'elle prend à s'instruire de la religion de Déterville et de Céline, on devine qu'elle abandonnera bientôt les lois de Manco-Capac pour celles de Jésus-Christ.

A la fin du roman, la jeune fille qui fut dévouée au Soleil et élevée dans son temple est devenue une très-agréable Française. Elle s'exprime et elle pense presque comme une Parisienne. Certes ses progrès ont été prompts. Cependant c'est au moyen de *quipos*, c'est-à-dire de nœuds formés avec un grand nombre de petits cordons de différentes couleurs dont les Indiens se servaient au défaut de l'écriture, que la fille du Soleil avait commencé à exprimer à son amant son infortune, ses regrets, et la surprise que lui causent les arts, les mœurs, le caractère des Européens, et leur culte si différent de celui que les Péruviens rendent à l'ineffable Pachammac.

D'un tel personnage on n'attend pas un langage philosophique et abstrait, des pensées alambiquées, des subtilités métaphysiques, des lieux communs endormants. Tout cela, cependant, vient gêner, dans le roman de madame de Graffigny, et dès les premières lettres, l'expression des sentiments les plus vifs et les plus ardents, les descriptions les plus enchantresses et le tableau des plus touchants malheurs : l'expression de la douleur est ce que sait le mieux rendre cette femme dont la vie, pendant son union avec un mari brutal et indigne d'elle, avait été si cruellement éprouvée.

En voulant, bien à tort, faire entrer la peinture des mœurs de son temps dans un cadre si particulier, madame de Graffigny a commis les plus étranges anachronismes. L'adoratrice de Pachammac transportée à Paris, lors de la destruction de l'empire du Pérou, au commencement du seizième siècle, admire nos carrosses, nos ameublements, nos maisons de ville et de campagne, est éblouie de nos glaces et de nos lustres, est enchantée de nos spectacles, et va à l'Opéra, qui ne fut établi qu'un siècle et demi plus tard ¹.

¹ Voir première partie, lettre XVII.

Madame de Graffigny suppose que ces lettres, composées dans une langue et tracées d'une manière qui nous sont également inconnues, ont été traduites par la princesse royale de Cusco elle-même et laissées au chevalier Déterville qui les a fait passer jusqu'à nous.

« On connaîtra facilement, dit-elle, aux fautes de grammaire et aux négligences du style, combien on a été scrupuleux de ne rien dérober à l'esprit d'ingénuité qui règne dans cet ouvrage. »

Le tour est adroit ; mais on aurait très-volontiers pardonné à la femme spirituelle qui nous a donné les *Lettres d'une Péruvienne* de n'avoir pas porté le scrupule si loin. Un soin plus constant de la correction n'aurait aucunement nui à la naïveté des sentiments. Mais si madame de Graffigny n'écrit pas avec l'exactitude la plus correcte, elle a un style coulant, facile, plein de douceur et d'harmonie. Madame de Genlis appelait les *Lettres péruviennes* un « roman charmant, digne de sa réputation et le premier ouvrage de femme écrit avec élégance ¹. »

Au roman des *Lettres d'une Péruvienne*, qui, incontestablement, renferme beaucoup de choses languissantes et de lieux communs, de bons juges préfèrent, du même auteur, un ouvrage dramatique en cinq actes, intitulé *Cénie*. Cette pièce, du genre des bonnes comédies de La Chaussée, tels que la *Gouvernante* et le *Préjugé à la mode*, est remplie des sentiments les plus vertueux, et présente, avec l'art le plus aimable, le triomphe de la bonté, de la franchise, de la probité, de l'honneur : sur sept personnages qui occupent la scène, cinq sont des modèles de vertu ². C'est l'honneur de madame de Graffigny d'avoir excellé à exprimer les nobles passions et les sentiments généreux ³.

Les auteurs de romans que nous avons étudiés jusqu'à maintenant, divers de mérite, ne nous ont encore offert, à l'exception de Le Sage, rien de très-neuf. PRÉVOST fut le premier à essayer quelque innovation dans ce

¹ *De l'influence des femmes sur la littérature française*, p. 272.

² Les *Mémoires de Trévoux*, qui n'avaient pas coutume de s'occuper des nouveautés du théâtre, rendirent un compte extrêmement favorable de *Cénie* dans leur numéro de janvier 1751.

Collé, grand adversaire de la comédie *larmoyante*, écrivait dans son *Journal historique*, à la date du mois de juin 1750 : « Quelque prévenu que je sois, en général, contre cette espèce monstrueuse de poème dramatique, j'avoue que celui-ci m'a un peu ému dans de certains endroits, et m'a tiré quelques demi-larmes, si l'on peut s'exprimer ainsi ; il y a quelques situations et quelques morceaux de sentiment assez bien touchés, mais qui ne sont pas d'assez longue durée. »

³ Longtemps après la mort de madame de Graffigny, on publia sous son nom une *Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet, pendant un séjour de six mois à Cirey*, suivie de cinquante Lettres inédites en vers et en prose de Voltaire. Ce titre renferme une grave inexactitude. Le séjour de madame de Graffigny à Ferney n'a duré que deux mois. Ses lettres, écrites de l'Hermitage du Patriarche, contiennent de piquantes révélations, mais sont généralement écrites avec une négligence et une incorrection incroyables.

genre de productions, aliment nécessaire de l'oisiveté et de la curiosité des grandes villes.

A un moment où les romans mortellement longs des Calprenède et des Scudéry étaient complètement passés de mode depuis longtemps, où la *Princesse de Clèves* de madame de La Fayette n'était plus guère admirée que sur parole, où le genre Villedieu et d'Aulnoy paraissait trop fade, où enfin Le Sage ne semblait pas assez intéressant, l'abbé Prévost chercha et trouva le secret de plaire à ses contemporains sans innover beaucoup dans la manière, mais assez cependant pour former une classe à part de romans. Dessiner avec vérité ses héros, nous faire connaître leurs caractères, leurs passions, leurs faiblesses, leurs qualités, avec des traits si naturels que nous pensions les voir vivre et agir devant nous, rendre le roman éminemment pathétique, unir étroitement à ses fabuleuses aventures des noms et des faits historiques ; peindre largement des époques très-différentes et des partis très-opposés, politiques ou religieux ; enfin, promener son récit à travers le monde entier et changer ses couleurs selon la différence des mœurs et des climats, voilà ce que Prévost sut faire et ce qui a imprimé à ses ouvrages un cachet particulier. Mais de tous les caractères qui les distinguent, le principal est assurément d'avoir donné à ses fictions l'air du drame, en multipliant les peintures sombres et déchirantes. Dans la plupart des romans de Prévost, il y a un fond non-seulement de tristesse, mais de désespérance. Cette teinte noire, répandue sur tout ce que cet abbé a écrit avec le plus de soin peut être attribuée en partie au chagrin qu'il dut ressentir toute sa vie de s'être involontairement rendu coupable d'un parricide, dans l'aveuglement d'une passion contrariée.

L'ABBÉ PRÉVOST (1697-1763) eut la vie la plus agitée. Il fut d'abord élève des jésuites, puis fervent novice au collège de Hesdin, sa ville natale ; il s'enrôla ensuite volontairement dans l'armée pour rentrer bientôt chez les jésuites ; au bout de peu de temps, sous l'empire d'une passion tyrannique, il les quitta une seconde fois. Il entra dans l'armée avec un grade, se laissa emporter à l'entraînement des plaisirs et connut tous les tourments de l'amour. Dégoûté du monde à l'âge de vingt-deux ans, il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur et y fut ordonné prêtre. Après avoir paru avec succès dans la chaire, il fut envoyé à l'abbaye de Saint-Germain des Prés pour y travailler à la *Gallia Christiana*. Mais les arides recherches de l'érudition convenaient peu à cette imagination ardente. Le goût du roman le saisit, et il ne put résister à la tentation de s'essayer dans ce genre. La règle qui captivait tous ses penchans lui devint insupportable. Il fit demander au pape et obtint la permission d'entrer dans un ordre moins austère, celui de Cluny, mais l'évêque d'Amiens s'étant opposé à son admission, il prit le parti violent d'aller chercher, en pays hérétique, la liberté qu'il regrettait amèrement d'avoir sacrifiée. Il s'enfuit en Hollande et s'arrêta à la Haye, où il se jeta dans un train de vie fort peu ecclésiastique.

C'est là qu'il débuta dans la carrière de romancier par la publication

des *Mémoires d'un homme de qualité retiré du monde*. Ce roman, narré avec facilité, présente un tissu d'aventures bizarres et un ensemble de caractères trop singuliers pour être naturels. Cependant quelques parties s'en lisent avec un vif intérêt, parce qu'elles ont été écrites sous l'impression d'une vive passion. Prévost aimait d'un amour partagé une jeune personne protestante dont les malheurs, autant que la beauté, l'avaient touché. Son souvenir a communiqué une pénétrante émotion à plusieurs endroits des *Mémoires d'un homme de qualité*. Une femme de beaucoup d'esprit et d'autant de cœur a dit très-justement, en parlant de ce livre au moment de son apparition : « Il ne vaut pas grand'chose ; cependant on en lit 190 pages en fondant en larmes ¹. »

Le Philosophe anglais ou l'Histoire de M. Cléveland, fils naturel de Cromwell, écrite par lui-même, publié en 1732, est, malgré ses longueurs et la complication des incidents, une des lectures les plus attachantes, ne serait-ce que par la peinture des mœurs des sauvages que Prévost introduisit le premier dans le roman.

« Combien de fois, dit Xavier de Maistre, n'ai-je pas maudit ce *Cléveland*, qui s'embarque à tout instant dans de nouveaux malheurs qu'il pourrait éviter ! — Je ne puis souffrir ce livre et cet enchaînement de calamités ; mais si je l'ouvre par distraction, il faut que je le dévore jusqu'à la fin.

« Comment laisser ce pauvre homme chez les *Abaquis* ? Que deviendrait-il avec ces sauvages ? J'ose encore moins l'abandonner dans l'excursion qu'il fait pour sortir de sa captivité.

« Enfin, j'entre tellement dans ses peines, je m'intéresse si fort à lui et à sa famille infortunée, que l'apparition inattendue des féroces *Ruintons* me fait dresser les cheveux : une sueur froide me couvre lorsque je lis ce passage, et ma frayeur est aussi vive, aussi réelle que si je devais être rôti moi-même et mangé par cette canaille ². »

Le Doyen de Killerine est d'un genre plus doux ; cependant les situations dramatiques et terribles n'y manquent pas. Ce roman passe généralement pour un de ceux où les caractères sont le mieux soutenus et l'intrigue le plus fortement nouée. Le principal personnage est un vénérable prêtre qui raconte les peines qu'il a prises pour diriger ses frères et sœurs parmi les orages des passions et les coups du malheur. Pour pouvoir imaginer et si bien dessiner ce type, il fallait qu'un sérieux changement se fût opéré en Prévost. Dans tout son roman on sent l'apaisement du cœur et le retour à des sentiments plus ecclésiastiques. Quand Prévost le composa, il avait obtenu, grâce à l'éclat de sa réputation d'écrivain, de rentrer en France ; il avait été dispensé de ses vœux de bénédictin et choisi pour aumônier par le prince de Condé, son lecteur assidu et son grand admirateur.

Tous les romans dont nous venons de parler eurent beaucoup de vogue et obtinrent un grand succès de débit ; mais ce ne sont pas là véritable-

¹ Mademoiselle Aïssé, *Lettres*, IX, 1727, éd. 1806.

² *Voyage autour de ma chambre*, ch. xxxvi.

ment des œuvres durables. Prévost en a laissé une qui mérite que nous nous y arrêtions un peu plus longuement. Ce sont les *Aventures du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut*. Prévost les donna, en 1732, comme un épisode détaché des *Mémoires d'un homme de qualité*.

« J'ai à peindre, disait-il, un jeune aveugle qui refuse d'être heureux pour se précipiter volontairement dans les dernières infortunes; qui, avec toutes les qualités dont se forme le plus brillant mérite, préfère par choix une vie obscure et vagabonde à tous les avantages de la fortune et de la nature; qui prévoit ses malheurs sans vouloir les éviter; qui les sent et qui en est accablé sans profiter des remèdes qu'on lui offre sans cesse, et qui peuvent à tous moments les finir; enfin un caractère ambigu, un mélange de vertus et de vices, un contraste perpétuel de bons sentiments et d'actions mauvaises. »

Au jugement de Prévost, des romans comme les *Aventures du chevalier Desgrieux* sont d'une extrême utilité pour une classe nombreuse de lecteurs :

« Chaque fait qu'on y rapporte, dit-il dans la préface, est un degré de lumière, une instruction qui supplée à l'expérience; chaque aventure est un modèle d'après lequel on peut se former; il n'y manque que d'être ajouté aux circonstances où l'on se trouve. L'ouvrage entier est un traité de morale réduit agréablement en exercice. »

Assurément une pareille histoire offre plusieurs événements qui peuvent servir à l'instruction des mœurs; les égarements et les malheurs de Desgrieux et de Manon enseignent hautement les dangers des passions; mais l'impression dernière que laisse cette séduisante lecture est une impression de volupté, une sensation énervante et amollissante.

Si, au point de vue moral, de nombreuses critiques peuvent être adressées au roman de *Manon Lescaut*, comme œuvre littéraire il mérite tous les éloges qui lui ont été accordés. Intéresser, dès les premiers mots¹, aux amours d'une courtisane capable de sacrifier ignoblement à la crainte de la misère et au besoin du luxe une passion qui l'avait relevée de la fange, et d'un jeune homme qui, malgré sa noble naissance, se ravale jusqu'à tricher au jeu dans l'espoir de gagner de quoi satisfaire les goûts de sa maîtresse; exciter une tendre pitié pour deux amants qui, dans un cœur capable du plus généreux dévouement, nourrissent tant de petites tesses et de vices; purifier et faire excuser tous leurs désordres par leur courage à supporter le malheur et par le redoublement de leur tendresse au milieu des plus cruelles épreuves; assurément ce fut là un grand coup de art, ou plutôt un coup de génie; car on ne voit dans *Manon Lescaut* nulle trace d'art comme nul souci du beau style. Tout l'intérêt, tout le charme vient de la passion, du naturel des sentiments, de l'émotion qui

¹ « Pourquoi Manon Lescaut, dès la première scène,
Est-elle si vivante et si vraiment humaine
Qu'il semble qu'on l'a vue, et que c'est un portrait? »
(ALFRED DE MUSSET, *Namouna*, chant I, LVII.)

va toujours croissant depuis l'instant où le héros des *Mémoires d'un homme de qualité* rencontre Desgrieux qui accompagne sa maîtresse qu'on entraîne au Havre-de-Grâce, avec onze autres filles enchaînées six à six pour être embarquées pour l'Amérique, jusqu'au moment où le pauvre chevalier enterre de ses propres mains sa chère Manon dans une plaine de sable du Nouveau Monde. C'est surtout en pensant à Manon Lescaut qu'une des femmes qui ont le plus vivement éprouvé l'amour et l'ont fait parler avec le plus d'éloquence, mademoiselle de Lespinasse, a pu appeler Prévost « l'homme du monde qui a le mieux connu tout ce que cette passion a de doux et de terrible ¹. »

Pourquoi un écrivain capable de produire une œuvre si originale, et, à certains égards, si exquise, n'a-t-il pas davantage été préoccupé de la gloire durable, et touché du désir de la perfection littéraire ? Mais loin de se proposer un objet si élevé, il n'écrivait guère que pour vivre. Comme il dépensait beaucoup, tout en vivant habituellement dans la solitude, quand le besoin le pressait il faisait vite un nouveau roman pour remonter ses finances. L'argent qu'il en retirait était bientôt dissipé, et il se remettait à écrire avec une rapidité encore plus grande, s'avancant au hasard, sans souci du but ni du point de départ. Et ainsi d'année en année il devenait davantage manoeuvre et mercenaire : pour grossir le nombre des volumes, il allongeait ses récits, multipliait les épisodes, délayait sa matière, et tombait dans l'ennui, dans l'insipidité, dans la fadasserie. Les romans les plus médiocres lui rapportaient honnêtement ; il se contentait de ce bénéfice accompagné du bruit de la vogue, et s'inquiétait peu du suffrage de la postérité. Pour gagner de l'argent, il donnait à tout, traductions de classiques latins, traductions d'ouvrages anglais, en vers et en prose ; compilations historiques, comme l'*Histoire de Guillaume*, où le romanesque est étrangement mêlé.

Étant à Londres, il entreprit un journal littéraire, le *Pour et le Contre* ², qu'il continua quelque temps encore après son retour en France.

* J'intitule cet ouvrage : *Le Pour et le Contre*, dit-il dans son premier numéro, c'est-à-dire que voulant éviter tout ce qui peut sentir la faveur, la haine, le mépris, l'ironie même, en un mot toute ombre de partialité et de passion, voulant observer toutes les bienséances, remplir tous les devoirs, et ne sortir jamais des bornes de la liberté française, je me propose de remarquer avec le même soin ce que je croirai apercevoir de bien et de mal dans chaque sujet sur lequel j'entreprendrai de m'expliquer. Si je parle d'un ouvrage d'esprit, je tâcherai d'en faire l'éloge avec la même sincérité que la critique. Si je rapporte un fait, général ou particulier, je le représenterai du bon côté aussi bien que du mauvais. Si je m'arrête sur quelque point de littérature, j'exposerai ce que j'aurai pu recueillir de plus fort, aussi bien pour le soutenir que pour le combattre, et cela avec le même air d'in-

¹ *Lettres de Mademoiselle de Lespinasse*, CXIX, 15 juillet 1775.

² Le titre entier est : *Le Pour et le Contre, ouvrage périodique d'un goût nouveau ; dans lequel on s'explique librement sur tout ce qui peut intéresser la curiosité du public, en matière de sciences, d'arts, de livres, d'auteurs, etc., sans prendre aucun parti, et sans offenser personne.*

différence pour l'un et l'autre sentiment, avec les mêmes égards d'honnêteté pour l'un et l'autre parti, avec la même mesure, avec le même poids, et en conservant toujours ma balance dans le même équilibre ¹. »

Ce journal est en général écrit d'un bon style. Il renferme d'excellentes appréciations et nombre de détails utiles.

Parmi les traductions de Prévost, on doit distinguer celle des œuvres du célèbre romancier anglais Richardson. Cet auteur, qui eut le grand mérite d'être le premier modèle du pathétique familier, est fréquemment d'une prolixité insupportable pour des lecteurs français. Le « fatras d'inutilités » où sont souvent noyées les peintures les plus vraies, les scènes les plus touchantes, dégoûtait Voltaire des « longs et insupportables romans de *Paméla* et de *Clarisse* ². » Prévost eut l'idée, pour avoir plus de lecteurs, de faire de nombreuses coupures aux romans qu'il traduisait et voulait accommoder au goût français. « Sans rien changer au dessein général de l'auteur, ni même à la plus grande partie de l'exécution, il voulut donner une nouvelle face à son ouvrage, par le retranchement des excursions languissantes, des peintures surchargées, des conversations inutiles et des réflexions déplacées ³. » Mais s'il sut retrancher quelques-uns des défauts qui affaiblissent l'intérêt chez l'auteur de *Clarisse Harlowe*, il ne fut pas toujours judicieux dans ses suppressions. C'est ainsi qu'il ôta le tableau si vrai et si touchant des funérailles de Clarisse, et que dans le roman de Grandisson il a pitoyablement gâté en l'abrégeant le charmant épisode de Clémentine.

Un autre travail estimable de l'abbé Prévost, que nous ne saurions passer sous silence, c'est la grande collection de l'*Histoire des voyages* (1745-1770), en partie traduite de l'anglais et en partie composée par lui, et que la protection du chancelier d'Aguesseau le mit à même d'entreprendre. Cette longue narration, qui commence à l'époque de la découverte du cap de Bonne-Espérance, devient particulièrement intéressante et se fait remarquer par le mérite du style quand l'auteur arrive au douzième volume et à l'Amérique. Les quatre derniers tomes dus à sa plume peuvent compter au nombre de ses meilleurs titres littéraires.

Buffon a parlé avec une grande estime de l'*Histoire générale des voyages*, à propos d'un passage ⁴ où « M. l'abbé Prévost qui, comme tout le monde sait, dit le célèbre naturaliste, écrit avec autant de chaleur que d'élégance, fait une très-belle description du lion, de ses qualités et de ses habitudes naturelles ⁵. » Littérairement elle a une bien autre valeur que celle de La Harpe. Cet écrivain n'a pas rendu à l'œuvre de son devancier une complète justice, mais il a su reconnaître que « la diction de l'abbé Prévost, toutes les fois que le sujet ne demande pas de l'élévation, a de la pureté et de la clarté ⁶. »

¹ Nombre 1, p. 8, 1733.

² Lettre à M. le comte d'Argental, 16 mai 1767.

³ Préf. de l'*Hist. du chevalier Grandisson*.

⁴ Tome V, p. 86. — ⁵ *Hist. nat.*, t. XVIII, Le Lion, note.

⁶ La Harpe, préface de l'*Abrégé de l'histoire générale des voyages*.

Prévost n'est donc pas uniquement un romancier ¹ ; mais, si son nom survit, il le devra seulement à quelques-uns de ses romans, et surtout au plus court, qui est incomparablement le plus beau de tous. De ce fécond écrivain on ne lit déjà plus guère que sa *Manon*. Cependant les plus illustres même de ses contemporains estimaient également ses grands romans. Jean-Jacques Rousseau qui, dans sa jeunesse, lisait avec fureur *Cléveland*, a loué avec effusion « l'abbé Prévost, homme très-aimable et très-simple, dont le cœur vivifiait ses écrits, dignes de l'immortalité ². » Diderot, qui en faisait presque autant de cas que de Richardson, a dit :

« Chaque ligne de *l'Homme de qualité retiré du monde*, du *Doyen de Kille-rine* et de *Cléveland*, excite en moi un mouvement d'intérêt sur les malheurs de la vertu, et me coûte des larmes ³. »

Dans tous ces romans, en effet, la narration est généralement très-pathétique, et l'auteur y a jeté plusieurs types tracés de main d'ouvrier. Si d'ordinaire son pinceau n'est pas large, si son coloris est quelquefois terne, il se laisse toujours lire, et souvent il captive par l'intérêt et la vérité qu'il sait répandre dans ses fictions.

Intéresser, voilà ce que se propose avant tout Prévost ; il a néanmoins des prétentions moralisatrices très-prononcées. Il aime fort à moraliser : il veut que la jeunesse trouve dans ses ouvrages « des règles et des exemples de conduite ⁴ ; » mais, bien qu'il tâche d'éviter « l'air sec et pédant qui accompagne les préceptes ⁵, » en général la manière dont il présente sa morale est plus d'un prédicateur que d'un romancier. Cette morale, d'ailleurs, est toujours irréprochable et quelquefois excellente, et il est toujours chaste dans la forme, même quand les sujets ne le sont pas.

MADAME RICCOBONI, de son nom de famille Marie-Jeanne Laboras de Mézières (1714-1792), est, par le nombre et par le mérite de ses ouvrages, l'auteur de romans le plus distingué du dix-huitième siècle, après Prévost.

La femme qui devait se faire un si beau nom dans les lettres fut pendant vingt ans actrice médiocre sur le théâtre de la Comédie Italienne, où son mari, auteur d'un livre ennuyeux sur l'art du comédien, jouait les rôles d'amoureux avec beaucoup de prétention, mais aussi avec beaucoup de froideur. Ce Riccoboni rendit malheureuse sa jeune femme, dont il était passionnément aimé, et qu'il négligeait pour des créatures qui étaient loin de la valoir. Devenue veuve, elle n'eut plus de ressource que son écritoire. Elle avait été longtemps le conseil de son mari dans ses travaux littéraires et avait fait de moitié avec lui la comédie des *Coquets*,

¹ Dans ses dernières années, par un retour sincère de foi et de sentiment sacerdotal, il projetait de grands ouvrages pour la défense de la religion dont l'amour paraît n'être jamais sorti de son cœur, au milieu même de ses plus coupables égarements. Il voulait en démontrer la vérité par ce que les sciences humaines ont de plus certain, et en développer l'esprit dans l'ordre de la société.

² *Les Confessions*, liv. V et VIII.

³ *De la Poésie dramatique*.

⁴ *Mém. d'un homme de qualité*, liv. IX. — ⁵ *Ibid.*

sa meilleure production. Réduite à écrire pour vivre, elle ne cessa de donner coup sur coup des romans où elle se plaisait à se mettre en scène. Ses premières créations furent inspirées en grande partie par des souvenirs personnels. Sa famille ayant été subitement ruinée par des malheurs imprévus, elle s'était trouvée jetée dans la plus précaire des positions; mais son esprit porté aux idées romanesques s'était de bonne heure bercé des plus enchanteresses illusions. C'est cette situation malheureuse, c'est cette victoire sur le sort, ce sont ces rêves accomplis dont madame Riccoboni aime à nous entretenir, d'abord dans les *Deux Amies*, historiette de soixante pages insérée au *Mercure*, en 1786, puis dans le roman d'*Ernestine*, dans celui de *Miss Jenny*, et même dans *Mademoiselle de La Vallière*. Toutes ses héroïnes sont des orphelines qui finissent par sortir de leur état d'abandon et de leur obscurité pour faire de grands mariages ou jouer quelque rôle éclatant, ou bien des orphelines livrées sans appui aux séductions du monde, rarement heureuses et toujours trompées.

Madame Riccoboni avait conservé la correspondance qu'elle avait entretenue, à l'âge de dix-neuf ans, avec un seigneur anglais dont les feintes protestations de tendresse la séduisirent et l'entraînèrent dans le malheur. De ces lettres elle fit, au bout de vingt-quatre ans, son premier roman, les *Lettres de Fanny Butler à mylord Charles Alfred, comte d'Erford* (1757). Elle se contenta de changer le nom des personnages et le lieu de la scène, et de faire plusieurs changements indispensables pour l'intérêt, et peut-être pour la gloire de l'héroïne, qui reste encore bien légère, bien inconséquente, et honteusement dominée par son tempérament.

En plusieurs endroits, les *Lettres de Fanny Butler* respirent la morale de madame Deshoulières, le sensualisme bestial et niais. Un couple de serins est bien plus heureux que ne le sont les hommes :

« Ils sont ensemble, s'aiment, se caressent, rien ne les trouble, rien ne les contraint. Je m'amuse à les voir badiner, s'appeler, se répondre : ils s'entendent, le mâle a des soins empressés pour la femelle... heureuse petite femelle ! Sa cabane est son univers; ses désirs ne s'égareront point au delà de cet espace, elle y trouve ses besoins et ses plaisirs; que nous procure de plus notre intelligence ? etc. ¹ »

Ces lettres d'une femme qui s'abandonne sans frein à un amour tout sensuel sont remplies d'expressions de mauvais goût :

« On voulait me saigner ce matin, mais quelqu'un m'a dit que l'amour est dans le sang. Ah ! je n'en veux point perdre ! .. ² »

Cela n'est-il pas bien délicat et bien touchant ?

Fanny, en adoration devant la beauté de son amant, s'écrie :

« Quoi, c'est moi qui anime cette jolie machine ? c'est le feu de mon amour qui lui donne et le mouvement et la grâce avec laquelle elle se meut ³ ? »

¹ *Lett. de Fanny Butler*, Lett. LVII.

² Lett. XIX. — ³ Lett. XXI.

Un peu plus loin, la tendre Fanny, qui éprouve un grand plaisir à se voir sur le siège où il était, à appuyer sa tête au même endroit qui soutenait la sienne, s'exclame sentimentalement :

« Quelle ridicule propreté ! de quoi se sont-ils mêlés d'enlever la poudre de ses cheveux ? Ah ! qu'on me laisse tout ce qui vient de lui, tout ce qui le représente à mon cœur, à mes yeux ! »

Ces nombreuses fautes contre le goût et la décence sont un peu rachetées par la dernière lettre, où la malheureuse Fanny exhale avec éloquence son indignation contre l'infidèle qui l'abandonne.

Le même fonds d'idées, mais manié avec un talent bien supérieur, inspira le second roman de madame Riccoboni, *l'Histoire du marquis de Cressy* (1758). Là on sent la maturité du talent. Le marquis de Cressy est un autre Alfred d'Erford, uniquement sensible à la richesse et à la grandeur, mais son amante, mademoiselle de Bugey, est un noble caractère qui inspire l'intérêt et excite l'attendrissement par le courage et la fierté avec lesquels elle se dérobe par une retraite éternelle à son lâche séducteur. Le marquis de Cressy rend affreusement malheureuse la seconde victime de ses perfides séductions : quand elle se voit trahie pour une jeune fille qu'elle avait recueillie par humanité, elle s'empoisonne. Ce suicide, attribué à une femme douce, sensible et vertueuse, et rendue intéressante, a été justement reproché à madame Riccoboni comme invraisemblable et comme immoral.

Dès la publication des premiers romans de madame Riccoboni, les meilleurs juges louèrent en elle l'art de narrer avec beaucoup de concision et de rapidité, celui de semer dans son récit des réflexions fines et justes, et de le relever par un ton très-distingué et par un style plein de finesse et de grâce. Toutes ces qualités furent portées à leur perfection dans un roman publié la même année que le *Marquis de Cressy*, dans les *Lettres de milady Juliette Catesby*, que les critiques les plus difficiles trouvèrent « écrit bien agréablement, bien légèrement, avec beaucoup de grâce et de sentiment », et qui seraient un chef-d'œuvre irréprochable, si le ressort principal n'était pas un peu forcé.

Milord d'Ossery, abandonné par une femme pour laquelle il avait senti un premier attachement, se croyait à jamais défendu contre l'amour par le mépris que lui inspirait un sexe léger, intéressé, vaniteux et trompeur. Cependant, à peine a-t-il rencontré lady Juliette Catesby qu'il sent naître dans son cœur des sentiments tout nouveaux pour lui. Il aime cette fois véritablement, et il est aimé avec la même ardeur. La félicité suprême lui était promise, quand il est invité aux noces d'un ami. A la fin d'un repas où tous les convives s'étaient livrés aux transports d'une folle gaieté à laquelle d'Ossery avait fini par se prêter lui-même, un de ses camarades d'université, Montfort, commet l'étourderie d'amener, au mi-

¹ Lett. xxiv.

² Grimm, *Corresp. litt.*, 1^{er} avril 1759.

lieu de dix ou douze jeunes fous, sa sœur, qui, sortie la veille de la maison où elle avait été élevée, montrait sur son visage tout l'agrément que donne la fraîcheur de la première jeunesse, l'air de l'ingénuité, de la douceur et de la modestie la plus noble. Bientôt miss Jenny — c'était son nom — ennuyée d'un monde avec lequel elle n'était pas accoutumée, se retire dans sa chambre. D'Ossery sort quelques instants après pour prendre l'air. Après avoir erré dans l'obscurité, il se trouve par hasard dans le cabinet de la jeune fille où la lumière était éteinte. Voulant descendre au jardin, il ne peut pas trouver la porte. La gaieté enfantine de Jennys'amuse de l'embarras du comte. En essayant de le conduire, elle renverse une table et tombe elle-même rudement. Comme elle ne fait que rire de cette chute, le comte s'enhardit, sa raison l'abandonne, et livré tout entier à ses sens, il oublie son amour, sa probité, des lois qui lui avaient toujours été sacrées. Mais cet égarement a des suites funestes, et pour arrêter le désespoir de la malheureuse Jenny prête à ensevelir avec elle-même le secret de son déshonneur, il se décide, en se faisant la plus affreuse violence, à la prendre pour femme, et à ne plus revoir Juliette Catesby, qui ignore les causes de ce brusque départ et de cet abandon inexplicable pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Jenny devenue milady d'Ossery.

Comme ce secret n'est connu qu'à la fin du roman, quelque chose paraît manquer à la vraisemblance dans les faits et dans les caractères. Mais le charmant personnage de Juliette fait tout excuser. On se plaît à suivre le développement du caractère de cette vive et aimable Anglaise, toujours éprise d'un homme par qui elle croit avoir été trompée et sacrifiée, et voulant dissimuler, voulant nier son amour, lors même qu'elle en laisse éclater toutes les preuves¹. Rien de plus agréable que ses boutades contre la tyrannie des hommes et les privilèges qu'ils se sont donnés, contre l'audace insupportable des hommes et leur insolent orgueil², enfin contre l'amour lui-même qui n'apporte que trouble et chagrin. « Ah ! comment est-il possible, s'écrie-t-elle, que notre cœur se donne ? Nous sommes si malheureux en aimant³ ! » Ce qui ne l'empêche pas de se livrer plus que jamais à ce sentiment si cruel et si doux. Heureusement elle n'en connaîtra bientôt plus que les délices. La conclusion de cette histoire est racontée avec un entrain, une vivacité, une gaieté douce et fine qui n'appartiennent qu'à madame Riccoboni. Plusieurs épisodes gracieux ajoutent au charme de cette aimable création⁴.

Ernestine, une des productions les moins étendues de madame Riccoboni, en est une des plus exquises pour la grâce et l'intérêt. Les malheurs et l'abandon de l'héroïne, sa résignation, sa candeur, la pureté de l'amour qu'elle inspire à M. de Clémengis, tous les sentiments doux et honnêtes répandus dans cet ouvrage en font une des rares lectures où il n'y a qu'à

¹ Voir la lettre XXXVI. Madame Riccoboni a écrit peu de pages aussi belles.

² *Lett. de Milady Catesby*, XXVII. — ³ *Ibid.*, lett. XXV. — ⁴ Voir l'épisode de Sara, lettre XXXI.

profiter. Quand madame Riccoboni l'écrivit, elle venait de recevoir de la cour une pension qui lui permettait de quitter le théâtre. C'était dignement justifier la faveur dont elle avait été l'objet.

L'illustre romancière sort enfin de ses souvenirs dans les *Lettres de madame de Sancerre*, publiées en 1766, et dédiées au célèbre acteur anglais David Garrick, pour lequel elle s'était prise d'une « tendre et très-tendre amitié, » pendant le voyage qu'il fit à Paris en 1763. Ce roman, d'où Montvel a tiré le sujet de *l'Amant bourru*, laisse beaucoup à désirer pour le fond : il était bien scabreux de présenter une femme qui aime un homme marié, et l'aime sans espérance, si ce n'est que l'épouse de l'homme pour qui elle brûle est contrefaite et ne peut manquer, dit-on, de mourir en couche. Mais, pour le style et pour l'art de la composition, les *Lettres de madame de Sancerre* sont, malgré un peu de marivaudage, une des meilleures productions de l'auteur ¹.

Après plusieurs autres compositions d'un moindre mérite, l'auteur de *Milady Catesby* et d'*Ernestine* entreprit enfin un roman de longue haleine, *l'Histoire de miss Jenny*. Elle mit quatre ans à l'écrire (1761-1764). Miss Jenny est une orpheline dans laquelle madame Riccoboni a voulu idéaliser les malheurs et les rêves de son enfance. Mais on ne sait trop quelle sorte d'intérêt accorder à cette femme singulière et versatile qui épouse un amant qu'elle n'aime pas, en aime un autre dont elle se détache bientôt pour se jeter dans les bras d'un troisième, et, après tous ces changements, revient définitivement au second et est sur le point de lui être unie, quand une catastrophe termine ses incertitudes et ses amours.

Miss Jenny est d'ailleurs un des romans de madame Riccoboni écrits avec le plus de force et de précision.

Le talent de cette femme qui a produit tant d'œuvres exquises décline visiblement dans les *Lettres de milord Rivers*, écrites à l'âge de soixante-deux ans (1776). L'auteur, qui ne sait plus aussi vivement intéresser par

¹ Lire, en particulier, la lettre LIV, où madame de Martigues, femme charmante, malgré son impertinence, raconte comment, après avoir conclu l'union de son amie avec l'honnête M. de Montalais, elle s'est laissé entraîner à signer le contrat de son propre mariage :

« Le comte de Piennes a l'esprit dérangé, il veut se marier ou mourir. Oh ! il ne mourra pas, il se mariera, je le dis, je le jure, l'arrêt est irrévocable... Pauvre Piennes ! il va faire une grande perte ; j'étais son amie, je serai sa femme, quelle différence ! Il excite une tendre pitié dans mon cœur ; je ne l'envisage point comme mon mari sans me livrer à la compassion. Au fond, je n'ai point à me reprocher de lui avoir conseillé une si méchante affaire. J'ai tout tenté pour l'en détourner, mais c'est la plus mauvaise tête... »

Lire aussi la lettre LXII, où est raconté le procédé généreux du comte d'Estelan, cousin et ami, mais amant dédaigné de madame de Sancerre :

« Eh ! vite, vite, que je vous apprenne... Je vous dépêche un courrier... Je voudrais qu'il eût des ailes ! Ai-je bien toute ma raison ? Suis-je éveillée, n'est-ce point un songe ? etc. »

On ne peut pas écrire avec plus de vivacité, d'entrain et d'agrément.

des récits rapides et naturels, y aborde sans grande originalité diverses questions de morale et de philosophie, s'y jette dans la polémique et attaque à plusieurs reprises par le ridicule ceux qu'elle appelle les *novateurs*.

Ce roman, faiblement composé, offre cependant des pages d'un excellent style et des passages écrits avec autant de force que d'imagination ; telle est cette peinture du bonheur apparent des grands du monde :

« Ces hommes que vous croyez *les dieux de la terre*, à qui vous voyez tant de moyens de remplir leurs souhaits, achèteraient à grand prix vos désirs. Tout leur est insipide, la langueur préside à leurs fêtes ; ils paient avec prodigalité l'espérance du moindre amusement : mais le plaisir vient-il quand on l'appelle ? Vainement promis, plus vainement attendu, il fuit devant eux. Tout ce qui les environne a l'art de s'approprier leur fortune, d'en jouir ; c'est à eux seuls qu'elle devient inutile. Elle ressemble à ces grands arbres dont l'ombrage épais donne au voyageur une retraite fraîche et délicieuse, tandis que leurs faites élevés dans la nue sont continuellement desséchés par l'ardeur du soleil ¹. »

Madame Riccoboni donna plusieurs romans assez faibles, et continua d'écrire jusqu'à près de quatre-vingts ans : elle n'avait laissé sa plume oisive que quelques années, découragée par la licence des contrefacteurs, qui lui enlevaient le fruit de son travail. Sa réputation avait beau grandir de jour en jour, la fortune ne visita jamais sa laborieuse retraite ; elle était dans un état voisin de la misère, quand elle mourut le 6 décembre 1792, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Madame Riccoboni rencontra de nombreux admirateurs de son talent. Cependant il se trouva des malveillants ou des envieux qui répandirent le bruit qu'elle n'était point l'auteur de ses ouvrages, et beaucoup de personnes, comme Palissot², crurent à cette calomnie. On en avait auparavant dit autant de madame de La Fayette et de madame de Tencin. Depuis longtemps on ne lui conteste plus sa gloire ; et elle trouve encore des lecteurs parmi ceux dont une littérature frelatée n'a pas tout à fait gâté le goût, et qui, pour être intéressés et touchés, n'ont pas besoin d'aventures à grand fracas.

Qu'un genre déclamatoire, ampoulé, faux, ait un succès momentané, les ouvrages écrits avec simplicité, avec naturel, avec honnêteté, vaudront toujours leur prix et seront toujours goûtés par les lecteurs d'élite. Un écrivain de notre époque, qui ne prodigue pas les éloges, a justement loué madame Riccoboni, « chez qui l'on trouve de la grâce, du savoir-vivre, de la naïveté, du bon sens, de l'âme, la plus coulante simplicité du monde, et point du tout de philosophie ; ce qui est le beau. »

« Vous ne lisez point madame Riccoboni, dit-il aux admirateurs outrés des chefs-d'œuvre de la littérature d'outre-Rhin : vous ignorez quel gracieux écrivain est cette femme, vous ignorez que dans son livre les héroïnes de Marivaux ont un cœur, et qu'elle fut le dernier poète de la famille du grand Racine. Sachez-le

¹ *Lettres de milord Rivers*, XVIII.

² Il commit la méchanceté de donner à madame Riccoboni, dans sa *Dunciade*, un emploi auprès de la Stupidité.

donc, et sachez aussi que les honnêtes gens donneraient pour un conte de madame Riccoboni, tel que *Clémentine*, ou *Ernestine*, ou *Fanny*, tout le bagage présomptueux des plus altières muses d'aujourd'hui. »

Et il fait dire au personnage par la bouche duquel il exprime son jugement :

« Certes, si je fais fortune, je ne manquerai pas d'acheter quelque parc, où j'élèverai un monument à l'auteur de *Fanny Butler* ¹. »

Pour que l'éloge fût parfaitement juste, il eût été mieux de dire, à l'auteur de *Juliette Catesby*.

Madame Riccoboni est un écrivain exquis; cependant son style et sa manière ne peuvent pas être loués sans réserve. Cette aimable narratrice, qui nous intéresse tant par la peinture délicate et naïve des émotions d'un cœur tendre, n'a pas toujours cette simplicité, cette grâce de naturel, ce charme d'un esprit de bon aloi et qui a l'air de s'ignorer, qu'on admire chez madame de La Fayette. Quelquefois elle rappelle plutôt Marivaux par une recherche brillante, par des antithèses affectées, par une phrase trop sautillante. Souvent aussi elle pèche contre la correction. Écrivant habituellement avec une excessive rapidité, et harcelée par les éditeurs, elle ne prenait pas assez le temps de polir son style, ni même de mûrir ses plans. Enfin elle n'est pas plus un profond psychologue qu'un grand écrivain. Mademoiselle de Lespinasse l'a pu dire : « Richardson a connu les hommes, l'amour et les passions; madame Riccoboni ne connaît que l'amour-propre, la fierté, et quelquefois la sensibilité; et voilà tout ². »

Au moment où madame Riccoboni écrivait ses agréables fictions, un genre de romans très-différent, et fort inférieur du côté de l'art, s'empara de la vogue : nous voulons parler du roman philosophique.

MARMONTEL (1723-1799) est un de ceux qui cultivèrent, sinon avec le plus de talent, du moins avec le plus de succès, le roman philosophique. Son *Bélisaire* fut un événement. Et cependant on ne saurait aujourd'hui lire sans ennui ce livre qui fut si vanté par l'esprit de parti, que la cabale osa mettre au-dessus du *Télémaque*, et qui fut traduit dans les principales langues de l'Europe, même en russe, par ordre de l'impératrice Catherine II.

Les trois ou quatre premiers chapitres de *Bélisaire* ont un certain intérêt qui en permet la lecture; mais, pour dévorer le reste, il faut une patience bien résolue. Le commencement, où l'auteur dit qu'il veut montrer un grand homme aux prises avec l'adversité, annonçait un récit élevé; mais, au bout de quelques pages, il n'est plus question d'adversités, et l'on n'a que de fastidieuses et banales dissertations, développées

¹ L. Veillot, *l'Honnête Femme*, XLII.

Dans les *Libres Penseurs*, M. Veillot parle encore très-favorablement de madame Riccoboni, cette femme « pleine de cœur, dans un temps malheureux, tout saturé de luxure. »

² *Lett. de Mademoiselle de Lespinasse*, 7 juill. 1775.

dans un style terne, vulgaire et quelquefois bas. « Si cet ouvrage est d'un caractère plus grave que mes autres écrits, dit l'auteur dans ses *Mémoires*, c'est qu'en le composant je croyais préférer mes dernières paroles, *novissima verba*, comme disaient les anciens¹. » Les homélies de l'aveugle Bélisaire sont plutôt lourdes et pesantes que graves.

Le *Journal de Trévoux*, dans son numéro de mai 1767, publia un examen de *Bélisaire*, où cette triste composition est appréciée avec sévérité, mais néanmoins avec justice :

« Le but de M. Marmontel, y disait-on, était de peindre un grand homme dans l'adversité, de montrer un héros aux prises avec la mauvaise fortune ; mais à peine a-t-il ébauché quelques traits de ce tableau, que tout d'un coup il abandonne son sujet, pour en traiter un tout à fait étranger. Au lieu de conserver toujours cette fermeté, cette fierté majestueuse qui convient à un guerrier magnanime, Bélisaire, dans plusieurs chapitres, à force d'être doux devient doucereux ; à force de vouloir attendrir le cœur, il l'affadit ; à force d'outrer le sentiment, il l'émousse.... Le roman est sans unité de sujet et sans aucun ensemble, puisque du septième chapitre on peut passer au seizième, sans que l'espace intermédiaire soit aperçu ; au contraire, par cette suppression, la pièce est mieux liée et mieux conduite.... On commence, dans le septième chapitre, à entendre un froid sermonneur sur les devoirs de la noblesse. Dans le huitième, on voit un dissertateur indiscret sur la royauté et sur le gouvernement ; dans le neuvième, un panégyriste enthousiaste de la vérité et de la vertu ; dans le dixième, un pédagogue mélancolique et rigoureux des rois ; dans le onzième, un politique alambiqué, qui s'épuise en vaines spéculations ; dans le douzième, un calculateur *anti-financier*, qui parle de ce qu'il n'entend pas ; dans le treizième, un censeur caustique de la cour ; dans le quatorzième, un réformateur systématique et à pure perte des villes et de la milice ; dans le quinzième, qui est comme le chef-d'œuvre de tout le roman, on découvre un incrédule moderne, travesti en un sophiste subtil et séduisant qui s'égare et veut égarer les autres ; dans le seizième enfin on reconnaît un copiste servil du dénouement de presque toutes les pièces de ce genre, qui se terminent par un mariage². »

Pendant que des juges non prévenus réduisaient ainsi à sa juste valeur le roman philosophique de Marmontel, l'esprit de parti y voulait voir une des œuvres qui honoraient le plus l'esprit humain et devaient le plus contribuer à ses progrès. A peine Voltaire avait-il eu le temps de le parcourir qu'il écrivait à son disciple :

« *Bélisaire* arrive ; nous nous jetons dessus, maman et moi, comme des gourmands. Nous tombons sur le chapitre quinzième ; c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois ; c'est la liberté de penser soutenue avec autant de courage que d'adresse ; rien n'est plus sage, rien n'est plus hardi. »

Et le patriarche s'étendait en éloges et en remerciements de son « beau chapitre » par lequel il venait de rendre service au genre humain³.

¹ *Mémoires de Marmontel*, liv. VIII.

² *Journal de Trévoux*, mai 1767.

³ Lettre de Voltaire à Marmontel, 16 févr. 1767.

L'autorité religieuse ne pouvait pas méconnaître et par conséquent ne pas dénoncer les intentions anticatholiques dans lesquelles avait été conçu ce livre si vanté par les philosophes incrédules. La Sorbonne le frappa d'une censure que rédigea le sulpicien Le Grand, homme sévère pour les doctrines, mais indulgent pour les personnes¹. L'archevêque de Paris lança un mandement (31 décembre 1768) où il condamnait *Bélisaire* comme contenant des propositions fausses, captieuses, téméraires, scandaleuses, impies, erronées, respirant l'hérésie et les hérétiques. Pour l'historien de la littérature, il est obligé de le condamner comme ennuyeux, comme banal et comme faux. Quoi de plus absurde que de faire du pieux Bélisaire un esprit fort et un écho des doctrines de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau et d'Helvétius?

Marmontel, aiguillonné par les contradictions qu'avait rencontrées *Bélisaire*, et excité par le succès bruyant que l'esprit de parti lui avait fait, voulut traiter le même sujet, ou plutôt soutenir la même thèse dans un autre roman historique. Il entreprit les *Incas*, ou *la Destruction du Pérou*, pour étaler le spectacle des crimes produits par le fanatisme dans le Nouveau Monde. Cet ouvrage, qu'on ne saurait appeler ni histoire, ni roman, ni poëme, est écrit dans une sorte de prose poétique qui ne manque pas d'éclat, ni parfois de chaleur.

L'ouvrage qui a [fait le plus de réputation à Marmontel, ce sont ses *Contes moraux*. Ces contes, qui fournirent des sujets de pièces aux deux principaux théâtres de Paris, qui eurent tant de vogue en Europe, et qu'on traduisit dans toutes les langues, furent d'abord écrits, du moins les premiers, pour le *Mercur*, à un moment où celui qui le dirigeait, Boissy, n'ayant absolument rien de passable à donner au public, s'était adressé à Marmontel, qui lui avait fait donner le *Mercur*, pour le conjurer de

¹ C'est le même qui rédigea les censures prononcées contre l'*Émile* de Rousseau et contre l'*Histoire du peuple de Dieu*, du P. Berruyer.

Le parti n'omit rien pour ridiculiser la censure des « cuistres de la Sorbonne » dont l'effet se trouvait en partie arrêté par le gouvernement qui ne voulait point en passer certaines assertions. Néanmoins Marmontel crut devoir éviter de se trouver aux fêtes littéraires et aux assemblées où sa présence aurait pu exciter quelque bruit, et il prit le parti de voyager jusqu'à ce que cette affaire fût arrangée ou assoupie. Un moment l'on crut que l'Académie ne pourrait pas le garder dans son sein, s'il ne faisait pas une rétractation formelle. On était aussi fort indigné contre Marmontel à la cour. Au rapport de Bachaumont, comme les enfants de France parlaient ensemble de *Bélisaire*, le comte d'Artois dit qu'il trouvait fort plaisant qu'un cuistre, un pédant de collège, comme M. Marmontel, s'avisât de s'ériger en précepteur des rois, et de leur donner des leçons; que si cela dépendait de lui, il ferait fustiger l'auteur aux quatre coins de Paris; et moi, reprit le Dauphin, si j'étais roi, je le ferais pendre. (*Mém. secrets*, 20 mars 1767, t. II, p. 160.)

Voir dans les *Mém. secrets* de Bachaumont, t. II et III, beaucoup d'autres détails intéressants sur toute cette affaire qui, pendant quelque temps, fit le sujet de toutes les conversations, et donna naissance à quantité d'écrits pour ou contre, en prose et en vers.

venir à son aide, en composant pour lui quelque chose, quoi que ce fût, prose ou vers. Pour répondre à ce signal de détresse, il conçut l'idée de ses contes, et tout d'une haleine, au courant de la plume, il écrivit le premier, intitulé *Alcibiade*, et l'envoya. Ce conte, publié sous l'anonyme, eut un succès inespéré, et les plus fins connaisseurs, réunis au dîner d'Helvétius, firent à Marmontel l'honneur de le croire de Voltaire ou de Montesquieu¹. Le conte de *Soliman II*, celui du *Scrupule* et plusieurs autres, ne furent pas moins bien accueillis.

Que Marmontel ait pour objet, dans la plupart de ses contes, de rendre la vertu aimable, d'amener le lecteur à sentir qu'il n'y a rien de mieux à faire pour être heureux que d'être bon, on ne peut pas lui contester cette honnête intention. Il réussit même quelquefois assez bien dans son dessein², et il expose en un style convenable ses observations de moraliste. On pourrait citer plusieurs beaux passages des *Contes*, et Joseph de Maistre a fait à Marmontel le grand honneur d'en relever un.

« Il y a, dit l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg*, un mot bien profond dans un livre de pur agrément : je l'ai lu, il y a quarante ans précis, et l'impression qu'il me fit alors ne s'est point effacée. C'est dans un conte moral de Marmontel. Un paysan dont la fille a été déshonorée par un grand seigneur, dit à ce brillant corrupteur : *Vous êtes bien heureux, Monsieur, de ne pas aimer l'or autant que les femmes : vous auriez été un Cartouche* ³. »

Mais les *Contes*, même les meilleurs, les *Nouveaux contes*, recueillis en 1801, sont loin d'être tous bien écrits, d'être tous d'une observation exacte et d'une saine morale.

Madame de Genlis, qui, avec raison, trouvait très-peu moraux les *Contes* de Marmontel, leur reprochait surtout de présenter une peinture très-fausse de la société :

¹ Voir les *Mémoires de Marmontel*, liv. V.

² Voir en particulier le *Franc Breton*. C'est un des meilleurs contes du recueil ; on est seulement un peu étonné des extrêmes éloges qui y sont donnés à d'Alembert. Le célèbre encyclopédiste, qui fait l'un des ressorts essentiels de cette histoire, y est représenté comme l'homme le plus officieux et comme un modèle de dévouement. L'un des deux principaux personnages, jeune homme qui était venu chercher fortune à Paris, en parle ainsi :

« Presque en y arrivant, j'allai voir un homme aussi célèbre par sa bonté que par son goût et ses lumières, le sage d'Alembert. Je n'ai jamais connu de plus vrai philosophe. Il l'avait été dès l'enfance. Tel que l'avait fait la nature, tel on le voyait tous les jours et dans toutes les situations : rien d'apprêté, rien de factice, rien même d'arrangé dans ce grand caractère. Ses petites impatiences, ses naïves faiblesses, ses colères d'enfant, comme on les appelait, se laissaient voir en lui aussi ingénument que les pensées les plus sublimes et que les sentiments les plus fermes et les plus hauts. »

Et partout il est appelé *ce bon d'Alembert*, *le digne d'Alembert*. D'ailleurs les philosophes sont assez souvent mis en jeu dans ces *Contes moraux*. Ainsi, dans celui qui vient après le *Franc Breton*, dans *l'Erreur d'un bon père*, Voltaire, Cideville, Vauvenargues, sont en scène avec Marmontel lui-même.

³ Les *Soirées de Saint-Petersbourg*, III^e entretien.

« Il est fâcheux, disait-elle, qu'un littérateur si estimable ait eu la malheureuse prétention de peindre ce qu'il n'avait ni étudié ni observé, et qu'il ait donné, pendant trente ans, aux étrangers et aux provinciaux, une aussi fausse idée des gens de la cour et du grand monde. L'ignorance de quelques *usages* ôte de la vérité aux tableaux, mais ne corrompt personne; il n'en est pas ainsi de l'ignorance des mœurs, du ton, du langage. Dans les contes dont nous parlons, on voit toujours les hommes qui ont, dans la société, de brillants succès, afficher les plus vils sentiments, et s'exprimer avec la perversité la plus grossière; peintures aussi fausses que ridicules, et personnages qui eussent à peine été soufferts dans la plus mauvaise compagnie ¹. »

A parler généralement, ces *Contes moraux* ne sont pas excellents, et ils ne sont pas détestables: ils sont médiocres, et cette médiocrité même a favorisé leur éphémère succès².

VOLTAIRE aussi prétendait faire de la morale avec ses *Contes* aussi licencieux qu'impies. Mais au moins *Candide*, *l'Ingénu*, *Micromégas*, *l'Homme aux quarante écus*, etc., sont-ils des modèles de style naturel, rapide, vif et piquant, et renferment-ils nombre de traits profonds et éloquents. C'était encore une lecture d'esprits délicats. Les corrompus vulgaires trouvaient plus à leur goût des écrits qui ne leur offraient guère que la saveur du vice.

Pour donner une idée suffisamment complète de la littérature romanesque au dix-huitième siècle, il nous faut nécessairement prononcer des noms souillés et parler d'œuvres honteuses. Ainsi nous ne saurions nous taire sur Jolyot de CRÉBILLON le fils (1708-1777), auteur de romans auxquels l'attrait de la volupté, le goût des obscénités finement enveloppées et des idées ordurières, put seul donner de la vogue, et qui, peu de temps après la mort de l'auteur, n'étaient déjà plus « guère lus que par les jeunes officiers dans les garnisons³. »

Crébillon, en sa jeunesse, avait été admis dans l'intimité de deux ou trois femmes de la conduite la plus déréglée. Il peignit les mœurs de ces créatures sans pudeur, et les gens de province, ainsi que les étrangers, crurent qu'il avait représenté au naturel les femmes de la haute société d'alors. Dans tous ces « chefs-d'œuvre de polissonnerie⁴, » il n'a guère raconté que les aventures d'une partie déshonorée de la société, et n'a peint que des mœurs locales et passagères.

Il essaya le goût du public sur ces histoires scandaleuses en publiant les *Lettres de la marquise de *** au comte de **** (1732). Elles rebutent en-

¹ Madame de Genlis, *les Parvenus*, t. II, c. XVI.

² « On a trop loué et trop critiqué ses contes moraux, dit très-bien le prince de Ligne. D'Éon, censeur alors et déjà ex-demoiselle et ex-capitaine de dragons, eut la malice d'écrire dans son approbation: J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, les contes moraux de Marmontel, et je n'ai rien trouvé (faisant semblant d'oublier: qui en empêche l'impression). » (*Mélang.*, t. XXVII, p. 270. Sur le *Lycée*, t. XII, p. 528.)

³ Sabatier, *les Trois siècles de la litt. franç.*

⁴ Galiani, *Lett. à madame d'Épinay*, 24 sept. 1774.

core plus par le ton métaphysique et énigmatique qu'y prend la galanterie qu'elles ne révoltent par la gravelure.

Deux ans après il donna l'histoire japonaise de *Tanzaï et Néadarné*, extravagance libertine dont tout le mérite consiste dans l'art de gazer des obscénités; un court emprisonnement à la Bastille ne fut pas une punition trop sévère de cet outrage aux mœurs publiques.

Les *Égarements du cœur et de l'esprit* (1736) révélèrent enfin un véritable talent. Il y a du piquant dans les événements qui forment le tissu de ce roman et dans la manière dont ils sont présentés : le dialogue a du naturel, les peintures sont vraies et quelquefois saisissantes, mais souvent trop peu chastes, les caractères sont assez bien marqués, surtout celui du principal personnage, de Versac, cet impudent précepteur du vice, et le modèle du Valmont des *Liaisons dangereuses* de La Clos; enfin l'intrigue est mieux nouée que dans tous les autres romans de Crébillon; mais l'ouvrage n'est qu'ébauché.

Le scandale abonde dans toutes ces productions qui n'enseignent guère qu'une chose, le mépris des femmes; mais il est porté au comble dans le plus célèbre roman de Crébillon, le *Sopha, conte moral*, publié en 1743. Ce *Conte moral* est une des œuvres les plus obscènes qui aient jamais été mises au jour. C'est une galerie de peintures licencieuses représentant des femmes de tous les états, mais toutes à peu près d'un même genre de vie. On répugne à croire que ce soient là des tableaux d'après nature; on voudrait n'y voir que des portraits et des sujets de fantaisie.

D'ailleurs il y a dans ce roman de l'invention, et une partie de comique excellente. Rien de plus plaisant, dans sa naïve bêtise, que le personnage du sultan Scha-Baham devant qui toutes ces aventures de boudoir sont racontées par un Indien dont l'âme, pendant une de ses existences antérieures, a été condamnée par Brama à entrer dans un sopha, avec la permission de changer de demeure aussi souvent qu'il voudrait.

Parmi les autres ouvrages de Crébillon, dont le pinceau semblait se plaire à reproduire l'image des désordres de ce règne des courtisanes, que le roi Frédéric distinguait par Cotillon I^{er}, Cotillon II, Cotillon III, etc., on peut encore compter les *Lettres de madame de Pompadour*, roman épistolaire, dont la vogue fut prodigieuse à l'époque, et qui est moins licencieux que ceux dont nous venons de parler. La plupart des autres, dédaignés même dans la nouveauté, sont d'une médiocrité que rien ne rachète, et aussi pauvrement écrits que peu intéressants. Tels sont les *Heureux orphelins, histoire imitée de l'anglais*, 1754, in-12; *Ah! quel conte! la Nuit et le moment*, 1755, in-12; les *Hasards du coin du feu*, 1763, in-12; *Lettres de la Duchesse de ****, 1768, in-12.

Bachaumont disait, en parlant du roman en forme de dialogue intitulé *les Hasards du coin du feu* : « Du jargon et des impertinences, voilà le livre décomposé¹. » On en peut dire autant de tous ceux que nous avons cités et de plusieurs autres qui ne méritent pas d'être mentionnés.

Dans ses premières productions, Crébillon fait preuve de quelque talent d'écrivain. Il a ce qu'on appelait alors du trait dans l'esprit ; sa touche a quelquefois de la grâce, de l'éclat, de la délicatesse ; enfin il jette assez souvent des réflexions fines et remplies de sel, mais il gâte ces qualités par un mauvais marivaudage ; le lecteur sent toujours qu'il court après l'esprit ; sa phrase, trop souvent longue et confuse, est pleine de recherches, d'affectations, et en même temps de vulgarités et de trivialités du genre le plus bas. Cette langue à part, formée du jargon des boudoirs et de l'argot des mauvais lieux, ne saurait être classée, ni qualifiée.

Le fils de l'auteur d'*Atrée* était, avec Piron et Collé, un des plus gais convives de la société bachique des *Dominicains* et du *Caveau*. Du reste, ses mœurs paraissent avoir été assez honnêtes et n'avoir rien eu de commun avec celles qu'il a dépeintes dans ses romans. Ces débauches d'esprit, qui le croirait ? lui valurent un mariage aussi charmant qu'honorable. Une jeune et belle personne, « d'une des premières maisons d'Angleterre, la fille aînée de milord Strafford, fut prise d'un sentiment d'admiration, d'estime et d'amour insurmontable¹ » pour l'auteur du *Sopha* et des *Égarements du cœur et de l'esprit* ; et elle vint exprès de Londres pour lui offrir sa main avec sa fortune. Un des plus célèbres romanciers de nos jours, Honoré de Balzac, fut, on le sait, le héros d'une aventure à peu près semblable.

Crébillon fils eut des disciples qui, en prodiguant comme lui ou plus que lui la gravelure et l'obscénité, prétendirent faire acte de moralistes. Nous ferons connaître les principaux pour qu'on sache bien ce que fut ce siècle de la philosophie qui aspirait à régénérer l'univers.

RÉTIF DE LA BRETONNE (1734-1806), fils d'un laboureur et ne connaissant pas le grand monde, n'a tracé, dans les cent cinquante volumes de romans laissés par lui, que les mœurs des dernières classes de la société et celles des filles libertines. Grimm le nommait « le Rousseau du ruisseau. » Quand il a voulu représenter la vertu, ç'a toujours été, comme il le dit lui-même quelque part, « la vertu mise en fille de joie. »

Cependant, à le croire, dans ses romans qui renferment tant de gravelures assez mal enveloppées, il ne voulait que faire la satire du vice, que démasquer le vice², et il prétendait y donner des leçons à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les conditions. Il a fait l'*École de la jeunesse* (1771), l'*École des pères* (1776), avec cette épigraphe : *Forme ton fils comme ta femme voudrait qu'on l'eût formé ; élève ta fille comme tu voudrais qu'on eût élevé ta femme ; la Femme dans les trois états de fille, d'épouse et de mère* (1773) ; le *Quadragénaire, ou l'Age de renoncer aux passions* (1772). Mais ses enseignements sont presque toujours perdus dans les scènes les plus folles et les plus licencieuses.

Ces romans, et généralement tous ceux qu'il a écrits, obtinrent, dans une partie du public, une très-grande vogue. S'il fut jugé sévèrement par les conservateurs du goût et de la morale, il rencontra, parmi les esprits aventureux, des partisans déclarés et des admirateurs enthousiastes. Le

¹ *Souvenirs de la marquise de Créqui.*

² *Le Ménage parisien, 1^{re} part., ch. vii.*

paradoxal Mercier l'appelait « l'admirable Rétif de la Bretonne, grand peintre, homme éloquent ¹, » et lui trouvait tout bonnement « du génie ². » Dans ses tableaux d'un réalisme repoussant, le précurseur de Paul de Kock met quelquefois de la vie et de l'animation. Dans le *Paysan perversi* (1776), son chef-d'œuvre ³, dans la *Vie de mon père*, dans les *Contemporaines* ⁴ (1780), dans le *Ménage parisien* (1773), il a trouvé des traits d'une extrême vérité, il a des touches vigoureuses, des peintures expressives et parlantes, et des morceaux de dialogue d'un naturel rare et d'une simplicité exquise; enfin, malgré ses incorrections, ses bizarres néologismes, ses emphases et ses trivialités, il frappe assez souvent par l'originalité et par le nerf de l'expression; mais du génie, il n'en a pas plus dans les idées que dans le style ⁵.

Pierre-Ambroise CHAUDERLOS (1741-1803), officier d'artillerie, célèbre sous le nom qu'il se donna de chevalier de LA CLOS, après s'être fait connaître par quelques pièces de vers fugitifs insérés dans les journaux, s'acquiesce une triste renommée par la publication d'un roman trop souvent réimprimé par des marchands de mauvais livres, et toujours vendu en secret, malgré les prohibitions de la police, les *Liaisons dangereuses*.

Grimm disait aux souverains du Nord, dans sa *Correspondance littéraire* :

« Il n'y a pas d'ouvrage, sans en excepter ceux de Crébillon, où le désordre des principes et des mœurs de ce qu'on appelle la bonne compagnie, et de ce qu'on ne peut guère se dispenser, malgré tout, d'appeler ainsi, soit peint avec plus de naturel, de hardiesse et d'esprit. »

Et il constatait que, depuis plusieurs années, il n'avait pas paru de roman dont le succès eût été aussi brillant.

Cependant les *Liaisons dangereuses* ne sont qu'une contre-épreuve de *Clarisse Harlowe*. Son héros, M. de Valmont, est copié sur le Lovelace de Richardson et sur le Versac des *Égarements du cœur* de Crébillon fils; l'auteur semble seulement avoir voulu renchérir sur ces deux types de la

¹ *Tableau de Paris*, ch. CLXV. — ² *Ibid.*, ch. CCXXXVIII.

³ Mademoiselle de Lespinasse, bon juge en fait de passion, trouvait beaucoup de vie et de feu dans certains endroits de ce roman. Elle écrivait à M. de Guibert : « Je viens de finir le premier volume du *Paysan perversi*. Cette dernière page ne vous a pas ravi; vous n'avez pas eu besoin de me la lire! Ame de glace! C'est le bonheur, c'est le langage du ciel. » (*Lettres de mademoiselle de Lespinasse*, CLIX, 1776.)

⁴ Le titre complet est *les Contemporaines, ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent*, Paris, 42 vol. in-12. Rétif avouait que, dans ce recueil de nouvelles presque toutes vraies sous des noms supposés, il avait souvent manqué de goût; mais, ajoutait-il modestement, ne passerez-vous rien au génie?

⁵ Cet infatigable devancier de nos faiseurs populaires, qui se vantait, en 1791, d'avoir livré à la presse 1,632 histoires, a laissé, outre ses innombrables romans, des pièces de théâtre, des vers de tous genres, enfin des écrits sur toutes sortes de sujets, y compris les réformes politiques, l'éducation des princes et celle du genre humain. Ses œuvres forment plus de 200 volumes.

débauche et de la perversité¹. Il paraît néanmoins que tous les personnages de ce roman sont pris à la nature, que l'histoire s'est passée à Grenoble, comme l'auteur l'a racontée, à part quelques épisodes, souvenirs de jeunesse du romancier. Qu'on juge par cet exemple de ce qu'était la fin de ce beau siècle philosophique.

Comme tous les perversificateurs de cette époque, l'auteur des *Liaisons dangereuses* a la prétention de faire une œuvre morale, une œuvre utile surtout pour les jeunes mariées. Aux objections qu'on peut lui faire sur l'utilité de son livre, il répond avec assurance, dans sa préface :

« Il me semble au moins que c'est rendre un service aux mœurs que de dévoiler les moyens qu'emploient ceux qui en ont de mauvaises pour corrompre ceux qui en ont de bonnes, et je crois que ces lettres pourront concourir efficacement à ce but. On y trouvera aussi la preuve et l'exemple de deux vérités importantes qu'on pourrait croire méconnues, en voyant combien peu elles sont pratiquées : l'une, que toute femme qui consent à recevoir dans sa société un homme sans mœurs, finit par en devenir la victime ; l'autre, que toute mère est au moins imprudente, qui souffre qu'une autre qu'elle ait la confiance de sa fille. Les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe pourraient encore y apprendre que l'amitié que les personnes de mauvaises mœurs paraissent leur accorder si facilement n'est jamais qu'un piège dangereux et aussi fatal à leur bonheur qu'à leur vertu. Cependant l'abus, toujours si près du bien, me paraît ici trop à craindre ; et loin de conseiller cette lecture à la jeunesse, il me paraît très-important d'éloigner d'elle toutes celles de ce genre. L'époque où celle-ci peut cesser d'être dangereuse et devenir utile me paraît avoir été très-bien saisie, pour son sexe, par une bonne mère qui non-seulement a de l'esprit, mais qui a du bon esprit : « Je « croirais, me disait-elle après avoir lu le manuscrit de cette correspondance, « rendre un vrai service à ma fille en lui donnant ce livre le jour de son mariage. » Si toutes les mères de famille en pensent autant, je me féliciterai éternellement de l'avoir publié.

Cette immonde contrefaçon de *Clarisse Harlowe* est faite pour séduire et non pour corriger ; et Grimm l'a bien appréciée, quand il a dit : « Quelque mauvaise opinion qu'on puisse avoir de la société parisienne, on y rencontrerait, je pense, bien peu de liaisons aussi dangereuses pour une jeune personne que la lecture des *Liaisons dangereuses*. »

L'auteur de ce livre pernicieux² est un triste exemple des monstrueux excès où peut se porter un voluptueux sans principes, un sceptique

¹ Il y a ajouté des traits d'une grossièreté qui n'appartiennent qu'à lui. Ainsi, sa femme perverse, voulant se venger de sa rivale, ne trouve pas de meilleur moyen que de l'attirer chez elle pour la faire fouetter par ses laquais.

² Les *Mémoires secrets* (15 avril 1781, t. XXV, p. 267), attribuent à La Clos un autre roman, composé pour se disculper d'avoir donné au premier une couleur trop noire et trop atroce, les *Mémoires du vicomte de Barjac*. Tous les hommes y sont francs et généreux, toutes les femmes et filles honnêtes, quoique parfois très-libertines ; mais elles finissent par aller expier leur faute dans la retraite ou même dans un couvent. Des réflexions et des dissertations sur la politique ou sur la littérature, des tableaux et des portraits qui ne sont souvent qu'ébauchés diversifient le récit de ces très-vertueuses aventures.

uniquement préoccupé de l'intérêt de ses passions. Au commencement de la Révolution, le peintre de Valmont et de la marquise de Merteuil se jeta frénétiquement parmi les ennemis de la cour et du roi. Cet esprit enfiéllé fut un des agents les plus dangereux de la cabale orléaniste. Admis dans la familiarité du duc d'Orléans, qui ne demandait guère qu'à lui des conseils, il exerça sur son esprit la plus funeste influence. A force de lui mettre devant les yeux les quelques mois d'exil qu'il avait passés au Raincy, et de lui représenter cette punition trop méritée comme le plus grand des outrages, il poussa jusqu'au régicide la vengeance de ce prince, et fit un scélérat d'un homme qui était né pour le vice plutôt que pour le crime ¹. Il rédigea avec l'avocat Brissot la fameuse pétition du Champ-de-Mars, qui demandait le jugement de Louis XVI; émule de Camille Desmoulins, il se fit tribun de la borne, il enflamma la fureur de la populace, et réclama avec fanatisme, non plus seulement le jugement, mais la mort du roi.

Une seule considération peut lui obtenir quelque indulgence de la part de la postérité : le général d'artillerie Chauderlos de La Clos a combattu vaillamment pour la France, sur le Rhin et en Italie ².

Le nom de La Clos appelle celui de LOUVET, comme les *Liaisons dangereuses* appellent la *Vie du chevalier de Faublas*. L'auteur du « roman infernal » des *Liaisons dangereuses* ³ eut, en effet, un digne émule dans Louvet de Couvray (1764-1797), personnage qui ne respirait que le sensualisme et la haine, héros d'athéisme et de destruction, bien digne d'avoir été admiré par madame Roland.

Le roman qui lui a fait une triste célébrité, et qui fut publié en 1787, raconte une année de la vie d'un jeune homme de qualité, qui entre dans le monde, arrive à Paris à seize ans, et se livre bientôt à un train désordonné que nous ne saurions retracer ici. Louvet, comme La Clos, peint avec cynisme, et ne dissimule pas sa sympathie pour le vice qu'il met si complaisamment sous les yeux du lecteur. D'ailleurs, il n'hésite nullement à donner la doctrine du fatalisme comme la vérité absolue.

Bien que sa manière de raconter ait quelquefois du mouvement et de la chaleur, il est encore plus médiocre écrivain que La Clos. A vrai dire, il n'a pas de style, et sa phrase, souvent embarrassée et contournée, se traîne péniblement, excepté dans les morceaux de passion. Il a quelques affectations qui lui sont particulières, comme de viser à la clause poétique.

L'auteur de *Faublas* a déjà quelque chose de la couleur romantique

¹ Voir la Lettre du duc d'Orléans à M. de La Clos, Londres, 10 mai 1790.

Dumont a dit de l'auteur des *Liaisons dangereuses* : « Ce La Clos, attaché au duc d'Orléans, était un homme sombre, taciturne, ayant la figure et le regard d'un conspirateur, réservé, spirituel, mais si peu liant qu'à peine lui ai-je parlé, quelque je l'aie vu plusieurs fois. » (*Souvenirs*, ch. ix, p. 169.)

² La Clos a laissé quelques écrits qui ne sont pas dénués de mérite, sur la guerre, sur les finances et sur l'économie politique.

³ C'est l'expression de Garat écrivain à de Salles.

que notre siècle a empruntée à l'Allemagne et à l'Angleterre. Ainsi l'on croirait presque lire un écrivain de nos jours, dans la page où l'auteur de ce mauvais roman parle du « fantôme persécuteur et chéri, dont la fréquente apparition tourmente et charme » son héros, et lui rappelle le souvenir de la mort affreuse de madame de B*** :

« Si dans une nuit d'été le vent du midi s'élève, si l'éclair fend la nue, si le tonnerre la déchire, alors j'entends résonner un timbre fatal ; j'entends un soldat froidement barbare me dire : *Elle est là*. Soudain, saisi d'une invincible épouvante, abusé d'une espérance folle, je cours à l'onde qui mugit ; je vois se débattre au milieu des flots une femme... hélas ! une femme qu'il ne m'est pas plus permis d'oublier que d'atteindre. Oh ! plaignez-moi ! »

N'est-ce pas là le genre emphatique qui a fait le succès de tant de romanciers plus ou moins fameux de nos jours ?²

Les ignominies de Rétif de la Bretonne, de La Clos et de Louvet furent encore dépassées par DE SADE (1740-1814). Ce marquis provençal, que son libertinage affreux et contre nature fit détenir en prison pendant de longues années, étale un cynisme qui étonne le vice même, dans des romans infâmes publiés avec l'autorisation du *Directoire*. Des êtres tombés au-dessous de tout peuvent seuls soutenir sans dégoût et sans horreur une telle lecture. A peine ose-t-on nommer des ouvrages qui, comme *Justine*, rassemblent, dans un ignoble composé, tous les crimes et toutes les saletés.

C'est à cet excès de turpitude qu'en étaient arrivés les admirateurs et les disciples plus ou moins directs, non-seulement de Crébillon fils, mais de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Probablement le philosophe genevois ne s'imaginait pas que son influence, au lieu d'être moralisante, serait si corruptrice.

Quand il écrivait l'*Héloïse*, les faiseurs de romans, depuis longtemps, ne savaient plus sortir du cercle des mœurs libertines. JEAN-JACQUES ROUSSEAU prétendit, tout en présentant, comme ses devanciers, des tableaux voluptueux, prêcher la morale, servir la morale. Il est difficile de manquer plus complètement le but. Excuser toute action répréhensible dès que le cœur y a quelque part, donner au vice les couleurs de la vertu, faire d'un séducteur sans délicatesse une âme droite et simple, un homme « qui adore la vertu ; » transformer en créature angélique une amante coupable qui, sous le toit paternel, se laisse séduire par son précepteur ; présenter comme les modèles de la plus parfaite amitié deux jeunes femmes qui aiment le même homme, l'une en amante, et l'autre plus qu'en amie ; voir le plus estimable des maris dans un singulier philosophe qui recherche

¹ *Vie du chevalier de Faublas*, t. IV, p. 183.

² Pendant la Révolution l'auteur de *Faublas* rédigea le venimeux journal *la Sentinelle*, machine de guerre perfide dirigée contre les royalistes, les émigrés, les prêtres. Proscrit par le parti jacobin, et caché au fond des cavernes du Jura, il écrivit, dans cette retraite, avec des couleurs très-chaudes, mais d'une manière fort romanesque, quelques notices pour l'histoire et le récit de ses périls, depuis le 31 mai 1793.

la personne de cette Julie dont il sait que le cœur appartient à Saint-Preux, et en faire un athée en lui donnant toutes les vertus ; voilà, pour ne nous arrêter qu'aux traits les plus saillants, ce qu'a fait Jean-Jacques dans son roman sentimental et raisonneur ; et certes tout cela n'est guère moral. Un écrivain dont le témoignage en telle matière ne peut pas être suspect a justement dit :

« *L'Héloïse* a relevé l'amour et le mariage, j'en tombe d'accord, mais elle en a aussi préparé la dissolution : de la publication de ce roman date pour notre pays l'amollissement des âmes par l'amour, amollissement que devait suivre de près une froide et sombre impudicité ¹. »

Ni l'amour, ni l'amitié, ni la vertu, ne sont peintes de leurs couleurs dans ce roman utopique et dangereux. Quoi qu'en ait prétendu l'auteur, *L'Héloïse* est un livre de mauvaises mœurs ², et quiconque aime les bonnes en doit fuir la lecture.

Du reste, si l'esprit de ce roman est pernicieux et si de plus la composition en est très-faible, Rousseau eut du moins le mérite de l'animer d'un intérêt qui « n'est point excité par des noirceurs, par des crimes, ni mêlé du tourment de haïr ; » et il a pu dire sans trop se flatter, que « la simplicité du sujet, et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes sans épisodes, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages, ni dans les actions ³, » faisait de ce roman un *livre unique*. Il est unique aussi par la chaleur et l'éloquence de certaines pages, par des peintures et des descriptions dont personne encore ne lui avait offert le modèle.

L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* a dû beaucoup à celui de *Clarisse Harlowe*, dont les touchants romans, traduits par Prévost, étaient déjà dans toutes les mains. Rousseau trouvait la lecture de *Clarisse* très-dangereuse pour les filles ; il pensait que Richardson s'était lourdement trompé en voulant les instruire par des romans, ce qui, suivant l'heureuse expression du philosophe de Genève, était mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes ⁴. Cependant il avouait « qu'on n'avait jamais fait encore, en quelque langue que ce fût, de roman égal à *Clarisse*, ni même approchant ⁵. »

Le célèbre romancier anglais qui sut, le premier, si bien manier le pathétique familier, eut un autre disciple dont la trempe d'esprit était aussi fort différente de la sienne, DIDEROT. Personne ne contribua tant, au dix-huitième siècle, que le fameux encyclopédiste, à répandre le goût de Richardson qu'il célébra « avec son style pythique ⁶ » dans un éloge ou plu-

¹ Proudhon, *La Justice dans la Révolution*, XI^e étude, chap. 2, XX.

² Voir *Lett.* de J.-J. Rousseau, à M^{***}, 13 fév. 1761.

³ *Les Confess.*, liv. XI.

⁴ Lettre à Duclot, 19 nov. 1760.

⁵ Lettre à M. d'Alembert. — Voir encore la lettre au marquis de Mirabeau, du 8 avril 1767.

⁶ Expression de Joseph de Maistre, dans ses *Lettres et Opuscules*, Cinq paradoxes, V.

tôt dans un hymne où il le porte aux nues. A ses yeux, « les trois poëmes de Richardson, » cet *homme unique*, sont dignes d'être placés à côté de ceux d'Homère, de Virgile, de Sophocle et d'Euripide.

L'enthousiaste admirateur de Richardson a fait des romans et des nouvelles qui ne ressemblent guère à *Clarisse Harlowe*, à *Grandisson* ou à *Paméla*, mais dont plusieurs cependant méritent d'être distingués parmi les productions de l'époque.

Diderot, cet esprit novateur et aventureux, a beaucoup contribué à la révolution qui devait, dans notre siècle, transformer le roman. Un des premiers, il en a élargi le cadre en y faisant entrer, à titre de personnages principaux, des hommes de toutes sortes de conditions, même des plus basses. Le *Neveu de Rameau*, chef-d'œuvre traduit par Gœthe en allemand, et retraduit de l'allemand en français avant qu'on eût retrouvé l'original qui avait été perdu ; les *Deux amis de Bourbonne*, où les héros sont deux guenx ; plusieurs autres petites nouvelles vives et touchantes doivent compter parmi les premiers essais heureux de roman populaire : d'autres, malheureusement, allaient le rendre populacier.

Jacques le Fataliste n'est plus une simple nouvelle ; c'est un véritable roman. Les principes de l'ouvrage sont détestables, l'effet général est pernicieux, mais le style est très-remarquable, et il y a un épisode, celui de madame de Pommeraie, dont plusieurs pages sont sublimes.

Nommerons-nous une autre production digne de la réprobation qui pèse sur elle, et qui ne put être publiée que longtemps après la mort de l'auteur ? Rousseau avait soutenu que *l'homme qui pense est un animal dépravé*. Diderot prétendit prouver, dans la *Religieuse*, que la *retraite déprave*¹. Pour cet effet il représente la supérieure d'un couvent s'acclamant, avec une cruauté implacable, sur une jeune, belle et douce religieuse qu'elle n'avait d'abord que trop prise en affection, et qui n'a pas voulu se prêter à ses abominables desseins. La communauté entière seconde la rage de l'abbesse, et fut endurer à la pauvre fille toutes les humiliations les plus mortifiantes, tous les tourments les plus raffinés. Vices contre nature, méchanceté infernale, haine diabolique, hypocrisie, bêtise et folie, et en outre malheur sans consolation, des nuits troublées par les gémissements, des jours trempés de larmes² et rongés par la mélancolie et le désespoir, voilà tout ce que l'encyclopédiste nous montre dans ces asiles où vécut, dans une paix céleste, tant d'âmes angéliques, même aux époques et dans les lieux où le relâchement avait remplacé la sainteté de la règle primitive.

Cinquante romans et cent pièces de théâtre répétèrent les mêmes exagérations et les mêmes calomnies, et préparèrent ainsi la destruction des couvents et les horreurs dont elle fut accompagnée.

D'ailleurs la *Religieuse* offre des pages écrites avec naturel et vérité, et parfois avec cette animation de style impétueuse qui caractérise la ma-

¹ *La Religieuse*, t. II, p. 100.

² *Ibid.*, p. 21.

nière de ce fougueux écrivain. Presque toujours il y a dans le style de Diderot une séve de vie active jusqu'à déborder, mais les qualités tempérées se rencontrent plus dans ses romans que dans la plupart de ses autres écrits.

En somme, les nouvelles et romans de Diderot sont au nombre de ses productions les mieux écrites, mais non pas les moins dangereuses pour les mœurs. Il y donne bien des leçons de morale, mais il laisse l'impression du vice.

Dans cette seconde moitié du dix-huitième siècle où tant de fictions licencieuses ou foncièrement immorales étalèrent le scandale, on vit cependant encore apparaître quelques productions plus saines, et même quelques œuvres tout à fait bonnes, celles-ci dues surtout à des femmes.

Pendant que La Clos et Rétif de la Bretonne enfantaient leurs graveuses conceptions, DE BACULARD D'ARNAUD (1718-1803), essayait de ramener le roman à l'honnêteté et d'en faire une école de morale. Ce fécond écrivain, dont le nom est resté couvert d'une sorte de ridicule, grâce surtout aux épigrammes de Voltaire et de Beaumarchais, mais qui n'était pas dépourvu de verve et de talent, eut au moins de louables intentions.

Outre quatre drames d'un genre sombre et lugubre, il a laissé de nombreuses fictions, où il s'est efforcé d'attacher par le pathétique et la sensibilité. La *sensibilité*, c'est le don qu'il croyait posséder au plus haut degré et le mot qu'il prodiguait le plus. Ses prétentions allaient loin. Qu'on le prît pour un simple romancier, pour un amuseur du public, il s'en indignait, et il appelait ceux qui lui faisaient cette injure de *beaux esprits mutilés, jugeant des choses par les mots, et non des mots par les choses*¹. Il aspirait au rôle d'instituteur de ses semblables. *Il voulait éclairer l'homme en le touchant sur ses devoirs, sur ses obligations relatives, sur la science de l'humanité*. Suivant lui, ses ouvrages devaient être appelés des *ébauches philosophiques, des essais de morale en action, des Mémoires pour servir à l'histoire de l'homme, etc., etc.*². Enfin il avait l'ambition d'avancer de quelques pas dans la carrière parcourue avec tant d'éclat par les Fénelon, les Richardson, les Le Sage, les Fielding.

Baculard d'Arnaud est resté, malgré ses efforts, bien loin de ses illustres modèles, surtout comme écrivain. Il abhorrait le *langage insignifiant*, il visait aux *expressions créées, au style pittoresque, à la chaleur et à la force*; et cependant sa diction est généralement terne et fade, quand elle n'est pas déclamatoire et boursoulée. Il a bien tracé quelques *tableaux dramatiques*³, mais il n'a pas dessiné une seule grande peinture digne d'aller à la postérité. Et l'auteur des *Epreuves du sentiment, des Délassements de l'homme sensible, des Loisirs utiles, etc.*, ne peut pas plus compter parmi les grands moralistes, que parmi les grands écrivains. Pour *imbiber*

¹ *Délassements de l'homme sensible ou Anecdotes diverses*, seconde année, t. I, 1^{re} p., Dialogue entre un critique et l'auteur.

² *Ibid.*

³ Voir en particulier *la Vérité reconnue ou l'Homme tel qu'il est*, dans les *Délassements de l'homme sensible*, seconde année, 2^e p.

les âmes des vérités morales, il entasse les réflexions, il multiplie jusqu'à satiété les développements, il surcharge ses récits de notes et de préambules; mais, avec quelques traits épargnés, les grands modèles du genre atteignaient mieux le but.

D'Arnaud estimait peu le philosophisme, respectait et défendait la religion. Il n'en est pas moins, avec beaucoup de philosophes du temps, un curieux exemple de la prétention et de l'exagération que le dix-huitième siècle mettait en tout.

Vers la même époque, un jeune écrivain d'un très-gentil esprit, FLORIAN (1755-1794), essayait le roman pastoral, le roman poétique et chevaleresque, et la Nouvelle *sentimentale*.

Florian débuta dans le roman pastoral, en 1783, par la publication de *Galatée*. Cette imitation embellie, ou du moins arrangée, de la pastorale inachevée de Cervantès, eut un certain succès. Sa seconde pastorale, *Estelle et Némorin*, donnée cinq ans plus tard, ne fut pas aussi bien accueillie. On finissait par être lassé de tant de bergerie, de tant de *moutonnerie*¹, sans un seul petit loup.

Dans l'intervalle, il avait publié (1786) son roman épique de *Numa Pompilius*, où il prit surtout pour modèle le *Télémaque*. D'ailleurs, Florian s'était préparé à la composition de cet ouvrage par une étude sérieuse des grands auteurs de l'antiquité, et par une lecture attentive des principaux épiques modernes². L'inspiration homérique ou virgilienne n'en est pas moins totalement absente.

Numa Pompilius, loin d'être épique, a toute la fadeur de la fausse pastorale. La reine Marie-Antoinette, à qui Florian avait dédié son ouvrage, disait à M. de Bénéval : « Quand je lis *Numa*, il me semble que je mange de la soupe au lait. »

Ce roman renferme quelques portraits peu antiques, mais cependant assez bien tracés. Tel est celui d'*Égérie*, dont les principaux traits furent, il paraît, empruntés à la belle, douce et spirituelle madame de Lawoestine, fille de madame de Genlis³.

Florian réussit un peu mieux dans son roman chevaleresque, *Gonzalve de Cordoue*, publié en 1791. Depuis quelque temps plusieurs auteurs avaient essayé de remettre à la mode l'ancienne chevalerie. Le comte de TRESSAN (1705-1793), doué d'un médiocre talent, mais tourmenté du désir de jouer à tout prix un personnage dans les lettres, avait entrepris de rajeunir et d'accommoder au goût du temps nos anciens romans de chevalerie, et avait attiré la vogue à son *Extrait de l'Amadis des Gaules*, et aux courts romans du *Petit Jehan de Saintré*, des *Trois Cousines*, etc. Ce n'est pas une traduction libre, mais une œuvre originale que Florian prétendit

¹ Expression de Le Brun, dans sa pièce *A l'auteur d'une fade et ennuyeuse pastorale*.

² Voir *Tablettes de Florian*, livres utiles pour *Numa*, dans les *Œuv. inéd.*

³ C'est du moins ce que dit madame de Genlis (*Mém.*, t. III, p. 197), d'après laquelle Florian aurait été du nombre des adorateurs silencieux de cette aimable dame morte si jeune.

donner dans *Gonzalve de Cordoue*. Il y mit de l'imagination et du savoir; et cette production mériterait de n'être pas oubliée, ne serait-ce que pour l'excellent *Précis historique sur les Maures*, qui en forme l'introduction. L'auteur, d'ailleurs, a voulu prendre un trop haut vol, et il n'avait pas les ailes assez puissantes pour le soutenir dans cette course hardie. *Gonzalve de Cordoue* commence par une invocation épique aux muses du Guadalquivir :

« Chastes nymphes, vous qui baignez les tresses de vos longs cheveux dans les eaux limpides du Guadalquivir; vous qui, sous l'ombrage des orangers, cueillez des fleurs toujours renaissantes sur les verts gazons de l'Andalousie, venez m'inspirer aujourd'hui; venez m'apprendre à célébrer les héros de vos rivages; retracez-moi les sanglants combats livrés sous les murs de Grenade, et les victoires de Gonzalve, et ses amours et ses malheurs. »

Et comme il fallait qu'alors tout prît une forme sentencieuse et une teinte philosophique, Florian termine ainsi son invocation :

« En parlant aux âmes tendres des peines, des plaisirs qu'elles ont éprouvés, rappelez à tous les rois du monde que les seuls soutiens de leur trône sont la justice et la vertu. »

Florian a imité divers auteurs espagnols dans *Gonzalve de Cordoue*. Il imita spécialement Cervantès, dans ses *Nouvelles* et dans ses *Nouvelles nouvelles*.

Dans ses *Nouvelles nouvelles*, Florian fait passer le lecteur d'Angleterre en Italie, de l'Afrique aux Indes, des Alpes au Paraguay; et le ton des couleurs est varié comme le lieu de la scène. Aussi ces fictions innocentes se peuvent-elles encore lire avec quelque agrément¹.

Enfin, Florian a laissé une espèce de roman intime, qui est une véritable histoire. Sous le titre de *Mémoires d'un jeune Espagnol*, il nous a raconté ses dix-huit premières années. Il donne à des personnages français des noms et des titres espagnols. Mais, sous ce léger travestissement, il est aisé de reconnaître ceux que Florian veut désigner. Ainsi l'on voit facilement que Lope de Véga, qui habite à Fernizo, est Voltaire, retiré à Ferney; de même pour les autres.

Dans ces *Mémoires*, l'auteur d'*Estelle* nous entretient principalement d'amourettes fort peu pastorales, et même très-grossières².

¹ Voir en particulier *Claudine, nouvelle savoyarde*, et *Camiré, nouvelle américaine*, où l'auteur, malgré son philosophisme, se plaît à étaler les merveilles de civilisation opérées par les Jésuites au Paraguay.

² Le pastoral *Florianet*, si cher à Voltaire, était très-imbu des idées philosophiques. Voir son *Plan d'un ouvrage historique, qui doit faire partie de l'éducation nationale*, où l'on trouve entre autres ce passage sur l'*Histoire ancienne du rhéteur Rollin* :

« Quel parti pouvait-on tirer dans l'éducation nationale d'une histoire comme celle de Rollin, où sans cesse il est question des Juifs, des livres juifs, des prophètes juifs; où tous les peuples semblent ne se mouvoir que pour accomplir ce

Florian, qui n'écrivit rien, dans le genre du roman et de la nouvelle, que de très-secondaire, essaya de traduire un roman célèbre, le chef-d'œuvre de la littérature espagnole, *Don Quichotte de la Manche*. Il le gâta et le mutila. En voulant raccourcir et franciser, d'après le goût du moment, l'œuvre de Cervantès, il supprima des beautés très-originales, retrancha des traits de génie, glaça la verve comique et alourdit les ailes du conteur et du poëte satirique.

Florian écrivit ses contes, ses nouvelles, ses romans, dans une prose poétique, « genre si malheureusement facile, » auquel La Harpe le conjurait de renoncer par tout l'intérêt qu'il prenait à ses talents¹.

Une des affectations de ce genre qu'on remarque le plus chez Florian, c'est la manie d'employer constamment le présent. A l'exception du récit du commencement, tout *Gonzalve de Cordoue* est au présent. Fénelon, le vrai modèle de la prose poétique, a écrit au passé tout le *Télémaque*.

Florian cherchait surtout à plaire aux jeunes gens et aux jeunes filles. Une dame très-estimable, la sœur du fameux peintre de paysages Le Prince, MADAME LE PRINCE DE BEAUMONT (1711-1780) s'est exercée dans le roman pour la même classe de lecteurs, d'une manière bien plus innocente, et guidée par des principes très-différents.

Elle publia en 1748 son premier roman, intitulé *le Triomphe de la vérité, ou Mémoires de M. de Villette*. Il est rempli de sentiments naturels, d'incidents facilement prévus, facilement amenés. Le même mérite recommande les *Lettres de madame du Moutier*, qui furent traduites en plusieurs langues, et la *Nouvelle Clarice*. Dans ce dernier roman, la pieuse auteur s'est particulièrement proposé d'éviter les détails dangereux dont l'auteur de *Clarisse* et de *Paméla* ne s'est pas suffisamment gardé.

« Il n'y a guère, dit-elle, que les jeunes gens qui lisent les romans, l'auteur doit donc les avoir toujours en vue, et n'y pas laisser entrer un seul mot propre à exciter des idées sales². »

Elle a apporté un scrupule encore plus exact dans ses célèbres *Magasins* dont le meilleur est le *Magasin des enfants*, publié en 1757, et bientôt traduit dans toutes les langues de l'Europe. Les agréables contes et historiottes qui le remplissent sont écrits avec une exquise simplicité, et dialogués avec naturel et intérêt. On en a tiré plusieurs sujets de comédie. Le *Magasin des adolescents*, et le *Magasin des jeunes dames*, paraîtront aussi, en les prenant pour ce qu'ils sont, et en les jugeant dans leur espèce, des livres très-estimables.

Des soixante-dix volumes laissés par madame de Beaumont, aucun ne comptera parmi les œuvres durables ; le style en est trop souvent né-

qu'a prédit Isaïe ou Jérémie? Est-il convenable de mettre dans les mains d'enfants que l'on veut rendre justes et sages un livre non-seulement dénué de sagesse et de philosophie, mais directement opposé à l'esprit, au but, au commencement de toute sagesse, de toute philosophie? »

¹ *Lycée*, 3^e p., l. II, c. III.

² *La Nouvelle Clarice*, t. II, p. 30.

gligé et décoloré ; tous ont au moins le mérite du naturel, de la clarté, et de la convenance.

Plusieurs contemporaines de madame de Beaumont eurent un talent d'écrivain plus remarquable, mais aucune n'eut une plus belle âme et des sentiments plus purs.

La comtesse de FLAHAUT (1760-1836), plus connue sous le nom de son second mari, l'ambassadeur portugais, baron Souza-Botelho, est un des derniers écrivains qui aient conservé pure la tradition du style naturel et élégant de l'ancienne bonne société française.

Quoique madame de Souza ait vécu jusqu'à un temps si rapproché de nous, elle appartient pleinement au dix-huitième siècle par son éducation, par ses goûts, par ses relations. Elle a poétisé et idéalisé l'époque et la société qu'elle avait affectionnées. Les peintures qu'elle a faites d'un monde particulier, dans *Adèle de Sénanges*, dans *Eugène de Rothelin*, etc., ont cependant beaucoup de vérité.

La comtesse de Flahaut s'essaya de bonne heure à écrire, pour se créer une occupation qui pût la soustraire à l'ennui des discussions politiques, qu'aux approches de la Révolution elle entendait sans cesse soutenir au Louvre, où son mari était logé. L'embarras où elle se trouva plus tard, à Londres, lors de l'émigration, lui suggéra l'idée de chercher à tirer parti de son talent.

Dans *Adèle de Sénanges*, son premier roman remarquable, elle ne peint guère que ses propres sentiments. C'est l'histoire d'une jeune fille nouvellement sortie du couvent, de son mariage avec un vieux Seigneur qui l'épouse pour lui faire un sort, et, après la mort de ce paternel mari, la naissance et le développement de son amour pour un jeune lord élégant qui vient à passer par le pays qu'elle habite. Ce roman est rempli de scènes de la vie ordinaire, de récits tout de réalité franche, et de causeries plus ou moins prolongées mais toujours vives et agréables, dans les parcs, dans les jardins, sur l'eau, autour d'un fauteuil. Dans ce roman, comme dans ceux que l'auteur écrivit plus tard, on voit souvent reparaître le couvent où madame de Flahaut avait passé d'une manière très-douce sa jeunesse, et où les héroïnes vont rendre visite à leurs bonnes et candides maîtresses et à leurs anciennes compagnes.

On sent aussi qu'*Eugénie et Mathilde* a été écrit sous la vive impression de souvenirs et de sentiments tout personnels. Eugénie, le principal personnage, est un admirable type de piété, de bonté, de dévouement à tous les devoirs de la religion et de la nature. Une émotion profonde anime certaines pages, même des pages incidentes, comme celles où sont peintes les inquiétudes et les douleurs d'une tendre mère qui voit son fils, hier enfant, aujourd'hui homme, lui échapper dans l'enivrement de son indépendance, pour aller courir tous les dangers du monde et des passions, jusqu'au moment où, appelé à l'armée, il verra sa vie même en danger chaque jour.

Tous les romans de madame de Souza sont d'un genre très-intime. Elle

ne cherche pas à offrir une image générale de la société de son temps, ni à peindre une contrée ou une époque particulière.

« J'ai voulu, dit-elle quelque part, montrer dans la vie ce qu'on n'y regarde pas et décrire ces mouvements ordinaires du cœur, qui composent l'histoire de chaque jour. »

Remonter à la naissance d'un sentiment tendre, et le suivre, jour par jour, dans tous ses progrès, voilà où excelle l'auteur d'*Adèle de Sénanges*, d'*Eugénie et Mathilde*, d'*Eugène de Rothelin*, de *Charles et Marie*, de la *Comtesse de Fargy*, de *Mademoiselle de Tournon*. Elle ne cherche pas à piquer la curiosité par la variété et la singularité des événements, elle ne veut produire ni surprises ni secousses. Les accidents de la vie ordinaire lui suffisent pour le développement des caractères et pour la peinture des passions. Et ce sont les sentiments doux et généreux, la piété filiale, l'affection maternelle, l'amour fondé sur l'estime, qu'elle peint de préférence. Elle revient sans cesse, avec charme et onction, sur les devoirs de famille, sur les vertus d'intérieur, sur le respect et les égards dus à ceux qui souffrent, aux parents, aux amis qui peuvent être d'un moment à l'autre ravis à notre tendresse. Elle laisse quelquefois échapper des réflexions d'une sensibilité profonde :

« Je suis effrayée, dira-t-elle, quand je vois dans le monde avec quelle légèreté on risque d'affliger un vieillard ou un malade. Sait-on si l'on aura le temps de le consoler ? »

Madame de Souza n'eût-elle écrit que ces quelques lignes, on pourrait affirmer, sans crainte de se tromper, que ce fut une belle âme, un de ces cœurs comme il y en a si peu, qui mettent leur plus cher bonheur à faire la joie de ceux qu'ils aiment, à leur épargner toute peine, et qui, tout en remplissant de leur mieux ces pieux devoirs, ne sont eux-mêmes jamais heureux, parce qu'ils tremblent toujours pour l'objet de leur tendresse.

MADAME DE CHARRIÈRE (de 1740 à 1750 — 1805) est digne, malgré sa qualité d'étrangère, d'être citée à côté de la comtesse de Flahaut qui disait d'elle que son style était du meilleur français, du français de Versailles. Circonstance bien remarquable qu'une femme née en Hollande, et qui vécut et écrivit en Suisse, ait possédé l'esprit français le plus élégant et le plus délié. Ce n'était pas, tant s'en faut, un auteur de profession. Elle n'écrivait que pour elle et ses amis, au jour le jour, et sans suite. Elle a cependant laissé un certain nombre d'ouvrages tous exquis, et dont deux sont, dans leur genre, de petits chefs-d'œuvre, *Calliste, ou Lettres écrites de Lausanne* (1786), et les *Lettres neuschâtelaises* (1784). Il nous suffira de dire quelques mots de ces deux belles productions ¹.

¹ On a publié, en 1798, à Leipzig, sous le pseudonyme d'abbé de la Tour, un recueil de Nouvelles de madame de Charrière, contenant les *Trois Femmes*, *Honorine d'Uzerche*, *Sainte-Anne*, et les *Ruines d'Iedbourg*. On a encore de cette dame un beau roman intitulé *Mistress Henley*.

Calliste, qui devrait plutôt s'appeler *Cécile*, du nom du principal personnage, est une suite de lettres où une mère encore très-jeune fait connaître à une dame de ses amies la manière dont elle guide et forme sa fille déjà nubile et recherchée par plusieurs prétendants. Ce livre a du rapport avec *Adèle et Théodore* de madame de Genlis ; mais la mère de Cécile a sur l'éducation et sur la vie des idées très-différentes de celles de la mère d'Adèle : « Songez, écrit-elle elle-même, que ma fille et moi ne sommes pas un roman comme Adèle et sa mère, ni une leçon, ni un exemple à citer. J'aimais ma fille uniquement ; rien, à ce qu'il me semble, n'a partagé mon attention ni balancé dans mon cœur son intérêt ¹. »

Ce que la mère de Cécile veut avant tout, c'est de gagner pleinement le cœur de sa fille, c'est de lui inspirer assez de confiance pour qu'elle osât s'ouvrir à elle, quand même elle aurait le malheur de venir à oublier les leçons de sagesse et de vertu qu'elle avait reçues de sa mère :

« Profitez, s'il est possible, de mes conseils, dit-elle à sa fille ; mais, si vous ne les suivez pas, ne vous cachez jamais d'une mère qui vous adore. Que craindriez-vous ? Des reproches ? — Je ne vous en ferai point ; ils m'affligeraient plus que vous. — La perte de mon attachement ? — Je ne vous en aimerais peut-être que plus, quand vous seriez à plaindre, et que vous courriez risque d'être abandonnée de tout le monde. — De me faire mourir de chagrin ? — Non, je vivrais, je tâcherais de vivre, de prolonger ma vie pour adoucir les malheurs de la vôtre, et pour vous obliger à vous estimer vous-même malgré des faiblesses qui vous laisseraient mille vertus et à mes yeux mille charmes ². »

L'attrait de ce langage du cœur est relevé par mille gracieux détails répandus dans toutes ces lettres, et surtout par un sentiment des beautés de la nature qui inspire quelquefois à l'auteur une véritable éloquence, comme dans ce passage :

« Quelquefois je me repose et me remonte en faisant un tour de promenade avec ma fille, ou bien comme aujourd'hui en m'asseyant seule vis-à-vis d'une fenêtre ouverte qui donne sur le lac. Je vous remercie, montagnes, neige, soleil, de tout le plaisir que vous me faites. Je vous remercie, Auteur de tout ce que je vois, d'avoir voulu que ces choses fussent si agréables à voir. Elles ont un autre but que de me plaire. Des lois auxquelles tient la conservation de l'univers font tomber cette neige et luire ce soleil. En la fondant, il produira des torrents, des cascades, et il colorera ces cascades comme un arc-en-ciel. Ces choses sont les mêmes là où il n'y a point d'yeux pour les voir ; mais en même temps qu'elles sont nécessaires, elles sont belles. Leur variété est aussi nécessaire ; mais elle n'en est pas moins agréable, et n'en prolonge pas moins le plaisir. Beautés frappantes et aimables de la nature ! tous les jours mes yeux vous admirent, et mon cœur vous sent ³. »

Ce peu de citations suffisent pour faire apprécier le genre d'intérêt qu'offre le roman de *Calliste*, et aussi l'excellent style dans lequel il est écrit ⁴.

¹ *Lettres écrites de Lausanne*, VI^e lett.

² *Ibid.*, XII^e lett.

³ *Ibid.*, XVI^e lett.

⁴ Le style des *Lettres écrites de Lausanne* est généralement très-pur et très-élégant ; cependant plusieurs impropriétés et incorrections trahissent l'étrangère.

Il est peu de lectures de pur agrément qui puissent être plus utiles à des jeunes personnes d'un certain âge que les *Lettres écrites de Lausanne*, parce qu'on y sent continuellement que l'auteur puise dans son cœur les éloges qu'elle donne à la sagesse et à la vertu. On reçoit la même impression bienfaisante des *Lettres neuchâteloises*, publiées deux ans plus tôt, et qui mériteraient d'être aussi connues que les *Lettres écrites de Lausanne*. Les *Lettres écrites de Neuchâtel* sont une très-fine critique des mœurs et des habitudes de petite ville. Les traits y sont assez piquants pour que les citoyens de l'obscur localité suisse se soient, dans le moment, fâchés contre l'auteur ; mais la malice et l'exagération ne s'y font sentir nulle part. Il n'y a pas d'intrigue proprement dite dans ce roman épistolaire ; il offre le développement naturel et gracieux d'un sentiment pur et délicat. C'est en vérité une bien aimable personne que cette demoiselle de La Prise qui, tout en abandonnant naïvement son cœur à l'amour qu'elle a conçu pour un jeune homme digne d'elle, sait garder intactes la tendresse filiale et toutes les vertus douces et sacrées de la famille. Par cela même qu'on n'en rencontre pas beaucoup de telles dans

Madame de Charrière dit : « La partie d'échecs *est fort bien allée*, » (xii^e lett.) pour *à très-bien été* ; « Je ne trouve pas que la condition des hommes soit, même à cet égard, *si extrêmement* différente de celle des femmes. » (Id.) Une Parisienne n'aurait jamais mis l'augmentatif *si* devant un adjectif qui renferme déjà une idée superlative.

Madame de Charrière emploie *éviter* avec un régime indirect, pour dire, faire éviter : « On voudrait que je fusse moins continuellement occupée à *lui éviter* des peines et à lui procurer du plaisir. » (1^{re} lett.) Faute où tombent même assez souvent des Français et des Parisiens non dénués d'instruction ; enfin comme Jean-Jacques et comme beaucoup de personnes de nos jours qui croient connaître leur langue, elle se sert de *vis-à-vis de*, au figuré, pour dire envers, à l'égard de : « La confiance qu'a témoignée une fille trop tendre ne paraît plus qu'une imprudence qu'elle peut avoir *vis-à-vis* de tous ceux qui l'y inviteront. » (xii^e lett.)

Les *Lettres écrites de Lausanne* offrent aussi des expressions inusitées, comme « le bien inestimable et *incompensable* d'être tendrement aimé ; » (VII^e lett.) et des archaïsmes, comme *venir* pour *devenir*, dans la phrase suivante : « Pour ses mains, j'avais si peur de les lui voir *venir* laides, que je suis venue à bout de les garantir. » (V^e lett.) Cette signification du verbe *venir* a été longtemps en usage : « Pain sec fait *venir* ethic et muet. » (*Recueil* de GRUTHER.) « Ils *viennent* malades et meurent. » (B. DE LAFFEMAS, *le Plaisir de la Noblesse*, III.) « Les pieds *viennent* griffus. » (J. DE SCHEL., *Tyr et Sid.*, 2^e journ., II.) « Sa peau *vient* plus dure. » (D'AUBIGNÉ, *les Trag.*, IV.) « Chaudebonne de gueux *est venu* grand seigneur. » (*Les Contrevertitez de la Court*, 1620.) « Lorsque Charles VI fut *venu* incapable de gouverner. » (LE VASSOR, *Hist. de Louis XIII*, l. vi.)

Le dernier des exemples que nous venons de citer nous conduit jusqu'aux premières années du dix-huitième siècle. Mais cette acception du verbe *venir* était depuis longtemps tombée, quand madame de Charrière écrivait. C'est ainsi que Jean-Jacques Rousseau, natif aussi de Suisse, présente dans ses écrits des manières de dire qui avaient continué d'être employées dans la France extérieure, quand elles ne l'étaient plus dans la véritable France.

la vie réelle, on se repose délicieusement à contempler cette idéale figure; pas si idéale toutefois que de légers défauts ne soient mêlés à d'adorables perfections. Les différents caractères que présente madame de Charrière sont toujours ainsi heureusement tempérés; les écarts et la générosité, la bonté et la fougue, la faiblesse et l'humanité, enfin les imperfections et les vertus y forment un composé qui n'a rien de chimérique. Et le tout, portraits, récits, réflexions, est écrit du style le plus net, le plus facile et le plus rapide. Madame de Charrière n'a voulu peindre que des personnes et des mœurs qu'elle connût bien. Elle a dû à ce sage parti la plupart des qualités exquises de sa manière.

MADAME COTTIN (1773-1807), qui composa le premier roman dans le genre passionné, est allée assez avant dans les secrets du cœur, et a rendu avec vérité et chaleur les sentiments et les passions. Cette dame, douée d'un caractère tendre et mélancolique, et réfugiée dans la retraite après la perte d'un époux enlevé à sa tendresse quand elle n'avait encore que vingt ans, se livra au talent qu'elle avait pour la composition, non dans la vue de s'ériger en auteur, mais uniquement dans l'intention de plaire à ses amis, de se distraire, de se « retirer dans un monde idéal¹, » et d'épancher son cœur. Elle écrivit ainsi « tout d'un trait, et en moins de quinze jours², » son premier roman, *Claire d'Albe*, sans nullement songer à le rendre jamais public, et elle ne le céda à un libraire que pour fournir à un de ses amis proscrit le moyen de sortir de France.

C'était là un acte louable; mais le livre fut un exemple très-dangereux, et il produisit de détestables copies. Claire d'Albe, mariée à un homme de cinquante ans, représentée, dans les deux premières lettres, comme une femme raisonnable et vertueuse, se livre impétueusement aux emportements frénétiques d'un amour criminel, elle *s'humilie*, elle *se prosterne dans la poussière* aux pieds de son amant, sans cesser d'être une héroïne *religieuse* et *angélique*. Le jeune homme qu'elle aime est aussi très-vertueux, tout en jouant le rôle d'un forcené. Tous les deux parlent sans cesse de la vertu, du ciel, de l'éternité. Enfin, Claire expirante, et faisant sa dernière prière sur les cendres d'un père révérent, est capable, dans cet instant solennel et terrible, de s'abandonner aux transports d'un furieux qui vient lui-même d'attenter à sa vie, et dont le suicide est présenté comme une grande action. Cette dernière scène est tirée d'un manuscrit rédigé, après la mort de Claire, par son amie, la sage et prudente Élise, pour *l'instruction* de la jeune Laure, fille de Claire, qui lira cet édifiant récit quand elle sera sortie de l'enfance.

C'est ainsi que ce beau siècle philosophique avait dépravé le sens moral, même chez les âmes honnêtes et élevées.

Le second roman de madame Cottin, *Malvina*, révéla en elle une digne émule de madame Riccoboni. On vit une création très-pathétique dans la situation de cette jeune fille s'introduisant déguisée dans le château d'une famille qui la persécute, s'y faisant la garde-malade de son amant,

¹ Préface de *Claire d'Albe*. — ² *Ibid.*

et l'arrachant à une mort inévitable, à force de soins tendres et discrets.

Madame Cottin avait pour maxime qu'une femme ne doit point écrire. Cependant, à peine avait-elle publié un roman qu'elle en commençait un autre ; mais elle ne sacrifiait jamais le moindre devoir au plaisir d'écrire, et le produit de ses ouvrages était toujours consacré à quelque bonne œuvre.

Amélie de Mansfield suivit de près *Malvina*. C'est le mieux composé des romans de madame Cottin.

Mathilde, qui présente plusieurs caractères supérieurement tracés, soutint dignement l'honneur que l'auteur s'était acquis par la publication de *Claire d'Albe* et de *Malvina*. Mais son dernier roman, *Elisabeth* ou les *Exilés de Sibérie*, accueilli avec enthousiasme en Angleterre, nous paraît plus faible, parce que nous ne pouvons nous empêcher de le comparer à la touchante nouvelle de Xavier de Maistre, la *Jeune Sibérienne*.

L'imagination de l'auteur de *Claire d'Albe* et de *Malvina* était tournée aux idées fortes, sombres et dramatiques ; son pinceau n'en savait pas moins bien rendre les images douces et agréables. Madame Cottin a souvent une touche brillante et gracieuse. Elle prodigue même trop, en particulier dans la *Jeune Sibérienne*, les détails descriptifs et les ornements poétiques ¹.

Son style a de l'éclat, de la facilité, mais il est souvent gâté par l'impropriété et l'incorrection. *Claire d'Albe*, spécialement, présente quelques impropriétés d'expression bien étranges, comme dans cette phrase :

« Quelques instants encore, et mon âme s'envolera vers l'éternité. Dans ce sanctuaire immortel, si j'ai à rougir d'un sentiment qui fut involontaire, peut-être l'aurai-je trop expié sur la terre pour en être punie dans le ciel ². »

Il aurait fallu *dans l'autre monde*, et non pas *dans le ciel*.

Et dans celle-ci :

« Mon ami, lui ai-je dit, combien vous affligez ce pauvre Frédéric ! On peut acheter un autre modèle, mais non un moment de peine causé à ce qu'on aime ³. »

¹ Madame Cottin mettait même dans ses lettres, dans des lettres réellement adressées par elle à des amis, ces ornements poétiques qu'auraient rejetés madame de Tencin et madame Riccoboni. L'auteur de *Claire d'Albe* et de *Malvina* dit, dans une lettre écrite le 12 germinal an IV :

« Ce matin j'étais dans le jardin, j'entendais les joyeuses chansons des fauvettes ; les bourgeons s'épanouissaient, je respirais un air doux. Ah ! me suis-je écriée, déjà l'amant de la nature s'avance ; déjà je ressens ses délicieuses influences, tout mon sang se porte vers mon cœur, qui bat plus violemment à l'approche du printemps. Tout s'éveille, tout s'anime, le désir naît, parcourt la nature et effleure tous les êtres de son aile légère ; tous sont atteints, tous le suivent, il leur ouvre la route du plaisir, tous se précipitent... Ah ! mon cœur est paisible ; s'il gémit quelquefois, ce n'est pas crainte de trop aimer !... »

Une citation de cette nature suffit pour faire connaître une époque.

² *Claire d'Albe*, lett. XLIII. — ³ *Ibid.*, lett. XII.

* Catalogne d'autographes, Martin, 1842.

Acheter ne peut pas convenir à *modèle* et à *moment*, et il faudrait au moins *racheter* pour le second membre de phrase. On voit bien que l'auteur, comme elle l'avoue dans la préface, ne s'est donné ni le temps ni la peine de retoucher son ouvrage.

Elle tombe aussi dans d'incroyables fautes de goût. Elle dira :

« Je le jure à la face de ce ciel que ma bouche ne souilla jamais d'un mensonge, et au nom de *cette femme plus angélique que lui* ¹. »

Le ciel qui est moins angélique qu'une femme! un jargon aussi étonnant indique la triste époque où *Claire d'Albe* fut composée. Le goût n'y était pas moins gâté que le sens moral.

Madame Cottin, estimable malgré tout par le talent, l'était aussi, nous l'avons déjà dit, par le cœur, par le caractère et par les principes. En plus d'un endroit des romans de cette dame on s'aperçoit qu'elle était protestante, mais aussi on sent qu'elle était sincèrement religieuse; quand elle mourut, âgée seulement de trente-quatre ans, elle avait entrepris d'écrire un livre sur la religion chrétienne prouvée par les sentiments.

Parmi les écrivains qui réagirent contre la littérature abominable de la fin du dix-huitième siècle, on ne saurait omettre MADAME DE GENLIS (1746-1830), « cette bonne dame qu'on a trop oubliée et qui avait un talent réel ². »

Madame de Genlis est une des femmes dont la culture intellectuelle a été le plus développée. Elle a dit elle-même :

« J'ai fait beaucoup d'études, enfermée dans un cabinet; j'en ai fait davantage encore, dès ma première jeunesse; à la cour, dans des châteaux, des palais, des chaumières, des villes de province, des couvents; dans un grand nombre de voyages; dans mes relations avec des gens de lettres, des savants, des artistes et des personnes de toutes les classes, et au milieu des enfants chéris que j'ai élevés ³. »

Elle est aussi une de celles qui ont le plus écrit. Madame de Genlis a laissé plus de cent soixante volumes, romans, ouvrages d'éducation ou d'histoire, etc. Avant la Révolution, elle en avait déjà publié plus de quinze.

Elle avait eu la plus précoce vocation d'écrivain. Étant encore enfant, non-seulement elle lisait la *Clélie* de mademoiselle de Scudéri et le Théâtre de mademoiselle Barbier, mais, avant de savoir former une lettre, elle composait des romans et des comédies qu'elle dictait à sa gouvernante. La bizarre éducation qu'elle reçut « produisit, d'après son propre aveu, dans son imagination et dans son caractère, un mélange à

¹ *Ibid.*, lett. XII. — La lettre XXXIV offre plusieurs images incohérentes, en particulier dans ce passage : « Mon ami, il est des âmes privilégiées où, — le Créateur les réunit à leur essence. »

² Madame G. Sand, *Histoire de ma vie*, 2^e partie, ch. xv.

³ *Les Parvenus*, préf.

la fois religieux et romanesque, dont on ne trouve que trop de traces dans la plus grande partie de ses ouvrages ¹. »

Ce tour d'esprit romanesque ne fit que se développer en elle avec le progrès des années; et, au milieu même des occupations les plus graves, il fallait qu'elle s'abandonnât à ce penchant. Pendant qu'elle était chargée de l'éducation des enfants du duc d'Orléans, elle jouait toute seule, retirée dans sa chambre, de petites scènes très-singulières. Elle composait à haute voix des espèces de romans qu'elle mettait en conversation, en donnant à chacun de ses personnages l'accent de son rôle, ce qui lui causait une illusion ravissante et lui faisait passer les plus heureux moments de sa vie ².

Elle ne se contentait pas de ces romans parlés et improvisés, elle en écrivait et en très-grand nombre; car sa tête était tellement romanesque, nous dit-elle, que souvent les plus légers incidents lui fournissaient des sujets de romans ³.

Madame de Genlis est bien inférieure, comme romancière et comme écrivain, à madame Riceboni. Elle n'égale pas non plus madame Cottin pour la conception des plans, la peinture des caractères et l'expression des passions emportées. Ses romans forment une classe à part: leur principal mérite est d'instruire et de former le cœur, mais la perfection littéraire perd quelque chose à cette prétention très-marquée de moraliser. Madame de Genlis dit, dans une de ses préfaces, qu'elle s'est toujours proposé « le naturel, la vérité d'observation et de peinture de mœurs ⁴. » Ces mérites se rencontrent quelquefois dans ses romans. Mais ils sont trop remplis de réflexions, de dissertations, trop semés de véritables thèses de philosophie, de religion et de morale ⁵. Le roman est encore pour madame de Genlis un cadre qui lui sert à peindre ses amis morts et vivants, ses ennemis, ses contradicteurs; à exprimer ses affections, ses haines et ses rancunes; à exposer ses opinions politiques, enfin à étaler ses connaissances variées et à nous faire connaître ses préférences littéraires et artistiques.

Le premier roman de madame de Genlis qui fit quelque bruit, c'est *Adèle et Théodore*. L'opinion générale ne lui fut pas favorable. L'Académie, dans le concours pour le prix d'utilité où cet ouvrage avait été envoyé, donna la préférence aux *Conversations d'Émilie*, de madame d'Épinay. Quelques-uns reprochaient à madame de Genlis d'avoir dénigré

¹ *Mém. de madame de Genlis*, t. I, p. 38.

² Voir *Mém.*, t. III, p. 298. — ³ *Ibid.*, t. V, p. 39.

⁴ Préf. des *Parvenus*.

⁵ « Je suis, nous dit-elle, le premier auteur qui ait eu l'idée de présenter toujours les instructions religieuses sous des formes dramatiques et romanesques. Il était impossible, dans le temps où j'ai vécu, d'offrir avec succès aux gens du monde des livres de morale et des traités de morale; des réfutations tout en raisonnements, eussent-elles été parfaites, n'auraient assurément pas produit contre la fausse philosophie une impression aussi forte que celle de mes nouvelles et de mes romans. » (*Mém. de madame de Genlis*, t. VI, p. 154.)

impitoyablement les femmes de sa société ¹, telles que madame de Montesson, sa tante, sous le nom de madame de Surville, et madame de La Reynière, son ancienne bienfaitrice, sous le nom de madame d'Oley. Certaines personnes s'offensèrent de plusieurs passages sur les rois, les reines et les courtisans. D'autres lui firent un crime impardonnable des mordantes allusions contre les philosophes et les encyclopédistes répandues à chaque page du roman d'*Adèle et Théodore*. Enfin, suivant madame de Genlis elle-même, cet « ouvrage antiphilosophique » lui fit, à cause de son succès même, des ennemis nombreux et irréconciliables ².

Le livre porte pour sous-titre *Lettres sur l'éducation*. L'auteur prétendait y présenter *tous les principes relatifs à l'éducation des princes, des jeunes personnes et des hommes*. On y trouve réellement d'excellents procédés, quelques-uns heureusement renouvelés, d'autres imaginés par cette dame dont le goût le plus prononcé fut toujours d'élever la jeunesse. Il s'y joint quelques idées paradoxales et chimériques.

Si madame de Genlis n'a pas, comme elle s'en flattait, « révélé tous les secrets de l'éducation ³, » elle a contribué à quelques utiles améliorations, et ses critiques ont eu assurément sur la société, sinon toute l'influence que l'auteur s'imaginait ⁴, du moins une influence véritable.

Ce livre peut encore être lu avec profit; outre de bonnes idées sur l'éducation, on y trouvera sur la société du dix-huitième siècle certains détails très-curieux, par exemple ces renseignements sur les bizarres affectations de langage particulières à beaucoup de dames du temps :

« Pour achever de vous instruire, il faut vous dire encore une chose dont j'ai oublié de vous parler, c'est que vous serez obligée de réformer votre langage, car la langue française a subi beaucoup de changements en votre absence. Quand vous êtes partie, on était déjà convenu de retrancher absolument toutes les liaisons, et de prononcer comme *aux champs, ste, vot, not*, au lieu de *cette, votre, notre*, etc. S'exprimer exactement était dès lors une pédanterie du plus mauvais ton; de sorte que le langage d'un villageois approche beaucoup plus de la manière de parler d'un homme de cour que celui d'un académicien; nous avons précieusement conservé cette habitude, et nous y avons ajouté de corrompre encore la prononciation d'une grande quantité de mots qu'on prononçait correctement de votre temps. Par exemple, maintenant nous disons *segret* pour *secret*, *innense* pour *immense*, etc. J'ai fait un petit recueil de ces changements, il faudra que vous

¹ « La critique du monde dans *Adèle et Théodore* me fit aussi beaucoup d'ennemis, parce qu'elle était vraie, piquante, et sans exagération. » (*Mém. de madame de Genlis*, t. III, p. 174). — Elle ajoute un peu plus loin : « On ne manqua pas de faire dans le monde une clef des portraits qui se trouvent dans *Adèle et Théodore*. C'était la première fois qu'une personne, jeune encore, ayant vécu dans le plus grand monde, s'avisait de le peindre. La vérité du ton (qui n'est assurément ni dans les romans de Crébillon, ni dans les contes de Marmontel), fit croire que tous les caractères étaient exactement faits d'après nature. » (*Mém.*, t. III, p. 180.)

² *Mém.*, t. III, p. 145 et 171.

³ *Adèle et Théodore*, t. III, lettre LXIX.

⁴ Voir *Mém. de madame de Genlis*, t. III, p. 176.

l'appreniez par cœur avant de recevoir du monde, sans quoi vous auriez l'air d'une provinciale et d'une précieuse ridicule. Au reste, vous êtes bien la maîtresse de mettre de la *pédanterie dans vos phrases*, de vous écouter en parlant ; s'il vous échappe une répétition, de vous arrêter pour chercher le synonyme du mot que vous aurez eu le malheur de dire deux fois de suite ; enfin, de prétendre à l'*éloquence* dans la conversation familière ; tout cela vous est permis et vous fera même passer pour une personne très-spirituelle ; car pourvu que vous prononciez comme votre femme de chambre, on ne vous accusera jamais d'avoir de l'affectation, et quelque apprêtée que vous puissiez être, on vous trouvera toujours de l'aisance et du naturel ¹. »

Comme complément à ses *Lettres sur l'éducation*, madame de Genlis publia, en 1784, les *Veillées du château, ou Cours de morale à l'usage des enfants*. Une bonne mère retirée dans un vieux château avec ses trois enfants, dont l'aîné n'a que sept ans, leur conte tous les soirs une petite histoire, quand ils ont été *bien sages*. Ces récits, destinés à remplacer les contes de fées, sont souvent interrompus par les questions des enfants, qui ne laissent jamais passer un mot au-dessus de l'intelligence de cinq ans sans en demander l'explication. Tel est le fond de ce roman pédagogique. Ce qu'il offre de plus piquant, mais non pas de plus louable, c'est la troisième partie, qui renferme une satire de l'Académie française et de ses plus illustres membres. Le conte intitulé les *Deux Réputations* est une diatribe contre Voltaire, Fontenelle, Marmontel et La Harpe.

Cet ouvrage, d'ailleurs, est affadi par le bavardage. Une femme d'un esprit très-judicieux disait à ce sujet avec beaucoup de raison :

« Il est certain, Monsieur, que madame de Genlis prouve dans tous ses ouvrages plus de volonté que de vocation à l'état auquel elle est destinée. Elle a cru que les paroles multipliées jusqu'au dégoût persuaderaient beaucoup plus efficacement que quelques principes courts et substantiels, et de là elle bavarde avec une incontinence qui révolte le lecteur ². »

Toutes ces publications sont des ouvrages d'éducation plutôt que des romans. Madame de Genlis écrivit, pendant l'émigration, un roman véritable qui fit scandale, les *Chevaliers du Cygne* (1795). L'ancienne noblesse se blessa fort de certains traits lancés contre elle. Que la comtesse de Genlis ait raillé les ridicules de quelques grandes dames, on peut le lui pardonner ; mais elle est inexcusable d'avoir rempli son roman prétendu royaliste de satires amères contre la reine Marie-Antoinette.

Peu après, dans les *Petits Émigrés*, elle se garantit mieux de la satire en exposant des principes très-monarchiques.

Les *Vœux téméraires, ou l'Enthousiasme*, également publiés pendant la révolution, peuvent aussi, pour quelques situations pathétiques et vraies, et malgré le vice du dénouement, compter parmi les meilleures productions de l'auteur.

¹ *Adèle et Théodore*, t. III, XXXIII. La vicomtesse à la baronne, de Paris.

² La marquise de Créquy, *Lett. inéd. à Sénac de Meilhan*, lett. div., à M***, sur les *Veillées du château*, par madame de Genlis.

Son talent se montra enfin avec distinction dans une courte, mais très-jolie nouvelle, intitulée : *Mademoiselle de Clermont* (1802). Caractères bien tracés, tels que ceux de la princesse, de son frère M. le duc, et de son amant M. de Melun, récit rapide et animé, style naturel et pur, toutes ces qualités réunies rappellent les chefs-d'œuvre de madame de La Fayette. Aussi *Mademoiselle de Clermont* fut-elle fort goûtée par les grandes dames de l'ancienne société. Cette lecture faisait pleurer une heure durant la spirituelle madame de Tracy. Madame de Coigny lui disait : « Mais tout cela n'est pas vrai. — *Qu'est-ce que cela fait*, lui répondait-elle, *si cela en a l'air* ¹ ? »

Quelques-unes des mêmes qualités se retrouvent dans plusieurs autres romans destinés à célébrer des personnages de l'ancienne monarchie : dans la *Duchesse de La Vallière*, qui remit extrêmement à la mode Louis XIV, et dont la lecture, à ce qu'il paraît, fit pleurer le premier consul ² ; dans *Madame de Maintenon*, qui acheva de renouveler l'admiration pour le grand siècle, au point que le gouvernement de Napoléon « finit par prendre quelque ombrage de cette espèce d'enthousiasme ³ ; » dans *Un trait de la vie de Henri IV* ; dans *Mademoiselle de La Fayette*, et même dans *Jeanne de France*.

Dans *Jeanne de France* (1816), madame de Genlis, en présentant une héroïne disgraciée de la nature, en décrivant les douleurs d'un amour légitime sans espérance, d'une passion que la vertu même ne pouvait guérir, voulut, suivant ses propres expressions, opposer la beauté morale à la beauté physique, et la reconnaissance à l'amour ; en peignant ce que la reconnaissance et l'amitié peuvent produire dans un cœur sensible et généreux, elle prétendit prouver que l'enthousiasme de l'amitié, comme l'enthousiasme de la gloire, peut l'emporter quelquefois sur celui de l'amour même ; elle voulut « montrer enfin que tout n'est pas effort et combat dans ces nobles victoires, et que la vertu, la raison, l'amitié, ont aussi leur attrait ; que la pureté de leurs profondes émotions ajoute à leur puissance un charme indéfinissable, et que les séductions de l'amour ne sont ni plus douces, ni plus entraînantes. »

C'est là, sans doute, une belle thèse ; mais, en lisant cette nouvelle, on s'aperçoit trop que l'auteur sentait une thèse, et, pour la prouver, elle arrange les faits à sa fantaisie, tout en disant qu'elle ne veut « rien devoir à l'imagination qui sait tout créer et tout embellir ⁴. »

Il n'y a rien de plus contraire à la vérité de l'histoire que la conclusion de cette nouvelle où Jeanne, après la mort de son frère Charles VIII, renonce volontairement, par générosité, à son union avec Louis d'Orléans, devenu roi de France, pour lui laisser épouser la veuve du roi défunt,

¹ *Essais, Lettres et Pensées de madame de Tracy.*

² Voir une Lettre de madame de Bon, dans les *Mém. de madame de Genlis*, t. V, p. 137.

³ *Mém. de madame de Genlis*, t. V, p. 137.

⁴ Voir la préface et le commencement de la première partie.

Anne de Bretagne, qu'il aime et dont il est aimé depuis longtemps. Il y a quelque chose de touchant dans ce sacrifice tel qu'il est présenté par madame de Genlis. Mais tout le monde sait que l'infortunée Jeanne, loin d'avoir dit à son époux, qui avait résolu de la proclamer reine de France : « Celle qui a montré sur le trône tant de talents et de vertus ne doit point en descendre, » s'opposa formellement et constamment au divorce, et combattit toutes les raisons par lesquelles on voulait le faire prononcer.

Quant à la forme de ce roman, elle est médiocre ; dans *Jeanne de France*, il y a des récits, il n'y a pas de peintures, et le style est sans couleur et sans énergie.

Les derniers romans de madame de Genlis ne sont pas inférieurs aux premiers. « Son imagination est restée fraîche sous les glaces de l'âge, et, dans les détails, elle est véritablement artiste et poète². » Parmi ces compositions, dont nous dirons un mot, quoiqu'elles appartiennent à notre siècle, pour n'avoir plus à y revenir, nous indiquerons, comme méritant encore d'être lus, *les Parvenus ou les Aventures de Julien Delmours écrites par lui-même*. L'auteur, se souvenant qu'elle écrit pour une société démocratisée, fait largement entrer dans son livre l'élément bourgeois et populaire. Elle met en scène des artisans, des hommes du peuple, nous parle sans périphrase de leurs occupations, nous fait connaître au vrai leurs habitudes, leurs travers, leurs ridicules, leurs vices, reproduit même quelquefois le langage des hommes les plus grossiers des basses classes avec une fidélité digne de l'auteur des *Mystères de Paris* ou de celui des *Parents pauvres*².

« Il n'est point d'état, nous dit-elle, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble, que je n'aie étudié et que je ne connaisse parfaitement. La fortune m'a comblée de toutes ses faveurs et m'a fait éprouver toutes ses disgrâces ; j'ai goûté toutes les joies de l'âme ; j'ai senti toutes les douleurs qui peuvent la déchirer ! Enfin, j'ai beaucoup vécu ; j'ai joui de la sécurité de l'ancien temps ; j'ai vu les bouleversements et les merveilles de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci. »

Tant d'événements, d'observations et d'expériences lui ont fourni le sujet des *Parvenus*. A l'imitation de l'auteur de *Gil Blas*, elle s'est proposé de mettre en scène des personnages de tous les états, et d'offrir la critique de tout ce qui, dans les mœurs, lui a paru répréhensible et ridicule. Mais, ne voulant pas faire, comme *Le Sage*, un roman à tiroir, elle a mis dans le sien une action qui marche, se développe et se dénoue à travers beaucoup d'incidents et de scènes épisodiques. D'ailleurs elle n'a fait faire aucune action basse à son héros roturier, pour ne pas tomber dans une faute qu'elle reproche vivement à son modèle.

¹ Madame G. Sand, *Hist. de ma vie*, 2^e part., ch. xv.

² Voir le chap. II du deuxième tome des *Parvenus*. — Madame de Genlis met aussi dans la bouche de ses personnages bien élevés quelques termes très-singuliers, comme le mot *effarage* dans la phrase suivante : « J'étais intérieurement ravi du tumulte et de l'effarage que nous y causions. » (*Les Parv.*, t. II, ch. vi.)

Ce qui peut rendre encore intéressant aujourd'hui ce roman, ce sont les détails exacts et d'une vérité tout historique qu'on y trouve en grand nombre sur la société française avant 89, sur la Révolution et sur l'Émigration. De la Révolution elle a surtout peint, comme elle le dit elle-même, le côté comique et ridicule.

Madame G. Sand, dans le passage déjà cité, dit que madame de Genlis « ne semble pas avoir eu de parti pris entre l'ancien monde et le nouveau. » Cependant elle ajoute « qu'il y a certain roman d'elle qui ouvre vers l'avenir des perspectives très-larges. » Elle désigne ainsi un livre qu'elle lut à seize ans, en sortant du convent, *les Battuécas*, roman « éminemment socialiste, » publié sous la Restauration, et où l'on voit l'histoire d'une petite tribu qui s'est renfermée volontairement dans une vallée espagnole cernée de montagnes inaccessibles, où elle n'a aucun contact avec la civilisation extérieure. Un jeune homme de cette « petite république champêtre, gouvernée par des lois d'un idéal naïf, » découvre un jour, par hasard, le sentier perdu qui mène au monde moderne. Comme le *Candide* ou le *Huron* de Voltaire, il éprouve d'abord une admiration qui tient du délire pour les merveilles de la civilisation, mais il est bientôt surpris et révolté de voir partout le mensonge, le charlatanisme, la convention, l'injustice. Après avoir déclaré que les *Battuécas* sont « une œuvre chaste, sincère, sans amertume, et dont les détails ont une poésie infinie, » madame Sand avoue que la conclusion de madame de Genlis n'est pas hardie, qu'elle ne veut pas donner tort à la société, et qu'elle accepte l'humanité telle qu'elle est devenue par les lois mêmes du progrès¹. Néanmoins elle confesse que « c'est peut-être à madame de Genlis, l'institutrice et l'amie de Louis-Philippe, qu'elle doit ses premiers instincts socialistes et démocratiques². »

Obligé de passer sous silence la plupart des ouvrages de la trop féconde madame de Genlis³, nous ne pouvons omettre de dire quel-

¹ Madame de Genlis dit formellement dans sa préface : « En admirant l'innocence de leurs mœurs, en critiquant souvent les nôtres, je n'ai point eu le projet de faire la satire de la civilisation, au contraire j'ai voulu prouver que l'héroïque vertu, qui n'est que l'heureux emploi de la force morale, ne saurait être où l'on n'a rien à combattre, et ne peut se trouver qu'au milieu des séductions de tout genre qui se réunissent pour l'affaiblir et pour l'anéantir, et par conséquent dans l'état de civilisation. »

² *Hist. de ma vie*, 2^e part., ch. II.

³ Mentionnons au moins en passant le *Théâtre d'éducation*, dont la première édition parut en 1781. Madame de Genlis s'y est proposé, en peignant des travers, des défauts, des ridicules, et en écartant les personnages véritablement odieux, de présenter un recueil de leçons sur tous les points de morale. Plusieurs de ces petites comédies, en particulier *le Magistrat*, sont écrites avec naturel et facilité, et mettent en action des principes d'une saine morale. « Il y en a trois ou quatre, écrivait madame du Deffand à Horace Walpole (6 août 1779), que je trouve extrêmement jolies, d'un très-bon style, facile, simple, naturel; c'est ce qui m'a fait le plus de plaisir de tout ce que nous avons eu de nouveau depuis quelques années. » C'est de tous les ouvrages de l'auteur celui où sa manie de

ques mots du plus considérable de ses écrits, de celui entre tous qui nous fait le mieux connaître et l'auteur et l'époque, nous voulons parler de ses *Mémoires sur le dix-huitième siècle et la Révolution française*, depuis 1766 jusqu'à 1825. Ils ajoutent à ce qu'on apprend ailleurs sur cette période si curieuse, et ils se lisent avec profit et intérêt, bien que l'auteur s'arrête, surtout dans les derniers volumes, à beaucoup de noms obscurs et ignorés, à beaucoup de faits d'une médiocre importance.

Dans ses *Mémoires* proprement dits et dans les *Souvenirs de Félicie*, madame de Genlis ne nous fait pas grâce des détails les plus minutieux sur elle-même. Elle nous apprend qu'elle a joué à colin-maillard et à la guerre *pan pan*. Elle nous rapporte assez pesamment, et avec force réflexions, les anecdotes les plus frivoles et les moindres bons mots. Cependant, cette dame qui « s'applaudit d'être le premier auteur qui ait donné l'utile exemple de publier ses *Mémoires* de son vivant¹, » n'a garde de nous faire sur son compte des révélations trop compromettantes. « Je pense, dit-elle, que dans des *Mémoires* où l'on ne s'est point engagé à conter toute son histoire, on peut et l'on doit, par respect pour soi-même, passer sous silence les fautes graves que l'on a pu faire, à moins que ces fautes ne se trouvent liées aux événements qu'on veut rapporter. »

Par compensation, elle nous dit tout le bien d'elle-même qu'il est possible. Elle ne nous dissimule ni les avantages de sa figure, ni les dons brillants de son esprit, qu'elle « a toujours eu parfaitement juste avec un grand fonds de raison², » ni les succès nombreux de ses talents variés, ni les qualités de son âme, de son cœur, de son caractère. A chaque instant elle emploie ces formules, *je dois dire à ma louange, je dirai à ma louange, car je le mérite; il est une louange que je puis me donner, parce que je suis sûre que je la mérite*³.

Dans son insupportable vanité, elle revient continuellement sur son propre éloge, et s'assigne à elle-même la place qu'elle pense mériter dans l'histoire de notre littérature.

« Je n'ai été étrangère à rien, nous dit-elle, j'ai pu parler passablement de tout, mais je n'ai su parfaitement que ce qui se rapportait aux beaux-arts, à la littérature, à l'étude du cœur humain, parce que telles étaient mes passions, et que je n'ai véritablement réfléchi qu'à cela⁴. »

Et ailleurs :

« Je crois que nul littérateur n'a peint avec autant de détails et plus de vérité les mœurs du dix-huitième siècle et du commencement de celui-ci, et n'a donné une idée plus juste du ton de la cour, de celui des gens du grand monde et n'a présenté des caractères plus variés et mieux soutenus⁵. »

régender se fait le moins sentir. Un volume entier est consacré aux enfants des marchands et des artisans. Madame de Genlis se vante, pour cette raison, dans la préface des *Parvenus*, d'être le premier écrivain français qui se soit occupé de l'éducation des classes inférieures de la société.

¹ *Mém.*, préf., p. 7. — ² *Mém.*, t. II, p. 161. — ³ *Ibid.*, t. I, p. 186. — ⁴ *Ibid.*, p. 209. — ⁵ *Ibid.*, t. VI, p. 155.

Elle nous entretient à satiété du succès de ses ouvrages, qui étaient toujours parfaitement accueillis du public, bien qu'elle n'eût ni *prôneurs*, ni *défenseurs*, et que, dans tous les temps, tous les partis eussent été contre elle¹. Enfin elle ne nous laisse pas ignorer que, « par une faveur particulière de la Providence, sa faible main a porté de rudes coups à la philosophie². »

Après les réussites de ses divers écrits, ce que madame de Genlis est le plus empressée à nous apprendre, ce sont les imitations ou les plagats dont ils ont été l'objet. Elle nous informe qu'on a mis au théâtre presque toutes ses pièces, qu'on a tiré de ses romans telles comédies ou tels drames. Ailleurs elle se plaint de *l'effronterie avec laquelle on la pille de tous côtés*³. Elle écrit, vers 1820 : « Toutes les femmes, sans exception, qui, depuis vingt ans, composent des romans, ont mis dans leurs ouvrages tous les miens à contribution⁴. » Et elle ajoute un peu plus loin : « Ainsi je puis me flatter d'avoir été d'un très-grand secours à tous les auteurs de mon temps qui manquaient d'imagination⁵. »

On retrouve, en effet, dans la littérature secondaire ou inférieure de l'Empire ou de la Restauration, de nombreuses traces des ouvrages de madame de Genlis. Mais elle se montre trop sensible à ces emprunts et à ces plagats plus ou moins déguisés, et nous les signale trop soigneusement.

Autant madame de Genlis met de complaisance à parler avantageusement d'elle-même et à se flatter, autant met-elle d'acharnement à déprécier autrui. On a pu dire que l'auteur de ces *Mémoires*, à l'exemple des mauvaises dévotes, avait confessé les péchés de tout le monde, excepté les siens. Et non-seulement elle révèle les fautes et les torts des autres, mais elle les exagère et les envenime, ou même elle les suppose et les invente.

On est particulièrement révolté de la manière dont elle parle des victimes les plus touchantes et les plus pures de la Révolution, par exemple de la princesse de Lamballe qu'elle peint avec les couleurs les plus dénigrantes, et dont elle se plaît à ridiculiser la personne et le caractère⁶. Et tout cela ne l'empêche pas de répéter fort souvent qu'elle a « naturellement beaucoup d'indulgence et de bienveillance dans le cœur et dans le caractère⁷. »

Pour nous résumer, madame de Genlis, l'un des auteurs les plus féconds de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième, contribua, en somme, au rassainissement de la littérature française, à l'épure des principes et du goût. « Je puis me rendre témoignage, a-t-elle dit dans ses *Mémoires*, de n'avoir jamais écrit qu'avec une intention morale et religieuse⁸. » L'intention honnête est incontestable, mais

¹ *Mém.*, t. VI, p. 153. — ² *Ibid.*, p. 155. — ³ *Ibid.*, p. 313. — ⁴ *Ibid.*, p. 314. — ⁵ *Ibid.*, p. 315. — ⁶ *Ibid.*, t. II, p. 283-287. — ⁷ *Ibid.*, t. II, p. 32. — ⁸ *Ibid.*, t. VI, p. 154.

il faut reconnaître que sa demi-morale est souvent fausse. Cependant, à l'époque, c'était un progrès et un bien.

Sans être un écrivain de génie, elle doit compter parmi ceux qui ont eu le mérite de conserver les bonnes traditions de la langue du dix-septième siècle dont elle avait fait vœu de relire tous les ans, pendant deux ou trois mois, quelque production¹. Madame de Genlis attachait le plus grand prix à la correction, et elle se montrait fort sévère pour ceux qui y manquaient. Elle dit quelque part en parlant du chef-d'œuvre de madame de La Fayette : « Le style de la *Princesse de Clèves* a quelquefois de la grâce, mais il est dépourvu de correction et d'élégance; on n'écrirait plus aujourd'hui une simple lettre avec tant de négligence². » Madame de Genlis, même dans ses meilleurs ouvrages, n'a jamais, il s'en faut de beaucoup, l'originalité et la grâce de madame de La Fayette, mais elle a généralement le mérite d'une correction soutenue et d'une pureté élégante³. Elle a pu se vanter « d'avoir combattu avec succès le mauvais goût en tous genres, et particulièrement en littérature, l'affectation, l'emphase, le néologisme et le galimatias⁴. » Mais qu'elle pense que ses ouvrages peuvent être classiques au même titre que les modèles du dix-septième siècle; qu'elle se figure avoir un plus grand talent littéraire que les Staël et peut-être les Chateaubriand, c'est une illusion de vanité par trop forte.

Madame de Genlis a écrit quelque part : « J'ai soixante ans, et je suis homme de lettres. » Dans presque tout ce qu'elle a écrit on sent trop l'homme de lettres, l'instituteur, et même parfois le pédant; on n'y trouve pas assez la femme, si ce n'est quand elle a lieu de se livrer à l'aigreur de ses ressentiments, de contenter ses vanités et toutes ses petites passions. Dans aucun genre elle n'a rien laissé de vraiment supérieur; et on l'a très-bien caractérisée quand on a dit d'elle, comme d'une actrice qui jouait avec plus de sagesse que de talent : Elle est toujours bien, jamais mieux.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1734-1814) ferma l'ère antérieure à la révolution par un des chefs-d'œuvre les plus gracieux et les plus touchants de la langue française. Il publia, en 1788, dans le huitième volume de ses *Études de la Nature*, cette charmante pastorale, *Paul et Virginie*, qui, malgré quelques tons forcés propres au dix-huitième siècle, offre en général des couleurs dignes d'une époque plus naïve et plus poétique. Ce petit roman, où la plus belle des îles de la mer du Sud et la nature des tropiques en général sont décrites avec un pinceau si brillant et si chaud, l'a placé tout au premier rang de nos grands écrivains paysa-

¹ Voir *Mém.*, t. IX, p. 305.

² *De l'influence des femmes sur la littérature française*, p. 118.

³ On pourrait cependant relever dans ses écrits quelques incorrections graves. Par exemple on y trouve : « *En outre de ces diners.* » (*Mém.*, t. I, p. 275.) Or, *en outre* est une locution adverbiale qui ne peut pas avoir de régime.

⁴ *Mém.*, t. VI, p. 156.

gistes. Peindre un sol et des végétaux différents de ceux de l'Europe fut un des objets qu'il se proposa spécialement.

« Nos poètes ont assez reposé leurs amants sur le bord des ruisseaux, dans les prairies et sous les feuillages des hêtres. J'en ai voulu asseoir sur le rivage de la mer, au pied des rochers, à l'ombre des cocotiers, des bananiers et des citronniers en fleurs ¹. »

A la beauté de la nature entre les tropiques, Bernardin de Saint-Pierre voulut réunir la beauté morale d'une petite société qui enseignât, par son exemple, que notre bonheur consiste à vivre suivant la nature et la vertu. Il sut peindre, raconter, dramatiser, avec tant de naturel et d'art, que ce petit livre a fait beaucoup plus pour sa gloire que toutes ses autres productions ensemble.

Un des grands mérites de Bernardin de Saint-Pierre, comme de Rousseau, est d'avoir réveillé le sentiment de la nature ; mais en liant si intimement l'amour aux spectacles de la nature, en rendant la nature complice de l'amour, ils ont, l'un comme l'autre, introduit une nouvelle source d'abus et de mauvais goût trop sensibles chez leurs imitateurs. Désormais, « sur la foi de ces livres, évangiles des amants, tous amoureux de France, comme on l'a très-bien dit, intéressent à leurs soupirs le bois, l'oiseau, la source, la plante, l'arbre, le nuage, l'eau, la mer, la terre ² ! »

On a souvent répété que, dans « la céleste création de Virginie ³, » Bernardin de Saint-Pierre était chaste comme Raphaël. C'est trop dire. Plus d'une scène, plus d'une situation de ce petit drame manque de chasteté. Est-ce un détail vrai, est-ce un détail chaste de représenter l'innocente Virginie, seule, un matin, au moment où elle se lève, se trouvant tellement *embrasée des feux de l'amour*, que, pour conserver sa pureté, elle s'inonde d'eau froide ? L'origine même de cet amour entre deux enfants élevés ensemble comme un frère et une sœur, est-elle irréprochable ?

Le sentiment religieux n'est pas non plus parfait dans *Paul et Virginie*. C'est moins de la religion que de la religiosité. On y parle beaucoup plus de la *divinité* que de Dieu, de la *nature* que de la Providence. La *douce théologie* de madame de La Tour est bien philosophique, quoiqu'elle ait été louée par Chateaubriand ⁴. Presque partout des réflexions philosophiques viennent fort inopportunément se mêler aux scènes de sentiment et aux tableaux de la nature. Enfin, la déclamation gâte souvent ce joli poëme.

Parmi les autres petits romans de Bernardin de Saint-Pierre que nous

¹ *Études de la nature*, t. VIII, Avant-prop.

² Ed. et J. de Goncourt, *Hist. de la société franç. pendant le Directoire*, p. 174.

³ Lamartine, *Confidences*.

⁴ *Le Génie du Christian.*, 2^e p., l. III, c. 7.

indiquerons en parlant de l'ensemble de ses œuvres, il en est un qui mérite d'être mentionné ici, c'est la *Chaumière indienne*. On y admire le tableau de la situation du Paria, de cet homme d'une race maudite, rebu du monde, sans s'être jamais avili par aucune faute, et réduit à errer la nuit dans les tombeaux, pour éviter les regards de ses semblables auxquels il fait horreur, uniquement parce qu'il appartient à une caste dés-héritée.

On trouve, dans la *Chaumière indienne*, non-seulement d'énergiques peintures, mais des traits pris à la nature. Tous, il le faut avouer, ne sont pas empruntés à la nature franche. Le factice et le faste philosophique ont déjà fait dégénérer la manière de l'auteur.

A *Paul et Virginie*, on a coutume d'opposer comme pendant l'*Atala* de CHATEAUBRIAND ; en dire un mot ici n'est pas anticiper, puisque le brillant émule de Bernardin de Saint-Pierre rapportait avec lui, des régions polaires, sa touchante *Atala*, quand, le 2 janvier 1792, il vint de nouveau fouler le sol natal où le rappelait l'honneur militaire.

C'était une création bien nouvelle que ce récit des malheurs de deux sauvages des rives du Meschacébé. C'est Chactas, fils d'Oualissi le Natchez, qui a fait cette histoire à René l'Européen. Les pères l'ont redite aux enfants, et le nouveau visiteur des forêts du Mississipi en rapporte fidèlement ce que les Indiens lui en ont appris, pour montrer le tableau intéressant d'un peuple chasseur et d'un peuple laboureur, « la religion, première législatrice des hommes, les dangers de l'ignorance et de l'enthousiasme religieux, opposés aux lumières, à la charité et au véritable esprit de l'Évangile, les combats des passions et des vertus dans un cœur simple, enfin le triomphe du christianisme sur le sentiment le plus fougueux et la crainte la plus terrible : l'amour et la mort ¹. »

Atala est une sorte de poëme moitié descriptif, moitié dramatique. Il n'y faut pas chercher d'aventures ; « tout consiste, comme le dit l'auteur lui-même, dans la peinture de deux amants qui marchent et causent dans la solitude, et dans le tableau des troubles de l'amour, au milieu du calme des déserts. » *Atala*, simple et ignorante chrétienne, qu'un vœu de sa mère a consacrée à la virginité, aime de la plus brûlante passion Chactas, sauvage plus qu'à demi civilisé, qui sait non-seulement les langues vivantes, mais les langues mortes de l'Europe, et a vu la cour de Louis XIV. La jeune fille, torturée par les deux sentiments contraires qui combattent son âme, finit par s'empoisonner, mais, avant de mourir, elle avoue sa faute au père Aubry, et se repent.

A cet ouvrage d'une conception et surtout d'une exécution si nouvelles, Chateaubriand a donné des formes antiques. *Atala* se compose

¹ Lemercier a prétendu, dans la préface de sa *Néologie*, que ce roman était un peu imité de l'*Homme sauvage*, qu'il avait publié en 1767. Toute la ressemblance est dans l'étrangeté des noms, les *montagnes de Zarico*, le *pays des Chebutois*. Zeka est fort loin d'être aussi intéressante qu'*Atala*, et son imbécile Zidzem est mortellement ennuyeux.

d'un prologue, d'un récit et d'un épilogue ; les principales parties du récit prennent une dénomination comme les *Chasseurs*, les *Laboureurs*, le *Drame*, les *Funérailles*.

On est attendri par la peinture des malheurs de deux âmes si belles, si pures et si aimantes. Mais arracher des larmes n'a pas été le principal but de Chateaubriand. Il a voulu surtout séduire et enchanter l'imagination par la pompe et l'originalité de ses descriptions et par l'éclat d'un style qui produit une illusion telle qu'on se croirait transporté dans les forêts et dans les savanes du nouveau monde, et qu'il semble qu'on en respire les âcres parfums et les puissantes senteurs. Le jeune gentilhomme breton avait ainsi trouvé du premier coup une manière qui n'avait été celle de personne, où les qualités fortes dominaient, mais où se mêlèrent des défauts produits par l'excès des qualités elles-mêmes.

Bernardin de Saint-Pierre, qui ne sut pas apprécier selon toute sa valeur son brillant héritier, avait coutume de dire, quand on louait devant lui Chateaubriand : « Son imagination est trop forte. » Une fois il disait : « Oh ! je n'ai qu'un tout petit pinceau ; M. de Chateaubriand a une brosse. » Un peu de jalousie peut-être, mais beaucoup de goût certes, a dicté ce jugement. Très-souvent Chateaubriand a le pinceau le plus moelleux et le plus léger, comme la touche la plus large et la plus ferme ; mais d'ordinaire il appuie trop et il charge. Il n'apporte pas assez de circonspection et de sévérité dans l'introduction d'images nouvelles. L'accumulation bizarre et incohérente des métaphores est chez lui fréquente ; enfin, dans ses pages les plus brillantes, il y a quelquefois absence totale de sens et de goût.

Étienne Pivert DE SÉNANCOURT (1770-1846), qui eut une enfance malade, une jeunesse ennuyée, une maturité tourmentée, est le peintre des souffrances intimes d'une âme désabusée, fatiguée des hommes corrompus et d'une société injuste et factice, et cherchant le repos dans la contemplation d'une nature sauvage et primitive : son nom vient donc tout naturellement après celui de l'auteur d'*Atala*.

Bien jeune encore, il rêvait et recherchait déjà, dans ses promenades avec une mère chérie, la solitude, le silence et les fortes émotions de la vie errante au sein des forêts.

Possédé chaque jour plus impérieusement par les idées rêveuses et mélancoliques, mal à l'aise au milieu d'une société troublée et délirante, Sénancourt commença à soulager son cœur déjà bien malade en écrivant, en 1790, les *Réveries sur la nature primitive de l'homme*¹. En élève de Rousseau il y maudit les sciences, l'industrie, les arts, tout ce qui a arraché l'homme à la simple nature, et l'a jeté dans le factice, dans le faux, dans le désordonné. Selon lui, l'humanité a quitté sa voie depuis qu'elle a abandonné la vie purement patriarcale et nomade, l'égalité et la com-

¹ Lire la première édition. L'auteur a fort altéré et gâté les suivantes en les voulant corriger.

munauté primitives. Son rêve de félicité est une retraite fermée, dans quelque vallée alpestre, loin des hommes et à l'abri des passions qui agitent et consomment l'âme. Le sage dont Sénancourt idéalise le portrait dans ses rêveries, est un stoïcien qui, reconnaissant son impuissance contre les hommes, contre les choses et contre la nature, finit par se retrancher dans le dogme de la nécessité, et renonce à l'empire sur sa propre volonté.

Les *Réveries* sont une lecture captivante, mais en somme troublante et malsaine. Il en est de même d'*Obermann*, publié en 1804, où l'auteur acheva de déverser les idées sombres qui assiégeaient son esprit et rongeaient son cœur. Ce livre n'est pas, à vrai dire, un roman ; il manque de nœud, et ne présente qu'un très-petit nombre de faits ; un souffle de volupté idéale le parcourt en entier, mais l'amour proprement dit en est absent. *Obermann*, pendant ses courses errantes dans le Valais, et de la Suisse à Fontainebleau, écrit à un ami ses réflexions, et épanche dans son sein tous les sentiments de sa pauvre âme débordante de tristesse, de désespérance, et bouleversée d'irréalisables aspirations. Plusieurs de ces lettres, écrites généralement d'un style simple et orné à peine de quelques images naturelles, peuvent compter parmi les plus belles pages de notre littérature de second ordre. Telle est la lettre XII, où *Obermann* raconte la vie qu'il mène dans un ermitage de la forêt de Fontainebleau :

« Plusieurs fois, nous raconte-t-il, j'étais dans le bois de Fontainebleau avant que le soleil parût ; je gravissais les sommets encore dans l'ombre, je me mouillais dans la bruyère pleine de rosée ; et quand le soleil paraissait, je regrettais la clarté incertaine qui précède l'aurore ; j'aimais les fondrières, les vallons obscurs, les bois épais ; j'aimais les collines couvertes de bruyère, j'aimais beaucoup les grès renversés, les rocs ruineux ; j'aimais bien plus ces sables vastes et dont nul pas d'homme ne marquait l'aride surface sillonnée çà et là par la trace inquiète de la liche ou du lièvre en fuite.

« Cette idée rapide me rappela à tout le sentiment d'une vie réelle, d'une sage simplicité, de l'indépendance de l'homme dans une nature possédée.

« Ce n'est pas que je prenne pour une telle vie celle que je mène ici, et que, dans mes grès, au milieu des plaines misérables, je me croie l'homme de la nature. Autant vaudrait, comme un homme du quartier Saint-Paul, montrer à mes voisins les beautés champêtres d'un pot de réseda appuyé sur la gouttière ; et d'un jardin de persil encaissé sur un côté de la fenêtre ; ou donner à un demi-arpent de terre entouré d'un ruisseau des noms de promontoires et de solitudes maritimes d'un autre hémisphère, pour rappeler de grands souvenirs et des mœurs lointaines entre les plâtres et les toits de chaume d'une paroisse champenoise.

« Seulement, puisque je suis condamné à attendre la vie, je m'essaye à végéter absolument seul et isolé ; j'ai mieux aimé passer quatre mois ainsi, que de les perdre à Paris dans d'autres puérités plus grandes et plus misérables ; je veux vous dire, quand nous nous verrons, comment je me suis choisi un manoir, et comment je l'ai fermé ; comment j'y ai transporté le peu d'effets que j'ai ramenés ici, sans mettre personne dans mon secret ; comment je me nourris de fruits et de certains légumes ; où je vais chercher de l'eau ; comment je suis vêtu quand il pleut, et toutes les précautions que je prends pour rester bien caché et pour que

nul Parisien, passant huit jours à la campagne, ne vienne ici se moquer de moi.

« Vous rirez aussi, mais j'y consens : votre rire ne sera pas comme le leur ; et j'ai ri de tout ceci avant vous. Je trouve pourtant que cette vie a bien de la douceur, quand, pour en mieux sentir l'avantage, je sors de la forêt, que je pénètre dans les terres cultivées, que je vois au loin un château fastueux dans les campagnes nues ; quand, après une lieue labourée et déserte, j'aperçois cent chaumières entassées, odieux amas, dont les rues, les étables et les potagers, les murs, les planchers, les toits humides, et jusqu'aux hardes et aux meubles, ne paraissent qu'une même fange, dans laquelle toutes les femmes crient, tous les enfants pleurent, tous les hommes suent. Et si, parmi tant d'avilissement et de douleurs, je cherche pour les malheureux une paix morale et des espérances religieuses, je vois pour patriarche un prêtre avide, aigri par les regrets, séparé trop tôt du monde ; un jeune homme chagrin, sans dignité, sans onction, que l'on ne vénère pas, que l'on voit vivre, qui damne les faibles et ne console pas les bons, et pour tout signe d'espérance et d'union, un signe de crainte et d'abnégation, étrange emblème, triste reste d'institutions antiques et grandes que l'on a misérablement perverties. »

Sénancourt est un moraliste, un psychologue, un rêveur élégiaque plutôt qu'un romancier. Cependant *Obermann*, ce roman sans amour et presque sans action, mérite une place distinguée parmi les romans français, pour le sentiment et l'expression de la nature, de la nature du Nord en particulier, et pour un accent de douce mélancolie nouveau encore à son époque dans notre littérature. Young, Ossian et Werther ont été ses modèles. S'il a reproduit quelques-uns de leurs défauts, il a égalé plusieurs de leurs qualités.

Avec Bernardin de Saint-Pierre, avec Chateaubriand, avec Sénancourt, le roman français a été transformé, et les deux derniers, inaugurant le dix-neuvième siècle par des œuvres où revivent toutes les agitations des temps nouveaux, ont donné naissance à une école qui pour vouloir trop s'aventurer, échouera contre maint écueil.

VIII.

La Comédie et le drame en prose. — Dancourt, Dufresny, Le Sage, Le Grand, Marivaux, Saurin, Sedaine, Diderot, Beaumarchais, etc.

Le théâtre, surtout la comédie et le drame, offre, comme le roman, la peinture des mœurs d'une époque, et l'étude de l'un se complète par celle de l'autre. Beaucoup d'auteurs, au dix-huitième siècle, écrivirent en prose pour la scène. Faisons donc connaître rapidement ceux qui se distinguèrent le plus.

La comédie, sous la Régence, fut, plus encore que le roman, le reflet des corruptions du temps. Nous en avons dit un mot dans notre précédent volume, en parlant de Dancourt et de Dufresny ¹, et nous y reviendrons avec les détails nécessaires quand nous traiterons de la poésie au dix-huitième siècle.

Turcaret, cette satire un peu surfaite des financiers, est au fond une belle œuvre sur laquelle nous arrêterons dans notre notice sur Le Sage. C'est encore, de même que *Crispin rival de son maître*, un crayon des mœurs de la Régence.

Un auteur qui donne bien l'idée de l'abjection où l'art de la comédie était tombé, pour le fond et pour la forme, à cette ignoble époque, c'est le comédien Le Grand (1673-1728). Malheureusement il n'est que le fidèle écho des roués d'alors, et il faut voir une peinture très-vraie, très-historique, dans les scènes les plus scandaleuses de cet histrion auteur, par exemple dans la scène du *Fleuve d'oubli* où se trouve ce passage :

SPINETTA.

« Enfin, si j'étais homme, je ne serais point jaloux ; j'aimerais les femmes pour moi-même, je ne m'embarrasserais point d'en être aimé.

TRIVELIN.

C'est-à-dire que vous les regarderiez comme un mets qu'on sert sur votre table.

SPINETTA.

Sans doute. Par exemple : j'aime les perdrix et le poisson, est-ce que je me soucie que le poisson et les perdrix m'aiment ? »

C'est bien ainsi, en effet, que les roués de la Régence traitaient l'amour et les femmes.

Du reste Le Grand, ce fécond fournisseur de nouveautés habituellement

¹ Voir notre tome II, p. 564.

² *Œuv. de Le Grand*, édit. 1770, t. II, p. 336.

piquantes par l'à-propos¹, ne manquait pas d'un certain mérite. Parmi ses petites pièces qu'on jouait, comme celles de Dancourt, à la fin du spectacle, et qu'il produisait avec une extrême facilité, plusieurs, comme l'*Aveugle clairvoyant*, le *Galant coureur*, les *Amazones modernes*, offrent des scènes divertissantes, bien qu'elles soient gâtées par un comique chargé.

Tous les autres comiques de l'école de Dancourt sont, comme Le Grand, remplis de gaillardises un peu fortes, et, disons le mot, d'obscénités révoltantes. Aussi plats et aussi stériles qu'immoraux, ils ne méritent pas seulement d'être nommés ici.

L'auteur de comédies en prose qui eut le plus de succès au dix-huitième siècle, c'est Marivaux, dont la vie fut partagée entre le roman et le théâtre. Celui-là s'appliqua toujours à respecter la décence. Il attacha les femmes et les jeunes gens par la manière fine avec laquelle il peignit les caprices, les inconséquences, les dépits d'une femme livrée aux agitations de l'amour et surtout à celles de l'amour-propre. Les comédies de Marivaux sont une analyse peu variée, mais cependant très-piquante du rôle que joue la vanité dans nos plus vives affections². On eut rarement à un aussi haut degré le talent de faire rendre à l'idée la plus mince tout ce qu'elle peut donner, et de tirer des sentiments tout seuls toutes les péripiéties qui, ordinairement, sont le produit des circonstances extérieures.

L'auteur des *Jeux de l'amour et du hasard*, du *Caprice de l'amour*, de l'*Épreuve* et du *Legs*, n'est pas seulement un ingénieux anatomiste du cœur humain, c'est encore un écrivain distingué, malgré les affectations et les recherches mignardes qui, depuis, se sont appelées, de son nom, du *marivaudage*.

Saurin (1706-1781), connu surtout par son drame en vers de *Beverley*, a laissé de petites comédies en prose qu'on peut encore lire avec plaisir, comme l'*Anglomane*, et surtout les *Mœurs du temps*.

Cette esquisse de bon goût témoigne d'un talent d'observation peu commun. On en cite assez souvent des traits saillants, comme celui-ci :

La comtesse, étant à sa toilette, cause avec sa soubrette, qui lui dit que sa rivale est charmante. — « Charmante?... Donnez moi d'autre rouge, celui-là est pâle comme la mort. »

Il y a beaucoup d'agrément dans toutes les scènes où paraît cette comtesse coquette et prétentieuse. Entendez-la parler des plaisirs qu'elle préfère :

GERONIE.

« Bites-moi donc quel charme vous trouvez à veiller toute la nuit pour dormir tout le jour ? Est-ce que le plaisir d'un beau soleil... »

¹ On le vit donner *Cartouche* le jour même que le fameux chef de brigands fut exécuté.

² Madame de Genlis avoue, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 253) qu'elle aimait cet auteur à la folie, parce « qu'il a parfaitement connu un coin du cœur des femmes, et l'a dévoilé avec une finesse et une grâce qu'on ne trouve dans aucun autre auteur masculin. »

LA COMTESSE.

Eh ! fi, monsieur ; c'est un plaisir ignoble : le soleil n'est fait que pour le peuple.

GÉRONTE.

Ma sœur, j'ai lu quelque part qu'il n'y a de vrais plaisirs que ceux du peuple, qu'ils sont l'ouvrage de la nature, que les autres sont les enfants de la vanité, et que sous leur masque on ne trouve que l'ennui.

LA COMTESSE.

Mais voilà qui est bien écrit au moins : vous lisez donc quelquefois, monsieur ? Vraiment j'en suis ravie : je croyais votre bibliothèque un meuble de parade. Oh ! vous feriez mieux de consulter les gens de goût ; le Marquis, par exemple : il vous dira que le soleil éteint tout autre éclat ; qu'il faut à la beauté un jour plus doux, qu'une jolie femme l'est surtout aux lumières, et qu'elle doit, comme les étoiles, disparaître au lever du soleil.

GÉRONTE.

Mais je connais des femmes qui...

LA COMTESSE.

Oui, des espèces : la petite Bélise, par exemple, chez qui nous soupâmes dernièrement ; je fus obligée d'en sortir à minuit, et d'aller avec le Marquis chercher quelque endroit où passer la soirée ¹. »

Et le marquis, type du fat et du grand seigneur dépensier, insouciant, réduit à épouser pour payer ses dettes, comme il est bien rendu !

LE MARQUIS.

L'amour... l'amour... Ce mot ne signifie plus rien. Apprends donc, une fois pour toutes, mon petit parent de province, apprends donc les usages de ce pays-ci : on épouse une femme, on vit avec une autre, et l'on n'aime que soi.

DORANTE.

Apprenez vous-même, monsieur, qu'on ne doit point appeler usage ce que pratiquent peut-être une douzaine de folles et autant de prétendus agréables, dont Molière, s'il revenait au monde, nous donnerait de bons portraits.

LE MARQUIS.

Eh ! mais, ton vieux Molière, si, comme tu dis, il revenait au monde, crois-tu que les gens comme il faut iraient à ses pièces ?

DORANTE.

Oh ! non ; car du bon, du vrai comique, la mode en est passée ; le rire est devenu bourgeois : on raille, on persiffle ; mais on ne rit point ². »

Le spirituel et naturel auteur de l'*Épître à mon habit* et des beaux opéras la *Gageure imprévue* et le *Philosophe sans le savoir*, Sedaine (1719-

¹ *Les Mœurs du temps*, se. XII. — ² *Ibid.*, se. VI. — Voir encore la scène VIII, où le marquis s'entretient avec l'intendant dont il sait bien qu'il est volé, et signe sa ruine sans y regarder et sans vouloir entendre aucune raison.

1797), essaya sans succès de faire réussir la théorie de La Motte, suivant lequel une tragédie en prose pouvait être aussi belle qu'une comédie en vers. Il fit pour le Théâtre-Français une comédie en prose intitulée : *Maillard ou Paris sauvé*. Cette pièce, plus que médiocre, imitée du *Manlius* de La Fosse, eut l'honneur d'être représentée à Stockholm et à Pétersbourg, par l'ordre même des souverains de la Suède et de la Russie; mais elle ne put l'être à Paris, parce que Lekain déclara qu'il ne prostituerait jamais son talent à faire valoir de la prose. Grande consolation pour Voltaire, qui, apprenant le dessein de Sedaine, écrivait à un de ses amis :

« Ce dernier coup manquait à nos malheurs. Voilà donc l'abomination et la désolation dans le temple des Muses!

Le tragique étonné de sa métamorphose,
Fatigué de rimer ne va parler qu'en prose. »

Nous signalerons les mérites qui distinguent le *Philosophe sans le savoir* et la *Gageure imprévue*, quand, dans un autre volume, nous parlerons de l'opéra. Pour le moment, nous nous contenterons de dire que si la prose en est généralement facile, coulante et très-agréable, elle pêche assez souvent par l'impropriété et l'incorrection, comme dans ces passages du *Philosophe sans le savoir* :

« Et vous, lois sages, vous avez désiré mettre un frein à l'honneur; vous avez ennobli l'échafaud; votre sévérité a servi à froisser le cœur d'un honnête homme entre l'infamie et le supplice ¹.

« N'est-ce pas lui qui fonde dans l'avenir tout le bonheur de ma vieillesse ²? »

Pour dire, c'est sur lui que je fonde tout l'espoir du bonheur de ma vieillesse.

Et dans celui-ci de la *Gageure imprévue* :

« Vous devez, Monsieur, me donner le temps d'effacer de votre esprit l'opinion d'étourderie que vous devez sans doute m'accorder ³? »

Le philosophisme, le faux goût, le faux bel esprit, avaient, en s'établissant rapidement, porté un coup mortel à la poésie. Peu à peu on l'abandonnait, et, au théâtre en particulier, la prose prévalait chaque jour davantage, grâce au triomphe d'un genre nouveau qui avait d'abord été traité en vers, qu'on appela *drame sérieux*, *drame honnête*, *comédie larmoyante*, *tragédie bourgeoise*, *tragédie domestique*, etc., et que Diderot, qui en fit la poétique, traita et engagea de traiter en prose.

Diderot, marchant sur les traces de La Chaussée, et exagérant son système, rêva, proposa et essaya toute une réforme du théâtre. Il aurait voulu introduire sur notre scène un langage plus familier et plus véhé-

¹ *Le Philos. sans le savoir*, sc. III, 8. — ² *Ibid.*, IV, 9.

³ *La Gageure imprévue*, sc. XVI.

ment, avec plus de mouvement, plus de spectacle. Lui qui, dans tous ses écrits, pêche si souvent par l'emphase, il recommanda la simplicité de l'intrigue et du dialogue, la naïveté de l'accent, le naturel hardi, l'effet frappant des tableaux, enfin tout ce qui fait la beauté naturelle et vive des tragiques grecs. Voltaire, il le faut dire, avait déjà émis, dans divers écrits, à peu près tout ce qui se trouve d'idées justes dans le traité *De la Poésie dramatique*.

Diderot fit le premier essai de sa théorie en écrivant le *Fils naturel*. Il voulait donner l'idée d'un drame qui fût entre la comédie et la tragédie. Le succès de cette tentative fut bruyant, mais de courte durée. Ce drame, qu'à la lecture des enthousiastes et des hommes de parti avaient jugé et déclaré supérieur à *Phèdre*, à *Athalie*, à *Alzire*, tomba tout à plat à la représentation.

Le *Père de famille* qui, suivant l'auteur, est entre le genre sérieux du *Fils naturel* et la comédie, se soutint mieux, et à juste titre. Ce n'est pas, d'un bout à l'autre, comme la première pièce, une déclamation froide et emphatique. Il y a toujours du mouvement dans le *Père de famille*. Les deux premiers actes intéressent, et le rôle du fils est passionné.

Diderot se proposait de composer encore un drame qui devait se placer entre le genre sérieux et la tragédie. Le loisir ou le courage lui manqua pour tenter cette nouvelle justification de sa théorie.

Il en a assez fait pour donner la mesure de son talent dramatique : ce talent était médiocre. Jeter tous ses personnages dans un même moule, et n'en faire que des êtres sérieux, moraux et métaphysiques, répéter jusqu'à satiété des lieux communs de morale, déclamer continuellement en faisant revenir sans cesse les mots d'*humanité*, de *mœurs*, de *vertu*, de *goût de l'ordre*; enfin, se guider à un faux sublime, et ne parvenir qu'à glacer en voulant être pathétique, ce n'est pas là de quoi assurer à une pièce la supériorité sur les anciennes comédies et tragédies. Et cependant, à travers tous ces défauts, on reconnaît des accents partis du cœur, et on sent que chez Diderot l'homme valait mieux que le poète : par une exception rare au dix-huitième siècle, il posséda le sentiment, le goût et les vertus de la famille.

L'auteur du *Père de famille* et du *Fils naturel* eut un élève dont le succès dépassa de beaucoup le sien, mais surtout quand il s'éloigna de ce genre bâtard, ce fut Beaumarchais, qui disait en parlant du *Père de famille* :

« Le génie de ce poète, sa manière forte, le ton mâle et vigoureux de son ouvrage devaient m'arracher le pinceau de la main; mais la route qu'il venait de frayer avait tant de charmes pour moi, que je consultai moins ma faiblesse que mon goût ¹. »

Non content de suivre les théories de Diderot dans *Eugénie*, dans les *Deux amis*, dans la *Mère coupable*, Beaumarchais s'en fit le défenseur et le propagateur dans un *Essai sur le genre dramatique sérieux*, où il

¹ *Essai sur le genre dramatique sérieux.*

prodigue à Diderot les éloges les plus enthousiastes, où il l'appelle « un écrivain de feu, un philosophe poète à qui la nature a prodigué la sensibilité, le génie et les lumières. » Enfin, suivant l'auteur d'*Eugénie*, « tout ce qu'on peut penser de vrai, de philosophique et d'excellent sur l'art dramatique, Diderot l'a renfermé dans le quart d'un in-12. »

Diderot avait dit que « plus il y a de choses fortes ou extraordinaires dans un drame, et plus on doit les racheter par des incidents communs, qui seuls fondent la vérité. » Beaumarchais vit là une règle merveilleuse, un moyen sûr et rapide de remuer l'âme des spectateurs, et il en fit la base de tout l'intérêt de ses drames.

Dès lors beaucoup d'auteurs médiocres s'imaginèrent que, pour produire des chefs-d'œuvre, il n'y avait qu'à prodiguer et mêler ensemble l'horreur et la trivialité.

Vint l'époque révolutionnaire où le théâtre, devenu tout démocratique et envahi par une prose tout à la fois plate et boursouflée, n'étala plus que l'atrocité et le scandale. Les pièces les plus courues alors furent des drames pathétiques et des mélodrames dans lesquels une épouse adultère ou une fille-mère jouait toujours le beau rôle.

Ce qu'il y avait de plus honnête parmi le peuple s'éloignait de ces turpitudes pour aller se délecter à ce qu'on appelait des *faits historiques*, genre de pièce imaginé par la République, où l'on ne voyait que des uniformes, des canons, des évolutions militaires, des déclamations nationales.

IX

Le style épistolaire. — Les réunions et soupers littéraires. — Les clubs à l'anglaise. — L'influence des femmes sur la littérature au dix-huitième siècle. — Mademoiselle Aÿssé, madame du Chastelet, madame du Bessant, mademoiselle de Lespiuasse, madame Geoffrin, madame Necker, madame Lebrun, madame Doublet, etc.

En étudiant les auteurs de romans au dix-huitième siècle, nous avons rencontré beaucoup de noms de femmes, et nous nous y sommes volontiers arrêté. Achéons donc de faire connaître la littérature des femmes à cette époque, l'influence littéraire des femmes, en parlant du style épistolaire et des réunions littéraires.

Le rôle littéraire des femmes, en France, fut grand dès le dix-septième siècle. Elles y eurent, sur les formes de la langue, une influence que les critiques contemporains ont constatée, et dont les philosophes même les plus graves ont reconnu la légitimité. « C'est aux femmes, dit Malebranche, à décider des modes, à *juger de la langue*, à discerner le bon air et les bonnes manières. Elles ont plus de science, d'habileté et de finesse sur ces choses ¹. » La Bruyère observe avec raison, de son côté, que « si les femmes étaient toujours correctes, les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit ². »

Madame de Maintenon exprimait la même pensée et constatait la même vérité, quand elle écrivait à l'abbé Gobelin :

« Vous savez que, dans tout ce que les femmes écrivent, il y a toujours mille fautes contre la grammaire, mais, avec votre permission, il y a un agrément qui est rare dans les écrits des hommes. »

Si la langue de ces femmes qui n'écrivaient que par nécessité, pour satisfaire leur cœur, ou pour remplir le vide de leur temps, était souvent négligée, incorrecte dans l'arrangement des phrases, enfin péchait contre la justesse de la construction et l'exactitude de la syntaxe, en revanche elle avait, même dans les lettres les plus précipitées et de la moindre conséquence, une simplicité claire et limpide, des hasards heureux d'expression, une originalité, une vivacité, un coloris, bien supérieurs à la sèche observation des règles. Et ces qualités ne se rencontrent pas uniquement dans les Sévigné, dans les La Fayette, dans les Maintenon.

¹ De la Recherche de la vérité, III^e partie.

² Les Caractères. Ch. IX, Des ouvrages de l'esprit.

Jusqu'à la marquise de Courcelles, jusqu'à madame de la Guette, jusqu'à madame de Villedieu, offrent de charmantes et quelquefois de ravissantes pages de style.

Le dix-septième siècle a produit une quantité assez considérable de dames qui non-seulement eurent une certaine fleur de belles-lettres et d'exquise érudition, mais qui mirent leur plus grand plaisir à cultiver l'étude, même dans ce qu'elle avait de plus sérieux et de plus abstrait. C'est à des femmes que Descartes s'adressait pour hâter le succès de ses *Méditations* d'un ordre si élevé. La princesse palatine Élisabeth et la reine Christine avaient été ses disciples et ses protectrices, et, après sa mort, nombre de femmes se glorifiaient d'apprécier sa philosophie et se déclaraient cartésiennes. Cependant c'était là l'exception. Parmi les grandes dames d'alors, très-peu possédèrent un fond étendu et solide d'études. Un des plus libres esprits de l'ère de Louis XIV croyait faire une proposition bien hardie en demandant qu'au catéchisme, à la couture, à la danse, au chant, à la science de s'habiller, de parler civilement et de faire la révérence, on ajoutât de savoir lire, écrire et compter assez pour tenir conseil, et en outre quelques notions de médecine pour pouvoir soigner les malades. Ces bornes étaient un peu étroites. Mais mieux valait-il encore rester en deçà qu'aller au delà, comme on le fit bientôt. Beaucoup de jeunes filles, dans le dix-huitième siècle, furent initiées à la connaissance de la poésie, de la philosophie, de l'histoire, de la morale. On ne tarda pas à vouloir leur en apprendre autant qu'aux hommes, leur apprendre les mêmes choses et de la même manière. Il en sortit promptement des abus si graves, qu'un homme dont les principes n'étaient pas trop sévères, le prince de Ligne, écrivait, aux approches de la Révolution :

« Les femmes, il y a vingt ans encore, ne savaient seulement pas l'orthographe. A présent je connais dix ou douze *Séviagnés*. Elles n'ont que trop d'esprit. Il faudrait les arrêter¹. »

A la fin du dix-septième siècle, les femmes étaient passionnées pour les questions religieuses. Les évêques étaient obligés de s'élever contre « la téméraire critique des femmes les plus ignorantes, » et de réprimer la licence de toutes ces femmes vaines et présomptueuses auxquelles le jansénisme avait appris à parler, malgré l'Apôtre qui leur ordonne de se taire², et qui, semblables à celles que saint Paul dépeint, apprennaient à parcourir les maisons, discouraient, étaient curieuses, disaient ce qu'il ne fallait pas³.

Au dix-huitième siècle, les femmes se passionnèrent avec plus d'excès encore pour la propagande irréligieuse ; elles voulurent être et se mon-

¹ *Mélanges (Mes écarts ou ma tête en liberté)*, t. XII, p. 187.

² Fenelon, *Mand. au clergé et au peuple de son diocèse, soumis à Sa Majesté Impériale, pour la récept. de la Constit. du 8 sept. 1713*, chap. III et IX.

³ *Id.*, *Instruct. pastor. sur le jansénisme*.

trer philosophes. Triste ambition qui, généralement, coûta cher à leur vertu. Parmi ces femmes philosophes, il y en eut très-peu dont la réputation ne fût attaquée, et beaucoup ne durent à leurs connaissances et à leur esprit qu'un surcroît d'impudeur dans le vice. Sans tomber dans les petits détails, que de scandales nous aurions à flétrir, si la nature de cet ouvrage ne nous obligeait pas de glisser sur ce qui n'appartient que de loin à l'histoire de la littérature française !

Pour bien apprécier le rôle littéraire des femmes au dix-huitième siècle, il faut pénétrer dans ces salons, il faut assister à ces soupers qu'elles présidaient et où se trouvait réunie l'élite des beaux esprits.

Chez aucun peuple, la conversation n'a jamais été aussi active qu'en France, et l'on n'a jamais tant conversé en France qu'au dix-huitième siècle. C'est qu'à cette époque, plus qu'à aucune autre, les femmes tinrent le dé de la conversation dans les salons et à table, et qu'elles étaient l'âme de ces réunions où s'effaçaient toutes les distinctions de rang et de naissance, et où le principal titre d'admission étaient les talents et la réputation.

Duclos, dans ses *Confessions du comte de ****, a traité avec mépris ces réunions présidées par des femmes à qui les beaux esprits réunis chez elles prodiguaient l'encens. « Tous ces bureaux de bel esprit, dit-il après avoir peint une de ces femmes, ne servent qu'à dégoûter le génie, rétrécir l'esprit, encourager les médiocres, donner de l'orgueil aux sots et révolter le public. »

Delille, dans une des poésies de sa jeunesse, n'a pas parlé plus favorablement de ces cénacles féminins :

Viendras-tu te soumettre aux petits tribunaux,
Où, la navette en main, président nos Saphos ;
Où ce sexe, autrefois content de nous séduire,
Jusque sur les talents exerce son empire ;
Effémine à la fois les esprits et les mœurs ;
Étouffe la nature en la chargeant de fleurs,
Et, bornant des beaux-arts la carrière infinie,
Veut réduire à ses jeux les élans du génie¹ !

Baucoup d'autres ont ridiculisé et satirisé ces réunions où les femmes sortaient un peu trop de la modestie et de la réserve qui leur conviennent. Au moins ces soupers littéraires, même ceux qui avaient été le plus envahis par la philosophie et par la politique, valaient-ils mieux que les petits diners et les soupers licencieux de mademoiselle Quinault, de mademoiselle Guimard et des courtisanes fameuses dont le règne a tout perdu en France.

Sur la fin de Louis XV, les salons des femmes distinguées par l'esprit, par la naissance ou par la position sociale, se virent désertés pour le boudoir des prostituées de haut et bas étage, dont la fortune scandaleuse

¹ Delille, *Épît.*, III, Sur l'utilité de la retraite pour les gens de lettres, 1761.

fut une invitation au vice à laquelle les vertus ébranlées par l'impiété envahissante ne surent pas résister. Nombre de femmes du monde, pour ne pas se voir abandonnées, prirent le ton, les manières, et trop souvent le genre de vie des Laïs célèbres. C'est ainsi qu'avec les mœurs disparurent les derniers restes du décorum pudique, de l'exquise politesse, du parler noble et délicat, qui avaient si longtemps distingué les dames françaises.

Une femme auteur de ce temps disait :

« Le ton des honnêtes gens ne devrait point varier. Il en était un jadis pour les femmes dont il ne leur était pas permis de s'écarter, celui de la pudeur. Je ne sais ce qu'il est devenu, à moins qu'il ne se soit réfugié aux ursulines, et chez les filles de Sainte-Marie. Qu'il y reste ; on n'en a plus que faire dans le monde. Nos mœurs demandent un autre langage ¹. »

L'amusement, les plaisirs, l'extrême liberté, l'attrait de toutes les séductions de la volupté, purent bien attirer chez ces Phrynés ceux mêmes qu'on appelait les hommes de la meilleure compagnie. Mais les hommes qui avaient un peu d'élévation dans l'esprit et de noblesse dans l'âme se dégoûtèrent bientôt de ces sociétés infimes. Ils préférèrent vivre entre eux, et prirent l'habitude de fréquenter les clubs à l'anglaise.

La première réunion de ce genre avait été formée vers 1750 par l'abbé Alary, et est restée célèbre sous le nom de l'*Entre-sol*. « C'était, dit d'Argenson, une espèce de *club* à l'anglaise, ou de société politique parfaitement libre, composée de gens qui aimaient à raisonner sur ce qui se passait, pouvaient se réunir et dire leur avis sans crainte d'être compromis, parce qu'ils se connaissaient tous les uns les autres, et savaient avec qui et devant qui ils parlaient ². » Ce « café d'honnêtes gens, » comme l'appelle encore d'Argenson, était fréquenté surtout par les hommes politiques et par des personnages qui avaient rempli de grands emplois au dedans et au dehors du royaume. On y lisait les gazettes de France, de Hollande, et les papiers anglais. Le système politique de la Grande-Bretagne était particulièrement goûté à l'*Entre-sol*. Cette réunion subsista peu de temps ; mais il ne tarda pas à s'en former d'autres, moins bien composées, mais toutes animées d'un esprit qui préparait la révolution politique et sociale qu'allait éprouver la France.

En dehors de ces clubs, il y avait d'autres réunions moins graves, présidées par des hommes. Tels étaient les salons littéraires du baron d'Holbach et d'Helvétius. Les dimanches et les lundis de l'auteur athée du *Système de la nature*, et les mardis de l'auteur du livre matérialiste de l'*Esprit*, attiraient un grand nombre de partisans *avancés* du philosophisme, et en particulier de voluptueux qui aimaient à rompre le cours d'une vie dissolue par les amusements de l'esprit.

On a une idée générale de ce que furent les diverses réunions litté-

¹ Madame de Pulsieux, *Les Caractères*, p. 62.

² *Mém. du marq. d'Argenson*, Bibl. elzéév., t. I, p. 67.

raires au dix-huitième siècle. Faisons maintenant connaître, par des détails suffisants, les femmes qui s'y distinguèrent le plus, celles aussi qui, moins en vue et moins répandues, révélèrent, par leurs lettres, par leurs conversations, un talent de bon aloi et un vrai goût littéraire.

Les femmes qui se signalèrent le plus par le goût des choses de l'esprit dans la première période du dix-huitième siècle, sont la duchesse du Maine, dont nous avons déjà parlé et sur laquelle nous aurons occasion de revenir, madame de Staal et madame de Tencin, dont nous nous sommes suffisamment entretenus.

Avant de parler des autres femmes littéraires de la première moitié du siècle, disons tout de suite un mot d'une belle, spirituelle et infortunée demoiselle, qui brilla un moment d'un doux éclat, dans le monde de madame de Tencin, de mademoiselle Aïssé.

MADemoISELLE AÏSSÉ (1693 ou 1694 — 1733) a laissé des lettres qui méritaient bien d'être recueillies pour l'intérêt touchant qu'elles présentent. Originaire de Circassie, vendue à l'âge de quatre ans au comte de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, élevée avec le plus grand soin, mais sans principes religieux, par la belle-sœur de ce seigneur, elle se laissa séduire par le maître dépravé à qui elle était redevable de sa liberté et de son éducation. Malgré ce coupable entraînement, elle montra qu'elle avait une aversion naturelle pour le vice, en repoussant les offres brillantes du régent Philippe d'Orléans, appuyé dans ses viles recherches par madame de Ferriol.

Bientôt elle s'éprit pour le chevalier d'Aydie, jeune homme aimable, spirituel, capable d'un sentiment élevé et pur, mais malheureusement engagé dans l'ordre de Malte. C'est l'histoire de cette passion qui donne le plus de prix à la correspondance de mademoiselle Aïssé. Ses lettres sont adressées à madame Calandrini, femme du résident de Genève à Paris, qui lui donna les plus sages conseils, quand, revenue à la religion, à la suite d'une maladie de langueur, elle s'ouvrit à elle sur sa position fautive, et lui fit part des remords dont elle était agitée. La première lettre est de 1725 : mademoiselle Aïssé avait un peu plus de trente-deux ans. Si elle écrit à sa vertueuse amie, ce n'est pas par le besoin de parler d'un amour qui la couvre de confusion, bien qu'elle « ait été coupable sans trop le savoir¹. » On sent sa honte repentante à la manière dont elle désigne son amant. *On m'écrit*, dit-elle ; *Il m'est venu voir*, ou bien : *J'a i parlé à qui vous savez*. Si parfois elle prend sur elle de prononcer son nom, elle n'a garde d'appuyer sur les sentiments qu'il a pour elle. « Je vous enverrais avec plaisir, dit-elle, des copies de ses lettres, mais non, il y a des choses qui vous déplairaient, et j'aurais honte que vous les visiez. » Parle-t-elle de son amour, de la douceur qu'elle trouve dans l'attachement du chevalier, dont le bonheur lui est plus cher que le sien propre, tout à coup elle laisse échapper l'expression des remords qui empoisonnent sa félicité :

¹ Lett. XVII, 1727, édit. 1806.

« J'ai des mouvements quelquefois bien durs à combattre, s'écrie-t-elle. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que je les ai eus toute ma vie : je me reproche... Hélas ! que n'étiez-vous madame de Ferriol ? Vous m'auriez appris à connaître la vertu¹. »

Irrévocablement fixée à la vertu pour laquelle elle était née, elle exigea du chevalier de renoncer à voir en elle autre chose qu'une amie. Mais qu'il lui en coûta pour imposer à l'objet adoré et pour s'imposer à elle-même ce sacrifice ! Elle écrivait en 1729 à madame Calandrini :

« Qu'il faut de force pour résister à quelqu'un quel'on trouve aimable, et quand on a eu le malheur de n'y pouvoir résister, couper au vif une passion violente, une amitié la plus tendre et la mieux fondée ; joignez à tout cela de la reconnaissance ; c'est effroyable : la mort n'est pas pire². »

Cette mort, souvent appelée par ses vœux, l'affranchit bientôt de ce terrible combat. Elle mourut, âgée seulement de 38 ans, en 1733. Sa fin fut aussi pieuse que celle des illustres pénitentes du dix-septième siècle³. Peu de jours avant de quitter cette terre, elle écrivait à sa respectable amie :

« La vie que j'ai menée a été bien misérable : ai-je jamais joui d'un instant de joie ? Je ne pouvais être avec moi-même ; je craignais de penser ; mes remords ne m'abandonnaient jamais depuis le moment où j'ai commencé à ouvrir les yeux sur mes égaremens. Pourquoi serais-je effrayée de la séparation de mon âme, puisque je suis persuadée que Dieu est tout bon, et que le moment où je jouirai du bonheur sera celui où je quitterai ce misérable corps⁴ ? »

De tels sentiments, exprimés avec cet accent du cœur, suffiraient pour recommander les lettres de mademoiselle Aïssé. Elles sont en outre semées de réflexions frappantes, en particulier sur la basse méchanceté de la plupart des hommes.

« Je suis tous les jours surprise, disait-elle, de mille méchancetés qui se font, et dont je n'ai pu croire le cœur humain capable. Je m'imagine quelquefois que la dernière surprise m'empêchera d'en avoir à l'avenir, mais j'y suis toujours trompée⁵. »

Ce précieux petit recueil de lettres offre encore des anecdotes multipliées et intéressantes sur la cour et sur quelques personnes plus ou moins célèbres, sur madame du Dessant, sur madame de Tencin, sœur de madame de Ferriol, et sur les fils de cette dame, messieurs d'Argental et de Pont-de-Veyle.

Les lettres de mademoiselle Aïssé ne peuvent pas être données comme un modèle de style correct et élégant. Mais elles ont un charme à part, un attrait doux, une beauté triste qui attache nécessairement tout esprit délicat.

¹ Lettre XVI, 1728. — ² Lettre XXI. — ³ Voir lettre XXXIV, 1733. — ⁴ Lettre XXXI et dernière. — ⁵ Lettre IV, 1726.

MADAME DU CHASTELET (1706-1749), qui appartient, comme mademoiselle Aïssé, à la première période du dix-huitième siècle, eut une vie bien plus répandue, jouit d'une réputation et exerça une influence bien plus grandes. Gabrielle-Émilie de Breteuil, marquise du Chastelet, après avoir fait admirer dans son salon, alors le plus célèbre de Paris avec celui de madame du Deffant, les dons brillants d'un esprit cultivé, voulut acquérir dans le public la renommée d'un profond génie scientifique. Éprise d'abord du système de Leibnitz, elle publia les *Institutions de physique*, adressées à son fils. Les premiers chapitres, a dit Voltaire, sont un modèle du style qui convient aux ouvrages philosophiques¹. Elle quitta ensuite le philosophe allemand pour le grand géomètre de l'Angleterre, et donna une traduction accompagnée de commentaires des *Principes* de Newton.

Ces travaux prouvent que cette femme du monde, fort amie des plaisirs et passionnée pour les petits vers, ne manquait pas de solidité d'esprit, et qu'elle avait une remarquable disposition pour les sciences, jointe chez elle au goût et à la connaissance des anciens.

Afin de pouvoir mieux satisfaire son penchant pour l'étude et pour les plaisirs tranquilles, madame du Chastelet se confina, très-jeune encore, dans sa maison de campagne, à Cirey, sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine. Voltaire suivit sa *divine Émilie* et passa dix ans dans cette délicieuse retraite. « Rien, a-t-il dit lui-même, n'était comparable à la douce vie qu'ils menaient dans le sein des arts et d'une volupté tranquille et délicate². » Au moins, les plaisirs ne purent pas faire oublier au philosophe l'étude et la gloire. C'est à Cirey qu'il fit *Zulime, Mahomet*, qu'il acheva ses *Discours sur l'homme*, qu'il écrivit l'*Histoire de Charles XII*, prépara le *Siècle de Louis XIV*, et rassembla des matériaux pour son *Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, depuis Charlemagne jusqu'à son temps.

Le célèbre Kœnig, Jean Bernouilli, Maupertuis, plusieurs autres savants, et divers écrivains et hommes du monde allèrent philosopher avec Voltaire et son Émilie, au château de Cirey; et madame du Chastelet put, dans sa campagne, comme à Paris, présider un salon littéraire des mieux composés. Voltaire a parlé ainsi de la société qui se rassemblait chez son amie :

« La liberté y était décente, la gaieté n'y était point bruyante, la science n'y avait rien de rebutant, et l'esprit rien d'apprêté³. »

Cette femme qui, non contente de lire dans leur langue et de savoir par cœur Virgile, Horace et Lucrèce, expliquait Leibnitz et Newton, comprenait Locke, et s'était rendu familiers tous les ouvrages philosophiques, se vit proposer en exemple à tout son siècle, compter au *rang*

¹ *Eloge historique de madame du Châtelet.*

² *La princesse de Babylone.*

³ *Ibid.*

des plus grands hommes de l'Europe ¹, et citer comme un des principaux titres de gloire du siècle :

« L'esprit philosophique, disait Voltaire, fait tant de progrès en France depuis quarante ans, que, si Boileau vivait encore, lui qui osait se moquer d'une femme de condition parce qu'elle voyait en secret Roberval et Sauveur, il serait obligé de respecter et d'imiter celles qui profitent publiquement des lumières des Maupertin, des Réaumur, des Mairan, des Fay et des Clairault. »

Voltaire ne voyait là qu'un heureux progrès de l'esprit philosophique. D'autres, avec raison, étaient plus sensibles aux abus. Un célèbre romancier du temps, témoin de cet engouement de certaines femmes pour les sciences, disait :

« Ce n'eût pas été assez que le fol entêtement pour les sciences tint aux femmes lieu d'esprit et de beauté, il fallait encore qu'il leur tint lieu de vertu. Quelqu'une d'elles, lasse, non des plaisirs, mais de l'éclat qui les suit, voulait-elle afficher une conduite plus réglée ? Les mépris du public lui devenaient-ils à charge ? L'inconstance d'un amant lui inspirait-elle pour quelque jours le dégoût du monde ? Ce n'était plus, comme autrefois, en se consacrant aux exercices pénibles de la dévotion, qu'elle se cherchait des ressources. Les sciences avaient pour elle le mérite de l'hypocrisie ; être géomètre, enfin, ou quitter le rouge, faisaient un honneur égal ². »

Le pas une fois franchi, les femmes ne bornèrent pas leur curiosité aux sciences physiques et mathématiques. Législation, politique, économie, elles voulurent tout connaître, parler de tout, à l'exemple de leurs adorateurs :

« Penseurs, politiques, raisonneurs, l'agriculture, la législation et la philosophie sont le sujet des entretiens de leurs cercles les plus polis, disait madame Ricoboni. Tout le monde projette, tout le monde établit des principes, tout le monde forme des plans d'administration. Les femmes même s'occupent de ces graves objets. L'esprit de parti s'introduit à la toilette, siège à table, se mêle à tous les jeux. Une jeune beauté choisit et protège un système politique, proscrit les autres, dispute, et quelquefois s'emporte. Chaque société a ses vues, ses idées, ses calculs. Et malheur au citoyen paisible qui demeure neutre, écoute, se tait ! On l'étourdit partout, on ne le considère nulle part.

« La profondeur est devenue la folie d'une nation autrefois inspirée par les grâces et guidée par le plaisir ³. »

Les philosophes se consolaient, et même se réjouissaient ; suivant eux, l'âge de la futilité était passé, et *le siècle des choses était arrivé* ! C'est-à-dire que les femmes commençaient à se matérialiser comme les hommes. Au lieu d'un progrès, c'était un triste signe de décadence.

Madame du Chastelet, qui, pour se distraire des mathématiques et de la physique, s'amusait à tromper son mari et Voltaire, au profit de Saint-Lambert, n'était pas moins philosophe dans sa conduite que dans ses opinions. Elle eut ce trait de ressemblance avec madame du Def-

¹ Lettre de Frédéric à Voltaire, 7 avril 1737.

² Crébillon fils, *Ah ! quel conte !* liv. II, ch. XIX.

³ *Lett. de Mylord Rivers*, XIII.

faut, femme moins savante, mais non moins spirituelle et meilleur écrivain, sans s'être jamais érigée en auteur.

MADAME DU DEFFANT, née de Vichy-Chamrond (1697-1780), avait reçu, à la Madeleine de Trenelle, une éducation très-négligée, et dont elle se plaint souvent dans ses lettres. Naturellement portée à l'ennui, elle chercha les distractions bruyantes et les succès du monde. A la fois belle et spirituelle, elle était faite pour plaire, mais malheureusement aussi pour séduire et se laisser séduire¹. Son talent naturel brilla d'abord à la petite cour de Sceaux, que Malézieu appelait les galères du bel esprit, parce qu'il fallait toujours y avoir de l'esprit, et où trônait la petite fille du grand Condé et la bru de Louis XIV, la fameuse duchesse du Maine, femme vive et spirituelle, capricieuse, égoïste et tyrannique², que ses flatteurs exaltaient au-dessus des plus grandes reines protectrices des sciences, au-dessus de la reine Christine et de la princesse palatine Élisabeth, l'amie de Descartes, bien que son plus grand mérite ait été d'avoir su goûter les bons auteurs de l'antiquité que Malézieu lui traduisait en présence de toute la cour, d'avoir aimé passionnément la comédie jusqu'à près de quatre-vingts ans, et d'avoir mis son plus grand plaisir à la jouer sans cesse, très-mal à la vérité.

Les fêtes littéraires, les divertissements, les spectacles de la duchesse étaient ordonnés et dirigés par M. de Malézieu, académicien ingénieux et actif qui, malgré son goût pour le grec, pour l'hébreu, pour l'histoire et même pour les mathématiques, savait fort bien, à chaque occasion, composer d'agréables impromptus, de spirituels petits vers, et des pièces badines où il était souvent lui-même acteur. Fontenelle et Lamotte étaient les oracles de cette petite cour galante et littéraire. Madame de Staal s'y fit aussi beaucoup admirer, et, après la mort de la spirituelle duchesse du Maine, madame du Deffant employa toute l'activité de son esprit à y entretenir le goût des choses littéraires et l'animation des plaisirs assaisonnés de bel esprit.

Plus tard elle ouvrit elle-même un salon où les beaux esprits les plus célèbres et les personnes du monde les plus distinguées se donnèrent rendez-vous.

¹ Madame du Deffant, qui compromit de très-bonne heure sa réputation, fixa un moment les goûts passagers du régent, et eut un commerce plus durable avec le président Hénault, donnait encore dans le scandale quand elle n'était plus jeune. Le chevalier d'Aydie, celui que mademoiselle Aïssé aimait tant, écrivait à mademoiselle de Lespinasse : « Ne me parlez plus de cette femme; je ne puis trop la mépriser; car ce n'est pas une femme tendre qui ait un aimant, ni une femme faible qui en a deux, mais une femme perdue, qui a envie de tout et ne s'attache à rien. Elle prend un amant comme elle prend une robe, parce qu'il faut en avoir une, qu'elle quitte le lendemain pour le seul plaisir d'en avoir une autre. »

² « Madame la duchesse du Maine était l'oracle de cette petite cour. Impossible d'avoir plus d'esprit, plus d'éloquence, plus de badinage, plus de véritable politesse; mais en même temps, on ne saurait être plus injuste, plus avantageuse, ni plus tyrannique. » (*Mémoires du président Hénault*, ch. XI, p. 115.)

Devenue vieille et aveugle, madame du Deffant garda toute sa vivacité, son esprit, sa mémoire et même ses agréments. Elle allait à l'opéra, à la comédie, aux soupers, à Versailles, et recevait chez elle deux fois par semaine.

Pour occuper les heures où elle était seule, elle se faisait lire les meilleurs auteurs de l'autre siècle, et tout ce qui paraissait de nouveau. Elle entretenait aussi une correspondance très-active, et ces lettres, maintenant recueillies pour la plupart, lui assurent un rang très-élevé parmi les épistoliers français.

La partie la plus considérable de sa correspondance est adressée à un célèbre Anglais, lord Walpole, troisième fils de ce Robert Walpole qui dirigea longtemps les affaires de l'Angleterre sous la nouvelle dynastie de Brunswick. Horace Walpole, retiré des affaires par amour de l'oisiveté, mettait son plus grand plaisir à satiriser tous les hommes d'action et tous les hommes de talent : il y avait là une ressemblance de caractère qui le prédisposait à goûter la sceptique et mordante du Deffant, d'ailleurs fort atteinte d'anglomanie.

C'est dans sa correspondance avec Walpole, qui comprend quinze années, que madame du Deffant fait le mieux connaître sa personne, son caractère, son esprit. On l'y voit fort volontiers médisante, très-inégale, fort exigeante, mais souvent ardente, bonne, sensible, dévouée. Ce qu'elle éprouve, elle plus que sexagénaire au début de ce commerce, pour le spirituel Anglais, ressemble à de la passion, et en a tous les emportements et tous les orages. Elle se donne tout entière à son ami ; elle veut n'être dirigée que par lui à qui elle promet la soumission la plus inviolable. Dès sa première lettre elle lui dit : « Souvenez-vous que vous êtes mon tuteur, mon gouverneur ; n'abandonnez pas mon éducation ; je serai toujours très-soumise ¹. » Pour l'attacher et en obtenir des réponses, elle l'instruisait de toutes les intrigues de la cour, de toutes les tracasseries ministérielles, de tous les changements de ministres, de tous les lits de justice, lui envoyait la liste des parlements, et enfin lui transmettait toutes les nouvelles recueillies par elle avec l'avidité d'une femme aveugle qui n'a guère d'autre distraction que celle de satisfaire sa curiosité.

Une pointe de méchanceté animait ordinairement ses récits. Walpole, dont la prudence tremblait toujours pour le secret des lettres confiées à la poste, retenait la plume satirique de madame du Deffant. Plusieurs de ses lettres, cependant, renferment des détails curieux et critiques sur les événements publics, comme l'élévation de Madame du Barry, la disgrâce du duc de Choiseul, le renvoi des parlements par le chancelier Maupeou. Ces lettres, grâce à la paix entre la France et l'Angleterre, avaient été transmises par des particuliers.

Si Walpole contenait l'humeur médisante de madame du Deffant, il arrêtaient bien plus encore les épanchements trop passionnés de sa tendresse inquiète et ombrageuse. Il craignait que sa liaison avec la vieille marquise

¹ Lett. à Hor. Walp., 19 avril 1766.

ne prêtât au ridicule, si ses lettres venaient à être décachetées au bureau de la poste, comme il arrivait très-souvent dans les derniers temps du règne de Louis XV. Inquiet et ennuyé d'une correspondance pleine d'ardeurs trop romanesques, remplie aussi de lamentations, d'inquiétudes, de soupçons, il lui disait sans ménagement, et dans un français qui méritait réellement les éloges de madame du Deffant ¹ :

« Vous vous moquez des lettres d'Héloïse, et votre correspondance devient cette fois plus larmoyante. *Reprends ton Paris ; je n'aime pas m'amie au gué.* Oui, je l'aimerais assez *au gai*, mais très-peu au triste. Oui, oui, m'amie, si vous voulez que notre commerce dure, montez-le sur un ton moins tragique; ne soyez pas comme la comtesse de la Suze, qui se répandait en élégies pour un objet bien ridicule. Suis-je fait pour être le héros d'un roman épistolaire? et comment est-il possible qu'avec autant d'esprit que vous en avez, madame, vous donniez dans un style qui révolte votre Pylade, car vous ne voulez pas que je me prenne pour un Orondate? Parlez-moi en femme raisonnable, ou je copierai les réponses aux *Lettres Portugaises* ². »

Les reproches et les duretés du railleur Walpole ne découragent pas la tendresse soumise de sa vieille correspondante. Elle n'est pas à son aise avec lui, et la crainte l'offusque quand elle lui écrit ³. Mais les réponses de son ami sont toujours les bien venues, qu'elles soient longues ou courtes, caressantes ou bourruës. Elle se résigne à tout, pourvu qu'il eroie à sa tendresse respectueuse.

« Je veux mourir, lui assure-t-elle, si j'ai jamais l'intention de vous gronder et de vous picoter : mon estime pour vous va jusqu'au respect et même à la crainte ⁴. » — « Les jérémiades, les élégies, voilà ma part, lui dit-elle encore, les épigrammes, les mépris, les dédains, et, le pis de tout, l'indifférence, voilà la vôtre ⁵. »

Il ne tient qu'à lui de la rendre très-heureuse, malgré son âge et ses malheurs ⁶, et quand elle ne jouira plus de son amitié, il ne lui restera qu'à mourir. Mademoiselle de Lespinasse n'en disait guère plus à M. de Guibert.

Il ne faut pas trop rire cependant de cette amitié si expansive et si passionnée d'une vieille aveugle pour un homme dont elle n'avait jamais pu voir les traits. L'imagination et le besoin d'occuper d'elle y avaient grande part, mais le cœur n'y était pas étranger. Dans la dernière lettre qu'elle ait pu lui écrire, et quelques semaines seulement avant sa mort, elle lui disait :

« Divertissez-vous, mon ami, le plus que vous pourrez, ne vous affligez point de mon état, nous étions presque perdus l'un pour l'autre; nous ne nous devons

¹ Elle lui dit plusieurs fois que, malgré ses anglicismes et ses incorrections, elle ne voit que Voltaire qui rende aussi bien ses pensées.

² En note à la Lettre du 25 mai 1766. — ³ Lettre du 27 juillet 1777.

⁴ Lett. à Hor. Walp., 14 janvier 1799. — ⁵ *Ibid.*, 6 août 1770.

⁶ Lett. à Hor. Walp., 4 avril 1770.

jamais revoir ; vous me regretterez, parce qu'on est bien aise de se savoir aimé ¹. »

Madame du Deffant a donc pu aimer quelqu'un ! Il fallait la publication des lettres à Horace Walpole pour le faire croire.

Après les lettres à Walpole, les plus intéressantes sont celles à Voltaire, qu'elle-même avait rassemblées avec soin, dont elle était « très-contente, » et qu'elle trouvait dignes de l'impression ². Madame du Deffant avait beaucoup connu Voltaire dans le temps qu'il était à Paris, dans la société de madame du Chastelet, de madame de Luxembourg, alors duchesse de Boufflers, et de madame de la Vallière. Voltaire était placé dans l'estime de madame du Deffant infiniment au-dessus de tous les hommes de son temps. « Vous êtes mon seul philosophe, » disait-elle à celui qu'elle aimait à appeler *son contemporain*. « Voltaire ! Voltaire ! tout le reste sont des faux prophètes ³, » s'écrie-t-elle avec enthousiasme. Elle s'extasie sur l'éternelle jeunesse de son talent ⁴. Il est le seul écrivain qu'elle peut lire ⁵, et quand elle lit ses jugements sur une matière quelconque, les siens y sont toujours absolument conformes ⁶.

Il entrait un peu de flatterie et de politique dans ces louanges adressées à un homme qu'elle admirait assurément, mais qu'elle aimait peu. Dans les lettres à Voltaire, elle loue sans réserve des ouvrages qu'elle avait traités avec mépris en écrivant à Walpole, grand adversaire des philosophes. Ce qui l'honore, c'est qu'elle se garde constamment de caresser les haines et les passions emportées du philosophe, et qu'elle ose blâmer ouvertement le fanatisme de son impiété. Elle est mécontente de la guerre frénétique à laquelle elle le voit s'acharner dans sa vieillesse contre la religion et tout ce qui s'y rapporte.

« Ah ! M. de Voltaire, croyez-moi, lui dit-elle ; abandonnez le fanatisme ; vous l'avez attaqué par tous les bouts, vous en avez sapé les fondements ; il est infail-
lible qu'il sera bientôt renversé. Tenez-vous-en là ; que pourriez-vous dire de plus ? »

Elle ose lui dire que, s'il est vrai qu'il tienne tant à établir la tolérance, il doit commencer par la prêcher d'exemple ⁷. Elle lui reproche également ses injustices littéraires, en particulier l'excessive sévérité de

¹ *Ibid.*, 22 août 1780.

² *Ibid.*, 23 août 1778. — ³ *Lett. à Volt.*, 1^{er} mars 1769.

⁴ Témoignait-elle le même enthousiasme quand elle parlait à d'autres ? On en pourrait douter d'après ce que dit La Harpe (*Corresp. litt.*, lettre CXXXV), que dans les derniers temps de sa vie elle prétendait que « Voltaire ne faisait plus rien de bon. » D'un autre côté, d'Alembert atteste avoir entendu plus d'une fois cette dame, à laquelle le patriarche, il ne savait pourquoi, écrivait de belles lettres, lire et applaudir les feuilles de Fréron, et en citer avec éloge les méchancetés qui regardaient Voltaire. — D'Alembert, il faut le dire, était grand ami de mademoiselle de Lespinasse, et par conséquent ennemi déclaré de madame du Deffant (voir *Lettres de d'Alemb. à Volt.*, du 3 mars 1766, et du 2 juillet 1770).

⁵ Lettre du 12 octobre 1772.

⁶ Lettre du 28 oct. 1759.

⁷ *Lett. à Volt.*, 13 nov. 1766. — ⁸ *Ibid.*, 20 sept. 1769.

ses jugements sur Corneille ¹, ce poète qu'elle préférerait à tous nos tragiques les plus corrects, et en comparaison de qui tous les auteurs du dix-huitième siècle lui paraissaient des mirmidons ².

Plus elle estime le grand homme du siècle à qui elle accorderait volontiers la préférence sur Corneille et sur Racine ³, moins elle est disposée à lui passer ses complaisances et ses flatteries pour tous ces sophistes de philosophes qui prétendent faire cause commune avec lui ⁴.

Elle ne peut contenir son indignation de voir « Voltaire, le seul bel esprit de ce siècle, dicter les règles du bon goût, et par facilité protéger ceux qui le détruisent ⁵. » — « Qu'est-ce qui vous engage à cela? lui demande-t-elle avec une hardiesse qu'on ne se permettait guère à l'égard du roi de l'époque. Vous ne sauriez être de bonne foi; vous, qui devriez être le défenseur du goût, vous soutenez, vous autorisez ceux qui le détruisent ⁶. » Dans ce qu'elle appelle *la livrée* de Voltaire ⁷, et qu'elle ne saurait ménager, malgré les prières du patriarche, elle ne voit que sottise, que prétention menteuse et hypocrite.

« A l'égard de vos philosophes modernes, lui dit-elle, jamais il n'y a eu d'hommes moins philosophes et moins tolérants; ils écraseraient tous ceux qui ne se prosternent pas devant eux ⁸. »

Elle lui écrivait encore trois ans plus tard :

« Vos philosophes, ou plutôt soi-disant philosophes, sont de froids personnages; fastueux sans être riches, téméraires sans être braves, prêchant l'égalité par esprit de domination, se croyant les premiers hommes du monde, de penser ce que pensent tous les gens qui pensent; orgueilleux, haineux, vindicatifs; ils feraient hair la philosophie ⁹. »

Les philosophes et les encyclopédistes ont puni madame du Deffant du peu de goût qu'elle avait pour eux, surtout depuis qu'ils l'avaient quittée pour mademoiselle de Lespinasse, par la manière sévère et dure dont ils ont parlé d'elle.

Pour être si choquée des prétentions philosophiques, madame du Deffant était loin d'avoir des sentiments religieux. Peu de femmes affichaient si hautement l'esprit fort; dès sa première jeunesse, elle avait montré un éloignement pour les idées religieuses qui ne fit que s'accroître avec les années. Au fond, elle était athée et matérialiste, bien qu'elle n'ait jamais médité sérieusement une opinion, et qu'elle se montre quelquefois inquiète de ce que nous deviendrons après cette vie, et demande à Voltaire de l'éclairer, de la fixer, s'il peut, sur cette grave matière.

Cette absence de toute foi était bien propre à entretenir ce mortel ennui dont elle se plaint sans cesse, et qui fut le fléau de son existence.

¹ Lett. à Volt., 18 juill. 1764.

— ² Lett. à Hor. Walp., 17 avril 1774. — ³ Lett. à Volt., 18 juill. 1764. — ⁴ *Ibid.*, 16 avril 1760. — ⁵ *Ibid.*, 29 août 1764. — ⁶ *Ibid.*, 3 août 1774. — ⁷ *Ibid.*, 26 octobre 1765.

⁸ *Ibid.*, 14 janv. 1766. — ⁹ *Ibid.*, 5 janv. 1769.

A chaque instant elle demande pourquoi nous sommes sur la terre, pourquoi l'on vieillit; elle déteste la vie, elle n'a qu'une pensée fixe, qu'un sentiment, la douleur d'être née ¹. C'est son éternel refrain. Pour supporter ce malheur d'être né, le plus grand de tous, et même l'unique, puisqu'il produit tous les autres ², il faudrait, suivant elle, partager les vingt-quatre heures en en donnant, comme la plupart des animaux, vingt-deux au sommeil, et les deux autres à manger ³. Encore le néant lui semblait-il préférable à cet état bestial; toutes les conditions, toutes les espèces lui paraissent également malheureuses, « depuis l'ange jusqu'à l'huître ⁴. »

Le concours des hommes et des femmes les plus distingués qui affluaient dans son salon, loin de chasser sa mélancolie, ne faisait que l'entretenir dans ses idées noires :

« J'admiraïs hier au soir la nombreuse compagnie qui était chez moi; hommes et femmes me paraissaient des machines à ressort, qui allaient, venaient, parlaient, riaient sans penser, sans réfléchir, sans sentir; chacun jouait son rôle par habitude. Madame la duchesse d'Aiguillon crevait de rire, madame de Forcalquier dédaignait tout, madame de la Vallière jabotait sur tout. Les hommes ne jouaient pas de meilleurs rôles, et moi j'étais abimée dans les réflexions les plus noires; je pensais que j'avais passé toute ma vie dans les illusions; que je m'étais creusé moi-même tous les abîmes dans lesquels j'étais tombée; que tous mes jugements avaient été faux et téméraires, et toujours trop précipités, et qu'enfin je n'avais parfaitement bien connu personne; que je n'en avais pas été connue non plus, et que peut-être je ne me connaissais pas moi-même. On désire un appui, on se laisse charmer par l'espérance de l'avoir trouvé, c'est un songe que les circonstances dissipent et qui font l'effet du réveil ⁵. »

Rien ne l'attachait. Elle trouvait les vivants et les morts également ennuyeux; aucune lecture ne la contentait ni ne l'amusait ⁶. Si elle sortait un moment de cet état de tristesse misanthropique, c'était pour y retomber bientôt plus avant : « Il est très-vrai, dit-elle, que j'ai quelquefois des instants de gaieté : mais ce sont des éclairs qui ne dissipent point l'obscurité ni les nuages ⁷. »

Autant tout le monde et toutes les choses lui étaient à charge, autant se déplaisait-elle à elle-même. « J'ai souvent, écrivait-elle à Walpole, des accès de haine pour moi-même, de tristesse, de repentir, de remords; je me crois insupportable à tout le monde, et qu'on me trouve aussi haïssable que je le suis ⁸. »

Aussi cherchait-elle tous les moyens de n'être pas abandonnée à ses réflexions, et tombait-elle dans le plus morne abattement quand elle craignait de passer une soirée seule. Malheureusement son penchant pour la satire universellement connu, et les traits caustiques, les mordantes

¹ Lett. à Vol., 28 fèv. 1776.

² Ibid., 28 mars 1779.

³ Lett. à Hor. Walp., 17 déc. 1770. — ⁴ Lett. à Volt., 28 oct. 1759. — ⁵ Lett. à Hor. Walp., 20 oct. 1766. — ⁶ Ibid., 7 oct. 1776 et 2 juill. 1778. — ⁷ Ibid., 15 juill. 1770. — ⁸ Ibid., 14 janv. 1769. — Voir encore la lettre du 13 mars 1779.

épigrammes qu'elle décochait sur tout le monde, et qu'elle rendait encore plus sensibles en les mêlant d'une teinte de gaieté, éloignèrent successivement d'elle, non pas seulement des personnes qui lui étaient indifférentes ¹, mais des amis dont la société lui était précieuse.

Ce spleen continuel, ce dégoût de la vie entretenaient et développaient en elle la misanthropie et la malignité auxquelles elle n'était que trop portée.

« Tous les hommes sont fous ou méchants, et le plus grand nombre est l'un et l'autre ², » dit-elle souvent. Elle aime encore à répéter le mot du Régent : « Tous les hommes sont sots ou fripons. » Écrivant même à l'ami pour qui elle professait tant d'estime, elle ne peut s'empêcher de dire, au risque de le choquer, « que tous les hommes ne sont que vains et personnels, que les meilleurs sont ceux qui ne sont pas envieux et méchants, et qui ne sont qu'indifférents ³. » Enfin elle lui avoue qu'elle ne saurait estimer ni aimer personne ⁴. Et cette sécheresse d'âme, elle la systématisait.

« Oh ! vous avez raison ; écrit-elle à Walpole, il faut être de pierre et de glace, et n'estimer pas assez personne pour y prendre confiance. Tout cela se peut faire sans haine et sans misanthropie ⁵. »

Les jugements que madame du Deffant porte sur les personnes et les choses, sur les livres et les auteurs, sur les gens du monde, enfin sur les hommes et les femmes de sa société, sont généralement empreints d'une sévérité chagrine et morose, et elle n'était pas, paraît-il, plus indulgente dans les opinions qu'elle exprimait en présence de sa société.

Suivant Hénault, qui fut si longtemps lié avec elle, « son fauteuil était un tribunal d'où elle décidait plus qu'elle ne causait ⁶ ; ses jugements sur les hommes tenaient beaucoup du cas qu'ils faisaient d'elle ; elle ménageait trop peu des amis acquis ; il était dangereux de la contredire ; et enfin, on pouvait dire d'elle :

¹ Le comte de Ségur, dans son livre *Des Femmes*, cite ce trait : « Elle voyait souvent un homme fort ennuyeux, qui parlait beaucoup, et toujours du même ton. Un jour que cet homme la fatiguait plus que de coutume, madame du Deffant, profitant malignement de la perte de sa vue, lui dit avec humeur : *Mais, monsieur, quel mauvais livre lisez-vous donc là ?* On assure, ajoute M. de Ségur, que cette homme, fort piqué, ne retourna plus chez elle. C'était sûrement ce qu'elle voulait. »

² *Lett. à Hor. Walp.*, 13 nov. 1768. — ³ *Ibid.*, 2 nov. 1773. — ⁴ *Ibid.*, 8 avril 1776. — Voir La Harpe, *Corresp. litt.*, Lett. CXXXV. — Madame de Genlis est à peu près la seule qui ait défendu madame du Deffant contre l'accusation de méchanceté. Elle prétend que sa parente n'était pas même médisante, et qu'avec son insouciance et sa légèreté, elle n'était pas plus capable de haïr que de aimer. (*Mém.*, t. III, p. 111 et 112.)

⁵ *Lett. à Hor. Walp.*, 9 déc. 1776.

⁶ « Dans les discussions où elle s'engage, elle est très-ardente, » a dit Walpole, dans le portrait qu'il a tracé d'elle au poète Gray.

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis ¹.

Malgré cette disposition à la critique qui fait de sa correspondance une médisance perpétuelle, les jugements et les observations de madame du Deffant, que Voltaire appelait l'aveugle clairvoyante, sont ordinairement d'une justesse rare. En preuve de la sûreté de son tact littéraire, on peut citer son appréciation des *Saisons* de Saint-Lambert, dont tant de personnes étaient alors engouées, et où tout lui paraît fastidieux, froid, fade et faux, à l'exception de huit beaux vers sur la vieillesse ²; ses jugements sur les *Éloges* académiques de d'Alembert et de Thomas; sur Jean-Jacques Rousseau, son caractère et ses écrits, en particulier la *Nouvelle Héloïse*, où, dit-elle, « il y a des endroits fort bons, mais noyés dans un océan d'éloquence verbiageuse ³. » L'affectation d'éloquence, c'est son aversion. « Ce qu'on appelle aujourd'hui éloquence, dit-elle, m'est devenu si odieux, que j'y préférerais le langage des halles; à force de rechercher l'esprit, on l'étouffe ⁴. »

Elle est une des premières en France qui ait su comprendre et goûter Shakespeare. Après une lecture d'*Othello* et d'*Henri VI*, elle écrit à Walpole que ces pièces ont fait à son âme ce que le liliun fait au corps, qu'elles l'ont ressuscitée.

Elle approuve toute infraction des règles, fût-ce celle des trois unités, d'où il résulte de grandes beautés. « Les règles, dit-elle, sont les entraves du génie, elles refroidissent, elles éteignent; j'aime mieux la licence, elle laisse aux passions toutes leurs brutalités, mais en même temps toutes leurs vérités ⁵. » Un critique du dix-neuvième siècle ne dirait pas mieux.

Et ces excellents jugements, madame du Deffant les formait uniquement d'instinct.

« Vous ne savez pas, écrivait-elle à Walpole, que quand on me demande mon avis, je ne sais plus quel il est; toutes mes lumières sont premiers mouvements; je ne juge que par sentiment; si je demande à mon esprit une opération quelconque, je reconnais alors que je n'en ai point du tout ⁶. »

Les lettres de madame du Deffant offrent un certain nombre de portraits tracés en peu de mots, et cependant pleins d'expression. Par exemple elle peint ainsi la célèbre *camera major* de la première femme de Philippe V, roi d'Espagne :

« Je fais peu de cas de madame des Ursins. Je ne vois en elle qu'une femme du grand monde, qui n'aimait que la représentation et le mouvement, ne se plaisait que sur le théâtre, n'était ni bonne ni méchante, ni fausse ni vraie, et dont toute la conduite était un rôle qu'elle jouait assez bien ⁷. »

En outre, on trouve à la suite de ses lettres des portraits descriptifs de plusieurs personnes de sa société, de la duchesse douairière d'Aiguillon,

¹ *Mém. du prés. Hénault*, ch. XI, p. 118.

² *Lett. à Hor. Walp.*, 12 mars 1769.

³ *Ibid.*, Lett. du 26 juin 1768. — ⁴ *Ibid.*, Lett. du 17 mai 1767. — ⁵ *Ibid.*, 15 décemb. 1798. — ⁶ *Ibid.*, 28 juin 1768.

⁷ *Ibid.*, 16 avril 1777.

de la princesse de Talmont, de la duchesse de Choiseul, de madame du Chastelet, etc., le portrait de M. Walpole fait au mois de novembre 1766, et son propre portrait, tracé deux fois par elle-même, en 1728 et en 1774.

La duchesse de Choiseul, dont madame du Deffant nous a laissé un si gracieux portrait, était aussi l'une de ses correspondantes. On a publié, il y a quelques années, deux volumes de lettres échangées entre madame du Deffant, la duchesse de Choiseul et l'abbé Barthélemy. Ce recueil est un précieux complément aux lettres adressées à Voltaire, à Horace Walpole, et aux lettres plus anciennement connues, écrites à la duchesse du Maine, au président Hénault, à Montesquieu, à d'Alembert. Les lettres à la duchesse de Choiseul révèlent, comme celles à Walpole, une sensibilité qu'on ne connaissait pas à la morose marquise. Les lettres de la jeune et aimable femme du célèbre ministre sont dignes de figurer à côté de celles de madame du Deffant. Leur style en est aussi vif, aussi agréable, et les idées plus élevées et plus fortes, parce qu'elles sont appuyées sur des principes plus fermes. Pour se convaincre que ces éloges sont mérités, il suffit de lire la lettre du 17 juillet 1766, sur Jean-Jacques Rousseau, sur les causes de sa réputation, sur son charlatanisme, sur sa malhonnêteté complète, enfin sur le crime dont se rendent coupables ceux qui, en écrivant avec tant de feu contre les préjugés, « cherchent à détruire de petits inconvénients qui peuvent gêner un peu leur liberté, par de très-grands maux dont nous souffririons tous. » C'est avec justice que madame du Deffant, dans sa réponse, la complimentait de son style et de ses pensées.

La marquise du Deffant aimait à écrire comme elle aimait à lire, comme elle aimait à causer littérature et beaux arts. Mais personne n'a jamais moins prétendu à la réputation d'auteur. « Je serais bien fâchée, disait-elle, d'être citée comme un bel esprit; je n'ai jamais rien fait qui puisse m'attirer ce ridicule ¹. »

Elle n'admettait à ses petits soupers littéraires qu'un nombre très-limité de personnes et de la meilleure compagnie. « Ces petits comités, disait-elle, sont les antipodes de feu l'hôtel de Rambouillet et des assemblées de nos beaux esprits d'aujourd'hui ². » A la vérité, le ton n'y était pas prétentieux, d'ordinaire même il n'y était pas très-grave, car pour plaire à madame du Deffant il fallait surtout l'entretenir de bagatelles : quand elle était assaillie par ses vapeurs, elle repoussait avec sécheresse toute conversation sérieuse.

La spirituelle amie de Voltaire, sans se poser en écrivain non plus qu'en critique, sent bien qu'elle a le goût bon, et elle le prouve par la manière dont elle s'exprime sur ce qu'elle aime et sur ce qu'elle déteste en fait de style. Elle « hait si fort le style ampoulé, boursoufflé et, pour dire en un mot, le style académique, que ce qui n'est qu'un peu plat ne la choque pas beaucoup ³. » Ses auteurs de prédilection sont Corneille,

¹ Lett. à Hor. Walp., 15 sept. 1776. — ² Lett. à Volt., 21 mars 1769. — ³ Ibid., 20 janv. 1769.

La Rochefoucault, madame de Sévigné, et au dix-huitième siècle, Voltaire. Jean-Jacques Rousseau lui est antipathique ¹.

On ne peut pas mieux choisir ses modèles, ni avoir un goût plus sûr. Cependant elle ne se croyait pas le talent d'écrire. Elle dit souvent à Walpole qu'elle n'a pas un style original comme lui : « Ce que j'écris est sans feu et sans vie, mon style sent l'imitation ; s'il est assez correct, ce dont je doute fort, il est lâche et froid, je le sais bien ². » — « Mes lettres ne méritent aucune espèce de louanges, je n'ai point de style ³. » — « Je ne sais pas écrire, dit-elle aussi à Voltaire, je n'ai pas l'abondance des mots qui est nécessaire pour bien s'exprimer ⁴. » Elle se déclare tout à fait dénuée du talent de conteuse, et elle avoue plusieurs fois que ce qu'elle hait le plus, c'est de raconter ⁵. En réalité, ses lettres ne présentent qu'un petit nombre de récits proprement dits, toujours fort courts, et ordinairement très-malins ⁶. Sans oser se comparer à madame de Sévigné, à nul égard, elle explique très-bien pourquoi elle lui est particulièrement inférieure dans l'art du récit épistolaire. L'intérêt que madame de Sévigné prenait à tout rendait ses narrations très-chaudes et très-intéressantes ⁷. Madame du Deffant, au contraire, ne prend intérêt à rien, et ne peut guère, par conséquent, écrire avec animation. Ses vapeurs, qui lui ôtent souvent la faculté de penser, et la faiblesse de ses organes font que si elle a quelque vivacité dans la conversation, dans les disputes, elle retombe promptement dans la froideur et l'indifférence ⁸. Elle ne cache pas combien elle souhaiterait, surtout pour le plaisir de son cher Walpole, avoir la manière de madame de Sévigné, mais elle s'en croit à mille lieues.

Nous devons faire à madame du Deffant plus de justice qu'elle ne s'en est rendu elle-même. Assurément le ciel ne l'avait pas favorisée du talent unique de madame de Sévigné, mais ses écrits n'en sont pas moins au nombre des lectures qui peuvent être le plus agréables et le plus utiles à ceux qui aiment une langue exempte de recherche, de prétention, de faux brillant, tous ces défauts de décadence contre lesquels son bon goût ne cesse de s'élever. Ce qu'elle aime dans le style, et ce qu'elle pratique, c'est « le ton de la conversation, de la vivacité, de la chaleur, et par dessus tout, de la simplicité et de la facilité. » Elle demande où *celu se trouve*, et répond : « Dans quelques livres qu'on sait par cœur, et qu'on n'imite pas assurément dans le temps présent. » Madame du Deffant, en remontant ainsi à la tradition du pur dix-septième siècle, a

¹ Voir *Lett. à Volt.*, 25 juin 1764.

² *Lett. à Hor. Walp.*, 4 janvier 1767.

³ *Ibid.*, 17 mars 1776. — ⁴ *Lett. à Volt.*, 25 juin 1764. — ⁵ *Lett. à Hor. Walp.*, 2 mars 1778.

⁶ Voir dans la Lettre du 22 février 1778, à Hor. Walpole, le récit d'une visite à Voltaire : « Nous fûmes reçus par la nièce Denis, qui est la meilleure femme du monde, mais certainement la plus gaupe, par le marquis de Villette, plat personnage de comédie, etc. »

⁷ *Lett. à Hor. Walp.*, 19 mai 1770, et 27 juillet.

⁸ Lettre du 25 fév. 1766.

augmenté le nombre de ces livres dignes d'être imités. Pour la clarté et la précision, pour les formes piquantes et inattendues, mais toujours naturelles et justes, enfin pour la pureté classique du style¹, il n'est guère d'écrivain célèbre de son époque qu'elle n'ait égalé ou surpassé².

Le petit salon de la rue Saint-Dominique réunit pendant bien des années l'élite de la société du dix-huitième siècle, grands seigneurs, ambassadeurs étrangers, ministres, écrivains illustres, le duc de Choiseul, les Mirepoix, les Beauvau, les Boufflers, les d'Aiguillon, les Beaufrémont, Montesquieu, Voltaire, le président Hénault, David Hume, Caraccioli, d'Alembert, Pont-de-Veyle et d'Argental son frère. Mais une partie de la société brillante et lettrée qui se donnait rendez-vous chez madame du Deffant la déserta en 1764 pour suivre MADemoiselle de LESPINASSE brouillée avec la marquise, à laquelle elle s'était attachée en qualité de lectrice en 1754, et chez qui, pendant les dix ans qu'elle y resta, elle avait eu à supporter bien des ennuis et des déboires, et avait vu et souffert des choses qui lui avaient inspiré le plus violent dégoût pour le commerce des gens du grand monde².

Ses amis, d'Alembert, Turgot, le chevalier de Chastellux, Loménie de Brienne, celui qui fut plus tard archevêque et cardinal, l'archevêque d'Aix, Boisgelin, l'abbé de Boismont, se cotisèrent pour lui faire une maison. D'Alembert, qui prit logement chez mademoiselle de Lespinasse, présida ce nouveau salon, et l'abbé Arnaud, Suard, Gaillard, La Harpe, y dominèrent en second.

¹ Le style de madame du Deffant est généralement d'une exactitude irréprochable. On pourrait cependant relever dans ses lettres un certain nombre d'in-correctes positives, et beaucoup de négligences : « Rien n'est plus singulier que j'aie oublié hier, en vous écrivant, la seule nouvelle qui vous pouvait être un peu intéressante » (*Lett. à Hor. Walp.*, 6 janv. 1778). « Vous me soupçonnez toujours des desseins, ce qui me choque infiniment, parce que je les ai tous abjurés, abjurés, et que rien n'est plus certain que je n'en formerai de ma vie. » (*Ibid.*, 30 oct. 1773.)

Dans ces deux phrases, le *que*, amené par le comparatif *plus*, ne peut pas servir à former le second membre de phrase.

« Combien de sottises peut-être n'éviterez-vous de dire et d'entendre ! » (*Lett. à Volt.*, 26 mai 1768.)

Éviter quelque chose à quelqu'un, pour le lui faire éviter ou le lui épargner, est une faute très-commune, mais une faute grave.

Il serait inutile de relever une cinquantaine de passages qui pèchent ainsi contre l'exactitude de la grammaire.

² Outre sa *Correspondance*, madame du Deffant a laissé quelques pièces fugitives imprimées dans différents recueils, et nombre d'épigrammes et de couplets assaisonnés d'un sel âcre et caustique.

³ Elle écrivait, dans les dernières années de sa vie : « Mon Dieu, qu'il me serait affreux de recommencer à vivre comme j'ai fait pendant dix ans ! J'ai vu de si près le vice en action, j'ai été si souvent la victime des petites et viles passions des gens du monde, qu'il m'en est resté un dégoût invincible et un effroi qui me feraient préférer une solitude entière à leur horrible société. » (*Lettres de mademoiselle de Lespinasse*, Lettre XXV, 1774.)

Bientôt les réunions de mademoiselle de Lespinasse eurent un éclat que n'avaient jamais eu celles de madame du Deffant.

« Sans fortune, sans naissance, sans beauté, disait Grimm peu de jours après sa mort, elle était parvenue à rassembler chez elle une société très-nombreuse, très-variée et très-assidue. Son cercle se renouvelait tous les jours, depuis cinq heures jusqu'à neuf heures du soir. On était sûr d'y trouver des hommes choisis de tous les ordres de l'État, de l'Église, de la Cour, des militaires, des étrangers et les gens de lettres les plus distingués ¹. »

Et, au milieu d'un cercle si brillant, elle tenait fort bien sa place. Son éducation, il est vrai, n'avait pas été fort régulière ; mais la nature l'avait très-heureusement douée, et elle avait été « formée par ce grand maître de l'homme, le malheur ². »

Tenir des assemblées philosophiques, chérir, honorer et protéger le talent, n'était pas le premier intérêt de la vie de mademoiselle de Lespinasse. Elle était de ces natures qui vivent par le cœur beaucoup plus que par l'esprit, et deux attachements profonds, mais malheureusement illégitimes et romanesques, agitèrent et consumèrent son existence, et contribuèrent à faire de son histoire, comme elle l'a dit elle-même, « un composé de circonstances funestes qu'on ne trouve point dans les romans de Prévost, ni dans ceux de Richardson ³. »

On ne connut qu'en 1809, par la publication des *Lettres* de mademoiselle de Lespinasse, tout ce que cette âme renfermait de sentiments ardens, et tout ce qu'elle avait souffert du combat des passions.

Son premier amour fut pour un jeune seigneur espagnol, le marquis de Mora, fils du comte de Fuentez, ambassadeur d'Espagne. Après plusieurs années d'une tendresse ardemment partagée, ce gentilhomme fut obligé de la quitter pour retourner dans son pays ; mais en s'éloignant il lui fit espérer qu'un jour il lui donnerait son nom. Il venait la rejoindre, après deux ans de séparation, quand il périt à Bordeaux, dans la fleur de l'âge, en 1774. Un peu plus d'un an avant cette mort funeste, mademoiselle de Lespinasse, qui n'était déjà plus jeune, avait rencontré M. de Guibert, joli officier, écrivain militaire de l'école du roi de Prusse, et poète très-goûté du sexe ; esprit facile, superficiel et prétentieux qui, suivant une expression de Frédéric, voulait « aller à la gloire par tous les chemins, recueillir les applaudissements des armées, des théâtres et des femmes ⁴. »

Un nouveau sentiment naquit dans l'âme de mademoiselle de Lespinasse sans que l'ancien fût éteint ; et quand la mort de l'homme aimable qui lui avait « donné, abandonné son âme, sa pensée et toute son existence ⁵, » fut venue la frapper comme un coup de foudre, elle écouta les consolations de l'insinuant poète, se laissa séduire à ses protestations de

¹ Grimm, *Corresp. litt.*, mai 1776.

² *Lettres de Mlle de Lespinasse*, 14 juillet 1773. — ³ Lettre du 25 août 1774.

⁴ Lettre de Frédéric à Voltaire, 27 juill. 1775.

⁵ Lettre du 15 sept. 1774.

tendresse, et, pour lui, renonça, malgré les cris du remords, à suivre son ami dans le tombeau.

C'est à ce M. de Guibert, à ce léger et volage héros de la mode, que sont adressées les lettres aujourd'hui justement célèbres de mademoiselle de Lespinasse. Le début du plus pathétique roman de madame Riccoboni ne touche pas, ne captive pas aussi vivement que le fait la tendre correspondante de M. de Guibert, dès les premières lignes de sa première lettre à son ami : « Vous partez, mardi, etc ¹. »

Elle contient, elle réprime encore sa passion tant que M. de Mora vit. Quand il est mort, et après que la douleur de sa perte s'est apaisée, elle s'abandonne à l'entraînement de son cœur avec le même emportement et la même ardeur qu'elle avait mis dans son premier attachement, et qui faisaient dire à M. de Mora, lui écrivant de Madrid :

« Les femmes espagnoles ne sont pas dignes d'être vos écolières; votre âme a été chauffée par le soleil de Lima, et mes compatriotes semblent être nées sous les glaces de la Laponie. »

Dans l'auteur du *Connétable de Bourbon*, de l'éloge de *Catinat*, et de la *Tactique*, mademoiselle de Lespinasse admirait un génie du premier ordre, un homme qui *voit de haut et profondément* ². Sa jeunesse, sa beauté, ses manières tendres et insinuantes achevèrent la séduction. Dès lors elle n'exista plus que pour l'aimer.

Pour elle la vie ne consiste que dans un seul sentiment, et dès qu'il est satisfait, la privation de tous les autres biens est indifférente, et il n'est aucun sacrifice qui mérite qu'on en parle. On l'avait beaucoup louée dans le monde de ce qu'elle n'avait rien réclamé des avantages que sa mère lui avait assurés en mourant, et dont elle s'était vu dépouiller par une famille qui croyait que rien ne lui était dû parce que sa naissance était illégitime :

« Combien, dit-elle, j'ai usurpé d'éloges sur ma modération, sur ma noblesse d'âme, sur mon désintéressement, sur les sacrifices prétendus que je faisais à une mémoire respectable et chère à la maison d'Alb...! Voilà comme le monde juge, comme il voit. Eh! bon Dieu! sots que vous êtes, je ne mérite pas vos louanges : mon âme n'était pas faite pour les petits intérêts qui vous occupent ; tout entière au bonheur d'aimer et d'être aimée, il ne m'a fallu ni force ni honnêteté pour supporter la pauvreté, et pour dédaigner les avantages de la vanité ³. »

Presque personne, au dix-huitième siècle, ne connaissait plus le véritable amour, principe de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bon, de tout ce qui est grand. Il y en avait une vive étincelle dans l'âme de mademoiselle de Lespinasse, et elle pouvait écrire à M. de Guibert :

« Je vous le disais, ce sentiment que je n'ose nommer est la seule chose que les hommes n'ont pu gâter. Mon ami, s'il était perdu sur la terre, dites-vous bien,

¹ Lettre du 15 mai 1773. — ² Lettre du 6 sept. 1773. — ³ Lettre XCIX, 1775.

tant que je vivrai, que vous savez où il vit, où il règne avec plus d'énergie qu'il n'appartient à une Française d'en avoir ¹.

La passion lui fait quelquefois trouver des expressions sublimes. Une de ses lettres est ainsi conçue :

« De tous les instants de ma vie, 1774.

« Mon ami, je souffre, je vous aime et je vous attends ²! »

Cette âme, qui n'était faite que pour les excès, donnait en effet tous les moments de sa vie à son nouveau sentiment. Elle n'existe plus pour elle-même, elle est tout absorbée dans celui qu'elle « aime par delà les forces de son âme et de son corps ³. »

« Mon Dieu! peut-elle dire, comme un sentiment change et bouleverse tout! Ce *moi*, dont parle Fénelon, est encore une chimère : je sens parfaitement que je ne suis point *moi*. Je suis *vous*; et pour être vous, je n'ai aucun sacrifice à faire. Votre intérêt, vos affections, votre bonheur, vos plaisirs, ce sont là, mon ami, *le moi* qui m'est cher et qui m'est intime; tout le reste m'est étranger : vous seul dans l'univers pouvez m'occuper et m'attacher. Ma pensée, mon âme ne peuvent désormais être remplies que par vous et par des regrets déchirants ⁴. »

Le monde ne lui était rien sans celui qu'elle adorait et à qui elle rendait *un culte comme à un Dieu* ⁵. Les livres, la société, l'amitié, tout lui paraissait fade, en l'absence de l'homme qui charmaient ses sens et son âme. Elle aurait voulu être sans cesse avec celui qui pour elle était l'univers. Mais lui, il était fait pour la société; il avait besoin de se répandre; le mouvement, le brouhaha du monde lui étaient nécessaires. « La confiance, la tendresse, cet oubli de soi et de tout amour-propre, lui écrivait-elle, tous ces biens sentis et appréciés par une âme tendre et passionnée, éteignent et engourdissent la vôtre. Oui, je le répète; vous n'avez pas besoin d'être aimé ⁶. »

Encore, si cette façon d'être le rendait heureux! « Mais ce vague, ce vide, cette agitation, ce mouvement perpétuel, cette manière de n'être ni occupé par le travail, ni animé par le sentiment, cette dépense continuelle qui appauvrit sans qu'il en résulte ni plaisir, ni intérêt, ni réputation, ni gloire ⁷; » ce pitoyable genre d'existence peut-il lui apporter le bonheur?

Ah! elle sent que la nature n'avait pas si bien traité son ami, ne s'était pas montrée si prodigue envers lui, pour qu'il jouât ce triste rôle. Toutes les actions de sa vie lui prouvent qu'il est incapable de tenir fortement à rien, et que personne ne ressemble moins à celui qu'elle a adoré pendant huit ans. Cette conviction la rend bien malheureuse. « Ah! mon ami, lui dit-elle, mon malheur, c'est que vous n'avez pas besoin d'être aimé comme je sais aimer ⁸. » Et encore dans une autre lettre : « Mon

¹ Lettre du 16 oct. 1774.

² Lettre XXV. — ³ Lettre du 14 nov. 1775.

⁴ Lettre XXXVI, 1774. — ⁵ Lettre CX, 1775.

⁶ Lettre XXIII, 1774. — ⁷ *Ibid.* — ⁸ Lettre XCVI, 1775.

Dieu ! vous n'êtes ni assez heureux, ni assez malheureux pour éprouver un pareil sentiment ¹. » Elle préférerait son malheur à tout ce que les gens du monde appellent bonheur ou plaisir ². Cependant ce malheur devenait sans cesse moins tolérable. Tous les jours elle se dit qu'elle a été dupe de la plus étrange méprise, qu'elle s'est honteusement laissée égarer et tromper, elle qui ose accuser certaines gens de manquer de discernement, et dire qu'ils n'observent rien, qu'ils ne connaissent pas les hommes.

« Ah ! mon ami, s'écrie-t-elle, c'est une grande malédiction pour vous et pour moi que le sentiment qui m'anime ³. »

Elle sait qu'il n'est pas son ami, qu'il ne peut pas le devenir ; elle n'a aucune sorte de confiance en lui ; il lui a fait le mal le plus profond et le plus aigu qui puisse déchirer une âme honnête. Elle juge tout cela, et cependant elle ne peut pas s'empêcher de lui avouer qu'elle est entraînée vers lui par un attrait, par un sentiment qu'elle abhorre, mais qui a *le pouvoir de la malédiction et de la fatalité* ⁴.

Toujours et malgré tout, elle était prête à pardonner, et même à se croire elle-même la coupable : peu s'en faut qu'elle ne s'estime digne de mépris et d'horreur ⁵. Elle réclame son indulgence, parce que la passion la rend folle, l'égaré, la rend malade, défiante et injuste.

Quand elle lui représente ses défauts et ses torts, ce n'est pas par manière de reproches ; elle ne prétend que lui soumettre des remarques qu'elle ne peut s'empêcher de faire, avec le degré d'intérêt qui l'anime ⁶.

Elle déplore la légèreté de son ami, mais sa jalousie est bien douce et bien généreuse. M. de Guibert trouve un jour à la poste une lettre de mademoiselle de Lespinasse au lieu de celle d'une autre femme qu'il y allait chercher. « Ce n'était pas ma lettre que vous envoyiez chercher à la poste de Breslau, lui dit à ce sujet mademoiselle de Lespinasse ; voyez si je suis bonne et généreuse : j'aurais voulu qu'elle pût se métamorphoser en celle que vous attendiez ⁷. » Cette pensée, qu'elle exprime plusieurs fois, est un des traits de passion les plus frappants et les plus admirables, ce genre de passion admis.

Il a beau la rendre malheureuse, elle ne peut pas le haïr, et elle est désolée de mettre de la tristesse dans son âme ⁸. « Ce que je veux de préférence à mon plaisir, lui dit-elle, c'est votre bien-être, votre bonheur, votre volonté, et même votre fantaisie, tant je me rends facile ⁹. » Et ailleurs : « Je ne suis qu'une bonne créature, bien bête, bien naturelle, qui aime mieux le bonheur et le plaisir de ce que j'aime, que tout ce qui n'est que moi et pour moi ¹⁰. »

¹ Lettre du 27 août 1774. — ² Lettre du 6 sept. 1773.

³ Lettre du 30 nov. 1774.

⁴ Lettre XXXVI, 1774.

⁵ Voir les lettres du 3 juillet et du 18 octobre 1775.

⁶ Lettre XXXIV. — ⁷ Lettre du 23 sept. 1773. — ⁸ Lettre XCIV, 1775. — ⁹ Lettre CVI, minuit, 1775. — ¹⁰ Lettre du 24 mai 1773.

Toute cette bonté, toute cette indulgence était en pure perte. Plus l'amour de mademoiselle de Lespinasse pour M. de Guibert grandissait et s'exaltait, moins il s'en montrait digne. Par sa froideur, par sa légèreté, par ses inconstances, il faisait chaque jour éprouver à celle qui ne tenait à la vie que par lui les tourments des damnés, le repentir, la haine, la jalousie, le remords, le mépris d'elle-même et quelquefois le mépris de lui.

« Tout le malheur de la passion et jamais ce qui peut faire le bonheur d'une âme honnête et sensible, voilà, lui écrivait-elle, tout ce que je vous dois, mais je vous pardonne ¹. »

Parfois elle ne peut dissimuler l'indignation que lui fait éprouver la vulgarité de ses goûts volages, et la bassesse des sociétés auxquelles il se prodigue :

« Allez donc passer votre soirée avec ce que vous aimez, avec ce qui vous plaît, avec ce qui vous aime, et laissez-moi m'abîmer, m'enivrer d'une douleur qui vaut mieux que tous les plaisirs des gens avec qui vous soupiez hier ². »

Elle voudrait renoncer à lui, mais son âme n'a plus assez de ressort pour se commander cet effort. Par moments, elle se croit guérie, mais il paraît, et tout est détruit. Il calmait et déchirait sa plaie tour à tour, et lui faisait goûter un « mélange funeste de plaisir et de douleur, de baume et de poison ³. » Aussi la pauvre femme était-elle continuellement en proie aux agitations les plus contraires. Son âme, dans le même jour, dans la même heure, passe par toutes les situations, par tous les sentiments les plus opposés.

« Mon ami, cette âme qui ressemble au thermomètre, qui est d'abord à la glace, et puis au tempéré, et peu de temps après au climat brûlant de l'équateur, cette âme, ainsi entraînée par une force irrésistible, a bien de la peine à se modérer et à se calmer : elle vous désire, elle vous craint, elle vous aime, elle s'égaré, et toujours elle est à vous et à ses regrets ⁴. »

En vain voulait elle s'animer à l'espérance, bientôt elle sentait de nouveau son âme bouleversée. Elle criait à son ami de venir à son secours, de l'aider à se remettre en mesure.

Elle perdait une à une toutes les illusions qui peuvent rattacher à la vie. Son esprit ne lui présentait plus que de sombres images; elle ne trouvait plus dans son cœur que des sentiments douloureux, et un jour, se sentant à jamais abandonnée des douces chimères de la jeunesse, elle pouvait s'écrier : « Mon Dieu ! mon ami, j'ai cent ans ⁵. »

Le passé, le présent et l'avenir ne lui présentaient que douleurs, re-

¹ Lettre XL, 1774. — ² Lettre LXXXVI, 1775.

³ Lettre XXII, 1773. — ⁴ Lettre du 12 mai 1773.

⁵ Lettre du 25 août 1774.

grets et remords. Sa tête, son âme sont renversées en voyant tout tourner pour elle en causes de chagrin. Elle s'écriait éperdue :

« Mais, mon Dieu ! quelle situation horrible que celle où le plaisir, où la consolation, où l'amitié, où tout enfin devient poison ! Que faire, dites-moi ? Où retrouver le calme ? Je ne sais où je prends la force de résister à des impressions aussi profondes et aussi diverses. Oh ! combien de fois l'on meurt avant de mourir ! ¹ »

Pour que rien ne manque à son affliction, elle se sent aussi malheureuse que coupable. Elle ne se dissimule aucunement à quel point elle est tombée, à quel point elle est déchue. « Oh ! s'écrie-t-elle, combien l'out déchoit, lorsqu'on a pu braver les premiers remords ². » Elle déteste, elle maudit le délire, l'égarément qui l'ont entraînée vers M. de Guibert. Ses regrets, malgré les remords qui les accompagnent, lui sont mille fois plus chers que ce que M. de Guibert appelle son sentiment. Elle ne saurait désormais goûter de plus douce joie que de se rappeler toutes les qualités de celui qu'elle nomme « le prodige et le miracle de la nation espagnole ³, » — « la créature la plus tendre, la plus parfaite et la plus charmante, qui ait existé ⁴, » homme d'une délicatesse si grande que quand son amie lui parlait de la distance immense qu'avait mise la nature entre eux deux, elle affligeait son cœur, et qu'il s'efforçait de lui persuader que tout était égal entre eux, puisqu'elle l'aimait ⁵.

Mademoiselle de Lespinasse aimait M. de Guibert d'un amour assez couvert pour que même ses intimes amis n'en eussent pas le plus léger soupçon. D'Alembert, sur toutes les pensées et sur toutes les actions de qui elle avait acquis un ascendant prodigieux, passait dans le monde pour l'homme qu'elle préférerait à tous, et il y a toute apparence que lui-même croyait être celui qu'elle aimait le plus tendrement. Placée à l'égard du crédule philosophe dans une position si fautive, elle l'aurait vu partir avec une sorte de plaisir pour être affranchie des remords qu'elle ressentait de le tromper. Ses autres amis, témoins de son agitation et de sa tristesse continuelles, faisaient honneur de cet état qui les alarmait au souvenir ineffaçable de la perte qu'elle avait faite, tandis que tout son cœur était à M. de Guibert. Et ainsi, en mourant de douleur, elle se sentait indigne des sentiments qu'elle inspirait, elle se reprochait d'usurper l'estime qu'on lui accordait ⁶.

Dans l'affreuse détresse où la réduisaient tant de causes réunies de chagrin, sa plus chère distraction était, à l'insu de tout le monde, et pendant que d'Alembert allait voir Arlequin, de courir à l'opéra, pour entendre *Orphée*, dont la musique la rendait folle, et l'entraînait au point qu'elle ne pouvait plus manquer un jour. Elle aurait voulu entendre dix

¹ Lettre du 1^{er} juillet 1773.

² Lettre CXXIX, du 17 sept. 1775. — ³ Lettre du 7 nov. 1774. — ⁴ Lettre du 15 sept. 1774.

⁵ *Ibid.* — Sur les qualités de M. de Mora, voir encore la touchante lettre du 26 sept. 1774.

⁶ Lettre XXXV, 1774.

fois par jour cet air qui la déchirait, et qui la faisait jouir de tout ce qu'elle regrettait, *J'ai perdu mon Eurydice*, etc.

Quand la musique n'avait pu parvenir à calmer son sang, elle recourait à l'opium, dont l'effet, en absorbant toutes ses facultés, suspendait ses maux.

On le voit, mademoiselle de Lespinasse était continuellement partagée entre deux sentiments, le regret de l'ami mort et la tendresse pour celui qui était si peu digne de la consoler de sa perte. Plus elle éprouve de déceptions, et plus la pensée de M. de Mora revient envahir son âme. Elle vit toujours avec ce souvenir qui par moments l'éniivre de bonheur, et dans d'autres la glace d'effroi ¹.

Le premier besoin de son âme, lorsqu'elle a été violemment agitée par le plaisir ou par la douleur, c'est d'écrire à ce cher défunt, digne d'être pleuré avec des larmes de sang :

« Je le ranime, je le rappelle à la vie, mon cœur se repose sur le sien, mon âme se verse dans la sienne; la chaleur, la rapidité de mon sang brave la mort; car je le vois, il vit, il respire pour moi, il m'entend, ma tête s'exalte et s'égare au point de n'avoir plus besoin d'illusion, c'est la vérité même : oui, vous ne m'êtes pas plus sensible, pas plus présent que vient de me l'être pendant une heure M. de M....² »

Désenchantée d'un attachement qui lui a si peu tenu ce qu'elle s'en était promis, elle veut employer sa sensibilité, son âme et tout ce qui lui reste de vie à aimer, à adorer la seule créature qui ait rempli son âme, et à qui elle a dû plus de bonheur et de plaisir que presque tout ce qui a paru sur la terre n'en a senti ni pu imaginer ³.

Son âme était depuis longtemps fermée au bonheur, au plaisir, et elle n'attendait plus que des chagrins, quand elle fut frappée du coup le plus sensible. M. de Guibert se maria, et du moment qu'il eut engagé sa vie à une autre, il la traita avec la plus offensante froideur, et, malgré quelques retours de bons procédés, lui permit désormais de voir avec la dernière évidence, que ce qu'il appelait son sentiment pour elle était « dénué d'intérêt, d'attention, d'amitié, et enfin de tout ce qui répond à une âme sensible et attachée ⁴. » Il s'oublie jusqu'à lui proposer de banales consolations, comme à une fade héroïne de roman. Désespérée de la méprise effroyable dans laquelle elle était tombée, elle ne peut plus se tenir d'indignation et de mépris :

« Votre mariage, lui écrit-elle, en me faisant connaître votre âme, a repoussé et fermé la mienne à jamais. Oh ! non, ne croyez point que je suive vos conseils, et que je prenne mes modèles dans madame Riccoboni : les femmes que la légèreté égare peuvent en effet se conduire d'après des maximes et des principes de roman. Elles se font illusion ; elles croient être douces et généreuses,

¹ Voir la lettre XCII, 1775, qui commence par ces mots : « Minuit sonne; mon ami, je viens d'être frappée d'un souvenir qui glace mon sang... »

² Lettre C, 1775.

³ Lettre XI, 1774.

⁴ Lettre CLXVIII, fév. 1776.

lorsqu'elles ne sont que froides, basses et méprisables : elles n'ont point aimé, elles ne sauraient haïr, en un mot, elles ne connaissent que la galanterie, leur âme n'a pu atteindre à la hauteur de l'amour et de la passion ; et Madame Riccoboni elle-même n'a pu s'y élever, même par l'imagination. Mon Dieu ! que je fus blessée de ce rapprochement que vous faisiez de mon malheur et de cette situation de roman ! que vous me parûtes froid et peu délicat ! que je me trouvai supérieure à vous, en me sentant capable d'une passion que vous ne pouviez pas même juger ! »

Dans son désespoir, elle avait arrêté avec elle-même le jour, le moment où elle se délivrerait du poids qui l'accablait, et il lui fallut faire un pénible effort pour ne se point porter à cette extrémité.

Guibert ayant encore eu l'indélicatesse de lui faire de semblables insinuations, Mademoiselle de Lespinasse lui répond avec une fière et éloquente indignation :

« Oui, j'entends bien votre générosité. Vous voudriez qu'un autre me rattachât à la vie, ou du moins m'enlevât à la mort, à laquelle vous m'avez condamnée. Que de grâces je vous dois ! le sentiment de la haine n'aurait pas mieux fait pour mon bonheur et mon repos². »

Mademoiselle de Lespinasse l'a très-bien dit : « Cette langue n'est à l'usage que de ceux qui sont doués de ce sixième sens, l'âme³. » Aussi le froid Guibert l'entendait-il moins encore qu'il ne savait la parler. Il continue d'humilier une femme qui l'a honoré en se tournant vers lui, après avoir été « l'objet de la passion de l'âme la plus grande, la plus forte et la plus vertueuse⁴. » A l'en croire, il n'a que l'apparence d'être coupable, il mériterait des éloges plutôt que des reproches, car il veut bien montrer de l'indulgence pour le malheur de son amie⁵. Il l'accable d'une injurieuse pitié, et prétend en « faire la victime de sa morale après l'avoir fait celle de sa légèreté⁶. » Elle cependant, obligée de mépriser celui qu'elle ne peut s'empêcher d'aimer, et qu'elle s'empresse de servir en toute occasion⁷, elle sent qu'elle n'a plus à espérer de repos que dans la mort ; son âme est devenue impénétrable à toute consolation. Toutes ses pensées sont un poison actif dont elle ne trouve pas encore l'effet assez prompt.

Un pareil état ne pouvait se prolonger longtemps. Elle demandait un jour à l'homme qui, malgré lui, faisait de sa vie un martyre :

« Mon Dieu ! dites-moi, si vous le savez, comment cette torture finira ? Sera-ce la haine, l'indifférence ou la mort qui m'en délivrera⁸ ? »

Ce fut la mort. Sa poitrine se prit irrémédiablement, et elle succomba enfin à tant d'agitations, le 22 mai 1776, dans sa quarante-quatrième année. Les lettres qu'elle avait écrites à M. de Guibert, et qu'il ne lui

¹ Lettre CXII, 1^{er} juillet 1775. — ² Lettre CLXXIII, mars 1776.

³ Lettre du 30 oct. 1774.

⁴ Lettre CXXII, 1775. — ⁵ Voir la lettre CXIII, du 3 juill. 1775. — ⁶ Lettre du 17 sept. 1775. — ⁷ En particulier pour les concours académiques.

⁸ Lettre CXV, 6 juill. 1755.

avait pas renvoyées, malgré la prière qu'elle lui en avait faite tant de fois, furent heureusement conservées par madame de Guibert, peut-être par reconnaissance des quelques mots flatteurs que l'ancienne amie de son mari y dit d'elle¹.

Les nombreuses citations que nous en avons présentées suffisent pour permettre d'en apprécier tout le mérite de diction comme de sentiment. Il n'y a, dans cette correspondance intime, aucune recherche d'art, aucun calcul d'effet. C'est, on le sent, une femme qui écrit d'abondance de cœur et de plume. Écrire à son ami jusqu'à l'accabler était pour cette désolée la seule occupation qui lui fit croire qu'elle était encore en vie. Aussi y employait-elle le plus de moments qu'elle pouvait et y mettait-elle son âme tout entière.

Toutes ces lettres, dont plusieurs sont des *volumes*, comme elle les appelle, nous font lire jusqu'au fond du cœur de celle qui les a écrites. Toutes elles trahissent chez cette femme singulière beaucoup moins le désordre des sens que le désordre de l'imagination. Sa passion se montre si sincère et si généreuse que, tout en la condamnant au nom de la sévère morale, on ne peut s'empêcher de s'apitoyer sur le malheur de cette victime de l'amour. Certes à ce langage hautement passionné, à ce spiritualisme élevé, même dans un amour coupable, à ce sacrifice complet et constant de soi-même à l'objet aimé, on reconnaît peu la femme du dix-huitième siècle, et mademoiselle de Lespinasse, exemple d'une manière douloureuse d'aimer qui rappelle les Ariane, les Phèdre, les Didon, et les Héloïse, paraît étrangement déplacée dans le siècle des Pompadour et des du Barry. Assurément cet amour ne ressemble pas à la banale galanterie ou à la brutale licence de l'époque, mais il participait néanmoins de la déraison de tous les sentiments excessifs, et elle le sentait bien elle-même, quand elle s'écriait : « Ah ! mon Dieu ! que la passion m'est naturelle, et que la raison m'est étrangère² ! »

Pour conclure, sur ce sujet tout profane, par une réflexion morale, il n'est pas de livre qui montre mieux que les lettres de mademoiselle de Lespinasse le danger et l'illusion des passions ; il en est peu qui apprennent aussi bien de quelle conséquence il est de s'attacher avant tout au devoir. Qu'un homme, qu'une femme se créent des devoirs sérieux, qu'ils embrassent vaillamment ceux qui leur incombent, et tous ces troubles passionnés s'évanouiront, et tous ces mirages menteurs se dissiperont, et toutes ces ardeurs plus ou moins factices se calmeront, et ce rêve du cœur apparaîtra ce qu'il est, une chimère décevante ; l'âme retrouvera, pour ne plus les perdre, l'empire sur elle-même, et la force contre les choses et contre les hommes ; au lieu de se consumer dans de stériles agitations, elle jouira, par la paix intérieure, de la pleine action de toutes ses facultés ; au lieu d'épuiser toute sa puissance d'amour et de sacrifice sur une idole, elle la conservera pour les dévouements utiles : ce sera peut-être moins poétique, mais ce sera meilleur.

¹ Voir la lettre CI.

² Lettre du 16 octobre 1774.

La passion exaltée que respire à chaque ligne la correspondance de mademoiselle de Lespinasse en rendrait la lecture dangereuse aux âmes jeunes et portées aux sentiments romanesques; mais littérairement parlant, c'est un des recueils de lettres les plus précieux. Comme les femmes en général, mademoiselle de Lespinasse avait un esprit d'imagination, c'est-à-dire plus vif qu'étendu. Ses connaissances n'étaient pas nombreuses : ce qui ne faisait que l'éclairer l'ennuyait; ses idées n'avaient pas une très-haute portée; mais elle avait beaucoup de goût et de finesse. Elle maniait supérieurement la critique littéraire, témoin le parallèle qu'elle fait quelque part des éloges de Catinat, par la Harpe et par Guibert ¹; et, dans maints endroits de cette correspondance toute saturée de passion, elle laisse échapper, en passant, des jugements d'une exquise justesse. Elle apprécie très-exactement, et avec une douce moquerie, les beaux esprits qu'elle avait vus de près, Condorcet, le chevalier de Chastellux, qui « a résolu de lui tourner la tête ², » Dorat, qui « a des succès ³, » Boucher qui prodigue jusqu'à l'ennui « les diamants, l'or, l'arc-en-ciel, » mais ne sait pas toucher l'âme ⁴; surtout Chamfort, ce jeune homme que tant de grandes dames, de Grammont, de Rancé, d'Amblimont, de Choiseul, aiment à porter et à prôner, et qui « fait de son mieux pour être modeste ⁵. » Elle a aussi des mots fort justes sur plusieurs grands personnages du temps, ainsi sur Catherine II, de la cour de laquelle Grimm revient transporté, et qu'il peint comme la femme la plus aimable et la plus séduisante. « Dans tout ce qu'il me disait, observe mademoiselle de Lespinasse, je reconnaissais plutôt cet art charmant d'une courtisane grecque que la dignité et l'éclat de l'impératrice d'un grand empire ⁶. »

D'une extrême sagacité à saisir le ridicule, elle n'était pas moins capable de sentir le beau et le grand. « Je ne sais, disait-elle, ni disserter, ni mesurer rien, mais ce qui est beau enlève mon âme ⁷. » Elle comprenait et elle applaudissait les sentiments généreux et patriotiques de Turgot et de Malesherbes, dont elle était digne d'être l'amie. En toute occasion elle aimait à relever les belles actions. C'est ce sentiment qui la porta à écrire ses *Deux chapitres à ajouter au voyage sentimental de Sterne*, pour raconter deux traits de bonté extrêmement touchants de madame Geoffrin, cette bonne dame qui eut toujours l'amitié la plus tendre pour une personne dont le caractère passionné était si différent de son humeur douce, calme, égale et réglée. Mademoiselle de Lespinasse, qui avait imité le style de l'auteur anglais avec beaucoup d'adresse, de vérité et de sensibilité, lut elle-même ces deux chapitres, censément traduits, à madame Geoffrin et à sa société.

Ce petit récit montre, avec la *Correspondance*, que cette femme qui a dit d'elle-même : « Je ne sais qu'aimer, » aurait pu certainement se dis-

¹ Lettre du 6 juillet 1775. — ² Lettre CXLVI, 1775. — ³ Lettre du 28 oct. 1774.

— ⁴ Lettre LXXXI, 1775. — ⁵ Lettre du 25 oct. 1775. — ⁶ *Ibid.*

⁷ Lettre LXXXVIII, 1775.

tinguer dans la carrière des lettres autant que les plus célèbres *virtuoses* de l'époque. Elle avait été à une bonne école de style.

« Madame du Deffant (car pour l'esprit elle doit être citée), le président Hénault, l'abbé Bon, l'archevêque de Toulouse, l'archevêque d'Aix, M. Turgot, M. d'Alembert, l'abbé de Boismont, M. de M... voilà, écrit-elle, les hommes qui m'ont appris à parler, à penser, et qui ont daigné me compter pour quelque chose ¹. »

On peut assurer que peu d'entre eux eurent une plume aussi naturelle, aussi fine et aussi élégante que la sienne.

Madame du Deffant ne parle jamais qu'avec dédain et colère de *la Lespinasse*. Celle-ci, au contraire, si l'on en croit La Harpe, ne parla jamais de la rancuneuse marquise qu'avec réserve, et conserva toujours pour elle une reconnaissance respectueuse. Elle garde généralement, dans sa correspondance, les mêmes égards qu'elle observait dans la conversation.

Madame du Deffant et mademoiselle de Lespinasse ne réunissaient qu'un nombre restreint d'hommes de lettres et d'artistes. Leur rendez-vous le plus général était chez une femme moins lettrée, chez une femme sans naissance ni titre, mais possédant admirablement le tact des convenances et ayant cette politesse exquise que donne un grand usage du monde, douée en outre d'un goût excellent, et distinguée par des qualités de cœur qui la rendaient précieuse aux littérateurs et aux artistes, non-seulement nationaux mais étrangers. Nous voulons parler de MADAME GEOFFRIN (1699-1777). Cette dame, en attirant avec empressement à ses lundis et à ses mercredis les hommes de lettres et les artistes les plus connus de son temps, prenait soin en même temps d'y rassembler les personnes les plus considérables par le rang et la naissance. Elle aimait aussi à mettre les écrivains et les artistes en relation avec les étrangers de distinction qu'elle recevait; et ils affluaient dans sa maison, surtout depuis qu'elle avait fait le voyage de Pologne et d'Allemagne, pendant lequel tant d'honneurs lui avaient été prodigués à Varsovie et à Vienne ².

Madame Geoffrin ne paraissait pas destinée à jouer ce grand rôle littéraire. Elle avait été élevée par une vieille grand'inère qui avait très-peu d'instruction, mais beaucoup d'esprit et une tête bien faite. Elle profita des directions et de l'expérience de cette femme respectable, mais n'eut jamais aucun maître. Persuadée que les femmes n'ont nul besoin d'être fort instruites, elle ne se soucia point, plus tard, d'acquérir le savoir qu'on ne lui avait pas donné et resta toute sa vie ignorante.

Tous ceux qui l'ont connue attestent que les qualités dominantes de son esprit étaient le naturel, la justesse, la finesse, et quelquefois la grâce. Le talent de faire des définitions était un de ceux où elle excellait.

¹ Lettre LIII, 23 sept. 1774.

² Voir les mémoires du temps, en particulier les *Mém. secrets*, de mai à novembre 1776.

Un de ses panégyristes, qui avait été admis pendant vingt ans dans sa société, a dit d'elle :

« La grâce et la délicatesse de son esprit se déployaient surtout dans ses lettres et dans sa conversation.

« Ses lettres étaient plus simples que faciles ; le naturel en était choisi ; il lui fallait du temps pour les écrire : son style était concis et clair, ses idées justes et sa tournure originale.

« Sa conversation dans le tête-à-tête était douce et gaie ; elle avait surtout l'art et l'attention obligeante de mettre ceux qu'elle entretenait sur des sujets qui pouvaient les intéresser, et de les laisser causer sans les interrompre ¹. »

Préférant la raison au bel esprit, elle donnait le goût du bon sens et de la bonhomie à ceux qui la fréquentaient. Sa raison, cependant, n'était pas le gros bon sens de madame de Deffant. Sa conversation était pleine de traits. Elle « avait l'épigramme et le couplet à la main, » comme a très-bien dit le prince de Ligne ².

Elle n'a pas laissé d'ouvrages, mais elle eût été capable d'en composer. Quelques personnes de sa société, raconte Morellet, la pressaient un jour d'écrire ses mémoires ; elle le leur promit, et les rassembla quelques jours après pour leur en lire le commencement. Le voici :

Mémoires de Madame Geoffrin, en 6 vol. in-12.

PRÉFACE.

« La vérité de mon caractère, le naturel de mon esprit, la simplicité et la variété de mes goûts m'ont rendue heureuse dans toutes les situations de ma vie ; je sens de la douceur à m'en rappeler les événements et un plaisir piquant à penser que je vais me développer moi-même à moi-même.

« Cet ouvrage sera pour moi ce que sont ordinairement pour nous autres femmes de grands projets de broderie ou de tapisserie : le choix du dessin nous amuse, l'exécution nous occupe quelque temps, nous y travaillons peu ; nous nous en ennuyons, et nous ne le finissons pas. »

Et c'était là tout l'ouvrage.

Si, au lieu de ce peu de lignes, madame Geoffrin eût, comme madame de Genlis, écrit dix volumes de mémoires, probablement nous ne l'en estimerions pas davantage.

Sans s'être elle-même exercée à écrire, elle appréciait avec un tact supérieur les productions des autres. Les auteurs lui demandaient son avis sur leurs ouvrages, comme à un juge dont l'opinion pouvait faire pressentir avec sûreté celle du public. C'est ainsi qu'Helvétius, après avoir donné son livre de *l'Esprit*, disait à ses amis : *Voyons comment madame Geoffrin me recevra : ce n'est qu'après avoir consulté ce thermomètre de l'opinion que je pourrai savoir au juste quel est le succès de mon ouvrage.*

¹ Morellet, *Portrait de Madame Geoffrin*.

² *Mélanges*, t. XXVII, p. 22. Sur la corresp. litt. adressée au grand duc Paul de Russie, par M. de La Harpe, t. I, p. 274.

Suivant le prince de Ligne, elle exerçait une *espèce de police pour le goût, comme la maréchale de Luxembourg pour le ton et l'usage du monde.*

Généralement assez modeste, elle ne dissimulait pas qu'elle se croyait une sagacité peu commune à pénétrer les hommes. Elle écrivait à d'Alembert, de Varsovie, à la date du 30 juillet 1766 :

« Mon voisin, je suis enchantée de vos succès à l'Académie; je les troquerais volontiers contre les miens; mais je ne troquerais pour rien au monde la connaissance profonde que j'ai des hommes. »

La qualité que madame Geoffrin posséda le plus incontestablement et au plus haut degré, c'est la bonté de cœur. Elle mettait son plus grand plaisir à satisfaire ce qu'elle appelait son *humeur dominante*. Grâce à un esprit d'ordre et d'économie qui doublait son revenu, lequel ne dépassait guère quarante mille livres, elle pouvait faire d'assez belles pensions à d'Alembert, à Thomas, à Morellet; elle assura en outre l'aisance à mademoiselle de Lespinasse, et répandit ses largesses sur cent autres. Elle ne se contentait pas de donner. Elle s'empressait de rendre à ses chers gens de lettres tous les services possibles, et en particulier de les défendre contre les critiques et les reproches; seulement son amour pour la considération lui faisait éviter avec un soin scrupuleux tout ce qui pouvait la compromettre.

Qu'il y eût un peu d'excès dans l'empressement avec lequel madame Geoffrin attirait chez elle les savants, les artistes, et les hommes fameux dans tous les genres, on ne peut pas le nier; mais une femme si généreuse, si peu prétentieuse, si religieuse même, malgré son entourage, du moins dans les derniers temps, ne méritait pas d'être livrée au ridicule public, comme Palissot essaya de le faire dans sa comédie des *Philosophes*, et ceux qui estiment plus les qualités du cœur que celles de l'esprit lui donneront toujours la préférence sur une du Deffant.

Madame du Deffant et madame Geoffrin avaient des esprits et des caractères fort différents. Aussi se détestaient-elles cordialement, et eurent-elles plusieurs fois des piques ensemble. D'Alembert ayant témoigné à celle-ci être bien aise de ce que les agréments qu'elle avait dans son voyage en Pologne faisaient une nouvelle peine à l'envieuse marquise, celle qu'on appelait toujours la bonne madame Geoffrin lui répondait :

« Je conviens que c'est une méchante bête, mais elle est aveugle; et, de plus, le genre de sa méchanceté, qui est la jalousie, la rend si malheureuse, qu'en vérité elle me fait pitié ¹. »

Madame Geoffrin, bien différente de madame du Deffant, avait été heureuse dans toutes les situations de sa vie, et elle sentait de la douceur à s'en rappeler les événements. Cette habitude du contentement donnait nécessairement à son commerce une douceur et une gaieté communicatives qui étaient absentes de celui de la marquise.

¹ Lett. à d'Alemb., 23 juill. 1766, de Varsovie.

Madame Geoffrin étant tombée en enfance dans les dernières années de sa vie, « le troupeau philosophique qu'elle rassemblait ¹ » s'était réparti en d'autres sociétés. Celle de madame Necker recueillit le plus grand nombre des membres épars du cercle de la rue Saint-Honoré.

MADAME NECKER était une des grandes dames du dix-huitième siècle qui voyait et recevait le plus de monde. Dévouée avec calcul à la fortune politique de son mari, elle tenait à connaître l'opinion des moindres coteries. Aussi paraissait-elle admettre à peu près tout le monde avec le même plaisir, et prodiguait-elle à tous les mêmes attentions. Cependant elle avait des sociétés de choix. Buffon et Thomas étaient ceux qu'elle voyait le plus souvent et le plus volontiers. Pour la pratique du style, elle ne sut guère prendre à l'un et à l'autre que leurs défauts.

C'étaient Marmontel, l'abbé Raynal et l'abbé Morellet qui avaient jeté les fondements de la société littéraire de madame Necker. Ils furent toujours les plus assidus à ses vendredis. Avec eux se rencontraient encore l'abbé Arnaud, Thomas, Grimm, le chevalier de Chastellux, Walelet; madame de Marchais, depuis madame Dangevillers, mesdames Saurin, Suart et de La Harpe, présidaient sous madame Necker, et, en son absence, *tenaient* tour à tour le bureau, comme disaient les malins du temps.

Madame Necker, vertueuse et bienfaisante, mais sèche, froide, compassée et prétentieuse, ne savait pas répandre sur ses réunions l'agrément, la grâce et l'entrain que donnaient aux leurs mesdames du Deffant et Geoffrin, et mademoiselle de Lespinasse.

« La conversation, a dit un des habitués du salon de Madame Necker, y était bonne, quoique un peu contrainte par la sévérité de Madame Necker, auprès de laquelle beaucoup de sujets ne pouvaient être touchés, et qui souffrait surtout de la liberté des opinions religieuses. Mais, en matière de littérature, on causait agréablement, et elle en parlait elle-même fort bien ². »

Pour les connaissances, elle était très-digne de tenir le dé de la conversation avec les philosophes et les gens de lettres dont elle était si excessivement engouée, comme le trouvait avec raison son grave et un peu maussade mari. « *Hippatie* Necker, » ainsi la nommait Grimm ³, fut l'une des femmes les plus instruites de son temps, mais non pas une des plumes les plus fines. Elle est loin d'avoir la belle et courante limpidité de style et l'imagination des Tencin, des du Deffant, des Lespinasse. Tous ses écrits sentent le talent de profession. Ses lettres, comme ses différents ouvrages, sont d'un style pur, mais étudié, et quelquefois emphatique à la manière de Thomas; et les pensées sont souvent aussi recherchées que l'expression. On reconnaît partout une personne habituée à poser. Elle a elle-même avoué dans ses *Souvenirs* qu'elle se composait un rôle pour

¹ Expression des *Mém. secr.*, 22 oct. 1777.

² Morellet, *Mém. sur le XVIII^e siècle*, ch. vii.

³ *Corresp. litt.*, nov. 1770.

toutes les situations, pour le monde et pour le commerce intime de la vie¹.

Un autre salon littéraire très-distingué était celui de MADAME LEBRUN, fille du médiocre peintre Vigée, et sœur du remarquable poète du même nom. Cette célèbre peintre de portraits, douée d'autant d'esprit que de bonté, recevait à ses soirées les grands seigneurs, les grandes dames, les hommes marquants dans les lettres, les arts et les sciences. Diderot, d'Alembert, Marmontel, La Harpe, se rencontraient dans le salon de la jeune artiste avec la comtesse de Ségur, le comte de Vaudreuil et le prince de Ligne.

Parmi les *virtuoses* du dix-huitième siècle, — c'est ainsi qu'on appelait alors les femmes qui se piquaient de bel esprit, — il faut encore citer MADAME DOUBLET DE PERSAN, retirée, après être devenue veuve, dans le couvent des filles de Saint-Thomas; elle y réunit pendant soixante ans, et jusqu'à sa mort arrivée en 1771, à l'âge de 94 ans, une société nombreuse composée de littérateurs, de savants et d'hommes du monde. Recueillant tout ce qu'elle entendait dire au dehors et chez elle, elle passait une grande partie de sa vie à former un journal dans le genre de celui de Dangeau, et où tout avait place, politique, arts, belles-lettres, détails de société. Ce fut l'origine des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire des lettres en France*, publiés par Bachaumont.

A ce contact de beaux esprits plus ou moins incroyants, madame Doublet avait contracté un peu de philosophisme, mais sans immoralité ni impiété.

Terminons cet aperçu sur les femmes qui eurent une notable influence littéraire au dix-huitième siècle, en nommant MADAME DE CRÉQUI (1714-1803). Celle-ci était et demeura toujours bonne catholique. Elle ne réunissait pas grand monde chez elle, mais elle suivait avec intérêt la marche des idées, lisait les principales publications nouvelles et savait les apprécier et les juger. Elle se piquait de lire *moralistement*². Dans les lettres d'elle qui nous restent, elle porte des jugements sévères mais justes sur les célébrités du jour. Ces lettres, qui renferment nombre de particularités curieuses, sont tout à fait dans la tradition de la meilleure langue du dix-septième siècle, et offrent un charmant échantillon de la belle conversation d'autrefois. Car la marquise de Créqui, comme elle le disait à Sénac de Meilhan, ne compose pas, elle converse³.

¹ Le meilleur moyen de se faire une idée de l'esprit, du talent et du caractère de la femme du fameux ministre des finances, c'est de lire trois volumes intitulés : *Mélanges tirés des manuscrits de madame Necker*. Cet ouvrage posthume contient des lettres, des jugements littéraires, des anecdotes et des pensées détachées. Ses appréciations sur les écrivains, sur Voltaire, sur J.-J. Rousseau, sur Diderot, sur d'Alembert, sur Buffon, sur Thomas, sont généralement solides et fines.

² *Lettres inédites à Sénac de Meilhan*.

³ *Ibid.*

La critique et l'érudition littéraires. — Les journeaux littéraires. — Les grammairiens et les philologues.

§ 1.

LA CRITIQUE ET L'ÉRUDITION LITTÉRAIRES. — DU BOS, LE BATTEUX, D'OLIVET, CARTAUD, TRUBLET, D'ARGENS, CLÉMENT DE GENÈVE, GRIMM, RIVAROL, CHAMFORT, MARMONTEL, LA HARPE, CLÉMENT DE DIJON, JOSEPH CHÉNIER, PALISSOT, MERCIER, LE PRÉSIDENT BOUHIER, VILLOISON, NICÉRON, GOUJET, LARCHER, BARTHÉLEMY.

Les critiques sont au nombre des écrivains dont il est le plus important de parler, pour qu'on puisse se faire une idée de la physionomie littéraire du dix-huitième siècle; et la censure littéraire est assez utile à l'art pour que nous la traitions comme un genre qui a sa grande importance. Les critiques judicieux, qui établissent avec solidité les vrais principes de l'art d'écrire; qui rappellent avec âme à l'étude des éternels modèles du vrai, du beau, du grand dans tous les genres; qui, par des rapprochements heureux, éclairent les écrits célèbres des diverses époques; qui font ressortir avec un goût fin et pénétrant les défauts comme les beautés des ouvrages; qui remontent à la source de la corruption du style, en développent les causes, en marquent les progrès, en indiquent les remèdes; qui, par leurs sévères et sages observations, redressent les auteurs et empêchent le public de s'égarer dans ses jugements, et de prendre pour arbitre un goût particulier et souvent faux et bizarre; ces écrivains méritent incontestablement qu'on leur assigne un rang honorable dans la hiérarchie littéraire.

De nombreux auteurs s'occupèrent, au dix-huitième siècle, de la critique littéraire. Cependant le nom de critique était alors un mot disgracié.

« Jamais, remarquait Bernard Clément, la critique n'a été moins en estime que dans ce siècle où la littérature en a tant de besoin. Le peuple des auteurs médiocres, et il est nombreux, trouve son intérêt à la décrier. On les entend partout déclamer contre elle, assurer qu'elle est l'ennemie des talents; que c'est un monstre né du désir de nuire et de l'impuissance de créer. Ils ne cessent de répéter ce vers d'un Philinte :

« La critique est aisée, et l'art est difficile. ¹ »

Notre époque a été plus équitable. En conservant à l'art sa légitime su-

¹ *Now. Observ. crit.*, introduction.

prémative, elle a reconnu toute l'utilité et toute la valeur de la critique dignement exercée. Il est juste aussi de dire que la critique, au dix-neuvième siècle, a été singulièrement agrandie et perfectionnée. Au dix-huitième siècle, elle était généralement beaucoup plus terre-à-terre, beaucoup plus méticuleuse, et se renfermait dans un cercle d'idées beaucoup plus restreint. Joint que, durant l'ère philosophique, les critiques, comme les autres écrivains, étaient trop souvent préoccupés ou plutôt infatués de préjugés qui faussaient leur jugement.

Presque tous les critiques du dix-huitième siècle nous paraissent aujourd'hui un peu étroits de vues. Plusieurs cependant eurent un mérite véritablement supérieur. Nous tâcherons de les faire suffisamment connaître. Nous donnerons aussi quelques détails sur certains critiques d'un mérite secondaire mais encore estimable. Tels sont quelques-uns de ces adversaires du philosophisme que Voltaire appelait les *polissons de la littérature*. Nous n'essayerons pas de ridicules réhabilitations, mais nous rendrons justice à tous.

Parmi les écrivains qui se sont appliqués, au dix-huitième siècle, à la critique littéraire, le premier qui se présente à nous est l'abbé Du Bos, né en 1670, et déjà connu, avant la mort de Louis XIV par ses talents diplomatiques, qui le firent employer dans diverses négociations importantes, et par la publication de plusieurs ouvrages. Il donna, en 1719, des *Réflexions critiques sur la poésie, la peinture, la musique*, etc. Il s'y proposait : 1° d'expliquer en quoi consiste principalement la beauté d'un tableau et la beauté d'un poëme, quel mérite l'un et l'autre peuvent tirer de l'observation des règles, et quels secours les productions de la poésie et de la peinture peuvent emprunter des autres arts; 2° de rechercher quelles sont les qualités naturelles ou acquises qui font les grands peintres comme les grands poëtes, et les causes qui ont pu rendre quelques siècles si féconds et les autres si stériles en artistes célèbres.

Ce qui fait la beauté de cet ouvrage, a dit Voltaire, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Cependant tout n'y est pas irréprochable. L'auteur s'y jette dans beaucoup de détails étrangers à son objet, et n'observe pas assez de simplicité et de méthode dans ses développements. En outre, il y soutient plus d'une opinion singulière, telle est celle qu'il émet sur le prétendu partage de la voix et du geste entre deux acteurs, dans la déclamation chez les Romains. Il a beau défendre avec une extrême vivacité et avec un grand étalage d'érudition ce paradoxe, qui a été adopté par Rollin et par Des Fontaines, il n'en est pas moins insoutenable, et Du Bos le devait laisser à Isidore de Séville qui paraît en être l'inventeur.

Quelques idées paradoxales et erronées n'empêchent pas les *Réflexions sur la poésie, la peinture et la musique* d'être, comme l'a dit Voltaire, « le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières, chez aucune des nations de l'Europe. » Les étrangers recherchaient ce traité comme les Français. Chesterfield en recommandait la lecture à son fils.

Il y trouvait une critique juste et une manière de dire animée ¹.

L'abbé LE BATTEUX (1713-1780), marcha sur les traces de l'abbé Du Bos, en donnant, en 1746, *Les beaux-arts réduits en un même principe*. Ce principe qui, bien compris, « fixerait tout d'un coup ceux qui ont véritablement du génie pour les arts, et les affranchirait de mille vains scrupules, » pour ne les soumettre qu'à une seule loi souveraine, base, précis et explication de toutes les autres; ce principe, posé par Aristote dans sa *Poétique*, c'est l'imitation, et l'imitation de la nature est l'objet commun de tous les arts : ils ne diffèrent entre eux que par les moyens qu'ils emploient pour exécuter cette imitation.

Il entreprit de développer les mêmes principes par des applications plus détaillées, et de les présenter d'une manière plus appropriée à la jeunesse, dans un second ouvrage auquel il donna le nom de *Cours de belles-lettres distribué par exercices*, ou *Principes de littérature*. Il embrassa les lettres françaises, latines et même grecques, mais donna le principal rang aux lettres françaises. Le plan qu'il suivit fut de parcourir successivement tous les genres, en commençant par les plus aisés et les plus simples; de donner un exposé sommaire de la nature, des parties, des règles de chacun d'eux, d'en raconter l'histoire en peu de mots, enfin de faire l'application des principes et des règles aux ouvrages les plus fameux dans chaque genre.

Le choix d'exemples proposés pour modèles dans le *Cours de belles-lettres* le rendit d'un grand usage à la jeunesse et le fit rechercher. Cependant, ce fut surtout hors de France, et particulièrement en Allemagne, que le livre de l'abbé Le Batteux eut du succès. Les étrangers y trouvèrent un abrégé de la littérature française fait pour les intéresser.

Le Batteux est encore auteur de quelques ouvrages courts, mais substantiels, sur certaines parties de l'art d'écrire.

Dans son petit traité des *Constructions oratoires*, il s'attache à prouver que l'arrangement naturel des mots doit être réglé par l'importance des objets, et qu'effectivement il l'est ainsi dans les langues qui sont assez flexibles pour suivre l'ordre de la nature dans leurs constructions. Il examine ensuite quels dérangements l'harmonie peut causer dans la construction naturelle des mots, et montre les effets qui résultent de cette construction. Il termine par un court examen de la doctrine de Denys d'Halicarnasse sur le principe de la construction oratoire.

L'opinion de Le Batteux fut combattue par Beauzée. Le Batteux y répondit par l'*Examen du préjugé de l'inversion* où il s'efforce, non sans succès, de prouver que les langues inversives ont, pour la peinture des sentiments, un grand avantage sur celles dont la construction est fixe.

Le père ANDRÉ (1675-1764), s'élevant au-dessus de ces minutieux quoi-que utiles détails, remonta jusqu'aux principes du beau littéraire et artistique. Marchant, comme le fera plus tard Diderot, sur les traces de l'Écossais Hutcheson et de l'Allemand Baumgarten, il inaugura, dans son

¹ Voir *Lettres de Chesterfield*, lett. CCCLXXII.

Essai sur le beau, des recherches sur les fondements de l'esthétique ; il fut le premier en France qui étudia solidement et expliqua, dans un style ferme et élégant, la nature du beau dans les arts. Ce disciple de Platon, de saint Augustin, de Descartes et de Malebranche emploie successivement le langage de la poésie, le ton oratoire, l'exactitude mathématique. Son dernier chapitre est une sorte de traité de la musique. Avec les notions générales de cet art et les principes de l'harmonie, on y trouve des observations curieuses sur la nature des corps sonores, et un abrégé historique des différents systèmes de musique qu'on a formés en divers temps.

La réputation du spirituel jésuite s'est rajeunie dans ces derniers temps, grâce à la publication de divers écrits inédits de lui. Cependant ils offrent quelque matière à la critique. Ainsi, dans la Correspondance avec Malebranche, Fontenelle, etc., récemment imprimée, on trouve beaucoup de jugements paradoxaux ou hasardés et excessifs. Suivant le philosophe jésuite, « Virgile n'est que le plus grand des versificateurs. — Voltaire est médiocre en tout. — Le style de Platon est un peu trop précis. — Spinoza n'a ni esprit ni raisonnement. — Leibnitz est un mauvais métaphysicien. — Buffon, dont on vante trop le style, n'est que prétentieux. — Parlez-nous de Fontenelle ! dit-il encore, voilà non-seulement un bel esprit, mais un grand esprit¹ ! »

Avec ses appréciations idéalistes, avec son goût délicat et son talent d'un ordre supérieur, le père André ne relève donc qu'à certains égards de la haute école du dix-septième siècle. Sa raison n'est pas toujours assez ferme, et il se laisse parfois aller au paradoxe.

L'abbé D'OLIVET (1682-1768), littérateur et critique de l'école du dix-septième siècle, sans s'élever aussi haut, se tint plus ferme dans les principes sévères. Il se montra toujours disciple de Boileau, et les anciens eurent peu de partisans aussi décidés. Ses contemporains ne lui inspiraient qu'une très-médiocre estime, et, à son avis, les plus fameux étaient loin d'avoir atteint la perfection de ses chers Grecs et Romains.

Après de brillantes études il entra chez les jésuites, dans l'espoir d'y continuer à loisir la culture des belles-lettres.

Pour se former à l'éloquence de la chaire, il étudia avec ardeur Cicéron, et puisa dans cette lecture une admiration enthousiaste pour l'orateur romain qui fut la passion la plus vive de toute sa vie. « Lisez Cicéron, lisez Cicéron, » ne cessa-t-il dès lors de répéter. Ce fut en partie pour pouvoir se livrer sans contrainte à ce goût exclusif qu'il quitta la société de Jésus, à l'âge de trente-trois ans.

Le premier ouvrage qu'il publia, une fois rentré dans le monde, fut naturellement une traduction de Cicéron. Il mit en français les *Entretiens sur la nature des dieux*. Il donna ensuite une version des *Tusculanes*, faite avec le président Boubier, et la fit bientôt suivre d'une traduction

¹ Voir *Le père André, Documents inédits pour servir à l'histoire du XVIII^e siècle. — Correspondance inédite du père André.* 2 vol. in-8. 1858.

assez médiocre des *Catilinaires*. Enfin, sous le titre de *Pensées de Cicéron, pour servir à l'éducation de la jeunesse*, il donna un estimable recueil des plus excellents endroits de l'orateur philosophe. Sa traduction de la *Nature des Dieux* est enrichie de recherches curieuses sur la philosophie ancienne, sous le titre de *Théologie païenne*.

En outre, pour contribuer à répandre autant qu'il était en lui les œuvres de Cicéron, il en publia une magnifique édition complète, *ad usum Delphini*, avec une savante préface et un choix des notes éparses dans les vastes commentaires qui avaient été publiés depuis trois siècles.

Les traductions de l'abbé D'Olivet avaient paru à l'Académie un titre suffisant pour l'admettre dans son sein (25 décembre 1723). Dès lors il s'occupa plus particulièrement de la langue et des écrivains de la France.

Ses *Remarques sur Racine* sont célèbres et estimables à plus d'un titre; D'Olivet y fait preuve de connaissances grammaticales et de sagacité, mais nombre de ses jugements sont d'un purisme outré. Des Fontaines analysant, dans son *Racine vengé*, les remarques de D'Olivet, établit facilement que le rigide et timide académicien avait pris le change dans la plupart.

Toujours empressé d'exalter la langue de son pays, D'Olivet fit un traité de la *Prosodie française* où il se proposait, en montrant toutes les richesses et toutes les ressources de notre prosodie, de prouver que nous n'avons à cet égard rien ou presque rien à envier aux Grecs et aux Romains, et que la plupart de nos syllabes ont une mesure déterminée.

D'Olivet se complaisait à traduire et à interpréter les anciens, à analyser notre langue et à en expliquer les difficultés. Cependant il possédait lui-même le talent d'écrire, et il le prouva par sa continuation de *l'Histoire de l'Académie*. Pellisson n'en avait fait qu'environ vingt années; son continuateur alla jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. Il se montra judicieux et plein de goût dans la plupart de ses appréciations; quelques-unes cependant sont moins dignes d'un esprit aussi sensé. Sévère pour La Bruyère et pour Quinault, il traite un peu trop favorablement des écrivains comme Chapelain et Cotin.

Dans ses écrits originaux comme dans ses traductions, le style de D'Olivet est très-clair, très-correct, et se distingue par l'emploi fréquent des gallicismes qu'il regardait comme le caractère essentiel et distinctif de la langue. Mais ce style si pur et si classique manque un peu d'originalité et de mouvement. D'Olivet avait dans l'esprit plus de bon sens et de netteté que de finesse et de légèreté.

D'autres écrivains, pour vouloir trop briller par l'esprit, étaient tombés dans des singularités et dans des écarts funestes. Nous voulons parler de l'école de Fontenelle et de La Motte.

Nous avons déjà fait connaître suffisamment plusieurs élèves de La Motte. Nous dirons ici un mot d'un autre adversaire des anciens, qui a joui, à son époque, d'une certaine réputation, l'abbé CARTAUD DE LA VILLATE, né vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1737. Cet écrivain, dont le trait le plus caractéristique fut l'amour de l'extraordinaire, après

avoir mis encore plus de paradoxes que d'esprit dans ses *Pensées critiques sur les mathématiques* (1733), soutint aussi plus d'une idée singulière dans son *Essai historique et critique sur le goût* (1737).

Son style, qui a été vanté à l'excès par Helvétius et par le marquis de Langle ¹, a réellement quelquefois de l'éclat, de la force, de l'harmonie, de la chaleur, et l'*Essai historique* renferme des morceaux de verve dignes d'un écrivain.

L'abbé TRUBLET (1697-1770), autre disciple de La Motte, a laissé des *Essais de littérature et de morale*, publiés d'abord en 1736, et plusieurs fois réimprimés, qui jouiraient d'une meilleure réputation si le grand satirique du siècle ne s'était pas tant moqué de l'auteur.

Dans un de ses volumes d'*Essais*, l'abbé Trublet s'avisa de faire une dissertation pour découvrir les raisons de l'ennui et des bâillements que causait la lecture de la *Henriade*. C'est un de ses bons morceaux; mais Voltaire ne le pardonna pas à son ancien ami, qui avait d'ailleurs le tort d'être parent avec Maupertuis. Voilà pourquoi le nom et les ouvrages de l'archidiacre Trublet ont été si ridiculisés dans les pamphlets, dans les contes, dans les satires, dans les poésies légères, dans la correspondance du rancuneux philosophe. Il écrivait dans *Candide* :

« Et les *Mélanges* de l'archidiacre Trublet, qu'en dites-vous ? » dit l'abbé.

— « Ah ! dit madame de Parolignac, l'ennuyeux mortel ! Comme il vous dit curieusement ce que tout le monde sait ! comme il discute pesamment ce qui ne vaut pas la peine d'être remarqué légèrement ! comme il s'approprie, sans esprit, l'esprit des autres ! comme il gâte ce qu'il pille ! comme il me dégoûte ! Mais il ne me dégoûtera plus ; c'est assez d'avoir lu quelques pages de l'archidiacre ². »

Un autre chef-d'œuvre de Voltaire, le *Pauvre Diable*, renferme un portrait de Trublet aussi spirituel que méchant.

L'archidiacre littérateur adoucit l'illustre atrabilaire de Ferney, en lui envoyant son discours de réception à l'Académie. Voltaire écrivit à son nouveau collègue, à la date du 27 avril 1764 :

« C'est de cette retraite que je vous dis très-sincèrement que je trouve des choses utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait, que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé ; que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle ; que votre procédé me désarme pour jamais ; que *bonhomie* vaut mieux que *raillerie*. »

Il faut s'en tenir à cette dernière appréciation. Trublet n'était pas seulement un homme

« Qui compilait, compilait, compilait, »

il avait un remarquable esprit d'analyse, de la sagacité, de la précision

¹ Helvétius, *De l'Esprit*, Disc. iv, ch. iv. Delangle, *Voyage en Espagne*, p. 221.

² *Candide*, ch. xxii.

dans les idées, et on peut lire de lui, sans dégoût, plus de *quelques pages*, quoique sa manière sente trop souvent la mauvaise école à laquelle il appartenait.

Trublet était un admirateur outré de La Motte ¹. Il en a les défauts et même il raffine sur les défauts de celui dont il a tant vanté le style soigné et travaillé. Presque toujours il pêche plus ou moins par le manque de naturel. Il vise à une précision trop étudiée, il donne constamment dans la subtilité ; mais enfin il a des idées et il se fait assez souvent lire avec plaisir.

Outre ses *Essais*, on peut parcourir avec profit les réflexions sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier, dont il a fait suivre ses *Panegyriques des saints*, publiés en 1764.

Nous continuerons de faire connaître les principaux écrivains qui se sont distingués au dix-huitième siècle dans la critique littéraire, sans nous astreindre à un ordre méthodique à peu près impossible ici.

Le marquis D'ARGENS (1704-1771), qui passa une partie de sa vie en intrigues galantes, et l'autre à la cour d'un prince ² et dans le commerce du grand monde, a cependant beaucoup écrit, beaucoup lu, et a été l'un des hommes de son époque les plus initiés à la connaissance des écrivains anciens et en particulier des saints Pères. Laissant aux *vieux pédants*, selon son expression dédaigneuse, le soin d'écrire pour la jeunesse, son objet, dans tous ses ouvrages, était, nous dit-il, « d'inspirer du goût pour les belles-lettres et pour les sciences aux gens du monde ³. » Puisqu'il écrivait pour un public d'élite, il aurait dû apporter plus de soin à éviter le style lâche et diffus, et s'attacher davantage à la pureté de la langue et à l'exacte correction.

Dans ses *Réflexions critiques sur les différentes écoles de peinture*, publiées en 1750, il mit en parallèle les peintres français avec ceux de toutes les diverses écoles, compara entre eux Raphaël et Le Sueur ; Michel-Ange et le Brun ; Léonard de Vinci et Jean Cousin ; Jules Romain et Fresninet ; André del Sarto et Santerre ; Michel-Ange des Batailles et le Bourguignon ; Pierre de Crotone et Bon-Boulogne ; Carle-Marate et Louis Boulogne ; le Guaspre et Claude Lorrain ; Titien et Blanchard ; Tintoret et Vanloo le père ; Paul Véronèse et La Fosse ; Palme le vieux et Rigaud ; Palme le jeune et Largillière ; le Corrège et Mignard ; le Parmesan et Noël Coypel ; Annibal Carrache et Parmesan ; le Dominicain et Jouvenet ;

¹ Voir en particulier la longue lettre qui sert d'introduction à la dernière édition des œuvres de la Motte. Trublet s'évertue à y fortifier tous les paradoxes du fameux adversaire des anciens. Lire aussi les *Mémoires pour servir à l'histoire de MM. de La Motte et Fontenelle*, 1761, in-12.

² D'Argens passa environ vingt-cinq ans à Berlin. Il obtint l'entière confiance du roi de Prusse et une grande part dans son amitié. Frédéric le nomma directeur de la classe des belles-lettres dans l'Académie des sciences. La correspondance de ce souverain témoigne de sa haute estime pour d'Argens. C'est un de ceux à qui Frédéric a adressé le plus de lettres et de poésies.

³ *Réflexions sur le goût*, Lettre à M. Jadan.

Michel-Ange de Caravage et le Valentin ; Guide René et le Poussin ; Lanfranc et Vouet ; l'Albane et Antoine Coypel ; Benedette et Desportes ; Rubens et le Moine ; Krayet et le Pngel ; Rembrand et de Troye le père ; Teniers et Wateau.

En comparant ainsi les peintres des écoles italienne, française, flamande, etc., d'Argens donne une idée assez exacte des ouvrages et du genre de chaque artiste.

Il écrivit aussi des *Réflexions sur le goût* (1743), mais elles n'offrent absolument rien d'original.

Les *Mémoires secrets de la république des lettres* renferment des faits utiles et de bonnes notions littéraires, mais rien de secret et de neuf ni sur les auteurs ni sur les livres ; rien non plus qui ait un vrai mérite de style. D'Argens passe en revue, d'une manière lourde, proluxe et souvent pédantesque, les opinions des philosophes, depuis Socrate et Platon jusqu'à Descartes et Leibnitz, et cite souvent les poètes grecs ou latins, quand il y peut trouver quelque confirmation de ses principes irréli-gieux et sceptiques.

La critique littéraire a une très-grande place dans une série d'autres ouvrages du marquis d'Argens, dont le titre est encore très-connu, quoiqu'ils soient fort peu lus depuis longtemps.

Voulant, à l'imitation de l'*Espion ture* et des *Lettres persanes*, faire connaître les mœurs, les institutions, la civilisation, les vices, les ridicules des peuples anciens et modernes, il forma l'idée de faire voyager un Juif dans toute l'Europe et dans les principales parties de l'Afrique, un Chinois dans l'Asie et dans les pays septentrionaux, et de mettre deux cabalistes en relation avec des esprits terrestres, aériens, etc., de sorte que les grands hommes de l'antiquité fussent eux-mêmes introduits sur la scène et se parlassent les uns avec les autres comme s'ils étaient vivants.

Ces trois ouvrages, selon l'expression de l'auteur, « n'en forment réellement qu'un seul qu'on peut et qu'on doit même réunir sous le nom général de *Correspondance philosophique, historique et critique* ¹. » Ils offrent l'intérêt de présenter, d'une manière piquante, un tableau moral de toute la terre. Malheureusement l'auteur y parle de tous et de tout avec une assurance et une hardiesse qui marquent chez lui bien de la présomption et de la légèreté. En voulant heurter de front les abus qui lui paraissent ruiner la société, en prétendant combattre la superstition, le fanatisme, l'hypocrisie, la cagoterie, la mauvaise foi, il s'attaque souvent aux institutions les plus respectables et aux hommes les plus utiles.

D'Argens donna d'abord les *Lettres juives* ou *Correspondance philosophique, historique et critique, entre un juif voyageur en différents États de l'Europe, et ses correspondants en différents endroits*. Elles furent beaucoup lues à cause de la singularité du cadre, de la variété des matières, de la hardiesse des censures, particulièrement en ce qui touche la cour de Rome, et enfin de l'art qu'eut l'auteur de tâcher de contenter alterna-

¹ *Lettres cabalistiques*, t. I, préface générale, p. 2.

tivement les savants, les petits-maitres et les dames. Il s'occupe tout particulièrement des littérateurs. Les juifs levantins, qui ont parcouru tous les pays de l'Europe, sont versés à fond dans les belles-lettres françaises et aiment fort à s'étendre sur ce sujet.

Les *Lettres cabalistiques* ou *Correspondance entre deux cabalistes, divers esprits élémentaires et le seigneur Astaroth*, sont, pour le fond des idées, la reproduction des *Lettres juives*, auxquelles elles succédèrent; seulement elles offrent un merveilleux particulier. On y voit des salamandres qui habitent la région du feu, des sylphes qui volent dans les airs, des gnomes qui gardent les mines et les souterrains de la terre, des ondines qui nagent dans les eaux. Ces êtres féeriques racontent tour à tour les scènes variées et peignent les divers acteurs qu'ils ont vus sur la face du monde, dont ils peuvent parcourir en peu d'heures toutes les régions.

Dans les *Lettres chinoises* ou *Correspondance philosophique, historique et critique, entre un Chinois voyageur et son correspondant à la Chine, en Moscovie, en Perse et au Japon*, l'auteur suppose des Chinois assez bien instruits dans les sciences européennes, anciens amis de missionnaires jésuites, et ayant cultivé la connaissance de plusieurs Anglais établis à Pékin, par le moyen desquels ils ont lu, pendant dix ans, les meilleurs livres européens.

Les *Lettres chinoises* rentrent un peu dans les *Lettres juives*.

D'Argens, qui avait pris Bayle pour modèle, était un sceptique, ou plutôt un esprit vacillant qui se laissait tour à tour séduire par les opinions les plus opposées. Il avait, disait-il, des dogmes qui dépendaient des saisons. Il attaqua très-audacieusement le catholicisme et le christianisme sous le nom de fanatisme; il ne manqua jamais une occasion de faire la guerre à ses ministres, et en particulier aux jésuites, qu'il appelait dédaigneusement « la secte ignacienne ¹. » Cependant son zèle philosophique n'avait jamais paru assez ardent à Voltaire, qui lui écrivait, en 1765: « Ah! frère, si vous vouliez écraser l'erreur! Frère, vous êtes bien tiède! » Dans les dernières années de sa vie, il se déclara tout à fait chrétien et mourut en catholique, hautement repentant des écrits qui lui avaient valu le triste honneur d'être appelé « un impie très-utile à la bonne cause, malgré tout son bavardage ². »

PIERRE CLÉMENT de Genève (1707-1767) donna le premier exemple d'une correspondance critique, en publiant, sous le titre de *Cinq années littéraires* (de 1748 à 1752), les lettres qu'il avait adressées à mylord Waldegrave pour le tenir au courant des ouvrages nouveaux qui paraissaient à Paris.

Cette correspondance eut un grand succès d'estime. « Il y a peu d'ouvrages périodiques écrits avec autant de feu, avec autant d'esprit, de véhémence, que cette *Année littéraire*, » disait Bachaumont ³ en 1766, et

¹ *Lettres juives*, t. V, préf., p. 18.

² Lettre de Voltaire au roi de Prusse, 1^{er} mars 1771.

³ *Mém. secr.*, 12 août 1766, t. II, p. 66.

il ne s'en fait guères que cet éloge ne soit tout à fait mérité. Le tort de Clément est d'affecter un peu trop le ton dégagé et galant, et aussi d'analyser et de commenter avec trop de complaisance la littérature libertine du temps. D'ailleurs, ses appréciations sont d'ordinaire ingénieuses, fines et solides. Ses jugements sont indépendants et désintéressés; il ne se laisse pas égarer par les petites passions. Les comédiens avaient refusé de jouer sa faible tragédie de *Mérope*, parce que Voltaire avait fait recevoir avant lui une pièce portant le même titre. Clément fit imprimer son œuvre, mais il loua franchement, dans ses lettres à mylord Waldegrave, celle de son glorieux rival. Il rendit aussi un très-bel hommage au *Siècle de Louis XIV*. Il n'en fut pas moins outragé par Voltaire qui l'appelait *Clément Maraud*, pour le distinguer, disait-il, de Clément Marot. Grimm, qui commençait à faire le même métier de correspondant littéraire, a également prodigué l'injure au fin et mordant critique, qu'il qualifie de *coquin subalterne* et de *mauvais sujet*¹. Suivant lui, c'était Buffon qui fournissait à *Clément Maraud* ce que ses feuilles renfermaient de plus spirituel. Elles ont donc un mérite fort distingué, puisqu'on a pu les attribuer à l'auteur du *Discours sur le style* et de l'*Histoire universelle*².

GRIMM (1723-1807), le chroniqueur littéraire de la seconde moitié du dix-huitième siècle, s'est fait, malgré son origine allemande, un nom distingué dans la littérature française, par la finesse et quelquefois la fermeté de ses appréciations sur les ouvrages et sur les hommes, et surtout par la variété de ses connaissances. Littérateur érudit, il était aussi très-savant en musique, et paraît n'avoir pas été moins bon juge en fait de peinture. Diderot l'appelait son maître. « Si j'ai, lui disait-il dans une de ses lettres, quelques notions réfléchies de la peinture et de la sculpture, c'est à vous que je les dois. »

La *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, à laquelle il doit sa réputation, fut adressée, à partir de 1753, à divers princes et princesses de l'Allemagne, de la Suède, de la Pologne et de la Russie.

Les années 1753, 1754, 1755, paraissent avoir été écrites par Raynal. Les années suivantes sont certainement, pour la plus grande partie, de la rédaction de Grimm. Seulement il priait quelquefois Diderot de l'aider, particulièrement pour les expositions de peinture. En outre, il chargeait des amis, Diderot, Raynal, madame d'Épinay, quelques-uns ajoutent Suard, de le remplacer, quand ses affaires personnelles ou des négociations dont il était chargé le forçaient momentanément de s'absenter de Paris.

Ces *fastes littéraires*, ainsi que Grimm a pu appeler sa *Correspondance*, offrent, à quelques interruptions près, un tableau de l'état de la littérature de 1753 à 1790, c'est-à-dire plus complet de douze ans que les *Mé-*

¹ *Corresp. litt.*, nov. 1766.

² Il y a aussi de très-bonnes choses dans les *Pièces posthumes de l'auteur des cinq années littéraires* (1776).

moires secrets de Bachaumont, de vingt-deux ans que la *Correspondance littéraire* de La harpe, de vingt-sept ans que la *Correspondance secrète* de Métra. Et la correspondance de Grimm n'est pas uniquement littéraire ; elle embrasse aussi les arts, les mœurs, les lois, l'économie politique, la philosophie, la religion.

Pour les lecteurs un peu légers le principal attrait de la *Correspondance* de Grimm est dans les anecdotes satiriques ou plaisantes, dans les traits épigrammatiques, dans les chansons malignes ou gaies dont elle est semée. Les esprits plus sérieux y recherchent de préférence tant d'aperçus fins, judicieux, spirituels sur la littérature, sur la musique, sur les arts, sur les auteurs, les acteurs et les personnages célèbres de la cour et de la ville, enfin tant de biographies littéraires et artistiques¹, qui en font un répertoire toujours précieux à consulter, malgré les vues fausses et les erreurs de faits² dont sont remplies ces feuilles écrites à la hâte !

Grimm était obligé de s'accommoder un peu à l'instruction, au caractère, aux intérêts, aux préjugés politiques ou religieux des divers princes auxquels s'adressait sa *Correspondance*. Cependant il gardait assez la liberté de son esprit et l'indépendance de ses opinions. Mais ce n'était pas un homme à principes bien fermes, à idées bien arrêtées. On le voit souvent capricieux, quinteux, plein de contradictions.

Plusieurs de ses jugements sont sujets à révision, et ont déjà été révisés.

Il nous présente d'Alembert comme un grand écrivain. A l'entendre, « on ne connaît que M. de Voltaire qui écrive avec autant de netteté, de grâce et de précision. » Il voit des chefs-d'œuvre dans les *Éloges des académiciens*, et, selon lui, on y trouvera même, sous la forme la plus intéressante, la meilleure poétique que l'on ait peut-être faite dans tous les genres de littérature connus³. »

Il a même, passé les premières années de la *Correspondance*, des appréciations d'une légèreté déshonorante. A propos des *Réflexions sur les nouveaux sermons de M. Bossuet*, par l'abbé Maury, à qui il reproche un enthousiasme peu sincère, il ne craint pas de dire :

« Bossuet est sans doute un homme à citer parmi les écrivains qui ont illustré le règne de Louis XIV ; mais sa gloire périra et ne pourra résister aux efforts des siècles. Car *amen, amen dico vobis*, ce n'est ni par la controverse, ni par un tableau rapidement tracé d'un peuple barbare et malpropre, tel que les Juifs, ni par des sermons, ni par des oraisons funèbres que vous vainerez le temps et que vous assurerez l'admiration constante de la postérité : car si Cicéron ne nous avait laissé que de tels monuments de son génie, qui diable se soucierait aujourd'hui de le lire⁴ ? »

¹ Voir en particulier l'article sur l'acteur anglais Garrick, « ce grand et illustre acteur, ce Roscius des Anglais ou plutôt des modernes, » comme dit Grimm. (*Corresp. litt.*, juill. 1765.)

² Les principales ont été relevées par Barbier, dans son *Supplément à la correspondance*, p. 301-406.

³ *Corresp. litt.*, août 1776.

⁴ *Ibid.*, oct. 1772.

On peut dire avec plus de vérité, que Grimm ne mériterait pas d'être lu, s'il avait souvent exprimé de pareils jugements. Habituellement, et quand il n'écoute que son goût naturel, ses opinions littéraires sont saines et élevées. Ses préférences sont pour les écrivains d'un génie mâle et libre. Il déteste « notre petit goût léger, peigné, frisé ¹. » Il signale une triste décadence dans la littérature française, parce qu'il voit abandonner l'étude des anciens. Une part du mal lui paraît devoir être imputée à Voltaire chez qui l'on surprend très-souvent l'envie de déprécier les anciens, et il désirerait que d'Alembert ne parlât jamais arts et littérature, lui qui sentait si peu le mérite de l'harmonie, et qui osait affirmer en pleine académie qu'un morceau de poésie qui ne soutient pas l'épreuve de la traduction n'a qu'une beauté factice.

Il s'indigne contre les esprits empesés et étroits qui « ne voient jamais rien au delà des choses trouvées, » et qui, en se mêlant de « dicter des lois aux enfants de l'imagination, » n'ont abouti qu'à rétrécir les limites de l'art ². » Tout ce qui peut ajouter aux beautés des ouvrages de l'esprit lui sourit. C'est ainsi qu'il verrait avec plaisir une réforme théâtrale. « Je n'approuve pas le désordre des pièces anglaises, dit-il, mais si l'on pouvait combiner leur vérité avec la régularité française, on aurait enfin une comédie ³. » La tragédie telle que la faisait le dix-huitième siècle lui paraissait si peu réaliser l'idéal de l'art qu'au sortir d'une lecture de *Mélanie*, il écrivait :

« La vraie tragédie, celle qui n'existe point en France, celle qui est encore à créer, ne pourra être écrite qu'en prose, et ne s'accommodera jamais du langage pompeux, arrondi et phrasier des vers alexandrins ⁴. »

Quelquefois il s'élève jusqu'à l'éloquence; ainsi dans un article du mois de juin 1778, sur la mort de Voltaire : « Il est tombé dans l'abîme funeste, etc. »

Pour avoir une idée du style de Grimm quand il s'anime, il faut encore lire, dans les lettres du mois d'octobre 1766, quelques pages au sujet de la brouillerie de Jean-Jacques avec Hume :

« Il y a environ trois mois qu'on reçut à Paris les premières nouvelles de la brouillerie de Jean-Jacques Rousseau avec M. Hume. Excellente pâture pour les oisifs, etc. »

L'article finit ainsi :

« Jean-Jacques est venu deux cents ans trop tard; son vrai lot était celui de réformateur, et il aurait eu l'âme aussi douce que Jehan Chauvin Picard. Au seizième siècle, il aurait fondé les pères Rousses ou Roussaviens, ou Jean-Jacquistes; mais dans le nôtre, on ne fait point de prosélytes, et toute la prose brûlante n'engage pas l'oisif qui lit à quitter le livre pour se mettre à la suite du prosateur. »

¹ *Corresp. litt.*, fév. 1776.

² *Ibid.*, sept., 1763. — ³ *Ibid.*, sept. 1765. — ⁴ *Ibid.*, fév. 1770.

Toutes les fois que Grimm a l'occasion de parler du philosophe genevois, son style s'élève comme sa pensée. Nous signalerons particulièrement le passage suivant, où brille le ferme bon sens du baron allemand :

« On peut chercher la source de tous les égarements de M. Rousseau dans le caractère de cet homme idéal et chimérique qu'il s'est créé, et qu'il a substitué partout à l'homme de la nature, tel qu'il existe depuis cinq ou six mille ans que nous avons quelques notions du génie humain. Faut-il s'étonner que, n'ayant jamais eu qu'un modèle fictif dans la tête, il ait toujours manqué de naturel et de vérité dans ce qu'il a écrit sur la nature de l'homme, sur ses rapports moraux, sur ses droits et sur ses devoirs ? S'il est permis d'avilir un titre auquel on ne peut aspirer, M. Rousseau a raison de calomnier celui de philosophe ; il sera toujours regardé comme un écrivain éloquent, jamais comme un philosophe profond.

« Le citoyen de Genève n'est pas le premier qui se soit donné la torture pour établir cet état chimérique que les écrivains du droit naturel et politique ont appelé état de nature ; ils ont tous épuisé leur imagination pour en décrire les avantages. L'histoire de nos premiers parents, dans le jardin d'Éden, n'est pas plus puérile que celle que de grands philosophes modernes ont forgée de ce prétendu état de nature. Si nous savions, de science certaine, que le genre humain a vécu pendant des siècles dans cet état qui n'a jamais existé, qu'en pourrait-on conclure ? que l'état de société, qui a succédé à cet état primitif, est contraire à la nature humaine ? J'aimerais autant qu'on me dit que les poissons avaient été créés originairement pour vivre dans l'air, sur les arbres, et qu'ils se sont dégradés et perdus depuis qu'ils se sont plongés dans les eaux. Je suis bien fâché que le docteur Swift soit mort sans faire l'histoire des poissons dans ce goût-là ; il nous aurait prouvé comme quoi toutes les misères, tous les maux de l'espèce piscine, tirent leur origine de son goût dépravé pour l'eau, et de ce qu'elle a perdu l'heureuse habitude de vivre dans les airs, etc.

« *Ridiculum aeri . . . etc.* 1. »

Tout cela est juste et bien dit, et on n'y sent pas la méchanceté et la haine comme dans le portrait que J. J. Rousseau a tracé au neuvième livre des *Confessions*.

On voit que les chimères n'allaient pas à l'esprit sensé de Grimm, et plus il avançait dans la vie, plus il jugeait les choses et les hommes avec profondeur. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire son article du mois d'avril 1789, intitulé : *Quelques aperçus sur les causes de la Révolution actuelle*.

Grimm, dans les commencements, était un ardent partisan de la philosophie, un admirateur enthousiaste des philosophes les plus audacieux. Il défendait avec chaleur l'*Encyclopédie* et les encyclopédistes, et harcelait leurs adversaires de plaisanteries, d'épigrammes et d'invectives. Diderot était son héros. En 1753, il voyait dans l'impétueux encyclopédiste « un de ces esprits sublimes qui devinent et préviennent les siècles et la postérité, qui percent dans les profondeurs les plus ignorées de la vérité. » C'était *Bacon redivivus*. « Jamais, ajoutait-il, deux génies ne se sont ressemblés comme celui de Bacon et de M. Diderot : la même

¹ *Corresp. litt.*, juill. 1762.

profondeur, la même étendue, la même abondance d'idées et de vues, la même lumière et la même sublimité d'imagination, etc. »

Non-seulement il était sceptique ¹, mais il penchait très-fort au matérialisme et à l'athéisme. Encore en 1770, défendant le *Système de la nature*, de d'Holbach, il argumente contre « le patriarche qui regarde l'idée d'un Être suprême comme un frein utile et nécessaire aux hommes et surtout aux princes », et lui demande de quelle couleur est son Dieu ².

Plus tard, il fut moins séduit par ce qui se disait et se faisait autour de lui. Ses jugements sur les questions religieuses, philosophiques et politiques se tempérèrent; connaissant mieux les hommes, il les estime moins, il attend moins d'eux, et il en vient, lui un des adeptes de la société d'Holbach, jusqu'à reconnaître une partie du mal causé par la philosophie incrédule.

« Je conviendrai, écrivait-il en août 1774, que la philosophie a servi infiniment à perfectionner la morale et à nous délivrer d'une multitude de préjugés aussi barbares que puérils; mais ne faudra-t-il pas avouer, d'un autre côté, qu'elle a pu nuire aux mœurs en nous rapprochant trop de nous-mêmes, en nous accoutumant à généraliser mal à propos nos idées et nos sentiments, à énerver toutes nos affections particulières, et à aimer ainsi l'humanité en gros pour ne plus avoir la peine d'aimer personne en détail? »

Grimm se montra toute sa vie un admirateur du *Patriarche des délices*, du *grand Apôtre des délices*. Cependant il n'est point son flatteur, et, à l'occasion, il ne lui épargne pas les sévérités. Il lui reproche l'excès de sa vanité, l'amertume injuste de ses dépit, les injurieuses boutades de son irascible vieillesse contre ce *pauvre* dix-huitième siècle « qui en vaudra peut-être bien un autre avec le temps, » observe Grimm ³. S'il voit le *seigneur patriarche* céder à de mesquines passions, obéir aux inspirations de l'égoïsme, il ne dissimule pas son indignation. C'est ainsi qu'à propos de la conduite tenue par Voltaire dans l'affaire du comte de Moringès, il dira :

« Il bravait l'ancien parlement, en s'exposant plus d'une fois avec courage à son ressentiment; non-seulement il ménage le nouveau, mais il porte la bassesse jusqu'à s'en faire le panégyriste, dans la crainte d'en être persécuté sur le bord de sa tombe. Ah! seigneur Patriarche, il était plus pardonnable à Horace de louer son bienfaiteur Octave, malgré ses crimes, qu'à vous de justifier, sans aucun motif honnête, un arrêt abominable. Que ne vous taisez-vous, quand vous ne pouvez ou ne voulez pas sacrifier à la vérité? Personne ne vous demandait votre avis sur le procès scandaleux d'un mauvais sujet avec une fille honnête et abusée; pourquoi donc accorder à Linguet l'avantage d'avoir été plus éloquent que vous en faveur de l'innocence? etc. ⁴ »

Byron, très-peu porté à flatter, a dit dans son *Journal*, en parlant de Grimm, à la lecture duquel il se plaisait :

¹ Voir *Corresp. litt.*, sept. 1765. — ² *Ibid.*, sept. 1770.

³ *Ibid.*, déc. 1770.

⁴ *Ibid.*, oct. 1772.

« Grimm est un excellent critique et un bon historien littéraire. Sa *Correspondance* forme les annales de la littérature de cette époque en France, avec un aperçu de la politique et surtout du train de vie de ce temps. Il est aussi estimable et beaucoup plus amusant que Muratori et Tiraboschi. Somme toute, c'est un grand homme dans son genre. »

Le mot de *grand homme* est excessif; en y substituant celui d'esprit très-distingué on aura un jugement vrai sur un critique que pendant longtemps on n'a pas estimé à sa valeur¹. Sans avoir été un véritable écrivain, il fut digne, par le talent, de l'estime que lui témoignèrent tant de souverains : l'impératrice de Russie, le grand Frédéric, Gustave III, roi de Suède.

CHAMFORT (1741-1794) fut un de ceux qui préparèrent une révolution dans la critique française, en la rendant plus spirituelle, plus vive, plus acérée. Tel éminent juge littéraire de nos jours pourrait être regardé comme un disciple de Chamfort, mais un disciple qui s'est élevé fort au-dessus de son maître. Chamfort avait de l'esprit, et du plus délié, mais ses connaissances n'étaient pas très-étendues, et il ne sut pas marcher assez fermement sur les traces des maîtres du goût. C'est dans ses premiers écrits, dans ses *Éloges académiques*, et aussi dans sa *Jeune Indienne*, qu'il eut le plus de distinction et de grâce². Plus tard il rechercha trop les applaudissements des hommes et des femmes à la mode, et négligea le vrai beau pour la manière. Cet écrivain, d'une élégance si travaillée, ne relève pas des purs classiques; il se rattache plutôt à l'école de Fontenelle.

Chamfort, avide de réputation, ambitionnait surtout les succès de société. Les bons mots de ce causeur brillant et amer circulaient dans le monde, et, après avoir enchanté les salons par ses rencontres et ses traits, il alla faire briller dans les clubs son esprit incisif et sa brève éloquence. « Son nom restera attaché à quantité de mots concis, aigus, vibrants et pittoresques, qui piquent l'attention et qui se fixent bon gré mal gré dans le souvenir³. » C'était, de plus, en conversation, un excitateur d'idées, et il en a fourni à des hommes comme Mirabeau et Sieyès.

RIVAROL (1754-1801), par plusieurs de ses écrits, en particulier par son *Petit almanach de nos grands hommes* et son *Discours sur l'universalité de la langue française*, mérite aussi d'être rangé parmi les critiques les plus distingués du dix-huitième siècle. Ses appréciations, quelquefois, sont

¹ Outre la *Correspondance littéraire*, on a de Grimm divers opuscules qui méritent de n'être pas oubliés. Deux *Lettres à l'auteur du Mercure sur la littérature allemande*; une *Lettre sur Omphale, tragédie lyrique*; une *Lettre à l'abbé Raynal sur les remarques au sujet de sa lettre à Omphale*; le *Petit prophète de Boëhmisch-broda*, défense très-spirituelle de la musique italienne; *Du poëme lyrique*; une facétie écrite en 1760, sous le titre de *Préface de la comédie des philosophes*; treize *Lettres à Frédéric II*.

² Ses œuvres ont été recueillies par son ami Ginguené, en 4 vol. in-8.

³ Sainte-Beuve, *Caus.*, 22 sept. 1851.

erronées, mais elles ont souvent une bien autre portée que celle des Marmontel, des La Harpe, des Suard.

Le *Discours sur l'universalité de la langue française* fut composé pour l'Académie de Berlin qui, en 1783, avait proposé pour sujet de prix la réponse à ces questions : — *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? — Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? — Est-il à présumer qu'elle la conserve?*

On a souvent loué les idées élevées, les aperçus justes et fins de cette dissertation, et le style imagé et brillant dans lequel elle est écrite.

Le *Petit almanach de nos grands hommes pour l'année 1788*, où tous les auteurs éphémères et imperceptibles sont rangés par ordre alphabétique, avec accompagnement d'un éloge ironique, est une critique non moins judicieuse que fine et maligne d'une quantité d'auteurs obscurs et médiocres dont beaucoup se donnaient une importance ridicule. Le panégyriste railleur veut immortaliser tous ces Lilliputiens « qui pullulent dans notre littérature, depuis l'énigme jusqu'à l'acrostiche, depuis la charade jusqu'au quatrain, et du distique jusqu'au bouquet à Iris; il veut justifier la nature, et, disputant tant de noms à l'oubli, montrer à la fois nos trésors et sa magnificence. »

Et quand il les a percés les uns après les autres de ses épigrammes, il conclut en s'écriant :

« France! ô ma patrie! voilà donc ta solide gloire et tes véritables richesses! Voilà les auteurs de toutes les nouveautés dont tu es idolâtre, de ces brillantes nouveautés qui te tiennent en haleine d'un bout de la vie à l'autre, qui te dispensent de lire les ouvrages des anciens, du siècle de Louis XIV et de tes rivaux, et te délivrent de trois choses également onéreuses, de ton temps, de ton argent et de tes idées ! »

Retiré à Hambourg, il conçut le plan d'un nouveau *Dictionnaire français*, dont il n'a publié que le prospectus, mais pour lequel il avait ramassé de grands matériaux, préparé une foule de définitions, et déjà rédigé de nombreux articles. Ce projet nous a valu un très-remarquable discours sur la *Nature du langage en général*, où, à côté de quelques paradoxes et de quelques idées hasardées, on rencontre beaucoup d'aperçus lumineux, beaucoup de pensées neuves et hardies, revêtues d'expressions éclatantes, fortes et vigoureuses.

On lit toujours avec intérêt et avec profit tout ce que Rivarol a écrit sur des matières de littérature et de goût; mais qu'il est loin d'avoir donné tout ce qu'il aurait pu! La nature l'avait doué de facultés hautes, puissantes et variées. Il dissipa et gaspilla ce riche fonds. Cet esprit si actif n'était pas sans paresse. Il détestait d'écrire; le cri de la plume lui faisait mal, suivant son expression.

Son mérite le plus incontestable est d'avoir été un merveilleux et étincelant causeur : qu'il parlât morale, politique, littérature, philosophie, grammaire ou mathématique, il séduisait, il éblouissait par l'éclat d'une

¹ *Le petit almanach de nos grands hommes*, p. 198.

langue que tout, dans sa personne, rehaussait : le son mélodieux et pénétrant de sa voix, son organe varié, souple et enchanteur, sa figure agréable, ses regards animés ; on acclamait en lui le « roi de la conversation ¹ », comme l'appelle Chênedollé. On se pressait pour l'entendre, de même qu'on se pressait pour entendre Champcenetz. Jouir de sa conversation quotidienne était un besoin pour beaucoup d'esprits, comme aujourd'hui la lecture du journal. C'est que dans cette conversation on trouvait de tout. Dans son improvisation agile, svelte, entraînant, il passait tour à tour de l'abstraction à la métaphore, et revenait de la métaphore à l'abstraction avec une aisance et une dextérité inouïes, et *ses paroles magiques*, dit Chênedollé, *semblaient tomber en reflets pétillants comme des pierreries.*

Rivarol est loin de se montrer dans ses écrits ce qu'il apparaissait dans la conversation. Dans tout ce qu'il a laissé, on voit un homme qui avait plus de surface que de fond, et plus d'éclat dans le style que de nerf dans la pensée. Il s'en faut que son goût soit irréprochable. Il se complait dans les jeux de mots, dans les jeux d'esprit, dans toutes les recherches d'une élégance affectée. Fréquemment il est moins élevé que guindé ; ses images, souvent brillantes et pompeuses, sont parfois trop abstraites. Mais, en somme, son style est très-original ; il a le mouvement, la couleur, le ton d'une conversation animée.

« Rivarol, dit M. Sainte-Beuve, avait déjà dans son talent quelque chose de ce qu'on a depuis appelé le *romantisme* ; il avait senti la nécessité de retremper la langue, de lui donner plus de franchise, plus de mouvement et d'abandon, de créer en peignant. Il avait dans la prose, mais dans la prose seulement, l'intérêt de ce que l'école romantique de l'*art* a essayé d'introduire depuis. ² »

Malgré tout leur mérite, ce n'étaient pas des hommes comme Rivarol et Chamfort qui pouvaient tirer les lettres de leur décadence.

MARMONTEL (1723-1799) a été, un moment, étrangement surfait. Le succès de *Bélisaire* mit à la mode le « vainqueur de la Sorbonne ³. » Voltaire le proclamait son ami et son maître ⁴. Ce héros passager de la vogue ne fut toute sa vie qu'un auteur très-secondaire. Le médiocre continu, voilà le cachet de la plupart de ses écrits. Cependant il mérite d'être rangé parmi les bons littérateurs du dix-huitième siècle, et, pour certaines parties, la critique doit voir en lui l'un de ses oracles, mais un oracle dont il faut souvent se défier ; car il lui a manqué beau-

¹ Chênedollé, dans Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe litt.*, Relat. avec Rivarol. — C'est dans les papiers de Chênedollé, comme l'a observé M. Sainte-Beuve, qu'on apprend le mieux à connaître les côtés supérieurs de Rivarol. C'est là aussi qu'on retrouve la plupart de ses bons mots, de ses traits, de ses épigrammes. Voir en particulier une conversation sur Voltaire, dont Rivarol était fort jaloux.

² *Chat. et son groupe litt.*, Chênedollé, t. II, p. 174.

³ Lettre de Volt. à Marm., 22 janv. 1768.

⁴ Lettre du 14 oct. 1767.

coup de parties pour qu'il fût un homme de goût dans l'acception rigide du mot, et, pendant longtemps, il soutint les idées les plus paradoxales ou les plus fausses. Durant une grande partie de sa vie, il ne parla guère qu'avec mépris de Boileau et de Racine, et jamais il ne comprit pleinement le mérite de ces deux poètes. Il paraît avoir été très-peu sensible à leur élégante perfection et à leur ravissante harmonie.

Marmontel essaya de la haute critique littéraire dans ses *Réflexions sur la tragédie* et dans les préfaces de ses pièces. Il exposa d'un ton dogmatique et confiant des idées très-paradoxales sur le théâtre, et se fourvoya étrangement dans plusieurs de ses jugements. Il ne s'égara guère moins dans sa *Poétique* (1763).

Voltaire a dit de la *Poétique* de Marmontel que c'était « un ouvrage rempli de goût, de science et de raison ¹. » Et cependant ce traité, dont des parties avaient déjà été insérées dans le *Dictionnaire encyclopédique*, parut aussitôt aux bons esprits ce qu'il était, un recueil d'hérésies en matière de goût. Boileau, Racine, J.-B. Rousseau y sont dénigrés. Plusieurs célèbres anciens n'y sont pas traités plus équitablement. L'auteur assimile Aristophane à Catilina et à Narsisse, et il accuse Virgile d'avoir comparé Turnus à un âne, bien que cette comparaison ne se trouve nulle part dans l'*Énéide*.

Le plus irréprochable ouvrage de critique et de théorie pratique qu'a laissé Marmontel, ce sont ses *Éléments de littérature* (1787). C'est un recueil des articles de littérature qu'il avait répandus dans l'*Encyclopédie*, qu'il revit et auxquels il ajouta plusieurs morceaux nouveaux, comme *Enthousiasme, Éloquence, Histoire, Oraison funèbre, Usage*, etc.

Ces *Éléments*, dans lesquels l'auteur voulut donner la théorie de tous les arts de l'imagination, sont exempts de la plupart des faux jugements et des erreurs de goût qui, pendant près de trente ans, lui attirèrent tant d'attaques de la part des gens de lettres, et même de ses amis et de ses confrères de l'académie. Cependant, on y trouve encore bien des idées fausses, bien des appréciations plus ou moins inexactes, en particulier sur des matières dont l'auteur parle sans les entendre suffisamment, par exemple sur la littérature grecque dont il n'avait pas pu prendre une connaissance directe. Ainsi, pour nous borner à un fait, il ne sent pas la poésie de Pindare, et il déclare, sans hésiter, qu'il *ne reste* de ce lyrique *presque rien de vraiment digne d'admiration* ².

Ce qui mérite encore d'être lu et relu, dans les *Éléments*, ce sont plusieurs morceaux sur notre littérature et divers articles de critique générale : par exemple le long article *Style*, où Marmontel explique supérieurement ce que c'est que le style en général, quel est le style convenable et propre aux différents genres d'éloquence et de poésie, quelles qualités constituent un style original, etc.; l'article *Usage*, où il s'élève avec

¹ *Comm. sur Corn.*, Rem. sur Pulch., préf. du commentateur.

² *Élém. de Litt.*, art. CANTIQUE.

beaucoup de raison contre l'excessive tyrannie qu'on laisse usurper à ce maître des langues; et beaucoup d'autres articles qui présentent d'ingénieuses observations de détail et une instruction variée et solide, comme le grand article *Poésie*.

Marmontel, retiré dans une chaumière du village d'Abloville, écrit ses *Mémoires* « pour servir à l'instruction de ses enfants, » et d'après le désir même de leur mère. Il voulut les faire profiter des leçons que le temps, l'occasion, l'exemple, les vicissitudes de sa vie lui avaient données. Il désirait qu'ils apprissent de lui « à ne jamais désespérer d'eux-mêmes, mais à s'en défier toujours, à craindre les écueils de la bonne fortune, et à passer avec courage les détroits de l'adversité. »

Cependant, on sent bien plus l'auteur que le père dans les *Mémoires*. Comme la plupart de ceux qu'ont écrits les hommes de lettres, ils respirent une vanité excessive; l'éloge y est prodigué aux écrivains dont l'influence a été le plus funeste, aux Voltaire, aux Diderot, aux d'Holbach, aux Raynal, et le mépris y est déversé sur de respectables défenseurs des principes de l'ordre, de la morale et de la religion. D'estimables littérateurs, le Franc de Pompignan, d'Olivet, Le Batteux, y sont traités avec un injurieux dédain.

Les *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants* renferment plus d'un détail peu moral, comme ceux qui concernent ses relations galantes avec mademoiselle Navarre, avec mademoiselle Coiron, avec mademoiselle Verrières et avec beaucoup d'autres qu'il ne nomme pas, parce qu'il ne veut, à l'exemple de madame de Staal, *se peindre qu'en buste*. Un homme de soixante-quinze ans, revenu aux bons principes, qu'il défendit éloquemment à la tribune des anciens, faisant de la morale et s'adressant à ses enfants, n'aurait pas dû s'arrêter complaisamment sur de pareils récits.

Il a été mieux inspiré dans le volume des *Leçons d'un père à ses enfants*, qui traite de la morale; tout y est irréprochable. S'il se plaît à reproduire les plus beaux passages des ouvrages philosophiques de Cicéron, il y parle en chrétien de la supériorité de la morale évangélique.

La partie la plus soignée de ses *Mémoires* est celle qui traite de son enfance, de ses jeux, de ses occupations domestiques. Il a sur ces sujets des récits très-agréables et de charmantes descriptions empreintes d'un accent de bonhomie et de bienveillance universelle : plus tard les hommes avec lesquels il sera en contact ne lui inspireront guère que des sentiments d'amertume.

Les *Mémoires* de Marmontel ont encore le mérite d'offrir d'agréables tableaux de société, de piquants portraits de personnages de tous les états, de toutes les conditions, de tous les caractères, hommes et femmes, et surtout des détails extrêmement curieux sur les gens de lettres.

Le style de Marmontel est en général bon et sain, mais il n'est pas d'une pureté constante et offre quelques recherches, en particulier des inversions contraires à l'esprit de la langue. Si Marmontel ne sut pas plus que ses contemporains employer quelques-unes au moins de ces

manières de dire vives et originales, de ces expressions nécessaires que la langue avait perdues en s'épurant, il eut le mérite de les goûter et d'en regretter l'abolition. En maints endroits de ses *Éléments de littérature* il reconnaît que « l'ancienne langue française était un arbre qu'il fallait émonder, mais qu'on a mutilé impitoyablement ¹. » Il accuse avec raison le goût pur de l'auteur des *Provinciales* d'avoir été trop sévère et trop exquis.

« Pascal, dit-il, en épurant la langue, l'a, pour ainsi dire, passée à un *tamis* trop fin. Il n'a pas assez conservé de la substance de Montaigne. On trouve à celui-ci une force et une saveur préférables à la pureté même ². »

Il dit encore aussi justement :

« La langue a perdu de sa naïveté, de sa concision et de son énergie; et je crois qu'il était possible d'en perfectionner les formes, et d'en moins altérer le fond ³. »

Quelque part il donne une liste très-bien composée de mots excellents que l'usage a rebutés et dégradés de noblesse, et il a lui-même essayé d'en faire entrer un certain nombre dans des vers de sa façon, qui en valent bien d'autres malgré ces archaïsmes entassés à dessein :

« Si l'on disait :

Les temps *calamiteux* sont féconds en grands hommes ;
 Qu'attendez-vous d'un homme *oublieux* des bienfaits ?
 Le ciel enfin pour nous sera-t-il *exorable* ?
 Il parvint à la gloire à force de *labeurs* ;
 Respirer la fraîcheur des *ombres* vallées ;
 Les vents *bruyaient* au loin dans les forêts profondes ;
 Ils ont de leurs *discords* fatigué l'univers ;
 De ses *rais* argentés Diane se couronne ;
 Les épis ondoyant commençaient à *blondir* :

parlerait-on une langue étrangère ? ne serait-on pas entendu ? ne le serait-on pas même avec le plaisir qu'on éprouve à retrouver des biens que l'on croyait perdus, et qu'on a longtemps regrettés ⁴ ? »

Plusieurs de ces mots vieillies à la fin du dix-huitième siècle ont été rajeunis depuis. Marmontel a toujours le mérite d'avoir senti et parlé comme La Bruyère sur les richesses oubliées et négligées de notre langue.

Le plus célèbre critique du dix-huitième siècle, celui qui fit généralement briller le plus de justesse d'esprit et de rectitude de jugement, et qui se montra le plus souvent maître dans les arts dont il exposait la théorie, ou dont il analysait les chefs-d'œuvre, c'est LA HARPE (1739-1803), l'auteur du *Lycée* et de tant d'articles critiques insérés pendant quarante ans dans les journaux littéraires.

¹ *Élém. de Litt.*, art. MAROTIQUE.

² *Ibid.*, art. USAGE.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

Il débuta par des discours oratoires qui ne sont pas des chefs-d'œuvre d'éloquence, parce que, dans presque tous, il démontre plus qu'il n'entraîne, instruit plus qu'il n'émeut et ne touche, mais qui annonçaient déjà les grandes qualités de critique qu'il devait déployer plus tard.

Le premier ouvrage oratoire de La Harpe, l'*Éloge de Charles V*, couronné au mois d'août 1767, n'est guère qu'une faible amplification de rhétorique, sans mouvement, sans élévation. Le fond du sujet est à peine touché; les développements verbeux et les longues digressions remplacent les idées et les faits essentiels. Ne pouvant s'élever à la solide éloquence, le jeune orateur affecte la censure amère et le ton magistral et chagrin mis à la mode par Thomas.

Dans l'*Éloge de Fénelon*, couronné quelques années plus tard, il fit preuve d'un talent plus mûr et plus élevé. Mais qu'il est encore loin de faire revivre son héros, de nous montrer avec vérité son caractère, ses vertus et même de le faire suffisamment connaître comme écrivain! Fénelon a traité à peu près toutes les questions, sous le rapport de la pensée et de l'art pratique et théorique, avec cette élévation et cette largeur de vue qui est la marque des grands esprits, et avec cette finesse et cette certitude dans les détails qui constituent le goût et le bon sens. La Harpe ne donne qu'une bien faible idée de ces grands travaux; il n'y a guère que le *Télémaque* qu'il apprécie convenablement.

Cet éloge renferme des passages écrits d'un style brillant et élégant, doux et harmonieux. Ce n'eût pas été assez pour le succès de l'ouvrage: ce qui le fit surtout vanter et rechercher, c'est qu'il était tout empreint des idées philosophiques d'alors. Il est singulier de voir un panégyriste du pieux archevêque de Cambrai confondre pêle-mêle saint François-Xavier, Luther, le bonze, le faquir, le missionnaire, et les représenter tous animés du même esprit; embrasés du même zèle. C'est cependant ce qu'un certain parti applaudit le plus, mais c'est aussi ce qui lui attira les sévérités ecclésiastiques.

L'*Éloge de Fénelon* fut supprimé par les parlements, sur la représentation de l'archevêque de Paris, comme rempli de traits capables d'altérer le respect dû à la religion.

L'*Éloge de Catinat* se sent, comme l'*Éloge de Fénelon*, de l'époque où il fut composé. En s'attachant à peindre les vertus et le caractère de ce grand homme doué d'une raison supérieure, d'une inaltérable égalité d'âme, d'une philosophie hors de toute atteinte, qui ne connaissait que le bien public, ses devoirs et sa propre estime, il le montre formant avec tout son siècle un contraste digne de l'attention des sages.

On reproche à l'*Éloge de Catinat* de manquer d'ordre dans l'exposition des faits, et d'être chargé d'amplifications philosophiques.

L'*Éloge de Rucine*, composé pour l'Académie de Marseille, et qui fut envoyé trop tard pour pouvoir obtenir le prix, a été longtemps regardé comme le meilleur ouvrage oratoire de La Harpe. C'est assurément, de tous ses discours, le plus étudié, le plus rempli de faits, le mieux écrit. Mais les jugements qu'il y porte ne sont pas assez mesurés, et il assigne

une supériorité beaucoup trop décidée à Racine sur Corneille. Suivant lui, « un mélange de beautés et de défauts ne peut entrer en comparaison avec des productions achevées, qui réunissent tous les genres de beauté dans le plus éminent degré, sans autres défauts que les taches légères qui avertissent que l'auteur était homme. » Les éminentes et incomparables qualités de Corneille sont si mal appréciées dans ce discours, qu'on put croire que le but du critique avait été de mettre Corneille au-dessous de Racine pour pouvoir, plus tard, mettre Voltaire au-dessus de Racine même.

On doit faire encore moins de cas de l'*Éloge de La Fontaine*. Le panégyriste du naïf fabuliste y est précieux, guindé, peiné, et la moitié de ce discours, où la matière est si loin d'être épuisée qu'on n'y trouve pas seulement un mot sur les *Contes*, est employée à réciter des anecdotes connues. Le concurrent de La Harpe, Chamfort, embrassa son sujet avec plus d'étendue, eut plus de philosophie dans les idées et d'élévation dans le style, et même plus de naturel et plus d'agrément.

La Harpe, couvert des lauriers de l'éloquence académique, ambitionna les palmes du théâtre. Dans cette nouvelle arène, il obtint encore des succès, mais éprouva aussi bien des déboires. Il chercha à s'en consoler en courant la carrière de la critique : c'était là sa véritable voie. Dès ses premiers débuts au *Mercury*, il annonça un talent de journaliste et de juge littéraire qui devait lui faire une place à part dans son siècle. Mais une chose ôtait à ses jugements une partie de l'autorité qu'ils auraient dû avoir, c'est que chaque jour davantage on voyait en lui l'homme d'un parti, le sectateur outré des philosophes, et surtout l'apologiste quand même de Voltaire. Il marquait pour le patriarche un enthousiasme presque fanatique. Non content d'adopter toutes ses opinions, d'exalter tous ses ouvrages, même les plus médiocres, comme telles ou telles de ses tragédies, même les plus honteux, comme la *Pucelle*, il épousait toutes ses passions, toutes ses haines, et justifiait ses plus odieuses vengeances. Et voilà principalement pourquoi Voltaire déclarait que le *Mercury* était « le seul journal de France ¹, — le seul de tous les journaux où l'on trouvât du goût et de la raison ². »

Si La Harpe, dans le *Mercury*, combattit souvent pour le bon goût avec les armes de la raison ³, il y soutint aussi de nombreuses joutes en faveur de très-mauvaises causes, et exerça une critique pleine d'animosité, d'amertume et d'exagération. Cet écrivain qui, tout jeune encore, était si plein de son mérite et ne souffrait pas la moindre contradiction, y laisse à chaque instant éclater un orgueil mêlé d'impolitesse et de dureté. Il traite comme d'implacables ennemis ceux qui nient ou combattent son talent.

La chaire d'éloquence française au Lycée, sorte d'académie pour les

¹ Lettre à La Harpe. 25 fév. 1771.

² Lettre à d'Alembert, 15 février 1777.

³ *Irénée*, Lett. à l'Acad. franç., 1778.

femmes et les gens du monde, et complément précieux des éducations ordinaires, lui échut fort à propos, en 1786, pour relever sa dignité compromise dans ces querelles un peu hargneuses avec des écrivains de tout ordre et de tout genre.

Dans cette société d'étude, au milieu d'une nombreuse et souvent brillante élite d'auditeurs de l'un et de l'autre sexe, La Harpe inaugura une méthode inconnue avant lui. Jusqu'alors la méthode des rhéteurs avait été froidement didactique. Les règles étaient leur principal; tout au plus quelques-uns, comme Rollin, Le Batteux, Marmontel, appuyaient-ils l'exposition des principes de l'art par des citations empruntées à nos auteurs classiques. Le premier, La Harpe eut l'idée de les prendre pour texte de ses leçons, de nous les faire entendre eux-mêmes, de faire ainsi disparaître la sécheresse de la leçon, de faire écouter sans ennui les réflexions qu'il glisse en passant, et d'inculquer plus sûrement les principes qu'il fait sortir à tout moment de l'analyse des modèles, enfin d'introduire l'éloquence dans la critique. Ce cours moins en théorie qu'en pratique, ces leçons plus en exemples qu'en préceptes, étaient une belle innovation, et La Harpe avait tout droit de le dire, quand il publia le *Lycée*, c'était pour la première fois, soit en France, soit même en Europe, qu'on offrait au public une histoire raisonnée de tous les arts de l'esprit et de l'imagination, depuis Homère jusqu'à nos jours, qui n'excluait que les sciences exactes et les sciences physiques.

La Harpe, en publiant son cours, ne voulut offrir ni un livre élémentaire pour les jeunes étudiants, ni un livre d'érudition pour les savants. « C'est, autant que je l'ai pu, disait-il, la fleur, le suc, la substance de tous les objets d'instruction, qui sont ceux de mon ouvrage : c'est le complément des études pour ceux qui peuvent pousser plus loin celles qu'ils ont faites : c'en est le supplément pour les gens du monde qui n'ont pas le temps d'en faire d'autres. Mais j'ai désiré, je l'avoue, que ce pût en être une particulière pour les orateurs et les poètes ¹. » A l'exemple de Quintilien qui, dans ses *Institutions oratoires*, se contente d'indiquer les différentes parties de l'art, en y joignant les préceptes du goût, et renvoie aux écoles ceux qui veulent en savoir davantage, La Harpe se proposa, non pas de former des orateurs et des poètes, mais de faire acquérir une idée juste de la belle poésie et de la saine éloquence. Il ne voulut point enseigner « à broyer les couleurs ni à tenir le pinceau, mais à juger, à sentir l'effet et l'expression du tableau et le mérite du peintre ². »

Sa méthode est assez généralement de juger un écrivain par ce qu'il a de meilleur. La connaissance approfondie de la perfection, il le sait, instruit cent fois mieux que la censure du médiocre ou du pire; c'est pourquoi il veut donner à la dernière dix fois plus de place qu'à l'autre. Cependant il excelle plutôt à faire apercevoir les défauts qu'à faire distinguer les beautés.

¹ *Lyc.*, préf. — ² *Ibid.*, 1^{re} part., liv. II, introd.

Dissérer, argumenter, était le goût dominant de La Harpe; il possède une dialectique serrée et pressante et il en fait souvent un très-habile emploi. C'est ainsi qu'il a réfuté avec autant de force que d'étendue tout le système d'Helvétius¹ et les principaux paradoxes de Diderot². Partout on sent que la réfutation est son fort, mais quelquefois il s'est trop laissé entraîner au plaisir qu'il éprouve à combattre un sophisme avec toutes les armes de la logique.

La nature même de l'enseignement dans les séances du Lycée lui permettait de « prendre à son gré tous les tons proportionnellement à la matière, de s'élever tour à tour jusqu'au style oratoire, ou de descendre à la familiarité décente de la conversation des honnêtes gens³. » Son ton habituel est celui d'une exposition noble, élevée, parfois chaleureuse et éloquente. Mais souvent sa manière est trop académique. Il dira, par exemple, au sujet de Molière :

« Eh ! qui t'avait appris cet art, homme divin ? T'es-tu servi de Térence et d'Aristophane, comme Racine se servait d'Euripide ; Corneille, de Guillin de Castro, de Caldéron et de Lucaïn ; Boileau, de Juvénal, de Perse et d'Horace ? Les anciens et les modernes t'ont-ils fourni beaucoup⁴ ? »

Et il continue sur ce ton pendant près de quatre pages. D'ailleurs l'article entier sur Molière est un des plus faibles de l'ouvrage. L'étude de Racine est également pleine de déclamations : elle est composée des lambeaux de son éloge académique.

Ce qui est encore plus déplacé dans le *Lycée* que le ton académique, c'est le ton de l'injure, et le professeur l'a fréquemment, par exemple dans ses jugements sur Diderot, sur Roucher, sur Gilbert, sur Linguet, sur Palissot, etc.

Ailleurs, sans être insultant, il n'exerce pas la censure avec assez de réserve. Sa critique tient un peu du dogmatisme spéculatif, il est trop tranchant, trop absolu; le vieux professeur, avec son style doctrinal, semble prendre plaisir à se poser en magistrat suprême de la littérature, en juge souverain de tous les gens de lettres.

Mais ce vaste ouvrage donne lieu à des critiques encore plus graves. Toutes les parties sont loin d'en être également bien traitées, et La Harpe n'avait pas les connaissances nécessaires pour les bien traiter toutes.

A lire sa traduction de Suetone, écrite dans un français si maussade⁵, et remplie de tant de contresens, et même seulement à voir la manière dont il a traduit plusieurs morceaux des discours de Cicéron contre Verrès ou des Catilinaires, on juge qu'il savait peu et mal le latin. Pour le grec, il l'ignorait à peu près complètement, et ses jugements ne s'en ressentent que trop. Quand il a voulu, par exemple, parler du style

¹ *Lyc.*, liv. IV, des sophistes, ch. II. — ² *Ibid.*, ch. III. — ³ *Lyc.*, préf.

⁴ *Lyc.*, II^e part., liv. I^{er}, ch. VI, sect. 1.

⁵ Voir en particulier ce passage de la vie de Néron : *Je trouve Domitius, son bisaiëul, lorsqu'il était tribun, etc.* Dans dix lignes, il y a douze *qui* ou *que*, entassés, enchevêtrés l'un dans l'autre.

de Démosthène, il a dit de pures absurdités. A l'entendre, « cet orateur, connaissant bien le caractère du peuple auquel il parlait, songea à frapper fort sur cette multitude inattentive, sachant bien que s'il lui donnait le temps de respirer, s'il lui permettait de s'occuper des agréments de son style, et des beautés de sa diction, tout était perdu. » Ce même Démosthène qui, suivant La Harpe, ne voulait pas que les Athéniens remarquassent les beautés de sa diction, a répété souvent, et à de grands intervalles, des passages entiers de ses discours précédents dont il avait déjà éprouvé l'effet, et qui avaient été vivement applaudis. Et d'ailleurs tous les rhéteurs grecs s'accordent à dire que ces harangues de Démosthène sont ce qu'il y eut jamais de plus achevé et de plus soigné dans les moindres détails du style comme dans l'ensemble de la composition. La Harpe ignorait que le genre de beauté rapide et simple, que l'élégance avare de parure dont il attribue l'invention à l'auteur des *Philippiques*, constituait l'essence même de cet atticisme dont il avait existé des modèles parfaits bien avant l'auteur des *Olynthiennes* et des *Philippiques*.

Son ignorance des langues étrangères était absolue : ce critique qui a porté sur les Shakespeare et les Milton des jugements si durs, et est allé jusqu'à les qualifier d'écrivains monstrueux, ne savait pas un mot d'anglais¹ ; il ne savait pas plus d'espagnol ; il félicite Beaumarchais, « d'avoir substitué un dialogue plein d'esprit et de verve aux *fudeurs* et aux *pasquinades* qui font tout l'assaisonnement des anciens *canevas* espagnols : » le théâtre de Lope de Véga, de Calderon, de Moretto, lui était donc complètement inconnu.

Dans le *More de Venise*, il ne voyait guère que des *bizarreries monstrueuses et des folies dégoûtantes*² ; s'il reconnaissait que « le fond de ce drame est attachant, et que les fureurs de ce Maure, qui le portent jusqu'à donner la mort à une femme qu'il idolâtre, sont certainement le premier germe de Zaïre, » c'était pour déclarer que *l'inimitable* tragédie de Voltaire, est prodigieusement supérieure au drame anglais.

D'ailleurs, si dans ses études sur les tragédies on sent assez souvent l'homme de l'art, la partie du théâtre est, dans le *Lycée*, défigurée par quantité de fausses appréciations, non-seulement en ce qui concerne les auteurs anciens, mais même en ce qui concerne les auteurs modernes. Il y a, par exemple comme nous l'avons déjà insinué, infiniment à reprendre dans ses jugements sur Voltaire. Tous les bons juges ne voient dans la plupart des tragédies de ce poète que d'aimables jeux de société, que des discours en vers quelquefois éloquents, quelquefois faibles ou déclamatoires. La Harpe, dans les deux gros volumes qu'il leur a consacrés, les veut faire passer pour les premiers chefs-d'œuvre de la scène, et leur auteur pour « le plus grand tragique

¹ Madame de Genlis rapporte (*Mém.*, t. III, p. 193) qu'elle l'a forcé d'en convenir.

² *Lyc.*, III^e part. liv. I, ch. III, sect. 2.

du monde entier ¹. » Examinant cette question : « Quelle est la plus belle tragédie du théâtre français, » il déclare qu'à tout le moins « *Zaïre* est la plus touchante de toutes les tragédies qui existent... l'ouvrage le plus éminemment tragique que l'on ait jamais conçu ². » Dans *Zaïre*, il ne trouvait à relever que dix fautes contre la grammaire ou contre l'élégance, et neuf dans *Mérope*. Dans sa *Correspondance littéraire*, il juge très-sévèrement les dernières tragédies de Voltaire ; dans le *Lycée*, il leur trouve encore toutes sortes de beautés. Au contraire, quand il juge Corneille, il ne le présente guère que comme un auteur qui « commet toutes sortes de fautes ³. » A la vérité, il approuve l'heureuse audace qui a porté Corneille à employer un nouveau ressort dramatique, l'admiration, et il combat les esprits difficiles qui la trouvent une passion beaucoup trop froide pour le théâtre. Cependant il laisse voir très-clairement qu'au fond il n'admet que la terreur et la pitié comme passions théâtrales. A ses yeux, *Horace* et *Cinna* sont de « vieux monuments, sublimes dans quelques parties, et imparfaits dans l'ensemble, qui appartiennent à la naissance des arts ; » il glisse sur *Polyeucte*, ne comprend pas *Nicomède*, et dédaigne *Don Sanche d'Arragon*.

La préférence que La Harpe accorde à la tragédie de cœur, au drame amoureux et pathétique, sur le drame héroïque et politique, le rend beaucoup plus favorable à Racine qu'à Corneille. Cependant ses observations sur l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie* sont loin d'être dignes d'un critique élevé : l'exagération des censures y est mêlée à l'emphase des éloges.

Le critique qui ignorait le grec, savait si peu de latin et ne possédait aucune langue vivante, ne pouvait pas être initié à la connaissance des vieux monuments de notre idiome. La Harpe méconnaît et ignore à peu près complètement le moyen âge. Aussi, suivant lui, cinq siècles seulement ont marqué dans l'histoire du genre humain. Qui lui aurait dit que nos douzième et treizième siècles furent de grandes époques littéraires, l'aurait beaucoup surpris. D'ailleurs, qui s'en doutait alors, à l'exception de quelques érudits comme Sainte-Palaye, Mocquet, Barbazan, Paulmy, Le Grand d'Aussy ?

Même dans des matières que La Harpe connaissait mieux, même dans celles qui étaient le plus de son ressort, on aurait à relever d'énormes erreurs de jugement. Par exemple, à Pascal, il préférerait d'Alembert. Il avouait n'avoir jamais pu lire Malherbe. La Fontaine lui paraissait un conteur agréable, mais un assez faible poète. Il préférerait le *Russe à Paris* à toutes les satires de Boileau, et le *Temple du goût* à l'*Art poétique*. Il regarde Massillon, dans le genre de la prédication, comme le premier des orateurs, et apprécie très-imparfaitement Bourdaloue : *Trois ou quatre morceaux* où le célèbre Jésuite s'est élevé à la véritable éloquence sont

¹ *Lyc.*, III^e part., liv. I, ch. III, sect. 9.

² *Ibid.*, sect. 4.

³ *Ibid.*, ch. IV, sect. 4.

encore loin, à son gré, de balancer les chefs-d'œuvre de l'évêque de Clermont¹. Enfin, il méconnaît tout à fait Bossuet prédicateur. Les *Saisons* de Saint-Lambert lui paraissent un chef-d'œuvre, un poëme qui « sera toujours, par la beauté du langage et la pureté du goût, un de ceux qui, depuis la *Henriade*, ont fait le plus d'honneur à notre langue². »

Sur maints autres sujets son jugement s'égaré ainsi, son goût est ainsi en défaut. Il exagère l'éloge comme le blâme, et l'on reconnaît l'homme dont madame d'Houdetot disait : « Il verse toujours du côté où il penche. »

Les contemporains sentaient peu ce qui manquait au professeur du Lycée, et ils étaient vivement frappés de ses qualités brillantes que faisait encore ressortir la chaleur et l'éloquence avec laquelle il lisait ses leçons qu'on aurait dites improvisées³. Aussi le succès de ce cours fut-il extraordinaire. Aux approches de la révolution, pour continuer d'y attirer la foule, La Harpe mêla fort habilement la politique et la littérature, et, après l'abolition de la royauté, il se proclama hautement républicain ; mais bientôt ses idées allaient complètement changer.

Il avait paru à son cours, le 3 décembre 1792, couvert du bonnet rouge, et avait récité, sur le théâtre de la nation, un *hymne à la liberté*, s'était signalé aux jacobins par ses discours patriotiques, et, pendant tout le cours des années 1792 et 1793, avait rédigé le *Mercure* dans un sens favorable aux fondateurs de la république ; mais ayant été renfermé au Luxembourg pour avoir, disait-on, manifesté l'espoir du prochain rétablissement du trône, et parlé avec dérision du bonnet de la liberté, dans une séance du Lycée, il lut dans sa prison des livres chrétiens, eut avec des compagnons de captivité des conversations pieuses, fut soudainement et profondément touché, et sortit plein du désir de réparer ses erreurs, en frappant sans ménagement sur les doctrines et sur les hommes qu'il avait si longtemps soutenus et exaltés.

C'est avec cette ardeur de néophyte qu'il reprit son cours au Lycée républicain, après la journée du 18 brumaire, au milieu d'un nombreux auditoire, heureux de voir rouvrir cet asile des sciences et du goût, naguère profané par le plus inepte et le plus sauvage vandalisme. Dès lors il est moins occupé de donner des leçons de goût que d'anathématiser les philosophes impies qui ont amené la révolution, et de flétrir « cette époque que la justice des siècles intitulera le règne des monstres⁴. »

Les philosophes, les révolutionnaires sont pour lui des ennemis personnels auxquels il a déclaré une guerre intraitable. Quand il parle d'eux, toute sa personne exprime l'indignation et le mépris. « Son ac-

¹ *Lyc.*, III^e part., liv. II, ch. 1, sect. 3.

² *Ibid.*, liv. I, ch. II, sect. 5.

³ La Harpe avait un rare talent pour la déclamation. Il rappelait le débit de Lekain et de mademoiselle Clairon quand il jouait les belles scènes de Voltaire; ces jours-là le Lycée devenait une salle de spectacle.

⁴ *Lyc.*, t. IX, Disc. prononcé à l'ouverture du Lycée le 31 décembre 1794. — L'expression de *monstres* revient peut-être vingt fois dans ce discours.

tion et sa voix ¹ » ne les ménagent pas plus que ses paroles. Il souhaite que sa voix puisse retentir jusqu'aux extrémités du monde, et jusqu'aux dernières générations ², pour attirer l'opprobre et l'exécration contre ces « brigands » sous le nom de *patriotes*, ces oppresseurs de la nation sous le nom de *magistrats du peuple* ³.

Au milieu des jacobins encore très-puissants malgré la chute de Robespierre et de Saint-Just, au milieu des disciples passionnés de la philosophie voltairienne, il y avait certes du courage à faire entendre « deux fois la semaine, devant trois ou quatre cents personnes, tout ce qui pouvait inspirer l'horreur et le mépris de la *philosophie révolutionnaire*, sans restriction ni exception ⁴. » Le chrétien admire de quelle hauteur La Harpe juge cette philosophie qui l'avait longtemps séduit, l'ami sincère de la liberté applaudit à la justice qu'il exerce sur des hommes qui avaient établi la plus affreuse tyrannie qu'on vit jamais; mais l'impartialité force à blâmer certaines exagérations du nouveau converti, le goût est obligé de condamner des retours trop fréquents et trop longs des mêmes sévérités, des mêmes invectives, des mêmes lamentations; et l'éloquence de certains morceaux est déparée par le ton déclamatoire de beaucoup d'autres écrits sous une inspiration toute fébrile. Le souvenir de la terreur était, chez La Harpe, une véritable obsession. Il y revient à tout propos et sans propos; il met partout le mot de révolution, il le prodigue jusqu'à la satiété, jusqu'au ridicule, jusqu'à la manie.

Ces excès ne donnent pas le droit de douter de la sincérité de sa conversion. Comme tant d'autres, La Harpe avait appelé de ses vœux et préparé par ses écrits et ses discours une révolution qui, dans le lointain, leur apparaissait comme devant amener la régénération et le bonheur du monde. Dès le commencement de sa carrière, le parti philosophique avait vu en lui une de ses espérances. « Il sera un des piliers de notre Eglise ⁵, » écrivait Voltaire à Marmontel. Cependant il n'avait jamais attaqué qu'avec une certaine mesure une religion qui, au fond, lui paraissait belle. Il en avait toujours respecté les dogmes et les pratiques, et il semble en être devenu l'adversaire surtout par flatterie pour son maître et dans le but d'entrer à l'Académie. En aucun temps il ne fut animé de l'esprit de prosélytisme philosophique, et le patriarche, nous a-t-il dit lui-même, lui reprochait souvent de n'avoir pas le *zèle de la maison du Seigneur* ⁶. « Je l'ai entendu bien longtemps avant la révolution, a dit un de ses contemporains, repousser avec assez de chaleur des plaisanteries sur la religion, qu'un de ses amis se permettait chez lui ⁷. »

¹ *Ibid.*, III^e part. liv. III, ch. iv, sect. 1, note.

² *Ibid.*, I^{re} part. liv. II, ch. II, sect. 2.

³ Tom. IX, *loc. cit.* — Voir le passage sur Marat et sur l'*Ami du Peuple*, *Lyc.*, III^e part., liv. III, ch. II, sect. 3.

⁴ *De la philosophie du dix-huitième siècle*, introd.

⁵ Lettre du 21 août 1767.

⁶ *Corresp. litt.*, préf., p. 14, édit. 1804.

⁷ Boissy d'Anglas, *Étud. litt.*, t. III, p. 203.

On le voit, après qu'il se fut jeté dans le repentir et dans la piété, conserver l'âcreté, l'irritabilité, et toutes les passions emportées qui lui avaient fait tant d'ennemis. « Je fais très-peu de cas des querelles d'amour-propre, mais je n'oublie jamais les offenses réelles, » écrivait-il à Beaumarchais, en 1777. La vérité est que l'auteur, dans *La Harpe*, avait toujours été aussi implacable que l'homme. Après sa conversion, il reconnaissait qu'il avait quelquefois commis le tort d'envelopper l'homme et l'écrivain dans ses repréailles passionnées ¹. Il tomba plus d'une fois encore dans la même faute après son retour au christianisme. Le vieil homme, en lui, fut loin de faire entièrement place à l'homme nouveau, et en trop d'occasions il donna lieu de croire qu'en passant sous les drapeaux de la religion, il avait conservé l'orgueil et l'intolérance philosophiques. Qu'il n'eût pas pu, tout d'un coup, se dépouiller complètement de sa nature, il n'y a pas là tant lieu de s'étonner. Ce que tout le monde doit du moins reconnaître, c'est que ses nouvelles idées lui inspirèrent souvent une chaleur de style, une vigueur d'expression, un ton éloquent qu'il n'avait pas eus dans ses plus beaux moments de 1787 et 1788.

La Harpe, revoyant le *Cours de littérature* après sa conversion, le modifia considérablement dans le sens de ses nouveaux principes. Cependant tout n'y est pas d'une orthodoxie rigoureuse. Dans cette rédaction corrigée, bien des inspirations peu chrétiennes n'ont pas été effacées; non-seulement le nouveau catholique laisse subsister partout « le témoignage qu'il avait cru devoir à ce que la philosophie avait pu faire de bien dans un temps où elle était capable d'améliorer quelque chose, parce qu'elle ne pensait pas encore à renverser tout ²; » mais l'ancien disciple de Voltaire y garde pour son maître une prévention excessive. On a lieu aussi de s'étonner qu'il ait continué à soutenir jusqu'à la fin le sensualisme mitigé de Locke et de Condillac. Il ne tarit pas sur les éloges du maître et du disciple; le philosophe anglais est, à ses yeux, « le premier logicien du monde, le premier de tous les métaphysiciens ³. » Il ne saurait trouver de termes assez pompeux pour exalter « ce Locke, qu'on peut appeler le maître de l'évidence, car il la mène toujours à sa suite ⁴. » L'auteur du traité des *Sensations* ne lui paraît guère moins grand, et il ne craint pas de déclarer que « la saine métaphysique ne date, en France, que des ouvrages de Condillac ⁵. » Si le catholicisme de *La Harpe* eût été plus éclairé, il aurait beaucoup modifié son opinion sur ces deux philosophes, qui furent aussi très-chers à Voltaire.

Dans la révision générale du *Lycée* tout ne fut pas non plus corrigé avec un égal bonheur, ni suffisamment changé ou complété au point de vue de l'art et du goût. Du reste, le temps a manqué à l'auteur.

La Harpe mourut sans avoir pu terminer son *Cours*. Il n'eut pas le

¹ Voir *Lyc.*, III^e part., ch. v, sect. 9.

² *Lyc.*, III^e part., liv. II, ch. 1, sect. 1.

³ *Ibid.*, liv. IV, ch. II. — ⁴ *Ibid.*, liv. III, ch. 1, sect. 5. — ⁵ *Ibid.*, liv. III, ch. 1, sect. 5.

loisir d'achever les différentes parties concernant le dix-huitième siècle ; il n'a pu traiter de la satire, de la fable, de l'épique, de l'idylle, et des divers genres de poésie légère. Plusieurs morceaux séparés ont été réunis après sa mort sous le titre de *Fragments*, ce qui fait que ce *Cours*, dans plusieurs parties, manque tout à fait d'ordre, et ne présente qu'un amas de matériaux informes et disparates. Il n'y a pas de proportion entre les différentes divisions et subdivisions. L'auteur entame, quitte, reprend une matière ; souvent il glisse sur des points essentiels, ou bien ils s'appesantit avec prolixité sur des détails très-peu importants ; il insère, presque sans en rien retrancher, de longs morceaux qu'il avait publiés dans les journaux ou dans ses œuvres. Il consacre à Lucain trois fois plus de place qu'à Virgile. L'énorme article sur Sénèque commence par une longue digression sur Diderot, d'environ deux cents pages. Il accorde aux fondateurs de l'Opéra-Comique une place incomparablement plus grande qu'aux Cicéron, aux Démosthène ou aux Bossuet. La grande étude sur la *Henriade* n'est qu'une réfutation minutieuse, prolixie et beaucoup trop favorable à Voltaire de la critique que Clément avait faite de ce poème épique. Le livre consacré aux sophistes ¹ contient un chapitre sur Toussaint d'une longueur et d'une prolixité fatigantes. Il se perd en détails minutieux et infinis sur le *Philinte* de Fabre d'Églantine. L'analyse des sermons de l'abbé Poulle, la réfutation de l'opinion de Fontenelle et de Lamotte sur la poésie, la réfutation de la lettre d'un anonyme qui avait ridiculement insulté la gloire de Boileau ², nombre d'autres articles enfin, sont fastidieux de longueur et rompent toute proportion ³.

Outre le *Lycée*, La Harpe a laissé un autre ouvrage important de critique. Il publia, en 1801, quatre volumes sous le titre de *Correspondance littéraire, adressée à monseigneur le grand duc, aujourd'hui empereur de Russie, et à M. le comte André Schowalow, chambellan de l'impératrice Catherine II, depuis 1774 jusqu'à 1789*. C'est un compte-rendu régulier de toutes les nouveautés littéraires parues dans l'espace de ces quinze années.

L'apparition de cette *Correspondance* excita des orages, et produisit de vives récriminations contre l'auteur. On vit dans la publication de ces lettres souvent mondaines, lestes, plus ou moins irréligieuses, et plus souvent âcres et passionnées ⁴, une contradiction choquante avec ses

¹ *Lyc.*, III^e part., liv. IV.

² Cette réfutation solide, mais minutieuse et prolixie, contient presque un tiers du tome VII de l'édition in-18.

³ Le sagace prince de Ligne, dans ses *Mélanges*, s'impatiente plusieurs fois de voir La Harpe prêcher et détailler autant sur tant d'auteurs secondaires. Voir en particulier, t. XXVII, p. 251 et 267, t. XXIX, p. 4.

⁴ C'est ainsi qu'il s'acharne, de même que dans le *Lycée*, sur le poète Gilbert qui, prétend-il, était au pain de l'archevêque et au vin de Fréron, et qu'il représente l'auteur de l'*Année littéraire* comme un homme dont il avait le droit de mépriser la personne, comme un vil banqueroutier. (*Corresp. litt.*, lett. CXLVI.)

nouveaux principes, on fut particulièrement choqué de l'étroitesse de ses vues et du sentiment personnel et vaniteux qui l'anime constamment, et qui le fait complaire, par exemple, à rapporter tous ses petits vers et tous les éloges qu'ils lui valaient. Plus décisif, plus tranchant que partout ailleurs, il a des sévérités sur tout le monde, sur Thomas, sur Derville, sur Saurin, sur Ducis, sur Shakespeare dont il appelle les drames des *farces barbares*, sur le Dante ¹, sur Suard, sur Marmontel, sur Condorcet, sur Diderot, sur d'Alembert, sur Voltaire. Dans cet acte d'accusation de presque toute la littérature du dix-huitième siècle, il n'a guère de compliments que pour lui-même.

La Harpe, bon élève de Voltaire, a un style clair, coulant et exact. Il est ennemi du fatras et de la recherche. Il n'a pas la vivacité et l'abondance d'élocution de son maître; mais aussi il n'a pas la sécheresse de Marmontel ou de Suard; et souvent il s'élève jusqu'au beau et grand style, en particulier dans les discours généraux placés en tête des principales divisions. Si sa langue est généralement académique et classique, il est loin cependant d'avoir une pureté constante et irréprochable. On pourrait y relever en assez grand nombre non-seulement des négligences et des lourdeurs ², mais de graves incorrections, comme dans ces phrases :

« Enfin, le plus grand inconvénient de la morale, c'est l'ennui; et il (Horace) a tout ce qu'il faut pour y échapper : une variété de tons inépuisable, des épisodes de toute espèce, des dialogues, des fictions, des apologues, des peintures de caractères, et l'usage le plus adroit de cette forme dramatique, *toujours si heureuse partout où elle peut entrer, et dont, à son exemple, Voltaire, parmi les modernes, a le mieux senti les avantages* ³. »

Il faut relire plusieurs fois cette phrase pour en bien saisir le sens, tant le *dont, à son exemple*, arrive singulièrement, et quand on l'a compris, on voit qu'il y a une grave incorrection à dire, *sentir le mieux, à l'exemple de quelqu'un*.

Il dira encore :

« C'est que l'alexandrin est le vers de l'épopée, de la tragédie et de la comédie. de la satire et de l'épître, et par conséquent le plus important de tous, *celui qui offre le plus de difficultés à vaincre et de mérite à les surmonter* ⁴. »

¹ Suivant lui, *l'Enfer* du Dante, à deux ou trois morceaux près, n'est « qu'une longue et froide allégorie satirique et un ennuyeux sermon. » (*Corresp. litt.*, lett. XXXIX.) — Quand on entend de tels jugements, on se fâcherait volontiers contre le prince de Ligne qui proclamait La Harpe « le seul homme à qui l'examen des ouvrages devrait être permis. » (*Mél.*, t. XXVII, p. 154, sur le *Lycée*, t. IV, p. 154.)

² Par exemple : « Tels sont les faits publics, et j'en pourrais ajouter beaucoup de particuliers dont personne n'a été plus près *que moi*; mais ceux-là suffisent pour prouver ce *que savent tous ceux qui ont connu la littérature, que, de tous les écrivains célèbres, il n'y en a pas un que la secte philosophique puisse moins réclamer que Buffon, que je puis assurer l'avoir toujours eue en horreur.* » (*Lyc.*, III^e part., liv. III, ch. 1, sect. 3.)

³ *Ibid.*, I^{re} part., liv. I, ch. VIII, sect. 1.

Il suffit de souligner, tout le monde sent la faute.

« Et ensuite il faut pouvoir, en changeant d'idiome, retrouver *les mêmes effets correspondants* ¹. »

Il fallait simplement *les mêmes effets*, ou *des effets correspondants*.

Il dit, en parlant d'Orosmane, dans *Zaïre* :

« Il est seul avec Corasmin ; *il erre dans les ténèbres et dans la rage* ; il attend *Zaïre* ². »

Qui s'attendrait à un pareil rapprochement de mots, *errer dans les ténèbres*, et *errer dans la rage*?

« Favart est le premier qui ait tiré l'opéra comique de son ancienne et longue roture ; et en cela il fit ce que n'avaient pu faire ni Le Sage, ni Piron, ni Boissi, ni Fagan, car *ces deux derniers ont aussi laissé, mais dans un entier oubli, quantité d'opéras comiques*. ³ »

Ils ont laissé, mais dans un entier oubli, quantité d'opéras, pour dire, ont laissé quantité d'opéras qui ont été bientôt entièrement oubliés, voilà un français bien extraordinaire. Celui du célèbre rhéteur est quelquefois si singulier, qu'il choquait même un étranger comme le prince de Ligne, un grand admirateur de La Harpe cependant ; le noble écrivain, dans ses notes sur le *Lycée*, fait, entre autres, cette citation et cette remarque : « *Rendre justice à Molière, quand Molière la fit des précieuses ridicules*, me paraît inintelligible. Si cela veut dire, quand Molière fit justice des précieuses ridicules, c'est encore mauvais à ce qu'il me semble ⁴. »

La phrase suivante offre un autre exemple de la même faute :

« Il convenait à celui qui avait *su faire justice des mauvais auteurs*, et *la rendre aux bons*, de fixer les principes dont ses divers jugements n'étaient que les conséquences ⁵. »

Faire justice forme, pour ainsi dire, une locution composée, qui a un sens spécial ; c'est pourquoi l'on ne peut pas ensuite remplacer par le pronom le mot *justice*, pris dans son acception générale. Ce genre de faute, on le sait, est très-fréquent chez Jean-Jacques Rousseau.

Quelques fautes de style qui aient échappé à La Harpe, quelques erreurs de jugement qu'il ait commises, il n'appartient qu'aux ignorants et aux impertinents du bas peuple de la littérature de mépriser un tel écrivain et un tel critique. Sa prétention à l'universalité de Voltaire fut

¹ *Lyc.*, n^e part., liv. I, ch. x.

² *Ibid.*, m^e part., liv. II, ch. iv.

³ *Ibid.*, m^e part., liv. I, ch. III, sect. 4.

⁴ *Ibid.*, ch. VII, sect. 2.

⁵ *Mélang.*, t. XXVII, p. 151. Sur le *Lycée*, t. IV, p. 151.

⁶ *Lyc.*, n^e part., liv. I, ch. x.

⁷ *Nouv. observ. critiq. sur différents sujets de littérature*, 1772.

un ridicule de la vanité ; il n'a laissé aucune œuvre d'une durée immortelle ; il n'a jeté dans la circulation aucune idée nouvelle, il n'a pas même su empreindre son style d'un cachet qui fût bien à lui ; mais il a été un des rhéteurs les plus sensibles au beau, au touchant, au sublime ; quand il a parlé des objets de goût qui étaient du ressort de ses connaissances, en particulier dans les parties du *Lycée* professées pendant les années 1786, 87-88, il a été véritablement supérieur. Aussi cet écrivain, qui fut trop abaissé pour avoir trop abaissé les autres, restera-t-il comme un prosateur estimable, comme un bon littérateur, comme un précepteur du goût, comme un de nos meilleurs critiques. Il s'est même, une fois, montré écrivain tout à fait original, et il a buriné, en un jour d'inspiration, quelques pages pleines de verve, de vigueur et de sensibilité : la *Prophétie de Cazotte*.

La Harpe a déployé de rares qualités de critique dans tous ses écrits, dans ses *Eloges* académiques, dans les journaux, dans son *Lycée*, dans ses petits et dans ses grands ouvrages, en prose et en vers. Il s'est acquis par là une véritable gloire et une sérieuse prééminence sur la plupart de ceux qui ont couru de son temps la même carrière. Plusieurs cependant méritent encore d'être nommés avec honneur ; tel est, avec d'autres que nous avons déjà cités, CLÉMENT de Dijon (1742-1812), qui eut tant de prises avec l'auteur du *Lycée* comme avec tout le parti de Voltaire.

Bernard Clément s'était senti, dès l'enfance, un penchant irrésistible pour la poésie ; mais ses premiers essais en vers n'ayant pas eu le succès qu'il espérait, il résolut « d'employer ce qu'il avait acquis de connaissances et de goût, dans l'étude des anciens et des bons modernes, à combattre en forme les ouvrages qui ont mis le plus en faveur le mauvais goût, et que le mauvais goût général a le plus accrédités ; à dessiller les yeux du public, s'il se pouvait, sur mille petites réputations extorquées par charlatanerie ou par surprise ; à le ramener enfin à l'admiration, à l'estime des excellents modèles qu'on a voulu déprimer et faire oublier, pour avoir quelque éclat en leur absence, et n'en pas être entièrement éclipsé. »

Dans sa jeunesse, — c'est lui-même qui nous l'apprend, — il avait été séduit par les doctrines littéraires du temps. Il préférait Lucain et le Tasse à Virgile et à Homère, mettait Voltaire au-dessus de Corneille et de Racine ; regardait « ce que M. Diderot a pris la peine d'écrire sur la poésie dramatique comme un traité lumineux et parfait, qui faisait sortir cet art de l'enfance où il était depuis plus de deux mille ans. »

« Les injures que j'entendais débiter contre Despréaux, en pleine Académie, ajoute-t-il, et les couronnes, les places, que j'y voyais distribuer à ceux qui criaient le plus haut contre ce fameux satirique, m'avaient inspiré pour lui le plus profond mépris ; et je n'en parlais jamais que comme d'un versificateur assez passable, et d'un poète fort médiocre. Je n'avais pas une plus grande estime pour Rousseau, que j'appelais toujours le petit Rousseau ; ne concevant pas comment on pouvait donner le surnom de Grand à un poète lyrique aussi peu philosophe que celui-là ; car c'était, avant tout, la philosophie moderne que j'aimais ; et dès que je le trouvais point, dans quelque poésie que ce fût, des tirades contre les prêtres et la

religion ; ou de belles sentences sur l'humanité, sur la vertu, sur le mépris des grands, sur les préjugés, sur l'indépendance, sur le suicide, etc. ; ou des réflexions de la plus subtile métaphysique, ou des termes de logique, de sciences et d'arts, je fermais le livre d'indignation, et je disais : Qu'est-ce que cela m'apprend ? L'homme a besoin de morale et de philosophie, et non d'images poétiques. Enfin, j'avais conçu un dédain très-altier pour le siècle précédent, qui n'avait point été un siècle philosophique. Je lui préférais, sans comparaison, notre siècle immortel, ce siècle de philosophie et de lumières. J'étais convaincu qu'on n'a jamais mieux écrit en prose qu'à présent. Je rejetais les Bossuet, les Pascal, les Fénelon, les La Bruyère, pour m'absorber entièrement dans la lecture des D..., des D.... et des D.....

« Cependant, par un événement, qu'en ceci seulement je regarde comme assez heureux, je me vis obligé de quitter quelque temps ces beaux-esprits du jour, dont je faisais les objets de mon idolâtrie, pour me donner entièrement à l'étude des chefs-d'œuvres de l'antiquité. Dès que j'y eus fait quelques pas, je vis naître un nouveau jour dans mon esprit ; je pris des idées bien différentes de celles que j'avais eues jusqu'alors de la poésie, de l'éloquence et de la littérature. Virgile, Horace et Cicéron me réconcilièrent avec Boileau, Rousseau et Bossuet ; quand j'eus comparé ces génies de différents siècles entre eux, je vis qu'ils avaient tous suivi les mêmes principes de goût, puisés dans la nature, et que, dans le fond, ils se ressemblaient, comme s'ils eussent vécu dans le même temps. J'aperçus, au contraire, que les littérateurs de notre siècle étaient totalement opposés de goût et de style à ceux des deux beaux siècles d'Auguste et de Louis XIV, et que s'ils avaient quelque ressemblance avec l'antiquité, c'était avec les Lycophon, les Lucain et les Sénèque ¹. »

C'est dans cette disposition d'esprit que Clément entreprit de faire la guerre aux médiocres auteurs du jour et de montrer le faible des plus célèbres écrivains. La gloire et la puissance de Voltaire lui-même ne l'intimidèrent pas. Il essaya une critique générale et détaillée des œuvres du roi de la littérature, et déclara sa résolution au philosophe lui-même dans une première lettre critique. « Cette épître, qui est un chef-d'œuvre de littérature polémique, disait l'auteur des *Mémoires secrets*, roule sur les manœuvres de toute espèce de M. de Voltaire, pour déprimer sans relâche nos grands maîtres, et pour s'élever sur les débris de leurs trophées. Elle se lit avec d'autant plus de plaisir que l'observateur s'est abstenu d'y répandre ce fiel qui révolte les honnêtes gens, et, qu'accumulant les faits en abondance, il écrase son ennemi par les preuves les plus convaincantes, en lui rendant justice sur ses productions précieuses, en le louant, en l'exaltant, en le divinisant avec presque autant d'enthousiasme que ses partisans ². »

A propos des écrits de Voltaire dont il ne dissimule aucune des parties distinguées ou élevées, il déplore le triste dépérissement où les lettres, les arts et le bon goût sont tombés en France.

« En vérité, Monsieur, dit-il, je ne sais ce qu'on pensera un jour de notre siècle ; mais je sais bien, moi, qu'il ressemble furieusement à celui de Sénèque et de Silius Italicus. C'est vous qui avez vu finir les beaux jours de notre littérature, et

¹ *Nouv. observ. crit.*, introd.

² *Mém. secrets*, 16 janv. 1773, t. VI, p. 257.

qui nous en avez si longtemps consolés : et vous avez la douleur de ne laisser après vous aucun espoir de nous consoler de votre absence. »

Le philosophe poëte dénonçait le critique aux colères de ses disciples attaqués en même temps que lui¹, mais il affectait de dédaigner de répondre à ce *polisson*; il disait, en 1773, dans une épître à l'abbé de Voisenon :

« Il est bien vrai que l'on m'annonce
Les lettres de maître Clément :
Il a beau m'écrire souvent,
Il n'obtiendra point de réponse ;
Je ne serai pas assez sot
Pour m'embarquer dans ces querelles :
Si c'eût été Clément Marot,
Il aurait eu de mes nouvelles. »

Ces lettres renfermaient cependant assez de choses justes et sensées pour mériter d'être prises en quelque considération. Clément y fait surtout preuve de goût et de sens critique, quand il combat les jugements de Voltaire sur Quinault, sur La Fontaine, sur Corneille. Il est un des premiers qui aient su voir tout ce qu'il y avait d'inexact et de faux dans le célèbre *Commentaire* sur notre grand tragique, un des premiers aussi qui aient fait apercevoir ce que la poétique de Voltaire avait de défectueux. La justesse d'esprit de Clément éclate particulièrement quand, dans sa *VJ^e lettre*, il attaque le système antipoétique de l'auteur de la *Henriade*, que « toute métaphore pour être bonne doit fournir un tableau à un peintre². »

Avant les *Lettres à Voltaire*, Clément avait publié des *Observations critiques* (1771), et de nouvelles *Observations critiques* (1772), où il fait des remarques sévères, mais généralement très-judicieuses et très-solides sur la traduction des *Géorgiques* de Delille et sur le poëme des *Saisons* de Saint-Lambert. Son dessein était de continuer ses observations sur toutes les parties de la littérature, afin de combattre les systèmes nouveaux qu'on avait élevés à la place des véritables principes, dans tous les genres de poésie ou d'éloquence. « Ces différentes dissertations, pensait-il, pourraient faire à la fin un cours de belles-lettres dans un nouveau goût ; les autres étant pour l'ordinaire composés de préceptes appuyés sur les exemples des bons modèles, le sien serait un cours de critique des mauvais modèles, où il marquerait avec autant de soin ce qu'il faut éviter, que les autres enseignent ce qu'il faut suivre³. » Il poursuivit l'exécution de ce plan dans les *Essais de critique sur la littérature ancienne et moderne* (1783), dans le *Journal littéraire* (1796-97), dans le *Tableau annuel de la littérature française* (1801).

¹ Voir *Lettre à Marmontel*, du 22 déc. 1773.

² *Lettre III du sieur Clément de Dijon à M. de Voltaire*, 6 décemb. 1759.

³ *Nouv. observ.*, introd.

Dans ces divers ouvrages, son système est d'avoir pour les auteurs d'un vrai mérite le respect et l'estime qu'on doit aux talents et au génie, d'attaquer, toujours avec des raisons, et, le plus souvent possible, avec de bonnes plaisanteries, ceux qui jouissent d'une réputation usurpée.

La liberté et la sévérité de sa critique excitèrent contre lui un soulèvement général dans la « populace des obscurs écrivains et dans la cabale des philosophes ¹. » La rigueur de ses appréciations sur le poème des *Saisons* excita, en particulier, l'acharnement de tout un parti très-puissant et très-rancuneux. Il se vit traité en homme perdu de mœurs et d'honneur, et presque en criminel d'État, pour avoir prouvé par des raisons solides que le poème des *Saisons*, eût-on été trente ans à le faire, et en dût-on mettre cinquante à le corriger, serait à jamais un poème froid, sec, triste, monotone, pédantesque, ennuyeux ².

Non content de lui faire essayer ce que la calomnie a de plus noir et de plus affreux, Saint-Lambert employa ses protections pour interdire la parole au critique et pour le faire emprisonner.

Très-sévère dans ses mœurs et un peu sauvage dans ses habitudes et dans ses goûts, Clément l'inclément, comme l'appelait Voltaire, a parfois en quelques duretés dans ses critiques, mais il n'y mit jamais de mauvaise foi, et il n'a pas plus mérité les insultes de Saint-Lambert que celles de Voltaire et de la Harpe.

Il a fait aussi de la critique en vers assez bons. Sa satire adressée à Palissot, et celle intitulée *Mon dernier mot*, renferment des appréciations contestables, mais aussi des jugements inspirés par un goût très-sain.

Clément, dont le style ordinairement correct est quelquefois roide et diffus, et dont les vues n'ont pas toujours assez d'ampleur, ne saurait être placé au premier rang des juges littéraires du dix-huitième siècle, mais il mérite une très-belle place au second rang.

« Si, plus maître de lui-même, dit Palissot dans ses *Mémoires sur la littérature*, il eût pu surmonter ou tempérer du moins cette rudesse de caractère qui a presque émoussé chez lui le sentiment de la délicatesse et des grâces, nous croyons que personne n'aurait pu disputer avec plus d'avantage la chaire de Quintilien à M. de La Harpe, qui n'a sur lui qu'une supériorité d'élégance et de formes, sans connaître, à beaucoup près, aussi bien les véritables sources des bonnes études, c'est-à-dire les excellents modèles de l'antiquité. »

Clément avait rendu hommage à La Harpe quand il le vit, revenu aux bons principes, joindre la chaleur du style et la pureté des pensées à son talent académique. L'auteur du *Lycée* continua bien encore, dans diverses occasions, de poursuivre de ses sarcasmes son ancien adversaire, mais il ne put s'empêcher de reconnaître que c'était un homme qui avait beaucoup plus de littérature que les Le Battenx, les Des Fontaines et les La Beaumelle, et de déclarer qu'en changeant de ton et de style dans sa

¹ *Ibid.* — ² *Ibid.*

maturité, il s'était montré capable de juger et d'écrire en homme de lettres et de talent ¹.

On ne doit pas non plus oublier Joseph CHÉNIER (1764-1811) qui fut non-seulement poète et orateur, mais se montra encore critique dans plusieurs de ses productions et en particulier dans son *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*. Dans ce travail peu volumineux, mais considérable cependant, puisque, comme le remarquait l'auteur, « il embrasse le cercle entier des applications de l'art d'écrire, » Chénier voulut non seulement juger les ouvrages parus dans la période restreinte qu'il étudiait, mais encore, à la tête de chaque genre, tracer l'aperçu rapide des progrès qu'il avait faits jusqu'à l'époque où commençaient ses observations.

Dans cet ouvrage, le célèbre conventionnel considère généralement la littérature en littérateur, et non pas en homme politique, en homme de parti. Cependant ses opinions politiques ont eu de l'influence sur quelques-uns de ses jugements.

Joseph Chénier n'avait pas d'ailleurs les connaissances nécessaires pour devenir un critique très-authorized. Il manquait de la première éducation, et ne savait pas un mot de latin. L'érudition dont il affecte souvent l'étalage est toute d'emprunt.

PALISSOT (1730-1814), qui se fit remarquer par une aptitude littéraire si prématurée, mérite, comme Joseph Chénier, d'être cité non-seulement parmi les poètes, mais encore parmi les critiques, pour de bons morceaux sur divers sujets de littérature, pour ses observations sur le *Commentaire* de Voltaire sur *Corneille*, où il a signalé avec beaucoup de raison tant d'injustices et de méprises de l'auteur de *Zaïre* faisant le procès à l'auteur de *Polyeucte*; enfin pour ses mémoires littéraires où il fait généralement preuve d'une rare pureté de goût et d'une élégance continue de style.

Les *Mémoires sur la littérature* étaient un des ouvrages de prédilection de Palissot : il les regardait comme destinés à devenir classiques. Dans ces *Mémoires* alphabétiques il se proposa de donner un essai de la manière dont on aurait dû traiter, dans les dictionnaires, les articles des hommes célèbres. Il désirait offrir une sorte de cours de littérature; cependant, pour ne présenter au public que ses propres idées, il ne voulut parler d'aucun auteur qui ne lui fût très-connu.

La critique des *Mémoires sur la littérature* est presque toujours exacte, saine et lumineuse, et les jugements en sont généralement appuyés sur les principes immuables du goût. Comme dans la *Dunciade*, la sévérité de ses appréciations blessa plus d'un amour-propre. On ne peut cependant l'accuser de beaucoup d'injustices. Mais on a justement reproché à l'auteur de s'être trop occupé de lui-même, et de ne s'être pas assez garanti des travers qu'il a remarqués et combattus dans les autres.

Les *Mélanges* de Palissot, en particulier les *Petites lettres sur de grands*

¹ *Lyc.*, 3^{me} part., liv. I, ch. 1, sect. 1.

philosophes, offrent aussi de bonnes pages de critique. Tel est ce passage de la seconde de ces lettres destinées à défendre et à justifier la comédie des *Philosophes* :

« On vit à la tête de quelques productions philosophiques un ton d'autorité et de décision, qui, jusqu'à présent, n'avait appartenu qu'à la chaire. On transporta à des traités de morale, ou à des spéculations métaphysiques, un langage que l'on eût condamné, partout ailleurs, comme celui du fanatisme. *J'ai vécu*, disait l'un ¹ ; *j'écris de Dieu*, disait fastueusement l'autre ² ; *jeune homme, prends et tis*, écrivait-il encore ³ ; *ô homme ! écoute, voici ton histoire*, s'écriait un troisième ⁴.

« Ce ton d'inspiration dans les uns, d'emphase dans les autres, si éloigné de celui de la raison qui doute, ou de la vérité qui persuade, révolta quelques gens sensés. En examinant de près des ouvrages qui promettaient de si grandes choses, ils trouvèrent que les uns étaient servilement copiés de Bacon, sans que l'on ait jugé à propos d'en prévenir le public, et que d'autres ne contenaient que des pensées mille fois rebattues, mais rajeunies, ou par un tour épigrammatique et de mauvais goût fort à la mode aujourd'hui, ou par un certain ton d'audace bien propre à séduire les simples.

« On donna de nouvelles définitions de quantité de choses déjà très-bien définies. On affecta, pour jouer la concision et le style nerveux, d'embrouiller ce qui était clair. On confondit tous les genres, et cet étrange bouleversement dans les idées et dans le style parut à quelques esprits vulgaires la preuve d'un siècle abondant en génies lumineux et hardis, digne d'être appelé *siècle philosophique*. »

Tout ceci est bien pensé et bien écrit ; et l'on pourrait citer de Palissot nombre de pages également bonnes. Mais on en pourrait signaler aussi quelques-unes où la prévention a égaré le jugement de l'auteur. Par exemple, il a été injuste à l'égard de La Harpe, de Linguet, surtout de Gilbert. Un vrai critique aurait apprécié le mérite d'un poète comme l'auteur de la *Satire sur le dix-huitième siècle*, qui venait tout à coup trancher sur la médiocrité générale, et ne lui aurait pas, en toute occasion, prodigué le ridicule et l'insulte, parce qu'il avait l'audace de se prendre au coryphée de la philosophie.

Palissot termina sa carrière de critique par un ouvrage médiocre, le *Génie de Voltaire* apprécié dans tous ses ouvrages, volume destiné à servir de supplément à toutes les éditions de l'illustre écrivain. Voltaire est loin d'être flatté partout ; mais la censure y manque de vigueur, comme les éloges de décision. On y sent un homme qui toute sa vie louvoya entre les divers partis, ridiculisa sur la scène et dans la satire les encyclopédistes, et voulut demeurer l'ami de Voltaire.

Palissot est un homme très-désireux de renommée, assez ami de la bataille, mais soigneux de ne pas s'attirer de trop grosses affaires et de ne pas se compromettre. Il veut bien attaquer les plus audacieux d'entre

¹ Duclos.

² Les *Pensées philosophiques*.

³ Le livre obscur intitulé : *Pensées sur l'interprétation de la nature*.

⁴ Le *Discours sur l'inégalité des conditions*.

les philosophes, jeter quelques ridicules sur des charlatans d'une audace insupportable; mais il serait désolé « que des âmes simples le soupçonnassent d'être du parti de ces écrivains de ténèbres, qui ne semblent occupés qu'à faire revivre parmi nous le fanatisme persécuteur des siècles de barbarie¹. »

Il ne pouvait pas supporter l'accusation de fanatisme anti-philosophique. Enfin, quand la philosophie parut avoir triomphé de la religion, Palissot, tenant une conduite directement opposée à celle de La Harpe, abjura le christianisme qu'il avait défendu dans les plus belles années de sa vie. Du moment qu'il se fut engagé dans le parti philosophique, il tint, en toute occasion, à bien établir que, dans sa *Comédie des philosophes*, il n'avait prétendu attaquer que les singes des vrais philosophes, que des *imposteurs de philosophes*; qu'en particulier son intention n'avait jamais été de peindre Jean-Jacques Rousseau sous le personnage ridicule d'un valet de comédie, mais seulement de représenter un valet balourd qui s'efforce de parodier son maître; que dans ses divers ouvrages, et notamment dans ses *Mémoires littéraires*, il avait loué les rares talents de l'illustre Rousseau, et qu'il avait pris ouvertement son parti lorsqu'il fut persécuté par le fanatisme ou par la haine².

Il se vantait surtout d'avoir toujours proféré avec admiration dans ses écrits ce grand nom de Voltaire qu'il avait vénéré dès son enfance; il rappelait l'édition complète des *Œuvres de Voltaire*³ publiée par lui avec des commentaires respirant à chaque pas son respect pour la mémoire de l'illustre philosophe, et sa haine pour les fanatiques qui l'avaient persécuté jusqu'au tombeau. Pour couvrir de confusion ceux qui l'accusaient de fanatisme anti-philosophique il rappelait encore ses *Questions religieuses*, publiées dès les premières années de la révolution et qui avaient eu un si grand succès auprès des libres penseurs de tous les pays; il faisait valoir l'amitié dont il était lié depuis plusieurs années avec les littérateurs les plus déclarés pour la révolution, tels que Joseph Chénier dont il s'honorait d'avoir guidé les premiers pas, et François de Neufchâteau, l'un de ses plus chers élèves. Enfin il faisait remonter son amour pour la liberté républicaine jusqu'à sa première jeunesse où il avait publié une histoire des premiers siècles de Rome, dans laquelle il célébrait avec enthousiasme les Numa et les Brutus.

La versatilité dont Palissot a fait preuve honore peu son caractère; mais, avec ses adversaires et ses ennemis mêmes de tous les temps, il

¹ *Mél. de litt.*, D'une hist. du cardinal de Polignac.

² Voir la *Lettre adressée par le C. Palissot à la classe de Littérature et Beaux-Arts de l'Institut national*, le 18 frimaire, an VI, dans la *Décade philosophique*, t. XVI, p. 139-141.

³ Palissot annonçait une édition purgée de tout ce que Voltaire a écrit contre le goût et contre les mœurs; mais il n'a pas tenu sa promesse. Lui qui blâmait si sévèrement la triste surabondance des éditeurs de Kehl, il n'a guère retranché dans les œuvres de Voltaire que la valeur de trois ou quatre volumes de la correspondance.

faut louer en lui un écrivain pur, correct, élégant. Il se glorifiait d'appartenir à l'école de Port-Royal, et il mérite réellement de compter parmi ceux de nos auteurs qui ont le plus châtié leur style.

Les saines doctrines littéraires, les principes du grand goût classique défendus par La Harpe, par Palissot, par Suard, par Jeoffroy rencontrèrent à la fin du dix-huitième siècle des adversaires qui firent preuve de beaucoup plus d'audace et de singularité que de talent, mais dont quelques-uns cependant eurent, malgré tout, assez de mérite pour que nous ne devions point ici nous taire sur leurs noms et sur leurs principaux ouvrages. Tel est MERCIER (1740-1814), auteur, entre mille écrits de toute nature, de la *Néologie*, de l'*Essai sur l'art dramatique*, et du *Tableau de Paris*.

Mercier, en publiant la *Néologie*, voulait essayer « d'établir une langue qui fût d'une richesse sans borne, et qui déconcertât à jamais la morgue académique; donner à l'esprit toutes les expressions les plus variées, les plus mobiles, afin que reparaisant toujours sous une forme et sous des couleurs différentes, la même pensée ne fût jamais la même¹. » Il espérait ainsi rendre un grand service aux écrivains à venir, en leur apprenant ce qu'on peut faire de la langue quand on en sait varier les teintes. « J'ai voulu, disait-il, apprêter la palette, après avoir été peintre quelquefois; sachez-m'en quelque gré, vous pour qui j'ai broyé ces couleurs. »

La longue introduction qui précède la *Néologie* offre des idées justes et même des traits de style; mais l'ithos et le pathos, mais l'outré et l'absurde y dominent.

Que la langue française, en devenant plus régulière, plus polie, plus souple, ait trop perdu de ses qualités premières, trop rejeté de ses richesses originelles, et soit devenue trop timide et trop gênée, c'est un malheur que beaucoup de bons esprits avaient déploré avant Mercier. L'auteur de la *Néologie* vit le mal, mais se l'exagéra, et, en prétendant y remédier, voulut bouleverser la langue comme la révolution allait bouleverser la société. En conseillant d'employer, sans aucune contrainte, l'archaïsme et le néologisme, Mercier, avec beaucoup moins de talent et de succès, renouvelait en quelque sorte la tentative de Ronsard au seizième siècle.

Parmi les mots dont Mercier voudrait, suivant son expression, que « la vieillerie redevint nouveauté, » un certain nombre méritaient assurément d'être rajeunis, et plusieurs ont depuis repris faveur. Mais il poussait la manie du néologisme et de l'archaïsme jusqu'à prétendre remettre en usage des termes du moyen âge tout à fait inutiles et qui ne se rattachent à rien dans la langue moderne. Voici un article de sa *Néologie* :

« ARÉMÉTI. Vieux mot de la langue, qui signifiait *tout à cette heure, maintenant*. Il est doux, coulant, joli : on pourrait le recréer Aréméti. »

Ce terme n'a même jamais été français; c'est un mot gascon, venant

¹ *Néolog.*, préf., p. L.

probablement de *Horâmet ipsâ*, que Mercier a rencontré dans Rabelais :

« Vous soubvienne de boyre à moy pour la pareille, et je vous pleigeray tout *aresmetys*. » (*Garg.*, Prol. du liv. I.)

Ce n'était pas seulement la langue, mais toute notre littérature que le très-hardi Mercier prétendait réformer. Son ambition était de « désentra-
ver les littérateurs d'une foule de règles fausses ou puérides ¹. » Il s'appli-
qua particulièrement, dès 1773, dans un livre intitulé *Du Théâtre ou
Nouvel essai sur l'art dramatique*, qui fut goûté des étrangers, et plus
tard, dans les préfaces de ses drames, dans son *Tableau de Paris*, et
ailleurs, à combattre les règles classiques du théâtre. Il est, sous ce rap-
port et sous plusieurs autres, un des aïeux de nos romantiques. Il s'éleva
contre l'uniformité et la ressemblance de ces plans étroits, de ces carac-
tères répétés qui laissent un vide et impriment une langueur sensible à
nos tragédies modernes ². » Il ridiculisa nos « petites tragédies étranglées,
uniformes, sans plan vrai et sans mouvement. » Il attaqua particulière-
ment la règle des deux unités de temps et de lieu, qu'il appelait *unités
de cadran et de salon*, et qui, suivant lui, ne servaient « qu'à accumuler
grossièrement les invraisemblances les plus ineptes et les plus bizarres. »
Il appela une innovation qui devait « tourner au profit de la vérité, du
génie, des mœurs et des plaisirs de la nation. » Il demandait que la tra-
gédie cessât d'être grecque, romaine, etc., pour devenir française, et
qu'on renonçât à « défigurer l'histoire, l'idiome, le génie, le caractère
de tous les peuples du monde à l'aide de quelques vers ronflants. »

Mercier est un de ceux qui ont le plus préconisé le drame, et surtout
le drame bien romanesque, bien noir, bien atroce. En élève de Diderot,
il bannissait le rire de la comédie.

Au milieu des exagérations et des absurdités qu'il débitait de l'air le
plus confiant et d'un ton pour ainsi dire fatidique, il a dit plusieurs
bonnes choses sur la nécessité de réformer l'ancien système du théâtre
français, et a signalé avec assez de justesse les principaux défauts de
« nos pièces uniformes et factices. » L'adversaire de La Harpe avait rai-
son d'inviter à lire Shakespeare, « non pour le copier, mais pour se
pénétrer de sa manière grande et aisée, simple, naturelle, forte, élo-
quente ³. »

On le voit, Mercier était un homme qui ne manquait pas d'esprit, ni
parfois de style; mais exagéré en tout, bizarre, maniaque, il aimait à
soutenir tous les paradoxes qui pouvaient le singulariser. Ainsi il préten-
dait que l'instruction était *la peste du genre humain*, et, en 1806, il publiait
un gros livre contre le système astronomique de Newton.

Mercier, qui n'embrassa les principes religieux que dans sa vieillesse,
fut toujours un adversaire déclaré de l'école voltairienne. Suivant lui,

¹ *Néolog.*, art. ENTRAVER.

² *Tabl. de Paris*, ch. CCCXXXIII.

³ *Tabl. de Paris*, loc. cit.

« elle n'a ni agrandi, ni fortifié l'esprit de l'homme; en général elle est caustique, railleuse, inconsolante; l'ironie destructive en fait la base: rien n'échauffe, rien ne purifie le cœur de ses disciples. Cette école, en propageant un certain goût, a nui à la généreuse audace des grandes et fortes conceptions ¹. » Le fond de la pensée est juste, si l'expression est encore trop néologique.

Nous terminerons ce que nous avons à dire des auteurs qui se sont occupés au dix-huitième siècle de la critique littéraire, par quelques mots sur des érudits comme Nicéron, Goujet, Bouhier, Villoison, dont les travaux, peu brillants par le style, sont recommandables par la science et quelquefois par l'esprit de discernement et par la pénétration.

Le barnabite NICÉRON (1683-1738) a laissé des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, avec un *Catalogue raisonné de leurs ouvrages*. On reproche à ce laborieux compilateur non-seulement de trop négliger son style, mais d'avoir oublié dans ses *Mémoires* des hommes comme Copernic, Comynes, Bourdaloue, et cinquante autres, tandis qu'il a donné la notice de plus de quatre cents auteurs sans nom et presque sans mérite. Il paraît que Nicéron connaissait peu par lui-même les ouvrages et les écrivains dont il parlait. Aussi y a-t-il beaucoup à reprendre dans ses appréciations.

GOUJET (1697-1767) a beaucoup plus de critique et de fonds que Nicéron. Dans sa *Bibliothèque française*, dont le premier volume parut en 1740 et le vingtième et dernier en 1756, reprenant et élargissant le plan que Charles Sorel avait ébauché au dix-septième siècle, il voulut donner une histoire érudite de notre littérature moderne. Suivant l'ordre chronologique des ouvrages en chaque genre composés dans notre langue, il s'applique à montrer les progrès accomplis dans les arts et dans les sciences, il s'arrête sur les principaux écrits, les discute, examine ce qu'ils renferment de bon et d'utile, et, à l'exemple de Baillet, rapporte les jugements des savants; enfin il donne l'histoire des livres, fait connaître ce qui en occasionna la publication, les disputes qu'ils suscitèrent, les critiques qu'ils essuyèrent. L'auteur, pour avoir donné beaucoup trop de place à quantité d'auteurs fort peu importants, n'a pu seulement, dans les dix-huit volumes qu'il a publiés, achever la partie des belles-lettres qu'il a conduite jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

Il a encore laissé une *Histoire abrégée de la poésie française et celle des poètes français avant Clément Marot*; ce n'est pas à une telle source qu'on chercherait aujourd'hui des renseignements sur nos vieux auteurs. Ses notices littéraires sur Ovide, sur Boileau, etc., de même que divers morceaux qu'il a insérés dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du savant hollandais Sallengre, attestent ses études, mais n'offrent plus rien de piquant pour nous. On consulterait avec plus de profit son *Histoire de la vie et des ouvrages de M. Nicole*, composée d'après les mémoires d'un ami de l'auteur des *Essais*. Ce n'est pas le seul amour des lettres,

¹ Néolog., art. VOLTAIRIENNE (*l'école*).

mais encore l'esprit de parti qui lui fit composer cette histoire. Goujet, grand ami de Rollin, était un janséniste naïf, mais animé d'un zèle ardent et superstitieux qui lui suscita bien des traverses et le priva des récompenses dues à ses utiles travaux.

LARCHER (1726-1812) est encore un érudit très-estimable. Sa traduction de l'*Histoire* d'Hérodote, et de la *Retraite des Dix Mille* de Xénophon, est, comme ses traductions d'ouvrages anglais, assez mal écrite, mais est précieuse pour l'intelligence généralement exacte du texte, et pour les recherches géographiques et chronologiques. Il a encore inséré de savants travaux relatifs à l'antiquité dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* dont il fut membre depuis 1778.

Voltaire a été forcé de rendre à la sérieuse érudition de Larcher un hommage qui ne répare pas les injures infâmes dont il a eu la bassesse de couvrir ce savant¹ pour le punir de s'être permis de relever quelques erreurs où il était tombé dans sa *Philosophie de l'histoire*, publiée sous le nom de l'abbé Bazin et reçue dans le public avec un extravagant enthousiasme.

Le *Supplément à la philosophie de l'histoire* (1767) de l'abbé Larcher fut trouvé très-solide, et les insultes atroces de Voltaire ne purent entamer la considération d'un homme dont d'Alembert lui-même, écrivant à son maître, était obligé de dire :

« Larcher, qui vous a contredit sur je ne sais quelle sottise d'Hérodote, est au fond un galant homme, tolérant, modéré, modeste, et vrai philosophe dans ses sentiments et dans sa conduite, du moins si j'en crois des amis communs qui le connaissent et l'estiment². »

Larcher fit aussi une *Réponse à la Défense de mon oncle*; mais il n'y sut pas manier les traits de la plaisanterie aussi bien que les armes de la raison.

Le président BOUHIER (1673-1746), sans être, comme Larcher, un érudit de profession, s'est aussi occupé de l'étude des ouvrages et de la vie d'Hérodote et a fait des traductions estimées de divers écrivains de l'antiquité, de Cicéron, de Pétrone, etc. Il a laissé divers autres travaux relatifs à l'antiquité, remarquables par l'esprit d'analyse et de méthode. Vivant dans un siècle qui goûtait peu ces savantes recherches, il s'est élevé avec force et autorité contre les études et les lectures frivoles :

« Je connais, dit-il, le dédain de la plupart de nos prétendus beaux esprits pour tout ce qui sent l'érudition tant soit peu recherchée. Renfermés dans le cercle de quelques petites connaissances superficielles, ils ne peuvent souffrir qu'on mette en honneur celles qui sont au-dessus de leur portée. Bien différents de ces génies de premier ordre, les Scaliger, les Petau, les Saumaise, les Huet, et plusieurs autres qui ont fait tant d'honneur à la France par leur savoir éminent, ils déshonorent notre nation, non-seulement en l'inondant d'écrits frivoles, mais de plus,

¹ Dans le pamphlet intitulé : *Défense de mon oncle*.

² Lettre de d'Alemb. à Volt., 22 déc. 1772.

en faisant tous leurs efforts pour décrier les sciences auxquelles ils ne sauraient atteindre ¹. »

Le président Bouhier étudia jusqu'à son dernier soupir, « épiant la mort, » suivant sa sublime expression. Par le sérieux et la solidité de ses goûts, il « rappela ces savants magistrats qui parurent à la renaissance des lettres ². »

J.-B. D'ANSE DE VILLOISON (1750-1805) est encore un de ces intrépides travailleurs qui, dans un cercle étendu de connaissances, ont tout lu, tout étudié, sont allés au fond de tout. Dès l'âge de trente ans, il était le plus savant helléniste de l'Europe : aussi ne connaissait-il ni repos ni distraction ³. Outre ses écrits latins, on a de lui, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, dans le *Journal des Savants*, dans le *Magasin encyclopédique*, etc., plusieurs *Dissertations* et *Lettres* très-doctes sur différents points de critique et d'antiquité.

Parmi les littérateurs érudits du dix-huitième siècle, parmi les hellénistes illustres, une place tout à fait à part est due à l'abbé BARTHÉLEMY : celui-ci prouva que l'érudition littéraire n'exclut ni l'esprit ni les agréments du style. En écrivant son célèbre voyage d'*Anacharsis*, il ne voulut qu'essayer de faire renaître le goût de la saine érudition, la venger du dédain philosophique, et montrer toute l'utilité qu'on en peut retirer. Malheureusement son amour de l'élégance lui a trop souvent fait défigurer la physionomie hellénique.

Jean-Jacques BARTHÉLEMY (1716-1793), annonça de bonne heure le goût le plus vif pour les langues anciennes et en particulier pour celle de ce peuple grec dont il devait plus tard retracer avec tant de savoir les mœurs et la civilisation. Il apprit aussi l'arabe et fit avec succès, dit-on, quelques sermons dans cette langue à plusieurs Maronites, Arméniens et autres catholiques arabes qui n'entendaient pas bien le français. Il avait le titre et portait le costume d'abbé, mais sans être entré dans les ordres dont il ne fut jamais revêtu.

Barthélemy fut d'abord et pendant longtemps connu et estimé, non pas comme écrivain, mais comme antiquaire : il rendit les plus grands services par ses connaissances numismatiques. M. de Boze qui l'accueillit à son arrivée à Paris, se l'associa pour le cabinet des médailles et le fit entrer à l'Académie des inscriptions. Pendant plus de soixante ans il s'occupa des médailles, et il en passa dans ses mains, pendant ce long espace de temps, plus de quatre cent mille. A force de vigilance et d'ac-

¹ Voy. l'avertissement qui est à la tête de ses *Dissertations sur Hérodote*, p. 4, et la préface de sa traduction en vers français du poëme de Pétrone, etc., p. 30.

² Du Resnel, *Essai sur l'homme*, disc. prélim.

³ « Je lui demandai un jour, raconte La Harpe, quels étaient donc ses délassements, puisqu'enfin il en faut un peu. Il me dit que, quand il se sentait la tête lasse, il se mettait quelque temps à la fenêtre; et il demeurait dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais. » (*Lyc.*, 3^e p., l. iv, c. II.)

tivité, il en déterra un grand nombre de très-précieuses et souvent d'uniques dans les divers cabinets de France et de l'étranger, où elles étaient enfouies, et en enrichit celui de Paris, sans qu'il en coûtât de grandes dépenses. Aidé de son neveu, le laborieux et intelligent abbé de Gourçay, il établit dans le riche trésor confié à sa garde et fort augmenté par son zèle un ordre si méthodique, que les savants le venaient admirer de toutes les parties de l'Europe.

Barthélemy a consigné ses principales idées sur la science des médailles dans son *Essai de paléographie numismatique*, qui ouvrit une carrière jusqu'alors négligée par les antiquaires.

Sans interrompre ses chères études de numismatique, Barthélemy donna, en 1760, le roman censément traduit du grec, intitulé les *Amours de Carite et Polydore*, et dont l'action est supposée s'être passée au commencement du quatorzième siècle avant Jésus-Christ. Ce roman, composé pour l'instruction du jeune d'Auriac, respire le goût sain de l'antiquité et est écrit avec une simplicité noble. C'était l'annonce d'un travail bien autrement important sur l'ancienne Grèce.

Le laborieux Barthélemy, dans les loisirs que lui laissait sa charge de garde du cabinet des médailles, avait entrepris un grand ouvrage sur les arts, les sciences, la religion, la politique, les usages et les mœurs des Hellènes, son *Voyage du jeune Anacharsis*.

Il suppose qu'un jeune Scythe, nommé Anacharsis, descendant du fameux Anacharsis qui était venu trouver à Athènes Solon, visite la Grèce quelques années avant la naissance d'Alexandre, et que d'Athènes, son séjour ordinaire, il fait plusieurs voyages dans les provinces voisines, observant partout les mœurs et les usages des peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant la nature de leur gouvernement, quelquefois consacrant ses loisirs à des recherches sur les progrès de l'esprit humain, d'autres fois conversant avec les grands hommes qui florissaient alors, tels qu'Épaminondas, Phocion, Xénophon, Platon, Aristote, Démosthène, ou avec des Athéniens qui avaient vécu avec Sophocle, Euripide, Aristophane, Thucydide, Socrate, Zeuxis et Parrhasius. Le voyageur philosophe a vu paraître les chefs-d'œuvre de Praxitèle, d'Euphranor et de Pamphile, ainsi que les premiers essais d'Apelle et de Protogène ; et dans une des dernières années de son séjour en Grèce naquirent Épicure et Ménandre. Enfin Anacharsis fut témoin de la révolution qui changea la face de la Grèce, et qui, quelque temps après, détruisit l'empire des Perses. A son arrivée, il trouva le jeune Philippe auprès d'Épaminondas ; il le vit monter sur le trône de Macédoine, déployer pendant vingt-deux ans contre les Grecs toutes les ressources de son génie, et obliger enfin ces fiers républicains à se jeter entre ses bras. Dès que le philosophe scythe voit la Grèce, après la bataille de Chéronée, asservie au père d'Alexandre, il retourne dans sa patrie, y met en ordre la suite de ses voyages, qui ont duré vingt-six ans ; et, pour n'être pas forcé d'interrompre sa narration, il rend compte, dans une introduction élégante et assez animée, des faits mémorables qui s'étaient passés en Grèce avant

qu'il eût quitté la Scythie, et expose ainsi l'origine des Grecs jusqu'à la prise d'Athènes par les Lacédémoniens, qui précéda immédiatement son arrivée.

L'auteur dit qu'il a composé un voyage plutôt qu'une histoire, parce que tout est en action dans un voyage. Cependant le défaut de ce savant ouvrage¹ est de manquer de mouvement, d'intérêt, de variété dans le ton, enfin d'être composé presque sans aucun art.

On reproche au jeune Scythe de n'être pas un personnage vivant et agissant ; on ne trouve en lui qu'un froid témoin de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend, de tout ce qu'il raconte. C'est que le talent et l'imagination étaient loin d'égaliser, chez Barthélemy, le savoir et le goût.

Non-seulement l'ouvrage manque un peu de vie, mais le goût factice du dix-huitième siècle vient trop souvent altérer, dans le *Voyage du jeune Anacharsis*, la vérité du langage et des mœurs de la Grèce. Le littérateur érudit ne nous représente que le côté brillant et élégant de la civilisation comme de la littérature helléniques ; il ne sait pas reproduire ce qu'elle avait d'austère, de rude, de démocratique. Tous les caractères y sont effacés. Les grands hommes d'Athènes et de Sparte ont perdu ces traits fortement accusés qui revivent dans les historiens et dans les poètes anciens. Chateaubriand qui, dans la première partie de *l'Itinéraire*, cite plusieurs fois Barthélemy comme une grande autorité sur la Grèce, reconnaît, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, que « l'abbé a trop dessiné les gynécées d'Athènes d'après les salons de Chanteloup. » Dans mille autres détails, Barthélemy met en action la société française à Athènes et à Corinthe ; mais l'antique est assez bien mêlé au moderne pour que les contemporains aient cru retrouver, dans le livre du docte académicien, la véritable Grèce avec ses vraies institutions. Le chevalier de Boufflers, dans un discours prononcé le 25 août 1789, pour la réception de l'abbé Barthélemy à l'Académie française, disait à l'auteur d'*Anacharsis* :

« Vous nous ouvrez les temples, les théâtres, les gymnases, les académies, les édifices publics, les maisons particulières, les réduits les plus intérieurs. Admis, sous vos auspices, dans leurs assemblées, à leurs écoles, à leurs repas, nous voilà mêlés à tous leurs jeux, initiés à tous leurs mystères, confidents de toutes leurs pensées.... »

Imbu de quelques-uns des préjugés de son époque, disciple de Mably et de Jean-Jacques Rousseau, l'abbé Barthélemy marque un enthousiasme souvent bien excessif pour les anciennes républiques, en particulier pour celle de Sparte. Toutes les lois du communisme Lycurgue, son héros de prédilection, lui paraissent merveilleuses et parfaitement en rapport avec la nature. L'auteur d'*Anacharsis* contribua ainsi à exalter

¹ Pour écarter toute idée de fiction que le cadre pourrait faire naître, l'académicien érudit a rapporté au bas des pages plus de vingt mille citations.

les idées républicaines qui commençaient à fermenter dans les têtes.

D'ailleurs, si Barthélemy a favorisé la propagation d'idées dangereuses, il y alla avec une incontestable bonne foi et sans aucune intention de capter la renommée. Personne ne fut moins amoureux que lui de la gloire bruyante. A l'âge de plus de soixante-dix ans, il hésitait encore à se rendre aux instances de ses amis qui lui conseillaient de ne pas différer davantage à publier son *Jeune Anacharsis* ; et quand il se décida enfin à le laisser paraître, à la veille des états-généraux, en 1788, ce fut avec l'espoir que l'attention générale étant tout entière portée sur les grands événements publics, son livre « se glisserait en silence dans le monde. »

L'abbé Barthélemy était entouré du respect de ses contemporains, à qui il apparaissait comme un philosophe, comme un sage de la Grèce. « Barthélemy, dans nos promenades, faisait penser à celles de Platon avec ses disciples, » dit Marmontel ¹. Le comte de Ségur rapporte de son côté que « dans quelques centres de réunion, on entendait avec un plaisir mêlé de vénération le simple, le laborieux, l'éloquent et le savant abbé Barthélemy ². » Il était chéri de tous ceux qui le connaissaient, et en particulier de la marquise Du Deffand, à laquelle il témoignait l'attachement le plus dévoué, et dont il fut l'unique appui dans les mauvais jours.

Au *Voyage du jeune Anacharsis* de Barthélemy il est bon de comparer le *Voyage pittoresque de la Grèce*, d'un autre docte académicien, CHOISEUL-GOUFFIER (1752-1817). Cette savante et piquante relation, dont le premier volume parut en 1782 et le second seulement en 1809, fit faire des progrès à la géographie, servit au perfectionnement des cartes marines, apprit, par des descriptions précises, exactes et élégantes, à mieux connaître les monuments et les mœurs de la Grèce, tombée sous le joug des Ottomans.

§ II

Les journaux littéraires. — Le Journal des savants. — Les Mémoires de l'Académie des belles-lettres. — Les Mémoires de Trévoux, Prévost, Des Fontaines, Fréron, Geoffroy, Suard, l'abbé Arnould. — Les Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, Bachaumont, etc. — La Correspondance secrète, politique et littéraire, etc. — Le Mercure de France. — L'Esprit des journaux, etc. — La Décade philosophique.

Les journaux littéraires du dix-huitième siècle sont une des mines les plus étendues et les plus riches qu'on puisse fouiller. A parcourir ces

¹ *Mém. de Marmontel*, liv. XI.

² *Mém. ou souvenirs du comte de Ségur*, t. I, p. 148.

nombreuses et volumineuses collections aujourd'hui presque complètement oubliées, on est sûr de rencontrer sur toute sorte de matières, et en particulier sur la littérature philosophique, les renseignements les plus importants. Assurément il se publia, dans le dernier siècle comme dans le nôtre, quantité de journaux faits sans goût, sans esprit et sans style; on fut inondé d'un déluge de ces écrits hebdomadaires de toute sorte dont Diderot pouvait dire :

« Tous ces papiers sont la pâture des ignorants, la ressource de ceux qui veulent parler et juger sans lire, le fléau et le dégoût de ceux qui travaillent. Ils n'ont jamais fait produire une bonne ligne à un bon esprit, ni empêché un mauvais auteur de faire un mauvais ouvrage¹. »

Le *Journal des savants*, le plus ancien et le plus sérieux des journaux littéraires, demeura, au dix-huitième siècle, à peu près ce qu'il avait été au dix-septième. On maintint la méthode adoptée à l'origine de donner, dans des extraits fidèles, un compte-rendu pur et simple des écrits nouveaux, pour les faire connaître aux savants des divers pays. Le *Journal des savants* n'épousait aucun parti et s'abstenait absolument de critique. Son importance ne cessa de s'accroître. Il devint le dispensateur de la considération scientifique, mais ce n'est guère que de nos jours, qu'en gardant son caractère primitif et essentiel, il est devenu un journal hautement littéraire.

A côté du *Journal des savants* se plaacent naturellement les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, qui ont propagé dans le monde savant les plus solides principes de l'érudition classique, et ont commencé à rappeler l'attention sur les vieux trésors de notre littérature nationale. Cette riche collection est une mine inépuisable de science. Les rédacteurs les plus habituels et les plus distingués au dix-huitième siècle furent Dacier, l'abbé Sallier, le comte de Caylus, Lebeau, Lebeuf, Mignot, Sainte-Palaye, Anquetil-Duperron, Villoison, etc.

Le grand succès des journaux que les protestants publiaient dans les Pays-Bas et en Angleterre fit naître au duc du Maine l'idée d'un journal qui serait principalement consacré à la défense de la religion². Il choisit les jésuites du collège de Paris pour réaliser sa vue pieuse. Telle fut

¹ Voltaire, avant 1760, parlait aussi fort dédaigneusement de ces écrits périodiques qu'il voyait pulluler, à la honte du goût. « Depuis l'an 1666, disait-il, nous avons environ dix mille journaux au moins, dans lesquels on a conservé près de trois cent mille extraits de livres inconnus; et, ce qui est fort à l'honneur de l'esprit humain, c'est que tout cela se fait pour gagner dix écus, pendant que ces messieurs auraient pu en gagner cent à labourer la terre. » (Note sur l'*Ode* XII, édit. 1759.)

² Le journal de Trévoux commença à paraître en 1701. Un volume était publié chaque mois. A partir de 1735, les rédacteurs ajoutèrent chaque année un ou plusieurs volumes de supplément. En 1753, ils se mirent à donner seize volumes par année. A partir de 1746, ils crurent qu'il fallait s'accommoder un peu au goût du public et rendre leurs journaux moins sérieux. Voir le numéro de mai 1746.

L'origine des *Mémoires pour les sciences et les beaux-arts*, connus sous le nom de *Journal de Trévoux*, parce qu'ils s'imprimèrent d'abord dans cette ville appartenant au prince de Dombes. Au bout de trente ans, ce prince fatigué, dit-on, des plaintes incessantes qu'on lui adressait contre le journal protégé par lui, refusa de continuer aux rédacteurs leur privilège. Ils se transportèrent à Paris où ils reprirent leur œuvre (1733) sans interruption jusqu'en 1762, c'est-à-dire jusqu'à l'expulsion des jésuites.

L'apparition des *Mémoires de Trévoux* répandit aussitôt le goût des journaux, et fit naître beaucoup d'œuvres rivales, mais pas une ne put durer jusqu'à la seconde année.

La critique des *Mémoires de Trévoux* est en général solide, ingénieuse, impartiale et du meilleur ton. Les épigrammes, les colères de Boileau et de J.-B. Rousseau, de même que les insultes postérieures de Voltaire et autres, ne prouvent rien. Les journalistes jésuites sont des hommes de science et de goût, et ils le prouvent en sachant rendre justice même à leurs plus grands adversaires¹, et reconnaître, publier, préconiser ce qu'il y a de bon et d'utile dans leurs ouvrages. Sans prétendre que les jésuites de Trévoux aient été constamment et inviolablement équitables dans leurs appréciations, on peut affirmer que ce ne sont pas ceux-là, du moins, qui méritèrent jamais le reproche d'étroite partialité et de fanatisme violent, fulminé tant de fois contre les jésuites, par l'incrédulité du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Leur critique n'est jamais âcre, personnelle, sottisère, et ils ont généralement une politesse qui devrait servir de modèle à tous les écrivains polémiques. Leur style, qui quelquefois est un peu familier, un peu négligé, et n'a pas assez de saillie, est d'ordinaire empreint d'une distinction élégante². Enfin, d'habitude, ils se distinguent par la réserve dans les louanges comme par la mesure dans l'attaque.

Bien des mains ont pris part à la rédaction des *Mémoires de Trévoux*. Les plus savants élèves des jésuites y travaillaient en sous-ordre, et les rédacteurs en chef étaient les membres les plus remarquables de la Société. On distingue parmi eux le P. Catrou, l'un des fondateurs, et l'un des rédacteurs les plus assidus, pendant plus de douze ans; le P. Sanadon, faible traducteur d'Horace, mais littérateur consommé dans la connaissance de l'antiquité³; le savant P. Tournemine, à qui Voltaire écrivait que « c'était un de ses mérites de parler notre langue avec no-

¹ Voir le jugement sur Pascal, dans les *Mémoires* de février 1735, p. 334.

² Le sec et prétentieux d'Alembert parlait du « style dogmatique et bourgeois » des journalistes de Trévoux. (*Mél. de litt.*, t. IV. De l'abus de la critique en matière de religion, XXVI.) On peut cependant assurer qu'il n'est pas un article des P. Berthier, Commire, Bougeant, etc., qui ne soit écrit avec plus de naturel, de goût et d'élégance que la plupart des articles qui composent les volumineux *Mélanges de littérature* de l'encyclopédiste.

³ Voir en particulier, dans le numéro de janvier 1722, ses *Conjectures sur les vaisseaux de guerre des anciens*.

blesse et pureté ¹; » les P. Berruyer et Brumoy ² maintenaient le goût de l'érudition classique; les P. Commire, Cossart, Rapin, Porée, enfin, Bougeant, l'auteur enjoué de *l'Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, animaient les *Mémoires* de leur esprit aimable et de leur douce gaieté.

Mais celui de tous les rédacteurs de Trévoux qui eut le plus de célébrité au dix-huitième siècle, fut le P. Berthier (1704-1782.) C'était un prêtre d'une foi profonde et d'un zèle ardent. Les intérêts du catholicisme passent pour lui avant tout, et il saisit toutes les occasions de dépenser la séve religieuse qui bout dans son cœur. Il n'en aime pas moins les lettres et les arts, et il montre, à les juger, une grande finesse d'esprit et un goût excellent. La colère des philosophes éclata contre lui en injures, parce qu'il ne put s'empêcher de dénoncer le danger de leurs doctrines. Voltaire, en 1758, sortit de la réserve qu'il avait jusqu'alors observée à l'égard des jésuites, ses anciens maîtres, en faisant ôter brusquement, de son cabinet de Ferney, le portrait du P. Porée, parce que le P. Berthier avait, dans le journal de Trévoux ³, refusé de le reconnaître pour l'Homère et le Sophocle de la France. Dès lors le téméraire journaliste fut l'objet des attaques les moins ménagées et des injures les plus grossières de Voltaire.

Aux éclats de la mauvaise humeur et de la colère insultante du patriarche de Ferney, le P. Berthier n'opposait que la force de la raison et de la vérité, il en appelait à la justice du public, et le public équitable et intelligent savait, malgré les injures de Voltaire et de Diderot, honorer dans le P. Berthier le savant critique, le bon écrivain et l'homme vertueux. Son impartialité a été louée même par des adversaires déclarés des jésuites, tel que le janséniste Goujet ⁴.

Cette réunion d'hommes distingués ou éminents ne pouvait point ne pas donner à leur œuvre collective un cachet tout particulier et très-remarquable. Aussi les esprits élevés et impartiaux qui en ont voulu juger par eux-mêmes ont-ils été frappés de ce mérite trop souvent méconnu par l'esprit de parti.

Un critique peu suspect de faveur pour les jésuites a dit :

« Les *Mémoires de Trévoux*, dans les portions qui confinent le plus au dix-septième siècle, offrent un fonds mélangé d'instruction et de goût, le vrai monument de la littérature des jésuites en français, et qui, ainsi qu'il sied à ce corps obéissant

¹ *Mél. litt.*, Lettre au P. Tourn., 1735.

² Le P. Brumoy, traducteur et commentateur d'une partie du théâtre grec, n'avait pas des vues assez étendues sur l'art dramatique, et il se montra un peu trop partial envers les anciens, qu'il eut d'ailleurs le tort de trop franciser dans ses versions. Mais personne ne peut lui contester du jugement et des connaissances.

³ Voir en particulier, dans le numéro de janvier 1716, ses *Réflexions sur la dissertation de M. de Leibnitz, touchant l'origine des Français*.

⁴ Voir *Mém. hist. et litt. de l'abbé Goujet*, 1767, p. 114.

et dévoué à un seul esprit, n'a porté à la renommée le nom singulier d'aucun de ses membres ¹. »

À l'époque même, les journalistes de Trévoux ne cessèrent d'être en butte aux attaques et aux injures des écrivains qu'ils combattaient. On contestait leur science et leur goût, comme leur équité, on affectait même de dire que personne ne lisait leur *maussade journal*, qu'il était non-seulement méprisé, mais encore inconnu à toute l'Europe ². Les *Mémoires de Trévoux* étaient si loin d'être négligés et dédaignés que les autres auteurs de journaux littéraires avaient contre leurs rédacteurs une sorte de pique jalouse. Des Fontaines fut un de ceux qu'un peu d'envie porta à critiquer volontiers les journalistes jésuites. Il reprochait à ceux de son temps un esprit partial et passionné, et quelques fautes contre le goût, l'amour du néologisme, la profusion des métaphores, et l'affectation des termes militaires en matière de controverse ³. Mais il n'en rendait pas moins justice à la science et au talent de ses rivaux ⁴.

Après la destruction des jésuites, la rédaction des *Mémoires de Trévoux* fut confiée à d'autres écrivains, mais on s'aperçut bientôt du changement de mains. Ce ne fut plus le même style ni la même science, et les hommes de goût les moins partisans de l'ultramontanisme regrettèrent vivement l'ancien journal ⁵.

GUYOT DES FONTAINES (1683-1743), cet émule des auteurs de Trévoux dont nous venons de parler, est un des bons journalistes de la première moitié du dix-huitième siècle.

L'abbé Des Fontaines a été couvert d'outrages par Voltaire; Diderot le comparait à Erostrate et à Zoïle ⁶; nombre d'autres philosophes l'ont insulté; cependant il avait un mérite sérieux auquel quelques-uns de

¹ Sainte-Beuve, *Portr. contemp.*, t. II. Les journaux chez les Romains, par M. J. V. Leclerc (1839). — Voir encore, t. III, p. 227.

² D'Argens, *Lettres cabalistiques*, préf.

³ *Nouvelles du Parnasse*, t. I, p. 212.

⁴ Voir *Observ. sur les écrits mod.*, t. I, p. 140.

⁵ Voir Bachaumont, *Mém. secr.*, 21 juillet 1762, t. I, p. 109.

On peut prendre une idée suffisante de cette vaste collection dans l'extrait intitulé : *L'esprit des journalistes de Trévoux, ou morceaux précieux de littérature répandus dans les Mémoires pour l'histoire des sciences et beaux-arts, depuis leur origine en 1701, jusqu'en 1762*, 4 vol. in-12, 1772. Plus de 800 volumes ont été mis à contribution.

A ceux qui voudront parcourir la collection elle-même, nous indiquerons, parmi cent articles très-remarquables, les extraits sur l'*Encyclopédie* : janvier, février, mars, octobre 1751. Ils ne satisfirent pas Diderot, et cependant de grands éloges étaient donnés à l'entreprise philosophique. Nous signalerons encore le *Jugement sur les Lettres de madame de Sévigné*, juin 1737 et juillet 1751. Ces articles montrent avec une évidence assez sensible que les jésuites n'étaient pas aussi rancuneux qu'on l'a souvent dit. Enfin, nous recommandons aux littérateurs sérieux un article sur le *Parallèle des quatre Électres de Sophocle, d'Euripide, de M. de Crébillon, et de M. de Voltaire*, août 1750; et un du mois de décembre 1755, sur le système de Condillac, qui reconnaissait une âme dans les bêtes.

⁶ Voir *Encyclop.*, art. ENCYCLOPÉDIE.

ses plus célèbres contemporains ont rendu hommage. J.-B. Rousseau, Rollin, estimaient son talent et ses connaissances, le président Hénault l'appelait « l'Aristarque du siècle¹. » Piron fut aussi, pendant longtemps, au nombre de ses admirateurs : personne n'était mieux fait pour goûter le sel piquant, les saillies ingénieuses, les reparties amusantes qui rendaient si originales, au dire des contemporains, la conversation du spirituel abbé.

L'abbé Des Fontaines commença, dès 1724, à se distinguer comme critique et comme journaliste, en ressuscitant le *Journal des savants* que la médiocrité des derniers rédacteurs avait fait presque complètement tomber. En 1731, il entreprit pour son compte un autre ouvrage périodique, le *Nouvelliste du Parnasse* ou *Réflexions sur les ouvrages nouveaux*. Le ministère arrêta, en 1732, cette publication, mais Des Fontaines obtint, en 1735, un privilège pour de nouvelles feuilles périodiques qu'il intitula : *Observations sur les écrits modernes*. Les *Observations* furent supprimées en 1743 et remplacées l'année suivante par les *Jugements sur les ouvrages nouveaux*. La sévérité de sa critique lui fit de nombreux ennemis, dont le plus implacable fut Voltaire. Des Fontaines s'attira le ressentiment de l'irritable philosophe, en 1731, en censurant le *Temple du goût* et la *Mort de César*, et en 1738, en faisant un jeu de mots méprisant sur les *Éléments de la philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde* : au lieu de ces paroles, *mis à la portée de tout le monde*, il fallait lire, suivant le journaliste, *mis à la porte de tout le monde*. Voltaire se vengea en ne cherchant pas seulement à le rendre ridicule, mais à le rendre odieux. Il eut la basse cruauté de lui jeter sans cesse à la tête l'accusation d'un vice infâme dont il avait réellement été soupçonné, mais dont il avait bientôt été reconnu innocent.

Outre la longue série de ses articles de journaux, Des Fontaines a laissé divers écrits de critique littéraire qui méritent de n'être pas tout à fait oubliés : Les *Paradoxes littéraires au sujet de l'Inès de Castro* de la Motte (1723), qui obtinrent à l'époque un grand succès ; le *Racine vengé* ou *Examen des remarques grammaticales de M. l'abbé D'Olivet sur Racine* (1738), dont nous avons déjà parlé.

Il publia, en 1726, la première édition de son *Dictionnaire néologique*, où il attaqua la néologie de son temps, « les constructions singulières, les associations de mots l'un de l'autre étonnés, le mélange des mots familiers et triviaux avec les mots nobles et savants, l'introduction des termes de la grammaire ou du palais dans le style élégant et dans la poésie, l'abus des figures recherchées et surprenantes, enfin toutes les façons de parler affectées, bizarres ou extravagantes, que de médiocres imitateurs des précieuses ridicules donnaient pour des « découvertes et des enrichissements de la langue. »

Il ne prétendit pas seulement montrer que le style des néologues était vicieux, il voulut le rendre ridicule et méprisable, et il y parvint par le

¹ *Mém. du président Hénault*, ch. v, p. 36.

ton railleur qu'il sut prendre et par la bonne plaisanterie dans le goût de Lucain dont il assaisonna ses critiques. On y trouve un mélange agréable d'ironie et de satire ; seulement l'adversaire du néologisme aurait dû se contenter de traits piquants et ne pas descendre à des personnalités injurieuses. Les principaux auteurs qu'il frappait de ses traits épigrammatiques étaient La Motte, Marivaux, l'abbé Houtteville, les pères Catrou et Castel. Des Fontaines s'est généralement attaqué au mauvais néologisme, cependant nombre des expressions qu'il s'était efforcé de condamner au ridicule se sont naturalisées dans la langue et ont été depuis employées par les écrivains les plus élégants et les plus purs.

Peu de temps après avoir donné le *Dictionnaire néologique*, il fit l'éloge historique de *Pantolon-Phæbus*, pour se moquer des éloges funèbres que le secrétaire de l'Académie des sciences composait avec trop d'art et avec trop d'esprit. Voulant présenter un modèle d'un éloge ridicule, il imagina un sujet auquel il pût rapporter les phrases et les expressions de son *Dictionnaire néologique*, et il fit de son *Pantolon-Phæbus* un homme universel.

Il fit suivre cet éloge historique de la réception de l'illustre Mathana-sius à l'Académie française, boutade non moins gaie que piquante.

Avide de réputation, Des Fontaines se pressait trop d'écrire ; il entassait ouvrage sur ouvrage ¹ et ne travaillait pas assez ce qu'il donnait au public ; il avait un tact plus sûr que délicat, enfin le ressentiment et l'indignation corrompirent souvent son jugement. On peut dire cependant qu'en général ce critique, si ennemi du phæbus, du clinquant, de la pointe, du style haché et décousu, des pensées alambiquées et métaphysiques, a servi la cause du bon goût et des vrais principes littéraires.

Des Fontaines eut pour successeur dans la critique Jean FRÉRON (1719-1761), qui avait été quelque temps son collaborateur aux *Observations sur les écrits modernes*, et avait en outre, dit-on, travaillé à sa traduction de Virgile. Fréron fut un critique redoutable par la vigueur avec laquelle il maniait le sarcasme, et par la gaieté dont il assaisonnait ses traits les plus piquants. Quelquefois partial, il avait habituellement le goût sûr. Moins savant, moins profond que l'abbé Des Fontaines, qui accorda de grands éloges aux travaux de sa jeunesse ², il avait plus d'agrément et plus de légèreté, et un tact plus fin à relever les fautes de langage, à ridiculiser le style emphatique, à signaler l'abus du néologisme. Excellent humaniste, il possédait très-bien les auteurs grecs et latins et ceux du siècle de Louis XIV. Il connaissait également plusieurs

¹ On trouve la liste de ses nombreux écrits au commencement du tome premier de l'*Esprit de l'abbé Des Fontaines*, publié en 4 vol. in-12, par l'abbé de La Porte, 1757.

² Une *Histoire de Marie Stuart* ; une *Histoire d'Allemagne*. Des Fontaines, en cette circonstance un peu trop élogieux, trouvait dans l'*Histoire de Marie Stuart* toutes les qualités des meilleurs ouvrages de Vertot. — Voir le t. XXVIII des *Observ.*, p. 167. — Voir encore le t. XXX, p. 73.

littératures étrangères. *Maître Aliboron dit Fréron*¹ était tout simplement un des hommes les plus instruits de son temps. Enfin, n'en déplaise à l'opinion générale, il eut assez de mérite pour qu'on doive lui accorder une place dans une histoire littéraire d'où les talents secondaires ne sont pas rejetés.

Fréron annonçait déjà de remarquables talents de critique dans une petite publication périodique intitulée : *Lettres de madame la comtesse de**** (1746, in-12). Ces lettres, remplies de raison, de sel et d'un excellent badinage, ne laissaient à désirer qu'un peu plus de correction. La vanité offensée de quelques beaux esprits parvint à les faire supprimer. En 1749, il commença la publication des feuilles qui devaient lui faire une réputation si bruyante, et lui susciter tant d'ennemis. Après en avoir publié treize volumes sous le titre de *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, il donna à son journal, en 1754, le titre d'*Année littéraire*, et dès lors il ne cessa pas de juger tous les ouvrages de littérature, d'arts et de sciences, au fur et à mesure de leur apparition. A cette époque on n'avait guère, en fait d'ouvrages périodiques, que le *Mercur* et le *Journal des savants*, le premier peu autorisé, parce qu'il avait l'habitude de louer tout, et le second ne s'adressant qu'à très-peu de lecteurs. Fréron, en entreprenant un journal de pure critique répondait à un besoin, et le public l'accueillit si bien qu'il gagna, pendant plusieurs années, au delà de vingt mille livres par an.

Fréron avait des collaborateurs assez médiocres, tels que l'abbé de La-porte, Marin, Fontanelle et plusieurs autres : il y a une différence considérable à faire entre Fréron et ceux que Voltaire appelait la *Fréronaille*, et qu'on nommait généralement ses croupiers.

Des personnages plus ou moins marquants, des écrivains plus ou moins célèbres se faisaient quelquefois les collaborateurs de ce *feuille*-*liste*, comme on disait alors. C'est ainsi que le marquis d'Argenson a fourni plusieurs articles à l'*Année littéraire*².

Dorat fut aussi un des collaborateurs de Fréron qui le paya de ses articles et de sa sympathie en l'accablant, dans la plupart de ses feuilles, des louanges les plus démesurées ; il ne feignait pas de le comparer tour à tour à Horace, à Ovide, à Racine³.

La prostitution de l'éloge pour ses amis ou ses flatteurs est un tort qu'on ne peut s'empêcher de reprocher à ce critique dont la sévérité envers ses adversaires fut souvent excessive. Il a vanté Poinssinet comme Dorat, et, pendant vingt ans, il a exalté Crébillon encore plus que Cor-

¹ *Volt. et le présid. de Bosses*, Lett. inéd., à M. de Ruffay, 24 oct. 1760. Voir aussi *Lettre à La Harpe*, 25 févr. 1771.

² Voir en particulier l'article sur la *Noblesse commerçante* de l'abbé Cojet, *Ann. litt.*, 1756, p. 37.

³ Le poëte galantin se montra ingrat. Voltaire ayant publié en 1776 des *Anecdotes sur Jean Fréron* où il diffamait tous ceux qu'il croyait être les acolytes et les suppôts du journaliste, Dorat eut la faiblesse de renier son ami dans une lettre imprimée à Voltaire.

neille, et non-seulement Crébillon auteur de *Rhadamiste*, mais Crébillon auteur d'*Électre*, de *Sémiramis*, de *Xerxès*, de *Pyrrhus*, de *Catilina*.

Fréron a justement ridiculisé et stigmatisé quantité de *philosophastres* sans morale, sans religion et sans style. La gloire des chefs du parti ne l'a pas ébloui, et il a osé, à ses périls et risques, discuter leurs titres à l'admiration des hommes¹. L'entraînement de la polémique, le ressentiment, l'ont souvent emporté au delà du but; et il avait un penchant à chercher des querelles aux gens auquel il a quelquefois cédé trop facilement. Mais enfin on ne peut nier qu'il a fait preuve de courage, et aussi de goût excellent, en bien des occasions.

Son audace lui coûta cher. Il ne faisait pas bon se jouer à l'irritabilité de messieurs les philosophes. Tous à l'envi crièrent *tolle* sur le pauvre Fréron. A leurs yeux à tous il méritait d'être traîné, étouffé dans la fange. Les encyclopédistes furent des premiers à appeler sur lui l'indignation publique et même la vengeance des lois. D'Alembert, pour quelques attaques nullement excessives, que Fréron avait osées dans son écrit satirique des *Cacouacs*, le dénonçait à M. de Malesherbes et lui en demandait justice². Et cependant il avait été le premier offensé, et il disait avoir raison au ministre qu'on voulait exciter contre lui, que ces messieurs de l'*Encyclopédie* le faisaient venir à propos de bottes dans les articles les plus indifférents³.

Le plus implacable, disons le mot, le plus furieux des ennemis de Fréron, fut Voltaire⁴. Mille fois il l'appelle gueux, gredin, polisson, homme vil, ivrogne; il voudrait qu'il fût enfermé à la Bastille ou à Bicêtre, qu'il fût mis aux galères, qu'il fût pendu.

Voltaire ne s'apercevait pas qu'il grandissait son adversaire de toute la peur qu'il montrait, de toute l'importance qu'il attachait à ses critiques, de toute la rancune qu'il lui gardait.

Il paraît d'ailleurs que, dans certains moments, le patriarche ne pouvait s'empêcher de parler tout différemment du fameux feuilliste. Le prince de Ligne témoigne quelque part de la justice que Voltaire était parfois obligé de rendre à Fréron. Après avoir dit que l'*Année littéraire* « est le premier journal excellent; » que Fréron « avait souvent raison » dans ses critiques; qu'il « analysait, dépeçait, isolait quelquefois par malice et censurait avec finesse, » il ajoute : « M. de Voltaire, pour qui Fréron était ce que Jésus-Christ était déjà pour lui, un sujet continuel de s'échauffer la bile, disait : C'est un grand coquin que cet âne littéraire; mais il a bien du goût; il peut le former; il saisit bien toutes les nuances⁵. »

¹ D'abord adversaire impétueux de J.-J. Rousseau, il le ménagea quand il se fut brouillé avec les philosophes. Il prit même parti pour le citoyen de Genève dans sa querelle avec Hume.

² Lettre du 23 janv. 1758.

³ Lettre à M. de Malesherbes, 27 janv. 1758.

⁴ L'animosité de Voltaire contre Fréron commença à l'occasion de l'extrait qui fut fait dans l'*Année littéraire* de la comédie : *La Femme qui a raison*, représentée en 1749.

⁵ Prince de Ligne, *Mél.*, t. XXVII, p. 198, sur le Lycée, t. VII, p. 328.

Voltaire, à ce qu'on dit, désigna encore Fréron comme un des hommes dont le goût était le plus sûr, à un seigneur de la cour de Turin, qui l'avait prié de lui indiquer quelqu'un à Paris à qui il pût s'adresser pour avoir une idée de tous les ouvrages nouveaux.

Voltaire déclare plusieurs fois dans sa *Correspondance* ¹ qu'il ne lit jamais aucune *Fréronade* ; il paraît au contraire qu'entre les écrits périodiques de Paris, les *Musemaines* de Fréron étaient celui qu'il lisait le plus assidûment. Suivant le récit d'un visiteur de Ferney, quand il recevait un numéro de l'*Année littéraire*, et qu'il le prenait pour le parcourir, la main lui tremblait, et il avait l'air d'un criminel qui va entendre sa sentence ².

L'irritable La Harpe fut également au nombre des plus violents ennemis de Fréron. Il l'injuria avec fureur en prose et en vers. Dans ses *Mélanges littéraires*, après avoir célébré Voltaire, à l'occasion de *Pierre le Grand*, il ajoutait :

« Souvent même ses mains, reprenant les pinceaux,
Se ranimaient encor pour peindre les héros ;
Et Zoïle marqué du sceau de l'infamie,
Et, pour dernier affront, méprisé par l'envie,
Le cœur rongé d'un fiel qu'il prenait soin d'agrir,
S'agitait dans sa fange et n'en pouvait sortir ³. »

On comprend que le peu patient critique n'ait pas pardonné ces vers à l'auteur de *Warwick*.

Il faut le reconnaître, ce n'est pas seulement l'âcreté de sa polémique, quelquefois outrée, quelquefois partielle, mais aussi son vigoureux talent et la justesse de ses critiques, qui valurent à Fréron tant d'ennemis.

Qu'on parcourre l'*Année littéraire*, et on y rencontrera nombre de morceaux de critique aussi remarquables par le goût qui les a inspirés que par leur touche vigoureuse. Par exemple, la critique des *Contes moraux* de Marmontel ⁴ est mordante et un peu méchante, mais adroite, vraie et judicieuse. Son examen des *Contes de Guillaume Vadé* est plein d'esprit et de raison :

« M. de Voltaire, toujours fécond, toujours ingénieux, toujours fin dans ses plaisanteries, a trouvé très-piquant de faire paraître un gros ramas de prose et de vers sous ce titre : *Contes de Guillaume Vadé*, 1 vol. in-8° de plus de 400 pages. Ce grand auteur, qui possède tous les secrets de l'esprit humain, attache depuis longtemps un sel qui n'est goûté que de lui seul aux noms de baptême des gens

¹ Voir en particulier la lettre au marquis d'Argens, du 24 août 1765, celle à Palissot du 12 fév. 1766, et, dans les *Lettres inédites*, la lettre à M^{me} Belot, du 11 août 1760, Suppl., t. I, p. 553.

² Extrait d'une lettre de Ferney, du 4 déc. 1776, dans les *Mém. secr.*, t. IX, p. 290.

³ *Mél. litt.*, Disc. III. — Voir encore *Lycée*, III^e part., liv. I, chap. VI, sect. 1.

⁴ *L'Année litt.*, n° 37.

qu'il veut ridiculiser. Par exemple, il regarde comme un tour de force de son imagination d'avoir appelé le *grand Pascal*, *Blaise Pascal*. Moi-même, s'il m'est permis de me citer, il pense m'avoir renversé de son souffle satirique en me nommant *Jean Fréron*. Il n'y a pas jusqu'à ce pauvre *Vadé* qu'il n'aille agacer dans le tombeau ; il lui donne le nom de *Guillaume*, et non content de cette heureuse découverte, il met à la tête des *Contes* une préface de *Catherine Vadé*, où il est question encore de *Jérôme Carré*, son cousin *issu de germain*. Oh ! que cela est plaisant, *François-Marie Arouet de Voltaire* ! »¹

Nous pourrions citer de nombreux morceaux écrits avec autant de finesse ; mais l'article, peut-être, qui donne la meilleure idée du talent de Fréron, est la *Relation d'une grande bataille* ², dans laquelle il rendait compte de la première représentation de *l'Écossaise* (26 juillet 1760), où Voltaire l'avait traduit et déshonoré sur la scène sous le nom de *Frélon*, en y accolant les qualifications de fripon, de crapaud, de lézard, de couleuvre, d'araignée, de langue de vipère, d'esprit de travers, de cœur de boue, de méchant, de faquin, d'impudent, de lâche coquin, d'espion, de dogue, etc. Contrarié par la censure qui voulait non-seulement lui interdire les personnalités, mais lui faire supprimer des traits qui n'étaient qu'une bien légitime représsaille, il donna plus de force à son style en le rendant moins injurieux ; et, sous le voile de l'allégorie, sut percer de coups sensibles ses triomphants adversaires : Voltaire, Diderot, Sedaine, Grimm, Marmontel, le chevalier de la Morlière, etc. Voltaire fut celui de tous que cette juste vengeance irrita le plus, et il étendit son ressentiment jusqu'à M. de Malesherbes qui l'avait tolérée ; dès lors il n'est sorte d'injure qu'il ne se permit contre ce sage ministre ; et, à ses yeux, si le nom de *Fréron* était celui du dernier des hommes, le nom de son protecteur était à coup sûr l'avant-dernier.

Le ton habituel de Fréron n'est pas si dur, si emporté, si méchant qu'on le croit communément. Dans la plupart de ses articles, surtout des premières années, on voit une discussion ferme, et peu d'insultes. Fréron ne se jette pas sur les personnalités et les injures, comme Voltaire. Il justifiait assez bien son épigraphe empruntée de Martial :

Parcere personis, dicere de vitiis,
Épargner les personnes, parler des vices.

Mais souvent ses traits étaient aussi spirituels que mordants. Il disait, en parlant de nous ne savons plus quelle *Histoire de Charlemagne* : « Cette histoire est comme l'épée de Charlemagne, longue et plate. »

Parfois Fréron savait très-bien rendre à Voltaire ses malices. Le philosophe avait lancé dans le public cette venimense épigramme contre le journaliste :

« L'autre jour, au fond d'un vallon,
Un serpent mordit Jean Fréron.

¹ *Ibid.*, 1764, lett. XIII, t. IV, p. 289.

² *L'Année litt.*, 1760, t. VI, p. 209 et suiv.

Devinez ce qu'il arriva ?
Ce fut le serpent qui creva. »

Fréron la publia lui-même en la faisant suivre de ces observations :

« Cette épigramme court depuis peu dans Paris; quoiqu'elle soit contre moi, je ne puis m'empêcher de convenir qu'elle est très-ingénieuse et très-piquante. On assure qu'elle est de M. de Voltaire, et cela n'est pas douteux, car elle n'est pas neuve; elle a une centaine d'années environ d'antiquité. M. l'abbé Batteux la rapporte dans le tome troisième de son *Cours de belles-lettres*, p. 180, édit. de 1753, chez *Desaint et Saillant*, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Vous la trouverez même un peu mieux tournée que celle que vous venez de lire; la voici :

• Un gros serpent mordit Aurèle;
Que croyez-vous qu'il arriva ?
Qu'Aurèle en mourut : bagatelle !
Ce fut le serpent qui creva. »

« J'aurais cru, et qui n'aurait pas cru comme moi de l'invention à M. de Voltaire, du moins dans le genre mordant et satyrique ¹ ? »

Dans un numéro suivant, Fréron se faisait écrire une lettre où se trouvait ce passage :

« Tout le monde vous sait gré, monsieur, d'avoir inséré dans vos feuilles l'épigramme que M. de Voltaire a faite contre vous. On me l'avait déjà récitée; mais j'ignorais qu'elle se trouvât, à quelque différence près, dans le *Cours de belles-lettres* de M. l'abbé Batteux, et vous m'avez fait plaisir de découvrir ce plagiat. Au reste, ce bon mot est très-ancien; la source m'en a été indiquée par un célèbre latiniste; c'est une vieille épigramme latine en deux vers :

« *Vipera Cappadocem malè sana momordit : at ipsa
Gustato periit sanguine Cappadocis.* »

« Une vipère mordit imprudemment un Cappadocien; mais à peine eut-elle goûté de son sang, qu'elle périt elle-même. »

« Cette épigramme, dont l'auteur est inconnu, se trouve partout : entre autres, dans l'excellent recueil intitulé *Epigrammatum delectus ex omnibus tum veteribus, tum recentioribus poetis accurate decerptus*; ce choix a été fait par MM. de Port-Royal ². »

Esprit et science sont ici fort bien réunis pour mettre les rieurs du côté du journaliste insulté.

Fréron publiait souvent ainsi lui-même les injures que lui adressait son bilieux ennemi. Par exemple, il inséra encore dans ses feuilles la lettre de Voltaire à La Harpe, du 7 janvier 1764, qui se termine par ces mots où l'outrage était assaisonné d'une pointe un peu recherchée :

« Il y a eu de tout temps des Frérons dans la littérature; mais on dit qu'il faut qu'il y ait des chenilles, parce que les rossignols les mangent pour mieux chanter. »

¹ *L'Année litt.*, 1763, lett. XII, t. I, p. 287.

² *Ibid.*, lett. XII, t. II, p. 282.

Et le journaliste, pour toute vengeance, se contentait d'ajouter ces mots :

« Comme cette lettre m'a beaucoup amusé, et que sa publicité ne peut manquer d'être agréable à M. de Voltaire et à M. de La Harpe, je me hâte de l'insérer moi-même dans mes feuilles pour leur petite satisfaction et pour la mienne. »

Beaucoup d'autres pages écrites d'un style serré et nourri sont d'un bon littérateur et d'un critique judicieux, et, si nous pouvions les citer, elles suffiraient à rehausser l'idée que la plupart du monde a du polémiste Fréron. Des deux cent cinquante volumes qu'il a composés, on pourrait extraire plusieurs volumes dignes de compter parmi les bonnes productions littéraires du dix-huitième siècle.

Nous en avons dit assez pour qu'on comprenne que si Fréron excita la haine de nombreux ennemis, il mérita aussi de s'attirer l'estime et la sympathie d'une notable partie du public et de plusieurs personnages importants. Il était des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caen, de Marseille, des Arcades de Rome. Le prince des Deux-Ponts le prit en grande estime, l'attira à sa cour, le combla de biens, et, pour le fixer auprès de lui, lui promit le premier bailliage qui viendrait à vaquer dans ses États, c'est-à-dire vingt mille livres de rente. Il avait de nombreux admirateurs dans la grande société de Paris. C'est ainsi que madame de Genlis, abonnée à l'*Année littéraire* de Fréron, y trouvait « beaucoup d'esprit et de fort bons jugements¹. » Ceux même de ses adversaires qui étaient capables d'apprécier la rigidité de ses principes classiques ne pouvaient se défendre de l'honorer. Le malin auteur de la *Dunciade*, Palissot, malgré sa haine pour le redoutable journaliste, rendit justice à son talent, comme à son caractère et à ses mœurs². Beaucoup d'autres, non-seulement l'appréciaient, mais l'aimaient; car ce critique redouté des bons comme des mauvais auteurs était un homme aimable, gai, simple et fort doux dans la société, et ne portant nullement sur sa bonne et jolie figure la méchanceté qu'on lui attribuait.

Le succès de l'*Année littéraire*, si brillant pendant quelque temps, ne se soutint pas jusqu'au bout, et la fin de son rédacteur fut malheureuse. Pendant les sept ou huit dernières années de sa vie, ses feuilles ne lui valaient plus que sept ou huit mille livres, et, chargées de quatre mille francs de pension, ne pouvaient plus suffire à sa subsistance: il ne se soutenait que par des secours étrangers.

La cabale de Voltaire, à force de mouvements, finit par obtenir du garde des sceaux, M. de Miromesnil, la suspension du privilège de l'*Année littéraire*. Fréron avait une attaque de goutte au moment où on lui annonça la nouvelle de la suppression de ses feuilles: la goutte remonta, et l'étouffa le 10 mars 1776. On rapporte qu'il dit en mourant :

¹ *Mém. de Mme de Genlis*, t. II, p. 260.

² Voir *Mél. de litt.*, passim, et en partic. *Pièce relat. à la Dunciade*, Lett. de Palissot. à M. F*** de N***.

« C'est un malheur particulier qui ne doit détourner personne de la défense de la monarchie : le salut de tous est attaché au sien. »

Fréron eut pour successeur, dans la rédaction de l'*Année littéraire*, GEOFFROY (1742-1814), qui avait été membre de la société de Jésus jusqu'à sa suppression, puis s'étant fait agréger à l'Université, avait obtenu la chaire de rhétorique du collège de Navarre et ensuite celle du collège Mazarin. Geoffroy se signala tout d'abord, à l'*Année littéraire*, par de vives attaques contre Voltaire et les autres chefs et adeptes de la philosophie. Un grand fonds d'instruction le mettait en état de soutenir les discussions littéraires les plus difficiles et les plus élevées. Lorsque la révolution éclata, il se joignit à Royou, rédacteur de l'*Ami du roi*. Obligé de fuir après le 10 août 1792, il se cacha dans un village où il se fit maître d'école. La révolution du 18 brumaire, an VIII, lui permit de revenir à Paris, et bientôt après il fut chargé de la partie des spectacles dans le journal des *Débats*. De la réunion des nombreux articles qu'il y a donnés, on a formé un ouvrage important, en cinq volumes in-8°, sous le titre de *Cours de littérature dramatique*. Cette œuvre appartient au dix-neuvième siècle plutôt qu'au dix-huitième ; aussi n'en dirons-nous ici qu'un mot. Geoffroy, élargissant le cadre du feuilleton, y combattit avec force et talent les fausses doctrines en philosophie, en morale, en littérature. Grand admirateur de Corneille, il fit justice de la plupart des faux jugements, touchant le fond des pièces, dont est rempli ce *Commentaire* de Voltaire que Suard¹, comme La Harpe, avait beaucoup trop justifié. Il releva également, dans le *Lycée*, bien des fausses appréciations sur le théâtre. Les grands auteurs de l'antiquité et du dix-septième siècle trouvent toujours en lui un défenseur énergique et intelligent ; mais il est quelquefois trop sévère pour les écrivains du dix-huitième siècle, et pour les littératures étrangères qui n'appartiennent pas au genre classique. Ainsi, il a jugé avec une excessive rigueur Diderot et Beaumarchais ; il n'a vu dans Shakespeare qu'un « génie sauvage, » qu'un bateleur, qui, dans un siècle barbare, fit briller, à travers les plus monstrueuses absurdités, quelques éclairs de génie². Assez souvent aussi il a été trop dur et surtout trop outrageant pour certains auteurs de son temps. D'autres fois, et guidé, dit-on, par un vil intérêt, il prostitua ses éloges aux plus médiocres talents. Enfin, s'il a presque toujours fait preuve d'un jugement très-sain dans tout ce qui est du ressort de la raison, il ne se montre pas généralement très-capable de juger des ouvrages de sentiment.

SUARD (1734-1807), bien qu'il n'ait écrit aucun ouvrage original de longue haleine, occupera toujours, comme Geoffroy, une place honorable parmi ceux qui combattirent pour le bon goût à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du nôtre.

Il publia, en 1768, sous le titre de *Variétés littéraires*, les articles les

¹ Voir la notice sur Vauvenargues, par Suard.

² Articles du 19 brumaire an IX, et du 18 nivôse an XII.

plus importants sur divers sujets que lui, l'abbé Arnaud, Devaisne, etc., avaient insérés dans le *Journal étranger* et dans la *Gazette littéraire*. Cette collection très-variée de ton et d'objet, et à laquelle Suard déclare modestement n'avoir eu que la plus faible part, offre certainement de quoi intéresser les bons esprits et les gens de goût. Les articles de Suard répandus dans ce recueil ont un mérite particulier; cependant nous préférons encore les notices qu'il composa, dans les derniers temps de sa vie, pour la *Biographie universelle* ¹.

Suard était surtout versé dans la connaissance de la langue, de la littérature et des mœurs des Anglais. Il popularisa en France un des meilleurs ouvrages d'Outre-Manche, l'*Histoire du règne de Charles-Quint*, par Robertson, dont il donna une traduction exacte et élégante qui parut en même temps que l'original; et, en rédigeant avec l'abbé Arnaud le *Journal étranger*, il favorisa grandement l'introduction des littératures étrangères, spécialement de la littérature anglaise.

Le *Journal étranger* et la *Gazette littéraire* eurent peu de succès, malgré leur sérieux mérite, ou plutôt à cause même de leur sérieux mérite; car, comme le remarquait Grimm, les oisifs de Paris, alors, ne voulaient pas s'instruire, ils ne voulaient « qu'être au fait de la brochure du jour ². » D'ailleurs, Suard et Arnaud, l'un assez paresseux et l'autre très-dissipé, ne surent pas, même avec l'aide que leur apportèrent Diderot, Saint-Lambert et plusieurs autres, donner à leurs journaux la régularité que demandent des publications périodiques.

Suard fut haï par l'ombrageux Jean-Jacques Rousseau, et dénigré par quelques écrivains, tels que Beaumarchais dont il avait attaqué le système dramatique en pleine Académie, et Joseph Chénier, lequel, parce qu'il soutenait la musique de Gluck contre celle de Piccini, l'appelle un parodiste de Midas, qui

Préfère aux chants heureux des cygnes d'Italie
De l'opéra français la triste psalmodie ³.

Mais il était honoré dans la meilleure compagnie de Paris, où il vivait, et était recherché des étrangers. On vantait sa conversation charmante, sa sociabilité parfaite, et il dut une grande partie de sa réputation à ses liaisons avec les hommes célèbres des partis les plus différents: Montesquieu, Raynal, l'abbé Trublet, l'abbé Arnaud, Gerbier, le baron d'Holbach, Diderot, M. et M^{me} Necker, l'abbé Morellet, l'abbé Galiani, Grimm. C'était un homme du monde plus encore qu'un homme de lettres. Cependant on faisait grand cas de son talent. Généralement on estimait sa critique modérée, spirituelle et instructive; on lui savait particulièrement gré de s'attacher moins à blâmer ce qui était mal fait, qu'à montrer comment

¹ Son discours de réception à l'Académie, où il se pose en défenseur très-décidé de la philosophie, peut encore être cité comme un de ses meilleurs morceaux.

² Grimm, *Corresp. litt.*, janv. 1769.

³ Voir l'*Épître*: Si l'erreur est utile aux hommes.

on pouvait faire mieux, et d'éviter, autant qu'il pouvait, de blesser l'amour-propre de personne.

L'abbé ARNAUD (1721-1784) doit être nommé après Suard avec lequel il vécut pendant vingt-cinq ans sous le même toit, dans une intime communauté de travaux. Doué d'un goût fort délicat, très-sensible à l'harmonie, musicien et ardent admirateur de Gluck, il s'appliqua de préférence à analyser les beautés de la poésie, et à rechercher les vraies sources de cette mélodie de discours qui fait le charme incomparable de la littérature grecque. Il aurait voulu qu'écrivains et musiciens s'efforçassent, à l'envi, de rapprocher le plus possible la langue française de l'harmonie hellénique.

Sa principale étude fut celle d'Homère, pour lequel une simple traduction fut capable de lui inspirer une admiration enthousiaste, et qu'il voulut ensuite comprendre et sentir dans sa langue.

A son avis, comme à celui de Quintilien, « tout ce que l'éloquence et la poésie peuvent avoir et d'énergie et de grâce, c'est à Homère que nous le devons; ses forces surpassent les forces de l'esprit humain; ses beautés sont inaccessibles ¹. » Aux détracteurs de l'auteur de l'*Iliade*, il oppose un argument triomphant, c'est sa postérité littéraire. « L'*Enéide* de Virgile, la *Jérusalem délivrée* du Tasse, le poème de l'Arioste, le *Télémaque* de Fénelon, la *Henriade* de Voltaire, voilà ce que vous lui devez, » dit-il à ceux qui se sont laissé séduire aux sophismes des Perrault et des La Motte.

Il a écrit des pages pleines d'une admiration aussi bien sentie sur Platon, auquel il assignait, parmi les prosateurs, le même rang qu'Homère occupe parmi les poètes. Quand il parle de ces grands hommes, son élocution est si vive et si brillante, son style si pittoresque, si chaud et si animé qu'on sent en lui un homme épris d'une vraie passion.

On peut encore lire avec plaisir et profit plusieurs des morceaux où il traite des anciens, de leur poésie, de leur philosophie, de l'influence de ces divers objets les uns sur les autres et sur les mœurs, et de celle des mœurs sur ces objets; enfin où il retrace le caractère, la marche, les propriétés, le génie des langues savantes.

L'abbé Arnaud, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions et belles-lettres, était un amateur de littérature plutôt qu'un littérateur, un homme du monde plutôt qu'un écrivain. La douceur et la bienveillance de son caractère, l'aménité et la politesse de ses manières, le genre élevé, brillant et inspiré de sa conversation quand il parlait des beaux-arts, le faisaient rechercher par la meilleure société, et le firent même admettre dans la familiarité des personnages les plus illustres. Il se plaisait à dépenser son esprit dans ce monde choisi, comme à aider de ses conseils et de ses idées les écrivains et les artistes, surtout ceux qui étaient capables de partager sa passion pour la langue et pour les arts de la Grèce.

¹ *Éloge d'Homère.*

Geoffroy, rapportant et approuvant une épigramme malicieuse de Mar-montel, a parlé très-dédaigneusement de l'abbé Arnaud, « qui, dit-il, fut académicien, on ne sait pourquoi, et qui, sans rien savoir et sans avoir rien fait, eut une réputation de savant dans les salons, auprès des femmes, avec quelques boutades provençales¹. » Assurément Arnaud, pour s'être trop plu dans les sociétés du grand monde, n'avait pas travaillé comme il aurait dû, ni produit ce qu'il aurait pu, lui dont Buffon a dit que le « génie était fait pour ranimer les restes précieux de la belle et savante antiquité². » Il aurait pu aspirer à la gloire, il n'a joui que d'une réputation éphémère.

On doit encore ranger parmi les journaux littéraires les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, commencés par BACHAUMONT et continués par divers écrivains d'un mérite inégal. L'ensemble de la collection, avec bien des défauts, forme une revue curieuse de la littérature, des arts, de la politique et de la société, depuis le 1^{er} janvier 1767 jusqu'au 1^{er} janvier 1788. L'analyse intéressante des ouvrages nouveaux, la variété des anecdotes, le choix des vers, la multitude des bons mots, des épigrammes, des chansons gaies, enfin la brièveté des articles firent lire avidement les *Mémoires secrets* dans leur nouveauté, et les rendent encore très-piquants même aujourd'hui.

Les cinq premiers volumes rédigés par Bachaumont sont les mieux écrits et les plus littéraires. Il apprécie les ouvrages nouveaux avec le tact d'un vrai critique, et la discrétion d'un homme qui sait modestement douter de lui-même. Généralement il n'exprime un jugement qu'après avoir recueilli les avis des connaisseurs, et il se fait conscience de présenter les divers aspects d'une question, de faire connaître le bon et le mauvais, de tout dire, à charge et à décharge. Plusieurs de ses *extraits* sont des articles littéraires nourris de connaissances et de raison.

Il est aussi bon juge des arts que de la littérature. Il avait publié un *Essai sur la peinture, la sculpture et l'architecture*, qui fut accueilli avec une égale estime par les gens de lettres et par les artistes. Il ne fit pas paraître un goût moins éclairé, moins sûr et moins délicat en ce qu'il écrivit, dans les *Mémoires*, sur l'exposition qui avait lieu au Louvre, des tableaux, sculptures, etc.³

Bachaumont n'est pas un écrivain à dédaigner, et ses jugements littéraires sont souvent exprimés dans un langage très-original. C'est ainsi qu'il dit des *Éloges de Descartes*, par Thomas et par Gaillard :

« Le public ne goûte point les deux discours couronnés par l'Académie. Celui de M. Thomas est, sans contredit, le plus mauvais de ses ouvrages; il est noyé dans un tas de digressions et d'épisodes, tout à fait étrangères. Le détail dans lequel il entre au sujet des ouvrages de Descartes trahit souvent son ignorance dans ces matières, le tout revêtu d'un style métaphysique, hyperbolique, emphatique,

¹ *Cours de litt. dram.*, t. V, p. 17, 10 juill. 1812.

² *Hist. nat. des oiseaux*, édit. in-12, t. XVII, Le Cygne, note.

³ Voir les *Mémoires*, depuis l'année 1767 jusqu'à sa mort, et les lettres relatives à l'exposition de 1775, insérées dans le tome XIII.

absolument indigne du héros simple et modeste qu'il célèbre. C'est un volume très-gros, qui ne peut se lire en entier. Celui de M. Gaillard, plus succinct, est d'une simplicité qui dégénère en petitesse : il est plein de figures puérides. En un mot, l'un est l'ouvrage d'un pédant, l'autre d'un écolier ; le premier est un vin fougueux qui mousse, qui pétille, qui casse les bouteilles ; l'autre est de la piquette à quatre sols, très-plate, très-insipide, etc. ¹. »

Bachaumont a beaucoup de pages aussi bien écrites ; cependant son style n'est pas, tant s'en faut, irréprochable. Il est souvent négligé, quelquefois même tout à fait incorrect. Il y a certaines fautes dans lesquelles il tombe fréquemment, comme de faire suivre le pronom *celui* d'un adjectif ou d'une proposition qui demanderait d'être amenée par un relatif et par un verbe.

« En voilà, Monsieur, beaucoup trop sur les tableaux d'histoire, dont le catalogue aurait été plus court, si je n'avais fait mention que de *ceux admirables* pour le génie ². » — « Le genre du paysage continue à être fort à la mode parmi nos peintres, comme le plus aisé, comme *celui de plus prompte défaite*, et qui assujettit moins le génie à des règles précises ³. »

Bachaumont, très-lié avec ceux qui donnaient le ton au siècle, est assez imbu des idées philosophiques ⁴ ; cependant, comme Duclos, il s'inquiète de l'audace et de la témérité croissante des esprits qui poussent à une révolution destructive de tout ce qui a été respecté jusqu'alors. Quelquefois il prend hautement la défense des idées religieuses, et s'alarme des progrès de l'incrédulité. Ainsi il dira, au sujet d'un ouvrage athée nouvellement paru :

« *Le Spinosisme modifié, ou le Monde-Dieu*. Ce n'est plus dans les ténèbres et dans le silence que se traîne l'impiété timide, elle lève aujourd'hui un front altier, elle déchire les bandeaux les plus respectés, elle se montre à découvert, elle se reproduit de toutes parts, et telle que ce monstre de la Fable, une de ses têtes à peine abattue, il en renaît plusieurs autres ⁵. »

Il y a dans les *Mémoires secrets* bien des choses légères et même licencieuses. Cependant Bachaumont a, malgré tout, un sentiment moral assez élevé ; les bassesses l'indignent, et il les flétrit énergiquement ⁶.

Les continuateurs de Bachaumont, en suivant le même plan que lui, voulurent l'étendre. Ils donnèrent plus d'importance aux détails historiques, et n'écartèrent que la partie purement politique. Comme Bachaumont, ils s'appliquèrent à « tenir registre des sottises de la cour et de

¹ *Mém. secrets pour servir à l'hist. de la rép. des lett. en France*, 29 août 1765, t. II, p. 227.

² *Ibid.*, t. XIII, *Lett. sur le salon*, 1775, lett. I.

³ *Ibid.*, lett. II.

⁴ Sur le philosophisme de Bachaumont, voir t. XV, art. du 15 janv. 1771.

⁵ *Mém. secrets*, 23 oct. 1765, t. II, p. 247.

⁶ Voir t. II de ses *Mém. secr.*, p. 147, à propos de certains vers courtisanesques du poëtastre Poinset.

la ville ¹, » mais ils le firent d'une manière moins désintéressée : ils donnent presque toujours à leurs moindres récits une teinte de philosophisme. Le philosophisme était généralement contenu dans les volumes dus à la plume de Bachaumont ; il va jusqu'à l'irréligion déclarée dans les dernières années ².

Il se fit de nombreuses imitations des *Mémoires secrets*. On vit apparaître la *Chronique scandaleuse*, l'*Espion des boulevards*, le *Journal des gens du monde*, les *Anecdotes du dix-huitième siècle*, la *Correspondance secrète, politique et littéraire, ou Mémoires pour servir à l'histoire des cours, des sociétés et de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV, par Métra, G. Imbert et autres*. Tous ces recueils pillaient plus ou moins les *Mémoires secrets*.

Le plus original est la *Correspondance secrète*, commencée en 1787. Suivant ses rédacteurs, « les matériaux en ont été trouvés dans les portefeuilles de souverains et de ministres d'État, sur les bureaux de grands seigneurs et les pupitres d'illustres philosophes, sur les toilettes des muses et des grâces, et sur les tablettes de leurs adorateurs. C'est une collection de lettres écrites par des gens du monde de tous les états et par des hommes de lettres de toutes les classes. Elles offrent de la gaieté, de la malignité, de la franchise ; quelques erreurs involontaires, peu de mensonges, beaucoup d'anecdotes vraies et ignorées ³. »

Le *Mercur*e est le journal littéraire le plus connu du dix-huitième siècle. C'est cependant, de tous, le plus fade et le plus médiocre. Le *Mercur*e était surtout recherché pour ses énigmes, ses logogripes, faits par des gentilshommes oisifs qui s'ennuyaient dans les châteaux solitaires de province. On y trouvait aussi quantité de pièces fugitives, faites par de jeunes beaux esprits qui croyaient que leurs petits vers envoyés au *Mercur*e fonderaient inévitablement leur gloire dans le monde : à la veille de la révolution, le jeune Chateaubriand tenait aussi à gloire de débiter dans le *Mercur*e par une petite pièce bien mignarde et bien recherchée. Le principal fonds du *Mercur*e, ce sont des poésies fades, musquées, papillotées. Voltaire disait justement des moins mauvaises de ces pièces :

« Toutes ces épîtres à Aglaure, à Flore, à Philis, ne sont guère faites pour le public ; ce sont des amusements de société. Il est quelquefois aussi ridicule de les

¹ *Mém. secrets*, année 1786, t. XXXI, avertiss. des auteurs.

² Voir en particulier t. XXV, 3 avril 1784, l'article concernant les *Lettres philosophiques sur saint Paul*, ouvrage qu'on attribuait à Voltaire, et où l'auteur peignait l'Apôtre comme soutenant tour à tour le déisme, le polythéisme, le manichéisme, le matérialisme, le judaïsme, l'idolâtrie, la tolérance, l'intolérance, conséquemment comme un homme sans principes, sans tenue, comme un enthousiaste du moment, variant suivant que ses organes étaient affectés, comme un visionnaire, comme un fou. Jugement qui, aussi bien que le reste du livre, paraît aux rédacteurs des *Mémoires* très-philosophique, très-juste, et digne d'un ami de l'humanité.

³ *Corresp. secrète*, préf.

livrer à un libraire, qu'il le serait d'imprimer ce qu'on a dit dans la conversation ¹. »

C'est ainsi que, pendant presque tout le temps de sa durée, et malgré toutes ses transformations, le *Mercur* resta le journal dont La Bruyère avait dit « qu'il était immédiatement au-dessous de rien. » Cependant il eut des moments de succès assez bien mérité. Marmontel rendit la vie au *Mercur* agonisant, et lui donna un peu plus de poids et d'utilité par sa propre collaboration, par le concours de jeunes littérateurs de talent, de Paris et de la province, qu'il sut s'attacher et intéresser au succès d'un ouvrage devenu le patrimoine des hommes de lettres, enfin par les relations qu'il établit avec toutes les Académies du royaume, tant pour les arts que pour les lettres. Mais le livret bleu, *dédié au roi par une société de gens de lettres*, retomba dans la fadeur et dans l'ennui, aussitôt que l'auteur des *Contes moraux* ne le dirigea plus. La Harpe vint à temps pour le transformer et en faire un journal vraiment littéraire. Ce recueil, devenu tout philosophique, prit bientôt beaucoup de faveur, et, s'il fut vivement attaqué, il se fit lire. Voltaire, dont le goût était difficile, trouvait enfin que le *Mercur* devenait bon et qu'il y avait des extraits de livres fort bien faits ².

Plusieurs recueils moins connus que le *Mercur* eurent un véritable mérite : telle est la *Gazette littéraire de l'Europe*, qui était citée par La Harpe, comme « l'un de nos meilleurs recueils de ce genre ³. »

L'Esprit des journaux, commencé à Liège, en 1772, poursuivi jusque vers 1813, est un des recueils qui renferment le plus de faits curieux, le plus d'appréciations neuves, originales, sur toutes sortes de sujets; il prenait aux divers journaux français leurs bons articles, en traduisait des principaux journaux anglais et allemands, et en donnait aussi quelques-uns de sa propre rédaction. On trouve dans chaque numéro l'analyse des publications nouvelles, des mélanges, des poésies fugitives, un compte-rendu des séances et des travaux de l'Académie française et de diverses sociétés savantes, de curieux détails touchant l'histoire naturelle, la physique, la chimie, la botanique, la médecine, la chirurgie, l'agriculture, l'économie, l'industrie, le commerce, la musique, la bibliographie de l'Europe, enfin des nouvelles diverses ⁴.

Ce journal, qui présentait tant de faits et d'idées, qui répondait à tant de besoins, qui pouvait suppléer à tant de livres, était fort recherché en France comme à l'étranger. C'était un des ouvrages avec lesquels Mirabeau, enfermé à Vincennes, consolait sa captivité, et occupait son esprit avide de connaître.

¹ Lettre de Voltaire à M. Louis de Boissy, 7 décembre 1770.

² Lettre de Voltaire à d'Alembert, 13 janv. 1769.

³ *Lyc.*, m^e part., liv. II, ch. v.

⁴ *L'Esprit des journaux* ne s'occupait pas uniquement de littérature, mais encore de politique. On y trouvait aussi, comme porte le titre: *Les inventions et découvertes dans les sciences et les arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Acad. de Paris et de provinces; la Notice des édits; les Avis particuliers*, etc.

Pendant la période révolutionnaire, les journalistes, envahis par la politique, abjurèrent le culte des muses. La littérature n'occupa plus généralement dans les écrits périodiques qu'une place insignifiante. D'anarchiques folliculaires prirent empire sur la foule fanatisée et aveuglée, et tandis que cette lie d'écrivains politiques gangrenait l'opinion publique, outrageait audacieusement le bon sens, la morale, tout ce qui est respectable et saint, à peine si quelques voix parlant de littérature et d'art pouvaient se faire entendre d'un petit nombre d'esprits d'élite restés fidèles aux lettres.

La Harpe, après avoir défendu le despotisme républicain dans le *Mercur*, le combattait avec FONTANES et VAUXCELLES dans le *Mémorial*.

La *Décade philosophique*, « le plus estimable recueil de ce temps ¹, » comme l'appelle M. Sainte-Beuve, tâchait de relever l'étendard du goût, et, quoique malheureusement anticatholique ², défendait d'ordinaire la morale aussi bien que l'art. Là écrivaient DAUNOU, DUSSAULT, FONTANES, CHÉNEDOLLÉ.

§ III.

LES GRAMMAIRIENS ET LES PHILOLOGUES. — LE P. BUFFIER, RESTAUT, DE WAILLY, GIRARD, DU MARSAIS, BEAUZÉE, ROUBAUD, LE PRÉSIDENT DE BROSSES, COURT DE GÉBELIN, ANQUETIL DUPERRON, DUCLOS, DOMERGUE, SICARD, ETC.

Au dix-huitième siècle, de nombreux auteurs, marchant sur les traces des écrivains de Port-Royal, et des Dangeau, des Lamy, des Régnier Desmarets, approfondirent la science des faits grammaticaux, creusèrent les principes généraux du langage, s'appliquèrent à fixer les règles qui, suivant une expression de l'abbé Girard, « ne sont que l'usage attentivement considéré et méthodiquement rendu : » la grammaire ne doit être

¹ *Chateaubriand et son groupe litt.*, 1^{re} leçon, t. I, p. 63, note.

² Pour juger de l'esprit très-philosophique qui animait les auteurs de la *Décade*, lire leurs réflexions à propos d'un livre qui parut l'an VI, sous ce titre : *Le Catéchisme des Christicoles, avec les vraies réponses aux questions du prêtre, à l'usage des vieux enfants, avec cette épigraphe :*

D'où vient que si longtemps cette horrible démence
De nos grossiers aïeux perpétua l'enfance ?
C'est que de la nature on étouffa la voix ;
C'est qu'à sa loi sacrée on ajouta ses lois ;
C'est que l'homme abruti, méchant, sot ou volage,
Fit, dans ses préjugés, Dieu même à son image.

VOLT.

Les auteurs de la *Décade* sont des admirateurs enthousiastes de J.-J. Rousseau. Voir leurs réflexions à propos d'un livre intitulé : *De mes rapports avec J.-J. Rousseau, par J. DUSSAULT*, 1 vol. in-8°, chez Didot jeune, et de quelques réponses qui ont été faites à cet écrit.

en effet que le code des décisions de l'usage. Malheureusement trop de grammairiens du dernier siècle ont fait de la grammaire une législation arbitraire, quand elle ne devait être qu'une constatation rigoureuse. Ils ont trop souvent contraint la langue sous des lois aussi étroites que hasardées. Grâce à quelques forts grammairiens de la fin du dix-septième siècle et de l'époque suivante, la langue a gagné en vigueur et en exactitude ; mais, grâce à eux aussi, elle a beaucoup perdu en souplesse, en vive allure : la hardiesse créatrice qui caractérisait nos écrivains originaux a dégénéré en une froide correction grammaticale ; la langue, de poétique qu'elle était, est devenue géométrique.

Le premier grammairien distingué qui se présente à nous, au commencement du dix-huitième siècle, est le P. BUFFIER (1640-1737), le contradicteur habituellement judicieux de Régnier Desmarests. Sa *Grammaire française sur un plan nouveau* a fourni le principal fond de celles de RESTAUT et de WAILLY qui la firent oublier.

L'abbé GIRARD (1678-1740) fit, le premier, une étude particulière des synonymes, dont Ménage et le P. Bouhours ne s'étaient occupés qu'en passant. Il donna, en 1718, sous le titre de *Justesse de la langue française*, les développements de plusieurs synonymes. Il fit ensuite paraître le même ouvrage, fort augmenté, sous le titre de *Synonymes français, leurs différentes significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*.

Pour quiconque possède sa langue, il n'est point de synonyme ; la logique des peuples s'oppose à ce que divers termes puissent être absolument identiques. L'objet d'un livre sur les synonymes doit donc être de faire sentir les nuances différentes qui existent entre les mots qui paraissent synonymes, et cet objet, Girard l'a bien rempli. Seulement il aurait dû ne pas se contenter de marquer les idées qui différencient, mais indiquer aussi celles qui sont communes. On peut encore lui reprocher de n'avoir pas assez choisi ses exemples et d'en avoir trop présenté qui sont vides de sens. Girard s'abstient de toute citation, comme il s'abstient de toute recherche étymologique et de toute analyse grammaticale approfondie. Au lieu de cela, le désir de briller et de placer des phrases spirituelles l'engage souvent dans des dissertations fort étrangères à son sujet.

Girard, reçu à l'Académie française pour ses *Synonymes*, s'occupait toute sa vie de cet ouvrage ; mais il le gâta dans les dernières éditions en le surchargeant d'agrément légers et coquets.

Tout en revisant continuellement ses synonymes et en en préparant de nouveaux articles qui ont été publiés par Beauzée, après la mort de l'auteur, l'abbé Girard s'appliquait à rechercher par l'analyse logique les règles de la grammaire française. Il donna, en 1747, les vrais *Principes de la langue française, où la parole est réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage*.

Désirant affranchir la grammaire française des méthodes latines, il voulut ne confier la conduite de son travail qu'à la raison pure et dégagée

de préjugés, ne se proposer que *la nature et l'usage* pour guides, et ne consulter aucun des auteurs qui l'avaient précédé dans ce genre ¹.

Cette annonce était prétentieuse. Le style dans lequel il écrivit tout son livre le fut beaucoup plus. Jamais écrivain ne s'exprima d'une manière si emphatique, si maniérée et si bizarre, et en même temps si lourde et si plate ². Quand on lui reprochait ce qu'il y avait de trop figuré, de trop affecté, de trop mignard dans son style, il répondait : *J'ai mis cela pour les femmes*. Ce n'était pas faire trop d'honneur au goût du sexe.

On a justement oublié cette grammaire où l'abbé Girard a tant subtilisé, en un style maniéré, sur la théorie de la langue, et s'est si peu occupé de la pratique ; mais les *Synonymes* sont toujours étudiés par les amateurs de l'élégance et de la propriété du style, et mis à profit par les auteurs qui veulent approfondir cette matière délicate et féconde. C'est, comme l'a dit Voltaire, un ouvrage qui subsistera autant que la langue et servira même à la faire subsister.

DUMARSAIS, qui naquit et mourut à peu près aux mêmes époques que Girard (1676-1756), s'occupa comme lui, toute sa vie, de grammaire ; mais il avait dans l'esprit une dialectique plus profonde et plus nette, et il était plus versé que l'auteur des *Synonymes* dans la connaissance des langues anciennes qu'il professa même pendant quelque temps.

Dumarsais suivit avec succès, pour enseigner le latin au jeune de Beaufremont, une marche ingénieuse qu'il fit connaître en publiant, en 1722, sa *Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*. Ce qu'elle a de plus pratique, c'est de commencer par faire apprendre aux enfants, sans les fatiguer, et comme par manière d'amusement, les mots latins les plus usités, et sa plus grande nouveauté consiste dans l'usage de deux traductions, l'une interlinéaire, d'après un texte ramené à la construction française, et l'autre sur le texte pur et conforme au génie de notre langue. La grammaire s'apprend au fur et à mesure que l'enfant avance dans ces exercices, et on lui en fait aussitôt faire l'application dans les auteurs qu'il traduit.

Dumarsais entreprit, pour développer son système, d'écrire un ouvrage qui devait avoir pour titre : *Les véritables principes de la grammaire*, ou *Nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine*. Il donna, en 1729, la préface de ce traité, et publia à part, l'année suivante, un morceau important qui devait faire le dernier objet de sa grammaire générale, le *Traité des tropes*, ou des différents sens dans lesquels un mot peut être pris dans une même langue. Le peu de succès qu'obtint ce livre auprès d'un public qui ne savait plus goûter de pareils sujets détourna Dumarsais d'achever la grammaire qu'il avait promise. Il reprit plus tard ses études de grammaire et de métaphysique du langage pour l'*Encyclo-*

¹ *Principes de la langue franç.*, 1^{er} disc.

² Voir en particulier, dans la préface, le passage qui commence par ces mots : « C'est pourquoi on n'a pu se résoudre ; » dans le 1^{er} disc., la phrase : « Mais à juger des choses ; » et le premier alinéa du viii^e discours.

pédie, à laquelle il fournit un bon nombre d'articles dont plusieurs méritent encore d'être lus.

Le bon sens domine dans les travaux de ce grammairien ; ils offrent cependant quelques vues systématiques. Ainsi Dumarsais était partisan d'une réforme radicale de l'orthographe. La sienne, qui était aussi celle de beaucoup d'écrivains d'alors, tels que les Pères Buffier et Sanadon, se distinguait surtout par la suppression des lettres doubles qu'on ne prononce point.

Dumarsais, malgré tout ce qu'il y a de contestable ou de faux dans certaines de ses théories, fut un grammairien véritablement profond ; et un écrivain de nos jours, très-autorité en ces matières, n'a qu'un peu exagéré l'éloge quand il a dit de l'auteur des *Tropes* :

« Je le regarde comme le premier des grammairiens ; du moins je n'en connais pas qui, sous le voile de l'expression, démêle aussi habilement la véritable opération de la pensée¹. »

Dumarsais eut pour successeur dans la tâche de rédiger les morceaux qui devaient être insérés dans la *Nouvelle Encyclopédie* Nicolas BEAUZÉE (1717-1789), écrivain un peu lourd, mais esprit très-cultivé et quelquefois assez profond. Le nouveau grammairien s'attacha à suivre la marche et même à imiter les locutions de son prédécesseur. Cependant les idées ne lui manquaient pas, et il fit preuve, dans ce travail, de beaucoup de méthode et d'une grande rectitude de jugement. Ce sont aussi les qualités qui recommandent la *Grammaire générale*, ou *Exposition raisonnée des éléments nécessaires pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues* (1767). L'auteur voulut traiter les principes du langage comme on traite ceux de la physique, de la géométrie, ceux de toutes les sciences. Il évita de multiplier les principes et tâcha de ramener à un seul tous les usages qui lui semblèrent analogues. Trouvant partout les mêmes vues, les mêmes principes généraux, la même universalité dans les lois communes du langage, il comprit et démontra « que tous les peuples de la terre, malgré la diversité des idiomes, parlent absolument le même langage sans anomalie et sans exception ; et qu'enfin l'on peut réduire à un assez petit nombre les *éléments nécessaires du langage*, et à une méthode simple, courte, uniforme et facile l'enseignement de toutes langues. »

Beauzée se distingua encore comme traducteur et surtout comme étymologiste. Un puissant esprit de notre époque qui, dans sa jeunesse, s'essaya très-sérieusement à continuer le travail des Girard, des Beauzée, des Roubaud, des d'Alembert, a dit de Beauzée :

« Logicien plus sûr que son prédécesseur, mais doué de moins de finesse, Beauzée était plus capable de classer dans une grammaire les principes de la langue, que d'assigner les nuances distinctives des mots : les synonymes qu'il a ajoutés à ceux de Girard, quoique pleins de solidité et de justesse, ont rarement tout le développement dont ils sont susceptibles. Il ne possède ni la précision nécessaire,

¹ De Tracy, *Éléments d'idéologie*, Gramm., introd.

ni l'art de choisir ses applications : en revanche, il cite à propos ; et l'usage qu'il fait des classiques anciens et modernes prouve que dans ce genre de recherches, comme partout ailleurs, les connaissances positives sont d'un puissant secours¹. »

L'écrivain éminent que nous venons de citer met encore au-dessus de Beauzée comme de Girard, pour la science des synonymes, l'abbé ROUBAUD (1730-1792), qui, en 1785, à un moment où, dans la haute société, l'on se plaisait à jouer aux synonymes², publia de *Nouveaux Synonymes français* qu'il enrichit de recherches étymologiques très-sérieuses, mais appuyées trop systématiquement sur le celtique.

« Logicien sûr, habile dialecticien, l'abbé Roubaud, dit M. Guizot, n'écrit ni pour plaire ni pour amuser, mais pour trouver la vérité et pour instruire ; il choisit, non les applications les plus propres à le faire briller, mais celles qui présentent les principes avec le plus de clarté et d'évidence ; il ne perd jamais de vue cette analyse rigoureuse qui doit servir de fil conducteur dans la découverte des nuances distinctives du sens des mots ; il sait mettre dans ses dissertations de la vérité et de la chaleur ; enfin, on voit en lui un homme nourri de la lecture des classiques anciens et modernes, qui sait puiser chez eux ses exemples et qui cherche toujours à donner au développement de ses idées un intérêt propre, tiré du sujet même. »

Les *Nouveaux Synonymes*, moins agréables à lire, mais plus solides que ceux de Girard, ne sont pas le seul livre, mais le plus durable, qu'ait écrit cet auteur que Voltaire trouvait éloquent et profond³.

Le président de BROSSES (1709-1777) a vu, de nos jours, sa réputation se rajeunir par ses *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*. C'est peut-être, en effet, ce qu'il a écrit de mieux. Ces lettres renferment beaucoup de choses qui sentent le philosophe incroyant et contempteur, mais elles contiennent aussi bien des appréciations fines et justes, bien des remarques judicieuses sur la situation du pays, sur les arts⁴.

Longtemps avant la publication des *Lettres sur l'Italie*, en 1765, de Brosse publia un ouvrage qui lui assigne un rang honorable parmi ceux qui ont approfondi la théorie du langage, un *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*. La chimère du docte président est de reconstruire idéalement les langues, d'en retrouver par l'analyse les racines primitives, racines qui, suivant l'auteur, se sont si bien conservées, que tous les hommes parlent encore une seule et même langue qu'il est possible de reconnaître dans tous les idiomes, si différents soient-ils. Si de Brosse se perd quelquefois dans les hypothèses et les subtilités, il rencontre des conjectures très-soutenables et propose des remarques physiologiques subtiles, mais ingénieuses. Voltaire y trou-

¹ Guizot, *Synon. franç.*, Introd.

² Voir les *Lettres inédites de la marquise de Créqui à Sénac de Meilhan*.

³ Lettre à l'abbé Roubaud, 1^{er} juill. 1769.

⁴ Voir en particulier la page spirituellement moqueuse sur les jeux d'eau, sur les girandes, sur les statues grotesques, sur les concerts hydrauliques, enfin sur toutes les somptuosités de mauvais goût dont les princes de la maison d'Este ont décoré leurs villégiatures de Frascati.

vait avec raison des choses assez bonnes, mais il voulait qu'il les eût pillées¹.

En dépit des sarcasmes et des insultes de son rancuneux et injuste ennemi, le président de Brosses mérite d'être considéré comme un esprit original et indépendant, et comme l'un des hommes les plus éclairés et les plus spirituels de la province au dix-huitième siècle : ses nombreux écrits nous le montrent à la fois observateur, historien, critique, grammairien, érudit.

Le traité de la *Formation mécanique des langues* du président de Brosses paraît avoir inspiré COURT DE GÉBELIN (1725-1784) qui donna, en neuf forts volumes, de 1773 à 1782, le *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans son génie allégorique et dans les allégories auxquelles conduit ce génie*. Comme de Brosses, Court² veut retrouver dans toutes les langues les mêmes primitifs, mais il prétend arriver à des résultats bien autrement importants. Éclaircir la portion d'histoire ancienne qui a précédé les temps où les Grecs et les Romains commencèrent d'écrire; faire prendre une nouvelle forme à l'histoire primitive, en la séparant des allégories et des fables avec lesquelles on l'avait toujours confondue, dérober aux siècles les plus reculés leurs secrets les plus mystérieux, et renouer le fil tant de fois interrompu des sciences anciennes et modernes; expliquer une multitude de monuments qu'on n'entendait plus ou qu'on entendait mal; présenter la clef des langues, et trouver, dans la nature et dans la valeur physique des mots, la vraie intelligence du langage figuré; révéler la langue primitive, mère et clef de toutes les autres, les rapports intimes de celles-ci avec celle-là, et entre elles, l'origine du langage et de l'écriture, les sources de l'alphabet, l'étymologie de tous les mots, la grammaire universelle et les principes généraux du langage, la langue allégorique de l'antiquité, clef de sa mythologie, de ses symboles, de sa poésie, de ses cosmogonies, de son calendrier, de ses fêtes; poser les vraies limites de la mythologie et de l'histoire; éclaircir les sources du droit public en présentant les lois anciennes sous leur véritable face; enfin, en restaurant ainsi l'antiquité, jeter un éclat nouveau sur les connaissances modernes, telle était l'ambition de Court de Gébelin, tels sont les immenses résultats qu'il se flattait complaisamment d'avoir atteints³.

Pour le premier objet qu'il s'était proposé, établir le système allégorique des anciens, prouver que les premiers législateurs, les premiers philosophes, les premiers théologiens s'étaient exprimés dans un langage symbolique, Gébelin allait contre l'opinion des Le Clerc, des Bannier, des Huet, des Fourmont; mais il avait avec lui, outre les anciens eux-mêmes, Bacon, Blackwell, Basnage, l'abbé de Conti, l'abbé Bergier, tous parti-

¹ Lettre à d'Alembert, 10 déc. 1770.

² C'est son vrai nom; De Gébelin est un nom de fantaisie que son père, protestant réfugié, avait pris dans un voyage en France.

³ Voir le *Monde primitif*, t. VIII, Vue générale.

sans des allégories. Nous inclinons à croire que ce système est le plus vraisemblable ; mais Gébelin a-t-il réellement pénétré dans l'intelligence de tant d'énigmes mythologiques, a-t-il soulevé le voile de tant d'allégories ? Non ; à peine a-t-il rencontré quelques conjectures probables, mis sur la trace de quelques vérités.

La science ne lui est pas redevable de plus de services réels pour la partie linguistique du *Monde primitif* ; et si cet ouvrage chimérique et mal écrit, après avoir été annoncé à l'avance avec le ton de l'assurance la plus ferme, fut assez bien reçu par la secte philosophique, c'est qu'en plus d'un endroit il frondait la Bible et attaquait les idées catholiques sur la création du monde et l'établissement des sociétés.

Gébelin continue à développer ses idées sur l'origine et la formation des langues dans son *Histoire naturelle de la parole*, ou *Précis de la grammaire universelle*.

La *Grammaire universelle* de Gébelin tend surtout à établir « que la parole est une peinture, et que les hommes furent nécessairement dirigés dans cette peinture par la nature même qu'ils n'eurent qu'à imiter ¹. »

Ramenant les principes généraux du langage à la simple imitation de la nature, il prétendit faire voir que les langues les plus éloignées et en apparence les plus opposées, la langue chinoise et la langue française, la langue grecque, la langue latine, celle même des Hébreux, et jusqu'aux langues des sauvages de l'Amérique, étaient fondées sur une base identique. Une aussi grande multitude de mots, tous liés par le son et par le sens, et subsistant chez tant de nations diverses, sont une preuve, selon lui sans réplique, qu'une énergie particulière les maintenait contre toutes les révolutions des temps et qu'ils avaient une origine commune. Il croyait donc n'avoir à rendre raison que d'un petit nombre de mots, c'est-à-dire de noms primitifs dont la cause lui était expliquée par l'analyse même de l'instrument vocal ².

La *Grammaire universelle*, comme le *Monde primitif*, est d'un homme qui croit avoir épuisé toutes les difficultés, quand à peine les a-t-il abordées.

Après avoir essayé de remonter à l'origine primitive de toutes les langues, il s'attacha particulièrement à rechercher les *origines de la langue française*. Il les vit surtout dans le celtique, qu'il regardait comme la langue primitive de l'Europe, d'accord en cela avec LATOUR D'AUVERGNE, l'auteur de l'*Origine des premières sociétés*. Établir cette priorité d'origine du celtique et en faire découler la plupart des langues, tel est l'objet du *Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans les origines françaises*.

Justice a été faite de ce système sans solidité par la philologie moderne qui a trouvé dans la langue sacrée de l'Inde des sources plus certaines.

Un seul exemple suffira pour donner une idée des étymologies hasar-

¹ *Gramm. univ.*, liv. II, 1^{re} part., chap. v, § 9.

² *Ibid.*, chap. 1.

dées par Court de Gébelin. Voici quelle est, suivant lui, l'origine du mot *bel*, *beau* :

« Pour peindre la beauté, dit-il, pour exprimer qu'une femme réunissait en elle tout ce qui plaît, tout ce qui charme, pour désigner en un mot la première mère de famille, on n'eut à prononcer qu'un seul mot, et ce seul mot signifia toutes ces choses, et les signifia de la manière la plus énergique, parce que ce mot fut le nom de l'astre le plus beau, de celui dont l'apparition porte dans l'univers la vie et le plaisir, comme une mère de famille, jeune, belle et touchante, est pour sa famille une source de bonheur et d'agrément.

« Ce mot fut *Bel* : nom du soleil, comme souverain des astres. Dire une *Femme-belle*, c'était dire une *Femme-soleil*.

« L'on exprimait par là tout ce que renferme l'idée de beauté; on l'exprimait de la manière la plus courte, la plus précise, la plus énergique : et ce qui est assez singulier, c'est que ce nom qui n'était que d'emprunt, est resté à la beauté, et a été perdu pour le soleil. C'était dépouiller le ciel pour enrichir la terre ¹. »

Gébelin accuse tous ceux qui l'ont précédé de déraisonner sur l'étymologie. Nous ne lui ferons pas le même reproche ; nous nous contenterons de dire que trop souvent ses conjectures paraissent plus ingénieuses que plausibles, et que si ses devanciers ont eu des vues trop resserrées, il en a eu de trop singulières.

Court de Gébelin entreprit donc une tâche très-disproportionnée à ses forces, et son nom ne peut pas être inscrit parmi ceux des savants sérieux. Qu'on vante, avec son caractère et ses vertus ², sa connaissance approfondie de certaines langues, du latin, du grec, de l'hébreu, de l'arabe, et sa vaste érudition historique et mythologique; c'est tout ce qu'on peut dire à sa louange. Mais il n'a pas plus dévoilé l'origine des langues que celle des nations. C'était une intelligence très-cultivée, un esprit très-ingénieux et très-actif; ce n'était pas un de ces génies qui épuisent les sciences humaines et en étendent le domaine et les applications.

Tandis que Court de Gébelin se complaisait à des recherches et à des conjectures assez peu utiles sur l'origine des langues et sur l'étymologie, un savant très-sérieux, ANQUETIL DUPERRON (1723-1806), entreprenait de faire connaître à l'Europe sa véritable langue-mère. Il préparait une immense révolution linguistique et ethnographique, en découvrant que non-seulement le sanscrit était l'origine des idiomes modernes de l'Inde et de l'ancien persan, mais aussi qu'il était la souche d'où s'étaient formées toutes les grandes branches du langage européen, le grec, le latin et le teuto-nique, avec toutes leurs ramifications, le celtique et le slave avec leurs applications diverses.

¹ *Gramm. univ.*, 11^e part., chap. III.

² Court était un élève du séminaire protestant de Lausanne. Les études sur les origines anciennes ne l'absorbaient pas tout entier. Il s'occupa très-ardemment de l'affranchissement des protestants de France, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à préparer la promulgation de l'ordonnance par laquelle Louis XVI, en 1787, rendit aux calvinistes l'état civil.

Depuis la mort d'Anquetil Duperron, l'étude des langues et de la littérature de l'Inde a pris un grand développement, et l'on a étudié d'une manière déjà très-approfondie ses rapports particuliers avec le français. Ce sera toujours un très-grand honneur pour Duperron d'avoir le premier imprimé ce mouvement, et d'être allé, au prix de tant de peines, chercher cette science nouvelle dans le pays même où s'écrivirent les Védas et les autres livres sacrés des Brame¹.

Duclos, dont l'esprit se prêtait avec une rare facilité aux genres les plus divers, les romans, les contes de fées, l'histoire, la morale, la poésie, voulut s'occuper aussi de grammaire et de lexicographie. Il prit la plus grande part à l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie française*. Il réimprima, en 1754, avec un commentaire de sa façon, la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, composée par Antoine Arnault et Lancelot. Dans ses notes, il mit plus d'une idée juste, mais il en diminua le mérite par sa morgue. Tandis que les grammairiens de Port-Royal, en posant des principes lumineux et en fixant des règles invariables, s'expriment avec une modestie aussi timide que s'ils hasardaient simplement des doutes, le commentateur prend à toute occasion, et même quand il expose les opinions les plus contestables, un ton tranchant et impératif, s'échappe en sarcasmes, et affiche un mépris insolent pour ceux qui ne partagent pas sa manière de voir.

Dans le commentaire de la *Grammaire générale*, comme dans ses autres écrits, Duclos suit une orthographe particulière. Cet esprit généralement sensé a soutenu avec beaucoup de sophisme et de légèreté ce qu'on a nommé l'orthographe naturelle. Sous prétexte de rapprocher les lettres de leur destination et de leur valeur, il voulait bouleverser la forme des mots dans lesquels l'étymologie influe sur l'orthographe. Il fallait, suivant lui, écrire *champ*, *campus*, comme *chant*, *cantus*, parce que ces deux mots se prononcent de la même manière. Il demandait le retranchement des lettres doubles, la substitution des *f* et des *t* simples aux *ph* et aux *th*, le remplacement de l'*x* par l'*s* dans les cas où cette lettre n'a pas le son de *cs*. Bien des habitudes irrationnelles se sont introduites, d'une manière ou d'une autre, dans la langue, dans la prononciation. Essayer discrètement et petit à petit de les corriger, c'est fort bien fait ; mais prétendre enlever la marque de l'origine des mots, au risque d'établir la plus étrange confusion, c'est une idée peu philosophique.

¹ Louis XV favorisa le mouvement qui portait à l'étude des idiomes de l'Asie, en établissant l'école des langues orientales dans le but de servir les besoins du commerce et de la diplomatie, et en donnant naissance au riche fonds oriental de la bibliothèque du roi, dont les premiers trésors furent apportés par l'abbé Surin, que le gouvernement avait envoyé à Constantinople pour qu'il rapportât le plus de manuscrits possible de l'Orient. Louis XV envoya encore dans l'Orient, en 1728, Michel Fourmont, qui rapporta également de nombreux et précieux manuscrits, et de plus 1,200 inscriptions antiques dont il se préparait à publier le recueil, quand la mort le surprit, en 1746, à l'âge de cinquante-six ans. Ce savant orientaliste retrouva une langue perdue, la langue éthiopienne.

La grammaire, que Girard, d'Olivet, Duclos, Dumarsais, Beauzée, Roubaud, s'appliquèrent, avec des succès divers, à éclaircir et à approfondir, fut encore, dans la fin du dix-huitième siècle, l'objet de plusieurs travaux utiles parmi lesquels se distinguent la *Grammaire simplifiée*, la *Grammaire générale et analytique*, le *Journal de la langue française*, le *Mémoire sur la proposition*, les *Solutions grammaticales* de DOMERGUE. Cet écrivain hardi et inventeur (1745-1810) a analysé la proposition avec beaucoup de justesse et de sagacité, et a jeté une grande lumière sur le chaos où étaient restées jusqu'alors nombre de règles.

On doit encore citer avec éloge les *Éléments de grammaire générale, appliqués à la langue française*, publiés en 1796 et réimprimés avec de grandes améliorations en 1801, par un homme que recommandent d'autres titres bien plus honorables, l'abbé SICARD (1742-1822), le successeur et l'émule de l'abbé de l'Épée, instituteur des sourds-muets. Ce maître habile, bien digne d'avoir fait partie de l'Institut dès le moment de sa formation, en écrivant sur la grammaire après tant d'autres, ne s'est pas traîné péniblement sur des routes déjà battues; il en a réellement tracé quelques-unes, et plus courtes, et plus lumineuses, et les observations toutes particulières que sa position lui permettait de faire chaque jour n'ont pas été perdues pour la science.

XI

La philosophie et la métaphysique. — Les derniers soutiens du cartésianisme. — D'Aguesseau, le cardinal de Polignac, le P. André. — Leibnitz. — Invasion du sensualisme. — Locke, Condillac, Le Cat, Mérian, Bonnet. — Triomphe du matérialisme, du scepticisme et de l'athéisme. — Boulainvilliers, Voltaire, Helvétius, Diderot, d'Holbach, Nageon, etc. — Commencement d'un retour au spiritualisme. — Saint-Martin.

La plupart de ceux qui, dans l'ère voltairienne, prennent le nom de philosophes, sont des esprits sans profondeur et sans connaissances sérieuses. La présomption, l'audace, un certain enthousiasme, leur tiennent lieu de science et de génie. Ils affirment, ils tranchent, évitant au besoin de toucher les difficultés, éludant les objections et remplaçant le raisonnement par le sophisme. L'infailibilité de leur jugement paraît être le seul dogme de ces hommes pétris d'orgueil et de morgue. Ils ne souffrent pas la contradiction, ils ne savent pas douter. Car, il importe de le remarquer, en général le dix-huitième siècle est bien plus dogmatique que sceptique. Il aborde avec la plus téméraire confiance tous ces problèmes, tous ces doutes qu'on a tournés de tant de manières depuis l'origine de la philosophie. Il croit avoir à tout des réponses certaines. Cependant il ne savait rien résoudre, et, comme s'en plaignait un métaphysicien du temps¹, on était ramené après tant de siècles à disputer encore sur les premiers éléments. Quelques beaux talents s'exercèrent alors sur la métaphysique, mais on ne vit pas apparaître un seul métaphysicien, un seul philosophe français sachant penser en grand et s'élever à ce haut point d'intelligence métaphysique et scientifique qui avait fait la gloire de plusieurs génies des époques antérieures.

Bossuet, voyant l'intempérante ardeur avec laquelle Descartes et ses disciples s'affranchissaient de toute tutelle et se soustrayaient à toute autorité, exprimait de vives appréhensions pour l'avenir. Il voyait un grand combat se préparer contre l'Église. Il prévoyait que des principes mal entendus de la philosophie cartésienne plus d'une hérésie allait naître. Ils devaient surtout, pensait-il, produire une liberté de juger qui ferait que, sans égard à la tradition, on avancerait les pensées les plus téméraires. Déjà de son temps il s'apercevait que « sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend clairement, ce qui, réduit à de cer-

¹ Béguelin, *Prem. mém. sur les prem. principes de la métaphys.* (Histoire de l'Acad. de Berlin, 1755, p. 405.)

taines bornes, est très-véritable, » chacun se donnait la liberté de dire, j'entends ceci et je n'entends pas cela ; que, sur ce seul fondement, on approuvait et on rejetait tout ce qu'on voulait, « sans songer qu'outre nos idées claires et distinctes, il y en a de confuses et de générales qui ne laissent pas d'enfermer des vérités si essentielles qu'on renverserait tout en les niant. »

Tout ce que Bossuet avait prévu arriva. « Comme s'il était dans la destinée des plus profondes et des plus savantes recherches sur les premiers principes de la nature humaine de plonger l'homme dans l'abîme du scepticisme ¹, » le doute méthodique de Descartes produisit bientôt le doute universel, et lui-même fut impuissant à empêcher les conséquences funestes de sa doctrine mal interprétée.

Au dix-huitième siècle, le levain caché de scepticisme que renfermaient les principes de Descartes avait fermenté et s'était développé jusqu'à devenir un funeste poison. En même temps l'on rejetait et l'on ridiculisait tout ce que sa doctrine renfermait de plus élevé et de plus spiritualiste. Les *idées innées* étaient traitées de *chimères* ; cette *erreur grossière* était un *exemple mémorable de la faiblesse de l'esprit humain*.

A peine si quelques esprits distingués, comme d'AGUESSEAU ², comme le cardinal de POLIGNAC ³, comme le père ANDRÉ ⁴, restaient fidèles à

¹ Thomas Reid, *Recherches sur l'entendement humain*, chap. 1, sect. 7.

² D'Aguesseau fut, au dix-huitième siècle, le défenseur le plus convaincu du platonisme et du cartésianisme pur, de l'idéalisme et du spiritualisme contre le naturalisme et le sensualisme d'Aristote, de Locke et de Condillac.

Lire les *Lettres sur divers sujets*. Dans une, entre autres, de ces lettres, il déploie une grande puissance de logique et la plus saine érudition pour établir l'idée de la création et de la toute-puissance de Dieu, et pour rendre très-probable, contre le sentiment de Cudworth, que Platon, ou du moins les très-anciens philosophes qui l'ont précédé, avaient reçu de la tradition mosaïque de pures notions sur la création, l'unité et la toute-puissance de Dieu.

« Tous ces rayons différents, dit-il dans son beau langage, toutes ces étincelles de vérité, qui, lorsqu'on les envisage séparément, ne répandent qu'une lueur sombre et équivoque, forment, quand on les réunit, un corps de lumière qui ne permet presque pas de douter que sous des images et des expressions différentes, la vérité de la création n'ait toujours eu dans le monde des maîtres et des défenseurs. » (*Lett. sur div. sujets*, III, *Œuv.*, t. XII, p. 45, éd. 1776.)

³ Le cardinal de Polignac, dans son *Anti-Lucrèce*, s'est principalement appliqué à combattre les épicuriens modernes, les Gassendistes et les Anglais. Il y attaque aussi plusieurs idées de Newton et défend Descartes sans le soutenir en tout.

Le cardinal de Polignac était un des hommes les plus savants et aussi des plus spirituels de son époque. « Il s'exprime, sur les matières d'érudition, avec une grâce et une noblesse qui lui sont propres, » disait d'Argenson, dont les Mémoires témoignent de la plus grande admiration pour ce « dernier des grands prélats de l'Église gallicane. » Il ne pouvait le voir, nous déclare-t-il, sans « rester pour ainsi dire en extase vis-à-vis de lui et en admiration de tout ce qu'il dit. » (*Mém. du marquis d'Argens.*, t. I, p. 52.)

⁴ On connaît tous les tourments que causa au jésuite André son trop grand attachement au cartésianisme. Son *Traité sur l'homme* est une belle protestation contre les doctrines avilissantes de l'époque.

Descartes : ce petit groupe était un demeurant de l'époque précédente. Les principaux représentants du nouveau siècle furent généralement anticartésiens, non moins dédaigneux des *réveries mystiques* de Platon que des *abstractions vides de sens* de son *pédantesque* rival, de l'inventeur des *Catégories* et de l'*Entéléchie*. Néanmoins les esprits cultivés gardèrent encore un certain respect pour Aristote, parce que sa philosophie se fondait sur l'expérience. Celle du fondateur de l'Académie qui reposait sur des idées innées, des abstractions, des hypothèses, fut chaque jour de plus en plus méprisée et dédaignée en France.

Cependant Platon et Descartes avaient encore un illustre continuateur de leur esprit en Allemagne, dans la personne de LEIBNITZ, le sublime théoricien de l'infini. Ce grand homme était loin de partager toutes les idées de Descartes ; il écrivait à Malebranche, dès 1679 :

« Descartes a dit de belles choses, c'était un esprit pénétrant et judicieux au possible. Mais comme il n'est pas possible de tout faire à la fois, il n'a fait que donner de belles ouvertures, sans être arrivé au fond des choses, et il me semble qu'il est encore bien éloigné de la véritable analyse et de l'art d'inventer en général. Car je suis persuadé que sa mécanique est pleine d'erreurs, que sa physique va trop vite, que sa géométrie est trop bornée, et, enfin, que sa métaphysique est tout cela ensemble ¹. »

Ce vaste génie doué, comme Bacon et comme Descartes, d'une sorte d'instinct inventif qui lui faisait entrevoir les *desiderata* de la science, aurait voulu refaire la philosophie, de telle sorte qu'elle pût se vanter d'une précision analogue à celle des mathématiques, et mettre ainsi un terme à toutes les disputes des diverses écoles et philosophiques et théologiques. Ses efforts furent honorés en Allemagne, mais très-peu appréciés en France.

Une ère toute matérielle n'accueillit pas mieux le leibnizianisme que le cartésianisme. A l'exception de Fontenelle, de Diderot, du chevalier de Jaucourt, et d'un petit nombre d'autres, le dix-huitième siècle n'étudia la philosophie de Leibnitz que dans le *Candide* de Voltaire. Il rit de M. de Thun-der-Thentronck, le meilleur baron possible du meilleur des mondes possibles, du bonhomme Pangloss et de son grotesque optimisme ; et après cela il se croit en droit de ranger le philosophe de Hanovre parmi les esprits chimériques.

Cependant, le philosophe qui écrivait de lui-même : « Je me suis toujours senti plus disposé à corriger qu'à rejeter les opinions reçues : de là sont nées chez moi des idées conciliantes ² ; » ce philosophe sagement éclectique était digne d'être compris par un siècle d'examen. Ce grand théoricien qui, dans son optimisme idéaliste, et avec sa féconde *loi de continuité*, avait présenté la doctrine de la perfectibilité à son plus haut degré d'élévation, aurait dû être apprécié par une époque si folle de progrès.

¹ Voir le *Discours de la conformité de la foi avec la raison*, dans la *Théodicée*.

² Lettre de Leibnitz au R. P. de Bosses.

Le dernier soutien de la métaphysique en Europe disparut avec Leibnitz, cet homme rare qui fut à la fois philosophe, théologien, historien et philologue, le génie le plus synthétique et le plus universel qui ait brillé au dix-huitième siècle, et même, peut-être, qui ait paru depuis Aristote ¹, universel, non par les connaissances acquises, mais par la faculté de les acquérir et de les étendre.

Un autre étranger, d'un génie bien moins vaste, propagateur d'un système bien moins élevé, l'Anglais LOCKE (1632-1704), reçut en France les hommages qu'on déniait à Leibnitz, et fut célébré même par des cartésiens, comme le P. BUFFIER, qui manifeste pour Locke la plus vive admiration, bien que, dans son *Traité des vérités premières*, il suive la méthode de Descartes, et qu'il soutienne contre le philosophe anglais l'existence des principes innés auxquels il donne le nom de vérités premières, et qu'il défend par les mêmes arguments que développera plus tard Thomas Reid et l'école écossaise.

Locke usurpa, au dix-huitième siècle, dans le domaine de la philosophie, la plus universelle, mais la plus funeste influence. Continuateur, en partie du moins, des plus dangereux systèmes de Démocrite, d'Occam, de Scot, de Hobbes, il combattit avec acharnement les idées innées, c'est-à-dire ces vérités nécessaires, éternelles et immuables qui ne nous viennent pas du dehors, qui sortent du fond de notre nature, qui se forment au dedans de nous, dans notre raison, par une opération naturelle et mystérieuse. N'ayant puisé que le matérialisme dans l'étude de la médecine, à laquelle il s'était appliqué et où il s'était rendu très-habile, il soutint que toutes nos connaissances ont leurs racines premières et dernières dans la sensation, à laquelle, il est vrai, il ajoute la réflexion. Il hasarda de dire qu'on ne peut pas démontrer que l'âme est immatérielle, et que la fidélité de Dieu est la seule véritable démonstration que nous puissions avoir de notre immortalité ². Il ne craignit pas d'avancer que Dieu pouvait donner la pensée à la matière ; enfin, en faisant découler le bien et le mal moral du plaisir et de la peine qui suivent une action, il méconnut le principe du droit et du devoir, et contribua, pour sa part, à établir la morale de l'intérêt et la morale du sentiment.

Voltaire, dans le fond de l'âme, ne devait ressentir qu'une médiocre admiration pour un philosophe qui s'était montré absolument insensible à l'éloquence, à la poésie, à tous les arts de l'imagination, absorbé qu'il était dans l'étude de la psychologie où il voyait le point de départ de toutes les sciences, le criterium universel, la méthode unique. Cependant, l'auteur de la *Henriade* fut un des premiers, en France, qui acclamèrent et exaltèrent l'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*. Il déclara que Locke était « le Pascal de l'Angleterre ³, le Platon de l'Angleterre, bien

¹ Au jugement de Cuvier (*Hist. des scienc. nat.*, t. III, 3^e leçon), Leibnitz « est « incomparablement l'esprit le plus encyclopédique qui ait paru depuis Aristote. »

² Locke, *De l'entendement humain*, liv. IV, chap. III.

³ *Comment. sur Pasc.*

supérieur au Platon de la Grèce ¹. » Avec son impudente témérité d'affirmation, il alla jusqu'à dire que « depuis Platon jusqu'à Locke, il n'y avait rien ; que personne, dans cet intervalle, n'avait expliqué les opérations de notre âme ². » A ses yeux, bien entendu, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, saint Anselme, Lanfranc, Bossuet, Malebranche, ne méritaient pas seulement d'être nommés à côté du philosophe anglais. Les élèves firent chorus au maître, et La Harpe, même après sa conversion, ne trouvait pas des paroles assez pompeuses pour vanter « le plus grand des métaphysiciens, le respectable Locke ³. » Les Anglais étaient pourtant loin de faire un aussi grand cas de Locke comme métaphysicien, et quelques-uns de leurs plus célèbres écrivains, tel que Hume, ne craignaient pas de dire que, sur le point fondamental de sa philosophie, il ne s'était pas entendu lui-même.

Les erreurs de ce philosophe, très-honnête homme et chrétien, quoique inclinant peut-être au socinianisme, devaient être singulièrement exagérées dans notre pays ; et, aiguës par la méthode française, elles allaient, comme l'a dit M. de Maistre, devenir la honte et le malheur d'une génération entière ⁴.

Locke, en mettant la principale source des idées dans la sensation, avait reconnu que la réflexion était à elle seule mère d'une classe d'idées qui ne nous vient pas des objets extérieurs. Ses disciples attribuèrent toutes les idées à la sensation. Locke, faisant dominer l'analyse rigide, et se renfermant dans le cercle des possibles et du monde visible, avait eu pour système de se taire sur ce qu'il ne comprenait pas, et d'ordonner la modération sur les matières qui s'élevaient au-dessus de la nature. Ses disciples déclarèrent que ce qu'on ne comprenait pas n'existait pas. Locke, dans les questions difficiles et douteuses, employait habituellement les formules circonspectes, *il me semble, on peut supposer, je crois pouvoir inférer*. Ses disciples ne surent qu'affirmer et trancher.

Le plus présomptueux, le plus téméraire de ces disciples du philosophe anglais fut le trop fameux Étienne Bonnot de Condillac, l'un des destructeurs, au dix-huitième siècle, de la haute philosophie.

La ruine de la métaphysique, déjà commencée par Bacon, par Gassendi, très-avancée par Locke, fut achevée par CONDILLAC (1715-1780). Cet abbé philosophe, qui prétendit ramener toutes les facultés actives de l'âme à la sensation ou à la sensibilité au moyen du principe de la transformation de la sensation, exerça en France, au dix-huitième siècle, un empire plus grand encore que celui qui avait été exercé par Descartes au dix-septième. La philosophie de l'élève de Locke fut, jusqu'après la révolution, à peu près la seule admise. Elle inspira tous les livres de métaphysique, de morale, de sciences exactes ou naturelles ⁵, de droit, de grammaire,

¹ *Dict. philos.*

² *Siècle de Louis XIV.*

³ *Lyc.*, 3^e part., liv. III, sect. v.

⁴ *Soirées de Saint-Petersbourg*, 6^e entret.

⁵ Vicq d'Azyr a placé jusque dans un *Discours sur l'anatomie* l'éloge de « Con-

d'érudition, et pénétra même dans les ouvrages élémentaires ; enfin, sous la république et même sous l'empire, elle occupa toutes les chaires de la philosophie ¹.

Condillac, en développant et popularisant la doctrine de Locke, s'imagina faire accomplir à la philosophie un immense progrès. Il crut être le premier qui eût bien analysé les opérations des sens, le premier par conséquent, selon sa manière de voir, à qui il eût été possible de bien expliquer le système de nos idées. Le premier, pensait-il, il avait compris ce grand principe, que toutes nos connaissances et toutes nos facultés viennent des sens ; car les péripatéticiens n'avaient pas connu cette vérité, malgré leur axiome célèbre, et Bacon, dans son *Novum Organum*, n'avait fait que l'entrevoir.

Après avoir envoyé à l'Académie de Berlin une dissertation sur l'existence de Dieu, où il donnait une preuve nouvelle et frappante de la création, en établissant que la cause qui ordonne ne peut être que la cause même qui a créé, Condillac publia, en 1746, *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines*. C'est un de ses ouvrages les plus médiocrement écrits, et Diderot, ami de l'auteur, n'a pu s'empêcher de dire qu'il était beaucoup trop diffus ² ; mais ses principales idées s'y dégagent déjà.

Son objet était de réduire tout ce qui concerne l'entendement humain à un seul principe, inconnu même à Locke, la liaison des idées. Il prétendit développer, à l'aide de ce principe, la génération de toutes nos habitudes, bonnes ou mauvaises, et, en remontant à l'origine de nos idées, les suivre jusqu'aux limites que la nature leur a prescrites ; par là, fixer l'étendue et les bornes de nos connaissances et renouveler tout l'entendement humain. Pour développer son principe, il s'applique non-seulement à suivre les opérations de l'âme dans tous leurs progrès, mais encore à rechercher comment nous avons contracté l'habitude des signes de toute espèce, et quel est l'usage que nous en devons faire. Il espère arriver ainsi à faire connaître les moyens par lesquels on peut éviter l'erreur et montrer l'ordre qu'on doit suivre, soit pour faire des découvertes, soit pour instruire les autres de celles qu'on a faites.

Longtemps plus tard, en 1768, Condillac reproduisit un crayon de son *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, dans le discours qu'il prononça devant l'Académie française, quand il fut reçu à la place de l'abbé d'Olivet. Il y traça le tableau philosophique et historique de la marche et des progrès de l'esprit humain, avant et depuis la renaissance, et durant les grandes révolutions dont le monde fut si longtemps agité.

Rien ne paraissait plus important à Condillac que de détruire la pré-dillac, qu'on ne loue point assez, de Condillac, aussi grand que Locke, au moins dans quelque partie de ses ouvrages. »

¹ Elle fut surtout enseignée à l'école normale, au cours de *l'Analyse de l'entendement humain*, professé par le littérateur Garat.

² *Encyclop.*, art. ENCYCLOPÉDIE.

vention où l'on est pour les systèmes abstraits, qui ne roulent que sur des sons. Il voulut donc, dans le *Traité des systèmes*, publié en 1749, prouver que l'édifice des systèmes les plus célèbres n'était fondé que sur une supposition qu'on ne se donnait pas la peine d'examiner, ou plus souvent encore sur quelques équivoques de mots. Il voulut, en apprenant à déterminer ses idées, dissiper tout le chaos de la métaphysique. Pour montrer l'inutilité et l'abus des systèmes, il s'appliqua principalement à combattre la vision en Dieu, de Malebranche, les monades et l'harmonie préétablie de Leibnitz, la prémotion physique des Thomistes, enfin les axiomes contenus dans l'*Ethique* de Spinoza.

Dans un ouvrage publié cinq ans après le *Traité des Systèmes*, dans le *Traité des sensations*, il recherche ce que l'esprit peut devoir à chaque sens en particulier, et à la manière dont, à ce qu'il prétend, toutes les idées intellectuelles et morales naissent de nos sensations. Il distingue avec soin la psychologie de la physiologie. Il a pris plusieurs fois la précaution de dire que « dans le vrai, les sens ne sont que les causes occasionnelles, qu'ils ne sentent pas, que c'est l'âme seule qui sent à l'occasion des sens¹. » Il n'accorde pas la sensation à la matière; dans la sensation, il voit l'activité de l'âme, qu'il reconnaît être une substance inétendue et simple; enfin, il combat ceux qui portent atteinte à cette activité de l'âme qu'il se plaît à professer et à proclamer. Et cependant sa doctrine a enfanté le matérialisme. Suivant La Harpe, « le *Traité des sensations* est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à l'abbé de Condillac². » Ce que l'auteur du *Lycée*, comme beaucoup d'autres, a le plus admiré dans ce traité de métaphysique expérimentale qui fut un moment l'Évangile philosophique de la France, c'est la supposition que fait l'auteur d'une statue qu'il organise par degrés, en lui donnant successivement l'usage d'un sens, puis d'un autre, et en finissant par le toucher qui rectifie peu à peu toutes les erreurs qui, sans lui, se mêlent aux impressions de tous les autres sens. Mais cette imagination n'appartient pas à Condillac, lui-même l'a reconnu.

On l'avait accusé d'avoir pris le dessein et l'idée de son livre dans l'*Histoire naturelle*, où Buffon, d'après Locke et Barelay, avait fait valoir les services que le sens du tact rend aux autres sens. Le philosophe, extrêmement piqué de ce reproche de plagiat, donna comme suite du *Traité des sensations*, en 1775, celui des *Animaux*, où il s'attache, avec aigreur et ironie, à relever les erreurs métaphysiques et physiques de Buffon, et s'efforce de prouver contre cet auteur, et conformément à l'avis du vulgaire, que les bêtes sont capables de quelque connaissance. Condillac, en combattant l'opinion de Buffon, qui attribue la sensation à la matière, servait la vraie philosophie.

Parmi les ouvrages philosophiques de Condillac, il faut encore citer sa *Logique*, composée pour l'éducation de l'enfant, duc de Parme. Il

¹ *Extrait raisonné du Traité des sensations.*

² *Lycée*, 3^e part., chap. 1, sect. 5.

a l'espoir que cette logique, qui « ne ressemble à aucune de celles qu'on a faites jusqu'à présent, » sera en même temps « la plus simple, la plus facile et la plus lumineuse. » Condillac a en effet traité la science du raisonnement d'une manière assez neuve. Le mérite le plus incontestable de son livre est d'être écrit d'un style simple et suffisamment clair pour être, en général, à la portée même des ignorants : pouvoir être compris de ceux qui ne parlent la langue d'aucune science était la première ambition de Condillac dans tous ses ouvrages.

M. de Tracy, l'un des principaux philosophes appelés idéologues, a vanté le *mérite éminent* de la logique de Condillac, qu'il nomme le *fondateur de l'idéologie*¹. Il a également loué la *Grammaire générale et raisonnée* (1755). C'est encore, pour une grande partie, un développement du *Traité des sensations*. Condillac, en cherchant les signes que les langues nous fournissent pour analyser la pensée, en approfondissant les éléments du langage et les règles communes à toutes les nations, s'attache, comme dans ses premiers écrits, à développer toute la génération des idées en partant de la sensation.

La *Grammaire raisonnée*, longtemps regardée comme un chef-d'œuvre d'analyse, a été développée par Sicard, par Domergue.

Dans les parties historiques et littéraires du *Cours d'études*, l'instituteur du duc de Parme soutint très-faiblement sa renommée. Rien de plus sec et de plus pâle que ses histoires ancienne et moderne, et rien de plus médiocre et souvent de plus faux que ce qu'il a écrit sur la poésie. L'instinct du beau littéraire, le sentiment de l'harmonie manquaient complètement à Condillac. Il s'est avisé quelque part de critiquer certains vers de Boileau. A les vouloir analyser métaphysiquement pour en montrer les défauts, il a tout simplement prouvé qu'il ne savait pas ce que c'est que versification et poésie.

Condillac était un sévère raisonneur. Il avait beaucoup de suite dans les idées, et une clarté de style qui fit dire qu'il avait « fait briller sur la métaphysique de Locke tous les rayons de l'évidence². » Au premier abord il paraît un esprit profond ; mais percez plus avant, examinez bien toutes ses raisons, sondez tout son système, vous verrez qu'avec sa présomption et sa suffisance dédaigneuse, il s'en tient à la surface, il ignore tout à fait l'idée de cause et tous les vrais principes de la métaphysique. Vous serez confondu de la vulgarité de la plupart de ses idées et de la fausseté d'un grand nombre. Vous demeurerez étonné qu'un penseur si peu original et un écrivain si ordinaire ait eu sur l'esprit philosophique du dernier siècle une influence analogue à celle que Voltaire et J.-J. Rousseau avaient conquise dans un autre ordre d'idées.

Le dix-neuvième siècle devait voir pâlir cette gloire qui avait été si longtemps brillante. M. de Bonald³ fit justice de Condillac, mais avec

¹ Tracy, *Elém. d'idéolog.*, Gramm., introd.

² La Harpe, *Lyc.*, t. XV, in-18, 1823, De la philosophie du dix-huitième siècle, introd.

³ Voir *Recherch. philos.*, chap. II.

quelque bonté, comme le remarquait le comte de Maistre¹. Ce grand catholique est le premier qui ait attaqué avec force et autorité le philosophe sensualiste. Il avait pour lui une violente aversion. Il ne pouvait penser sans colère² à cet odieux écrivain³, à « ce détestable Condillac, l'idole fatale de la France⁴, » « le plus fatal de tous les conjurés modernes⁵. » L'auteur du *Traité des sensations* n'eut pas, croyons-nous, des intentions si perverses; mais on ne saurait nier la grandeur du mal qu'il a causé, peut-être tout à fait involontairement⁶.

L'influence funeste des idées de Condillac s'étendit même sur des esprits sains, élevés et pénétrés d'un pur spiritualisme. LE CAT en est un exemple. Ce médecin a écrit un lumineux et profond *Traité des sens* (1767), où il montre que l'homme est une machine qui rassemble tout ce que la mécanique, tout ce que l'hydraulique et les diverses parties de la physique ont de plus merveilleux, mais qui les surpasse infiniment par l'accord de ce mécanisme avec un principe moteur, doué de sentiment et capable d'une action spontanée. Eh! bien, dans cet ouvrage destiné à établir la spiritualité de l'âme et l'existence d'un souverain esprit, le savant observateur s'oublie à dire que ce sont les sens qui créent, qui enfantent les arts. « Quels arts, dit-il, n'a pas produits le toucher! Ces habits, ces palais, ces voitures commodes sont les enfants de sa délicatesse⁷. » Ce sont là des expressions très-inexactes, et ces abus de langage, dans la philosophie, ont de graves conséquences.

Les traces du sensualisme de Condillac se retrouvent aussi dans les ouvrages de MÉRIAN (1723-1807), esprit lucide et qui sut quelquefois percer assez avant les profondeurs de la métaphysique⁸.

Charles BONNET appartient également à l'école sensualiste de Locke et

¹ Lettre à M. de Bonald, 10 juillet 1818.

² *Ibid.*

³ *Eclairciss. sur les sacrifices*, chap. II.

⁴ Lettre à M. de Bonald, 15 novembre 1817.

⁵ Au même, 10 juill. 1818. — Voir encore *Soir. de S. Pétersb.*, 6^e entret.

⁶ Suivant M. de Laromiguière, son système des facultés de l'âme a été mal compris. D'après ce philosophe, non-seulement Condillac n'est pas matérialiste, on pourrait l'accuser d'un excès de spiritualisme; non-seulement il n'ôte pas à l'âme son activité, quelquefois il lui en accorde trop. (*Leçons de philos.*, 9^e leç., 1^{re} part.)

⁷ *Traité des sens*, p. 39.

⁸ Voir dans l'*Histoire de l'Académie de Berlin*, dont Mérian était membre, plusieurs beaux mémoires, en particulier une *Dissertation ontologique sur l'action, la puissance et la liberté*, un mémoire sur l'*Aperception de sa propre existence* (1749), sur le *Principe des indiscernables* (1754), sur le *Sens moral* (1758).

Mérian était un philosophe prudent, qui se rattachait à l'école de Descartes, mais qui ne voulait pas qu'on portât trop loin le doute cartésien. « Le doute cartésien, pour répondre au but de son institution, a besoin, dit-il, d'être resserré dans ses bornes, de peur que la médecine ne tourne en poison; le rendre trop universel, et y envelopper les vérités intuitives, c'est, à mon sens, enfilet la

de Condillac ; mais il s'en distingue par ses sentiments religieux et par son attachement à quelques principes de Leibnitz dont il a développé les conséquences. Dans son *Essai de psychologie* (1754) et dans son *Essai analytique sur les facultés de l'âme* (1760), en prétendant combattre les fatalistes par leurs propres armes, il s'écarta plus d'une fois des principes spiritualistes ; mais il y revint fermement dans sa *Palingénésie philosophique, ou Idées sur l'état passé et sur l'état futur des êtres vivants* (1769 et 1770). Son principal objet est de prouver que les maux de ce monde et l'irrégularité de leur distribution rendent nécessaire un complément qu'on ne peut espérer que dans une vie meilleure. Suivant son opinion, — qu'il ne donne d'ailleurs que comme une conjecture, — tous les êtres se perfectionnent assez pour que ceux qui nous paraissent les plus imparfaits y reçoivent un accroissement de facultés qui les égale à ceux d'une espèce supérieure ; ainsi une pierre peut y devenir un végétal, une plante être changée en animal, celui-ci être transformé en homme, et l'homme parvenir à une perfection fort supérieure à celle qu'il possède aujourd'hui. Et le seul moyen qu'ait l'homme de se rendre digne de cette destinée sublime est de se conformer aux enseignements de la révélation chrétienne.

Les principes de Hobbes, de Locke, de Condillac, eurent de nombreux vulgarisateurs ; quelques-uns, comme HELVÉTIUS, descendent jusqu'au plus abject sensualisme. L'auteur des livres de *l'Esprit* et de *l'Homme* se fait le commentateur de la psychologie de Hobbes, la met en ordre, la développe dans toute son étendue, en tire toutes les conséquences. Comme l'écrivait J.-J. Rousseau, « le principe fondamental du *Livre de l'Esprit*, est qu'on juge et sentir, d'où il suit clairement que tout n'est que corps¹. »

Des critiques ont trouvé l'analyse que fait Helvétius des différentes formes ou facultés de l'esprit pleine de méthode et de sagacité ; et cependant, après avoir lu et relu le quatrième discours, qui offre d'ailleurs de l'intérêt et présente des vues utiles, on ne saurait dire encore ce qu'Helvétius entend par l'esprit. Le *rienisme* le plus absolu est un nom qui conviendrait encore mieux que celui de matérialisme à ses idées sur la nature de l'âme.

Après avoir attaqué la spiritualité de l'âme on en vint, par une conséquence nécessaire, à nier la réalité du premier des esprits, à combattre l'existence de Dieu. On tenta les derniers efforts pour établir le matérialisme sur les ruines de la religion. On voulut faire émaner des seules forces de la matière, ou des diverses matières telles que nos sens nous les font connaître, tous les êtres de la nature et tous les mouvements de l'univers, toutes les lois qui gouvernent si admirablement les choses et les êtres.

grande route du pyrrhonisme le plus désespéré. Descartes a prévu et prédit même l'abus qu'on ferait de sa méthode ; c'est pourquoi il déconseille plutôt de la suivre, qu'il n'y exhorte. » *Mémoire sur l'aperception de sa propre existence*. (*Hist. de l'Acad. de Berlin*, 1749, p. 430.)

¹ Lettre à M. Moulton, 1^{er} août 1765.

DIDEROT fut l'un des premiers à soutenir cette opinion insensée. Après avoir, dans ses *Pensées philosophiques* et dans ses *Principes de morale*, attaqué ouvertement la religion chrétienne, et opposé un nouveau symbole au symbole catholique, il prit sous sa défense l'athéisme dans ses *Lettres sur les aveugles*, dans sa *Morale universelle*, et surtout dans l'*Interprétation de la nature*, qui, dans le manuscrit, se terminait par cette singulière invocation à un grand *peut-être* :

« O Dieu ! je ne sais si tu es ; mais je penserai comme si tu voyais dans mon âme ; j'agirai comme si j'étais devant toi !... »

Cette disposition au doute sur des matières qu'il a souvent tranchées avec tant d'audace, mais dans le feu de la conversation plutôt que dans ses livres, est assez fréquente chez Diderot, et se change même parfois en sentiment déiste. D'ailleurs il affectait de regarder les opinions sur l'existence et la nature de Dieu comme indifférentes à la conduite de la vie.

Au moins aurait-il fallu croire à la liberté de nos actions. Mais, pour Diderot, il n'y a point de libre arbitre. Il dit, dans une lettre intime¹, qu'il n'y a de vertu et de vice que la bienfaisance ou malfaisance natives. Ainsi pour lui la vertu n'est que le goût naturel du bien, que la pratique indélébile et non méritante de certaines actions auxquelles nous nous portons sans choix. Que signifient donc toutes ses apostrophes et toutes ses invocations enthousiastes à la vertu ?

Le matérialisme que Diderot avait insinué dans le *Système de la nature*, fut impudemment soutenu et répandu par un homme qu'on a pu appeler le Marat de la philosophie, le trop fameux D'HOLBACH.

Ce baron allemand, secondé du docteur Roux, établissait dogmatiquement dans sa société l'athéisme absolu, et il en développa les principes sans périphrases, sans détours et sans réticences, dans le *Système de la nature* (1770).

Suivant l'auteur de ce livre audacieux, un aveugle fatalisme entoure des chaînes de la nécessité l'homme, la nature, Dieu lui-même s'il existe ; comme la pierre brute, l'homme est sans rapport avec Dieu, ou plutôt la nature est Dieu ; le bonheur est dans tout ce qui peut flatter les sens ; les devoirs sont des chaînes imposées par le despotisme.

« Prétendre, dit-il encore, que la nature est gouvernée par une intelligence, c'est prétendre qu'elle est gouvernée par un être pourvu d'organes, attendu que sans organes il ne peut y avoir ni perception, ni idées, ni intuition, ni pensées, ni volonté, ni plan, ni actions². » Dans tout l'ouvrage, l'existence de Dieu et la spiritualité de l'âme sont ainsi attaquées tout à la fois.

VOLTAIRE a souvent parlé avec un ton sceptique de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme³, et de toutes les plus hautes questions philoso-

¹ *Corresp. de Grimm*, ann. 1756.

² *Système de la nature*, t. I, 1^{re} part., chap. iv et v, p. 54-66.

³ En particulier dans le *Traité de métaphysique*, et dans le *Dictionnaire philosophique*, art. АМЕ.

phiques et morales. Pour être un philosophe sérieux et bien convaincu, il avait l'imagination trop prompte et les sensations trop vives. Cet esprit mobile ne savait que glisser sur toutes les choses intellectuelles, sans jamais creuser profondément une question. Cependant, à toutes les époques de sa vie, il a énergiquement soutenu l'existence d'un Dieu qui a fait et qui gouverne le monde. A la vérité, il comprend la nécessité plus qu'il ne sent la présence de Dieu. Il se demande si cet être intelligent est absolument distinct du grand tout qu'il anime, s'il existe à part. Il croit que nous avons une âme; mais, dès 1728, dans ses *Lettres sur les Anglais*, il soutient avec Locke que Dieu peut donner la pensée à la matière, et il voudrait faire croire que Newton lui-même était d'avis qu'il n'était pas impossible à Dieu d'ajouter le don de la pensée à un être étendu quelconque. Enfin il penche à croire que l'âme dépend entièrement du corps et que la disposition des organes fait tout.

Bien que Voltaire se déclare disciple de Locke, il est loin d'adopter toutes les idées de ce philosophe. Le penseur anglais avait prétendu que la justice est arbitraire. Voltaire attaqua cette erreur pernicieuse et soutint que Dieu nous a donné une raison qui se fortifie avec l'âge, et qui nous apprend à tous, quand nous sommes attentifs, sans préjugés, qu'il y a un Dieu et qu'il faut être juste¹. Il a plusieurs fois établi solidement ce grand principe, que la loi morale peut être souvent mal appliquée, mais qu'elle est elle-même universelle et nécessaire, que la loi fondamentale de la morale agit également sur toutes les nations bien connues, comme la loi de la gravitation qui agit sur un astre agit sur tous les astres, sur toute la matière; que s'il y a mille différences dans les interprétations de cette loi en mille circonstances, le fond subsiste toujours le même, et que ce fond est l'idée du juste et de l'injuste.

De même que Voltaire a défendu contre Locke l'existence d'une loi morale, règle absolue des actions humaines, il a défendu l'immortalité de l'âme contre La Mettrie, la liberté contre Frédéric, le désintéressement contre Helvétius, la pitié contre un optimisme inexorable.

Voltaire, comme l'auteur de la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, croyait donc à Dieu, à la justice absolue, à la liberté. Aussi, devant les audaces de son ami d'Holbach, ne put-il s'empêcher de réclamer et de protester, un peu pour faire sa cour au roi, comme le prouve une lettre au duc de Richelieu (1^{er} novembre 1770), où il appelle sa réfutation du *Système* sa « petite drôlerie, » mais beaucoup aussi par répugnance pour ces idées brutalement matérialistes. Il écrivait à madame du Deffand que le *Système de la nature* faisait tort à la philosophie, et à cette dame, athée elle-même, il demandait: « A quoi servirait l'athéisme ? » Certainement, ajoutait-il, il ne rendra pas les hommes meilleurs.

Dans une autre lettre, il attaque et réfute plus sérieusement ce nouveau Spinoza :

¹ Le *Philosophe ignorant*, 1766, ch. xxxiv et sq.

² Lettre du 21 oct. 1770.

« L'auteur, dit-il, suppose tout et ne prouve rien. Son livre est fondé sur deux grands ridicules : l'un est la chimère que la matière non pensante produit nécessairement la pensée, chimère que Spinoza même n'ose admettre ; l'autre, que la nature peut se passer de germe. Je ne vois pas que rien ait plus avili notre siècle que cette énorme sottise. Maupertuis fut le premier qui adopta la prétendue expérience du jésuite anglais Needham, qui crut avoir fait, avec de la farine de seigle, des anguilles qui, le moment d'après, engendraient d'autres anguilles. C'est la honte éternelle de la France, que des philosophes, d'ailleurs instruits, aient fait servir ces inepties de base à leurs systèmes ¹. »

Il écrivait encore à un de ses amis :

« Non-seulement le *Système de la nature* fera un tort irréparable à la littérature, et rendra les philosophes odieux ; mais il rendra la philosophie ridicule. Qu'est-ce qu'un système fondé sur les anguilles de Needham ? Quel excès d'ignorance, de turpitude et d'impertinence de dire froidement qu'on fait des animaux avec de la farine de seigle ergoté ! Il est très-imprudent de prêcher l'athéisme, mais il ne fallait pas du moins tenir son école aux Petites-Maisons ². »

Enfin Voltaire alla jusqu'à réfuter pied à pied, dans le *Dictionnaire philosophique*, le *Système de la nature*.

Ce catéchisme d'athéisme et de cynisme est écrit d'un ton pesamment et froidement dogmatique, et d'un style moins français que tudesque. Voltaire voulait bien, par complaisance pour le jugement de quelques-uns de ses amis, dire qu'il y avait des *morceaux d'éloquence* dans ce livre ; mais, ajoutait-il, « ils sont noyés dans des déclamations et dans des répétitions. A la longue, il a le secret d'ennuyer sur le sujet le plus intéressant ³. »

Beaucoup d'esprits furent *effarouchés et révoltés* par cet auteur qui, comme le disait Frédéric, avait « trop impudemment cassé les vitres ⁴ ; » cependant on dévora dans Paris et l'on s'arracha dans toute l'Europe ⁵ ce livre aussi misérable par la forme que par les idées, et bientôt, du sein du même club, il sortit une infinité d'autres libelles où, tout en soutenant les principes d'athéisme, de matérialisme et de cynisme, on attaquait avec rage le christianisme, et on en représentait les fondateurs comme des conspirateurs dont la machiavélique et infernale tactique avait vaincu la terre : c'est la thèse de d'Holbach lui-même dans son *Christianisme dévoilé*, c'est celle de Boulanger, dont le baron allemand publia les principaux ouvrages.

Le paradoxal comte de BOULAINVILLIERS se fit aussi l'un des propagateurs de l'athéisme, en publiant une prétendue *Réfutation des erreurs de Benoît Spinoza*. Pour donner le change sur son véritable dessein, il disait, dans sa préface, que, dans l'espoir de combattre lui-même, quelque

¹ Lettre à M. Delisle de Sales, 25 nov. 1770.

² Lettre à M. de Chabanon, 28 sept. 1770.

³ Lettre à M. de Villevieille, 16 nov. 1770.

⁴ Lettre de Frédéric à Voltaire, 29 janvier 1771.

⁵ Lettre de Voltaire à d'Alembert, 16 juill. 1770.

jour, le plus dangereux livre qui ait été écrit contre la religion, ou du moins dans l'espérance d'engager un plus habile métaphysicien que lui à le réfuter, il avait entrepris de le dépouiller de cette sécheresse mathématique qui en rend la lecture impénétrable, même à la moitié des savants; ce système pernicieux, rendu dans une langue commune et réduit à des expressions ordinaires, exciterait, pensait-il, une indignation pareille à la sienne, et ferait de tous ses lecteurs des ennemis de Spinosa. Il ajoutait :

« J'ai même poussé la sincérité jusqu'à soutenir des sophismes évidents, dont son livre contient un grand nombre, par les moyens les plus plausibles que j'ai pu découvrir dans la logique naturelle où je suis instruit. »

La vérité est que Boulainvilliers, loin de vouloir susciter des adversaires aux principes de Spinosa, n'a cherché qu'à les divulguer, et a employé un art infini et toutes les séductions de la méthode de Descartes à rendre le plus claires et le plus plausibles possible les dangereuses hypothèses du panthéisme et de la fatalité que le philosophe juif avait exposées dans un latin obscur, sentencieux, laconique, et avec tout l'appareil des démonstrations scientifiques. Il a conduit ce monstrueux système jusqu'à ses plus fatales applications aux règles des actions humaines, et il s'est efforcé de le corroborer de tout ce que la psychologie de Hobbes offre de plus pernicieux pour la morale. C'est ainsi qu'en mettant à la portée de tout le monde et en lançant dans une société déjà dépravée son livre venimeux, Boulainvilliers s'est rendu l'un des plus dangereux pervertisseurs du dix-huitième siècle.

Bientôt l'athéisme ne se soutiendra plus seulement dans les livres, mais dans les assemblées les plus solennelles de la nation. En 1789, un disciple de Diderot, NAIGEON, demandera à l'Assemblée nationale que Dieu soit officiellement supprimé.

Bacon, au commencement du dix-septième siècle, assurait que, depuis l'origine du monde jusqu'à son temps, on ne connaissait guère d'athées spéculatifs qu'un Diagoras, un Bion, peut-être un Lucien, et un petit nombre d'autres. Au dix-huitième siècle, on aurait pu les compter par centaines¹.

Quelques-uns, sans professer l'athéisme pur, soutenaient une doctrine qui ne vaut guère mieux, le panthéisme. Leur Dieu était le Dieu de Pline, renfermé dans la matière, ne faisant qu'un avec la matière, *æternus, immensus, totus in toto, immo vero ipse totum*. La nature, la vie, le monde, voilà le Dieu que de modernes Épicuriens voulurent substituer au Dieu personnel et providentiel de la religion.

C'était là qu'avaient abouti toutes les prétentions de ces philosophes qui poussaient l'orgueil au plus insolent degré où il puisse monter dans les hommes. Et cependant le siècle où ces doctrines étaient accueillies et

¹ Nous indiquerons, entre autres, avec ceux que nous avons déjà nommés, La Monnoye, Dumarsais, le chirurgien Bisson, le docteur Roux, le comte de Caylus, le statuaire Falconet, le prince de Conti.

acclamées ne voulait pas qu'on l'accusât de matérialisme. D'Alembert, qui croyait faire preuve de grande hardiesse en *osant dire* qu'il est raisonnable de croire en Dieu ¹, ne se plaint-il pas quelque part de ce que « le matérialisme est aujourd'hui le monstre qu'on voit partout, l'hydre à sept têtes qu'on veut combattre ²?... » Ne s'indigne-t-il pas de ce que « le nom de *matérialiste* est devenu de nos jours une espèce de cri de guerre ³? »

Le grossier matérialisme qui dominait la philosophie à la fin du dix-huitième siècle révolta quelques nobles âmes. Elles sentirent le besoin de se rattacher aux croyances que la foule désertait, et cherchèrent dans la contemplation de l'infini un refuge et une consolation contre les misères contemporaines. Tel fut SAINT-MARTIN (1743-1804), dit le *Philosophe inconnu*, qu'un illustre catholique a appelé « le plus instruit, le plus sage et le plus élégant des théosophes modernes ⁴. » Dans un livre publié en 1775, et intitulé *Des erreurs et de la vérité, ou les Hommes rappelés au principe universel de la science*, il défendit, contre les philosophes modernes, la Providence et les premiers principes, il montra une généreuse indignation contre les *ennemis de Dieu*, et, en combattant les erreurs sociales d'Helvétius et de Rousseau, prouva la nécessité de rasseoir les institutions humaines sur les bases religieuses. Malheureusement cette protestation fit peu d'effet, parce que le livre était obscur, mal écrit, et gâté par plus d'une bizarrerie. *L'Homme de désir*, imprimé en 1790, méritait et obtint plus de succès. Le rêveur solitaire qui s'appelait lui-même le *Robinson de la spiritualité* y exhalait, dans une langue quelquefois encore obscure et singulière, mais souvent pénétrante et suave, les pensées, les sentiments, les aspirations qui remuaient son âme aimante et candide au milieu des corruptions et des agitations d'une société finissante.

Bientôt il connut les spéculations théosophiques de Jacob Boehm, et il vit dans cet illuminé allemand le *prince des philosophes divins*. Dès lors il sut moins que jamais subordonner son enthousiasme à la raison, il mit dans plusieurs de ses écrits presque autant de singularités et d'obscurités qu'avait fait son auteur favori dans *l'Aurore naissante*, et, tout en s'affermissant dans les idées spiritualistes, il s'éloigna chaque jour davantage du christianisme en face duquel il se posa comme un rival, quoiqu'il crût toujours à la mission et à la divinité du *Réparateur*. Il prétendait expliquer tout par l'homme, et avait pour base de son système on ne saurait trop dire quelle *révélation naturelle* qui n'était pas toujours parfaitement d'accord avec la révélation surnaturelle.

Avec ses singularités, avec ses erreurs, avec ses préjugés, Saint-Martin était un précurseur; il annonçait et il prépara lui-même le retour au spiritualisme qui devait faire l'honneur de notre siècle. Il sut rentrer dans la voie traditionnelle des vérités primitives, et chercher dans l'observation intérieure l'explication de l'homme et des choses.

¹ Voir d'Alembert, *Œuv. philos.*, Analyse de l'homme.

² *Mél. de litt.*, t. IV, de l'Abus de la crit. en mat. de relig., x. — ³ *Ib.*, xi.

⁴ De Maistre, *Soir. de S. Pétersb.*, 11^e entret.

XII

Déchaînement anti-catholique et anti-religieux. — Voltaire, Fréret, Burigny, Boulanger, Dupuis, Volney, Saint-Lambert, etc. — Faiblesse de la résistance. — Apostasie et complicité d'une partie du clergé. — L'abbé Coyer, Dotteville, Daunou, l'abbé de Prades, Le Courcayer, l'abbé Andra, Morrellet, etc. — L'abbé Houteville, l'abbé Berruyer, le P. Guénard, le P. de Lignac, le P. Gerdil, l'abbé Duvoisin, Le Franc de Pompignan, Christophe de Beaumont, etc., etc. L'abbé Bergier, l'abbé Guénée. — Destruction de la société de Jésus. — Apologistes laïques et étrangers. Euler, Deluc, de Haller, Charles Bonnet.

§ I.

La philosophie du dix-huitième siècle, attribuant à la raison individuelle beaucoup au delà de ses droits, beaucoup au delà de sa puissance et de sa portée, voulut voir une contradiction absolue entre la foi et la raison. Elle abjura la religion parce qu'elle est la religion, le dogme parce qu'il est le dogme. Le passé, les croyances antérieures, les traditions universelles, l'orgueil philosophique foule tout aux pieds.

Le grand meneur du mouvement antichrétien qui entraîna le dix-huitième siècle et finit par le pousser dans l'abîme, l'univers le connaît, c'est VOLTAIRE. Durant trois quarts de siècle, cet oracle de l'époque fut agité d'une fièvre d'irréligion dont on n'avait jamais vu d'exemple : à mesure qu'il prenait plus d'âge, il prenait aussi plus d'amertume et de passion antireligieuse. Pendant la première partie de sa vie, où il n'était qu'un disciple insouciant des épicuriens du Temple, il s'était contenté d'attaquer la superstition et le fanatisme. Regardant la superstition comme un serpent qui entourait la religion de ses replis, il voulait qu'on lui écrasât la tête sans blesser celle qu'il infectait et qu'il dévorait. Après son retour d'Angleterre, il commence à discuter avec une hardiesse toute britannique, dans les *Lettres philosophiques*, les questions les plus délicates, non-seulement de la métaphysique, mais de la théologie. Bientôt il s'en prend au sacerdoce tout entier et attaque le fond même du christianisme, tout en feignant encore de le respecter, et en gardant bien des précautions, pour ne pas trop se compromettre avec le pouvoir et ne pas rendre impossibles ses vues d'ambition. Quand il se vit obligé de renoncer aux espérances dont il s'était longtemps bercé en secret; quand, banni de Paris et presque de la France, il dut reconnaître que Louis XV éprouvait pour lui une invincible répugnance, alors il jeta tout à fait le

masque, il lâcha la bride à toutes les passions qu'il avait jusqu'à cette heure contenues, et, retranché dans son château seigneurial de Ferney comme dans une citadelle, sur les limites de la France et de la Suisse, il s'acharna, pendant ses vingt dernières années, à foudroyer, à ridiculiser, à rendre odieux l'Église, tous ses membres, la religion elle-même. C'est alors qu'il lança, entre mille pamphlets impies, la *Philosophie de l'histoire*, la *Bible commentée*, l'*Examen impartial de milord Bolingbroke*, l'*Histoire de l'établissement du christianisme*, le *Dictionnaire philosophique*, etc. « Le ridicule vient à bout de tout, c'est la plus forte des armes¹, » écrivait-il à d'Alembert. Cette arme terrible qu'il savait si bien manier, il la rendit encore plus dangereuse en l'empoisonnant de fiel.

Vers la fin de sa vie, sa haine contre la religion était devenue de la fureur. Il ne la désignait plus, dans sa correspondance intime, que sous le nom d'*infâme*. *Écrasons l'infâme, écrasez l'infâme*, répétait-il sans cesse à ses disciples. De ces paroles sataniques, il se fit même un nom propre; il signait par abréviation *Ecr-linf* ou *Ecr-linf*. Une de ses lettres au marquis d'Argens, du 2 mars 1763, est signée de sa main *Christ-moque*.

Et pour pousser cette infernale moquerie jusqu'au plus audacieux excès, il alla braver le Christ jusque dans son temple, jusque sur ses autels, jusque dans son plus redoutable sacrement. Il voulut à deux fois recevoir, dans sa bouche sacrilège, l'Eucharistie. Par cette profanation, les hommes capables de pénétrer ses desseins pourraient apprendre qu'il se croyait à la veille d'avoir définitivement triomphé d'une religion qu'il osait à ce point insulter.

En effet, vers 1760, la révolution anticatholique que Voltaire pressait par tant d'efforts et de machinations, était déjà presque accomplie. Les antiques croyances étaient devenues comme un poids insupportable. Une « lassitude générale du christianisme se manifestait de toutes parts². » Les arguments des coryphées de l'irrégion étaient répétés par une multitude d'incrédules subalternes, de *sanonnets philosophiques*. La presse vomissait chaque jour des centaines d'ouvrages effrontément impies³.

D'Alembert écrivait à Voltaire, le 22 septembre 1767 :

« Il nous pleut ici, d'Hollande, des ouvrages sans nombre contre le fanatisme; c'est la *Théologie portative*, l'*Esprit du clergé*, les *Prêtres démasqués*, le *Militaire philosophe*, le *Tableau de l'esprit humain*, etc., etc., etc. Il semble qu'on ait résolu de faire le siège de l'infâme dans les formes, tant on jette de boulets rouges dans la place. »

Parmi les livres dirigés contre les bases du christianisme, les uns étaient écrits avec fureur, et les autres, peut-être plus dangereux, avec le sang-froid des rationalistes anglais. Les prédicateurs d'impiété ne se contentaient

¹ Lettre du 26 juin 1766.

² Grimm, *Corresp. litt.*, janv. 1768.

³ Voir Bachaumont, *Mém. secrets*, 13 juin 1769, t. IV, p. 253.

pas de s'adresser aux classes éclairées ; ils mettaient l'athéisme à la portée des ouvriers et des femmes du peuple les plus ignorantes. Enfin l'on trouvait moyen de glisser partout l'incrédulité et l'impiété, et le marquis de Mirabeau pouvait dire, dans l'*Ami des hommes* : « Il n'est maintenant bouquet à Iris, ou dissertation sur des eaux chaudes où l'auteur ne veuille insérer sa petite profession de foi d'esprit fort. » C'est ainsi que les disciples de Voltaire, obéissant à la voix de leur patriarche, travaillaient sans relâche à *semer le bon grain*. Détruire le catholicisme, tel était le point fixe, tel était l'objet auquel ils ramenaient tout, auquel ils subordonnaient tout. Ils rugissaient de voir « l'infâme se débattre encore sous la vérité qui l'écrasait ¹ ; » et il fallait que tous les efforts se réunissent pour donner le coup mortel au monstre. Nous n'essaierons pas de faire connaître toute cette populace de menus philosophes qui pullulaient à cette époque. Il nous suffira de mentionner et de caractériser par quelques traits ceux qui eurent plus de talent et plus d'influence.

Le nom de FRÉRET mérite d'être prononcé avec honneur. C'est, nous l'avons déjà dit, un des savants les plus sérieux du dix-huitième siècle ; un de ceux qui ont le mieux mérité de l'histoire et de l'érudition. Il était naturellement porté au scepticisme. Cependant, contrairement à Bayle qui, dans une infinité d'endroits de ses ouvrages, semblait n'avoir eu en vue que d'insinuer le pyrrhonisme historique le plus outré, il défend avec force et logique la certitude de l'histoire ; il s'applique à montrer que la tradition historique « a, pour le gros des faits, une sorte de certitude qui ne permet pas aux esprits justes de la rejeter entièrement sur de simples soupçons généraux, et sans avoir besoin des preuves positives de sa fausseté ². » Enfin il est fort contraire à l'espèce d'incrédulité historique qu'avait développée de son temps l'esprit mathématique et géométrique. Dans tout le cours de sa vie, qui fut un labeur sans interruption, il se livra patiemment aux plus difficiles explorations de la critique archéologique, et appliqua souvent avec beaucoup de bonheur l'esprit philosophique à la discussion des faits.

Malheureusement il paraît s'être livré à de déplorables écarts sur les matières religieuses. On a sous son nom des ouvrages qui sont au nombre des plus hostiles à la foi catholique. Il porta une critique hardie sur les Évangiles, et en attaqua l'authenticité par la raison qu'il en avait couru beaucoup d'apocryphes dans les commencements. Les *Lettres de Thrasibule à Leucippe*, qui paraissent bien être de lui, quoique ce ne fût pas l'avis de Voltaire³, réduisent, avec une précaution perfide, l'athéisme en principe.

¹ Lettre de Voltaire à d'Alembert, 3 avril 1765.

² *Réflexions sur l'étude des anciennes histoires, et sur le degré de certitude de leurs preuves* (17 mars 1724).

³ « J'ai lu *Thrasibule*, mon cher ami : il y a de très-bonnes choses et des raisonnements très-forts. Ce n'est pas là le style de Fréret ; mais n'importe d'où vienne la lumière, pourvu qu'elle éclaire. » (*Lettre de Volt. à Damilville*, 30 nov. 1765.)

Voltaire était émerveillé de ce livre, il en rendait grâces à Dieu, et déclarait qu'il faisait *un bien prodigieux*¹. Le patriarche des philosophes fut encore plus content de l'*Examen critique des apologistes du christianisme* (1767), et s'applaudit encore davantage de l'effet qu'il produisait. L'auteur, nullement phrasier, nullement déclamateur, montre une redoutable force de logique. Ce déiste qui voulait saper par la base l'histoire évangélique toute entière, affecte toutes les apparences de la modération et du respect pour le christianisme, dont il ne prétend aucunement, dit-il, renverser ou affaiblir les preuves. Sa seule intention est de faire sentir aux catholiques les lacunes et les insuffisances de leurs démonstrations, et de leur fournir les moyens de compléter et de rectifier tous les anciens systèmes d'apologie. Mais malgré toutes les précautions que l'auteur, déjà déguisé par le pseudonyme, prenait pour n'être pas inquiété, son dessein perçait évidemment. Sous prétexte que, dans une cause comme celle de la religion, on ne doit apporter que des preuves victorieuses, il discute, réfute, ridiculise, et s'efforce de réduire à rien les plus forts arguments des plus célèbres docteurs. Il prétend démontrer que les premiers hérétiques ont contesté l'authenticité et la véracité des Évangiles. Il essaie d'affaiblir l'autorité de la déposition des apôtres en faveur des faits évangéliques, en soutenant, contre toute vérité, que les premiers prédicateurs de l'Évangile n'ont persuadé que des gens du peuple. Non content de renverser les preuves de l'origine apostolique des Évangiles, il attribue l'établissement et la propagation du christianisme, non à une intervention de la Providence, mais aux édits des empereurs chrétiens. Enfin, allant plus loin, il soutient que la révélation chrétienne n'a rien fait pour le progrès du genre humain, et que les philosophes de l'antiquité enseignèrent dans les écoles helléniques toutes les vérités fondamentales que le christianisme devait populariser plus tard. Toutes ces objections et toutes ces assertions ont été, depuis, solidement et victorieusement réfutées. Mais, à l'époque, elles firent à la religion un mal prodigieux.

On a soutenu avec quelque apparence de raison que ce livre dangereux n'était pas du docte secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, mais de BURIGNY. Il est bien vrai que c'était alors la mode de présenter les livres les plus agressifs qui sortaient de la secrète officine de d'Holbach comme les œuvres posthumes de divers savants ou académiciens; cependant Duclos, dans ses *Mémoires*, donne des détails qui ne permettent guère de douter que l'*Examen des apologistes* n'appartienne réellement à Fréret².

¹ Lettre à d'Alembert, du 13 et du 26 juin.

² « Fréret raisonnait et s'appuyait souvent de citations et d'autorités, non pour s'établir en érudit, mais pour développer ses principes en philosophe. Il avait fait un ouvrage qui serait dangereux s'il était à la portée du commun des lecteurs. Il aurait été très-fâché qu'il devint public. J'en ai pour preuve la lettre qu'il m'écrivit, en me l'envoyant, quelque temps après que je fus devenu son confrère à l'Académie des belles-lettres. Il me marquait, dans son billet, que j'ai gardé pour sa justification, si l'on trahissait sa confiance, que cet ouvrage n'était que

BOULANGER (1722-1759), copiste de l'anglais Toland, et couvrant ses intentions comme Fréret, attaqua le christianisme par un système perfide d'insinuations et d'allusions.

Dans l'*Antiquité dévoilée*¹, qui ne fut publiée qu'après sa mort, en 1766, cet écrivain, d'une imagination forte et sombre, et qui se plaisait à méditer sur les grandes catastrophes de la nature, s'applique ardemment, mais sans critique, à retrouver dans tous les usages de l'antiquité, et surtout dans les pratiques religieuses, les souvenirs du déluge², les impressions de terreur qu'il a laissées dans l'esprit des peuples, les liaisons qui se sont établies entre ce grand cataclysme et les périodes astronomiques, les apparences des astres et les divisions cycliques du temps. Il prétendit montrer les suites morales des diverses révolutions qui ont changé la face de la terre, et l'influence qu'elles ont eue sur la conduite des hommes, sur leurs idées, sur les démarches des sociétés renouvelées, et même sur celles de toutes les sociétés qui sont dérivées des premières³. Pour lui, une des principales conséquences des grands malheurs arrivés à l'espèce humaine, c'est l'établissement du despotisme oriental et théocratique, et la naissance et l'exagération du sentiment religieux.

Bien loin d'attribuer aux religions une origine divine, il ne voit, dans les dogmes et dans les objets du culte, que des symboles des phénomènes astronomiques; l'histoire elle-même lui paraît en grande partie symbolique. Ainsi, dans son opinion, Élie et Énoch n'étaient que des personifications symboliques d'une période astronomique; saint Pierre était, comme Janus, un emblème du commencement de l'année.

Boulangier, ingénieur et physicien assez habile, se servit de la géologie pour combattre les traditions religieuses sur l'origine du monde; Cuvier, au commencement du dix-neuvième siècle, a eu l'honneur de trouver et d'exposer sagement les raisons qui concilient la Genèse avec la science.

DUPUIS (1742-1809) retourna sous d'autres formes le même fond qu'avait remué Boulangier.

Dupuis professa pendant quelque temps la rhétorique, embrassa ensuite la carrière du barreau, puis cultiva les mathématiques pour lesquelles son étroite liaison avec l'astronome Lalande lui avait inspiré le goût plus vif. Bientôt il se lança dans les spéculations hardies, et il publia, en 1781, un *Mémoire sur l'origine des constellations et sur l'explication de la fable par l'astronomie*. Là était déjà le germe du grand ouvrage qu'il donna en 1794, en 3 volumes in-4°, et en 12 volumes in-8°, sous le titre

pour des amis *interioris admissionis*. J'aurai occasion de parler dans la suite de la coupable frénésie qui règne aujourd'hui de tirer des cabinets et de rendre publics des écrits qui n'en devaient jamais sortir. Fréret lui-même pensait ainsi et comptait jeter le sien au feu.» (*Mém. de Duclos*, p. 24, 2^e édit.)

¹ Le *Christianisme dévoilé*, bien plus impie, paraît n'être pas de Boulangier, mais de d'Holbach ou de Damilaville.

² Voir aussi, dans l'*Encyclopédie*, son article *Déluge*.

³ L'*Antiquité dévoilée*, t. 1, p. 5.

d'*Origine de tous les cultes, ou la Religion universelle*¹, et dans lequel il se proposait d'ouvrir une route toute nouvelle à l'étude de l'antiquité et de saper la base de toutes les religions positives.

Adorateur, non pas d'un Dieu personnel, mais de « l'Univers-Dieu, » il prétend prouver, non pas seulement par des raisonnements, mais par des faits et par un précis de l'histoire religieuse de tous les peuples, que « tous les hommes de tous les pays, dès la plus haute antiquité, n'ont eu d'autres dieux que les dieux naturels, c'est-à-dire, le monde et ses parties les plus actives et les plus brillantes, le ciel, la terre, le soleil, la lune, les planètes, les astres fixes, les éléments, et en général tout ce qui porte le caractère de cause et perpétuité dans la nature². »

Suivant Dupuis, les anciens donnèrent une âme au monde, et à chacune de ses parties la vie et l'intelligence. Ils placèrent des anges, des génies, des dieux dans chaque élément, dans chaque astre, « et surtout dans l'astre bienfaisant qui vivifie toute la nature, qui engendre les saisons, et qui dispense à la terre cette chaleur active qui fait éclore tous les biens de son sein, et écarte les maux que le principe des ténèbres verse dans la matière. » Suivant notre auteur, les Grecs furent amenés de cette sorte à « mettre en action dans les poèmes sacrés toutes les intelligences répandues dans l'univers, pour leur donner un caractère et des mœurs analogues à leur nature, et pour en faire autant de personnages qui jouèrent chacun son rôle dans les fictions poétiques et dans les chants religieux, comme ils en jouaient un sur la brillante scène du monde. De là sont nés les poèmes sur le soleil, désigné sous le nom d'Hercule, de Bacchus, d'Osiris, de Thésée, de Jason, etc., tels que l'*Héracléide*, les *Dionysiaques*, la *Théséide*, les *Argonautiques*, poèmes dont les uns sont parvenus en totalité, les autres seulement en partie jusqu'à nous. »

À l'entendre, « il n'est pas un des héros de ces divers poèmes qu'on ne puisse rapporter au soleil, ni un de ces chants qui ne fasse partie des chants sur la nature, sur les cycles, sur les saisons et sur l'astre qui les engendre³. »

En confirmation de sa thèse, Dupuis soutiendra, par exemple, qu'Hercule n'est pas un petit prince grec fameux par des aventures romanesques, revêtues du merveilleux de la poésie, et chantées d'âge en âge par les hommes qui ont suivi les siècles héroïques, mais bien l'astre puissant qui anime et féconde l'univers; celui dont la divinité a été partout honorée par des temples et des autels, et consacrée dans les chants religieux de tous les peuples. « Depuis Méroë en Éthiopie, et Thèbes dans la haute Égypte, jusqu'aux îles Britanniques et aux glaces de la Scythie, depuis l'ancienne Taprobane et Palibothra dans l'Inde, jusqu'à Cadix et

¹ Il en donna, en 1798, un abrégé dépouillé de la haute érudition, à l'usage du commun des lecteurs qui n'ont pas les connaissances requises pour lire avec fruit un ouvrage savant.

² *Abrégé de l'origine de tous les cultes*, chap. II.

³ *Ibid.*, chap. V, explication de l'*Héracléide* ou du poème sacré sur les douze mois et sur le soleil honoré sous le nom d'Hercule.

aux bords de l'océan Atlantique ; depuis les forêts de la Germanie jusqu'aux sables brûlants de la Libye, partout, dit-il, où l'on éprouva les bienfaits du soleil, là on trouve le culte d'Hercule établi ; partout on chante les exploits glorieux de ce dieu invincible qui ne s'est montré à l'homme que pour le délivrer de ses maux, et pour purger la terre de monstres, et surtout de tyrans qu'on peut mettre au nombre des plus grands fléaux qu'ait à redouter notre faiblesse. »

Dupuis applique le même système à la religion chrétienne. Il ne prend pas seulement la peine d'examiner si le christianisme est une religion révélée. Suivant lui, « il n'y a que les sots qui croient aux idées révélées et aux revenants. » Il ne recherche pas davantage « s'il a existé, soit un philosophe, soit un imposteur appelé Christ. » A ses yeux, le culte des chrétiens est encore « le culte de la nature et celui du soleil, son premier et son plus brillant agent ; et le héros des légendes connues sous le nom d'évangiles est le même héros qui a été chanté avec beaucoup plus de génie dans les poèmes sur Bacchus, sur Osiris, sur Hercule, sur Adonis, etc... L'histoire prétendue d'un Dieu qui est né d'une vierge, au solstice d'hiver, qui ressuscite à Pâques ou à l'équinoxe du printemps, après être descendu aux enfers ; d'un Dieu qui mène avec lui un cortège de douze apôtres, dont le chef a tous les attributs de Janus ; d'un Dieu vainqueur du prince des ténèbres, qui fait passer les hommes dans l'empire de la lumière, et qui répare les maux de la nature, n'est qu'une fable solaire, » comme toutes celles que l'auteur a analysées. « Enfin les chrétiens ne sont que les adorateurs du soleil, et leurs prêtres ont la même religion que ceux du Pérou, qu'ils ont fait égorgé ¹. »

Il y a quelque chose de spécieux dans le système qui prétend prouver par l'histoire et par les monuments politiques et religieux l'universalité du culte rendu à la nature ; mais il est condamné aussi bien par la science sérieuse que par la religion. Des savants de l'autorité la plus incontestable ont démontré que le système auquel Dupuis pliait tous les faits, et qui a eu sur l'opinion religieuse une influence si funeste, ne repose sur aucune base solide. Des preuves matérielles ont établi la fausseté de l'hypothèse subversive de l'auteur de l'*Origine des cultes* ².

¹ *Abrégé de l'origine des cultes*, p. 194 et suiv.

² Voir LÉTRONNE, *Cours d'archéologie*.

Dupuis, qui a fait un si mauvais usage d'une érudition prodigieuse, mais apocryphe, dans l'*Origine des cultes*, a écrit, pendant trente-cinq ans, dans le *Journal des savants*, « Ses extraits, lit-on dans la *Décade philosophique*, étaient souvent des dissertations plus savantes que les ouvrages dont il rendait compte ; des critiques, des suppléments, des jugements que l'Europe savante était accoutumée à respecter. » (*Décade philos.*, n° 44, t. VI, p. 70.) Le recueil de l'Académie des inscriptions renferme aussi quelques mémoires de lui sur l'histoire de France, en particulier sur l'abolition de la servitude en France. On doit encore à Dupuis un *Mémoire sur les Pélasges* ; un *Mémoire sur le Zodiaque de Tentyra* (ou Dendra) ; un *Mémoire sur le Phénix* ; un *Mémoire explicatif du Zodiaque chronologique et mythologique*, 1 vol. in-4°. Il a laissé en manuscrit un ouvrage sur les cosmogonies et les théogonies, qui devait servir de pièces justificatives à son *Origine des*

Les idées de Dupuis sur l'origine des religions ont été reproduites d'une manière plus populaire, plus poétique et plus saisissante par VOLNEY¹ (1757-1820), dans un livre justement regardé comme un de ceux qui résumant le mieux le double scepticisme du dix-huitième siècle finissant, dans les *Ruines de Palmyre*. L'auteur, au début de ce livre singulier, inspiré par la fièvre révolutionnaire, se représente au milieu du désert de Syrie, entouré de débris d'édifices, assis sur une colonne abattue, et contemplant à la lueur mourante du jour les lieux solitaires où s'éleva jadis Palmyre. Bientôt il tombe dans une profonde rêverie. Livré tout entier aux méditations que lui inspire ce spectacle de mort, il évoque les ombres des grandes cités du monde antique, et songe avec amertume à l'instabilité des empires. « Où sont-ils, s'écrie-t-il, ces remparts de Ninive, ces murs de Babylone, ces palais de Persépolis, ces temples de Balbeck et de Jérusalem, etc. ? »

Tout à coup il entend le bruit d'une marche lente sur les herbes desséchées. Il lève les yeux, un fantôme se dresse devant lui. C'est le génie des ruines qui vient expliquer au voyageur « l'art délicat et profond de procurer à l'homme les vraies jouissances, et d'asseoir sur des bases solides sa félicité. » Alors défilent à la suite du génie des ruines toutes les nations du monde. On voit paraître tour à tour les législateurs, les prophètes, les rois, le peuple, la classe distinguée, les hommes simples, les prêtres de chaque culte. Païens, Juifs, Indiens, Guèbres, Mahométans exaltent successivement leur croyance, et, après les plus orageuses discussions, la conclusion où ils arrivent est qu'ils ont tous été la proie ou l'instrument de la fraude, que les cultes ne sont que des mensonges, et que l'humanité, depuis sa naissance, est la dupe de quelques hommes.

Ce livre fastueux, tranchant et faux, ce bizarre produit du fanatisme philosophique et révolutionnaire, après avoir joui quelques années d'une vogue excessive, due principalement à l'esprit irréligieux, est retombé dans un juste oubli. En vain le parti voltairien essayait-il, sous la Restauration, d'y ramener les lecteurs. Le bon sens et le bon goût en ont définitivement fait justice. Si la postérité garde le souvenir de Volney, ce ne sera pas pour les *Ruines*, mais pour le *Voyage en Syrie et en Égypte* (1788-1789). Cet ouvrage est sec et froid; l'auteur s'y est interdit tout tableau d'imagination, toute description animée, et en a systématiquement écarté tout souvenir intime, tout récit personnel d'aventure; enfin, il n'a guère fait qu'un traité de statistique et de géographie; mais ce voyage, appelé *très-bon* par Napoléon, a le grand mérite d'être écrit avec une exactitude parfaite et de présenter des observations sûres, dans un style sans couleur, mais très-juste et très-naturel. Les idées sceptiques et libérales perçaient déjà dans le *Voyage en Syrie*, mais rien n'y annonçait le futur rédacteur de la *Sentinelle du peuple* et l'auteur des *Ruines de Palmyre*.

cultes; des recherches sur les hiéroglyphes égyptiens; des lettres sur la mythologie, adressées à sa nièce, et une traduction des discours choisis de Cicéron.

¹ Son vrai nom et celui qu'il porta d'abord était Chassebœuf.

Afin de mieux répandre l'athéisme qu'il avait étalé dans ses *Ruines*, Volney le mit en catéchisme. Rien pour Dieu, tout pour l'homme; et, dans l'homme lui-même, tout pour la personne physique, tout pour le corps : telles sont les doctrines que le catéchiste philosophe enseigna sans détour et sans voile à tous les âges et à tous les sexes.

SAINT-LAMBERT, de même, dans un *Catéchisme de morale* à l'usage de l'enfance, publié à la fin de sa carrière, supprime complètement l'idée de Dieu comme un vain préjugé et un funeste objet de terreur; il veut que la morale n'ait rien à démêler avec la religion. Ce *Catéchisme universel*, qui n'est qu'une section d'un grand ouvrage intitulé *Principes des mœurs chez toutes les nations*¹, obtint une grande vogue à la fin du dix-huitième siècle; et, même après le rétablissement de la religion, sous l'empire, en 1810, il se vit recommandé à la génération nouvelle comme « un ouvrage supérieur par les divers genres de mérites qu'il réunit, et par l'universalité des applications qu'on peut en faire partout à l'enseignement de la morale². » Le prix de morale lui fut décerné au concours des prix décennaux, bien qu'il ne fût pas compris dans l'époque fixée par le décret sur ces prix. Le jury académique pouvait, s'il lui plaisait, trouver que *la diction de ce catéchisme avait quelque chose de remarquable*, qu'il n'affectait ni le style coupé, ni le style périodique; que ses idées semblaient prendre la forme qui leur convenait le mieux, que partout l'expression était nette et précise et le tour élégant et naturel : Voltaire a loué plus magnifiquement encore le poëme des *Saisons*. Ce qui surprend, c'est que les cruelles expériences qu'on venait de faire n'eussent pas mieux appris les dangers de l'irrégion et de l'athéisme. On avait vu l'impiété tour à tour libertine, moqueuse, dogmatique et sanguinaire, corrompre, pervertir et ensauvager la France, et ce n'était pas encore assez pour ramener tous les esprits aux idées sur lesquelles repose l'existence même des sociétés.

§ II.

La religion catholique était, depuis la seconde moitié du siècle, attaquée par la plus terrible guerre de raisonnement et de sarcasme qui lui eût encore été livrée. Tous les talents, secondés par les circonstances politiques, semblaient conjurés contre elle; et parmi ses partisans et ses défenseurs naturels, elle ne trouvait guère que faiblesse, impuissance, insouciance ou complicité. Aussi la foi était-elle presque universellement abandonnée, et ceux qui n'embrassaient pas franchement le philosophisme donnaient dans une indifférence plus ou moins sceptique.

« L'opposition des sentiments en matière de religion, disait un apologiste, a

¹ Les autres parties contiennent l'*Analyse de l'homme et de la femme*, et l'*Analyse historique de la société*.

² *Rapport sur les prix décennaux*.

cessé de surprendre et d'alarmer. On n'a pas adopté formellement dans la spéculation le monstrueux système de la *tolérance* ; mais sans y penser, et je ne sais par quels degrés insensibles, on est arrivé enfin à n'en plus avoir d'horreur, et à le suivre dans la pratique. On laisse chacun arbitre de ses opinions particulières, et libre de se composer à son gré sa propre religion ¹. »

Le clergé avait besoin de réformation, *tàm in capite quàm in membris*, tant au chef qu'aux membres. Quantité d'abbés, de prêtres et même de religieux, beaucoup trop frottés de philosophie voltairienne, voyaient avec indifférence, sinon avec joie, le triomphe de l'irréligion. Et nombre d'évêques, qui n'étaient pas montés au faite par les degrés de la science et de la vertu, et s'étaient habitués à regarder les offices ecclésiastiques comme des charges sans fonctions, loin de rappeler à l'esprit de foi et aux devoirs sacerdotaux le clergé placé sous leur discipline, semblaient les encourager dans leur insouciance et dans leur apostasie. Quelques-uns, sans se déclarer pour les philosophes contre le catholicisme, adoptaient plusieurs de leurs principes anticatholiques : tel l'abbé COYER (1707-1782), qui décidait avec Rousseau que tout homme naît bon², sans faire attention que cette doctrine renversait le dogme du péché originel.

Des ordres autrefois célèbres par leur foi et par leur science avaient beaucoup perdu de leur esprit premier. Les Bénédictins produisirent encore quelques hommes illustres, mais ne gardèrent pas une foi tout à fait intacte. Aux abords de la Révolution, le relâchement s'était introduit dans l'Oratoire. La pureté de la croyance avait encore plus souffert que la régularité. Beaucoup d'oratoriens, en particulier dans la maison de Juilly, professaient le philosophisme le plus avancé, ou, comme le vieux DOTTEVILLE, un scepticisme tranquille, ressemblant assez à celui d'Erasmus ou de Fontenelle. Ce religieux, à son dernier moment, se fit lire pour prière des morts l'ode d'Horace à Posthumus : *Heu! fugaces, Posthume, Posthume*.

DAUNOU, qui ne voyait dans le christianisme qu'une forme temporaire et provisoire, représente bien aussi l'esprit d'une partie de l'Oratoire dans les derniers temps.

Un parti, le jansénisme, fit beaucoup de bruit au dix-huitième siècle, et afficha hautement la réforme ; mais il n'y eut pas, dans toute cette période, un seul homme de talent parmi les prêtres appartenant au bord janséniste. Les soi-disant disciples de saint Augustin déployaient tout ce qu'ils avaient de facultés à combattre les jésuites, et, dans cette querelle, on les vit, animés par une basse jalousie, souffler la discorde, propager l'anarchie et la révolte, s'associer avec le protestantisme et la philosophie pour féconder les principes révolutionnaires qui ont bouleversé l'Europe. C'est ce que reconnaît le protestant Ranke, dans sa belle *Histoire de la papauté*.

C'est ainsi qu'on voyait partout baisser la gloire du clergé français,

¹ Houtteville, *la Religion chrétienne prouvée par les faits*, préf.

² Voir ses *Bagatelles morales*.

celui du monde entier qui a rendu le plus de services aux lettres et à la religion, et à qui appartient une si grande part de la gloire littéraire de notre pays.

Les apostats déclarés furent nombreux parmi le clergé du dix-huitième siècle. Nous nous contenterons de signaler quelques-uns de ceux dont la défection fit le plus de bruit ou eut le plus de conséquences.

L'abbé DE PRADES (1720-1782), fut l'un des premiers à donner le triste exemple des apostasies sacerdotales. Dans une thèse soutenue en Sorbonne, l'an 1751, et pour laquelle il avait été aidé par Diderot, en reconnaissance des articles fournis par lui à l'*Encyclopédie*, il avança les propositions les plus hétérodoxes sur l'essence de l'âme, sur les notions du bien et du mal, sur l'origine de la société, sur la loi naturelle et la religion révélée, sur les marques de la véritable religion, sur la certitude des faits historiques, sur la chronologie et l'économie des lois de Moïse, sur la force des miracles pour prouver la révélation divine, sur le respect dû aux saints Pères ; il soutint, en particulier, qu'on pouvait croire que l'âme n'était pas spirituelle, que l'âme des bêtes périssait avec le corps par une volonté particulière de Dieu, et que, sans les prophéties qui avaient annoncé Jésus-Christ, ses miracles ne prouveraient pas plus la vérité de la religion que les merveilles d'Esculape et d'Apollonius de Tyane.

Les encyclopédistes virent nécessairement en lui un homme du plus haut mérite et un philosophe très-digne de leur estime. Il s'acquit toute l'amitié de Voltaire par son intrépidité dans la philosophie impie, et dans ce que Voltaire appelait « son mépris pour les fanatiques et les fripons¹, » et aussi par sa spirituelle gaieté et par sa raillerie sceptique². De Prades, ayant vu son livre condamné par le parlement, par la Sorbonne, par l'archevêque de Paris et par le pape Benoît XIV, se retira à Berlin, de peur qu'on ne sévît contre sa propre personne. Il y obtint quelque temps après un canonicat de Breslaw. Après avoir encore fait quelques éclats scandaleux, il se détermina, en 1754, à rétracter ses erreurs et à se réconcilier avec l'Église.

Un autre prêtre de ce temps, dont l'apostasie fit grand bruit, fut LE COURRAYER (1681-1776), qui, en 1757, publia un écrit intitulé : *Déclaration de mes derniers sentiments sur les différents dogmes de la religion*, où il rejetait tous les mystères de la foi chrétienne, notamment les mystères de la trinité et de l'incarnation, le péché originel, la présence réelle, la transsubstantiation, l'infaillibilité de l'Église.

¹ Lettre de Voltaire à d'Argens, aug. 1752.

² Voltaire écrivait à sa nièce, M^{me} Denis, le 19 août 1752 : « C'est, je vous jure, le plus drôle d'hérésiarque qui ait jamais été excommunié : il est gai, il est aimable ; il supporte en riant sa mauvaise fortune. Si les Arius, les Jean Huss, les Luther et les Calvin avaient été de cette humeur-là, les pères des conciles, au lieu de vouloir les ardre, se seraient pris par la main et auraient dansé en rond avec eux. »

Voir aussi la lettre de d'Alembert à Voltaire, du 24 août 1752, et celle de Voltaire à d'Alembert, du 5 septembre 1752.

Voltaire a signalé l'apostasie plus ou moins complète de quelques prêtres par les éloges dont il les a comblés : tel est un intime ami de Morellet, l'abbé ANDRA, qui, professeur d'histoire à Toulouse, y enseignait publiquement l'*Histoire générale* de Voltaire, et la faisait imprimer à l'usage des collèges, avec privilège. Voltaire et d'Alembert se montrèrent furieux de l'intolérance de l'archevêque de Toulouse, lequel eut la barbarie de solliciter la destitution de cet honnête homme, qui en eut un transport au cerveau dont il mourut ¹.

L'abbé MORELLET (1727-1819) adopta sans réserve des idées que repoussaient également la pureté de ses mœurs et la loyauté de son caractère. Il vit tout du beau côté dans l'entreprise des philosophes ; il n'y aperçut qu'un « grand et beau mouvement, une tendance vers le bien et la vérité universelle sans être concertée. » Il admirait naïvement « cette ardeur de savoir, cette activité de l'esprit qui ne veut pas laisser un effet sans en rechercher la cause, un phénomène sans explication, une assertion sans preuve, une objection sans réponse, une erreur sans la combattre, un mal sans en chercher le remède, un bien possible sans tâcher d'y atteindre ². » Les erreurs où pouvaient tomber *quelques philosophes* ne lui paraissaient que des erreurs *métaphysiques et spéculatives, et par là nécessairement étrangères à la multitude*. Il trouvait fort « innocente cette philosophie qui demeure contenue dans l'enceinte des spéculations, et ne cherche dans ses plus grandes hardiesses qu'un exercice paisible de l'esprit ³. »

Il était, sous le nom de *Panurge*, l'un des convives habituels de d'Holbach.

Dans un voyage qu'il fit à Rome, le *Directorium inquisitorium* d'Eymerick lui tomba entre les mains. Il en donna, sous le titre de *Manuel des Inquisiteurs*, un extrait ou une introduction qui fit du bruit, et dès lors cet honnête ecclésiastique, si zélé pour la bonne cause, devint l'objet de toute la tendresse des philosophes.

Il alla à Genève exprès pour voir Voltaire, muni d'une lettre de recommandation de d'Alembert, qui le présentait au patriarche comme une *excellente acquisition* faite par les encyclopédistes, et comme capable de donner aux ministres protestants « une assez bonne opinion de la Sorbonne depuis que l'Encyclopédie se l'est associée ⁴. » Voltaire, après l'avoir vu, s'en montrait enchanté et le déclarait *visiblement appelé à l'apostolat* ⁵. L'apôtre voltairien, pour remplir la mission qu'on lui assignait, lança dans le public plus d'un petit livre contre les croyances chrétiennes ⁶.

Morellet soutenait que la tolérance comme la comprenaient les phi-

¹ Voir les lettres de Voltaire à d'Alembert, du 3 mars, du 23 novembre et du 10 décembre 1770.

² *Eloge de Marmontel*.

³ *Mém. sur le dix-huitième siècle*, chap. vi.

⁴ Lettre de d'Alemb. à Volt., 30 juillet 1758.

⁵ Lettre de Volt. à d'Alemb., 26 juin 1766.

⁶ Les *Lettres à Eugénie*, et peut-être les *Lettres à Sophie*.

losophes était dans l'Évangile. A l'occasion de quelques rigneurs exercées contre les protestants du Midi, il imagina, pour décrier l'intolérance, d'en exagérer les principes et d'en pousser les conséquences jusqu'au dernier excès. Ce fut l'objet de son *Petit écrit sur une matière intéressante*, brochure soi-disant dans le genre de Swift, qui n'eut guère qu'un succès de scandale.

Il prit une part assez considérable à l'*Encyclopédie* pour les matières théologiques¹, qu'il traita *historiquement* et point du tout dogmatiquement, et *pour son compte*, comme il le dit lui-même². Il faisait entendre à d'Alembert et à Diderot que c'était ainsi qu'il fallait « que fussent exposées les opinions religieuses dans un ouvrage destiné aux nations qui en avaient tant de différentes, et aux siècles pour lesquels un grand nombre de ces opinions seraient passées lorsque l'*Encyclopédie* subsisterait encore. »

Enfin, cet abbé leur avait « persuadé que, dans un recueil tel que l'*Encyclopédie*, il fallait faire l'histoire et l'exposition des dogmes et de la discipline des chrétiens comme celles de la religion des brahmes et des musulmans³. » Morellet était le quatrième théologien auquel Diderot et d'Alembert avaient recours depuis le commencement de l'*Encyclopédie*. Aucun n'était encore si bien entré dans leurs vues.

L'abbé philosophe entretenait une correspondance avec un des lords les plus distingués de la chambre des pairs d'Angleterre. Dans toutes ses lettres, il vantait à ce seigneur la révolution comme le triomphe de la raison sur les abus et des lumières sur l'ignorance. Après la nuit du 4 août, il changea de langage. Se voyant ruiné, il se prit à invectiver du ton le plus piteux l'assemblée spoliatrice. « Vous êtes un blessé dans une armée victorieuse, » lui répondait le noble marquis anglais avec un ingénieux persiflage.

D'ailleurs, il conserva son admiration pour les philosophes et pour la philosophie. Parvenu à l'extrême vieillesse, il retrouvait une chaleur enthousiaste pour célébrer l'œuvre de renouvellement social à laquelle il avait pris part, et pour proclamer qu'il fallait reconnaître dans l'ensemble des travaux de ses amis, dans le but qu'ils se sont proposé, dans le mouvement qu'ils ont imprimé à leur siècle, « un des plus grands bienfaits qu'ait jamais reçu le genre humain⁴. » Il ne pouvait contenir son *indignation*, ni maîtriser l'expression de son *mépris* et de son dégoût contre ceux qui, en attaquant les philosophes, n'avaient, selon lui, d'autre but « que de détourner l'esprit humain de la recherche de la vérité, ou de retarder sa marche vers ce noble but⁵. » Toute tentative de restauration du christianisme lui paraissait coupable et insensée; ce vieux prêtre

¹ Voir les articles FIGURES, FILS DE DIEU, FOI, FONDAMENTAUX, GOMARISTES, FATALITÉ, etc.

² *Mém. sur le dix-huitième siècle*, chap. II.

³ *Ibid.*

⁴ *Éloge de Marmontel*.

⁵ *Ibid.*

trouvait déraisonnable à madame de Staël et à madame de Genlis de chercher à répandre les idées religieuses et catholiques. Ce fut en partie cet esprit anticatholique qui le rendit si injuste envers M. de Chateaubriand. Représentant d'un autre âge, mettant tout son plaisir à raconter la gloire des chefs sous lesquels il avait combattu, il semblait ne pas s'apercevoir que le monde était reconquis à de tout autres idées¹.

Morellet, d'ailleurs, n'est pas un écrivain à dédaigner. De bonne heure il eut une ardeur insatiable d'étude.

« Je dévorais les livres, a-t-il dit lui-même. Locke, Bayle, Le Clerc, Voltaire, Buffon, Massillon, me délassaient de Tournely, de Monin, de Marsham, de Clarke, de Leibnitz, de Spinoza, de Cudworth². »

Il eut toute sa vie la réputation d'un très-bon littérateur, aimant l'étude et les livres³, et s'efforça toujours d'arrêter les progrès du mauvais goût et le succès des mauvais ouvrages⁴.

§ III.

De même qu'il y eut, au dix-huitième siècle, comme dans les époques précédentes, de savants prêtres qui explorèrent avec succès toutes les voies des connaissances humaines, de même on peut citer dans le clergé d'alors un certain nombre de défenseurs habiles des convictions chrétiennes. Mais ceux qui étaient les plus remarquables par la solidité et l'étendue de leurs connaissances demeuraient fort au-dessous des besoins de l'époque. Ils étaient loin d'avoir le talent des orthodoxes anglais, les Lardner, les Sherlock, les Warburton, qu'on voyait, dans le même temps, défendre puissamment la foi contre l'invasion du rationalisme, qui avait ravagé l'Angleterre avant de faire irruption en France. Une science glacée, une logique sans mouvement et sans vie ne suffisaient pas pour arrêter la propagande d'hommes armés de toutes les séductions du talent, de la passion et de la malice.

¹ Voir dans les *Mémoires* de Morellet sur le dix-huitième siècle, p. 48, l'indignation philosophique que lui causaient les discours et le zèle de l'abbé Fraysinous.

² *Mémoires sur le dix-huitième siècle*, chap. 1.

³ La Harpe, *Corresp. litt.*, Lettre XX.

⁴ Voir en particulier ses *Mémoires sur le dix-huitième siècle*, écrits à l'âge de 70 ans.

Le contrôleur général, M. de Laverdy, ayant fait rendre un arrêt du conseil qui défendait d'imprimer sur les matières d'administration, sous peine d'être poursuivi extraordinairement, Morellet, dans son indignation philosophique, écrivit en faveur de la liberté de la presse, un ouvrage intitulé : *De la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières d'administration*. Il y développait une partie du *Traité de la liberté de la presse* qu'il avait commencé à la Bastille. Ce travail ne put paraître qu'en 1774, sous l'administration libérale de Turgot. C'est aussi un des ouvrages qui peuvent donner la meilleure idée du talent de l'abbé philosophe.

Un des défenseurs du catholicisme les plus connus de la première partie du dix-huitième siècle est l'abbé HOUTTEVILLE (1688-1742). De son temps, on n'osait plus entreprendre d'écrire en faveur du christianisme. Il s'était comme établi, nous dit-il lui-même, deux sortes de faux sages. Les uns voulaient qu'on tint la foi captive pour la rendre plus vénérable, et prétendaient que d'essayer d'introduire le jour dans ses mystérieuses ténèbres, c'était la profaner. Les autres, alarmistes timides, condamnaient indistinctement tout écrit qui la mettait comme aux mains avec l'incrédule.

L'abbé Houtteville, repoussant ces considérations pusillanimes, entreprit, à l'exemple du cardinal Bellarmin, une démonstration en forme des preuves de fait sur lesquelles s'appuie la religion chrétienne, et une réfutation méthodique des principaux arguments de l'incrédulité.

La Religion chrétienne prouvée par les faits est l'ouvrage d'un prêtre convaincu, mais non pas toujours d'un assez solide apologiste. Il propose fortement de fortes objections contre la religion, auxquelles il oppose quelquefois des réponses un peu faibles¹. Cependant il s'est beaucoup aidé des travaux antérieurs, en particulier des *Pensées* de Pascal. L'étude de ce grand écrivain aurait dû épurer son goût. Mais l'académicien Houtteville paraît s'être appliqué davantage à imiter ce que le genre des Fontenelle et des Lamotte avait de moins bon. L'affectation et l'enflure gâtent son livre et le rendent quelquefois ridicule², même dans la seconde édition, très-correcte.

L'abbé Houtteville fut égaré par l'exemple du P. BERRUYER (1681-1758) qui, dans son *Histoire du peuple de Dieu* et dans son *Histoire du Nouveau Testament*, avait substitué un jargon romanesque à la simplicité des Livres saints, et, sous prétexte qu'il n'était pas possible, sans une grâce particulière, de supporter la lecture de la Bible en original, avait fait parler les patriarches et les prophètes du ton des héros de *Cyrus* et de *Clélie*. On lisait avec un extrême plaisir ce délicieux romancier, comme l'appelle Bachaumont. Mais ses livres furent trouvés dangereux, et la Sorbonne les censura solennellement.

Parmi les prêtres qui se montrèrent de dignes défenseurs de la religion, nous citerons : le jésuite GUÉNARD (1726-1806), cartésien éloquent, auteur d'un beau *Discours sur l'esprit philosophique* ; l'oratorien et malebranchiste DE LIGNAC (1710-1762), dont les ouvrages³ et les discussions métaphysiques avec un autre religieux, le P. Roché, cartésien, ont été hautement vantés par un illustre philosophe de nos jours⁴ ; — le P. GERDIL (1718-1802), originaire de Savoie, qui combattit la philosophie avec ses

¹ Le danger qui peut résulter d'une apologie ainsi exécutée a été bien établi par l'abbé Des Fontaines. Voir *l'Esprit de l'abbé Des Fontaines*, t. II, p. 147-156.

² Des Fontaines, dans son *Dictionnaire néologique*, a relevé plusieurs des expressions impropres ou recherchées de l'abbé Houtteville.

³ *Lettres à un matérialiste sur la nature de l'âme* ; *Témoignage du sens intime* ; *Éléments de métaphysique*.

⁴ Corsin, *Cours d'histoire de la philosophie moderne*, cours de 1816, 19^e leçon.

propres armes, démontra contre Locke l'immatérialité de l'âme par les mêmes principes dont le philosophe anglais s'était servi pour démontrer l'existence de Dieu, et attaqua les idées de J.-J. Rousseau sur la société et l'éducation par les raisonnements mêmes de ce philosophe; — l'abbé Duvoisin (1744-1813), plus tard évêque de Nantes, qui défendit avec science et talent l'autorité de l'Ancien et du Nouveau Testament¹, et dont Napoléon disait, à Sainte-Hélène, qu'il avait des réponses pour toutes les difficultés des incrédules; — LE FRANC DE POMPIGNAN (1715-1790), archevêque de Vienne, qui fit preuve, non-seulement de zèle épiscopal, mais de talent, dans deux solides et spirituels ouvrages, *l'Incrédulité vaincue par les prophètes*, et *l'Incrédulité convaincue par elle-même*.

L'archevêque de Paris, Christophe de BEAUMONT (1703-1781), est aussi un de ces *hommes de l'ancienne marque*, comme parle Bossuet, qui tranchaient sur la masse du clergé dégénéré. Peu de prêtres ressentirent plus vivement les atteintes de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer au monde. De Beaumont était tout zèle pour l'Église et tout flamme pour ses ennemis. En toute occasion il signalait les entreprises des philosophes incrédules :

« De toutes parts, s'écriait-il, les livres, les discours, les exemples tendent à établir l'empire de l'incrédulité. Cette capitale, que vous habitez, ou que vous fréquentez, est devenue comme le centre des opinions perverses, des maximes antichrétiennes, des sophismes impies, des entreprises manifestes contre l'Évangile. C'est là que règne cette fière et profane philosophie, dont nous vous avons dévoilé quelques traits. Elle s'insinue en mille manières différentes; elle répand son poison dans les livres de morale, dans les recherches sur la nature, dans les systèmes de politique, dans les brochures d'amusement, dans les relations de voyages, dans les pièces de théâtre, etc. Elle infecte les sociétés publiques et particulières, la jeunesse et l'âge mûr, l'opulence et la médiocrité, les professions graves et les arts d'agrément. De là, comme d'une source aussi abondante que pernicieuse, sortent des ruisseaux empestés, qui se distribuent dans les villes de second ordre, qui pénètrent jusque dans les bourgades, et qui portent la contagion partout². »

Les cris furieux et les insultes des coryphées de l'irréligion n'étonnèrent jamais son courage, et jusqu'à sa mort il se tint vaillamment sur la brèche³.

Parmi tous ceux qui s'opposèrent avec foi et talent au débordement des

¹ Voir *l'Autorité des Livres du Nouveau Testament contre les incrédules* (1775); *l'Autorité des Livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules* (1778).

² *Mandement de Monseigneur l'archevêque de Paris, portant condamnation d'un livre qui a pour titre DE L'ESPRIT*, p. 23.

³ Le clergé du dix-huitième siècle produisit encore de nombreux défenseurs du christianisme qui auraient quelques titres à être cités dans un ouvrage dont l'objet serait moins particulièrement littéraire. Tels sont le P. DU HAMEL, l'abbé de CRILLON, l'abbé GÉRARD, MGR. DE PRESSY, évêque de Boulogne, le P. TOURNEMINE, le bénédictin DOM CEILLIER, BELZUNCE, évêque de Marseille, l'abbé de CAVEYRAC, l'abbé de FELLER, et plusieurs autres qui rendirent des services variés à la religion, et publièrent, en sa faveur, des ouvrages d'une utilité plus ou moins étendue.

doctrines téméraires et pernicieuses du philosophisme, nous devons distinguer l'abbé Bergier et l'abbé Guénée.

Nicolas BERGIER (1718-1790), qui avait débuté dans la carrière des lettres en prenant part à des concours académiques, réfuta successivement d'Holbach, Helvétius, Raynal, Voltaire, J.-J. Rousseau, Burigny ou Fréret.

Il publia, dans l'*Encyclopédie méthodique*, pendant les années 1788 et suivantes, une nombreuse suite d'articles d'une orthodoxie irréprochable, qui composa son *Dictionnaire théologique* : l'*Encyclopédie dite méthodique*¹ était elle-même une série de dictionnaires spéciaux accolés ensemble.

L'*Apologie de la religion chrétienne*, contre l'auteur du *Christianisme dévoilé*, peut être regardée comme le chef-d'œuvre du théologien de Besançon. Rien de plus clair, de plus solide, de plus lumineux que cette réfutation. En général, l'abbé Bergier, dans ses ouvrages apologétiques, se montre habile logicien. Il raisonne partout avec force; ses pensées, rigoureusement déduites les unes des autres, ne forment toutes ensemble qu'un tissu de préceptes solides et de conséquences incontestables. Il n'écrit pas toujours avec assez de correction et d'agrément. Ce n'en est pas moins un des plus vigoureux lutteurs du catholicisme. D'ardents ennemis de la religion lui ont eux-mêmes rendu un juste hommage en l'appelant « le plus savant apologiste chrétien du dix-huitième siècle². » Il ne lui a manqué que d'écrire d'une manière plus concise et plus attachante³.

Dans la personne de l'abbé GUÉNÉE (1717-1803), Voltaire rencontra enfin un contradicteur armé non-seulement de science, mais d'esprit, capable tout à la fois de relever ses erreurs, et de le percer de ces traits de raillerie dont il avait si souvent criblé ses adversaires; assez fort enfin pour le contraindre à des désaveux et même à des réparations. Sous le nom de trois Juifs de Hollande en 1771, et sous celui de trois Juifs de Portugal en 1776, il entreprit de venger la nation juive et la Bible, sources du christianisme, des outrages du patriarche de l'impiété, qui avait tant de fois déprécié systématiquement les Hébreux pour relever les Égyptiens, les Chinois, les Perses, les Indiens et leurs Brachmanes. Il rend hommage à tous les mérites de Voltaire, il loue l'immense étendue de ses connaissances, les ressources inépuisables de son imagination pleine de saillies et de gaieté, le coloris brillant et le style enchanteur qui l'élèvent au-dessus de tous les écrivains de son siècle. Il vante avec plus de satisfaction encore cette horreur de la persécution et ces grands principes de bienveillance universelle qui caractérisent les ouvrages du grand philosophe. Mais, aussi

¹ Commencée en 1781, elle ne fut achevée qu'en 1832 et forma 166 volumes et demi de texte. Outre l'abbé Bergier, elle eut pour rédacteurs des hommes spéciaux très-distingués, tels que Vicq d'Azyr, Cassini, Monge, Quatremère de Quincy, Lemare, Condorcet, Lacroix, Bossut, Ginguené, etc.

² Proudhon, *Le Peuple*, 24 mars 1849.

³ Les principaux ouvrages de ce savant et infatigable apologiste sont : *Dictionnaire de théologie*; — *Le Déisme réfuté par lui-même* (contre Rousseau); — *Certitude des preuves du Christianisme* (contre Burigny); — *Apologie de la religion chrétienne et réfutation des principaux articles du Dictionnaire philosophique*

ferme que poli, à côté de ses qualités il sait relever ses défauts. C'est ainsi que, dans cet orgueilleux philosophe qui s'était tant moqué des conséquences du *pauvre Jean-Jacques*, il fit voir « un esprit superficiel qui, n'ayant rien approfondi, tourne à tous les vents de l'opinion, qui, indifférent sur le vrai comme sur le faux, ne tient à rien qu'au désir de se distinguer du reste des hommes en combattant des faits qu'ils révèrent, et qui, dans ce dessein, compile sans choix les objections, non-seulement les plus absurdes, mais les plus contradictoires; comme s'il se faisait un jeu d'essayer jusqu'où peut aller la crédulité du public et la confiance aveugle de ses prosélytes en tout ce qu'il lui plaît d'avancer¹. »

Le ton général des *Lettres* de l'abbé Guénée est l'urbanité et la douceur la plus modeste. Persuadé que quand on veut convaincre quelqu'un qu'il a tort, « le ton de véhémence n'est pas celui qui mène le plus directement au succès, » et que « les défenseurs de la vérité doivent être calmes comme elle, il n'a garde de montrer ni passion ni humeur. » Et d'ailleurs, suivant lui, il n'y a pas lieu à se mettre en colère :

« Pourquoi, demande-t-il, s'emporterait-on si fort contre M. de Voltaire, ou contre la petite troupe qui combat sous ses drapeaux? Une demi-douzaine de grands enfants ont formé le projet de renverser un édifice religieux que, depuis quatre mille ans, les injures du temps et les efforts des hommes n'ont pu ébranler. Les pierres dont il est bâti, la solidité de leur assiette, le ciment indestructible qui les lie, tout lui promet une éternelle durée. Et ces enfants s'imaginent qu'ils vont l'abattre avec des boules de neige. Encore, comment s'y prennent-ils? L'édifice est à droite, et, se dressant sur leurs pieds, ils lancent d'un air menaçant leurs boules de neige à gauche. La plupart leur retombent sur la tête, et tout le fruit qu'ils tirent de leurs efforts, c'est de s'éclabousser les uns les autres. En vérité, il y a plus à les plaindre qu'à s'emporter contre eux, plus à rire qu'à s'indigner². »

Les *Lettres de quelques Juifs* sont écrites d'un style pur, facile et agréable. « Ce n'est pas le tout d'écrire d'une manière agréable et légère, il faut encore raisonner juste, » dit l'auteur³. Il réunit admirablement les deux qualités. Son apologie se fait lire avec un plaisir continu; et en même temps, elle est instructive, solide, lumineuse.

Quand Voltaire fut parvenu à découvrir quel était le prétendu secrétaire des Juifs, il lui répondit par un écrit intitulé : *Un chrétien contre six Juifs*. Il s'efforça d'être poli, mais il substitua encore souvent le sarcasme, le quolibet, l'ordure au raisonnement. Cependant, il sentait bien tout le mérite de son habile contradicteur, et, dans le particulier, il lui rendait pleine justice.

« Le secrétaire juif, écrivait-il à d'Alembert, le 8 décembre 1776, n'est pas sans esprit et sans connaissances, mais il est malin comme un singe : il mord jusqu'au sang, en faisant semblant de baiser la main. »

(contre Voltaire). — *Examen du matérialisme* (contre d'Holbach); — *Réponse aux Conseils raisonnables* (contre Voltaire); — *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*.

¹ *Lettres de quelques Juifs*, 2^e part., § 3.

² *Ibid.*, préf., p. xiii. — ³ *Ibid.*, p. 378.

L'abbé Guénée est encore auteur des *Quakers à leur frère Voltaire*, et de quatre *Mémoires sur la fertilité de la Judée*, où il fait voir que la Judée a été, jusque sous les empereurs romains, telle que Dieu l'avait promise aux Hébreux, une terre fertile, et que sa stérilité actuelle ne peut être attribuée qu'à la conquête d'Omar et au mauvais gouvernement des Turcs. Dans ces divers ouvrages, comme dans les *Lettres de quelques Juifs*, l'abbé Guénée sait merveilleusement bien acérer la raison par l'ironie, et mêler l'agrément du style à la solidité de la science et de la logique.

Voilà, sans parler de la prédication, qui fut également impuissante, et sur laquelle nous reviendrons, voilà à peu près tout ce qui composa, parmi le clergé, la résistance catholique au dix-huitième siècle. Pas un homme de génie, quelques hommes d'un vrai talent, un certain nombre d'hommes dévoués, mais trop inférieurs à leur tâche.

Déployer si peu de talent, si peu d'énergie, c'était donner gagné à la philosophie, dont tant d'apostasies sacerdotales venaient augmenter le triomphe. Tous ces prêtres et ces moines oublieux de leur caractère, et infidèles à leur mission, contribuèrent tristement à la révolution qui devait labourer la vieille France. Heureusement la persécution viendra réveiller l'esprit sacerdotal. L'univers admirera la foi magnanime de nos prêtres et leur intrépide obéissance à la voix du devoir. Le clergé français, pendant la Révolution, rappellera ces chrétiens des premiers siècles dont un père a dit : « Ce sont de certains hommes toujours prêts et disposés à mourir. *Expeditum morti genus*¹. »

§ IV.

La résistance catholique, déjà si insuffisante et si affaiblie, reçut le plus sensible coup par la destruction de la société de Jésus, consommée en 1762, et produite par la haine et la jalousie des philosophes et des jansénistes réunis un moment, et trop bien secondés par la lâche faiblesse d'un gouvernement à qui tous les moyens étaient bons pour essayer de se tirer d'embarras. En frappant cette condamnation sans qu'aucune forme eût été suivie, sans qu'aucune garantie eût été donnée à la défense, on ne craignit pas, comme d'Alembert a été forcé de l'avouer, de confondre des milliers d'innocents avec une vingtaine de coupables², et un pape séduit ou intimidé sanctionna une des plus iniques et des plus barbares violences qui se commirent jamais, licencia en les déshonorant ses plus intrépides et plus fidèles soldats, et prépara ainsi le complet triomphe des ennemis de l'Église confiée à sa garde.

La destruction des jésuites fit à l'éducation publique une plaie qu'un demi-siècle ne put fermer. Ces religieux, qui savaient si bien s'approprier les talents supérieurs, n'avaient point d'égaux, depuis près de deux siècles, dans l'enseignement qu'ils distribuaient gratuitement aux pauvres et aux riches. De leurs écoles étaient sortis les hommes les plus distingués

¹ Tertul., *Apolog.*

² *De la destruction des jésuites*, p. 255.

dans toutes les carrières, et surtout les plus excellents humanistes. Après eux, les lettres anciennes, auxquelles ils avaient peut-être fait une part excessive, se virent négligées et dédaignées.

En vain essayait-on de tous les moyens, en vain voyait-on tous les jours éclore de nouveaux systèmes d'éducation, rien ne pouvait remédier à l'affaiblissement, ou plutôt à la décadence des études. Vint l'époque révolutionnaire, où l'on prétendit que tout était à faire ou à refaire, depuis le syllabaire jusqu'au tableau encyclopédique des connaissances humaines; depuis l'éducation que les enfants reçoivent de leurs nourrices, jusqu'à celle qu'on leur donne dans les universités¹. On voulut, en effet, tout refaire, et l'on ne produisit que le chaos. Et quand, enfin, l'on restaura sérieusement les études, il fallut en revenir aux procédés et aux méthodes des jésuites.

L'aversion des philosophes était attachée à la société de Jésus plus qu'à tout le reste du clergé. Mais après que l'arrêt d'expulsion des jésuites eut été prononcé, ils ne ménagèrent pas plus les jansénistes que les molinistes; ils voulurent, suivant leurs expressions, tuer les renards après les loups. Ils s'attaquèrent à tous les ordres religieux, à tout le clergé en général, et ne déguisèrent plus leur dessein de détruire la religion elle-même.

§ V.

Les rangs du sacerdoce ne fournirent pas seuls, au dix-huitième siècle, des apologistes et des défenseurs de la religion. Un certain nombre de laïques déclarèrent aussi la guerre aux oracles du jour sous le nom d'*antiphilosophes*. Si leur intention était bonne, leur talent était généralement trop médiocre pour qu'ils pussent produire quelque effet. S'ils raisonnaient bien, ils écrivaient mal, et c'est la forme plus que le fond qui met le prix aux livres.

A l'étranger, mais dans notre langue, EULER, ABAUZIT, Charles BONNET, DELUC, H. de HALLER protestaient avec éloquence et onction contre l'irreligion qui établissait en France son empire. Bonnet appelait l'Évangile le tableau le plus fini de la perfection humaine, et son adorable auteur le restaurateur de la raison et le philosophe par excellence². Dans les *Recherches sur le christianisme* (1770 et 1771), par lesquelles il termina sa belle et laborieuse existence, il développa avec douceur, netteté et simplicité les preuves philosophiques de la religion chrétienne. Il conclut ainsi : « Je ne dirai point que la vérité du christianisme est démontrée; cette expression admise et répétée avec trop de complaisance par les meilleurs apologistes serait assurément impropre; mais je dirai simplement que les faits qui regardent la crédibilité du christianisme paraissent d'une telle probabilité, que si je les rejetais, je croirais choquer les règles les plus sûres de la logique et renoncer aux maximes les plus communes de la raison. »

¹ Voir Barruel, *Plan d'éducation nationale, considérée sous le rapport des livres élémentaires*, 1791.

² *Essai analytique sur les facultés de l'âme*.

XIII.

Les sciences au dix-huitième siècle.

A ne le considérer que par certaines faces, le dix-huitième siècle apparaît comme la lie des siècles. Cependant il a de beaux et grands côtés. Ce qui l'honore le plus, c'est l'ardeur pour les sciences, pour toutes les sciences. Les sciences se touchent les unes les autres, et, si elles ont fait de grands progrès au dix-huitième siècle, c'est qu'elles y ont toutes été étudiées sérieusement. Cette époque ambitieuse et présomptueuse s'imagina que l'édifice des connaissances humaines était à reprendre par la base ; mais cette ambition et cette présomption même produisirent d'utiles efforts ; et, avec toutes ses témérités, tous ses paradoxes, toutes ses erreurs, le dix-huitième siècle finit réellement par contribuer beaucoup, et dans toutes les directions, à l'avancement des connaissances de l'homme.

Le dix-huitième siècle a généralisé et propagé la méthode analytique et le procédé de l'induction mis en crédit par Bacon, Bacon qui a été, comme il s'appelait lui-même, le héraut des découvertes et le guide des inventeurs¹.

Gassendi avait, le premier, fait connaître Bacon à la France, et signalé comme une *entreprise héroïque* les travaux de l'auteur du *Novum Organum*. Pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, il fut négligé pour Descartes. Diderot et les encyclopédistes le remirent à la mode.

« Je crois, dit Diderot, avoir appris à nos concitoyens à estimer et à lire le chancelier Bacon ; on a plus feuilleté ce profond auteur depuis cinq à six ans, qu'il ne l'avait jamais été². »

Il y avait certes à gagner à l'étude d'un homme que Leibnitz a « appelé le divin Bacon³, » à l'étude d'un homme qui a senti plus vivement qu'aucun de ses contemporains les forces de l'esprit humain, qui a rappelé au genre humain le droit à la pensée, l'autonomie de la conscience, les droits de l'expérience et de l'observation, qui sut réduire toute philosophie à cette règle : Observer avec exactitude, analyser avec précision, généraliser avec rigueur. Mais un philosophe qui a été si exclusivement préoccupé de la physique, qui a montré une répugnance si profonde pour la science de l'esprit, ne pouvait pas, en revenant en vogue au dix-huitième siècle, servir à arrêter la décadence de la vraie philosophie ; il la

¹ *Ego enim buccinator tantum.*

² *Encyclopédie*, art. ENCYCLOPÉDIE.

³ *Confessio fidei contrà atheistas*, t. I, p. 5.

devait plutôt précipiter. Il n'a rendu de véritables services que dans l'ordre purement scientifique.

C'est ainsi que la science, en s'étendant, se matérialisa, et l'influence cartésienne ne fut pas elle-même étrangère à ce résultat déplorable. Depuis que Descartes eut essayé de ramener l'explication de tous les phénomènes de la nature à des principes mécaniques, la plupart des savants n'aperçurent plus en rien l'action de Dieu, et ne virent plus que des agents mécaniques, que des forces physiques. Ils ne surent plus reconnaître la Divinité ni dans l'univers ni dans eux-mêmes. Ils oublièrent presque complètement le grand mot des sages de tous les temps, de Pythagore et de Socrate, de l'Académie et du Portique : « Nous portons en nous un Dieu. » C'est ainsi que l'étude mal conduite des sciences mena le dix-huitième siècle à la négation la plus absolue de tout ce qui n'était pas matériel, visible et palpable.

A partir de l'époque de la Régence, qui a été très-favorable aux sciences, parce que le duc d'Orléans, fort instruit lui-même et passionné pour la chimie, les favorisait, d'importants progrès s'accomplirent dans toutes les branches des sciences qui furent traitées avec plus d'ordre et de précision qu'elles ne l'avaient été dans les époques précédentes. D'habiles vulgarisateurs généralisèrent le goût des études savantes. Tel fut FONTENELLE. Il eut le tort de s'opposer aux idées de Newton, que Clairaut, Voltaire et Maupertuis ne parvinrent qu'avec bien de la peine à faire triompher ; il ne fit aucune découverte scientifique ; mais il sut éclaircir et exposer avec justesse, et d'un style brillant et fin, les résultats les plus précieux des diverses sciences ; il en sema les routes de fleurs et les rendit accessibles à tous ; enfin, il eut le talent d'amener les matières scientifiques à la portée même des femmes.

Chaque jour, les fervents des sciences croissaient en nombre ; les femmes elles-mêmes s'en entichèrent, et jusqu'à la manie¹. Mais il y eut bien plus de faux savants que de vrais savants ; on se contenta des apparences et de la superficie ; les journaux, les dictionnaires, les almanachs s'étant mis à donner la science en découpure, on négligea de fouiller laborieusement dans les sources pour l'embrasser tout entière. Du dédain pour la science lourde d'autrefois, on en vint au mépris de l'érudition, et, comme le remarquait Buffon, on commença de « s'imaginer que l'esprit peut suppléer à tout et que la science n'est qu'un vain nom². » Enfin, on négligea la philosophie pour les arts qu'on appelait scientifiques.

« Les méthodes de calcul et de géométrie, celles de botanique et d'histoire naturelle, les formules, en un mot, et les dictionnaires occupent presque tout le

¹ « Tout à coup les prétentions à l'esprit mirent les sciences à la mode ; on fit pendant les hivers des cours de chimie, de physique, d'histoire naturelle ; on n'apprit rien, mais on retint quelques mots scientifiques. » (Madame de Genlis, *Mém.*, t. VI, p. 32.)

Voir aussi *Adèle et Théodore*, Lettre XXXIII.

² Buff., *Hist. nat.*, t. I, Manière de traiter l'hist. nat.

monde ; on s'imagine savoir davantage, parce qu'on a augmenté le nombre des expressions symboliques et des phrases savantes, et on ne fait point attention que tous ces arts ne sont que des échafaudages pour arriver à la science, et non pas la science elle-même, qu'il ne faut s'en servir que lorsqu'on ne peut s'en passer, et qu'on doit toujours se défier qu'ils ne viennent à nous manquer lorsque nous voudrions les appliquer à l'édifice ¹. »

Dans la revue que nous allons entreprendre de tous les vrais savants en tous ordres qui honorèrent le dix-huitième siècle, nous ne craindrons pas de franchir la limite des lettres pures, parce que nous nous sommes proposé pour objet de donner l'idée la moins incomplète possible de tout le mouvement intellectuel de cette active époque. Mais nous nous arrêterons de préférence aux savants dont les écrits ont marqué avec le plus d'éclat pour le mérite littéraire comme pour le mérite scientifique.

§ I.

Les sciences mathématiques ; l'astronomie, la géographie ; la science militaire. — Montucla, Euler, d'Alembert, Condorcet, Maupertuis, La Condamine, Lagrange, Clairaut, Mairan, La Caille, Bailly, Lalande, La Place. — De Lisle, La Martinière, Lacroix, d'Expilly, Robert, Greuet, Mentelle, Danville, Buahe, Gosselin, Savary, etc. — Folard.

Nous devons commencer cet aperçu par les mathématiques et par l'astronomie, parce que c'est l'honneur le plus incontestable du dix-huitième siècle d'avoir fort avancé toutes les branches de connaissances qui se rattachent aux sciences mathématiques.

MONTUCLA (1725-1799), dans son *Histoire des mathématiques* (1758, 2 vol. in-4°, et 1799-1802, 4 vol. in-4°), ouvrage non moins remarquable par la manière dont il est composé et écrit que par la science dont il est plein, a exposé, pour les hommes spéciaux, les progrès accomplis dans les sciences du calcul depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du siècle dernier. C'est là qu'il faut aller chercher des renseignements précis et scientifiques sur des hommes et sur des matières que nous ne pouvons guère envisager ici que littérairement.

Le plus original et le plus fécond des mathématiciens du dix-huitième siècle fut un étranger, un Allemand, LÉONARD EULER (1707-1783), dont l'inépuisable génie parcourut toutes les parties des sciences mathématiques et recula les bornes de toutes. Il fit tourner ses profonds travaux au profit immédiat de l'humanité, par l'application qu'il en sut faire à l'optique et à l'art nautique.

Les plus grands mathématiciens ont reconnu et proclamé la supériorité d'Euler. Laplace, quoiqu'il n'eût pas pris pour modèle, dans ses écrits, le célèbre géomètre de Bâle, ne cessait de répéter aux jeunes mathématiciens : *Lisez Euler, lisez Euler, c'est notre maître à tous* ².

¹ Buff., *Hist. nat.*, t. I, Manière de traiter l'hist. nat.

² Voir G. Libri, *Corresp. mathém. et phys. de quelques célèbres géomètres du dix-huitième siècle*, etc., par P.-H. Fuss, 2^e art., *Journ. des sav.*, janv. 1846.

Euler est non moins célèbre par sa tendre piété que par son génie mathématique. Dans la capitale de la philosophie incrédule, à Berlin, il écrivit en allemand une *Défense de la révélation contre les objections des esprits forts*, qui fut traduite en français en 1755. Quelques années plus tard, en 1760, il écrivit, mais cette fois en français, les *Lettres à une princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie*. On y retrouve le grand physicien et le grand géomètre, mais on y sent en même temps le chrétien profondément convaincu, à la manière dont il s'explique sur Dieu, sur la foi, sur les mystères et sur les points les plus importants de la révélation. Euler renouvela cette belle alliance de l'esprit mathématique et de l'esprit religieux qu'on avait autrefois admirée dans Pascal, dans Kepler, dans Fermat, dans Tycho-Brahé, dans Galilée.

Jean le Rond d'ALEMBERT (1717-1785) passait pour le premier géomètre de l'Europe après Euler, avec lequel il eut souvent à lutter, et envers qui il fut parfois injuste, parce qu'il savait encore moins lui pardonner sa piété que son génie. D'Alembert étendit la découverte du calcul infinitésimal, trouvé par Leibnitz, et perfectionna les théories de la science du mouvement créées par Galilée, par Huygens, par Newton. Il publia, en 1743, son beau *Traité de dynamique*, où, généralisant, simplifiant et fécondant le principe employé par Bernoulli dans la recherche du centre d'oscillation, il réduisit toutes les lois du mouvement des corps à celles de leur équilibre, et ramena ainsi la dynamique à la statique. Ce traité a été hautement loué par Lagrange¹.

D'Alembert recommandait aux souverains, protecteurs des idées nouvelles, de favoriser de tout leur pouvoir l'étude de la géométrie. Cette semence, pensait-il, devait produire des philosophes avec le temps, et presque sans qu'on s'en aperçût². Pour ce qui est de lui, du moins, la géométrie ne fut qu'un acheminement à la philosophie sceptique, et bientôt il s'occupa beaucoup moins de géométrie que de philosophie. Ses ouvrages philosophiques et littéraires sont assez nombreux. Nous dirons quelques mots de ceux dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler avec quelque détail.

Dans ses *Éléments de philosophie*, il caractérise chaque science dans son objet et dans son esprit, et expose les règles qui doivent présider à leur étude avec un style ferme, plein de choses, et d'une clarté vive et parfois brillante. Ce livre est, avec le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, son plus beau titre littéraire. Pour le fond des idées, il y aurait encore beaucoup à reprendre. Par exemple, il distingue une *morale de l'homme*, une *morale des législateurs*, une *morale des États*, une *morale du citoyen*, une *morale du philosophe*³. La vraie philosophie, comme la religion, ne connaît qu'une morale, qui est la même pour tous les hommes.

Nous avons parlé plusieurs fois de ses médiocres *Mélanges de littérature et de philosophie*. Ils sont remplis d'une métaphysique obscure et em-

¹ Voir LAGRANGE, *Mécan. anal.*, 2^e part., 1^{re} sect., Différ. princ. de la dynam.

² Voir *Mél. de litt.*, t. IV, De l'abus de la crit. en matière de relig., XXX.

³ Division de la morale, n. VIII.

brouillée, et les erreurs en matière de goût y abondent. Ainsi, il y parle d'une manière absurde de l'étude de l'antiquité, de la poésie¹. Un étranger, un Anglais, Gibbon, qui, à son début d'écrivain, s'essaya dans notre langue, donnera pour objet principal à son *Essai sur l'étude de la littérature* de venger la littérature classique et l'érudition de la légèreté avec laquelle d'Alembert les avait traitées.

Le plus considérable des ouvrages littéraires de d'Alembert est son *Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771, pour servir de suite aux éloges imprimés et lus dans les séances publiques de cette compagnie*².

Ces éloges avaient obtenu un brillant succès à la lecture. D'Alembert sut attirer la cour et la ville aux séances publiques de l'Académie, peu nombreuses avant lui. Au rapport des contemporains, il affectait la coquetterie envers le public qui se rendait aux solennités de la Saint-Louis, comme son prédécesseur Duclos affectait la rudesse. Pour ce public élégant, composé en grande partie de dames, il prodiguait toutes les grâces de son esprit.

D'Alembert, dans ses *Éloges*, entasse les anecdotes et les assaisonne de petits traits; il court, comme disait Grimm, après la pensée vaudeville, après le mot plaisant, ne fût-ce qu'un calembour³; il prodigue les allusions frivoles; il affecte l'esprit, la finesse, les agréments voulus de Fontenelle, et le ton épigrammatique, bouffon, persifleur, sarcastique et caustique de Voltaire. Mais il ne sait imiter ni la précision, la lumière et l'élégance de l'un, ni la variété et le naturel de l'autre. Trop souvent, en croyant être fin et épigrammatique, « il n'est que plat, commun et recherché⁴. » Quelquefois, avouons-le, il rencontre des pensées assez fortes et assez élevées; mais rarement sort-il des limbes de la vulgarité.

Il aime à faire l'esprit fort autant que le bel esprit. A chaque instant il quitte son héros pour s'échapper en saillies contre les idées reçues et contre les traditions.

Un autre reproche à faire au panégyriste des académiciens, est de trop s'abandonner à la manie des parallèles.

Tous les ouvrages de d'Alembert sont écrits avec une extrême inégalité de ton. Son style est sautillant, décousu, maniéré, quelquefois emphatique, et plus souvent familier jusqu'à la bassesse. Cet homme, que Voltaire nommait « secrétaire du bon goût plus que de l'Académie⁵, » a des recherches singulières. Il dit, dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* :

¹ Voir ses *Dissertations sur la poésie et sur l'ode*, qui excitèrent beaucoup de clameurs.

² D'Alembert, par une suite de sa circonspection habituelle, n'en avait publié qu'un petit nombre. Le recueil entier fut donné par Condorcet.

³ Grimm, *Corresp. litt.*, janv. 1784.

⁴ C'est le jugement de madame du Deffand, *Lett. à Hor. Walp.*, 8 janv. 1779.

⁵ Lettre de Voltaire à d'Alembert, 26 juill. 1776.

« *L'architecture n'est, au vrai, que le masque embelli de l'un de nos premiers besoins.* »

Et dans l'*Éloge de l'abbé d'Olivet* :

« *Cet enthousiasme déclaré, cette profession de foi constante, a été parmi les gens de lettres comme l'écusson de M. l'abbé d'Olivet, ou, si l'on veut, sa cotte d'armes distinctive.* »

Il a généralement une honnête correction grammaticale, une correction à la Beauzée ou à la Dumarsais ; cependant il tombe parfois dans les incorrections les plus positives. Par exemple, il dira :

« *L'abbé Testu eut le malheur d'ignorer l'un et l'autre de ces sages préceptes, et de les pratiquer encore moins*¹. »

A la place d'*ignorer*, il faudrait *ne pas connaître*, pour que la relation fût établie, et que *moins* pût se rapporter à quelque chose.

Celui que Voltaire appelait « le premier écrivain du siècle² » n'eut pour tout mérite, dans ses ouvrages littéraires, qu'une élégance froide et systématique, accompagnée de beaucoup de défauts, et, dans ses ouvrages scientifiques, fut à peu près illisible.

D'Alembert, secrétaire perpétuel, et très-influent, de l'Académie française, a joué un personnage important dans la littérature, mais par l'adresse et le manège³ bien plus que par le talent. Nous avons parlé de la part qu'il prit à l'*Encyclopédie*, et en particulier de son célèbre *Discours préliminaire*. C'est le principal fleuron de sa couronne littéraire.

C'est à titre d'ennemi de la religion, c'est comme second de Voltaire dans la guerre contre le catholicisme et les antiques institutions, que d'Alembert restera surtout célèbre.

La polémique des deux amis était d'un genre assez différent. Raton-Voltaire, en sûreté dans son château de Ferney, bravait tout, risquait tout. Bertrand-d'Alembert, très-exposé à Paris, usait de toutes sortes de ménagements et de circonspections. Il tenait à ne jamais se compromettre. Son bon sens, comme le lui disait Voltaire, tirait très-habilement son épingle du jeu. Il voulait paraître « respecter toujours la raison, la religion, le gouvernement, et même les ministres⁴. » Il évitait de se moquer *trop haut ni trop fort* de la sottise des hommes, parce que, disait-il, « il ne faut point faire son tourment de ce qui doit ne servir qu'aux menus plaisirs⁵. » Il croyait « trop dangereux d'arracher le masque du fanatisme, mais très-bien fait de le décoller peu à peu⁶. »

¹ *Hist. des membres de l'Acad.*, Eloge de J. Testu.

² Lettre de Voltaire à d'Alembert, 28 oct. 1769.

³ « D'Alembert, que j'estime à bien des égards, fait trop de bruit, et veut faire trop d'effet dans la société, » dit le prince de Ligne (*Mélanges*, t. VI, p. 126).

⁴ Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 27 février 1765.

⁵ Lettre du 31 juill. 1762.

⁶ Lettre du 17 nov. 1762.

Et puis il était d'avis qu'il ne faut éclairer le genre humain que petit à petit et avec précaution.

« Si le soleil, disait-il, se montrait tout à coup dans une cave, les habitants ne s'apercevraient que du mal qu'il leur ferait aux yeux ; l'excès de lumière ne serait bon qu'à les aveugler sans ressource. *Ce que vous savez* doit être attaqué comme Pierre Corneille, avec ménagement ¹. »

Il conseillait à Voltaire de l'imiter dans sa circonspection. Il lui écrivait :

« Vous trouvez si mauvais, dans votre critique de *Polyeucte*, qu'il aille briser à grands coups les autels et les idoles ; ne faites donc pas comme lui ; faites remarquer tout doucement au peuple que cette idole, qu'il croyait d'or pur, est farcie d'alliage ; vous serez pour lors très-utile, sans vous nuire à vous-même ². »

Et Voltaire, tout en se réservant la liberté de continuer d'en agir à sa façon, félicitait son disciple sur sa manière de *percer l'infâme avec ces petits stylets mortels à poignées d'or enrichies de pierreries* ³ ; d'attaquer le monstre, tantôt avec la massue d'Hercule, tantôt avec le stylet le plus effilé, et puis de s'en moquer fort plaisamment quand il l'avait mis sous ses pieds ⁴.

La tactique de d'Alembert consistait principalement à prétendre qu'on chargeait mal à propos les philosophes du reproche d'impiété « en leur attribuant des sentiments qu'ils n'ont pas, en donnant à leurs paroles des interprétations forcées, en tirant de leurs principes des conséquences odieuses et fausses qu'ils désavouent, en voulant enfin faire passer pour criminelles ou pour dangereuses des opinions que le christianisme n'a jamais défendu de soutenir ⁵. »

Le patriarche exhortait son disciple à continuer d'avoir autant de prudence que de hardiesse. Il lui écrivait :

« Dites hardiment et fortement tout ce que vous avez sur le cœur. Frappez, et cachez votre main ⁶. »

Mais bientôt il croyait nécessaire de stimuler sa circonspection :

« Allons donc, rendez quelque service au genre humain ; écrasez le fanatisme, sans pourtant risquer de tomber, comme Samson, sous les ruines du temple qu'il démolit ; faites sentir à notre siècle toute sa petitesse et tout son ridicule ; renversez ses idoles ⁷. »

Il lui disait encore quelque temps plus tard :

¹ Lettre de d'Alemb. à Volt., 31 juill. 1762.

² *Ibid.*

³ Lettre du 16 avril 1765.

⁴ Lettre du 3 avril 1765.

⁵ *Mél. de litt.*, t. IV. De l'abus de la critique en matière de religion, I.

⁶ Lettre du 7 ou 8 mai 1761.

⁷ *Ibid.*

« J'ai toujours peur que vous ne soyez pas assez zélé. Vous enfouissez vos talents ; vous vous contentez de mépriser un monstre qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous coûterait-il de l'écraser en quatre pages, en ayant la modestie de lui laisser ignorer qu'il meurt de votre main ? C'est à Méléagre à tuer le sanglier. Lancez la flèche sans montrer la main. Faites-moi quelque jour ce petit plaisir. Consoloz-moi dans ma vieillesse ¹. »

Le « philosophe aussi sage qu'intrépide ² » qui ne voulait point être mordu des loups et qui ne jetait la semence que dans le bon terrain ³, ce rusé Bertrand avait si bien fait patte de velours toute sa vie, qu'on se doutait peu, à la cour et dans le public, de ses véritables sentiments. Son fanatisme irréligieux n'a été connu qu'après sa mort, quand on publia, conformément à sa volonté bien connue, toute sa correspondance avec Voltaire, dont il avait eu soin de préparer lui-même deux copies très-exactes. Là il s'abandonnait à chaque instant aux impiétés les plus audacieuses ⁴, et comblait d'aise le patriarche qui, dans sa joie et dans son enthousiasme, l'appelait « le seul homme capable de venger la raison ⁵, » un « homme nécessaire au siècle ⁶. »

Voltaire loue d'Alembert de ce qu'il ne « cherche point à traiter la physique en phrases poétiques ⁷. » Tout en gardant la gravité de la langue scientifique, il aurait pu soigner davantage sa rédaction.

Tandis que les ouvrages de Clairaut, d'Euler, de Lagrange, demeurèrent comme des modèles de style mathématique, on ne lit plus ceux de d'Alembert, dont la manière, en traitant les sujets scientifiques, est constamment heurtée, obscure, sans agrément, dans les articles de mathématiques pures et appliquées de l'*Encyclopédie*, comme dans son célèbre *Traité de dynamique*, et dans ses autres ouvrages de mathématiques ⁸.

CONDORCET (1743-1794) fut, comme d'Alembert, un géomètre littérateur, et comme lui un admirateur enthousiaste de Voltaire. Son *Essai sur le calcul intégral* (1763) et son mémoire sur le *Problème des trois corps* (1767) lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences, où il fut reçu en 1769, et dont il fut nommé secrétaire en 1775. Son principal titre à cette dignité était ses *Éloges* des membres de l'Académie des sciences. Il en composa d'abord un certain nombre pour s'essayer dans ce genre, lorsque le secrétaire de l'Académie des sciences, Grandjean de Fouchy, l'eut choisi pour collaborateur. Il prit pour sujets de ce qu'il appelait ses exercices le tiers de siècle compris entre 1666 et 1699 : les académiciens

¹ Lettre du 28 septembre 1763.

² Lettre de Volt. à d'Alemb., 19 nov. 1773.

³ Lettre du 17 nov. 1760.

⁴ Voir en particulier les lettres du 18 oct. 1760, du 31 mars 1762, du 2 oct. 1762.

⁵ Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 7 ou 8 mai 1761.

⁶ Lettre du 19 mars 1761.

⁷ Lettre du 29 nov. 1766.

⁸ Ses productions mathématiques forment dix-sept volumes in-4^o.

décédés dans cet intervalle, tels que Huygens, Roberval, Picard, Mariotte, Perrault, Roemer, n'avaient été célébrés par aucune biographie.

Ces éloges des fondateurs de l'Académie des sciences furent trouvés très-solides et on en vanta le style simple, clair, précis. Ils furent particulièrement admirés par Lagrange, par d'Alembert et par Voltaire ¹.

Dans son admiration pour le nouvel auteur d'éloges académiques, Voltaire, faisant l'éloge funèbre d'un roi, alla jusqu'à se proposer ouvertement Condorcet pour modèle.

« Aujourd'hui, disait-il, que la recherche du vrai en tout genre est devenue la passion dominante des hommes, ce fard des déclamations, si imposant autrefois, a perdu son éclat. Nous sommes heureusement réduits, surtout dans ces assemblées secrètes, à suivre la méthode inventée par l'ingénieur Fontenelle, et perfectionnée par le marquis de Condorcet; méthode qui consiste à faire plutôt la vie d'un homme que son éloge; à ne louer que par les faits, à raconter sans emphase les services qu'il a rendus; à laisser voir sans malignité les faiblesses inséparables de la nature humaine; à ne chercher enfin pour toute éloquence que des vérités utiles ². »

Parmi les *Éloges* de Condorcet, les plus réellement estimables sont les derniers qu'il écrivit. Comme l'a remarqué un de ses biographes, « le style en est grave et noble. On n'y aperçoit aucune trace de manière, de recherche, aucun désir de faire effet par l'expression; de couvrir sous la pompe, sous la bizarrerie du langage, la faiblesse, la pauvreté de la pensée ³. »

Condorcet, l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, avait déjà donné plus d'un gage à la philosophie sceptique quand il se montra comme l'un de ses adeptes les plus décidés, en s'attaquant à l'un des grands défenseurs de la religion. Trouvant probablement trop faibles les remarques que Voltaire avait faites sur les *Pensées* de Pascal, il entreprit, en 1776, une édition du philosophe chrétien, avec un commentaire destiné à réfuter tout ce que ce livre renfermait de plus favorable au catholicisme. Un éloge prétendu de l'auteur des *Pensées*, placé en tête de l'ouvrage, en décréditait à l'avance tous les principes. Le « panégyriste très-raisonnable de Pascal ⁴ » employait les plus audacieuses adresses à rendre son héros ridicule. Cette édition perfide eut une vogue très-rapide et très-grande.

« Le *Pascal*, ou plutôt l'*Anti-Pascal* d'un homme très-supérieur à Pascal, écrivait d'Alembert, a le succès qu'il mérite auprès des gens de bien qui ont eu le bonheur de le lire ⁵. »

¹ Voir la lettre de Voltaire à Condorcet, du 1^{er} mars 1774, et celle de d'Alembert à Lagrange, du 9 avril 1773.

² *Éloge funèbre de Louis XV.*

³ Arago, *Biogr. de Condorcet*, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences*, 1841, t. XX, p. 32.

⁴ Voltaire, lettre à d'Alembert, 27 oct. 1777.

⁵ Lettre de d'Alembert à Volt., 4 janv. 1777.

Voltaire fut naturellement un de ceux qui s'en montrèrent le plus enchantés. Il écrivait à d'Alembert :

« Dieu merci, pour me consoler, j'ai lu *Pascal-Condorcet*. Cela doit tenir lieu d'une bibliothèque entière. Rien n'est plus propre à instruire ceux qui veulent penser, à fortifier ceux qui pensent, et à raffermir ceux qui chancellent. On avait un grand besoin de cet ouvrage¹. »

Dès lors il ne fut plus appelé par Voltaire que *M. Pascal de Condorcet*², *Pascal-Condorcet* ou *Anti-Pascal*³. La philosophie avait en lui un nouvel oracle, et il fallait se hâter de faire entrer à l'Académie *cet homme supérieur*⁴. Et Voltaire et d'Alembert s'agitèrent tant qu'ils se virent bientôt (21 février 1782) renforcés de *Pascal-Condorcet*⁵. Ce succès fut néanmoins très-disputé; l'élection de Condorcet coupa en deux l'Académie française, et il ne l'emporta que d'une voix sur Bailly, son concurrent. Son discours de réception, bien qu'il renferme plus d'une opinion contestable ou positivement erronée, mérite d'être placé parmi ses meilleures productions. Ce morceau philosophique et littéraire a pour sujet *les avantages que la société peut retirer de la réunion des sciences physiques aux sciences morales*. Le nouvel académicien y trace le tableau des progrès des sciences et des lettres, et conséquemment de l'esprit humain, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Il y expose l'influence des sciences et des lettres sur le bonheur des particuliers, sur la prospérité des nations et sur la stabilité des empires; son inévitable conclusion est que, sans la philosophie, d'où dérivent toutes les sciences, il n'y a point de saine politique, point de vraie sagesse.

C'était principalement à Voltaire que Condorcet devait d'avoir été reçu à l'Académie française. Il lui en témoigna sa reconnaissance par un redoublement d'admiration, et, quand le patriarche fut mort, Condorcet écrivit une prétendue *Vie de Voltaire*, qui n'est d'un bout à l'autre qu'un panégyrique de son héros ou plutôt de son idole. A l'en croire, le moindre blâme ne saurait être adressé au grand homme du siècle; il n'a jamais commis la moindre erreur, et tous ses ouvrages sont également beaux et également bons.

Non content du rôle de savant et de littérateur, Condorcet ambitionna celui d'homme politique⁶, et ce fut, à tous égards, son malheur.

¹ Voltaire à d'Alembert, 22 oct. 1776.

² Volt., *Lett. inéd.*, à Condorcet, 26 nov. 1777.

³ Lett. à d'Alemb., 4 janv. 1778.

⁴ Lett. à d'Alemb., 27 oct. 1777.

⁵ Lett. de Volt. au même, 3 aug. 1777.

⁶ La littérature, l'économie et la politique ne lui firent pas tout à fait abandonner les sciences. C'est ainsi que vers les premiers temps de la révolution il écrivit une petite arithmétique qui a été vantée comme « le meilleur ouvrage qu'on ait encore produit pour expliquer la numération et les opérations de l'arithmétique, » comme un « chef-d'œuvre de simplicité, de clarté, de brièveté. » (Ch. Dupin, *Rapport du jury central*, etc., introd. hist., vii.)

Disciple de Sieyès, après l'avoir été de Turgot, il se lança dans des systèmes aventureux, et attaqua la cour, dans la *Chronique de Paris*, avec un ton de finesse, de bienséance et de calme, qui ne rendait ses attaques que plus dangereuses. En 1791, il fit tout à fait défection à son parti ¹. Foulant aux pieds des devoirs sacrés, le marquis Caritat de Condorcet se rangea à la suite de Brissot, il rivalisa de violence avec les plus emportés folliculaires de la démagogie, et cet homme, qui semblait fait pour la modération dans la vie publique, comme pour la douceur dans la vie privée, et dont mademoiselle de l'Espinasse avait dit : « La figure de M. Condorcet annonce la qualité la plus distincte et la plus absolue de son âme ; c'est la bonté ; » ce même homme se laissa entraîner par la fureur révolutionnaire au point de voter contre Louis XVI — en repoussant cependant la peine de mort — et de se faire le défenseur de Chabot.

Dès avant la révolution, les faibles et impuissantes fureurs auxquelles il s'abandonna dans plusieurs circonstances, et en particulier contre M. Necker, l'avaient fait appeler par d'Alembert le *mouton enragé* ; et, en tout temps, cet ami de l'humanité, avec ses apparences d'invariable bouhomie, avait laissé voir en lui une inclination pour la raillerie maligne et amère qui pouvait faire juger que la douceur n'était pas réellement le fond de sa nature. Loin d'être un cœur bon, c'était un homme froidement haineux, et M. de Maistre avait plus d'une raison de l'appeler « le détestable Condorcet ². »

Le marquis démocrate fut une des victimes de cette révolution qu'il avait tant servie. A la Convention, où il avait été envoyé par sept départements, il était l'inspirateur de la fraction des philosophes, et avait pour adhérents Rabaut-Saint-Étienne, Kersaint et quelques autres. Robespierre professait une ardente aversion pour ce parti des philosophes voltairiens, quoique les encyclopédistes marchassent assez bien sur les pas du socialiste de la Montagne ³. Condorcet, qui n'avait pas été proscrit avec les autres Girondins, fut dénoncé à la Convention par l'ex-capucin Chabot, pour avoir publié une critique vive et détaillée de la constitution de l'an II, et obligé de se cacher pour soustraire sa tête à l'échafaud. Une femme généreuse, la veuve Vernet, lui donna d'abord asile, et le retint neuf mois comme malgré lui, en lui disant : Si vous êtes hors la loi, vous n'êtes pas hors l'humanité. Ayant quitté cette retraite pour ne pas faire courir de plus grands dangers à son héroïque gardienne, il erra dans les alentours de Paris, et, après avoir frappé en vain à la porte d'un homme

¹ La conduite de Condorcet, depuis la révolution, a été très-bien racontée et justement flétrie par un homme qui l'avait longtemps applaudi tant qu'il s'était montré seulement philosophe encyclopédiste. Voir les *Mém. sur la révolution française*, de Morellet, ch. vi.

² *Lett. et opusc.*, t. II, p. 345.

³ Lire en particulier le discours de Condorcet à la Convention, du 19 juin 1792, où il applaudit au brûlement de ces immenses volumes qui attestaient la vanité de la caste nobiliaire, et propose et fait adopter un décret portant que tous les titres généalogiques qui se trouveront dans un dépôt public, quel qu'il soit, seront brûlés.

qu'il considérait comme son ami, du littérateur Suard, il fut arrêté et conduit à la prison du Bourg-la-Reine : il y mit fin à ses jours par le poison.

Condorcet, en mourant, laissait un ouvrage qu'il avait écrit dans sa retraite forcée, et qui fut publié en 1795, *l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, où il refait à priori l'histoire primitive de l'homme, et essaie une restitution arbitraire des temps anté-historiques, en posant comme point de départ l'état sauvage. Dans ce testament intellectuel, le philosophe proscrit se plaît à détailler ses espérances sur l'état à venir de l'espèce humaine, qui se réduisent à ces trois points : la destruction de l'inégalité entre les nations, le progrès de l'égalité dans un même peuple, et enfin le perfectionnement réel et illimité de l'homme.

Condorcet est un des partisans les plus prononcés de la perfectibilité sans limites de l'espèce humaine. Peut s'en faut qu'il n'entrevoie dans l'avenir une époque où nous deviendrons immortels. Il se laisse sérieusement aller à espérer qu'il viendra un temps où la mort ne sera plus que l'effet ou d'accidents extraordinaires, ou de la destruction de plus en plus lente des forces vitales, et qu'enfin la durée de l'intervalle moyen entre la naissance et cette destruction n'a elle-même aucun terme assignable. « Sans doute, dit-il, l'homme ne deviendra pas immortel, mais la distance entre le moment où il commence à vivre, et l'époque commune où naturellement, sans maladies, sans accident, il éprouve la difficulté d'être, ne peut-elle pas s'accroître sans cesse? »

Ce philosophe qui ne croyait pas à l'immortalité de l'âme, croyait donc à la quasi-immortalité des corps; et voilà les idées chimériques qu'on rencontre dans ce *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, justement regardé comme l'évangile de ce parti matérialiste qui aspire à la perfectibilité par le jeu mieux combiné des institutions sociales, par une répartition plus égale des jouissances physiques, par un immense et libre développement de l'activité humaine.

Suivant Condorcet, si l'humanité s'est avancée si lentement vers le bien et le bonheur, c'est que ses mouvements ont été continuellement entravés par des gênes tyranniques et par des chaînes religieuses. C'est aux religions qu'il attribue la principale part du mal. Dès le début de son livre, il explique de la manière la plus injurieuse pour l'humanité l'établissement des religions. A l'entendre, l'institution ecclésiastique n'a été, à l'origine, qu'une grossière erreur de la part des peuples abusés, de ce qu'il appelle les *premières dupes*, et une monstrueuse imposture de la part des fondateurs de la religion. Pour lui, les charlatans, les sorciers qu'on rencontre chez les sauvages les moins civilisés sont le type du prêtre à toutes les époques, et les fétiches sont l'origine de tout culte religieux.

Expliquer l'histoire d'une manière si insultante au genre humain, saper par le mensonge et la calomnie le fondement des plus respectables institutions, c'était là ce que Voltaire appelait *soutenir tout doucement la bonne cause*¹.

¹ Lettre à d'Alembert, 14 juillet 1773.

Dans un article solide malgré les erreurs qu'il contient sur ce que l'auteur appelle le *despotisme clérical* et la *prétendue distinction de droit divin entre les membres du sacerdoce et le reste des hommes*, un philosophe de nos jours a bien saisi et bien fait comprendre tout l'incomplet et tout le faux des opinions de l'auteur du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*.

« Quel désert, s'écrie-t-il, que le livre de Condorcet, pour l'œil qui le considère aujourd'hui ! Plus les perspectives sont grandes, ou plutôt infinies, plus le vide se fait sentir.

« Il retranche du tableau de l'esprit humain l'Orient tout entier, par antipathie contre le sacerdoce, et il place la Grèce au premier plan. Mais la Grèce ne vient qu'après l'Orient, et la Grèce, sans l'Orient, n'est pas explicable.

« Il retranche le mosaïsme, par antipathie contre le sacerdoce ; c'est-à-dire qu'il retranche ce qui a émancipé l'humanité du joug des castes de naissance.

« Il retranche le christianisme, par antipathie contre le sacerdoce ; c'est-à-dire qu'il retranche ce qui a émancipé l'humanité du joug des castes de cités.

« Voilà comment la haine du sacerdoce a égaré le disciple de Voltaire. La haine du sacerdoce est telle dans le cœur de l'homme émancipé du dix-huitième siècle, qu'il niera plutôt la lumière que de ne pas anathématiser le sacerdoce.

« Chose étrange assurément, et bien remarquable, que l'esprit humain, de progrès en progrès, en fût venu à ce point, qu'un savant comme Condorcet, un secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le représentant des savants de son temps, prononçât un tel anathème contre les savants de la haute antiquité, de l'antiquité moyenne, et du moyen âge, par haine pour les castes et pour cette distinction inique de dominateurs au nom de l'intelligence, et de dominés ¹. »

Le fanatisme philosophique, les errements et les fautes de diverse nature de Condorcet ne doivent pas empêcher de reconnaître en lui un esprit original et étendu ; mais tout le monde doit avouer que son mérite a été démesurément surfait par le parti encyclopédiste. Personne aujourd'hui n'oserait plus dire que Condorcet est « égal à Pascal en plusieurs choses, et très-supérieur en d'autres ². » Personne même n'oserait louer son mérite d'écrivain comme le fait Voltaire ³. Condorcet, il est vrai, sait employer le mot propre et a, d'ordinaire, le style de son sujet ; mais trop souvent aussi il est négligé, obscur, entortillé. « En vérité, disait Voltaire à d'Alembert, il est le seul qui écrive comme vous. » Il faut comprendre dans cette ressemblance les défauts comme les qualités.

MOREAU DE MAUPERTUIS (1698-1759), l'un des premiers géomètres qui aient soutenu et répandu le système de Newton, encore peu connu et peu goûté en France, est un véritable savant, quoiqu'il ait été outragé et ridiculisé par Voltaire qui l'avait célébré pendant vingt ans en prose et en vers, et l'avait appelé un génie sublime, un grand mathématicien, un Archimède, un Christophe-Colomb pour les découvertes, un Michel-Ange, un Albane pour le style.

¹ Pierre Leroux, *la Revue Sociale*, juin-juillet 1847,

² Volt., *Avert. sur les dern. Remarq. sur les Pens. de Pasc.*

³ Lettre à d'Alemb., 5 déc. 1773.

Son application à l'étude et la régularité de sa conduite lui acquirent de bonne heure les plus honorables amitiés, en particulier celle de la famille d'Aguesseau. Dès l'âge de vingt-cinq ans, ses rapides progrès dans les sciences exactes lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences. Le premier mémoire qu'il donna à l'Académie, et qui fut imprimé en 1724, eut pour objet la forme des instruments de musique : Maupertuis possédait non-seulement la théorie, mais encore la pratique de la musique. Dans son *Discours sur la figure des astres*, publié en 1732, il souleva une discussion métaphysique sur l'attraction, qui gagna de nombreux adhérents au newtonianisme. Mais il allait bientôt faire beaucoup plus encore pour le triomphe de cette doctrine.

Depuis quarante ans les savants disputaient entre eux sur la figure de la terre. Suivant Newton, elle était aplatie, et suivant Cassini, allongée. Le cardinal de Fleury jugea cette question d'une suprême importance pour la géographie et la navigation ; et, afin de terminer la querelle, il ordonna, en 1736, que des géomètres et des astronomes iraient mesurer les degrés du méridien vers l'équateur et vers le pôle. La Condamine, Godin et Bouguer partirent pour le Pérou, et Maupertuis, Clairaut, Le Monnier, l'abbé Outhier pour le nord de la Laponie. Les pénibles et périlleuses expériences des voyageurs astronomes confirmèrent pleinement la théorie qu'avait conçue le génie de Newton. Maupertuis consigna le résultat de ses opérations dans un écrit intitulé : *Mesure d'un degré du méridien*.

Ce fut ce voyage au pôle qui fit connaître le nom et le mérite de Maupertuis au roi de Prusse, et qui le détermina à l'appeler à Berlin pour être le directeur de l'académie qu'il désirait composer des plus illustres savants et écrivains de l'Europe. Dès que Frédéric II lui eut confié l'administration de son académie, Maupertuis s'occupa d'en améliorer le règlement. Bientôt il l'eut complètement restaurée, et il ne cessa, par son exemple, par ses discours, par ses démarches, d'exciter ses collègues des diverses classes, physiciens, géomètres, philosophes, orateurs, à cultiver leurs talents d'une manière qui répondit à la haute protection que leur accordait le grand Frédéric.

Après ces divers travaux, les théories de Newton, longtemps combattues et rejetées comme trop peu physiques, commencèrent à être accueillies avec faveur ; elles le seront bientôt avec une espèce d'enthousiasme, et l'accord sera presque unanime à déclarer que le géomètre anglais a mis l'esprit français en possession du vrai système du monde.

« Tel a été le sort de cette brillante découverte de Newton, dira un célèbre astronome, que chaque difficulté qui s'est élevée a été pour elle le sujet d'un nouveau triomphe ; ce qui est le plus sûr caractère du vrai système de la nature ¹. »

¹ Laplace, *Système du monde*, liv. IV, ch. II.

Outre la supériorité du génie, Newton eut cet avantage sur la plupart des savants français de son temps, qu'il demeura toujours profondément religieux : le sublime épilogue du livre des *Principes* suffit à montrer combien était profonde sa foi en Dieu ; d'ailleurs, son esprit religieux éclate jusque dans des livres de pure science, comme dans son traité de l'*Optique*. Voltaire aimait à faire

Dans un écrit *sur les lois du mouvement et du repos*, inséré en 1746 dans les *Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin*, et dans son *Essai de Cosmologie* (1750), il développa son principe favori de la *moindre quantité d'action*. Il soutint que la nature a soin de n'employer, pour mettre en mouvement tout le mécanisme de l'univers, que juste la quantité de forces strictement nécessaires. Suivant lui, la nature est si constamment attachée à ce principe qu'elle l'observe, non seulement dans ses mouvements, mais encore dans sa permanence; le mouvement et le repos de toutes les substances corporelles, dures ou élastiques, dépendent de ce principe universel. Maupertuis attribuait à ce raisonnement métaphysique le pouvoir de faire pénétrer l'évidence dans les esprits fermés à toutes les autres preuves de l'existence de Dieu. Il se faisait illusion sur la vertu de sa preuve; cependant il ne prétendait pas qu'elle fût une démonstration géométrique, une démonstration complète, mais seulement « un raisonnement plus fort que tous ceux qu'on tire de ces petits détails de la nature qui souffrent mille exceptions, et où les vues du Créateur restent trop cachées ¹. »

Le principe de la moindre action fut attaqué avec mauvaise foi par le professeur de philosophie Koenig, et avec une raillerie cruelle par Voltaire ². Quoi qu'il faille penser du fond de ce système, Maupertuis avait incontestablement raison de soutenir, qu'entre les preuves d'un Être tout-puissant et tout sage, que nous trouvons en si grand nombre, soit que nous demeurions en nous-mêmes, soit que nous en sortions pour parcourir les merveilles de l'univers, il faut faire un choix, examiner leur force ou leur faiblesse, et ne donner à chacune que le poids qu'elle doit avoir. Il avait raison de dire que ce n'est pas dans les petits détails, dans ces parties de l'univers dont nous connaissons trop peu les rapports, qu'il faut chercher l'Être suprême, mais dans les phénomènes dont l'universalité ne souffre aucune réflexion, et que leur simplicité expose entièrement à notre vue ³.

Maupertuis eut toute sa vie un goût de préférence pour l'étude des mathématiques qui, suivant ses propres termes, pouvaient seules repaître son âme active et dévorante. Mais il ne s'est pas uniquement occupé de mathématiques, de géométrie. Ce disciple de Newton et de Jean Bernouilli a

passer les découvertes du protestant Newton, et, en particulier, le principe de l'attraction, pour des hardiesses philosophiques et des arguments contre la Bible. Newton gardait la simplicité de sa foi, et adorait le Créateur avec d'autant plus d'humilité qu'il comprenait mieux les lois admirables qui régissent la création.

¹ Voir *Exam. philos. de la preuve de l'exist. de Dieu, employée dans l'Essai de cosmologie*, dans l'*Hist. de l'Acad. de Berlin*, 1756, p. 389.

² Maupertuis dédaigna de répondre aux outrages, aux impertinences et aux méchancetés de Voltaire. Mais enfin la patience lui échappa, et il imposa silence à son adversaire, en le menaçant, non de sa plume, mais de son bras. Du reste, Frédéric prit fait et cause pour le président de son académie, et Voltaire dut déguerpir, de quelle piteuse manière, on le sait. (Voir, dans *Volt. et le présid. de Brosses*, la lettre de Maupertuis à Voltaire, du 3 avril 1753.)

³ Voir les *Lois du mouvement et du repos déduites d'un principe métaphysique*, I et II.

encore fait des recherches et des expériences très-curieuses d'histoire naturelle. Il était assez bien au fait de l'anatomie et de l'économie animale. Sa *Vénus physique* (1745) est célèbre. C'est une ébauche de système pour expliquer la formation des animaux. Dans ce traité fort court, où il ne présente ses opinions que comme des doutes et des conjectures, et tire de grands secours du livre de Réaumur sur les insectes, il rassembla, suivant Buffon, plus d'idées philosophiques que n'en contenaient tous les gros volumes écrits avant lui sur la génération. L'auteur de l'*Histoire naturelle* y trouvait des vues générales qui ne s'éloignaient pas beaucoup des siennes¹. Ces vues générales ont quelquefois une grandeur sublime. Il peignit avec beaucoup d'esprit, mais avec un peu de licence, les accouplements variés des animaux et tous les préliminaires de la génération.

On a aussi de Maupertuis divers morceaux philosophiques. Dans son *Essai de philosophie morale* (1749), écrit d'un style sec, triste et verbiageux, il réfuta victorieusement ceux qui ont osé comparer la morale de Zénon et d'Épictète à la morale de l'Évangile. C'est une suffisante recommandation pour ce court ouvrage; mais on fut scandalisé d'un passage où il égale les plaisirs des sens aux plaisirs les plus intellectuels, et soutient que les plaisirs les plus nobles sont ceux qui sont les plus grands². On lui reprocha encore d'avoir porté à la haine de la vie en faisant ressortir avec trop de force les peines dont est semée notre existence, et d'avoir parlé trop favorablement du suicide, en disant qu'au point de vue chrétien c'est l'action la plus criminelle ou la plus insensée, mais que, considéré hors de la crainte et de l'espérance d'une autre vie, c'est un remède utile et permis. Maupertuis n'avait eu aucune intention mauvaise. D'ailleurs il n'avait écrit ces réflexions que pour lui et pour un petit nombre de personnes.

Dans un moment où sa situation ne lui permettait point d'ouvrage de longue haleine, il voulut, dans des lettres sur des sujets scientifiques et métaphysiques, tenir une sorte de journal de ses pensées.

Ces lettres, dans lesquelles l'auteur parcourt les sujets comme ils se présentent à son esprit, roulent sur le souvenir et la prévision; sur le bonheur; sur la manière dont nous apercevons; sur le droit; sur les bêtes; sur les systèmes; sur les monades; sur la nature des corps; sur les lois du mouvement; sur l'art de prolonger la vie; sur la pierre philosophale; sur la longitude; sur le mouvement perpétuel; sur la quadrature du cercle; sur la médecine; sur la génération des animaux; sur la divination; sur ce qui s'est passé à l'occasion de la moindre quantité d'action; sur la figure de la terre; sur la maladie; sur la religion.

Dans ces dissertations, où l'on trouve une science sérieuse, et beaucoup d'idées excellentes, Maupertuis se montre disciple de Newton par son spiritualisme; mais il l'exagère. S'abandonnant à l'idéalisme de Berkley, il soutient que l'étendue n'appartient pas aux corps mêmes, qu'elle n'est qu'une perception de l'âme transportée à un objet extérieur, sans qu'il

¹ Voir Buffon, *Hist. nat. des anim.*, t. III, p. 244, édit. in-12. — ² Voir ch. II.

y ait dans l'objet rien qui ressemble à ce que l'esprit aperçoit, qu'ainsi les objets et l'étendue elle-même ne sont que de simples phénomènes.

La dernière lettre renferme de très-belles pensées sur l'utilité et la vérité de la religion.

« Il n'est pas nécessaire, dit Maupertuis, que la vérité de la religion soit démontrée pour condamner l'impie, il suffit qu'elle soit possible, le moindre degré de possibilité rend insensé tout ce qu'on dit contre. Or quels sont les esprits assez bornés ou assez faux pour croire l'impossibilité de la religion démontrée ?

« Ses dogmes nous révoltent : mais la nature n'offre-t-elle pas à notre raison des choses révoltantes ? Les vérités mathématiques mêmes ne nous présentent-elles pas des faces par lesquelles elles nous scandalisent, et sous lesquelles elles paraîtraient fausses à tous ceux qui ne sont pas assez géomètres ? Quel est l'homme qui, au premier abord, ne rejettera pas tout ce qu'on lui dit des incommensurables ; qu'il y a des quantités telles que divisées en parties si petites qu'on voudra, jamais les parties de l'une ne pourront mesurer l'autre exactement ; qu'il y a des lignes qui, s'approchant toujours, ne parviendront jamais à se rencontrer ; qu'il y a des suites infinies de nombres dont tous les termes ajoutés ensemble ne font qu'une somme finie ? Cependant ces merveilles ne sont que les suites nécessaires de la nature de l'étendue, dont l'idée est la plus simple et la plus claire de toutes celles qui appartiennent à l'esprit humain. Que devons-nous penser des phénomènes qui dépendront d'un être dont nous sommes si éloignés d'avoir l'idée complète ? C'est n'être pas philosophe que de nier ce qui n'est pas impossible ; c'est n'être pas homme que de braver un si grand péril. »

Le géomètre Maupertuis eut le mérite de défendre constamment les idées spiritualistes, de les faire triompher à l'Académie de Berlin, et de les insinuer à divers penseurs de l'Allemagne.

Lui-même ne s'en tint pas là. Dans les derniers temps de sa vie il revint complètement aux idées chrétiennes. Un des principaux motifs de sa conversion fut que la vraie religion devait conduire l'homme à son plus grand bien par les plus grands moyens possibles, et que la religion de Jésus-Christ avait seule ce double avantage. Il mourut de la manière la plus catholique, à la grande joie des fidèles et au grand désappointement des philosophes ¹.

Maupertuis n'est pas un écrivain, mais il faut le louer du soin qu'il met, dans la plupart de ses ouvrages ², à rendre très-claire l'exposition de ses idées.

LA CONDAMINE (1701-1774) a moins écrit et a moins approfondi la science que le directeur de l'Académie de Berlin dont il partagea la gloire en réussissant également dans la même expérience tentée sur un sol si différent. Il a joui, de son temps, d'une grande réputation. Buffon, le rece-

¹ Voir la lettre de Voltaire à d'Alembert, du 25 août 1759. Fréron a célébré la mort chrétienne de Maupertuis. Voir l'*Année littéraire*, 1760, p. 272.

² Nous ne les avons pas nommés tous. Nous indiquerons encore : *Éléments de géographie* (1740) ; *Astronomie nautique ou Éléments d'astronomie* (1743) ; *Dissertation physique à l'occasion d'un nègre blanc* (1744) ; *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues et la signification des mots* (sans date).

vant à l'Académie française, lui reconnaissait « du génie pour les sciences, du goût pour la littérature, du talent pour écrire, de l'ardeur pour entreprendre, du courage pour exécuter, de la constance pour achever, de l'amitié pour ses rivaux, du zèle pour ses amis, de l'enthousiasme pour l'humanité. » La *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale* (1745) ; la *Mesure des trois premiers degrés du méridien dans l'hémisphère austral* (1751) ; le *Journal d'un voyage fait par ordre du roi à l'équateur* (1751-52), suivi de l'*Histoire des pyramides de Quito*, ainsi que les autres ouvrages ou mémoires de La Condamine, sont écrits d'un style simple et négligé, mais semés de traits agréables et plaisants.

Ce savant qui eut toujours la plus laborieuse activité et une curiosité scientifique insatiable, égayait sa vieillesse à rimer des pièces grivoises et libertines, bien dignes de l'honneur qu'on leur a fait de les placer à la suite des *Poésies* de M. de Pezay et de M. de Saint-Péray.

Louis de LAGRANGE (1736-1813), l'auteur de la *Mécanique analytique* (1788), dépassa d'Alembert, dont il était ami, non-seulement par l'étendue de la science, par la fécondité de l'invention, mais encore par l'élégance de la rédaction. Le géomètre encyclopédiste, qui avait refusé la place de directeur de l'Académie de Berlin, quand Euler s'en démit, proposa Lagrange à Frédéric qui l'accepta et le prit bientôt en singulière estime : il l'appela le *philosophe sans crier*. Lagrange fut pendant vingt ans directeur de l'Académie prussienne, et il en enrichit le recueil de plus de soixante *Mémoires* ou *Dissertations*. En 1787, le Ministère français, excité par Mirabeau, l'appela à Paris, où Louis XVI le combla d'honneurs. Vers la fin de sa vie, il se lassa, comme d'Alembert, des mathématiques ; il s'occupa de chimie, de médecine ; il tourna même l'application de son esprit sur l'histoire des religions, et sur la théorie des langues et de la musique ; mais il n'ent garde de se jeter, comme La Condamine, dans la frivolité. Ce savant, né à Turin, est un de ceux dont le génie a le plus honoré la France.

CLAIRAUT (1713-1765) est digne d'être nommé avec Lagrange parmi les savants les plus dignes de ce titre sérieux. Il eut, comme Pascal, la plus précoce aptitude pour la géométrie : âgé de moins de treize ans, il lut un *Mémoire* sur quatre nouvelles courbes géométriques de son invention devant l'Académie des sciences qui, malgré les règlements, le reçut à dix-huit ans parmi ses membres. Ses expériences et ses écrits, dont on admirera toujours l'élégante synthèse, le placèrent bientôt au rang des plus éminents géomètres de l'Europe. Clairaut est un des premiers qui adoptèrent la philosophie de Newton. Il paraît l'avoir embrassée même avant Voltaire ¹.

MAIRAN (1678-1771), membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, initié aux secrets des arts comme aux mystères de la nature, littérateur en même temps que savant, homme de société comme de cabinet ², fut l'émule de Fontenelle et le surpassa quelquefois dans l'art de traiter avec agrément les sujets scientifiques. Nulle part il ne porta

¹ Voir lord Brougham, *Voltaire et Rousseau*, III, p. 96.

² On lit dans une lettre du marquis d'Argens à Frédéric, du 15 août 1747 :

plus loin ce talent que dans le *Traité historique et physique de l'aurore boréale* (1733 et 1754); mais on reconnaît toujours une plume fine et élégante dans ses diverses *Dissertations* et dans les nombreux mémoires qu'il a insérés dans le recueil de l'Académie des sciences depuis 1719 jusqu'à sa mort. Les *Éloges des académiciens de l'Académie des sciences, morts en 1741, 1742, 1743*, sont quelquefois préférables à ceux de Fontenelle pour le talent d'exprimer avec clarté les idées les plus abstraites, pour le goût, pour l'élégance et pour la pureté du style : au moins n'a-t-il presque rien de l'affectation de son devancier.

Louis de LA CAILLE (1713-1762), — autre savant qui sut se faire aimer autant qu'admirer — eut une carrière assez courte¹; et cependant, au dire de Lalande, il a fait à lui seul plus d'observations et de calculs que tous les astronomes ses contemporains réunis. Suivant Bailly, le caractère de l'abbé de La Caille était d'embrasser et de lier les connaissances acquises, de porter la précision partout, d'imaginer les recherches les plus délicates et de les suivre avec une sagacité éclairée, de tirer le plus grand parti des instruments perfectionnés et des vues nouvelles de géométrie².

Après le célèbre astronome La Caille, nommons Jean-Silvain BAILLY (1736-1793), son élève. Dès que Bailly, très-jeune encore, et d'abord porté à la poésie, eut eu le bonheur de rencontrer le grand observateur, sa vocation pour l'astronomie fut décidée, et il fut bientôt associé aux plus rudes et aux plus difficiles travaux de son maître. Montcarville et Clairant l'avaient déjà initié aux mathématiques.

Bailly servit l'astronomie par d'excellentes observations sur la lune, par un calcul exact de l'orbite de la comète de 1759, par un grand travail sur les satellites de Jupiter avec lequel il disputa à Lagrange, en 1764, le prix proposé par l'Académie des sciences³. Mais il compromit sa réputation auprès des esprits sérieux par son goût pour les hypothèses vaines et téméraires.

Après avoir débuté dans la carrière d'écrivain par des éloges académiques, et par des notices de savants parmi lesquelles on distingue celle sur La Caille et celle sur Leibnitz, il entreprit d'écrire l'*Histoire de l'as-*

« J'ai soupé, dans une des meilleures maisons de Paris, avec M. de Mairan; c'est un petit homme fort doux, d'une grande politesse, qui parle avec beaucoup d'aisance, qui dit de fort bonnes choses, et n'a rien de l'encolure du géomètre. Il y a autant de différence de sa conversation à celle de M. Euler qu'il y en a entre les écrits d'Horace et ceux du savantissime et pédantissime Wolfius. » (Correspond. de Frédéric avec le marq. d'Argens, dans les *Œuvres de Frédéric II.*)

¹ La Caille, de la nuit perçant le sombre voile,

Pâlit, les yeux fixés sur le front d'une étoile.

(Delille, *Épîtres*, 1, Sur les ressources qu'offre la culture des arts et des lettres, 1761.)

² *Éloge de l'abbé de La Caille.*

³ Son ouvrage, publié sous le titre d'*Essai sur la théorie des satellites de Jupiter*, ne put obtenir l'avantage sur son redoutable adversaire, mais attira sur lui l'attention des hommes spéciaux.

tronomie ancienne ¹. Dans ce tableau vaste et grandiose, conçu dans la manière des discours généraux de Buffon, il voulut, en se transportant aux temps où l'astronomie a commencé, rechercher comment les découvertes se sont enchaînées, comment les erreurs se sont mêlées aux vérités, en ont retardé la connaissance et les progrès; et, après avoir suivi tous les temps, parcouru tous les climats, montrer enfin l'édifice de la science fondé sur les travaux de tous les siècles et de tous les peuples. Le plan était beau, malheureusement l'auteur donna pour base au monument qu'il voulait élever une hypothèse chimérique.

En analysant les formules astronomiques des Indous, alors très-imparfaitement connues, Bailly fut amené à conclure qu'elles devaient être basées sur des observations réelles, mais que l'état présent et le caractère des Indiens ne permettaient pas de les considérer comme les découvertes originales de ce peuple. Dans l'astronomie actuelle de l'Inde, il ne vit que des débris d'une science plus ancienne et beaucoup plus parfaite. Suivant lui, une nation éteinte depuis longtemps, les Tschuden, aurait existé il y a nombre de siècles, dans le nord de l'Asie, placé alors sous la zone torride, et c'est de cette source que toute la science aurait découlé dans la Péninsule méridionale.

Cette hypothèse d'une *nation éteinte*, d'un peuple *primitif*, source de toute science humaine, cette supposition du perfectionnement de l'astronomie dans les temps antédiluviens et mythologiques, cette antiquité infiniment reculée donnée au monde, contrairement à tous les monuments sacrés et profanes, à la nature et à l'aspect du globe, tout cela est un mauvais roman de physique qui ne pouvait être goûté que de Buffon, parce que ces idées étaient analogues aux siennes. Les savants sérieux ne trouvèrent pas que Bailly eût déployé *une sagacité de génie et une profondeur d'érudition* aussi grandes que le disait l'auteur de l'*Histoire naturelle* ². Voltaire, qui voyait combattre ses théories favorites sur l'antiquité historique des Indiens et sur la science des Brachmanes, attaqua de ce ton léger qu'il savait si bien prendre les hypothèses du rêveur académicien, mais il ne put lui faire changer d'idées.

Les *Lettres sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie*, adressées à M. de Voltaire (1777), les *Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne histoire de l'Asie* (1779), enfin l'*Histoire de l'astronomie indienne et orientale* (1786), sont également remplies de ces imaginations creuses qu'on appelait les *féeries de M. Bailly*.

Bailly, comme Fontenelle et Mairan, aime à embellir et à parer la science. Tous ses ouvrages sont écrits d'un style correct, élégant, coloré, vif et animé, mais ils sont souvent gâtés par l'affectation d'esprit et par le précieux.

L'auteur de l'*Histoire de l'astronomie* était plus encore littérateur que savant. Aussi l'Académie française l'admit-elle parmi ses membres, comme l'Académie des sciences et celle des Inscriptions et belles-lettres.

¹ Le tome I parut en 1775; les suivants furent publiés en 1779, 1782, 1787.

² Voir Buff., *Époques de la nat.*, VI.

Couvert de ce triple honneur que Fontenelle avait seul reçu jusques alors, et déjà sur l'âge, Bailly aventura l'estime dont il jouissait généralement, en s'avisant de la tardive ambition de devenir un homme d'État. Son élévation fut rapide, mais aussi sa chute fut prompte et terrible. Il fut bientôt en butte à toutes les attaques et finit par être la victime des révolutionnaires extrêmes, et en particulier du plus odieux de tous. Marat, misérable littérateur, physiologiste charlatan et physicien avorté, étant devenu une puissance, ne pardonna pas plus à Bailly qu'à Monge, à La Place et à Lavoisier, d'avoir combattu ses absurdes et vaines théories : l'*Ami du peuple* ne fut content que quand il eut fait conduire à l'échafaud l'astronome qui avait eu le malheur de quitter la science pour la politique et le pouvoir.

LALANDE (1732-1807), comme Bailly, manifesta un goût et une aptitude précoces pour l'astronomie. Il partit pour la capitale de la Prusse n'ayant que dix-neuf ans. Maupertuis le présenta à Frédéric qui s'étonna de voir un si jeune astronome, le fit recevoir membre de l'Académie de Berlin et ensuite nommer professeur d'astronomie. Il revint en 1753 à Paris, où il publia le résultat de ses observations, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, années 1751 et 1752. Dès lors il ne cessa d'approfondir la science dans laquelle il avait débuté avec tant d'éclat.

Il écrivit de nombreux ouvrages. Le plus célèbre est son *Traité d'astronomie*, où, marchant sur les traces de Cassini, de Le Monnier et de La Caille, mais suppléant aux omissions de ces astronomes qui avaient trop négligé la partie pratique, il entreprit de rassembler en un seul corps tout ce qu'on savait d'astronomie, sans omettre aucune branche de cette vaste science : on n'avait point vu de traité complet de cette nature depuis l'*Almageste* de Riccioli. Lalande utilise tous les travaux antérieurs, et son ouvrage présente un vaste répertoire de citations de tous les auteurs de quelque importance qui se sont occupés des sciences astronomiques.

Dans sa vieillesse, à la passion de l'astronomie il joignit celle de l'irréligion systématique. Cet ancien élève des Jésuites qu'il vénéra et défendit toujours, se glorifiait hautement, pendant la révolution, aux réunions du Lycée, d'être athée, et criait de toute sa force qu'il n'y avait de vrais philosophes que les athées. Il travailla au *Dictionnaire des athées*, et il signait quelquefois ses lettres : *Lalande, doyen des athées*.

LA PLACE (1749-1827), bien plus sérieux et plus profond que Lalande, a fait de nombreuses découvertes qu'il a consignées dans d'immortels ouvrages, ou insérées dans les recueils de l'Académie ; il a présenté aux géomètres, avec un talent admirable, la marche de l'esprit humain dans l'invention des sciences ; enfin il a su, en écrivant l'histoire des grandes découvertes astronomiques, devenir un modèle d'élégance et de précision.

Après avoir longtemps enseigné les mathématiques à l'École militaire de Paris où l'appui de d'Alembert l'avait fait nommer professeur, La Place se mit, dans la pleine maturité de l'âge et du talent, à écrire les ouvrages qui ont fait sa gloire, et qui furent la plupart terminés ou commencés avant la fin du dix-huitième siècle. Il donna, en 1784, la *Théorie*

du mouvement elliptique des planètes, et, en 1785, la *Théorie des attractions des sphéroïdes et de la figure des planètes*. Sa plume féconde produisit encore, l'année suivante, un plus grand ouvrage, l'*Exposition du système du monde*, écrite avec une élégante simplicité et une pureté de langage dont il n'y avait point encore d'exemple dans cet ordre de travaux. La Place expliquait ainsi l'objet qu'il s'était proposé :

« De toutes les sciences naturelles, l'astronomie est celle qui présente le plus long enchaînement de découvertes. Il y a extrêmement loin de la première vue du ciel à la vue générale par laquelle on embrasse aujourd'hui les états passés et futurs du système du monde. Pour y parvenir, il a fallu observer les astres pendant un grand nombre de siècles; reconnaître dans leurs apparences les mouvements réels de la terre; s'élever aux lois des mouvements planétaires, et, de ces lois, au principe de la pesanteur universelle; redescendre, enfin, de ce principe, à l'explication complète de tous les phénomènes célestes, jusque dans leurs moindres détails. Voilà ce que l'esprit humain a fait dans l'astronomie. L'exposition de ces découvertes, et de la manière la plus simple dont elles ont pu naître et se succéder, aura le double avantage d'offrir un grand ensemble de vérités importantes, et la vraie méthode qu'il faut suivre dans la recherche des lois de la nature. C'est l'objet que je me suis proposé dans cet ouvrage¹. »

Suivant Fourier, le *Système du monde* « est une exposition parfaitement régulière des résultats d'une étude approfondie : c'est un résumé ingénieux des découvertes principales. La précision du style, le choix des méthodes, la grandeur du sujet, donnent un intérêt singulier à ce vaste tableau : mais son utilité réelle est de rappeler aux géomètres les théorèmes dont la démonstration leur était déjà connue. C'est, à proprement parler, une table de matières d'un traité mathématique². » — « L'immensité du sujet, dit encore Fourier, flattait le juste orgueil du génie de La Place. Il entreprit de composer l'Almageste de son siècle; c'est le monument qu'il nous a laissé sous le nom de *Mécanique céleste*; et son ouvrage immortel l'emporte sur celui de Ptolémée autant que la science analytique des modernes surpasse les éléments d'Euclide. »

Nous aurons à revenir plus tard sur les derniers travaux de La Place.

Ce grand géomètre s'est aussi occupé de chimie, et, marchant sur les pas de Cavendish et de Monge, il a fait plus d'une découverte utile dans cette science.

Nous l'avons déjà fait entendre, La Place n'est pas seulement un savant, c'est un écrivain. Soigneux avant tout de l'exactitude du fond, il n'a garde de se négliger sur la forme. Il possède si lumineusement les principes et les notions de la science qu'il les rend avec une incomparable clarté. Sous sa plume toujours élégante et souvent brillante, les raisonnements les plus abstraits dépouillent leur aridité.

Ce profond astronome appréciait les beaux-arts comme les belles-lettres; il aimait la musique de l'Italie et les vers de Racine; dans ses

¹ *Exposition du Système du monde*, Avant-propos.

² *Éloge hist. de M. de La Place* (6^e édit. du *Système du monde*, 1836).

appartements on trouvait les compositions de Raphaël à côté des portraits de Descartes, de François Viète, de Newton, de Galilée et d'Euler.

Cette application de tant d'esprits sagaces et laborieux aux sciences mathématiques et astronomiques devait non-seulement faire avancer beaucoup ces sciences mêmes, mais encore contribuer aux progrès de plusieurs autres sciences qui s'y rattachent, en particulier de la géographie.

Les savants géographes sont nombreux au dix-huitième siècle.

JOSEPH-NICOLAS DE LISLE (1688-1768), auteur d'excellents mémoires pour servir à l'histoire de l'astronomie (1738) et de nouvelles cartes des découvertes de l'amiral de Fonte (1753), appliqua les connaissances astronomiques à la géographie.

Son frère GUILLAUME DE LISLE (1675-1726) fut le créateur de la géographie moderne : dès l'âge de vingt-cinq ans, il avait, en s'aidant des travaux des VENDELIN et des RICCIOLI, entièrement reconstruit l'édifice de cette science qu'il enseigna et sut faire aimer à Louis XV.

Beaucoup d'autres, soit par leurs recherches, soit par leurs excursions, rendirent de grands services à la science géographique : tels sont LA MARTINIÈRE, LACROIX, D'EXPILLY, ROBERT, GRENET, MENTELLE, etc.

DANVILLE (1697-1782) se distingua par-dessus tous par son vaste savoir et par sa rare sagacité. DUACHE (1740-1825) s'attacha l'un des premiers à la géographie physique de la terre. GOSSELIN (1740-1820) développa avec clarté tous les systèmes géographiques des anciens.

Si l'espace nous le permettait, aux géographes nous joindrions les auteurs de voyages qui ont rendu de très-utiles services à la géographie, à l'histoire naturelle, à l'astronomie, à l'art nautique, etc., comme BOUGAINVILLE (1729-1811), le premier Français qui ait fait un voyage autour du monde, dont la relation, publiée en 1771, obtint un succès prodigieux ; comme CLARET FLEURIEU (1738-1810), qui, après avoir écrit son *Voyage fait par ordre du roi*, en 1768 et 1769, pour éprouver les horloges marines (1773), et avoir publié les *Découvertes des Français dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée* (1790), rédigea avec beaucoup de science et d'art le *Voyage autour du monde, pendant les années 1790, 1791, 1792*, du capitaine Marchand, et fit précéder cette seconde circonvallation du globe, accomplie par un Français, d'une savante introduction sur l'histoire de toutes les navigations à la côte nord-ouest de l'Amérique, où l'on trouve les remarques les plus intéressantes sur la navigation du Grand Océan ; comme SAVARY (1776-1788), qui, dans ses *Lettres sur l'Égypte*, a offert un très-intéressant parallèle des mœurs anciennes et modernes de cette contrée fameuse, et en a décrit, avec exactitude et intérêt, l'état, le commerce, l'agriculture, le gouvernement et la religion.

Que cette mention suffise, à défaut des détails dans lesquels notre cadre ne nous permet pas d'entrer.

Si nous pouvions suivre les sciences mathématiques dans la variété de leurs applications, il nous resterait bien des noms à citer. Mais ce serait trop nous écarter de notre objet. Nous nous contenterons de dire encore un mot du chevalier de FOLARD (1669-1751), surnommé le *Végèce*

moderne. Ses ouvrages roulent sur la guerre, et ils sont généralement composés sans ordre et écrits d'un style diffus et négligé, mais l'auteur nous intéresse parce qu'à l'époque du soulèvement contre les anciens, il fut un de ceux qui en conservèrent le culte et qui surent comprendre le profit éternel qu'on pouvait tirer de leurs œuvres.

« J'ai plus trouvé à profiter, a-t-il dit lui-même, dans la lecture des historiens de l'antiquité que dans celle de nos modernes, et lorsque je me suis aperçu que c'était dans les anciens qu'il fallait chercher l'instruction et la véritable science qui nous mène aux grandes actions, je trouvai qu'on avait raison de les admirer, et mon admiration augmenta à mesure que je croissais en expérience et que je me perfectionnais dans mes études militaires ¹. »

Folard, retiré du service, consacra le fruit des études de toute sa vie sur l'art militaire dans son célèbre *Commentaire sur Polybe* (1727, 6 vol. in-4°). A ses yeux, « Polybe est de tous les historiens le plus capable de nous donner de savantes leçons sur la guerre ². » Folard eut le mérite de savoir faire comprendre et goûter ces leçons aux tacticiens de son temps. Ce commentaire, fruit des enseignements que lui avaient donnés pendant trente-six campagnes les maîtres de l'art et les événements, ce commentaire où il avait résumé tout ce qu'il avait jamais lu, entendu, observé, vu et pratiqué, Folard le regardait avec raison comme « le seul cours militaire qui eût paru depuis les anciens Grecs et les Romains ³. »

Il continua l'exposition de ses idées dans ses *Nouvelles Découvertes sur la guerre*, dans ses *Nouvelles Découvertes sur le système de la colonne*, et dans son *Traité de la défense des places fortes*.

Qui croirait que, parmi les ouvrages de cet écrivain militaire, on trouve une *Relation des miracles opérés par l'intercession du bienheureux diacre François-Julien-Marc de Paris*? Ce mestre-de-camp, ce gouverneur des ville et citadelle de Bourbourg, ce membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de Londres, cet homme qui s'était vu honoré de l'amitié du maréchal de Créqui, du maréchal de Villars, du maréchal de Berwick, du maréchal de Saxe et du roi Charles XII, avait eu, dans sa vieillesse, la tête tournée par le quessnellisme, et il prenait part de très-bonne foi aux comédies fanatiques des convulsionnaires.

GUIBERT, dans sa *Tactique* (1772), et dans sa *Défense du système de guerre moderne* (1779), s'appliqua à combattre toutes les idées de Folard, et soutint que le commentateur de Polybe n'avait guère eu pour lui que des gens qui « s'en étaient laissé imposer par l'amas d'érudition dont il était accompagné ⁴ » et par les noms et les prétendus exemples de tous les grands capitaines, anciens et modernes, dont Folard s'étayait sans cesse, à tort et à travers ⁵. Mais, dans ses attaques, Guibert mit encore plus de passion et de présomption que de raison.

¹ *Traité de la Colonne*, Avant-propos.

² *Comment. sur Polybe*, ch. iv.

³ *Nouv. Découv. sur la guerre*. A Mgr le duc d'Orléans. Épître.

⁴ Guibert, *Défense du syst. de guerre mod.*, 1^e p., c. 1. — ⁵ *Ibid.*

§ II.

**Les sciences physiques, l'histoire naturelle, la chimie,
la minéralogie, la médecine.**

Linnée, Antoine de Jussieu, Bernard de Jussieu, Antoine-Laurent de Jussieu, l'abbé Pluche, Réaumur, le P. Regnault, les Lettres édifiantes, l'abbé Nollet, Buffon, Daubenton, Vicq d'Azyr, Duhamel, Lacépède, Valmont de Bomare, Bernardin de Saint-Pierre, Charles Bonnet, de Saussure, Ramond. — Macquer, Rouelle, Fourcroy, Berthollet, Monge, Morveau, Chaptal, d'Holbach. — L'abbé Haüy, Tissot, Bichat, Barthez, La Métrie, etc.

Le plus célèbre naturaliste du dix-huitième siècle est un étranger, un Suédois, Charles LINNÉE, ou Linnæus, né à Smolande en 1707, mort à Upsal en 1778. Par son *Systema naturæ*, par ses *Genera et Species plantarum*, il a exercé l'influence la plus universelle sur tous les naturalistes, sans même excepter les adversaires les plus déclarés de ses méthodes, comme Buffon ¹.

Par le soin qu'il a mis à rassembler toutes les espèces connues de son temps, par la précision avec laquelle il en assigna les caractères distinctifs dans un langage admirablement expressif, presque tout entier de son invention, enfin par la commodité de la nomenclature qu'il créa, il a mérité que ses travaux servissent de base principale à ceux de la plupart de ses successeurs. Si ses méthodes ne sont pas toujours sûres, si elles sont trop systématiques et ne présentent presque jamais les êtres selon leurs véritables rapports de ressemblance, elles ont l'avantage d'être d'une application facile. Elles sont maintenant presque généralement abandonnées.

Une famille d'illustres naturalistes français a établi, pour les plantes, une classification plus simple et plus durable. Nous voulons parler de la famille de Jussieu dont tous les membres, pendant plus d'un siècle et demi, rivalisèrent d'ardeur pour le progrès des sciences naturelles.

Le célèbre botaniste et médecin ANTOINE DE JUSSIEU (1686-1753) continua sous Louis XV les savantes courses et les grands travaux qu'il avait commencés sous le règne précédent. Il enrichit la collection de l'Académie des sciences d'un grand nombre de *Mémoires*, et publia, en 1748, son beau *Discours sur les progrès de la botanique*.

Son frère, BERNARD DE JUSSIEU (1699-1777), se distingua comme lui par ses connaissances dans la botanique et par son habileté dans la pratique

¹ Voir plus loin, dans la notice sur Buffon, les attaques de l'auteur de l'*Histoire naturelle* contre l'auteur du *Systema naturæ*. Linnée ne se vengea de son détracteur qu'en ne parlant pas de lui. Le 4^e volume in-4^o de Buffon, où commence l'histoire des quadrupèdes, est de 1753, et le troisième de 1765; Linnée ne les cite ni dans sa dixième édition de 1759, ni dans la douzième de 1766.

de la médecine. L'éclat de ses talents le fit nommer démonstrateur au Jardin des plantes, et recevoir à l'Académie des sciences. Il donna, en 1725, une belle édition de l'*Histoire des plantes des environs de Paris* de Tournefort, l'enrichit de notes savantes et y fit connaître plusieurs plantes découvertes par lui-même dans ses herborisations. Toute sa vie il eut un goût de prédilection pour l'étude des plantes, et s'appliqua particulièrement à y établir une distribution en familles fondée sur la ressemblance générale de leurs parties, ou ce qu'on appelle *méthode naturelle*.

Il fut d'un grand secours à son neveu ANTOINE-LAURENT DE JUSSIEU (1747-1836), si célèbre par son *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita* (Genres des plantes distribués suivant l'ordre naturel). Ce grand ouvrage, écrit en un latin pur et élégant, et publié en 1789, est rempli d'une science dont la profondeur et l'immensité frappèrent d'admiration Linnée lui-même. Suivant Cuvier, il a fait la même révolution dans les sciences d'observation que la chimie de Lavoisier dans les sciences d'expérience.

L'émule de Pline et de Columelle écrivit aussi de beaux travaux dans sa langue maternelle, le *Tableau synoptique de la méthode botanique de Bernard et Antoine-Laurent de Jussieu* (1796), le *Tableau de l'école de botanique du Jardin des Plantes* (1800), et une *Histoire du Jardin du roi*, depuis sa fondation jusqu'à la mort de Buffon (16 avril 1788), un grand nombre de mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, et de savants articles, tel que celui sur les *Principes de la méthode naturelle des végétaux*, insérés dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*.

La modestie de ce savant égalait sa science : « *je ne sais pas*, » était sa réponse la plus ordinaire aux questions qu'on lui faisait.

Pour ne point séparer les trois grands naturalistes qui immortalisèrent le nom de Jussieu, nous sommes arrivés tout de suite jusqu'à l'époque contemporaine. Nous devons maintenant reprendre plus haut pour parler de plusieurs écrivains qui servirent de diverses manières et avancèrent à des degrés différents les sciences naturelles.

L'abbé PLUCHE (1688-1761), un des écrivains qui, dans la première partie du dix-huitième siècle, contribuèrent le plus à répandre le goût de l'histoire naturelle, fut d'abord professeur de rhétorique à l'université. Un autre célèbre professeur, Rollin, avait proposé, vers le commencement du siècle, d'introduire l'histoire naturelle dans les collèges. Il voulait qu'on appliquât les enfants à l'étude de ces phénomènes, « dont ils seront toujours, disait-il, d'autant plus surpris qu'ils acquerront plus d'intelligence. » L'abbé Pluche répondit à la pensée de Rollin en publiant, en 1732, son *Spectacle de la nature*. Cet ouvrage, qui présente l'analyse exacte des meilleurs naturalistes anglais, allemands, français, antérieurs à l'auteur, renferme des notions simples et claires des principaux phénomènes de la physique, de l'histoire naturelle et des procédés des arts mécaniques. On y trouve, comme disait Lalande, « des peintures agréables, des conversations amusantes, des réflexions qui intéressent : la fraîcheur des ombres, le silence de la nuit, la douce lumière du crépuscule, les feux

qui brillent dans le ciel, les diverses apparences de la lune, tout devient entre les mains de M. Pluche un sujet de peintures agréables; il rapporte tout aux besoins de l'homme, aux attentions de l'Être suprême sur nos plaisirs et sur nos besoins, et à la gloire du Créateur: son livre est un traité des causes finales, autant qu'un livre de physique¹. »

Peu d'ouvrages ont joui, dans leur nouveauté, d'une aussi grande vogue. Le *Spectacle de la nature* était dans toutes les mains, et on le trouvait jusque sur les toilettes des dames.

Pluche donna encore, en 1739, l'*Histoire du ciel où l'on recherche l'origine de l'idolâtrie, et les méprises de la philosophie sur la formation et sur les influences des corps célestes*. Comme on le voit par le titre seul, c'est ici un ouvrage de discussion philosophique et religieuse autant et plus qu'un livre d'astronomie. Il est divisé en quatre livres, le *Ciel poétique, le Monde des philosophes, la Physique de Moïse, les conséquences de l'Histoire du ciel*. L'auteur s'applique spécialement à montrer que de tous ceux qui ont fait des recherches sur l'origine et la structure du monde, en particulier sur la formation des étoiles et des planètes, Moïse est le seul dont la philosophie ne nous égare point, que l'expérience les dément tous, et dépose en faveur de Moïse seul, qui avait été instruit à l'école de celui qui a créé l'univers.

« Mettons ensemble, dit-il, nos plus fameux physiciens, comme Démocrite, Epicure, Lucrèce, Gassendi, Aristote et Descartes, avec la nombreuse famille des scolastiques. Plaçons tous ces grands maîtres en présence de Moïse, et faisons le parallèle de sa doctrine avec la leur: voici ce qui en résulte. C'est que quand ces philosophes ont pris leur raison pour juge de la structure du monde que Dieu ne leur avait donné ni à construire, ni à gouverner, ni à comprendre, tout ce qu'ils ont imaginé chacun à part sur le chaos et sur la formation du monde est inutile, inintelligible, hors de notre portée, et évidemment démenti par l'expérience. Au contraire, ce que Moïse nous apprend sur la création est simple, plein de grandeur, parfaitement d'accord avec l'expérience de tous les lieux et de tous les âges². »

En établissant ce parallèle de la physique sacrée avec la profane, le religieux écrivain voulait apprendre à « connaître plus exactement la portée de la science humaine, et la ramener à sa mesure, comme aussi à son véritable objet, par l'étude des choses de pratique, et par le retranchement de tout ce qui nous égare, ou de ce qui nous passe³. » Aussi fait-il la guerre aux cartésiens qui mettent la raison au-dessus de sa juste valeur et la flattent « d'une pénétration et d'une mesure d'évidence que Dieu ne lui a pas accordées⁴. »

Les philosophes incrédules ne pouvaient pas goûter un physicien aussi sincèrement et aussi naïvement religieux. Aussi Voltaire l'a-t-il injurié comme un homme qui s'était « fait le charlatan des ignorants⁵. » Il était

¹ Lalande, *Astronomie*, 2^e éd., préf., p. V.

² *Hist. du ciel*, l. II, 1.

³ *Ibid.*, Plan, p. XXX.

⁴ *Ibid.*, liv. IV.

⁵ *Remerciement sincère à un homme charitable*.

difficile cependant d'avoir moins de charlatanisme que ce prêtre d'une modestie, d'une vertu et d'un désintéressement dont il y a peu d'exemples.

RÉAUMUR (1683-1757), après avoir publié divers travaux sur la physique et sur l'histoire naturelle, donna, de 1734 à 1742, ses célèbres *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des insectes*. C'est l'ouvrage d'un observateur généralement aussi exact que patient. L'auteur s'y propose de faire connaître les principaux genres d'insectes, et surtout ceux qui se présentent souvent à nos yeux; d'apprendre ce qui leur est propre à chacun, ce qu'ils offrent de particulier, comment ils se nourrissent, les différentes formes qu'ils prennent pendant la durée de leur vie, comment ils se perpétuent, les merveilleuses industries que la nature leur a apprises pour leur conservation. Réaumur s'applique à saisir et à rendre les faits avec la plus grande vérité possible; mais il se garde soigneusement de l'esprit de système.

« Nous devons être, écrit-il, extrêmement retenus sur l'explication des fins que s'est proposées celui dont les secrets sont impénétrables. Nous louons souvent mal une sagesse qui est si fort au-dessus de nos éloges. Décrivons le plus exactement qu'il nous est possible ses productions, c'est la manière de la louer qui nous convient le mieux ¹. »

Bien que Réaumur eût employé de longues années à étudier les insectes, il était loin de donner son livre comme une œuvre complète et définitive.

« Nous ne sommes pas encore, disait-il, à beaucoup près, arrivés au temps où l'on pourra raisonnablement entreprendre une histoire générale des insectes : des savants de tous pays se sont plu depuis un siècle à les étudier; l'attention qu'ils leur ont donnée nous a valu un grand nombre d'observations sûres et curieuses; cependant il s'en faut bien qu'il y en ait encore assez de rassemblées. Le nombre des observations nécessaires pour une histoire de tant de petits animaux, passablement complète, est prodigieux. Quand on pense à ce qu'est obligé de savoir un habile botaniste, on en est effrayé; sa mémoire doit être chargée des noms de plus de douze à treize mille plantes; il doit être en état de se rappeler, toutes les fois qu'il le veut, l'image de chacune. Entre tant de plantes, il n'en est peut-être point qui n'ait ses insectes particuliers; telle plante, tel arbre, comme le chêne, suffit à en élever plusieurs centaines d'espèces différentes. Combien y en a-t-il cependant qui ne vivent pas sur les plantes! Combien y en a-t-il d'espèces qui dévorent les autres! Combien y en a-t-il d'espèces qui se nourrissent aux dépens des plus grands animaux, qu'elles sucent continuellement, ou qui sucent d'autres insectes! Combien y en a-t-il d'espèces dont les unes passent la plus grande partie de leur vie dans l'eau et dont les autres l'y passent tout entière! L'immensité des ouvrages de la nature ne paraît mieux nulle part que dans l'innombrable multiplicité de tant d'espèces de petits animaux. Un naturaliste qui se réduirait à une histoire particulière de ceux de son pays, donnât-il à ce pays des limites assez étroites, ne pourrait pas même se promettre de les décrire toutes. Il n'est point d'année

¹ *Mém. pour l'hist. des insectes*, 1^{er} mém., t. 1, p. 25.

qui n'offre à un observateur, dans les mêmes cantons, des insectes qu'il n'y avait pas encore vus.»

Tous les ouvrages faits avant Réaumur sur la merveilleuse histoire des insectes ne convenaient, comme il l'a dit lui-même, qu'à ceux qui aimaient déjà cette espèce d'étude, mais n'étaient pas propres à la faire aimer. Le sien se fit lire avec un extrême plaisir. Il est un peu diffus, mais toujours clair et élégant.

Réaumur tint longtemps le sceptre de l'histoire naturelle, et il ne vit pas sans un peu de dépit et de jalousie le brillant Buffon venir obscurcir sa gloire.

Plusieurs autres savants s'occupèrent avec succès, comme Réaumur, de l'entomologie. Nous nous contenterons de citer encore LYONNET (1707-1789), dont le traité anatomique de la chenille du bois est à la fois un chef-d'œuvre de l'anatomie et de la gravure, et a été regardé comme le livre le plus propre à nous faire admirer la prodigieuse complication des ressorts qui animent les moindres êtres organisés¹.

Le jésuite RÉGNAULT (1683-1762) s'appliqua à maintenir la philosophie et la physique cartésiennes. Ses *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe*, ou *Physique nouvelle en dialogues* (1729), offrent un cours complet de physique fondé sur les principes de Descartes, non pas en tout cependant. Le savant jésuite abandonne son maître sur plusieurs points importants. Par exemple, il repousse l'opinion qui place les bêtes au rang des simples machines. Il admet la matière subtile et rejette le vide, mais il ne va pas, comme Descartes, jusqu'à en nier la possibilité, même par le pouvoir divin.

Un second ouvrage de Régnault, très-recommandable par l'érudition choisie dont il est rempli, *l'Origine ancienne de la physique nouvelle* (1734), présente, dans des entretiens par lettres, les rapports et les ressemblances de la physique nouvelle avec l'ancienne, et fait connaître les principaux emprunts que les modernes ont faits aux anciens.

Le jésuite Régnault est savant, il expose ses idées avec clarté, et sait les mettre à la portée de tout le monde. Mais son style, mauvaise imitation de celui de Fontenelle, est trop souvent guindé. Il court après les pointes et les saillies; il cherche à mettre de l'esprit partout, et prodigue de fades plaisanteries dans des endroits où un ton noble et sérieux conviendrait seul.

Plusieurs autres jésuites mériteraient, comme le P. Régnault, d'être nommés parmi les savants physiciens du dix-huitième siècle. Nous nous contenterons d'indiquer d'une manière générale les rédacteurs des *Lettres édifiantes*, ce recueil qui, comme le dit justement l'auteur du *Choix* de ces lettres, est rempli de toutes sortes de sciences : « dissertations savantes, peintures de mœurs; découvertes nombreuses dans l'histoire naturelle, qui ont ajouté des richesses à nos manufactures, des délicatesses à nos tables, des ombrages à nos bois, et de nouveaux remèdes à

¹ Voir Delille, *les Trois Règnes*, VIII.

l'art de guérir; des plans d'amélioration pour diriger l'esprit des colons vers l'agriculture, des découvertes géographiques qui ont ouvert de nouvelles routes au commerce, d'importantes recherches qui jettent le plus grand jour sur les monuments antiques et l'origine des peuples primitifs.»

Dans le clergé séculier, comme dans le clergé régulier, nous trouvons encore de savants physiciens et naturalistes très-dignes d'être cités ici. Ne pouvant pas les nommer tous, n'oublions pas, au moins, l'abbé NOLLET (1700-1770). Par ses expériences, par ses leçons et par ses ouvrages, *Leçons de physique expérimentale* (1743), *Recueil de lettres sur l'électricité* (1753), *Essais sur l'électricité des corps* (1747), *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques* (1749), *Art des expériences* (1770), enfin, par divers *Mémoires* insérés dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, il rendit à la physique, et en particulier à la science de l'électricité, des services qui lui assignent une place parmi les premiers physiciens de l'Europe au dix-huitième siècle.

Tous ces physiciens, tous ces naturalistes méritent un souvenir de la postérité; mais les ouvrages de la plupart d'entre eux ne parviendront pas jusqu'à elle. Plusieurs sont même déjà tombés tout à fait dans l'oubli. Tous ont été éclipsés par la grande œuvre du plus brillant, sinon du plus profond naturaliste de l'époque, de BUFFON, qui employa cinquante ans de sa vie à esquisser l'immense tableau de la nature.

Dès son vivant, les savants ont pu contester quelques-uns des résultats de ses recherches, et repousser plusieurs de ses systèmes. Voltaire, d'Alembert et Condorcet ont pu juger sévèrement ses hypothèses sur la formation de la terre et des diverses planètes, et sa manière vague de philosopher d'après des aperçus généraux de l'esprit, sans calculs et sans expériences : il n'y eut, pendant sa vie, comme il n'y a encore, qu'une voix pour reconnaître ses grands mérites d'observateur philosophe et surtout d'écrivain. Toujours on admirera la richesse et l'éclat de son élocution, malgré l'excès de pompe et les incorrections qui la gâtent assez souvent.

Buffon eut plusieurs élèves, collaborateurs ou continuateurs, dont le nom appartient à l'histoire de la nature, bien qu'ils n'aient pas dans leurs écrits cette élévation de vues, ces tableaux éloquents, ce style enchanteur que le maître porta dans la physique.

La partie des oiseaux, dans l'*Histoire naturelle* de Buffon, appartient pour plus de la moitié à GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD (1720-1785). Ce collaborateur du grand écrivain expose avec agrément les rapports de chaque espèce, leurs variétés, les caractères communs qui les rapprochent, les différences essentielles qui les distinguent, et anime la nomenclature par des traits agréables, par des allusions ingénieuses, par des peintures énergiques. Quand le public eut le travail de Guéneau, il fut trompé, et crut lire encore Buffon. Cependant, avec un peu d'attention, il eût été facile de reconnaître la différence de main. Guéneau, outrant la manière de Buffon, tombe assez souvent dans l'emphase et dans la déclamation. De plus, sa langue est loin d'être toujours pure et correcte ¹.

¹ Par exemple Buffon n'aurait pas dit : « D'ailleurs il a bien fait de s'approprier

DAUBENTON (1716-1799), éminent par le caractère pratique de son génie et de ses travaux et par ses découvertes en anatomie, en physiologie végétale et en anatomie, fut d'un immense secours à l'auteur de *l'Histoire naturelle*. Buffon, dont il était le compatriote, l'appela à Paris en 1742, pour l'aider dans l'exécution de la grande œuvre qu'il avait conçue, et, trois ans plus tard, lui fit donner la place de garde et de démonstrateur du Cabinet du roi dont il était intendant. Daubenton fut le véritable créateur du cabinet d'histoire naturelle du Jardin des Plantes qui, dans l'origine, ne contenait que des coquilles rassemblées par Tournefort. Dans la vue de se rendre utile aux personnes qui font des collections d'histoire naturelle, en leur faisant part des moyens qui lui avaient le mieux réussi, soit pour conserver les différentes pièces chacune selon leur nature, soit pour les arranger les unes avec les autres, et les exposer avantageusement aux yeux, il entreprit la description complète du cabinet où il avait passé huit ans dans ce genre d'occupations : les circonstances l'empêchèrent d'aller plus loin que les quadrupèdes. Il fournit aux quinze premiers volumes de *l'Histoire naturelle* des articles d'anatomie ¹ dont on ne jugea bien toute l'importance qu'après que le grand écrivain, trompé par la flatterie, eut écarté cet utile collaborateur. Daubenton sacrifiait toujours l'imagination à l'exactitude scientifique ; aussi, pendant les dix-huit ans qu'il travailla à la partie descriptive de l'histoire naturelle des quadrupèdes, corrigea-t-il souvent, par son bon sens, les écarts où le brillant peintre se laissait entraîner.

Pour récompenser Daubenton des services qu'il avait rendus à la science, et le mettre à même d'en rendre de nouveaux, une des chaires de médecine fut pour lui, en 1781, changée en chaire de zoologie générale. Il était de l'Académie des sciences depuis 1744.

Ce grand anatomiste était aussi un minéralogiste fort distingué. Suivant Fourcroy, de tous ceux qui se sont occupés de la distribution mé-

le ramage des autres oiseaux et même celui de notre musique. » (*Hist. nat. des ois.*, t. VI. Le merle de roche.)

Buffon n'aurait pas non plus écrit : « On prétend que ces oiseaux craintifs et soupçonneux abandonnent leur nid s'ils aperçoivent qu'on les observe pendant qu'ils y travaillent ; et l'on assure qu'ils quittent leurs œufs si on les touche ; ce qui ne l'est point du tout, c'est ce qu'ajoute Albin, que, dans ce même cas, ils délaissent leurs petits ou les jettent hors du nid. » (*Ibid.*, t. IX. Le rossignol de muraille.)

Ce qui ne l'est point du tout, veut dire, en y réfléchissant bien, *ce qui n'est point du tout sûr*. L'auteur, par une étonnante inadvertance, n'exprime pas sûr, parce qu'il a dit plus haut *l'on assure*.

¹ On n'avait pas vu de grand anatomiste depuis Duverney dont Fontenelle a dit :

« Il mit les exercices anatomiques du Jardin royal sur un pied où ils n'avaient pas encore été. On vit avec étonnement la foule d'écoliers qui s'y rendait, et on compta en une année jusqu'à cent quarante étrangers. Plusieurs d'entre eux, retournés dans leur pays, ont été de grands médecins, de grands chirurgiens, et ils ont semé dans toute l'Europe le nom et les louanges de leur maître. » (*Élog. des acad.*, DUVERNEY.)

thodique des pierres, il n'en est aucun qui ait donné des divisions plus exactes, plus claires, plus faciles à saisir que Daubenton, ni qui ait su faire contraster avec plus d'art et de justesse les caractères de ces substances ¹.

En avançant en âge, Daubenton fut conduit à préférer les études qui pouvaient aboutir à des résultats d'une utilité plus pratique, et contribuer davantage à l'amélioration du sort des hommes. C'est dans cet esprit qu'il professa, en 1783, le cours d'économie rurale à l'école d'Alfort, et qu'il écrivit son *Instruction pour les bergers* : pendant la Révolution, on l'appela le *berger Daubenton*, et c'est à ce titre de berger qu'il dut d'éviter l'échafaud.

La Convention ayant érigé le Jardin du roi en école publique, sous le nom de *Muséum d'histoire naturelle*, Daubenton, qui avait publié dès 1784 son remarquable *Tableau méthodique des minéraux*, y exerça les fonctions de professeur de minéralogie jusqu'à sa mort : il eut l'honneur d'être le maître, dans la science minéralogique, du célèbre Haüy. Daubenton eut encore la gloire d'ouvrir la voie dans laquelle Cuvier devait tant s'illustrer : le premier il appliqua la connaissance de l'anatomie comparée à la détermination des espèces de quadrupèdes dont on trouve les dépouilles fossiles.

Daubenton encouragea, aida de ses conseils et de la communication des objets confiés à sa garde un jeune médecin, VICQ D'AZYR (1748-1794), qui aurait pu, comme l'a pensé Cuvier, porter à son faite l'anatomie comparée, si le malheur des temps ne l'eût emporté dans la force de l'âge. Nommé recteur-régent de la Faculté de médecine, il ouvrit avec éclat, aux écoles, un cours d'anatomie humaine et comparée que des contrariétés, suscitées par l'envie, l'obligèrent d'interrompre. Il a laissé, sur cette science, plusieurs mémoires fort estimés des savants ; mais, ce qui a le plus contribué à la réputation de cet anatomiste profond, de ce physiologiste ingénieux, ce sont les *Éloges* qu'il prononça, en qualité de secrétaire perpétuel, à la Société royale de médecine dont il était l'un des fondateurs : le succès de ces *Éloges*, que toute la société parisienne s'empressait d'aller entendre, le fit recevoir, en 1788, à l'Académie française, en remplacement de Buffon. Vicq d'Azyr, dans ses *Éloges*, a pris pour modèle Fontenelle ; mais il est loin de l'égaliser pour l'esprit, les grâces, le goût, la précision, la pureté et la correction du style. Il est souvent trop abondant, ses phrases sont quelquefois péniblement cadencées ; il lui arrive assez fréquemment de tomber dans la déclamation et dans l'affectation de sensiblerie. Mais aussi il a bien des pages écrites d'un style clair, élégant, harmonieux. Dans maint passage, les juges les plus délicats le trouvent touchant, affectueux, spirituel et fin, digne enfin de compter parmi les écrivains les plus distingués du règne de Louis XVI, et parmi ceux qui ont le plus contribué à rendre la science facile, accessible, élégante de forme, en la laissant sérieuse et solide ².

¹ Voir Fourcroy, *Élém. d'hist. nat. et de chimie*, 2^e part., sect. 1, ch. 2.

² Voir Sainte-Beuve, *Causser.*, 3 juill. 1854.

DUHAMEL (1730-1816), comme Daubenton, fit faire des progrès à l'anatomie végétale qui avait été cultivée heureusement au dix-septième siècle par les Malpighi et les Grew.

L'histoire naturelle dont Buffon avait conçu avec tant de génie le vaste ensemble et exécuté avec tant d'éclat les principales parties, fut continuée par plusieurs de ses disciples, parmi lesquelles on distingue le comte de Lacépède, le plus enthousiaste et le plus sincère admirateur de l'auteur de l'*Histoire naturelle*.

Le nom de LACÉPÈDE, qui appartient à deux siècles (1756-1825), est resté l'un des plus célèbres parmi les écrivains d'histoire naturelle du dix-huitième siècle.

Celui qui devait être un jour le continuateur de Buffon, s'annonça d'abord comme un futur émule de Gluck. Son père, son précepteur, presque tous ses parents étaient musiciens. Ils se réunissaient souvent pour exécuter des concerts ; le jeune Lacépède les écoutait avec un plaisir inexprimable, et bientôt la musique devint pour lui une seconde langue qu'il écrivit et qu'il parla avec une égale facilité ¹.

Tout rempli du sentiment de la musique, se faisant une idée extraordinairement haute de la puissance de cet art, il publia en 1785 la *Poétique de la musique*. Cet ouvrage écrit d'un style très-chaud, très-imagé, très-enthousiaste, fut accueilli avec faveur par le parti des glucistes qui y reconnurent l'expression éloquente des principes de leur chef.

Déjà cependant il avait conçu un goût vif pour l'histoire naturelle, et pris pour maître et pour modèle Buffon, dont les brillantes peintures et les tableaux éloquents l'avaient enchanté dès sa première jeunesse. Le célèbre écrivain se plut à encourager son jeune disciple. Il lui proposa de continuer la partie de son Histoire naturelle qui traite des animaux, et, pour aider son travail, lui offrit la place de garde ou sous-démonstrateur du Cabinet du roi. Lacépède, malgré sa fortune et son rang dans le monde, accepta avec joie cette fonction assujettissante et subalterne. Il profita des moyens qu'elle lui offrait pour l'étude, et eut bientôt terminé le premier ouvrage dont son illustre maître l'avait chargé.

En 1788, quelques mois avant la mort de Buffon, il publia le premier volume de son Histoire des reptiles, qui comprend les quadrupèdes ovipares, cette classe d'animaux jusques alors si peu connue, et, l'année suivante, il donna le second, qui traite des serpents.

Lacépède composa son ouvrage sur les poissons pendant une guerre générale qui le privait d'un grand nombre de ressources indispensables à la perfection d'une telle entreprise. Il put néanmoins réunir, dans cette histoire, publiée de 1798 à 1803, une quantité très-considérable d'espèces nouvelles. Mais il eut le malheur de prendre pour base de son travail la mauvaise édition du *Système de la nature* de Linnée, par Gmelin, qui y a introduit une foule d'erreurs sur les espèces et les genres, et il ne put

¹ Cuvier, *Elog. hist. de Lacépède*.

profiter des matériaux précieux contenus dans beaucoup d'autres ouvrages étrangers.

L'*Histoire naturelle des poissons* ne pêche pas seulement par les lacunes, mais encore par d'énormes confusions, par nombre de doubles emplois et de multiplications de genres.

Lacépède n'a pas l'antipathie de Buffon pour les méthodes et pour une nomenclature précise. Il établit des classes, des ordres, des genres ; mais ses subdivisions nettement caractérisées ont le défaut de celles de Linnée, d'être peu d'accord avec les rapports naturels.

Lacépède, comme l'a remarqué Cuvier, porta l'imitation de Buffon jusqu'à calquer la coupe et la disposition générale de ses écrits sur celles de l'*Histoire naturelle*, qu'il avait lue et relue au point de la savoir par cœur. Il prit ses expressions, ses tournures, mais ne put lui emprunter son génie d'écrivain.

Comme Buffon, Lacépède aime et fait quelquefois très-bien la phrase périodique, témoin ce passage :

« Un voyageur égaré au milieu des solitudes brûlantes de l'Afrique, accablé sous la chaleur du midi, entendant de loin le rugissement du tigre en fureur qui cherche une proie, et ne sachant comment éviter sa dent meurtrière, ne doit pas éprouver un frémissement plus grand que ceux qui, parcourant les immenses forêts des contrées chaudes et humides du nouveau monde, séduits par la beauté des feuillages et des fleurs, entraînés, comme par une espèce d'enchantement, au milieu de ces retraites riantes, mais perfides, sentent, tout à coup, l'odeur fétide qu'exhale le boiquira, reconnaissent le bruit de la sonnette qui termine sa queue, et le voient prêt à s'élaner sur eux ¹. »

Mais nombre de ses périodes sont longues, trainantes ou mal placées. Son style a de l'éclat, mais il dégénère parfois en luxe et en pompe fastueuse ². Lacépède affecte la sensibilité comme le coloris, et souvent il tombe dans la plus fade sentimentalité ³.

Le disert mais peu scientifique VALMONT DE BOMARE ⁴ (1737-1807), popularisa les connaissances physiques et par son *Dictionnaire d'histoire naturelle*, et par le cours qu'il fit à Paris sur les différentes branches de cette science, de 1756 à 1788.

Un vulgarisateur plus agréable fut BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1737-1814). Son premier essai, *le Voyage à l'Île de France, à l'Île Bourbon, au*

¹ *Hist. nat. des serp.*, troisième genre, le Boiquira.

² Comme exemple de la pompe renchérie de Lacépède, lire, dans le *Discours sur la nature des serpents*, le passage commençant par ces mots : « Grandeur, agilité, vitesse et mouvement ; » et finissant par ceux-ci : « que le flambeau de la vérité devait consumer pour n'éclairer que l'ouvrage de la nature. »

³ Voir, dans l'*Histoire des serpents*, premier genre, le commencement de l'article sur la vipère d'Égypte : « Tous ceux qui ont donné des larmes au récit de la mort funeste d'une reine célèbre par sa beauté, ses richesses, son amour et son infortune, etc. »

⁴ Il a été ainsi apprécié par Geoffroy Saint-Hilaire qui le qualifie de *Plin françois*. (*Considérations sur les sciences naturelles*. Zoologie, IV.)

cap de Bonne-Espérance, publié en 1773, sous forme de lettres à un ami, offre non-seulement de piquants récits, de touchants détails, en particulier sur le sort des noirs dans les colonies, mais encore de belles pages d'histoire naturelle. L'auteur, dont la manière n'est pas encore bien formée, y raconte et décrit avec sobriété et netteté les plantes et les animaux propres à chaque pays, ainsi que les végétaux et les animaux introduits par les colons.

Un an avant la publication du *Voyage à l'Île de France*, Saint-Pierre s'était lié avec Jean-Jacques Rousseau. Le célèbre philosophe, alors passionné pour la botanique et l'histoire naturelle, affermit son jeune ami dans le goût de ces sciences. Bernardin s'y livra dès lors tout entier, et avec enthousiasme. Il conçut le projet d'une *Histoire générale de la nature*. Il ne put qu'en offrir les débris, ou, pour mieux dire, les premiers matériaux sous le titre d'*Études de la nature*. Ce n'est pas ici la manière large et les grandes vues de Buffon; aussi l'auteur de l'*Histoire naturelle* goûtait-il fort peu cet ouvrage. L'attrait qu'offre Bernardin de Saint-Pierre est d'un genre tout différent. Où il excelle, et ce qu'il aime surtout, ce sont les détails, et souvent de très-menus détails. Il tourne et retourne son objet, et l'envisage sous toutes ses faces, sous ses faces même les plus imperceptibles. Il veut qu'aucun rapport, comme aucune nuance, ne lui échappe. Il dit, dans la *XI^e Étude* :

« Nous venons de considérer les plantes par la taille, à la manière des jardiniers; nous allons encore les examiner comme les bûcherons, les chasseurs, les charpentiers, les pêcheurs, les bergers, les matelots, et même les bouquetières. Peu nous importe d'être savants, pourvu que nous ne cessions pas d'être hommes. »

Et voilà comment il procède en tout sujet.

Bernardin dit quelque part, dans le *Voyage à l'Île de France* :

« L'art de rendre la nature est si nouveau, que les termes mêmes n'en sont pas inventés. Essayez de faire la description d'une montagne de manière à la faire reconnaître; quand vous aurez parlé des flancs et du sommet, vous aurez tout dit; mais que de variété dans ces formes bombées, arrondies, allongées, aplaties, carrées, etc.! Vous ne trouvez que des périphrases; c'est la même difficulté pour les plaines et les vallons. Qu'on ait à décrire un palais, ce n'est plus le même embarras.... Il n'y a pas une moulure qui n'ait son nom. »

L'auteur des *Études de la nature* eut le mérite d'introduire le pittoresque qui manquait à notre langue en ces matières. En empruntant habilement et discrètement des termes aux sciences, aux arts, à la navigation, à la botanique, etc., il se créa un style descriptif très-agréable, très-varié, très-nuancé, très-particularisé. Ce fut, à cet égard, un progrès même sur Rousseau.

Le disciple de Jean-Jacques ne veut pas être seulement un gracieux peintre de la nature; il ambitionne le rôle de philosophe, de moraliste, de bienfaiteur du genre humain. Ramener les hommes à la nature pour les ramener au bonheur, voilà le grand objet que se propose Bernardin de

Saint-Pierre. Partout il oppose les lois naturelles aux lois sociales ; partout il s'efforce de montrer que tous nos plaisirs sont dans la nature, et que tous nos maux viennent de la société. S'il recherche les lois de la nature, ce n'est pas uniquement pour en faire une application heureuse au règne végétal, mais pour trouver quelques remèdes aux maux de la société. Il s'apitoie avec beaucoup de sensibilité — même avec un peu de sensiblerie — sur les maux de nos sociétés modernes ; mais le vague, le décousu et le faux dominant dans les idées qu'il propose de l'air d'un homme qui croit apporter à ses semblables la panacée ; et en somme il est, comme Jean-Jacques, plus capable d'énerver que de fortifier les esprits.

Un autre et plus utile objet que Bernardin ne perd jamais de vue, c'est de justifier la Providence contre les athées, en développant le système des causes finales, et en montrant dans tout ce qui existe ou des rapports harmoniques ou des contrastes heureux.

« Pénétrez-vous bien, dit-il dans la *XI^e Étude*, de cette vérité : DIEU N'A RIEN FAIT EN VAIN ! Un savant, avec sa méthode, se trouve arrêté dans la nature à chaque pas ; un ignorant, avec cette clef, peut en ouvrir toutes les portes. »

Les partisans du hasard et du désordre trouvent en lui l'adversaire le plus convaincu et le plus inépuisable en arguments. Mais ceux par lesquels il soutient les causes finales ne sont pas tous, nous devons le dire, également solides.

« Un désir qu'on ne saurait assez louer, celui de donner de grandes idées de l'auteur de l'univers, de faire mieux voir l'étendue de sa providence, a conduit, dit Réaumur, à bien des jugements trop précipités et à bien des faux raisonnements ceux qui ont voulu nous assigner les causes finales des faits et des observations que leur avaient fournis les insectes, qu'ils n'avaient considérés qu'en passant. Dès que nous ouvrons les yeux, tout nous prouve sa sagesse ; elle a sans doute agi pour une fin, et pour la plus noble de toutes les fins. Mais pouvons-nous nous promettre de découvrir les différentes fins qu'elle s'est proposées dans la construction de chacun de ses ouvrages, et dans l'arrangement de chacune de leurs parties, ses fins particulières, s'il est permis de parler ainsi de celles de l'être qui voit tout sous un seul et même point de vue ? »

La réflexion que le savant entomologiste fait à propos des insectes s'étend à tout ; et le naturaliste dont nous nous occupons a certainement donné plus d'une fois dans l'abus signalé par Réaumur.

Rien n'était aussi cher à Bernardin de Saint-Pierre que ce système des harmonies de la nature, mis au jour dans l'antiquité par Pythagore. Non content de l'avoir soutenu dans tout le cours des *Études de la nature*, il voulut encore consacrer un ouvrage particulier à le développer. Les *Harmonies de la nature*, œuvre de sa vieillesse, renferment, comme ses précédents ouvrages, de beaux tableaux ; mais il y exagère son système et outre sa manière d'écrire jusqu'à un excès choquant et fastidieux. Un esprit très-judicieux et très-fin, M. Joubert, a fort bien dit :

¹ Réaumur, *Mém. pour l'hist. des insectes*, 1^{er} mém., t. 1, p. 23.

« Il y a dans le style de Bernardin de Saint-Pierre un prisme qui lasse les yeux. Quand on l'a lu longtemps, on est charmé de voir la verdure et les arbres moins colorés dans la campagne qu'ils ne le sont dans ses écrits. Ses harmonies nous font aimer les dissonances qu'il bannissait du monde, et qu'on y trouve à chaque pas. La nature a bien sa musique, mais elle est rare heureusement. Si la réalité offrait les mélodies que ces messieurs trouvent partout, on vivrait dans une langueur extatique, et l'on mourrait d'assoupissement ¹. »

Ajoutons que la fausse modestie, la prétention affectée de Bernardin à l'ignorance et à la bonhomie impatientent autant que ses systèmes.

Il n'y a guère de succès bien mérité où il n'entre encore du bonheur. La fortune a favorisé Bernardin de Saint-Pierre; l'engouement qu'il excita s'est longtemps soutenu presque sans conteste, et les éloges qu'il a reçus ont été, il faut le reconnaître, exagérés; mais en y retranchant beaucoup, il en reste suffisamment pour honorer encore, dans la postérité, le nom de l'auteur des *Études* et des *Harmonies de la nature*, de *Paul et Virginie* et de la *Chaumière indienne*.

Le métaphysicien CHARLES BONNET (1720-1793) occupe, parmi les naturalistes, une place à part. Dès l'âge de vingt ans, il s'était signalé par d'importantes découvertes relatives à cette science. L'excès du travail et l'abus du microscope ayant affaibli sa vue, il se tourna vers la philosophie générale. Dans son principal ouvrage, la *Contemplation de la nature*, (1764 et 1765), il s'attacha à prouver cette proposition de Leibnitz, *que tout est lié dans l'univers, et que la nature ne fait point de saut*; et il montra éloquemment la gradation régulière qui existe dans le perfectionnement des êtres depuis les substances les plus simples et les plus brutes jusqu'à l'homme.

« Entre le degré le plus bas et le degré le plus élevé de la perfection corporelle ou spirituelle, il est un nombre presque infini de degrés intermédiaires. La suite de ces degrés compose la *chaîne universelle*. Elle unit tous les êtres, lie tous les mondes, embrasse toutes les sphères. Un seul être est hors de cette chaîne, et c'est celui qui l'a faite... »

Par ses travaux d'histoire naturelle, comme par ses ouvrages métaphysiques, dont nous avons parlé précédemment, Bonnet montra qu'il avait un esprit capable de s'élançer très-haut et très-avant en tous sens. Sa réputation ne se renferma pas dans son pays; elle fut bientôt européenne. Il fut élu, en 1783, associé étranger de l'Académie des sciences de Paris.

DE SAUSSURE (1740-1799), fils de la sœur de madame Bonnet, et l'un des élèves les plus aimés du philosophe, se distingua prématurément par son goût pour la physique et la botanique, et par sa passion pour les montagnes, qui fit faire d'importants progrès à la minéralogie. Il commença en 1760 ses courses vers les glaciers de Chamounix, seul et à pied, et depuis il traversa quatorze fois les Alpes par huit passages différents.

¹ Joubert, *Pensées*, LXVII, t. II, p. 200.

Il visita vingt fois les volcans éteints du Vivarais, du Forez, de l'Auvergne. C'est le résultat de toutes ces courses et de plusieurs autres, notamment en Sicile, en Hollande et en Angleterre, qu'il consigna, à partir de 1779, dans son ouvrage assez improprement appelé *Voyages dans les Alpes*¹, et qui serait mieux nommé *Voyages dans les montagnes*.

Saussure parcourut plusieurs fois presque toutes les montagnes de l'Europe, et gravit leurs sommets les plus inaccessibles, le marteau de mineur à la main, sans autre but que celui d'étudier l'histoire naturelle, et en particulier d'accélérer les progrès de la théorie du globe terrestre.

Son avis n'est point qu'on néglige les observations de détail, base unique d'une connaissance solide, mais il voudrait qu'en s'y attachant on ne perdît jamais de vue les grandes masses et les ensembles, et que la connaissance des grands objets et de leurs rapports fût toujours le but que l'on se proposât en étudiant leurs petites parties. Cette manière d'envisager son sujet donne un caractère très-élevé à l'ouvrage du savant physicien.

Saussure n'est pas, à proprement parler, un grand écrivain, et il n'a pas ambitionné ce mérite. « Plus exercé à gravir les rochers qu'à tourner et à polir des phrases, je ne me suis attaché, a-t-il dit lui-même, qu'à rendre clairement les objets que j'ai vus et les impressions que j'ai senties. » On ne s'étonnera donc pas de rencontrer, dans les *Voyages des Alpes*, bien des négligences et des incorrections. Ces défauts sont rachetés par le naturel, par l'exactitude, par la vérité, par la poésie intime. La langue de ce physicien amoureux des faits positifs est loin d'être dépourvue d'imagination. « Ce savant, comme dit un de ses compatriotes, est d'autant plus poète qu'il ne songe pas à l'être ². » Il rejette la pompe descriptive et les ornements d'apparat; ses images sont ordinairement d'un ordre simple, commun, quelquefois trivial; mais elles empruntent au sujet une dignité et une grandeur imposantes. Plusieurs narrations et descriptions, comme le récit de l'ascension au mont Blanc, sont d'un peintre profondément pénétré de la majesté de la nature.

On trouve aussi une bonne langue scientifique dans les divers opuscules qu'a laissés de Saussure, et même dans les nombreux mémoires qu'il a insérés dans le *Journal de physique* et dans plusieurs autres savants recueils ³.

RAMOND qui, né en 1753, vécut jusqu'en 1827, a été appelé le Saussure des Pyrénées. Il est estimé — surtout pour ses *Voyages au mont Perdu* — et comme historien et géographe des montagnes, et comme écrivain plein d'imagination, de chaleur, de sensibilité, de douce poésie.

C'est ainsi que les talents les plus divers concouraient à faire entièrement changer de face à la physique, et à en répandre, à en généraliser le goût.

¹ Le titre complet est : *Voyages dans les Alpes, précédés d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève*.

² Töpffer, *le Presbytère*, l. II, lettre xxxii.

³ Voir son Éloge par Sénécier, Genève, 1801, in-8°.

Une de ses branches, la chimie, avait été longtemps en proie aux hypothèses, aux chimères, aux erreurs de toute sorte ; mais enfin le goût de la vraie physique y prévalut comme dans les autres sciences, et un de ceux qui contribuèrent le plus à ses progrès pouvait dire, vers le milieu du siècle :

« La chimie a fait des progrès rapides, les arts qui en dépendent se sont enrichis et perfectionnés, elle a pris une forme nouvelle, en un mot elle a mérité pour lors véritablement le nom de science, ayant ses principes et ses règles fondés sur de solides expériences et des raisonnements conséquents ¹. »

MACQUER (1718-1784), auteur, entre autres ouvrages, d'*Éléments de chimie théorique*, publiés en 1741 et en 1753, d'*Éléments de chimie pratique* (1751), et d'un *Dictionnaire de chimie*, publié en 1766 ; et DE MORVEAUX, auteur de *Digressions académiques* données en 1772, sont les premiers de nos chimistes qui aient commencé à parler français. Le célèbre pharmacien et professeur de chimie Antoine BAUME (1728-1804) parla aussi une langue très-intelligible dans sa *Chimie expérimentale et raisonnée* (1773).

ROUELLE (1703-1770) est encore un des créateurs de la chimie en France. Avant lui, on ne connaissait que les principes de Lémery : il introduisit la chimie de Stahl, et l'enseigna au Jardin du roi où il était démonstrateur. Il avait des vues profondes ; mais son génie était inculte. Parlant avec la plus grande véhémence, mais sans correction ni clarté, il avait coutume de dire qu'il n'était pas de l'académie du beau langage. Il méprisait les systèmes et dédaignait le beau-dire de Buffon : quelques leçons de son cours étaient, dit-on, employées régulièrement à injurier le brillant auteur de *l'Histoire naturelle*. Rouelle a formé des élèves distingués, et étendu les bornes d'une science qu'il aimait avec passion.

LAVOISIER (1743-1794), plus profond que tous ses prédécesseurs, se montra tout à coup dans la chimie ce que Keller, Newton et Euler avaient été dans les mathématiques et la chimie. Il introduit l'homme dans le mystérieux laboratoire de la nature, et lui révèle, non plus seulement les propriétés, mais la composition et la décomposition des corps inorganiques. Avant de se livrer particulièrement à la chimie, il avait étudié toutes les sciences, les mathématiques et l'anatomie avec La Caille, la chimie avec Rouelle, la botanique avec Jussieu ; et, après avoir donné, en 1774, des *Opuscules physiques et chimiques*, il fit paraître, en 1775, ses *Nouvelles Recherches sur l'existence d'un fluide élastique fixé dans quelques substances, et sur les phénomènes qui résultent de son dégagement, de sa fixation*, enfin, dans ses *Nouveaux Principes de chimie*, publiés en 1789, il rassembla toutes les découvertes qu'il avait faites depuis vingt ans. Cet ouvrage, véritable fondement de sa gloire, est écrit avec une régularité, une méthode, un ordre merveilleux. Lavoisier a encore composé plusieurs autres livres pour établir sa doctrine, et en outre l'a développée dans

¹ Macquer, *Élém. de chimie théoriq.*, préf.

quarante mémoires lus aux séances de l'Académie des sciences, depuis 1772 jusqu'en 1793.

Chaque semaine il tenait chez lui de doctes conférences, où se rassemblaient les savants de toutes les nations, les Priestley, les Fontana, les Blagden, les Landriani, les Bolton, comme les Laplace, les Lagrange, les Cousin, les Meunier, les Monge, les Fourcroy.

On sait quel sort la barbarie révolutionnaire fit éprouver à cet homme qui enrichit la science de tant de découvertes, qui trouva la décomposition de l'air, détruisit le faux système du *phlogistique*, et substitua une méthode rationnelle à l'arbitraire de celles que jusqu'alors chaque chimiste adoptait à son gré.

FOURCROY (1755-1809), médecin distingué et célèbre chimiste, fut encore un des hommes qui contribuèrent le plus aux progrès de la chimie. Il concourut avec Lavoisier, Monge, etc., à la rédaction de la nouvelle nomenclature chimique, maintenant arriérée¹. Il professa avec éclat pendant vingt-cinq ans la chimie à l'amphithéâtre du Jardin des Plantes. La foule qui se pressait à l'entour de sa chaire était charmée par le timbre agréable de sa voix, par l'élégance et la pureté de son langage, par l'aisance, la clarté et la chaleur de son élocution. Doué d'une étonnante facilité, il a écrit de nombreux ouvrages. Ses *Éléments d'histoire naturelle et de chimie* (1782) sont celui où il a résumé le plus d'idées et de faits. Dans les deux premières éditions, il s'était contenté du rôle d'historien des diverses opinions qui avaient partagé jusques alors les chimistes. Dans la troisième, il prit un parti et adopta la doctrine nommée par quelques physiciens *pneumatique* ou *antiphlogistique*, parce que, différente, suivant lui, de toutes les théories qui s'étaient succédé en chimie, elle ne supposait rien, n'admettait absolument aucun principe hypothétique, et ne consistait que dans le simple exposé des faits, ce qui l'avait fait embrasser, dans tous les pays, à la plupart des hommes s'occupant de chimie. C'était Lavoisier qui avait le premier jeté les fondements et conçu presque tout l'ensemble de cette doctrine qu'adoptèrent bientôt Lagrange, Laplace, Berthollet, Monge, Morveaux, Chaptal, etc. Fourcroy l'enseigna pendant de longues années dans ses cours publics et particuliers. Elle est exposée en détail dans toutes les parties de ses *Éléments de chimie*.

Fourcroy était persuadé que la chimie pouvait procurer de très-grands avantages à la médecine. Il se dévoua à la chimie animale, et dans ses *Éléments de Chimie*, comme dans ses autres ouvrages, il suivit avec ardeur et succès les travaux commencés par les savants chimistes qui l'avaient précédé dans cette carrière.

Les progrès qu'a faits la chimie dans notre siècle rendent moins utiles les ouvrages de Fourcroy. Cependant on doit encore citer avec honneur son *Système des connaissances chimiques* (1801, 6 vol. in-4),

¹ Il était élève du célèbre Macquer, et lui succéda, en 1784, à la chaire de la société de médecine.

sa *Philosophie chimique*, dont la troisième édition, publiée en 1806, a été traduite dans presque toutes les langues, et même en grec moderne, enfin son *Tableau synoptique de chimie* (1806, in-4).

L'infatigable Fourcroy a encore laissé une immensité de mémoires ou d'articles de journaux sur diverses matières touchant la chimie, et en particulier sur les applications de la chimie à la médecine.

Ses différents ouvrages sont généralement écrits d'un assez bon style scientifique. Fourcroy avait le goût littéraire. Dans sa jeunesse, il était passionné de poésie, et s'enthousiasmait à la lecture de Molière et des grands écrivains du dix-septième siècle qu'il se plaisait à apprendre par cœur et à réciter ou à déclamer.

Le baron d'HOLBACH, qui n'est plus guère célèbre que par son matérialisme athée, fut encore un des hommes du dix-huitième siècle qui contribuèrent le plus aux progrès de l'histoire naturelle et de la chimie. Il traduisit les meilleurs ouvrages que les Allemands avaient publiés sur ces sciences jusques alors fort négligées dans notre pays, et il enrichit ces traductions anonymes de notes savantes dont on profita beaucoup dans le temps sans savoir à qui l'on en était redevable. L'*Encyclopédie* de Diderot renferme un grand nombre d'articles d'histoire naturelle, de politique et de philosophie écrits par d'Holbach.

« Je n'ai jamais rencontré, a dit Grimm, d'homme plus savant que M. d'Holbach, je n'en ai jamais vu qui le fût avec si peu d'ambition, même avec si peu de désir de le paraître. Sans le sincère intérêt qu'il prenait au progrès de toutes les lumières, de toutes les connaissances, sans le besoin véritable qu'il avait de communiquer aux autres tout ce qu'il croyait pouvoir leur être utile, on aurait toujours pu ignorer le secret de sa vaste érudition. Il en était de sa science comme de sa fortune, elle était pour les autres comme pour lui, mais jamais pour l'opinion ¹. »

Le pieux abbé HAÛY (1742-1822), après avoir longtemps professé les lettres, devint le législateur de la minéralogie. Les découvertes qu'il exposa dans son célèbre *Traité élémentaire de minéralogie* (1801) furent dues à son seul génie, et toutes les observations de ses plus savants successeurs n'ont fait qu'en confirmer la vérité. « Comme il n'y aura plus un autre Newton, a dit Cuvier, parce qu'il n'y a pas un autre système du monde, de même il n'y aura pas un deuxième Haüy, parce qu'il n'y a pas une deuxième structure des minéraux. »

Au dix-huitième siècle le français n'avait pas encore triomphé définitivement dans la science, en particulier dans la médecine.

« La plupart des médecins, observait Malesherbes, directeur de la librairie, voudraient qu'on défendît d'écrire en langue vulgaire sur la médecine. » Le français prit définitivement le dessus dans la seconde période du siècle, et les médecins, comme les autres savants, écrivirent généralement dans la langue maternelle.

Plusieurs se distinguèrent en abandonnant la médecine systématique qui avait trop longtemps prévalu, pour ne consulter que l'expérience et

¹ *Corresp. litt.*, août 1789.

la pratique, et ne s'appuyer que sur des observations multipliées, détaillées, rapprochées les unes des autres, seul moyen de faire progresser cette science, la plus stationnaire de toutes durant tant de siècles. Quelques-uns furent ensemble habiles médecins et bons littérateurs. Le chancelier Bacon remarquait autrefois qu'on trouve parmi les médecins beaucoup plus d'hommes qui excellent dans les autres sciences qu'on n'en trouve qui excellent dans la leur. Cette remarque, appliquée au dix-huitième siècle, n'a pas perdu sa justesse. Cependant les médecins spéciaux et pratiques sont à cette époque assez nombreux.

Entre ceux-ci, nous devons nommer avec honneur le médecin philanthrope TISSOT (1728-1797), l'auteur de l'*Avis au peuple sur sa santé* (1761), de l'*Avis aux gens de lettres sur leur santé* (1769), du *Traité de l'inoculation* (1750), du *Traité des nerfs et de leurs maladies* (1782), et de plusieurs autres ouvrages, tout de pratique et d'expérience, dont le succès a été européen et qui ont été traduits dans presque toutes les langues; et un autre célèbre médecin suisse, élève de Boerhaave, TRONCHIN (1709-1781), sur lequel nous n'avons pas à nous arrêter, parce que ses principaux écrits sont en latin. Ses rapports avec Voltaire sont très-connus, mais lui-même, quoique protestant, fut toujours fermement attaché aux principes du christianisme.

BICHAT (1771-1802) est un des plus grands physiologistes et anatomistes que la France ait produits. Bien qu'il ait été enlevé par une mort précipitée, il eut la gloire de donner une forme toute nouvelle à l'ensemble des études anatomiques et physiologiques. « Bichat, a dit un savant de nos jours bien capable de l'apprécier, Bichat a tout renouvelé et tout rajeuni, et c'est par là qu'il a eu tant d'influence sur un siècle lui-même aussi tout nouveau, et où tout renaissait. Ajoutez qu'il avait le ton de ce siècle, qu'il en avait l'ardeur, la confiance, l'inspiration rénovatrice, qu'il n'avait puisé qu'à des sources récentes, et qui n'avaient pas encore eu le temps de passer et de s'user dans l'école, Borden, Haller, Buffon. Joignez à tout cela, enfin, le génie le plus clair et l'éloquence la plus facile, et vous concevrez toute l'autorité qu'il devait prendre sur les esprits, et qu'en effet il a prise ¹. »

Son *Anatomie générale*, publiée un an avant sa mort, et traduite dans toutes les langues, est son principal titre auprès de la postérité.

Ses *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* (1800) sont aussi une production de génie, mais gâtée par beaucoup d'idées fausses ou contestables. Dans cet ouvrage, Bichat partage la vie en deux vies : la *vie animale* et la *vie organique*, et cherche les caractères tranchés qui distinguent l'une de ces vies de l'autre. Aristote, Buffon, Morgagni, Haller, Borden, et les divers médecins de l'école de Borden, lui ont fourni des données. Le principal défaut de ce qu'il a ajouté de son fonds est de favoriser le matérialisme ².

¹ Flourens, *De la vie et de l'intelligence*, 2^e part., ch. ix.

² Sur cet ouvrage, voir Flourens, *De Bichat, à l'occasion d'un manuscrit de*

BARTHEZ (1734-1806), célèbre médecin de l'école de Montpellier, venu de bonne heure à Paris, et très-lié avec des littérateurs de tout genre, avec le président Hénault, avec d'Alembert, avec Mairan, avec le comte de Caylus, s'efforça, dans ses cours et dans ses principaux écrits, les *Nouveaux Éléments de la science de l'homme* (1778), la *Nouvelle Mécanique des mouvements de l'homme et des animaux* (1798), etc., de faire revivre la médecine d'Hippocrate. Ces ouvrages, dont la lecture est fort difficile, parce qu'ils sont mal faits et mal écrits, renferment une grande science, mais décèlent un esprit plus porté aux idées spéculatives, aux théories générales, aux abstractions qu'à l'observation proprement dite. Barthez contribua beaucoup à accréditer les désolantes doctrines du matérialisme. Cependant il serait injuste de le ranger parmi les athées décidés. D'après son disciple Lordat, son goût pour la doctrine des causes finales perceait à tout instant dans ses leçons d'anatomie; ce n'est pas tout, dans ses ouvrages mêmes il s'est constamment et clairement expliqué en faveur d'une cause première intelligente, et parmi les motifs de consolation qu'il offre à l'homme, il laisse entrevoir l'espérance d'une vie future, et se montre lui-même très-disposé à croire l'immortalité de l'âme :

« La disposition presque universelle de l'esprit humain à croire que l'âme survit à la mort me paraît, dit-il, être innée à l'homme, chez qui elle se développe par les résultats d'un très-grand nombre de ses affections et de ses perceptions; c'est ainsi que se produit en lui une espèce de foi naturelle qui le détermine à croire cette immortalité, avec une persuasion intime qui peut être aussi efficace que celle que produirait une démonstration. On est fondé, sans doute, à espérer que les âmes des hommes essentiellement vertueux, jouiront après la mort d'une vie plus heureuse, dont la durée nous est inconnue... Un des éléments du bonheur que les âmes vertueuses aiment à se promettre dans un autre monde, est la perpétuité des sentiments tendres et généreux qui les ont unies sur la terre, avec les personnes qui leur ont été les plus chères; voilà un bien qui est réservé, sans doute, au paradis, et celui dont les cœurs sensibles doivent se défendre de perdre l'espérance ¹. »

Le médecin LA MÉTRIE (1709-1751), l'auteur athée et cynique de l'*Histoire naturelle de l'âme*, de l'*Homme machine*, de l'*Homme plante*, de l'*Art de jouir*, ce fou qui n'écrivait que dans l'ivresse, suivant l'expression de Voltaire, ne mérite d'être nommé que comme un exemple des monstrueux excès où peut conduire la libre pensée.

son livre *Sur la vie et la mort*, conservé à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris; *Journal des sav.*, juin 1855 et mai 1856.

¹ J. Lordat, *Doctrines médicales de Barthez*, p. 442.

§ III.

L'Économie politique. — **Les précurseurs des économistes.**
 — **L'abbé de Saint-Pierre.** — **Les économistes.** Gournay, Quesnay, le marquis de Mirabeau, Turgot, Necker, Dupont de Nemours, etc. **Les adversaires des économistes.** L'abbé Galiani, etc.

Dans cette revue générale des sciences au dix-huitième siècle, nous ne saurions passer sous silence l'économie politique, science qui reste trop en dehors de l'application, mais dont l'objet est très-important, puisqu'il consiste à rechercher les lois naturelles qui président à la formation, à l'accroissement des richesses, c'est-à-dire, suivant la définition des économistes eux-mêmes, de toutes les *valeurs* propres à satisfaire nos besoins, de toutes les *utilités* matérielles et intellectuelles résultant de nos travaux; et, par une conséquence naturelle, à rechercher également quel est le régime social dans lequel ces lois peuvent agir avec le plus de puissance et d'efficacité.

Le plus grand mérite des économistes fut de bien observer les causes et les progrès de la dilapidation publique commencée sous le régent et portée à son comble sous Louis XV, et de mettre sous les yeux du gouvernement et de la nation l'exemple d'un peuple voisin florissant par l'économie dans les dépenses publiques et par une sage et équitable administration.

Au dix-huitième siècle, la science économique était à peine à son enfance. Depuis elle s'est développée; cependant elle est loin d'avoir encore produit tous les résultats qu'elle avait fait espérer. C'est que non-seulement ses promesses avaient été excessives, mais que le progrès ne s'opère que pied à pied, pas à pas.

Les économistes eurent un prédécesseur dont nous devons d'abord parler, l'abbé de SAINT-PIERRE (1658-1743), qui se donnait le titre de *Solliciteur pour le bien public*, et qui mêla toujours des vues saines à ses chimères les plus décriées. Trop prévenu en faveur de la raison perfectionnée, il « n'a travaillé que pour des êtres imaginaires en pensant travailler pour ses contemporains ¹. » Il se croyait, dit-on, payé de toutes ses peines, quand on lui laissait entrevoir qu'un de ses projets pourrait être exécuté dans sept ou huit siècles. Le plus grand tort de la politique du bon abbé de Saint-Pierre fut, comme l'a remarqué Jean-Jacques, de « chercher toujours un petit remède à chaque mal particulier, au lieu de remonter à leur source commune, et de voir qu'on ne les pouvait guérir que tous à la fois ². »

Les livres de cet homme qui fut vénéré et écouté comme un oracle jusqu'à son dernier jour sont remplis de petites vues, mais une grande

¹ J.-J. Rouss., *Confess.*, IX.

² *Émile*, V.

idée domine toutes ses pensées, c'est la loi du progrès, qu'il proclame non-seulement dans les sciences mathématiques et physiques, mais dans l'histoire même de l'humanité.

L'ouvrage le plus célèbre de Saint-Pierre est son *Projet de paix éternelle* dédié au régent. Pour réaliser son rêve, il proposait l'établissement d'une espèce de sénat composé de membres de toutes les nations, qu'il appelait *Diète européenne* : tous les princes auraient été tenus d'y exposer leurs griefs et d'en demander le redressement.

Au jugement de Rousseau, de tous les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, le discours sur la *Polysynodie* est « le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, et même le mieux écrit ¹. » Comme le remarque encore Jean-Jacques, cet ouvrage n'était qu'une ébauche qu'il prétendait n'avoir pas eu le temps d'abrégé, mais qu'en effet il n'avait pas eu le temps de gâter pour vouloir tout dire.

La théorie polysynodique n'était pas seulement l'apologie de la pluralité des systèmes, établie par le régent, et déjà décréditée dans l'opinion; c'était tout un plan de constitution pour la France. Saint-Pierre s'y montre partisan déclaré de la république à laquelle, dans tous ses écrits politiques, il donne constamment l'avantage sur la monarchie.

L'abbé de Saint-Pierre prétendait réformer l'Église comme l'État. Il souhaitait, en particulier, la suppression des ordres religieux. Dans son *Projet pour rendre les établissements des religieux plus parfaits*, il s'empporte avec colère contre l'oisiveté monastique; « il demande qu'on la couvre de mépris, et qu'on prenne le parti de regarder ceux qui vivent en chartreux, en fainéants, séquestrés dans de petites cellules, comme des invalides, des imbéciles, de pauvres esprits, enclins à la singularité et à la paresse, des visionnaires et des fanatiques. »

Il s'écarte encore bien davantage de l'esprit de l'Église dans ses *Observations chrétiennes et politiques sur le célibat des prêtres*, dont il demande également l'abolition, en s'appuyant sur l'autorité du czar Pierre le Grand, qui « ne pouvait digérer qu'on eût laissé subsister, dans un pays policé comme la France, une institution aussi peu essentielle à la religion et aussi préjudiciable à la population. »

L'abbé de Saint-Pierre ne pouvait pas comprendre le prix de la chasteté; car cette vertu n'était guère à son usage ².

D'ailleurs il avait complètement abjuré les croyances catholiques, comme il l'a bien montré dans une trentaine de pages qu'il a écrites pour nous apprendre ce qu'il entendait par l'*essentiel de la religion*, et surtout dans son *Discours contre le mahométisme*. C'est la religion de Jésus-Christ elle-même que l'aumônier de Madame attaque sous le nom de celle de Mahomet.

Il n'est pas de notre sujet, et nous croyons tout à fait inutile d'entrer dans le détail des idées économiques de l'abbé de Saint-Pierre. Des

¹ J.-J. Rousseau, *Jugement sur la Polysynodie*.

² Voir dans l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau, l. III, des détails qui paraissent très véridiques sur les « jolies servantes » de l'abbé de Saint-Pierre.

hommes spéciaux en ont extrait de bonnes choses ; mais rien de moins attrayant et de moins littéraire que la langue de ce penseur singulier. Il a presque toujours annoncé ses idées d'un ton emphatique, croyant que, pour être bien entendues, elles avaient besoin de mots nouveaux et d'une orthographe extraordinaire.

L'abbé de Saint-Pierre fut un économiste ingénieux et fécond, avant que l'économie politique existât même de nom. L'école des économistes proprement dits fut fondée par GOURNAY, d'abord commerçant, puis membre du bureau du commerce. Nourri dans la lecture des livres anglais, il inventa la maxime « Laissez faire, laissez passer, » qui affranchit le commerce et l'industrie, et qui devait, à elle seule, élargir tous les canaux des richesses particulières et de la richesse nationale.

Gournay mourut en 1759, après avoir inspiré de nombreux ouvrages contre les entraves de l'industrie, mais sans avoir lui-même rien écrit d'original. QUESNAY (1694-1774), médecin ordinaire du roi, répandit la doctrine par ses articles à l'*Encyclopédie* sur l'agriculture et le commerce, et par plusieurs ouvrages, en particulier par sa *Physiocratie* ou *Constitution naturelle des gouvernements*, publiée en 1767.

La thèse soutenue par Quesnay est que rien n'est plus contraire à l'intérêt général, à l'accroissement et à la distribution normale des richesses que les restrictions apportées à la liberté du travail et des échanges. Suivant lui, la société se trouvera toujours mieux des efforts spontanés auxquels chacun se livre dans son intérêt personnel, que de la direction qu'on tâcherait d'imprimer à ses membres dans un but d'intérêt général. S'il repousse toute atteinte à la liberté industrielle et commerciale, c'est surtout dans l'intérêt de l'agriculture, qui est à ses yeux l'intérêt fondamental de l'État. S'il réclame l'abolition de tous les obstacles à l'importation et à l'exportation, c'est parce que leur effet nécessaire est d'abaisser la valeur des produits bruts du sol, de diminuer à la fois le revenu territorial et l'impôt.

Le marquis de MIRABEAU (1715-1789), disciple de Quesnay, qu'il préférerait à Socrate¹, fut l'un des plus zélés propagateurs de sa doctrine : il réunissait chez lui tous les principaux économistes, dont le nombre grandissait chaque jour, grâce surtout à la protection et à l'inspiration de Malesherbes et plus tard de Turgot.

Les premiers ouvrages par lesquels il se fit connaître furent deux *Mémoires sur les Etats provinciaux* (1757), la *Théorie de l'impôt* (1760), qu'il appelle son chef-d'œuvre, qui lui valut les honneurs de la Bastille, mais qu'on prétendit avoir été écrite par le docteur Quesnay, et les *Éléments de philosophie rurale*.

Ces divers écrits et plusieurs autres firent quelque bruit ; mais l'ouvrage auquel le marquis de Mirabeau dut surtout sa renommée, fut l'*Ami des hommes*. Nous ne nierons pas qu'il ne renferme des vues utiles, des réflexions solidement philosophiques, de bons calculs de politique et d'a-

¹ Voir l'enthousiaste et emphatique *Éloge de Quesnay*, par le marquis de Mirabeau.

gronomie. Mais ce que ce livre écrit sans plan, sans ordre, sans proportion renferme de meilleur est emprunté, et dans ce qui appartient en propre au marquis économiste, on ne trouve guère que « des platitudes apocalyptiques, » comme les appelle quelque part son fils ¹.

Le marquis de Mirabeau est l'un des hommes qui ont le plus écrit. Très-jeune homme encore, il pouvait dire à son ami Vauvenargues : « Je ne crois pas qu'il y ait d'homme dans le monde qui griffonne plus de papier ². » En 1777, il disait : « J'ai tant écrit dans ma vie, que si ma main était de bronze, elle serait usée maintenant. » Il s'en faut de beaucoup qu'on ait imprimé tout ce qui était sorti de sa plume; cependant ses œuvres forment plus de vingt volumes.

Ce présomptueux écrivain qui dédaignait Montesquieu comme arriéré, était obligé d'avouer qu'il avait « plus d'imagination que de jugement ³. » Aussi ses œuvres ont-elles été justement appelées l'*Apocalypse de l'économie politique*.

Le marquis de Mirabeau rencontre des expressions et des tours pleins d'originalité; il a souvent de la rapidité et du feu. Mais lui-même avoue que si son style est quelquefois original, il est toujours louche, incorrect et défectueux. Il s'excuse en disant que le peu de temps que lui laissaient ses affaires et ses amis ne lui permettait pas de « s'appesantir sur des révisions de style ⁴. » En y mettant si peu de façon, il croyait imiter la manière de Montaigne; mais non-seulement il est négligé, il est presque toujours bas, commun, trivial; d'autres fois il est ampoulé dans son expression et se montre roide et gourmé. Enfin il est embrouillé et obscur et a des queues de phrase interminables: c'est ce qu'il appelait sa *chère et native exubérance*. Il n'a guère su écrire avec naturel et avec une originalité aimable que dans des lettres intimes adressées soit à son ami Vauvenargues, soit à son frère le bailli, ou à sa fille la *petite Saillannette*, ou à la rieuse et charmante madame de Rochefort.

Cet *ami des hommes*, qui ne le fut jamais de personne, joua toute sa vie la comédie, et fut un insupportable despote. Il fatigua les tribunaux de ses scandaleux procès avec sa famille contre laquelle il obtint cinquante-quatre lettres de cachet. Il a laissé un souvenir des plus haïssables; car il n'est rien au monde de plus exécration et de plus hideux que les bourgeois qui se posent en victimes.

Les idées des économistes sur le libre échange rencontrèrent un adversaire redoutable dans la personne du spirituel abbé GALIANI (1728-1787), secrétaire d'ambassade du roi de Naples à Paris.

Le ton dogmatique et tranchant avec lequel les chefs de la nouvelle doctrine présentaient leurs spéculations économique-politiques était bien pour choquer un ennemi des systèmes absolus, tel que l'abbé napolitain.

¹ Le comte de Mirabeau, *Lettres à Sophie*, XVIII.

² Lett. du 7 sept. 1739.

³ Lettre à Vauvenargues.

⁴ *L'Ami des hommes*, t. I, préf., p. vii.

Dans ses *Dialogues sur le commerce des blés*, que Grimm et Diderot retouchèrent, il voulut prouver que l'édit du roi de 1764, sur la libre exportation des grains, avait été la cause du renchérissement et de la disette survenus à la suite de cette mesure. Ses raisons pouvaient n'être pas péremptoires, mais il enleva les suffrages par le sel de ses plaisanteries, par la légèreté, la vivacité et le piquant de son style toujours original et élégant. « On n'a jamais eu plus gaiement raison¹, » écrivait Voltaire, suivant lequel Platon et Molière semblaient s'être réunis pour composer cet ouvrage².

MORELLET entreprit, en 1770, de réfuter les *Dialogues sur le commerce des blés*. On ne lut pas son livre, dont le fond était solide, mais la manière beaucoup moins spirituelle et moins agréable que celle de Galiani.

Malgré toutes les oppositions, de nombreux adeptes embrassèrent les idées de Quesnay, l'organisateur systématique de la science nouvelle : *la science*, tel était le terme pompeux par lequel ils prétendaient exprimer l'excellence de leurs recherches dogmatiques. Dès lors ils firent corps et composèrent une secte qui se croyait appelée à transformer tout l'état social. Les moins exaltés laissaient eux-mêmes aller beaucoup trop loin leurs espérances pour l'avenir. Par eux, tout le monde allait goûter le bien-être, et la misère disparaîtrait de la terre. Beaucoup de bons esprits s'engouèrent pour ceux qui annonçaient cette ère de félicité, et les femmes qui donnaient le ton à la société les prirent sous leur protection.

Voltaire écrivait au cardinal de Bernis :

« Vous avez vu de notre temps que toutes les femmes avaient leur *bel-esprit* ensuite leur *géomètre*, puis leur abbé *Nollet*; aujourd'hui on prétend qu'elles ont toutes leur *homme d'État*, leur *politique*, leur *agriculteur*, leur *duc de Sully*. »

Voltaire, dans son *Homme aux quarante écus*, s'est moqué des prétentions excessives des économistes qu'il appelait *nos nouveaux ministres*, et qu'il trouvait surtout absurdes de vouloir qu'on n'établît qu'un impôt unique. Plus tard cependant il se crut obligé d'en faire de pompeux éloges, et il contribua lui-même à la propagation de leurs principes par son petit écrit sur l'arrêt du conseil du 13 septembre 1775, concernant la liberté du commerce des grains, et par son pamphlet sur le même sujet, intitulé : *Diatribes à l'auteur des éphémérides*, 10 mai 1775. Dans son *Commentaire de l'esprit des lois*, dans son *Commentaire du Livre des délits et des peines*, de Beccaria, dans ses diverses critiques du *Contrat social* de

¹ Lettre au comte d'Argental, 24 janv. 1770.

² Voir encore la lettre à madame Necker, du mois de mars 1770.

Ceux qui voudront connaître tous les titres littéraires de Galiani, liront dans la correspondance avec madame d'Épinay, etc., la lettre du 13 décembre 1770, à partir de cet endroit : « Si, à cette occasion, quelque gazetier veut dire quelque chose de ma vie littéraire, sachez... »

La correspondance avec madame d'Épinay est pour nous la production la plus intéressante de l'abbé Galiani.

Jean-Jacques Rousseau, il a émis des idées saines et quelquefois élevées sur la constitution des Etats, sur l'administration et le gouvernement, sur la législation criminelle et la justice en général. Pour ce qui est de l'agriculture et de la population, toute sa science se réduit à peu près à soutenir que toutes les souffrances de l'agriculture doivent être attribuées aux dîmes et aux possessions territoriales du clergé, et que ce qui amaigrit la population, ce sont les couvents, les moines et les religieuses.

Le comte DE MIRABEAU, avant 1789, se plut aussi à prendre la défense des économistes, ces *citoyens vraiment utiles*, qu'il voyait tournés en dérision par toutes les plumes mercenaires du gouvernement ¹.

La science économique compta parmi ses principaux représentants un des esprits du dix-huitième siècle qui eurent les vues les plus larges, et surent le mieux s'élever aux généralités philosophiques, Turgot (1727-1781). Après avoir exercé son intelligence active sur toutes sortes de matières religieuses, historiques, philosophiques, littéraires, il concentra ses travaux sur l'économie politique quand, en 1761, il eut été nommé à l'intendance du Limousin où il s'essaya à son grand rôle d'homme d'État. Ses *Quatre lettres sur la liberté du commerce des grains*, que Condorcet appuya fortement, et ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1769), sont au nombre des ouvrages les plus estimés sur ces matières.

Quand Louis XVI vint à la couronne, les questions économiques agitaient tous les esprits. Deux de ses ministres s'en occupèrent avec un égal zèle, tout en les comprenant d'une manière très-différente, Turgot, dont nous venons de parler, et Necker, qui se déclara l'adversaire de Turgot peut-être plus par une ambition secrète que par conviction, et qui, d'ailleurs, témoigna toujours beaucoup de mépris et d'aversion pour les économistes qu'il accusait « de chercher à tromper les autres, et de s'en imposer à eux-mêmes. »

Le contrôleur général et ministre NECKER (1732-1804), homme rare par la diversité de ses facultés, fut le premier qui dépouilla l'économie politique de la sécheresse dont on avait jusqu'alors environné ses développements et obscurci ses méthodes.

Necker n'entra dans l'administration des finances qu'après avoir pratiqué le commerce pendant vingt ans. Il commença à se faire connaître dans les lettres en 1769, par un mémoire en faveur de la *Compagnie des Indes* que Morellet attaquait. Il attira bien plus fortement l'attention sur lui et se fit une réputation en publiant, en 1773, son *Essai sur la législation et le commerce des grains*. Cet ouvrage, dont il se fit plus de vingt éditions, obtint de grands éloges, mais eut aussi à soutenir de rudes critiques. Au jugement d'économistes compétents, le livre de la *Législation et du commerce des grains* est l'erreur d'un philosophe fourvoyé dans l'économie politique ². Il y a, dans cet ouvrage, une certaine chaleur

¹ Mirab., *Ess. sur le despotisme*, 2^eéd., p. 56.

² Gustave de Molinari, *Collect. des principaux économistes*, t. XV, p. 357.

de style, mais une absence complète de principes, une ignorance puérile des faits. Toujours l'auteur procède par des hypothèses, et le plus souvent ses hypothèses sont fausses.

Si Necker s'est trompé dans ses calculs, au moins désirait-il sincèrement le bien public, et en particulier celui des classes pauvres et laborieuses. Son livre se termine par cette conclusion :

« En arrêtant sa pensée sur la société et sur ses rapports, on est frappé d'une idée générale, qui mérite bien d'être approfondie ; c'est que presque toutes les institutions civiles ont été faites pour les propriétaires. On est effrayé, en ouvrant le Code des lois, de n'y découvrir partout que le témoignage de cette vérité. On dirait qu'un petit nombre d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre des bêtes sauvages. Cependant, on ose le dire, après avoir établi les lois de propriété, de justice et de liberté, on n'a presque rien fait encore pour la classe la plus nombreuse des citoyens. Que nous importent vos lois de propriété, pourraient-ils dire ? nous ne possédons rien. Vos lois de justice ? nous n'avons rien à défendre. Vos lois de liberté ? si nous ne travaillons pas demain, nous mourrons de faim. »

Pour avoir une idée un peu complète des opinions politiques et économiques de Necker, il faut encore lire son grand ouvrage sur l'*Administration des finances* (1784), qu'il ne livra à l'impression qu'après l'avoir revu, corrigé, retouché un grand nombre de fois, et son livre sur l'*Administration de M. Necker par lui-même*, (1791). On reproche à ce dernier ouvrage une personnalité excessive, mais on y voit à nu l'âme et les pensées du célèbre financier.

En traitant de si importantes matières, le ministre doit nécessairement être préoccupé avant tout de l'idée. Cependant il est loin de négliger l'expression. Dans tout ce qu'il a écrit, Necker a toujours donné une extrême attention à la forme. Son style est habituellement pur, correct, périodique, nombreux, même harmonieux ¹ ; il emploie fréquemment les images et les métaphores, et mêle les mouvements oratoires à l'exactitude du raisonnement. Mais le naturel manque à toutes ces qualités. Necker a presque toujours l'air de poser. Il veut donner de l'importance à ses moindres réflexions, et il les délaie dans l'amplification ; il vise sans cesse à instruire, à intéresser, à frapper ; il péroré avec monotonie, il déclame pompeusement. Enfin son style, qui a été adopté par l'école doctrinaire, rebute bientôt par sa fatigante emphase.

L'économie politique fut représentée à l'Assemblée constituante par DUPONT de Nemours (1739-1815).

De bonne heure il avait été lié avec les fondateurs de cette science, et s'était enthousiasmé pour leurs principes. Il vulgarisa le système de Quesnay par de nombreux écrits et par une foule de mémoires publiés

¹ Une des qualités les plus remarquables du style de M. Necker, c'est une parfaite harmonie ; il ne pouvait pas supporter les phrases rudes et coupées, et il ne composait aucun morceau d'éloquence sans le lire haut, tout seul dans sa chambre. » (Madame de Staël, *Caract. de M. Necker.*)

dans divers journaux spéciaux. Son livre *De l'exportation et de l'importation des grains*, imprimé en 1764, est le plus remarquable de ceux qu'il publia avant la révolution. Envoyé aux états-généraux par le bailliage de Nemours, il n'interrômpit pas ses études économiques, et donna, en 1789 même, une *Analyse historique de la législation des grains depuis 1692*, sous la forme d'un rapport à l'assemblée nationale. A la tribune, comme dans ses livres, il soutint avec une conviction ardente et naïve les principes d'une science dont il attendait le retour de l'âge d'or.

Tous les écrits de Dupont portent un cachet de moralité et de générosité qui intéresse et attache, malgré les défauts de sa diction, l'exubérance et l'emphase, qu'il tenait de ses maîtres, Quesnay et le marquis de Mirabeau.

XIV

L'éloquence oratoire. — L'éloquence de la chaire. — L'éloquence académique. — L'éloquence du barreau. — L'éloquence politique.

§ I.

L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE. — MASSILLON, SEGAUD, NEUVILLE, BOISMONT, ELYSÉE, L'ABBÉ POULE, L'ABBÉ DE BEAUVAIS, L'ABBÉ LENFANT, L'ABBÉ MAURY, LE P. BRIDAINÉ, LE P. BEAUREGARD.

C'est dans les chaires des prédicateurs que l'éloquence avait longtemps tenu le siège de son empire; mais, au dix-huitième siècle, la chaire est vide de ces grands orateurs qui l'avaient tant honorée dans l'époque précédente. Le bel esprit, qui avait ravagé presque toutes les parties de l'empire littéraire, porta la plus funeste atteinte à l'éloquence sacrée. Des traits, des saillies d'imagination, des portraits ingénieux, des allusions recherchées, un entassement d'antithèses et d'épigrammes, voilà ce qui remplaça la force des raisonnements et le pathétique des mouvements. Les Bossuet, les Bourdaloue, et même les Massillon n'eurent que des successeurs dégénérés, lesquels, au lieu des foudres de l'éloquence religieuse, ne lançaient plus que des traits faibles qui se perdaient dans les airs. La décadence était si profonde que les meilleurs prédicateurs de cette époque étaient eux-mêmes obligés de l'avouer en public.

« Ne le dissimulons pas, mes très-chers frères, disait l'abbé Poule, nos instructions ont dégénéré; elles se ressentent de la corruption des mœurs qu'elles combattent; elles ont perdu de leur première onction en perdant de leur ancienne simplicité¹. »

La plupart des prédicateurs faisaient des sacrifices plus ou moins malheureux et coupables à l'esprit du temps. Leur éloquence était devenue toute mondaine et séculière. Ils ne savaient plus, comme au dix-septième siècle, faire un usage heureux et substantiel de l'Écriture et des Pères. Ils évitaient le nom de Jésus-Christ et ne parlaient que du législateur des chrétiens. Ils abandonnaient le dogme pour des thèmes de morale banale, pour les lieux communs les plus fanés, et associaient les maximes de la philosophie aux préceptes de la religion.

¹ *Scrm. pour la profess. de madame de Rupelmonde.*

« Les grands sujets de cette belle et solide instruction chrétienne, si bien indiqués par l'Église dans l'ordre annuel et la distribution des Évangiles, di-ait l'abbé Maury dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, ces sujets si importants, si féconds, si riches pour l'éloquence, et sans lesquels la morale, dépourvue de l'appui d'une sanction divine et déshéritée de l'autorité vengeresse d'un Juge suprême, n'est plus qu'une théorie idéale et un système purement arbitraire qu'on adopte ou qu'on rejette à son gré; ces sujets magnifiques, dis-je, furent plus ou moins mis à l'écart par les orateurs chrétiens qui composèrent malheureusement avec ce mauvais goût, et qui, en s'égarant dans ces nouvelles régions, renoncèrent d'eux-mêmes aux plus grands avantages et aux droits les plus légitimes de leur ministère. Tout fut bientôt mêlé en ce genre, et dès lors tout fut corrompu. On ne put sanctifier la philosophie: on sécularisa, pour ainsi dire, la religion. »

Les philosophes voyaient ou feignaient de voir un progrès dans cette transformation de l'éloquence de la chaire, et ils se félicitaient de ce que l'impulsion donnée aux esprits vers le milieu du dix-huitième siècle s'était ainsi fait sentir dans les temples ¹. Ceux qui entendaient ces sermons philosophiques pouvaient les admirer, mais ils n'en devenaient pas plus chrétiens, et, après les avoir entendus, ne pensaient guère à rien changer de leur conduite ordinaire.

Plusieurs s'attachaient à combattre les oracles du jour, mais ils le faisaient sans logique, sans suite, sans chaleur et sans style. On lit dans un *Mémoire sur les moyens d'arrêter l'incrédulité en France*, présenté au Clergé assemblé à Paris, en 1785, par l'archevêque d'Arles, l'illustre martyr de septembre :

« Les prédicateurs de Paris se bornent à quelques sarcasmes, qui n'aboutissent à rien, contre les philosophes; ils réfutent avec un ton de triomphe quelques-unes de leurs opinions bizarres, que leurs partisans ne croient même pas. . .

« Tout se tait, tout sommeille, tout dort profondément. Plusieurs années s'écoulent, et à peine entend-on dans toutes les chaires d'un diocèse un seul discours qui prouve directement la vérité de la religion. Contents d'assurer qu'elle est vraie, nos prédicateurs attestent sur leur parole que les opinions philosophiques sont fausses. Telles sont à peu près les bornes où expire leur zèle. »

Un homme sincèrement religieux exprimait les sentiments pénibles que lui faisait éprouver la vue de ces « orateurs de cour qui vont prêcher devant le roi, en cheveux bien peignés, en rochet bien blanc, avec des gestes élégants et bien mesurés, en style soigné, poli, bien tondu, comme les beaux gazons des jardins anglais ². »

Faire admirer leur joli style et leurs belles manières, c'était là toute l'ambition d'un grand nombre de ces successeurs des apôtres.

Au milieu de cet amollissement et de ce dépérissement général de l'éloquence de la chaire, quelques hommes de foi et de talent s'efforcèrent de la ranimer et de la régénérer. Mais leurs efforts tout individuels produisirent peu de résultats.

¹ Voir Boissy-d'Anglas, *les Études litt. et poét. d'un vieillard*, t. IV, p. 351.

² Thomas, *Correspondance*, p. 342.

A défaut d'orateurs de génie, faisons connaître ceux qui se distinguèrent le plus, et qui, par quelques qualités au moins, rappelèrent les modèles.

MASSILLON, après le succès de son *Petit Carême*, s'était retiré pour toujours dans son diocèse. Plusieurs prédicateurs aspirèrent au difficile honneur de le remplacer à Paris. De ce nombre furent Segaud et Neuville.

SEGAUD (1674-1748) eut de la douceur dans l'élocution, de l'imagination, des idées et des tours agréables, de l'onction et de la sensibilité. Mais il est prolixe, redondant à satiété, et son style est souvent lâche et négligé. De tant de sermons qu'il prêcha toujours avec succès, dans les capitales et les principales villes des provinces, et à Versailles, devant le roi, son discours sur le *pardon des injures* est presque le seul qui puisse faire vivre sa mémoire.

Le jésuite NEUVILLE (1693-1774), imitateur de Fléchier plutôt que de Massillon, sut allier à la force des raisonnements, à la méthode et à l'art dans la composition, le nombre et la richesse du style, la pompe et le pittoresque des images. Il se montra véritable orateur dans plusieurs de ses discours, en particulier dans celui sur le *jugement dernier*. Mais ses qualités sont trop souvent gâtées par les défauts de l'époque.

Il prodigue les antithèses et les oppositions, et affecte la forme de l'énumération qui devient monotone et fatigante quand elle est fréquemment répétée; ses périodes sont trop symétriques et ses figures trop peu variées; enfin son style est souvent lâche et incorrect.

Où il est le plus soutenu, c'est dans ses oraisons funèbres, notamment dans celle du cardinal de Fleury. Ce genre solennel et fastueux paraît avoir été le plus conforme au talent de l'abbé Neuville.

Ajoutons que ce jésuite se montra plus estimable encore par sa vertu que par son talent : il était de ces prêtres qui savent pratiquer l'Évangile au pied de la lettre. Son ordre était détruit depuis quatorze ans quand il mourut plus qu'octogénaire, mais il lui resta fidèlement attaché, et, en expirant, il déclara qu'il était très-soumis au pape et au roi, mais qu'il devait à la vérité de jurer qu'il n'avait jamais vu ni connu dans la société dont il avait l'honneur d'être membre rien qui méritât les imputations dont on l'avait chargée.

L'abbé de BOISMONT (1715-1786), célèbre par son habileté à capituler avec la philosophie, se fit une réputation moins méritée que celle du P. de Neuville, dans l'oraison funèbre. Il prononça devant l'Académie française, dont il était membre, l'oraison funèbre de la reine Marie Leczinska, et celle du Dauphin, fils de Louis XV. On y goûta des peintures de mœurs, des réflexions fines et délicates, de la philosophie et de l'art, mais, dans tous ces agréables développements académiques, souvent gâtés par un style tendu, enflé, sentencieux, maniéré, précieux, rien ne sent la haute éloquence. La Harpe constate que c'est l'orateur de son temps qui s'est fait le plus de réputation dans l'oraison funèbre; mais cette réputation lui paraît usurpée.

« L'abbé de Boismont, dit-il, a, dans son style, des empreintes de génie oratoire; mais, faute de connaissances, d'études et de réflexion, il s'abandonna tout

entier aux saillies d'une imagination sans règle et d'un esprit sans solidité; il ne travailla ni ses idées ni son style, et de là le défaut trop fréquent de justesse dans la pensée et de propriété dans l'expression, l'affectation, l'obscurité, le jargon précieux et entortillé, la multiplicité des exclamations gratuites, et l'embaras des constructions vicieuses ¹. »

Ce prédicateur du beau monde, des beaux esprits, des philosophes même fut constamment médiocre dans l'oraison funèbre; mais, dans un genre plus naturel, il a laissé une belle pièce d'éloquence, un sermon ou plutôt une exhortation évangélique pour l'établissement d'un hôpital militaire ecclésiastique, prononcée à l'âge de soixante-dix ans. Il fut, cette fois, véritablement orateur, parce qu'il fut réellement ému.

Le P. ÉLYSÉE (1726-1783), que le prince de Ligne appelait « le meilleur des modernes ² » prédicateurs, dut une partie du succès qu'il obtint dans la capitale à l'enthousiasme que Diderot conçut pour ce jésuite qu'il avait entendu par hasard. Le philosophe en parla avec une telle admiration que tout le monde voulut l'entendre : bientôt l'église où il prêchait ne fut plus assez vaste pour contenir la foule qui s'y pressait.

A la lecture, le P. Élysée ne produit pas une si forte impression. Cependant qu'on lise, par exemple, le sermon *sur la Mort* et celui *sur les Affections*, si l'on trouve peu d'art dans la composition, peu de figures dans le style et peu de mouvements, on sera bientôt ému par la douceur de cette éloquence sage, par l'onction et la mélancolie de cette parole convaincue, par l'aimable simplicité de ce langage naturel et pur.

L'abbé POULE (1703-1781), dans une carrière apostolique d'une courte durée, prononça un grand nombre de discours qu'il ne destinait pas à l'impression, qu'il n'avait jamais écrits, et qu'il ne consentit à dicter à son neveu qui l'en avait longtemps pressé que trois ans avant sa mort.

On regarde justement comme ses chefs-d'œuvre deux *Exhortations de charité*, l'une en faveur des enfants trouvés, et l'autre pour les pauvres prisonniers détenus à la Conciergerie. L'éloquent avocat des malheureux toucha tous les cœurs, et provoqua une émulation de charité telle qu'on ne se souvenait pas d'avoir rien vu de pareil. Il y a aussi beaucoup de pathétique dans plusieurs de ses sermons pour des professions religieuses, en particulier dans celui pour la profession de madame de Rupelmonde, que de grands malheurs avaient forcée de quitter la cour et de prendre le voile.

Un défaut considérable des sermons de l'abbé Poule est de n'être guère que des discours de morale dont le dogme et la religion sont presque complètement absents. Du côté de l'art, on reproche à cet orateur de pécher fréquemment contre la propriété et la vérité des expressions, de trop multiplier les apostrophes, les énumérations, les analogies, les oppositions

¹ *Lyc.*, 3^e part., l. II, c. 1, sect. II.

Sur les oraisons funèbres de l'abbé de Boismon, voir aussi M. de Boulogne, *Mélanges de religion, de critique et de littérature*, t. III, p. 287.

² Prince de Ligne, *Mél.*, t. XXVII, p. 91.

et autres figures de rhéteur; enfin de ne présenter jamais dans ses discours un ensemble bien composé, bien coordonné, bien fondu. Mais on lui reconnaît de l'imagination dans le style, de la noblesse et de l'éclat dans les pensées et dans les expressions, de la vivacité dans les tours et dans les figures.

L'abbé de BEAUVAIS (1733-1789), que le succès de ses prédications et sa vie exemplaire firent nommer, malgré son obscure naissance, à l'évêché de Senez, est un de ceux qui honorèrent le plus la chaire au dix-huitième siècle.

Le dogme est peu et même trop peu traité par cet orateur moral. Ses sermons ont généralement pour objet la misère du peuple, le luxe et la corruption des riches et des grands. Un discours traite du bonheur, un autre de la compassion, un autre de la dispensation des bienfaits. En développant ces sujets aussi philosophiques que religieux, le prédicateur osait faire entendre aux puissants, ecclésiastiques comme laïcs, et au roi lui-même, les plus fortes leçons. Dans un sermon de carême, parlant des débauches de Salomon, il ne craignait pas de faire l'allusion la plus claire à la déshonorante passion de Louis XV pour la courtisane Dubarry :

« Ce monarque, rassasié de volupté, las d'avoir épuisé, pour éveiller ses sens flétris, tous les genres de plaisir qui entourent le trône, finit par en chercher d'une espèce nouvelle dans les restes de la corruption publique... »

Ce sermon fut prêché dans la station de 1773. Les courtisans murmurèrent et essayèrent d'exciter contre le hardi prédicateur le courroux de la royale maîtresse. Mais le roi eut la pudeur de ne témoigner aucun mécontentement; et, à la demande de ses trois pieuses filles, il éleva M. de Beauvais à l'évêché de Senez.

De tous les discours de ce prédicateur, le plus justement célèbre est le sermon de la Cène prêché le jeudi saint de l'année 1774 devant le roi Louis XV, quarante jours avant la mort de ce prince, que l'évêque de Senez semblait avoir prophétisée, quand, en s'élevant contre les scandales de la cour, il avait rappelé les mots terribles de Jonas : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite. » Ce sermon, dans lequel l'orateur se plaît à établir une opposition entre la vie oisive et inutile des riches, et la vie active et utile des pauvres, renferme plusieurs passages d'une grande beauté, et d'une hardiesse vraiment épiscopale, en particulier celui où le prédicateur, rappelant au roi l'époque de sa maladie de Metz, ne lui dissimule pas que cet amour de son peuple pour lui, qui avait éclaté d'une manière si touchante, s'est depuis bien affaibli, et que le peuple accablé de subsides ne peut plus que gémir sur ses propres maux ¹.

¹ Voir encore, dans le même discours, la peinture de la funeste révolution qui s'était opérée dans les mœurs :

« Siècle dix-huitième, si fier de vos lumières, et qui vous glorifiez entre tous les autres du titre de siècle philosophique, quelle époque fatale vous allez faire dans l'histoire de l'esprit et des mœurs des nations, etc. »

Les oraisons funèbres de M. de Beauvais renferment aussi des traits d'une grande éloquence. Il dit dans celle de Louis XV :

« Le peuple n'a pas sans doute le droit de murmurer; mais sans doute aussi il a le droit de se faire, et son silence est la leçon des rois. »

Paroles magnifiques, et bien dignes d'avoir été imitées par Mirabeau.

L'oraison funèbre de M. de Broglie, évêque de Noyon, et celle du vénérable curé de Saint-André des Arts, qui avait formé M. de Beauvais, sont de beaux modèles de l'éloquence du cœur. L'onction et le pathétique se rencontrent bien plus dans les oraisons funèbres que dans les sermons de l'évêque de Senez.

Les discours de M. de Beauvais sont généralement bien composés. Le style en est naturel et simple. On lui souhaiterait quelquefois un peu plus d'élégance et de couleur, et même de correction ¹.

L'abbé LENFANT (1726-1792) dont les sermons ont perdu leur principal mérite, l'accent convaincu et inspiré de l'orateur, se signala par sa résistance à tout ce qui s'écartait des idées, des institutions et des traditions antiques. Opposé à tout compromis avec l'esprit du siècle, il combattit avec une intraitable fermeté toutes les mesures comme toutes les opinions qui pouvaient paraître le favoriser. C'était un ennemi déclaré de la tolérance, et quand il fut question, en 1788, de rendre aux non-catholiques les droits de citoyens français, il ne craignit pas de soutenir que les rigueurs dont on avait usé contre les protestants étaient nécessaires, commandées même par les dogmes de la religion.

« L'économie de l'Église catholique, disait-il, exclut la tolérance religieuse, parce que cette tolérance serait une absurdité, si elle entraînait dans l'organisation d'une religion révélée; or c'est sur cette révélation que l'Église se fonde. Détruisez ce fan-

Et, dans la seconde partie du *Sermon sur le luxe*, le beau et réservé passage sur les modes scandaleuses.

« O sainte pudeur! faut-il que nous soyons réduits à défendre vos droits contre le sexe même qui devrait en être le plus zélé défenseur? »

Ce discours offre aussi des peintures de mœurs très-curieuses. Tel ce morceau :

« Il était réservé à un siècle ennuyé des excès du faste et de l'ostentation, de la mollesse et de la volupté, d'imaginer encore un nouveau genre de luxe, le luxe bizarre de caprice et de frivolité : le faste du siècle dernier annonçait du moins de la grandeur; la mollesse, toute coupable qu'elle est, a du moins un but, elle flatte la sensualité; mais quel peut être l'objet de ce luxe insensé, de ces riches bagatelles, de ces modes bizarres, de cette puérile magnificence qu'on pardonnerait à peine à la folie du premier âge? »

¹ On rencontre dans ses sermons des phrases mal faites et incorrectes comme celles-ci :

« C'est donc moi que vous avez chargé d'annoncer votre parole à cet auditoire auguste dans les jours de grâce et de salut qui vont arriver! Quel est mon effroi, *aux approches d'une si grande entreprise.* » (*Serm. sur la Parole de Dieu.*)

« O MM. FF., déplorons le malheur de ceux qui sont à la tête des choses humaines! Voilà donc leur triste apanage, d'avoir sans cesse autour d'eux comme un combat et une émulation continuelle à qui saura les tromper plus agréablement, à qui saura mieux leur déguiser, sous des mensonges flatteurs, la triste vérité! » (*Sermon sur la Vérité, 1.*)

tôme, s'écriaient les philosophes de l'école de Voltaire, toute l'économie, tous les états s'écroient. »

La fermeté de ses principes religieux lui valut l'honneur d'être choisi pour confesseur par Louis XVI, quand le curé de Saint-Eustache eut prêté le serment constitutionnel. Il était ainsi désigné à la fureur des révolutionnaires qui ne l'épargnèrent pas, aux sanglantes journées de septembre 1792.

L'abbé MAURY (1746-1817), qui a si bien parlé de la grande éloquence religieuse dans son *Essai sur l'éloquence de la Chaire*, donné pour la première fois en 1777¹, fut un de ceux qui s'éloignèrent le plus du vrai caractère du sermon. Dans les sermons qu'il prêcha devant l'assemblée du clergé et devant le roi à Versailles, il craint, comme la plupart des prédicateurs de cette époque, de s'appesantir sur les dogmes et sur les mystères spéculatifs de la religion. Il fait venir dans ses discours mille choses étrangères, il les sème de traits satiriques et d'allusions aux événements contemporains, aux anecdotes du jour. Prêchant le carême devant le roi, en 1781, il touchait à l'administration, à la politique, aux finances, à tout, excepté à son sujet ; aussi Louis XVI pouvait-il dire, en sortant de la chapelle : « C'est dommage ! si l'abbé Maury nous avait parlé un peu de religion, il nous aurait parlé de tout. »

Il traita de même le panégyrique d'une manière philosophique et mondaine. Voulant célébrer le héros de la charité évangélique, saint Vincent de Paul, il le présenta à l'admiration du siècle bien moins en saint qu'en citoyen. Dans son panégyrique de saint Augustin, prononcé devant l'assemblée du clergé, il se rapprocha davantage des grands modèles du genre. Il y hasarda une satire vive et directe de l'ignorance, de la mollesse, de la corruption de mœurs d'un grand nombre de prélats. Avec une hardiesse qui sent les approches de la révolution, il y attribue la dénomination d'*évêques de fortune* à ceux qui ne parviennent à cette dignité que par le hasard de la naissance, et non pas par le mérite personnel. Le style de ce discours a de la pompe et de l'éclat ; mais on y rencontre des images emphatiques et de mauvais goût, comme dans cette phrase :

« Les sectes n'ont jamais été ni plus nombreuses ni plus formidables que dans le quatrième siècle. Du haut des tours de la basilique de Carthage, Augustin appelle et défie tous ces hérétiques. »

Ce n'est guère que chez un missionnaire qu'on retrouve, au dix-huitième siècle, les grandes touches de l'éloquence. L'orateur chrétien du dix-huitième siècle, c'est un pauvre religieux, à qui, comme il le disait lui-même, Dieu avait donné une voix forte pour pénétrer jusqu'à l'âme du riche, et pour y porter la compassion des maux et des besoins de tous les malheureux ; c'est le père BRIDAINE (1701-1767), montant en chaire « les yeux enflammés ou remplis de larmes, le front ruisselant de sueur,

¹ Il en donna, en 1810, une édition plus développée et très-perfectionnée.

faisant retentir les voûtes du temple des sons de sa voix déchirante, et unissant à la chaleur du sentiment le plus exalté la véhémence de l'action la plus éloquente et la plus vraie ¹. » C'est cet apôtre disant, dans un sermon sur la passion :

« J'ai lu, mes frères, dans les livres saints, que, lorsque sur les chemins on trouvait un homme assassiné, on faisait assembler tous les habitants d'alentour, et on les faisait tous jurer l'un après l'autre, sur le cadavre, qu'ils n'étaient ni auteurs ni complices du meurtre : mes frères, voilà l'homme qu'on a trouvé assassiné ; que chacun de vous approche donc, et qu'il jure, s'il l'ose, qu'il n'a point de part à sa mort. »

Ou, dans un autre discours, employant cette touchante parabole :

« Un homme accusé d'un crime dont il était innocent était condamné à la mort par l'iniquité de ses juges. On le mène au supplice, et il ne se trouve ni potence dressée, ni bourreau pour exécuter la sentence. Le peuple touché de compassion espère que ce malheureux évitera la mort. Un homme élève la voix, et dit : *Je vais dresser une potence et je servirai de bourreau*. Vous frémissez d'indignation ! Eh bien, mes frères, chacun de vous est cet homme inhumain. Il n'y a plus de Juifs pour crucifier Jésus-Christ ; vous vous levez et vous dites, *C'est moi qui le crucifierai*. »

Marmontel, qui entendit le père Bridaine prononcer ce morceau, « avec la voix la plus perçante et la plus déchirante, avec la figure d'apôtre la plus vénérable, tout jeune qu'il était, avec un air de componction que personne n'a jamais eu comme lui en chaire », atteste qu'on n'entendit que des sanglots, et que l'éloquence n'avait jamais produit un effet semblable ².

Un autre contemporain, d'Arnaud, dit de son côté : « Quand le missionnaire Bridaine, dans un temple à peine éclairé, faisait tonner ces mots foudroyants, *l'éternité ! l'éternité !* il disposait en souverain de l'âme de ses auditeurs ³. »

Quelquefois les auditeurs lui manquaient. Alors, par un prodige de zèle, il les allait chercher. Il arrive à Aigues-Mortes. L'église est presque déserte. Il sort en surplis et la cloche à la main, parcourt les rues, arrête les passants, et les entraîne après lui à l'église, où il rentre suivi d'une multitude immense. La plupart, attirés par la singularité de ce spectacle, ont sur les lèvres le sourire du scepticisme quand le prédicateur monte en chaire. Mais il ouvre la bouche, il parle de la mort ; il présente les plus terribles images des livres saints. Toute l'assistance palpite d'émotion et de terreur ; les pleurs coulent, les sanglots éclatent ; et, quand il a cessé de parler, la foule convertie se précipite vers les tribunaux de la pénitence.

Ce modèle de l'éloquence populaire savait aussi prendre le ton le plus

¹ Marm., *Élém. de litt.*, art. LYRIQUE

² *Élém. de litt.*, art. CHAIRE.

³ *Délassem. de l'homme sensible*, 2^e année, 1^{re} p., p. 23.

noble, si l'on en juge seulement par l'exorde, que rapporte Maury, du sermon qu'il prêcha, en 1731, à Paris, dans l'église de Saint-Sulpice, devant un auditoire où il aperçut plusieurs évêques, des personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésiastiques :

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut, etc. »

Le P. BEAUREGARD (1731-1804) est encore célèbre par un sermon inspiré, prononcé à Notre-Dame, où il annonça, en termes vraiment prophétiques, la révolution qui devait, treize ans plus tard, éclater sur la France.

On en a retenu ce passage étonnant :

« Oui, Seigneur! vos temples seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit! Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur succèdent des chants lubriques et profanes! Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. »

Cet ancien jésuite ne manquait aucune occasion de déployer en chaire la hardiesse évangélique. Paris accablait d'honneurs inouïs Voltaire qui venait d'y revenir pour mourir de la joie de son triomphe. Le P. Beauregard, prêchant devant le roi, déplora éloquemment « la gloire dont on affectait de couvrir le chef audacieux d'une secte impie, le destructeur de la religion et des mœurs¹, » et désigna sensiblement le vieillard de Ferney. Dans plusieurs autres sermons éloquents dont il n'est resté que le souvenir, ce pieux jésuite fut un avertisseur trop peu écouté des malheurs qui menaçaient la patrie.

§ II.

L'éloquence académique. — Les discours prononcés dans les académies. — Les éloges historiques. — Thomas, La Harpe, Maury, Chamfort, Garat, etc.

La plupart des discours académiques sont des ouvrages de pur appareil, des amplifications fastidieuses où les formules de l'éloquence sont

¹ *Mém. secrets*, 13 avril 1778, t. XI, p. 190.

Les *Mémoires secrets* remarquent que parmi les traits du discours de l'abbé Beauregard, « où il a fait son explosion contre M. de Voltaire et ses partisans, le plus adroit est celui où il a peint la pusillanimité du garde des sceaux qui, redoutant les philosophes, avait donné défense de laisser passer à l'impression aucune critique de ce coryphée pendant son séjour à Paris. M. de Miroménil, raconte le journaliste, a été si honteux de voir sa faiblesse indirectement dévoilée devant le roi, que, craignant une explication, il s'est hâté de lever sa défense. » (*Ibid.*, 20 avril 1778.)

mises à la place de l'éloquence elle-même. Il y en a cependant de très-bien écrits, de très-agréables, et même de très-solides, et nous partageons tout à fait l'avis de d'Alembert disant :

« Malgré le dégoût impitoyable que le public témoigne pour les remerciements académiques, et le peu de souvenir qu'il en conserve pour l'ordinaire le lendemain du jour qu'ils ont paru, nous croyons qu'il les traiterait plus favorablement, si on lui donnait un recueil, fait avec choix et avec goût, des meilleurs de ces discours. Il y trouverait, nous ne craignons point de l'assurer, bien des genres de mérite : ici, l'élégance et la finesse ; là, une sensibilité vraie et touchante ; l'éloquence dans les uns, la philosophie dans les autres : souvent des principes lumineux sur différents points de littérature, et les caractères bien tracés de nos principaux auteurs ; enfin cette délicatesse de tact et de goût qui fait tout voir, tout démêler et tout apprécier. Nous osons croire que le recueil choisi dont nous donnons ici le projet et l'idée ferait peut-être plus d'honneur à l'Académie que ses détracteurs ne le voudraient ¹. »

Voltaire constate aussi qu'au dix-huitième siècle l'éloquence académique s'était beaucoup perfectionnée.

« J'avoue, écrivait-il, que nos discours pour l'Académie, du temps de Louis XIV, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui ; c'est l'effet de la vraie philosophie ; elle a donné plus de force et plus de vérité à nos esprits ². »

Ce genre d'éloquence était alors fort goûté. D'Alembert écrivait à Voltaire :

« Vous croyez donc qu'on ne vend que cent exemplaires d'un discours de l'Académie ; détrompez-vous : ces sortes d'ouvrages sont plus achetés que vous ne pensez : tous les prédicateurs, avocats, et autres gens de la ville et de la province qui font métier de paroles, se jettent à corps perdu sur cette marchandise ³. »

On recherchait aussi avidement les discours couronnés dans les concours académiques, surtout depuis qu'on ne proposait plus que des sujets historiques.

Pendant près d'un siècle l'Académie française avait donné pour sujet du prix d'éloquence des questions de morale. Le texte était tiré de l'Écriture sainte, et l'orateur était obligé de terminer le discours par une *Prière à Dieu*. Ces questions étaient souvent communes et rebattues, et elles se trouvèrent enfin comme épuisées. Alors on les remplaça par l'éloge des grands hommes qui avaient honoré la nation et souvent l'humanité tout entière, genre qui a bien aussi son grave inconvénient, en ce qu'il oblige à taire une partie de la vérité et permet d'exagérer l'autre.

Ce fut surtout d'Alembert qui fit substituer les *Éloges Historiques* aux amplifications morales et religieuses qu'on proposait depuis si longtemps pour sujet du prix académique. Bientôt toutes les Académies suivirent

¹ D'Alemb., *Hist. des membres de l'Acad. fr.*, not. sur l'élog. de Crébill., XII.

² *Lett. inéd. de Volt.*, Lettre à M. de Schonberg, 19 sept. 1775.

³ Lettre de d'Alemb. à Volt., 26 janv. 1767.

l'exemple de l'Académie française. L'éloge de Descartes avait été proposé à Paris, celui de P. Corneille fut proposé à Rouen, celui de Duquesne à Marseille, celui de Henri IV à la Rochelle, celui de Leibnitz à Berlin.

Cette institution fit diriger les études vers l'art oratoire, et les concurrents aux prix académiques devinrent chaque jour plus nombreux.

L'orateur le plus distingué qu'aient entendu les académies au dix-huitième siècle, c'est Thomas (1732-1785) dont on citera longtemps l'*Éloge de Marc-Aurèle*, la péroraison de l'*Éloge de Duguay-Trouin*, la dernière partie de l'*Éloge de Descartes*, et l'*Éloge du Dauphin*, malgré sa disproportion avec le sujet : le récit de la mort du fils de Louis XV est simple, vrai et touchant.

L'*Éloge de Marc-Aurèle* se distingue de tous les autres par sa forme dramatique. L'orateur met l'éloge de l'empereur dans la bouche du peuple romain rassemblé autour de sa tombe, dans celle des peuples sujets non moins sensibles à sa perte, dans celle surtout du philosophe stoïcien Apollonius, précepteur de Marc-Aurèle, et témoin de toutes les actions de sa vie. Cette espèce de drame oratoire eut, à l'époque, un immense succès, et on le lit encore avec émotion.

Le panégyriste de Sully, de Descartes, de Duguay-Trouin, de Marc-Aurèle, mit le comble à ses succès oratoires en publiant son *Essai sur les Éloges*. Ce livre aurait pu s'intituler *l'Histoire de l'éloquence*. L'auteur y remonte jusqu'aux Scandinaves, jusqu'aux disciples d'Odin, jusqu'aux anciens bardes. Il ne se contente pas de tracer une histoire et une poétique des éloges, de faire connaître le génie et le caractère des panégyristes et des orateurs de tous les temps, d'examiner quel fut l'usage et l'abus de la louange chez les différentes nations, et dans les différents siècles, sous tous les divers gouvernements; il juge d'après l'histoire les hommes qui ont été loués, et fait lui-même des appréciations étendues et solidement motivées. Tel est son jugement sur Louis XIV :

« Quel sera donc le rang que Louis XIV occupera parmi les rois? etc. ¹. »

Et telles sont beaucoup d'autres pages où il cite devant lui les principaux personnages de l'histoire, et les remet à leur place, eux et leurs panégyristes.

La conclusion qui ressort de tout le livre, c'est que la véritable éloquence appartient essentiellement aux républiques, et que le génie de l'éloquence et celui de la liberté ne sont qu'un ².

On peut trouver que le plan de l'*Essai sur les Éloges* est vicieux, qu'il manque d'ordre et de méthode, que ses diverses parties ne sont pas assez liées entre elles; enfin que les écarts de l'auteur sont trop nombreux et

¹ *Ess. sur les Elog.*, c. xxxiii.

² Thomas reproduit plusieurs fois cette pensée dans ses *Éloges*, en particulier dans la troisième partie de celui de Sully :

« Faibles orateurs, éloignés par nos constitutions modernes de tout ce qui a rapport au gouvernement et aux affaires, est-ce à nous à traiter ces grands sujets qui embrassent le système politique des États? »

trop étendus. Mais il faut reconnaître qu'en somme, et surtout pour la partie qui traite de la littérature ancienne et de la littérature moderne, cet ouvrage est une des bonnes productions littéraires de la fin du dix-huitième siècle.

Nous n'accorderons pas les mêmes louanges à l'*Essai sur les femmes*. Il est languissant, ennuyeux et affecté. Un pareil sujet convenait peu à ce très-sage philosophe qui « ne voyait les femmes qu'en observateur froid, comme un botanicien voit les fleurs d'un parterre, jamais en amateur des grâces et de la beauté ¹. » Aussi les belles préféraient-elles à ses tièdes éloges les injures passionnées et véhémentes de Rousseau.

L'auteur des *Éloges* a le tort de vouloir tout peindre, et de faire de ses discours une suite de tableaux. Il prend trop le ton de l'oraison funèbre ; il manque de variété, il est gêné, contraint, son style est tantôt trop coupé, trop haché, tantôt démesurément long ; il ne s'entend pas, comme le disait Rivarol, à parcourir avec grâce et fermeté les nombreux détours de la période oratoire ² ; il prodigue les expressions ambitieuses, et par là même fausses, comme, par exemple, quand il dit de Descartes qu'il recréa l'*entendement humain*. « D'une voix emphatique, il pèse gravement, comme dans une balance, des mots sonores et enflés outre mesure ³. » Il affecte d'employer les termes d'arts et de sciences les moins à la portée de la généralité des lecteurs, et que lui-même n'avait étudiés que pour les citer ; enfin il tombe si souvent dans le pathos que toutes les fois qu'on apportait à Voltaire quelque ouvrage de Thomas, il ne manquait jamais de dire : *Ah ! voilà du galithomas !* Et cependant, malgré sa rhétorique embesognée, il a des mérites vraiment distingués. Il pense souvent avec force, avec profondeur. Il a des traits de burin bien enfoncés. Sa manière n'est pas toujours emphatique ; et quand il sait détendre son style, il touche et attache. C'était un homme simple, bon, honnête, religieux ; c'était de plus, malgré ses défauts factices, un écrivain de goût et de talent.

Nous ne reviendrons pas sur les *Éloges* de LA HARPE, l'orateur qui, après Thomas, remporta le plus fréquemment les palmes de l'éloquence académique. Nous les avons suffisamment fait connaître.

L'abbé MAURY obtint l'accessit, pour un *Eloge de Fénelon*, au même concours où La Harpe fut couronné (1771). Ce discours renfermait de véritables beautés oratoires, mais était écrit d'un style trop ambitieux, et, en plus d'un endroit, la déclamation y remplaçait le sentiment.

Le même orateur, quand il n'était encore âgé que de vingt ans, fit un *Eloge du Dauphin*, père de Louis XVI, qui intéressa parce qu'il était plus historique qu'oratoire, plus en récits qu'en réflexions.

¹ Marmontel, *Mém.*, XI.

² Expression rapportée par Chênedollé, dans Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*.

³ C'est une expression de saint Jérôme, parlant d'un certain Osanus : « Cava verba, et in modum vesicarum tumentia, buccis trutinatur inflatis. » (*Lettres de saint Jérôme*, xxvi, à Marcella.)

Quant à son discours de réception à l'Académie (1785), il ne saurait compter parmi les bonnes harangues académiques. C'est l'œuvre « d'un rhéteur qui veut tout agrandir, tout amplifier, tout allonger ¹. »

CHAMFORT, autre émule de La Harpe, se fit connaître davantageusement par son éloge de La Fontaine dont nous avons assez parlé, et par un éloge de Molière qui mérite aussi de n'être pas oublié. Parmi les orateurs académiques qui eurent des succès au dix-huitième siècle, nous citerons encore GARAT (1760-1833). Son *Eloge de Fontenelle* peut être placé à côté de l'*Eloge de Descartes* par Thomas. Les Éloges de L'Hôpital, de Montausier, de Suger, ont aussi de véritables beautés oratoires ; mais elles sont gâtées, comme chez Thomas, par la profusion, par le luxe et par la pompe.

§ III.

Le Barreau, la Magistrature, la Jurisprudence. — D'Aguesseau, Cochin, Le Normand, Aubry, Laverdy, Reverseaux, Loyseau de Mauléon, Élie de Beaumont, Servan, Gerbier, Linguet, Tronchet, Portalis, Lally-Telendal. — Lamoignon de Malesherbes. — Pothier.

L'éloquence du barreau n'était parvenue que vers la fin du dix-septième siècle à s'affranchir complètement du mauvais goût qui l'avait longtemps dominée, et, au commencement du dix-huitième siècle, nous ne possédions pas encore, à vrai dire, de littérature judiciaire. Aussi, quand Rollin écrivit son *Traité des études*, ne trouvait-il rien à pouvoir citer, parmi les avocats français, comme modèle de l'éloquence du barreau. Il s'était bien déjà prononcé d'éloquents plaidoyers, mais ils n'étaient pas imprimés.

« Si nous avons, dit le sage rhéteur, les harangues et les plaidoyers de tant d'habiles orateurs qui depuis un certain nombre d'années ont si fort illustré le barreau français, et de ceux qui y paraissent encore aujourd'hui avec tant d'éclat ; nous pourrions y trouver des règles sûres et des modèles parfaits de l'éloquence qu'on y doit suivre. Mais le petit nombre que nous avons de ces sortes de pièces nous oblige de recourir à la source même, et d'aller chercher dans Athènes et dans Rome ce que la modestie de nos orateurs, peut-être excessive en ce point, ne nous permet pas de trouver parmi nous ². »

Les orateurs auxquels Rollin fait allusion étaient les avocats généraux Talon et d'Aguesseau, et les avocats Cochin, Lenormand, Aubry, Laverdy, Reverseaux. Ils avaient une manière de dire noble et correcte ; mais ils s'interdisaient généralement les grands mouvements. Comme ils aspiraient, non à égarer le sentiment des juges, mais à éclairer leur raison, ils rejetaient les ornements ambitieux, les tours passionnés, et tous les

¹ La Harpe, *Corresp. litt.*, lettre CCXV.

² *Traité des études*, l. v, c. 1, art. 1.

artifices qui auraient pu tromper les arbitres de la loi. D'ailleurs leurs discours n'étaient pas préparés comme des compositions littéraires. D'habitude ils improvisaient tous leurs moyens à l'audience même. C'est à peine s'ils avaient devant eux l'ordre et le plan de leurs plaidoyers. Aussi, en les imprimant, n'a-t-on pu nous donner qu'une bien faible idée de leur talent.

Dans la seconde moitié du siècle, les orateurs du barreau voulurent prendre un plus haut essor. Ils eurent l'ambition de rappeler le genre des Démosthène et des Cicéron. Mais trop souvent ils prirent le faste des paroles pour l'élévation, une pompeuse prétention pour de l'énergie, une sensibilité d'apparat pour du pathétique. Presque aucun ne posséda une grande solidité dans la discussion, une puissante force de raisonnement. Dans toutes les bavardes déclamations de ces parleurs sonores, il n'y a pas un seul trait de véritable éloquence.

Ne cherchons donc point de grands génies oratoires dans le barreau du dix-huitième siècle, mais ne négligeons pas cependant les orateurs qui montèrent plus ou moins de talent dans les deux périodes que nous avons distinguées.

COCHIN est, avec d'AGUESSEAU, dont nous avons suffisamment parlé, l'avocat le plus distingué de la première moitié du dix-huitième siècle. Et, nous l'avons déjà dit, nous ne pouvons avoir aujourd'hui qu'une idée bien imparfaite de son talent oratoire. La majorité de ce que nous appelons les plaidoyers de Cochin étaient des discours écrits sur son plan de défense, et destinés à passer sous les yeux des juges. Les traits véritablement oratoires n'ont pas été conservés. A peine la collection des œuvres de Cochin contient-elle quelques discours exactement tels qu'il a dû les prononcer.

Ce qu'on aperçoit toujours avec admiration, c'est la force et la simplicité de sa logique, et le ton noble et contenu de son éloquence. Cochin, excellent dialecticien tout en cachant sa dialectique, ordonne et développe ses arguments avec beaucoup de méthode; il possède à un haut degré l'art d'enchaîner ses moyens et ses preuves et de les fortifier l'un par l'autre. Il marche d'un pas rapide et soutenu vers le fait de la contestation. Peu d'avocats ont dû parler avec autant de clarté, de précision et d'agrément que Cochin.

Soigneux, par conscience et par religion, d'éviter tout ce qui sentirait l'exagération ou la passion, il se tient dans le genre doux et modéré. Au lieu d'attaquer avec fougue son adversaire, il se borne à un simple exposé de l'affaire, à sa demande, et à l'énoncé le plus précis de ses moyens. Cependant on dit qu'à l'audience l'éloquence du sage Cochin, habituellement calme et tranquille, prenait un caractère vif et passionné, qui apparaît dans quelques-uns de ses plaidoyers¹.

¹ « Personne, à ne pas le connaître, a dit Marmontel, n'aurait cru devoir redou-

¹ Voir en particulier les plaidoyers dans la cause Rapalli, *Œuvr. compl. de Cochin*, éd. 1821, tom. 1^{er}, page 51.

ter un concurrent si dénué des fortes armes de l'éloquence. Mais lorsque son adversaire l'avait échauffé en le réfutant, et croyait l'avoir terrassé, tout à coup il se relevait avec une force effrayante. On croyait voir l'Ulysse d'Homère, provoqué par Irus, dépouiller son manteau de pauvre, et déployer la stature imposante, les membres nerveux d'un héros. Aussi le combat se terminait-il le plus souvent comme celui de l'Odyssée, à moins que l'adversaire de Cochin ne fût un Le Normand. C'était alors que le barreau devenait une arène intéressante par le contraste des deux athlètes, l'un plus vigoureux et plus ferme, l'autre plus souple et plus adroit; Cochin avec un air austère et imposant, qui lui donnait quelque ressemblance avec Démosthène; Le Normand avec un air noble, intéressant, qui rappelait la dignité de Cicéron. Le premier redoutable, mais suspect à ses juges, qui, à force de le croire habile, le regardaient comme dangereux; le second précédé au barreau par cette réputation d'honnête homme, qui est la plus forte recommandation d'une cause, et peut-être la première éloquence d'un orateur ¹.

Le style de Cochin, habituellement noble, fort et harmonieux ², s'élève et s'anime dans les grandes causes. Toujours il demeure pur et même élégant, dans ses mémoires et ses consultations comme dans ses plaidoyers.

Cochin n'est pas seulement un grand avocat, c'est un profond jurisconsulte. Il excelle à exposer les principes de droit ³, à discuter et approfondir l'esprit des lois. Aussi eut-il l'honneur de parvenir à faire reconnaître par les tribunaux des principes qui furent ensuite adoptés comme articles de nos lois civiles.

Les causes qu'a plaidées cet illustre avocat sont généralement des causes civiles; un grand nombre roulent sur des questions de juridiction ecclésiastique ou de privilèges féodaux, ou sur des questions d'état, c'est-à-dire de filiation. C'est donc surtout les hommes de l'art qu'elles doivent intéresser. Elles seront cependant un objet d'étude fort utile pour tous ceux qui désireront apprendre à raisonner avec exactitude, à composer avec sagesse, et à parler une langue correcte, saine et noble.

LE NORMAND (1687-1745) avait une éloquence moins austère, moins sobre et moins serrée que celle de Cochin. Il paraît s'être formé principalement sur le modèle de Cicéron. Il se plaisait dans les développements, et aimait à accabler ses adversaires de la multitude de ses inépuisables arguments.

AUBRY (né sur la fin du dix-septième siècle, mort en 1739), que Barbier appelle le « premier de nos avocats plaidants ⁴ » fut le digne émule de Cochin et de Le Normand. Ses consultations, ses mémoires, ses plaidoyers, disséminés dans différents recueils, se distinguent par une logique serrée et par une fine ironie.

¹ *Elém. de litt.*, art. JUDICIAIRE.

² Voir en particulier la cause portée au grand conseil, pour les religieuses de Maubuisson, contre dame Charlotte Joubert de Châteaumorand, abbesse de la même abbaye; l'instance pour dame de Mézières, réponse, le plaidoyer Bourgelat, etc.

³ Voir comme exemple la *Cause pour M. de Boudev.*

⁴ *Journ. hist. de Barbier*, juill. 1723.

LOYSEAU DE MAULÉON (1728-1771), avocat peu foncé sur la jurisprudence, mais d'une brillante imagination, contribua beaucoup à donner au style du barreau un caractère nouveau, à le rendre plus orné, plus intéressant, plus pathétique. La tournure un peu romanesque de son esprit le porta à soigner particulièrement la narration des faits et le développement des circonstances capables d'attacher et d'émouvoir. Possesseur d'une grande fortune et doué d'un généreux désintéressement, il ne voulut jamais plaider que des causes choisies et dont l'importance pouvait faire valoir son talent et lui procurer de la gloire. La défense de mademoiselle Alliot, celle de Valdahon, celle de Savary et Lainé, et surtout la défense de la famille Calas, lui firent une grande célébrité; et il la mérita par la conscience et la patience avec lesquelles il étudiait toutes ses causes.

Le fief de Mauléon était proche de l'ermitage où Jean-Jacques Rousseau s'était retiré. Loyseau eut ainsi l'occasion de se lier avec le célèbre philosophe qui apprécia son mérite naissant, devint son ami et son maître, encouragea ses travaux et les dirigea par ses conseils. Rousseau a dit de Mauléon, dans ses *Confessions* :

« Je lui prédis que s'il se rendait sévère sur le choix des causes, et qu'il ne fût jamais que le défenseur de la justice et de la vertu, son génie, élevé par ce sentiment sublime, égalerait celui des plus grands orateurs. Il a suivi mon conseil, et il en a senti l'effet. Sa défense de M. de Portes est digne de Démosthène. »

Les leçons et les conseils de Rousseau ont pu et ont dû être utiles à Mauléon; mais aussi le jeune avocat adopta plus d'un défaut de son maître. Le pathos et la déclamation à la Jean-Jacques sont très-fréquents dans les Mémoires de Loyseau de Mauléon. Il dit dans le mémoire *pour la famille Calas*, où d'ailleurs il a rencontré des traits d'un pathétique touchant :

« Que si, dans ces précieux moments, le vieux Calas eût retrouvé ses pensées et sa voix, et qu'armé de cette intrépide fierté, qui rend l'innocence formidable au milieu même de ses fers, il leur eût adressé ces cris puissants de la nature : Que méditez-vous, ô mes juges? qu'allez-vous faire? Êtes-vous des pères, des magistrats, des hommes? Celui dont vous cherchez le meurtrier, était mon fils, et ce titre ne m'a point défendu dans vos cœurs! etc. »

Et dans le *Mémoire pour mademoiselle Alliot* :

« Ah! si dans ce moment où la Ralde envoyait des archers saisir sa mère dans sa patrie, quelque rayon de la lumière qui doit éclairer l'esprit de cet enfant se fût développé d'avance : « Que fais-tu, traître? se fût-il écrié; que t'ai-je fait pour me rendre parricide dès mon berceau? Quand tu jurais de me défendre, quand tu levais la main devant tes juges, c'était donc pour t'acquérir le droit d'armer la mienne contre ma propre mère? Et pourquoi te sers-tu de mon bras? Va, je le sais; c'est que les traits que tu me fais lui lancer rejaillissent sur moi : et tu veux me perdre avec elle, etc. »

On voit que le genre Jean-Jacques, qualités et défauts, domine dans les

mémoires de Loyseau. Nous citerons encore le passage suivant du *Mémoire pour mademoiselle Alliot*, afin qu'on puisse juger de la sorte d'éloquence qui prévalait alors.

« Ici commence un autre ordre de faits, qui vont donner à cette cause une face toute nouvelle. La haine a, jusqu'ici, empoisonné les jours de la demoiselle Alliot : exposons actuellement les malheurs qui lui furent causés par l'amour.

« Si des torts accompagnent ses peines, nous les dirons, sans leur prêter de fausses couleurs qui les pallient. Et vous, trop adroits orateurs qui puisez dans l'étude de nos passions des traits puissants qui les flattent et les justifient ; si, tirant avec art notre indulgence de nos faiblesses, vous profitez des secrets penchants de nos âmes pour nous séduire sur les fautes de nos semblables, nous abjurons ce dangereux talent. Ce n'est point dans le temple de la justice que nous apporterons vos prestiges.

« Non : ni les feux brûlants du chevalier de Beauveau, ni ses vives et continuelles déclarations, ni l'avantage d'une illustre naissance, ni les brillantes qualités de l'esprit, ni ces séduisantes manières qui ajoutaient aux charmes d'une figure noble, ni tout cet assemblage de talents et de grâces embellies par le désir de plaire, ne justifient point la surprise des sens dont la demoiselle Alliot eût dû se garantir. »

Nous sommes loin, on le voit, de la manière de Cochin et même de celle de Le Normand. Le style est devenu plus oratoire, mais aussi il est devenu emphatique.

Le disciple de Jean-Jacques donne bien plus encore que son maître dans l'abus des phrases et dans l'enflure des mots. En visant aux traits de force, il tombe dans le mauvais goût et le galimatias ; en voulant rendre énergique l'expression du sentiment, il la rend fautive, et par là même froide. Prêtant la parole à mademoiselle de Monnier, une fille aussi respectueuse et soumise que ferme, obligée de plaider contre son père, pour obtenir l'autorisation d'épouser un amant dont la constance a été mise aux plus cruelles épreuves, il lui fait dire :

« N'ai-je pas déjà assez offensé le public par mes actions, sans que je lui nuise encore par des écrits où l'auteur de votre mémoire a renversé, à mon sujet, toute raison, toute vérité, toutes lois. Si sûrement défendue par elles, j'ai cru devoir les défendre à leur tour. D'ailleurs, je n'en disconviens pas ; j'éprouve tant de dégoût et de répugnance à aborder la question des faits, que j'ai différé, autant que je l'ai pu, l'instant de ce nouveau combat ; mais ô douleur ! ô moment affreux ! oh ! mon père ! dans quel état vous vous offrez à moi ! que ne puis-je *changer ici ma plume en voile pour cacher votre ivresse !* »

Elle dit encore en parlant de celui qu'elle aime :

« Et quand il apporte à vos pieds une réputation acquise par tant de soins, vous le traitez comme un homme vil, qui, infâme lui-même, ne peut donner l'être qu'à des enfants infâmes comme lui. Vous demandez *si vous ne deviendriez pas vous-même infâme, en consentant que vos petits fils le soient*. Ce dernier mot manquait à vos transports. Traiter d'infâmes jusqu'aux enfants de Valdahon, avant qu'il soit père ! Vainement feuilleterait-on tous les monuments de la haine : cet excès n'appartient qu'à la vôtre. Dans ses imprécations si con-

nues pour être le chef-d'œuvre de la fureur, la plus violente des femmes souhaite à ses ennemis qu'il naisse d'eux un fils qui lui ressemble. Ce vœu peut du moins être vain. Vous, votre marche est plus rapide; vous flétrissez les fils de Valdahon avant qu'ils soient nés. Ils n'existent point, et vous les déclarez infâmes; déjà vous les détestez autant que leur père. C'est ainsi que vous enchérissez sur le trait le plus célèbre de la colère humaine. Tant il est vrai que les élans du cœur vont plus loin que ceux du génie¹. »

« Quelque peu d'esprit qu'on suppose à mademoiselle de Monnier, qui en a peut-être beaucoup, remarque Grimm en parlant de ce mémoire, s'il est vrai qu'elle a pour son père, malgré l'atrocité de ses persécutions, les sentiments que l'avocat lui prête, je soutiens que sans éloquence, sans talent, elle les aurait exprimés d'une manière cent fois plus touchante, tant le sentiment est supérieur à la rhétorique². »

Ce mémoire ampoulé, écrit plus en romancier qu'en jurisconsulte, eut beaucoup de succès auprès des femmes, on le trouvait sur toutes les toilettes; mais il ne réussit pas auprès des juges.

Enfin le ton de cet avocat disert qui avait de l'esprit, mais en abusait, pêche quelquefois par une excessive disproportion avec le sujet, comme on le verra en lisant seulement le passage de la *Défense apologétique du Comte de Portes*, qui commence par ces mots :

« Un Athénien avait fait réparer les murs de sa ville, etc. »

Loyseau de Mauléon est donc loin d'avoir été un parfait orateur ou un grand écrivain; mais, ce qui lui manquait du côté du talent, qu'il n'eut pas le temps de mûrir³, il le compensa par les qualités du cœur :

• Ce M. Loiseau, a dit un contemporain bien informé, est un des plus honnêtes hommes du royaume. Il pousse la rigidité de la probité et du désintéressement à ce point romanesque qui ne fait tort qu'à soi, qui ne vous rend guère propre à faire fortune, mais qui vous rend bien intéressant. M. Loiseau perdit sa mère il y a environ deux mois; il l'aimait avec tendresse et la respectait, il l'adorait; ce n'était pas de la passion, c'était un culte⁴. »

ÉLIE DE BEAUMONT (1728-1786) fut reçu avocat en 1752. Ses débuts devant le parlement de Paris ne répondirent pas aux espérances que ses talents avaient fait concevoir. Il avait un caractère timide; sa voix naturellement sourde et peu agréable devenait rauque et entrecoupée, quand il parlait devant un auditoire nombreux. Sentant qu'il était peu propre aux discussions de l'audience, il se consacra tout entier aux défenses écrites.

¹ *Rép. de mademoiselle de Monnier à son père*, 2^e part.

² *Corresp. litt.*, oct. 1789.

³ Il n'avait que quarante et un ans quand il quitta le barreau pour une charge de conseiller d'une cour souveraine de Lorraine. C'est alors qu'il recueillit les *Mémoires et plaidoyers* des principales causes qu'il avait défendues, non pas pour les vendre, mais pour les distribuer à ceux qui les voudraient.

⁴ Grimm, *Corresp. litt.*, avril 1789.

Son meilleur mémoire est celui du chapelain Beresford. Cette cause offrait une action pleine d'intérêt, des incidents dramatiques, des rapports politiques à discuter, des hommes puissants à combattre. Beaumont soutint cette lutte avec un talent qui a mérité d'être loué par La Harpe.

Beaumont est surtout célèbre par la défense des Calas et des Sirven en faveur de qui Voltaire avait remué toute la France et toute l'Europe. Son mémoire pour la famille des Calas est faible et ressemble presque entièrement à celui de Loyseau de Mauléon. Le mémoire pour les Sirven est bien raisonné et est écrit avec âme; mais l'emphase et la déclamation y remplacent quelquefois l'éloquence.

Beaumont n'est pas dépourvu d'élégance dans le style; mais trop souvent il est lourd et verbeux; il manque fréquemment de goût, et il met dans ses mémoires beaucoup de pathos de collège. C'est ce que Voltaire et d'Alembert étaient obligés eux-mêmes de reconnaître, malgré toute leur amitié pour frère Beaumont¹.

SERVAN (1737-1807), né dans le Dauphiné, y passa presque toute sa vie, et se fit de là connaître à toute la France comme un des meilleurs avocats du temps. C'est encore un imitateur des défauts de Jean-Jacques et de Diderot. Lui aussi il prodigue l'apostrophe et l'antithèse, les grands mots et les mouvements ambitieux.

Son coup d'essai fut son chef-d'œuvre. Nous voulons parler du plaidoyer connu sous le titre de *Discours dans la cause d'une femme protestante* (1767). Un protestant avait contracté un mariage suivant les lois de sa religion, qui n'étaient point reconnues par les lois du royaume, aux yeux desquelles ce mariage était nul. Quelques années après, il changea de religion, pour pouvoir changer de femme. Servan se fit l'avocat de la malheureuse abandonnée. En plaidant et pour elle et pour toute la population protestante, il trouva dans son cœur généreux et dans sa conscience indignée des accents d'une véritable éloquence, et gagna sa cause, à l'universelle satisfaction.

Les philosophes essayèrent de tirer à eux cet avocat provincial qui venait de triompher avec tant d'éclat d'un abus consacré, et qui en avait ensuite attaqué hardiment plusieurs autres dans un *Discours sur l'administration de la justice criminelle*. « Ce jeune magistrat, écrivait d'Alembert à Voltaire, sera une bonne acquisition pour la philosophie. » Voltaire, écrivant à Servan, l'encourage beaucoup à ne point tromper cet espoir; et, déplorant l'état de la littérature, il ajoute : « Ce qui me console, c'est qu'il y a beaucoup de philosophie; soyez toujours, monsieur, maplus grande consolation. »

Servan sut assez bien résister à ces cajoleries. Il ne repoussa pas absolument les avances des philosophes, mais il ne leur sacrifia point la liberté de son esprit, et, tout en continuant à attaquer les abus, il se garda bien de saper les bases mêmes de la société.

¹ Voir lett. de Volt. à d'Alemb., 25 mars 1765, et lett. de d'Alemb. à Volt., 26 mars 1765.

Tous les écrits de Servan sont ingénieux et piquants, mais aucun de ceux qui suivirent le *Discours dans la cause d'une femme protestante* n'a la pureté de goût qui distingue souvent ce beau et touchant plaidoyer. Le style de Servan a de la netteté, de la finesse, de la force, mais sans grâce, sans abandon ni simplicité. Son éloquence est tendue, son éclat est factice, et c'est par une bizarre recherche de figures qu'il frappe l'imagination. Il a quelquefois de la chaleur et même de l'entraînement, mais il gâte ses meilleurs mouvements par la prétention à l'effet. Aussi l'avocat général de Grenoble, qui passait de son temps pour un orateur de la première volée, ne doit-il être regardé que comme un de ces écrivains de décadence dont les défauts couvrent les qualités.

GERBIER (1725-1788) donna une plus grande importance qu'on ne l'avait encore fait à la défense particulière, et s'acquitta, par ses brillantes et pathétiques improvisations, une renommée assez grande pour qu'un contemporain considérable, Bachaumont, l'ait appelé *le Cicéron français*¹. Un autre témoin des succès oratoires de Gerbier, Boissy-d'Anglas, le proclame « le plus grand orateur sans contredit qu'ait produit le barreau moderne. »

« Son âme, dit le même auteur, s'embrasait d'un feu subit à l'aspect d'un nombreux auditoire, et, semblable à la pythie, c'était là qu'il recevait le dieu. Son talent, froid dans la solitude et dans le silence du cabinet, acquérait une force irrésistible de tout ce qui l'entourait à l'audience, et son triomphe était certain. Les moyens se présentaient en foule à son esprit, s'y classaient avec ordre, méthode et clarté; ses idées s'y multipliaient avec abondance; les expressions les plus heureuses et les tournures les plus éloquentes lui étaient tellement familières, et lui échappaient si naturellement, qu'on était presque tenté d'en faire honneur à sa mémoire; il avait toutes les parties de l'orateur; la nature lui avait prodigué tous ses bienfaits, et il avait ensuite porté l'art au plus haut point de perfection.

« Son ton était persuasif, mais ferme et plein de dignité, élevé sans emphase, simple avec noblesse; son élocution était vive et brillante, son style rapide et animé; sa diction pure et facile. Il tempérât la sécheresse de la discussion par la grâce et la variété de son débit et la séduction de son langage. Ses pensées étaient toujours justes, souvent profondes, quelquefois fines et délicates; il maniait avec un très-grand bonheur l'arme de la plaisanterie, mais jamais le goût le plus pur ne pouvait en être blessé. Il avait de l'onction et du pathétique, du sentiment et de la chaleur; ses mouvements oratoires avaient de la force, de l'éclat et de l'entraînement; ses raisonnements étaient clairs et précis, jamais captieux ni embarrassés; sa discussion était pressante et serrée; il reproduisait sous mille formes différentes le même argument; il semblait le multiplier, et il ne l'abandonnait qu'après en avoir pénétré ses auditeurs, et s'être assuré de son effet. Il n'attachait de l'importance qu'aux grandes choses, ou à celles que son art savait rendre telles; il dédaignait les petites, ou il n'en parlait qu'avec simplicité: il savait assortir son ton et son style aux choses qu'il avait à dire, et tout, jusques au son de sa voix, était en harmonie avec elles.

« Personne n'a porté aussi loin que lui le talent d'émouvoir à propos, soit pour

¹ *Lett. sur le Salon*, 1767, lett. III.

couvrir le côté faible de sa cause, soit pour en faire mieux ressortir la principale raison. Il attaquait et se défendait avec la même supériorité, mais il excellait dans la réplique. Il prévoyait toutes les objections qu'on pouvait lui faire, et il les combattait d'avance avec un tel avantage qu'il n'était plus possible de les reproduire; souvent, par un art qui n'était qu'à lui, il se les appropriait, et en faisait un des principaux moyens de sa cause.

« Il s'attachait d'abord à convaincre, il songeait ensuite à persuader; et il semblait alors ne le faire que par bienveillance pour l'auditoire, et pour lui rendre moins pénible la conviction qu'il lui arrachait.

« Je n'oublierai jamais la vive et profonde impression qu'il produisit sur moi, lorsque je l'entendis pour la première fois; je crus être transporté en Grèce et entendre Démosthène: c'était avec cet orateur en effet qu'il avait le plus de rapport; ses plaidoyers étaient pleins d'idées, et son éloquence était celle des choses, bien plus encore que celle de l'expression, quoique son expression fût admirable¹. »

Les plaidoyers les plus célèbres de Gerbier sont ceux qu'il prononça contre les jésuites Lavalette et de Sacy, dans l'affaire de Gouffre et de Lyonet. Dans cette grande attaque contre la fameuse Société dont une catastrophe commerciale allait précipiter la ruine, il fut certes éloquent, mais partial et passionné comme l'avaient été autrefois les Arnauld et les Pasquier.

LINGUET (1736-1795), célèbre par ses querelles avec Gerbier et avec tout le corps des avocats, cultiva les lettres et la jurisprudence, réunit les deux qualités d'auteur et d'avocat. Dans ces deux carrières, il montra des talents, de la vigueur d'esprit, une grande richesse d'idées, une facilité de produire qui lui permettait d'opposer avec une rare promptitude discours à discours, brochure à brochure, livre à livre. Il fut redoutable par la fougue de son éloquence, par la vigueur de sa dialectique, par sa présence d'esprit, par sa plaisanterie amère, et, comme le reconnaissait Voltaire, il « avait quelquefois la serre assez forte². » Sa langue n'était pas toujours pure, ni son goût irréprochable, il recherchait le luxe des faux brillants, il prodiguait les métaphores excessives et incohérentes; mais il avait du coloris dans le style, de la chaleur, de la richesse dans l'imagination, de la véhémence dans la diction.

Quand Linguet plaida pour la première fois, il avait près de trente ans, et était déjà connu par plusieurs ouvrages de littérature et par divers écrits polémiques. Dès sa première cause il osa se mesurer d'égal à égal avec le célèbre Gerbier qui, peut-être, ne lui pardonna pas sa témérité³. Il paraissait au barreau « fanatique de la noblesse de sa profession; ivre de cet enthousiasme dont la candeur de la jeunesse est susceptible; plein de la lecture des Cicéron et des Démosthène; enflammé par le souvenir de leurs succès; rempli d'une vive émulation par l'idée de la gloire

¹ Boissy-d'Anglas, *les Étud. litt. et poét. d'un vieillard*, t. IV, p. 386-389.

² Lettre de Volt. à d'Alemb., 23 déc. 1768, à propos de la réponse de Linguet aux docteurs modernes.

³ Voir Linguet, *Appel à la postérité*, 1779, p. 201.

attachée à la carrière qu'ils ont parcourue ¹. » Il obtint presque aussitôt une grande célébrité par le nombre des causes qu'il plaïda et par le succès qu'il eut dans la plupart. Il attira surtout l'attention sur lui en se chargeant de la défense de causes qui étaient des affaires de parti. Il plaïda avec éclat pour le duc d'Aiguillon et ensuite contre lui afin d'obtenir son salaire. Il montra beaucoup d'art oratoire dans la défense du comte de Morangiés.

Il fit encore preuve d'un remarquable talent dans le *Mémoire pour le marquis de Gouy contre la marquise de Gouy*. Linguet y repousse une demande en séparation avec une grande habileté de raisonnement et un ton parfait de convenance. Il avait présenté la cause du marquis de Gouy comme tenant à l'honnêteté publique, à l'ordre commun des familles, au repos général de la société, et les tribunaux prononcèrent suivant ses conclusions. Cette cause est assez bien écrite pour qu'on la lise encore avec intérêt.

Ses collègues, animés par un peu de jalousie et impatientés des éclats de son humeur satirique, le firent rayer du tableau de son ordre. Ils déclarèrent que cette exclusion était nécessitée par les écarts multipliés de cet homme qui s'était fait un principe de n'en reconnaître aucun, qui avait attaqué dans ses écrits le droit naturel, celui des gouvernements, le droit public du royaume, le droit ecclésiastique et les lois civiles; qui, dans les défenses des parties, avait violé les règles de la modération, de la décence; qui, non content d'attaquer la loi fondamentale du royaume, en avait calomnié les gardiens et les dépositaires ².

Linguet, qui avait la parole à la main, ne garda pas le silence après l'affront de cette radiation. Il se plaignit d'abord avec la fierté d'un homme innocent qu'on opprime, et que l'injustice révolterait quand même elle ne frapperait pas sur lui. Il se gagna le plus grand nombre des esprits par ce ton convenable et décent, mais se les aliéna bientôt en se laissant emporter aux transports de la colère et de la fureur : il sembla légitimer l'acharnement de ses persécuteurs.

Dès lors la vie de Linguet ne fut plus qu'une guerre perpétuelle, dans laquelle il se fit partout une réputation de méchanceté et de singularité ³.

Linguet fut assurément un esprit bizarre. Suivant la remarque de Voltaire, il affectait de n'être en rien de l'avis de personne ⁴. Il se plaisait à soutenir les opinions les plus paradoxales. Il traitait Cicéron comme le dernier des hommes, il dénigrait Tacite. Il attaquait sans mesure non-seulement les économistes et les encyclopédistes, mais l'auteur de *l'Esprit des lois*. Apologiste de Tibère et de Néron, il contestait la gloire de

¹ *Appel à la postérité*, p. 168.

² Extrait des registres du Parlement, du 4 fév. 1775.

³ Le Prince de Ligne a ainsi caractérisé Linguet :

« C'était un homme de beaucoup d'esprit, grand sophiste, bon rhéteur, mauvais avocat et méchant homme. » (*Mélanges*, t. XXVII, p. 10. *Sur la corresp. de La Harpe*, etc., t. I, p. 103.)

⁴ Voir *Lett. inéd. de Volt.*, lett. à M. Tabareau, 24 oct. 1770. Supplém., t. I, p. 575.

Titus. En voulant contredire les idées favorites de son siècle, il se fit le détracteur de tous les gouvernements libres, nommément de celui de la Grande-Bretagne, et le panégyriste du despotisme asiatique. Il osa avancer, dans la *Théorie des lois*, que le despotisme était le gouvernement le plus favorable et le plus naturel. C'est pourquoi Mirabeau a flétri « M. Linguet, avocat des Néron, des sultans et des visirs ¹. »

Cet esprit pétri de contradiction finit par épouser les opinions révolutionnaires les plus outrées, et, pour dernière singularité, il périt victime d'un mouvement de générosité royaliste. On trouva dans ses papiers, pendant la terreur, la copie d'une lettre qu'il avait écrite à Louis XVI pour s'associer à ses défenseurs. Pour ce crime, il fut conduit à l'échafaud, le 27 juin 1794, un mois précisément avant l'exécution de Robespierre. Il expia en quelque manière, par le courage avec lequel il sut mourir, les torts de sa vie.

TARGET (1733-1807) fit aussi briller de grands talents au barreau. Bien différent de Linguet, il ne s'emporta jamais, dans ses discours, à l'invective et à l'injure. Dans plusieurs causes, en particulier dans celle de Beresford, Anglais venu en France pour réclamer son épouse que lui avait enlevée sa mère, qui contestait la légalité du mariage, et à la réclamation duquel on n'avait répondu qu'en le plongeant dans les cachots de la Bastille; et dans la cause de M. Damade, mutilé par des officiers, sous prétexte qu'il ne voulait pas se battre contre eux, il fit preuve d'une éloquence élevée et pathétique, produisit beaucoup d'effet et excita un profond attendrissement. Non-seulement son élocution abondante et facile avait de l'éclat, mais il savait agrandir son sujet en l'associant à des principes de droit public ou à de hautes pensées d'administration et de politique, et le relever par de larges aperçus et par des idées de réforme et de redressement d'abus. A ces grandes qualités il joignit malheureusement plusieurs des défauts de l'époque. Lui aussi il tombait quelquefois dans une ridicule emphase; pour embellir sa matière, il se lançait dans des digressions étrangères à la cause qu'il défendait, et devenait diffus et prolix. Son style, généralement périodique et nombreux dans ses premiers *Mémoires*, est souvent obscur et embarrassé dans les derniers; sa marche est devenue lourde et traînante, et ses idées communes.

Depuis la mort de Patru, et celle de Barbier d'Aucour, qui ne survécut que peu d'années au premier, aucun avocat n'était parvenu aux honneurs académiques; l'ordre des avocats avait même arrêté, dans une de ses assemblées, qu'il ne convenait point à la sévérité de leur ministère d'aspirer à une distinction qu'on ne pouvait plus obtenir sans l'avoir sollicitée. La grande considération dont jouissait Target, surtout pour la ferme conduite qu'il avait tenue lors de la destruction du Parlement en 1771, engagea l'Académie, en 1785, à lui ouvrir ses portes. En venant s'asseoir au fauteuil laissé vacant par la mort de M. d'Arnaud, Target, qui n'avait jamais publié que ses *Mémoires*, eut la modestie de reporter sur son ordre l'honneur qui lui était accordé :

¹ *Ess. sur le Despot.*, 2^e édit., p. 237.

« Vous avez pensé, Messieurs, dit-il, que le temps est venu où les récompenses préparées pour les lettres doivent entrer dans tous les états qui ne leur sont pas étrangers ; c'est le barreau français que vous avez voulu adopter, en y laissant tomber presque au hasard un rayon de votre gloire ; aussi ne m'avez-vous pas demandé des titres littéraires, je n'en possédais aucun, et si j'avais pu vous en offrir, j'aurais été moins propre à faire sentir l'intention de votre choix. »

Député aux états généraux par la ville de Paris, en 1789, il y parla fréquemment comme défenseur du tiers-état ; mais, recherché, prolix et ennuyeux, il ne soutint pas sa réputation. Après la clôture de l'assemblée constituante, il se renferma dans le silence : il en sortit pour déshonorer son caractère en apprenant à la France que le *républicain Target* se refusait à l'honneur que Louis XVI lui avait fait de le choisir pour l'un de ses défenseurs.

TRONCHET (1726-1806), que Mirabeau appelait le *Nestor de l'aristocratie*, fut moins orateur que Target, mais il fut un plus profond jurisconsulte. Il avait un vaste savoir, possédait tous les détails de la jurisprudence, et en appliquait les principes avec une habileté consommée. Sa logique était pressante, son élocution claire et facile, mais quelquefois un peu verbiageuse. On ne lit plus les mémoires de Tronchet, mais on se souviendra éternellement qu'il se montra plus courageux que Target, et fut l'un des défenseurs de Louis XVI.

PORTALIS (1746-1807), autre jurisconsulte éminent, fut encore l'un des membres du barreau qui se distinguèrent le plus pendant la période révolutionnaire. Il s'était d'abord signalé au parlement d'Aix en défendant avec succès, dans un procès de séparation, madame de Mirabeau contre son mari, plaidant pour lui-même. Après un long silence il fit entendre sa voix pour la défense des principes d'ordre au conseil des anciens où il fut appelé quand déjà il touchait à la vieillesse.

« Il se faisait écouter avec plaisir, et avec une attention respectueuse de ceux mêmes qu'il combattait, dit l'un des historiens du Directoire exécutif. On goûtait auprès de lui le charme continu d'une improvisation correcte, ingénieuse, et qui, bien qu'assez abondante, n'offrait jamais rien de stérile pour la pensée. Sa prodigieuse mémoire ornait tous les autres dons de son esprit. Avait-il entendu une seule fois le texte d'une loi longue, compliquée, aride, il pouvait en répéter plusieurs articles sans la plus légère altération. Mais il était sans aptitude comme sans prétention pour le rôle de chef de parti. Monarchique par sentiment et par méditation, il n'aurait pas fait les frais d'une révolution nouvelle pour rétablir la monarchie ¹. »

LALLY-TOLENDAL ² (1750-1830) s'est fait un nom des plus honorables parmi les avocats français par ses plaidoiries pour la réhabilitation de son père, le général Lally, gouverneur de l'Inde, que la haine et la pré-

¹ Ch. Lacretelle, *Hist. du Direct.*, t. V.

² Il fut connu successivement sous le nom de Trophime, de Valcourt, de Tolendal, et ne recouvra son nom de Lally qu'après avoir prouvé la légitimité de sa naissance.

vention avaient fait condamner à l'échafaud, sans qu'il eût été possible d'articuler contre lui aucun fait capital : comme autrefois en Angleterre, pour condamner à mort l'archevêque de Cantorbéry Laud, dont tout le crime était son attachement à Charles I^{er}, on n'avait pas craint, pour perdre Lally, de soutenir ce principe révoltant, que « la réunion de plusieurs faits dont aucun n'est capital peut former un crime capital. »

Nous ne pouvons pas entrer ici dans l'analyse des célèbres mémoires de Lally-Tolendal. Nous nous contenterons, par une ou deux citations, de donner quelque idée de la manière de l'orateur.

Dans son *Mémoire au Conseil d'État*, il expose ainsi l'objet qu'il se propose :

« Il est temps d'entrer en matière. J'ai payé l'hommage que je devais à la reconnaissance. J'ai tracé le récit que je devais à la vérité. J'ai écarté les objections que je pouvais attendre de l'injustice et de la mauvaise foi. J'ai prouvé mes droits, j'ai établi ma qualité. J'ai parlé de moi une seule fois pour n'en plus jamais parler. Soyons désormais tout entier à la justification d'un père.

« PROUVONS qu'il n'a pas été coupable.

« PROUVONS qu'eût-il été le plus coupable des hommes, il a été mal jugé.

« PROUVONS que, d'après l'état du procès, il ne pouvait pas être bien jugé.

« Au reste, quel que soit mon désir de ne pas m'écarter de l'ordre que je me prescris ici, et de classer exactement, sous ces trois propositions, tout ce qui appartient à chacune d'elles, peut-être m'arrivera-t-il plus d'une fois d'interrompre cet ordre. Peut-être confondrai-je plus d'une fois l'homme condamné injustement, l'homme condamné illégalement, l'homme condamné incompétemment. Mais dans le procès que je vais examiner, il est tant de parties qui offrent ce triple caractère ! et d'ailleurs, comment ne me pardonnerait-on pas quelque confusion dans l'immensité d'un travail qui doit, à chaque minute, porter le trouble et l'égarement dans mon âme ? On pourra encore y rencontrer des longueurs, des répétitions, je ne m'en défends pas. Il en sera d'inévitables ; il en sera même de nécessaires. Mais, dans tous les cas, ceux qui voudront connaître la vérité, ceux qui voudront protéger l'innocence, me liront, et je n'écris pas pour les autres. »

L'argumentation de Lally est forte, pressée, entraînant ; et il mêle très-heureusement le pathétique au raisonnement. Dans ce même mémoire, après avoir raconté toutes les injustices et les cruautés dont son père avait été l'objet, il ajoute :

« Et moi, car il faut bien parler de mes maux personnels, puisque ces maux, puisque les seuls adoucissements qu'ils aient reçus font partie de mes droits et même de mes preuves ! Et moi, seconde victime, pas plus innocente que la première, il est vrai, mais peut-être plus à plaindre, parce qu'à tous mes autres supplices a été ajouté le supplice de vivre, quel tableau, grand Dieu ! à offrir, que celui de ma destinée !

« Condamné, pendant mes premières années, à m'ignorer moi-même, jusqu'à l'instant fixé par la prudence de mes parents ; à peine sorti de la plus tendre enfance, je désirais, je cherchais, j'appelais les auteurs de mes jours, tandis que ma mère expirait dans une terre étrangère, et que mon père était jeté dans une prison cruelle. Instruit de mon sort, lorsqu'il m'importait le plus de l'ignorer, je n'ai appris le nom de ma mère que plus de quatre ans après l'avoir perdue ; je n'ai appris celui de mon père qu'un jour, un seul jour avant de le perdre. J'ai couru

pour lui porter mon premier hommage et mon éternel adieu, pour lui faire entendre du moins la voix d'un fils parmi les cris de ses bourreaux, pour l'embrasser du moins sur l'échafaud où il allait périr, et peut-être aurais-je eu le bonheur d'y périr avec lui : j'ai couru vainement; on avait craint la clémence ou plutôt la justice du souverain; on avait hâlé l'instant du supplice; je n'ai plus trouvé mon père, je n'ai vu que la trace de son sang. Aussitôt j'ai été atteint des éclats de la foudre, que l'erreur et le crime venaient de lancer sur cet innocent. Mon existence a été impitoyablement attaquée, quoique irrévocablement scellée. Les titres les plus sacrés qui déposent de l'état des citoyens ont été calomniés ou ensevelis, parce qu'ils renfermaient un nom qu'on voulait proscrire ou qu'on n'osait avouer; et je me suis vu, pendant quelques instants, seul dans la nature, déjà haï par le crime qui tremblait d'être dévoilé, méconnu par la politique qui craignait de déplaire, oublié même, abandonné par l'amitié, qui ne songeait qu'à pleurer, ou qui, en pensant à moi, ne faisait que répandre quelques larmes de plus; objet d'horreur, d'effroi, d'indifférence ou de pitié!... »

Le dévouement filial et l'éloquence de Lally-Tolendal méritaient un complet succès. Il l'obtint après des efforts répétés, et sa gloire se répandit dans toute l'Europe. Elle s'acrut encore quand, plus tard, il écrivit pour la défense du plus noble des infortunés, de Louis XVI. La péroraison de ce discours est aussi touchante que bien conçue ¹.

LAMOIGNON DE MALESHERBES (1721-1793), magistrat protecteur des lettres qu'il cultivait avec intelligence ², mérite une mention à la suite des orateurs du barreau pour les célèbres remontrances qu'il prononça à partir de 1750, en qualité de président de la Cour des Aides, et qui rappelèrent aux contemporains les discours de d'Aguesseau et de d'Héricourt. Pendant vingt-cinq ans qu'il remplit cette place, c'est-à-dire jusqu'à la suppression de la Cour des Aides en 1771, il s'opposa avec vigueur à la création des impôts désastreux et à l'avidité des financiers. Les remontrances qu'il présenta au roi pour le soulagement des peuples ont été recueillies dans les procès-verbaux de la Cour des Aides, et forment un des plus beaux monuments de l'éloquence insinuante et tempérée.

On doit encore citer comme des modèles d'une éloquence simple et touchante les discours que Malesherbes prononça à l'occasion du rétablissement de l'ancienne magistrature.

Mais le titre immortel de Malesherbes, c'est sa défense de l'infortuné roi dont il avait été deux fois le ministre trop peu écouté. Malesherbes, qui avait toujours eu un goût extrême pour l'agriculture et pour l'histoire naturelle, passait paisiblement ses derniers jours au milieu de ses bois et de ses cultures, lorsque la Convention mit en jugement Louis XVI. Ne consultant que son esprit de justice et sa générosité naturelle, il écrivit au président la lettre suivante :

¹ Voir aussi sa *Défense des émigrés français*, publiée à Londres, en janvier 1797. Dans ce plaidoyer la langue et le goût sont souvent violés, mais il y a des traits d'éloquence.

² Malesherbes fut reçu à l'Académie des sciences en 1750, à l'Académie des belles-lettres en 1759, et à l'Académie française en 1775.

Paris, le 12 décembre 1792.

(L'an 1^{er} de la république.)

« J'ignore si la Convention donnera à Louis XVI un conseil pour le défendre, et si elle lui en laissera le choix. Dans ce cas-là, je désire que Louis XVI sache que s'il me choisit pour cette fonction, je suis prêt à m'y dévouer. Je ne vous demande pas de faire part à l'assemblée nationale de mes offres; car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi. Mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui qui fut mon maître, dans le temps que cette fonction était ambitionnée de tout le monde; je lui dois le même service, lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse. Si je connaissais un moyen paisible pour lui faire connaître mes dispositions, je ne prendrais pas la liberté de m'adresser à vous. J'ai pensé que, dans la place que vous occupez, vous aurez plus de moyens que personne pour lui faire passer cet avis.

» Je suis avec respect, etc. »

On le sait, la demande de Maiesherbes fut agréée. Il se joignit à Tronchet et à Desèze, et, malgré son grand âge, il se montra le plus actif des défenseurs du roi. Les révolutionnaires le punirent de son généreux dévouement en l'envoyant à l'échafaud, comme coupable d'avoir conspiré contre l'unité de la république.

Les plaidoyers les plus remarquables par l'éloquence et par l'originalité du style que le dix-huitième siècle ait produits, sont l'œuvre d'un homme qui n'appartenait pas au barreau, d'un homme singulier et extraordinaire, qui fut à la fois, ou simultanément, horloger, musicien, chansonnier, dramaturge, homme de plaisir, homme de cour, homme d'affaires, financier, manufacturier, éditeur, armateur, fournisseur, négociateur, publiciste, et par-dessus tout infatigable plaideur. Nous voulons parler de ces *Mémoires* de Beaumarchais, si souvent loués, parce qu'ils ont un cachet tout personnel dont on n'avait pas encore vu d'exemple, et qu'ils offrent à la fois « un plaidoyer, une satire, un drame, une comédie, une galerie de tableaux ¹. »

Entre tant de plaidoyers de Beaumarchais, plaidoyers pour sauver son honneur ou ses biens, plaidoyers pour faire jouer ou pour faire applaudir ses comédies, nous ne parlerons que de ceux qui eurent le plus d'éclat, où brilla le plus son talent, et qui méritèrent le mieux de passionner l'opinion publique, à laquelle il s'adressait.

Le premier procès qu'il eut à soutenir, fut pour défendre l'honneur et l'existence d'une sœur, habitant Madrid, qu'un scélérat, nommé Clavijo, avait entraînée dans un abîme de malheur. Dans cette affaire, que le roman et le théâtre ont immortalisée, Beaumarchais fit preuve à la fois de sensibilité, d'habileté, de talent et d'énergie.

Son second procès eut pour objet la défense de ses biens et de sa réputation. Le contrôleur général Pâris Duverney avait, pendant dix ans, traité

¹ La Harpe, *Lyc.*, 3^e p., l. 1, c. v, sect. ix.

Beaumarchais comme son fils. Le comte de La Blache, son légataire universel, animé d'une haine implacable contre l'ami de son bienfaiteur, résolut de le perdre ou de le ruiner. Non-seulement il refusa de payer une somme considérable que Beaumarchais déclarait lui être due, mais il prétendit que celui-ci était un fripon qui redevait à la succession 50,000 écus. Ce fut l'occasion d'un procès que le comte gagna d'abord, mais perdit, sept ans plus tard, en cassation (1778). Cependant la fortune et la réputation de Beaumarchais avaient reçu un coup funeste.

« Outragé dans ma personne, dit-il en racontant l'histoire de ses premiers malheurs, privé de ma liberté, ayant perdu cinquante mille écus, emprisonné, calomnié, ruiné, ma famille désolée, ma fortune au pillage, en deux mois de temps, du plus agréable état dont pût jouir un particulier, j'étais tombé dans le malheur et l'abjection; je me faisais honte et pitié à moi-même. J'avais tout perdu : *mais mon courage me restait, etc.* »

Son courage le sauva, rétablit sa fortune et lui fit une immense popularité. Il avait pour rapporteur le conseiller Goëzman, extrêmement mal disposé pour lui. Beaumarchais, détenu au For-l'Évêque, par la vengeance lâche d'un grand seigneur qui l'avait fait enfermer au moment où il allait gagner son procès, avait obtenu la permission de sortir pour solliciter ses juges; mais Goëzman demeurait inaccessible. De riches cadeaux faits à sa femme lui obtinrent enfin une audience. Il n'en perdit pas moins son procès. Suivant les conventions, la femme du conseiller rendit les présents; mais il lui prit fantaisie de vouloir absolument garder une faible somme en argent blanc. Goëzman, au lieu de faire faire restitution à Beaumarchais, l'accusa d'avoir calomnié la femme d'un juge, après avoir vainement tenté de le corrompre. L'indignation et l'extrémité où il se vit réduit inspirèrent à Beaumarchais une activité toute nouvelle et exaltèrent son génie. Dans quatre *Mémoires* consécutifs, il immola à la risée publique et le conseiller Goëzman et toute cette magistrature impopulaire que le chancelier Maupeou avait substituée à l'ancien parlement exilé et aboli.

A l'apparition des deux premiers *Mémoires*, le public fut émerveillé de cette nouveauté judiciaire. Cette force et cette habileté de dialectique, ce mélange d'indignation et de gaieté, cette surcharge de saillies audacieuses et de folies réjouissantes, ces traits de pathétique succédant aux traits de la satire la plus amère et quelquefois la plus méchante¹, tout cet ensemble singulier captivait et charmaient les lecteurs de toutes les classes.

Le troisième *Mémoire* fut moins goûté; mais on ne vit jamais rien de comparable au succès du *Quatrième Mémoire pour Caron de Beaumarchais contre monsieur Goëzman, juge accusé de subornation et de faux; madame Goëzman et le sieur Bertrand, accusés; les sieurs Marin, gazetier; d'Arnaud*

¹ Sur les méchancetés dont Beaumarchais ne se faisait pas scrupule, voir le jugement de la reine Marie-Antoinette, dans les *Mémoires de Weber*.

Baculard, conseiller d'ambassade, et consorts, etc. Et Réponse ingénue à leurs Mémoires, Gazettes, Lettres courantes, Cartels, Injures, et mille et une Diffamations.

Ce *Mémoire*, si hardi et si diffamant contre le conseiller Goëzman, fit un bruit extraordinaire. La curiosité de le lire fut inexprimable, et l'admiration sans borne. On fut particulièrement frappé de l'exorde, où, s'adressant à l'Être suprême, par une prosopée ingénieuse, il trouvait moyen de passer en revue tous ses adversaires et d'en faire des portraits piquants et plaisants. Le *Mémoire* entier est écrit avec un entrain plein d'éloquence, et avec une force comique singulièrement mordante.

Beaumarchais fut moins heureux à son dernier procès, dans l'affaire du banquier Kornmann (1781). Il avait pour lui le bon droit et la raison, mais il se fit tort par d'absurdes vanteries, par des injures sans sel contre ses adversaires, et par un ton plaisant qui cette fois n'allait pas au sujet. En outre, il eut à lutter contre un avocat, Bergasse, très-distingué dans le style noble, qui était celui de la cause, et non moins habile qu'éloquent. Si les juges prononcèrent en sa faveur, il n'eut pas les rieurs de son côté, et ce ne fut pas lui dont le talent obtint le plus d'applaudissements. Mais la médiocrité de ce dernier plaidoyer ne fit point oublier les mérites supérieurs des premiers.

On peut relever, et on a relevé dans les *Mémoires* de Beaumarchais bien des fautes de style et de diction, des expressions impropres, recherchées ou bizarres, des figures déplacées, une multiplication affectée d'apostrophes et d'exclamations, des phrases traînantes, des constructions irrégulières ou embarrassées, un mélange souvent choquant du noble et du familier bas, du sérieux et du bouffon; une gaieté quelquefois forcée, des traits qui visent trop à la caricature; enfin du mauvais goût. Ils n'en sont pas moins, pour l'ensemble, des chefs-d'œuvre de plaisanterie, de logique et d'éloquence.

Voltaire était tellement enchanté de la lecture de ces *Mémoires* qu'il fut un moment, dit-on, alarmé de la réputation qu'ils donnaient à l'auteur.

« J'ai lu tous les *Mémoires* de *Beaumarchais*, écrivait-il, et je ne me suis jamais tant amusé. J'ai peur que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde ¹. Ces *Mémoires* sont tout ce que j'ai jamais vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. Il se bat contre dix ou douze personnes à la fois, et les terrasse comme Arlequin sauvage renversait une escouade du guet. »

Il disait, après avoir lu le quatrième *Mémoire* :

« J'en suis encore tout ému. Jamais rien ne m'a fait plus d'impression; il n'y a point de comédie plus plaisante; point d'histoire mieux contée, et surtout point d'affaire épineuse mieux éclaircie. »

Enfin il ne se rassurait contre la vogue extraordinaire qu'obtenait

¹ Lettre à d'Argental, 30 déc. 1773.

Beaumarchais, qu'en se disant qu'il fallait encore plus d'esprit pour faire *Zaïre* ou *Mérove*, que pour écrire ces *Mémoires prodigieusement spirituels*.

Cet homme, qui fut toute sa vie plus avide de grande que de bonne renommée, est un des écrivains qui ont fait le plus parler d'eux. Sa gloire fut et est encore contestée. Ses deux grandes comédies, *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, furent moins des œuvres dramatiques que des compositions philosophiques, des machines révolutionnaires, où il se plut à bafouer la magistrature, les grands, le gouvernement, la plupart des institutions du temps. Traçant d'ailleurs tous ses caractères d'après lui-même, comme Congrève et Shéridan chez les Anglais, il ne sut pas éviter une certaine monotonie, une certaine uniformité qu'on ne rencontre jamais dans les vrais chefs-d'œuvre de notre scène comique. Enfin, le style du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro* est extrêmement défectueux, et le mauvais goût ne s'y fait guère moins voir que l'esprit. Beaumarchais, auteur comique, ne peut donc prétendre qu'au second rang ; mais il a droit au premier dans l'éloquence judiciaire et oratoire.

Les ouvrages des juriconsultes sont la principale source où les avocats doivent puiser leurs moyens les plus puissants. Il est donc naturel qu'après avoir parlé des avocats, nous disions un mot, sinon de tous les juriconsultes du dix-huitième siècle, au moins de celui qui s'est distingué par-dessus tous les autres, c'est-à-dire de Pothier.

POTHIER (1709-1772) comptera toujours au nombre des plus grands juriconsultes de la France.

Il avait fait ses études littéraires chez les jésuites, et avait cultivé avec goût la poésie et la géométrie ¹ avant de s'adonner passionnément à la science du droit, à laquelle il joignit l'étude de la théologie et de la morale puisées dans les sources les plus pures. Il fut reçu conseiller au Châtelet d'Orléans en 1720, et nommé professeur de droit en 1749. Tous les moments qui n'étaient pas réclamés par ses fonctions de magistrat, il les employait au travail du cabinet. Peu d'hommes furent aussi laborieux que lui, peu d'hommes accomplirent d'aussi grands travaux.

Pothier fut choisi par le chancelier d'Aguesseau pour réaliser le projet conçu depuis longtemps de faire une nouvelle collection des lois romaines, distribuées dans leur ordre naturel. Il fit une révision complète du *Digeste*. Il rétablit la méthode qui manque dans la célèbre collection de l'empereur Justinien, par des notes appuyées de l'autorité de Cujas et des meilleurs interprètes, en concilia les contradictions réelles ou apparentes, en corrigea les leçons défectueuses, et la compléta en y insérant un grand nombre de lois du Code et des Novelles, et en ajoutant à son ouvrage les fragments qui nous restent de la loi des Douze Tables,

¹ « Il paraissait même dans sa conversation, dit l'auteur de l'Éloge imprimé en tête de ses œuvres, qu'il avait lu avec fruit les poètes latins ; il se plaisait souvent à en rapporter des passages, et surtout de Juvénal, qui était son poète favori. »

avec divers morceaux tirés des Instituts de Gaïus et des fragments d'Ulpien, des Sentences de Paul et de quelques autres auteurs anciens.

Après plus de vingt ans de travail, Pothier publia cette œuvre importante en 1748, en trois volumes in-folio, sous le titre de *Pandectæ Justinianæ in novum ordinem digestæ*. Sa réputation fut aussitôt établie et son nom connu de tous les jurisconsultes de l'Europe.

Pothier joignait à la connaissance la plus profonde du droit romain celle des ordonnances de nos rois et des coutumes qui formaient notre ancien droit français. C'est la réunion de toutes ces connaissances qui lui permit de publier avec tant de succès un si grand nombre de traités sur différentes parties de la jurisprudence, et ses célèbres *Coutumes des duché, bailliage et prévôté d'Orléans*.

Tous les ouvrages de Pothier respirent l'amour du bon et du juste. Jamais il n'envisage les questions qu'il traite sous le rapport du droit positif qu'après les avoir considérées sous celui du for intérieur. Ses traités sont moins le recueil de ce que les lois offrent de positif que le développement des conséquences nécessaires qui découlent des notions du juste et de l'injuste. Aussi ont-ils mérité de devenir la source de la nouvelle législation de la France : les rédacteurs du *Code civil* ont conservé jusqu'à ses expressions, surtout dans la matière des *obligations* et des *contrats*, la partie la mieux faite du code français.

Pothier est un jurisconsulte irréprochable, un moraliste parfait, parce qu'il fut un homme profondément religieux. Toute sa vie il se montra inviolablement et exemplairement fidèle aux prescriptions du christianisme et aux lois de l'Église. Il connaissait à fond sa religion, c'est pourquoi il en sentait si bien la nécessité, et s'affligeait tant de voir « l'horrible corruption des mœurs de son siècle, et l'irréligion qui faisait tant de progrès et qu'on professait si publiquement et si impunément ¹. »

§ IV.

L'éloquence politique. — Mirabeau, Vergniaud, Barnave, Camille Desmoulius, Maury, Cazalès, etc.

En Angleterre, la tribune politique avait eu de bonne heure la plus haute influence et avait produit en grand nombre d'éloquents orateurs. Mais, chez nous, comme l'a remarqué La Harpe, « dans le genre délibératif proprement dit, dont l'objet est de délibérer sur les affaires publiques, sur la guerre, sur la paix, sur les négociations, sur les intérêts politiques, sur tous les points généraux de législation ou de gouvernement, nous n'avions ni ne pouvions rien avoir, avant la révolution de 1789, à opposer aux Grecs et aux Romains ². »

Une nouvelle ère pour l'éloquence française date des États généraux,

¹ Pothier, *Traité de la prescription*, n° 100.

² *Lyc.*, 1^{re} p., l. II, c. 1, sect. II.

dont le ministre Loménie de Brienne avait hâté la convocation, en invitant les écrivains, les gens de lettres et les corps savants à publier leurs idées sur ce sujet, et en leur déclarant qu'aucune censure ne gênerait l'expression de leurs pensées.

Dans ces comices universels du pays, réunis après cent soixante-quinze ans d'interruption, l'éloquence fut essentiellement polémique. Tant de sentiments et d'intérêts opposés se trouvèrent en présence, que la nouvelle tribune française devint tout de suite un champ de bataille, un poste de combat. La bourgeoisie, aux prises avec la noblesse, suscita d'immortelles luttes, dont malheureusement les utopistes et les ambitieux profitèrent pour gâter tout le bien qui en devait sortir.

Sur douze cents députés, les États généraux, convoqués sur la demande des parlements, comptèrent cent quatre-vingt-trois membres de l'ordre des avocats, dont sept du parlement de Paris. Parmi tous, se distinguèrent Thouret, et surtout le noble et vertueux Bergasse. Mais un grand nombre, comme Treilhard, comme Merlin, comme Robespierre, exercèrent par le sophisme une déplorable influence.

Dès les premiers jours, les partis se dessinèrent dans l'assemblée d'une manière tranchée, et chaque opinion eut bientôt ses chefs. Clermont-Tonnerre, Malouet, Mounier, Lally-Tolendal, Virieu, défendirent les doctrines de la monarchie tempérée; Maury et Cazalès soutinrent les principes de l'ancienne monarchie absolue, et, avec plus de zèle que de prudence, excitèrent le côté droit à ne capituler sur rien, à repousser même des réformes que réclamaient impérieusement les cahiers de leurs commettants. Mirabeau, Barnave, Duport, les deux Lameth, Lafayette, Camus, Talleyrand, tout en restant monarchistes, levèrent l'étendard de la révolution et prétendirent réduire la royauté à une simple magistrature. Péthion, Lepelletier de Saint-Fargeau, Buzot, Merlin, Thiboudeau, Grégoire, Barrère, Robespierre, laissèrent entrevoir leurs aspirations républicaines. Révolutionnaires ou républicains eurent pour inspirateur Jean-Jacques Rousseau, dont les utopies les séduisirent si bien, qu'ils poussèrent la révolution au delà de son but, et que cette assemblée, convoquée pour opérer la régénération du royaume, en prépara le bouleversement. Les constituants de 1789 rappelèrent à des principes éternels de droit et de justice, et firent disparaître des abus invétérés; mais, pour avoir trop méconnu les principes monarchiques que huit siècles avaient consacrés en France, pour avoir trop oublié les mœurs, les traditions et l'histoire nationale, ils firent encore plus de mal que de bien, et ils entraînent le pays, dont l'éducation politique n'était pas faite, non plus que celle de ses représentants.

« Il est certain, disait très-bien Mirabeau, que la nation n'est pas mûre. L'excessive impéritie, l'épouvantable désordre du gouvernement, ont mis en serre chaude la révolution; elle a devancé notre aptitude et notre instruction ¹. »

¹ *Lettre du comte de Mirabeau à un de ses amis d'Allemagne.*

La Constituante avait déplacé le pouvoir, et, en s'en emparant, elle s'était érigée en souveraine. Cette usurpation fut consommée par la Législative. Les orateurs de la seconde assemblée, continuant plus témérairement encore que ceux de la première l'œuvre des philosophes, achevèrent d'ébranler les fondements de la société. Se livrant à toutes les violences de la passion politique, ils n'eurent la plupart, dans la bouche, que des paroles de haine contre la royauté, et aussi contre la religion. L'avilissement du pouvoir, le renversement du trône, la ruine du catholicisme, furent le but constant de leurs aveugles et frénétiques efforts.

Au milieu de ces fureurs des partis, l'art oratoire proprement dit ne pouvait guère briller. Cependant l'éloquence de l'Assemblée législative et de la première époque de la Convention n'est pas encore trop désordonnée, ni trop nourrie de barbarismes, ni trop infectée de mauvais goût. L'élégant Vergniaud, le véhément Guadet, l'habile discoureur Brissot, le chaleureux Barbaroux, le brillant Ducos avaient, à un remarquable degré, plusieurs des qualités nécessaires pour mener les hommes par la parole. Avec eux périrent les derniers restes de l'éloquence révolutionnaire.

« A mesure que la révolution avance, a-t-on parfaitement dit, et que les périls s'accroissent, que les proscriptions, les vengeances, les coups d'État populaires bouleversent la société, les talents, l'éloquence, s'effacent. Je ne sais quel symbole uniforme et violent impose à toutes les imaginations un langage à peu près semblable. Une sorte de formule déclamatoire et terrible semble commandée à l'homme supérieur comme à l'homme médiocre. La force individuelle disparaît au milieu de ce mouvement tumultueux de tout un peuple en colère ¹. »

A l'éloquence des Girondins, passionnée, mais encore mesurée, déjà emphatique, mais encore assez littéraire, succéda l'éloquence parfois forte, mais toujours violente, grossière, populacière, du règne de la terreur et de la sans-culotterie. Non-seulement à la tribune, mais dans les cafés, dans les clubs, sur les places publiques, les Marat, les Danton, les Saint-Huruge, les Barrère, les Thuriot, les Camille Desmoulins, et les mille orateurs des assemblées populaires, égaraient et dépravaient l'opinion générale en flattant toutes les passions, tous les préjugés, tous les intérêts justes ou injustes des dernières classes du peuple, auxquelles ils promettaient le pouvoir et l'égalité absolue, l'égalité de fait, et, par leurs incendiaires déclamations, ils transformaient en barbares les habitants de « cette cité mère et conservatrice de la liberté ², » comme ils appelaient le Paris républicain.

Mais il suffit à la révolution d'avoir produit, dans sa première période, quelques vrais orateurs, pour que cette époque reste immortelle dans les fastes de l'éloquence.

S'il est un orateur français qui mérite d'être appelé éloquent, ce titre doit être donné préférablement au reste de nos orateurs politiques à

¹ Villemain, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, LIV^e lec.

² *Acte d'accusation contre plusieurs membres de la Convention nationale, présenté au nom du comité de sûreté générale, par André Amar.*

Mirabeau, le grand tribun de la Constituante, et l'un des personnages les plus extraordinaires de la fin du dix-huitième siècle. Enlevé au milieu de sa carrière, à quarante-deux ans, il prononça, en vingt-deux mois, près de cent cinquante discours, parmi lesquels il en est peu où ne brillent de vifs traits d'une éloquence sublime. Quelque sujet qu'il eût à traiter, questions spéculatives ou questions de circonstance, questions d'intérêt général ou d'intérêt spécial, il captivait toujours l'attention; avec sa voix un peu âpre, un peu empreinte d'accentuation méridionale, mais tonnante dès qu'il s'échauffait, il remplissait une salle contenant à peu près quatre mille auditeurs, et excitait des tempêtes d'applaudissements ou de colères. Quelle que fût l'impression produite par son discours, il continuait fièrement, « en homme que les battements de mains n'étonnent pas plus que les murmures¹. » Il étouffait les objections sous le ridicule et le sarcasme, il écrasait ses adversaires de ses foudroyantes répliques et de ses rudes apostrophes. D'autant plus redoutable qu'il savait combattre avec la raison comme avec le sentiment, avec la science comme avec le pathétique, Mirabeau, qui avait beaucoup voyagé et beaucoup étudié durant ses emprisonnements au château d'If, au fort de Jouy, surtout au donjon de Vincennes, possédait une instruction politique variée et étendue. En lui le publiciste et l'homme d'État étaient peut-être supérieurs à l'homme de tribune, et c'est ce qui le rend digne d'être comparé aux grands orateurs anglais, les Pitt, les Fox, les Burke, les Canning, les Jefferson.

Mirabeau avait été préparé aux luttes oratoires par ses luttes continues avec son père, avec sa femme défendue par Portalis, avec les parents de sa maîtresse, la marquise de Monnier, avec le préfet de police, M. Lenoir. Les débats pour les élections aux États généraux donnèrent l'essor à son talent pour la parole et lui valurent de bruyants applaudissements en Provence. A l'entendre éclater et tonner au sein de l'assemblée des possédant-fiefs qui l'excluaient pour se venger de son opposition à leurs vues aristocratiques, on avait pressenti quelle serait la puissance de son éloquence tribunitienne. Il se révéla avec toute sa force, avec toute son ambition et avec toute son audace dans ces paroles adressées aux États de Provence :

« Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple; et si, je ne sais par quelle combinaison de fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel, et de cette poussière naquit Marius; Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse. »

Cependant, — ses historiens l'ont remarqué, — il ne fut pas tout d'abord le premier homme de l'Assemblée constituante. Absent ou muet dans les grandes circonstances, on le vit, dans les petites, manquer de

¹ Disc. sur un projet de loi relatif à la régence, mars 1791.

règle et de décision, et marquer non moins d'hésitation que de fougue impuissante.

La première occasion où il fit entendre sa voix avec autorité, en prenant une initiative vraiment révolutionnaire, ce fut lors de la séance royale du 23 juin, dans cette journée mémorable où il prit la parole à trois reprises différentes pour foudroyer la cour dans la personne du marquis de Brezé, grand-maître des cérémonies, qui venait enjoindre au Tiers-État de se séparer : il obtint ce grand succès de faire déclarer inviolable la personne des députés aux états généraux.

Enfin l'éloquence du tribun populaire éclata soudain avec toute sa force dans cette célèbre allocution du 3 juillet, qui produisit dans l'Assemblée un enthousiasme inouï :

« Monsieur le président, dites au roi que les hordes étrangères dont nous sommes investis ont reçu hier la visite des princes, des favoris, des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs présents, etc. »

La pratique de l'Assemblée, l'observation et l'étude mûrissaient chaque jour le talent de Mirabeau. Bientôt il fut armé de toutes pièces pour son grand rôle. Ses discours, toujours brillants et animés d'ordinaire par une suite rapide d'images, devinrent plus nourris et plus fortement raisonnés. Plusieurs présentèrent un enchaînement et une gradation savante d'arguments, une accumulation habilement ménagée de moyens, de preuves et d'effets dignes des plus grands maîtres de la parole. Enfin il domina, il maîtrisa tout par son impétueuse éloquence, pleine de mouvements et de foudres. Nous ne pouvons ici qu'indiquer quelques-unes des circonstances où il obtint les plus beaux succès oratoires.

Il déploya une forte éloquence dans les débats relatifs à l'adresse que l'Assemblée nationale voulait envoyer au roi pour l'engager à éloigner les troupes réunies autour de Paris. Pour montrer les dangers de la formation de ce camp, il disait :

« Ont-ils prévu, les conseillers de ces mesures, ont-ils prévu les suites qu'elles entraînent pour la sécurité même du trône? Ont-ils étudié dans l'histoire de tous les peuples comment les révolutions ont commencé, comment elles se sont opérées? Ont-ils observé par quel enchaînement funeste de circonstances les esprits les plus sages sont jetés hors de toutes les limites de la modération, et par quelle impulsion terrible un peuple enivré se précipite vers des excès dont la première idée l'eût fait frémir? »

Et un peu plus loin, mêlant la hardiesse et le respect envers la souveraineté, il parlait ainsi au roi :

« Ne croyez pas ceux qui vous parlent légèrement de la nation, et qui ne savent que vous la représenter, selon leurs vues, tantôt insolente, rebelle, séditieuse; tantôt soumise, docile au joug, prompte à courber la tête pour le recevoir; ces deux tableaux sont également infidèles.

« Toujours prêts à vous obéir, sire, parce que vous commandez au nom des lois, notre fidélité est sans bornes comme sans atteinte.

« Prêts à résister à tous les commandements arbitraires de ceux qui abusent de votre nom, parce qu'ils sont ennemis des lois, notre fidélité même nous ordonne cette résistance, et nous nous honorerons toujours de mériter les reproches que notre fermeté nous attire.

« Sire, nous vous en conjurons au nom de la patrie, au nom de votre bonheur et de votre gloire, renvoyez vos soldats aux postes dont vos conseillers les ont tirés; renvoyez cette artillerie destinée à couvrir nos frontières; renvoyez surtout ces troupes étrangères, ces alliés de la nation, que nous payons pour défendre, et non pour troubler nos foyers! »

C'était un ordre qu'on intimait au roi; cependant son cœur paternel se laissa persuader, et il fit éloigner les troupes.

Le plus beau triomphe oratoire de Mirabeau est peut-être son discours en faveur de la contribution du quart des biens de chaque citoyen, proposée par Necke, son ennemi, pour remédier à la situation désastreuse des finances. Rencontrant de vives résistances, Mirabeau dut parler quatre fois sur ce grave sujet, et la quatrième il le fit avec une éloquence qui emporta le décret. Ce discours, qui montra Mirabeau à l'Europe sous un jour tout nouveau, offre des traits qu'on citera toujours, comme ceux-ci :

« Gardez-vous de demander du temps; le malheur n'en accorde jamais... Et, Messieurs, à propos d'une ridicule motion du Palais-Royal, d'une risible insurrection, qui n'eut jamais d'importance que dans les imaginations faibles, ou les desseins pervers de quelques hommes de mauvaise foi, vous avez entendu naguère ces mots forcenés : *Catilina est aux portes de Rome, et l'on délibère!*... Et certes, il n'y avait autour de nous ni Catilina, ni périls, ni Rome... Mais aujourd'hui la banqueroute, la hideuse banqueroute est là; elle menace de consumer vous, vos propriétés, votre honneur..., et vous délibérez!... »

Mirabeau, en faisant accorder au ministre un vote de confiance, déterminant l'Assemblée à lancer une proclamation qui recommandait la contribution du quart au patriotisme des Français. Cette adresse, que le victorieux orateur rédigea lui-même, est un modèle de force et de noblesse, d'élégance et de grâce, d'onction et de chaleur ¹.

Signalons encore, comme modèle d'une haute éloquence, les discours de Mirabeau sur le droit de paix et de guerre. Ce fut à l'occasion du premier de ces discours qu'on cria dans les rues *la grande trahison du comte de Mirabeau*. Contre l'opinion de Barnave, l'orateur démocratique, il soutint avec une grande puissance de logique et avec un vrai courage que le concours de la volonté royale était nécessaire dans l'exercice du droit de la paix et de la guerre, et prouva victorieusement que son

¹ Étienne Dumont s'est déclaré l'auteur de cette adresse, et quelques personnes la lui ont attribuée; mais, comme le remarque M. Montigny (*Mém. biograph., litt. et polit. de Mirabeau*, t. VI, p. 116), le plus jaloux et le plus haineux des adversaires politiques de Mirabeau, Lameth, a déclaré avoir vu faire presque entièrement sous ses yeux, par Mirabeau, cette fameuse adresse qui ne ressemble en rien à tout ce qu'on connaît du trop fécond Étienne Dumont.

adversaire avait bien quelquefois fait voir un talent de parleur, mais jamais la moindre connaissance d'un homme d'État.

« Il a déclamé, s'écriait-il, contre les maux que peuvent faire et qu'ont faits les rois; et il s'est bien gardé de remarquer que, dans notre constitution, le monarque ne peut plus désormais être despote, ni rien faire arbitrairement; et il s'est bien gardé surtout de parler des mouvements populaires, quoiqu'il eût donné lui-même l'exemple de la facilité avec laquelle les amis d'une puissance étrangère pourraient influencer sur l'opinion d'une assemblée nationale en ameutant le peuple autour d'elle et en procurant, dans les promenades publiques, des battements de mains à leurs agents. Il a cité Périclès faisant la guerre pour ne pas rendre ses comptes: ne semblerait-il pas, à l'entendre, que Périclès ait été un roi, ou un ministre despotique? Périclès était un homme qui, sachant flatter les passions populaires et se faire applaudir à propos en sortant de la tribune, par ses largesses ou celles de ses amis, a entraîné à la guerre du Péloponèse... qui? l'Assemblée nationale d'Athènes. »

Si ce puissant orateur eût toujours pesé ce qu'il devait faire et dire à l'unique balance du bien public, peu d'hommes auraient pu rendre plus de services au pays; mais il se laissa gouverner à l'ambition, emporter aux ressentiments, et il mit trop souvent son impétueux génie au service de mauvaises causes. Trop souvent il se montra sans scrupule dans le choix des moyens qui pouvaient faire triompher ses idées, et abusa audacieusement de l'habileté qu'il avait à manier le sophisme, à présenter la question sous le point de vue le plus favorable, et à exagérer les conséquences fâcheuses des opinions qu'il combattait.

Mirabeau était arrivé aux états généraux agité par tous les genres d'ambition, et condamné à se voir arrêté dans son élan impétueux, parce qu'il traînait le poids des désordres et des immoralités de sa jeunesse. Dédaigné par les ministres et par la cour, éloigné par Necker de Louis XVI, à qui, dès l'abord, il avait offert ses services, il descendit au rôle de tribun démagogue et de factieux. Il mit sa plus haute ambition à être le boute-en-train le plus ardent de la révolution, et sa gloire la plus chère à pouvoir se vanter d'avoir « mis plus de suite qu'aucun autre mortel quelconque, peut-être, à vouloir opérer, améliorer et étendre une révolution qui, plus qu'aucune autre, avancera l'espèce humaine¹. » Quiconque se montrait adversaire de cette révolution, il le foudroyait, il le ridiculisait; il éclatait en accents d'insultante pitié pour « tous ces efforts de pygmées qui se roidissent pour faire avorter la plus belle, la plus grande des révolutions, celle qui changera infailliblement la face du globe, le sort de l'espèce humaine². »

Le comte plébéen fit bien plus. Il poussa aux mouvements de la place publique, et ses paroles incendiaires ne furent pas la moindre cause de plus d'un crime commis en des jours de fureur populaire. Le 15 juillet

¹ Lettre à Mauvillon, p. 476.

² Disc. du 9 janvier 1790, Motion relative au refus de la Chambre des vacations de Rennes d'enregistrer et d'exécuter les décrets de l'Assemblée nationale.

1789, Mirabeau avait jeté aux habitants de la capitale, du haut de la tribune, ces paroles provocatrices :

« Henri IV faisait entrer des vivres dans Paris assiégé et rebelle ; et des ministres pervers interceptent maintenant les convois destinés pour Paris affamé et soumis. »

Quelques jours plus tard, Foulon et Berthier étaient assassinés par la populace parisienne, comme coupables d'accaparement et de manœuvres criminelles pour affamer Paris.

Mirabeau, qui avait des intelligences dans tous les partis, et qui permit à tous de compter sur lui, se montra, dans la première partie de sa vie politique, comme le serviteur de la démocratie et l'ennemi juré du pouvoir royal. Cependant le fond de ses sentiments était monarchique, et il revenait aux opinions monarchiques dans toutes les grandes questions, alors même qu'il servait le plus la cause de la révolution. Ce qu'il voulait, c'était le remplacement du gouvernement absolu par une royauté constitutionnelle et pondérée. Quand, vers 1790, il vit l'assemblée nationale « sortir de ses mesures, » et le trône chanceler ; quand, d'un autre côté, il sentit que l'œuvre capitale de la révolution était irrévocablement accomplie, qu'une contre-révolution armée, que la guerre civile, que la conquête même de la patrie ne pourraient pas ramener l'ordre ancien de choses, alors, avec une incontestable sincérité, dans la pensée de faire acte de citoyen et de sujet dévoué, et non pas seulement pour faire payer ses services comme un vil salarié de la cour, il arrêta définitivement des plans contre-révolutionnaires qui permirent aux amis du roi et de la royauté de placer en sa personne leur dernière espérance, et qui excitèrent contre lui les haines les plus violentes des révolutionnaires.

« Je ne voudrais pas avoir travaillé seulement à une vaste destruction, » disait-il dans une lettre destinée à être mise sous les yeux de Louis XVI. Cette pensée fut l'âme de ses dernières résolutions, sans que, suivant ses expressions, ces coups de bas et de haut l'arrêtassent dans sa carrière. Le train de vie dans lequel il était engagé l'obligea de faire payer son aide, mais il ne vendit pas sa conscience ni la liberté de son pays. « Madame, disait-il à la reine, lors de sa première entrevue avec cette princesse, il s'agit de relever le trône, et non pas de mettre la nation aux fers. » Sauvegarder tous les droits légitimes du peuple, et assurer la nécessaire autorité du « premier citoyen de l'empire¹, » établir un sage concert entre la *liberté nationale* et la *monarchie*, former la *conciliation entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif*, tel fut jusqu'à son dernier moment le but des efforts de cet homme fameux qui eut grande part aux erreurs collectives de la révolution, mais à qui l'on ne peut refuser des sentiments généreux et des vues d'homme d'état².

¹ Discours du 2 oct. 1790.

² Mirabeau voulait une chambre représentative unique, mais contre-balancée par une royauté forte et agissante, et réunissant au pouvoir exécutif une participation réelle à la législation. C'est dans cet esprit qu'il soutint le veto royal,

Mirabeau fut doué à un degré rare de cette éloquence qui rend maître des esprits, c'était un puissant orateur ; mais, nous devons l'ajouter, ce n'est pas un grand écrivain, quoiqu'il ait ambitionné cette gloire bien longtemps avant qu'il ne pût songer à celle d'orateur. Il fit, dès sa jeunesse, une étude très-attentive du style, mais il ne choisit pas les modèles les plus irréprochables.

L'écrivain que Mirabeau étudia, goûta et imita le plus, c'est « le grand Rousseau. » Les lettres écrites du donjon de Vincennes à la marquise de Monnier sont toutes pleines des témoignages de son admiration pour cet écrivain dont le ton chaleureux et passionné était fait pour séduire « son excessivement impétueuse imagination ¹. » Il est tout prêt de *battre* sa Sophie, parce qu'elle a osé comparer sa manière d'écrire à celle du « Dieu de l'éloquence ². » Il ne souffre pas que l'on compare rien au « magnifique poëme d'*Émile* ³ » où tout est excellent, « ordonnance sublime, détails admirables, style magique, raison profonde, vérités neuves, observations parfaites ⁴. »

Madame de Monnier s'était exprimée sur ce roman d'éducation d'une manière qui ne marquait pas une admiration absolue. Mirabeau s'en indigne :

« Sais-tu bien, lui dit-il, que tu parles d'un des chefs-d'œuvre de ce siècle ? Sais-tu que cinq ou six tragédies de Voltaire, une partie de sa *Henriade*, l'*Esprit des Loix*, l'*Histoire naturelle* de Buffon, celle des deux Indes de Raynal, et *Émile*, sont les titres dont nous nous enorgueillons envers la postérité?... ⁵ »

On voit combien les admirations de Mirabeau sont sujettes à s'égarer : L'ampoulée *Histoire philosophique des deux Indes* lui paraît faire autant d'honneur au dix-huitième siècle que les chefs-d'œuvre de Voltaire, de Rousseau ou de Montesquieu. Tout ce qui avait l'apparence du grand le séduisait, et il prenait très-souvent la boursoufflure pour le sublime.

Après Rousseau, l'écrivain que Mirabeau paraît avoir le plus admiré, c'est Buffon, Buffon « le plus grand homme de son siècle et de bien d'autres, le seul que les Anglais nous envient. » — « Je l'étudie chaque jour, ajoute-t-il, je l'admire, je le révère ⁶. »

c'est-à-dire, suivant ses propres expressions, « le droit attribué au chef suprême de la nation d'examiner les actes de la puissance législative, et de leur donner ou de leur refuser le caractère sacré de la loi. » Résumant son opinion sur cette matière avec la gravité d'un homme d'État, il disait :

« *Annualité* de l'Assemblée nationale, *annualité* de l'armée, *annualité* de l'impôt, *responsabilité* des ministres, et la *sanction royale* sans restriction écrite, sera le *palladium* de la liberté nationale et la plus sûre garantie de la souveraineté nationale. »

« Je crois, disait-il encore, le *veto* du roi tellement nécessaire, que j'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France, s'il ne l'avait pas. »

¹ *Lettres à Sophie*, XVI. — ² *Ibid.*, XIV. — ³ *Ibid.* — ⁴ *Ibid.*, XVIII.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Lettres à Sophie*, XVII.

Mirabeau est loin d'avoir reproduit toutes les qualités de ses modèles ; et il n'a que trop imité ce que leur manière avait d'excessif et de fautif.

Comme Rousseau et comme Buffon, Mirabeau écrivait avec une extrême difficulté ; ses moindres billets étaient couverts de ratures. Eût-il possédé la facilité qu'il n'avait pas, occupé de tant d'affaires, s'agitant tellement, entretenant une si vaste correspondance, il n'aurait pu trouver le temps d'écrire le nombre si considérable de discours qu'il prononça dans l'espace de vingt-deux mois, sans parler de ceux qu'il laissa manuscrits, comme le grand discours sur la traite des nègres. Il est certain qu'il se faisait aider par plusieurs écrivains, et qu'on lui fournissait des discours pour la tribune qu'il adoptait plus ou moins intégralement. Un de ses contemporains, qui fut lui-même un des collaborateurs du grand orateur, a dit :

« Il se sentait absolument incapable d'écrire de suite, s'il n'était soutenu et guidé par un premier travail emprunté : son style, trop tendu, dégénérait bientôt en boursouffure, et il se dégoûtait du vide et de l'incohérence de ses idées ; mais quand il avait un fond et des matériaux, il savait élaguer, rapprocher, donner plus de force et de vie, et imprimer au tout le mouvement de l'éloquence. C'est ce qu'il appelait *mettre le trait* à un ouvrage ; ce *trait* était une expression singulière, une image, une saillie, une épigramme, une ironie, une allusion, quelque chose de vif et de touchant qu'il croyait absolument nécessaire pour soutenir l'attention des lecteurs ¹. »

Cet homme si partagé et si pressé ne pouvait revoir que très-rapidement son propre travail et celui de ses coadjuteurs. Il ne pouvait donner à ses discours ni la précision, ni la disposition savante, ni surtout la pureté de style qui recommandent les harangues des anciens. A les relire, on est étonné de la faiblesse de plusieurs de ces discours qui enlevèrent tant d'applaudissements. Un peu et même beaucoup de déclamation apparaît trop souvent dans les véhémences et les emportements de l'éloquence de Mirabeau. Dans ses bons morceaux il est substantiel et brillant, énergique et coloré par le fond des choses, pathétique et imagé ; mais aussi trop souvent que de platitudes, que de pathos, que d'incorrections, que d'obscurités, que de phrases embarrassées, trainantes, mal faites, que de fautes contre le goût, en particulier dans l'emploi des images, qui, dans les discours de Mirabeau, sont fréquemment fausses, discordantes, incohérentes ! Enfin, dans quelques discours les fautes de toute nature sont tellement accumulées qu'on ne s'étonne pas que Rivarol ait appelé Mirabeau « un barbare effroyable en fait de style, l'Attila de l'éloquence. » L'orateur, ainsi que le poète, peut quelquefois s'exempter de suivre une syntaxe timide, mais il ne lui est pas permis de violer les lois essentielles du langage, comme le fait si fréquemment Mirabeau ².

On a souvent appelé Mirabeau le Démosthène français. Il est notre Dé-

¹ Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, ch. XIV, p. 276.

² Nous avons signalé avec détail, dans un autre travail, les principaux défauts du style de Mirabeau, sur lesquels nous ne pouvons pas nous arrêter ici.

mosthène, si l'on ne considère que sa puissance oratoire, et la virtualité d'éloquence qu'il avait en lui. Mais si l'on examine ses discours comme œuvre littéraire, la comparaison est impossible. Quand on accorderait à l'orateur de la Constituante l'ordonnance sévère du discours, la progression croissante des preuves, qui font la perfection du sublime adversaire de Philippe, aucun homme éclairé ne songera jamais à mettre en parallèle pour le style Mirabeau et Démosthène. Dans les harangues de Démosthène travaillées si à loisir, si longuement mûries, on ne saurait, suivant la pensée de Longin, déplacer une phrase, une expression, sans détruire la justesse et l'énergie du langage. Dans les discours de Mirabeau, toujours plus ou moins improvisés, on n'aperçoit que trop les passages qui auraient gagné, pour l'idée comme pour l'expression, à être retouchés et refondus.

Quelque haut que soit montée, par intervalles, l'éloquence de Mirabeau, il n'eut ni une composition assez forte, ni une logique assez rigoureuse, ni surtout un style assez correct et assez exact pour remplir toute l'idée du grand orateur. Pour le talent comme pour le caractère, il est du nombre de ces hommes au sujet desquels on ne peut exprimer qu'une admiration tempérée de beaucoup de réserves.

Mirabeau n'eut pas d'égal dans toute la période révolutionnaire. Cependant plusieurs orateurs peuvent être nommés honorablement après lui.

VERGNIAUD (1759-1793), avocat du barreau de Bordeaux, fit entendre avec éloquence sa voix au palais avant de la faire retentir à la tribune de la Convention nationale. Dans un plaidoyer pour des paysans saisis dans une émeute, il disait :

« La raison des nations, comme celle des individus, n'est qu'une faible étincelle de la raison divine. Les passions les plus nobles ont leur ivresse ; celle de la liberté a aussi la sienne, qui peut conduire à des égarements instantanés. Les grandes révolutions des empires impriment aux peuples des mouvements tumultueux, dont la sagesse des hommes ne saurait régler l'oscillation terrible. Elle n'est soumise qu'à la toute-puissance, devant laquelle s'apaise aussi la fureur des flots. Des législateurs humains doivent lutter sans relâche, au milieu de ces orages politiques, pour prévenir tous les naufrages ; mais des tyrans seuls peuvent punir comme des crimes des événements funestes qu'aucune volonté n'a préparés et qu'il a été impossible d'éviter. »

Déjà l'on pressent le grand orateur politique.

Vergniaud était aussi passionné de l'art que de la politique. Il soignait et polissait sa diction. Nourri d'excellentes études classiques, il appropriait aux moindres questions de la tribune les souvenirs historiques et mythologiques qu'elles lui fournissaient, et qu'il étala jusque sur l'échafaud. Il maîtrisait les imaginations par l'éclat et l'abondance de ses figures, par la noblesse et l'élégance de ses termes, par le pompeux développement de ses périodes, par l'accumulation de ses preuves et par l'art particulier avec lequel il les présentait. Il affectionnait, comme l'a remarqué Charles Nodier, certaines figures suspensives du discours qui tiennent l'esprit des auditeurs en haleine, le doute, la réticence, l'inter-

rogation. On trouve de plus, dans le style de Vergniaud, « une grande et spirituelle intelligence de cette dialectique romaine, perfectionnée par Cicéron, exagérée par Sénèque, et dont l'effet résulte d'un cliquetis brillant de figures abruptes et serrées, qui se précipitent brusquement les unes sur les autres avec une autorité toujours croissante, parce que la conséquence d'une proposition est si intimement liée à sa forme qu'elle ne laisse jamais un moment à la réponse. Les discours de Vergniaud en sont hérissés, mais il en diversifie admirablement la physionomie en faisant passer cette figure hardie à travers toutes les modifications qu'elle peut subir, depuis l'affirmation qui doute jusqu'à la négation qui affirme¹. »

Vergniaud s'est élevé à la grande éloquence dans quelques parties de son discours pour Louis XVI et de sa défense devant le tribunal révolutionnaire. Mais cet homme qui n'avait jamais combattu l'apathie, l'indolence et la paresse naturelles de sa nature, qui fut presque toujours obsédé de sombres présages, et dont l'enthousiasme même ne fut jamais exempt d'une sorte d'abattement, cet orateur incomplet ne connut pas, comme Mirabeau, l'art de faire mouvoir à son gré les ressorts des passions, et ne fut jamais véhément.

BARNAVE (1761-1793), l'homme le plus influent de la faction Lameth opposée à Mirabeau, avait beaucoup de talent pour la discussion. Il se laissait souvent aller à un flux de paroles : Maury, qui ne l'aimait pas, l'appelait un robinet d'eau claire. Mais, dans les derniers temps, son talent se mûrissait. A l'élégance et à la grâce de son improvisation abondante, il commençait à joindre la dialectique, la force, la passion. Mirabeau disait de Barnave, dans un moment où il était content de lui : « C'est un arbre qui croît pour être un jour un mât de vaisseau². »

CAMILLE DESMOULINS (1762-1794), orateur et écrivain populaire trop fameux, paraissait appelé par la nature de son éducation à une carrière toute différente. Il avait fait d'excellentes études littéraires et classiques. Ses livres, ses discours, ses articles, sont remplis de citations de Cicéron, de Tacite et de tous les auteurs latins. Il était un lecteur assidu de Vertot dont les *Révolutions romaines* étaient son *vade mecum*.

Desmoulin suivit tous les mouvements de la Révolution, depuis le 14 juillet jusqu'au 31 mai, approuvant toutes ses exagérations, appuyant toutes ses mesures. Il travailla avec Danton, Fabre d'Eglantine et Robespierre à la ruine des Girondins; il dénonça, jugea et condamna Louis XVI; dans ses *Révolutions de France et de Brabant*, il s'attachait à prouver, que « les rois sont, par un instinct irrésistible, les plus gloutons des anthropophages; son journal avait pour épigraphe ce mot de Sénèque le tragique : *Victima haud ulla amplior potest magisque optima Mactari Jovi, quam Rex* : La meilleure et la plus agréable victime qu'on puisse immoler à Jupiter, c'est un Roi.

Il voulut réparer dans le *Vieux Cordelier*³ le mal qu'il avait fait

¹ Ch. Nodier, *Éloquence révolutionnaire*, La Gironde, p. 238.

² Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, ch. XIII, p. 248.

³ Il n'en parut que sept numéros.

dans les *Révolutions de France et de Brabant*. Dans le troisième numéro de ce journal, il fit, sous main, le tableau le plus vrai, le plus éloquent et le plus courageux de la situation de la France ¹. Il avait osé dire que notre liberté ne serait consolidée que du jour où l'on aurait établi un *Comité de clémence*. Ce fut son arrêt de mort. Il fut dénoncé comme l'apôtre du plus pernicieux modérantisme, et, trois mois plus tard, Robespierre, son vieil ami qu'il avait quitté pour Danton, le faisait conduire à l'échafaud.

Si violentes qu'aient été les opinions, si cruels qu'aient été plusieurs des actes de Camille Desmoulins, il possédait, le croirait-on? des qualités douces. Il avait de la grâce dans l'imagination et de la tendresse dans le cœur ². L'abus que ce tribun populaire fit de dons excellents ne le rend que plus coupable aux yeux de la postérité.

Classer parmi les orateurs les Robespierre ³, les Saint-Just, les Danton, les Couthon, les Marat, ce serait déshonorer l'éloquence. Si quelques-uns de ces terroristes manèrent quelquefois avec force la parole, leur inspiration fut trop sauvage pour qu'on puisse l'appeler éloquente.

Les orateurs marquants de la Révolution furent tous plus ou moins au service de la démocratie. Parmi les champions de l'ancien ordre de choses, deux seulement, à l'Assemblée constituante, se signalèrent avec éclat, l'abbé Maury et Cazalès.

Au moment où l'ancienne société s'enfonçait sous elle, et que tout conspirait à sa ruine, l'abbé MAURY, député par le clergé aux États généraux, comme représentant de Péronne, se porta pour l'un de ses défenseurs les plus déterminés. Avec Malouet et Monnier, il combattit Garat, Lebrun, Thouret, Dupont, Mirabeau et les autres chefs de la Révolution, en particulier dans la question de la vente des biens du clergé; mais, comme il possédait sur ces biens vingt-huit à trente mille livres de rente ⁴, on l'accusa d'avoir eu surtout ses intérêts pécuniaires en vue en se faisant le champion de l'ancien régime. S'il ne fut pas complètement désintéressé, il fut certes éloquent.

Le projet de loi proposait : 1° de s'approprier tous les biens du clergé; 2° de supprimer tous les bénéfices sans fonctions qui se trouvaient vacants ou qui viendraient à vaquer dans la suite; 3° de transformer en un traitement payé par l'État les revenus des titulaires restants et de tous les ecclésiastiques, en réduisant toutefois d'un tiers la somme de ces revenus. D'après les calculs du comité, les biens de l'Église, estimés

¹ Lire en particulier ce passage : « Il y avait anciennement à Rome une loi qui spécifiait les crimes d'État et de lèse-majesté, etc. »

² Voir la dernière lettre de Camille à son épouse, duodi germinal, cinq heures du matin, dans la *France libre*, p. 249.

³ On a prétendu que les discours de Robespierre, en particulier ses trois ou quatre discours importants, avaient été écrits par Chauderlos de La Clos. Cette opinion a été soutenue par Rabbe et par quelques écrivains du temps.

⁴ Il paraît qu'en outre il participait pour 2,500 fr. aux pensions secrètes sur le trésor public.

à plus de deux milliards, après avoir fourni à la dotation annuelle du clergé, devaient encore éteindre 110 millions de rentes viagères.

Maury déploya toutes les ressources de son esprit à présenter cette mesure comme impie, comme illégale, comme injuste, comme impolitique, comme inhumaine, comme tendant à sacrifier maladroitement la prospérité réelle de la nation, le bien-être de nos campagnes, à la prospérité et au bien-être malentendu de la métropole.

Il se prononça avec une égale éloquence, mais avec un égal insuccès, contre l'émission des assignats. Pour montrer que les assignats devaient être le tombeau des finances de la France, il chercha dans le passé des exemples propres à jeter l'effroi dans l'âme de ses auditeurs. Présentant de ses mains tremblantes à l'assemblée quelques-unes de ces actions du Mississipi, jadis émises par Law :

« Les voilà, s'écria-t-il, ces papiers désastreux ! ces assignats de l'époque, couverts des larmes et du désespoir d'un peuple entier ! Plaçons-les bien haut, comme des phares, pour signaler les écueils redoutables contre lesquels peut se briser le vaisseau de la patrie ! »

Maury affectionnait ces coups de théâtre et les plaçait habituellement, comme ici, dans ses péroraisons.

Le député de Péronne prit encore part aux débats sur la constitution civile du clergé, ouverts le 29 mai 1790, et, appuyé par l'abbé de Montesquiou et par M. de Montlosier, il montra éloquemment, contre Camus, Talleyrand et Mirabeau, tout le mal qui devait sortir de cette conception janséniste, protestante et impie.

L'amour de l'étude, une rare capacité de travail, une forte et tenace mémoire qui lui permettait de s'appropriier l'esprit de tout le monde, la persévérance, la hardiesse, la confiance en lui-même, la foi en son avenir, firent de l'abbé Maury un personnage important, mais ne purent pas lui donner le génie et la puissante action de tribune de son redoutable antagoniste. Il fut loin de posséder à un aussi haut degré que Mirabeau le talent de faire passer avec rapidité et d'imprimer avec force dans les âmes de ses auditeurs les sentiments dont il était pénétré.

Il n'attaque jamais de front une grande question ; il se jette dans les accessoires et les lieux communs, il ne craint pas de se contredire ; quand les bonnes raisons lui manquent, il y supplée par des citations ou des paralogismes, et ne paraît quelquefois qu'un sophiste déclamateur et emporté. Il semblait ignorer complètement que la force dans le discours ne peut être séparée de la mesure, et, entraîné par « cette impudence d'esprit qui brave les convenances comme les périls dans les assemblées du peuple ¹, » il se laissait aller en toute occasion à ces excès oratoires qui lui valaient tant d'interruptions, de rappels à l'ordre et de censures.

« Aujourd'hui, remarque un très-bon juge, lorsqu'on veut lire le recueil des

¹ Lamartine, *Les Constituants*, LXVII.

discours prononcés par l'abbé Maury à l'Assemblée constituante, on est fort déçu. Presque tout ce talent, en effet, qu'il déploya dans cette seconde et brillante partie de sa carrière, toute cette verve, cette belle humeur provocatrice, ont péri. Il ne reste, au milieu de beaucoup de redondance et d'une érudition indigeste et hâtive, uniquement suffisante pour l'instant de la tribune, il ne reste, dis-je, qu'un raisonnement assez suivi et assez vigoureux, des portions qui sont encore de bon sens, et d'autres qui ne peuvent jamais avoir été de bonne foi¹. »

Où le talent de l'abbé Maury se montrait avec le plus d'avantage, c'est dans l'improvisation. Un jour, il arrive tard à une séance du soir. La discussion était engagée sur un sujet inattendu. Dès l'entrée, ses amis lui crient : « Allons, l'abbé, voilà comme vous êtes toujours; vous êtes absent, et voilà ce qu'ils vont faire passer. » Averti par un simple mot du sujet en question, il traverse la salle, monte à la tribune, y remporte un beau triomphe. Et il en obtint souvent de semblables, grâce à l'énergie de ses organes autant qu'à celle de sa pensée.

L'abbé Maury qui, parti de très-bas, s'était toujours montré avide de parvenir à tout prix, répétant souvent dans ses épanchements : « On peut tout ce qu'on veut, » se donna à lui-même un triste démenti, quand il fut devenu cardinal. Postulant de la fortune et du crédit bien plus que de la gloire, il apostasia ses doctrines politiques et religieuses pour occuper une haute position et pour jouer un grand rôle dans un nouvel ordre de choses.

CAZALÈS (1752-1805), plus désintéressé, fut jusqu'au bout conséquent avec lui-même et mérita ainsi l'estime de ses adversaires eux-mêmes². C'était un jeune et brillant officier de cavalerie, fameux par ses duels, ses aventures galantes et ses folies de garnison. Son éducation avait été fort négligée, mais dès qu'il se vit appelé aux travaux législatifs, il se mit à l'étude avec une ardeur que seconda merveilleusement sa rare facilité. Il dévora en silence nos chefs-d'œuvre classiques, en particulier Montesquieu et Fénelon, qu'il aimait à citer dans ses discours³. Sans plus de préparation oratoire, ce généreux et chevaleresque officier entreprit de tenir tête aux chefs les plus expérimentés de la révolution, et de défendre, dans les occasions les plus périlleuses et à tout risque, l'ancien ordre de choses et les prérogatives de la royauté contre l'envahissement de la démocratie. Ni les interruptions de ses collègues, ni les menaces et les injures qui partaient des tribunes publiques ne pouvaient arrêter sur ses lèvres l'expression de ses sentiments monarchiques. Un jour, se tournant vers les députés démocratiques : *Législateurs d'une nation corrompue!*... leur dit-il, et il continua malgré les cris à *l'ordre!* Une autre fois, repoussant une motion de Thouret qui prévoyait le cas d'une déchéance, il s'écria :

« Si l'Assemblée nationale, par suite de cette ivresse de pouvoir qui nous a si souvent égarés, venait à mettre en délibération cette matière; si elle oubliait à

¹ Sainte-Beuve, *Causers.*, 23 juin 1851.

² Voir Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. I, p. 219.

³ Voir, notamment, son discours du 7 mai 1790.

tel point ce qu'elle doit à la nation que d'adopter un semblable décret, je jure de lui désobéir ! Je jure de rester constamment fidèle au sang de Henri IV et de saint Louis ! »

Le côté droit se leva tout entier en criant : « Nous le jurons ! »

Ces vives sorties étaient le fort de cet orateur militaire qui, sans aucun appareil de rhéteur, frappait les esprits dans toutes les grandes affaires d'État, par son élocution facile, nette, animée, par le naturel et la franchise de ses mouvements ¹.

¹ Lire son discours (26 janvier 1791) contre le décret ordonnant que tous les ecclésiastiques, en possession de bénéfices, qui ne prêteraient pas serment d'obéissance à la constitution civile du clergé, seraient remplacés.

Pour tâcher de faire revenir l'Assemblée sur un fatal décret qui allait chasser nombre d'évêques de leurs sièges, nombre de curés de leurs presbytères, il lui présentait le tableau des troubles et des malheurs que cette violence causerait infailliblement. Sans se laisser émouvoir par les murmures et les clameurs, il disait, avec autant de raison que d'éloquence :

« Doutez-vous que les évêques chassés de leurs sièges n'excommunient ceux qui ont été mis à leurs places ? Les clameurs ne sont pas des raisons. Doutez-vous qu'une partie des fidèles ne demeure attachée à ses anciens pasteurs et aux principes éternels de l'Église ? Alors le schisme est introduit, les querelles de religion commencent ; alors les peuples douteront de la validité des sacrements ; ils craindront de voir fuir devant eux cette religion sublime qui, saisissant l'homme dès le berceau, et le suivant jusqu'à la mort, lui offre des consolations touchantes dans toutes les circonstances de la vie ; alors les victimes de la révolution se multiplieront, le royaume sera divisé. Vous verrez les catholiques, errants sur la surface de l'empire, suivre dans les cavernes, dans les déserts, leurs ministres persécutés, afin de recevoir d'eux des sacrements valides ; alors, dans tout le royaume, les catholiques seront réduits à cet état de misère et de persécution dans lequel les protestants avaient été plongés par la révocation de l'édit de Nantes, par cet acte, dont votre justice a été indignée, et dont votre humanité a gémi. Jusqu'ici vous êtes insensibles à la résistance passive d'un clergé fidèle ; mais si des factieux, prenant le masque de la religion, cherchaient à soulever les peuples, s'ils répondaient les brandons du fanatisme au milieu des hommes avides à les saisir, s'ils s'armaient de l'énergie que produit toujours l'alliance des choses religieuses, qui ne serait effrayé, qui ne condamnerait pas des législateurs cruels et impolitiques qui auraient produit tant de maux, pour le vain orgueil de ne pas revenir sur un de leurs décrets ? »

XVII

La littérature sous la république. — Conclusion.

Quand les dernières voix éloquentes des premiers temps de la Révolution se furent éteintes, il y eut pour le génie une longue éclipse. La fureur tint lieu d'inspiration, le sans-culottisme remplaça le talent. Une société livrée aux vengeances les plus atroces, aux meurtres et aux destructions les plus sauvages, une société pourrie d'impiété et d'immoralité, où tout ce qu'il y a de méchant et de bas dans la misérable humanité avait la haute voix, une pareille société devait voir les lettres et les arts, sinon s'éteindre tout à fait, du moins s'altérer tristement dans leur caractère.

Sous le règne des *bourreaux barbouilleurs de lois*, comme les appelait André Chénier, tout ce qui aura du talent, comme tout ce qui aura de la vertu, se verra sans cesse menacé d'être accusé capitalement, et de monter dans la sanglante charrette qui faisait vingt fois par jour le trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution. Plusieurs littérateurs et savants distingués, Lavoisier, Bailly, André Chénier, Linguet, etc., seront moissonnés par la faux révolutionnaire. D'autres, pour y échapper, se tueront eux-mêmes, comme Chamfort et Condorcet, ou mourront de terreur et de chagrin, comme Florian et Barthélemy. Les littérateurs les plus distingués que gardera la France, seront LA HARPE, DESFONTAINES, ANDRIEUX, CAMPENON, CHÈNEDOLLÉ, PICART, COLLIN D'HARLEVILLE, LEGOUVÉ, LEBRUN, PARNY. Nous avons déjà fait connaître plusieurs d'entre eux, et nous parlerons des autres dans la suite de notre ouvrage.

Nommons encore un Génevois qui a honoré la France par plusieurs écrits fort remarquables, MALLET-DUPAN. Dans ses ouvrages sur la révolution, il a un style ferme, énergique dans sa brusquerie et semé de traits à la Tacite; telle est cette phrase à propos d'une loi contre les émigrés :

« Ce n'est pas une loi que l'Assemblée législative a rendue, c'est une batterie de canons qu'elle a déchargée sur ses ennemis. »

L'abbé Pradt, qui appelait Mallet-Dupan son maître, le compte avec raison parmi les trois ou quatre écrivains éclos de la Révolution française.

Mentionnons aussi un écrivain dont nous nous occuperons avec détail, quand nous parlerons des historiens du dix-neuvième siècle, LACRETELLE le jeune. Dans une feuille estimable dont il était l'un des principaux rédacteurs, il stigmatisait avec l'énergie de l'honnêteté indignée, l'impu-

dente immoralité d'une foule de femmes de Paris ; il dénonçait au mépris public le luxe, la bizarrerie, l'indécence de leurs vêtements qui servaient quelquefois moins à cacher qu'à étaler leur nudité. Il osait rappeler l'origine de ces richesses fastueuses, de cet or et de ces diamants prodigués sur des toilettes dignes de courtisanes grecques ou de sauvages plus que de femmes françaises¹.

ROEDERER, joignant sa voix à celle de Lacretelle, disait : « Les mœurs des femmes ont besoin d'une réforme générale, et il est temps de la demander au législateur². »

A l'étranger, le comte JOSEPH DE MAISTRE jetait les fondements de sa réputation par ses *Considérations sur la France*, où il défendait à la fois la royauté et le catholicisme.

Teis sont à peu près les seuls noms distingués et honorables dans les lettres que nous puissions citer à cette époque. Mais ceux-là n'étaient guère connus ni guère lus par la multitude.

Ce qui fit la pâture de la multitude pendant dix ans de convulsions révolutionnaires, ce fut, avec les stupides ou atroces représentations des théâtres, un ignoble journalisme, — feuilles quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, qu'on voyait affichées dans tous les lieux, qui se faisaient l'écho de toutes les passions, et dont les plus populaires appuyaient et défendaient effrontément les hideux faucheurs d'hommes, qui, en légalisant l'assassinat, s'étaient faits les tyrans de la France : elle resterait éternellement flétrie d'avoir subi ce joug et cette dégradation, si, dans le même temps, ses plus généreux enfants ne s'étaient pas couverts de gloire sur les champs de bataille.

Outre les théâtres et les journaux, il y avait alors, pour gâter et pervertir le peuple, une foule de ces œuvres immorales dont on ne saurait plus aujourd'hui lire une page sans dégoût, tant l'on y sent la corruption de cœurs gangrenés jusqu'à la dernière fibre.

Signalons un dernier caractère de la littérature, comme de l'éloquence, comme des arts, comme des mœurs et des modes de la République, l'imitation la plus affectée, la plus fausse, et souvent la plus ridicule et la plus burlesque des deux fameuses républiques de l'antiquité.

« La république française eut cela de singulier, a dit un judicieux écrivain de nos jours, qu'elle aspira surtout à se montrer copiste de Rome et d'Athènes, au lieu d'aspirer à se rendre nationale, pour pénétrer dans nos mœurs. Par le même système qui faisait donner aux citoyens des noms grecs ou romains, pour remplacer les dénominations baptismales, on voulut que les épouses de Cassius et de Brutus, d'Aristide et de Thémistocle s'habillassent en Aspasia et se coiffassent à la Titus. On essaya pour les élèves de Mars le costume du soldat romain ; il fallut des ameublements de l'antique Latium ou de la Grèce pour les citoyens Caton,

¹ Voir dans les *Nouvelles politiques* du 2 brumaire an V, *Une soirée de Paris*.

² Rœderer, *Situation d'un département en brumaire de l'an V*, ou *Lettre à mon compatriote absent*.

Cincinnatus et Phocion. On essaya donc d'imiter les formes des ameublements et des intérieurs d'Herculanum et de Pompeii, pour exécuter ce qu'indiquait l'enseignement naïve d'un ébéniste de Paris : *Ici l'on fait des meubles antiques, dans le goût le plus moderne*¹. »

De l'*antique dans le goût le plus moderne*, voilà qui caractérise parfaitement toute la période littéraire et artistique, et même, à certains égards, la périodique politique, qui s'étend depuis la proclamation de la République jusqu'au Consulat.

¹ Ch. Dupin, *Rapport du Jury central*, introd. hist., iv.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES PARTICULIÈRES.

Tous les prosateurs un peu marquants du dix-huitième siècle, dans les divers genres, ont passé en revue devant nos yeux, et les lecteurs ont pu prendre une idée suffisante du caractère de leur esprit et de la nature de leurs travaux. Il ne nous reste plus, d'après notre plan, qu'à nous arrêter plus particulièrement sur quelques-uns des plus éminents de ces écrivains, dont nous n'avons pas parlé avec assez de détails.

Les hommes qui méritent de tenir le haut rang dans une histoire littéraire ne sont guère nombreux au dix-huitième siècle. Cette époque si féconde en productions médiocres et éphémères vit apparaître peu de ces œuvres qui prennent possession des siècles. Aussi cette seconde partie de notre volume sera-t-elle courte. Elle ne comprendra que six ou sept noms; et comme nous nous sommes déjà occupé de chacun de ces auteurs en divers endroits, nous condenserons nos notices le plus que nous pourrons, et nous tâcherons de ne présenter que la fleur de notre sujet.

I

FONTENELLE.

— 1657-1757 —

§ I

Les débuts de Fontenelle.

La carrière de Fontenelle, comme celle de Saint-Simon, a été partagée presque également entre deux siècles; mais ses travaux les plus durables appartiennent bien au dix-huitième siècle.

Cet écrivain, qui fut membre de l'Académie française, de l'Académie des sciences, et de l'Académie des inscriptions, a cultivé un grand nom-

bre de genres, et, sans être doué de l'universalité de Bacon, de Hobbes, ou de Leibnitz, il avait une vue claire et facile de toutes choses. Il ne posséda pas un talent supérieur en littérature, ni une étude profonde des sciences. Cependant il a mérité d'obtenir un rang considérable dans les lettres, et, en tempérant le sérieux de l'instruction par un ingénieux badinage et par les agréments de la diction, il a su inspirer aux gens du monde du goût et de l'amour pour les sciences, diriger vers elles la curiosité des personnes les plus frivoles, et devenir un actif propagateur des méthodes expérimentales dans la science.

Son influence littéraire fut grande, mais non pas heureuse à tous égards. Quand il parut, des chefs-d'œuvre avaient porté, dans tous les genres, l'art d'écrire à un point qu'il paraissait difficile de dépasser. En cherchant à se distinguer par une manière nouvelle, Fontenelle commença l'un des premiers sous Louis XIV à porter quelque atteinte au goût, et, pour son genre affecté, mérita d'essuyer les épigrammes de Boileau, de Racine, de Jean-Baptiste Rousseau, de Chaulieu ¹.

Entré dans la carrière littéraire à l'âge de quatorze ans, il s'essaya d'abord, — en sa qualité de neveu de Corneille, — dans la carrière théâtrale, par des tragédies, des comédies et des opéras. Le succès trompa son ambition. Sa tragédie d'*Aspar* fut justement sifflée : souscrivant à l'arrêt du public, il en jeta lui-même le manuscrit au feu ; et, vers l'âge de trente-cinq ans, il eut le bon esprit de cesser tout à fait de rimer. Il voulut essayer si la prose lui réussirait mieux au théâtre. Vain effort, sa tragédie en prose et ses six comédies sont au-dessous du médiocre.

Nos grands poètes et nos grands dramatiques étaient de laborieux élèves et émules des Grecs et des Romains. Fontenelle goûtait et sentait peu ces éternels modèles du beau littéraire. Il se jeta avec Perrault et Desmarets dans la ligue contre les anciens, et fit valoir leurs idées sur la supériorité des modernes, dans une *Digression sur les anciens et les modernes*, jointe à ses *Églogues* :

« Que les admirateurs des anciens, disait-il, y prennent un peu garde ; quand ils nous disent que ces gens-là sont les sources du bon goût et de la raison, et les lumières destinées à éclairer tous les hommes, que l'on n'a d'esprit qu'autant qu'on les admire, que la nature s'est épuisée à produire ces grands originaux, en vérité, ils nous les font d'une autre espèce que nous, et la physique n'est pas d'accord avec toutes ces belles phrases. La nature a entre les mains une certaine pâte qui est toujours la même, qu'elle tourne et retourne sans cesse en mille façons, et dont elle forme les hommes, les animaux, les plantes, et certainement elle n'a point formé Platon, Démosthène, ni Homère d'une argile plus fine, ni mieux préparée que nos philosophes, nos orateurs et nos poètes d'aujourd'hui. Je ne regarde ici dans nos esprits qui ne sont pas d'une nature matérielle que la liaison qu'ils ont avec le cerveau qui est matériel, et qui par ses différentes dispositions produit toutes les différences qui sont entre eux. »

Après avoir écrit ce morceau assez mesuré, il se retira du champ de

¹ Voir l'épigramme de Chaulieu, *Contre la corruption du style* :

« Paix-là ! j'entends Pimprenelle, etc. »

bataille pour n'y plus rentrer ; mais on retrouva dans ses papiers une espèce de dissertation sur le même sujet où il parlait peu révéremment de quelques-uns des principaux anciens. A l'entendre, Eschyle était une espèce de fou qui avait l'imagination vive et pas trop réglée ; Euripide, dans les pièces duquel les jeux de théâtre sont rares, ne connaissait point du tout l'intrigue. Tout ce qu'il voyait dans Homère, c'étaient les licences extraordinaires que sa poésie se donne. Enfin il comprenait si peu les Grecs qu'il mettait constamment les Latins au-dessus d'eux. Selon lui, Cicéron l'emportait sur Démosthène, Virgile sur Théocrite et sur Homère, Horace sur Pindare, Tite-Live et Tacite sur tous les historiens Grecs.

Tout ce qu'il y a là d'hérésies littéraires apparaît assez sans que nous nous arrêtions à le relever.

La médiocrité et le mauvais goût de ses premiers écrits en prose ou en vers, ses attaques non-seulement contre les anciens, mais contre plusieurs de ses illustres contemporains, partisans déclarés de l'antiquité, firent longtemps regarder Fontenelle comme un hérétique et un intrus dans les lettres, et rendirent vaines ses quatre premières tentatives pour entrer à l'Académie française. Il devait être bien amplement dédommagé dans son âge mûr et dans sa longue vieillesse des railleries, des mépris, des déboires qu'il eut à essayer dans sa jeunesse. L'avocat général Séguier, son successeur à l'Académie française, remarquait ce respect de la critique pour Fontenelle :

« La critique, disait-il, qui se déchaîne ordinairement contre les écrivains célèbres, ne lui lança que quelques traits. On put, il est vrai, lui reprocher dans plusieurs de ses écrits plus de brillant que de goût, plus d'art que de naturel... Mais la critique lui rendit cet hommage, de n'oser le poursuivre que dans ceux qui voulurent l'imiter. La supériorité de ses talents couvrit tout : il put compter ses ennemis, et non ses admirateurs. »

§ II

Les Dialogues des morts, l'Histoire des oracles.

Le premier ouvrage de Fontenelle qui mérita de recevoir un accueil favorable, fut les *Dialogues des Morts*, publiés en 1683. Il y prit pour modèle Lucien, mais il suivit une manière fort différente. Dans ces *Dialogues* d'un genre tout nouveau, où les personnages et les aventures sont historiques, mais le langage et les idées en désaccord presque continuel avec les époques supposées, Fontenelle s'est principalement proposé de surprendre par la singularité de la rencontre entre les personnages et par l'inattendu des conclusions. Ce rapprochement artificiel et forcé des personnages est souvent poussé jusqu'à la singularité la plus étrange. L'un des dialogues met en présence le conquérant Alexandre et la courtisane Phryné. La courtisane s'y élève au-dessus du conquérant, parce que si l'on donnait aux soldats, aux capitaines, au

hasard même la part qui leur est due, le conquérant de l'Asie y perdrait beaucoup, « tandis qu'une belle ne partage avec personne l'honneur de ses conquêtes, et ne doit rien qu'à elle-même ¹. »

Aux vérités même les plus incontestables, Fontenelle aime à donner l'air du paradoxe. Le simple bon sens lui répugne ; il faut que tout chez lui prenne un air de singularité.

Ces défauts et plusieurs autres qu'on a souvent reprochés aux *Dialogues des morts*, Fontenelle les a lui-même reconnus dans un petit écrit intitulé *Jugement de Pluton sur les Dialogues des morts*, où il fit tout à la fois la censure et l'apologie de son ouvrage. En plusieurs endroits, il s'y critique de bonne foi, mais il est facile de sentir que la plupart des aveux qu'il fait contre lui-même sont ironiques.

Il est un grave reproche contre lequel il ne pensa pas à se justifier, parce qu'on ne le lui avait pas encore adressé, c'est que ces dialogues respirent un mépris sceptique de la condition humaine dont le moderne Lucien n'aperçoit que la misère, et méconnaît froidement les grandeurs : déjà l'on entrevoit la philosophie ironique et insultante de Voltaire.

Fontenelle montra un talent plus sérieux dans l'ouvrage intitulé *Histoire des oracles*, quoiqu'il n'y ait nullement fait l'histoire des oracles. Un docte Hollandais, Van Dale, avait publié à Amsterdam, en 1683, deux dissertations latines où il s'attachait à prouver 1^o que les oracles du paganisme n'avaient point cessé à la naissance de Jésus-Christ, comme on le croit ordinairement, mais qu'ils avaient duré jusqu'à la ruine du polythéisme, sous l'empire du grand Théodose ; 2^o qu'il n'y avait aucune opération diabolique ou surnaturelle dans les réponses des oracles, mais que c'était le pur artifice des prêtres. Cette thèse parut piquante à Fontenelle, il y vit une favorable occasion d'exercer son esprit, et de donner cours à ses idées sceptiques.

Van Dale n'avait écrit que pour les savants. Son livre était lourd, prolixe, rempli de digressions et de parenthèses fastidieuses. Le spirituel imitateur voulut, en conservant le fond et toute la matière principale de l'ouvrage, lui donner une tout autre forme. Il changea entièrement la disposition du livre, retrancha, abrégéa ou ajouta, selon qu'il le crut bon pour l'intérêt et l'agrément, enfin il donna au tout une forme ingénieuse, concise et simple.

L'ordre qu'il suivit fut 1^o de tâcher d'établir que les démons n'avaient point eu, ni n'avaient point pu avoir de part aux oracles, et que les Pères avaient cru trop légèrement que les esprits mauvais s'étaient servis des prêtres pour entretenir l'idolâtrie ; 2^o de démontrer que ces oracles étant devenus indifférents à la religion chrétienne, on ne devait plus s'intéresser à les faire finir précisément à la venue de Jésus-Christ.

Fontenelle élagua certains détails trop hardis de l'ouvrage original, et prit quelques précautions, comme de déclarer que, « sous le nom d'oracles, il ne prétendait point comprendre la magie dont il est indubitable

¹ *Dialogues des morts anciens*, Dialogue 1^{er}.

que le démon se mêle, et qui faisait horreur aux païens aussi bien qu'à nous. »

Enfin, comme dit Voltaire, en adoucissant les expressions de Van Dale, il s'expliqua quelquefois en Normand ¹. Malgré toutes ses adresses, tous ses tours et toutes ses réticences, toutes ses expressions enveloppées, tous ses mots à double sens, les intentions critiques et l'esprit sceptique perçaient assez pour que les esprits forts, qui déjà formaient un parti, applaudissent à ce livre comme à l'œuvre d'un des leurs.

On ne doit pas s'étonner que l'Église ait vu de l'erreur dans le livre de Fontenelle ; car les théologiens les plus autorisés, et Bossuet à leur tête, ont cru, comme les Pères, à la réalité des oracles anciens.

« Qu'il y ait dans le monde, dit le théologien orateur, un certain genre d'esprits malfaisants que nous appelons des démons, outre le témoignage évident des Écritures divines, c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples. Ce qui les a portés à cette créance, ce sont certains effets extraordinaires et prodigieux qui ne pouvaient être rapportés qu'à quelques mauvais principes et à quelque secrète vertu dont l'opération fût maligne et pernicieuse. Les histoire grecques et romaine nous parlent en divers endroits de voix inopinément entendues, et de plusieurs apparitions funèbres arrivées à des personnes très-graves, et dans des circonstances qui les rendent très-assurées ; et cela se confirme encore par cette noire science de la magie, à laquelle plusieurs personnes trop curieuses se sont adonnées dans toutes les parties de la terre. Les Chaldéens et les sages d'Égypte, et surtout cette secte de philosophes indiens que les Grecs appellent gymnosophistes, étonnaient les peuples par diverses illusions, et par des prédictions trop précises pour venir purement par la connaissance des astres. Ajoutons-y encore certaines agitations et des esprits et des corps, que les païens mêmes attribuaient à la vertu des démons. Ces oracles trompeurs et ces mouvements terribles des idoles, et les prodiges qui arrivaient dans les entrailles des animaux, et tant d'autres accidents monstrueux des sacrifices des idolâtres, si célèbres dans les auteurs profanes ; à quoi les attribuerons-nous, chrétiens, sinon à quelque cause occulte, qui, se plaisant d'entretenir les hommes dans une religion sacrilège par des miracles pleins d'illusion, ne pouvait être que malicieuse ? Si bien que les sectateurs de Platon et de Pythagore, qui, du commun consentement de tout le monde, sont ceux qui de tous les philosophes ont eu les connaissances les plus relevées, et qui ont recherché plus curieusement les choses surnaturelles, ont assuré comme une vérité très-constante qu'il y avait des démons, des esprits d'un naturel obscur et malicieux : jusque-là qu'ils ordonnaient certains sacrifices pour les apaiser, et pour nous les rendre favorables. Et l'empereur Julien l'Apostat, lorsqu'en haine de la religion chrétienne, il voulut rendre le paganisme véritable, voyant que nos pères en avaient découvert trop manifestement la folie, il s'avisa d'enrichir de mystères son impie et ridicule religion : il observait exactement les abstinences et les sacrifices que ces philosophes avaient enseignés ; il les voulait faire passer pour de saintes et mystérieuses institutions des vieux livres de l'empire et de la secrète doctrine des platoniciens ². »

Fontenelle n'ignorait pas la portée de l'*Histoire des oracles*, et l'on est

¹ *Dict. philos.*, art. ORACLES, sect. I.

² *Boss.*, *Serm. pour le 1^{er} dim. de car.*

aujourd'hui unanime à reconnaître qu'il y préludait aux plus grandes hardiesses du dix-huitième siècle, mais à sa manière. Les hardiesses de Fontenelle étaient toujours tempérées de circonspection, et il savait y couper court, quand elles l'auraient compromis. Attaqué par le jésuite Baltus (1707), dénoncé par le P. Letellier, et menacé de perdre ses pensions, sa place, et peut-être sa liberté, comme ayant favorisé l'athéisme en prétendant établir la nullité générale des oracles anciens, il écrivait à Leclerc :

« Je ne répondrai point à Baltus. Je n'ai point du tout l'humeur polémique, et toutes les querelles me déplaisent. »

Peut-être regretta-t-il cet esclandre. Ce qui est certain, c'est qu'il se rendit chaque jour plus réservé. Téméraire sous Louis XIV, il devint prudent quand l'audace fut devenue générale autour de lui.

Les témérités de son livre paraissent assez innocentes au rationalisme de notre époque ; et ce n'est pas là ce qui le fait lire aujourd'hui. Ce qui en rend encore la lecture fort agréable, c'est la grâce de la narration, ce sont les traits historiques et les anecdotes piquantes, c'est la finesse et la justesse de beaucoup de pensées et d'aperçus.

§ III

La Pluralité des Mondes.

En 1686, à l'âge de vingt-neuf ans, Fontenelle publia la *Pluralité des Mondes*. Ce livre n'était pas à l'adresse des savants, mais à celle des dames à qui il prétendait rendre accessible ce que l'astronomie physique a de plus relevé. Il ne demandait à ses belles lectrices pour tout ce système de philosophie « que la même application qu'il faut donner à la *Princesse de Clèves*, si on veut en suivre bien l'intrigue et en connaître toute la beauté. » Son livre est si peu obscur qu'il est persuadé qu'à une seconde lecture au plus il ne leur en sera rien échappé. Il a employé tous les raisonnements de physique qu'il était nécessaire, mais il a toujours tâché de leur donner un tour agréable, et, à l'exemple de Virgile, il s'est appliqué à égayer par des ornements étrangers les matières trop sérieuses. Il a voulu présenter le plus possible de faits certains, cependant il ne s'est pas interdit les conjectures, pourvu qu'elles ne fussent pas entièrement chimériques. Le vrai et le faux sont mêlés dans son livre, mais y sont toujours aisés à distinguer. Composé bizarre, mais qui, espère-t-il, ne laissera pas de plaire.

Les « pensées quintessenciées, les raisonnements sophistiques ¹, » et les idées les plus frivoles abondent dans ce livre destiné à expliquer le système du monde, tel qu'il a été conçu par Copernic, et à mettre à la portée des gens du bel air les principes de l'astronomie moderne.

¹ Expression de La Bruyère, dans le portrait de Cydias.

« Nos sciences, dit Fontenelle, ont de certaines bornes que l'esprit humain n'a jamais pu passer, il y a un point où elles nous manquent tout à coup; le reste est pour d'autres mondes, où quelque chose de ce que nous savons est inconnu. Cette planète-ci jouit des douceurs de l'amour, mais elle est toujours désolée en plusieurs de ses parties par les fureurs de la guerre. Dans une autre planète on jouit d'une paix éternelle, mais au milieu de cette paix on ne connaît pas l'amour, et on s'ennuie ¹. »

L'astronome galantin entretient sa belle élève des propos les plus doux :

« Quoi donc, reprit-elle, croyez-vous qu'on soit incapable des plaisirs qui ne sont que dans la raison? Je veux tout à l'heure vous faire voir le contraire, apprenez-moi vos étoiles. — Non, répliquai-je, il ne me sera point reproché que dans un bois, à dix heures du soir, j'aie parlé de philosophie à la plus aimable personne que je connaisse. Cherchez ailleurs vos philosophes ². »

La *Pluralité des Mondes* émietta aux jeunes gens et aux femmes de la société élégante un certain nombre d'idées scientifiques à leur portée. Mais ce n'était pas un tel livre qui pouvait étendre le progrès des sciences. Il était plus propre à faire des beaux esprits prétentieux que des savants. D'ailleurs il repose sur une base scientifique fautive et chimérique, sur le système cartésien des *tourbillons* et du *plein*, que Fontenelle avait adopté dans sa jeunesse et qu'il soutint toute sa vie. On trouve les mêmes principes dans la *Théorie des Tourbillons*, publiée en 1752, que dans la *Pluralité des Mondes*, publiée en 1686. Le secrétaire de l'Académie des sciences ne faisait pas plus de cas de l'attraction et du vide de Newton que des qualités occultes des scolastiques.

Si piquante et si spécieuse que soit la thèse de la pluralité des mondes, elle paraît ne pouvoir pas soutenir l'examen sérieux de la science. Il semble démontré que l'homme ni aucun animal connu ne sauraient subsister hors de la terre, qu'ils seraient brûlés dans Vénus et Mercure, glacés dans Saturne, asphyxiés dans la lune, qui n'a point d'atmosphère, ou du moins est insuffisante à la respiration et à la vie des êtres terrestres. Ce système, si dénué de preuve, avait une apparence de hardiesse qui en fit le succès, mais qui pouvait compromettre l'auteur. Car en soutenant la pluralité des mondes, comme Huyghens l'essaya à son tour, douze ans plus tard, Fontenelle paraissait contredire la cosmogonie de Moïse plus que ne l'avait fait Galilée en soutenant le mouvement de la terre. Cependant des théologiens exacts ont déclaré cette opinion innocente et permise. « La pluralité des mondes, dit M. de Frayssinous, peut bien n'être qu'un ingénieux roman, mais vous êtes libres d'y voir une réalité. »

Qu'on passe à Fontenelle de contredire le système astronomique de la Bible, on ne pourra pas si aisément lui pardonner de n'avoir pas su trouver la moindre réflexion religieuse en un sujet où tout rappelle sans cesse la puissance et la grandeur de Dieu.

¹ Troisième soirée.

² Première soirée.

§ IV

Les Éloges des membres de l'Académie des sciences.

Peu de temps après avoir été nommé à l'Académie française (1691), Fontenelle abandonna la littérature pour la science. Le goût paraît lui en avoir été inspiré principalement par son oncle Thomas Corneille, dont il fut le collaborateur dans la rédaction du *Dictionnaire des Sciences et des Arts*, entrepris dans le dessein de mettre la connaissance des sciences les plus abstraites à la portée de tous les esprits.

Fontenelle s'était occupé sérieusement de travaux mathématiques dès 1685. Pour payer son tribut de membre de l'Académie des sciences, il voulut pénétrer jusqu'aux sources de la haute géométrie, et écrivit la *Géométrie de l'infini*.

Suivant d'Alembert, les ouvrages géométriques de Fontenelle sont aussi capables que ses ouvrages littéraires d'égarer les jeunes gens par les défauts agréables et mêlés de beautés réelles dont ils sont remplis. D'après le mathématicien encyclopédiste, la lecture des *Éléments de la géométrie de l'infini* en particulier « est d'autant plus dangereuse aux jeunes géomètres que l'auteur y présente ses sophismes avec une sorte d'élégance, et, pour ainsi dire, de grâce, dont le sujet ne paraissait pas susceptible ¹. »

Fontenelle ne présente guère le caractère du vrai savant, qui est de chercher et de découvrir : recueillir et rédiger, voilà toute la tâche du célèbre secrétaire de l'Académie des sciences. Il n'en est pas moins incontestable qu'il a rendu de grands services à la science par la manière dont il a exposé les découvertes des autres ². Il a vulgarisé les connaissances scientifiques, et il a donné aux savants mêmes des modèles d'ordre et de clarté.

Nommé membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences en 1699, il rédigea pendant quarante ans les *Mémoires* de cette compagnie, et en écrivit l'histoire.

Cette histoire se compose de deux parties. La première présente l'histoire générale de l'Académie, de ses travaux, de ses pensées, des sciences dont elle s'occupe, enfin offre l'abrégé de tout ce qui s'est fait ou dit de remarquable dans l'Académie pendant l'année, l'analyse des mémoires imprimés et les extraits des mémoires lus en séance et qu'on ne jugea pas à propos d'imprimer en entier ³. La seconde partie renferme

¹ D'Alemb., *Mél.*, Éclairciss. sur les *Élém. de philos.*, § XV.

² Malte-Brun loue « le spirituel Fontenelle » d'avoir eu le mérite de dire le premier qu'il a certainement fallu plusieurs révolutions pour modeler la surface du globe et pour amonceler ces vastes ruines qui nous environnent de toutes parts. » (*Géogr.*, t. 39, éd. Furne.)

³ L'*Histoire générale de l'Académie*, écrite par Fontenelle, se compose de quarante volumes in-4.

l'éloge des académiciens morts pendant le cours de chaque année académique, jusqu'en 1740, c'est-à-dire soixante-neuf biographies.

Duhamel, premier secrétaire de l'Académie des sciences, fondée en 1666 par Colbert, n'avait pas fait les éloges de ses savants collègues, Carcavie, Huyghens, Roberval, Frenicle, Auzout, Picart, Buhot, Cureau de la Chambre, Perrault, Duclos, Bourdelin, Pecquet, Marchand, premiers membres de cette illustre compagnie. L'usage de prononcer l'éloge des académiciens morts ne fut introduit que par le règlement de 1699. Fontenelle, appelé le premier à le mettre en pratique, dépassa l'obligation de sa charge. Pour élever aux sciences un monument complet, il reprit toute l'histoire de l'Académie depuis 1666 jusqu'à 1699, et plaça deux superbes préfaces, l'une en tête de l'histoire de 1666, l'autre en tête de l'histoire de 1699.

Tous ces éloges sont composés avec beaucoup d'art, mais ils ne sentent nullement le panégyrique et ne paraissent que des histoires. Chacun a son caractère, son ton, son originalité particulière. Tour à tour chimiste, botaniste, anatomiste, géomètre, astronome, mécanicien, le secrétaire de l'Académie parle également bien le langage de toutes les sciences, il leur prête à toutes la parure du style, et sait répandre de la lumière et des grâces sur les sujets les plus abstraits. En parlant de la plupart des découvertes astronomiques, physiques, mathématiques, il n'a garde de fatiguer par une exposition trop exacte des lecteurs peu accoutumés aux sujets scientifiques. Il sait élucider ce que les idées des savants dont il écrit l'histoire peuvent avoir d'obscur, rendre en termes généraux et clairs ce qu'ils offrent de technique, louer chacun d'eux par ce qu'il nous a laissé de plus important et par ses titres de gloire les plus durables ; répandre, en passant, des idées générales sur chaque science, sur leur origine, leurs progrès, leur but, le moyen de les perfectionner, leurs liaisons et leurs rapports mutuels ; enfin, comprenant sa tâche en vrai philosophe, placer la science intellectuelle au-dessus de la science physique, et insinuer à propos que « les expériences naturellement bornées à des cas particuliers prennent, par le moyen de la spéculation, un esprit universel, et se changent en principes ¹. »

Il ne montre pas moins de talent dans la manière dont il rapporte les principales circonstances de la vie des académiciens. Quand il rappelle quelques anecdotes qui regardent leur genre de vie, leurs occupations domestiques, ou leur commerce littéraire, il sait toujours les entremêler de circonstances intéressantes. Raconte-t-il, par exemple, quels étaient les savants avec qui M. de Montmort était en correspondance, il développe tous les troubles littéraires qui s'élevèrent dans l'Europe entière à l'occasion de la fameuse dispute de Leibnitz et de Newton.

Pour tant de qualités qu'offrent les *Eloges* des académiciens, Fontenelle a mérité d'être appelé « le modèle de tous ceux qui se sont exercés et qui s'exerceront dans ce genre de composition ², » dont il donna le premier

¹ *Eloges des membres de l'Académie*, préf. de 1666, p. 14.

² Vieq-d'Azyr, *Élog.*, Préf. du 6^e cahier, 1787.

exemple. Quelques *Eloges* doivent être recommandés parmi tous les autres; ce sont ceux de Newton, de Leibnitz, de M. d'Argenson, du maréchal de Vauban, de Pierre le Grand, de Malebranche, de Tournefort, de Boerhaave, du géographe Guillaume de Lisle, etc.

§ V

Le style de Fontenelle.

Tels sont les ouvrages les plus durables de Fontenelle. Sa *Vie de Corneille avec l'histoire du théâtre français jusqu'à lui*, ses *Discours sur la patience, sur le bonheur*, ses *Réflexions sur la poésie, sur l'épique*, marquent aussi des connaissances et du talent, mais ne sauraient rien ajouter à sa gloire.

Il ne nous reste donc qu'à résumer notre opinion sur le genre d'esprit et sur le style de Fontenelle.

Dans tout ce qu'on peut appeler ses bons ouvrages, on sent un esprit nourri de réflexions et un talent discipliné par la pratique des sciences. La marche, la gradation, l'enchaînement des idées y révèlent le géomètre, le disciple de Pascal et de Descartes. En même temps, des qualités plus légères et plus aimables y montrent un favori des grâces et un amant de l'élégance. On ne peut penser avec plus d'esprit, ni dire plus agréablement qu'il le fait dans ses bons endroits. Quel style flexible, brillant, ingénieux, dans maintes pages des *Éloges des académiciens*!

Veut-il parler d'un procédé d'embaumement particulier au physicien Ruysch, et par lequel tout ce qui était injecté conservait sa consistance, sa mollesse, sa flexibilité, et même s'embellissait avec le temps, parce que la couleur en devenait plus vive jusqu'à un certain point, il dira :

« Les cadavres, quoiqu'avec tous leurs viscères, n'avaient point de mauvaise odeur, au contraire ils en prenaient une agréable, quand même ils eussent senti fort mauvais avant l'opération.

« Tout se garantissait de la corruption par le secret de M. Ruysch. Une fort longue vie lui a procuré le plaisir de ne voir aucune de ses pièces se gâter par les ans, et de ne pouvoir fixer de terme à leur durée. Tous ces morts sans dessèchement apparent, sans rides, avec un teint fleuri, et des membres souples, étaient presque des ressuscités; il ne paraissaient qu'endormis, tout prêts à parler, quand ils se réveilleraient. Les momies de M. Ruysch prolongeaient en quelque sorte la vie, au lieu que celles de l'ancienne Égypte ne prolongeaient que la mort. »

Il n'y a qu'à ouvrir les *Éloges des académiciens* pour y trouver des exemples de ce genre de beauté. On y rencontre aussi souvent des traits courts et vifs en forme de sentence, des réflexions épigrammatiques qui frappent et intéressent l'esprit, comme dans ce passage :

« Le savant évêque de Salisbury, M. Burnet, ayant eu, sur la réunion de l'Église anglicane avec la luthérienne, des vues qui avaient été fort goûtées par des théo-

logiens de la confession d'Augsbourg, M. Leibnitz fit voir que cet évêque, tout habile qu'il était, n'avait pas tout à fait bien pris le nœud de cette controverse, et l'on prétend que l'évêque en convint. On sait assez qu'il s'agit là des dernières finesses de l'art, et qu'il faut être véritablement théologien, même pour s'y méprendre¹. »

Le marquis d'Argenson a dit, en parlant de Fontenelle :

« Le tour d'esprit que s'est fait ce charmant écrivain consiste à présenter aux hommes simples une phrase banale, une proposition commune et rebattue, mais appliquée de telle sorte qu'elle offre aux gens d'esprit un sens tout opposé, fin, neuf et délicat². »

Il est certain que souvent Fontenelle réussit très-bien à donner plus de relief aux pensées fortes et ingénieuses en les présentant sous une forme commune et en les habillant d'expressions familières ; mais aussi on lui reproche justement d'avoir trop affecté de montrer les grandes choses en petit, et de les peindre avec les images et les expressions communes et les tours de la conversation ordinaire : trop souvent sa diction côtoie le trivial. D'ailleurs Fontenelle n'a jamais une simplicité simple, mais une simplicité réfléchie, voulue, artificielle. Même quand il paraît vouloir être le plus naturel, il affecte un certain apprêt.

Son style est rarement franc et limpide. Sa pensée est presque toujours rendue par des expressions à demi voilées, et sa manière ordinairement quelque chose d'oblique et de louche. Il aime à faire entendre beaucoup de choses qu'il ne dit pas ; il veut être deviné ; mais quelquefois, à force de réticences, il devient obscur et énigmatique. Comme Lamotte et Marivaux, qu'il admirait tant, il tourne avec prétention ses idées, il raffine constamment sa pensée et son style, et, pour trop vouloir rendre son expression piquante, il la rend embarrassée, précieuse, guindée.

Pour nous apprendre que Duhamel savait embellir les pensées les plus abstraites sans leur prêter des ornements étrangers, il dira :

« Ce sont des *raisonnements* philosophiques qui ont dépouillé leur sécheresse naturelle, ou du moins ordinaire, en passant au travers d'une imagination fleurie et ornée, et qui n'y ont pris que la juste dose d'agrément qui leur convenait... »

Il compare la maison du médecin Fagon au temple de Jupiter :

« Sa maison ressemblait à ces temples de l'antiquité où étaient en dépôt les ordonnances et les préceptes qui convenaient aux maux. »

Il hasarde d'incroyables associations de mots, et présente des figures étranges. Il dit, dans l'*Eloge de M. du Fay* :

« M. Landais, trésorier général de l'artillerie, mourut en 1729, laissant une succession modique pour un trésorier, et qui était d'ailleurs un chaos de comptes

¹ *Élog. des acad.*, Leibnitz.

² *Mém. du marquis d'Argenson*, Bibl. E'zév., t. V, p. 94.

à rendre, une *hydre de discussions renaissantes les unes des autres*. Elle devait être partagée entre la mère de M. du Fay et trois Sœurs qu'elle avait, et il fut lui seul chargé de quatre procurations, seul à *débrouiller le chaos et à combattre l'hydre.* »

Il a des expressions tout à fait insolites. Il dira : *il n'y a pas de mémoire que*, pour signifier, on ne se souvient pas que :

« Ceux d'entre les gens de bien qui condamnent tant les spectacles, l'auraient trouvé bien net sur cet article, jamais il n'en avait vu aucun. *Il n'y a pas de mémoire qu'il se soit diverti* ¹. »

Le désir de ne pas s'exprimer comme tout le monde le fait souvent tomber dans des fautes de goût :

« M. l'abbé de Louvois eut beau garder toute la modération que l'obscurité des matières, et l'esprit du Christianisme sembleraient exiger de tout le monde, on ne s'en contenta pas, et *les canaux* par où passaient les grâces ecclésiastiques paraissaient *mal disposés à son égard* ². »

Même dans les *Éloges des académiciens*, le style de Fontenelle a souvent l'air féminin et mignard, et on y retrouve encore parfois quelque chose du *Cydias* dont La Bruyère a fait le type du pédant maniéré.

« Quelqu'un, rapporte un grand admirateur de Fontenelle, me disait un jour : *Ah ! si M. de Fontenelle avait autant de goût qu'il a d'esprit !* Je lui répondis : *Vous demandez l'impossible. M. de Fontenelle a autant de goût qu'il est possible d'en avoir avec autant d'esprit* ³. »

Il aurait mieux valu dire : avec un esprit de la nature du sien ; car nous ne manquons pas d'écrivains qui prouvèrent que l'esprit n'exclut pas le goût.

Dans tout ce que Fontenelle a écrit, il y a de l'élégance, il y a de la finesse, il y a de l'esprit, mais ni simplicité, ni vigueur, ni chaleur. Ne cherchez point chez lui un style plein, mâle, éloquent. « Ces sortes de beautés, comme l'observe Grimm, étaient perdues pour M. de Fontenelle. Le simple, le naturel, le vrai sublime ne le touchaient point : c'était une langue qu'il n'entendait pas. » Dans la conversation même, et jusqu'en sa haute vieillesse, il n'aimait que le trait et l'épigramme.

« J'ai eu souvent occasion de remarquer, dit encore Grimm, que dans tout ce qu'on lui contait ou disait, il attendait toujours l'épigramme. Insensible à tout autre genre de beauté, tout ce qui ne finissait pas par un tour d'esprit, était nul pour lui. Il avait vu tous les grands hommes du siècle de Louis XIV, il avait été leur contemporain et même leur rival. Il en parlait peu. Je présume qu'il ne faisait pas grand cas de Molière et de Racine. Pour La Fontaine, il n'en parlait jamais sans en dire du mal. Le grand Corneille était son homme ; il l'élevait au-dessus de tout. Mais ce grand homme était de sa province, son oncle, et puis quel raisonneur ! Ce genre de beauté était fait pour toucher M. de Fontenelle ⁴. »

¹ *Élog. des acad.*, Littré. — ² *Ibid.*, l'abbé de Louvois.

³ Trublet, *Ess. de Litt.*, Paris, 1762, t. III, p. 136.

⁴ *Correspondance littéraire*, février 1757.

Il était impossible qu'il eût de la chaleur dans le style, cet adversaire du sublime ¹, cet homme si froid que rien n'enthousiasmait, qui se défendait par système de tout ce qui est capable d'émouvoir et de passionner, qui s'accordait des goûts, et encore médiocrement vifs, mais n'eut jamais de passions, qui, dans l'amitié, dans la pratique du bien, dans le plaisir, en tout, se fit toujours une loi de raison sèche, n'a jamais ri, n'a jamais pleuré, ne s'est jamais mis en colère ; enfin qui eut l'âme aussi aride que l'esprit fécond ².

Un des plus incontestables mérites de Fontenelle est de posséder une justesse et une propriété d'expressions peu communes. Cependant il viole assez souvent la grammaire d'une manière grave. On rencontre, même dans les *Éloges*, bon nombre de phrases aussi incorrectes que celle-ci :

« Il avait commencé à composer dès l'âge de dix-huit ans, et même avec l'intention d'imprimer, presque inséparable du travail de la composition, dont elle est la première récompense ³. »

Concluons en disant que le style de Fontenelle a des parties excellentes, et même exquises, mais qu'il n'est presque jamais irréprochable, et que le mauvais y est d'habitude mêlé au bon. Aucun écrivain n'a autant les défauts de ses qualités que ce bel esprit qui, malgré tous ses mérites distingués, fut un esprit de décadence ; et son influence eût été des plus dangereuses, si Voltaire ne s'était pas trouvé là pour la contre-peser.

§ VI

Les opinions religieuses de Fontenelle.

Nous ne pouvons terminer cette étude sur Fontenelle sans dire un mot de ses opinions religieuses. On a déjà vu que dans sa jeunesse elles tendaient un peu à s'émanciper de l'autorité, et il est probable que si la prudence ne l'eût retenu, il aurait porté assez loin la liberté de l'examen. A cette époque et plus tard, il paraît avoir été en correspondance avec quelques-uns des réfugiés protestants. Il lisait leurs ouvrages et leur envoyait des allégories satiriques contre le pouvoir clérical. Il vit avec

¹ « Il ne faudrait, dit-il dans la préface des *Oracles*, donner dans le sublime qu'à son corps défendant ; il est si peu naturel ! »

² Il ne faut pas cependant exagérer l'insensibilité de Fontenelle. Son amitié pour Brunet est célèbre, et il a déploré la perte de cet ami avec des accents véritablement partis de l'âme. Mademoiselle Lecouvreur, dans un délicieux portrait de Fontenelle, a dit des choses frappantes sur les qualités sociables de Fontenelle et sur la sûreté de son amitié. Enfin, on connaît l'appréciation de Montesquieu, dans ses *Pensées diverses* : « Fontenelle, autant au-dessus des autres hommes par son cœur, qu'au-dessus des hommes de lettres par son esprit. »

Voir aussi, comme contre-poids à l'opinion générale, le portrait de Fontenelle par madame de Lambert.

³ *Élog. des acad.*, Tschvinhaus.

joie le mouvement philosophique qui commença de se produire sous la régence. Il disait dans sa réponse à l'évêque de Luçon, qui remplaçait Lamotte à l'Académie française, le 6 mars 1732 :

« Il s'est répandu depuis un temps un esprit philosophique presque tout nouveau, une lumière qui n'avait guère éclairé nos ancêtres, etc. »

Et l'avocat général Séguier, son successeur à l'Académie française, le loua lui-même de sa philosophie et de l'indépendance de son esprit. Cependant il pratiquait avec exactitude les devoirs extérieurs de la religion catholique, dont il disait souvent que c'était la seule qui eût des preuves. Mais il semble avoir été bien plutôt déiste que chrétien : il portait le scepticisme en tout, excepté dans les sciences mathématiques. Heureux du moins de ne s'être jamais rendu coupable d'impiété ouverte, et de n'avoir jamais cherché à nuire à la morale. Il put dire sur son lit de mort : « Je suis Français, j'ai vécu cent ans, et je n'ai jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu. » Dans la conversation même, où il aimait tant à briller, il ne se permit jamais, comme il le disait encore lui-même, un bon mot dont eût pu rougir la jeune fille qui l'aurait compris.

Mort de Newton¹. Son portrait.

Sa santé fut toujours ferme et égale jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, circonstance très-essentielle du rare bonheur dont il a joui. Alors il commença à être incommodé d'une incontinence d'urine ; encore dans les cinq années suivantes, qui précédèrent sa mort, eut-il de grands intervalles de santé, ou d'un état fort tolérable, qu'il se procurait par le régime et par des attentions dont il n'avait pas eu besoin jusque-là. Il fut obligé de se reposer de ses fonctions à la Monnaie sur M. Conduitt, qui avait épousé une de ses nièces ; il ne s'y résolut que parce qu'il était bien sûr de remettre en bonnes mains un dépôt si important et si délicat. Son jugement a été confirmé depuis sa mort par le choix du roi, qui a donné cette place à M. Conduitt. M. Newton ne souffrit beaucoup que dans les derniers vingt jours de sa vie. On jugea sûrement qu'il avait la pierre et qu'il n'en pouvait revenir. Dans des accès de douleur si violents que les gouttes de sueur lui en coulaient sur le visage, il ne poussa jamais un cri, ni ne donna aucun signe d'impatience, et dès qu'il avait quelques moments de relâche, il souriait et parlait avec sa gaieté ordinaire. Jusque-là il avait toujours lu ou écrit plusieurs heures par jour. Il lut les gazettes le samedi 18 mars (v. st.) au matin, et parla longtemps avec le docteur Mead, médecin célèbre ; il possédait parfaitement tous

¹ Fontenelle écrit toujours Newton.

ses sens et tout son esprit, mais le soir il perdit absolument la connaissance et ne la reprit plus, comme si les facultés de son âme n'avaient été sujettes qu'à s'éteindre totalement, et non pas à s'affaiblir. Il mourut le lundi suivant 20 mars, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Son corps fut exposé sur un lit de parade dans la chambre de Jérusalem, endroit d'où l'on porte au lieu de leur sépulture les personnes du plus haut rang, et quelquefois les têtes couronnées. On le porta dans l'abbaye de Westminster, le poêle étant soutenu par Milord grand chancelier, par les ducs de Montrose et Roxburgh, et par les comtes de Pembroke, de Sussex et de Macclesfield. Ces six pairs d'Angleterre, qui firent cette fonction solennelle, font assez juger quel nombre de personnes de distinction grossirent la pompe funèbre. L'évêque de Rochester fit le service, accompagné de tout le clergé de l'église. Le corps fut enterré près de l'entrée du chœur. Il faudrait presque remonter chez les anciens Grecs, si l'on voulait trouver des exemples d'une aussi grande vénération pour le savoir. La famille de M. Newton imite encore la Grèce de plus près par un monument qu'elle lui fait élever, et auquel elle emploie une somme considérable. Le doyen et le chapitre de Westminster ont permis qu'on le construise dans un endroit de l'abbaye qui a souvent été refusé à la plus haute noblesse. La patrie et la famille ont fait éclater pour lui la même reconnaissance que s'il les avait choisies.

Il avait la taille médiocre, avec un peu d'embonpoint dans ses dernières années, l'œil fort vif et fort perçant, la physionomie agréable et vénérable en même temps, principalement quand il ôtait sa perruque et laissait voir une chevelure toute blanche, épaisse et bien fournie. Il ne se servit jamais de lunettes et ne perdit qu'une seule dent pendant toute sa vie. Son nom doit justifier ces petits détails.

Il était né fort doux et avec un grand amour pour la tranquillité. Il aurait mieux aimé être inconnu, que de voir le calme de sa vie troublé par ces orages littéraires que l'esprit et la science attirent à ceux qui s'élèvent trop. On voit par une de ses lettres du *Commercium epistolicum*, que son Traité d'optique étant prêt à imprimer, des objections prématurées qui s'élevèrent, lui firent abandonner alors ce dessein. *Je me reprochais*, dit-il, *mon imprudence de perdre une chose aussi réelle que le repos, pour courir après une ombre.* Mais cette ombre ne lui a pas échappé dans la suite, il ne lui en a pas coûté son repos qu'il estimait tant, et elle a eu pour lui autant de réalité que ce repos même.

Un caractère doux promet naturellement de la modestie, et on atteste que la sienne s'est toujours conservée sans altération, quoique tout le monde fût conjuré contre elle. Il ne parlait jamais ou de lui, ou des autres, il n'agissait jamais d'une manière à faire soupçonner aux observateurs les plus malins le moindre sentiment de vanité. Il est vrai qu'on lui épargnait assez le soin de se faire valoir ; mais combien d'autres n'auraient pas laissé de prendre encore un soin dont on se charge si volontiers, et dont il est si difficile de se reposer sur personne ! Combien de grands hommes généralement applaudis ont gâté le concert de leurs louanges en y mêlant leurs voix !

Il était simple, affable, toujours de niveau avec tout le monde. Les génies du premier ordre ne méprisent point ce qui est au-dessous d'eux, tandis que les autres méprisent même ce qui est au-dessus. Il ne se croyait dispensé ni par son mérite, ni par sa réputation, d'aucun des devoirs du commerce ordinaire de la vie ; nulle singularité ni naturelle, ni affectée ; il savait n'être, dès qu'il le fallait, qu'un homme du commun.

Quoiqu'il fût attaché à l'Église anglicane, il n'eût pas persécuté les non-conformistes pour les y ramener. Il jugeait les hommes par les mœurs, et les vrais non-conformistes étaient pour lui les vicieux et les méchants. Ce n'est pas cependant qu'il s'en tint à la religion naturelle ; il était persuadé de la révélation, et parmi les livres de toute espèce qu'il avait sans cesse entre les mains, celui qu'il lisait le plus assidûment était la Bible.

L'abondance où il se trouvait et par un grand patrimoine, et par son emploi ¹, augmentée encore par la sage simplicité de sa vie, ne lui offrait pas inutilement les moyens de faire du bien. Il ne croyait pas que donner par son testament, ce fût donner ; aussi n'a-t-il point laissé de testament, et il s'est dépouillé toutes les fois qu'il a fait des libéralités ou à ses parents, ou à ceux qu'il savait dans quelque besoin. Les bonnes actions qu'il a faites dans l'une et l'autre espèce, n'ont été ni rares, ni peu considérables. Quand la bienséance exigeait de lui en certaines occasions de la dépense et de l'appareil, il était magnifique sans aucun regret et de très-bonne grâce. Hors de là tout ce faste, qui ne paraît quelque chose de grand qu'aux petits caractères, était sévèrement retranché, et les fonds réservés à des usages plus solides. Ce serait effectivement un prodige, qu'un esprit accoutumé aux réflexions, nourri de raisonnements, et en même temps amoureux de cette vaine magnificence.

¹ De directeur de la Monnaie.

Il ne s'est point marié, et peut-être n'a-t-il pas eu le loisir d'y penser jamais, abîmé d'abord dans des études profondes et continues pendant la force de l'âge, occupé ensuite d'une charge importante, et même de sa grande considération, qui ne lui laissait sentir ni vide dans sa vie, ni besoin d'une société domestique.

Il a laissé en biens meubles environ 32,000 livres sterling, c'est-à-dire, sept cent mille livres de notre monnaie. M. Leibnitz, son concurrent, mourut riche aussi, quoique beaucoup moins, et avec une somme de réserve assez considérable. Ces exemples rares et tous deux étrangers semblent mériter qu'on ne les oublie pas. (*Éloges des Académiciens*, Newton.)

La dent d'or ¹.

En 1593, le bruit courut que les dents étant tombées à un enfant de Sélésie, âgé de sept ans, il lui en était venu une d'or, à la place d'une de ses grosses dents. Horstius, professeur en médecine dans l'université de Helmstadt, écrivit, en 1595, l'histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse, et qu'elle avait été envoyée de Dieu à cet enfant, pour consoler les chrétiens affligés par les Turcs. Figurez-vous quelle consolation, et quel rapport de cette dent aux chrétiens ni aux Turcs. En la même année, afin que cette dent d'or ne manquât pas d'historiens, Rullandus en écrit encore l'histoire. Deux ans après, Ingolsteterus, autre savant, écrit contre le sentiment que Rullandus avait de la dent d'or, et Rullandus fait aussitôt une belle et docte réplique. Un autre grand homme, nommé Libavius, ramasse tout ce qui avait été dit de la dent, et y ajoute son sentiment particulier. Il ne manquait autre chose à tant de beaux ouvrages, sinon qu'il fût vrai que la dent était d'or. Quand un orfèvre l'eut examinée, il se trouva que c'était une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse; mais on commença par faire des livres, et puis on consulta l'orfèvre.» (*Hist. des oracles*, 1^{re} dissert., ch. iv.)

¹ Ce piquant récit est dirigé contre ceux « qui courent naturellement à la cause, et passent par-dessus la vérité du fait. »

II

LE SAGE

— 1688-1747 —

§ I.

Le Sage romancier. — *Le Diable boiteux.* — *Gil Blas.* — *Le Bachelier de Salamanque.* — *Estévanille Gonzalès.* — *Guzman d'Alfarache, etc.*

Le Sage partage, avec Voltaire, l'honneur d'avoir fait digue à l'irruption du mauvais goût, et d'avoir ramené le style naturel et simple, banni par Fontenelle et son école. Relevant, plus encore peut-être que l'auteur de *Candide*, de la pure tradition classique du dix-septième siècle, il n'innove rien à la langue saine et sobre de nos excellents prosateurs, et n'a que du mépris pour les raffinés qui prétendent changer la langue *dublanc au noir*.

Alain-René Le Sage naquit en 1688, dans la presqu'île de Rhuys, en Basse-Bretagne; d'autres, moins exacts, croyons-nous, disent à Vannes. Après de solides études, il se fit recevoir avocat pour la forme, se maria, et, pour avoir un emploi régulier et lucratif, se fit commis chez un fermier général en province. Il ne resta pas longtemps dans cette place, dont il garda un odieux souvenir, et vint à Paris, à l'âge de vingt-cinq ans, essayer de la vie d'homme de lettres. Il y entra par l'imitation de l'Espagne.

L'abbé de Lyonne, l'un des fils de l'habile ministre, initia Le Sage à la connaissance de la littérature espagnole, qui alors commençait à être négligée en France, mais était toujours mise à contribution par les romanciers. On avait cessé de placer en Espagne la scène de la plupart des comédies; les romans étaient encore espagnols. C'est des auteurs de cette nation que Le Sage prendra le fond et les mœurs de la plupart des siens.

Il emprunta d'abord aux auteurs espagnols de petites comédies d'un faible intérêt, le *Point d'honneur*, *Don César*, etc., et mit en français la mauvaise suite de *Don Quichotte*, par Avellaneda. C'étaient là d'assez médiocres débuts. En 1707, il commença à se faire connaître comme un conteur agréable, spirituel et original, en publiant le *Diable boiteux*.

Ce diable boiteux est Asmodée. Échappé du laboratoire d'un magicien qui le retenait prisonnier dans une bouteille, il rencontre et prend en amitié le jeune gentilhomme Don Cléophas. Un jour, il transporte son protégé dans les airs, et, découvrant le toit des maisons, lui fait voir ce qui se passe dans chaque intérieur, et lui déroule le « tableau des mou-

vements et des peines que se donnent les pauvres mortels pour remplir le plus agréablement qu'il est possible ce petit espace qui est entre leur naissance et leur mort. »

« Asmodée n'avait pas vanté sans raison son agilité. Il fendit l'air comme une flèche décochée avec violence, et s'en alla se percher sur la tour de San Salvador. Dès qu'il y eut pris pied, il dit à son compagnon : Eh bien ! seigneur Léandro, vous ne savez pas pourquoi je vous amène ici : je prétends vous montrer ce qui se passe dans Madrid. Je vais, par mon pouvoir, enlever les toits des maisons ; et, malgré les ténèbres de la nuit, le dedans va s'ouvrir à vos yeux. A ces mots, il ne fit simplement qu'étendre le bras droit, et aussitôt tous les toits disparurent. Alors, l'écolier vit comme en plein midi, l'intérieur des maisons, de même qu'on voit le dedans d'un pâté dont on vient d'ôter la croûte. Il promena sa vue de toutes parts ; et la diversité des choses qui l'environnaient eut de quoi occuper longtemps sa curiosité. Seigneur don Cléophas, lui dit le diable, cette confusion d'objets que vous regardéz avec tant de plaisir est, à la vérité, très-agréable à contempler ; mais ce n'est qu'un amusement frivole. Il faut que je vous le rende utile ; et, pour vous donner une parfaite connaissance de la vie humaine, je veux vous expliquer ce que font toutes ces personnes que vous voyez. Je vais vous découvrir les motifs de leurs actions et vous révéler jusqu'à leurs plus secrètes pensées ¹. »

Les diverses scènes qui se présentent aux regards des contemplateurs aériens donnent occasion à Asmodée de raconter mille histoires qui se rattachent plus ou moins au sujet. Plusieurs de ces récits épisodiques, qui rentrent naturellement dans le cadre de l'auteur, ne sont pas le moins bel ornement de l'ouvrage.

Quand Asmodée quitte don Cléophas, rappelé par les conjurations terribles du magicien, qui s'est aperçu de son absence, il a fait la fortune de son protégé, en lui assurant un très-riche et très-agréable mariage.

Le *Diable boiteux* est une imitation d'*el Diablo cojuelo*, de don Luys Velez de Guevera, et de *Dia é Noche de Madrid*, de don Francisco Sauctos. La copie, il faut le reconnaître, n'est pas en tout point supérieure à l'original. Le Sage a gâté, par plus d'un épisode déclamatoire et par plus d'une immoralité, le beau sujet que l'Espagne lui avait fourni. Ce spirituel conte n'a cependant pas tant de défauts que Saint-Hyacinthe ait eu le droit de dire, dans son *Mathanasius, ou Chef-d'œuvre d'un inconnu*, « que le *Diable boiteux* est rempli d'extravagances, et qu'il fait honte au public d'avoir couru après comme si c'était un bon livre. » Le naturel le plus exquis dans le style, l'esprit le plus fin et le moins recherché, les traits les plus vifs², les saillies les plus piquantes, recommanderont toujours le *Diable boiteux* aux hommes d'un goût délicat.

La vogue obtenue par ce roman fut si grande qu'on se disputait, l'épée à la main, les exemplaires qui restaient chez le libraire. Ce succès tint en grande partie à ce que l'auteur y avait glissé un certain nombre d'allu-

¹ *Le Diable boit.*, c. III.

² Tel que celui-ci sur la querelle d'Asmodée avec un de ses confrères :

« On nous réconcilia, dit-il, nous nous embrassâmes, et depuis ce temps-là nous sommes ennemis mortels. »

sions malignes et d'anecdotes relatives à des contemporains, entre autres à Baron, à Dufresny ¹, à Ninon ².

Le Sage continuait toujours d'étudier ses auteurs favoris. Bientôt, plein de l'esprit de Cervantès et de Quevedo, et du sel fin de la plaisanterie sensée des conteurs espagnols, il entreprit un grand roman de mœurs, et lança dans le public la première partie de *Gil Blas de Santillane* (1715), œuvre d'un genre tout nouveau en France, et où Le Sage donnait le premier exemple d'un roman dont l'amour n'est point le sujet principal.

Gil Blas est un homme de naissance fort humble, qui, de très-bonne heure, annonce l'esprit le plus ouvert et la gentillesse la plus aimable. A dix-sept ans, il quitte le pays où il est né, et où il a reçu une bonne éducation, pour essayer de faire son chemin dans le monde. Ses débuts sont malheureux : il tombe entre les mains d'une troupe de voleurs ; mais il n'y reste pas longtemps. La rapide et variée succession de ses fortunes commence alors. Il passe tour à tour au service d'un chanoine, d'un médecin, d'un philosophe, d'un petit maître, d'une actrice, d'une grande dame qui tient bureau d'esprit. Il devient intendant d'un grand d'Espagne, secrétaire de l'archevêque de Grenade, puis d'un marquis portugais, ensuite factotum d'un comte sicilien. Son sort paraît enfin très-enviable ; il est commis et favori du premier ministre, le duc de Lorraine ; mais bientôt, de cette haute place, il tombe dans une prison d'État. Quand il en sort, il est désabusé du monde et des grandeurs, et il se retire modestement à la campagne.

Souvent trompé et souvent victime de ses défauts et de ses qualités, passant successivement par les conditions les plus différentes, et quelquefois réduit aux plus infimes, cet aventurier n'oublie jamais le soin de se pousser ; mais, dans tous les états, il garde sa gaieté. Heureux ou malheureux, il intéresse ; cependant la peinture de Gil Blas pauvre et obscur est de beaucoup la mieux tracée dans le livre de Le Sage. Celle de Gil Blas devenu un personnage important est moins fidèle et moins attachante ; mais la fin est parfaite. Les premiers sourires de la fortune ont gâté le favori d'un ministre, il a vendu des grâces ; devenu serviteur utile, et comblé d'avantages pour son mérite, il s'améliore. Il retrouve ses parents, ses bienfaiteurs, les obscurs amis de sa jeunesse ; et à tous il s'empresse de faire du bien avec cordialité et simplicité.

Une grande place est naturellement accordée à Gil Blas lui-même dans le récit de Le Sage ; mais l'habile peintre ne met pas moins de soin à nous faire connaître tous les personnages avec lesquels son héros se trouve mêlé. Et quelle variété de scènes il offre ainsi à nos regards !

Rien de piquant et d'animé comme ce tableau de toutes les conditions de la vie humaine, de ses hauts et de ses bas, de ses vicissitudes de bonheur et de malheur, de tous ses aspects les plus élevés et les plus vul-

¹ Voir, ch. x, le passage : « J'y veux envoyer un vieux garçon de famille, lequel n'a pas plutôt un ducat qu'il le dépense » jusqu'à — « il fut pris au mot, et la blanchisseuse est devenue sa femme. »

² Sous le nom d'une jolie veuve, Le Sage représente, ch. xvii, Ninon se faisant des papillotes avec la promesse de mariage d'un de ses amants.

gaires, les plus sérieux et les plus grotesques ; rien de vrai comme cette peinture des faiblesses et des vices des hommes, toujours les mêmes dans tous les états et dans tous les siècles. En voyant passer devant soi toutes ces figures si vivantes et si originales, le lecteur est constamment intéressé et amusé ; mais il se trouve assez souvent en mauvaise compagnie ; et l'auteur se met peu en peine de lui en inspirer l'horreur. Le Sage ne sait pas s'indigner des vices et des bassesses. Il n'a pas de colère contre l'égoïsme, contre la complaisance servile, contre la poltronnerie. Il peint même ces défauts avec indulgence, et sacrifie souvent la conscience de ses héros au comique d'une intrigue.

Au moins, dans ces peintures d'actions souvent vilaines, ne rencontre-t-on aucune expression basse, aucun trait grossier. Le Sage ne peint que de mauvaises mœurs, mais il respecte la décence, et nous montre toujours le vice puni. Sans charger ses romans de moralités, sans faire essayer de sermon à ses lecteurs, il les instruit et les précautionne. Personne n'a jamais su mieux que l'auteur de *Gil Blas* mettre les honnêtes gens en garde contre les ruses et les mauvais tours des mendiants, des comédiens et des fripons, et contre les artifices des hypocrites et des méchants qui remplissent le monde. C'est là ce qui a fait dire qu'il est moral comme l'expérience.

Pendant longtemps, en France et en Espagne, on a disputé à Le Sage la paternité de son chef-d'œuvre. On soutint que *Gil Blas* était la copie d'un manuscrit espagnol inédit, et cette opinion s'accrédita ; mais on sait aujourd'hui qu'il est parfaitement faux que Le Sage ait trouvé un manuscrit mystérieux qu'il aurait caché à tous les yeux pour commettre impunément un immense plagiat. On est également unanime à reconnaître qu'il faut voir une assertion dénuée de fondement dans ce qu'a dit Voltaire, que *Gil Blas* est entièrement pris du roman espagnol intitulé : *La Vidua de lo Escudiero don Marcos d'Obrego*. Bien loin d'avoir emprunté à l'auteur espagnol l'idée mère, le cadre et la plupart des développements de son livre, comme beaucoup de personnes l'ont cru longtemps, Le Sage ne lui a guère pris que la scène de son roman et les noms de ses personnages. Pour beaucoup de détails, il s'est inspiré de quelques autres romanciers espagnols, de Juan de Luna, de Quevedo, de Cervantès, d'Espinel, de Mendoza, de Roxas. Mais il ne doit qu'à lui-même le plan général, les meilleures scènes, presque tous les personnages, et surtout la création du héros. S'il s'est tellement identifié avec les personnages, s'il a si bien saisi la couleur locale, — quoiqu'il ne connût cette société que par le commerce des livres ; — enfin s'il a mis une telle exactitude topographique dans les voyages de son héros, que l'Espagne s'y soit reconnue, et ait cru qu'un Espagnol seul avait pu écrire ce roman si exact de tous points, c'est le plus bel éloge qui pouvait être fait de cette incomparable comédie-roman, où tout est original et charmant, à l'exception de quelques nouvelles sentimentales médiocres, imitées on ne sait d'où.

L'auteur du *Siècle de Louis XIV*, qui contesta si injustement à Le Sage

la propriété de son œuvre, s'est contenté de ce mince éloge : « *Gil Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel. » Est-ce donc qu'il n'appréciait pas les mérites de cette exquise production? Cette supposition est impossible. Non; si Voltaire s'est montré si peu juste envers cet admirable prosateur, c'est qu'il avait une vengeance à exercer. Le Sage s'était amusé plusieurs fois à harceler le rancuneux et vindicatif écrivain. Voltaire put se reconnaître dans le portrait du poète castillan Gabriel Triaquero¹, dont les vers, *farcis de maximes, et mal rimés*, font fureur à Valence, et sont préférés à ceux du sublime Lope de Véga et du moelleux Caldéron². Le Sage chercha plusieurs fois à attirer le ridicule sur l'auteur de la *Henriade*, dans plusieurs de ses pièces de la foire, particulièrement dans le *Temple de mémoire*.

Pour un appréciateur peu favorable, Le Sage a rencontré, de son vivant et après sa mort, mille juges qui ont exalté à l'envi ce livre « inexprimablement agréable, » *inexpressibly delightful*, comme a dit Walter Scott³, et il sera toujours lu dans tous les pays, comme *Don Quichotte* et *Tom Jones*, avec plaisir et avec profit pour le goût.

Après *Gil Blas*, Le Sage ne fit plus guère que se copier lui-même, et reproduire, par des réminiscences effacées, les traits de ses chefs-d'œuvre. Cependant plusieurs de ses dernières productions se lisent encore, et ne sont pas indignes de lui.

Le *Bachelier de Salamanque*, publié en 1738, roule tout entier sur les désagrémens du métier d'instituteur. Il est commun d'ordonnance, pauvre d'invention, quoique le héros soit transporté au Nouveau-Mexique. Cependant Le Sage mettait ce roman au nombre de ses meilleurs ouvrages, et en parlait souvent à ses amis comme d'un de ceux qu'il avait le plus travaillés. Malgré ses défauts, c'est assurément un bon roman de mœurs. La teinte en est plus sombre et plus mélancolique que celle des autres productions de l'auteur.

Estévanille Gonzalès, surnommé le Garçon de bonne humeur (1734), est d'un intérêt plus varié et plus soutenu que le *Bachelier de Salamanque*; mais ce n'est encore qu'un reflet un peu pâle de *Gil Blas*. Dans ce roman, Le Sage se piqua particulièrement d'instruire et de corriger; ne voulant pas offrir « un tissu de fictions en pure perte pour les mœurs, » il tâcha « d'offrir, sous des images riantes, des leçons de morale. » Il atteignit assez bien son but. On trouve dans *Estévanille* des passages dignes d'un moraliste. Telles sont ces réflexions du héros parvenu au comble de ses vœux, en se voyant maître d'hôtellerie.

« Me voilà donc, grâce au ciel, devenu maître d'hôtellerie, et je prévois que ce sera ma dernière condition, tant je suis satisfait. Eh! que voudrais-je de plus? J'ai toutes choses en abondance, et je mène une vie indépendante. Cela n'est pas

¹ *Triaquero*, en espagnol, signifie charlatan, vendeur d'orviétan ou de thériaque.

² Voir le ch. v du liv. X de *Gil Blas*.

³ *Biographical Memoirs*.

vrai, me dira quelque lecteur contrariant : est-ce vivre dans l'indépendance que de servir le public ? n'est-ce pas plutôt être le valet de tout le monde ? Oui, moralement parlant ; mais il y a bien de la différence d'un homme consacré au service du public, à un homme qui sert un particulier. Le premier fait des civilités à ses pratiques pour leur argent, le second rampe comme un misérable devant son maître. L'un enfin sert sans être esclave, et l'autre est esclave tant qu'il sert. »

Le Sage est encore auteur de beaucoup d'autres romans ; mais presque tous sont peu dignes de lui, parce qu'ils ont été arrachés à sa plume par le besoin. Dans le nombre, il y a plusieurs traductions plus ou moins libres. La plus estimable est l'*Histoire de Guzman d'Alfarache*, traduite et purgée de moralités superflues (1732). Un écrivain français, nommé Brémont, avait déjà traduit l'œuvre de Matteo Aleman¹ ; mais il n'avait pas su l'alléger des longues déclamations contre les mœurs dans lesquelles l'auteur espagnol se jette à tout moment. Le Sage, s'attachant à développer la partie comique et aventureuse de l'*Histoire de Guzman d'Alfarache*, en a fait un des romans picaresques les plus réjouissants.

§ II.

**Le théâtre de Le Sage. — Turcaret. — Crispin rival de son maître.
La Tontine, etc. — Le théâtre de la Foire.**

Le Sage n'est pas seulement un grand romancier, c'est encore un grand comique. Par une belle comédie de mœurs, il s'est placé fort près de Molière.

Dans son emploi de financier, Le Sage avait conçu une horreur et un mépris ineffaçables pour les fermiers généraux. Lui dont la satire est habituellement douce et enjouée, il voulut, comme s'il s'agissait d'exécuter une vengeance personnelle, les flageller impitoyablement et jusqu'au sang. Il essaya une première attaque contre eux dans une pièce intitulée *les Étrennes*. Les comédiens n'ayant pas voulu la jouer, elle fut refaite, devint *Turcaret* ou *le Financier*, et fut représentée le 14 janvier 1709, par ordre de monseigneur le dauphin, au moment où le gouvernement venait d'ériger un tribunal pour juger les gens de finances qui s'étaient enrichis aux dépens des peuples.

¹ Elle l'avait déjà été longtemps auparavant. Chapuis avait publié une traduction française de *Guzman d'Alfarache* en 1600, et Chapelain en donna une autre trente ans après. Aussi ce roman était-il à la mode au commencement du dix-septième siècle ; et il en est assez souvent question dans certains écrits de cette époque, comme dans ce passage de la *Moustache des filous arrachée*, par le sieur du Laurens :

« Mais je luy conseille qu'il lise,
S'il veut estre parfait queman,
Les escrits du brave Gusman,
Dit en son surnom Alfarache. »

Turcaret est une satire sanglante de la cupidité, du luxe, de la licence, de la bassesse et du stupide orgueil des traitants, des fermiers généraux, c'est-à-dire des hommes qui affermaient le droit de percevoir à leur profit les impôts publics, enfin des maltôtiers que les malheurs de la France, pendant la guerre de la succession d'Espagne, avaient déplorablement multipliés. Le héros de la pièce, vil laquais parvenu par des moyens honteux à la fortune, veut, dans sa ridicule vanité, acheter avec son or, non-seulement les plaisirs, mais la considération. Cet imbécile fripon est puni comme il le mérite. Des escrocs, des valets, des filles, le trompent et le mystifient, et cet homme sans entrailles, qui, au sein de son opulence, refusait de soulager la misère de sa femme, qu'il tient en province, et de sa sœur, qu'il ne veut pas voir, est enfin complètement dépouillé par une baronne aussi spirituelle que peu délicate.

L'intrigue de cette pièce est nulle, l'intérêt faible; les scènes sont peu liées; enfin, on reconnaît que l'habile romancier entendait médiocrement l'arrangement dramatique; mais l'auteur de *Turcaret*, sans atteindre Molière, y fait preuve d'une force comique qui rappelle le grand maître; le dialogue en est aussi vrai et aussi naturel que vif, spirituel, piquant et satirique; le trait, la plaisanterie y sont toujours amenés par le sujet même; enfin, plusieurs scènes en sont admirables. Entre toutes, on remarque la scène unique où paraît M. Raffle. Cette âme damnée de *Turcaret*, qu'il vient chercher jusque chez sa maîtresse pour lui donner des avis importants, dévoile, en traits d'un comique saisissant et tout en action, les infâmes mystères de l'agiotage, de la friponnerie et de l'usure. On n'applaudit guère moins à cette scène pétillante de saillies de caractère où le marquis, — type de ces libertins de bonne compagnie qui passaient leur vie au cabaret, — rencontre *Turcaret*, qui a été laquais de son père, et retrouve au doigt de la maîtresse du traitant une bague qu'il avait mise en gage chez lui pour un prêt usuraire. Quelle vérité encore, et que d'esprit dans ce monologue où *Frontin*, se préparant à remplir ses fonctions auprès de M. *Turcaret*, laisse échapper ce trait :

« Après quelque temps de fatigue et de peine, je parviendrai enfin à un état d'aise; alors quelle satisfaction! quelle tranquillité d'esprit! je n'aurai plus que ma conscience à mettre en repos. »

On a justement reproché de trop mauvaises mœurs à cette pièce, où tous les acteurs, excepté le marquis, sont plus ou moins fripons, et où les personnages secondaires, comme le valet et la chambrière, sont encore plus dépravés que les maîtres. On doit du moins dire, à la décharge de l'auteur, qu'il n'a pas cherché à rendre le vice séduisant.

Crispin rival de son maître présente deux valets fripons, dont l'un veut se faire passer pour son maître, et, avec le secours de l'autre, épouser celle qu'il aime, afin d'emporter la dot. Cette farce, peu morale, s'est soutenue pendant tout le dix-huitième siècle, et même jusqu'à nos jours, en dépit des innovations de la comédie et du drame, tant elle a de légèreté dans le comique, de verve, de mouvement, d'originalité. Voyez ces deux

valets qui se rencontrent et se font le récit de leurs peu honnêtes aventures. La Branche se vante à Crispin de s'être converti depuis qu'il sert un jeune homme appelé Damis. « C'est un aimable garçon, dit-il, il aime le jeu, le vin, les femmes; c'est un homme universel. Nous faisons ensemble toutes sortes de débauches! Cela m'amuse, cela me détourne de mal faire. » — « L'innocente vie! » reprend Crispin. Est-il possible de mettre plus finement à nu le vice et la dépravation du sens moral?

On doit encore citer avec éloge la dernière comédie que Le Sage ait composée pour la scène française, *la Tontine*, ouvrage de circonstance, en un acte et en prose, reçue en 1708, et représentée seulement vingt-quatre ans plus tard, en 1732. C'est une fort spirituelle bluette.

Nous ne pouvons pas louer autant les petites pièces que Le Sage prit des canevas italiens, et qu'il fit jouer sur les petits théâtres de Paris, à partir de 1712. Afin de gagner de l'argent, il travailla pendant vingt-sept ans pour les spectacles forains, dans l'obscur compagnie de Fuzelier, de Dorneval, de Fromaget et de quelques autres, avec lesquels il composa plus d'une centaine de pièces où l'on retrouverait bien des traits d'esprit et des inventions gaies, mais rien qui soit digne de l'auteur de *Turcaret*. Tout le profit qu'on en peut retirer est d'y étudier les premiers essais de l'opéra comique et du vaudeville.

Le Sage prétendait avoir purgé d'obscénités le théâtre de la Foire; cependant son recueil est encore rempli de gravelures.

§ III.

Le style de Le Sage.

Térence et Horace paraissent avoir été les principaux modèles de Le Sage pour le style. Il a leur élégance simple, leur goût exquis, leur naturel aimable. Il a comme eux le trait et la gaieté, et il y joint quelquefois une teinte de mélancolie qui ne sent pas son dix-huitième siècle, comme dans ce passage :

« Un jour, en revenant de l'un de ces endroits, je passai devant la porte d'un hôpital. Il me prit envie d'y entrer. Je parcourus deux ou trois salles remplies de malades alités, en promenant ma vue de toutes parts. Parmi ces malheureux que je ne regardais pas sans compassion, j'en remarquai un qui me frappa; je crus reconnaître en lui Fabrice, mon ancien camarade et mon compatriote. Pour le voir de plus près je m'approchai de son lit, et ne pouvant douter que ce ne fût le poète Nunez, je demurai quelques moments à le considérer sans rien dire. De son côté, il me remit aussi et m'envisagea de la même façon. Enfin, rompant le silence : Mes yeux, lui dis-je, ne me trompent-ils point? est-ce en effet Fabrice que je rencontre ici? C'est lui-même, répondit-il froidement, et tu ne dois pas t'en étonner. Depuis que je t'ai quitté, j'ai toujours fait le métier d'auteur, j'ai composé des romans, des comédies, toutes sortes d'ouvrages d'esprit. J'ai fait mon chemin; je suis à l'hôpital¹. »

¹ *Gil Blas*, l. XI, ch. VII.

On se laisse entraîner avec charme au cours facile du récit de cet écrivain sans prétention. Peu d'auteurs ont aussi bien su raconter, parce qu'il en est peu qui aient aussi bien su s'effacer devant leurs personnages.

Il peint, il décrit aussi bien qu'il raconte, mais en traits rapides, indiqués et non pas appuyés. Les descriptions de paysages ou d'intérieur sont d'une sobriété antique. Il avait pour les descriptions poétiques et pompeuses une antipathie qu'il a laissé voir dans plusieurs passages de *Gil Blas*, comme dans celui-ci :

« M'étant préparé de mon mieux à paraître devant le prélat, je me rendis un matin à l'archevêché. Si j'imitais les faiseurs de romans, je ferais une pompeuse description du palais épiscopal de Grenade; je m'étendrais sur la structure du bâtiment; je vanterais la richesse des meubles; je parlerais des statues et des tableaux qui y étaient; je ne ferais pas grâce au lecteur de la moindre des histoires qu'ils représentaient. Mais je me contenterai de dire qu'il égalait en magnificence le palais de nos rois ¹. »

Et encore dans un autre endroit, à propos d'une tempête :

« Nous nous embarquâmes gaiement, et nous nous flattions d'être bientôt à Maïorque; mais à peine fûmes-nous hors du golfe d'Alicante, qu'il survint une bourrasque effroyable. J'aurais, dans cet endroit de mon récit, une occasion de vous faire une belle description de tempête, de peindre l'air tout en feu, de faire gronder la foudre, siffler les vents, soulever les flots, *et cætera*, mais, laissant à part toutes ces fleurs de rhétorique, je vous dirai que l'orage fut violent, et nous obligea de relâcher à la pointe de l'île de Cabrera ². »

Le style de Le Sage est généralement aussi pur que sain. Cependant il n'est pas partout d'une correction irréprochable. *Gil Blas* offre très-peu d'incorrections proprement dites; mais on en rencontre passablement dans les romans qu'il a moins soignés ³. On y trouve surtout de mauvais arrangements de phrases; par exemple :

« *Ma redoutable ennemie ne l'était point des plaisirs de ce monde* ⁴. »

Ennemie, dans cette phrase, a deux sens et deux rôles différents. Substantif dans le membre de phrase où il est exprimé, il ne peut pas être

¹ *Gil Blas*, l. VII, ch. II.

² *Gil Blas*, l. V, c. I.

³ Nous nous contenterons de rapporter en note et de souligner quelques mauvaises phrases prises du *Bachelier de Salamanque* :

« Si toutes les femmes suivaient ce modèle, que de ménages heureux il y aurait ! mais il y en a beaucoup, que lorsque le mari ne fait rien, la femme de son côté en fait de même. » (*Bachel.*, 4^e p., c. II.)

« On ne les a pas vus depuis l'un et l'autre, ni même appris de leurs nouvelles. » (*Ibid.*)

« Je ne me fais plus un plaisir de ceux que l'hymen le plus doux peut offrir à la pensée, ou plutôt je m'en fais un de les sacrifier tous. » (*Ibid.*, 3^e p., c. IV.)

⁴ *Estév.*, liv. III, c. VIII.

sous-entendu comme adjectif pour le second membre. Mais ce sont là des vètilles sur lesquelles il serait ridicule de s'arrêter en parlant d'un auteur comme Le Sage. Il appartient à cette élite, privilégiée d'écrivains dont les défauts sont rares et les beautés innombrables.

Gil Blas au lecteur.

Allégorie remarquable.

Avant que d'entendre l'histoire de ma vie, écoute, ami lecteur, un conte que je vais te faire.

Deux écoliers allaient ensemble de Peñafiel à Salamanque. Se sentant las et altérés, ils s'arrêtèrent au bord d'une fontaine qu'ils rencontrèrent sur leur chemin. Là, tandis qu'ils se délassaient après s'être désaltérés, ils aperçurent par hasard auprès d'eux, sur une pierre à fleur de terre, quelques mots déjà un peu effacés par le temps et par les pieds des troupeaux qu'on venait abreuver à cette fontaine. Ils jetèrent de l'eau sur la pierre pour la laver, et ils lurent ces paroles castillanes : *Aquí está encerrada el alma del licenciado Pedro Garcias* ; ICI EST ENFERMÉE L'ÂME DU LICENCIÉ PIERRE GARCIAS.

Le plus jeune des écoliers, qui était vif et étourdi, n'eut pas achevé de lire l'inscription, qu'il dit en riant de toute sa force : « Rien n'est plus plaisant ! Ici est enfermée l'âme.... Une âme enfermée !... Je voudrais savoir quel original a pu faire une si ridicule épitaphe. » En achevant ces paroles, il se leva pour s'en aller. Son compagnon, plus judicieux, dit en lui-même : « Il y a là-dessous quelque mystère ; je veux demeurer ici pour l'éclaircir. » Celui-ci laissa donc partir l'autre ; et, sans perdre de temps, se mit à creuser avec son couteau tout autour de la pierre. Il fit si bien qu'il l'enleva. Il trouva dessous une bourse de cuir qu'il ouvrit. Il y avait dedans cent ducats, avec une carte sur laquelle étaient écrites ces paroles en latin : *Sois mon héritier, toi qui as eu assez d'esprit pour démêler le sens de l'inscription, et fais un meilleur usage que moi de mon argent.* L'écolier, ravi de cette découverte, remit la pierre comme elle était auparavant, et reprit le chemin de Salamanque avec l'âme du licencié.

Qui que tu sois, ami lecteur, tu vas ressembler à l'un ou à l'autre de ces deux écoliers. Si tu lis mes aventures, sans prendre garde aux instructions morales qu'elles renferment, tu ne tireras aucun fruit de cet ouvrage ; mais si tu le lis avec attention, tu y trouveras, suivant le précepte d'Horace, l'utile mêlé avec l'agréable.

Gil Blas chez l'archevêque de Grenade.

Dès la première fois que nous nous revîmes, il¹ me dit : « Monsieur l'archevêque de Grenade, mon parent et mon ami, voudrait avoir un jeune homme qui eût de la littérature et une bonne main pour mettre au net ses écrits ; car c'est un grand auteur. Il a composé je ne sais combien d'homélies, et il en fait encore tous les jours, qu'il prononce avec applaudissements. Comme je vous crois son fait, je vous ai proposé, et il m'a promis de vous prendre. Allez vous présenter à lui de ma part. Vous jugerez, par la réception qu'il vous fera, si je lui ai parlé de vous avantageusement.

La condition me sembla telle que je la pouvais désirer. Ainsi, m'étant préparé de mon mieux à paraître devant le prélat, je me rendis un matin à l'archevêché. Si j'imitais les faiseurs de romans, je ferais une pompeuse description du palais épiscopal de Grenade ; je m'étendrais sur la structure du bâtiment ; je vanterais la richesse des meubles ; je parlerais des statues et des tableaux qui y étaient ; je ne ferais pas grâce au lecteur de la moindre des histoires qu'ils représentaient ; mais je me contenterai de dire qu'il égalait en magnificence le palais de nos rois.

Je trouvai dans les appartements un peuple d'ecclésiastiques et de gens d'épée, dont la plupart étaient des officiers de monseigneur, ses aumôniers, ses gentilshommes, ses écuyers ou ses valets de chambre. Les laïques avaient presque tous des habits superbes : on les aurait plutôt pris pour des seigneurs que pour des domestiques. Ils étaient fiers, et faisaient les hommes de conséquence. Je ne pus m'empêcher de rire en les considérant, et de m'en moquer en moi-même. Parbleu ! disais-je, ces gens-ci sont bien heureux de porter le joug de la servitude sans le sentir ; car enfin, s'ils le sentaient, il me semble qu'ils auraient des manières moins orgueilleuses. Je m'adressai à un grave et gros personnage qui se tenait à la porte du cabinet de l'archevêque, pour l'ouvrir et la fermer quand il le fallait. Je lui demandai civilement s'il n'y avait pas moyen de parler à monseigneur. « Attendez, me dit-il d'un air sec ; Sa Grandeur va sortir pour aller entendre la messe ; elle vous donnera en passant un moment d'audience. » Je ne répondis pas un mot. Je m'armai de patience, et je m'avisai de vouloir lier conversation avec quelques-uns des officiers ; mais ils

¹ Un seigneur espagnol, protecteur de Gil Blas.

commencèrent à m'examiner depuis les pieds jusqu'à la tête, sans daigner me dire une syllabe. Après quoi, ils se regardèrent les uns les autres, en souriant avec orgueil de la liberté que j'avais prise de me mêler à leur entretien.

Je demurai, je l'avoue, tout déconcerté de me voir traiter ainsi par des valets. Je n'étais pas encore bien remis de ma confusion, quand la porte du cabinet s'ouvrit. L'archevêque parut. Il se fit aussitôt un profond silence parmi ses officiers, qui quittèrent tout à coup leur maintien insolent, pour en prendre un respectueux devant leur maître. Ce prélat était dans sa soixante-neuvième année, fait à peu près comme mon oncle, le chanoine Gil Perez, c'est-à-dire gros et court. Il avait par-dessus le marché les jambes fort tournées en dedans; et il était si chauve qu'il ne lui restait qu'un toupet de cheveux par derrière, ce qui l'obligeait d'emboîter sa tête dans un bonnet de laine fine à longues oreilles. Malgré tout cela, je lui trouvais l'air d'un homme de qualité, sans doute parce que je savais qu'il en était un. Nous autres personnes du commun, nous regardons les grands seigneurs avec une prévention qui leur prête souvent un air de grandeur que la nature leur a refusé.

L'archevêque s'avança d'abord vers moi, et me demanda, d'un ton de voix plein de douceur, ce que je souhaitais. Je lui dis que j'étais le jeune homme dont le seigneur don Fernand de Leyva lui avait parlé. Il ne me donna pas le temps de lui en dire davantage. « Ah! c'est vous, s'écria-t-il, c'est vous dont il m'a fait un si bel éloge! Je vous retiens à mon service. Vous êtes une bonne acquisition pour moi : vous n'avez qu'à demeurer ici. A ces mots, il s'appuya sur deux écuyers et sortit, après avoir écouté des ecclésiastiques qui avaient quelque chose à lui communiquer. A peine fut-il hors de la chambre où nous étions, que les mêmes officiers qui avaient dédaigné ma conversation la recherchèrent. Les voilà qui m'entourent, qui me gracient, et me témoignent de la joie de me voir devenir commensal de l'archevêché. Ils avaient entendu les paroles que leur maître m'avait dites, et ils mouraient d'envie de savoir sur quel pied j'allais être auprès de lui; mais j'eus la malice de ne pas contenter leur curiosité, pour me venger de leurs mépris.

Monseigneur ne tarda guère à revenir. Il me fit entrer dans son cabinet pour m'entretenir en particulier. Je jugeai bien qu'il avait dessein de tâter mon esprit. Je me tins sur mes gardes, et me préparai à mesurer tous mes mots. Il m'interrogea d'abord sur les humanités. Je ne répondis point mal à ses questions : il vit que je

connaissais assez les auteurs grecs et latins. Il me mit ensuite sur la dialectique : c'est où je l'attendais. Il me trouva là-dessus ferré à glace. « Votre éducation, me dit-il avec quelque sorte de surprise, n'a point été négligée. Voyons présentement votre écriture. » J'en tirai de ma poche une feuille que j'avais apportée exprès. Mon prélat n'en fut pas mal satisfait. « Je suis content de votre main, s'écria-t-il, et plus encore de votre esprit. Je remercie mon neveu, don Fernand, de m'avoir donné un si joli ¹ garçon : c'est un vrai présent qu'il m'a fait. »

J'avais été, dans l'après-dinée, chercher mes hardes et mon cheval à l'hôtellerie où j'étais logé; après quoi, j'étais revenu souper à l'archevêché, où l'on m'avait préparé une chambre fort propre et un lit de duvet. Le jour suivant, monseigneur me fit appeler de bon matin. C'était pour me donner une homélie à transcrire. Mais il me recommanda de la copier avec toute l'exactitude possible. Je n'y manquai pas : je n'oubliai ni accent, ni point, ni virgule. Aussi la joie qu'il en témoigna fut mêlée de surprise. « Père éternel ! s'écria-t-il avec transport, lorsqu'il eut parcouru des yeux tous les feuillets de ma copie, vit-on jamais rien de si correct? Vous êtes trop bon copiste pour n'être pas grammairien. Parlez-moi confidemment, mon ami : n'avez-vous rien trouvé, en écrivant, qui vous ait choqué? quelque négligence dans le style, ou quelque terme impropre? — Oh! monseigneur, lui répondis-je d'un air modeste, je ne suis point assez éclairé pour faire des observations critiques; et quand je le serais, je suis persuadé que les ouvrages de Votre Grandeur échapperaient à ma censure. » Le prélat sourit à ma réponse. Il ne répliqua point; mais il me laissa voir, au travers de toute sa piété, qu'il n'était pas auteur impunément.

J'achevai de gagner ses bonnes grâces par cette flatterie. Je lui devins plus cher de jour en jour; et j'appris enfin de don Fernand, qui le venait voir très-souvent, que j'en étais aimé de manière que je pouvais compter ma fortune faite. Cela me fut confirmé peu de temps après par mon maître même, et voici à quelle occasion. Un soir, il répéta devant moi avec enthousiasme, dans son cabinet, une homélie qu'il devait prononcer le lendemain dans la cathédrale. Il ne se contenta pas de me demander ce que j'en pensais en général; il m'obligea de lui dire quels endroits m'avaient le plus frappé. J'eus le bonheur de lui citer ceux qu'il es-

¹ Gentil, aimable et spirituel. Le mot *joli* n'exprime plus tant de choses aujourd'hui.

timait davantage¹, ses morceaux favoris. Par-là, je passai dans son esprit pour un homme qui avait une connaissance délicate des vraies beautés d'un ouvrage. « Voilà, s'écria-t-il, ce qu'on appelle avoir du goût et du sentiment ! Va, mon ami, tu n'as pas, je t'assure, l'oreille béotienne. » En un mot, il fut si content de moi, qu'il me dit avec vivacité : « Sois, Gil Blas, sois désormais sans inquiétude sur ton sort ; je me charge de t'en faire un des plus agréables. Je t'aime ; et pour te le prouver, je te fais mon confident. »

Je n'eus pas sitôt entendu ces paroles, que je tombai aux pieds de Sa Grandeur, tout pénétré de reconnaissance. J'embrassai de bon cœur ses jambes cagneuses, et je me regardai comme un homme qui était en train de s'enrichir. « Oui, mon enfant, reprit l'archevêque, dont mon action avait interrompu le discours, je veux te rendre dépositaire de mes plus secrètes pensées. Écoute avec attention ce que je vais te dire. Je me plais à prêcher. Le Seigneur bénit mes homélies. Elles touchent les pécheurs, les font rentrer en eux-mêmes, et recourir à la pénitence. J'ai la satisfaction de voir un avaro, effrayé des images que je présente à sa cupidité, ouvrir ses trésors et les répandre d'une prodigue main ; d'arracher un voluptueux aux plaisirs, et de remplir d'ambitieux les ermitages. Ces conversions, qui sont fréquentes, devraient toutes seules m'exciter au travail. Néanmoins je t'avouerai ma faiblesse ; je me propose encore un autre prix, un prix que la délicatesse de ma vertu me reproche inutilement : c'est l'estime que le monde a pour les écrits fins et limés. L'honneur de passer pour un parfait orateur a des charmes pour moi. On trouve mes ouvrages également forts et délicats ; mais je voudrais bien éviter le défaut des bons auteurs, qui écrivent trop longtemps, et me sauver avec toute ma réputation.

« Ainsi, mon cher Gil Blas, continua le prélat, j'exige une chose de ton zèle. Quand tu t'apercevas que ma plume sentira² la vieillesse, lorsque tu me verras baisser, ne manque pas de m'en avvertir. Je ne me fie point à moi là-dessus : mon amour-propre pourrait me séduire. Cette remarque demande un esprit désintéressé : je fais choix du tien, que je connais bon ; je m'en rapporterai à

¹ *Davantage pour le plus ; le comparatif pour le superlatif. « L'intérêt est le grand vice des musulmans, et la libéralité est cependant la vertu qu'ils estiment davantage. » (CHATEAUBRIAND, Itinér.)*

² *Par attraction, pour sent, comme à la page suivante, dès que tu jugeras que ma tête s'affaiblira. — « Votre Majesté ne souffrirait pas qu'on dit qu'un cadet de la maison de Lorraine lui aurait fait perdre terre. » (MÉZERAY.) — « Quand elle aurait obtenu d'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière. » (MALHERBE.)*

ton jugement. — Grâces au ciel, lui dis-je, monseigneur, vous êtes encore fort éloigné de ce temps-là. De plus, un esprit de la trempe de celui de Votre Grandeur se conservera beaucoup mieux qu'un autre, ou, pour parler plus juste, vous serez toujours le même. Je vous regarde comme un autre cardinal Ximenès, dont le génie supérieur, au lieu de s'affaiblir par les années, semblait en recevoir de nouvelles forces. — Point de flatterie, interrompit-il, mon ami. Je sais que je puis tomber tout d'un coup. A mon âge, on commence à sentir les infirmités, et les infirmités du corps altèrent l'esprit. Je te le répète, Gil Blas, dès que tu jugeras que ma tête s'affaiblira, donne-m'en aussitôt avis. Ne crains pas d'être franc et sincère. Je recevrai cet avertissement comme une marque d'affection pour moi. D'ailleurs, il y va de ton intérêt. Si, par malheur pour toi, il me revenait qu'on dit dans la ville que mes discours n'ont plus leur force ordinaire, et que je devrais me reposer, je te le déclare tout net, tu perdrais avec mon amitié la fortune que je t'ai promise. Tel serait le fruit de ta sottise discrétion. »

Don Fernand de Leyva se disposait à quitter Grenade. J'allai voir ce seigneur, avant son départ, pour le remercier de nouveau de l'excellent poste qu'il m'avait procuré. Je lui en parus si satisfait qu'il me dit : « Mon cher Gil Blas, je suis ravi que vous soyez content de mon oncle l'archevêque. — J'en suis charmé, lui répondis-je. Il a pour moi des bontés que je ne puis assez reconnaître. Il ne m'en fallait pas moins pour me consoler de n'être plus auprès du seigneur don César et de son fils. — Je suis persuadé, reprit-il, qu'ils sont aussi tous deux mortifiés de vous avoir perdu. Mais vous n'êtes pas, peut-être, séparés pour jamais. La fortune pourra quelque jour vous rassembler. » Je n'entendis pas ces paroles sans m'attendrir. J'en soupirai, et je sentis dans ce moment-là que j'aimais tant don Alphonse, que j'aurais volontiers abandonné l'archevêque et les belles espérances qu'il m'avait données, pour m'en retourner au château de Leyva, si l'on eût levé l'obstacle qui m'en avait éloigné. Don Fernand s'aperçut des mouvements qui m'agitaient, et m'en sut si bon gré qu'il m'embrassa, en me disant que toute sa famille prendrait toujours part à ma destinée.

Deux mois après que ce cavalier fut parti, dans le temps de ma plus grande faveur, nous eûmes une chaude alarme au palais épiscopal. L'archevêque tomba en apoplexie. On le secourut si promptement, et on lui donna de si bons remèdes, que quelques jours après il n'y paraissait plus. Mais son esprit en reçut une

rude atteinte. Je le remarquai bien dès le premier discours qu'il composa. Je ne trouvais pas toutefois la différence qu'il y avait de celui-là aux autres assez sensible pour conclure que l'orateur commençait à baisser. J'attendis encore une homélie, pour mienx savoir à quoi m'en tenir. Oh ! pour celle-là, elle fut décisive. Tantôt le bon prélat se rabattait ¹, tantôt il s'élevait trop haut, ou descendait trop bas. C'était un discours diffus, une rhétorique de régent usé, une capucinade.

Je ne fus pas le seul qui y prit garde. La plupart des auditeurs, quand il la prononça, comme s'ils eussent été aussi gagés pour l'examiner, se disaient tout bas les uns aux autres : Voilà un sermon qui sent l'apoplexie. Allons, monsieur l'arbitre des homélies, me dis-je alors à moi-même, préparez-vous à faire votre office. Vous voyez que monseigneur tombe. Vous devez l'en avertir, non-seulement comme dépositaire de ses pensées, mais encore de peur que quelqu'un de ses amis ne fût assez franc pour vous prévenir. En ce cas-là, vous savez ce qu'il en arriverait : vous seriez biffé de son testament, où il y a sans doute pour vous un meilleur legs que la bibliothèque du licencié Sédillo.

Après ces réflexions, j'en faisais d'autres toutes contraires. L'avertissement dont il s'agissait me paraissait délicat à donner. Je jugeais qu'un auteur entêté de ses ouvrages pourrait le recevoir mal ; mais, rejetant cette pensée, je me représentais qu'il était impossible qu'il le prît en mauvaise part, après l'avoir exigé de moi d'une manière si pressante. Ajoutons à cela, que je comptais bien de lui parler avec adresse, et de lui faire avaler la pilule tout doucement. Enfin, trouvant que je risquais davantage à garder le silence qu'à ² le rompre, je me déterminai à parler.

Je n'étais plus embarrassé que d'une chose, je ne savais de quelle façon entamer la parole ³. Heureusement l'orateur lui-même me tira de cet embarras, en me demandant ce qu'on disait de lui

¹ C'est-à-dire se répétait. On trouve d'assez fréquents exemples de *rabattre* employé pour dire répéter d'une manière ennuyeuse :

« J'ai tâché de n'être pas d'une longueur énorme, quoique je n'ai pas pu éviter de *rabattre* souvent certains points essentiels sur lesquels je ne puis trop me justifier contre des accusations terribles. » (FÉN., *Lett.*, à M. le duc de Chevreuse, 4 fév. 1698.) — « Ces vieux radoteurs *rabattent* toujours la même histoire. (DESTOUCHES, *le Trésor caché*, IV, 9.)

² La tyrannie grammaticale exigerait aujourd'hui *plus que* : elle a décidé, contre la pratique de tous nos bons écrivains, qu'on ne devait jamais dire *davantage que*.

³ *Entamer la parole*, pour dire entamer le discours, commencer à parler, est une expression assez particulière.

dans le monde, et si l'on était satisfait de son dernier discours. Je répondis qu'on admirait toujours ses homélies, mais qu'il me semblait que la dernière n'avait pas si bien que les autres affecté l'auditoire. « Comment donc, mon ami, répliqua-t-il avec étonnement, aurait-elle trouvé quelque Aristarque? — Non, monseigneur, lui repartis-je, non; ce ne sont pas des ouvrages tels que les vôtres que l'on ose critiquer. Il n'y a personne qui n'en soit charmé. Néanmoins, puisque vous m'avez recommandé d'être franc et sincère, je prendrai la liberté de vous dire que votre dernier discours ne me paraît pas tout à fait de la force des précédents. Ne pensez-vous pas cela comme moi? »

Ces paroles firent pâlir mon maître, qui me dit avec un sourire forcé : « Monsieur Gil Blas, cette pièce n'est donc pas de votre goût? — Je ne dis pas cela, monseigneur, interrompis-je tout déconcerté. Je la trouve excellente, quoiqu'un peu au-dessous de vos autres ouvrages. — Je vous entends, répliqua-t-il. Je vous parais baisser, n'est-ce pas? Tranchez le mot. Vous croyez qu'il est temps que je songe à la retraite. — Je n'aurais pas été assez hardi, lui dis-je, pour vous parler si librement, si Votre Grandeur ne me l'eût ordonné. Je ne fais donc que lui obéir, et je la supplie très-humblement de ne me point savoir mauvais gré de ma hardiesse. — A Dieu ne plaise, interrompit-il avec précipitation, à Dieu ne plaise que je vous la reproche! Il faudrait que je fusse bien injuste. Je ne trouve point du tout mauvais que vous me disiez votre sentiment. C'est votre sentiment seul que je trouve mauvais. J'ai été furieusement la dupe de votre intelligence bornée. »

Quoique démonté, je voulus chercher quelque modification pour rajuster les choses; mais le moyen d'apaiser un auteur irrité, et de plus un auteur accoutumé à s'entendre louer! « N'en parlons plus, dit-il, mon enfant. Vous êtes encore trop jeune pour démêler le vrai du faux. Apprenez que je n'ai jamais composé de meilleure homélie que celle qui n'a pas votre approbation. Mon esprit, grâce au ciel, n'a encore rien perdu de sa vigueur. Désormais, je choisirai mieux mes confidents. J'en veux de plus capables que vous de décider. Allez, poursuivit-il en me poussant par les épaules hors de son cabinet, allez dire à mon trésorier qu'il vous compte cent ducats, et que le ciel vous conduise avec cette somme. Adieu, monsieur Gil Blas, je vous souhaite toutes sortes de prospérités avec un peu plus de goût. » *(Gil Blas, liv. VII, ch. II.)*

III

MONTESQUIEU.

— 1689-1755 —

Montesquieu est l'un des hommes qui illustrèrent le plus le dix-huitième siècle. Il se montra tout à la fois historien, philosophe, homme d'Etat. Plus politique que métaphysicien, il fut cependant plus métaphysicien que la plupart de ses contemporains. Pendant sa vie, il fut considéré de toute l'Europe comme le législateur des nations, et il produisit toute une école de publicistes appliqués à rechercher la théorie de la société. A dire le vrai, lui-même fut bien plus un théoricien qu'un législateur, et il ne saurait prétendre à la gloire des législateurs des peuples. Un profond esprit l'a dit très-justement : « Il y a entre la politique théorique et la législation constituante, la même différence qui existe entre la poétique et la poésie. L'illustre Montesquieu est à Lycurgue, dans l'échelle générale des esprits, ce que Batteux est à Homère ou à Racine¹. »

Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, né le 18 janvier 1689, au château de la Brède, près de Bordeaux, d'une famille de robe et d'épée, fut quelque temps incertain de la direction qu'il donnerait à son esprit. Il se tourna d'abord vers les sciences naturelles, et conçut le projet gigantesque et prématuré d'une *Histoire physique de la France ancienne et moderne* (1718-1719). Ces études géographiques ne seront pas perdues pour ses futurs travaux sur la législation et sur la politique. Après avoir cultivé un moment l'histoire naturelle, il s'adonna exclusivement aux sciences morales et historiques, et commença dès lors de s'appliquer à saisir et à démêler les rapports compliqués de tant de lois obscures ou contradictoires que présentent les codes si nombreux des différentes nations. Dans les premiers temps qu'il étudiait les lois, il avait, dit-on, composé un ouvrage en forme de lettres, dont le but était de prouver que l'idolâtrie de la plupart des païens ne paraissait pas mériter une damnation éternelle. Mais il quitta bientôt ce dangereux terrain de la théologie, et, par des voyages à l'étranger, en Allemagne, en Hongrie, en Autriche, en Italie, en Suisse, en Angleterre, qui durèrent du printemps de 1728 au mois d'octobre 1729, il se prépara au grand ouvrage qui devait immortaliser son nom.

¹ De Maistre, *Considérations sur la France*, ch. vi.

§ I

Les Lettres persanes.

Après divers essais historiques, moraux ou scientifiques, Montesquieu, âgé de trente ans, donna, en 1721, ses *Lettres persanes*, un des livres qui furent le plus lus et le plus goûtés dans la première moitié du dix-huitième siècle. L'auteur s'était en partie modelé sur le Siamois des *Amusements sérieux et comiques* de Dufresny, et sur l'*Espion turc* ; mais il ne devait qu'à lui-même tout le sel et tout l'esprit qui faisait de ces *Lettres* une création très-originale et toute neuve.

Montesquieu avait voulu « joindre de la philosophie, de la politique et de la morale à un roman, et lier le tout par une chaîne secrète et en quelque façon inconnue. » Sans doute, on trouve dans les *Lettres persanes* « une espèce de roman ; » on en voit le commencement, le progrès, la fin ; les divers personnages sont placés dans une chaîne qui les lie. L'auteur a su, avec beaucoup de talent, enfermer de petites scènes dans le cadre d'une courte lettre, et tracer des portraits très-piquants par leur originalité et par leur air de vérité. Mais les personnages ne sont pas assez vivants ni assez caractérisés ; Rica ne diffère pas notablement d'Usbeck. L'intérêt n'est pas soutenu, les situations ne sont pas amenées avec beaucoup d'art. Enfin, à les considérer comme un roman, les *Lettres persanes* prèteraient à beaucoup de critiques. Mais ce n'est point un roman que Montesquieu a prétendu faire. Il a voulu, sous une forme romanesque, écrire une satire et un pamphlet, et en même temps donner un aliment au goût libertin de cette époque de la Régence.

Le cardinal de Fleury, si sévère contre les jansénistes, ne s'inquiéta pas de la publication des *Lettres persanes*, qu'il trouva plus agréables que dangereuses, et, conseillé par Fontenelle, qu'il consultait sur tout ce qui intéressait les lettres et les sciences, il souffrit qu'elles fussent le titre d'admission de Montesquieu à l'Académie. Étrange indulgence de la part d'un évêque et d'un ministre d'État.

Les *Lettres persanes* sont un ouvrage licencieux. L'auteur s'est plu à y peindre les ardeurs furieuses de l'amour sous le soleil brûlant de l'Asie, la tranquille et dédaigneuse satiété du maître du harem, les révoltes des femmes ses esclaves, les passions innommées des monstres qui les gardent. Enfin il entre dans les détails les plus indécents sur les sérails, et s'abandonne sur ce sujet aux plaisanteries du plus mauvais goût, sans que rien de gracieux rachète la licence de ses tableaux.

Ce n'est pas tout. Le héros des *Lettres persanes*, Usbeck, a des idées très-libres, des idées sceptiques, en politique, en religion, aussi bien qu'en morale. Sous le nom de ce Persan, Montesquieu discute à sa manière, comme en se jouant, les plus importantes questions de l'organisation sociale, de la morale et de la politique.

Il présente le système social de l'Europe chrétienne et monarchique

comme absurde, conventionnel et contre nature. Il pose le principe de l'indifférence en religion, il exalte les avantages du divorce et du protestantisme, *pour la propagation de l'espèce*, présente les maisons religieuses comme autant de gouffres où s'ensevelissent les races futures, prétend que la religion donne aux protestants un avantage infini sur les catholiques, et annonce la prochaine extinction du catholicisme.

Tout ce qu'il y a de plus sérieux, de plus grave et de plus respectable, il le tourne en badinage et en ridicule. Il n'épargne aucune condition ni aucune profession, pas plus le pape et la constitution *Unigenitus*, les évêques, le défunt roi Louis XIV, dont il s'attache à montrer uniquement les défauts et les faiblesses, et dont il ridiculise *les jeunes ministres et la vieille maîtresse*, pas plus les magistrats, les fermiers généraux, les moines, les abbés ¹, que les courtisans, les nouvellistes ou les compilateurs.

Montesquieu a prétendu mettre ses témérités sur le compte de son héros. A l'entendre, si l'on rencontre dans les *Lettres des traits* un peu hardis sur la religion chrétienne, ses dogmes et toutes les choses qui ont rapport à elle; si, par exemple, on lit quelque part que « le pape est une vieille idole qu'on encense par habitude ²; — un sorcier qui veut faire croire que trois ne font qu'un; — un magicien qui fait croire que le pain qu'on mange n'est pas du pain, que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce ³; » si on lit ailleurs que « dans l'état présent où est l'Europe, il n'est pas possible que la religion catholique y subsiste cinq cents ans ⁴; » ces jugements irrévérencieux ne doivent être imputés qu'à l'ignorance et aux préjugés de « Persans qui se trouvent tout à coup transplantés en Europe, c'est-à-dire dans un autre univers; » ces « traits se trouvent toujours liés avec le sentiment de surprise et d'étonnement, et point avec l'idée d'examen, et encore moins avec celle de critique. »

Nous voulons bien, comme Marivaux, ne voir « dans tout cela qu'un homme d'esprit qui badine; » mais nous ajouterons avec l'auteur du *Spectateur français*, qu'il « ne songe pas assez qu'en se jouant il engage quelquefois un peu trop la gravité respectable de ces matières. »

Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, a commis un délit d'une autre nature que ceux que nous venons de lui reprocher : il a médité de la poésie et des poètes. Écoutons Voltaire :

« L'auteur des *Lettres persanes*, si aisées à faire, et parmi lesquelles il y en a de très-jolies, d'autres très-hardies, d'autres médiocres, d'autres frivoles, cet auteur, dis-je, très-recommandable d'ailleurs, n'ayant jamais pu faire de vers, quoiqu'il eût de l'imagination et souvent du style, s'en dédommage en disant que

¹ La lettre XLVIII présente un portrait trop véritable des abbés bénéficiaires de ce temps-là; mais nombre d'autres offrent une satire outrée et malicieuse.

² Lettre XXIX. — ³ Lettre XXIV. — ⁴ Lettre CXVII.

« On verse le mépris sur la poésie à pleines mains, et que la poésie lyrique est une harmonieuse extravagance, etc. » Et c'est ainsi qu'on cherche souvent à rabaisser les talents auxquels on ne saurait atteindre. Nous ne pouvons y parvenir, dit Montaigne; vengeons-nous-en par en médire. Mais Montaigne, le devancier et le maître de Montesquieu en imagination et en philosophie, pensait sur la poésie bien différemment.

« Si Montesquieu avait eu autant de justice que d'esprit, il aurait senti malgré lui que plusieurs de nos belles odes et de nos bons opéras valent infiniment mieux que les plaisanteries de Riga à Usbeck, imitées du Siamois de Dufrény, et que les détails de ce qui se passe dans le sérail d'Usbeck à Ispahan¹. »

Ce n'est pas le seul passage où l'auteur de la *Henriade* et d'*OEdipe* a fait expier à Montesquieu son crime de lèse-poésie.

Les contemporains eurent, pour les *Lettres persanes*, d'autres yeux que ceux du poète blessé. Ils ne les jugèrent pas si *aisées à faire*, ils en apprécièrent plus équitablement la diction, ils en sentirent mieux les agréments. On admira l'ingénieuse vivacité des idées du jeune auteur, on fut enchanté par ce style si preste et si éclatant, si plein d'heureuses réticences et de contrastes inattendus.

Les *Lettres persanes* sont l'ouvrage le mieux écrit de Montesquieu, et elles le placèrent tout de suite dans l'opinion au premier rang des prosateurs français. Mais ce livre séduisant s'éloignait trop de la belle et charmante simplicité du dix-septième siècle, et il contribua beaucoup à la faire abandonner sans retour.

Indépendamment des agréments légers, on put apprécier, dans les *Lettres persanes*, des mérites plus sérieux. Si ces lettres ont un côté frivole, dangereux ou faux, elles ont aussi un côté élevé, utile et vrai. Montesquieu y remue tout, et il sème sur tout bien des idées justes et profondes. Il a jeté des aperçus lumineux sur le commerce, sur le droit politique, sur le droit des gens, sur les lois criminelles, sur diverses questions de morale et de politique; et, en ces hautes matières, il a souvent une gravité calme qu'il ne conservera pas toujours dans les ouvrages de sa maturité et de sa vieillesse.

N'oublions pas de dire que les *Lettres persanes* renferment un épisode qui est, pour le fini et la suavité des détails, le digne pendant des *Aventures d'Aristonous* de Fénelon, l'histoire des Troglodytes, peinture d'un peuple dont la perfection, tout idéale et utopique qu'elle est, offre, sur la morale et le gouvernement, des idées élevées et pratiques.

Les *Lettres persanes* annonçaient plus qu'elles ne donnaient, et elles n'étaient, pour ainsi dire, qu'une distraction aux sérieuses pensées qui déjà s'étaient emparées de l'esprit de Montesquieu, et qui l'occupaient continuellement. Il avait conçu le projet de son grand ouvrage sur les lois, il y rapportait toutes ses études, toutes ses méditations, toutes ses observations; et bientôt, afin d'y vaquer sans distraction et sans empres-

¹ *Dict. philos.*, art. POÉTIQUE.

sement, il ira s'enfermer dans son château de la Brède, pour n'en plus guère sortir avant l'achèvement de son œuvre.

§ II.

Les Considérations sur les causes de la grandeur des Romains.

L'âme ferme de Montesquieu n'était pas agitée par un désir impatient de renommée. Cependant, crainte de se voir oublier, il résolut de détacher une partie de son grand ouvrage, et de se fixer sur un point qui avait été l'objet de ses plus anciennes études¹.

En 1734, à l'âge de quarante-cinq ans, il publia ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, qu'il ne donnait que comme des notes et des réflexions jetées sans ordre sur le papier, à mesure que la lecture de l'histoire romaine les lui avait suggérées. Dans ce beau morceau d'histoire qui, inséré tout entier dans l'*Esprit des lois*, en eût rompu les proportions, faisant marcher de front les principes et les faits, et les éclaircissant les uns par les autres, il s'attacha à montrer comment, avec leur constitution et leurs maximes, les Romains ont dû nécessairement conquérir l'empire de l'univers, et comment ils ont dû non moins nécessairement le perdre. Toute l'histoire de ce peuple qui occupa dans le monde une si grande place, son histoire extérieure du moins, — car l'histoire intérieure de Rome, on l'entrevoit à peine dans les *Considérations*, — Montesquieu sut la renfermer, sut en présenter le résultat dans un petit nombre de pages.

On n'a guère écrit, en aucune langue, d'ouvrage aussi substantiel sur l'histoire romaine. Cependant il s'en faut de beaucoup que tout y soit. On regrette de n'y trouver rien ou presque rien sur les origines du peuple romain, sur l'essence de sa religion, sur les transformations de son droit public. Montesquieu se dérobe à beaucoup de questions politiques, et commet d'étonnantes omissions. C'est ainsi que parmi les causes de décadence de la puissance romaine, il oublie des faits importants, comme les coups portés à la constitution de Rome par les Gracques². Enfin on lui reproche de poser souvent des questions sans les résoudre et de formuler des jugements sans considérants.

Ce ne sont là que des lacunes ; mais les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains* présentent aussi des vues fausses et des erreurs, qui tiennent surtout à ce que l'auteur s'est trop laissé passionner par son sujet.

Montesquieu était plein d'enthousiasme pour les Romains, et il ne se lassait pas d'en parler :

¹ Montesquieu avait débuté en 1716 par une *Dissertation* lue à son Académie de Bordeaux sur la *politique des Romains dans la religion*.

² Voir là-dessus M. D. Nisard, *Hist. de la litt. franç.*, t. IV, ch. VIII, § II.

« On ne peut, disait-il, jamais quitter les Romains. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui, dans leur capitale, on laisse les nouveaux palais pour aller chercher les ruines, ou comme l'œil qui s'est reposé sur l'émail des prairies aime à voir les rochers et les montagnes ¹. »

Il est bien vrai qu'il a pour ce peuple autant de sévérités que d'éloges. Il fait haïr non moins qu'admirer ces descendants du fils de la louve qui « conquéraient tout pour tout détruire, » ce peuple merveilleux de patriotisme, de bravoure et de grandeur, mais dont les fraudes politiques, l'orgueil inhumain, l'égoïsme oppresseur ternirent la majesté et souillèrent les victoires. Il sent et fait sentir tout ce qu'on peut leur reprocher. Cependant il se laisse encore trop souvent dominer par son admiration, et l'excès de ce sentiment le porte à exalter bien des choses que condamnent la raison et la morale, dans les usages et les lois de ce peuple et des petites nations italiennes que Rome s'incorpora successivement. Il trouve que les Samnites avaient une coutume qui, dans une petite république, devait produire d'admirables effets. Quelle était cette coutume ?

« On assemblait, dit-il, tous les jeunes gens, et on les jugeait. Celui qui était déclaré le meilleur de tous *prenait pour sa femme la fille qu'il voulait*. Celui qui avait les suffrages après lui choisissait encore ; et ainsi de suite...

« Les Samnites descendaient des Lacédémoniens ; et Platon, dont les institutions ne sont que la perfection des lois de Lycurgue, donna à peu près une pareille loi ². »

Quand il s'agit de mariage, un magistrat, un législateur devrait attacher plus d'importance au consentement du père et à la liberté de la femme.

On s'étonne encore que Montesquieu appelle une *assez bonne police* l'usage qu'avaient les premiers Romains d'exposer tous les enfants difformes et toutes les filles, excepté les aînés.

Enfin son admiration pour certains fameux Romains, comme Caton et Brutus, l'entraîne jusqu'à une sorte d'apologie du suicide qu'il avait si bien combattu dans les *Lettres persanes*.

« Il est certain, dit-il, que les hommes sont devenus moins libres, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises, qu'ils n'étaient lorsque, par cette puissance qu'on prenait sur soi-même, on pouvait à tous les instants échapper à toute autre puissance ³. »

Il ajoute bien quelques correctifs, mais la justification subsiste.

L'engouement de Montesquieu pour l'antiquité païenne le rend injuste pour les âges chrétiens. Ainsi, à ses yeux, Trajan est « le prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé, avec toutes les vertus, n'étant

¹ *Esprit des lois*, liv. XI, ch. XIII.

² *Ibid.*, liv. XXIII, ch. XVII.

³ *Grand. et Décaul. des Rom.*, ch. XII.

extrême sur aucune, enfin l'homme le plus propre à honorer la nature humaine, à représenter la divine¹. » Un autre grand partisan des Romains, un admirateur enthousiaste de l'ère élyséenne des Antonins, l'Anglais Gibbon, savait au moins reconnaître que l'esprit d'ambition et de conquêtes ternissait un peu la gloire de cet empereur. Mais cette passion guerrière n'est qu'une peccadille auprès de l'ignoble ivrognerie de ce César divinisé, auprès de la cruauté qui lui fit persécuter les chrétiens, surtout auprès de l'infamie de ses amours avec le pantomime Pylade, et de ses commerces monstrueux avec Arbandès, fils du roi Abgare, et avec d'autres. Et voilà l'homme qui, aux yeux de l'historien philosophe, *représentait le mieux la nature divine*.

Ces réserves faites, le livre des *Considérations* est très-digne de tous les éloges dont il n'a cessé d'être l'objet depuis Rollin : à ceux qui voudraient connaître à fond le gouvernement et l'état de la république, l'auteur du *Traité des études* indiquait, avec le discours de Bossuet sur l'histoire universelle, l'ouvrage, alors très-récent, intitulé *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, « qui, disait-il, est fort court, mais très-solide, et très-capable de donner une juste idée du caractère de ce peuple². » On n'avait encore vu nulle part, si ce n'est chez Bossuet, une intelligence si perspicace de l'histoire du peuple-roi. Nulle part n'avaient été tracés des portraits si vivants des grands personnages de Rome. Enfin, pour tant de maximes politiques et d'observations morales, ce livre si substantiel aurait pu être intitulé, comme disait d'Alembert, *Histoire romaine à l'usage des hommes d'État et des philosophes*³.

Ses *Considérations* sont encore plus dignes d'éloges pour la diction. Elles sont d'un bout à l'autre écrites d'un style simple et fort. Nulle prétention à l'esprit, nulle recherche. Partout de la profondeur, du trait, de la concision. Les meilleures qualités de Tacite, sans presque rien de ses défauts.

§ III.

■ *Esprit des lois.*

Enfin Montesquieu mit au jour, en 1748, le grand ouvrage qui fut la pensée dominante de toute sa vie, auquel il travailla obstinément pendant près de trente ans, et qui, comme il l'a dit lui-même, pensa le tuer, *L'ESPRIT DES LOIS, ou rapports qu'elles doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion et le commerce, avec de nouvelles recherches sur les lois romaines concernant les successions, sur les lois françaises et féodales*.

¹ *Décadence des Romains*, ch. xv.

² Rollin, *Hist. rom.*, préf., p. lxxxviii, édit. 1740.

³ *Éloge du prés. de Montesquieu*, mis à la tête du 5^e volume de l'*Encyclop.*

Il n'a pas prétendu, comme Platon, comme Cicéron, comme Bodin, comme Algernon Sidney, tracer un plan de gouvernement. Donner l'explication de ce qui fut et de ce qui existe; étudier dans leurs principes et dans leurs conséquences les diverses formes sociales et les principales institutions politiques, scruter les motifs si divers et les circonstances si multipliées de tant d'institutions, de lois et de coutumes, présenter à chaque nation les raisons de ses maximes, et faire trouver à tout le monde de nouveaux sujets d'aimer ses devoirs, son prince, sa patrie; enfin faire en sorte « qu'on puisse mieux sentir son bonheur dans chaque pays, dans chaque gouvernement, dans chaque poste où l'on se trouve ¹, » telle est la seule intention qu'il annonce, tel est son objet essentiel. Il est bien loin, on le voit, de se poser en réformateur, encore moins en révolutionnaire. Il ne prétend pas chercher la règle de ce qui doit être, mais seulement examiner l'esprit de ce qui est.

L'Esprit des lois est divisé en trente et un livres. Les douze premiers renferment tout ce qui concerne directement et immédiatement l'organisation de la société, la distribution de ses pouvoirs, la variété de ses formes de gouvernement qui ont toutes leur raison d'être, et qui périssent par la corruption ou par l'exagération de leur principe. Dans les autres livres, on ne trouve que des considérations économiques, philosophiques, historiques, sur les causes, les effets, les circonstances et l'enchaînement des différents états de la société dans certains temps et dans certains pays; sur les impôts, le climat, la nature du sol, l'état des esprits et le genre des habitudes, le commerce, la population, la religion, et sur le rapport de toutes ces choses avec l'organisation sociale.

Dans son premier chapitre : *Des lois dans le rapport qu'elles ont avec les divers êtres*, pour expliquer les lois particulières il remonte jusqu'aux lois générales et essentielles que Dieu a données à la société humaine pour exister ²; il s'élève jusqu'aux rapports de justice et d'équité antérieurs aux lois positives et indépendants des lois politiques ou civiles, il pose les principes de la souveraineté du droit, du devoir, des nationalités. On croirait qu'il va rechercher ensuite quelles doivent être les lois positives les plus conformes à la justice universelle et à la nature humaine. Mais bientôt, peut-être par prudence, et de peur de paraître clairement attaquer la société politique de son temps ³, il abandonne l'idéal pour le fait. Trouvant le type de l'organisme nécessaire des sociétés dans la France et

¹ Préface.

² « Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, et, dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois; la divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois, etc.... »

³ Lord Chesterfield, dans une lettre adressée à l'abbé de Gnaseo, dit, en parlant de l'auteur de *L'Esprit des lois*: « C'est dommage que M. le président de Montesquieu, retenu, sans doute, par la crainte du ministère, n'ait pas eu le courage de tout dire. On sent bien, en gros, ce qu'il pense sur certains sujets; mais il ne s'exprime point assez nettement et assez fortement. »

dans l'Angleterre, il concentre ses observations sur le gouvernement de ces deux pays.

Cependant, de la peinture de ces deux monarchies, ce politique peintre¹, beaucoup moins fort dans la synthèse que dans l'analyse, plus généralisateur de faits que d'idées, saura faire un livre de science générale.

Dans un ouvrage consacré à l'examen des lois de toutes les nations, les recherches sur l'histoire de notre pays devaient nécessairement tenir une notable place. Montesquieu ne leur a pas accordé toute celle qui leur était due. Il n'a cherché à éclaircir que les origines obscures de la monarchie française, mais il y a répandu la lumière de son génie. S'il y a plusieurs erreurs, il y a aussi « beaucoup d'aperçus fins et de solutions vraies² » dans ce livre XXXI où il jeta d'une manière capricieuse et désordonnée, mais avec une grande puissance, ses idées sur l'origine et les révolutions des lois civiles de France : morceau qui lui coûta tant de peine qu'il pensa se tuer, et que ses cheveux en blanchirent³.

Dans l'exposé historique du droit féodal en France qui termine son livre, Montesquieu, soutenant Boulainvilliers contre Dubos au sujet de l'origine franke de la noblesse, se montre plein de sympathie pour l'état social du moyen âge. Il en aime la vie animée, indépendante et variée, et s'élève fortement contre la tendance vers l'uniformité des lois. Il va jusqu'à avancer que de faire une coutume générale de toutes les coutumes particulières serait une chose inconsiderée. Aussi les philosophes du genre d'Helvétius étaient-ils peu satisfaits de ce chapitre. L'auteur du livre de *l'Esprit* reprochait à Montesquieu de s'être occupé avec trop de complaisance de « ce chaos barbare de lois que la force a établies, que l'ignorance a respectées, et qui s'opposeront toujours à un bon ordre de choses⁴. »

Tout en rendant justice au moyen âge plus qu'on ne le faisait généralement de son temps, Montesquieu était loin d'en admirer pleinement l'organisation politique, et surtout d'en désirer le retour. Mais il aimait la royauté, il avait une foi profonde dans la royauté, et il ne séparait pas la monarchie des institutions qui la complètent. « L'énergie de style et les hardiesses d'hypothèse de *l'Esprit des lois* eurent une grande puissance pour éveiller et stimuler le génie du siècle, » comme le disait Gibbon, qui faisait ses délices de lire et de relire Montesquieu. Ce « philosophe citoyen⁵ » donna même la première impulsion à la démocratie. Cependant il n'avait aucun goût pour le *pouvoir du peuple* ou démocratie. Il ne pensait pas que la république pût devenir pour les nations modernes

¹ « Et moi aussi je suis peintre, ai-je dit avec le Corrège : *Ed io anche son pittore.* » (Préf.)

² A. Thierry, *Considérat. sur l'hist. de France*, ch. II.

³ Lettre de Montesquieu à Mgr de Cérati, 28 mars 1748.

⁴ Lettre à Saurin.

⁵ Volt., *Comm. sur l'Esprit des lois.*

l'objet d'un essai sérieux. Il croyait qu'une république, soit démocratique, soit aristocratique, ne pouvait jamais être qu'un petit État. Aussi les révolutionnaires et les démocrates ont-ils souvent fait le procès à sa mémoire. Ils se sont montrés choqués de l'incohérence de ses idées, du peu d'accord de son goût pour la liberté et de son goût pour l'autorité. Ils lui ont reproché d'avoir trop composé avec le préjugé, d'avoir transigé trop légèrement avec des institutions vicieuses, d'avoir laissé le fait exercer sur lui un empire excessif, de l'avoir subi et expliqué, au lieu de le juger; d'avoir aimé la liberté, non pas démocratique, mais aristocratique; d'avoir cherché son idéal dans le passé; de s'être surtout inspiré de l'esprit des aristocraties de la Grèce et de Rome. Ils l'ont accusé de n'avoir eu ni l'amour du peuple, ni le sentiment de l'égalité. Enfin ils l'ont déclaré incapable d'élever sa pensée à la hauteur de leurs principes.

Montesquieu n'est donc pas un démocrate; c'est un monarchiste, si bien monarchiste, qu'il aime dans l'ancienne royauté bien des choses fort contraires à l'esprit moderne. Il recommande dans les monarchies tout ce qui tend à perpétuer le lustre des familles, l'inégalité des partages, les substitutions, les retraits lignagers, les privilèges personnels et ceux des terres nobles; enfin il est si favorable à tout ce qui tend à relever l'existence des individus appartenant aux classes privilégiées, qu'il approuve jusqu'à la vénalité des charges. C'était là un des grands griefs de Voltaire contre Montesquieu.

Montesquieu avait dit :

« La vénalité des charges est bonne dans les états monarchiques, parce qu'elle fait faire comme un métier de famille ce qu'on ne voudrait pas entreprendre pour la vertu. »

Voltaire, aux yeux de qui la vénalité des charges était un *opprobre*, une *infamie*, demande si c'est Montesquieu qui a écrit *ces lignes honteuses* :

« Plaignons Montesquieu d'avoir déshonoré son ouvrage par de tels paradoxes; mais pardonnons-lui. Son oncle avait acheté une charge de président en province, et il la lui laissa. On retrouve l'homme partout. Nul de nous n'est sans faiblesse¹. »

Malgré ses concessions à l'esprit du passé, Montesquieu rêvait pour la France un état politique où la liberté fleurirait, où, au pouvoir exercé par un seul homme, c'est-à-dire au despotisme, succéderait le pouvoir exercé par trois pouvoirs, c'est-à-dire la liberté. Sa sympathie était pour un gouvernement mixte où les éléments distinctifs de chaque forme de gouvernement seraient fondus harmonieusement; enfin, c'était un partisan déclaré de la théorie constitutionnelle, dont il a donné le dernier mot en disant :

¹ *Dict. philos.*, art. LOIS CRIMINELLES.

« Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ¹. »

Un siècle avant Montesquieu, Hobbes ² avait formulé nettement la monarchie mixte et tempérée. L'idée du mécanisme des trois pouvoirs fonctionnant ensemble n'est pas propre à l'auteur de *l'Esprit des lois*; mais personne ne s'est attaché autant que lui à cette idée et ne l'a si bien fécondée.

Ce gouvernement mixte, auquel il voulait rappeler son pays, il croyait avec raison qu'il avait existé plus ou moins complètement dans toute l'Europe au moyen âge, après l'affranchissement du tiers état. Mais c'était surtout en Angleterre qu'il en voyait le modèle.

Le problème de la science politique paraît à Montesquieu avoir été résolu en plein par le gouvernement anglais, dont il avait déjà vanté la grandeur à propos du gouvernement de Rome, dans son livre des *Considérations*. Dans *l'Esprit des lois*, il dit sa pensée tout entière; et, quoique son objet fût de faire aimer à chaque peuple ses lois en lui en découvrant la raison, il proclama sans hésiter le gouvernement anglais le meilleur que les hommes eussent pu imaginer ³; il le présenta comme « le miroir de la liberté politique ⁴. »

Toute la théorie de Montesquieu et sa philosophie politique sont déposées dans son célèbre chapitre sur la constitution anglaise : *Des lois qui forment la liberté politique*, où, analysant un système de gouvernement, œuvre successive du temps que les politiques anglais s'étaient jusqu'alors contentés de pratiquer, il établit sa distinction fameuse, quoique incomplète, des trois pouvoirs. La séparation des pouvoirs, le jugement par les pairs, la garantie de la liberté individuelle, l'établissement de deux chambres législatives, voilà quelles sont pour lui les conditions de la liberté politique. La constitution anglaise réunissant toutes ces conditions, il y trouve l'idée absolue d'un gouvernement, et tout le reste lui paraît utopie et rêve. A la fin du chapitre *De la constitution d'Angleterre*, il s'écrie :

« Harrington, dans son *Océana*, a aussi examiné quel était le plus haut point de liberté où la constitution d'un État peut être portée. Mais on peut dire de lui qu'il n'a cherché cette liberté qu'après l'avoir méconnue, et qu'il a bâti Chalcédoine, ayant le rivage de Byzance devant les yeux. »

La même admiration se retrouve dans ses notes sur le gouvernement anglais, trouvées dans ses papiers et imprimées après sa mort. Là il montre bien les défauts et les causes de révolutions de cette constitu-

¹ *Esprit des lois*, liv. XI, ch. v.

² Sur les emprunts que Montesquieu a faits à Hobbes, voir P. Leroux, *Revue sociale*, août-septembre 1837. *Discours sur la doctrine de l'humanité*, 2^e part., 2^e sect., IV.

³ *Ibid.*, XI, VIII.

⁴ *Ibid.*, XI, V et VI.

tion; mais elle lui apparaît toujours comme une constitution modèle.

La célébrité de Montesquieu tient surtout à ce qu'il a été l'introducteur chez nous des idées anglaises sur le gouvernement. Elle est due aussi, et très-légitimement, aux sentiments généreux qui sont répandus en diverses parties de son livre, et qui découlaient naturellement de son âme noble, humaine et sincèrement patriotique :

« J'ai eu naturellement de l'amour pour le bien et l'honneur de ma patrie, a-t-il pu dire; j'ai toujours senti une joie secrète lorsqu'on a fait quelque règlement qui allait au bien commun ¹. »

Voulant, comme Beccaria, amener la modération des peines, il dévoila, avec un profond sentiment d'humanité, les abus de la justice criminelle que des magistrats obstinés aux vieilles pratiques s'efforcèrent en vain de défendre ².

Il flétrit le despotisme en le définissant, et le fait haïr en décrivant sans emportement les effets qu'il a produits à toutes les époques. Dans trois livres entiers, il s'est attaché à stigmatiser l'esclavage, qu'il considère sous les trois formes de l'*esclavage civil*, qui est le fait d'un homme possédé par un homme; de l'*esclavage domestique*, qui est celui des femmes dans certaines contrées; enfin, de l'*esclavage politique*, où tout un peuple est possédé par un despote. Après avoir feint, dans plusieurs chapitres, de chercher sérieusement une raison valable à l'esclavage civil, il a recours, dans le chapitre V du livre XV, à une ironie piquante, plus persuasive et plus vengeresse de l'humanité que tous les plus sérieux raisonnements. Il parle ainsi de l'esclavage des nègres :

« Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

« Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

« Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

« Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

« On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très-sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.

« On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

« Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

¹ *Pensées div.*, Portrait.

² Voir la prétentieuse mais très-faible réfutation de M. Muyart de Vouglans, conseiller au grand conseil, in-18, 1785.

« Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

« De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains ; car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié? »

Les principales puissances de l'Europe ont, depuis Montesquieu, essayé d'établir cette convention ; mais elle est bien loin d'avoir prévalu partout sur des intérêts égoïstes ; et nous voyons encore aujourd'hui, pour cette même cause de l'esclavage, un grand peuple s'acharner dans une lutte fratricide, et épouvanter le monde par l'horreur des destructions.

Tant de vues élevées de l'intelligence, tant de généreux sentiments du cœur assurent la durable popularité de l'*Esprit des lois*.

Tout ce que cet ouvrage renfermait de neuf et de profond ne fut pas dès l'abord parfaitement saisi. Imprimé à Genève, sans nom d'auteur, sous la direction d'un ministre protestant, l'*Esprit des lois*, qu'aucun censeur n'eût osé approuver, pénétra immédiatement en France, mais il n'y obtint pas tout de suite la vogue des *Lettres persanes* ; le succès en fut même longtemps incertain, malgré les mouvements que le parti des encyclopédistes et des philosophes se donna pour lui gagner l'opinion et pour le répandre. Il essuya de nombreuses critiques ; de longs volumes furent employés à reprendre des fautes de détail¹. Mais ces coups impuissants ne firent que blanchir sur la redoutable armure de l'illustre écrivain. Il lança une courte et vive *Défense* qui réduisit les contradicteurs au silence, et, en dix-huit mois, il se fit vingt-deux éditions clandestines de l'*Esprit des lois*. Succès mérité en partie, mais en partie seulement ; car cet ouvrage, loin d'être à l'abri de tout reproche, offre matière à des critiques de bien des genres, et, sans insister sur ce côté faible, nous devons au moins le signaler.

Ce livre étincelant d'esprit manque trop souvent de solidité. La vérité y est fréquemment sacrifiée à ce qu'on appelle bel esprit. En bien des endroits, il n'offre qu'un spécieux assemblage de suppositions gratuites ou fausses, de raisonnements illusoire, de fantaisies et d'imaginations données pour de la saine érudition. Comme le disait Voltaire, « l'*Esprit des lois* est plein de contes qui n'ont aucun rapport aux lois². » Quelquefois l'auteur s'écarte complètement de la gravité que demande le sujet. Par exemple, il commencera un chapitre de politique par la citation d'un morceau de la médiocre traduction de Lucrèce par Hesnault, une invocation à Vénus Genitrix :

¹ On le chicana particulièrement sur l'application exclusive des mots vertu, honneur et crainte, à autant d'espèces différentes de gouvernements. Mais on exagéra beaucoup son tort, faute d'entrer suffisamment dans sa pensée.

² *Comment. sur l'Esprit des lois*, XXXII.

« O Vénus, ô mère de l'amour, etc ¹. »

Voltaire écrivait le 5 avril 1759, au poète Saurin : « Si Montesquieu n'avait pas aiguisé son livre d'épigrammes contre le pouvoir despotique, les prêtres et les financiers, il était perdu. » Il est certain que ce sont surtout les idées futiles et fausses qui eurent le plus de fortune dans la nouveauté. Presque personne, parmi les contemporains, n'était capable de s'apercevoir de tout ce qui manquait à *l'Esprit des lois* pour en faire une œuvre véritablement scientifique et philosophique, un livre sérieux et définitif d'histoire, de législation et de politique.

Montesquieu a beaucoup lu, a beaucoup emprunté pour composer son grand ouvrage. Il a particulièrement profité des trésors de l'érudition de Bodin et de Hobbes. Ces secours ne l'ont pas empêché de tomber dans d'énormes erreurs de fait, et il est des sujets sur lesquels sa science est singulièrement en défaut. Parle-t-il, par exemple, du despotisme de la Turquie, il commet d'étonnantes ignorances. Il semble ôter absolument aux Turcs le droit de propriété, d'hérédité et de succession ; il exclut de ces droits les filles et les femmes². Cependant le seul chapitre du Coran intitulé *Les femmes*³ aurait suffi pour lui apprendre que Mahomet a fixé et déterminé avec précision l'ordre de succession dans les familles pour les filles et les femmes comme pour les hommes ; il y aurait pu voir que dans l'empire musulman les propriétés des particuliers sont assurées par la loi et placées au-dessus des atteintes du pouvoir du sultan.

Réduisant, pour ainsi dire, à rien toutes les lois civiles des Mahométans⁴, il soutient que le despotisme du grand-seigneur absorbe tout le code de la législation. Que ne consultait-il plusieurs bons travaux sur ces matières répandus de son temps ? Il y aurait appris qu'il y avait en Turquie divers livres spécifiant et fixant jusqu'aux termes et aux circonstances qui donnent la légalité à un marché, qu'il s'agisse de l'acquisition de terres, de maisons, de denrées, de bétail, ou d'une marchandise quelconque.

Il ne connaît pas suffisamment les lois religieuses et tient fort peu de compte des conciles. La loi des Visigoths, spécialement ecclésiastique, est maltraitée par lui : il l'appelle une loi *bigote*.

Il est plus excusable d'avoir mal jugé les lois franques et germanes. L'odinisme n'a guère été que de nos jours l'objet d'une sérieuse investigation de la part de savants danois et allemands. Du temps de Montesquieu, on avait à peine quelques indications données par Leibnitz, Eccard, Hickes, Schilter, Olaüs Wormius. L'auteur de *l'Esprit des lois* aurait dû au moins profiter de ces renseignements, et même tirer meilleur parti de ceux que lui offrait Tacite.

Dans ses appréciations historiques, Montesquieu a exprimé des juge-

¹ Voir liv. XXIII, 1.

² *Esprit des lois*, liv. V, ch. xiv et xv.

³ *Le Coran*, édit. de M. de La Salle, ch. iv.

⁴ *Esprit des lois*, liv. VI, ch. 1.

ments qui choquent l'équité autant que le sentiment chrétien. C'est ainsi qu'à l'entendre on n'a point vu, après Julien, « de prince plus digne de gouverner les hommes ; » et que si l'on cherche dans toute la nature, on n'y trouvera pas de plus grand objet que les Antonins ¹.

On ne peut pas accuser Montesquieu d'avoir cherché, dans l'*Esprit des lois*, à porter la moindre atteinte à l'Évangile. Il en a parlé avec le plus grand respect dans tout le cours de l'ouvrage, où il eut soin d'avertir que, n'étant point théologien, mais écrivain politique, « il pourrait y avoir des choses qui ne seraient entièrement vraies que dans une façon de penser humaine, n'ayant point été considérées dans le rapport avec des vérités plus sublimes. Il ne faudra que très-peu d'équité, ajoutait-il, pour voir que je n'ai jamais prétendu faire céder les intérêts de la religion aux intérêts politiques, mais les unir ². » Le même écrivain qui, dans les *Lettres persanes*, avait percé de mille traits l'esprit chrétien, s'est souvent, dans l'*Esprit des lois*, exprimé en termes favorables sur le christianisme, en a exalté, en a senti au moins philosophiquement les bienfaits et les avantages, a recommandé la religion comme le plus puissant soutien du système social, et a réfuté éloquemment le paradoxe de Bayle, qui prétend que de véritables chrétiens ne formeraient pas un état qui pût subsister ³. Enfin, il protesta si fort de son orthodoxie que l'autorité ecclésiastique, que le pape Benoît XIV lui-même crut devoir lui épargner les censures, et que la Sorbonne, après avoir travaillé pendant deux ans à la réfutation de son livre, n'osa l'attaquer ⁴. Cependant celui que Voltaire a appelé « le plus modéré et le plus fin des philosophes ⁵, » avait, sous l'apparence de la réserve, beaucoup de hardiesse, même en matière religieuse, et l'on sent presque partout combien il était loin d'être animé de l'esprit catholique. Montesquieu crut à Dieu, quoiqu'il mette des bornes à sa puissance ; il crut à l'immortalité de l'âme ; il crut à l'excellence de l'Évangile comme loi morale, mais il était évidemment hostile à l'Église romaine, à la papauté, à la révélation.

Dans le recueil de ses *Pensées* intimes, il parlait ainsi des prêtres :

¹ *Esprit des lois*, XXIV, x.

² Liv. XXIV, ch. 1.

³ « Pourquoi non ? répliquait Montesquieu. Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très-grand zèle pour les remplir ; ils sentiraient très-bien les droits de la défense naturelle ; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie. Les principes du christianisme bien gravés dans le cœur seraient infiniment plus forts que ces faux honneurs des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des états despotiques. » (Liv. XXXIV, ch. vi.)

⁴ Si la Sorbonne l'avait attaqué, Montesquieu était décidé à le lui faire payer cher. « Si elle me fait mettre à ses trousses, je crois que j'achèverai de l'ensevelir, » écrivait-il à l'abbé de Guasco, le 5 mars 1753. Il ajoutait : « J'en serais bien fâché, car j'aime la paix par-dessus toute chose. »

⁵ *Lettre sur les Français*.

« Ecclésiastiques : flatteurs des princes, quand ils ne peuvent être leurs tyrans.

« Les ecclésiastiques sont intéressés à maintenir les peuples dans l'ignorance ; sans cela, comme l'Évangile est simple, on leur dirait : Nous savons tout cela comme vous ¹. »

Il s'est davantage retenu dans l'*Esprit des lois*. Aussi les philosophes et les révolutionnaires lui ont-ils reproché de s'être montré circonspect jusqu'à la timidité, et d'avoir partout composé avec les prêtres comme avec les rois ². Cependant il a attaqué, en bien des endroits, les doctrines et les institutions chrétiennes. Il a donné l'indifférence en religion pour base commune aux lois de tous les peuples ; il a fait de l'indifférentisme religieux, ou même d'une sorte d'athéisme pratique, la loi politique des États. Voltaire lui-même a très-bien vu que l'*Esprit des lois* « semble fondé sur la loi naturelle et sur l'indifférence des religions, » et que « c'est là surtout ce qui lui fit tant de partisans et tant d'ennemis. »

Il laisse complètement de côté les idées catholiques sur l'origine et la mission du pouvoir. Il ne fait en aucune sorte intervenir Dieu dans la formation des sociétés. Tout l'ensemble de l'ordre social, toute l'histoire du monde, il les fait dériver exclusivement de l'influence des climats et des conditions purement physiques de l'existence humaine. Il va, comme Rousseau, chercher dans les forêts l'homme naturel, l'homme antérieur à l'établissement des sociétés, et semble rejeter la chute du premier homme.

Quant à sa morale, c'est moins celle du christianisme que celle du stoïcisme dont il trouvait les maximes les plus dignes de l'homme et les plus propres à former des gens de bien, et dont il a dit :

« Si je pouvais un moment cesser de penser que je suis chrétien, je ne pourrais m'empêcher de mettre la destruction de la secte de Zénon au nombre des malheurs du genre humain ³. »

Ce stoïcisme ne l'empêcha pas de soutenir des principes d'une morale fort peu sévère. Comme si la politique était l'art, non pas de rendre les hommes heureux, mais de les dépraver pour les opprimer, il avance, dans un chapitre intitulé « Qu'il ne faut pas tout corriger, » que *tous les vices moraux ne sont pas des vices politiques*, et, comme application de cet axiome, il déclare que *la vanité est un bon ressort pour gouverner*, et qu'*à force de se rendre l'esprit frivole, on augmente sans cesse les branches de son commerce* ⁴. C'est ainsi que ce législateur des nations se montre aussi pauvre économiste que mauvais moraliste.

Tout le monde connaît son opinion outrée et dangereuse sur la puis-

¹ On lit encore dans ses *Pensées intimes* : « Trois choses incroyables parmi les choses incroyables : le pur mécanisme des bêtes, l'obéissance passive et l'infailibilité du pape. »

² Mirab., *Lett. de cachet*, 1^{re} p., c. 3, not.

³ *Esprit des lois*, XXIV, x.

⁴ *Ibid.*, XIX, vi.

sance générale des climats. Il attribue tout au climat et au gouvernement, et rien aux passions, aux goûts, aux préjugés, à l'éducation, à la mode. Il accorde une influence très-exagérée au degré de latitude et au degré de chaleur, et il prouve ces effets prétendus par beaucoup d'anecdotes douteuses et d'histoires fausses, frivoles et même ridicules. D'après ce système qui fonde la morale sur le physique, les vices et les vertus ne seraient que des opérations purement animales, résultant de la différente constitution des corps humains.

Montesquieu est un de ces hommes qu'on est fier de tirer à son parti. Les catholiques seraient aussi satisfaits que d'autres de le compter parmi les leurs; mais ceux qui préfèrent la vérité à la politique ne doivent pas hésiter à reconnaître et à déclarer jusqu'à quel point il s'écartait de l'orthodoxie et du sentiment catholique.

« Ce que c'est, a-t-il écrit, que d'être modéré dans ses principes! Je passe en France pour avoir peu de religion, en Angleterre pour en avoir trop ¹. » Incontestablement, il eut trop peu de religion, il pactisa trop avec les ennemis de la religion. Cet homme, qui ne montra pas moins de fluctuations en religion qu'en politique ², mourut en catholique; mais il vécut et écrivit en philosophe, et servit si bien la philosophie, que Voltaire a pu dire que « c'est depuis *l'Esprit des lois* qu'on vit les progrès du théisme qui jetait depuis longtemps de profondes racines. » Aussi les catholiques, aujourd'hui, ne s'uniraient pas à M. de Chateaubriand pour appeler cet héritier des publicistes protestants du seizième siècle « le véritable grand homme du dix-huitième siècle ³. » Les prédicateurs ne feraient plus retentir la chaire de son éloge, comme le fit M. Frayssinous dans ses fameuses conférences, et le plus brillant de ses successeurs dans ce genre nouveau excita naguère quelque surprise, en ne tempérant pas de fortes réserves l'hommage qu'il rendait à l'auteur des *Lettres persanes* et de *l'Esprit des lois*, à la tribune de l'Académie française ⁴.

§ IV

Les opuscules de Montesquieu.

Montesquieu avait soixante ans quand il publia *l'Esprit des lois* (fin de 1748). C'était le dernier effort de son génie, et il y avait dépensé tout ce qu'il possédait de puissance intellectuelle et même de force physique. A la

¹ *Pens. div.*, De la Religion.

² Voir dans Soulavie, *Pièces historiq. sur les règnes de Louis XIV, Louis XV, Louis XVI*, la manière dont Montesquieu se confessa, reçut tous ses sacrements, et déclara qu'il ne voulait point que sa foi pût être soupçonnée.

Voir aussi ce que rapporte sur ses derniers moments M^{me} la duchesse d'Aiguillon, dans *l'Histoire de l'Académie royale de Berlin*, ann. 1754, p. 467.

³ *Génie du christ.*, 3^e p., liv. IV, ch. V.

⁴ Voir le Discours de réception du P. Lacordaire.

veille de faire paraître cette œuvre de tant d'années, il écrivait à monsieur Cérati :

« Je suis accablé de lassitude. Je compte de me reposer le reste de mes jours. »

Il écrivait encore à M. le grand-prieur Solar, ambassadeur de Malte à Rome :

« J'avoue que cet ouvrage a pensé me tuer : je vais me reposer ; je ne travaillerai plus. »

En effet, il ne produisit plus rien dans les sept ans qu'il survécut à la publication de sa grande œuvre. Il ne nous reste donc, pour terminer notre étude, qu'à dire quelques mots de ses divers opuscules.

En 1725, pendant la semaine sainte, il publia, avec approbation et privilège, un petit livret, censément traduit du grec, intitulé le *Temple de Gnide*, qu'il avait composé pour l'amusement de la société de mademoiselle de Clermont, chez qui il passait une partie de ses soirées, lorsqu'il habitait Paris. Il n'avait pas voulu signer les *Lettres persanes* ; il signa le *Temple de Gnide*, cette production légère, remplie d'allusions qui couvrent des obscénités plus qu'à demi-nues, et où l'on sent le voluptueux épicurien et le sophiste élégant bien plus que l'homme de génie.

Ce roman érotique fut dévoré par les jeunes gens, par les femmes, à qui le grave président l'avait dédié avec toutes les galanteries d'un adorateur d'un sexe à qui il reconnaissait devoir le peu de moments heureux qu'il pouvait compter dans sa vie. Des esprits qui ne manquaient pas d'élévation et de sérieux se laissèrent eux-mêmes séduire. Le prince de Ligne se délectait à lire le *Temple de Gnide*, comme à se promener dans un bosquet d'arbustes odoriférants exotiques, comme à respirer un bouquet de rose, de jasmin, de lilas, d'œillet.

« Ce petit ouvrage, ajoutait-il, est un vrai chef-d'œuvre de goût, de ton, de grâce, de style, et n'a jamais pu être imité. Quelle rondeur, tournure et brièveté de phrases, sans être hachées ; c'est le seul feu d'artifice qui ne soit pas fatigant, et qui ne finisse pas, comme les autres, par l'ennui, le vide et l'obscur, car il paraît naturel ¹. »

« Il n'y a que des têtes bien frisées et bien poudrées, dit l'auteur, qui connaissent tout le mérite du *Temple de Gnide*. » Le prince de Ligne était lui-même de ces têtes bien frisées et bien poudrées. Des hommes plus graves ont dû être moins sensibles aux grâces mignardes et licencieuses de ce roman, et trouver qu'il n'ajoutait pas à la gloire du président de Montesquieu. Il en faut dire autant de la petite pièce mythologique de *Céphise et l'Amour*, dans laquelle ce président de parlement, âgé de trente-cinq ans, marié depuis dix ans et père de famille, continue à tracer des tableaux et à donner des leçons de volupté.

Montesquieu avait écrit un autre roman oriental, *Arzace et Isménie*. Il avait différé d'année en année à le publier. « Le triomphe de l'amour

¹ Prince de Ligne, *Mél.*, t. XXIX, p. 21, Sur le *Lycée*, t. XV, p. 41.

conjugal de l'Orient est peut-être trop éloigné de nos mœurs pour croire qu'il serait bien reçu en France, » écrivait-il, le 5 décembre 1754, à l'abbé comte de Guasco. Il lut le manuscrit à quelques amis, mais il ne s'était pas encore déterminé à le livrer à l'imprimeur quand il mourut. Ce fut son fils, M. de Secondat, qui le mit au jour.

Ce conte philosophique, dans le goût des épisodes qui diversifient les *Lettres persanes*, offre des événements plus étranges qu'intéressants. Il y a de l'esprit, de la grâce, de la volupté; mais, comme le remarquait le peu scrupuleux d'Argenson, la touche, en quelques endroits, est un peu forte¹. Les intentions critiques y percent çà et là. « La main qui l'a tracé, toute légère qu'elle est, montre quelquefois l'ongle du lion², » disait Grimm, lors de son apparition. Quelques passages en sont très-joliment écrits; mais, en général, le style en est pénible et entortillé.

Dans ces petites productions romanesques, Montesquieu reste au-dessous de lui; mais il se relève à toute sa hauteur dans ses opuscules historiques.

Ce puissant esprit avait un talent singulier de peindre et d'imiter l'antiquité. Pour s'en convaincre, qu'on lise le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* et *Lysimaque et Callisthène*.

Dans le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, l'historien philosophe développe cette pensée qu'il avait exprimée dans les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*³ :

« Dans toute la vie de Sylla, au milieu de ses violences, on voit un esprit républicain; tous ses réglemens, quoique tyranniquement exécutés, tendent toujours à une certaine forme de république. Sylla, homme emporté, mène violemment les Romains à la liberté⁴. »

Il présente l'inflexible dictateur comme un homme animé toute sa vie d'une pensée unique et persévérante, et à force de mérite contraignant ses envieux et ses ennemis mêmes à le louer.

On peut ne pas retrouver là le Sylla de l'histoire; mais la création de ce type n'en est pas moins admirable. Comme le dit l'éloquent panégyriste de Montesquieu, « Sylla paraît plus étonnant par les pensées que lui prête Montesquieu, que par ses actions mêmes. »

Le charmant récit de *Lysimaque* présente l'histoire du philosophe Callisthène mutilé par Alexandre pour avoir refusé de se prosterner devant lui, et de Callimaque, général et l'un des successeurs à l'empire du héros macédonien. Cette narration morale renferme de belles pensées. Telles sont ces paroles de Callisthène à Lysimaque :

« Quand je suis dans une situation qui demande de la force et du courage, il me semble que je me trouve presque à ma place. En vérité, si les dieux ne m'a-

¹ *Mém. du marquis d'Argenson*, Bibl. elzév., t. V, p. 90.

² Grimm, *Corresp. litt.*, déc. 1783.

³ Chap. XIII.

⁴ Villemain, *Éloge de Montesquieu*.

vaient mis sur la terre que pour y mener une vie voluptueuse, je croirais qu'ils m'auraient donné en vain une âme grande et immortelle. Jouir des plaisirs des sens est une chose dont tous les hommes sont aisément capables; et si les dieux ne nous ont faits que pour cela, ils ont fait un ouvrage plus parfait qu'ils n'ont voulu, et ils ont plus exécuté qu'entrepris. »

Cet épisode tout entier respire le stoïcisme le plus fier et le plus élevé.

On trouva dans les papiers de Montesquieu un fragment étendu sur Louis XI; c'est probablement tout ce qu'il avait écrit de cette histoire dont on a tant regretté la perte prétendue.

On imprima encore, après sa mort, un fragment d'*Essai sur le goût*, qu'il avait composé pour l'*Encyclopédie*, à la sollicitation de d'Alembert et du chevalier de Jaucourt. On y rencontre de belles et solides réflexions sur l'art d'écrire, comme celle-ci :

« Ce qui fait ordinairement une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres, et qu'on nous fait découvrir tout d'un coup ce que nous ne pouvions espérer qu'après une grande lecture. »

§ V.

Le style de Montesquieu.

Montesquieu, qui vit les vingt-six dernières années du règne de Louis XIV, est un des glorieux continuateurs des grands classiques du dix-septième siècle. S'il innove en quelque chose, c'est sans porter atteinte au riche fonds que lui ont transmis ses devanciers. Il offre « une langue dont les nouveautés viennent des choses, non des mots, et qui nous donne le plaisir du changement, sans qu'il en coûte rien au goût ¹. » C'est un modèle de style nerveux et précis. Il sait, suivant la pensée de Joubert, faire dire aux petites phrases de grandes choses ². Il aime et excelle à serrer ses idées. Il fuit avant tout la prolixité, et a pour système d'éviter tous les détails qui ne sont pas nécessaires.

« Il ne faut pas toujours, dit-il excellemment, tellement épuiser un sujet qu'on ne laisse rien à faire au lecteur. Il ne s'agit pas de faire lire, mais de faire penser ². »

Dans sa phrase vive, qui a été longtemps méditée, il entasse, il presse les idées et les faits :

« Le peuple romain, plus qu'un autre, s'émouvait par les spectacles. Celui du corps sanglant de Lucrece fit finir la royauté. Le débiteur qui parut sur la place couvert de plaies fit changer la forme de la république. La vue de Vir-

¹ D. Nisard, *Hist. de la litt. franç.*, t. IV, ch. VIII, § IV.

² J. Joubert, *Pensées*, t. II, p. 363.

ginie fit chasser les décemvirs. Pour faire condamner Manlius, il fallut ôter au peuple la vue du Capitole. La robe sanglante de César remit Rome dans la servitude ¹. »

Dans ce beau passage, la concision ne prend rien sur la clarté. Tout fait image et sert de preuve rapide. L'esprit est entièrement satisfait. Mais souvent le style de Montesquieu n'est pas concis, il est écourté et manque de développement.

Quelquefois aussi il est tendu et recherché. Dans ses trois principaux ouvrages, Montesquieu a su changer de ton et prendre le style des sujets différents qu'il traitait. Cependant, dans tous ses écrits, excepté les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* et le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, l'admirateur du pompeux Florus a trop affecté les antithèses ingénieuses, les faux brillants, les grâces maniérées; enfin, il a parfois tout sacrifié à la démangeaison de montrer de l'esprit. Voltaire l'appelait le *sautillant Montesquieu*; il admirait qu'un homme écrivant sur les lois dit dans sa préface « qu'on ne trouvera point de saillies dans son ouvrage, » et il s'étonnait encore plus que ce livre fût un recueil de saillies. Il ne comprenait pas ce « Montaigne législateur ², » qui s'avisait de « traiter du fondement des lois en épigrammes ³, » et, au lieu de juger, s'amusait à satiriser ⁴.

Les critiques de Voltaire contre l'*Esprit des lois* ont été inspirées en partie par le ressentiment, et peut-être aussi par un peu de jalousie. Montesquieu s'était attiré la colère de Voltaire par ce passage des *Lettres persanes* :

« Ce sont ici les poètes, c'est-à-dire ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens, et d'accabler la raison sous les agréments. »

Le détracteur de la poésie avait eu beau excepter nommément les poètes dramatiques du mépris qu'il témoignait pour tous les autres; cette raison ne suffisait pas pour apaiser l'auteur de la *Henriade*. Aussi, quand on lui reprochait d'être trop sévère contre l'auteur de l'*Esprit des lois*, il se contentait, dit-on, de répondre : « Il est coupable de lèse-poésie. »

Pour un tel crime, Montesquieu méritait d'être traité en toute rigueur. Aussi Voltaire ne lui a-t-il fait grâce sur rien, et, dans son *Commentaire sur l'Esprit des lois*, il prétendit relever trois cents passages contenant des erreurs essentielles.

Non-seulement il se plaisait à noter et à exagérer les fautes du président; mais il encourageait les autres à imiter sa sévérité. C'est ainsi que, bien aise de voir Linguet entreprendre la critique de l'*Esprit des lois*, il lui en signalait lui-même les défauts :

¹ *Esprit des lois*, liv. XI, ch. xx.

² Lettre à l'abbé d'Olivet, 5 février 1767.

³ *Dialog.*, loc. cit.

⁴ *Dialog.*, XXVI, 1^{er} entret.

« Je crois, comme vous, monsieur, lui écrivait-il le 15 mars 1767, qu'il y a plus d'une inadvertance dans l'*Esprit des lois*. Très-peu de lecteurs sont attentifs; on s'est aperçu que presque toutes les citations de Montesquieu sont fausses ¹. »

Tout en reconnaissant l'esprit et le génie du rival de Grotius et de Puffendorf, il ajoutait :

« Je ne serai pas étonné que cet ouvrage célèbre vous paraisse plus rempli d'épigrammes que de raisonnements solides. »

La partialité de Voltaire à l'égard de Montesquieu est évidente; mais elle n'empêche pas que le philosophe n'ait raison dans ses critiques contre les brillants défauts de l'auteur de l'*Esprit des lois*.

Voltaire lui a aussi reproché de manquer quelquefois de correction, et ce reproche est également fondé.

Montesquieu est un de nos écrivains les plus spirituels et les plus originaux, mais non pas tout à fait un des plus corrects. « Il ne soigne point son style, qui est bien plus spirituel et quelquefois même nerveux qu'il n'est pur, » disait d'Argenson ², bon connaisseur. On pourrait, en effet, relever, dans les divers écrits de Montesquieu, une assez notable quantité d'incorrections plus ou moins graves. En voici quelques-unes :

« Seigneur, lui dis-je, il est heureux que le ciel ait épargné au genre humain le nombre des hommes tels que vous ³. »

Jean-Jacques Rousseau, conseillant la lecture des *Lettres persanes* à un jeune écrivain de Genève, remarquait qu'on y trouve quelques fautes de langue, et en donnait cet exemple, pris de la quarante-deuxième lettre :

« Tel que l'on devrait mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est homme de robe. »

« La faute, ajoutait Rousseau, est de prendre pour le participe passif *méprisé*, qui n'est pas dans la phrase, l'infinitif *mépriser*, qui y est ⁴. » Cette faute se rencontre assez souvent dans les écrivains; mais ce n'en est pas moins une faute.

Voltaire, dans son *Commentaire sur l'Esprit des lois*, a relevé aussi quelques incorrections ou impropriétés de Montesquieu, telle que cette phrase : « Pour aimer la frugalité, il faut *en jouir* ⁵. » C'est *pratiquer*, et non pas *jouir* qui aurait ici rendu la pensée de l'auteur.

¹ Voltaire renouvelle le même reproche dans son dialogue XXIV : « Ce qui est encore révoltant pour un lecteur un peu instruit, c'est que presque partout les citations sont fausses; il prend toujours son imagination pour sa mémoire. »

² *Mém. du marquis d'Argenson*, bibl. elzév., t. V, p. 87.

³ *Dialog. de Sylla et d'Eucrate*.

⁴ Lettre à M. Moulton, 25 nov. 1762.

⁵ *Esprit des lois*, liv. V, ch. iv.

Nous ne croyons pas non plus que la propriété des termes soit parfaitement observée dans cette phrase, d'ailleurs très-belle et très-élevée :

« Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent, ou la précipitent; tous les accidents sont soumis à ces causes; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille : en un mot, *l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers* ¹. »

Peut-on bien dire qu'une *allure principale entraîne tous les accidents particuliers*? L'expression est-elle assez propre? est-elle assez claire? D'ailleurs cette dernière qualité, la clarté, est loin de se rencontrer toujours dans le style de Montesquieu. Par exemple, quand il dit que les lois sont les *rappports nécessaires qui dérivent de la nature des choses* ², l'expression n'est-elle pas à la fois obscure et impropre?

S'il n'y a pas d'obscurité, au moins y a-t-il beaucoup de recherche dans cette autre phrase :

« Quand il serait inutile que les sujets eussent une religion, il ne le serait pas que les princes en eussent et qu'ils b'anchissent d'écume le seul frein que ceux qui ne craignent pas les lois humaines puissent avoir ³. »

Enfin, pour ne pas insister davantage sur les quelques défauts que présentent les ouvrages d'un de nos plus brillants écrivains, nous terminerons en disant que sa diction, habituellement si vive, si légère, manque quelquefois d'harmonie.

Un autre reproche, qui touche à l'ensemble de la composition, a été justement adressé à Montesquieu, c'est de manquer de méthode.

Il avait la tête remplie d'idées et de faits, et il en était comme obsédé quand il écrivait. Obligé de choisir, il le faisait avec une sorte de brusquerie peu méthodique.

« Dans cette foule d'idées qui se présentent à mon esprit, dit-il en commençant le livre XIX, je serai plus attentif à l'ordre des choses qu'aux choses mêmes; il faut que j'écarte à droite et à gauche, que je perce et que je me fasse jour. »

Il ne creuse pas les matières, il se contente de les effleurer.

« Je suis, a-t-il dit lui-même, comme cet antiquaire qui partit de son pays, arriva en Égypte, jeta un coup d'œil sur les pyramides, et s'en retourna ⁴. »

Il manque fréquemment de méthode dans l'exposition de ses idées, comme dans son style. Ce n'est pas seulement une apparence de désordre, le mépris d'un ordre vulgaire, mais un désordre véritable. Trop

¹ *Grand. des Rom.*, ch. XVIII.

² *Esprit des lois*, ch. 1.

³ *Ibid.*, XXIV, v, 4.

⁴ *Ibid.*, XXVIII, XLV.

souvent son livre est « un labyrinthe sans fil¹. » On y rencontre nombre de chapitres composés de pensées disparates qui semblent s'être présentées sans ordre et sans liaison à son esprit, tellement tout y est décousu et haché. En outre, l'auteur affecte de découper son ouvrage en petits chapitres dont on ne voit pas l'objet et qui, maintes fois, ne sont que la continuation et la suite de ce qui précède. Il y en a de douze lignes, de quatre lignes².

Buffon reprochait à l'*Esprit des lois* le trop de sections et de divisions, et le manque de liaison et d'enchaînement dans les phrases. Il disait dans son célèbre discours de réception à l'Académie :

« Tout sujet est un ; et, quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un discours. Les interruptions, les repos, les sections, ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, ou lorsqu'ayant à parler de choses grandes, épineuses et disparates, la marche du génie se trouve interrompue par la multiplicité des obstacles, et contrainte par la nécessité des circonstances : autrement, le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage ; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'auteur demeure obscur ; il ne peut faire impression sur l'esprit du lecteur, il ne peut même se faire sentir que par la continuité du fil, par la dépendance harmonique des idées, par un développement successif, une gradation soutenue, un mouvement uniforme que toute interruption détruit ou fait languir. »

Et quand il imprima son discours, il reconnut, dans une note, qu'en parlant ainsi, il avait eu en vue l'*Esprit des lois*. D'ailleurs le défaut signalé par lui, il l'attribuait au physique de Montesquieu qu'il avait beaucoup connu. « Le président, disait-il, était presque aveugle, et il était si vif que, la plupart du temps, il oubliait ce qu'il voulait dicter, en sorte qu'il était obligé de se resserrer dans le moindre espace possible. »

Voltaire, qui avait un genre d'écrire moins serré, n'était pas moins choqué que Buffon de la manière morcelée dont Montesquieu a composé l'*Esprit des lois*.

« Je ne puis m'empêcher de rire, disait-il, en parcourant plus de cent chapitres qui ne contiennent pas douze lignes, et plusieurs qui n'en contiennent que deux. Il semble que l'auteur ait toujours voulu jouer avec son lecteur dans la matière la plus grave.

« On ne croit pas lire un ouvrage sérieux, ajoutait Voltaire, lorsqu'après avoir cité les lois grecques et romaines, il parle de celles de Bantam, de Cochin, de Tunquin, d'Achem, de Banao, de Jacatra, de Formose, comme s'il avait des mémoires fidèles du gouvernement de tous ces pays. Il mêle trop souvent le faux avec le vrai, en physique, en morale, en histoire. »

Tout ce que nous venons de dire prouve que « cet esprit plein de pres-

¹ Volt., *Dialog.*, dial. XXIV.

² Voir en particulier liv. XXIII, ch. ix, des Filles ; ch. x, ce qui détermine au mariage ; ch. xviii, de l'état des peuples avant les Romains.

tiges ¹ » n'est pas un écrivain parfait, et cependant on ne se décide pas volontiers à le rabaisser au second rang de nos prosateurs. Au moins faudrait-il lui donner une place tout à fait à part dans ce second ordre.

Quoi qu'il en soit de la question de rang, le nom de Montesquieu restera grand dans l'avenir, et ceux mêmes qui seront les moins disposés à adopter toutes ses idées lui tiendront compte d'intentions généreuses, et loueront en lui un homme qui a aimé son pays et qui s'est efforcé de le faire aimer aux autres. « L'un des plus grands charmes de Montesquieu pour ses compatriotes, et l'un de ses plus solides mérites, a dit un estimable historien, c'est qu'après l'avoir lu, on se sent toujours plus heureux d'être Français ². »

Un conservateur de bibliothèque.

RICA A***.

J'allai l'autre jour voir une grande bibliothèque dans un couvent de dervis, qui en sont comme les dépositaires, mais qui sont obligés d'y laisser entrer tout le monde à certaines heures.

En entrant, je vis un homme grave qui se promenait au milieu d'un nombre innombrable de volumes qui l'entouraient. J'allai à lui, et le priai de me dire quels étaient quelques-uns de ces livres, que je voyais mieux reliés que les autres. « Monsieur, me dit-il, j'habite ici une terre étrangère, je n'y connais personne. Bien des gens me font de pareilles questions; mais vous voyez bien que je n'irai pas lire tous ces livres pour les satisfaire; j'ai mon bibliothécaire qui vous donnera satisfaction, car il s'occupe nuit et jour à déchiffrer tout ce que vous voyez là. C'est un homme qui n'est bon à rien, et qui nous est fort à charge, parce qu'il ne travaille point pour le couvent. Mais j'entends l'heure du réfectoire qui sonne. Ceux qui, comme moi, sont à la tête d'une communauté, doivent être les premiers à tous les exercices. En disant cela, le moine me poussa dehors, ferma la porte, et, comme s'il eût volé, disparut à mes yeux ³.

De Paris, le 21 de la lune de Rhamazan, 1719.

(*Lettres persanes*, lettre cxxxiii.)

¹ Joubert, *Pens.*, t. II, p. 363.

² Lacrosette, *Hist. de France pendant le dix-huitième siècle*, liv. IX.

³ Nous donnons ce morceau comme un exemple de la malice aussi perfide que spirituelle que l'auteur des *Lettres persanes* répand toujours sur certains sujets.

Charlemagne.

Charlemagne songea à tenir le pouvoir de la noblesse dans ses limites, et à empêcher l'oppression du clergé et des hommes libres. Il mit un tel tempérament dans les ordres de l'État, qu'ils furent contre-balancés et qu'il resta le maître. Tout fut uni par la force de son génie. Il mena continuellement la noblesse d'expédition en expédition ; il ne lui laissa pas le temps de former des desseins, et l'occupa tout entière à suivre les siens. L'empire se maintint par la grandeur du chef : le prince était grand, l'homme l'était davantage. Les rois ses enfants furent ses premiers sujets, les instruments de son pouvoir et les modèles de l'obéissance. Il fit d'admirables réglemens ; il fit plus, il les fit exécuter. Son génie se répandit sur toutes les parties de l'empire. On voit dans les lois de ce prince un esprit de prévoyance qui comprend tout, et une certaine force qui entraîne tout. Les prétextes pour éluder les devoirs sont ôtés, les négligences corrigées, les abus réformés ou prévenus. Il savait punir ; il savait encore mieux pardonner. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les difficiles avec promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, portant la main partout où il allait tomber. Les affaires renaissaient de toutes parts ; il les finissait de toutes parts. Jamais prince ne sut mieux les éviter. Il se joua de tous les périls, et particulièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérans ; je veux dire les conspirations. Ce prince prodigieux était extrêmement modéré ; son caractère était doux, ses manières simples ; il aimait à vivre avec les gens de sa cour. Il fut peut-être trop sensible au plaisir des femmes ; mais un prince qui gouverna toujours par lui-même, et qui passa sa vie dans les travaux, peut mériter plus d'excuses. Il mit une règle admirable dans sa dépense ; il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie : un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison. On voit dans ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot : il ordonnait qu'on vendit les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins ; et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers.

(*L'Esprit des lois*, liv. XXXI, chap. XVIII.)

IV

BUFFON.

— 1707-1788 —

I

Buffon, que la voix publique plaçait, avec Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau, au premier rang des écrivains du dix-huitième siècle, eut la gloire d'exposer le premier dans la langue des grands écrivains la science de la nature, comme Montesquieu avait fait la science de la politique et des lois. L'histoire naturelle, qui n'avait encore été traitée que par les Aldovrande, les Gessner, les Johnston, n'avait guère produit jusque-là que des ouvrages confus et souvent pleins d'absurdités. A Buffon était réservé de peindre la majesté de la création dans une langue digne de son objet, et de briller par le style sans sacrifier la science.

Les savants de son temps, en particulier les membres de l'Académie des sciences, ne faisaient aucun cas de sa physique ; ils ne le regardaient ni comme un physicien, ni comme un géomètre, ni comme un naturaliste ; toutes ses observations leur paraissent très-inexactes et ses systèmes des visions¹. Les savants modernes, plus équitables, l'honorent comme le chef de l'école synthétique en histoire naturelle. Lors même que Buffon se lançait le plus témérairement dans les hypothèses, il rencontrait des vérités fécondes. Porté à embrasser les rapports les plus éloignés des êtres, doué d'un goût de préférence pour les spéculations synthétiques, il suppléait aux révélations de l'observation par la supposition de ce qu'il appelait des faits nécessaires ; mais ses facultés divinatrices le servaient quelquefois mieux que n'eût pu faire l'expérimentation la plus attentive ; par les vues de l'esprit, il devançait souvent l'observation. Le profond auteur du *Cosmos*, M. de Humboldt, a dit :

« Buffon, écrivain grave et élevé, embrassant à la fois le monde planétaire et l'organisme animal, les phénomènes de la lumière et ceux du magnétisme, a été, dans ses expériences physiques, plus au fond des choses que ne le soupçonnaient ses contemporains. »

Non-seulement il eut le mérite de populariser la science et d'intéresser à ses progrès les princes et les grands, mais il fit lui-même plusieurs découvertes positives. C'est ainsi, pour nous en tenir à quelques faits, qu'il établit le premier la loi de la prééminence relative des organes, et la loi non moins curieuse de la distribution géographique des animaux sur le globe ; retraça les harmonies variées des animaux et les contrastes des diverses créations locales ; s'éleva jusqu'à la conception de l'unité de plan dans le règne animal, et du principe non moins fondamental de la varia-

¹ C'est ce que nous apprend Saussure dans une lettre très-curieuse.

bilité des espèces ; démontra nettement l'unité de l'espèce humaine, et prépara ainsi la voie aux travaux de Camper, de Blumenbach et de Cuvier. Enfin ses écrits et ses travaux administratifs dans le Jardin du Roi ont fondé l'école zoologique française.

Voilà ce qu'on ne doit pas oublier quand on juge Buffon, et il a d'autant plus de droits aux égards des savants qui l'ont suivi et qui ont pu corriger quelques-unes de ses erreurs que lui-même se montra toujours plein de respect pour ses glorieux devanciers, pour Aristote, pour Théophraste, pour Pline, surtout pour Aristote, à qui il rend hommage en cent endroits :

« L'histoire des animaux d'Aristote, disait-il, est peut-être encore aujourd'hui ce que nous avons de mieux fait en ce genre ¹. — Il n'y a guère de faits dans l'histoire des animaux d'Aristote qui ne soient vrais, ou du moins qui n'aient un fondement de vérité ². — Aristote voyait bien et disait vrai presque en tout ³. »

L'instinct poétique des Grecs ne le frappait pas moins que leur génie scientifique. Il admirait cette justesse de discernement et cette précision d'idées qui leur ont fait imposer aux objets de la nature des noms toujours relatifs à leurs caractères distinctifs et frappants, dénominations bien « supérieures aux noms formés comme au hasard dans nos langues récentes, sur des rapports ou fictifs ou bizarres, et souvent démentis par l'inspection de la nature ⁴. » Et il en prenait occasion de déplorer qu'on ne pût « rétablir toutes les belles ruines de l'antiquité savante, et rendre à la nature ces images brillantes et ces portraits fidèles dont les Grecs l'avaient peinte et toujours animée, hommes spirituels et sensibles, disait-il, qu'avaient touchés les beautés qu'elle présente et la vie que partout elle respire ⁵. »

La principale raison qui rendra l'*Histoire naturelle* de Buffon immortelle, c'est qu'elle est empreinte du génie hellénique, c'est qu'elle rappelle la manière large, animée, brillante des Grecs.

II

George-Louis Leclerc, qui changea son nom de famille en celui de Buffon, était né à Montbard, non loin de Dijon, d'un conseiller au parlement de Bourgogne. Maître du choix de sa carrière, il essaya tour à tour de la géographie, de la physique, de l'économie rurale. Il accompagna en Italie, puis en Angleterre le duc de Kingston, amené par le hasard à Dijon, et avec qui il s'était lié d'amitié. Le précepteur du jeune

¹ *Manière de traiter l'histoire naturelle.*

² *Hist. nat. des oiseaux de proie, l'Orfraie.*

³ *Ibid.*

⁴ Voir *Hist. nat. des Ois.*, les Ois. de proie nocturnes.

⁵ *Ibid.*, t. XV, in-12, la Poule sultane, ou le Porphyryon.

seigneur, homme fort instruit, l'affermir dans le goût des sciences, auxquelles il se livra avec ardeur à son retour en France. Il s'annonça comme écrivain en donnant la traduction accompagnée de préfaces de la *Statique* de Hales (1733), et du *Traité des flexions* de Newton (1740).

Jusqu'à-là il n'avait encore guère cultivé la science dans laquelle il devait s'immortaliser. Cependant, en 1749, la survivance de la charge d'intendant du Jardin des Plantes lui fut assurée par son ami Dufay, qui, durant une courte mais active administration, avait changé la face de ce bel établissement que la négligence des premiers médecins, surintendants-nés du Jardin du Roi, avait laissé dépérir. Alors le choix de Buffon se fixa pour toujours sur l'histoire naturelle. Néanmoins, c'est encore à titre de géomètre que, peu de temps après sa nomination à l'intendance du Jardin des Plantes, il fut reçu associé de l'Académie des sciences. La plus importante recherche qu'il présenta à la docte compagnie fut la construction d'un miroir dans le genre de celui d'Archimède, pour incendier les corps à de grandes distances.

III

Cependant l'histoire naturelle devenait chaque jour davantage l'objet principal de ses études, et, après dix ans de préparations, en 1749, il donna trois volumes d'aperçus généraux. Le premier contenait la *Théorie de la terre* et le *Système sur la formation des planètes*. Depuis la découverte du vrai système du monde, personne n'avait encore essayé de remonter à l'origine des planètes et des satellites. En abordant cette question, et en s'attachant particulièrement à expliquer la constitution intérieure, la forme et la matière de la terre, comme il les concevait d'après les résultats généraux des observations faites par lui ou par d'autres sur les différentes matières qui composent le globe terrestre, sur les éminences, les profondeurs et les inégalités de sa forme, sur le mouvement des mers, sur la direction des montagnes, sur la position des carrières, sur la rapidité et les effets des courants de la mer, etc., Buffon fit preuve de beaucoup d'esprit, et sut tirer parti, avec une extrême habileté, des moindres faits qui paraissaient lui être favorables. Mais il expliqua trop souvent par les suppositions les plus invraisemblables en elles-mêmes des faits absolument imaginaires, et, en somme, il ne fit, dans la *Théorie de la terre* et dans le *Système sur la formation des planètes*, qu'un roman de physique, lui qui, dans la préface de la traduction de la *Statique des Végétaux* de Hales, s'était si fort élevé contre les systèmes et contre les rêveries des anciens physiciens. Suivant lui, les soleils et les comètes ont été produits comme nous les voyons et avec les forces nécessaires pour leur faire parcourir leurs orbites. Mais, il y a 96,000 ans, une comète tomba obliquement dans le soleil, et en détacha la 650^e partie. Cette masse, lancée dans l'espace, se divisa et forma toutes les planètes de notre système solaire, qui, par le mouvement de rotation, acquirent une figure sphéroïdale. Notre globe, — c'est une idée de

Leibnitz, — dont une matière fondue, vitrifiée, formait le noyau, était dans un état d'incandescence. Après des siècles, la surface de la terre se refroidit et se consolida¹ ; il s'y forma toutefois des cavités immenses. Une partie des vapeurs qui s'étaient élevées dans l'atmosphère se condensa et forma les mers, qui, pendant une assez longue période de temps, couvrirent toute notre planète, comme suffirent à le prouver les immenses amas de coquilles fossiles trouvés de tous côtés au sein des terres. Ces eaux attaquèrent la partie solide du globe, et, en en dissolvant une portion, formèrent les terres et les pierres. Les eaux de l'Océan, attirées vers l'équateur par les marées, y entraînèrent une grande quantité de substances dissoutes, et c'est ainsi que naquirent les grandes chaînes de montagnes dirigées d'orient en occident. Les eaux primitives du globe s'écoulèrent dans les cavités. La terre, dans l'espace de 43,000 ans, se refroidit au point que les végétaux et les animaux, nés d'abord vers le pôle, purent vivre à sa surface. Les couches secondaires se formèrent par la décomposition de la matière vitrifiée mêlée de sédiments marins ; des causes accessoires, les vents, les courants d'eau, les éruptions volcaniques et les tremblements de terre, modelèrent ensuite les montagnes et les vallées.

L'idée capitale de Buffon, celle de la formation primitive de notre monde par un coup de queue d'une comète, cette idée, empruntée à l'Anglais Whiston, est très-singulière, et l'on y verrait volontiers, avec Voltaire, « une plaisanterie de M. de Buffon, qui a voulu faire une expérience morale sur la crédulité des Parisiens². » Mais, de plus, elle est anticatholique. Buffon avait méconnu ou éludé, avec des ménagements qui pouvaient paraître dérisoires, l'autorité de la Genèse. Le clergé éleva des plaintes, et la Sorbonne s'en rendit l'organe. La faculté de théologie trouva, dans les volumes publiés de l'*Histoire naturelle*, quatorze propositions répréhensibles, parmi lesquelles les suivantes :

« Ce sont les eaux de la mer qui ont produit les montagnes, les vallées de la terre... Ce sont les eaux du ciel qui, ramenant tout au niveau, rendront un jour cette terre à la mer, qui s'en emparera successivement, en laissant à découvert de nouveaux continents semblables à ceux que nous habitons. (Édit. in-4°, t. I, p. 124 ; édit. in-12, t. I, p. 181.)

« Ne peut-on pas s'imaginer... qu'une comète tombant sur la surface du soleil aura déplacé cet astre, et qu'elle en aura séparé quelques petites parties auxquelles elle aura communiqué un mouvement d'impulsion... en sorte que les planètes auraient autrefois appartenu au corps du soleil, et qu'elles en auraient été détachées, etc. » (Édit. in-4°, p. 133 ; in-12, p. 193.)

¹ L'opinion de la diminution de la chaleur du globe fut adoptée et défendue par Bailly. « La fable, l'histoire, l'astronomie, la physique sont pour elle, » dit cet astronome. (*Lettres sur l'origine des sciences.*)

² Tout un chapitre de l'*Homme aux quarante écus*, le chapitre intitulé *Nouvelles douleurs occasionnées par les nouveaux systèmes*, est employé à ridiculiser la théorie de Buffon.

La Sorbonne censurait encore les opinions de l'auteur sur l'essence de la vérité, sur la nature et l'existence de l'âme, sur la certitude de l'existence des corps, etc.

Les députés et syndic de la faculté vinrent trouver Buffon pour l'engager à se rétracter, et lui donnèrent communication, le 15 janvier 1751, du jugement rendu sur son ouvrage. Il répondit aux théologiens avec autant d'égards qu'ils en avaient mis à lui parler et à lui écrire, et, plus docile que Montesquieu, qui avait été l'objet des mêmes censures et des mêmes démarches, il offrit de donner des explications qui ne laisseraient aucun doute ni aucune incertitude sur la droiture de ses intentions. Dans ses explications, que la Sorbonne accepta et approuva, et qui furent insérées en tête du volume suivant, il déclarait qu'il n'avait eu aucune intention de contredire le texte de l'Écriture; qu'il croyait très-fermement tout ce qui est rapporté sur la création, soit pour l'ordre des temps, soit pour les circonstances des faits, et qu'il abandonnait ce qui, dans son livre, regardait la formation de la terre, et en général tout ce qui pourrait être contraire à la narration de Moïse, n'ayant, disait-il, présenté son hypothèse sur la formation des planètes que comme une pure supposition philosophique. Il se justifiait avec autant d'habileté sur les autres erreurs qui lui étaient reprochées, et protestait sur tous les points d'une parfaite orthodoxie.

Ce vain acte de soumission à la censure des docteurs suffit pour apaiser la redoutable Sorbonne. Désormais il fut à l'abri de ce qu'il appelait les *tracasseries théologiques*, et qu'il craignait *beaucoup plus que les critiques des physiciens et des géomètres*¹.

IV

Quelles étaient, au vrai, les opinions religieuses et philosophiques de Buffon? Assurément ce n'était pas un catholique très-sûr, bien qu'à Montbard il observât régulièrement les pratiques du culte, et communiait même à Pâques tous les ans dans la chapelle seigneuriale. Il avait pour les excès des philosophes irrégieux une répulsion sincère et qu'il ne cachait point. « Il était notoirement, dit La Harpe, au nombre de leurs adversaires les plus déclarés, au point de ne plus venir à l'Académie depuis que la secte y dominait². » Il paraît croire sérieusement à la chute originelle, et il attribue à cette cause la révolte de tant d'animaux contre leur souverain³. Il parle d'une manière assez orthodoxe de plusieurs autres dogmes. Mais faut-il voir l'expression de sentiments sincèrement

¹ Lettre à l'abbé Le Blanc, son ami et son confident, qui l'avait beaucoup servi dans cette affaire.

² *Lyc.*, 3^e p., l. III, c. I, sect. III.

³ Voir *Hist. nat. générale et partie*, édit. in-12, t. VII, 2^e part., les Animaux domestiques.

chrétiens dans des mots de pure forme, de déférence, de précaution? Son déisme même n'est pas bien ferme; et quand il semble s'exprimer avec le plus de conviction sur la Divinité, il lui échappe des expressions qui ne sont pas d'un adorateur suffisamment religieux. Plus il a pénétré dans le sein de la nature, plus, dit-il, il a admiré et profondément *respecté* son auteur¹. Ce mot de *respecter* n'est-il pas singulier en parlant de Dieu? Sous le nom de Dieu, de Créateur, il paraît n'avoir en vue que les forces vives de la nature. La nature, les lois immuables et nécessaires, tel est, chez Buffon, comme chez Lucrèce et chez Pline, le fond dominant de croyance.

Madame Necker parle de Buffon comme d'un pyrrhonien. Cependant nous croyons qu'il était assez fixé sur la spiritualité de notre être. Il s'entend avec l'accent de la conviction sur les preuves de l'immatérialité de l'âme; il proclame très-haut que la bonté du Créateur a mis une distance immense entre l'homme et la bête.

« L'homme, dit-il, est un être raisonnable, l'animal est un être sans raison; et comme il n'y a point de milieu entre le positif et le négatif, comme il n'y a point d'êtres intermédiaires entre l'être raisonnable et l'être sans raison, il est évident que l'homme est d'une nature entièrement différente de celle de l'animal, qu'il ne lui ressemble que par l'extérieur, et que le juger par cette ressemblance matérielle, c'est se laisser tromper par l'apparence, et fermer volontairement les yeux à la lumière qui doit nous la faire distinguer de la réalité². »

Du reste, il y avait beaucoup de matérialisme dans la philosophie de Buffon. C'est ainsi que, suivant lui, il n'y a que le physique de l'amour qui soit bon. Ce physique de l'amour, Buffon l'envisage uniquement par le beau côté; il le regarde comme la *cause première de tout bien*, comme la *source unique de tout plaisir*. Le moral de l'amour, au contraire, il ne le considère que par le côté qui ravale l'homme et le rend malheureux, et il déclare que nous n'avons *fait que gâter la nature*³. Cette thèse matérialiste n'est qu'un sophisme, et c'est mutiler l'homme que de méconnaître la légitimité et la grandeur du sentiment purement moral, comme fait Buffon, qui ne conçoit l'amour et ne recommande de le pratiquer qu'à la manière des bêtes, lesquelles, suivant lui, y trouvent seules le bonheur.

Non-seulement Buffon fronde la passion, mais il se fait un idéal d'homme heureux et de sage qui rappelle trop le sage stoïque, espèce d'automate dont Pascal s'est si ingénieusement moqué. Il est très-permis de ne pas voir l'être le plus heureux de la terre, dans cet homme qui, *content de son état, ne veut être que comme il a toujours été, ne vivre que comme il a toujours vécu; qui, se suffisant à lui-même, n'a qu'un faible besoin des autres*. Ce n'est assurément pas l'homme le plus estimable et le plus vertueux.

¹ *Époq. de la nat.*, p. 41.

² *Hist. nat. de l'Homme*, de la nat. de l'Homme.

³ *Hist. nat.*, Discours sur la nature des Animaux, in-4°, t. IV, p. 80; in-12, t. VII, p. 114.

V

Ce que nous venons de dire sur les idées religieuses, philosophiques et morales de Buffon, peut déjà faire comprendre quelques-uns des défauts essentiels de l'*Histoire naturelle*. Mais reprenons les détails que nous avons à donner sur cette œuvre importante.

Le second volume contient l'*Histoire générale des Animaux* et l'*Histoire particulière de l'Homme*. L'auteur compléta plus tard ses idées sur ce grand sujet dans le *Discours sur la nature des animaux*, qui a été vanté avec raison comme un monument d'une philosophie profonde et d'une éloquence ferme et solide. Plus d'un savant y a puisé abondamment, quelquefois sans l'avouer, comme Bichat.

Le troisième volume renferme un admirable chapitre sur les variétés de l'espèce humaine. C'est là que Buffon pose, pour la première fois, les bases de l'*Histoire naturelle de l'Homme*. « On n'avait étudié, jusqu'à lui, que l'*homme-individu* : il a le premier étudié l'*homme-espèce*¹. »

Aux discours sur la nature des animaux, Buffon fit succéder leur description. Il décrivit successivement plus de quatre cents espèces. On ne peut pas s'adonner à une science plus noblement et plus grandement. Dans son désir d'observer et de décrire avec exactitude le plus grand nombre possible d'animaux des contrées étrangères comme de la France, il en faisait venir de l'étranger par le moyen de ses correspondants, il achetait ceux qu'on amenait en France et qu'on voulait bien lui vendre, et les gardait dans une ménagerie qu'il avait fait construire, afin de pouvoir étudier leurs mœurs avant de les disséquer.

S'arrêter sur les mérites et sur l'agrément des descriptions de Buffon serait inutile. Tout le monde les connaît, et il n'est personne qui ne sache par cœur plusieurs de ses charmantes notices.

Buffon mêle souvent à ses descriptions des dissertations et des réflexions générales assez étendues. Ainsi, dans l'histoire naturelle du cerf, un de ses articles les mieux écrits et les plus piquants, il développe les avantages de la chasse, qu'il représente comme l'école agréable de l'art de la guerre, comme « le seul amusement qui fasse diversion entière aux affaires, le seul délassement sans mollesse, le seul qui donne un plaisir vif sans langueur, sans mélange et sans satiété ; » comme l'exercice le plus sain pour le corps, et le repos le plus agréable pour l'esprit de l'homme, qui, dit-il, « n'est pas fait par la nature pour la contemplation des choses abstraites. »

Indépendamment de ses articles particuliers sur chacun des quadrupèdes et des oiseaux, Buffon, considérant plusieurs parties de la nature sous de grandes masses, traita, dans des discours assez étendus, de la génération des animaux, de leur dégénération, des oiseaux en général,

¹ Flourens, *De quelques manuscrits de Buffon*, 7^e art., *Journ. des Sav.*, mars 1859, p. 142.

des oiseaux de proie en particulier. Dans ces articles généraux, les grands traits, les vues de génie éclatent presque à chaque page ; mais souvent aussi, il le faut reconnaître, l'auteur s'y arrête à des idées puérides et même extravagantes, comme, par exemple, quand il se demande très-sérieusement auquel des animaux appartiendrait le sceptre de la terre, si l'espèce humaine était anéantie.

Les savants ont adressé un reproche plus général à Buffon, c'est de n'avoir pas coordonné l'histoire naturelle d'après des classifications d'ordres, de familles, de tribus, de genres, et de s'être contenté de considérer à part et de traiter séparément chaque espèce, chaque succession d'individus qui se reproduisent et ne peuvent se mêler. En effet, Buffon se borne à diviser les quadrupèdes d'Europe les mieux connus en animaux domestiques, animaux sauvages et animaux carnassiers, et, ne pouvant appliquer cette division aux animaux des autres parties du monde, il les étudie sans aucune espèce d'ordre raisonné.

Nullement botaniste ni anatomiste quand il commença d'écrire, il avait une excessive prévention contre toute classification scientifique. Il ouvrit son ouvrage par un discours sur la *Manière de traiter l'histoire naturelle*, où il condamna avec la dernière rigueur les méthodes de nomenclature qui étaient alors l'objet trop exclusif du travail des naturalistes, et, dans tout le cours de son histoire, il renouvela mille fois ses attaques contre ces gens à préjugés, à méthodes, qui prennent la liste de leurs petits systèmes pour les registres de la nature¹ ; qui portent dans la réalité des ouvrages du Créateur les abstractions de leur esprit borné, et ne lui accordent pour ainsi dire qu'autant d'idées qu'ils en ont². Suivant lui, les méthodes avaient mis plus de confusion dans l'histoire de la nature que les observations n'y avaient apporté de connaissances³.

« Si l'on eût employé à bien décrire tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes, nous n'eussions pas trouvé l'histoire naturelle au berceau, nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarrasser de ses langes, nous aurions peut-être avancé son âge, car nous eussions plus écrit pour la science et moins contre l'erreur⁴. »

« Ce n'est point, ajoute-t-il ailleurs, en resserrant la sphère de la nature et en la renfermant dans un cercle étroit, qu'on pourra la connaître ; ce n'est point en la faisant agir par des vues particulières qu'on saura la juger, ni qu'on pourra la deviner ; ce n'est point en lui prêtant nos idées qu'on approfondira les desseins de son auteur : au lieu de resserrer les limites de sa puissance, il faut les reculer, les étendre jusque dans l'immensité ; il faut ne rien voir d'impossible, s'attendre à tout, et supposer que tout ce qui peut être est. Les espèces ambiguës, les productions irrégulières, les êtres anormaux cesseront dès lors de nous étonner, et se trouveront aussi nécessairement que les autres dans l'ordre infini des choses ; ils remplissent les intervalles de la chaîne, ils en forment les nœuds, les points intermédiaires ;

¹ *Hist. nat.*, t. XXV, le Coendou.

² *Manière de traiter l'hist. nat.*

³ *Hist. nat. des Minér.*, du Schorl.

⁴ *Hist. nat.*, t. XXI, les Tatous.

ils en marquent aussi les extrémités. Ces êtres sont pour l'esprit humain des exemplaires précieux, uniques, où la nature, paraissant moins conforme à elle-même, se montre plus à découvert; où nous pouvons reconnaître des caractères singuliers et des traits fugitifs qui nous indiquent que ses fins sont bien plus générales que nos vues, et que si elle ne fait rien en vain, elle ne fait rien non plus dans les desseins que nous lui supposons¹... »

« Ce n'est point par des causes finales, disait-il encore, que nous pouvons juger des ouvrages de la nature; nous ne devons pas lui prêter d'au-si petites vues, la faire agir par des convenances morales; mais examiner comment elle agit en effet, et employer pour la connaître tous les rapports physiques que nous présente l'immense variété de ses productions... Une simple probabilité, un soupçon, pourvu qu'il soit fondé sur des rapports physiques, répand plus de lumière et produit plus de fruit que toutes les causes finales réunies. »

C'est ainsi que Buffon introduisait la méthode cartésienne, l'esprit cartésien dans l'étude de l'histoire naturelle. Mais l'esprit chrétien n'en souffrait-il pas un peu?

Ces attaques contre les classificateurs atteignaient principalement Linnée, que Buffon a même plusieurs fois désigné expressément. Plus d'égarés et plus d'estime étaient dus à ce savant naturaliste qui sut trouver un catalogue général et méthodique de toutes les productions de la nature, caractériser et définir rigoureusement les êtres, donner à la science des formes nouvelles, des principes nouveaux, une langue nouvelle.

Quand Buffon eut davantage approfondi l'histoire naturelle, il comprit mieux le mérite des nomenclatures systématiques, n'en ridiculisa plus que l'abus, et finit par laisser lui-même des modèles d'une classification supérieure. Dans l'ordre si nombreux des oiseaux, il dut adopter une méthode naturelle en réunissant les êtres qui se ressemblent le plus par l'ensemble de leur organisation.

Après les classifications systématiques, ce que Buffon détestait le plus en histoire naturelle, ce qu'il combattit toujours, c'est la préoccupation des causes finales, et le goût de « ces principes secondaires dont on fait de petits axiomes absolus, par lesquels on donne l'exclusion à tout ce qui n'y est pas compris². »

Buffon a lui-même, dans l'étude de la nature, une préoccupation excessive, une préoccupation qui est plus d'un artiste que d'un savant: la préoccupation de l'homme. C'est par rapport à l'homme, c'est par rapport aux utilités, aux besoins et aux plaisirs de l'homme qu'il étudie l'univers, les animaux, les plantes, les minéraux. Quand il devrait être appliqué tout entier à donner la description exacte d'un animal, à nous apprendre ses mœurs, ses habitudes, les contrées où il se développe, c'est l'homme qui est avant tout présent à sa pensée. L'homme et son histoire reviennent à tout propos. Lisez la notice du lièvre, vous y trouverez l'invasion des barbares. Enfin il a poussé à l'excès le système de tou-

¹ *Hist. nat. du Cechon et du Sanglier.*

² *Hist. nat. des Minér.*, t. III, du Soufre.

jours rapporter à l'homme, au moins par un mot, par une phrase, tous les êtres et toutes les choses inanimées.

Une de ses grandes applications est de peindre dans les animaux toutes les nuances des passions des hommes. Et cependant, en théorie, il regardait les animaux comme de simples machines. Lui qui emploie si souvent, en parlant des animaux, le mot de sentiment et même d'intelligence, il contrefit le système de Descartes, et proclama, avec une assurance altière, l'automatisme des bêtes.

VI

Buffon fut l'un des hommes les plus laborieux qu'on vit jamais. « Le plaisir de travailler est si grand, disait-il, que je passais quatorze heures à l'étude, et qu'il n'y a que le plaisir de l'étude qui m'ait quelquefois distrait de la pensée de la gloire¹. » Malgré toute son ardeur et toute son opiniâtreté au travail, il ne pouvait pas venir seul à bout d'une entreprise aussi vaste que la sienne, et il dut s'adjoindre quelques auxiliaires. Il eut trois principaux collaborateurs, Daubenton, Gueneau de Montbéliard, Bexon. Nous ne reviendrons pas sur Daubenton dont nous avons suffisamment parlé. On sait combien ses descriptions anatomiques ajoutèrent de prix à l'histoire naturelle des quadrupèdes.

Gueneau de Montbéliard, médecin de Dijon, se chargea de la plus grande partie de l'histoire des oiseaux, pour laquelle Buffon lui remit tous ses papiers, nomenclatures, extraits, observations. L'illustre naturaliste regardait ce collaborateur comme « l'homme du monde dont la façon de voir, de juger et d'écrire avait le plus de rapport avec la sienne. » Il l'estimait surtout pour le style, et, exagérant singulièrement son mérite, il l'appelait « l'un des meilleurs écrivains du siècle². »

Au sixième volume, Montbéliard laissa les oiseaux pour travailler assidûment à une histoire des insectes dont il s'était déjà beaucoup occupé et qui n'a point vu le jour.

Les trois derniers volumes parurent sous le nom seul de Buffon ; mais il avoua que ce qu'ils contenaient ne lui appartenait pas en entier à beaucoup près. M. l'abbé Bexon, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, déjà connu par plusieurs bons ouvrages, lui avait fourni toutes les nomenclatures et la plupart des descriptions ; en outre, il avait fait de savantes recherches sur chaque article, les avait souvent accompagnées de réflexions solides et d'idées ingénieuses que, de son aveu, Buffon avait très-utilement employées. Et non-seulement Buffon s'est servi des recherches et des idées du chanoine de la Sainte-Chapelle, mais souvent il lui a emprunté son style même, en prenant seulement la peine de le rendre plus châtié et plus élégant. Quelques-uns des articles les plus beaux de l'*Histoire naturelle*, comme l'article de l'oiseau-mouche, celui du cygne,

¹ Hérault de Séchelles, *Visite à Buffon*.

² Préf. du t. VII de l'*Hist. nat. des Ois.*

le tableau du *réveil* du printemps et du retour des oiseaux dans nos climats, appartiennent pour la plus grande partie à l'humble chanoine. *Sic vos non vobis.*

L'abbé Bexon, qui mourut à peine âgé de trente-six ans, rendit aussi de très-grands services à Buffon pour l'histoire des minéraux et des pierres précieuses.

On ne trouve pas à l'histoire des oiseaux la sévérité de critique et l'exacritude de détails qui règnent dans celle des quadrupèdes ; mais on y voit un progrès très-signalé pour l'ordre et la distribution des espèces, et un commencement de classification méthodique. D'ailleurs, l'histoire des oiseaux est encore plus agréable à lire que celle des quadrupèdes, et les parties qui appartiennent à Buffon ont quelquefois un incomparable éclat de style. Telle est la description du bengalis, qui commence ainsi :

« C'est surtout lorsque l'on a à faire connaître des oiseaux tels que ceux-ci, dont le principal mérite consiste dans les couleurs du plumage et ses variations, qu'il faudrait quitter la plume pour prendre le pinceau, ou du moins qu'il faudrait savoir peindre avec la plume, c'est-à-dire représenter avec des mots, non-seulement les contours et les formes du tout ensemble et de chaque partie, mais le jeu des nuances fugitives qui se succèdent ou se mêlent, s'éclipsent ou se font valoir mutuellement, et surtout exprimer l'action, le mouvement et la vie ¹. »

Buffon n'est pas uniquement attentif à observer et à peindre les magnificences de la nature. Il montre que les proportions, la régularité, la symétrie règnent ordinairement dans tous les ouvrages de la création ; mais en même temps il fait voir que l'étendue de la puissance de la nature « ne se borne point à ces idées de proportion et de régularité auxquelles nous voudrions tout rapporter ². » Il nous en signale les excès, les défauts, les erreurs, dont les caractères, suivant lui, « sont la disproportion jointe à l'inutilité. » Et dans ces caprices et ces irrégularités, il fait encore admirer la puissance créatrice qui se plaît à répandre la vie et à l'étendre à toutes les formes possibles.

« Si, dit-il, la régularité des formes, l'accord des proportions et les rapports de l'ensemble de toutes les parties donnent aux animaux ce qui fait à nos yeux la grâce et la beauté ; si leur rang près de nous n'est marqué que par ces caractères ; si nous ne les distinguons qu'autant qu'ils nous plaisent, la nature ignore ces distinctions, et il suffit pour qu'ils lui soient chers qu'elle leur ait donné l'existence et la faculté de se multiplier ; elle nourrit également au désert l'élégante gazelle et le difforme chameau, le joli chevrotain et la gigantesque grafe ; elle lance à la fois dans les airs l'aigle superbe et le hideux vautour ; elle cache sous terre et dans l'eau mille générations d'insectes de formes bizarres et disproportionnées ; enfin elle admet les composés les plus disparates, pourvu que par les rapports résultant de leur organisation ils puissent subsister et se reproduire ; c'est ainsi

¹ *Hist. nat. des Ois.*, t. VII.

² *Ibid.*, t. XIII, les Toucans.

que, sous la forme d'une feuille, elle fait vivre les *mantes*; que sous une coque sphérique, pareille à celle d'un fruit, elle emprisonne les oursins; qu'elle filtre la vie et la ramifie pour ainsi dire dans les branches de l'étoile de mer; qu'elle aplatit en marteau la tête de la zigène, et arrondit en globe épineux le corps entier du poisson-lune. Mille autres productions de figures non moins étranges ne nous prouvent-elles pas que cette mère universelle a tout tenté pour enfanter, pour répandre la vie et l'étendre à toutes les formes possibles? Non contente de varier le trait primitif de son dessin dans chaque genre, en le fléchissant sous les contours auxquels il pouvait se prêter, ne semble-t-elle pas avoir voulu tracer d'un genre à un autre, et même de chacun à tous les autres, des lignes de communication, des fils de rapprochement et de jonction, au moyen desquels rien n'est coupé et tout s'enchaîne, depuis le plus riche et le plus hardi de ses chefs-d'œuvre jusqu'aux plus simples de ses essais? Ainsi, dans l'histoire des oiseaux, nous avons vu l'autruche, le casoar, le dronte, par le raccourcissement des ailes et la pesanteur du corps, par la grosseur des ossements de leurs jambes, faire la nuance entre les animaux de l'air et ceux de la terre; nous verrons de même le pingouin, le manchot, oiseaux demi-poissons, se plonger dans les eaux et se mêler avec leurs habitants; et l'anhinga, dont nous allons parler, nous offre l'image d'un reptile enté sur le corps d'un oiseau ¹. »

VII

Quelque soin que Buffon eût apporté, dès l'origine, à la perfection de son œuvre, au bout d'un certain nombre d'années il avait bien des augmentations à donner, bien des rectifications à faire. C'est pourquoi il employa sept volumes de suppléments, publiés successivement à quelques années d'intervalle, à recueillir les divers renseignements qu'on lui avait envoyés de tous les côtés depuis la publication de l'histoire des quadrupèdes, à faire connaître les espèces qu'il n'avait pas décrites, à donner des notions plus étendues sur celles dont il avait déjà parlé, à corriger les erreurs qui s'étaient glissées dans ses récits. Ces additions composées d'articles détachés relatifs aux trois parties principales du grand ouvrage, contiennent des détails particulièrement intéressants sur la physique des végétaux, cette science si utile à la perfection de l'agriculture.

C'est dans le cinquième volume des *Suppléments* que Buffon inséra l'un de ses chefs-d'œuvre, les *Époques de la nature* (1778), où il présenta une seconde théorie de la terre plus hardie encore que la première. L'imagination, cette partie dominante du génie de Buffon qui avait eu tant de part à la *Théorie de la terre*, n'inspira pas moins les *Époques*, où le physicien-poète voulut ajouter à l'histoire de la nature, telle qu'elle se montre dans son état présent, le tableau historique de ses variations successives dans les temps les plus reculés.

Dans sa *Théorie de la terre*, Buffon avait tout expliqué par l'action des eaux; dans son système sur la *Formation des planètes*, il n'avait plus vu

¹ *Hist. nat. des Ois.*, t. XVI, l'Anhinga.

que l'action du feu. Les contemporains se partagèrent entre ces deux opinions. Les uns, appelés *Neptuniens*, voulurent tout former par l'eau, les autres, appelés *Vulcaniens*, tout former par le feu.

Dans les *Époques de la nature*, Buffon subordonna l'action des eaux à celle du feu, essaya de marquer à chacun de ces deux agents son rôle, et d'assigner sa place et son âge à chaque événement. Il marchait encore sur les traces de Leibnitz, qui, dans sa géologie, a essayé d'expliquer par l'action naturelle et combinée de l'eau et du feu les empreintes organiques qu'on trouve sur les hautes montagnes, et beaucoup d'autres phénomènes ¹.

Buffon décrit en sept tableaux les révolutions du globe terrestre depuis le moment où il le suppose incandescent et fluide, jusqu'à l'instant où l'homme y apparaît pour en être le roi. Il entreprenait de percer la nuit des temps, de reconnaître par l'inspection des choses actuelles l'ancienne existence des choses anéanties, de remonter par la seule force des faits subsistants à la vérité historique des faits ensevelis; il voulait juger non-seulement le passé moderne, mais le passé ancien, par le seul présent. Pour s'élever à ce hardi point de vue, il crut devoir employer trois grands moyens : 1° les faits qui peuvent nous rapprocher de l'origine de la nature; 2° les monuments qu'on doit regarder comme les témoins de ses premiers âges; 3° les traditions qui peuvent nous donner quelque idée des âges subséquents. Et il tâcha de lier le tout par des analogies, et de former une chaîne qui, du sommet de l'échelle du temps, descendit jusqu'à nous.

Les conjectures les plus hasardées, les hypothèses les plus chimériques ont, sous la plume du brillant naturaliste, un air de réalité qui fait illusion. Il donne à l'exposition de son système tout l'éclat d'un poëme, et s'élève à une force et à une perfection de style dignes des plus grands maîtres. Il commence ainsi :

« Comme dans l'histoire civile on consulte les titres, on recherche les médailles, on déchiffre les inscriptions antiques, pour déterminer les époques des révolutions humaines et constater les dates des événements moraux; de même, dans l'histoire naturelle, il faut fouiller les archives du monde, tirer des entrailles de la terre les vieux monuments, recueillir leurs débris, et rassembler en un corps de preuves tous les indices des changements physiques qui peuvent nous faire remonter aux différents âges de la nature. C'est le seul moyen de fixer quelques points dans l'immensité de l'espace, et de placer un certain nombre de pierres numéraires sur la route éternelle du temps. »

Rivarol voyait avec raison, dans ce début des *Époques de la nature*, un morceau sans reproche.

« Il y règne, disait-il, de la pompe sans emphase, de la richesse sans diffusion, et une magnificence d'expression haute et calme, qui ressemble à la tranquille

¹ Voir la *Protogée* de Leibnitz, récemment remise en lumière et traduite par le docteur Bertrand de Saint-Germain.

élévation des cieux. Buffon ne s'est jamais montré plus artiste en fait de style. C'est la manière de Bossuet appliquée à l'histoire naturelle¹. »

Les savants de nos jours n'admirent pas moins la puissance de génie divinateur qui a fait trouver à Buffon, par les seules vues de l'esprit, nombre de vérités que les expériences postérieures ont pleinement confirmées; telle est, en particulier, la merveilleuse histoire de la formation des montagnes au fond de la mer. Ainsi, pour les découvertes scientifiques non moins que pour le style, les *Époques de la terre* resteront le plus beau titre de l'auteur de l'*Histoire naturelle*.

VIII

L'infatigable naturaliste voua la fin de sa carrière à l'étude des minéraux. Leur histoire ne lui offrait pas une matière aussi propre que l'histoire du règne animal à être embellie par l'éloquence. Néanmoins, ce sujet lui plaisait beaucoup; il lui paraissait susceptible de belles découvertes et de grandes vues; et l'on doit reconnaître qu'il a su y jeter un grand intérêt par la liaison intime qu'il y fait voir avec les premières origines du monde; car à chaque instant les minéraux lui fournissent de nouvelles preuves de son système sur les révolutions du globe terrestre. On aimerait, il est vrai, qu'au lieu de tant sacrifier à ses hypothèses, il se fût aidé davantage de la chimie, et eût mieux suivi les progrès que les travaux des Romé de Lisle, des Bergmann, des Saussure, faisaient faire alors à la minéralogie. Cependant, de sérieux savants proclament que Buffon n'a guère moins servi la géologie par ses hypothèses que par ses grandes vues.

IX

Du style de Buffon.

Le soin du style fut une des plus vives et des plus constantes préoccupations de la vie de Buffon. Il ambitionna la gloire d'écrivain autant que celle de savant. L'application au bien dire ne lui prit pas moins de temps que les recherches de la science. Hérault de Séchelles raconte² qu'il aimait à s'entretenir du style autant que de l'histoire naturelle, et un de ses morceaux les plus durables est un discours sur le style. Aussi est-ce à titre d'écrivain qu'il a été le plus loué jusqu'à ces derniers temps. En lui, l'écrivain a même longtemps éclipsé le penseur.

De nos jours, des hommes spéciaux, en particulier M. Geoffroy Saint-

¹ *Conversat. de Rivarol avec Chénodollé*, dans Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe litt.*, t. II, p. 165.

² *Visite à Buffon*, 1785.

Hilaire, M. Flourens, ont cherché à relever Buffon comme savant, et à montrer qu'on ne lui avait pas rendu suffisante justice à cet égard. Mais, en même temps, certains critiques l'ont attaqué sans ménagement comme écrivain, et l'ont presque rabaissé au rang des Thomas et des Raynal.

En parlant de la manière d'écrire de l'auteur de l'*Histoire naturelle*, nous voudrions nous tenir également éloigné de l'excès de l'éloge et de l'excès du blâme.

Nous reconnaitrons, avec les plus chauds admirateurs de Buffon, toutes les qualités qui rendent sa diction si séduisante. Il mérite les éloges qui lui ont été tant de fois accordés pour la noble gravité de ses expressions, pour l'harmonie soutenue de son style. Dans maints articles, comme dans le portrait du cheval, il y a du mouvement, de l'éclat, de la rapidité, — il faudrait ajouter, avec Rivarol, du fracas¹. Il frappe fortement l'imagination par la pompe, nous dirons même, si l'on veut, par la majesté de ses images. Il se préoccupe sérieusement du rapport de l'expression avec l'idée, et, sans avoir toujours assez de souplesse et de variété, son style prend souvent, d'une manière admirable, le caractère des objets. Les qualités les plus graves et les plus hautes ne lui manquent pas. Dans ses bons morceaux, il a un style solide, plein, compacte, non moins remarquable par la précision et par l'unité que par l'abondance. La marche savante et l'enchaînement de ses idées est parfois quelque chose de merveilleux. Les membres de phrase, les phrases, les paragraphes, tout se tient, tout est lié, tout est coordonné. Cette abondance de Buffon, dont on parle tant, est plus dans les choses que dans les mots. Sa phrase est souvent longue, parce que les détails abondent sous sa plume; cependant il emploie rarement les formes de la période. Il exprime ordinairement sa pensée par des phrases courtes, précises, liées entre elles par la suite plus que par les liaisons grammaticales. Quoique brillant et pompeux, il rejette les figures ambitieuses de la rhétorique; chez lui, les exclamations, les interrogations, les antithèses, sont fort rares. Enfin son style n'a aucune prétention scientifique.

« Rien, disait-il avec beaucoup de justesse, n'a plus retardé le progrès des sciences que la *logomachie*, et cette création de mots nouveaux à demi techniques, à demi métaphysiques, et qui dès lors ne représentent nettement ni l'effet ni la cause². »

Voilà les qualités qu'on peut et qu'on doit reconnaître au brillant historien de la nature. Mais voyons les défauts qui s'y mêlent, examinons les reproches qu'on est en droit de lui faire.

Un premier reproche général qu'on fait à Buffon, c'est d'avoir parlé de physique trop poétiquement. Se proposant de populariser l'histoire

¹ *Conversat. de Rivarol avec Chénédollé*, dans Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe litt.*, t. II, p. 166.

² *Hist. nat. des Minér.*, t. II, du Soufre.

naturelle, il tenait à frapper fortement l'imagination. De là, ces enjolivements prodigués, ce luxe d'élégance, cette solennité de langage, et toutes ces satisfactions données à la frivolité du grand nombre des lecteurs.

Le créateur, chez nous, de l'éloquence descriptive, a l'un des premiers introduit la poésie dans la prose. Et cependant — contradiction singulière ! — il avait d'étonnantes préventions contre la poésie française. Il croyait, et répétait souvent dans la conversation, qu'il était impossible d'écrire, dans notre langue, quatre vers de suite sans y faire une faute, sans blesser la propriété des termes ou la justesse des idées. Un jour, pour prouver que les plus beaux vers n'approchaient pas de la perfection de la bonne prose, il entreprit, devant La Harpe, une critique détaillée des premiers vers du chef-d'œuvre de l'élégant et pur Racine, d'*Athalie*. Après avoir accumulé les ignorances et les inepties, il crut naïvement avoir démontré que les plus beaux vers ne pouvaient pas résister à l'examen. Son dédain pour notre poésie était poussé si loin, qu'il n'avait jamais cherché seulement à connaître la règle qui fait succéder les rimes masculines aux rimes féminines. « Je n'ai jamais souhaité, disait-il, retenir les choses factices, qui ne sont imaginées que par le caprice des hommes, et je crois devoir à cette ignorance volontaire des choses arbitraires le progrès que j'ai fait dans les connaissances utiles. »

La grande théorie de Buffon, en fait de style, est qu'on doit s'appliquer à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux. Par là, assurément, on donne de la noblesse au style, mais on lui fait perdre trop souvent la propriété, la simplicité, la netteté, comme le naturel et la variété. La Fontaine, en parlant des animaux et de la nature, n'a jamais reculé devant le mot de la chose. Et combien son style y a-t-il gagné !

Que, dans un ouvrage destiné aux gens du monde bien plus qu'aux savants, Buffon ait soigneusement évité les termes techniques et les ait abandonnés à Daubenton, il n'y a là rien que de raisonnable. Mais devait-il rejeter avec le même scrupule les mots propres, entrés dans la langue commune, qui désignent avec netteté, avec précision, et individualisent les êtres et les objets ?

Tout le monde sait à quel excès notre naturaliste a porté ce goût de la généralisation, auquel il mêle l'habitude d'appliquer aux actions des animaux des termes propres à l'homme. Il ne dira pas que le cheval obéit à l'éperon ou à la bride, mais aux *impressions* qu'il reçoit de celui qui le guide. Il appellera les courses des loups « des expéditions militaires. » Au lieu de dire « la chasse, » il dit « la guerre ; » il parle ainsi du chien : « C'est surtout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendants qu'éclate son courage. »

Nous ne rappellerons pas la périphrase par laquelle il désigne le cheval ; elle est trop connue, et puis, vraiment, elle est belle : c'est en réalité un modèle de style noble.

La noblesse du style, c'est là ce que Buffon recherchait avant tout. « Je m'imposai pour règle, a-t-il dit, de m'arrêter à l'expression la plus noble ¹. » Cette affectation constante de la noblesse donne à sa diction un caractère de pompe monotone et quelquefois d'emphase choquante. Ce défaut fut fortement senti par les contemporains, et quelques-uns en prirent occasion de jeter le ridicule sur l'auteur de l'*Histoire naturelle*. D'Alembert, trop sévère pour un homme qu'il n'aimait pas, l'appelait le *grand phrasier*, le *marquis de Truffières*; d'autres, comme Diderot et Condillac, le traitaient de charlatan, de rhéteur, de déclamateur, qualifiaient ses descriptions sur les animaux d'amplifications de collège, et ses discours généraux sur la nature de déclamations vagues, fausses et inutiles.

En étalant ainsi la pompe dans ses écrits, M. le comte de Buffon obéissait à un goût naturel qui se manifestait dans tous les détails de sa vie. Il avait l'instinct du luxe, de l'éclat. En véritable anobli, il faisait le plus grand cas de la parure, de la frisure, des beaux habits, des dentelles.

« Il n'y a pas, a-t-il dit, jusqu'aux habits et à la coiffure qui n'influent sur notre jugement; un homme sensé doit regarder ses vêtements comme faisant partie de lui-même, puisqu'ils en font, en effet, partie aux yeux des autres, et qu'ils entrent pour quelque chose dans l'idée totale qu'on se forme de celui qui les porte ². »

Mais le vêtement dont Buffon veut orner ses pensées est souvent plus voyant que riche, plus fastueux que magnifique. Il lui arrive de prendre du clinquant pour de l'or. En visant au sublime, quelquefois il ne rencontre que du pathos et des banalités ampoulées.

Il commence ainsi son article sur les *animaux sauvages* :

« Dans les animaux domestiques et dans l'homme, nous n'avons vu la nature que contrainte, rarement perfectionnée, souvent altérée, défigurée, et toujours environnée d'entraves ou chargée d'ornements étrangers : maintenant elle va paraître nue, parée de sa seule simplicité, mais plus piquante par sa beauté naïve, sa démarche légère, son air libre, et par les autres attributs de la noblesse et de l'indépendance, etc. »

Tout ce passage est de la rhétorique commune. La phrase suivante présente un exemple de rhétorique renchérie :

« Nous sommes convaincus, comme le dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir des connaissances de la nature qu'en faisant un usage réfléchi de ses sens, en voyant, en observant, en comparant, et en se refusant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, de petits systèmes nouveaux, dans lesquels on classe des êtres que l'on n'a jamais vus, et dont on ne connaît que le nom : nom souvent équivoque, obscur, mal appliqué, et dont le faux emploi

¹ Hérault de Séchelles, *Visite à Buffon*.

² *Hist. nat. de l'Homme*, de l'Age viril, description de l'Homme.

*confond les idées dans le vague des mots, et noie la vérité dans le courant de l'erreur*¹. »

Doué d'une incomparable imagination descriptive, Buffon avait le goût des métaphores neuves et frappantes, et il en a introduit un grand nombre qui n'avaient pas encore été essayées et qui offraient des rapprochements tout nouveaux; mais son goût ne fut pas toujours assez sûr et assez ferme pour le préserver de l'excès, de la singularité et de l'incohérence dans les figures. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ces passages empruntés à un discours qu'il prononça devant l'Académie française, en qualité de directeur :

« La louange publique, signe éclatant du mérite, est une monnaie plus précieuse que l'or, mais qui perd son prix et même devient vile lorsqu'on la convertit en effets de commerce. Subissant autant de déchet, par le change, que le métal, signe de notre richesse, acquiert de valeur par la circulation, la louange réciproque, nécessairement exagérée, n'offre-t-elle pas un commerce suspect entre particuliers?... Pourquoi les voûtes de ce lycée ne forment-elles jamais que des échos multipliés d'éloges retentissants?... Une couche antique d'encens brûlé revêt leurs parois, et les rend sourds à cette parole divine qui ne frappe que l'âme... »

« Comme un bouquet de fleurs assorties dont chacune brille de ses couleurs et porte son parfum, l'éloge doit présenter les vertus, les talents, les travaux de l'homme célèbre. Qu'on passe sous silence les vices, les défauts, les erreurs, c'est retrancher du bouquet les feuilles desséchées, les herbes épineuses, et celles dont l'odeur serait désagréable... Mais la vérité... se révolte contre ces mensonges colorés auxquels on fait porter son masque :... portant d'une main l'éponge de l'oubli, et de l'autre le burin de la gloire, elle efface sous nos yeux les caractères du prestige, et grave pour la postérité les seuls traits qu'elle doit consacrer. »

Quelle accumulation, quel entassement d'images bigarrées! Certes, ce n'est pas là le style que Buffon recommandait dans son célèbre discours de réception. Dans la phrase suivante, d'un de ses ouvrages les plus soignés, il a encore multiplié les images singulières et incohérentes :

« C'est dans les contrées septentrionales de l'Asie que s'est élevée *la tige des connaissances de l'homme*; et c'est sur ce tronc de l'arbre de la science que s'est élevé le trône de sa puissance². »

L'auteur de l'*Histoire naturelle* cherchait à varier la monotonie des descriptions par des réflexions morales. C'est un ornement qui, en lui-même, n'est pas déplacé; mais Buffon en fait souvent un abus qu'on doit, suivant nous, regarder comme une grave faute contre le goût. Prouvons-le par quelques exemples.

¹ *Hist. nat.*, t. XXIII, le Mouflon, etc.

² *Époq. de la Nat.*, VII.

Après avoir parlé d'accouplements désordonnés de tourterelles du même sexe enfermées dans une cage, il dira philosophiquement :

« La contrainte et la privation ne servent donc souvent qu'à mettre la nature en désordre, et non pas à l'éteindre ¹. »

Écoutez encore cette réflexion hautement philosophique, à propos du gobe-mouche :

« Le gobe-mouche rouge huppé de la rivière des Amazones serait, sans contredit, un des plus jolis oiseaux que l'on pût renfermer en cage ; mais la nature, dans le genre de nourriture qu'elle lui a prescrite, paraît l'avoir éloigné de toute vie commune avec l'homme, et lui avoir assuré, après le plus grand des biens, le seul qui en répare la perte, la liberté ou la mort ². »

Les réflexions sentimentales abondent encore plus que les réflexions philosophiques, en particulier celles qui sont relatives aux amours des animaux.

Il dit, en parlant de la femelle du chevreuil :

« Comme la chevrette produit ordinairement deux faons, l'un mâle et l'autre femelle, ces jeunes animaux, élevés, nourris ensemble, prennent une si forte affection l'un pour l'autre, qu'ils ne se quittent jamais, à moins que l'un des deux n'ait éprouvé l'injustice du sort, qui ne devrait jamais séparer ce qui s'aime ³. »

Les mots de *sentiment*, de *sensibilité*, de *cœur sensible*, se rencontrent à chaque instant chez ce naturaliste, à propos des animaux. Il dit, en parlant du pic :

« Ses mouvements sont brusques ; il a l'air inquiet, les traits et la physionomie rudes, le naturel sauvage et farouche ; il fuit toute société, même celle de son semblable ; et, quand le besoin physique de l'amour le force à rechercher une compagne, c'est sans aucune des grâces dont ce sentiment anime les mouvements de tous les êtres qui l'éprouvent avec un cœur sensible ⁴. »

Le style sentimental, celui même de la fade galanterie, se rencontre partout dans l'*Histoire naturelle*. On y lit, au sujet des plumes d'antruche :

« En Turquie, aujourd'hui, un janissaire qui s'est signalé par quelques faits d'armes a le droit d'en décorer son turban ; et la sultane, dans le sérail, projetant de plus douces victoires, les ad net dans sa parure avec complaisance ⁵. »

¹ *Hist. nat. des Ois.*, la Tourterelle.

² *Ibid.*, le Rubin, ou Gobe-mouche-rouge huppé de la rivière des Amazones.

³ *Hist. nat.*, le Chevreuil.

⁴ *Hist. nat. des Ois.*, t. XIII, les Pics.

⁵ *Ibid.*, t. II, l'Antruche.

Et au sujet de la tendresse des mères pour leurs petits, parmi les oiseaux :

« Souvent la tendre mère se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits, elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner; elle préfère de partager et de subir le malheur de leur sort, à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son *amant*, qui néanmoins pourrait seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte, et plus profond que celui de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte sur les deux dans le cœur d'une mère, et lui fait oublier son amour, sa liberté, sa vie. . etc. ¹. »

Buffon prodigue la sensiblerie; mais la vraie sensibilité lui a manqué. Faisant la remarque que Buffon, qui a parlé de toutes les sortes de chiens, du chien chasseur, du chien de berger, du chien sauvage, du chien grand seigneur, du chien petit-maitre, ne s'est pas souvenu du chien de l'aveugle, M. de Chateaubriand a dit avec raison qu'en général les rapports tendres échappent à Buffon ².

« Le génie n'est qu'une plus grande aptitude à la patience, » disait Buffon à Hérault de Séchelles. En parlant ainsi, le célèbre naturaliste pensait plus encore au style qu'aux idées, aux découvertes. Comme Jean-Jacques, Buffon eut une tardive vocation d'écrivain; comme Jean-Jacques aussi, il ne trouvait que lentement la meilleure forme pour rendre ses idées. Le premier jet ne le satisfaisait jamais; mais il se remettait laborieusement à l'œuvre, et il continuait à corriger son style, comme l'attestent ceux qui l'ont vu de près, jusqu'à ce qu'il eût effacé les traces du travail, et qu'à force de peine il lui eût donné de la facilité. Il remaniait vingt fois une phrase, et passait souvent une matinée entière à la polir. Il a avoué qu'il avait écrit dix-huit fois les *Époques de la nature*. Ses manuscrits, qui nous ont été conservés en grande partie, étaient copiés et recopiés par des secrétaires; mais la dernière rédaction porte encore de nombreuses ratures de l'auteur.

Ce soin patient a fait produire à Buffon des pages admirables qui satisfont à la fois l'esprit, le jugement, le goût, l'imagination, l'oreille; mais il ne l'a pas préservé de tomber dans des fautes si nombreuses qu'il est difficile de le placer au nombre de nos prosateurs les plus purs.

Cet écrivain si paré pêche assez souvent par l'impropriété des expressions.

Il dit du cerf harcelé par les chasseurs :

« Mais, toujours poursuivi, et ne pouvant anéantir son corps, il cherche à en mettre un autre à sa place. »

Un autre quoi? D'ailleurs l'idée est assez plaisante.

¹ Buffon, *Hist. nat. des Ois.*, t. XI, le Perroquet.

² *Gén. du Christ.*, 3^e p., l. iv, c. 5.

Tout ce qui suit est d'un style aussi impropre, aussi embarrassé, aussi vague, aussi confus :

« Il va lui-même troubler le repos d'un voisin, plus jeune et moins expérimenté, le faire lever, marcher, fuir avec lui; et, lorsqu'ils ont confondu leurs traces, lorsqu'il croit *l'avoir substitué à sa mauvaise fortune*, il le quitte plus brusquement qu'il ne l'a joint, afin de *le rendre seul l'objet et la victime de l'ennemi trompé*¹. »

Voici encore des exemples d'impropriétés choquantes :

« Nous devons sentir jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la nature; nous n'usons pas à beaucoup près de toutes les richesses qu'elle nous offre, le fonds en est bien *plus immense* que nous ne l'imaginons². »

Le comparatif va mal avec *immense*.

« Il n'y a guère que *deux ordres*, tous deux relatifs à ce genre de vie: *les nobles* dont le métier est la chasse et les armes; et *les hommes en sous-ordre*, qui ne sont occupés qu'à la culture de la terre³. »

On trouve un grand nombre de phrases lourdes et mal faites, même dans les articles les plus soignés, comme dans ce passage de la notice du cygne :

« Le cygne est en paix avec toute la nature : il vit en ami plutôt qu'en roi : il n'est *que* le chef, le premier habitant d'une république tranquille, où les citoyens n'ont rien à craindre d'un maître *qui* ne leur demande *qu'autant* qu'il leur accorde, et ne veut *que* calme et liberté. »

Buffon dit, en parlant de la chair du chevreuil :

« La qualité dépend principalement des pays qu'ils habitent; et, *dans les meilleurs pays, il s'en trouve encore de bons et de mauvais*. »

Inutile de démontrer ce qu'a de vicieux une pareille phrase. Souligner suffit.

Ce commencement de l'article du tigre est à la fois obscur et vulgaire :

« Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second; et *comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous*. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité; tandis que le tigre est basement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force; *le premier, qui peut tout, est moins tyran que l'autre*, qui, ne pou-

¹ *Hist. nat. du Chien.*

² *Hist. nat.*, t. XXIV, l'Élan et le Renne.

³ *Hist. nat.*, t. XI, le Cerf.

vant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger ¹. »

Ouvrons au hasard l'*Histoire naturelle*, nous y trouverons partout des phrases mal faites, comme celle-ci :

« Reste évident de l'instinct subsistant, et par lequel ces oiseaux, quoique depuis longtemps privés, tiennent encore à leur état sauvage par les premières habitudes de nature ². »

Un instinct par lequel des oiseaux tiennent encore à leur état sauvage par!... Il est étonnant que l'oreille seule n'ait pas suffi pour avertir Buffon de la faute.

La phrase suivante est encore très-mal construite :

« Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnaître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts, à l'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau tient et se laisse quelquefois serrer de si près, qu'il se fait prendre ³. »

L'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau se laisse quelquefois serrer de si près que..., cela n'est ni net ni exact.

Buffon n'était pas fort sur la grammaire. D'après le témoignage de madame Necker, il n'aurait pu rendre raison d'aucune des règles de la langue française. L'instinct les lui fait ordinairement très-bien appliquer ; mais il les viole aussi très-souvent, et quelquefois de la manière la plus grave. Des incorrections de tout genre se rencontrent dans la belle prose de l'historien de la nature, comme on en jugera par quelques phrases, choisies parmi cent autres, que nous allons rapporter en ne les accompagnant que de courtes observations :

« Tous les philosophes, depuis Aristote à Descartes, ont raisonné comme le peuple sur la nature du mouvement ⁴. »

On dit *de... à*, mais *depuis... jusqu'à*.

« Il est à présumer que ce tatou à neuf bandes ne fait pas une espèce réellement distincte du tatouète qui n'en a que huit, et auquel, à l'exception de cette différence, il nous a paru ressembler à tous autres égards ⁵. »

Du moment que la restriction est déjà exprimée par les mots à l'exception de cette différence, tous autres est de trop.

« Nous ne pouvons guère douter que les animaux étant doués, comme nous, des mêmes sens, possédant les mêmes principes de vie et de mouvement ⁶... »

¹ *Hist. nat.*, t. XVIII, le Tigre.

² *Hist. nat. des Ois.*, t. XVII, l'Oie.

³ *Ibid.*, t. XV, le Râle de terre.

⁴ *Hist. nat.*, t. XXVI, de la Nat., sec. vue.

⁵ *Ibid.*, t. XXI, les Tatous.

⁶ *Ibid.*, t. III; *Hist. des Anim.*, c. 1.

Il fallait nécessairement : *doués des mêmes sens que nous.*

« Il y a toute apparence que dans le fond ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique, dont les anciens et les modernes, ignorant la cause, ont attribué l'effet au flux et au reflux de la mer ¹. »

Ce relatif *dont*, qui se rapporte tout à la fois à *cause* et à *effet* rend la phrase peu grammaticale.

« Au premier signe, ils plient les genoux et s'acroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation, ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur ². »

Éviter à quelqu'un, pour dire épargner à quelqu'un, est une faute très-commune, mais très-grosse : c'est comme si l'on disait fuir à quelqu'un.

« Ces pouzzolanes du Vivarais pouvant être conduites par le Rhône jusqu'à la mer, pourront, sinon *remplacer*, du moins *suppléer* à celles que l'on tire d'Italie ³. »

Tout le monde voit la lourde faute de syntaxe que présente cette phrase. Pour qu'un même régime puisse se rapporter à deux verbes, il faut qu'ils soient de même nature. Or, ici, le premier verbe est actif, et le second est neutre; ce qui rend cette construction impossible.

« Dion Cassius rapporte que cette éruption du Vésuve fut si violente, qu'il jeta des cendres et des fumées sulfureuses en si grande quantité et avec tant de force, qu'elles furent portées jusqu'à Rome ⁴. »

Qu'elles furent portées jusqu'à Rome ne se rapporte qu'à *cendres* et à *fumées*; le premier *si* de cette phrase, *si violente*, ne se rattache à rien, n'a même rien.

Le célèbre écrivain a parfois des distractions qui rendent sa phrase d'une incorrection prodigieuse. Par exemple, il la commencera avec un sujet pluriel et la continuera ensuite avec un sujet singulier qui déterminera l'accord, comme dans cette phrase étonnante :

« Les chiens à oreilles droites et surtout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui donne le moins de voix ⁵. »

Quelquefois il se perd dans le labyrinthe des incidentes, et tel membre de phrase se trouve ne pouvoir se rattacher à rien ⁶.

Ses périodes riches et touffues offrent de nombreux exemples de con-

¹ *Hist. nat.*, t. XXVII, les Phœques, etc.

² *Hist. nat.*, le Chameau.

³ *Hist. nat. des Minér.*, les Pouzzolanes.

⁴ *Hist. nat.*, Preuv. de la théorie de la terre, art. XVI.

⁵ *Hist. nat.*, t. XXIX, Dégénér. des anim.

⁶ Voir en particulier dans l'article de la Preb's.

structions brisées, de ce qu'on appelle, en grammaire, des anacoluthes. Dans sa *Première Vue de la nature*, un de ses morceaux les plus parfaits, on rencontre cette phrase incohérente :

« Ce sont, pour ainsi dire, des mondes en désordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvements plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où tout étant constant, la nature peut établir un plan, agir uniformément, se développer successivement dans toute son étendue. »

Et cette autre, aussi mal faite :

« Toutes ces planètes avec leurs satellites, entraînées par un mouvement rapide dans le même sens et presque dans le même plan, composent une roue d'un vaste diamètre dont l'essieu porte toute la charge, et qui, tournant lui-même avec rapidité, a dû s'échauffer, s'embraser et répandre la chaleur et la lumière jusqu'aux extrémités de la circonférence. »

Par une étonnante négligence, Buffon fait rapporter ce qui à essieu, tandis que, grammaticalement, il se rapporte à roue.

On peut maintenant, croyons-nous, se faire une idée assez nette des défauts du style de Buffon. Il n'a pas la belle et grave simplicité de nos éminents prosateurs. Sa manière est plus l'effet de l'art que d'une inspiration naturelle. Pour vouloir être trop noble et trop solennel, il est souvent emphatique et chargé. Son goût n'est pas toujours sûr, et sa belle langue est fréquemment incorrecte.

Voltaire, ce modèle de naturel, de propriété dans l'expression, de clarté, de simplicité originale, n'aimait pas le style du pompeux Buffon. Rousseau l'aimait beaucoup. Le philosophe de Genève, qui alla comme en pèlerinage au château de Montbard, et baisa avec respect le seuil du cabinet où Buffon avait composé l'*Histoire naturelle*, parlait ainsi à un de ses amis :

« Je lui crois des égaux parmi ses contemporains en qualité de penseur et de philosophe ; mais, en qualité d'écrivain, je ne lui en connais point ; c'est la plus belle plume de son siècle ; je ne doute point que ce ne soit là le jugement de la postérité¹. »

La plus belle plume de son siècle, c'est beaucoup dire. Voltaire fut un écrivain autrement parfait, et Jean-Jacques lui-même a déployé des qualités de style qu'on ne retrouve pas dans l'auteur de l'*Histoire naturelle*. Quoi qu'il en soit, Buffon doit être mis au nombre de nos écrivains les plus distingués, parce que, dans son style, les qualités surpassent de beaucoup les défauts. Et ce beau style fera toujours lire son *Histoire na-*

¹ Lettre à M. D***, 4 novembre 1764. — On trouve le même jugement dans les *Fragments de deux lettres sur Jean-Jacques Rousseau*, écrites par un jeune Suisse qui avait fait le pèlerinage de Motiers-Travers peu de temps avant le départ du philosophe pour l'île de Saint-Pierre.

turelle, malgré les progrès de la science, et malgré tant d'hypothèses vagues, tant de systèmes fantastiques sur l'origine des mondes, sur les sens, sur la génération des animaux, sur l'instinct, sur la cause des mouvements volontaires des animaux, sur leur abrutissement par l'effet de la domination de l'homme, etc. Elle pourra cesser, et elle a même déjà cessé d'être un des monuments de la science ; elle restera, malgré tout ce qu'on peut reprocher au style dans lequel elle est écrite, un des monuments de la langue française.

Les oiseaux.

Les oiseaux sont de tous les êtres de la nature les plus indépendants et les plus fiers de leur liberté, parce qu'elle est plus entière et plus étendue que celle de tous les autres animaux. Comme il ne faut qu'un instant à l'oiseau pour franchir tout obstacle et s'élever au-dessus de ses ennemis, qu'il leur est supérieur par la vitesse du mouvement, et par l'avantage de sa position dans un élément où ils ne peuvent atteindre, il voit tous les animaux terrestres comme des êtres lourds et rampants attachés à la terre ; ils n'auraient même nulle crainte de l'homme, si la balle et la flèche ne leur avaient appris que, sans sortir de sa place, il peut atteindre, frapper et porter la mort au loin. La nature, en donnant des ailes aux oiseaux, leur a départi les attributs de l'indépendance et les instruments de la haute liberté ; aussi n'ont-ils de patrie que le ciel qui leur convient ; ils en prévoient les vicissitudes et changent de climat en avançant les saisons ; ils ne s'y établissent qu'après en avoir pressenti la température ; la plupart n'arrivent que quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure ; quand elle fait éclore les germes qui doivent les nourrir ; quand ils peuvent s'établir, se gîter, se cacher sous l'ombrage ; quand, enfin, la nature vivifiant les puissances de l'amour, le ciel et la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur. Cependant cette saison de plaisir devient bientôt un temps d'inquiétudes ; tout à l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au-dessus desquels ils planaient avec mépris ; le chat sauvage, la martre, la belette, chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher ; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs et détruire leur progéniture ; quelque élevé, quelque caché que puisse être leur nid, ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévaster ; et les enfants, cette aimable portion du genre humain, mais toujours malfaisante par désœuvrement, violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour : souvent la tendre mère se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits, elle se laisse

prendre plutôt que de les abandonner ; elle préfère de subir le malheur de partager leur sort, à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant, qui néanmoins pourrait seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte et plus profond que celui de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte sur les deux dans le cœur d'une mère, et lui fait oublier son amour, sa liberté, sa vie ¹.

Pourquoi le temps des grands plaisirs est-il aussi celui des plus grandes sollicitudes ? Pourquoi les jouissances les plus délicieuses sont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres et les plus innocents ? N'est-ce pas un reproche qu'on peut faire à la nature, cette mère commune de tous les êtres ? Sa bienfaisance n'est jamais pure ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert et construit en commun son domicile d'amour, et prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui ravisse ; et s'il parvient à l'élever, c'est alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'assaillir avec plus d'avantage ; l'oiseau de proie arrive comme la foudre et fond sur la famille entière, le père et la mère sont souvent ses premières victimes, et les petits dont les ailes ne sont pas encore assez exercées ne peuvent lui échapper. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive, qu'on les voit frémir à leur aspect ; ceux même qui sont en sûreté dans nos basses-cours, quelque éloigné que soit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'aperçoivent, et ceux de la campagne, saisis du même effroi, le marquent par des cris et par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent se cacher. L'état le plus libre de la nature a donc aussi ses tyrans, et malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent, et cette indépendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux ; l'aigle méprise le lion et lui enlève impunément sa proie ; il tyrannise également les habitants de l'air et ceux de la terre, et il aurait peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la nature, si les armes de l'homme ne l'eussent relégué sur le sommet des montagnes et repoussé jusqu'aux lieux inaccessibles, où il jouit encore sans trouble et sans rivalité de tous les avantages de sa domination tyrannique.

Le coup d'œil que nous venons de jeter rapidement sur les fa-

¹ Voir nos remarques sur ce morceau, p. 619.

cultés des oiseaux suffit pour nous démontrer que, dans la chaîne du grand ordre des êtres, ils doivent être après l'homme placés au premier rang. La nature a rassemblé, concentré dans le petit volume de leur corps plus de force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissants ; elle leur a donné plus de légèreté sans rien ôter à la solidité de leur organisation ; elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitants de l'air, de la terre et des eaux ; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne semblent tenir d'elle leur existence que pour maintenir et fortifier celle de leurs destructeurs auxquels ils servent de pâture ; ils dominent de même sur les reptiles dont ils purgent la terre sans redouter leur venin, sur les poissons qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer ; et enfin sur les animaux quadrupèdes dont ils font également des victimes : on a vu la buse assaillir le renard, le faucon, arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort et les emporter dans son aire ; et si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force et de vitesse, celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paraît l'indiquer ; en même temps que, par la prérogative unique de l'attribut des ailes et par la prééminence du vol sur la course, nous reconnaitrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres. *(Histoire naturelle des perroquets.)*

Supériorité de l'homme sur l'animal.

Pour nous faire mieux entendre, considérons un animal instruit, un chien, par exemple, qui, quoique pressé d'un violent appétit, semble n'oser toucher et ne touche point, en effet, à ce qui pourrait le satisfaire, mais en même temps fait beaucoup de mouvements pour l'obtenir de la main de son maître ; cet animal ne paraît-il pas combiner des idées ? ne paraît-il pas désirer et craindre, en un mot raisonner à peu près comme un homme qui voudrait s'emparer du bien d'autrui, et qui, quoique violemment tenté, est retenu par la crainte du châtement ? Voilà l'interprétation vulgaire de la conduite de l'animal. Comme c'est de cette façon que la chose se passe chez nous, il est naturel d'imaginer, et on imagine en effet, qu'elle se passe de même dans l'animal ; l'analogie, dit-on, est bien fondée, puisque l'organisation et la

conformation des sens, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont semblables dans l'animal et dans l'homme. Cependant ne devrions-nous pas voir que, pour que cette analogie fût, en effet, bien fondée, il faudrait quelque chose de plus, qu'il faudrait du moins que rien ne pût la démentir, qu'il serait nécessaire que les animaux pussent faire et fissent dans quelques occasions tout ce que nous faisons? Or le contraire est évidemment démontré, ils n'inventent, ils ne perfectionnent rien, ils ne réfléchissent, par conséquent, sur rien, ils ne font jamais que les mêmes choses de la même façon : nous pouvons donc déjà rabattre beaucoup de la force de cette analogie, nous pouvons même douter de sa réalité, et nous devons chercher si ce n'est pas par un autre principe différent du nôtre qu'ils sont conduits, et si leurs sens ne suffisent point pour produire leurs actions, sans qu'il soit nécessaire de leur accorder une connaissance de réflexion.

Tout ce qui est relatif à leur appétit ébranle très-vivement leur sens intérieur, et le chien se jetterait à l'instant sur l'objet de cet appétit, si ce même sens intérieur ne conservait pas les impressions antérieures de douleur dont cette action a été précédemment accompagnée : les impressions extérieures ont modifié l'animal ; cette proie qu'on lui présente n'est pas offerte à un chien simplement, mais à un chien battu ; et comme il a été frappé toutes les fois qu'il s'est livré à ce mouvement d'appétit, les ébranlements de douleur se renouvellent en même temps que ceux de l'appétit se font sentir, parce que ces deux ébranlements se sont toujours faits ensemble. L'animal étant donc poussé tout à la fois par deux impulsions contraires qui se détruisent mutuellement, il demeure en équilibre entre ces deux forces égales, la cause déterminante de son mouvement étant contre-balancée, il ne se mouvra pas pour atteindre à l'objet de son appétit. Mais les ébranlements de l'appétit et de la répugnance, ou, si l'on veut, du plaisir et de la douleur, subsistant toujours ensemble dans une opposition qui en détruit les effets, il se renouvelle en même temps dans le cerveau de l'animal un troisième ébranlement, qui a souvent accompagné les deux premiers : c'est l'ébranlement causé par l'action de son maître, de la main duquel il a souvent reçu ce morceau qui est l'objet de son appétit ; et comme ce troisième ébranlement n'est contre-balancé par rien de contraire, il devient la cause déterminante du mouvement. Le chien sera donc déterminé à se mouvoir vers son maître et à s'agiter jusqu'à ce que son appétit soit satisfait en entier.

On peut expliquer de la même façon et par les mêmes principes

toutes les actions des animaux, quelque compliquées qu'elles puissent paraître, sans qu'il soit besoin de leur accorder ni la pensée, ni la réflexion : leur sens intérieur suffit ¹.

Il n'est pas étonnant que l'homme, qui se connaît si peu lui-même, qui confond si souvent ses sensations et ses idées, qui distingue si peu le produit de son âme de celui de son cerveau, se compare aux animaux et n'admette entre eux et lui qu'une nuance, dépendante d'un peu plus ou d'un peu moins de perfection dans les organes ; il n'est pas étonnant qu'il les fasse raisonner, s'entendre et se déterminer comme lui, et qu'il leur attribue non-seulement les qualités qu'il a, mais encore celles qui lui manquent. Mais que l'homme s'examine, s'analyse et s'approfondisse, il reconnaîtra bientôt la noblesse de son être, il sentira l'existence de son âme, il cessera de s'avilir, il verra d'un coup d'œil la distance infinie que l'Être suprême a mise entre les bêtes et lui.

Dieu seul connaît le passé, le présent et l'avenir ; il est de tous les temps, et voit dans tous les temps : l'homme, dont la durée est de si peu d'instants, ne voit que ces instants ; mais une Puissance vive, immortelle, compare ces instants, les distingue, les ordonne ; c'est par elle qu'il connaît le présent, qu'il juge du passé et qu'il prévoit l'avenir. Otez à l'homme cette lumière divine, vous effacez, vous obscurcissez son être : il ne restera que l'animal ; il ignorera le passé, ne soupçonnera pas l'avenir, et il ne saura même ce que c'est que le présent.

(Discours sur la nature des animaux.)

¹ Voir ce que nous disons sur ce système de l'atématisme des bêtes, p 609.

V

VOLTAIRE.

—1694-1778—

§ I.

Le dix-huitième siècle n'offre rien de comparable à cette réunion de grands génies et de merveilleux écrivains comme Pascal, Bossuet, Fénelon, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, M^{me} de Sévigné, qui illustrèrent à jamais le dix-septième siècle, et qui peuvent aller presque d'égal à la tête de notre littérature. Voltaire domine tout son siècle; ce grand et vif esprit, ce génie d'une étonnante étendue tranche sur tous ses contemporains; mais en traitant tous les genres, il n'a su, dans aucun, s'élever à la hauteur de ses glorieux devanciers. En poésie, de l'aveu de ses plus chauds admirateurs, il n'a été, dans ses meilleurs jours, que le premier disciple des maîtres. Il s'est davantage rapproché d'eux dans la prose, mais ne les a pas encore égalés.

Ce qui lui a surtout fait une place à part, c'est l'universalité qu'il a ambitionnée.

« Diversité, c'est ma devise, »

répétait-il d'après La Fontaine ¹. On ne vit jamais une activité si grande, appliquée à tant d'objets, une pareille flexibilité de talent, une si extraordinaire facilité de conception et d'exécution. A peine avait-il achevé quelque ouvrage, vite il passait à de nouveaux travaux, et habituellement il en menait un grand nombre à la fois. Il avait, dit-on, dans son cabinet, plusieurs pupitres sur lesquels étaient divers ouvrages commencés, ici une tragédie, là une comédie, plus loin une histoire, d'un côté un morceau de philosophie, de l'autre une satire, ici un poëme épique, là un conte. Il passait indifféremment, ajoute-t-on, de l'un à l'autre, dans la même journée, et laissait partont des traces de sa prodigieuse facilité ². A voir éclore coup sur coup tant de productions diverses, on aurait pu croire, avec Frédéric, qu'il y avait à Cirey, et plus tard à Ferney, toute une académie composée de poëtes, d'historiens, de savants, dont les ouvrages se publiaient sous le nom de Voltaire ³. Sans compter qu'il joi-

¹ *Contes*, Le pâté d'anguilles. — Voir Lettre à M^{me} Denis, 26 décembre 1750.

² Voir Clément, *Première Lettre à M. de Voltaire*.

³ Lettre du roi de Prusse à Voltaire, 3 fev. 1739. — Frédéric se plaisait à appeler son cher philosophe *Voltaire-Briarée*. Voir encore la lettre du 16 mai 1739.

gnait mille choses à l'étude, politique, finances, industrie, négoce, agriculture. Il ne pouvait pas résister au besoin agité qui le tourmentait de se mêler de tout pour tâcher de primer partout. Il fallait qu'il intervînt dans toutes les affaires, petites ou grandes, qui occupaient l'opinion publique.

Celui que Jean-Jacques appelait *l'Esprit de son siècle* réunira tous les talents, et tous les genres sembleront être son partage ; mais il n'excellera véritablement dans aucun. Son extrême facilité de pénétration s'exercera malheureusement plus en surface qu'en profondeur, et, suivant la pensée de Joseph de Maistre, il parlera de tout pendant un siècle, sans jamais percer une surface ¹.

Nous devons donc le placer au-dessous des grands hommes du siècle précédent, mais nous n'en rendrons pas moins un légitime témoignage au nombre et à la supériorité de ses talents. Par cela même que nous ne contesterons aucun de ses litres à la gloire, et que nous louerons en lui tout ce qui mérite d'être loué, nous n'userons d'aucune réticence ni d'aucun détour dans la condamnation de ses funestes principes, et aussi des actions coupables et honteuses par lesquelles il ternit sa renommée. Car, s'il fut le premier homme de la nation par le talent, peu s'en faut qu'il ne s'en soit quelquefois montré le dernier par le caractère et par le cœur. « Plus on réfléchit sur ce grand homme, disait justement un contemporain, et plus on se console de n'avoir point ses talents mêlés de tant de faiblesses ². »

Pour demeurer fidèle à notre plan, nous n'envisagerons ici Voltaire que comme prosateur. Ce partage est d'ailleurs très-naturel ; car Voltaire prosateur et Voltaire poète sont deux hommes tout différents, et lui-même a établi, par sa pratique comme par ses théories, la limite la plus tranchée entre la prose et la poésie.

§ II.

Les débuts de Voltaire comme prosateur.

Les *Lettres philosophiques*.

Arouet de Voltaire, qui était de race noble par sa mère, Marguerite d'Aumart, vécut, à son entrée dans le monde, avec les Vendôme, les Richelieu, les Sully, les Condé, les Conti, les La Fare, les Chaulieu. Il adopta leurs airs railleurs contre la religion, leur mépris pour les mœurs, leur goût et leurs complaisances pour le vice élégant. Le P. Porée, son professeur de rhétorique, avait prédit qu'il serait en France le coryphée de l'impiété. Il se préparait par sa conduite et par ses discours dans la société, avant que de le faire par ses écrits, à jouer ce rôle.

¹ *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques.*

² Bachaumont, *Mém. secr.*, 4 nov. 1768, t. IV, p. 133.

Voltaire était déjà célèbre comme poète par des *Pièces fugitives*, par des *Épîtres*, et surtout par la *Henriade*, mais son talent de prosateur était à peine soupçonné quand il publia, en 1731, les *Lettres sur les Anglais*, plus connues sous le nom de *Lettres philosophiques*. C'était à son retour d'Angleterre, où il avait passé trois ans dans la société des Chubb, des Swift, des Collins, des Wolston, des Tindal, des Tailor, des Shaftesbury, des Bolingbroke, des Warburton, des Pope, et des autres *Free Thinkers*. Les *Lettres philosophiques* avaient pour objet de populariser en France les croyances comme la renommée des sceptiques anglais. Aussi furent-elles dénoncées par le clergé, et un arrêt du parlement de Paris, du 10 juin 1734, les condamna à être brûlées par l'exécuteur des hautes-œuvres, comme contraires à la religion, aux bonnes mœurs et au respect dû aux puissances.

Les plus importantes de ces lettres roulent sur les quakers, sur la religion anglicane, sur les presbytériens, sur les sociniens, ou ariens, ou antitrinitaires, sur le parlement, sur le gouvernement, sur le commerce, sur le chancelier Bacon, sur Locke, sur Descartes et Newton¹. Toutes insinuent un déisme épicurien, et exaltent la supériorité de l'Angleterre dans la religion et dans la philosophie, comme dans les lois, dans la guerre, dans les arts, dans le commerce.

Voltaire, dans les *Lettres sur les Anglais*, prélude avec précaution aux attaques que désormais il ne cessera pas de poursuivre; mais ce début laisse entrevoir où il tend et permet de présager jusqu'où il ira. D'ailleurs, il se révèle déjà, dans cet ouvrage, comme un prosateur extraordinairement distingué.

§ III.

Voltaire historien. — *L'Histoire de Charles XII.* — *L'Histoire de Pierre le Grand.* — *L'Essai sur les mœurs des nations.* — *Le siècle de Louis XIV.* — *Les Annales de l'Empire.* — *L'Histoire de la guerre de 1741, etc.*; *Le Précis du siècle de Louis XV.*

Voltaire a conçu l'histoire sous un nouveau point de vue, et il a eu l'honneur de former des disciples, tels que Roberston, Hume, Gibbon. Dans le savant tableau des progrès de la société en Europe, depuis la destruction de l'empire romain, jusqu'au commencement du seizième siècle, qui sert d'introduction à l'*Histoire de Charles-Quint*, Robertson parle de Voltaire comme d'un historien, non-seulement agréable et intéressant, mais *savant et profond*, qui lui a souvent servi de guide, et qui, en lui indiquant les faits sur lesquels il était important de s'arrêter, lui a encore fourni les conséquences qu'il fallait en tirer. Un autre judicieux écrivain de l'Angleterre, le critique écossais Blair, proclamait Voltaire le

¹ Voir Prévost, *le Pour et le Contre*, t. 1, p. 241, 273, 297.

chef des historiens du siècle, et le désignait comme ayant le premier écrit l'histoire philosophique et morale.

La grande innovation de Voltaire, en histoire, a été de faire pénétrer dans la vie intime des peuples plus qu'on ne le faisait avant lui, d'envisager les divers aspects de la civilisation des sociétés, et de subordonner les détails à certaines grandes vues philosophiques qui dominent tout le récit. Il juge les événements, il entremêle sa narration de rapprochements et de comparaisons, il les sème de réflexions toujours ingénieuses et souvent très-sensées.

Non-seulement par ses grandes œuvres, mais même par ses essais historiques trop décriés au jugement de M. de Chateaubriand, Voltaire fit incontestablement accomplir un progrès à la science de l'histoire; mais il n'ent pas un génie assez profond et assez grave pour être un grand historien. Il ne voit guère que les petites causes des événements, les causes accidentelles. Il est presque toujours préoccupé de vues passionnées et d'idées préconçues, et il ramène tout à sa thèse, ou à sa marotte. Il sait embrasser les grandes perspectives; et cependant il a généralement le ton trop anecdotique. Il aime trop, quoiqu'il s'en défende¹, à faire paraître son esprit; il rend l'histoire épigrammatique. Quelquefois il descend jusqu'à un ton de plaisanterie grivoise fort peu convenable au genre sévère des Thucydide et des Tite-Live². Cependant la friivolité et la plaisanterie ne caractérisent pas autant qu'on pourrait le croire les compositions historiques de Voltaire. Il faut plutôt lui reprocher d'être souvent sérieux jusqu'à la froideur, austère jusqu'à la sécheresse. Même dans les sujets les plus pathétiques, sa manière d'écrire l'histoire est sèche et froide. Rien de plus rare que de rencontrer chez lui quelques expressions émues, comme ces mots qu'on trouve dans le récit de l'expédition de Charles-Édouard : « Ce dernier rejeton de tant de rois et de tant d'infortunés³. »

Sans nous ranger avec ceux qui affectent de ne donner aux histoires de Voltaire que les éloges qu'on réserve pour les excellents romans, nous ne saurions reconnaître en lui une autorité bien sûre. Malgré sa grande lecture, il était peu versé dans les sources, et il ne reconrait guère aux auteurs originaux pour ses recherches historiques. Il prenait où il la trouvait une érudition toute faite. Par exemple, ce qu'il a dit de plus exact sur Hermès, sur Zoroastre et les Égyptiens, est puisé dans les premiers chapitres de l'*Histoire de la médecine* de Daniel Le Clerc. Et malheureusement, il ne s'adressait pas toujours aussi bien. Quant à sa bonne foi historique, tout le monde sait ce qu'il en faut penser.

¹ Il écrivait au président Hénault : « Donnez de l'esprit à Duclos tant que vous voudrez, mais gardez-vous bien de m'en soupçonner. »

² Voir dans l'*Essai sur les mœurs*, ch. LVI, le récit de la fête qu'on célèbre tous les ans à Coïmbre en l'honneur de la mort de cinq compagnons de saint François d'Assise.

³ *Discours sur l'histoire de Charles XII.*

Voltaire essaya du rôle d'historien à un moment où il était tout occupé de poésie. Aussi choisit-il un héros poétique, Charles XII. D'après ses propres paroles, il composa cette histoire sur des récits de personnes connues qui avaient passé plusieurs années auprès de Charles XII et de Pierre le Grand, et qui, s'étant retirées dans un pays libre longtemps après la mort de ces princes, n'avaient aucun intérêt à déguiser la vérité ; et il n'a pas avancé un seul fait sur lequel il n'eût des témoins oculaires et irréprochables. Cette protestation n'a convaincu personne, et la *Vie de Charles XII* passe plutôt pour un roman historique que pour une histoire. « Il faut à mes amis les Français, a-t-il dit quelque part, plus d'historiettes que d'histoire pour les servir selon leur goût. » C'est pourquoi il a tant prodigué les agréments romanesques dans l'histoire de Charles XII. Émule de Quinte-Curce, mais supérieur à l'historien d'Alexandre, il intéresse par l'extraordinaire des faits, et offre un modèle de narration nette, vive, preste et intéressante. La retraite du général Schulenberg, si admirée par Montesquieu, la bataille de Pultawa et la retraite de Charles XII, la description de la Suède et celle des plaines de la Pologne et des forêts de l'Ukraine, sont des morceaux dignes d'être à jamais cités. Mais les hautes qualités de l'histoire manquent à cette brillante monographie. On n'y trouve ni profondeur, ni sentiment, ni chaleur ; l'historien, en retraçant les plus émouvantes catastrophes, reste élégant, spirituel et joli. *Charles XII* était l'ouvrage favori de Voltaire, celui pour lequel il se sentait des entrailles de père¹ : la postérité n'a pas sanctionné cette préférence.

Comme confirmation et comme supplément de l'*Histoire de Charles XII*, Voltaire écrivit, trente ans plus tard, l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*. Elle fut principalement composée en Angleterre, à la campagne, avec M. Fabrice, chambellan de Georges I^{er}, électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, qui avait résidé sept ans auprès de Charles XII après la journée de Pultawa², et sur des mémoires envoyés ou du moins approuvés par la cour de Russie, en particulier par le comte de S. houwalow, chambellan de l'impératrice Élisabeth, l'homme de l'empire peut-être le plus instruit, » dit l'historien.

Il avait été engagé à ce travail par des présents considérables de l'impératrice Élisabeth. Pour lui faire sa cour, il dissimula tout ce qui pouvait être désavantageux à Pierre et à Catherine I^{re} ; c'est ainsi que Charles XII qui, dans la première histoire, était mis beaucoup au-dessus de Pierre I^{er}, lui est sacrifié dans la seconde.

Le panégyriste des Romanoff a singulièrement surfait son héros, a tracé des tableaux de fantaisie, et imaginé des merveilles de régénération qui n'eurent rien de réel. Les historiens les mieux informés et les plus impartiaux sont unanimes à reconnaître que depuis le commencement du dixième siècle, c'est-à-dire depuis l'époque où l'histoire

¹ Voir la lettre à M. de Cideville, du 30 janvier 1731.

² *Commentaire historique*.

de la Russie nous est connue, jusque vers la fin du dix-huitième, les mœurs de ce pays ont été invariablement sauvages et dégoûtantes, et ont égalé par leur grossièreté et par leur barbarie celles des peuples les plus stupides et les plus féroces de l'Asie. Le vernis de civilisation dont Pierre I^{er} les couvrit ne changea rien au fond. En vain Voltaire soutint-il que ce czar avait avancé la civilisation de trente siècles. Ce prétendu réformateur qui s'était pressé d'appeler les arts avant que d'avoir réformé les mœurs, laissa non un empire policé, mais « un peuple féroce armé de tous les arts de la guerre ¹, » et lui-même aurait mérité d'être appelé Pierre le Cruel, comme Voltaire l'avoue quelque part à propos de la mort du Czarowitz. Pierre I^{er} ne fut qu'un faux grand homme, dénué du vrai génie et de la puissance créatrice. Il ne sut que copier au hasard l'Occident, qu'imiter tout ce qui était européen, bon et mauvais. Abolissant toutes les coutumes nationales, mêmes les meilleures, il introduisit en Russie les institutions, les usages et les formes les plus antipathiques au génie moscovite. Enfin, le plus clair résultat de la révolution opérée par lui fut de resserrer la chaîne du servage, et d'établir une autocratie qui surpassait le despotisme de la Rome impériale et de Byzance, et même celui de la Turquie.

Frédéric, encore prince impérial, avait bien jugé Pierre I^{er}. Il avait écrit à Voltaire, en 1737, en lui envoyant une *Histoire du Czar* qu'il venait de lire :

« Le czar vous apparaîtra dans cette histoire bien différent de ce qu'il est dans votre imagination... Un concours de circonstances heureuses, des événements favorables et l'ignorance des étrangers ont fait du czar un fantôme héroïque, de la grandeur duquel personne ne s'est avisé de douter. — Le czar n'avait aucune teinture d'humanité, de magnanimité et de vertu; il avait été élevé dans la plus crasse ignorance; il n'agissait que selon l'impulsion de ses passions déréglées. »

Voltaire aurait dû se souvenir de cette appréciation de son royal disciple.

D'ailleurs, cette *Histoire de Pierre le Grand*, censément écrite sur des autorités incontestables, présente d'innombrables erreurs et faussetés; et malgré toutes les adresses de l'auteur pour relever son héros, elle ne laisse, non plus que celle de Charles XII, aucune grande impression, ne fait faire aucune réflexion profonde; elle ne mérite vraiment sa réputation que par quelques beaux chapitres. Diderot distinguait entre tous le récit des cruautés de la princesse Sophie, et le pathétique tableau qui représente le jeune Pierre, âgé de douze à treize ans, tenant une vierge entre ses mains, conduit par ses sœurs en pleurs à une multitude de soldats féroces qui le demandent à grands cris pour l'égorger, et qui viennent de couper la tête, les pieds et les mains à son père ².

L'ouvrage de Voltaire est composé d'une préface d'un style léger, sur

¹ Rulhière, *Hist. de l'anarchie de Pologne*, t. III, liv. IX, p. 145.

² Voir *Lettres à M^{lle} Voland*, 18 oct. 1760.

la manière d'écrire l'histoire en général, d'une description de la Russie, assez commune, où l'auteur étale hors de propos des prétentions aux connaissances physiques, et de l'histoire décousue et mal ordonnée du czar, depuis sa naissance jusqu'à la défaite de Charles XII, à la journée de Pultawa.

En somme, l'histoire du fondateur de la Russie moderne est de beaucoup inférieure à celle du héros suédois.

Dans les deux ouvrages dont nous venons de parler, Voltaire a peu laissé apparaître ses préoccupations de philosophe et d'homme de parti; mais elles percent à chaque instant dans sa trop fameuse histoire générale.

Vers 1740, il entreprit d'écrire un *Essai sur l'histoire générale des mœurs*, qui ne fut imprimé qu'en 1756. Ce qui l'y détermina, ce fut, a-t-il dit, le désir de réconcilier avec la science de l'histoire son amie, la marquise du Châtelet. « Cette femme philosophe était, nous raconte-t-il, rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux et les mensonges révoltants; elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de nos monarchies modernes avant et après Charlemagne; tout lui paraissait petit et sauvage. » Dans les histoires de France, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, « elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux et mal digérés ¹. »

En entreprenant une histoire universelle, il songea « moins à recueillir une multitude énorme de faits qui s'effacent les uns par les autres, qu'à rassembler les principaux et les plus avérés qui puissent servir à guider le lecteur, et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance et des progrès de l'esprit humain, à lui faire reconnaître les peuples par les usages mêmes de ces peuples ². »

C'est l'histoire de la société, l'histoire de la race humaine qu'il a prétendu faire; mais il n'envisagea guère l'humanité que par ses vilains côtés; il fit un *tableau des sottises humaines*, et une peinture des crimes qui ont déshonoré notre espèce. Le tableau était déjà bien sombre dans les premières éditions. Il le rembrunit encore dans les dernières ³. Il écrivait à d'Alembert, le 4 février 1763, en lui annonçant qu'il verrait bientôt *une certaine histoire générale* : « Le genre humain y est peint cette fois de trois quarts; il ne l'était que de profil aux autres éditions. » Il disait aussi à d'Argental, le 15 octobre 1754 : « J'ai pris les deux hémisphères en ridicule; c'est un coup sûr. » Il n'est que trop vrai qu'à étudier l'histoire on voit sur notre pauvre globe une tradition non interrompue de crimes

¹ *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

² *Ibid.*

³ La dernière édition renferme des *Additions* contenant ce qui s'était passé jusqu'à l'année 1761.

et de forfaits qui rendent l'homme à la fois haïssable et méprisable ; mais le véritable esprit philosophique demande qu'on n'y ajoute pas ; Voltaire prend un plaisir satanique à y ajouter, spécialement pour tout ce qui touche de près ou de loin à la religion.

L'*Essai sur les mœurs des nations* commence à Charlemagne. Voltaire a choisi cette époque pour point de départ, parce que c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et qu'il n'osait toucher à ce qui avait été traité par un si grand homme. Cependant il remonte, dans une assez longue introduction, jusqu'aux temps les plus anciens, et parle des Égyptiens, des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, sans omettre les Juifs, dont il s'efforce de rabaisser l'histoire autant que Bossuet l'avait relevée, et il déverse le ridicule sur tous les miracles racontés dans la Bible, tout en disant qu'il ne rapportera ni n'essayera d'expliquer aucun des faits surnaturels dont il n'appartient qu'à l'Esprit-Saint de parler, et qu'il examinera seulement le peu d'événements qui peuvent être soumis à la critique. L'examen qu'il fait n'a d'autre objet que de tout ôter au peuple hébreu au profit de ses Chinois et de ses Indiens. Dans le nom d'un roi de la Chine, Hiao, il trouve une extrême conformité avec le Jao ou Jeova des Phéniciens, et il en conclut que le nom de Jehova donné à Dieu par les Hébreux vient de la Chine¹. Ainsi du reste. Tout ce qui peut favoriser ses passions, il le saisit avidement, et, s'il faut mutiler et défigurer les faits, il l'ose sans le moindre scrupule. Des savants hautement autorisés, tel qu'Abel de Rémusat², l'ont pris en flagrant délit, et ont montré combien il lui arrive souvent d'avancer des assertions que la chronologie contredit, ou que les faits démentent positivement. C'est particulièrement en parlant de l'Inde qu'il a accumulé les inexactitudes et les faussetés.

Voltaire s'est montré beaucoup moins l'historien que le détracteur des Juifs. Il a été bien plus outrageux et plus injuste encore à l'égard des chrétiens et du christianisme.

Cette histoire générale n'est, suivant l'expression de Chateaubriand, qu'une longue injure au christianisme³. Il ressasse, il aggrave, il envenime tout ce que les idolâtres, les hérétiques et les plus vils imposteurs ont jamais imaginé contre le Christ, sa religion, ses adorateurs et surtout ses

¹ *Ess. sur les mœurs*, introd., c. 1.

² Voir le *Journal asiatique*, t. IV, p. 265.

Un savant géographe de notre siècle a très-bien relevé l'erreur où est tombé Voltaire sur le compte des mandarins.

« Ces mandarins, dit Malte-Brun, sont loin d'être ce que Voltaire a prétendu en faire ; ce ne sont pas des philosophes occupés à contempler les beautés de la religion naturelle, qui, après s'être élevés au-dessus des passions humaines, veillent paternellement sur la vertu plus fragile de leurs frères ; ce ne sont pas non plus des patriotes qui gardent avec intégrité et défendent avec énergie le dépôt sacré de la liberté et de la justice publiques ; ce sont tout simplement les satellites d'un despote absolu. Mal salariés, ils vivent du produit de leurs vexations. » (*Géogr.*, liv. 143.)

³ *Gén. du christ.*, not. 49.

ministres. Il s'acharne à présenter le sacerdoce comme le mauvais génie de l'humanité, et à montrer tous les malheurs, toutes les guerres, tous les fléaux et tous les crimes découlant de cette source. Et, afin de pouvoir plus impunément attaquer l'Église et ses ministres, il se fait l'avocat de la monarchie et le flatteur des rois. Avec une habileté perfide, il sépare la cause des rois de celle des prêtres, qu'il peint, dans tout le cours de l'histoire, comme les plus grands ennemis des rois, tandis qu'il soutient que les philosophes ont toujours été les alliés naturels des rois, les premiers soutiens de l'autorité royale. Il amnistie volontiers la tyrannie dès qu'elle ne s'attaque pas aux consciences, et il ne déverse guère ses blâmes sur les rois ambitieux, injustes ou cruels, que si leurs crimes ont été couverts du masque de la religion. Il n'épargne aucune période de la civilisation chrétienne, mais il s'acharne principalement contre les âges où le christianisme a exercé la plus dominante influence sur la société. Dans ce moyen âge qui, malgré ses ignorances, ses crédulités, et même ses crimes, fut une si grande époque pour la vaillance, pour le génie, pour la vertu, il ne voit que « des scènes d'absurdités et d'horreurs, » des abominations telles qu'on ne trouve rien de pareil ni chez les Romains et les Grecs, ni chez les barbares.

« C'est le fruit, dit-il, de la plus infâme superstition qui ait jamais abruti les hommes, et du plus mauvais des gouvernements ; mais vous savez qu'il n'y a pas longtemps que nous sommes sortis de ces ténèbres, et que tout n'est pas encore éclairé ¹. »

Il se plaît à vilipender les plus illustres personnages de cette ère intermédiaire. C'est ainsi qu'il ne sait rien comprendre à la grandeur de Grégoire VII. Il aurait pu discuter et improuver quelques actes de ce pape. Ce n'est point assez pour sa passion. Suivant lui, si « l'Église, dont il fut le vengeur et la victime, l'a mis au nombre des saints, comme les peuples de l'antiquité défiaient leurs défenseurs, les sages l'ont mis au nombre des fous ². »

Du reste, dans ce long factum contre le christianisme et le sacerdoce, il n'a garde d'attaquer la religion par l'injure. Son arme est l'ironie, mais l'ironie la plus irritante. Du ton que prendrait Bertrand-d'Alembert, il proteste ne vouloir contredire en rien notre sainte et « ineffable religion, si supérieure en tout à nos lumières, » dont il adopte les sentiments *d'une foi ferme et constante*, « soumettant tout ce qu'il écrit au jugement de cette sainte Église, qui est infallible ³. »

« Tant de fraudes, tant d'erreurs, tant de bêtises dégoûtantes, dont nous sommes inondés depuis dix-sept cents années, n'ont pu faire tort à notre religion. Elle est sans doute divine, puisque dix-sept siècles de friponneries et d'imbécillités

¹ *Ess. sur les mœurs*, c. CVIII.

² *Ibid.*, c. XLVI.

³ *Ess. sur les mœurs*, introd., des Chaldéens.

n'ont pu la détruire; et nous révérons d'autant plus la vérité, que nous méprisons le mensonge ¹. »

C'est du même ton qu'il parle de la Bible et de l'histoire du peuple de Dieu. A-t-il raconté à sa manière la vie de Moïse :

« Avouons, ajoute-t-il, qu'humainement parlant, ces horreurs révoltent la raison et la nature. Mais si nous considérons dans Moïse le ministre des desseins et des vengeances de Dieu, tout change alors à nos yeux; ce n'est point un homme qui agit en homme, c'est l'instrument de la Divinité à laquelle nous n'avons aucun compte à demander : nous ne devons qu'adorer, et nous taire ². »

Et encore :

« Tous ces événements sont des figures, des prophéties, qui annoncent de loin la loi de grâce. Ce sont, encore une fois, des mystères auxquels nous ne touchons pas. »

La religion et la civilisation chrétiennes lui paraissent fort inférieures à la religion et à la civilisation musulmanes.

« Le législateur des musulmans, homme puissant et terrible, établit ses dogmes par son courage et par ses armes; cependant sa religion devint indulgente et tolérante. L'instituteur divin du christianisme, vivant dans l'humilité et dans la paix, prêcha le pardon des outrages; et sa sainte et douce religion est devenue, par nos fureurs, la plus intolérante de toutes et la plus barbare ³. »

C'est ainsi que, dans le récit des croisades, il favorise les mahométans plutôt que les chrétiens, et prend Saladin pour son héros.

Nous en avons dit assez pour justifier les anathèmes qui ont été prononcés contre cette mensongère et perfide histoire. Cependant, si mauvais que soit l'esprit dont elle est animée, nous devons reconnaître qu'à ne l'envisager que littérairement, c'est un des ouvrages les plus remarquables de Voltaire, pour l'agrément et le naturel du style, pour l'habile disposition des faits, pour la justesse et l'à-propos d'un grand nombre de réflexions morales ⁴, pour la vérité et la vigueur de beaucoup de portraits d'hommes célèbres.

¹ *Ess. sur les mœurs*, ch. ix.

² *Ibid.*, Introd.

³ *Ibid.*, c. vii.

⁴ Citons un ou deux exemples. Après avoir raconté les aventures singulières, les dangers pressants, les extrémités cruelles qu'éprouva le fils de Charles I^{er} en fuyant les meurtriers de son père, l'historien fait cette réflexion :

« On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions ou dans leurs vains plaisirs. » (Ch. clxxxv.)

Il est quelquefois éloquent dans ses réflexions morales, surtout lorsqu'en flétrissant les bassesses et les crimes, il peut du même coup frapper sur l'Église ou ses ministres.

• Le roi de France, père de son peuple, et honnête homme chez lui, favorisait en Italie ces

Il y a de belles pages dans l'introduction où il passe en revue les révolutions du globe, mais l'idée philosophique qui y domine, c'est le système matérialiste du monde existant éternellement par lui-même. C'est ainsi que l'historien de l'univers écarte, dès le début de son ouvrage, toute intervention de la Providence, et l'esprit qui animera tout le livre sera un scepticisme fataliste.

Le dernier chapitre offre un *résumé de toute cette histoire jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV*. Il suffit de le citer pour donner une idée de la manière et de l'esprit du livre.

« J'ai parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis Charlemagne, et même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de Louis XIV. Quel sera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'histoire? On y a vu les faits et les mœurs; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns et des autres.

« Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événements qui ont quelque vraisemblance, et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque et la crédulité, ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

« Constantin triomphe de l'empereur Maxence; mais certainement un *labarum* ne lui apparut point dans les nuées, en Picardie, avec une inscription grecque.

« Clovis, souillé d'assassinats, se fait chrétien, et commet des assassinats nouveaux; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui apporter un étendard.

« Un moine de Clairvaux peut prêcher une croisade; mais il faut être imbécile pour écrire que Dieu fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade, qui fut aussi malheureuse que follement entreprise et mal conduite.

« Le roi Louis VIII peut mourir de phthisie; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassements d'une jeune fille l'auraient guéri, et qu'il mourut martyr de sa chasteté.

« Chez toutes les nations, l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; et, lorsque enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs, qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monuments établis pour constater des mensonges. »

Même dans ce morceau, on voit comme Voltaire ne néglige aucune occasion de jeter le mépris sur le christianisme, sur les temps chrétiens, sur les entreprises chrétiennes. Quelquefois, cependant, cet ennemi de tout ce qui a rapport à la religion impose silence à ses passions et à ses

crimes qu'il aurait punis dans son royaume; il s'en rendait le complice; il abandonnait au pape ses victimes pour être secondé par lui dans sa conquête de Naples: ce qu'on appelle la politique, l'intérêt d'État, le rendit injuste en faveur d'Alexandre VI. Quelle politique, quel intérêt d'État, de seconder les atrocités d'un scélérat qui le trahit bientôt après! Et comment les hommes sont gouvernés! Un pape, et son bâtard, qu'on avait vu archevêque, souillaient l'Italie de tous les crimes; un roi de France qu'on a nommé père du peuple les secondait: et les nations hébétées demeuraient dans le silence.» (Ch. CXL.)

préjugés, en présence de grands caractères qui opèrent une sorte de séduction sur son esprit : il parle avec admiration de saint Louis et de Jeanne d'Arc.

Inutile de dire que, s'il faut se tenir en garde contre l'esprit général de ce livre, il ne faut pas moins se défier de l'exactitude des détails. Les erreurs de noms, de dates et de faits y foisonnent. *L'Essai sur les mœurs* est le premier modèle de la critique historique, mais en même temps un grand exemple de toutes les fautes où l'on peut tomber, avec la meilleure méthode, quand l'instruction est insuffisante, et qu'on se laisse dominer par la passion et le parti pris.

Voltaire revint à plus de justice et d'impartialité, en jugeant une époque qui fut non moins glorieuse pour la religion que pour les lettres et les arts. Il écrivit, dans la disposition d'esprit la plus équitable qu'il lui était possible d'avoir, le *Siècle de Louis XIV*, son meilleur ouvrage, livre devenu justement classique, et qui, malgré des défauts essentiels, a rendu un grand service à la jeunesse française en lui inculquant l'admiration pour notre plus glorieuse époque littéraire.

Dès 1732, à un moment où l'opinion était encore peu favorable à la mémoire du grand monarque absolu, Voltaire pensait à esquisser l'histoire de l'ère immortelle à laquelle il a mérité de donner son nom. Vers la fin de 1739, il publia un *Essai sur le siècle de Louis XIV* ; il ne donna l'ouvrage entier que douze ans après, en 1752. Son objet est non pas d'écrire la vie de Louis XIV, ni les annales de son règne, mais de retracer avec exactitude l'histoire de l'esprit humain durant cette grande période ; non pas de ramasser comme un annaliste tous les petits faits, de raconter les détails que la postérité négligera ; mais de faire connaître ce qui caractérise le siècle, ce qui a causé des révolutions, ce qui sera important dans cent ans¹ ; de présenter des tableaux des événements du temps qui méritent d'être peints, en mettant les principaux personnages sur le devant de la toile, et laissant la foule dans l'enfoncement ; enfin de « ne s'attacher qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie². »

Concevant l'histoire à la manière des anciens, il ne lui suffit pas d'instruire et de faire penser, il veut encore émouvoir.

« Mon secret, dit-il, est de forcer le lecteur à se dire à lui-même : Philippe V sera-t-il roi ? sera-t-il chassé d'Espagne ? la Hollande sera-t-elle détruite ? Louis XIV succombera-t-il³ ? »

Il sait, en effet, sans recherche, tenir ainsi l'esprit en suspens et le captiver durant tout le cours de son récit. Cependant le corps même de

¹ Voir Lettre écrite de Cirey, le 30 octobre 1738.

² *Siècle de Louis XIV*, c. 1.

³ Lettre au président Hénault, 8 janv. 1752.

l'histoire, le narré des événements politiques est ce qu'on lit le moins, ce qui paraît le moins intéressant dans le *Siècle de Louis XIV*, parce que l'historien manque de largeur dans les vues comme d'élévation morale.

Ébloui par les belles manières, par la pompe théâtrale, par la galanterie brillante de cet âge fastueux, il offre « moins le tableau d'un siècle qu'un récit élégant de fêtes, de conquêtes et d'aventures de cour ¹. » C'est de l'histoire à la façon d'un épicurien. La vraie grandeur de ce siècle, la grandeur religieuse, il ne paraît pas la soupçonner, ou il croit l'anéantir en ridiculisant des querelles de doctrine dont il ne sait pas comprendre la portée, et où il ne voit que des « dissensions qui feront honte à la nature humaine. »

L'Histoire du siècle de Louis XIV ne forme pas un tout suivi. L'auteur parle en autant d'articles détachés des arts, de la religion, du gouvernement, de l'industrie. C'est un plan défectueux qui rompt désagréablement le fil chronologique, détruit tout ensemble, et morcelle la vie sociale; mais de ce vice même du plan, ou de ce manque de plan, sont sorties des beautés dont il faut tenir compte. Il ne consacre qu'un petit nombre de pages au tableau des lettres, des sciences et des beaux-arts, mais il supplée aux détails qu'il a le tort de ne pas donner d'abord par un tableau alphabétique des hommes célèbres du siècle. Dans l'une et l'autre partie, il a porté, sur nos grands génies, des jugements d'une vérité éternelle, et si parfaits dans leur concision que la critique n'a fait depuis que les répéter en les développant et en les expliquant.

Cette élégante histoire a des parties élevées. Le tableau de l'état de l'Europe au commencement du règne de Louis XIV est une belle et grande peinture. Quelques portraits, par exemple ceux de Louis XIV et de Guillaume III, sont tracés avec autant de justesse que d'éclat. Le tout ensemble a un entrain qui charme l'esprit. Rien de pareil ne s'était encore vu. On n'était pas accoutumé à une touche si brillante dans l'histoire. Aussi l'admiration fut-elle grande et les éloges hyperboliques. « Mais, en vérité, écrivait l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, il n'y a ni Titien, ni Rubens, dont le coloris égale le sien ². » En effet, il y a lieu de louer le coloris plutôt que le dessin du *Siècle de Louis XIV*. Ce n'est pas un tableau en grand, c'est une esquisse, mais une des plus brillantes esquisses qu'on ait jamais tracées.

Voltaire est encore auteur de plusieurs travaux historiques de moindre importance. Nous nous contenterons de dire un mot des principaux.

Au retour de sa triste équipée de Prusse, il écrivit à Colmar les *Annales de l'Empire depuis Charlemagne*, pour la duchesse de Saxe-Gotha, qui se plaignait de ne pouvoir lire aucune histoire de son pays. Cet ouvrage de commande est négligé et a tous les défauts de la précipitation. Le principal mérite de l'historien est d'avoir su, dans cet aide travail de

¹ Meilhan, *Portraits et Car.*, p. 137.

² Lettre de Hénault au comte d'Argenson, 31 déc. 1751, dans les *Mém. d'Argenson*, Bibl. elzév., t. V.

dates, dans ce résumé chronologique où il a fait entrer tant de noms d'empereurs, d'électeurs, de papes, se refuser les traits d'esprit, les épi-grammes, les allusions hardies qu'il aimait à glisser dans l'histoire ¹. Il se renferma sévèrement, mais ennuyusement dans son objet, raconter tous les événements principaux depuis le renouvellement de l'empire d'Occident, présenter à la fois, d'une manière sommaire, l'histoire de l'Empire et du sacerdoce, de l'Allemagne et de l'Italie.

L'*Histoire de la guerre de 1741* a quelque mérite; mais l'auteur a déshonoré ce morceau d'histoire par les honteuses flatteries qu'il y a prodiguées à la marquise de Pompadour. Après avoir fait hommage à cette maîtresse royale de la paix d'Aix-la-Chapelle, il ajoute :

« Il faut avouer que l'Europe peut dater sa félicité du jour de cette paix. On apprendra avec surprise qu'elle fut le fruit des conseils puissants d'une jeune dame de haut rang, célèbre par ses charmes, par des talents singuliers, par son esprit et par une place enviée (celle de maîtresse du roi). Ce fut la destinée de l'Europe, dans cette longue querelle, qu'une femme la commençât (l'impératrice, reine de Hongrie), et qu'une femme la finit (la Pompadour). La seconde a fait autant de bien que la première avait causé de mal, s'il est vrai que la guerre soit le plus grand des fléaux qui puissent affliger la terre, et que la paix soit le plus grand des biens qui puissent la consoler. »

Voltaire écrivit aussi, avec des détails circonstanciés, la campagne de 1744 et la bataille de Fontenoi, d'après les lettres de tous les officiers que le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lui avait communiquées, et d'après des mémoires que lui avaient confiés le maréchal de Noailles et le maréchal de Saxe.

Il donna plus tard un *Précis du siècle de Louis XV*, écrit par fragments à mesure que les événements s'accomplissaient. C'est à peine si l'on y retrouve, dans quelques morceaux, la touche du maître.

¹ Cependant on rencontre bien encore, dans les *Annales de l'Empire*, quelques réflexions philosophiques. C'est ainsi qu'après avoir raconté comment, en 1551, Ernest, comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, faillit reprendre, par les artifices d'un cordelier, la ville de Metz, que l'empereur n'avait pu réduire avec cinquante mille hommes, l'historien antimonaéal ajoute :

« Un chartreux découvre le complot : on arrête le père Léonard, qu'on trouva mort le lendemain : son corps fut porté au gibet, et on se contenta de faire assister dix-huit cordeliers à la potence. Tant d'exemples du danger d'avoir des moines n'ont pu encore les faire abolir. »

Voir encore, sous l'année 1378, comment, après avoir parlé des fraudes, des assassinats, de tous les crimes qui signalèrent le grand schisme, il s'étonne « que chaque parti s'obstinât à regarder comme des dieux en terre des scélérats qui se disputaient la papauté, c'est-à-dire le droit de vendre, sous cent noms différents, tous les bénéfices de l'Europe catholique. »

§ IV

Les Contes de Voltaire.

On range ordinairement les *Contes* de Voltaire parmi ses meilleurs ouvrages de prose, bien qu'ils soient écrits presque sans plan, que la fable en soit assez pauvre, et le style souvent négligé. Les qualités d'esprit qui y brillent seraient-elles encore plus éclatantes et plus incontestables, que nous hésiterions à en faire l'éloge, tant l'esprit qui les anime est détestable.

Les *Contes*, production de la vieillesse du chef des esprits forts, sont surtout l'expression de son mépris pour l'humanité, mépris dont témoignent d'ailleurs la plupart de ses écrits, et en particulier sa correspondance¹. L'homme lui paraissait le produit d'une *soite plaisanterie* du Créateur, et il était intarissable en sarcasmes contre notre malheureuse espèce. Quelquefois, il est vrai, tout en plaisantant, il gémit. Comme les Parisiens dans *Candide*, il se plaint de tout avec de grands éclats de rire. Tel il apparaît dans les *Contes*, tantôt raillant, tantôt plaignant l'humanité, mais ne sachant jamais la consoler ni la redresser.

Zadig, ou la Destinée, « ouvrage qui dit plus qu'il ne semble dire, » selon l'expression de Voltaire lui-même, est une accusation insidieuse contre la Providence, et un plaidoyer en faveur du fatalisme. Le philosophe, qui prend de faux airs d'optimiste, s'y applique à faire ressortir les caprices du destin et à montrer combien nous sommes dupes des apparences. C'est au fond la même doctrine que dans le poëme du désastre de Lisbonne.

L'intérêt de ce roman n'est pas très-vif, les aventures en sont assez communes, et les chapitres les plus piquants sont empruntés de l'Arioste, des *Contes chinois* et des *Mille et une Nuits*. Fréron a fait connaître que le joli chapitre de l'Ermite est entièrement pris dans une pièce de vers ayant pour titre *l'Ermite*, du docteur Parnell, mort à Londres en 1717, et à qui Voltaire a encore emprunté son conte de Pandore. Le mérite de *Zadig* est d'être très bien écrit, d'étinceler d'esprit, de présenter des idées agréables, des peintures piquantes, enfin d'offrir, dans le portrait du héros, une assez fidèle image du sage d'Orient, observateur silencieux qui devine des énigmes et parle par allégories. Malheureusement, ce que ce roman offre d'intérêt est corrompu par la gravelure.

Dans *Micromégas*, Voltaire joue avec l'infini; il ridiculise la petitesse de notre globe, de notre civilisation, de tout notre être. Il prend un singulier plaisir à injurier la nature comme les hommes :

¹ « Éclairez et méprisez le genre humain. » (Lettre à d'Alemb., 29 févr. 1757.)
— « Je vous recommande beaucoup de courage, et beaucoup de mépris pour le genre humain. » (Lettre au même, 8 avril 1771.)

La correspondance de Voltaire est pleine de traits semblables

« Ce globe-ci est si mal construit, cela est si irrégulier et d'une forme qui me paraît si ridicule! tout semble être ici dans le chaos. Voyez-vous ces petits ruisseaux dont aucun ne va de droit fil; ces étangs qui ne sont ni ronds, ni carrés, ni ovales, ni sous aucune forme régulière; tous ces petits grains pointus dont ce globe est hérissé, et qui m'ont écorché les pieds (il voulait parler des montagnes)? Remarquez-vous encore la forme de tout le globe, comme il est plat aux pôles, comme il tourne autour du soleil d'une manière gauche, de façon que les climats des pôles sont nécessairement incultes ¹. »

Chesterfield, justement sévère pour ce conte, l'appelait une *satire méprisable* ², et ne pouvait croire qu'il fût du célèbre écrivain, parce qu'il n'y trouvait que des pensées pillées de Swift, et défigurées misérablement.

Dans le roman de *Scarmentado*, Voltaire exhorte tous les hommes à se chérir mutuellement. Et cependant il ne montre que des horreurs dans tous les pays qu'il fait parcourir à son héros, et il peint tous les peuples sous les plus révoltantes couleurs. Les Italiens sont des *perfides*, des *empoisonneurs*, des *assassins*, des *sodomites*. Les Français *rient toujours, mais en enrageant, et ils font en riant les choses les plus détestables; ils produisent des monstres; une chimère les fait courir aux armes...* Les Anglais sont *arrogants et fanatiques...* Le Hollandais est un *peuple flegmatique, grossier, ignorant, qui ne connaît que ses intérêts pécuniaires, et qui verse le sang de ses meilleurs citoyens pour satisfaire son avarice ou ses inimitiés...* La *fourberie, l'ostentation, la superstition, sont tout ce que l'on voit en Allemagne, etc.*

Dans l'*Ingénu*, il oppose l'état sauvage à l'état civilisé, et présente un jeune sauvage dont le bon sens fait honneur à nos préjugés, et qui convertit un vieux janséniste. Ce roman, gâté par de détestables équivoques, et par des bouffonneries indécentes, qui l'obligèrent de le désavouer énergiquement ³, offre des tableaux touchants, tirés de la vie commune et des événements journaliers. L'aventure de mademoiselle de Saint-Yves, sa maladie, sa mort, sont d'un pathétique que Voltaire n'a mis dans aucun autre de ses ouvrages en prose.

Son plus célèbre roman, *Candide*, est une protestation contre l'optimisme de Shaftesbury, de Bolingbroke et de Pope, plus encore que contre l'optimisme de Leibnitz. Il avait essayé de combattre par la raison dans plusieurs de ses écrits, et par le sentiment dans le poëme sur le désastre de Lisbonne, cette doctrine qu'il appelait une *fatalité désespérante* ⁴. Il voulut, dans *Candide*, l'immoler par le ridicule. Contrairement à ceux qui prétendaient que tout est au mieux dans le monde physique et dans le monde moral, que tout est bien, que tout va bien, que tout va le mieux qu'il soit possible, que tout est pour le mieux dans le meilleur

¹ *Micromégas*, ch. iv.

² *Lettres du comte de Chesterfield à son fils*, t. IV, p. 11.

³ Voir les *Lettres à d'Alembert* du 3 août et du 22 septembre 1767, et les lettres à Damilaville, du 8 août et du 12 septembre de la même année.

⁴ *Homélie sur l'athéisme*.

leur des mondes possibles, Voltaire entreprit de prouver que ce monde est quelque chose de bien fou et de bien abominable, qu'il n'a été formé que pour nous faire enrager, que sur ce globe, ou plutôt ce globule, il n'y a et il n'y a jamais eu que des menteurs, des fourbes, des perfides, des ingrats, des brigands, des êtres faibles, volages, lâches, envieux, avarés, ambitieux, sanguinaires, calomnieux, débauchés, fanatiques, hypocrites et sots; qu'enfin « il y a horriblement de mal sur la terre, » que « tout va de travers chez nous, » et que, s'il y a du bon, il ne le connaît pas.

Jamais plus amère raillerie ne fut dirigée contre le monde moral. Jamais il ne se vit de moquerie plus sanglante et plus satanique de la raison humaine.

Candide, élève de Leibnitz et du docteur Panglos, est la victime de toutes les folies humaines et le martyr innocent de la Providence. Franc et ouvert, il est partout trompé; doux de caractère, il a tué deux hommes. Tout est conjuré contre lui et contre ce qu'il aime, la guerre, l'Inquisition, les tremblements de terre et les jésuites; tout conspire à le jeter dans le crime comme dans le malheur. Dans ce pandémonium, l'ingratitude, les débauches, les vols, toutes les sortes de meurtres sont accomplis comme les choses les plus naturelles, et c'est l'Éternel qui est chargé de la responsabilité de tous ces crimes.

L'esprit du livre est résumé dans ces paroles de Martin « l'agent fidèle » de Candide :

« Je n'ai guère vu de ville qui ne désirât la ruine de la ville voisine, point de famille qui ne voulût exterminer quelque autre famille. Partout les faibles ont en exécration les puissants devant lesquels ils rampent, et les puissants les traitent comme des troupeaux dont on vend la laine et la chair. Un million d'assassins enrégimentés, courant d'un bout de l'Europe à l'autre, exerce le meurtre et le brigandage avec discipline pour gagner son pain, parce qu'il n'a pas de métier plus honnête; et, dans les villes qui paraissent jouir de la paix, et où les arts fleurissent, les hommes sont dévorés de plus d'envie, de soins et d'inquiétudes qu'une ville assiégée n'éprouve de fléaux. Les chagrins secrets sont encore plus cruels que les misères publiques. En un mot, j'en ai tant vu et tant éprouvé, que *je suis manichéen.* »

Le manichéisme, voilà donc le dernier mot de cette philosophie arrogante et prétentieuse.

Candide est un chef-d'œuvre de Voltaire; mais ce n'est assurément pas plus un chef-d'œuvre de goût qu'un chef-d'œuvre de morale.

« Il n'y a dans *Candide*, a très-bien dit Grimm, ni ordonnance, ni plan, ni sagesse, ni de ces coups de pinceau heureux qu'on rencontre dans quelques romans anglais du même genre; vous y trouverez en revanche beaucoup de choses de mauvais goût, d'autres de mauvais ton, des polissonneries et des ordures qui n'ont pas ce voile de gaze qui les rend supportables ¹. »

On conçoit que Voltaire n'ait pas osé avouer une pareille production,

¹ *Correspondance littéraire*, mars 1759.

et qu'il l'ait donnée anonymement, comme *traduite de l'allemand de M. le docteur Ralph*.

Memnon, ou la Sagesse humaine, présente la même thèse que *Candide*. Un esprit et le héros du conte dialoguent ainsi :

« Dans les cent mille millions de mondes qui sont dispersés dans l'étendue, tout se suit par degrés. On a moins de sagesse et de plaisir dans le second que dans le premier, moins dans le troisième que dans le second ; ainsi du reste, jusqu'au dernier où tout le monde est complètement fou. » — « J'ai bien peur, dit Memnon, que notre petit globe terraque ne soit précisément les Petites-Maisons de l'univers, dont vous me faites l'honneur de me parler. » — « Pas tout à fait, dit l'esprit, mais il en approche : il faut que tout soit dans sa place. » — « Hé mais, dit Memnon, certains poètes, certains philosophes ont donc grand tort de dire que *tout est bien* ? » — « Ils ont grande raison, dit le philosophe de là-haut, en considérant l'arrangement de l'univers entier. » — « Ah ! je ne croirai cela, répliqua le pauvre Memnon, que quand je ne serai plus borgne. »

Le vieux philosophe est moins pessimiste dans la *Vision de Babouc*. Si tout n'est pas bien, tout est passable, tel est l'esprit de ce conte très-court.

Parmi les *Contes* les plus distingués de Voltaire, nous devons encore mentionner les *Lettres d'Amabed et d'Adaté*, dont la forme est différente, mais l'esprit toujours le même. Dans *Amabed*, « écrit en forme de lettres, dans le goût de *Paméla*, » il voulut présenter « le tableau du monde entier, depuis les rives du Gange jusqu'au Vatican, » et, en racontant les aventures d'un Indien et d'une Indienne mis à l'inquisition à Goa, et conduits à Rome pour être jugés, offrir « une comparaison de la religion et des mœurs des brames avec celles de Rome¹. » Dans cet « ouvrage un peu libre, » comme l'auteur l'appelle lui-même, l'avantage est donné, cela va sans dire, aux mœurs indiennes sur les mœurs chrétiennes. Le christianisme, ses ministres et ses institutions sont encore ridiculisés d'un bout à l'autre de la *Princesse de Babylone* : Voltaire s'y moque surtout du pape sous le nom de *Vieux des sept Montagnes*, de *Chef des montagnes*, de *Vice-Dieu*.

Attaquer les sentiments et les croyances les plus précieux à l'humanité, la décourager en lui exagérant ses maux, et en en cachant le remède et la compensation, voilà l'œuvre de la philosophie de Voltaire dans les *Contes*.

§ V

Les pamphlets de Voltaire.

La gaieté est le principal charme des pamphlets de Voltaire, la partie de ses œuvres par laquelle il exerça le plus d'action de son vivant ; mais c'est une gaieté mauvaise, et qui distille toujours le poison. Comme l'a dit éloquemment M. de Maistre, « l'homme sage qui parcourt les écrits de ce

¹ Lettre de Volt. à Thiériot, 29 mai 1769.

bouffon sacrilège pleure souvent d'avoir ri. » La gaieté de Voltaire est toujours inspirée par l'impiété, par l'immoralité ou par la méchanceté. Sans le désir de nuire, de se venger, de jeter du ridicule sur ses ennemis, d'outrager la religion ou les mœurs, il ne saurait être gai. Il ignore le rire doux et innocent; par hasard, sa plaisanterie est-elle inoffensive, elle devient plate.

Guère ne lui importait qui servait de plastron à ses quolibets et à ses sarcasmes. Trouver une occasion de décocher ses traits satiriques, c'était là pour lui l'essentiel. Mais si on l'avait offensé, surtout dans sa vanité d'écrivain, alors il vidait les flèches les plus empoisonnées de son carquois, et il en criblait les imprudents agresseurs.

La plus grande partie de ce qu'on appelle les pamphlets de Voltaire est composée d'une multitude d'écrits, courts ou longs, inspirés par la vengeance, cette passion implacable chez Voltaire, et qui lui faisait poursuivre jusqu'au delà de la tombe l'ennemi qui l'avait attaqué le premier. « Je suis, a-t-il dit lui-même, d'un caractère que rien ne peut faire plier, inébranlable dans l'amitié et dans mes sentiments, et ne craignant rien ni dans ce monde ni dans l'autre ¹. »

Il n'en fallait pas tant que tous les motifs qui l'animaient contre Rousseau, pour enflammer la bile acrimonieuse de Voltaire. Blesser tant soit peu son amour-propre d'écrivain suffisait pour le rendre implacable. Car personne n'était plus tendre et plus délicat que lui sur ses ouvrages, personne n'avait une susceptibilité d'auteur plus ombrageuse. La moindre critique l'offensait et l'irritait; il ne se contenait plus, et tombait d'estoc et de taille sur les pauvres malheureux qui avaient osé le contredire ou le reprendre. Sa polémique est acerbe, déloyale, menteuse, injurieuse.

Une ironie trempée dans le fiel rend sa pensée cruellement corrosive. Il mord à froid et met du virus dans toutes ses morsures. Jamais on n'employa avec une profusion aussi satanique les âcres et mordants sarcasmes de la haine. Implacable dans ses attaques écrites, il était encore plus violent dans la conversation. Quand il parlait chez lui de ceux qui avaient attaqué ses écrits, il s'emportait jusqu'à ces injures qui ne se trouvent ordinairement que dans le langage des halles. Aussi Chabanon, un des hommes qui ont le plus fréquenté Voltaire, et l'un de ses plus chauds panégyristes, a-t-il été obligé de reconnaître que l'humeur le rendait souvent *injuste, forcené, féroce* ². Jean-Jacques, accusé par son ennemi d'avoir fait incendier la salle de comédie de Genève, pouvait dire : « Les amis de ce pauvre homme feraient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps ³. » La passion le jetait véritablement dans la fureur et dans la démence.

Voltaire ne s'écarte pas moins de toute raison et de toute pudeur dans ses pamphlets irréli-gieux, surtout dans ceux de sa vieillesse. Sa croisade

¹ Lettre à M. Formey, 1752.

² *Tableau de quelques circonstances de ma vie.*

³ Lettre à M. d'Ivernois, 28 mars 1768.

contre le christianisme est une œuvre de maniaque enragé. Durant toute sa vie, tous ses ouvrages, comme toutes ses actions, partirent du même dessein et tendirent au même but, l'avilissement et la destruction du christianisme : il passa de la haine des persécutions à celle du sacerdoce, et de la haine du sacerdoce à celle de la religion même. Mais ce fut surtout en vieillissant que cette fureur de renverser la plus auguste des institutions s'empara de son esprit, et l'occupa tout entier. On vit *le vieux malade du mont Jura*, comme il se nommait lui-même, ou plutôt *le vieux diable de Ferney*, comme on l'appelait à Genève, inonder le monde d'une éruption, d'un déluge de libelles anti-chrétiens¹, et employer tous les moyens imaginables, même les plus immoraux et les plus ignobles, pour faire arriver partout, à toutes les classes, à tous les âges, à tous les sexes, ces écrits non moins scandaleux qu'impies, et généralement souillés, comme toutes les productions de sa dernière vieillesse, par une profusion des plus sales plaisanteries et des plus révoltantes et des plus basses équivoques.

Passion vraiment effrénée, mais qu'il voulait satisfaire sans qu'elle l'exposât à aucun risque. Car « le seigneur-patriarche² » n'avait nullement la vocation du martyr. Aussi, pour détourner de lui les soupçons, il prenait tantôt un nom, tantôt un autre, et se faisait un jeu de ces divers travestissements : il s'est déguisé à peu près sous cent cinquante noms ou qualifications de toute sorte. Mais tous ces masques le couvraient mal, il était bientôt reconnu. Alors il ne se faisait pas scrupule de désavouer hautement ses écrits incriminés. On le vit notamment donner cette scène de comédie lors de la publication du *Dictionnaire philosophique*. Voyant la persécution prête à « s'armer de ses feux et de ses poignards, si le livre lui était déféré³, » il jurait ses grands dieux qu'il n'était pas l'auteur de *cette infamie*⁴, et il ne craignait pas d'attribuer les articles les plus susceptibles d'être incriminés, l'un à celui-ci, l'autre à celui-là. Non content d'adresser ses protestations à d'Alembert, il les faisait parvenir à Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie. Inquiet du scandale qu'avait causé le pamphlet athée, intitulé le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, il l'attribua à Saint-Hyacinthe, mort depuis longtemps, et implora les bons offices de ses amis, Suard, l'abbé Arnould, Saurin, Marmontel, d'Alembert, pour qu'ils empêchassent qu'il ne fût calomnié auprès du roi, ni dans la ville⁵. Il conjure avec larmes M^{me} de Saint-Julien de bien dire à M. le duc de Choiseul qu'il ne peut « avoir aucune part à la foule de ces ouvrages hardis qu'on imprime et qu'on

¹ Voir p. 420, 421.

² Grimm, *Corresp. litt.*, mai 1768.

³ Lettre à d'Alemb., 12 oct. 1764.

⁴ Au même, 2 oct. 1764.

⁵ Voir les lettres à d'Argental, du 6 fév. 1768, et à Damilaville, du 8 du même mois, à Saurin, du 5 février 1768, à Marmontel, du 22 janvier 1768, à d'Alembert, du 1^{er} mai.

réimprime depuis plusieurs années, et qui ont fait une prodigieuse révolution dans les esprits d'un bout de l'Europe à l'autre ¹. »

En pareil cas, il fallait que ses disciples et ses amis tinsent le même langage que lui. Si, par hasard, ils s'échappaient à quelque indiscretion, il les tançait vertement. C'est ainsi qu'il écrivait à d'Alembert, le 1^{er} mai 1768 :

« Je me recommande à votre amitié et à celle des frères. Puissent-ils être tous assez sages pour ne jamais imputer à leurs frères ce qu'ils n'ont dit ni écrit! Les mystères de Mithra ne doivent point être divulgués, quoique ce soient ceux de la lumière ; il n'importe de quelle main la vérité vienne, pourvu qu'elle vienne. C'est lui, dit-on, c'est son style, sa manière, ne le reconnaissez-vous pas? Ah! mes frères, quels discours funestes! Vous devriez, au contraire, crier dans les carrefours : Ce n'est pas lui... Il faut qu'il y ait cent mains invisibles qui percent le monstre, et qu'il tombe enfin sous mille coups redoublés. »

Voilà un langage qui sent terriblement le fanatique. Cependant ce n'était pas seulement pour satisfaire ses passions antireligieuses que Voltaire se livrait incessamment à cette polémique si ardente; souvent il l'engageait uniquement à cause du plaisir qu'il y prenait. Ces batailles continuelles, c'était son bonheur, c'était sa vie.

« Je fais la guerre à droite, à gauche, disait-il. Je charge mon fusil de sel avec les uns, et de grosses balles avec les autres. Je me bats surtout en désespéré quand on pousse l'imprudencce jusqu'à m'accuser de n'être pas bon chrétien ; et, après m'être bien battu, je finis par rire » ².

Rire de sceptique qui ne sait ce qui est bien ni ce qui est mal, et ne calcule pas les conséquences de ses actes, parce qu'il a perdu le sens moral.

§ VI

La Correspondance de Voltaire.

Entre tant de recueils de lettres du dix-huitième siècle, la *Correspondance* de Voltaire est incomparable ; c'est même, peut-être, la correspondance la plus étendue qu'aucun homme d'aucun temps et d'aucun pays ait jamais entretenue, et c'est, à coup sûr, une des plus variées et des plus intéressantes qu'on saurait lire. Nulle part cet esprit étonnant, qui alliait tous les contraires, ne se développe si à son aise et ne se fait si bien connaître. Dans ses lettres, Voltaire est tour à tour ou tout à la fois sérieux, vif, léger, brillant, poétique même, bouffon, folâtre. On y admire tout ensemble le bon sens, la finesse, une verve inépuisable d'esprit, l'art de railler, l'art de louer, l'art de répondre aux louanges. On y voit un

¹ Lettre du 5 fév. 1768.

² Lettre à d'Alemb., 10 aug. 1767.

homme que toute question de littérature, que toute production intellectuelle intéresse, passionne, enthousiasme, et que les affaires, le positif de la vie, n'attachent pas moins, se partageant entre les lettres, la politique, l'agriculture, l'industrie, le commerce, et gardant en tout le même caractère, mettant à tout étonnement d'action et d'entrain.

Tout le monde sait combien Voltaire est spirituel, vif et brillant dans sa correspondance. Il y apparaît de plus affectueux et plein d'imagination. Là cet homme si personnel et si frivole montre une chaleur d'âme dans ses affections privées, et un sentiment de la nature, qui n'ont rien d'apprêté ni d'affecté.

Le style de Voltaire, généralement peu imagé, l'est beaucoup dans la correspondance. Les lettres les plus ordinaires ont des passages d'un style très-figuré. Dans une lettre à un M. Bertrand, du 19 mars 1770, on rencontre cette image :

« La vérité porte la lumière dans les yeux de tous les hommes honnêtes, et brûle les yeux des tyrans. »

Il écrit à un de ses plus chers amis, à propos de la *Voltairemanie* de Desfontaines, qui venait de paraître :

« Adieu. Malgré tous ces orages, j'aime les beaux-arts plus que jamais. Les serpents que je rencontre aux bords de l'Hippocrène ne m'empêchent point de boire ¹. »

Cette correspondance renferme un certain nombre de descriptions qui peuvent être données comme des modèles du genre. Telle est cette description d'une de ses maisons de campagne :

« J'ai une maison assez agréable à Lausanne ; j'y vois de mon lit ce beau lac, qui baigne cent jardins au-dessous de ma terrasse, qui forme à droite et à gauche un canal de douze lieues, une mer tranquille vis-à-vis de mes fenêtres, et qui arrose les campagnes de la Savoie, couronnées des Alpes dans le lointain. Le Grand-Turc est jeune, vigoureux, et a autant de filles qu'il veut. Sans ce petit avantage, je ne lui envierais rien. Je passe l'hiver à Lausanne, nous y jouons la comédie, et quelquefois assez bien. Ensuite, nous allons passer la belle saison dans l'autre ermitage des Délices, où nous trouvons la troupe de Lemoine. Le petit ermitage des Délices me plaît encore plus que Lausanne. Le paysage est moins vaste, mais beaucoup plus pittoresque. Quelques livres dans ces deux retraites, quelques bouteilles de vin de M. Lebault, votre compatriote, et de temps en temps bonne compagnie, voilà de quoi ne pas regretter Paris.

Omitto mirari beatæ
Fumum et opes strepitumque Romæ ². »

¹ *Lett. inéd.*, à M. d'Argental, 12 janv. 1739.

² *Volt. et le présid. de Brosses*. *Lett. inéd.*, à M. de Ruffez, 12 janv. 1758.

Pour avoir une idée du style pittoresque de Voltaire, il faut lire aussi la charmante description qu'il fait au peintre Watelet de la vue de sa maison des Délices, dans une lettre du 25 avril 1760. (*Lett. inéd.*)

Voici un passage où brillent à la fois l'esprit, l'imagination et le bon goût :

« Vous n'avez au Théâtre-Français que des marionnettes, et dans Paris que des cabales. Mes anges ! mes pauvres anges ! le bon temps est passé : vous avez quarante journaux et pas un bon ouvrage, la barbarie est venue à force d'esprit. Que Dieu ait pitié des Welches ! mais aimez toujours le vieux malade qui vous aime, et plaignez un siècle où l'Opéra-Comique l'emporte sur *Armide* et sur *Phèdre*. Vous vivez au milieu d'une nation égarée qui est à table depuis quatre-vingts ans, et qui demande sur la fin du repas de mauvaises liqueurs, après avoir bu au premier service d'excellent vin de Bourgogne ¹. »

Cet écrivain qui, généralement, évite avec tant de scrupule dans sa prose tout ce qui sent la poésie, aime, dans sa correspondance, à prodiguer les images. Il écrira, par exemple, à Frédéric :

« Je vous envoie de mes vers, Monseigneur, et vous m'honorez des vôtres. Cela me fait souvenir du commerce perpétuel qu'*Hésiode* dit que la terre entretient avec le ciel : elle envoie des vapeurs, les Dieux rendent de la rosée. Grand merci de votre rosée, Monseigneur ; mais ma pauvre terre sera incessamment en friche. Les maladies me minent, et rendront bientôt mon champ aride ; mais ma dernière moisson sera pour vous. »

Et un peu plus loin :

« En nageant dans cette mer d'incertitudes, et n'ayant qu'une petite branche où je me tiens, je me donne bien de garde de reprocher à mes compagnons les nageurs que leur petite branche est trop faible : je suis fort aise, si mon roseau vient à casser, que mon voisin puisse me prêter le sien ². »

Considérée littérairement, cette brillante *Correspondance* a un défaut, c'est que l'antithèse y est employée avec profusion, et y fait trop de jeu. Au point de vue des principes et de la morale, des reproches bien autrement graves pourraient lui être adressés. C'est là qu'éclatent avec le moins de retenue toutes les passions de Voltaire, et surtout la passion antireligieuse. C'est là qu'on voit le solitaire de Ferney diriger de loin, exciter, enflammer par tous les moyens le parti dont il est le chef suprême. Car il ne veut pas qu'on soit philosophe pour soi, il lui « faut des gens qui le soient pour les autres, des philosophes qui en fassent, des esprits qui répandent la lumière, qui rendent le fanatisme exécration. » C'est là qu'on saisit jour par jour l'effrayant progrès de son impiété qui se tourne enfin en une rage furieuse. C'est là qu'à partir de 1760, on l'entend crier sans cesse à ses disciples : « Écrasons l'infâme. »

La *Correspondance* de Voltaire étant la partie de ses œuvres où il y a peut-être le plus à profiter, et certainement celle qui offre le plus d'agrément, n'en fera-t-on pas quelque jour un recueil choisi avec intelligence et avec goût, d'où l'on retrancherait tout ce qui choque la religion et la morale, et

¹ Lettre à Thibouville, 20 mars 1775.

² Lettre du 8 mars 1738.

où l'on garderait surtout les lettres si nombreuses dans lesquelles il parle de ses propres ouvrages, ou des ouvrages du dix-septième siècle, de ceux de l'antiquité, ou des littératures étrangères? Avec des notes explicatives et rectificatives, cette partie de critique littéraire pourrait former pour les jeunes gens comme un cours de rhétorique très-utile et très-piquant.

§ VII

Écrits politiques de Voltaire.

Les bornes de cette étude ne nous permettent pas de parler, même en peu de mots, de tous les ouvrages de ce fécond et intarissable écrivain, et si nous abordons ses écrits politiques, c'est seulement pour en indiquer brièvement le caractère général.

Au milieu de sa gloire littéraire, Voltaire ambitionna les honneurs politiques d'Addison et de Prior. L'éclat de ses doctrines le força d'y renoncer; mais il avait de rares aptitudes pour les affaires, et il ne lui eût pas fallu faire de trop grands sacrifices à ses opinions pour être employé par le pouvoir d'alors.

Ce précurseur de la révolution était généralement favorable à la monarchie absolue, et, dans le *Siècle de Louis XIV*, il fait ressortir avec complaisance les avantages et la supériorité que ce gouvernement donne au roi de France sur ses rivaux. Peu ami des parlements et des pouvoirs intermédiaires, plein de mépris pour le peuple, qu'il appelait le sot peuple, la *vile canaille*, qu'on devait maintenir dans l'ignorance, et « séparer des honnêtes gens pour jamais, » il n'était pas partisan du système des démocraties antiques, et était fort éloigné de « ces idées d'égalité, d'indépendance, et de toutes ces chimères qui ne sont que ridicules ¹, » imaginées par J.-J. Rousseau.

La constitution anglaise elle-même ne lui inspirait qu'une médiocre admiration. Cet homme qu'on vit prodiguer aux rois des adulations sans dignité, eût adoré et célébré un roi absolu qui eût réformé la religion, le clergé et les cours souveraines. Tout ce que voulait cet esprit beaucoup plus aristocratique que libéral, c'était l'unité du pouvoir dans les mains de la puissance civile. S'il avait pu réussir dans ses souhaits, il aurait reconstruit le monde païen.

Telle est, malgré certains élans généreux de liberté et de dignité humaine, la tendance générale qui perce dans la vie de Voltaire, comme dans tout ce qu'il a écrit touchant la politique et le gouvernement.

¹ Lettre au duc de Richelieu, 13 février 1771.

§ VIII.

Voltaire critique littéraire.

Dans le *Siècle de Louis XIV*, dans le *Temple du goût*, dans l'*Essai sur la poésie épique*, dans les préfaces de ses tragédies, dans plusieurs articles du *Dictionnaire philosophique*, dans des pièces volantes écrites au rapide trait de la plume, enfin dans sa *Correspondance*, Voltaire a fait preuve d'un sens littéraire exquis et d'une merveilleuse faculté de critique. Connaissant un peu les principales langues modernes de l'Europe, il a, un des premiers, donné l'exemple de la critique comparée, appliquée au théâtre, et il a enseigné comment elle se doit pratiquer, dans ses *Conseils à un journaliste, sur la philosophie, l'histoire, le théâtre, les pièces de poésie, les mélanges de littérature, les anecdotes littéraires, les langues et le style*, où il se proposait de montrer comment la sage et saine critique pourrait perfectionner encore le goût des Français, et peut-être de l'Europe : morceau parfait qui suffirait à placer Voltaire au premier rang de nos critiques.

Malheureusement — en cette matière non plus qu'en toute autre — ce n'est pas un guide sûr à qui l'on puisse toujours se fier. Ses passions pervertissaient son goût naturel, et ses appréciations se ressentaient trop souvent des préoccupations et des préjugés avec lesquels il lisait. Montesquieu disait à ce sujet :

« Quant à Voltaire, il a trop d'esprit pour m'entendre : tous les livres qu'il lit il les fait, après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait ¹. »

Heureux quand la mauvaise foi et le parti pris ne s'en mêlaient pas !

Une autre cause empêchait que Voltaire ne pût être un vraiment grand critique. Il manquait du sens des beautés supérieures, et la grandeur des chefs-d'œuvre les plus sublimes lui a presque complètement échappé. A ses yeux, la poésie de la Bible est du *galimatias*, Homère est un *beau parleur*, la *Divine Comédie* du Dante est un *salmigondis qu'on a pris pour un beau poëme épique*, les tragédies de Shakespeare sont des farces monstrueuses. Inutile de rappeler ses erreurs de jugement touchant Corneille, La Fontaine, Molière, et plusieurs autres. Ce « grand renverseur de piédestaux, » comme l'appelait Diderot, a voulu abattre des statues plus solidement assises que la sienne. Il s'est encore plus souvent égaré en parlant des arts dont il n'était pas un bon juge. Il a lui-même avoué qu'il n'avait pas le sentiment des beautés de la peinture et de la musique. En cela il était inférieur à Rousseau et à Diderot.

¹ Lettre à l'abbé de Guasco, 8 août 1752.

§ IX

Les dernières années de Voltaire. — *Les Questions encyclopédiques.*
— *Le Dictionnaire philosophique.*

La vieillesse de Voltaire est un prodige à peu près unique. Septuagénaire, il travaille comme un jeune homme avide d'établir sa réputation. Plus il approche de la tombe, plus son activité semble redoubler, plus il poursuit avec passion ce qui avait été le but de toute sa vie. A soixante-dix ans, il entreprit, d'abord sous le titre de *Questions encyclopédiques*, et ensuite sous celui de *Dictionnaire philosophique*, de refaire lui tout seul *l'Encyclopédie* : il en publia, en neuf volumes, cinq cent quatre-vingt-cinq articles.

Après ce que nous avons déjà dit de ce dictionnaire soi-disant philosophique¹, nous n'entrerons point dans le détail immense et rebattu des erreurs et des mensonges dont il est rempli. Là il se prend à tout, il attaque tout.

« Ancienne histoire, ancienne astronomie, ancienne physique, ancienne médecine, ancienne géographie, ancienne métaphysique : tout cela n'est qu'ancienne absurdité qui doit faire sentir le bonheur d'être né tard². »

En conséquence, il prétend tout détruire et tout reconstruire ; et, en réalité, il ne fait que réunir ses traits les plus envenimés contre la religion, la morale et la société.

Cette pernicieuse polygraphie se vit justement proscrite chez tous les peuples de l'Europe ; mais elle continua de circuler dans les ténèbres. Elle fit immensément de mal et elle en fera encore, parce que, outre l'attrait de l'impiété, de l'immoralité, du rire sceptique qui n'épargne rien, elle offre celui d'une langue séduisante de verve, d'entrain, d'esprit, et de toutes les qualités qui rendent Voltaire incomparable. C'est un des ouvrages où il fit le plus fineste mais le plus brillant usage de son multiforme talent de prosateur.

§ X.

Quelle révolution Voltaire avait opérée ou préparée à la fin de sa vie.

« Il ne faut que cinq ou six philosophes qui s'entendent pour renverser le colosse, » écrivait Voltaire à d'Alembert, le 6 décembre 1757. Il en eut un bien plus grand nombre à ses ordres, et il les trouva singulièrement dociles à sa voix et à ses inspirations. Le zèle des disciples fut

¹ Voir page .

² *Dict. philos.*, art. AAF.

grand, mais il ne put jamais égaler l'activité du maître. Aussi, dans l'œuvre commune, la principale part lui appartient-elle.

Il est bien vrai que son action était fort empêchée par les nombreux arrêts du parlement ou du conseil dont ses ouvrages étaient frappés. Les amis de l'auteur et les lettrés pouvaient seuls se procurer facilement de rares exemplaires des livres proscrits, et, avant la Révolution, la France entière ne connaissait guère des œuvres de Voltaire que quelques tragédies et quelques volumes d'histoire, mais ses idées, sinon toujours ses livres, se communiquaient de proche en proche, jusqu'aux derniers recoins du royaume. Partout il comptait des prosélytes et des propagateurs. Et, longtemps même avant sa mort, il pouvait se réjouir, il triomphait. *L'inf.* était tombée dans le plus profond mépris chez *tous les honnêtes gens* de l'Europe. Et, disait-il, « c'était tout ce qu'on voulait et tout ce qui était nécessaire. On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes ; c'est le partage des apôtres ¹. »

« Bénissons, disait-il encore, cette heureuse révolution qui s'est faite dans l'esprit de tous les honnêtes gens depuis quinze ou vingt années ; elle a passé mes espérances. A l'égard de la canaille, je ne m'en mêle pas ; elle restera toujours canaille. Je cultive mon jardin, mais il faut bien qu'il y ait des crapauds ; ils n'empêchent pas mes rossignols de chanter ². »

Il vit, dans son dernier séjour à Paris, de nombreuses et signalées « preuves du progrès que la philosophie avait fait enfin dans toutes les conditions. » Ainsi, tandis que trente ans auparavant on regardait Constantin et Théodose comme les modèles des princes et même des saints, il entendit applaudir *avec des transports inouïs*, dans sa tragédie d'*Irène*, à des vers qui disaient que Constantin et Théodose n'avaient été que des tyrans superstitieux. Il n'était rien qui dès lors ne lui parût possible, même de faire prononcer le panégyrique de l'empereur Julien, à Paris. Dans le transport de sa joie, il écrivait à Frédéric qu'il qualifiait de *vainqueur de la superstition* :

« Il est donc vrai, Sire, qu'à la fin les hommes s'éclairent, et que ceux qui se croient payés pour les aveugler ne sont pas toujours les maîtres de leur crever les yeux ³. »

Et cette révolution dans les esprits, Voltaire ne la voyait pas s'accomplir seulement en France. Elle s'étendait, disait-il, depuis Naples jusqu'à Moscou ⁴. Elle avait particulièrement atteint les pays où il avait séjourné.

« Il n'y a plus dans la ville de Calvin que quelques gredins qui croient au substantiel. On pense ouvertement comme à Londres, ce que vous savez est bafoué ⁵. »

¹ Lettre de Volt. à d'Alemb., 2 sept. 1768.

² Lettre au même, 4 juin 1767.

³ Lettre du 1^{er} avril 1778.

⁴ Lettre à d'Alembert, 15 oct. 1766.

⁵ Lettre à d'Alembert, 28 sept. 1763.

A Genève, les livres les plus philosophiques étaient entre les mains de tous les artisans ; on ne pouvait voir passer un prêtre dans les rues sans rire ¹.

Le malheureux ! ses vœux étaient accomplis, son espoir même dépassé ; mais sa joie ne durera pas jusqu'au bout. Il finira comme un criminel que le remords torture. D'après le témoignage non suspect du médecin Tronchin, il mourut dans un état affreux de désespoir et de démence, l'âme remplie de rage et agitée de toutes les fureurs d'Oreste ². Outre la terreur de l'éternité où il allait entrer, si mal préparé, s'avouait-il au fond de sa conscience bourrelée, que ce genre humain qu'il s'était tant flatté ³ d'aimer aurait plus de sujets de maudire que de bénir sa mémoire ?

§ XI.

Le style de Voltaire.

Depuis un certain nombre d'années, le voltairianisme est bien décrédité ; le plus grand nombre des ouvrages mêmes de Voltaire sont peu recherchés, sont fort peu lus. Encore quelque temps, et son autorité comme philosophe sera complètement tombée ; mais son mérite d'écrivain ne cessera d'être reconnu.

Dans cette vaste *polyergie* qu'on appelle les œuvres de Voltaire, bien des parties sont peu estimables, ou même sont méprisables pour le fond ; presque tout, — nous parlons principalement de la prose, — brille par le style. La première qualité éminente, chez Voltaire, c'est la correction, sur laquelle il ne se satisfaisait jamais. Si pressé qu'il fût de produire sans interruption du nouveau, il revoyait sans cesse ses écrits. Il disait en 1731 :

« Il n'y a aucun de mes faibles ouvrages que je ne corrige tous les jours, dans les intervalles de mes maladies ⁴. »

Que dire, après tant d'autres, du naturel, de l'aisance, de la netteté abondante de ce style, du tour vif et rapide et même précis et nerveux qu'il sait donner au bon sens, de l'esprit qui anime et fait scintiller tout ce qu'il a écrit, de cette vivacité d'expression sans apprêt ni effort ? Quand on a tant d'esprit, il est bien difficile de n'en pas abuser, et Voltaire a

¹ Lettre au même, 30 sept. 1767. — Voir encore, dans une autre lettre à d'Alembert, sept. 1764, le récit d'un souper de neuf ou dix philosophes chez Voltaire, à Ferney.

² Voir Gaberel, *Voltaire et les Genevois*, 1856, p. 146.

³ « L'amour du genre humain, que j'ai toujours eu dans le cœur, et qui, j'ose dire, fait mon caractère. » (Lettre de Voltaire au roi de Prusse, Paris, 26 août 1736.)

⁴ *Mél. litt.*, aux ant. du Nouvell. du Parnasse.

souvent abusé du sien. Il était trop amoureux du trait. Il recherchait trop, dans ses écrits, comme dans la conversation, la tournure spirituelle ou philosophique. Il courait trop après les antithèses brillantes. Pour exciter le rire, il sacrifiait trop aisément les convenances, et même le goût ; car on rencontre bien souvent chez Voltaire du mauvais goût, quoique toujours en très-bon style.

D'ailleurs, dans les genres si divers qu'il a traités, il a toujours le style du sujet, si ce n'est que l'esprit et la raillerie se glissent un peu trop partout, même dans les matières les plus graves. Personne n'a plus que lui abusé de la plaisanterie ; ce qui a fait dire à M. de Bonald :

« On peut avec justice faire à Voltaire le reproche d'avoir rendu notre littérature bouffonne, de grave qu'elle était, même dans le genre plaisant ¹. »

Poète, il aurait pu donner dans l'abus du style poétique en prose ; il n'en est aucun cependant dont il ait su mieux se garder, et qu'il ait davantage condamné dans les autres. De son temps, la manie du joli style, du style de la *bonne compagnie*, et aussi du style poétique, avait infecté nombre d'ouvrages scientifiques. Voltaire en est vivement choqué. Il dit dans ses *Conseils à un journaliste* :

« En Allemagne, en Angleterre, un physicien est physicien ; en France, il veut encore être plaisant. »

Et à l'article *Aristote* de son *Dictionnaire philosophique* :

« Rien n'est plus déplacé que de parler de physique poétiquement, et de prodiguer les figures, les ornements, quand il ne faut que méthode, clarté et vérité. C'est le charlatanisme d'un homme qui veut faire passer de faux systèmes à la faveur d'un vain bruit de paroles. Les petits esprits sont trompés par cet appât, et les bons esprits le dédaignent. »

Il n'admettait pas même dans le genre oratoire les ornements de la poésie, et il trouvait trop poétique la prose de Massillon.

Sa théorie était en soi excellente ; mais il la poussait un peu loin, et il la mettait trop sévèrement en pratique. Aussi sa prose a-t-elle quelquefois de la sécheresse.

Ce qui donne encore de la maigreur à sa limpide prose, c'est qu'il rejette comme vieille ou qu'il ignore toute une partie expressive, originale, riche et substantielle de la langue, que nous avait transmise le seizième siècle, et que le dix-septième avait encore employée, mais trop négligée à la fin. Voltaire n'avait presque rien lu de ce qui était antérieur à la seconde moitié du dix-septième siècle. On connaît son dédain de bel esprit raffiné pour notre langue gauloise. Dans nos plus vieux auteurs, on ne trouvait, s'imaginait-il, qu'un jargon qui ressemblait au hurlement des bêtes, » comme disait l'empereur Julien, dont il s'appuyait fort à propos. A ses yeux, les dix premiers siècles de la monarchie ne sont pas dignes de

¹ *Pens. de M. de Bonald*, 1817, p. 237.

la moindre étude historique ; avant François I^{er} il n'y avait que barbarie. Il ne faisait guère plus grand cas des écrivains du seizième siècle, qu'il a presque tous rabaissés systématiquement, même Marot et Rabelais. On sait combien il a mal compris la partie vieillie de la langue de Corneille, celle qui se rattache au seizième siècle, et combien il a été insensible à des beautés analogues dans la langue de La Fontaine, et même dans celle de Molière. Les archaïsmes expressifs, les libertés heureuses, les vives irrégularités du temps des chefs-d'œuvre lui paraissent des fautes grossières. Sa diction à lui est très-correcte, très-pure, très-claire, très-élégante ; mais elle manque de vigueur et de chaleur. Il n'a pas, comme nos grands maîtres, l'élan de la simplicité convaincue. Jamais il ne s'élève, comme Corneille, comme Pascal, comme Bossuet, au sublime, au naïf, au pathétique. Enfin, son exemple et ses préceptes ont fort contribué à rendre la langue terne, impersonnelle et froide.

Malgré ce qui a manqué à Voltaire pour mériter d'être égalé à nos immortels prosateurs du dix-septième siècle, s'il avait su se défendre d'avilir son génie à tant d'ouvrages funestes ou honteux, il n'y aurait guère d'écrivains dans notre littérature qui pussent être plus utilement proposés à l'étude et à l'imitation.

Causes futiles des guerres les plus sanglantes et les plus dévastatrices.

Babouc monta sur son chameau, et partit avec ses serviteurs. Au bout de quelques journées, il rencontra, vers les plaines de Sennaar, l'armée persane qui allait combattre l'armée indienne. Il s'adressa d'abord à un soldat qu'il trouva écarté. Il lui parla et lui demanda quel était le sujet de la guerre. « Par tous les dieux, dit le soldat, je n'en sais rien. Ce n'est pas mon affaire ; mon métier est de tuer et d'être tué pour gagner ma vie, il m'importe peu qui je serve. Je pourrais bien même dès demain matin passer dans le camp des Indiens ; car on dit qu'ils donnent près d'une demi-drachme de cuivre par jour à leurs soldats de plus que nous n'en avons dans ce maudit service de Perse. Si vous voulez savoir pourquoi on se bat, parlez à mon capitaine. »

Babouc ayant fait un petit présent au soldat entra dans le camp. Il fit bientôt connaissance avec le capitaine et lui demanda le sujet de la guerre : « Comment voulez-vous que je le sache ? dit le capitaine et que m'importe ce beau sujet ? J'habite à deux cents lieues de Persépolis ; j'entends dire que la guerre est déclarée ; j'abandonne aussitôt ma famille, et je vais chercher, selon ma coutume, la fortune ou la mort, attendu que je n'ai rien à faire. » — « Mais vos camarades, dit Babouc, ne sont-ils pas un peu plus

instruits que vous? » — « Non, dit l'officier, il n'y a guère que nos principaux satrapes qui sachent bien précisément pourquoi on s'égorge. »

Babouc, étonné, s'introduisit chez les généraux; il entra dans leur familiarité. L'un d'eux lui dit enfin : « La cause de cette guerre qui désole depuis vingt ans l'Asie vient originairement d'une querelle entre un eunuque d'une femme du grand roi de Perse et un commis d'un bureau du grand roi des Indes. Il s'agissait d'un droit qui revenait à peu près à la trentième partie d'une darique.

Le premier ministre des Indes et le nôtre soutinrent dignement les droits de leurs maîtres. La querelle s'échauffa. On mit de part et d'autre en campagne une armée d'un million de soldats. Il faut recruter cette armée tous les ans de plus de quatre cent mille hommes. Les meurtres, les incendies, les ruines, les dévastations se multiplient; l'univers souffre, et l'acharnement continue. Notre premier ministre et celui des Indes protestent souvent qu'ils n'agissent que pour le bonheur du genre humain; et, à chaque protestation, il y a toujours quelques villes détruites et quelques provinces ravagées. (*Vision de Babouc.*)

Candide et Martin rencontrent dans une hôtellerie six rois détrônés qui sont venus passer le carnaval à Venise.

Un soir que Candide, suivi de Martin, allait se mettre à table avec les étrangers qui logeaient à la même hôtellerie, un homme à visage couleur de suie l'aborda par derrière, et, le prenant par le bras, lui dit : « Soyez prêt à partir avec nous, n'y manquez pas. Il se retourne et voit Cacambo. Il n'y avait que la vue de Cunégonde qui pût l'étonner et lui plaire davantage. Il fut sur le point de devenir fou de joie. Il embrasse son cher ami. — Cunégonde est ici, sans doute? où est-elle? Mène-moi vers elle, que je meure de joie avec elle! — Cunégonde n'est point ici, dit Cacambo, elle est à Constantinople. — Ah! ciel! à Constantinople! mais fût-elle à la Chine, j'y vole, partons. — Nous partirons après souper, reprit Cacambo; je ne peux vous en dire davantage; je suis esclave; mon maître m'attend; il faut que j'aille le servir à table : ne dites mot, soupez et tenez-vous prêt. »

Candide, partagé entre la joie et la douleur, charmé d'avoir revu son agent fidèle, étonné de le voir esclave, plein de l'idée de retrouver sa maîtresse, le cœur agité, l'esprit bouleversé, se mit à table avec Martin, qui voyait de sang-froid toutes ces aventures, et

avec six étrangers qui étaient venus passer le carnaval à Venise.

Cacambo, qui versait à boire à l'un de ces étrangers, s'approcha de l'oreille de son maître sur la fin du repas et lui dit : — Sire, Votre Majesté partira quand elle voudra, le vaisseau est prêt. Ayant dit ces mots, il sortit. Les convives étonnés se regardaient sans proférer une seule parole, lorsqu'un autre domestique, s'approchant de son maître, lui dit : Sire, la chaise de Votre Majesté est à Padoue, et la barque est prête. Le maître fit un signe, et le domestique partit. Tous les convives se regardèrent encore, et la surprise commune redoubla. Un troisième valet, s'approchant aussi d'un troisième étranger, lui dit : Sire, croyez-moi, Votre Majesté ne doit pas rester ici plus longtemps, je vais tout préparer, et aussitôt il disparut.

Candide et Martin ne doutèrent pas alors que ce ne fût une mascarade de carnaval. Un quatrième domestique dit au quatrième maître : Votre Majesté partira quand elle voudra, et sortit comme le sautres. Le cinquième valet en dit autant au cinquième maître. Mais le sixième valet parla différemment au sixième étranger qui était auprès de Candide ; il lui dit : Ma foi, Sire, on ne veut plus faire crédit à Votre Majesté, ni à moi non plus, et nous pourrions bien être coffrés cette nuit, vous et moi ; je vais pourvoir à mes affaires : adieu.

« Tous les domestiques ayant disparu, les six étrangers, Candide et Martin demeurèrent dans un profond silence. Enfin Candide le rompit : « Messieurs, dit-il, voilà une singulière plaisanterie ; « pourquoi êtes-vous tous rois ? Pour moi, je vous avoue que ni « moi ni Martin nous ne le sommes. »

« Le maître de Cacambo prit alors gravement la parole et dit en italien : Je ne suis point plaisant, je m'appelle Achmet III, j'ai été grand sultan plusieurs années ; je détrônai mon frère ; mon neveu m'a détrôné ; on a coupé le cou à mes visirs, j'achève ma vie dans le vieux sérail ; mon neveu, le grand sultan Mahamoud, me permet de voyager quelquefois pour ma santé, et je suis venu passer le carnaval à Venise. »

« Un jeune homme, qui était auprès d'Achmet, parla après lui, et dit : Je m'appelle Ivan, j'ai été empereur de toutes les Russies ; j'ai été détrôné au berceau, mon père et ma mère ont été enfermés ; on m'a élevé en prison ; j'ai quelquefois la permission de voyager, accompagné de ceux qui me gardent, et je suis venu passer le carnaval à Venise.

« Le troisième dit : Je suis Charles-Édouard, roi d'Angleterre ; mon père m'a cédé ses droits au royaume, j'ai combattu pour les

soutenir ; on a arraché le cœur à huit cents de mes partisans et on leur en a battu les joues ; j'ai été mis en prison ; je vais à Rome faire une visite au roi mon père, détrôné ainsi que moi et mon grand-père, et je suis venu passer le carnaval à Venise.

« Le quatrième prit alors la parole et dit : Je suis roi des Polaques ; le sort de la guerre m'a privé de mes États héréditaires ; mon père a éprouvé les mêmes revers ; je me résigne à la Providence comme le sultan Achmet, l'empereur Ivan et le roi Charles-Edouard, à qui Dieu donne une longue vie ; et je suis venu passer le carnaval à Venise.

« Le cinquième dit : Je suis aussi roi des Polaques ; j'ai perdu mon royaume deux fois ; mais la Providence m'a donné un autre État, dans lequel j'ai fait plus de bien que tous les rois des Sarmates ensemble n'en ont jamais pu faire sur le bord de la Vistule ; je me résigne aussi à la Providence, et je suis venu passer le carnaval à Venise.

« Il restait au sixième monarque à parler. Messieurs, dit-il, je ne suis pas si grand seigneur que vous ; mais enfin j'ai été roi tout comme un autre ; je suis Théodore ; on m'a élu roi en Corse, on m'a appelé *Votre Majesté*, et à présent à peine m'appelle-t-on *Monsieur* ; j'ai fait frapper de la monnaie et je ne possède pas un denier ; j'ai eu deux secrétaires d'État, et j'ai à peine un valet ; je me suis vu un trône, et j'ai longtemps été à Londres en prison sur la paille ; j'ai bien peur d'être traité de même ici, quoique je sois venu comme Vos Majestés passer le carnaval à Venise.

« Les cinq autres rois écoutèrent ce discours avec une noble compassion. Chacun d'eux donna vingt sequins au roi Théodore pour avoir des habits et des chemises...

« Dans l'instant qu'on sortait de table, il arriva dans la même hôtellerie quatre altesses sérénissimes qui avaient aussi perdu leurs états par le sort de la guerre et qui venaient passer le reste du carnaval à Venise ; mais Candide ne prit pas seulement garde à ces nouveaux venus. Il n'était occupé que d'aller trouver sa chère Cunégonde à Constantinople. (Candide, ch. xxvi.)

VI

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

— 1712-1773 —

§ I

La première partie de la vie de Jean-Jacques.

Rousseau eut une plus grande influence que Voltaire, parce qu'il sut mieux passionner les âmes, et qu'il fut lu davantage par les classes intermédiaires et populaires, séduites par le beau pathos avec lequel il faisait sonner le nom de la vertu, et flattées dans leurs instincts d'indépendance et dans leurs désirs de réforme sociale. Ce sophiste étranger devint le prophète de la France révolutionnaire.

Voltaire, malgré son rôle de chef de la secte des philosophes, se donnait assez volontiers pour un pur littérateur, pour un simple poète. Rousseau se posa dès l'abord en réformateur, en prédicateur, en instituteur des hommes, et soutint jusqu'au bout cette altière prétention. A l'entendre, il n'y a dans ses livres *qu'une doctrine aussi saine que simple, qui sans épicurisme et sans cafardage, ne tend qu'au bonheur du genre humain*¹. Il « n'a fait des livres que pour montrer aux hommes la route du vrai bonheur, » et, en leur apprenant à distinguer la réalité de l'apparence, l'homme de la nature de l'homme factice, ramener l'âge d'or sur la terre. Et cependant Rousseau est moins un moraliste qu'un parleur de vertu. En morale comme en politique, il adopte tour à tour les opinions les plus contradictoires, et les soutient quelquefois l'une après l'autre dans la même page.

Malgré ses défaillances, ce qui le distingue de ses contemporains, c'est qu'il eut des aspirations spiritualistes très-marquées et un certain sens religieux. Il détestait l'influence de la *secte philosophique*², et la regardait comme destructive de la société. Et néanmoins, n'a-t-il pas lui-même sapé les bases du christianisme? Son impiété dogmatique n'a-t-elle pas fait autant de mal que l'impiété railleuse de Voltaire? Pour plusieurs de ses écrits, et même pour l'ensemble de sa vie, n'a-t-il pas mérité d'être mis au nombre des passionnés destructeurs de toute religion³, de toute conscience, de toute morale?

¹ *Rouss. juge de Jean-Jacques*, III^e dial.

² Voir *Rouss. juge de Jean-Jacques*, III^e dial.

³ L'écrit où Rousseau a le plus insulté la religion, ce sont les *Lettres de la Montagne*.

Ce qu'on peut toujours dire à l'honneur du « grand sophiste¹, » c'est qu'il eut des mouvements sincères et des vellités généreuses, et qu'il posséda des dons faits pour séduire les esprits recueillis, intérieurs, mélancoliques : puissante imagination, naturel ardent, disposition contemplative, sensibilité réfléchie et intime, passion de la nature, sentiment du beau moral, amour de la justice.

Nous reconnaitrons tout cela dans l'examen de ses écrits que nous entreprenons. Nous ne marchanderons pas plus à Rousseau qu'à Voltaire notre admiration et nos éloges pour ce qu'il eut d'élevé dans l'âme, et pour ce qu'il a produit de beau, de neuf, de fécond. Mais nous examinerons sévèrement le fond de toutes ses opinions, sans nous laisser éblouir par l'éclat quelquefois fascinateur de sa diction. Avec un écrivain comme Jean-Jacques, ce serait une faute grave et un grand danger de se désintéresser de la vérité des idées, pour s'extasier devant le beau langage, quand beau langage il y a.

Lorsqu'on aura lu cette impartiale étude, nous craignons bien que ce philosophe, tant de fois célébré outre mesure, n'inspire qu'une médiocre admiration et très-peu de sympathie. On sera tenté, croyons-nous, de répéter la question de Voltaire, lors de l'apparition du Genevois dans les lettres et dans les arts : « Qu'est-ce que ce Jean-Jacques ? Est-ce un sage ? est-ce un fou ? »

Né à Genève d'un père protestant, horloger de profession, il reçut d'abord une éducation simple mais sévère, et nourrie de connaissances classiques, comme elle se donnait dans la Suisse romande aux fils même des artisans. Délaissé encore jeune par son père, pour sa mauvaise conduite, et abandonné par ses autres parents, il fut successivement apprenti, catéchumène, valet, séminariste, employé au cadastre, professeur de musique à Chambéry, précepteur à Turin, secrétaire d'ambassade à Venise, commettant bien des fautes et même des turpitudes dans toutes ces positions, mais ne cessant pas d'observer, d'étudier, de compléter ses études classiques, de lire des livres de toute sorte, et même de s'essayer à écrire.

A l'âge de trente-quatre ans, en 1741, il vint à Paris pour y exploiter deux inventions qu'il avait faites, une méthode nouvelle pour noter la musique et un projet de machine pour se soutenir dans l'air. Cependant il fréquenta les savants, les académiciens, les artistes, et lut avec avidité les auteurs du jour. La principale de ses lectures était Voltaire dont la correspondance avec le prince royal de Prusse faisait alors du bruit. Les *Lettres philosophiques* l'avaient frappé particulièrement ; elles l'attirèrent vers l'étude, et lui inspirèrent un vif désir d'apprendre à écrire avec élégance, et de tâcher d'imiter le beau coloris de l'auteur qui l'enchantait.

Parvenu à l'âge de trente-huit ans, il ne connaissait pas encore sa force. Il ne commença à se déclarer comme écrivain qu'à l'âge de quarante ans. Le développement de son génie fut instantané, et il ne cessa de grandir pendant quelques années, pour subir ensuite une éclipse où sa

¹ Diderot, *Lett. à Mlle Voland*, 1^{er} juin 1759.

raison même périt. Comme il l'a souvent répété lui-même, ce furent dix années d'une fièvre chaude et sans sommeil qui lui firent produire tous ses ouvrages.

§ II

Le Discours sur le rétablissement des sciences. — *Le Discours sur l'inégalité.*
— *Le Discours sur l'économie politique.*

Son premier essai fut une œuvre oratoire, un discours où il discutait cette question sophistique, mise au concours par l'académie de Dijon, en 1750, à savoir si le rétablissement des arts et des sciences a contribué à épurer les mœurs. L'Académie, paraît-il, s'attendait qu'il serait répondu affirmativement, et Rousseau lui-même avait eu d'abord l'intention de faire un panégyrique des lettres et des arts. On croit que ce fut Diderot qui le détermina à résoudre la question par la négative, en lui représentant que de prendre le parti des lettres, c'était le pont aux ânes, mais qu'en prenant le parti contraire, il ferait beaucoup de bruit¹. Rousseau devait d'autant plus volontiers suivre ce conseil, qu'il répondait à ses secrets sentiments, à ses rancunes indignées contre cette société de beaux esprits et de grands seigneurs dont il s'était vu exclu pendant vingt ans, malgré ses efforts de toute nature pour en forcer les barrières.

L'idée dominante de son discours, c'est que la société est cause que les hommes, dégénérés de leur bonté primitive, sont tombés dans toutes les erreurs qui les aveuglent, dans toutes les misères qui les accablent, et que dans tous les temps les âmes se sont corrompues à mesure que les sciences et les arts se sont avancés à la perfection.

« Les maux causés par notre vaine curiosité, dit l'orateur académique, sont aussi vieux que le monde. L'élévation et l'abaissement journalier des eaux de l'océan n'ont pas été plus régulièrement assujettis au cours de l'astre qui nous éclaire durant la nuit, que le sort des mœurs et de la probité au progrès des sciences et des arts. On a vu la vertu s'enfuir à mesure que leur lumière s'élevait sur notre horizon, et le même phénomène s'est observé dans tous les temps et dans tous les lieux. »

Cette diatribe contre les lettres renferme plus d'un aperçu juste, mais presque toujours on y retrouve le rhéteur, rendant inutile par le paradoxe la part de vérité qu'il énonce. La censure des écrits scandaleux du temps est non moins vigoureuse qu'amère. Il y a de l'éloquence dans les invectives du philosophe contre le luxe et le faste qui, après avoir amené la dégradation des mœurs, entraînent celle du goût; et c'est un mouvement très-oratoire en même temps qu'une réflexion profonde que cette apostrophe à Voltaire :

« Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse, et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes! »

¹ V. Morellet, *Mém. sur le dix-huitième siècle*, ch. v, et les *Mém.* de Marmontel.

Du reste, les meilleurs morceaux du *Discours sur le rétablissement des sciences* présentent d'infinies imitations de Montaigne, et offrent aussi de nombreux emprunts faits à Mallebranche, à Crouzas, à Morelli.

Ce premier discours était un début assez éclatant ; mais ce n'était pas encore une œuvre de maître. « Avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne s'apprend pas tout d'un coup ¹, » comme le dit Rousseau lui-même, qui a sincèrement reconnu ce qui manque à ce premier essai de sa plume, malgré les corrections que lui fit faire Diderot.

« Cet ouvrage, plein de chaleur et de force, a-t-il dit, manque absolument de logique et d'ordre ; de tous ceux qui sont sortis de ma plume, c'est le plus faible de raisonnement, et le plus pauvre de nombre et d'harmonie ². »

Trois ans plus tard, en 1753, l'Académie de Dijon ayant encore mis au concours cette question : *Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ?* Rousseau y répondit par un second discours qu'il composa en partie dans la forêt de Saint-Germain, livré à une exaltation fébrile. Il n'y fit plus le procès seulement aux lettres, mais à la société tout entière. La première partie présentait une peinture de l'état de l'homme avant l'établissement de l'inégalité, c'est-à-dire de la société. La seconde partie décrivait ce que Rousseau appelle l'ère de la pure nature. Il s'y proposait, à défaut d'observation directe, de reconstruire l'homme primitif par les seules lumières de la raison.

Certains philosophes anciens avaient prétendu qu'un temps fut où les hommes, épars dans les forêts, vivaient sans lois, sans croyances, sans morale, et dans un état peu différent de celui des autres animaux qui peuplent la terre. Quelques écrivains modernes avaient aussi adopté cette hypothèse d'un état sauvage primitif. Le jésuite Mariana avait dit quelque part qu'au commencement les hommes erraient çà et là, à la manière des bêtes sauvages : *Solivagi initio homines, incertis sedibus, ferarum ritu* ³. Un autre jésuite, le père Buffier, avait parlé de la *félicité de l'état sauvage* et des *vains assujettissements de la politesse* ⁴. Mais, ni anciens ni modernes, à l'exception de Hobbes, n'avaient prétendu que l'homme était fait pour vivre isolé, et que, dans cet état, il eût été meilleur, plus heureux, et eût mieux rempli sa destination. Les philosophes anciens qui avaient imaginé l'hypothèse d'un état sauvage primitif faisaient bientôt sortir l'homme des forêts, pour entrer dans la société qu'ils déclaraient être le but où il devait tendre. Rousseau, poussant à ses conséquences les plus absurdes la théorie inventée par Hobbes, prétendit prouver que dans l'état de nature, l'homme, marchant probablement à quatre pieds, ne parlait ni ne pensait ; que la pensée, la parole, non plus que la société elle-

¹ *Confess.*, VIII.

² *Ibid.*

³ *De reg. instit.*, liv. I, ch. 1. Maguntiaë, 1605.

⁴ *Cours des sciences*, diss. 5, in-fol., p. 974.

même, n'existaient pas, que l'homme qui pense est un animal dépravé, et la société un état contraire à la destination de l'homme, et la source unique de tous les maux et de tous les crimes.

Mais ces ridicules rêveries sont démenties par l'histoire. Les monuments historiques sur l'origine de tous les peuples, non moins que la philosophie, prouvent que l'état de civilisation et de science dans un certain sens est l'état naturel de l'homme; que l'état chimérique imaginé par Hobbes et par Rousseau est opposé à toutes les facultés de l'homme, et que ni le corps ni l'âme n'y auraient pu exister.

Ces hypothèses insensées devaient être fort goûtées à toutes les époques de révolutions sociales, parce qu'elles attaquaient la légitimité de la propriété d'une manière très-dangereuse quoique très-superficielle et très-sophistique. Rousseau, qui ignorait l'histoire comme la métaphysique, transformait en histoire les rêves de son imagination, et n'apportait en faveur de l'égalité que des preuves de sentiment. L'idée, le roman, le faux substitué à l'histoire, à la tradition, à la réalité, voilà tout son livre, et il y a longtemps qu'on aurait cessé de le lire si la forme ne valait pas mieux que le fond. La dédicace *aux citoyens de Genève*, qui ôtait au discours du philosophe genevois le caractère d'une thèse purement spéculative, et où retentissent fièrement les mots de *patrie*, de *citoyens*, de *liberté*, de *suffrage public*, de *souveraineté du peuple*, cette dédicace est pompeuse, est emphatique; mais le discours même, bien supérieur au premier pour la force des idées et du style, est généralement écrit du ton simple, ferme et grave d'une discussion philosophique qui ne s'adresse pas à un peuple en particulier, mais à tous les peuples en commun; car l'auteur s'est supposé dans le lycée d'Athènes, répétant les leçons de ses maîtres, ayant les Platon et les Xénocrate pour juges et le genre humain pour auditeur.

Du reste, ce n'est qu'en s'échauffant la tête, et en laissant fermenter le levain de ressentiment qu'il nourrissait en lui contre une société où il n'avait pas été mis assez tôt à sa place, que Rousseau était arrivé à donner la préférence à l'état sauvage sur l'état civilisé; et il n'avait pas toujours pensé de même sur la société. Dans des lettres sur la vertu et sur le bonheur, adressées à madame d'Houdetot, avant qu'il se fût érigé en auteur et en philosophe, on le voit reconnaître les bienfaits et la nécessité de la société, et la proclamer antérieure et postérieure à l'individu.

Rousseau a encore écrit plusieurs dissertations oratoires analogues au *Discours sur l'inégalité des conditions*. La principale est le *Discours sur l'économie politique*. Ce mot d'*économie politique*, il le prend dans un sens très-différent de celui que lui donnèrent les Quesnay, les Smith et les Steward. Par là, il entend la théorie même du gouvernement civil, et les principes sur lesquels elle doit être fondée. Beaucoup moins profond et moins grave que Locke ou Montesquieu, il se borne presque à exhaler ses sentiments de mécontentement et d'aigreur contre les institutions sociales de la France, contre les puissants et les riches, pour qui sont

« tous les avantages de la société. » Le peu d'idées qu'il expose sur les finances, sur l'impôt, sur la liberté du commerce, sont fausses et superficielles. Il s'occupe aussi de l'éducation, mais ce n'est que pour proposer une éducation *nationale et commune* à la façon des anciens Perses, des Spartiates et des Crétois.

Dans tous ces écrits, le rhéteur et le sophiste apparaissent donc trop souvent, mais, de même que dans certaines parties de ceux dont il nous reste à parler, Rousseau s'y montra comme l'homme du dix-huitième siècle qui eut l'éloquence la plus oratoire.

§ III

Le Contrat social.

La théorie politique de Rousseau était tout entière dans ses deux discours et dans les écrits composés pour les défendre. Il ne fit que la développer dans ses ouvrages postérieurs sur les mêmes matières, où sa puissance d'écrivain grandit beaucoup, sans que sa pensée acquit plus de profondeur ni de solidité.

En dépit de son style fort, grave et solennel, Rousseau n'est pas moins superficiel en politique que le léger Voltaire, et il est beaucoup moins pratique et moins sensé. Les écrits politiques, c'est là surtout que Rousseau est hérissé de sophismes, de contradictions et de paradoxes dangereux. Celui qui fit le plus de mal fut le *Contrat social*, fragment d'un grand ouvrage qu'il avait conçu sous le titre d'*Institutions politiques*, et dont il s'était longtemps occupé.

L'objet qu'il se proposait était de rechercher le principe sur lequel repose non point l'état social, mais l'état politique. Il ne cherche point l'origine de la société politique dans la vraie nature de l'homme; il la rapporte, comme Hobbes, à une convention arbitraire. Suivant lui, l'état social repose sur un contrat primitif par lequel les hommes ont aliéné une portion de leur liberté. D'où il suit que les devoirs ne naissent qu'au moment du contrat et en vertu du contrat, qu'ainsi ils ne sont plus absolus, mais arbitraires.

Hobbes, dans son livre du *Citoyen* et dans son *Léviathan*, fondait sur les effets d'une convention primitive le pouvoir d'un seul. Rousseau fonde sur le contrat social la souveraineté absolue de tous. Au droit et au devoir de la société il substitue la force de la volonté populaire.

Le fond de l'âme du citoyen de Genève fut toujours républicain. Dès ses plus jeunes ans, il avait puisé le républicanisme, non-seulement dans les habitudes de sa patrie, mais encore dans la lecture des Vies des grands hommes de la Grèce et de Rome. Plutarque fut la première lecture de son enfance; il le savait par cœur à huit ans, et il en resta toute sa vie enthousiaste admirateur.

« Sans cesse occupé de Rome et d'Athènes, a-t-il dit lui-même, vivant pour

ainsi dire avec leurs grands hommes, né moi-même citoyen d'une république, et fils d'un père dont l'amour de la patrie était la plus forte passion, je m'en enflammiais à son exemple, je me croyais Grec ou Romain, je devenais le personnage dont je lisais la vie ¹. »

L'esprit de ces anciens républicains respire dans tous ses écrits. Il s'indigne de ce que « l'homme né libre est partout dans les fers ². » Il déclame que « renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs, et qu'il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout ³. » Il proclame et réclame l'égalité et la responsabilité de tous les hommes devant la loi, l'égalité de toutes les charges sociales pour toutes les classes de la société.

Mais le gouvernement républicain qu'affectionne Rousseau, ce n'est ni la démagogie ni la démocratie pure. S'il y avait un peuple de dieux, a-t-il dit, il se gouvernerait démocratiquement; mais, comme il ne s'agit que d'hommes, il a toujours blâmé la pure démocratie, en tout pays ⁴. Il n'aimait pas davantage la démocratie représentative; toute représentation devant, à son avis, amener la mort de la liberté; il voulait que, dans une république bien organisée, chaque citoyen concourût au fait social et législatif. D'ailleurs, il jugeait que la démocratie, que la souveraineté du peuple n'était applicable qu'à de petits États. Il ne croyait pas qu'il fût possible au peuple de conserver l'exercice de ses droits, si la cité n'était très-petite. Mais ces petits États auraient été facilement subjugués; aussi voulait-il qu'ils s'agglomérassent en confédérations, et présentait-il le système fédératif comme la seule situation normale des sociétés politiques. Dans ses théories de gouvernement, il a pris pour modèle la constitution aristocratique de Genève. Sa préférence est pour l'aristocratie élective, pour la forme de gouvernement qui met l'autorité entre les mains des meilleurs, c'est-à-dire des plus vertueux et des plus éclairés. Il a un vif sentiment du besoin de l'autorité, et il voudrait la concilier dans le droit et dans le fait avec la liberté. Il lui semble que le chef-d'œuvre de la politique serait l'union du gouvernement monarchique et du gouvernement républicain ⁵. Pour les grands États, la monarchie, suivant lui, y était inévitable. Enfin, son républicanisme ne l'a pas empêché de répéter à plusieurs reprises que le meilleur gouvernement est celui qui convient le mieux à la nature du peuple pour qui il est fait; qu'il n'y a pas, *a priori*, un meilleur gouvernement, que tout dépend des circonstances.

Voilà les idées les plus sensées qu'on peut dégager du milieu des déclamations, des absurdités et des contradictions que Rousseau a entassées dans ses écrits politiques, et spécialement dans le *Contrat social*.

Un des plus grands reproches à faire à cet ouvrage que Voltaire appe-

¹ *Confess.*, I.

² *Contrat social*, liv. I, ch. 1.

³ *Ibid.*, ch. IV.

⁴ Voir la lettre à M. de Saint-Germain, 1770.

⁵ Voir la *Polysynodie*, ch. VIII.

lait le *Contrat insocial de l'insociable Rousseau*¹, c'est d'attaquer la propriété et de favoriser le communisme.

L'ordre social, droit sacré qui sert de base à tous les autres, n'étant fondé que sur des *conventions*, la propriété, droit postérieur, est conventionnelle aussi, et ne vient pas de la nature. A l'exemple de Puffendorff et de Montesquieu, Rousseau ne fait de la propriété qu'une institution purement civile, à laquelle l'État peut imposer les limites qu'il juge convenables. Mais, allant plus loin que ces publicistes, si Rousseau attaque volontiers la propriété, il maudit le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, parce qu'il y voit l'origine de la société civile. Il déteste la société, c'est pourquoi il déteste la propriété qui en est la base.

Il n'ose pas proposer formellement l'application du communisme, quoiqu'il l'admette en théorie, et il exprime même le vœu que les biens se transmettent le plus possible de père en fils et de proche en proche, rien n'étant plus funeste, selon lui, que les changements continuels de condition et de fortune. Révolutionnaire fort *socialiste*, malgré cette réserve, pour empêcher les richesses de s'accumuler dans les mêmes mains, au delà d'une certaine limite, il décide que celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre doit payer dix fois plus que lui ; que celui qui n'a que le simple nécessaire ne doit rien payer du tout, tandis que la taxe de celui qui a du superflu peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excède son nécessaire. Rousseau proposait donc le système d'impôt qui a été appelé de nos jours *impôt progressif*. Et c'était là une conséquence naturelle de sa doctrine, puisqu'il regardait toute propriété privée comme une portion du bien public dont on ne jouit qu'à titre de dépôt.

Morelly, le médiocre et ridicule auteur du *Code de la nature*, exagérant encore les idées de Jean-Jacques Rousseau, méritera d'être adopté par les communistes modernes comme un de leurs patrons. Pour solution de ce problème : Trouver une situation, c'est-à-dire un ordre social où il soit presque impossible que l'homme soit dépravé ou méchant, il présentera la communauté absolue des biens, et une égalité politique qui fassent passer à tour de rôle les charges à tous les citoyens, *hommes publics*, ayant droit à être nourris, entretenus et occupés aux dépens de l'État. Au moins Rousseau n'est-il pas tombé dans de telles aberrations.

Un autre grave reproche qu'on ne peut épargner au *Contrat social*, ce sont les attaques contre le christianisme et contre l'esprit chrétien. Rousseau fait un crime au christianisme d'avoir établi sur la terre un royaume spirituel qui, séparant le système théologique du système politique, fit que l'État cessa d'être un. Suivant lui, il est résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction qui a rendu toute bonne *politie* impossible dans les États chrétiens. Pour faire cesser ce

¹ Voltaire a fait la critique ou plutôt la satire très-partiale du *Contrat social* dans un pamphlet intitulé : *Idees républicaines par un citoyen de Genève*.

mal, il faudrait, comme Hobbes l'avait osé proposer, réunir les deux têtes de l'aigle, et tout ramener à l'unité politique, à l'unité qu'avait su rétablir Mahomet, en cela très-admirable ¹.

Rousseau est l'écrivain qui a eu le plus d'influence sur la Révolution. De son vivant, les opinions démocratiques n'avaient guère encore pénétré dans les masses. Le peuple, dont il avait fait son idole, n'avait vu en lui qu'une perruque mal peignée et un homme décrété. Mais tous les députés qui siégèrent au côté gauche de l'assemblée constituante furent ses disciples. Ce sont eux qui, le 27 août 1794, sur la proposition de Mathieu de Montmorency, enthousiaste sectateur du philosophe de Genève, lui firent décerner les honneurs des grands hommes et l'inhumation au Panthéon, où les restes de Voltaire avaient déjà été transportés le 30 mai de la même année. On lui décerna l'apothéose comme à un homme qui avait « honoré l'humanité, étendu l'empire de la raison, et reculé les bornes de la morale ². »

Ces honneurs étaient surtout rendus à l'auteur du *Discours sur l'inégalité* et du *Contrat social*. Car le *Discours sur l'inégalité* et la première page du *Contrat* contiennent toutes les thèses de la révolution de 89, — toutes celles aussi du socialisme contemporain. Aucun livre n'était autant lu que le *Contrat social* à une époque où la fureur des réformes s'était emparée de toutes les têtes. Mercier dit, en parlant de cet évangile de la souveraineté du peuple, dans son écrit intitulé *Rousseau auteur de la révolution* : « Tous les citoyens le méditent et l'apprennent par cœur ³. » En 1788, Marat le lisait et le commentait dans les promenades publiques, aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste ⁴. Il était aussi l'évangile de Robespierre, et il fut placé, avec les autres ouvrages de Rousseau, sur la table du Comité du salut public.

Nos révolutionnaires le rangent encore parmi « les grands livres libérateurs du siècle ⁵. »

Les esprits impartiaux et éclairés, rendant justice à l'habileté de la composition, au soin du style, au mélange de la dialectique et de la passion qui distinguent le *Contrat social*, se contentent de le mettre au nombre des chefs-d'œuvres littéraires de Rousseau.

¹ Note inéd. de Jean-Jacques, jugement du public sur mon compte dans les divers États qui le composent, p. 103.

² Discours de Cambacérés, président de la Convention. Ce discours, prononcé au Panthéon quand le sarcophage, portant les restes de Rousseau, y fut entré, est un chef-d'œuvre de pathos, de ridicule et de niaiserie.

³ T. II, p. 99.

⁴ Voir un article de Mallet Dupan, *Du degré d'influence qu'a eu la philosophie française sur la Révolution*, dans le *Mercur britannique*, t. II, p. 342.

⁵ V. Ilugo, *Les Misérables*, t. VII, p. 413.

§ IV

La Lettre à d'Alembert sur les spectacles. — Rupture de Rousseau avec les philosophes.

Jusqu'ici le dissentiment de Rousseau avec les philosophes, avec les encyclopédistes, avait déjà bien éclaté, et Voltaire, nous l'avons vu, fut encore bien plus mécontent du *Contrat social* que des deux discours. Une éloquente réponse de Jean-Jacques à d'Alembert décida la rupture complète.

Voltaire, établi aux environs de Genève, désirait passionnément y faire jouer ses œuvres. Pour favoriser ce désir, d'Alembert inséra dans l'*Encyclopédie* son étrange article GENÈVE, qu'il avait composé aux Délices sous la dictée même et sous les inspirations de Voltaire, et où il pressait les Genevois d'établir un théâtre dans leur ville; car jusqu'alors la cité de Calvin avait proscrit rigoureusement les théâtres, même les théâtres de société. Rousseau, secondé par le consistoire de Genève, lança en réponse la fameuse *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758). Cette éloquente réplique, sorte d'appendice au *Discours sur les arts*, fut le premier ouvrage où Rousseau trouva du charme dans le travail. C'est aussi de tous celui qui est écrit du style le plus naturel et le plus sûr. L'auteur a dit lui-même que « le plus tendre délire y perce à travers la force du raisonnement, et rend cette lecture ravissante ¹. » Pas toujours ravissante, elle est même un peu fatigante parfois. L'adversaire des spectacles s'est jeté, comme il l'avoue lui-même, « dans toutes les digressions qui se sont présentées ². » En plus d'un endroit, le style manque de précision et d'aisance; « le goût, le choix, la correction, » s'y font souvent désirer. Mais le tout est d'un vigoureux dialecticien et d'un éloquent polémiste. Il a puisé une partie de ses arguments dans les écrits qu'avait publiés Bossuet, pour réfuter une apologie des spectacles, attribuée à un religieux, et imprimée en 1694, à la tête d'une édition des comédies de Bour-sault; mais il se les est habilement appropriés, et les a appliqués d'une manière particulièrement heureuse au théâtre de Molière, dont il a montré le fond d'immoralité avec une raison supérieure. Sa critique du *Misanthrope* est presque un chef-d'œuvre. Enfin, il force la bonne foi à se laisser convaincre, quand il dit que le grand comique, de même que ses imitateurs, raille bien quelquefois les vices, mais sans jamais faire aimer la vertu, que les vices qu'il attaque ne peuvent pas être comparés avec ceux qu'il favorise, que pour multiplier ses plaisanteries il trouble tout l'ordre de la société, renverse scandaleusement tous les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est fondée, tourne en dérision les respectables droits des pères sur leurs enfants, des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs serviteurs.

¹ Voir les *Confess.*, X.

² Lettre à M. de Saint-Germain, 26 fév. 1770.

La querelle sur les spectacles et le grand succès de la lettre du citoyen de Genève furent l'occasion de la haine furieuse que Voltaire conçut contre Rousseau. Non-seulement Jean-Jacques ne voulait pas qu'il y eût de théâtre à Genève, mais il s'opposait même à ce que les Genevois allassent jouer la tragédie et la comédie sur celui que Voltaire avait fait construire pour lui à Ferney et aux Délices. De plus, le philosophe citoyen eut l'audace d'écrire au grand épicurien des Délices :

« Vous donnez chez vous des spectacles, vous corrompez les mœurs de ma république pour prix de l'asile qu'elle vous a donné. »

Dès lors la colère de l'orgueilleux patriarche n'eut plus de bornes. Jean-Jacques ne fut plus qu'un *valet de Diogène*, un *polisson malfaisant*, un *fou*, un *vilain fou*, *dangereux et méchant*, un *monstre*; c'est le *chiende Diogène*, qui est *attaqué de la rage*; c'est une *bête féroce qu'il ne faut voir qu'à travers des barreaux*, et ne *toucher qu'avec un bâton*. Enfin, à partir de ce moment, il n'est aucun effort que Voltaire n'ait tenté pour avilir son contradicteur aux yeux de ses contemporains et de la postérité ¹.

Par la *Lettre sur les spectacles*, Rousseau a montré qu'il possédait à un haut degré l'éloquence polémique. Il en avait déjà donné de beaux exemples dans ses *Réponses aux censeurs* du discours couronné par l'Académie de Dijon, La Chalotais, M. Desbordes, le roi de Pologne. Il en présentera plus tard un modèle plus remarquable encore, dans sa trop sophistique, mais incontestablement très-habile *Lettre à l'Archevêque de Paris*. Et en général tous ses ouvrages renferment une polémique ouverte ou cachée; toujours, au moins dans quelques parties, il y déploie ce style dramatique et agressif où il prend si vivement son lecteur à partie.

§ V

La Nouvelle Héloïse.

Rousseau venait à peine de remuer et d'intéresser l'opinion publique par sa stoïque lettre sur les spectacles, où il avait attaqué éloquemment les représentations théâtrales au nom de la morale et de l'esprit de famille, et où il avait tonné contre les *livres efféminés qui respirent l'amour et la mollesse*, quand tout à coup, à l'universel ébahissement, il publia le voluptueux roman d'*Héloïse*. La contradiction était flagrante et criante. Cependant le philosophe ne craignit pas de soutenir qu'il ne se contredisait ni ne se démentait pas, attendu que « la vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les temps et les lieux, et qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Genève ². » Il n'a-

¹ Voir les lettres à d'Alembert, 19 mars 1761; à Damilaville, 28 janv. 1765; à Marmontel, 24 nov. 1766, etc., etc.

² Lettre à d'Alembert, 15 fév. 1761.

vait même plus à craindre de corrompre sa patrie, et les scrupules lui semblaient désormais hors de raison. « Partout, disait-il, où séjournera longtemps M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie et lire des romans sans danger. » Pour ce qui est de la France, son *Héloïse* n'y pourrait qu'être utile ; « car il faut des romans à un peuple corrompu. » C'est en se rassurant par ces belles raisons qu'il écrivit un des livres les plus dangereux du siècle, avec la prétention de faire un ouvrage de morale. Il faut en vérité l'aveuglement d'un auteur qui se plaît à se tromper lui-même comme à tromper les autres, ou une naïveté plus que commune, comme celle d'un Saint-Martin, pour croire que la *Nouvelle Héloïse* a fait « beaucoup de gens vertueux¹. »

Nous avons déjà dit combien est immoral ce livre où l'on voit un séducteur sans délicatesse présenté comme un modèle de vertu, et une jeune fille qui se laisse séduire par son précepteur, sous le toit paternel, transformée en créature angélique ; où tous les caractères sont faux, et presque toutes les situations forcées, où enfin les couleurs de la vertu sont constamment données au vice².

Pour ne nous arrêter ici qu'à un point, que de faussetés et d'indécences dans le personnage de Julie!

Cette jeune fille de dix-huit ans, quand elle est encore innocente, connaît « tous ces prétendus besoins qui n'ont point leur source dans la nature, mais dans la volontaire dépravation des sens ; » elle parle de ces hommes qui « prennent pour les pures et douces lois de l'amour les viles maximes d'un commerce abject, qui, bientôt assouvi de lui-même, *a recours aux monstres de l'imagination, et se déprave pour se soutenir.* » Elle sait les dangers qu'un homme court avec des filles perdues. Bien plus, comme si elle avait lu les traités de son compatriote Tissot, elle s'efforce de détourner son amant de ces *voluptés solitaires qui sont des voluptés mortes, de ces emportements trompeurs d'autant plus dangereux que l'imagination qui les excite n'a point de bornes.* Ce n'en est pas moins, pour Rousseau, une ange, et « quiconque n'idolâtre pas sa Julie ne sent pas ce qu'il faut aimer³. » Quel homme délicat ne désirerait pas une tout autre maîtresse?

Comme Buffon, comme Helvétius, Rousseau avait soutenu, dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, que « le moral de l'amour est un sentiment factice, né de l'usage de la société, et célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté et de soin pour établir leur empire, et rendre dominant le sexe qui devrait obéir. » Dans la *Nouvelle Héloïse*, il s'élève jusqu'à la compréhension de l'amour idéal; mais que d'alliages impurs il y mêle ! N'ayant jamais connu l'amour vrai, simple, décent, il n'a pas pu le peindre. Pendant qu'il composait l'*Héloïse*, à l'Hermitage, il était lui-même en proie à un amour insensé pour M^{me} d'Houdetot,

¹ Voir *Œuvr. posth. de Saint-Martin*, t. II, p. 331.

² Voir p. 261, 262.

³ Lettre à M. Dubelloy, le 17 $\frac{1}{2}$ 70.

la sœur de M^{me} d'Épinay. Lui-même nous a décrit le transport d'enthousiasme, le délire de volupté, l'ivresse érotique toute juvénile qui ne le quittèrent pas durant tout le temps qu'il écrivit ce roman : suivant ses propres expressions, il avait sans cesse la tête pleine d'un *sérail de houris*. Il a raconté dans la société « qu'il écrivait toutes les lettres de Julie sur du joli papier à lettres et à vignettes ; qu'ensuite il les pliait en billets et les relisait en se promenant, avec autant de délices que s'il les eût reçues d'une maîtresse adorée¹. »

La disposition d'esprit et d'âme dans laquelle Rousseau composa l'*Héloïse* répondait peu à son intention d'en faire un ouvrage de morale, mais devait lui faire produire un des livres les plus capables de séduire la jeunesse, en insinuant le poison de la volupté. Aussi les jeunes gens le lurent-ils avec avidité, les femmes le dévorèrent, et s'enivrèrent du roman et de l'auteur à tel point, qu'à en croire Jean-Jacques lui-même, il n'y en avait aucune, même dans les hauts rangs, dont il n'eût fait la conquête s'il l'avait entrepris². L'*Héloïse* eut une vogue si extraordinaire que les libraires ne pouvant suffire aux demandes de toutes les classes, on louait l'ouvrage à tant par jour ou par heure. Enfin, le succès de ce roman fut assez grand pour importuner Voltaire, pour exciter sa jalousie, émouvoir sa colère, et lui faire dire qu'une des infamies du siècle était d'avoir applaudi à ce monstrueux ouvrage³, qui lui paraissait écrit moitié dans un mauvais lieu, et moitié aux Petites-Maisons.

Il y a beaucoup à reprendre dans la *Nouvelle Héloïse* du côté de la morale. Elle n'est pas moins défectueuse, à l'envisager comme composition dramatique. Le roman ne marche pas, l'intrigue est mal conduite, l'ordonnance mauvaise. Les personnages sont uniformes, guindés, exagérés, et plus de la moitié de l'ouvrage est occupée par des dissertations, parmi lesquelles, il est vrai, s'en rencontrent de belles et d'éloquantes, telles que les lettres pour et contre le suicide, et la lettre contre le duel.

Le style aussi en est souvent bien vicieux, surtout dans la première partie. Rousseau rapporte que Diderot, quand il lut avec l'auteur les deux premières parties de la *Julie*, « trouva tout cela feuillet, » ce fut son terme, c'est-à-dire chargé de paroles et redondant⁴. Voltaire, de son côté, écrivait à l'abbé d'Olivet, dès le moment de la publication :

« Je parcours un roman du citoyen de Genève, moitié galant, moitié moral, où il n'y a ni galanterie, ni vraie morale, ni goût⁵. »

Cependant les dernières parties offrent des beautés de style telles qu'on n'en rencontre chez aucun autre écrivain du dix-huitième siècle.

¹ M^{me} de Genlis, *Mém.*, t. II, p. 9.

² *Confess.*, XI.

³ Lettre à M^{me} du Deffand, 8 aug. 1770.

⁴ *Confess.*, IX.

⁵ Lettre du 22 janv. 1761.

Rousseau a pu déclarer lui-même que la quatrième et la sixième partie de l'*Héloïse* « sont des chefs-d'œuvre de diction ¹. » Il est certain, comme le reconnaissait Chateaubriand ², que, dans une soixantaine de lettres ³ de la *Nouvelle Héloïse*, Jean-Jacques est arrivé à une éloquence de passion inconnue avant lui. Quant aux descriptions dont le livre est rempli, ce sont des beautés encore plus neuves, et elles suffiraient pour assigner à Rousseau un rang tout à fait à part entre les prosateurs français.

§ VI

L'Émile.

L'*Émile* a coûté à Rousseau « vingt ans de méditation et trois ans de travail. » Il a dit qu'il attachait à cet ouvrage le peu de réputation qu'il pouvait un jour obtenir ⁴. » C'est, en effet, celui qui a consacré sa gloire. Il fut composé, comme la *Nouvelle Héloïse* et le *Contrat social*, pendant ce séjour fécond de six ans qu'il fit dans la délicieuse vallée de Montmorency.

L'*Émile* est un traité de pédagogie. Tantôt l'auteur y expose les méthodes qu'il faut suivre, et tantôt il peint, dans de pompeuses descriptions, les résultats censément dus à ces méthodes. Pour élève il a choisi un riche, parce que, suivant lui, le pauvre n'a pas besoin d'éducation, et n'en saurait avoir d'autre que l'éducation forcée de son état. Quant à celle du riche, elle doit, d'après son système, être purement négative. La nécessité de la première culture pour tous les ordres de la création a beau être une des lois les plus impérieuses de la nature, le nouvel instituteur prétend que la bonne éducation doit être purement négative; il s'agit moins de faire que d'empêcher; le vrai maître est la nature; l'autre ne fait qu'écarter les obstacles qui la contrarient ⁵. Ce système tient au grand principe de Rousseau, la bonté originelle de l'homme, qu'il a surtout tenu à établir dans l'*Émile*. D'après ses propres paroles, ce livre d'éducation « n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, destiné à montrer comment le vice et l'erreur, étrangers à sa constitution, s'y introduisent du dehors et l'altèrent insensiblement ⁶. »

Son abstention systématique, notre philosophe l'applique particulièrement à la religion et à la morale. Tandis que les esprits sensés et pratiques ont toujours cru que l'éducation morale et religieuse ne pouvait jamais commencer trop tôt, Rousseau l'exclut complètement des années de l'enfance et de la première jeunesse. Il n'accorde pas à un enfant de

¹ *Confess.*, IX.

² Chat., *Ess. sur les révol.*, 1^{re} part., ch. xxiv, N. éd.

³ Voir, en particulier, les lettres de l'Élysée et de la promenade sur le lac : elles se sentent en vérité du ravissement dans lequel Rousseau les écrivit.

⁴ *Confess.*, VIII.

⁵ Lettre à M^{me} Delessert, 23 août 1774.

⁶ Rousseau juge de Jean-Jacques, III^e dial.

quinze ans la capacité de croire en Dieu, et doute qu'à dix-huit ans il soit encore temps que son élève apprenne s'il a une âme ¹. En conséquence, il veut qu'on exerce ses organes, ses sens, ses forces, mais qu'on tienne son âme oisive autant qu'il se pourra. Il détourne l'éducation de tout ce qui a rapport au moral, pour la rendre toute physique, pour en faire une gymnastique, et la composer d'exercices d'adresse et de force, de travaux manuels rendus attrayants, de notions pratiques données par les choses mêmes, et auxquels viennent s'ajouter, à leur moment, le chant, la lecture, l'écriture, le dessin, le calcul élémentaire. Les notions d'histoire nationale, sous forme de récits, sans livre, sans dates, ne viennent qu'à la fin, avec l'enseignement de la religion naturelle, et de la morale, fondée uniquement sur la considération de l'intérêt personnel.

Presque tout est impraticable et plus ou moins faux dans cet ouvrage didactique rempli de tant de règles, de principes, de maximes présentés d'une manière absolue et tranchante. L'une des moindres singularités est de vouloir faire d'*Émile* un menuisier. Du reste, l'idée de faire apprendre un métier à un jeune homme d'une position riche ou aisée a des côtés plausibles; mais elle n'appartient pas à Rousseau. L'Alcoran en faisait une loi, et Locke, à qui Jean-Jacques emprunte presque toute la théorie de son *Émile*, conseille d'enseigner aux garçons le jardinage et le métier de charpentier.

Notre philosophe prétendait s'être appliqué avant tout à connaître l'enfance, afin que, quand toute sa méthode serait chimérique et fautive, on pût toujours profiter de ses observations. Mais, dans la vérité, il ne connaissait rien au mécanisme de l'organisation des enfants, et aux besoins physiques qui en résultent. De là des prescriptions déraisonnables et des souhaits extravagants. Il suppose à son élève des forces et des facultés plus qu'humaines.

« *Émile*, dit-il, sera dans l'eau comme sur la terre. Que ne peut-il vivre dans tous les éléments! Si l'on pouvait apprendre à voler dans les airs, j'en ferais un aigle; j'en ferais une salamandre, si l'on pouvait s'endurcir au feu ². »

S'il devient un jeune homme merveilleux, on ne saurait faire honneur de ce résultat aux seules méthodes de son gouverneur. Car souvent les moyens n'ont aucun rapport avec les effets qu'ils produisent, et même les méthodes employées pour instruire et former *Émile* sont positivement blâmables. Pour suppléer aux leçons que l'expérience ne fournit pas d'elle-même et naturellement, le précepteur a recours à une foule de ruses, de comédies et de mensonges ³, qu'il emploie sans aucun scrupule, ce qui ne l'empêche pas de dire :

¹ Morelly, disciple de Rousseau, défend de même qu'on parle de Dieu aux enfants avant que d'eux-mêmes et tout naturellement ils demandent à le connaître; et quand on leur en parlera, ce sera simplement pour leur dire qu'il est la cause de l'univers, et n'a rien de commun avec l'humanité.

² Livre V.

³ Voir l'histoire du jardinier Robert, liv. II; celle du Bateleur, liv. III; l'accès de colère donné comme une maladie, liv. II.

« On ne peut apprendre aux enfants le danger de mentir aux hommes, sans sentir, de la part des hommes, le danger plus grand de mentir aux enfants. Un seul mensonge avéré du maître à l'élève ruinerait à jamais tout le fruit de l'éducation ¹. »

Enfin, un reproche général qu'on ne saurait ne point adresser au nouveau précepteur, c'est de faire vivre son élève dans un milieu imaginaire, comme s'il devait le confiner dans les bois, parmi les sauvages.

Toutes ces erreurs et ces fausses vues ne doivent pas empêcher de reconnaître que l'*Émile* renferme beaucoup de vérités de détail et de prescriptions utiles et élevées, en particulier sur la première éducation des enfants. L'instituteur philosophe prescrit aux mères, au nom de la nature et du devoir, de nourrir leurs enfants, comme Buffon le leur avait conseillé au nom de l'hygiène. La conduite de ce malheureux qui avait mis ses cinq enfants à l'hôpital démentait étrangement ses prédications, mais elles n'en étaient pas moins bonnes et ne restèrent pas sans fruit.

L'*Émile* contient une partie détachée qui a fait la principale réputation du livre, c'est la partie métaphysique connue sous le nom de *Profession de foi du vicaire savoyard*.

Rousseau tenait sa profession de foi du vicaire « pour l'écrit le meilleur et le plus utile dans le siècle où il l'avait publié ². » De nos jours aussi elle a été vantée comme la meilleure production de Jean-Jacques, comme la seule qu'une saine philosophie puisse avouer tout entière. C'est un des livres qui furent publiés en 1848, sous les auspices du gouvernement et par les soins de l'Académie des sciences morales et politiques, pour essayer de disputer le peuple à ses corrupteurs, et de faire pénétrer dans l'atelier de l'artisan et sous le toit du pauvre des vérités salutaires et des lumières pacifiques. Les catholiques eurent bien des sujets, comme on va le voir, de s'inquiéter de ces éloges et de ces recommandations qui n'auraient dû s'adresser qu'à quelques pages de la célèbre Profession de foi.

Dans la première partie, Rousseau a eu l'incontestable mérite d'exposer sous une forme lumineuse, saisissante, dramatique, et de rajeunir par une logique passionnée plusieurs de ces principes éternels qui s'effaçaient de l'esprit des hommes depuis près d'un siècle. Il défend contre les négations de l'impiété l'existence et l'immortalité de notre âme. Bien qu'il dise, après Condillac, que les sens sont les premiers instruments de nos connaissances, il se déclare pour l'idée innée du juste et de l'injuste. Il se sépare hautement de cette philosophie qui nous ravalait à la condition des animaux, affirmait que le devoir n'existait pas et que la distinction du juste et de l'injuste n'était qu'une illusion, niait l'existence de Dieu et insultait à Jésus-Christ. Avec la plus vigoureuse logique, il com-

¹ Livre IV.

² Lettre à M. de Beaumont.

bat toutes les objections des Condillac, des Helvétius, des Diderot, des d'Holbach; et s'il ne nomme pas ces matérialistes, il les désigne suffisamment pour ceux qui connaissent leurs ouvrages. Il proclame, comme le ferait un platonicien, les droits et la dignité de la conscience :

« Conscience ! conscience , instinct divin, immortelle et céleste voix ; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre ; juge infaillible du bien et du mal , qui rends l'homme semblable à Dieu, c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions ; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe. »

Il ne tait point les dangers de l'irréligion qui « concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du moi humain, et sape ainsi à petit bruit les vrais fondements de toute société. » Si son esprit ne peut adhérer au christianisme, son cœur l'y ramène et le lui fait préférer à « la philosophie, parce que la philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux, et que la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire. » Enfin il porte l'Évangile infiniment au-dessus de tout livre humain, bien qu'il n'en reconnaisse la divinité qu'en conséquence des témoignages humains ; et, ne voyant aucun homme qui puisse être comparé à Jésus-Christ, il est tout près de proclamer sa divinité.

Aussi la colère du coryphée des philosophes fut-elle grande en le voyant ainsi faire bande à part, et rendre hommage à la religion au lieu de se laisser conduire par lui et par d'Alembert, et de s'attacher à *pulvériser les prêtres de Baul*. « Avez-vous lu, écrivait-il, la prose du sieur Jean-Jacques ? Son *Vicaire savoyard* est digne de tous les châtimens possibles. Le Jadas nous abandonne, et quel moment choisit-il pour nous abandonner ? L'heure où notre philosophie allait triompher sur toute la ligne. » Diderot lui a reproché non moins amèrement de *s'être fait antiphilophe*.

Par la *Profession du vicaire*, l'*Émile* est donc la première grande manifestation spiritualiste que l'on vit se produire au dix-huitième siècle parmi les adversaires du catholicisme, manifestation d'autant plus puissante que l'auteur ne se contentait pas de parler à la raison, mais intéressait le cœur.

Voilà tout ce qu'on peut dire en faveur de ces cinquante pages pour lesquelles toutes les formules de l'éloge ont été épuisées. On y trouve de magnifiques choses ; mais reconnaissons d'abord que les meilleures sont en partie empruntées à la *République* et aux *Lois* de Platon, aux *Méditations* de Descartes, à la *Logique* de Port-Royal, au *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, à la *Théodicée* de Leibnitz, et à celle de Clarke. Et à d'éternelles vérités, combien le philosophe mêle-t-il d'erreurs, de

¹ Lettre à d'Alemb., 16 avril 1765.

² *Ess. sur les règnes de Claude et de Néron*, 1782, t. I, § 66.

contradictions, d'opinions dangereuses ! Scepticisme ou contradiction sur l'essence de Dieu, sur ses attributs, sur ses œuvres, doutes et incertitudes sur l'âme, sur l'autre vie, sur l'immortalité ; voilà, à y regarder de près, le fond de ce morceau dont on a prétendu faire un catéchisme universel de religion et de morale.

Le nouvel oracle, ce fameux vicaire, qu'est-il ? que croit-il ? quelle vie mène-t-il ?

Fils d'un pauvre paysan et destiné à labourer la terre, il n'a pris le parti de *faire le métier de prêtre* que pour s'assurer du pain et une existence plus douce. Après avoir abusé de son état pour séduire une jeune fille et la rendre mère, il a été interdit, et, sans changer de mœurs, il s'est fait réintégrer par hypocrisie. Il lit dévotement la messe et *prononce avec respect les mots sacramentaux* sans y croire ; car il nie les miracles, les prophéties, la révélation, tout ce qu'il ne comprend pas. Ce chaste prêtre dont la vertu est sans hypocrisie et l'humanité sans faiblesse, ce *catholique, le plus sincère qui ait jamais existé*, déclare que *le Dieu qu'il adore n'est point un Dieu de ténèbres*. Son Dieu ne l'a point doué d'un entendement pour lui en interdire l'usage ; « me dire de soumettre ma raison, s'écrie-t-il, c'est outrager son auteur. » Cet admirable catholique soutient que de toutes les religions qui sont sur la terre, le protestantisme est celle dont la morale est la plus pure et dont la raison se contente le mieux, et il conseille à un protestant qui s'est fait catholique de retourner au calvinisme. Il ramène tout à la religion naturelle, nie toutes les religions comme fausses et inventées par les hommes, et en-même temps il admet non-seulement tous les cultes, mais toutes les superstitions, et veut que chacun se conforme aux croyances et aux coutumes établies dans son pays.

Il ne nie pas moins la philosophie que la religion. Il a trouvé tous les philosophes fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres, point unique sur lequel il trouve que tous ont raison. Il ne sait trop si ses propres opinions à lui-même, celles qui lui paraissent le plus vraies, ne sont pas *autant de mensonges*. C'est-à-dire qu'au fond il n'est qu'un sceptique. Or, est-ce bien un tel docteur qui pourrait redonner aux masses la foi des principes qui règlent fermement la vie et garantissent la durée des États comme le bonheur des individus ?

S'il est permis d'appeler la *Profession de foi du vicaire* « la production philosophique la plus saine et la plus grande du dix-huitième siècle¹, » c'est que tout ce qu'enfanta cette époque en fait de philosophie fut infime et misérable. Quant à cette religion sentimentale que Jean-Jacques aurait désiré pouvoir inculquer au genre humain tout entier², rien de plus vain : il faut aux hommes une religion plus positive, plus arrêtée, avec des sanctions plus fortes et des promesses plus certaines.

¹ V. Cousin, *Journal des savants*, nov. 1848.

² Lettre de J. J. Rousseau à M. de Beaumont.

Qui s'étonnera que Voltaire oubliât parfois les attaques du citoyen de Genève contre la philosophie et les philosophes, quand il le voyait ne pas respecter davantage ce qu'il y a de plus fondamental dans l'enseignement catholique et chrétien? Le patriarche, revenant sur sa première impression, faisait relier en or la *Profession de foi du vicaire*; il l'appelait la *seule bonne chose que ce petit écervelé de Jean-Jacques eût faite en sa vie*¹. Il criait à ses disciples: « Lisez, mes frères, propagez les saines doctrines du vicaire de Jean-Jacques; c'est le sermon sur la montagne. » Il fallait que Voltaire reconnût bien son esprit dans les pages qu'il exaltait ainsi. D'ailleurs, la *Profession de foi du vicaire* est le chef-d'œuvre littéraire de Rousseau; son talent n'a nulle part une perfection plus achevée. Et en général l'*Émile* est celui de ses ouvrages dont le style offre le plus de variété, le plus de flexibilité, le plus de facilité et d'élégance, malgré beaucoup d'incorrections. Suivant la juste remarque de Chateaubriand, « il est supérieurement écrit quant aux formes du style, non quant à la langue proprement dite². »

Quand Rousseau écrivit l'*Émile*, il habitait le délicieux château de Montmorency. L'impression de ces lieux enchantés, dans la plus belle saison de l'année, donna à son style un coloris d'une fraîcheur inaccoutumée et un mouvement plein d'entrain. Il a dit lui-même qu'il composa le cinquième livre dans une continuelle extase³. Certaines pages s'élèvent jusqu'à la haute éloquence.

§ VII

La Lettre à l'archevêque de Paris. — Les Lettres écrites de la Montagne.

« Tout ce qu'il y a de hardi dans l'*Émile* était auparavant dans la *Julie*⁴, » et dans les deux discours, mais avec moins de suite, avec moins de force et avec moins de développement. Aussi, l'autorité qui avait laissé passer les premiers ouvrages sévit-elle contre l'*Émile*. Le parlement lança contre Rousseau un décret de prise de corps qui l'obligea de quitter la France. Il se réfugia dans le canton de Berne, mais, poursuivi dans sa patrie comme en France, il se retira à Motiers-Travers, dans le pays de Neuchâtel, de la domination du roi de Prusse. Ce fut là qu'il reçut le mandement que l'archevêque de Paris, peu de temps après l'arrêt du parlement, avait fulminé contre l'*Émile* qu'il flétrissait comme « un ouvrage également digne des anathèmes de l'Église et de la sévérité des lois, contenant une doctrine abominable, propre à renverser la loi naturelle et à détruire les fondements de la religion chrétienne, établissant des maximes contraires à la morale évangélique, tendant à troubler

¹ Lettre à d'Alemb., 16 juill. 1764.

² *Ess. sur les révol.*, 1^{re} part., ch. xxiv, nouv. édit.

³ *Confess.*, X.

⁴ *Confess.*, IX.

la paix des États, à soulever les sujets contre l'autorité de leur souverain. » Il y répondit par une lettre qu'il intitula fièrement : *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.*

Il s'y nommait lui-même le défenseur de la cause de Dieu, se posait en bienfaiteur du genre humain et en victime de l'ingratitude, et ne craignait pas de dire que « s'il existait en Europe un seul gouvernement éclairé, il eût rendu des honneurs publics à l'auteur d'*Émile* et lui eût érigé des statues. » Habile à dissimuler les sophismes de son argumentation serrée, il frappait à la fois sur la Sorbonne, le parlement, l'archevêque. C'est peut-être, en somme, l'écrit le plus fini de Rousseau, celui où, tout en défendant une mauvaise cause, il a montré un plus grand talent de dialectique, et a su le mieux marier ensemble le raisonnement, l'ironie et le sentiment. Le discours du parisis de Surate, condamné à mort pour avoir épousé une musulmane, est un morceau éloquent et pathétique, bien qu'il rappelle un peu trop le discours d'une juive aux inquisiteurs, qu'on lit dans *l'Esprit des lois*.

A l'exemple du parlement de Paris, et sur l'instigation du gouvernement français, le magnifique conseil de Genève condamna tout à la fois le *Contrat social* et *l'Émile*, et les nomma des « écrits téméraires, scandaleux, impies, tendant à détruire la religion chrétienne et tous les gouvernements. » En conséquence de cet arrêt, les deux ouvrages furent déchirés et jetés au feu par l'exécuteur des hautes œuvres. Rousseau fut saisi d'un furieux accès de colère et d'indignation. Pour se venger, après avoir abjuré le titre de citoyen de Genève, il écrivit les *Lettres de la Montagne*, où il accusa les ministres avec bien plus de force qu'il ne les avait défendus. Il disait dans la seconde lettre :

« Qui peut voir aujourd'hui les ministres de l'église de Genève, jadis *si coulants*, et devenus tout à coup *si rigides*, chicaner sur l'orthodoxie d'un laïque et laisser la leur dans une *si scandaleuse incertitude* ? On leur demande si Jésus-Christ est Dieu, ils n'osent répondre : on leur demande quels mystères ils admettent, ils n'osent répondre. »

Jouant le rôle d'un révolutionnaire, il essayait d'aigrir les citoyens contre les magistrats en les représentant comme un corps oisif par état, qui faisait sa principale occupation de l'accroissement de son empire, et il attisa des passions séditieuses qui n'étaient déjà que trop allumées.

D'ailleurs, les *Lettres de la Montagne* sont, comme la *Réponse à l'archevêque de Paris*, un des chefs-d'œuvre de cette éloquence polémique où il s'agit moins d'avoir raison que de s'en donner l'apparence, et de s'emparer des esprits en émouvant fortement les passions.

§ VIII

**Les Confessions. — Les Réveries d'un promeneur solitaire. —
La Correspondance.**

Arrivons enfin à l'ouvrage qui résume tout Rousseau, aux *Confessions*. Il les commença à l'âge de cinquante ans, durant son séjour à Vootton, en Angleterre. Dans cette paisible retraite, il en écrivit de verve les six premiers livres, jusqu'à son voyage à Paris, dans l'automne de 1741, et il les lut à Paris, dans plusieurs sociétés, à son retour de la Grande-Bretagne. Il croyait nécessaire, pour conserver son dépôt, de le placer dans des cœurs vertueux et honnêtes qui en gardassent le souvenir¹. Mais madame d'Épinay, gravement compromise, obtint de M. de Sartines de faire cesser ces lectures. Bien d'autres auraient eu le même droit de protester; car s'il dit un peu de mal de lui-même, il en dit beaucoup de tout le monde.

A l'entendre cependant, quel était son objet en écrivant ses *Confessions*? C'était « d'en faire un ouvrage unique par une véracité sans exemple, afin qu'une fois au moins on pût voir un homme tel qu'il était en dedans². » Effort de sincérité auquel il ne pouvait d'ailleurs que gagner, avec les idées affreuses qu'on se faisait de lui. Sentant que le bien surpassait le mal, s'étant cru toujours et se croyant encore, à tout prendre, le meilleur des hommes³, « il avait son intérêt à tout dire et il a tout dit. » Du reste, il ne donne pas ses *Confessions* pour une histoire vraie et exacte dans toutes les circonstances. Les écrivant déjà vieux et de mémoire, il a rempli les lacunes de ses souvenirs par certains détails que lui ont fournis son imagination échauffée et ses regrets. D'un autre côté, s'il s'est souvent accusé sans ménagement, et s'il a dit le mal dans toute sa turpitude, il avoue que quelquefois, sans y songer, par un mouvement involontaire, il a caché le côté difforme en se peignant de profil; mais ces réticences ont été bien compensées; car il a rarement dit le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent il l'a tout à fait tu, parce qu'il l'honorait trop⁴.

Précautions très-bien calculées, rhétorique fort habile; mais la vérité est qu'il s'accuse afin d'avoir l'occasion de se disculper, qu'il révèle des fautes ignorées et légères et même en invente, pour repousser de graves accusations; qu'il s'efforce de donner de la consistance aux horreurs qu'il débite d'autrui par les horreurs qu'il confesse de lui-même⁵; qu'il

¹ Discours prononcé devant l'auditoire qui s'était rassemblé pour écouter la lecture des *Confessions*, dans les *Œuv. et corresp. inéd.*

² *Confess.*, X.

³ *Ibid.*

⁴ *Réveries*, 1v^e Promen.

⁵ Diderot, *Ess. sur les régnes de Claulé et de Néron*, édit. 1782, t. I, § 61.

se fait meilleur qu'il n'a été, et qu'au contraire il noircit les autres à plaisir, travestit les événements, et jette sur tout les noires couleurs de son imagination malade ¹. Enfin, on ne peut le disculper d'avoir « sacrifié la reconnaissance, la discrétion, la fidélité, la décence, la tranquillité domestique à la rage orgueilleuse de faire parler de soi dans l'avenir ². »

Sans énumérer tous les autres griefs qui pèsent sur les *Confessions*, on voit de quelle condamnation sévère elles doivent être frappées au tribunal de la morale. Elles ne sauraient non plus être complètement absoutes au tribunal du goût; mais enfin, considérées comme œuvre d'art, elles méritent plus d'un éloge. L'auteur s'y montre un maître dans l'art de conter, dont il avait déjà présenté de ravissants modèles dans plusieurs de ses ouvrages, tels que le joueur de gobelet, le canard magnétisé, dans l'*Émile*, et, dans le genre sérieux, plusieurs narrations du livre des amours d'Émile et de Sophie. La première partie est remplie de récits délicieux et de tableaux qui reposent l'âme. Pour citer un exemple, quelles pages suaves que celles où il raconte le court bonheur de sa vie, les paisibles mais rapides moments qui lui ont donné le droit de dire qu'il a vécu !

« Je me levais avec le soleil, dit-il, et j'étais heureux; je me promenais, et j'étais heureux; je parcourais les bois, les coteaux, j'errais dans les vallons, je lisais, j'étais oisif, je travaillais au jardin, je cueillais les fruits, j'aidais au ménage, et le bonheur me suivait partout; il n'était dans aucune chose assignable, il était tout en moi-même, il ne pouvait me quitter un seul instant ³. »

Il y a beaucoup de simplicité et d'agrément dans la description de son bonheur domestique durant les six premières années de sa liaison avec Thérèse Levasseur ⁴. Mais dans tout cela que de choses déguisées volontairement ou transformées par son imagination! C'est aussi une bien charmante fantaisie que son rêve de félicité, au pays de Vaud, dans un verger, près du lac, avec un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau ⁵. On peut l'opposer à la description qu'il fait, dans l'*Émile*, de la maison qu'il voudrait habiter s'il était riche, et au tableau des plaisirs simples qu'il y goûterait, et des sentiments dont seraient animés ceux qu'il se plairait à y rassembler.

La seconde partie des *Confessions*, écrite au milieu des plus noirs accès de la défiance et de la folie, ne ressemble en rien et est bien inférieure à la première. Rousseau le sent lui-même, et il en avertit le lecteur en des termes qui révèlent la profondeur de son mal.

« Cette seconde partie, dit-il, n'a que cette même vérité de commune avec la première, ni d'avantage sur elle que par l'importance des choses. A cela près, elle

¹ Voir *Particularités inconnues sur quelques personnages des dix-huitième et dix-neuvième siècles*, par Auguste Ducoin, 1852, p. 53, et précéd.

² Diderot, *ibid.*

³ Liv. VI.

⁴ Liv. VIII.

⁵ Liv. IV.

ne peut que lui être inférieure en tout. J'écrivais la première avec plaisir, avec complaisance, à mon aise, à Wootton ou dans le château de Trie. Tous les souvenirs que j'avais à me rappeler étaient autant de nouvelles jouissances. J'y revenais sans cesse avec un nouveau plaisir, et je pouvais tourner mes descriptions sans gêne jusqu'à ce que j'en fusse content.

« Aujourd'hui ma mémoire et ma tête affaiblies me rendent presque incapable de tout travail ; je ne m'occupe de celui-ci que par force et le cœur serré de détresse. Il ne m'offre que malheurs, trahisons, perfidies, que souvenirs attristants et déchirants. Je voudrais pour tout au monde pouvoir ensevelir dans la nuit des temps ce que j'ai à dire, et, forcé de parler malgré moi, je suis réduit encore à me cacher, à ruser, à tâcher de donner le change, à m'avilir aux choses pour lesquelles j'étais le moins né ; les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles ; environné d'espions et de surveillants malveillants et vigilants, inquiet et distrait, je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus, qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger. Je sais que, malgré les barrières immenses qu'on entasse sans cesse autour de moi, l'on craint toujours que la vérité ne s'échappe par quelque fissure. Comment m'y prendre pour la faire percer ? Je le tente avec peu d'espoir de succès. Qu'on juge si c'est là de quoi faire des tableaux agréables et leur donner un coloris bien attrayant. J'avertis donc ceux qui voudront commencer cette lecture, que rien, en la poursuivant, ne peut les garantir de l'ennui, si ce n'est le désir d'achever de connaître un homme, et l'amour sincère de la justice et de la vérité ¹. »

Déjà dans plusieurs endroits de la première partie, mais surtout dans la seconde, « le bon, le sensible Jean-Jacques ² » paraît un être abominable et repoussant, et il y a des moments où l'on serait disposé à dire avec Voltaire que « Rousseau est un monstre d'orgueil, de bassesse, d'atrocité et de contradiction ³. » Et l'on se confirme dans cette impression, quand, après avoir achevé les *Confessions*, lesquelles finissent avec l'année 1765, on lit les *Rêveries*, qui en sont comme l'appendice.

Cet « informe journal de ses rêveries, » comme il l'appelle lui-même, accuse non-seulement le trouble de l'esprit, mais la plus étrange perversité d'idées. Maintes scènes y sont arrangées à plaisir par une méchanceté calculée, et partout on y sent une préoccupation personnelle et un orgueil qui révoltent.

Après avoir terminé la lecture des *Confessions* et de leurs compléments, il est permis, « sans être un homme à étouffer, » de ne pas admirer beaucoup et d'aimer fort peu le philosophe genevois. Buffon disait à Héroult de Séchelles, en parlant de Rousseau : « Je l'aimais assez ; mais, lorsque j'ai vu ses *Confessions*, j'ai cessé de l'estimer. Son âme m'a révolté, et il m'est arrivé pour Jean-Jacques le contraire de ce qui arrive ordinairement : après sa mort j'ai commencé à le mésestimer ⁴. » Tout esprit droit, tout cœur honnête éprouvera la même impression.

¹ *Confess.*, VIII.

² J. Chénier, *Rapport au nom du comité d'instruction publique sur la fête des victoires*, 18 avr. 1794.

³ Lettre à M. de Bordes, 13 mai 1767.

⁴ *Visite à Buffon*, 1784, p. 23.

Les *Confessions* ont une autre sorte d'appendice, c'est la *Correspondance*. Là aussi Rousseau se montre par de bien vilains côtés, et apparaît souvent haïssable, méprisable ou digne de pitié. Il impatient le lecteur par son insistance perpétuelle à vouloir se faire passer pour l'homme le plus tendre, le meilleur, le plus juste qui fut jamais, et il irrite par tous les sophismes qu'il emploie pour faire croire que tous ses malheurs ne vinrent jamais que de ses vertus ¹. Du reste, cette correspondance offre sur le genre de vie et sur les goûts du philosophe d'intéressants détails qui complètent ce qu'il a écrit dans les *Confessions* et dans les *Réveries*. C'est ainsi qu'on y apprend combien il aimait à rêver librement, en laissant errer sa tête, et sans s'asservir à aucun sujet, quelles délices il trouvait dans une vie oisive et contemplative ², quelle aversion il avait pour le séjour des villes et pour l'assujettissement aux contraintes de la société. On y trouve aussi des renseignements curieux, quoique sujets à caution, sur beaucoup de personnages du temps.

Sous le rapport littéraire, la correspondance de Rousseau est loin de valoir ses autres écrits, et elle ne saurait être mise en aucune comparaison avec celle de Voltaire. Des détails mesquins et ennuyeux s'y renouvellent à satiété, et sont présentés pesamment. Jamais ni légèreté ni élégance, nulle part la plaisanterie facile et naturelle de Voltaire, mais une grâce compassée, de la lourdeur et du pathos sentimental. On sent qu'il compose toujours, et qu'une lettre est encore pour lui un ouvrage. Si, du moins, il parvenait à le rendre correct !

§ IX

Les dernières années de Rousseau.

La carrière active de Rousseau se termine en 1767, année où il revint de sa fâcheuse équipée d'Angleterre, après avoir donné un si turbulent et si scandaleux éclat à sa rupture avec Hume.

Dans les onze dernières années de sa vie, et surtout dans les deux dernières, il doit être regardé comme un fou qui a des instants très-lucides, et encore de magnifiques inspirations, mais qui a perdu le pouvoir de conduire et de gouverner sa vie. Il paraît avoir eu une prédisposition originelle à cette maladie mentale. On en voit le germe se produire, dès son jeune âge, par des extravagances, des bizarreries, des manies. Il avait appris à connaître les lettres dans des romans, et il passa les premières années de sa jeunesse à en lire. Ces lectures lui donnèrent les idées les plus fausses et les plus bizarres sur la vie humaine. Dès son entrée dans le monde, il ne fit guère que de faux pas, et il prit en dégoût et en horreur une société où il n'avait pas su conquérir une

¹ Lettre à M^{me} B., 16 mars 1770.

² Lettre au marquis de Mirabeau, 31 janv. 1767.

place honorable et digne. Devenu célèbre, il n'en fut que plus agité et plus malheureux, parce que toutes ses passions s'exaltèrent démesurément. Il s'estimait supérieur à tous les hommes de son siècle, et, dans son prodigieux orgueil, il ne jugeait pas digne de lui quiconque ne se passionnait pas pour lui¹. Vaniteux et ombrageux comme il l'était, il ne pouvait pas garder d'amis; il se brouilla avec tous les siens, à l'exception de Duclos, le seul qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie sans l'accuser, sans le soupçonner, et qu'il trouva toujours attaché et dévoué dans ses traverses. Il éprouva de la part de plusieurs des duretés, des outrages, et des diffamations, et, de la part de Voltaire, de véritables cruautés, qui le tinrent dans une surexcitation funeste. Les poursuites qu'on exerça contre sa personne après la publication de l'*Émile*, la nécessité de fuir de lieu en lieu, les embarras où il se trouva, poussèrent au paroxysme l'exaltation de son esprit. L'arrêt qui le condamna à sortir, dans les vingt-quatre heures, de l'île de Saint-Pierre où il avait trouvé une retraite délicieuse qu'il désirait ne quitter jamais, semble avoir porté le dernier coup à sa raison déjà ébranlée depuis longtemps.

Pendant son séjour en Angleterre, et depuis, il eut de fréquents accès de mélancolie, accompagnés de convulsions, qui le secouèrent au point que plusieurs fois il voulut se tuer. Dès lors il tomba dans une hypocondrie irrémédiable. Il vit des ennemis dans tous les gens de lettres ses confrères, même dans ceux qui, comme l'attestent Marmontel et Morellet, l'avaient toujours choyé. Il se figura qu'il y avait à Paris une ligue très-étroite et très-agissante formée contre lui, où tout le monde s'empressait d'entrer, et dont les chefs étaient le duc de Choiseul, le docteur Tronchin, Grimm et d'Alembert. Il se mit dans la tête que « chacun concourait avec la plus vive émulation à le circonvenir, à l'environner de trahisons et de pièges, à empêcher qu'aucun avis utile ne lui parvint, à lui ôter tout moyen de justification, toute possibilité de repousser les atteintes qu'on lui portait, de défendre son honneur et sa réputation, à lui cacher tous ses ennemis, tous ses accusateurs, tous leurs complices, » pour l'amener par degrés, et sans qu'il y parût, jusqu'au plus violent désespoir, et pour « le contraindre, à force de secrètes angoisses, à finir par les délivrer de lui². » Enfin, ce point de folie attaqua son cerveau jusqu'à lui faire croire que toutes les puissances de l'Europe avaient les yeux sur lui et le regardaient comme un monstre dangereux qu'il fallait tâcher d'étouffer. Mit-il lui-même fin à son existence dans un de ces accès d'humeur noire, poussé au dernier désespoir par la découverte de l'infamie de la compagne qu'il s'était donnée, ou bien mourut-il d'un épanchement au cerveau? C'est un problème qui a été souvent débattu en sens contraires et qui paraît insoluble. Ce qui demeure certain, c'est l'état de démence habituelle où il passa les dernières années de sa vie.

¹ Lettre à M^{me} de Latour, *Corresp.*, édit. Petitain, p. 418.

² Voir Grimm, *Corresp. litt.*, juill. 1778.

³ Rousseau, *jugé de Jean-Jacques*, n^o dialog.

Cependant elles ne furent pas inoccupées. Il acheva ses *Confessions*, il écrivit les *Réveries*¹ et les dialogues intitulés *Rousseau juge de Jean-Jacques*, entremêlant la composition d'études d'histoire naturelle. Le docteur d'Yvernois lui avait inspiré pour la botanique un goût qui devint bientôt une passion, jeta un agrément infini sur ses promenades solitaires, et fut la seule distraction de sa vieillesse précoce et agitée. Lassé de toute étude, de toute lecture, de tout ce qui tenait par quelque côté à la littérature, il ne goûtait plus qu'une vie oisive et contemplative, il n'aimait qu'à errer seul sans fin et sans cesse parmi les arbres et les rochers qui entouraient sa demeure², rêvant et extravagant à son aise. Sa cervelle s'échauffait-elle trop, il la calmait en analysant quelque mousse ou quelque fougère.

Les pensées religieuses l'occupèrent aussi beaucoup dans ses dernières années. A aucun moment, il n'avait été tenté de devenir matérialiste³, et l'utilité de la religion était évidente à ses yeux; il disait qu'il y avait là-dessus un *beau livre à faire et bien nécessaire*⁴. Il a souvent nié la providence particulière. Il écrivait à Voltaire :

« Il est à croire que les événements particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres et les espèces, et de présider au tout sans s'inquiéter de la manière dont chaque individu passe cette courte vie⁵. »

Cette opinion se retrouve dans plusieurs de ses écrits, et il la professait également dans ses conversations. Il disait à Bernardin de Saint-Pierre : « La Providence n'a soin que des espèces et non des individus⁶. » Au moins il croyait fermement à la providence générale, et, dans la lettre qu'il écrivit à Voltaire, après la publication de son poëme sur la religion naturelle à propos de la destruction de Lisbonne, il prouvait que les malheurs immérités dans ce monde trouvaient leur explication dans le dogme de l'immortalité de l'âme, et déclarait que toutes les subtilités de la métaphysique ne pourraient pas le faire douter un instant de l'immortalité de l'âme et d'une providence bienfaisante.

L'esprit spiritualiste et les tendances religieuses de Rousseau se manifestent avec une force toute particulière dans un fragment écrit certainement dans ses dernières années, et publié récemment sous le titre de *Fiction, ou morceau allégorique sur la Révélation*. L'auteur d'*Emile* y rend un hommage ardent à ces sublimes vérités que la raison sert à confirmer sans servir à les découvrir. Il aperçoit la chaîne invisible qui lie entre eux tous les êtres, il voit une main puissante étendue sur tout ce qui

¹ Voir dans les *Réveries*, ve Promenade, de très-agréables détails sur le projet qu'il avait formé de faire la *Flore de l'île Saint-Pierre*.

² Lettre au marquis de Mirabeau, 31 janv. 1767.

³ Lettre à M. du Peyrou, 8 déc. 1764.

⁴ *Rousseau, juge de Jean-Jacques*, III^e dial., note 10.

⁵ Lettre à Volt., 18 août 1756.

⁶ *Ess. sur J.-J. Rousseau* (Oeuvr. de Bernardin de Saint-Pierre, t. XI, p. 337)

existe, comprend la raison de l'univers, des choses, des êtres animés et des esprits. C'est qu'un rayon de lumière lui a fait voir tout comme l'ouvrage d'un être puissant, directeur de toutes choses ; et dans cet être puissant qui a tout fait et qui dirige tout, il reconnaît le *Fils de l'Homme*, *Celui qui est*, devant qui les cieux se taisent, et qui vient sur la terre pour guérir les erreurs des hommes et abattre la statue du mensonge.

Cette disposition religieuse des dernières années de Rousseau est encore confirmée par un petit fait très-caractéristique. Sur la fin de ses jours, il s'était fait un livret de quelques feuilles de l'Ancien et du Nouveau-Testament, entre autres de l'*Ecclésiaste* et du Sermon sur la montagne, qu'il portait toujours avec lui¹.

§ X

Le style de Rousseau.

Dans ces années mêmes où sa raison subit une si terrible éclipse, Rousseau garda presque intact son talent d'écrire. Écrivain bien plus que penseur, voilà ce qu'il fut en effet, ce qui fit surtout sa vogue. La multitude ne sachant pas séparer les idées de l'éclat du style dont elles sont revêtues, un écrivain comme Jean-Jacques devait exercer un grand prestige sur les contemporains. Et à cet égard même, disons tout de suite qu'il doit incontestablement être placé au nombre des renommées surfaites qu'il faut remettre à leur rang. Combien de fois a-t-on fait du citoyen de Genève un portrait qui est le comble de la fantaisie ! Toutes les formules laudatives ont été épuisées pour le style comme pour les idées et pour le cœur de Jean-Jacques. De son vivant, l'enthousiasme fut sans bornes pendant quelques années. Lui-même l'atteste : « J'ai fait, dit-il dans une de ses lettres, quelque essai de gloire ; tous mes écrits ont réussi ; pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des moments plus brillants que les miens². » Après sa mort, l'admiration, quelque temps hésitante et incertaine, se ranima de tout le progrès accompli par les idées révolutionnaires. Avec diverses variations, elle s'est continuée jusqu'à notre temps à un point qui est beaucoup plus que de la justice. On proclame Rousseau comme un des écrivains auxquels la langue française est le plus redevable ; on le propose comme un des modèles qui sont propres par excellence à former le style, et l'on n'articule que de timides critiques.

« Le mérite du style, dit M. de Maistre, ne doit pas être accordé à Rousseau sans restriction. Il faut remarquer qu'il écrit très-mal la langue philosophique, qu'il ne définit rien ; qu'il emploie mal les termes abstraits, qu'il les prend tantôt dans un sens poétique, et tantôt dans le sens des conversations³. »

¹ Bernardin de Saint-Pierre, *Harmonies de la nature*, l.

² Lettre à Moulton, 12 déc. 1761.

³ *Soirées de Saint-Petersb.*, Notes.

Il y a lieu de s'étonner qu'un esprit ferme et sain comme M. de Maistre ait parlé si doucement des défauts du style de Jean-Jacques. D'autres juges qui font légitimement autorité, d'autres maîtres du métier, lui ont également été trop favorables. M. Villemain, M. Sainte-Beuve, en prodiguant les éloges à Rousseau, ne nous paraissent pas avoir fait des réserves suffisantes. Voici, nous croyons, ce que l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie a dit de plus fort contre les défauts du rival de Voltaire :

« Le goût déjà moins pur, le langage déjà moins sévère, ne s'offensaient pas des formes un peu déclamatoires et *parfois* incorrectes qui se mêlent à sa diction forte et colorée ¹. »

Ce n'est pas parfois seulement, mais fréquemment, que Jean-Jacques est incorrect. Parmi tant de pages sorties de sa plume, il en est peu où la langue soit écrite avec une irréprochable correction.

Dans un travail que nous ne saurions reproduire ici, nous avons prouvé par de très-nombreuses citations empruntées à tous ses ouvrages, et de préférence aux plus soignés, que toutes les difformités de construction et de style, que tous les solécismes les moins excusables, tous les barbarismes les plus prononcés, se rencontrent dans la langue de Jean-Jacques ². De tant de preuves que nous avons produites, il ressort incontestablement que peu d'écrivains français, à l'exception des infimes, ont autant maltraité la langue que l'a fait Rousseau.

Un caractère général, qui frappe tout d'abord chez le fameux Genevois, c'est le manque d'aisance, c'est la difficulté. Il a lui-même reconnu plusieurs fois, dans ses divers ouvrages et dans sa correspondance, la lenteur habituelle de son esprit. « J'ai l'esprit très-lent, » dit-il dans une lettre à M. Buttafuoco, du 13 octobre 1764. Il a employé de longues pages du troisième livre de ses *Confessions* et une partie du fragment intitulé *Mon Portrait*, à nous apprendre quelle était sa *lenteur de penser*, avec quelle *incroyable peine les idées s'arrangeaient dans sa tête*.

« Il y a, dit-il, telle de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête avant qu'elle ne fût en état d'être mise sur le papier... »

Et un peu plus loin :

« Les manuscrits raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire quatre ou cinq fois avant de le donner à la presse. »

Au second dialogue de l'écrit intitulé : *Rousseau juge de Jean-Jacques*, il nous parle avec une sincérité dont il faut lui tenir compte, de « son cerveau compact et lourd, dont les parties solides et massives ne peu-

¹ *Litt. au dix-huitième siècle*, 25^e leçon.

² Palisot, dans ses *Mémoires sur la littérature* et dans ses *Mélanges*, et madame de Genlis dans ses *Mémoires* (t. I, p. 399), ont signalé aussi quelques-unes des fautes les plus grossières de Rousseau.

vent être ébranlées que par une agitation vive et prolongée. » Il dit encore, dans ce même dialogue, parlant de lui-même :

« Je l'ai presque toujours trouvé pesant à penser, maladroit à dire, se fatiguant sans cesse à chercher le mot propre qui ne lui venait jamais, et embrouillant des idées déjà peu claires par une mauvaise manière de les exprimer. »

Dans la neuvième promenade des *Réveries*, il porte ses aveux plus loin :

« Je n'eus jamais ni présence d'esprit, ni facilité de parler ; mais, depuis mes malheurs, ma langue et ma tête se sont de plus en plus embarrassées ; l'idée et le mot propre m'échappent également. »

Cet aveu est complété par cet endroit des *Confessions* où il dit de madame de Warrens :

« Elle est la seule personne avec qui je n'ai jamais senti cette sécheresse de conversation qui me fait un supplice du devoir de la soutenir. »

Enfin, dans l'endroit des *Confessions* dont nous avons déjà parlé, Rousseau nous apprend quelle peine lui coûtait la moindre lettre à écrire, et combien étaient toujours pitoyables ses premiers brouillons. Il dit que les lettres sont un genre dont il n'a jamais pu prendre le ton, et dont l'occupation le met au supplice.

« Je n'écris point, continue-t-il, de lettres sur les moindres sujets qui ne me coûtent des heures de fatigue, ou si je veux écrire de suite ce qui me vient, je ne sais ni commencer ni finir, ma lettre est un long et confus verbiage ; à peine m'entend-on quand on la lit ¹. »

Voilà donc un point bien établi par les déclarations de Rousseau lui-même. La critique contemporaine l'a confirmé. Rappelons un seul fait : M. Cousin nous a révélé les nombreuses corrections et refontes que Jean-Jacques a lentement fait subir à son *Émile* et à son *Héloïse*. Comme trait de caractère, nous relèverons ici une singulière contradiction et un manque de sincérité qui est bien dans la nature de l'auteur des *Confessions*. Ne veut-il pas, dans une de ses lettres, faire croire qu'il a l'esprit primesautier ? « Vous voulez, écrit-il à Moulton, le 25 novembre 1762, m'envoyer votre ouvrage, supposant que je suis en état de le rendre meilleur. Il n'en est rien, cher ami ; je n'ai jamais pu corriger une seule phrase ni pour moi, ni pour les autres. J'ai l'esprit primesautier, comme disait Montaigne ; passé cela, je ne suis rien. » C'est dire exactement le contraire de la vérité. Il avait besoin de retoucher tout ce qu'il écrivait ; il corrigeait sans cesse et plus peut-être que ne le fit aucun de ses contemporains. Mais il eut beau repasser sur ses œuvres, ni il ne put les purger des milliers de fautes de toutes sortes qui les déshonorent, ni

¹ *Confess.*, III.

surtout il ne put parvenir à leur donner ce caractère d'aisance que surent imprimer à leurs productions des écrivains qui avaient naturellement le travail difficile, comme Boileau. La longue phrase périodique et académique de Rousseau marche péniblement. Le tour en est habituellement uniforme. Rarement un trait. Presque jamais ces coups et ces contre-coups de la pensée qui frappent en sens divers, et font à la fois sur l'esprit des impressions multiples.

Le second caractère du style de Jean-Jacques, c'est le provincialisme. On sent partout le Suisse. Il travailla de tout son pouvoir à se débarrasser de la rouille provinciale. « Je m'accoutumais, dit-il dans ses *Confessions*, à réfléchir sur l'élocution, sur les constructions élégantes; je m'exerçais à discerner le français pur de mes idiomes provinciaux. » Malgré toute sa peine, il ne put parvenir à corriger complètement ce défaut originel; chose du reste quasi impossible. Si l'on n'a de bonne heure vécu là où la langue se parle le mieux, c'est-à-dire dans la capitale, on s'en ressentira toute sa vie, fût-on un Joseph de Maistre, c'est-à-dire un prodige.

Rousseau reconnaît lui-même, dans une lettre à un jeune homme dont il conseille les débuts, « qu'il y a une certaine pureté de goût et une correction de style qu'on n'atteint jamais dans la province, quelque effort qu'on fasse pour cela ¹.

Il ne faudrait pas d'ailleurs confondre chez le citoyen de Genève l'archaïsme avec le provincialisme. Nourri dès son enfance de la lecture d'Amyot, le naïf traducteur des *Vies* de Plutarque, et de quelques autres de nos anciens, il se meubla l'esprit d'archaïsmes, dont plusieurs du reste avaient été conservés dans la Suisse romande, et c'est ainsi que, par un assez grand nombre de formes de style, il tient au vieil idiome et à la partie oubliée du dix-septième siècle. Il a d'ailleurs bien justifié son goût pour l'archaïsme en disant :

« La crainte d'employer des termes surannés énerve tous les jours notre langue, la crainte d'employer de vieux mots l'appauvrit tous les jours : ses plus grands ennemis seront toujours les puristes ². »

Réflexion fort juste ; et c'est par un effet de cette timidité qu'il y a si peu d'écrivains dont la phrase sorte des tours vulgaires. Aussi nous ne ferons pas légèrement à Rousseau un reproche d'archaïsme. Nous sommes de ceux qui regrettent, qui réclament tant de mots, tant de formes qu'on a laissés mal à propos vieillir ou tomber tout à fait en désuétude, et dont la proscription a énérvé et appauvri la langue, au lieu de la polir. Nous ne sommes pas du parti de ces malavisés polisseurs qui ont consommé et outré le mal commencé par Malherbe. Loin de là, nous pensons qu'on doit de la reconnaissance aux écrivains qui ont su faire quelques heureuses restaurations, comme on en doit à ceux qui ont enrichi notre

¹ A M. Vernes, 4 avril 1757.

² *Dict. de mus.*, FEINTE.

idiome d'expressions vives et sonores et de tours de phrase qui peignent la pensée avec vivacité et précision.

Selon nous, Rousseau n'a donc pas eu tort, en principe, quand il voulut ramener et révivifier certains mots obsolètes, certaines formes inusitées. Mais nous devons ajouter qu'il n'a pas toujours été heureux dans ses tentatives. Nous en dirons autant des néologismes dont ses écrits offrent de si nombreux exemples qu'ils ont fourni une ample moisson à Mercier pour sa *Néologie, ou Vocabulaire des mots nouveaux à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*.

Nous pardonnerions facilement à Jean-Jacques ses mauvais archaïsmes et ses mauvais néologismes, si l'on ne rencontrait pas chez lui tant de pages infectées de jargon, de corruptions de mots, de termes impropres, de solécismes et de barbarismes dans leurs variétés les plus difformes; s'il ne présentait pas tant de fautes de goût, tant d'alliances de deux ou trois images inconciliables; tant d'emplois bizarres et obscurs d'expressions figurées. Rousseau posséda une forte imagination, mais une imagination trop souvent guindée et sans naturel. Il veut toujours pousser à l'effet et au grandiose; et, pour échapper au simple et au vrai, il se jette dans le galimatias. A la seule exception peut-être d'un certain nombre de pages de la première partie des *Confessions*, le trait est toujours appuyé. Chez lui comme chez Diderot, qui avait été son plus grand modèle, et dont il avait étudié avec soin les formes dans les *Pensées philosophiques*, les affectations, les emphases, les enflures sont continuelles. Elles revêtent le plus souvent la forme de l'apostrophe. Rousseau pratique cette figure d'une manière fastidieuse. Il l'emploie à toute occasion et sans occasion, et toujours l'amène d'une façon uniforme. Il fourre partout sa figure favorite et sait la faire entrer de force jusque dans un dictionnaire de musique. Suspend-il sa facile apostrophe, il recourt à la mauvaise humeur qui est, dit M. Cousin, la dernière ressource de la rhétorique de Rousseau¹. Enfin, son éloquence a trop souvent le caractère d'un transport au cerveau. C'est une déclamation presque perpétuelle. Un fin et spirituel satirique a très-bien dit :

« Il parle du haut de ses livres comme du haut d'une tribune; il a des cris et des gestes dans son style; et son éloquence épileptique a dû être irrésistible sur les femmes et les jeunes gens². »

On s'est laissé trop longtemps éblouir à l'emphase et à la grandeur boursoufflée de Rousseau. C'est un devoir pour le critique sérieux de heurter un préjugé encore si établi. Il doit essayer de ramener au moins quelques bons esprits à cette conviction que, si au point de vue des idées et des sentiments, un homme de bon sens et qui se respecte lui-même ne saurait se montrer défenseur ardent et sans mesure de Jean-Jacques

¹ *Journal des savants*, sept. 1848.

² Conversations de Rivarol avec Chénedollé, rapportées dans *Sainte-Beuve, Chat. et son groupe litt.*, t. II, p. 168.

Rousseau, au point de vue du goût, il n'est pas davantage permis de le proposer comme un modèle auquel on puisse s'attacher sans de très-grands dangers. Mais il serait injuste et ridicule de ne pas reconnaître toutes les qualités qui le distinguent parmi les écrivains français. Et ce n'est pas nous qui voudrions nous donner ce tort. Nous sommes, pour emprunter une expression de Rousseau lui-même, de « ceux qui ne sont pas tellement occupés des fautes qu'ils n'aperçoivent aussi les beautés ¹. » Des beautés de style de bien des genres se rencontrent dans les ouvrages de Jean-Jacques, et quelques-unes qui lui sont toutes particulières.

Madame de Staël se plaint quelque part de ce que « les hommes qui, depuis quelque temps, forment un tribunal littéraire, évitent, en citant nos meilleurs auteurs français, de nommer Jean-Jacques Rousseau. » Elle ajoute : « Il n'est pas probable toutefois qu'ils oublient l'écrivain qui a donné le plus de chaleur, de force et de vie à la parole; l'écrivain qui cause à ses lecteurs une émotion si profonde qu'il est impossible de le juger en simple littérateur. L'on se sent entraîné par lui comme par un ami, un séducteur ou un maître ². »

En rabattant quelque chose des éloges, le fond de l'observation est juste. On a peu vu, on a peu fait ressortir tout ce qu'il y a de vicieux dans le style de Jean-Jacques, parce que, *se laissant entraîner par lui comme par un séducteur*, on n'a pas généralement pu le juger en simple littérateur. Et que ses écrits aient de la *chaleur*, de la *force* et de la *vie*, cela est incontestable. Malgré soi, souvent, on se laisse gagner au charme de son raisonnement ému et de sa logique ardente. Il est peu d'écrivains qui, par moments, aient eu plus de chemins pour aller droit au cœur dont il a merveilleusement connu et su développer les ressorts : on ne peut lui refuser le don de l'analyse intime et délicate des choses de la pensée, du sentiment surtout. « Il est impossible, dit-il dans une de ses lettres, que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnaissent pas un jour dans mes ouvrages un homme qui parla d'eux d'après son cœur ³. » Par accès du moins, Rousseau eut du sentiment, on ne le saurait nier. Il est des choses qu'il faut avoir senties pour les penser. Qu'il y en ait de cette nature chez Jean-Jacques, nous le reconnaitrons sans difficulté ; mais qu'il nous soit permis d'ajouter qu'il y en a beaucoup moins qu'on ne le pense vulgairement. Parfois Rousseau paraît sentir la vertu avec transport; à tort ou à raison, on s'émeut avec lui; mais cette émotion ne dure pas. Au contraire, combien souvent le cœur du lecteur reste-t-il froid lorsque Rousseau s'échauffe le plus et prend le plus le ton affectif ! C'est qu'on est glacé par ce génie *ampoulé* qu'il se reconnaît lui-même ⁴. C'est que le

¹ *Dict. de musique*, préf.

² *De la littérature*, etc., préf.

³ Lettre à M. de Saint-Germain, 26 fév. 1770.

⁴ *Confess.*, liv. III.

plus ordinairement son émotion n'est pas une émotion vraie, mais de la sensibilité forcée, mais de la tendresse de commande et d'apparat. On sent l'effort qu'il fait à se composer par étude un caractère qu'il n'a pas. Une impression intérieure vous dit qu'il ne met pas son âme sur le papier, mais qu'il essaye d'y déguiser aux autres ce qu'il voudrait se cacher à lui-même. Dans cet homme qui se pose si fièrement comme l'être le plus vertueux de son siècle, on reconnaît le malheureux qui, de sang-froid, et avec une monstrueuse fréquence, a trahi les sentiments les plus impérieux de la nature, et qui, dès sa jeunesse, fit preuve des instincts les plus dépravés et les plus bas.

Telles sont les réserves avec lesquelles il faut reconnaître le sentiment chez Jean-Jacques. On peut lui accorder plus libéralement l'imagination : son sentiment lui-même n'est guère que de l'imagination. Aucun écrivain français jusqu'à lui n'avait eu un style si imagé. Il ne faisait rien qu'à la campagne, la promenade était son cabinet, et il empruntait ses riches couleurs au spectacle de la nature dont il eut toujours un sentiment profond. Aussi est-ce dans la description qu'il a surtout excellé. On lui accorde avec justice d'avoir compris et dépeint mieux que Haller, que Trembley, que Bonnet, les magnificences de la nature alpestre, d'avoir admirablement décrit la beauté idéale des lacs et de la région moyenne des Alpes, le voyage à pied et la grande course de montagne, la maison champêtre, « la petite maison rustique, la maison blanche avec des contrevents verts. » On lui reproche seulement d'avoir oublié les splendeurs des glaciers, la poésie des hautes cimes.

Les descriptions superbes abondent dans Rousseau. Pour citer un exemple entre mille, le préambule de la *Profession de foi du vicaire savoyard* est merveilleux de pittoresque. Avant de faire parler son philosophe, Rousseau décrit ainsi le site où il le place :

« Je marquai de l'empressement à l'entendre. Le rendez-vous ne fut pas renvoyé plus tard qu'au lendemain matin. On était en été ; nous nous levâmes à la pointe du jour. Il me mena hors de la ville, sur une haute colline, au-dessous de laquelle passait le Pô, dont on voyait le cours à travers les fertiles rives qu'il baigne. Dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnait le paysage. Les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines, et, projetant sur les champs par longues ombres les arbres, les coteaux, les maisons, enrichissaient de mille accidents de lumière le plus beau tableau dont l'œil humain puisse être frappé, etc. »

La description des Charmettes dans les *Confessions*, l'Élysée de Julie, les soirées des vendanges, les fêtes genevoises dans la *Lettre à d'Alembert*, le séjour dans l'île de Saint-Pierre, montrent combien Rousseau excelle à décrire et à peindre les scènes douces de la nature et le bonheur paisible et uniforme.

On connaît tant de descriptions, saisissantes ou suaves, tant de vives peintures que renferment ses grands ouvrages. Sa correspondance elle-même atteste chez lui un sentiment de la nature peu commun au dix-huitième siècle. Il ne connaît *aucun séjour triste et vilain avec de*

la verdure. « Il ne peut plus, sans horreur, souffrir l'aspect d'une rue, il mourra de tristesse lorsqu'il cessera de voir des prés, des buissons, des arbres devant sa fenêtre ¹. »

Quelques années plus tard, faisant à madame de Luze la description de la maison qu'il habitait en Angleterre, à Wootton, il écrit ces lignes pleines de naturel et de fraîcheur :

« Après vous avoir peint le beau côté (de mon habitation), je ne veux plus vous dissimuler qu'il y en a d'autres, et que, comme dans toutes les choses de la vie, les avantages y sont mêlés d'inconvénients. Ceux du climat sont grands : il est tardif et froid ; le pays est beau, mais triste ; la nature y est engourdie et paresseuse ; à peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore aucune feuille ; jamais on n'y entend de rossignols ². »

Enfin, il s'écrie avec une émotion toute jeune, lorsqu'il était déjà accablé par la vieillesse comme par les chagrins et les remords :

« O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance ! Charmants paysages où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil, où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers élans d'un génie devenu depuis trop impérieux et trop célèbre ; hélas ! je ne vous verrai plus. Ces clochers qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces troupeaux bêlants, ces ateliers, ces fabriques, bizarrement épars sur des torrents, dans des précipices, au haut des rochers ; ces arbres vénérables, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me verront plus ³. »

Nous indiquerons encore, dans ses *Œuvres et correspondances inédites*, récemment publiées, une charmante description de Motiers et de ses environs, et en particulier de sa demeure ⁴.

Au sentiment du pittoresque, il joint le mérite de la réalité dans tous les détails, et il se garde de vouloir embellir la nature. Il écrivait à un M. Huber, traducteur de Gesner :

« Je vous sais un gré infini d'avoir osé dépouiller notre langue de ce sot et précieux jargon, qui ôte toute vérité aux images, et toute vie aux sentiments. Ceux qui veulent embellir et parer la nature sont des gens sans âme et sans goût, qui n'ont jamais connu ses beautés ⁵. »

« Le pittoresque de Rousseau est sobre, ferme et net, même aux plus suaves instants ; la couleur y porte toujours sur un dessin bien arrêté ⁶. » Les détails de ses descriptions sont variés sans être minutieux, comme ils le sont chez ses élèves ; à l'exemple des grands peintres, il s'attache aux

¹ Lettre à M^{me} de Boufflers, août 1764.

² 10 mai 1766.

³ A M. Beloselski, 27 mai 1775.

⁴ Voir aussi, sur le même sujet, dans l'ancienne correspondance, les lettres au maréchal de Luxembourg, 20 et 28 janv. 1763.

⁵ Lettre du 24 déc. 1761.

⁶ Sainte-Benve, *Caus.*, J. J. ROUSSEAU.

masses et aux résultats. Art enchanteur que ses illustres devanciers avaient peu connu ; car La Fontaine est presque le seul, au dix-septième siècle, chez qui l'on trouve des tableaux vifs et parlants. Aussi a-t-on pu, jusqu'à un certain point, appeler Rousseau « le créateur de la rêverie, celui qui nous a inoculé le sentiment de la nature et le sens de la réalité, le père de la littérature intime et de la peinture d'intérieur. » Mais c'est outrer l'éloge que de dire qu'il est « le premier qui ait mis du vert dans notre littérature, » le premier qui ait fait entendre dans notre langue le chant du rossignol. Rien n'était plus fréquent dans la littérature du moyen âge, et même encore dans celle du seizième siècle, que les descriptions du printemps ; nos vieux poètes ne peignaient rien plus volontiers et avec plus de charme, que la beauté de la verdure et la douceur mélancolique du chant du rossignol ¹.

Ce qui est plus particulier à Rousseau, c'est de mêler avec un art admirable la peinture des sentiments du cœur à celle des objets physiques. Il associe la nature à la situation de l'âme de celui qui parle ; il raconte les sensations que lui font éprouver et les réflexions que lui suggèrent les aspects qui se déroulent sous ses yeux, comme dans la belle description du Vivarais dans la *Nouvelle Héloïse*. « J'étais parti triste de mes peines, et consolé de votre joie, etc., » et dans la Promenade sur le lac, qui offre les mêmes beautés, avec un caractère particulier de mélancolie et des couleurs plus fortes.

C'est ainsi que Rousseau a su exprimer d'une manière inconnue jusqu'à lui les mystérieuses harmonies de la nature avec l'âme humaine.

Doué de la sensibilité physique à un haut degré, il n'avait pas moins de sensibilité morale, et, s'il admirait la nature, c'était avec l'âme autant qu'avec les yeux. Il n'y avait personne qui tirât plus de jouissance de cet amour de la nature, de la nature simple, mais non gâtée par l'homme ². Il ne trouvait à rien plus de plaisir qu'à faire un voyage seul, à pied, par un beau temps, dans un beau pays, c'est-à-dire un pays où il y eût des torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à ses côtés qui lui fissent bien peur ³ ; dispos de corps, l'esprit libre, laissant son cœur errer d'objet en objet, et s'enivrer des magnificences de la nature. On l'a

¹ Nous nous contenterons de rappeler Clément Marot, et la pièce charmante, mais trop peu chaste, où se trouvent ces vers :

« Et ton manteau dessus l'herbe estendis,
En me disant : M'amy Maguelonne,
Reposons-nous sur l'herbe qui fleuronne,
Et escoutons du rossignol le chant. »

(*Épître de Maguel. à P. de Prov.*, 1517.)

² Voir la *Nouv. Héloïse*, 4^e part., lettre X : « L'erreur des prétendus gens de goût est de vouloir de l'art partout, etc. ; » et dans la lettre suivante : « Je me figure un homme riche de Paris ou de Londres, maître de cette maison et amenant avec lui un architecte payé pour gâter la nature, etc. »

³ Voir *Confess.*, liv. IV.

vu faire deux lieues par jour durant presque tout un printemps pour aller écouter à Bercy le rossignol à son aise. « Il fallait, a-t-il dit de lui-même, il fallait l'eau, la verdure, la solitude et les bois pour rendre le chant de cet oiseau touchant à son oreille, et la campagne elle-même aurait moins de charme à ses yeux, s'il ne voyait les soins de la mère commune qui se plaît à parer le séjour de ses enfants ¹. »

Ce sentiment a subsisté en lui jusqu'à la fin de sa vie, et il lui fit produire des pages merveilleuses et suaves dans le temps même où sa raison était le plus gravement atteinte. Telle est la *Cinquième promenade du Réveur solitaire*, où il raconte les deux mois délicieux qu'il a passés dans la petite île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, herborisant et décrivant la *Flore* du pays, dans l'oubli le plus complet des hommes et des livres.

Rousseau est un écrivain descriptif d'un rare mérite. Il comprend et rend admirablement la nature. Quand il est dans le *coup de feu* de la composition, il rencontre d'incomparables beautés d'image et de sentiment. Ce sont les principaux mérites de son style, mais non pas les seuls. Un autre mérite particulièrement éminent chez lui, comme chez Buffon, c'est le soin de la composition, c'est l'art savant avec lequel il lie, enchaîne, fond toutes ses pensées, en faisant quelquefois si bien disparaître la trace du travail qu'on croirait que tout est sorti d'un seul jet. Enfin un caractère très-remarquable de sa manière, c'est d'éviter tout ce qui sent l'abstraction, et d'employer toujours les expressions plus particulières au lieu des expressions plus générales.

Malgré toutes ces qualités et tous ces mérites, Jean-Jacques Rousseau écrivain n'est pas seulement au-dessous des grands génies du dix-septième siècle, il est même inférieur à plusieurs auteurs du dix-huitième, inférieur en particulier à Voltaire. Le style de Rousseau, sa chaleur, ses idées plaisaient à Napoléon dans sa première jeunesse. A vingt ans, il commença à n'en faire aucun cas et à lui préférer Voltaire ². L'opinion la plus générale de notre époque démocratique sur Jean-Jacques a été différente de celle de l'Empereur. La littérature contemporaine en a souffert. Un style si souvent faux a contribué, beaucoup plus qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour, à détériorer la langue française; et ceux qui veulent se former le goût doivent grandement se défier de Jean-Jacques.

Il y a un passage très-curieux de notre philosophe, dans une de ses lettres à M. de Malesherbes :

« Avais-je, dit-il, quelque vrai talent pour écrire ? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé ³. »

¹ Rousseau, *juge de Jean-Jacques*, n^o dial.

² Résumé d'une conversation de l'empereur écrit par un de ses ministres sous l'impression immédiate de sa parole. (*Rev. des Deux-Mondes*, 1859.)

³ 12 janv. 1764.

Rousseau ayant si souvent écrit lâchement et mal, il reste démontré, par son propre aveu, qu'il n'a pas toujours été *fortement persuadé*. Le style de Jean-Jacques est fidèle au caractère de ses pensées. C'est quelque chose de grand et de boursoufflé, de brillant, de pompeux et d'obscur, d'insaisissable, tout ce qu'il y a de plus mêlé, de plus incohérent, tranchons le mot, de plus faux. M. de Bonald, qui a si souvent combattu Jean-Jacques, vante cependant « la rectitude naturelle de son esprit, toutes les fois qu'il n'est pas faussé par la bizarrerie de son humeur, l'orgueil de son caractère, ou ses préjugés de naissance et de pays ¹. » Cette *rectitude naturelle* de l'esprit de Jean-Jacques Rousseau apparaît trop rarement. Trop souvent, au contraire, celui qu'on a surnommé le *philosophe de l'humanité*, le *philosophe de la nature*, se montre comme un homme faux d'esprit, faux de caractère, faux de cœur.

Tel, croyons-nous, avait apparu Jean-Jacques à Voltaire, et là git l'explication de l'aversion instinctive que le patriarche de Ferney éprouvait pour le philosophe de Genève. La jalousie eut assurément part à ce débordement d'injures où Voltaire se laissa tant de fois emporter contre Rousseau, mais elles eurent surtout leur principe dans une invincible antipathie de natures.

Une excursion champêtre.

Je me souviens d'avoir passé une nuit délicieuse hors de la ville dans un chemin qui côtoyait le Rhône ou la Saône, car je ne me rappelle pas lequel des deux. Des jardins élevés en terrasse bordaient le chemin du côté opposé. Il avait fait très-chaud ce jour-là; la soirée était charmante; la rosée humectait l'herbe flétrie; point de vent, une nuit tranquille; l'air était frais sans être froid; le soleil après son coucher avait laissé dans le ciel des vapeurs rouges dont la réflexion rendait l'eau couleur de rose; les arbres des terrasses étaient chargés de rossignols qui se répondaient de l'un à l'autre. Je me promenais dans une sorte d'extase, livrant mes sens et mon cœur à la jouissance de tout cela, et soupirant seulement un peu du regret d'en jouir seul. Absorbé dans ma douce rêverie, je prolongeai fort avant dans la nuit ma promenade sans m'apercevoir que j'étais las. Je m'en aperçus enfin. Je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse: le ciel de mon lit était formé par les têtes des arbres; un rossignol était précisément au-dessus de moi; je m'endormis à son chant: mon sommeil fut doux, le réveil le fut davantage. Il était grand jour: mes yeux en s'ouvrant virent l'eau, la verdure, un paysage admi-

¹ *Rech. phil.*, ch. iv.

nable. Je me levai, me secouai, la faim me prit, je m'acheminai gaiement vers la ville, résolu de mettre à un bon déjeuner deux pièces de six blancs qui me restaient encore. J'étais de si bonne humeur que j'allais chantant tout le long du chemin, et je me souviens même que je chantais une cantate de Baptistin, intitulée les *Bains de Thomery* que je savais par cœur. Que béni soit le bon Baptistin et sa bonne cantate qui m'a valu un meilleur déjeuner que celui sur lequel je comptais, et un dîner bien meilleur encore, sur lequel je n'avais point compté du tout. (*Confessions*, IV.)

Charmes des voyages à pied.

Je ne conçois qu'une manière de voyager plus agréable que d'aller à cheval, c'est d'aller à pied. On part à son moment, on s'arrête à sa volonté, on fait tant et si peu d'exercice qu'on veut. On observe tout le pays; on se détourne à droite, à gauche; on examine tout ce qui nous flatte; on s'arrête à tous les points de vue. Aperçois-je une rivière, je la côtoie; un bois touffu, je vais sous son ombre; une grotte, je la visite; une carrière, j'examine les minéraux. Partout où je me plais, j'y reste. A l'instant que je m'ennuie, je m'en vais. Je ne dépends ni des chevaux ni du postillon. Je n'ai pas besoin de choisir des chemins tout faits, des routes commodes, je passe partout où un homme peut passer, je vois tout ce qu'un homme peut voir; et, ne dépendant que de moi-même, je jouis de toute la liberté dont un homme peut jouir. Si le mauvais temps m'arrête et que l'ennui me gagne, alors je prends des chevaux. Si je suis las... Mais Émile ne se lasse guère; il est robuste; et pourquoi se laisserait-il? Il n'est point pressé. S'il s'arrête, comment peut-il s'ennuyer? Il porte partout de quoi s'amuser. Il entre chez un maître, il travaille; il exerce ses bras pour reposer ses pieds.

Voyager à pied, c'est voyager comme Thalès, Platon, Pythagore. J'ai peine à comprendre comment un philosophe peut se résoudre à voyager autrement, et s'arracher à l'examen des richesses qu'il foule aux pieds et que la terre prodigue à sa vue. Qui est-ce qui, aimant un peu l'agriculture, ne veut pas connaître les productions particulières au climat des lieux qu'il traverse, et la manière de les cultiver? Qui est-ce qui, ayant un peu de goût pour l'histoire naturelle, peut se résoudre à passer un terrain sans l'examiner, un rocher sans l'écorner, des montagnes sans herboriser, des cailloux sans chercher des fossiles? Vos philosophes de ruelles étudient l'histoire naturelle dans des cabinets; ils ont des

colifichets, ils savent des noms, et n'ont aucune idée de la nature. Mais le cabinet d'Émile est plus riche que ceux des rois ; ce cabinet est la terre entière. Chaque chose y est à sa place : le naturaliste qui en prend soin a rangé le tout dans un fort bel ordre ; Daubenton ne ferait pas mieux.

Combien de plaisirs différents on rassemble par cette agréable manière de voyager ! sans compter la santé qui s'affermirait, l'humeur qui s'égayait. J'ai toujours vu ceux qui voyagent dans de bonnes voitures bien douces, rêveurs, tristes, grondants ou souffrants ; et les piétons toujours gais, légers et contents de tout. Combien le cœur rit quand on approche du gîte ! combien un repas grossier paraît savoureux ! avec quel plaisir on se repose à table ! Quel bon sommeil on fait dans un mauvais lit ! Quand on ne veut qu'arriver, on peut courir en chaise de poste ; mais, quand on veut voyager, il faut aller à pied. (Émile, V.)

Impressions qu'on éprouve sur le sommet des hautes montagnes.

J'étais parti, triste de mes peines et consolé de votre joie, ce qui me tenait dans un certain état de langueur qui n'est pas sans charme pour un cœur sensible. Je gravissais lentement et à pied des sentiers assez rudes, conduit par un homme que j'avais pris pour être mon guide, et dans lequel, durant toute la route, j'ai trouvé plutôt un ami qu'un mercenaire ; je voulais rêver, et j'en étais toujours détourné par quelque spectacle inattendu. Tantôt d'immenses rochers pendaient en ruines au-dessus de ma tête : tantôt de hautes et bruyantes cascades m'inondaient de leur épais brouillard ; tantôt un torrent éternel ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient sonder la profondeur. Quelquefois je me perdais dans l'obscurité d'un bois touffu. Quelquefois, en sortant d'un gouffre, une agréable prairie réjouissait tout à coup mes regards. Un mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée montrait partout la main des hommes, où l'on eût cru qu'ils n'avaient jamais pénétré : à côté d'une caverne on trouvait des maisons ; on voyait des pampres secs où l'on n'eût cherché que des ronces ; des vignes dans des terres éboulées, d'excellents fruits sur des rochers, et des champs dans des précipices.

Ce n'était pas seulement le travail des hommes qui rendait ces pays étranges si bizarrement contrastés, la nature semblait encore prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même, tant on la trouvait différente en un même lieu sous divers aspects. Au levant les fleurs du printemps, au midi les fruits de

l'automne, au nord les glaces de l'hiver : elle réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires sur le même sol, et formait l'accord inconnu partout ailleurs des productions des plaines et de celles des Alpes. Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairées, le clair-obscur du soleil et des ombres, et tous les accidents de lumière qui en résultaient le matin et le soir ; vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon admiration, et qui semblaient m'être offertes en un vrai théâtre ; car la perspective des monts étant verticale frappe les yeux tout à la fois et plus puissamment que celle des plaines qui ne se voit qu'obliquement, en fuyant, et dont chaque objet vous en cache un autre.

J'attribuai, durant la première journée, aux agréments de cette variété le calme que je sentais renaître en moi : j'admirais l'empire qu'ont sur nos passions les plus vives les êtres les plus insensibles ; et je méprisais la philosophie de ne pouvoir pas même autant sur l'âme qu'une suite d'objets inanimés. Mais cet état paisible ayant duré la nuit et augmenté le lendemain, je ne tardai pas de juger qu'il avait encore quelque autre cause qui ne m'était pas connue ; j'arrivai ce jour-là sur des montagnes moins élevées ; et, parcourant ensuite leurs inégalités, je grimpais sur celles des plus hautes qui étaient à ma portée. Après m'être promené dans les nuages, j'atteignais un séjour plus serein, d'où l'on voit dans la saison le tonnerre et l'orage se former au-dessous de soi ; image trop vaine de l'âme du sage, dont l'exemple n'exista jamais, ou n'existe qu'aux mêmes lieux d'où l'on en a tiré l'emblème.

Ce fut là que je démêlai sensiblement dans la pureté de l'air où je me trouvais la véritable cause du changement de mon humeur, et du retour de cette fièvre extérieure que j'avais perdue depuis si longtemps. En effet, c'est une impression générale qu'éprouvent tous les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur les hautes montagnes, où l'air est pur et subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit ; les plaisirs y sont moins ardents, les passions plus modérées. Les méditations y prennent je ne sais quel caractère grand et sublime, proportionné aux objets qui nous frappent, je ne sais quelle volupté tranquille, qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes, on y laisse tous les sentiments bas et terrestres, et qu'à mesure qu'on approche des régions éthérées, l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté. On y est grave sans mé-

lancolie, paisible sans indolence; content d'être et de penser: tous les désirs trop vifs s'émeussent; ils perdent cette pointe aiguë qui les rend douloureux; ils ne laissent au fond du cœur qu'une émotion légère et douce; et c'est ainsi qu'un heureux climat fait servir à la félicité de l'homme les passions qui font ailleurs son tourment. Je doute qu'aucune agitation violente, aucune maladie de vapeurs pût tenir contre un pareil séjour prolongé, et je suis surpris que des bains de l'air salubre et bienfaisant des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale.

Supposez les impressions réunies de ce que je viens de vous décrire, et vous aurez quelque idée de la situation délicieuse où je me trouvais: imaginez la variété, la grandeur, la beauté de mille étonnants spectacles; le plaisir de ne voir autour de soi que des objets tout nouveaux, des oiseaux étranges, des plantes bizarres et inconnues, d'observer en quelque sorte une autre nature, et de se trouver dans un nouveau monde. Tout cela fait aux yeux un mélange inexprimable, dont le charme augmente encore par la subtilité de l'air qui rend les couleurs plus vives, les traits plus marqués, rapproche tous les points de vue; les distances paraissant moindres que dans les plaines, où l'épaisseur de l'air couvre la terre d'un voile, l'horizon présente aux yeux plus d'objets qu'il semble n'en pouvoir contenir; enfin ce spectacle a je ne sais quoi de magique, de surnaturel, qui ravit l'esprit et les sens; on oublie tout, on s'oublie soi-même, on ne sait où l'on est ¹.

(*La Nouvelle Héloïse*, I, 23.)

¹ « Ce changement supposé de nos dispositions intérieures selon le séjour que nous habitons, tient secrètement au système de matérialisme que Rousseau prétendait combattre. On faisait de l'âme une espèce de plante soumise aux variations de l'air, et qui, comme un instrument, suivait et marquait le repos et l'agitation de l'atmosphère. Eh! comment Jean-Jacques lui-même aurait-il pu croire, de bonne foi, à cette influence salutaire des hauts lieux? L'infortuné ne traînait-il pas sur les montagnes de la Suisse ses passions et ses misères? »

(Chateaubriand, *Voyage au mont Blanc*.)

VII

DIDEROT

— 1712-1784 —

§ I

Comment Diderot a gaspillé son talent.

Nous clorons ces notices, que l'espace ne nous permet point de multiplier davantage, par l'écrivain du dix-huitième siècle dont l'action fut peut-être la plus destructive. Comme l'a très-bien dit un judicieux publiciste de la révolution, « tous les lettrés frénétiques qui, la plume à la main, ont depuis 1788 poussé le char sanglant de l'anarchie et de l'athéisme, Chamfort, Grouvelle, Garat, Cérutti, et cent autres plus obscurs, furent engendrés par Diderot ¹. »

Les ouvrages philosophiques de Diderot, qui furent dévorés si avidement et qui firent tant de mal, sont fastidieux et médiocres. Frédéric n'y voyait, assez justement, qu'un raisonneur ennuyeux rabâchant sans cesse les mêmes choses avec un ton suffisant et une arrogance qui révoltaient l'instinct de sa liberté ². Cet homme que ses amis appelaient *le philosophe* ne fut pas même un philosophe. Ce coryphée des indépendants en philosophie, en religion, en politique, en littérature, aurait pu faire un bien meilleur usage de son instruction variée, de son imagination, de son originalité enthousiaste. Ce docteur *pantophile*, comme Voltaire le nommait, n'a excellé en rien d'une manière tout à fait supérieure, et n'a pas laissé une grande œuvre. Lui-même il avouait sa médiocrité dans tous les genres, et déclarait que s'il savait beaucoup de choses, il n'y avait presque pas un homme qui ne sût sa chose mieux que lui ³. C'est qu'il n'eut aucune suite et aucune tenue dans le travail. Au lieu d'employer toutes ses forces, il ne faisait, suivant sa propre expression, que *baguenauder*. Il éparpillait son esprit sur cent sujets, sans en traiter un seul à fond. Sa plume et son temps étaient au premier venu, et pour quoi que ce fût qu'on lui demandât. Afin de gagner quelque argent, il a écrit des sermons, des discours pour divers corps, des

¹ Mallet-Dupan, *Mercurc britannique, ou Notices hist. et crit. sur les affaires du temps*, t. II, p. 365.

² Lettre à d'Alembert, 7 janv. 1774.

³ *Ess. sur les règnes de Claude et de Néron*, t. II, p. 314.

discours d'avocats généraux, des discours au roi, des remontrances de parlement. Pour obliger un pauvre diable, il fit un jour l'épître dédicatoire d'une satire contre lui-même. Après avoir écrit des lettres au duc de la Vallière au nom d'une maîtresse que ce seigneur avait abandonnée et qui était réduite à la misère, il rédigeait un *avis au public* pour de la pommade qui faisait croître les cheveux. Voilà comme Diderot jetait son temps au vent, et c'est ainsi qu'il a laissé beaucoup d'essais et de digressions, et pas un livre.

S'il ne se montra ni grand philosophe ni grand écrivain, au moins eut-il des dons d'artiste fort remarquables, et des qualités originales bien capables de faire vivre un nom si elles n'avaient pas été aussi mêlées.

Homme étrange où toutes les contradictions se rencontrent et se heurtent ; « tête pétrie de vitriol, de salpêtre et d'arsenic ¹, » et cœur affectueux et bon ; cynique et sentimental, matérialiste et enthousiaste, auteur d'ouvrages d'une immoralité effrontée, et chaud prédicateur de la vertu. Peu d'auteurs ont encouru d'aussi légitimes blâmes, mais aussi il a droit à quelques louanges, parce qu'il eut les qualités de ses défauts, les vertus de ses vices. Enfin il mérite d'être étudié comme un esprit très-original à sa date ; et nous pensons avec lui-même que ce n'est certes pas « un défaut que d'avoir pu conserver, en s'agitant sans cesse dans la société, quelques vestiges de la nature, et de se distinguer, par quelques côtés anguleux, de la multitude de ces uniformes et plats galets qui foisonnent sur toutes les plages ². »

§ II

Ses premiers travaux.

Diderot, fils d'un honnête coutelier de Langres, fit ses études chez les jésuites de Louis-le-Grand. Grâce aux leçons de ces maîtres habiles, et surtout à celles du P. Porée, dont il a souvent parlé avec estime ³, il devint un excellent humaniste. Ses cours achevés, il retourna auprès de son père, qui voulut inutilement le détourner d'embrasser la carrière littéraire. Le futur philosophe quitta la maison paternelle et revint à Paris, résolu à tout plutôt que de sacrifier son goût pour les lettres et les arts. Bientôt il se vit aux prises avec le besoin et obligé d'essayer de tout pour vivre. Il fut professeur, il fut clerc de procureur, il changea vingt fois de route, en demeurant toujours dans la même misère. D'après le récit de sa fille, madame de Vandeuil, il passa dix ans entiers abandonné à lui-même, tantôt dans la bonne, tantôt dans la médiocre, pour ne pas dire la mauvaise compagnie, livré au travail, à la douleur, au plaisir, à l'ennui, au besoin, souvent ivre de gaieté, plus souvent noyé

¹ Mallet-Du Jan, *Merc. Brit.*, t. II, p. 355.

² *Ess. sur les règnes de Claude et de Néron*, t. II, p. 300.

³ Voir, en particulier, *Lettre sur les sourds et muets*, 1751, p. 198.

dans les réflexions les plus amères ; n'ayant d'autre ressource que ces sciences qui lui méritaient la colère de son père.

Il débuta enfin dans la carrière littéraire, poussé bien moins par le besoin de produire ses pensées, que par le désir de gagner quelque argent pour fournir aux nécessités d'une femme bel-esprit médiocre, sa maîtresse, madame de Puisieux. Telle est la raison qui lui arracha ses premiers écrits, les *Bijoux indiscrets* (1748), roman d'un cynisme dégoûtant sur lequel nous ne reviendrons pas, la *Lettre sur les Aveugles*, (1749) et la *Lettre sur les sourds et muets* (1751), prétexte à des excursions aventureuses sur la métaphysique, sur la poésie, sur l'éloquence, sur la musique, etc. ¹ ; l'*Essai sur le mérite et la vertu* (1745), les *Pensées philosophiques* (1746), et l'*Interprétation de la nature* (1754). L'*Essai sur le mérite et la vertu* est une traduction de Shaftesbury à laquelle il joignit « des notes en général plus chrétiennes que philosophiques, » dit Naigeon ².

Il n'y a plus trace de déisme chrétien dans les *Pensées philosophiques*, un des ouvrages de Diderot qui firent le plus de bruit. Publiées en 1746, elles furent réimprimées, en 1757, sous le titre d'*Etrennes aux esprits forts*, et augmentées, en 1770, de soixante-douze pensées nouvelles, c'est-à-dire de plus du double : les premières éditions ne contenaient que soixante-deux pensées. Les deux parties sont bien moins l'œuvre d'un philosophe que d'un déclamateur impie. Comme l'écrivait le marquis d'Argens à Frédéric, « les choses les plus triviales y sont dites avec une emphase ridicule ³. » Toutes ses sentences ampoulées, toutes ses tranchantes assertions, tous ses axiomes pompeux tendent à établir que toutes les religions se valent, que le Coran est aussi bon que l'Évangile, que la vraie religion de l'humanité, c'est le naturalisme.

Les *Additions aux Pensées philosophiques* sont remplies d'attaques emportées contre la vérité du christianisme, et contre l'imbécillité des sectateurs de cet « amas de bêtises et d'atrocités ⁴. » Le frénétique philosophe épuise la colère et les arguments pour faire haïr autant que mépriser « ces atroces chrétiens ⁵ » dont il ne peut plus supporter la présence sur la terre.

Les *Pensées sur l'interprétation de la nature* offrent quelques beaux traits de style et d'imagination, mais presque rien qui soit digne du sujet, même quand il copie Bacon. Veut-il être neuf, il n'est qu'extravagant et impie ; ce qu'il appelle ses conjectures et ses hypothèses en physique sont de pures rêveries souvent exposées avec ce verbiage ténébreux qui l'a fait appeler le *Lycophron de la philosophie* ⁶.

¹ Voir p. 415.

² *Encycl. méthod.*, Philos. anc. et mod., art. DIDEROT.

³ Lettre de d'Argens à Fréd., 2 juill. 1760.

⁴ *Add. aux Pens. philos.*, LII.

⁵ *Ibid.*, LVIII.

⁶ A l'en croire, cette obscurité aurait été volontaire. Il dit ailleurs, en parlant de cet ouvrage : « L'obscurité est relative à la matière que l'on traite et à la sagacité de celui qui lit. Qui sait si l'auteur n'avait pas de bonnes raisons pour n'être pas trop clair ? » (*Ess. sur Claude*, t. II, p. 297.)

Voilà cependant ce que Diderot présentait à la jeunesse de son temps comme un nouvel Évangile. « Jeune homme, prends et lis, » disait-il avec cette pose qui lui était propre. On n'a que trop lu, à l'époque, les soi-disant *Pensées philosophiques* ; mais elles ne sauraient aujourd'hui se faire lire encore ; on ne lit pas plus les *Principes de morale*, lourd et maussade catéchisme de matérialisme.

Plusieurs de ces ouvrages eurent du succès et firent connaître le nom du nouveau philosophe ; mais ce qui consacra sa réputation, ce fut l'entreprise de l'*Encyclopédie*. Nous avons déjà dit quelle part importante il y prit, et quelle variété de talents il y déploya¹. Les articles insérés par lui dans l'*Encyclopédie* sur les arts mécaniques, la grammaire, la politique, la morale et la philosophie, formeraient, comme l'a remarqué Naigeon, plus de trois volumes in-4°.

§ III

Sa valeur comme critique littéraire.

Nous n'avons pas à parler ici de tous les travaux et de toutes les tentatives de l'infatigable encyclopédiste. On a vu, dans la première partie de ce livre, le peu de succès de ses efforts pour transformer le théâtre et pour y introduire toutes sortes d'innovations concernant les personnes, les habits, les décors, la pantomime ; et tout le monde connaît la pauvreté de ses deux modèles de *Drame honnête*, le *Fils naturel*, ou les *Épreuves de la vertu*, et le *Père de famille*, pièces déclamatoires et maussades qui n'ont ni dignité, ni mœurs, ni vraisemblance, ni style, froides créations dénuées de tout idéal, et bien dignes d'un homme qui applaudissait à Saint-Lambert donnant la préférence à Voltaire sur nos deux poètes tragiques, Corneille et Racine.

Un pareil jugement est fait pour donner une bien pauvre idée de Diderot comme critique littéraire. Cependant il a, çà et là, fait preuve de goût à juger les ouvrages ; et il aimait d'ailleurs beaucoup à consigner l'impression qu'il ressentait de ses diverses lectures. Suivant Naigeon, il avait l'habitude d'écrire sur les premiers feuillets des livres bons et mauvais qu'il lisait, et souvent sur des feuilles volantes qu'il y mettait, son jugement sur ces différents ouvrages et ses propres réflexions sur l'objet général de la discussion. A ce que témoigne encore son ami, il a ainsi laissé en manuscrit des extraits raisonnés et quelquefois de simples notices d'un grand nombre d'ouvrages publiés de son temps².

Souvent aussi il exprima son jugement sur les anciens, et il a même écrit un assez grand ouvrage sur un célèbre philosophe romain. Nous voulons parler de la paradoxale mais curieuse *Vie de Sénèque*.

¹ Voir p. 57-62.

² *Encycl. method.*, Philos. anc. et mod., t. III, p. 218.

§ IV

I. Essai sur les règnes de Claude et de Néron.

C'est à la prière de Naigeon, éditeur de la traduction de Sénèque par Lagrange, que Diderot écrivit, dans ses dernières années, cette biographie apologétique, pour être mise en tête du premier volume. En 1782, il en donna une édition augmentée de plus de la moitié sous le titre d'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron, et sur les mœurs et les écrits de Sénèque*.

Son objet était de justifier Sénèque de toutes les accusations dont il avait jamais été l'objet, et de le montrer comme un grand penseur, un instituteur vertueux, et un grand ministre, en présentant dans un premier volume le tableau de sa vie et des événements où il fut mêlé, et offrant, dans un second, une courte analyse de ses ouvrages qui achèverait de dévoiler le fond de son âme, le secret de sa vie privée, et les principes qui servirent de base à sa philosophie spéculative et pratique.

Assurément ce philosophe éclectique plutôt que stoïcien rigide mérite une place à part dans l'histoire de la philosophie. Oui, il a écrit de belles choses sur le caractère et les suites de l'ambition, sur l'avarice, sur la dissipation, sur l'injustice, sur la colère, sur la perfidie, sur la lâcheté, sur les passions en général, sur les vices, sur toutes les vertus, sur le vrai bonheur, sur le malheur réel, sur les dignités, sur la fortune, sur la douleur, sur la vie, sur la mort. Il a quelquefois des sentiments si élevés qu'on est tout disposé à dire avec ses plus ardents panégyristes que le Portique, l'Académie et le Lycée de la Grèce n'ont rien produit de comparable à Sénèque pour la philosophie morale. Mais oublier toutes ses erreurs, tous ses sophismes, tous ses paradoxes prétentieux, l'absoudre de ses vices, de ses lâchetés, de ses complicités à des crimes exécrables, prétendre enfin nous faire voir dans l'apologiste du meurtre d'une mère le plus digne et le plus vertueux des mortels, c'est trop insulter à l'histoire, c'est trop outrager le bon sens et la conscience humaine.

D'ailleurs l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* est l'ouvrage de Diderot qui porte le plus l'empreinte de la manière qui lui était propre. On a justement remarqué que le sujet constant de Diderot, c'est Diderot lui-même, et que c'est de lui que vint la mode de mettre en avant à tout propos sa personne, ses goûts, ses sympathies et ses antipathies. Cette remarque s'applique tout spécialement à la *Vie de Sénèque*. Là notre philosophe ne compose point, il n'est point auteur, il cause librement avec son lecteur et avec lui-même; il apostrophe les contradicteurs qu'il se suppose, il interroge ou il répond, il s'abandonne sans réserve au sentiment de l'admiration ou de la haine, de la peine ou du plaisir qui se succèdent au fond de son cœur¹.

« Ce livre, si c'en est un, dit-il, ressemble à mes promenades: rencontré-je un beau point de vue? je m'arrête et j'en jouis. Je hate ou je ralentis mes pas, selo

¹ *Ess.*, etc., t. I, p. 3, et t. II, p. 309.

la richesse ou la stérilité des sites : toujours conduit par ma rêverie, je n'ai d'autre soin que de prévenir le moment de la lassitude ¹.»

Il déclare que « son objet principal est d'enregistrer ses réflexions ¹, » mais des réflexions qui naissent du sujet, ou qui y tiennent par un fil plus ou moins délié ². Cette liaison, il faut l'avouer, n'est pas toujours très-sensible, et l'auteur fait quelquefois des sauts étonnants. Comme disait Grimm, il « passe tout à coup du palais de César au grenier de MM. Royou, Grosier et consorts, de Paris à Rome, de Rome à Paris, du règne de Claude à celui de Louis XV, du collège de la Sorbonne à celui des augures. » Enfin les digressions sont innombrables. La plus importante est celle où il s'accarie à diffamer son ancien ami Jean-Jacques Rousseau qui n'était plus.

Le livre entier est écrit d'un style haché, abrupt, incorrect; mais il y a de la vie, de l'originalité, des traits, des idées, bonnes ou mauvaises; et c'en est assez pour placer l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* parmi les meilleurs ouvrages de Diderot : ce serait peut-être, littérairement parlant, le plus digne d'être encore lu, sans les *Salons* et la *Correspondance*.

§ V

Les Salons, les Pensées sur la peinture, etc.

L'ouvrage de Diderot le plus justement estimé aujourd'hui, ce sont ses *Salons* ou ses critiques de différentes expositions de tableaux au Louvre. Depuis longtemps il avait l'habitude, qu'il conserva toujours, « d'aller partout, de voir des hommes de tous états, de parler peu, d'écouter beaucoup, d'interroger en répondant, de réfléchir, de comparer et d'écrire ³. » Mais il ne s'était jamais occupé particulièrement des beaux-arts, quand son ami Grimm le pria de lui faire, pour sa *Correspondance*, un rendu compte de l'exposition de 1761. Son coup d'essai dépassa l'attente du correspondant des princes du Nord; bientôt il fit preuve d'une science profonde du technique, et d'un sentiment exquis des beautés de détail; tous ses articles furent remplis d'observations fines et délicates sur les ouvrages des artistes et sur les principes de l'art. Ces feuilles tracées en courant devaient devenir l'un des ouvrages de littérature les plus importants du dix-huitième siècle. Malgré tout ce qui s'y trouve d'idées fausses sur le but et sur les beautés de l'art, les *Salons* de 1761, 1763, 1765, 1767, 1769 ⁴, et les *Pensées détachées sur la peinture*, renouvelèrent, élargirent et affranchirent la critique, créèrent en France la critique et l'esthétique des beaux-arts.

Rien de varié comme la critique de Diderot. Il diversifie continuellement la forme comme le fond de ses descriptions. Écrivant sans gêne

¹ *Ess.*, etc., t. I, p. 5.

² *Ibid.*, t. II, p. 302.

³ *Ibid.*, p. 290.

⁴ *Hist. de la peint. en cire*, III, dans le *Salon* de 1767.

⁵ Le *Salon* de 1769 est incomplet.

et sans retenue, il prend tous les tons, celui de la conversation simple, celui de la causerie familière, celui de l'enthousiasme. Il sème d'intéressantes anecdotes, il multiplie les allusions et les traits. Parmi ces traits, il faut citer celui qui termine la description du dernier tableau que Vanloo fit pour la marquise de Pompadour. Ce tableau allégorique représentait les Arts suppliants. On y voyait la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Poésie et la Musique, tous les arts à genoux, les bras levés vers le Destin et les trois Parques; le Destin, appuyé sur le monde, avait à sa gauche le livre fatal et à sa droite l'urne d'où il tire le lot des humains, une des Parques tenait la quenouille, une autre filait, la troisième allait couper le fil de la vie de madame de Pompadour; mais le Destin lui arrêta la main. Après une page remplie d'expressions d'enthousiasme sur cette conception, Diderot finissait par ces mots :

« Les suppliants de Vanloo n'obtinrent rien du Destin plus favorable à la France qu'aux arts. M^{me} de Pompadour est morte. Eh bien ! qu'est-il resté de cette femme, qui nous a épuisés d'hommes et d'argent, laissés sans honneur et sans énergie, et qui a bouleversé le système politique de l'Europe ? Le traité de Versailles qui durera ce qu'il pourra ; l'Amour de Bouchardon, qu'on admirera à jamais ; quelques pierres gravées de Gay, qui étonneront les antiquaires à venir, un bon petit tableau de Vanloo et une pincée de cendres. »

A propos des personnages peints par l'artiste qu'il juge, il fait des retours sur lui-même ¹, il s'abandonne à des épanchements passionnés, mais quelquefois un peu désordonnés.

Ces articles qui n'étaient pas destinés à la publicité sont écrits sans ordre, mais avec fougue et inspiration. Tout de suite on est intéressé, parce qu'on ne croit pas lire une critique, mais voir un tableau.

« Je vous décrirai les tableaux, écrivait-il à Grimm, et ma description sera telle, qu'avec un peu d'imagination et de goût on les réalisera dans l'espace, et qu'on y posera les objets à peu près comme nous les avons vus sur la toile ². »

En effet, toujours sa vivante exposition vous met sous les yeux le tableau qu'il veut juger.

Habituellement, après avoir décrit un tableau, il propose la manière dont lui-même il l'aurait conçu. Lisez, par exemple, dans le *Salon de 1765*, l'article sur le tableau de Baudouin, *la Fille qui reconnaît son enfant à Notre-Dame, parmi les enfants trouvés, ou la Force du sang*; après avoir prouvé que le peintre a traité son sujet d'une manière froide :

« Veut-on, dira-t-il, faire sentir la force du sang dans toute sa violence, et conserver à la scène son repos, sa solitude et son silence, voici comme il fallait s'y prendre, et comme Greuze s'y serait pris, etc. »

¹ Voir, dans le *Salon de 1763*, les réflexions sur la manière dont Asséurus reçoit Esther, et sur l'accueil qu'il ferait, lui, à sa Sophie dans un pareil état.

² *Salon de 1765*. A mon ami Grimm, éd. 1798. p. 8.

Selon l'expression de Sainte-Beuve : « Le tableau, ainsi, ne lui est plus qu'un prétexte à rêverie, à poésie. »

Quelquefois, entraîné par sa verve, il imagine comment le même sujet aurait pu être traité en vers : dans le Salon de 1767, il écrit une chaleureuse page d'*Avis à un jeune poëte qui se proposait de faire une tragédie de Régulus*. »

Il prononce des jugements tranchés sur les artistes et sur leurs œuvres ; mais il ne prétend point les imposer. « Je loue, je blâme, dit-il, d'après ma sensation particulière qui ne fait pas loi ¹. »

Il pardonne volontiers les défauts, pourvu qu'ils soient rachetés par de grandes qualités, par l'originalité. Ce qu'il demande surtout à l'artiste, c'est de s'attacher à « trouver l'expression singulière, individuelle, unique, qui caractérise, qui distingue, qui attache et qui frappe ². »

Il lui recommande de fuir l'imitation servile, et de ne pas se laisser enchaîner par ces règles qui servent à l'homme ordinaire, mais nuisent à l'homme de génie.

L'idéal de Diderot en peinture, c'est Grenze, le peintre de l'*Accordée de village*, de la *Jeune fille pleurant son Oiseau*, de la *Mère bien-aimée*, de la *Piété filiale*.

« C'est vraiment là mon homme que ce Greuze, dit-il dans l'examen des salons de 1763. Oubliant pour un moment ses petites compositions, qui me fourniront des choses agréables à lui dire, j'en viens tout de suite à son tableau de la *Piété filiale*, qu'on intitulerait mieux : *De la récompense de la bonne éducation donnée*. »

« D'abord, le genre me plaît ; c'est la peinture morale.

« Quoi donc ? le pinceau n'a-t-il pas été assez et trop longtemps consacré à la débauche et au vice ? Ne devons-nous pas être satisfaits de le voir concourir enfin avec la poésie dramatique à nous toucher, à nous instruire, à nous corriger et à nous inviter à la vertu ? Courage, mon ami Greuze, fais de la morale en peinture, et fais-en toujours comme cela ! Lorsque tu seras au moment de quitter la vie, il n'y aura aucune de tes compositions que tu ne puisses te rappeler avec plaisir. »

Il n'admirait pas moins Vernet, et il s'est surpassé en jugeant les Vues et Marines exposées par ce peintre au salon de 1767. Il commence ainsi, malheureusement en un style trop peu soigné :

« VERNET.

« J'avais écrit le nom de cet auteur au haut de ma page, et j'allais vous entretenir de ses ouvrages lorsque je suis parti pour une campagne voisine de la mer, et renommée par la beauté de ses sites. Là, tandis que les uns perdaient autour d'un tapis vert les plus belles heures du jour, les plus belles journées, leur argent et leur gaieté ; que d'autres, le fusil sur l'épaule, s'excédaient de fatigue à suivre leurs chiens à travers champs ; que quelques-uns allaient s'égarer dans les détours d'un parc, dont heureusement pour les jeunes compagnes de leurs erreurs, les arbres sont fort discrets ; que les graves personnages faisaient encore retentir à sept heures du soir la salle à manger de leurs cris tumultueux, sur les nouveaux

¹ *Salon de 1767*, à M. Grimm.

² *Ibid.*, CASANOVE.

principes des économistes, l'utilité ou l'inutilité de la philosophie, la religion, les mœurs, les acteurs, les actrices, le gouvernement, la préférence des deux musiques, les beaux-arts, les lettres et autres questions imposantes, dont ils cherchaient toujours la solution au fond des bouteilles, et regagnaient ¹ enroués, chancelants, le fond de leur appartement, dont ils avaient peine à retrouver la porte, et se remettaient dans un fauteuil, de la chaleur et du zèle avec lesquels ils avaient sacrifié leurs poumons, leur estomac et leur raison, pour introduire le plus bel ordre possible dans toutes les branches de l'administration; j'allais accompagné de l'instituteur des enfants de la maison, de ses deux élèves, de mon bâton et de mes tablettes, visiter les plus beaux sites du monde. Mon projet est de vous les décrire, et j'espère que ces tableaux en vaudront bien d'autres. etc. »

Il feint alors de raconter ce qu'il voit, de répéter ce qu'il entend, et c'est le tableau même de Vernet qu'il décrit, interprète et rend présent pour le lecteur, par un procédé de critique aussi vif qu'original. Il a plusieurs fois recours ainsi à d'ingénieux moyens de rompre l'ennui et la monotonie des descriptions.

Si Diderot professe pour ces artistes une si vive admiration, c'est qu'ils ne donnèrent pas dans la peinture maniérée de l'époque, mais surent s'attacher au simple et au grand. Autant l'auteur des *Salons* aime le genre naturel, franc et hardi, autant il a de dégoût pour les colifichets dans l'art. Il parle ainsi de la cascade de Saint-Cloud :

« Je regardais la cascade de Saint-Cloud, et je me disais : Quelle énorme dépense pour faire une jolie chose, tandis qu'il en aurait coûté la moitié moins pour faire une belle chose ! Qu'est-ce que tous ces petits jets d'eau, toutes ces petites chutes de gradins en gradins, en comparaison d'une grande nappe s'échappant de l'ouverture d'un rocher ou d'une caverne sombre, descendant avec fracas, rompue dans sa chute par des énormes pierres brutes, les blanchissant de son écume, formant dans son cours de profondes et larges ondes ; les masses rustiques du haut tapissées de mousse et couvertes, ainsi que les côtés, d'arbres et de broussailles distribués avec toute l'horreur de la nature sauvage ? Qu'on place un artiste en face de cette cascade, qu'en fera-t-il ? rien. Qu'on lui montre celle-ci, et aussitôt il tirera son crayon ². »

L'aversion pour le convenu et pour l'usé le portait à conseiller de préférer aux sujets mythologiques les sujets de notre temps, de notre pays, de nos mœurs.

« Voilà l'effet de tous ces sujets allégoriques empruntés de la mythologie païenne. Les peintres se jettent dans cette mythologie ; ils perdent le goût des événements naturels de la vie, et il ne sort plus de leurs pinceaux que des scènes indécentes, folles, extravagantes, idéales, ou tout au moins vides d'intérêt ; car, que m'importent toutes les aventures malhonnêtes de Jupiter, de Vénus, d'Hercule, d'Hébé, de Ganymède, et des autres divinités de la fable ? Est-ce qu'un trait comique pris dans nos mœurs, est-ce qu'un trait pathétique pris dans notre histoire ne m'attachera pas autant ³ ? »

¹ On se perd dans les broussailles de cette longue phrase mal venue.

² *Pensées détachées sur la peinture*, p. 207.

³ *Le Salon de 1767*, LA GRENÉE.

La préférence raisonnable qu'il accordait à notre histoire sur celle des anciens peuples et sur leur mythologie, et l'universalité de sympathie dont il était doué, lui faisaient approuver le choix de sujets chrétiens. Le sentiment de l'art l'avait mené à l'intelligence de tout ce qu'il y a de grand, de poétique et de touchant dans les cérémonies du culte catholique.

« Ces rigoristes absurdes en religion, dit-il, ne connaissent pas l'effet des cérémonies extérieures sur le peuple. Ils n'ont jamais vu notre *Adoration de la Croix*, le *Vendredi-Saint*, ni l'enthousiasme de la multitude à la *Procession de la Fête-Dieu*; enthousiasme qui me gagne moi-même quelquefois. Je n'ai vu jamais cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes acolytes vêtus de leurs aubes blanches, ceints de leurs larges ceintures bleues, et jetant des fleurs devant le *Saint-Sacrement*; cette foule qui les précède et qui les suit dans un silence religieux; tant d'hommes, le front prosterné contre terre; je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique, entonné par les prêtres, et répété affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles s'en soient émues, et que les larmes m'en soient venues aux yeux. Il y a là dedans je ne sais quoi de sombre et de mélancolique.

« J'ai connu un peintre protestant, qui avait fait un long séjour à Rome, et qui convenait qu'il n'avait jamais vu le souverain Pontife officier dans *Saint-Pierre*, au milieu des cardinaux et de toute la prélatrice romaine, sans devenir catholique. »

Cet épicurien est sensible au charme de la mélancolie : il est le premier dans notre pays qui ait goûté la poésie ossianique ¹. Les ruines réveillent en lui des idées grandes ². Les antiques monuments de l'art chrétien parlent à son imagination et à son cœur, et il s'élève jusqu'à comprendre la beauté de l'art gothique si méprisé depuis la Renaissance. — C'est ainsi qu'il a su sentir la poésie sublime de la Bible et reconnaître que les Pères n'avaient pas moins de génie que les plus vantés auteurs d'Athènes et de Rome ³.

Mais ce qu'il sent ou croit sentir le mieux, c'est la nature.

L'enthousiasme de la nature le jette dans une sorte de transport poétique. Il s'écrie :

« O nature ! que tu es grande ! ô nature ! que tu es imposante, majestueuse et belle ! C'est tout ce que je disais au fond de mon âme ; mais comment pourrais-je vous rendre la variété des sensations délicieuses dont ces mots répétés en cent manières diverses étaient accompagnés ? On les aurait sans doute toutes lues sur mon visage ; on les aurait distinguées aux accents de ma voix, tantôt faibles, tantôt véhéments, tantôt coupés, tantôt continus. Quelquefois mes yeux et mes bras s'élevaient vers le ciel ; quelquefois ils retombaient à mes côtés, comme entraînés de lassitude. Je crois que je versai quelques larmes. Vous, mon ami, qui connaissez si bien l'enthousiasme et son ivresse, dites-moi quelle est la main qui s'était placée sur mon cœur, qui le serrait, qui le rendait alternativement à son ressort, et susci-

¹ Voir dans le *Salon de 1767*, art. CASANOVE, le passage qui commence par ces mots : « Ossian, chef, guerrier, poète et musicien, entend frémir pendant la nuit les arbres qui environnent sa demeure, » et qui finit par ceux-ci : « O les belles mœurs ! ô la belle poésie ! »

² Voir son *Plan d'éducation*, et l'*Éloge de Richardson*.

³ Voir le *Salon de 1767*, ROBERT.

tait dans tout mon corps ce frémissement qui se fait sentir particulièrement à la racine des cheveux, qui semblent alors s'animer et se mouvoir ¹ ! »

A y regarder de près, ce transport paraît un peu factice ; mais, malgré tout, il faut reconnaître que Diderot se distingue par-dessus la plupart de ses contemporains par le sentiment de la nature et de la réalité. Malheureusement son esthétique manque de spiritualité ; il est dénué du sentiment de l'idéal, ce fécond principe de toute œuvre d'art. Il met Rubens sur le même rang que Raphaël². L'idée du beau, l'amour du beau sont pour lui choses toutes sensibles et matérielles. Jusque dans les sujets les plus graves et les plus religieux, il s'abandonne aux idées les plus sensuelles³. Bien qu'il sente le mérite artistique de la pudeur et de la décence, et qu'il conseille aux artistes jaloux de la durée de leurs ouvrages de s'en tenir aux sujets honnêtes, parce que tout ce qui prêche aux hommes la dépravation est fait pour être détruit, il applaudit quelquefois à des infamies, ou du moins il est ordurier dans son langage ; ce dont il se justifie en disant que l'expression cynique étant la plus simple, on ne doit pas balancer à la préférer quand on est déjà d'un âge où la liberté du ton ne peut plus rendre les mœurs suspectes⁴.

Sans ce côté grossier, on ne saurait trop reconnaître le progrès que la critique artistique de Diderot inaugurerait. Cet esprit enthousiaste venait apprendre à admirer. Suivant l'expression de Grétry, il avait « le talent d'attiser le foyer du génie. »

Et ce n'est pas seulement dans ses *Salons*, dans ses *Pensées sur la peinture*, et dans divers articles de l'*Encyclopédie* qu'il a jeté des vues brillantes sur les arts. Jusque dans des opuscules, comme les *Regrets sur ma vieille robe de chambre*⁵, et même jusque dans sa Correspondance, on rencontre de très-belles pages sur ces sujets qui l'inspiraient si heureusement. Nous signalerons en particulier une lettre à Falconet, du mois de mai 1766, où il reconstruit d'après son imagination plus que d'après Pausanias le célèbre tableau où Polygnote avait retracé le spectacle de la misère des Troyens, après l'entière destruction de leur ville. Deux autres lettres adressées à mademoiselle Voland présentent divers projets faits, à la prière de Cochin, du tombeau que le roi avait ordonné pour le dauphin⁶. Car Diderot savait aussi parler de sculpture avec une rare intelligence, quoiqu'il reconnût qu'il est encore plus difficile d'en bien juger que de la peinture⁷.

¹ *Ibid.*, VERNET.

² Voir le *Salon de 1765*, LA GRENÉE.

³ Voir le *Baptême russe*, dans le *Salon de 1765*.

⁴ Le *Salon de 1767* ; BAUDOUIN, *le Coucher de la mariée*.

⁵ Voir le passage qui commence par ces mots : « O mon ami, le beau Vernet que je possède. Le sujet est la fin d'une tempête sans catastrophe fâcheuse. »

⁶ Lettre CII, 3 fév. 1766 ; et lettre CIII, 20 fév.

⁷ « Il n'y a presque qu'un homme de l'art qui puisse discerner, en sculpture, une très-belle chose d'une chose commune. » (Le *Salon de 1765*, Sculpture.)

§ VI

Les Lettres à Mademoiselle Voland.

La Correspondance de Diderot, dont nous venons de parler, est, à plusieurs égards, un de ses plus curieux et de ses meilleurs ouvrages. Sa renommée a beaucoup gagné à la publication de ses lettres à mademoiselle Voland, la dernière de ses maîtresses, et pour laquelle il eut un attachement qui dura vingt ans et ne fut rompu que par sa mort; femme spirituelle, douée de qualités morales estimables, et à qui il semble qu'on n'ait à reprocher que sa faiblesse pour notre philosophe, moins excusable qu'elle, car il était marié et père. Diderot, nous l'avons dit, eut le sentiment de la famille; mais son sensualisme l'entraîna dans bien des écarts, et le rendit si coupable qu'il s'écriait lui-même dans un jour de remords : « Qu'attendre de celui qui a oublié sa femme et sa fille, qui s'est endetté, qui a cessé d'être époux et père ? »

On a un peu surfait le mérite de cette volumineuse correspondance, souvent interrompue, et qui va du mois de mai 1759 au mois de septembre 1774; mais elle est certainement une des plus curieuses et des plus littéraires que le dix-huitième siècle nous ait laissées.

Les lettres à mademoiselle Voland sont l'ouvrage où l'on apprend le mieux à connaître Diderot, qualités et défauts. On y voit le tableau de sa vie domestique, on y trouve beaucoup de détails sur ses occupations littéraires, et en particulier sur les tracas, les déboires et les craintes que lui causa l'entreprise de l'*Encyclopédie*. On le suit à la campagne, au Grandval, chez Helvétius, on le surprend dans ses travaux solitaires et dans ses méditations du matin, on entend les entretiens du jour, on l'accompagne dans les promenades du soir; enfin, on voit défilér les hôtes variés et choisis de ce magnifique séjour où l'hospitalité est si large et les hôtes si affectueux.

Il y a une page intéressante où il peint à la fois les Langrois, ses compatriotes, et lui-même :

« Les habitants de ce pays ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouettes; cela vient, je crois, des vicissitudes de leur atmosphère qui passe en vingt-quatre heures du froid au chaud, du calme à l'orage, du serein au pluvieux. Il est impossible que ces effets ne se fassent sentir sur eux, et que leurs âmes soient quelque temps de suite dans une même assiette. Elles s'accoutument ainsi, dès la plus tendre enfance, à tourner au vent. La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église au haut d'un clocher; elle n'est jamais fixe dans un point; et si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les projets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont le parler lent. Pour moi, je suis de mon pays; seulement le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. Je suis constant dans mes goûts; ce

¹ *Regrets sur ma vieille robe de chambre.*

qui m'a plu une fois me plaît toujours, parce que mon choix est toujours motivé : que je hâisse ou que j'aime, je sais pourquoi. Il est vrai que je suis porté naturellement à négliger les défauts et à m'enthousiasmer des qualités. Je suis plus affecté des charmes de la vertu que de la difformité du vice ; je me détourne doucement des méchants, et je vole au-devant des bons. S'il y a dans un ouvrage, dans un caractère, dans un tableau, dans une statue, un bel endroit, c'est là que mes yeux s'arrêtent ; je ne vois que cela ; je ne me souviens que de cela ; le reste est presque oublié. Que deviens-je lorsque tout est beau ? »

Ces lettres offrent encore, — à travers beaucoup de bavardages, — de piquants détails sur un grand nombre d'écrivains et de personnages de l'époque, sur d'Holbach et sa famille, sur madame d'Aine, sur le baron d'Aine, ami de Grimm, sur madame d'Épinay, sur mademoiselle de Lespinasse, sur madame du Deffand, sur madame Geoffrin, sur l'abbé Galiani, sur d'Alembert, sur Thomas, sur Naigeon, etc. Pour distraire son amie, Diderot prodigue les anecdotes de la ville et de la cour, et se plaît, en particulier, à raconter les aventures des actrices, de mademoiselle Boileau, de mademoiselle Arnonld et de Lauraguais, de mademoiselle Hus et de M. Bertin, trésorier des parties casuelles, etc. Au milieu de tout cela se glisse, comme bien l'on pense, plus d'un conte graveleux. Mais souvent, à côté de ces légèretés, brille une page pleine de douceur, de grâce, respirant la simple nature, et même imprégnée des meilleurs sentiments de la famille. « L'énergumène Diderot, » comme l'appelait de Maistre, apparaît en plus d'un endroit simple et bonhomme, goûtant la vie bourgeoise de province, se partageant très-affectueusement entre ses deux sœurs et un frère, prêtre pieux, mais d'humeur un peu difficile, s'efforçant d'établir et de maintenir la paix entre ces trois personnes qui s'aiment et se querellent sans cesse, et, à force de tendresse, de désintéressement et de raison, devenant l'arbitre et le lien de toute la famille.

Enfin les lettres à mademoiselle Voland se recommandent par beaucoup de réflexions justes et heureusement rendues. Telle est celle-ci :

« L'effet de notre tristesse sur les autres est bien singulier. N'avez-vous pas remarqué quelquefois à la campagne le silence subit des oiseaux, s'il arrive que dans un temps serein un nuage vienne à s'arrêter sur un endroit qu'ils faisaient retentir de leur ramage ? Un habit de deuil dans la société, c'est le nuage qui cause en passant le silence momentané des oiseaux. Il passe, et le chant recommence ?... »

Nous citerons encore ces lignes qui font connaître la manière de sentir de Diderot :

« Faisons en sorte, mon amie, que notre vie soit sans mensonge ; plus je vous estimerai, plus vous me serez chère ; plus je vous montrerai de vertus, plus vous m'aimerez. J'ai élevé dans mon cœur une statue que je ne voudrais jamais briser : quelle douleur si je me rendais coupable d'une action qui m'avilit à ses yeux ! »

¹ Lettre du 10 août 1759.

² Lettre du 15 juillet 1759.

« Oh ! mon amie, ne faisons point de mal ; aimons-nous pour nous rendre meilleurs ; soyons-nous, comme nous l'avons toujours été, censeurs fidèles l'un à l'autre. »

« Je disais autrefois à ma femme que j'aimais et en qui je découvrais des défauts (madame de Puisieux) : « Madame, prenez-y garde, vous vous défigurez dans mon cœur : il y a là une image à laquelle vous ne ressemblez plus. »

Homme étrange, en vérité, qui a réuni en lui tant de contrastes.

§ VII

Le style de Diderot.

Il n'en présente pas moins dans sa manière d'écrire que dans ses idées et dans son caractère.

Les questions de langue et de style l'intéressaient et l'occupaient beaucoup. Il a inséré dans l'*Encyclopédie* un grand nombre d'articles sur des points de grammaire, et en particulier sur les synonymes, et il a laissé des notes curieuses relatives à ce même sujet, sur un exemplaire des *Synonymes* de Beauzée. Enfin, il avait conçu de bonne heure le plan d'un ouvrage qu'il ne perdit jamais de vue, par lequel il avait résolu de terminer sa carrière littéraire, et que l'affaiblissement de sa santé l'empêcha seul d'entreprendre et de mener à terme, un *Dictionnaire universel et philosophique de la langue*.

Cependant c'est un des écrivains les moins exacts et les moins purs du dix-huitième siècle, l'un de ceux aussi dont le goût a été le plus souvent en défaut. On lui reproche des constructions vicieuses, des barbarismes flagrants, des néologismes mal venus, des latinismes recherchés, de l'entortillage, de l'amphibologie, de l'obscurité :

« Et ce lourd Diderot, docteur en style dur,
Qui passe pour sublime, à force d'être obscur, »

a pu dire Gilbert dans sa fameuse *Satire du dix-huitième siècle*. Sans parler de cette marche irrégulière et sans plan, de ce style haché, martelé, raboteux, de cette manière dithyrambique, de ce pathétique factice, de ce faux enthousiasme qui est tout dans la tête.

Mais qu'il solécise, qu'il barbarise, qu'il ait tous les autres défauts que nous venons de dire, on le lui pardonne parfois en faveur de qualités prononcées qui font de Diderot un des artistes de style les plus originaux du dix-huitième siècle. Ceux qui lui sont le moins favorables sont obligés de reconnaître que l'imagination la plus brillante perce par éclairs dans ses ouvrages. Par exemple, qui n'admirerait cette image, malgré quelques longueurs et quelques disparates dans la phrase :

« La Calomnie disparaît à la mort de l'homme obscur, la célébrité lui sert de véhicule, et la porte jusqu'aux siècles les plus reculés; penchée sur l'urne du grand homme, elle continue d'en remuer la cendre avec son poignard ¹. »

¹ *Ess. sur les règnes de Claude et de Néron*, t. I, p. 9.

Si le style grandiloque de Diderot est souvent fort éloigné de la véritable éloquence, on ne peut nier qu'il n'ait, en bien des pages, de la chaleur, de la force, de l'originalité. Même dans ses productions les moins lues, on rencontre des morceaux éloquents; telle est cette péroraison de son *Apologie pour l'abbé de Prades* que Buffon admirait tant.

Ce qu'il voulait avant tout dans le style, c'était le mouvement : — heureux s'il n'avait pas pris si souvent des gestes pour du mouvement ! Il dédaignait la manière posée, régulière et compassée de l'éloquence académique. Il lui fallait le jet de source, l'inspiration personnelle, la marche libre et franche. Il a dit, en parlant de l'*Éloge de Fénelon*, par La Harpe :

« Est-ce là de l'éloquence ! C'est à peine le ton d'une lettre ; encore ne faudrait-il pas l'avoir écrite dans un premier moment d'émotion. Jamais Fénelon ne m'est présent ; j'en suis toujours à cent ans ; c'est le sublime du Raynaldisme mitigé, et puis c'est tout. Si l'abbé Raynal avait eu un peu plus de goût, M. de La Harpe et lui seraient sur la même ligne.

« Eh ! oui, mon ami, tout ce que tu dis du *Télémaque* est vrai, mais c'est ton goût et non ton cœur muet qui l'a dicté ; si tu avais senti l'épisode de Philoctète, tu aurais bien autrement parlé. Et c'est ainsi que tu sais peindre le fanatisme, maudit phrasier ! le fanatisme, cette sombre fureur qui s'est allumée dans l'âme de l'homme à la torche des enfers, et qui le promène, l'œil égaré, le poignard à la main, cherchant le sein de son semblable pour en faire couler le sang et la vie aux yeux de leur père commun.

« Jamais une exclamation ni sur les vertus, ni sur les services, ni sur les disgrâces de son héros. Il raconte, et puis quoi encore ? Il raconte. Raconte donc, puisque c'est ta manie de raconter ; jette au moule tes phrases l'une après l'autre, comme le fondeur y a jeté, comme le compositeur a arrangé les lettres de ton discours !... »

Cette critique seule révèle un talent d'écrivain vigoureusement trempé. Cet auteur si emphatique, si ébouriffé, si amoureux d'un fastueux galimatias et dont la fantaisie est si éfrénée, offre cependant de très-belles pages de style simple, naturel, vrai ; tel est l'opuscule intitulé *Entretien d'un père avec ses enfants, ou Du danger de se mettre au-dessus des lois*, tels sont les *Regrets sur ma vieille robe de chambre* ou *Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune* ; tels sont encore divers passages des *Salons* et des *Lettres à mademoiselle Voland*.

Ce qu'il offre de mieux réussi, c'est ce qu'il a écrit sans songer qu'il écrivait, ce qu'il a produit d'inspiration. Il était quelquefois très-heureux dans le premier jet, mais retouchait-il laborieusement ce qu'il avait écrit de verve, il le gâtait. Aussi les contemporains attestent-ils qu'il parlait mieux qu'il n'écrivait : le travail refroidissait son imagination si prompt à s'allumer.

Même pour ses meilleures pages, Diderot ne gagne pas à être relu, bien différent des maîtres de l'antiquité et du dix-septième siècle. Lu rapidement une première fois, il opère une certaine séduction. La chaleur, le mouvement de son style, ses invocations passionnées, ses élans vous entraînent. Mais une lecture plus reposée fait apercevoir tout ce

¹ Dans Grimm, *Corresp. litt.*, nov. 1771.

qu'il y a souvent de forcé et de faux dans sa manière, comme de paradoxal dans ses idées. Il est toujours en attitude, même quand il vent s'abandonner et s'épancher.

Mademoiselle de Lespinasse a dit avec une justesse parfaite :

« C'est un homme extraordinaire : il n'est pas à sa place dans la société, il devait être chef de secte, un philosophe grec, instruisant, enseignant la jeunesse. Il me plaît fort, mais rien de toute sa manière ne vient à mon âme ; sa sensibilité est à fleur de peau : il ne va pas plus loin que l'émotion ¹. »

§ VIII

Diderot apôtre de matérialisme et d'athéisme.

Somme toute, Diderot marque parmi les écrivains du dix-huitième siècle, mais ce n'est pas un de nos grands écrivains. C'est moins comme écrivain qu'il restera célèbre que comme ennemi de la religion, comme philosophe athée et matérialiste.

Elevé chez les jésuites, il avait eu un moment la pensée d'embrasser l'état religieux dans cet ordre. Durant quatre ou cinq ans il fut tout embrasé de dévotion ; il jeûnait, il portait un cilice, il couchait sur la paille. Après son entrée dans le monde, il garda encore quelque temps des souvenirs et des restes de son éducation religieuse. Il fut pendant plusieurs années théiste et spiritualiste, défendant l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et ses suites, et soutenant que la physique expérimentale renversait la dangereuse hypothèse du matérialisme. Mais bientôt il passa aux sentiments des matérialistes et des athées les plus déclarés. Il nia l'âme proprement dite en tant qu'être distinct et séparé du corps ².

Après avoir écrit l'article *Providence* de l'*Encyclopédie*, qui n'est pas d'un athée bien déterminé, il en vint à nier formellement le Dieu créateur, le Dieu personnel, le Dieu providence. Il se jeta dans le panthéisme ; avança que le monde, semblable à un grand animal, a un corps ; soutint que le monde pouvant être infini, cette âme du monde peut être un système infini de perceptions, et que ce monde peut être Dieu ³. Ce panthéisme se vit fort goûté en Allemagne, et fut adopté par Goëthe.

Plusieurs écrivains de notre temps ont voulu disculper Diderot du reproche d'athéisme. Les faits qu'ils allèguent à sa décharge ne sont certes pas probants ; cependant il semble en résulter qu'on ne doit pas lui prêter les idées et le fanatisme irrégulier de Naigeon, ce monomane

¹ *Lettres de M^{lle} de Lespinasse*, 21 juin 1773.

² Sans croire à l'immortalité de l'âme, Diderot défendit avec chaleur le sentiment de l'immortalité et du respect de la postérité, contre les plaisanteries du sculpteur Falconet, qui se plaisait à soutenir que *l'idée du jugement de la postérité n'entraîne pour rien dans les inspirations de l'artiste et du poëte, et que le génie, ce pur don de la nature, était la cause unique des grandes choses.*

³ *Interprétations de la nature*, L.

d'athéisme qui ne comprenait point qu'on pût être honnête homme et croire en Dieu, et qui, en publiant pour la première fois ou en rééditant les ouvrages de son ami, les a sans scrupule altérés pour les rendre plus impies. On a écrit que Diderot entra en fureur au seul nom de Dieu, que le théisme de Voltaire, « ce cagot de Voltaire, » aurait-il dit, le jetait dans des accès d'indignation et de colère auxquels il s'abandonnait souvent dans la société. On peut contester la vérité de ces récits. Diderot paraîtrait plutôt avoir été un de ces athées sceptiques dont il a parlé lui-même, qui décideraient volontiers à croix ou à pile la question de savoir s'il y a un Dieu¹. Esprit véritablement fait pour soutenir et combattre successivement les mêmes opinions, au gré de son caprice ou de son enthousiasme du moment.

Ce qui ne saurait être contesté, c'est sa haine violente contre toute religion. Suivant lui, les religions, « systèmes d'opinions bizarres qui n'en imposent qu'aux sots², » n'ont produit que des abus, des ravages, des meurtres, des haines indéracinables, des maux de toute espèce. « Dans aucun siècle et chez aucune nation, les opinions religieuses n'ont servi de base aux mœurs nationales, parce que les religions sont comme les institutions monastiques, des folies qui ne peuvent tenir contre l'impulsion constante de la nature qui nous ramène sous sa loi³. »

Naturellement la religion du Christ était le principal objet de son horreur. Dans une lettre à son frère le chanoine, du 29 décembre 1760, il appelle le christianisme « un système atroce. » Naigeon nous parle aussi de sa haine et de son mépris pour toutes les religions, spécialement pour la chrétienne qu'il regardait comme la plus absurde et la plus dangereuse des superstitions. Aussi se réjouissait-il des coups qui lui étaient portés :

« Il pleut des bombes dans la maison du Seigneur, écrivait-il à mademoiselle Voland, le 22 novembre 1768; je tremble toujours que quelqu'un de ces téméraires artilleurs-là ne s'en trouve mal. Ce sont des *Lettres philosophiques* traduites ou supposées traduites de l'anglais de Toland; ce sont des *Lettres à Eugénie*; c'est la *Contagion sacrée*; c'est l'*Examen des Prophéties*; c'est la *Vie de David ou de l'homme selon le cœur de Dieu*; ce sont mille diables déchaînés. Ah! madame de Blacy, je crains bien que le Fils de l'homme ne soit à la porte; que la venue d'Elie ne soit proche, et que nous ne touchions au règne de l'Antechrist. Tous les jours quand je me lève, je regarde par ma fenêtre, si la grande prostituée de Babylone ne se promène point déjà dans les rues, avec sa grande coupe à la main, et s'il ne se fait aucun des signes prédits dans le firmament. »

Ce philosophe qui avait commencé sa carrière littéraire par un livre ordurier, *les Bijoux indiscrets*, et qui la termina par deux productions in-

¹ Voir F. Genin, *Revue indépendante*, 25 mars, 10 mai, 10 nov. 1846. — Voir aussi Lerminier, *De l'influence de la philosophie du dix-huitième siècle sur la législation et la sociabilité du dix-neuvième*.

² Voir *Pens. phil.*, XXII.

³ *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ****.

fâmes, *la Religieuse* et *Jacques le fataliste*, n'a pas une meilleure morale que les autres matérialistes. Il avait la manie de parler mœurs, et il a quelquefois exprimé d'assez belles idées sur ce sujet. Mais aussi que d'opinions révoltantes il a soutenues ! Que d'outrages à la conscience humaine ! Il a insulté toute loi morale, sociale et politique, comme il a insulté toute religion. Il proclame « l'infailibilité des sens ¹. » Il tonne « contre le fanatisme de la continence, de la pénitence et de la mortification ². » Il s'emporte contre les législateurs qui ont empoisonné l'homme d'une morale contraire à la nature, lui ont fait des entraves de toute espèce, ont embarrassé ses mouvements de mille obstacles. Il proclame qu'il ne faut écouter que la voix de la nature et des passions. Il traite de chimères la retenue et la pudeur, et ne voit dans la fidélité conjugale qu'un entêtement et un supplice. Enfin, à la morale chrétienne il oppose et préfère la morale des sauvages d'O-Taïti, et il abdiquerait volontiers sa qualité d'Européen civilisé, pour se faire naturaliser sauvage ³.

Ramener les hommes à la bestialité, de chrétiens en faire des O-Taïtiens, et en même temps légitimer et conseiller les plus monstrueuses dépravations des sociétés corrompues ⁴, voilà donc le dernier mot de la philosophie du dix-huitième siècle.

Le retentissement de ces doctrines subversives empêcha Diderot de monter aux honneurs littéraires, malgré tous les mouvements que Voltaire et ses amis se donnèrent pour l'y faire parvenir, malgré toutes les intrigues qu'ils employèrent, et les moyens de toute sorte, — même les cajoleries à l'endroit des dévots et des dévotes, même le mensonge et l'hypocrisie, — auxquels ils eurent recours sans scrupule ⁵. Le patriarche était « enivré de l'idée de mettre Diderot à l'Académie ⁶. » Le faire arriver à l'Académie française, et ensuite à l'Académie des sciences, lui paraissait un coup essentiel pour venger la philosophie qui avait été insultée par Palissot, sur le théâtre, par Le Franc de Pompignan, dans un discours académique, par Joly de Fleury, dans un réquisitoire.

L'ancienne société catholique et monarchique opposait encore quelque résistance ; le roi n'était pas encore tout à fait aveuglé sur les dangers que la secte dominante faisait courir au trône comme à la religion. « Le digne soutien de la philosophie, l'immortel vainqueur du fanatisme ⁷, »

¹ *Introd. aux grands principes.* — ² *Ibid.*

³ Voir *Supplément au voyage de Bougainville, ou Dialogue entre A et B, sur l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas.*

⁴ Voir l'entretien de Bordeu et de mademoiselle de l'Espinasse, à la fin du *Rêve de d'Alembert.*

⁵ Voir la lettre de d'Alembert, du 13 août 1760.

⁶ Lettre du 24 juill. 1760.

Voir encore la lettre de Voltaire à d'Argental, du 19 juin 1760 ; la lettre de Voltaire à d'Alembert, du 9 juillet ; les lettres de d'Alembert à Voltaire, du 18 juil. et du 3 août.

⁷ Lettre de Voltaire à Thiériot, 26 janv. 1770.

fut écarté. Il continua, pour se consoler, de soutenir avec enthousiasme, dans ses livres, et surtout dans ses conversations, l'athéisme et la morale d'O-Taïti. Approchait l'époque où l'une et l'autre allaient triompher au milieu d'une sauvagerie un peu différente, il faut l'avouer, de celle que Jean-Jacques et Diderot avaient regrettée.

Après Rousseau, Robespierre; après Diderot, Marat.

Les Vordes ¹ d'Isle.

Il était à peu près six heures lorsque la chaise est entrée dans l'avenue. J'ai fait arrêter; je suis descendu; je suis allé au-devant d'elle les bras ouverts; elle m'a reçu comme vous savez qu'elle reçoit ceux qu'elle aime de ² voir; nous avons causé un petit moment d'un discours fort interrompu, comme il arrive toujours en pareil cas. — Je vous espérais ³ ce jour-là... — ... Je le voulais; mais cela n'a pas été possible. — ... Et cet autre jour-là?... — Comment le refuser à un frère, à une sœur qui l'ont demandé? — Vous avez eu bien chaud?... — Oui, surtout depuis Perthes; car j'avais le soleil au visage... — Bien fatigué?... — Un peu... — Votre santé me paraît bonne... Je vous trouve le visage meilleur... Et vos affaires? — Tout est arrangé... — Mais vous avez peut-être besoin d'être seul; venez, je vais vous mener chez vous.

J'ai donné la main, et l'on m'a conduit dans la chambre du clavecin, où je suis resté un petit moment, après lequel je suis rentré dans le salon, et j'y ai trouvé la chère maman qui travaillait avec mademoiselle Desmarests. Le soleil était tombé; la fin du jour très-belle; nous en avons profité. D'abord nous avons parcouru tout le rez-de-chaussée; l'aspect de la maison m'avait plu; j'en dis autant de l'intérieur. Le salon surtout est on ne peut pas mieux. J'aime les boisures, et les boisures simples: celles-ci le sont. L'air du pays doit être sain, car elles ne m'ont point paru endommagées; et puis une porte sur l'avenue, une autre sur le jardin et sur les vordes, cela est on ne peut mieax. S'il en faut davantage à madame Le Gendre, dans le petit château, c'est qu'elle a le goût corrompu et que le faste lui plaît. Eh! madame! vous qui avez l'âme si sensible et si délicate, que le récit d'un discours honnête, d'une bonne action affecte si délicieusement, jetez vos coussins par les fenêtres, et vous mériterez une bénédiction de plus. Nous avons ensuite parcouru tout ce grand carré

¹ Lieux plantés.

² Il est plus correct de dire *aimer à*.

³ Locution espagnole et italienne autrefois fort usitée, et qui s'est conservée dans quelques provinces.

qui est à droite, et la grange, et les basses-cours, et la vinée, et le pressoir, et les bergeries, et les écuries. J'ai marqué beaucoup de plaisir à voir tous ces endroits, parce que j'en avais, parce qu'ils m'intéressent. Ces patriarches, dont on ne lit jamais l'histoire sans regretter leurs temps et leurs mœurs, n'ont habité que sous des tentes et dans les étables. Il n'y avait pas l'ombre d'un canapé, mais de la paille bien fraîche, et ils se portaient à merveille, et toute leur contrée fourmillait d'enfants...

Cependant les chariots de foin et de grain rentraient, et cela me plaisait encore. Je suis un rustre et je m'en fais bonneur, mesdames. De là, nous avons fait un tour de jardin que¹ je trouvais petit; cette porte qui est à l'extrémité et en face du salon me trompait, je ne savais pas qu'elle s'ouvrit dans les vordes, et que ces vordes en étaient. Nous les avons parcourues; nous avons passé les deux ponts, j'ai encore salué la Marne, ma compatriote et fidèle compagne de voyage. Ces vordes me charment; c'est là que j'habiterais; c'est là que je rêverais, que je sentirais doucement, que je dirais tendrement, que j'aimerais bien, que je sacrifierais à Pan et à la Vénus des champs au pied de chaque arbre, si on le voulait, et qu'on me donnât du temps. Vous direz peut-être qu'il y a bien des arbres; mais c'est que, quand je me promets une vie heureuse, je me la promets longue. Le bel endroit que ces vordes! Quand vous vous les rappelez, comment pouvez-vous supporter la vue de vos symétriques Tuileries, et la promenade de votre maussade Palais-Royal, où tous vos arbres sont estropiés en tête de choux, et où l'on étouffe, quoiqu'on ait pris tant de précaution en élaguant, coupant, brisant, gâtant tout pour vous donner un peu d'air et d'espace? Que faites-vous? où êtes-vous? Vous feriez bien mieux de venir que de nous appeler. Le sauvage de ces vordes et de tous ces lieux que la nature a plantés, est d'un sublime que la main des hommes rend joli quand elle y touche.

(Lettres à M^{lle} Voland, à Isle, 23 août 1759.)

¹ *Tour de jardin* forme comme une seule locution composée; que se rattache donc mal à *jardin*.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

PRÉFACE.....	III
--------------	-----

PREMIÈRE PARTIE. — TABLEAU DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE (PROSE)
AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

	Pages.
§ I. APERÇU GÉNÉRAL.....	1
§ II. <i>Les Continuateurs de la tradition du xviii^e siècle</i> , d'Aguesseau, Rollin, Sacy, Lesage, etc.....	24
§ III. <i>La nouvelle école littéraire</i> . — Fontenelle, La Motte, Terrasson. — Réaction de Voltaire, de Montesquieu, en faveur du bon goût.....	52
§ IV. <i>Développement de l'esprit philosophique et sceptique</i> . — L'Encyclopédie.....	57
§ V. <i>Les moralistes du xviii^e siècle</i> . — Vauvenargues, Duclos, Senac de Meilhan, Chamfort, Mably, Helvétius, etc.....	72
§ VI. <i>Les historiens et les auteurs de Mémoires</i> . — Vertot, Fleury, Daniel, Montesquieu, Voltaire, Hénault, Duclos, Velly, Villaret, Garnier, Bou-lainvilliers, Dubos, Fréret, Mably, Gaillard, Raynal, Rulhière, Rapin-Thoiras, Anquetil, Barthélemy. — Madame de Caylus, madame de Staal, d'Argenson, Frédéric, le prince de Ligne, madame d'Épinay, Bezzenval, Tilly, Ségur, etc.....	102
§ VII. <i>Les Romanciers</i> . — Lesage, Marivaux, madame de Fontaine, madame de Tencin, mademoiselle de Lussan, madame de Graffigny, Prévost, madame de Riccoboni, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Voltaire, Marmontel, Crébillon fils, Rétif de la Bretonne, La Clos, Louvet, de Sade, Florian, le comte de Tressan, madame Le Prince de Beaumont, la comtesse de Flahaut, madame de Charrière, madame Cottin, madame de Genlis, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Sénancourt.....	225
§ VIII. <i>La comédie et le drame en prose</i> . — Dancourt, Dufresny, Lesage, Le Grand, Marivaux, Saurin, Sedaine, Diderot, Beaumarchais, etc.....	289
§ IX. <i>Le style épistolaire</i> . — <i>Les réunions et soupers littéraires</i> . — <i>Les clubs à l'anglaise</i> . — <i>L'influence des femmes sur la littérature au xviii^e siècle</i> . — Mademoiselle Aïssé, madame du Chastelet, madame du Def-fant, mademoiselle de Lespinasse, madame Geoffrin, madame Necker, madame Lebrun, madame Doublet, etc.....	295

	Pages.
§ X. <i>La critique et l'érudition littéraires.</i> — Dubos, Le Batteux, d'Olivet, Cartaud, Trublet, d'Argens, Clément de Genève, Grimm, Rivarol, Chamfort, Marmontel, La Harpe, Clément de Dijon, Joseph Chénier, Palissot, Mercier, le président Bouhier, Villoison, Nicéron, Goujet, Lar-cher, Barthélemy.....	329
<i>Les journaux littéraires.</i> — Le Journal des savants. — Les Mémoires de l'Académie des belles-lettres. — Les Mémoires de Trévoux, Prévost, Des Fontaines, Fréron, Geoffroy, Suard, l'abbé Arnould. — Les Mé-moires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France. — Bachaumont, etc. — Le Mercure de France. — L'esprit des Journaux, etc. — La Décade philosophique.....	375
<i>Les grammairiens et les philologues.</i> — Le P. Buffier, Restant, de Wailly, Girard, Du Marsais, Beauzée, Roubaud, le président de Brosses, Court de Gébelin, Anquetil Duperron, Duclos, Domergue, Sicard, etc.	396
§ XI. <i>La philosophie et la métaphysique.</i> — <i>Les derniers soutiens du carté-sianisme.</i> — D'Aguesseau, le cardinal de Polignac, le P. André. — Leib-nitz. — <i>Invasion du sensualisme.</i> — Locke, Condillac, Le Cat, Mérian, Bonnet. — <i>Triomphe du matérialisme, du scepticisme et de l'athéisme.</i> — Boulainvilliers, Voltaire, Helvétius, Diderot, d'Holbach, Naigeon, etc. — <i>Commencement d'un retour au spiritualisme.</i> — Saint-Martin.....	405
§ XII. <i>Déclainement anticatholique et antireligieux.</i> — Voltaire, Fréret, Burigny, Boulanger, Dupuis, Volney, Saint-Lambert, etc. — <i>Faiblesse de la résistance.</i> — <i>Apostasie et complicité d'une partie du clergé.</i> — L'abbé Coyer, Dotteville, Daunou, l'abbé de Prades, Le Courrayeur, l'abbé Andra, Morellet, etc. — L'abbé Houtteville, l'abbé Berruyer, le P. Guénard, le P. de Lignac, le P. Gerdil, l'abbé Duvoisin, Le Franc de Pompignan, Christophe de Beaumont, etc., etc. L'abbé Bergier, l'abbé Guénéé. — <i>Destruction de la Société de Jésus.</i> — <i>Apologues laïques et étrangers.</i> — Euler, Delue, de Haller, Charles Bonnet.....	420
§ XIII. LES SCIENCES AU XVIII ^e SIÈCLE.....	440
<i>Les sciences mathématiques : l'astronomie, la géographie ; la science mili-taire.</i> — Montucla, Euler, d'Alembert, Condorcet, Maupertuis, La Con-damine, Lagrange, Clairaut, Mairan, La Caille, Bailly, Lalande, La Place. — De Lisle, La Martinière, La Croix, d'Expilly, Robert, Grenet, Mentelle, Danville, Bnache, Gosselin, Savary, etc. — Folard	442
<i>Les sciences physiques : l'histoire naturelle, la chimie, la minéralogie, la médecine.</i> — Linnée, A. de Jussieu, B. de Jussieu, A.-L. de Jussieu, l'abbé Pluche, Réaumur, le P. Regnault, les Lettres édifiantes, l'abbé Nollet, Buffon, Daubenton, Vicq d'Azyr, Duhamel, Lacépède, Valmont de Bomare, Bernardin de Saint-Pierre, Charles Bonnet, de Saussure, Ra-mond. — Macquer, Rouelle, Foureroy, Berthollet, Monge, Morveau, Chaptal, d'Holbach. — L'abbé Haüy, Tissot, Bichat, Barthez, La Mé-trie, etc.....	464

<i>L'économie politique.</i> — <i>Les précurseurs des économistes.</i> — L'abbé de Saint-Pierre. — <i>Les économistes.</i> — Gournay, Quesnay, le marquis de Mirabeau, Turgot, Necker, Dupont de Nemours, etc. — <i>Les adversaires des économistes.</i> — L'abbé Galiani, etc.....	483
§ XIV. <i>L'éloquence oratoire.</i> — <i>L'éloquence de la chaire.</i> — Massillon, Segaud, Neuville, Boismont, Elysée, l'abbé Poule, l'abbé de Beauvais, l'abbé Lenfant, l'abbé Maury, le P. Bridaine, le P. Beauregard.....	491
<i>L'éloquence académique.</i> — Les discours prononcés dans les Académies. — Les éloges historiques. — Thomas, La Harpe, Maury, Chamfort, Garat, etc.....	499
<i>Le Barreau, la Magistrature, la Jurisprudence.</i> — D'Aguesseau, Cochin, Le Normand, Aubry, Laverdy, Reverseaux, Loyseau de Mauléon, Élie de Beaumont, Servan, Gerbier, Linguet, Tronchet, Portalis, Lally-Tolendal. — Lamoignon de Malesherbes. — Pothier.....	503
<i>L'éloquence politique.</i> — Mirabeau, Vergniaud, Barnave, Camille Desmoullins, Maury, Cazalès, etc.....	521
§ XV. <i>La littérature sous la république.</i> — Conclusion.....	537

DEUXIÈME PARTIE. — NOTICES PARTICULIÈRES.

FONTENELLE. § I. Les débuts de Fontenelle. § II. Les <i>Dialogues des morts</i> , <i>l'Histoire des oracles</i> . § III. La <i>Pluralité des mondes</i> . § IV. Les <i>Éloges des membres de l'Académie des sciences</i> . § V. Le style de Fontenelle. § VI. Ses opinions religieuses. — Extraits.....	540
LESAGE. § I. Lesage romancier. — Le <i>Diable boiteux</i> . — <i>Gil Blas</i> . — Le <i>Bachelier de Salamanque</i> . — <i>Estévanille Gonzalès</i> . — <i>Guzman d'Alfarache</i> , etc. § II. Le théâtre de Lesage. — <i>Turcaret</i> . — <i>Crispin rival de son maître</i> . — <i>La Tontine</i> , etc. — Le théâtre de la Foire. § III Le style de Lesage. — Extraits.....	557
MONTESQUIEU. § I. Les <i>Lettres persanes</i> . § II. Les <i>Considérations sur les causes de la grandeur des Romains</i> . § III. <i>L'Esprit des lois</i> . § IV. Les opuscules de Montesquieu. § V. Le style de Montesquieu. — Extraits.	574
BUFFON. Ses œuvres. — Son style. — Extraits.....	600
VOLTAIRE. § I. Les débuts de Voltaire comme prosateur. — Les <i>Lettres philosophiques</i> . § II. Voltaire historien. — <i>L'Histoire de Charles XII</i> . — <i>L'Histoire de Pierre le Grand</i> . — <i>L'Essai sur les mœurs des nations</i> . — <i>Le Siècle de Louis XIV</i> . — <i>Les Annales de l'Empire</i> . — <i>L'Histoire de la guerre de 1741</i> , etc. — <i>Le Précis du siècle de Louis XV</i> . § III. Les <i>Contes</i> de Voltaire. § IV. Les pamphlets. § V. La <i>Correspondance</i> . § VI. Écrits politiques. § VII. Voltaire critique littéraire. § VIII. Les dernières années de Voltaire. — Les <i>Questions encyclopédiques</i> . — Le <i>Dictionnaire philosophique</i> . — § IX. Quelle révolution Voltaire avait opérée ou préparée à la fin de sa vie. § X. Le style de Voltaire. — Extraits.....	626

J.-J. ROUSSEAU. § I. La première partie de la vie de Jean-Jacques. § II. Le <i>Discours sur le rétablissement des sciences</i> . — Le <i>Discours sur l'inégalité</i> . — Le <i>Discours sur l'économie politique</i> . § III. Le <i>Contrat social</i> . § IV. La <i>Lettre à d'Alembert sur les spectacles</i> . — Rupture de Rousseau avec les philosophes. § V. La <i>Nouvelle Héloïse</i> . § VI. <i>L'Émile</i> . § VII. La <i>Lettre à l'Archevêque de Paris</i> . — Les <i>Lettres écrites de la Montagne</i> . § VIII. Les <i>Confessions</i> . — Les <i>Réveries d'un promeneur solitaire</i> . — La <i>Correspondance</i> . § IX. Les dernières années de Rousseau. § X. Son style. — Extraits.	662
DIDEROT. § I. Comment Diderot a gaspillé son talent. § II. Ses premiers travaux. § III. Sa valeur comme critique littéraire. § IV. <i>L'Essai sur les règnes de Claude et de Néron</i> . § V. Les <i>Salons</i> , les <i>Pensées détachées sur la peinture</i> . § VI. Les <i>Lettres à mademoiselle Voland</i> . § VII. Le style de Diderot. § VIII. Diderot apôtre de matérialisme et d'athéisme. — Extraits.	703

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

ERRATA DU TROISIÈME VOLUME.

- Page 109, ligne 27 Ce qui vient après Ainsi on lit, à l'an 1318, devrait être en caractères ordinaires, et faire suite.
- 255 — 14 Aussi licencieux, *lisez* : non moins licencieux.
- 398 — 4 Laics célèbres, *lisez* : Laïs célèbres.
- 303 — 27 Après la mort de la spirituelle duchesse du Maine, *lisez* : après la mort de la spirituelle suivante de la duchesse du Maine.
- 293 — 26 On y trouvait aussi, *lisez* : on y trouvait encore.
- 537 — 1 XVII, *lisez* : XV.
- 575 — 15 Très-piquants, *lisez* : piquants.









PQ Godefroy, Frédéric Eugène
226 Histoire de la littérature
G65 française depuis le XVI^e siècle
t.3 jusqu'à nos jours
t. 3

**PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET**

**UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY**

UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 25 03 02 001 1